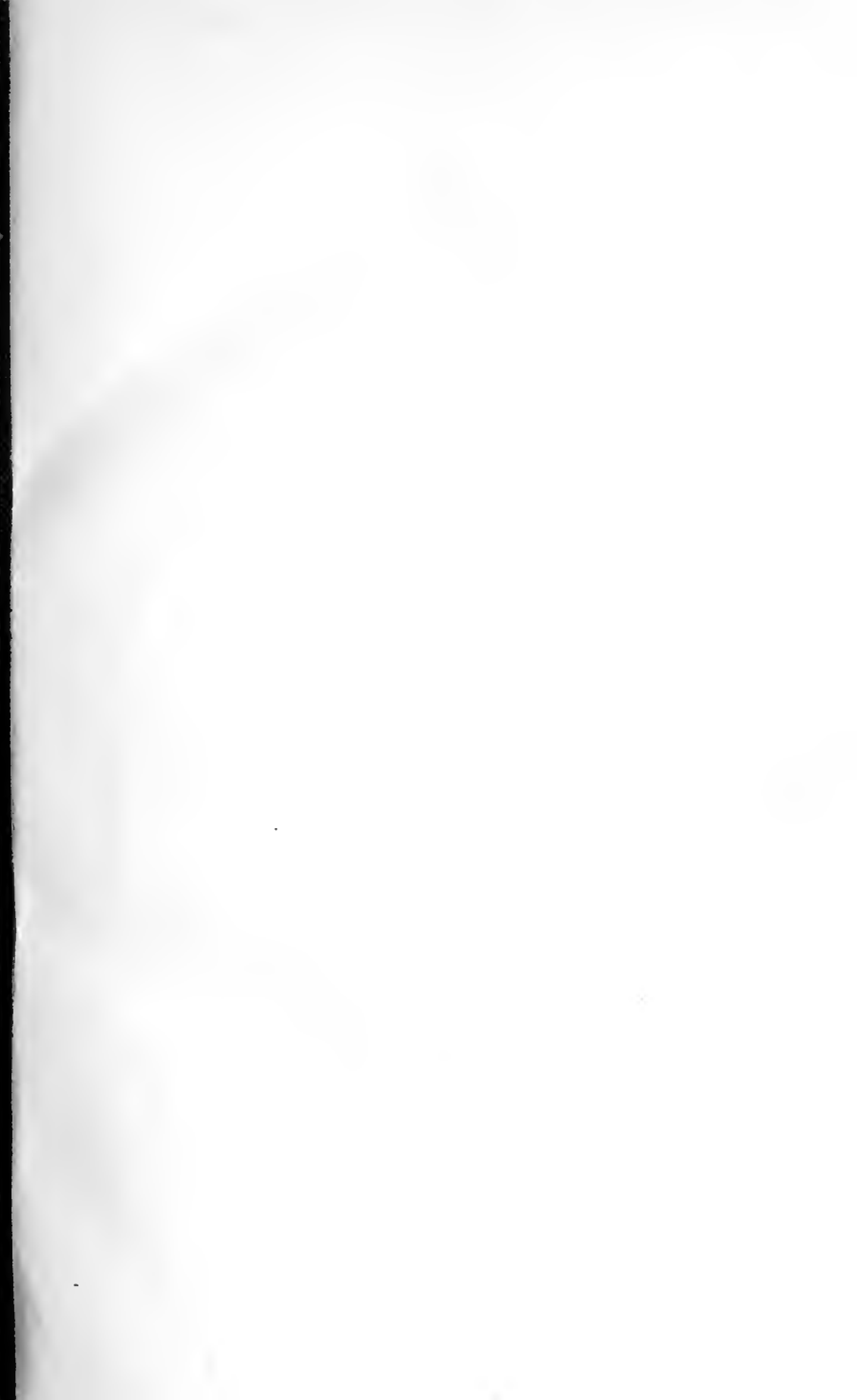


UNIV OF  
TORONTO  
LIBRARY





Digitized by the Internet Archive  
in 2010





**REVUE**

**DES**

**COURS ET CONFÉRENCES**

MUSEUM

OF

THE HISTORY OF THE UNITED STATES



Année scolaire 1929-1930

---

# REVUE DES COURS

ET

# CONFÉRENCES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**FORTUNAT STROWSKI**

Membre de l'Institut  
Professeur à la Sorbonne



254812  
18:5:31

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

**BOIVIN & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS**

3 et 5, rue Palatine (VI<sup>e</sup>)

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.



1916

1916

# TABLE DES MATIÈRES

Année 1929-1930

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

Moyen Age et XVI<sup>e</sup> siècle.

		Date	du N <sup>o</sup>	Page	Tome
<i>Geoffroy de Monmouth et le sens de son œuvre :</i>	<i>E. Faral.</i>	15 déc.	29,	9,	I
<i>Sur la philosophie de Ronsard :</i>					
— I.....	<i>H. Busson.</i>	15 déc.	29,	32,	I
— II.....	—	30 déc.	29,	172,	I
<i>A propos du Tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné :</i>					
— I. Son portrait par lui-même.	<i>J. Plattard.</i>	30 mai	30,	289	II
— II. Son séjour en Poitou.....	—	15 juin	30,	397,	II
— III. Son œuvre poétique.....	—	30 juin	30,	505,	II
— IV. D'Aubigné pamphlétaire..	—	15 juill.	30,	635,	II
— V. D'Aubigné historien.....	—	15 juill.	30,	647,	II
— VI. L'écrivain militaire.....	—	30 juill.	30,	691,	II

## XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

<i>Un préromantique français en mission chez les Russes :</i>					
— I.....	<i>H. Tronchon.</i>	30 déc.	29,	134,	I
— II.....	—	15 janv.	30,	249,	I
<i>La poésie classique au XVIII<sup>e</sup> siècle :</i>					
— I.....	<i>G. Lote.</i>	15 déc.	29,	60,	I
— II.....	—	30 déc.	29,	156,	I
— III.....	—	15 janv.	30,	262,	I
— IV.....	—	15 févr.	30,	464,	I
<i>La sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle :</i>					
— I. La prédominance de la sensibilité.....	<i>P. Trahard.</i>	15 avr.	30,	1,	II
— II. La vie et le caractère de l'Abbé Prévost.....	—	30 avr.	30,	109,	II
— III. Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde...	—	15 mai	30,	227,	II

XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

		Date du N <sup>o</sup>	Page	Tome
<b>La Dramaturgie moderne :</b>				
— I. Les premiers éléments de l'art dramatique.....	<i>F. Strouski.</i>	15 déc. 29,	1,	
— II. La matière de l'art dramatique .....	—	30 déc. 29,	126,	I
— III. De Sophocle à Shakespeare, de Racine à Musset.....	—	15 janv. 30,	242,	I
— IV. Les Précurseurs.....	—	15 févr. 30,	385,	I
— V. Le théâtre moderne est une langue.....	—	28 févr. 30,	506,	I
<b>J.-F. Bladé et le Folklore français :</b>	<i>G. Guillaumie.</i>	15 déc. 30,	49,	I
<b>La grande querelle des philologues et des gens de lettres :</b>				
— I.....	<i>Ch. Guerlin de Guer.</i>	30 janv. 30,	289,	I
— II.....	—	15 févr. 30,	436,	I
<b>Baudelaire et les lettres françaises :</b>				
— I.....	<i>J. Pommier.</i>	15 janv. 30,	193,	I
— II. Le xvii <sup>e</sup> siècle.....	—	30 janv. 30,	334,	I
— III. Le xvii <sup>e</sup> siècle ( <i>suite</i> )....	—	15 févr. 30,	413,	I
— IV. Les écrivains religieux...	—	28 févr. 30,	560,	I
— V. Le xvii <sup>e</sup> siècle ( <i>fin</i> ).....	—	30 mars 30,	743,	I
— VI. La question des « vers retrouvés » .....	—	15 avr. 30,	25,	II
— VII. La question des « vers retrouvés » ( <i>suite</i> ).....	—	30 avr. 30,	140,	II
<b>La période héroïque de Beylisme :</b>	<i>E. Carcassonne.</i>	15 mars 30,	596,	I
<b>L'histoire littéraire : Objets et méthodes :</b>	<i>G. Cohen.</i>	15 avr. 30,	58,	II

## LITTÉRATURE ET SCIENCES GRECQUES ET LATINES

**Les débuts de la Science hellénique :**

— I. L'Influence orientale...	<i>A. Rey.</i>	15 déc. 29,	22,	I
— II. Introduction à la physiologie grecque.....	—	30 déc. 29,	148,	I
— III. L'École ionienne.....	—	15 janv. 30,	276,	I
— IV. L'École ionienne ( <i>suite</i> )....	—	30 janv. 30,	347,	I
— V. L'École ionienne ( <i>suite</i> )....	—	15 févr. 30,	452,	I

		Date du N°	Page	Tome
— VI. L'École ionienne ( <i>suite</i> ).	—	15 mars 30,	658,	I
— VII. — , Anaximène	—	15 avr. 30,	82,	II
— VIII. Pythagore et les Pythagoriciens.....	—	30 avr. 30,	163,	II
— IX. L'Éléatisme.....	—	30 mai 30,	367,	II

*L'Évolution de l'art de Virgile des origines aux Géorgiques :*

— I. ....	J. Bayet.	15 janv. 30,	231,	I
— II. ....	—	30 janv. 30,	372,	I
— III. ....	—	28 févr. 30,	547,	I
— IV. ....	—	15 mars 30,	606,	I

<i>Juvénal, peintre d'Histoire :</i>	P. de Labriolle.	30 mars 30,	673,	I
--------------------------------------	------------------	-------------	------	---

### LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

*L'Époque classique de Gœthe ;*

— I.....	H. Lichtenberger	30 déc. 29,	114,	I
— II.....	—	15 janv. 30,	219,	I

*Les drames de Strindberg :*

— XX. La couronne de la mariée. ....	A. Jolivet.	30 déc. 29,	186,	I
— XXI. Soanevit. Le Songe..	—	30 janv. 30,	360,	I
— XXII. Le chemin de Damas. Le Hollandais.....	—	30 avr. 30,	155,	II
— XXIII. Les pièces intimes. Epilogue dramatique.....	—	30 juin 30,	521,	II
— XXIV. Les drames historiques.	—	15 juill. 30,	717,	II

*Les Prérromantismes dans l'Allemagne du XVIII<sup>e</sup> siècle :*

— I.....	R. Lote.	28 févr. 30,	495,	I
— II.....	—	15 mars 30,	637,	I

*L'aspect moral du théâtre de Gerhardt Hauptmann :*

— I. ....	J.-E. Spenlé.	30 mars 30,	688,	I
— II. Un drame historique : Florian Geyer.....	—	15 mai 30,	248,	II
— III. La formule du drame naturaliste.....	—	15 juin 30,	415,	II

## PHILOSOPHIE. PSYCHOLOGIE

		Date du N°	Page	Tome
<i>Les origines du caractère chez l'enfant :</i>				
— I.	L'étude du caractère.....	H. Wallon.	15 janv. 30, 208,	I
— II.	Le comportement fonctionnel du nourrisson...	—	15 févr. 30, 397,	I
— III.	Le comportement émotionnel .....	—	28 févr. 30, 529,	I
— IV.	Le comportement émotionnel ( <i>suite</i> ).....	—	30 mars 30, 702,	I
— V.	La place de l'émotion...	—	30 avr. 30, 124,	II
— VI.	Les sources et les formes de l'émotion.....	—	30 mai 30, 340,	II
— VII.	Les sources et les formes de l'émotion ( <i>suite et fin</i> ).	—	30 juin 30, 549,	II
<i>L'esthétique et l'art de vivre :</i>				
— I.	Le style et l'action.....	Et. Souriau.	28 févr. 30, 481,	I
— II.	La journée longue.....	—	15 mars 30, 621,	I
— III.	Lucidité.....	—	15 avr. 30, 40,	II
— IV.	Personnalité.....	—	15 juin 30, 446,	II
<i>La pensée intuitive :</i>				
— I.	La discipline de l'invention.....	Ed. Le Roy.	15 mai 30, 193,	II
— II.	— ( <i>suite</i> ).....	—	30 mai 30, 308,	II
— III.	— ( <i>suite</i> ).....	—	15 juin 30, 385,	II
— IV.	Les phases de l'imagination créatrice et les conduites correspondantes .....	—	30 juin 30, 481,	II
— V.	— ( <i>suite</i> ).....	—	15 juill. 30, 577,	II
— VI.	— ( <i>suite et fin</i> ).	—	30 juill. 30, 673,	II

## HISTOIRE

*Le Directoire :*

— VI.	Les menées royalistes ; le complot Brottier.....	A. Mathiez.	15 déc. 29, 75,	I
-------	--	-------------	-----------------	---

*La préhistoire :*

H. Breuil.	30 déc. 29, 97,	I
------------	-----------------	---

*Centenaire d'un historien : Fustel de Coulanges :*

— I.	L'homme et le professeur	Tourneur-Aumont.	30 janv. 30, 300,	I
— II.	L'auteur et le polémiste.	—	28 févr. 30, 514,	I

		Date du	N°	Page	Tome
— III. Le patriote et le philan- thrope.....	—	15 mars	30,	577,	I
— IV. Les vues d'histoire mo- derne et contempo- raine .....	—	30 mars	30,	725,	I
— V. Les vues sur le Moyen Age .....	—	15 mai	30,	270,	II
— VI. Vues d'histoire ancienne.	—	15 juin	30,	429,	II
— VII. Le citoyen.....	—	15 juill.	30,	615,	II
— VIII. Le sociologue, l'écono- miste.....	—	30 juill.	30,	727,	II
<b>L'aurore de la médecine en France :</b>					
— I. Période préceltique et cel- tique.....	J. Guiart.	30 janv.	30,	319,	I
— II. Période gauloise et gallo- romaine.....	—	15 févr.	30,	423,	I
— III. Médecine gallo-romaine (suite).....	—	15 mars	30,	645,	I
— IV. La France mérovingienne.	—	30 mars	30,	755,	I
— V. Le Moyen Age.....	—	30 avr.	30,	180,	II
— VI. La fin du Moyen Age....	—	30 mai	30,	353,	II
<b>Histoire de l'Allemagne (1806- 1850) :</b>					
— I. ....	Em. Bourgeois.	30 avr.	30,	97,	II
— II. ....	—	15 mai	30,	213,	II
— III. ....	—	30 mai	30,	324,	II
<b>L'Angleterre en 1929 :</b>					
— I. L'atmosphère de l'année.	G. Connes.	30 mars	30,	713,	I
— II. La vie religieuse.....	—	15 avr.	30,	70,	II
— III. La situation générale.....	—	15 juin	30,	465,	II
— IV. Portrait du parti conser- vateur .....	—	30 juin	30,	536,	II
— V. Portrait du parti libéral...	—	15 juill.	30,	661,	II
— VI. Portrait du parti tra- vailliste .....	—	30 juill.	30,	703,	II
<b>Archéologie Gallo-romaine : la fondation de Marseille :</b>					
	Germain de Montauzan.	15 avr.	30,	16,	II
<b>Saint-Seurin de Bordeaux, terre de légendes :</b>					
	P. Courteault.	15 juill.	30,	600,	II

## VARIÉTÉS

Promenades dans les vieilles re- liures.....	R. Dalsème.	15 déc.	29,	94,	I
Statistiques universitaires.....	R. D.	28 févr.	30,	575,	I

*Une source de "l'Ingénu" : Les  
voyages du baron de la Hontan :*

— I.....	<i>E. Meyer.</i>	30 juin 30,	561,	II
— II.....	—	30 juill. 30,	746,	II

### BIBLIOGRAPHIE

La pensée intuitive I : Au delà du Discours par ED. LE ROY :	<i>E. Mounier.</i>	30 mai 30,	382,	II
Où va la critique ?.....	<i>R. D.</i>	15 juin 30,	479,	II
Pour un humanisme nouveau.....	<i>J. Cousin.</i>	30 juill. 30,	763,	II

---



REVUE BIMENSUELLE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

---

La sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle

par M. Pierre TRAHARD,

*Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.*

---

I

La Prédominance de la sensibilité au XVIII<sup>e</sup> siècle (1).

L'enchantement romantique n'a pas été un vain mot pour nos pères ; il existe encore pour nous, et je voudrais essayer plus tard de montrer en quoi résident sa force durable et son prestige éternel : vaste et difficile entreprise parce que, malgré un siècle de distance, le romantisme est jeune, chronologiquement et moralement, et que, par une conséquence naturelle, il suscite des controverses ardentes. Rien n'est plus loué ni plus attaqué : les uns voient en lui l'apothéose de l'intelligence et du cœur, les autres l'abaissement de cette même intelligence et de ce même cœur, l'origine de tous nos maux politiques et sociaux, la cause de notre décadence intellectuelle. Le romantisme est encore plus attaqué que loué, car la politique s'en mêle et les fils s'embrouillent. On lui en veut d'avoir recueilli l'héritage d'un siècle tourmenté et d'une révolution libératrice, comme si ce tour-

(1) Ces chapitres font partie d'un ouvrage d'ensemble sur la *Sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, qui comprendra plusieurs volumes, dont le premier paraîtra à la librairie Boivin fin 1930 ou début 1931. Cet ouvrage sera suivi d'une étude sur le romantisme.

ment et cette révolution n'avaient pas été nécessaires et, en somme, bienfaisants. Ses pires ennemis, méconnaissant les faits élémentaires, ne s'aperçoivent même pas que les écrivains romantiques furent d'abord des monarchistes et des catholiques sincères ; ainsi ne craignent-ils pas de se contredire, mais peu leur importe ! Le romantisme a le don de provoquer les critiques les plus vives, les plus diverses, les plus saugrenues. J'ai mieux à faire que de les relever (1) : ce n'est d'ailleurs pas le moment d'entrer au vif du débat ; nous y entrerons plus tard. Du moins cette lutte incessante autour des principes romantiques prouve d'abord que le romantisme est vivant aujourd'hui comme en 1830, qu'il nous a touchés au vif, et qu'il porte ses fruits, bons ou médiocres ; ensuite que le romantisme est attaqué ou défendu un peu au hasard, selon les opinions, les goûts et la tournure d'esprit de chacun de nous, car il est, au fond, un tempérament beaucoup plus qu'un dogme littéraire et une école.

Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de tomber dans l'apologie ou dans l'insulte, tâcher d'étudier cette forme d'art sans parti pris, selon les sages méthodes de la raison, sinon de la science, et avec les scrupules de l'historien amoureux de la justice plus que de la controverse ? Au lieu de défigurer le romantisme, ne vaudrait-il pas mieux déterminer quand et pourquoi il est né en France, comment il s'y est développé, dans quelle mesure il y a triomphé, à quels besoins réels il a répondu et il répond encore, quels échos il a éveillés dans les âmes de 1830 et il éveille dans les âmes de 1930 ? J'essaierai de le faire (2), et si je ne cache pas la sympathie très vive qui me porte vers le romantisme, j'éviterai du moins ces polémiques intéressées où ni la vérité ni la justice ne trouvent leur compte.

Mais, pour comprendre ce vaste mouvement, pour découvrir les origines de cette Renaissance, qui fut digne de la première, pour déterminer dans quel sens le romantisme s'est développé, un long détour est nécessaire. L'art revêt des formes multiples, car il s'inspire tantôt du sentiment, tantôt de l'idée. Or le romantisme donne en général la prédominance au sentiment. Ce n'est

(1) Pour mémoire, et en attendant la discussion, je mentionne les critiques de P. Bourget, E. Biré, J. Lemaitre, Ch. Maurras, E. Seillière, P. Lasserre, L. Reynaud, L. Daudet, E. Marsan, etc., etc. (Cf. Souriau, *Histoire du Romantisme en France*. Ed. Spes, 3 vol. in-8°, 1927, t. I, p. xxvii-xxxv). Je songe aux prédécesseurs de ces « partisans », les A. Jay, les Dussault, les De Carné, les Clément de Ris..., et je suis rassuré.

(2) Dans un livre qui prolongera cette étude sur la *Sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

pas une raison pour prétendre, comme le font beaucoup de critiques, que les écrivains romantiques n'ont point d'idées et que Hugo, par exemple, n'est qu'un assembleur de mots incapable de penser (1). De bons esprits ont déjà fait justice de cette inepte accusation (2). Il n'en est pas moins vrai que le romantisme a été surtout un renouvellement de la sensibilité française, qu'il a subordonné presque toujours l'idée à celle-ci, ou, plus exactement, qu'il a introduit la passion dans l'idée.

Or si la raison, l'intelligence et la volonté ne diffèrent que de degrés en chacun de nous et permettent ainsi à une forme d'art, qui s'inspire d'elles, de tendre aisément vers le permanent et l'universel, la sensibilité varie en chacun de nous et ses nuances sont tellement nombreuses, subtiles et insaisissables que la forme d'art qui lui est assujettie varie avec chaque artiste (3). Les sensations, les impressions, les réactions de l'homme contre le monde extérieur raniment, par une sorte de choc en retour, l'artiste sur lui-même ; et ce repliement, que Rousseau avait préconisé comme la sauvegarde de la vie intérieure, crée la forme d'art à laquelle on a donné le nom de *romantisme* ; forme plus mouvante, plus ondoyante que la première, plus libre et plus inclinée aux excès, plus individuelle en un mot, mais tendant, elle aussi, par d'autres voies, au permanent et à l'universel, puisqu'elle exprime, elle aussi, l'être humain dans sa complexité profonde et douloureuse (4). Y a-t-il moins d'« *humanité* » chez A. de Musset que chez Racine, chez Balzac que chez Madame de La Fayette, chez Michelet que chez Bossuet ? C'est la seule question qui importe ; le reste est détail superflu. Qu'un artiste exprime la vie, je veux dire le sens de la vie universelle et de la vie intérieure, à quelque école qu'il appartienne, il aura rempli sa mission.

Je ne suis donc pas de ceux qui, jugeant sur des noms d'école et des étiquettes scolaires, prétendent légèrement que la sensibilité est trop changeante pour jamais rien fonder d'éternel, qu'elle ne produit que des œuvres inférieures, et que, lorsqu'elle s'est imposée chez nous, elle a porté une grave atteinte à l'idéal classique : ainsi Brunetière, excellent professeur, mais pauvre moraliste à qui manqua précisément le sens de la vie, Brune-

(1) Cf. les ouvrages partiels d'E. Biré.

(2) Par exemple, Ch. Renouvier dans *Victor Hugo, le philosophe*, 1900, in-18.

(3) Cf. Brunetière, *L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2 vol. in-12, 1895, t. I, p. 64-66.

(4) C'est ce que nie Brunetière.

tière se lamente, et accumule les contre-sens (1). L'idéal classique n'a pas attendu le règne de la sensibilité en France pour disparaître ou, plus exactement, pour se transformer ; Campistron, entre beaucoup d'autres, s'était chargé de démontrer que, le génie disparu, la forme d'art disparaît. L'idéal classique subit une atteinte le jour où il ne répondit plus aux préoccupations et aux aspirations des Français ; avant même la mort de Boileau il était menacé. L'idéal romantique sera menacé, lui aussi, le jour où les esprits et les cœurs se détourneront de lui. C'est une loi, non pas littéraire, mais humaine et universelle, qui semble imposée par la nature, maîtresse de nos travaux et de nos jours, de nos goûts et de nos passions. Si, aux alentours de 1730, la sensibilité substitue un nouvel idéal à l'idéal classique, c'est parce qu'elle répond à une nécessité ; toutes les révolutions sont fatales en ce sens qu'elles sont nécessaires. Bien plus, cette sensibilité, loin de ne rien produire que des œuvres médiocres, renouvelle un art qui tombe en langueur, crée des œuvres immortelles, et, comme l'art classique, atteint l'éternel, parce qu'elle permet aux forces mystérieuses qui sont en nous de s'exprimer librement : *Manon Lescaut* et les *Réveries du Promeneur solitaire*, les *Contemplations* et les *Nuits* brillent d'un aussi pur éclat que *le Cid* et *Andromaque*, les *Caractères* et le *Discours sur l'Histoire universelle*. Ne pas vouloir en convenir, c'est se rabaisser soi-même et mutiler le patrimoine national.

J'ajoute qu'en accusant la sensibilité d'être trop changeante pour rien fonder de durable, Brunetière ne se rend pas compte qu'on peut retourner l'argument contre l'idée et contre la raison. La sensibilité, dites-vous, est changeante... Comme si l'idée humaine ne l'était pas ! Comme si la raison ne tombait pas, elle aussi, dans les pires excès ! Comme si les œuvres de l'intelligence n'étaient pas aussi fragiles que celles du cœur ! Comme si les hommes ne s'étaient pas battus aussi souvent pour une idée, ou pour un semblant d'idée, que pour un sentiment ! A quoi bon réfuter d'ailleurs ? *Manon Lescaut*, *Le Neveu de Rameau*, *la Nouvelle Héloïse* répondront pour nous. D'ailleurs lorsqu'on parle de l'éternité des œuvres d'art, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une éternité humaine, c'est-à-dire d'une éternité essentiellement relative. Homère peut-il aspirer à l'éternité des

(1) *Manuel de l'Histoire de la littérature française*, Paris, Delagrave, 1899, p. 284-289. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, Brunetière n'a pas plus d'ouverture d'esprit qu'un A. Jay ou un Dussault.

Dieux ? L'auteur de *Polyeucte* peut-il s'égalier à Dieu ? Les siècles, indifféremment, disperseront leurs cendres.

Je ne suis pas non plus de ceux qui commettent une autre erreur en prétendant que cette sensibilité nous a été imposée par l'étranger, que, par conséquent, elle est néfaste à notre génie. Des critiques se sont efforcés de lui découvrir des origines anglo-germaniques (1) : c'est un jeu facile. Sans doute des influences anglaises et allemandes se sont fait sentir en France au XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle, comme des influences italiennes et espagnoles s'étaient fait sentir au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle. C'est un lieu commun de dire qu'Ossian, Goëthe, Schiller, Byron... ont agi sur nos ancêtres avec force (2). Mais prétendre que cette action a été prépondérante et néfaste trahit un parti pris doublé d'une insuffisance de jugement. Les imitations, en art, ne comptent guère, car un grand artiste, loin de copier, rend son imitation originale. Que nous importe alors telle rencontre, fortuite ou voulue, de Goëthe et de Hugo, de Byron et de Musset ! L'essentiel, il faut le redire, c'est l'expression intime de la vie secrète ou l'expression large de la vie collective ; tout artiste qui atteint cette expression, même à travers autrui, ne doit rien qu'à lui-même.

Si donc l'âme française a subi des influences extérieures, c'est parce qu'elle en avait besoin et qu'elle était capable de les supporter, de les rendre siennes en les transformant, comme un organisme vivant transforme une substance étrangère. Des écrivains dont la personnalité est forte, un peuple dont l'esprit national est robuste ne s'appauvrissent pas au contact de leurs voisins ; ils s'enrichissent sans rien abdiquer d'eux-mêmes. Ceux qui abdiquent, ce sont les faibles et les timides, et leur abdication ne nous coûte rien, puisqu'ils sont incapables de rien produire. D'ailleurs, la part étant faite aux influences étrangères, l'esprit et le cœur français n'avaient-ils pas en eux les ressources indispensables à un rajeunissement nécessaire ? De l'idéal classique

(1) Par exemple M. Louis Reynaud ; cf. en particulier *L'Influence allemande en France au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, in-8°, 1922. — *Le Romanisme, ses origines anglo-germaniques*, Paris, A. Colin, in-12, 1926. Les attaques de M. Reynaud sont aussi vives et aussi partiales que celles de M. E. Seillière, dont il relève d'ailleurs. Ces lourds volumes entassés font songer à des machines de guerre dont l'efficacité est douteuse, parce que les auteurs n'accordent pas ce qu'il faut nécessairement accorder.

(2) Cf. les ouvrages de E. Estève, Baldensperger, Van Tieghem, Egli, Hazard, Tronchon, etc... Ainsi la littérature comparée nous rend de grands services, mais elle manquerait son but si, au lieu de dégager les principes universels de toutes les littératures, elle se perdait dans les rapprochements de détail et les ressemblances superficielles.

ne devait-il pas sortir, par de lentes et inévitables transformations, un idéal nouveau qui, en se substituant à lui, emprunterait à la saine et noble tradition les éléments viables, et rejetterait sans dommage les éléments caducs ? Ce phénomène n'est pas mystérieux, car il existe une continuité dans l'art comme dans la nature : Hugo est un prolongement. C'est cette continuité qu'il importe de mettre en lumière au prix d'un détour qui s'impose.



Faut-il remonter très haut pour découvrir les causes de cette prédominance de la sensibilité ? Il ne le semble pas. Mais il est difficile et dangereux de fixer une date, car la sensibilité est fugitive, insaisissable, et elle échappe à l'analyse. La brutalité d'une date serait donc un contre-sens, la rigidité d'une méthode un abus. Sage qui se contente d'une approximation et qui se résigne au flottement ! M. Lanson « voit poindre cette sensibilité à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ». « La transformation morale et religieuse de la société en favorise le développement, dit-il. Quand toutes les pensées de l'homme se rabattent vers la terre, le plaisir prend une valeur infinie. Or, dans une société enivrée par l'excès de l'exercice intellectuel et la pratique de la politesse, le plaisir est dans le sentiment ; on ne sait plus agir. Mais, en même temps, dans cette société, le sentiment est rare ; il n'en devient que plus précieux, et transfère sa valeur à l'idée du sentiment, qui est son substitut ordinaire. Voilà comment, aux environs de 1700, on commence à trouver une singulière jouissance à épier en soi et autour de soi les manifestations sentimentales... » C'est alors que, la sensibilité commandant toutes les manifestations de l'art, naissent les genres sérieux, comme la comédie larmoyante et le drame. « Boursault, Destouches, Piron même, ajoute M. Lanson, avaient déjà mêlé quelques scènes attendries et émouvantes dans leurs pièces » ; et il cite, en particulier, *Esopé à la Cour*, *Le Glorieux* et *Les Fils ingrats* (1).

Cette page, d'une juste nuance psychologique, demande quelque redressement au point de vue de la précision chronologique. Dire en effet que l'éveil de la sensibilité date des « environs de 1700 », découvrir des traces de cette sensibilité nouvelle chez Boursault, Destouches et Piron, c'est forcer un peu la

(1) *Histoire de la Littérature française*, Paris, Hachette, 1912, 12<sup>e</sup> édit., p. 659.

note. Rien, dans les trente premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne porte la marque d'un changement radical (1). *Esopé à la Cour*, dont M. Lanson invoque l'exemple, date en effet de 1701, mais c'est une pièce ennuyeuse et factice, monotone et maladroite, d'où la sensibilité est absente. *Les Fables d'Esopé*, ni aucune des comédies de Boursault, ne valent mieux (2) ; aucune, en tout cas, n'apporte à la littérature un élément neuf, aucune ne laisse présager un changement prochain. Il en est de même des comédies de Regnard, de Baron, de Dancourt. — Quant au *Glorieux* de Destouches et aux *Fils Ingrats* de Piron, comment les invoquer ? La première pièce date de 1732, la seconde de 1728 (3). Comment prouveraient-elles que la sensibilité s'est renouvelée aux alentours de 1700 ? D'ailleurs, contemporaines des comédies de Nivelles de la Chaussée, elles ne sont ni plus « sensibles » ni plus « touchantes » que les comédies de Boursault. A peine découvrirait-on quelques scènes d'une émotion fort discrète dans telle pièce, comme *Le Philosophe marié* (4) et *Le Glorieux* de Destouches (5), ou la *Méltromanie* de Piron... (6). Mais les pièces de Corneille, de Racine et de Molière sont tellement plus riches de sensibilité et d'émotion contenue qu'il faudrait parler de régression plutôt que de progrès aux alentours de 1700.

Car prétendre que la sensibilité française fût étouffée au XVII<sup>e</sup> siècle est une erreur. Racine, La Fontaine, Molière, Fénelon, La Rochefoucauld, Pascal... ont senti vivement, finement, douloureusement. Toutefois il en est alors de la sensibilité comme de la nature : la nature, on en jouit, mais on ne croit pas nécessaire de la décrire ; encore ne la juge-t-on agréable

(1) J'ai lu beaucoup de romans, de pièces de théâtre, de mémoires et de correspondances écrits entre 1700 et 1730, et je ne découvre rien de neuf dans cette littérature assez pâle, qui est « à la suite » du XVII<sup>e</sup> siècle.

(2) Cf. *Théâtre* de Boursault, Paris, F. Le Breton, 3 vol. in-12, 1725, t. III. Le meilleur ouvrage de Boursault est ses *Lettres nouvelles*, Paris, M. E. David, 3 vol. in-12, 1738 : bon tableau des mœurs pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : de l'esprit, de la préciosité, du marivaudage avant l'heure, le goût de l'anecdote curieuse et bien contée, mais de la sensibilité, point.

(3) Piron change même le titre de sa comédie, qu'il juge trop « larmoyante » et la baptise *L'École des Pères*. Est-ce un symptôme ? Nous sommes pourtant en 1728.

(4) 1727. Cf. a. II, sc. 1 et 2 ; III, 9.

(5) 1732. « Ce mélange de plaisanterie et d'attendrissement me parait la vraie peinture de la vie civile », écrit Voltaire au sujet du *Glorieux* (Lettre à M<sup>lle</sup> Quinault. Cirey 26... 1736. *Œuvres complètes* de Voltaire...) Edit. Garnier, 1880. *Correspondance*, t. II, p. 174).

(6) 1738. Cf. a. I, sc. 3 : « La sensibilité fait tout notre génie... »

a. I, sc. 4 : « Or, il faut, quelque loin qu'un talent puisse atteindre ;  
Eprouver pour sentir, et sentir pour bien peindre. »

Mais nous sommes déjà en 1738.

qu'en la peuplant de statues et en l'humanisant (1). La sensibilité, on en jouit, mais on se refuse à en faire l'étalage, et, le plus souvent, on la voile. « La sensation bannie de la littérature, c'est la caractéristique même de la littérature classique », a dit Faguet (2). Le xvii<sup>e</sup> siècle ne vit guère par les sens ou, plus exactement, sa littérature n'exprime pas la sensation directe, et, restant tout intellectuelle, n'exprime donc pas l'art tout entier ; elle distingue entre les arts nés de la sensation et les arts nés des aspirations de l'âme, et s'en tient aux seconds. Nous verrons que, dans une certaine mesure, et pendant un certain temps, le xviii<sup>e</sup> siècle ressemble au xvii<sup>e</sup> siècle : la nature est absente des grandes œuvres jusqu'en 1760, et le lyrisme ne jaillit qu'assez tard, dans la prose de Rousseau.

Mais sur le point principal, c'est-à-dire sur l'importance accordée aux sensations, donc à la sensibilité, le xviii<sup>e</sup> siècle marque dès l'abord un changement radical. Ce changement, j'en placerais la date, non pas en 1700, mais, approximativement, aux alentours de 1730, c'est-à-dire au moment où l'abbé Prévost, Marivaux et Voltaire publient *La Vie de Marianne*, *Manon Lescaul* et *Zaïre* (3) ; alors, mais alors seulement, la sensibilité française se réveille et devient assez forte pour créer une forme d'art originale. Ce sont les grandes œuvres qui déterminent les grands courants en littérature ; là où ni Boursault, ni Destouches, ni Piron n'ont rien pu, l'abbé Prévost réussit. Son œuvre est une création, et elle vit encore en partie, parce qu'elle répond à l'appel d'une sensibilité profonde, tandis que les œuvres d'un Piron, d'un Destouches, d'un Boursault ne sont plus que des curiosités littéraires. C'est donc la génération de Prévost et de Marivaux, et non celle de Bayle et de Fontenelle, qui marque le point de départ d'une ère nouvelle. *Manon Lescaul*, en 1731, ouvre magnifiquement cette ère, que *Paul et Virginie* terminera en 1787 (4) : 1731, 1787 marqueront les dates extrêmes de cette étude.

En quoi consiste le changement radical que vont réaliser

(1) D'où Versailles, et tous les parcs dessinés par Le Nôtre.

(2) *Rousseau artiste*. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, in-12, s. d. (1912), p. 12.

(3) On a vu que *Les Fils ingrats* sont de 1728, *Le Glorieux* de 1732... ; les *Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde* paraissent en 1728... Ainsi toutes les dates tournent autour de 1730.

(4) « Chacun de ces trois livres est une ère nouvelle, une révolution dans les mœurs. » (Michelet, *Histoire de France*, Paris, Chameroi, 1863, t. XV, p. 340).



l'abbé Prévost et ses successeurs ? Autant, au xvii<sup>e</sup> siècle, l'écrivain s'appliquait, par pudeur, à ne pas parler de soi, autant, au xviii<sup>e</sup> siècle, l'homme éprouve le besoin d'attirer à lui la sympathie et la pitié, autant il veut être plaint et consolé : l'amitié, l'amour, la nature, le culte de l'humanité, les rapports sociaux lui offrent maintes occasions d'attirer les regards sur lui. D'un autre côté, le fond naturel de l'homme aspire à se dégager des usages tyranniques, des conventions importunes, de la politesse élégamment hypocrite qui le réglaient et le contenaient plus ou moins (1). Enfin le xvii<sup>e</sup> siècle avait été sévère pour les égarements de la chair et pour l'amour, qui entraîne parfois l'individu aux pires déchéances, aux lâchetés et aux crimes. Bossuet et Bourdaloue n'avaient pas toujours prêché en vain. Le xviii<sup>e</sup> siècle cherche à excuser et à légitimer les passions dont il jouit librement, et à nous apitoyer sur elles. L'amour passe alors au premier plan, et, avec l'amour, la sensualité : on a dit l'alliance de la sensibilité et du libertinage dès le commencement du xviii<sup>e</sup> siècle (2) ; cette alliance n'est pas toujours avouée ; elle transparait souvent. *Manon Lescaul* va la mettre en lumière ; le livre de Prévost aura ainsi non seulement une valeur humaine, mais une valeur historique.

Toutefois le xviii<sup>e</sup> siècle se fait de la sensibilité une idée plus profonde. Être sensible, ce n'est pas uniquement sentir, c'est se rendre compte que l'on sent, c'est réfléchir sur ses émotions, c'est, au besoin, les provoquer et les analyser, c'est, en un mot, prendre conscience du sentiment qu'on éprouve. C'est aussi réagir, immédiatement et vivement, à la moindre émotion, la traduire par des paroles et par des gestes, montrer aux autres que l'on est ému pour les émouvoir à leur tour. Cette émotion, prompte à se manifester, n'est pas provoquée par les seuls phénomènes de l'ordre affectif ; elle l'est par des idées abstraites, par des hypothèses philosophiques ou scientifiques, par un raisonnement. La sensibilité se manifeste donc à tout propos, et hors de propos ; elle commande véritablement la vie humaine, révèle ses instincts, sa force profonde, sa magnificence et ses excès.

En résulte-t-il, comme le pense M. Lanson, une disparition momentanée de l'observation psychologique (3) ? Je ne le crois pas. Ce n'est point, en effet, parce que « la sensibilité commande

(1) Cf. Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 659.

(2) Bf. Faguet, *Études sur le XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 108 ; — A. Hallays, *Beaumarchais*, Paris, Hachette, in-12, 1897, p. 90.

(3) *Histoire de la littérature française*, p. 659.

certaines façons de voir et d'expliquer l'homme » (1) que l'observation psychologique cesse. Au contraire, la sensibilité, loin d'exclure l'observation morale, en use, — et en abuse, — pour se connaître elle-même. Non seulement l'homme sensible s'analyse et cherche la cause de son émotion, mais il analyse les autres avec une précocité accrue. Souvent même, il pèche par excès d'analyse, raffine sur son propre cas, se perd dans son propre cœur, souffre de son impuissance à se bien saisir. Les héros de l'abbé Prévost, de Marivaux, de Diderot, de Rousseau seront d'aussi profonds moralistes que ceux de Corneille, de Racine et de M<sup>me</sup> de La Fayette. Ils le seront autrement, avec plus de véhémence, avec plus de curiosité, avec plus de raffinement et de nervosité peut-être ; ils ne le seront pas moins. Est-ce un paradoxe de soutenir que le véritable continuateur de Racine, ce n'est pas Crébillon, ni Voltaire, c'est Prévost ?

Ainsi « l'âme française, un peu légère, mobile et refroidie par le convenu, l'artificiel, semble à ce moment gagner un degré de chaleur », selon l'expression de Michelet (2) ; ainsi, vers 1730, une nouvelle littérature s'ébauche, moins sèche, moins sceptique, moins limitée dans ses modes d'expression, plus sincère et toute remplie par les épanchements du cœur. Jadis on craignait de montrer des yeux rougis par les larmes ; désormais on étalera ses afflictions pour en tirer vanité. L'art, au lieu de s'appauvrir, sera plus riche et plus nuancé : il reflétera ce qui existe en nous de plus humain et de plus douloureux. Les romans, les mémoires, les confessions, les autobiographies seront autant de miroirs où le lecteur pourra contempler l'image de l'écrivain et sa propre image. Toute œuvre d'ailleurs, qu'il s'agisse d'une comédie, d'un roman, d'une tragédie, d'une correspondance..., portera la marque d'une sensibilité heureuse de se découvrir librement.

Dans cette histoire de la sensibilité française, je distinguerai, entre 1730 et 1789, trois périodes, dont, naturellement, les limites sont un peu vagues. La première, qui va des environs de 1725 aux alentours de 1740, est illustrée par les romans de l'abbé Prévost, où la sensibilité est le grand attrait, par les comédies et les romans de Marivaux, dont les héroïnes sont touchantes, par les tragédies de Voltaire, où quelques héroïnes, comme Zaïre et Alzire, sont pathétiques. La seconde embrasse les années 1740 à 1770 environ ; c'est la période d'éclat. Diderot et J.-J.

(1) *Histoire de la littérature française*, p. 659.

(2) *Histoire de France*, t. XVI, p. 121. Il s'agit de Zaïre (1732).

Rousseau portent la sensibilité à son plus haut degré et à son plus beau mode d'expression, le lyrisme. Cette même sensibilité envahit alors les salons où l'on cause et les correspondances où les cœurs s'épanche librement : M<sup>me</sup> de Lambert, M<sup>me</sup> d'Épinay, M<sup>lle</sup> de Lespinasse, M<sup>me</sup> du Deffand, la présidente Ferrand, M<sup>lle</sup> Aïssé... aident à mieux comprendre cette période. — Enfin, dans la dernière période, c'est-à-dire entre 1770 et 1789, la sensibilité, qui déjà tournait à la sensiblerie dans les comédies de Nivelle de la Chaussée et dans les drames de Diderot, accuse cette tendance dans l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, où *Paul et Virginie* brille encore d'un pur éclat ; elle dévie, elle tombe peu à peu dans la sensualité, elle donne naissance à des œuvres perverses, mais riches d'observation morale, comme *Les Serments indiscrets*, *les Fausses Confidences*, *Les Liaisons dangereuses*, *Le Paysan perverti*, *Monsieur Nicolas*... Choderlos de Laclos et Restif de la Bretonne, qu'on n'a pas le droit de négliger, car ils sont de bons peintres du cœur humain, recueillent le lourd héritage de Prévost, de Marivaux et de Diderot. La Révolution de 1789, à son tour, recueillera cet héritage et mêlera beaucoup de sensibilité et de sensiblerie à beaucoup de raison et de déraison. Enfin Chateaubriand, dont la formation d'esprit et les débuts littéraires appartiennent au XVIII<sup>e</sup> siècle, traduira magnifiquement cette sensibilité élargie. Ainsi la filiation entre les premiers écrivains romantiques et les écrivains du XVIII<sup>e</sup> siècle s'établit et s'affirme ; ainsi de *Manon Lescaut* à *Paul et Virginie* le cercle d'or se ferme.

Dans un sujet aussi vaste et complexe, il faudrait étudier avec minutie les auteurs de second, et même de dernier plan, comme les grands écrivains. Certes, je ne négligerai pas les premiers, mais je ne ferai appel à eux qu'en passant, à titre d'exemple ou d'illustration, et je les laisserai toujours à l'arrière-plan, qui est le leur. N'ont-ils pas été étudiés déjà, et fort bien, par des critiques, à qui nous devons de mieux connaître le XVIII<sup>e</sup> siècle à travers un Baculard d'Arnaud, un Loaisel de Tréogate, un Thomas, un Léonard, un Ramond, un Mercier, un Jacques Labée, un Jean-Pierre Picqué, une Lucile Laridon-Duplesis, etc., etc. (1). ? Kyrielle de noms inconnus, interminable

(1) Cf. Mornet, *Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, Hachette, in-8°, 1907 : — *Le Romanisme en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, in-12, 1912 : — A. Mouglood, *Histoire intérieure du pré-romantisme français, de l'abbé Prévost à Jouberl*, Grenoble, B. Arthaud, 2 vol. in-8°, 1929.

cortège d'ombres légères à demi effacées, que pèse toute cette poussière dans la main du Destin ? Ces comparses, curieux et charmants, pathétiques à leur heure, émouvants parfois, ont leur mérite et leur nécessité, mais ils n'apportent rien de nouveau. Reflets des grands, ils ne tiennent pas le flambeau ni ne répandent la lumière ; excellents témoins d'une époque, ils ne commandent pas cette époque. Les trois écrivains de génie qui, dans le domaine de la sensibilité, dominent le siècle, sont l'abbé Prévost, Diderot et J.-J. Rousseau ; chacun d'eux sera le sujet principal d'un livre (1). Autour d'eux je grouperai des écrivains qui ont moins de portée, mais qui approchent parfois les maîtres, Marivaux, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre. A l'arrière-plan, se profileront les silhouettes de Nivelles de la Chaussée, de Saint-Lambert, de M<sup>me</sup> du Deffand, de M<sup>lle</sup> de Lespinasse, du prince de Ligne, de Beaumarchais, etc... Enfin les salons, la société tout entière nous montreront que la sensibilité n'est pas restée une matière littéraire, mais qu'elle a pénétré dans la vie quotidienne des humbles et des ignorants.

\*  
\* \*

Tel est le dessein de l'œuvre que j'ai l'intention de réaliser ; s'il est sans doute disproportionné à mon effort, je l'aborde avec foi, avec impartialité, dans un esprit de compréhension sympathique. C'est pourquoi, avant de l'aborder, je voudrais répondre à certaines critiques dont la discussion risquerait d'entraver la marche de mon étude. La plus grave est celle que présente M. Barrès parce qu'elle est d'un ordre général, et vise, non seulement la sensibilité, mais le xviii<sup>e</sup> siècle entier. Selon Barrès, les deux maîtres de cette sensibilité, Diderot et Jean-Jacques Rousseau ont échoué, c'est-à-dire que leur influence, qui fut néfaste d'abord, est nulle aujourd'hui : « Voilà le sens de l'échec de Diderot, succédant au demi-échec de Jean-Jacques, dit-il. Le xviii<sup>e</sup> siècle, qui voudrait durer encore, achève de mourir. Nous avons bien fini de lui demander des conseils de vie » (2). C'est là le jugement partial et étroit d'un homme hostile à la pensée du xviii<sup>e</sup> siècle, à sa façon de comprendre et surtout de sentir. Non, le xviii<sup>e</sup> siècle n'achève pas de mourir,

(1) Le premier volume sera consacré à Prévost, à Marivaux et à Voltaire ; le second à Diderot, le troisième à J.-J. Rousseau.

(2) *Les Maîtres*, Paris, Plon, in-12, s. d., p. 182.

il achève de s'incorporer lentement à notre substance, à notre vie morale, intellectuelle, politique et sociale, ce qui est une façon de revivre. Ainsi les plantes, après leur automne, fertilisent le sol qu'elles engraisent : ce n'est pas une banale image, c'est le sens même de la vie universelle. Ni Diderot, ni Rousseau n'ont cessé de nous donner « des conseils de vie », et l'on peut dire que le jour où ils cesseront de le faire, c'est qu'ils seront devenus nous-mêmes. Il ne s'ensuit pas que tout Rousseau et que tout Diderot demeure ; on n'a pas d'exemple, dans aucun pays, d'un génie qui survive dans son intégrité, et où le temps n'ait fait sa part : ni Shakespeare, ni Bossuet, ni Hugo ne sont intacts. Il suffit qu'une partie notable de leur pensée et de leur sensibilité soit nôtre ; et je revendique, contre M. Barrès et beaucoup d'autres, la sensibilité de Rousseau et de Diderot, comme je revendique la sensibilité de Racine, de Fénelon et de Victor Hugo, parce que je ne veux pas laisser tomber une parcelle de l'héritage humain.

D'autres critiques, aussi exclusifs, que Barrès, croient qu'il est de bon ton de faire le délicat : « Un genre de snobisme très répandu consiste à médire de l'art grec après Phidias comme de l'art italien après Raphaël ; le moindre défaut de ceux qui s'y complaisent est de ne rien comprendre à l'évolution de l'art. Si l'art grec s'en était tenu aux frontons du Parthénon, il aurait été aussi incomplet en son genre que ceux de l'Assyrie et de l'Égypte ; on ne peut en saisir la grandeur incomparable qu'à la condition de l'admirer à la fois dans les produits de sa jeunesse, de son adolescence et de son âge mûr (1). » M. S. Reinach a raison ; pareillement un genre de snobisme très répandu consiste à médire de l'art français après Racine et Boileau : morts les écrivains classiques, morte notre littérature. Quelle conception mesquine et injuste ! Ceux qui s'y complaisent ne comprennent rien à l'évolution de l'art, et se privent volontairement d'incomparables jouissances. Peut-on saisir la grandeur de l'art français si on ne l'admire à la fois dans les chefs-d'œuvre de sa jeunesse, de son adolescence et de son âge mûr ? Et pourquoi faut-il que ce soient les plus « nationalistes » parmi nous qui, au nom d'un patriotisme étroit, renient ainsi une partie considérable de notre héritage national ?

Je préfère tout accepter, en essayant de tout comprendre et de tout expliquer. D'ailleurs les grands artistes de l'épo-

(1) S. Reinach, *Apollo*, Paris, Hachette, in-12, 1913, p. 70.

que classique n'auraient pas compris l'attitude d'un Brunetière, d'un Jules Lemaitre ou d'un Barrès, précisément parce qu'ils étaient de grands artistes. Ils savaient que deux immortels principes se partagent le monde et l'âme humaine, et que l'un ne saurait exclure l'autre sans rompre l'équilibre de l'individu ou l'harmonie de l'univers ; ils savaient que « la raison a beau crier ; elle ne peut mettre le prix aux choses », et que, d'autre part, « comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment » (1). Un des plus nobles d'entre eux, Pascal, a mis en relief le conflit latent de la sensibilité et de la raison ; conflit nécessaire et dramatique, dont il a souligné l'ampleur et l'intérêt. Il a montré que la raison, qui procède de la culture de l'intelligence et de l'instruction et qui fait un effort pour tout prouver, jusqu'aux principes mêmes, agit souvent avec lenteur, s'assoupit ou s'égare parfois ; qu'une infinité de choses naturelles ou surnaturelles la surpasse, qu'elle doit s'en rendre compte sous peine d'être encore plus faible qu'elle ne l'est en réalité ; qu'elle se corrompt par l'extravagance des mœurs, mais que, sans elle, la religion serait absurde et ridicule ; que l'homme enfin « n'agit point par la raison, qui fait son être » ; que d'ailleurs la raison, « ployable à tous sens », ne peut nous donner une règle de vie (2). Il a montré également que le sentiment naturel, qui procède d'une intuition immédiate, se corrompt, lui aussi, nous empêche de remonter aux principes, et s'efface par la raison (3). Ainsi les deux forces qui nous gouvernent se contrarient. « Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment, écrit Pascal, ne comprennent rien aux choses de raisonnement, car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue et ne sont point accoutumés à chercher les principes. Et les autres, au contraire, qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes et ne *pouvant voir d'une vue* » (4). Antagonisme redoutable entre cet instinct et cette raison, qui marquent deux natures ! Une guerre intestine déchire l'homme, tirailé entre ces deux forces ; ah ! si l'homme n'avait que la raison sans passions..., s'il n'avait que les passions sans raison..., il connaîtrait enfin la paix intérieure (5). Mais, ayant l'un et l'autre, il n'échappe jamais à cette guerre inexpiable qui

(1) Pascal, *Pensées*, Paris, Hachette, in-12, 1917, p. 363, 322.

(2) *Pensées*, p. 363, 373, 451, 455, 456, 457, 487, 512, 513, 536.

(3) *Ibid.*, p. 142, 321, 322, 373.

(4) *Ibid.*, p. 321.

(5) *Ibid.*, p. 512.

le désolé, « ne pouvant voir la paix avec l'un qu'ayant la guerre avec l'autre ; ainsi il est toujours divisé et contraire à lui-même » (1). Bref la lutte intérieure de la raison et des passions divise ceux qui veulent avoir la paix en deux sectes : les uns renoncent aux passions et deviennent des dieux ; les autres renoncent à la raison et deviennent des bêtes brutes, mais nul n'y peut réussir : la raison et les passions sont toujours douloureusement vivantes en chacun de nous (2).

Pascal dramatise-t-il ce conflit, digne de la tragédie antique ? En tout cas il n'est pas douteux que le grand philosophe, doué d'une sensibilité malade et d'une raison puissante, ne projette ces terribles lueurs sur une guerre implacable dont il est la première victime. Et, si l'on met à part quelques natures exceptionnelles, qui sont assez fortes pour réaliser un équilibre et une harmonie intérieurs, si un Platon, un Socrate, un Bossuet, un Descartes, peuvent faire croire que la paix règne en eux, au moins en apparence, ne sommes-nous pas à peu près tous au même point que Pascal ? En particulier, les grands artistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, et leurs frères romantiques, ne nous font-ils pas assister à la lutte émouvante entre la sensibilité et la raison ? Cette lutte, en un sens, vaut mieux que la paix, car la paix serait l'immobilité et l'indifférence, donc l'arrêt de la vie : les Dieux ne sentent pas, l'homme sent : toute la force et toute la faiblesse de l'homme sont dans le sentiment.

Acceptons donc le double visage tragique de l'humanité ; la raison raisonneuse, la sensibilité exaltée ont à leur actif autant de fautes, d'erreurs et de crimes, autant d'exploits magnifiques et de créations sublimes. Loin de les dissocier, je les associe dans les larmes et dans le sang qu'elles ont fait verser. Seul un grand poète pourrait peindre ce douloureux visage, à la fois tranquille et crispé ; or voici le premier poète, l'abbé Prévost.

(A suivre.)

(1) *Pensées*, p. 512.

(2) *Ibid.*, p. 513.

---

# Archéologie gallo-romaine

par M. Germain de MONTAUZAN,

*Professeur d'Antiquités nationales à la Faculté des Lettres de Lyon.*

---

## I

### Ligures et Phocéens. — Fondation de Marseille.

Nous avons, l'année dernière, commencé par le Nord l'exploration archéologique de la Narbonnaise, c'est-à-dire de l'ancienne province romaine dont l'organisation précéda de plus d'un demi-siècle la conquête de la Gaule entière par César.

Cette première prise de possession d'un grand territoire au delà des Alpes avait alors donné aux Romains la presque totalité de la Gaule méridionale avec les limites suivantes : à l'Ouest, le cours supérieur de la Garonne jusque vers Toulouse ; au Nord, la Montagne-Noire, au-dessus du col de Naurouze, les Cévennes méridionales jusqu'aux monts du Vivarais ; de là cette limite rejoignait le Rhône, dont elle remontait le cours jusqu'à Genève ; à l'Est enfin, elle suivait les Alpes, où la frontière demeurait assez incertaine, car beaucoup de peuplades y restèrent insoumises jusqu'à l'époque d'Auguste, bien que théoriquement les deux Gaules, cisalpine et transalpine, fussent rejointes entre elles par la conquête effectuée. Toutefois les Alpes maritimes et tout le littoral qu'elles dominaient, étaient, sans enclaves, bien romaines.

Nous avons considéré les *cités* ou peuplades celtiques qui occupaient la majeure partie de la nouvelle province, et, en descendant le Rhône, nous avons successivement rencontré sur sa rive gauche : les Allobroges, dont Vienne était la capitale, les Ségalaunes, centralisés à Valence, les Voconces, avec deux métropoles, Die et Vaison ; derrière eux les Tricastins, les Tricoriens et les Médulles ; les Cavares jusqu'au lit de la Durance, puis les Salyens ou Salluviens au Sud de cette rivière, occupant au delà tout le pays entre le Rhône et la frontière italienne, à l'exception du petit territoire indépendant laissé à Marseille. A



l'Ouest du Rhône étaient les Volques, ensemble des tribus du Languedoc depuis le confluent du Tarn et de la Garonne jusqu'aux abords de la Têt, depuis Corbières et les Pyrénées ariégeoises, jusqu'à la Montagne Noire, depuis la Lomagne et tout le versant des Cévennes méridionales jusqu'à la Méditerranée et le delta du Rhône. Les deux groupes des Volques étaient les Tectosages à l'Ouest, dont les villes étaient Toulouse, Narbonne, Béziers, et les Arécomices avec Nîmes pour métropole. Ils formaient deux cités voisines et associées. A mesure que la conquête s'affermait, des colonies romaines se fondèrent dans ces villes gauloises, et l'existence de toutes les cités (Volques et Salyens, aussi bien que Cavares ou Voconces) ne fut guère plus que nominale. Il n'y eut plus en réalité que des Gallo-Romains, Toulousains, Narbonnais, Nimois, etc.

Bien antérieurement à la conquête romaine, il y avait là des cités organisées et florissantes, mais ne remontant pas toutefois au delà du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., en tant que celtiques ; car c'étaient les Ligures, très différents des Celtes, qui occupaient primitivement ce grand pays.

Qu'étaient les Ligures ? On les considère comme le plus ancien peuple organisé qui ait, avec les Ibères, occupé le sol de l'Europe occidentale. Mais tandis que les uns, avec d'Arbois de Jubainville, Camille Jullian, et d'autres, estiment que les Ligures étaient répandus non seulement sur tout le territoire de la Gaule, aussi bien au Nord qu'au Midi, non seulement sur toute l'Italie, mais sur l'Espagne en majeure partie, sur la Grande-Bretagne, sur la Bavière, — d'autres penchent à réduire beaucoup cette extension, et se rallient à la manière de voir, plus modérée et peut-être plus vraisemblable, exposée par l'admirable investigateur de nos antiquités nationales, le très regretté Joseph Déchelette.

L'étude critique des légendes, interprétées à l'aide des découvertes archéologiques, permet de dire que les Ligures, très probablement originaires de Thrace, colonisèrent au début de l'âge du bronze, sous le nom de Sicules, l'Italie du Sud et la Sicile, où ils introduisirent l'agriculture ; ils auraient ensuite passé dans le Nord-Ouest de l'Italie, et de là en Gaule où, ayant occupé toute la région du Sud-Ouest en deçà du Rhône, ils s'étendirent un peu au delà de ce fleuve au Nord et au Sud-Ouest, et de cette dernière région éliminèrent, mais en partie seulement, les Ibères qui la possédaient.

Le territoire de la Gaule à l'âge du bronze pourrait se diviser en trois grandes régions. La plus étendue, comprenant tous

nos départements de l'Ouest, se conçoit séparée des deux autres par une ligne qui, partant de l'embouchure de la Seine et la suivant jusqu'à Paris, va rejoindre la Loire vers Orléans, se confond ensuite avec le cours de ce fleuve jusqu'au Forez, et de là rejoint celui du Rhône qu'il suit jusqu'à la Méditerranée.

Dans la zone Ouest, où l'on trouve les monuments mégalithiques et en particulier les dolmens en plus ou moins grande abondance, habitaient des populations diverses, les une ibériques, les autres d'une race moins définie, plus pastorales qu'agricoles, vivant aussi de pêche sur les côtes, et adonnées à la navigation, recevant des métaux, soit du Portugal, soit des Îles Britanniques, et entretenant de nombreux ateliers de fondeurs. J. Déchelette adopte pour toute cette région Ouest et Sud-Ouest la dénomination d'ibéro-armoricaine, et en exclut les Ligures, sauf aux approches du Rhône.

La deuxième région, à l'âge du bronze, comprendrait nos départements du Nord et du Nord-Est, ayant pour limite méridionale le cours du Rhône. On pourrait l'appeler province celto-ligure, parce que, selon toute apparence, les Celtes ou Gaulois l'occupèrent dès l'âge du bronze, conjointement avec les Ligures, ou avec alternatives d'occupation par les uns ou par les autres. Les sépultures donnent à cet égard des renseignements très caractéristiques.

Enfin la troisième région, province ligure, comprend tous nos départements du Sud-Est, sur la rive gauche du Rhône, jusqu'à la Méditerranée, c'est-à-dire Savoie, Dauphiné Provence : véritable Ligurie transalpine, occupée par des peuples de même nationalité que ceux de la Haute-Italie.

Les Ligures se distinguaient par leurs mœurs agricoles. L'archéologie protohistorique possède à cet égard un moyen de vérification précieux : la statistique des faucilles de bronze. Cet instrument remplaça rapidement les lames de silex dentées de l'époque néolithique. Or, ces faucilles, trouvées non dans les sépultures, mais dans les *dépôts* ou *fonds de cabanes*, se localisent sur les territoires que je viens d'indiquer, où d'autre part les noms de lieux présentent une dérivation d'un certain nombre de racines, toujours les mêmes, attribuées aux Ligures avec raison. Comme dans la deuxième région, les dolmens sont dans celle-ci extrêmement rares.

D'après certaines gravures rupestres de ce pays, on se rend compte que ces Ligures connaissaient le travail de la charrue ; qu'en fait de religion, ils adoraient spécialement le soleil, et associaient à son culte celui du cygne ; qu'ils furent enfin les déten-

teurs des principaux marchés de l'ambre sur les côtes septentrionales de l'Adriatique ; il leur arrivait du Nord par l'Illyrie, elle-même en contact par une très ancienne voie continentale avec les Hyperboréens, c'est-à-dire avec les habitants des régions de Germanie septentrionale, où l'ambre se récoltait. Aux yeux des anciens Grecs, l'ambre paraissait venir des rives d'un fleuve qu'ils appelaient l'Eridan, et qu'ils identifiaient tantôt au Pô, tantôt au Rhône, tous deux fleuves ligures, les Ligures étant leurs fournisseurs directs de l'ambre.

Tout cela nous fait remonter bien haut, et j'ai hâte d'en revenir aux temps historiques. Nous savons qu'à l'époque de la Rome impériale, vivaient misérablement sur les pentes de l'Apennin, et le long du littoral des Alpes Maritimes, les derniers descendants de ceux qui avaient été les puissants Ligures.

Ils avaient conservé un aspect et des mœurs bien à eux. Petits, maigres, bruns, durs à la fatigue, piétons sans rivaux à la marche comme à la course, ils étaient par suite d'incomparables fantasmes, doués d'une promptitude de coup d'œil qui les rendait spécialement aptes au tir de la fronde. En temps de paix, bûcherons, chasseurs, et, grâce à leurs qualités héréditaires, excellents cultivateurs, ils faisaient rendre à la terre qu'ils habitaient tout le profit possible ; mais celle-ci étant naturellement assez pauvre, ils vivaient pauvrement, et avaient été amenés peu à peu à trouver un moyen de vivre supplémentaire et plus fructueux : le brigandage et la piraterie.

Leur pauvreté datait du temps où les Celtes, avec qui jadis ils avaient lutté avec succès dans le Nord au delà du Rhône, avaient passé ce fleuve en bandes de plus en plus nombreuses, dès le VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Les Ligures, refoulés, avaient fini par être réduits aux régions montagneuses et au littoral, tandis que par les Etrusques, puis par les Romains, ils avaient été comprimés de même en sens inverse.

Une autre compression s'était aussi exercée sur eux en une autre portion du littoral à la suite de la fondation de Marseille par les Phocéens. Ce sont ces derniers qui instituèrent sur les rivages de la Gaule les premiers établissements orientaux. Les Phéniciens avaient, il est vrai, vers la fin du 2<sup>e</sup> millénaire, autour de l'an 1100, fondé des colonies sur les rives d'Espagne, entre autres à Tartessus (plus tard Gadès, Cadix), qui fut un port fameux. En relations continues par conséquent avec les Ibères, ils avaient sans doute trafiqué quelque peu avec les Ligures ; cependant l'on ne trouve dans la Gaule du Sud aucun vestige matériel du passage de ces marins sémites. En réalité,

ce furent bien les Phocéens qui du Levant vinrent les premiers aux rivages ligures de la Gaule.

Phocée était une colonie grecque d'Asie Mineure, de Mysie, un peu au Nord de Smyrne et de l'embouchure de l'Hermus. Elle ne possédait qu'un territoire exigu, au sol très sec, si bien que ses habitants ne vivaient guère que de pêche et de trafic ; mais difficilement, car le Pont Euxin, la mer Egée, l'Adriatique, étaient accaparés à cet égard par le commerce de cités rivales. Il ne restait aux Phocéens, s'ils voulaient faire du grand commerce avec succès, qu'à s'aventurer en Méditerranée occidentale. C'est ce qu'ils firent. Ils se dirigèrent donc, au cours du VII<sup>e</sup> siècle, dans des parages, où depuis les marins dont l'Odyssée atteste les voyages par l'itinéraire d'Ulysse, aucun vaisseau grec ne s'était aventuré, c'est-à-dire au delà de l'île de Sardaigne.

Or les Phocéens, outre leur hardiesse, possédaient une qualité de premier ordre pour un peuple maritime ; c'était leur habileté dans l'art des constructions navales. Au lieu d'avoir, comme la généralité des bateaux ioniens, la coque arrondie, et par conséquent, d'être solide, mais lourd et lent, leur vaisseau typique fut un bâtiment long, étroit, léger, fait pour la vitesse et l'attaque. Ils se doutaient bien, en effet, qu'ils auraient à lutter contre des rivaux, pourvus d'une forte marine : les Etrusques, qui dominaient la mer Tyrrhénienne, puis les habitants des rivages des Gaules, Ligures et Ibères ; la flotte de ces derniers protégeait leurs côtes sur tout le pourtour de la Péninsule, au delà de Gibraltar même. Le long d'un immense rivage où Tartessus, débarrassé des Phéniciens, depuis la chute de Tyr, avait ses rois indigènes. Et la marine de Carthage, qui sillonnait la mer entre l'Afrique et les Barbares, allait encore susciter à ces Grecs de redoutables difficultés.

Ils ne reculèrent pas devant tous ces obstacles, et se dirigèrent d'abord sur Tartessus, où le roi Arganthonios leur fit bon accueil, presque trop bon, en ce sens qu'il consentait bien à les aider, mais non à se laisser dominer par eux. Ils avaient l'ambition de trouver un rivage où ils seraient les maîtres. Ils revinrent donc en Méditerranée, et se hasardèrent à longer ses rives septentrionales, et même les côtes d'Italie. Après un certain nombre de marches et de contre-marches, ils avisèrent enfin une rade spacieuse, bien abritée, à peu de distance de l'embouchure d'un grand fleuve, et de nature à devenir un port vaste et sûr, centre possible d'expéditions commerciales bien combinées. C'était l'emplacement de la future ville de Marseille.

Et cela fait, les bateaux phocéens rentrèrent dans leur port d'attache, et décidèrent leurs compatriotes à organiser un nouveau départ pour fonder une colonie à l'endroit choisi. Cela se passait vers l'an 600.

C'est ici que se place le récit traditionnel de la fondation de Marseille (*Massalia*), récit légendaire, au moins en partie, mais qu'on ne saurait repousser dans son ensemble. Les anciens, j'entends les plus éclairés d'entre eux, comme Aristote, y ajoutaient foi pleinement, et après tout, quelques détails mis à part, il ne comporte rien d'in vraisemblable.

Vous n'ignorez pas avec quel soin la protection et le suffrage des dieux étaient sollicités pour la fondation des colonies grecques. Après les dieux tutélaires de la cité, les Phocéens crurent bon d'aller consulter aussi Artémis en son sanctuaire d'Ephèse. Une mission s'y rendit, et se mit en rapport avec les prêtres de la déesse. Quelques jours se passent, et l'on apprend qu'elle est apparue une nuit à une matrone de la ville nommée Aristarché, et lui a donné l'ordre de prendre une de ses effigies et d'accompagner avec ce talisman les Phocéens dans leur expédition. Peu après Aristarché se présenta aux marins, et leur déclara qu'elle était prête à les accompagner. Ils consentirent avec enthousiasme, et elle partit avec eux, sous la conduite de deux chefs, Simos et Protis. On cingla droit vers la terre convoitée, vers la future Marseille.

C'était une tribu ligure, celle des Ségobriges, qui possédait ce rivage. Nann était le nom de leur roi. Il arriva que le jour même où les Grecs y abordèrent, le peuple s'était rassemblé près du port pour assister à la fête que donnait le roi à l'occasion des fiançailles de sa fille Gyptis. Qui était le fiancé ? On ne le savait pas encore. C'était à la princesse même de le choisir, au cours du banquet offert aux chefs de la tribu et des tribus environnantes, conviés pour la fête. Ainsi que le vieil Evandre, dans l'*Enéide*, invite Enée et ses compagnons à participer au festin populaire en l'honneur d'Hercule, Nann engagea les chefs phocéens à s'asseoir à ses côtés. Il n'y a rien là qui ne soit conforme aux usages de l'hospitalité antique.

Tandis que l'équipage se mêlait à la foule des Ligures, et que de toutes parts régnait la cordialité entre indigènes et étrangers, Gyptis parut au milieu du cercle des nobles hôtes, tenant à la main une coupe pleine, non de vin ou d'hydromel, mais d'eau pure. Invitée par son père à l'offrir à celui qu'elle agréait pour fiancé, elle alla droit au groupe des Phocéens, et présenta la coupe à Protis. On juge de l'émoi des Ligures, de l'étonnement

des Grecs eux-mêmes. Peut-être une rixe s'en fût-elle suivie, si le roi Nann n'avait vu dans le geste spontané de sa fille comme une impulsion venue des dieux. Il ratifia le choix de Gyptis, calma les colères sans doute près d'éclater, et décida d'octroyer des terres au navigateur devenu son gendre, et à ses compagnons, afin de les attacher à ce rivage où la volonté divine les avait conduits, et que sa fille ne devait point quitter. Elle prit un nom grec, *Aristoxène*, nom choisi sans doute par Protis pour honorer en sa faveur la plénitude de l'hospitalité qu'il avait reçue d'elle, tandis que lui-même s'intitulait plus modestement l'hôte bienvenu, *Euxène*.

Une ville grecque ne tarda pas à s'élever sur ce rivage, et le premier sanctuaire y fut consacré à Artémis, dont la protection promise s'était réalisée de si heureuse manière. Aristarché, comme de juste, en fut la prêtresse.

Ce n'est pas la grâce ingénue de ce récit qui doit *a priori* en faire contester la véracité. Je partage volontiers à cet égard l'opinion de M. Camille Jullian, qui ne voit pas de raison pour rejeter l'autorité d'Aristote de qui nous tenons cet épisode et tout ce qui le précède ; il n'y voit rien de contraire, ni aux rites sacrés qui présidaient au départ des émigrants fondateurs de colonies, ni à l'attrait invariablement subi par les peuplades barbares de la part d'étrangers civilisés, par les vierges sauvages de la part d'inconnus hardis, élégants et braves, parés du mystère des pays lointains et doués d'un inexplicable savoir. Et il rappelle Nausicaa charmée par Ulysse, et, trente siècles après, les filles d'Océanie subjuguées par Pierre Loti. Enfin, en ramenant l'aventure à un déroulement plus prosaïque, le résultat en est-il changé, parce que le roi ligure aura pensé conclure une bonne affaire par la cession de quelques terres et la main de sa fille en échange de marchandises plus ou moins précieuses qu'il convoitait ?

On ne sait au juste combien de temps dura la concorde entre les nouveaux venus et les indigènes. L'historien romain Justin dit que rien ne la troubla tant que régna le vieux Nann ; que les Grecs ouvrirent largement leur nouvelle cité à ceux qui les avaient accueillis ; que de nouvelles unions se contractèrent entre Phocéens et filles ligures, créant une race belle et forte. Ensuite viennent des désaccords, provenant de certaines incompatibilités entre gens formés à l'action raisonnée et méthodique, et barbares impulsifs, bons laboureurs mais dangereux pirates par intermittences. C'est encore Justin qui raconte qu'un coup

de main fut tenté contre Marseille par le fils même de Nann, nommé Comanus, et qu'il aurait réussi sans la dénonciation d'une jeune Ligure par amour d'un jeune Grec. Ce furent les massacreurs d'intention qui furent massacrés. Et désormais les Phocéens se tinrent sur le qui-vive, fortifièrent solidement leur ville, tinrent leurs portes closes, et firent appel à un nouveau contingent de colons venus de la mère-patrie, parmi lesquels sans doute filles et femmes ; et si les mariages continuaient de se contracter entre Grecs et Liguriennes, la réciproque s'arrêta. Marseille demeura cité purement hellénique.

Elle avait du reste été fondée pour être un centre de rayonnement commercial par la mer, par les fleuves voisins, et non pour des conquêtes territoriales. Il lui fallait atteindre le but conçu dès la première expédition partie de Phocée, c'est-à-dire rivaliser de puissance avec les marines rivales d'Étrurie et de Carthage.

C'est vers l'Ouest qu'on se dirigea d'abord. On établit une série de comptoirs le long de la côte ibérique jusqu'à Gibraltar. Il y eut des rencontres assez dures avec les vaisseaux carthaginois qui tenaient les Baléares, mais elles tournèrent à l'avantage des Grecs. Ils s'engagèrent dans la vallée de l'Aude, sans pouvoir toutefois fonder à Narbonne un établissement durable. Ils furent plus heureux sur les rivages du Roussillon, où le port de Pyrène (Port-Vendres probablement), fut ouvert aux trafiquants marseillais, leur permettant d'attirer en un vaste marché les produits du pays et spécialement les métaux des deux versants des Pyrénées. Ils se gardèrent de toute conquête, se contentant d'avoir la confiance des indigènes pour la promptitude et la sûreté de leurs négociations. Et ils continuèrent ainsi en mettant la main sur le commerce d'une ville qu'ils appelèrent Callipolis, la future Barcelone, fréquentèrent l'embouchure de l'Ebre, bâtirent une citadelle à l'emplacement de Valence, évinçant petit à petit, et jusque vers Gibraltar, l'influence de Carthage.

A l'Est, les Marseillais occupaient le rocher de Monaco, vers 560 ; établissaient une colonie sur le rivage de la Corse. Leur monnaie d'argent, bien frappée, légère, se répandait sur tous ces rivages et à l'intérieur des pays. Ces pays occidentaux étaient, en ce VI<sup>e</sup> siècle, à l'égard du monnayage, très en retard sur le monde grec. Or la qualité de la monnaie phocéenne résidait dans son maniement facile, et aussi dans son lustre étincelant, qui séduisait. C'étaient des piécettes, des oboles, d'un peu plus de 50 centigrammes, marquées, sur une face seulement, d'une

figure en relief, tête de dieu, mufle d'animal, face de Gorgone, crabe, tortue, lion dévorant sa proie, vase, casque, etc. Les Barbares les recherchèrent très vite.

C'est à l'intérieur de la Gaule que cette monnaie pénétra le plus avant en remontant le Rhône. Au point où le fleuve se séparait en deux bras, un endroit qui abritait quelques cabanes de pêcheurs parut à nos marins un excellent port naturel. Il était dominé par un mamelon peu élevé, pouvant faire le centre bien en vue de routes rayonnantes. Ils y virent la succursale désignée du grand port maritime. Une ville y fut donc bientôt fondée, et ils l'appelèrent, soit en raison de la forme du monticule, soit parce qu'ils y voyaient une future nourricière du pays, *Théliné* (la mamelle). Ce n'est que plus tard que les Celtes, après s'en être emparés, lui donnèrent le nom d'*Arélaté* (Arles), mot formé probablement des racines celtiques *ar*, devant, et *lath*, marais.

La prospérité naissante de Marseille eut néanmoins à souffrir des vicissitudes de sa métropole Phocéé, qui, prise en 540 par les Perses, perdit par l'émigration un grand nombre de ses citoyens, qu'elle fut incapable désormais de soutenir. Il y eut pour les Marseillais de ce fait une période de désarroi, dont Etrusques et Carthaginois profitèrent pour détruire plusieurs de leurs vaisseaux. Mais ce désarroi ne fut pas très long. Car l'émigration phocéenne eut aussi pour effet de renforcer la population de Marseille, et en hommes résolus à ne plus subir de nouvelles défaites. Restant toujours commerçants, ils s'efforcèrent d'être plus soldats, sur mer, et sur terre s'il le fallait.

Et la prospérité revint ainsi rapidement à Marseille, la cité atteignit son apogée, puis elle commença de décroître, jusqu'au jour où elle succomba sous les coups de César et de ses lieutenants.

---



# Baudelaire et les Lettres françaises

Cours de M. J. POMMIER,

Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

---

## VI

### La Question des « Vers Retrouvés ».

Petits amours aux cuisses rondelettes,  
Musqués, léchés, caressés, bichonnés...

Non loin de là, la colombelle tendre  
Dans le taillis roucoulait son plaisir... (1).

Qui croyez-vous, mon cher, qui parle de la sorte ?  
*Ce n'est pas Baudelaire, ou le diable m'emporte !*

Voilà ce qu'on aurait envie de dire à l'« ami lecteur », après avoir pris connaissance d'une thèse qui depuis un an passionne les baudelairistes. Ce serait se décider trop vite. J'ai dû effleurer déjà la question (2) ; je la traiterai plus soigneusement aujourd'hui. Avant d'aborder le siècle des Fêtes Galantes, j'ai besoin de savoir si ses « décors frais et légers », si ses robes à paniers et ses abbés galants (3) ont commencé par plaire, autant qu'on le prétend, au fils de François Baudelaire.

## I

Des *Juvenilia* du poète des *Fleurs* ? Pourquoi pas ? Nous en connaissons déjà quelques-uns, communiqués par Emile Deschanel, Charles Cousin, Hignard et quelques autres. Ils remon-

(1) *Vers retr.*, 89, 91.

(2) *R. C. C.*, 1930, 202, 198.

(3) *F. M.* 21 (strophe sur Watteau, dans *Les Phares*) ; *Vers retr.*, 117, 119.

tent, semble-t-il, à 1838-1840. Ils n'épuisent certainement pas la production poétique du jeune homme pendant ses études au collège et les années suivantes. A. Chennevière se rappelle le temps où « Ch. Baudelaire couvrait des pages entières de vers élégants et faciles, sur le premier sujet qui lui passait par la tête ». De ces premières productions, rien, croit-il, n'a été recueilli. Et Charles Cousin : « Bien des *juvenilia* très goûtés au Grenier [de Louis Ménard] n'ont pas trouvé placé dans l'illustre recueil de 1857 (1). »

Que sont-ils devenus ? S'ils avaient été conservés, ils seraient sortis depuis longtemps des portefeuilles. Leur auteur les a-t-il détruits ?

On le croyait jusqu'au petit volume que M. J. Mouquet publia, l'année dernière, aux Editions Emile-Paul, et qu'il fit suivre de plusieurs articles.

Les *Juvenilia* en question, il pensait les avoir retrouvés : les uns inédits en manuscrit, dans une Bibliothèque de province ; les autres, bel et bien imprimés, publiés, en un volume et dans diverses revues (1843-1847), mais anonymes ou sous le nom de deux amis de Baudelaire, Prarond et Privat d'Anglemont. L'auteur véritable aurait laissé faire, curieux de suivre ainsi, sans y avoir publiquement part, la fortune de son œuvre. Il aurait imité V. Hugo, qui laissa jouer *Amy Robsart* comme l'œuvre de Paul Foucher. Mais cette fois-ci le secret aurait été mieux gardé.

Est-ce à dire, toutefois, que rien n'en ait percé ? — En 1866 (Baudelaire vivait encore), Poulet-Malassis écrivait : « On a de [M. Privat d'Anglemont] des vers de M. Baudelaire.. ». A en croire le récit (1895) d'un ancien secrétaire de Sainte-Beuve, « un des camarades survivants » aurait déclaré que Baudelaire avait « réclamé la paternité » d'un sonnet signé Privat d'Anglemont (2).

Ces témoignages, le premier surtout, ne doivent pas être rejetés. Cependant... on est bien forcé d'observer qu'ils se contredisent, en un point du moins, celui-là justement qui nous intéresserait le plus. Car le sonnet réclamé par Baudelaire, suivant l'anonyme, est expressément attribué à Gérard de Nerval par Poulet-Malassis. Ce dernier donne comme écrite par Baudelaire une chanson publiée par Privat dans *La Closerie des Lilas*. Elle figure parmi les *Œuvres posthumes* du poète des *Fleurs*, pages 44-45.

(1) *F. M.*, 298.

(2) *Vers retr.*, 45-46.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas, semble-t-il, par cette voie que M. Mouquet est arrivé à l'opinion qu'il défend dans *Vers retrouvés* avec une extrême ingéniosité. C'est grâce à une découverte, qu'il narre en ces termes : Un jour qu'il compulsait « à la Bibliothèque d'Amiens les papiers du poète-historien picard Ernest Prarond », on lui apporta « une grande enveloppe jaune », sur laquelle il lut « ces deux lignes, de l'écriture de Prarond :

*Idéolus*

En collaboration projetée avec Baudelaire.

A l'intérieur de l'enveloppe, un dossier, écrit de la main de Prarond, et comprenant : 1<sup>o</sup> Deux plans (un brouillon et une copie au net) d'*Idéolus*, drame... en vers... 2<sup>o</sup> Une rédaction de 28 pages, comprenant l'Acte I<sup>er</sup> d'*Idéolus* (304 vers) et les deux premières scènes de l'Acte II (110 vers), avec nombreuses ratures et corrections », les unes de l'écriture de Prarond, les autres d'une main différente, qui a également ajouté cinq vers. 3<sup>o</sup> 14 feuilles volantes, non paginées, écrites d'une façon lâchée et presque sans ponctuation : 160 vers, dont beaucoup d'incomplets, qui représentent un 1<sup>er</sup> acte (5 scènes) plus des fragments. De nombreux vers sont communs aux rédactions 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Or, selon M. Mouquet, l'écriture différente est « indiscutablement » celle de Baudelaire. Nous l'en croirons sans peine, même sans *fac simile*. En outre, le dossier n<sup>o</sup> 3 contient — l'éditeur « ne tarda pas à le reconnaître » — « la contribution personnelle de Baudelaire au drame projeté par les deux amis ».

M. Mouquet publie donc (« première » restitution) ce n<sup>o</sup> 3, et, du n<sup>o</sup> 2, tout l'autographe de Baudelaire, avec, naturellement, les vers de Prarond qu'il corrige.

Il date cet essai de 1843. En cette même année, paraissait, en mai ou juin, nous dit-il, un volume de poésies intitulé *Vers*, dont une partie avait Prarond pour auteur (1). Qui sait si, elle aussi, elle ne contenait pas du Baudelaire ? « L'idée me vint, explique M. Mouquet, de lire *Vers* entièrement. » Le résultat de cette étude fut un certain nombre d'observations secondaires, sur lesquelles je reviendrai, et une conclusion autrement importante, qui se dégagait dans l'esprit de l'éditeur au cours des exercices auxquels il nous initie : « Je me mis alors à lire les poésies de Prarond, en commençant par la première, lentement, à haute voix.

(1) P. 67 à 144. Avaient collaboré avec lui G. Le Vavasseur (1 à 66) et A. Argonne (Auguste Dozon) (145 à 222).

Au fur et à mesure que j'avancais, je reconnaissais les idées, le ton, les expressions même de Baudelaire !... Et lorsque ma lecture fut terminée, je me demandai, perplexe, si ces prétendus vers de Prarond n'étaient pas plutôt des vers de Baudelaire. Je recommençai l'épreuve dix fois, vingt fois ; à chaque lecture nouvelle, mes présomptions se faisaient plus fortes. Finalement, j'en arrivai à me persuader que les poésies publiées dans la seconde partie de *Vers* sous le nom de Prarond sont, en majeure partie, des *Juvenilia* de Baudelaire ! » Plus précisément, outre un quatrain d'une poésie de Dozon, vingt et une des poésies de Prarond seraient en réalité de Baudelaire, et six autres mixtes, c'est-à-dire écrites en partie par l'un et en partie par l'autre. Ce sont ces vingt-sept pièces que M. Mouquet a publiées sous le propre titre de *Juvenilia* : dans les morceaux mixtes, les vers de Prarond sont imprimés en italiques et entre crochets.

Cette thèse, M. Mouquet en convient, va contre le seul renseignement que nous ayons sur les conditions dans lesquelles le livre de *Vers* vit le jour. Au moment où Le Vavasseur et Prarond étaient seuls en cause, Baudelaire avait, paraît-il, accepté de « contribuer pour un tiers au livre de poésie, qu'ils allaient éditer à frais communs ». Puis il se retira. « Il m'avait, écrit Le Vavasseur, remis ses manuscrits... Sans faire la grimace, je fis mes observations. Je voulus même... corriger le poète. Baudelaire ne dit rien, ne se fâcha point, et retira sa part de collaborateur (1). » — D'autre part, M. Mouquet et M. Lods (2) ont attiré l'attention sur un billet que J. Crépet a publié dans l'*Art Romanique*, 559 : « Lundi, mon ami, vous aurez mes paperasses. Vous m'apprendrez à paginer et à disposer mes feuilles. Je compte encore sur vous pour des corrections. Je vous recommande toujours d'être très méchant pour le style enfantin. » M. Crépet donne ces quelques lignes comme adressées à Prarond (3) et relatives à la préparation de *Vers*. La date (11 février 1843) semble en effet témoigner dans ce sens. Mais elle s'expliquerait presque aussi bien s'il s'agissait, par exemple, du drame dont on a parlé tout à l'heure. Ou bien n'y serait-il pas question, plutôt, d'une œuvre en prose ? Trois semaines après, Baudelaire n'écrit-il pas à sa mère : « Je suis occupé à refondre mon *article* tout entier » (4).

(1) Peut-être s'abstint-il pour une autre raison : le manque d'argent. Se rappeler la « grande déconfiture du jour de l'an » 1843 (*Dern. lett. in.*, 19).

(2) *La Muse française*, 10 décembre 1929, 697.

(3) Tout s'arrangerait si elles l'étaient en réalité à Le Vavasseur. Mais M. Crépet a sûrement ses raisons pour nommer Prarond.

(4) *Lettres in. à sa mère*, 12 (3 mars 1843).

Enfin, dans la première hypothèse, comment accorder cela avec la note de Le Vavas seur ? Sans doute Baudelaire aura remis successivement ses manuscrits à ses deux amis.

Je ferai encore deux remarques : la première, c'est que, d'après Le Vavas seur, ces manuscrits étaient à l'ébauche de quelques pièces insérées depuis dans les *Fleurs du Mal* (*Spleen et Idéal*). Voilà qui est formel et précis. Or, si tel morceau de ceux que M. Mouquet a « restitués » à Baudelaire peut répondre à cette définition, ce n'est point le cas pour la plupart. Plusieurs sont d'un genre, je ne dis pas seulement différent, mais opposé. — En second lieu, n'est-il pas extraordinaire que de cette supercherie, rien absolument n'ait percé ? « La consigne, écrit M. Mouquet, était de n'en souffler mot, et elle fut bien gardée. » Certes ! mieux qu'un secret d'Etat. Le Vavas seur, dans son récit tardif, n'en dit rien, s'exprime même d'une façon qui exclut la thèse en question. En 1852, ce même Prarond, qui aurait signé tant de vers de Baudelaire, et qui, deux ans après, allait les reprendre comme son bien dans *Les impressions et pensées d'Albert*, ce Prarond publie une étude où il parle de Baudelaire, et voici ce qu'il en écrit : Ce « poète .. a eu cette rare fortune, en récitant parfois pour lui seul ou quelques amis de la grande poésie, d'obtenir presque une renommée sans publier un seul vers » (1). Banville, en 1847, rend compte des vers de Prarond, sans rien insinuer qui pût être interprété dans un sens favorable à l'opinion de M. Mouquet (2).

Bref, des quatre personnes qui étaient dans la confiance, aucune ne s'est trahie. Nul, dans leur entourage, n'a jamais rien soupçonné, ou laissé voir ses soupçons. Aucune indication, aucune allusion, ni alors, ni longtemps après. M. Mouquet trouve-t-il cela naturel ? Moi pas. Et d'autant moins que je pense à une habitude de Baudelaire, signalée par tous ses biographes. Il ne gardait pas ses vers pour lui. S'il ne les imprimait pas encore, il les récitait volontiers. Avait-il « limé et poli quelque machine nouvelle », il en faisait part à ses amis (3). C'est parce qu'il les lisait ainsi que Prarond put, sur le tard, dresser le catalogue des

(1) *F. M.*, 303. M. Vandérem a bien vu l'importance de ce texte (*Figaro*, 16 mars 1929). Toutefois il est juste de remarquer qu'en 1852, Baudelaire avait fait paraître déjà un assez grand nombre de poésies, mais dans des périodiques.

(2) Le jugement que ce dernier en porte, p. 38-39, me paraît tendancieux.

(3) *Charles Baudelaire*, Pincebourde, 8.

*Fleurs* qui étaient écrites dès 1843 (1). Et alors, je demande à M. Mouquet : 1° Comment se fait-il que ses amis, notamment ceux du Grenier, n'aient pas reconnu la part de Baudelaire dans le recueil de 1843 ? 2° Pourquoi Baudelaire n'a-t-il publié dans ce recueil aucune des quinze *Fleurs* environ qu'il avait dès lors en portefeuille ? Enfin, si Prarond n'a vraiment contribué au recueil que pour 14 pièces et quelques vers, comment expliquer une telle infériorité par rapport à Le Vavasseur (40 pièces) et d'Argonne (54) ?

Ces invraisemblances sont fortes. Elles pèsent sur moi, je l'avoue, et m'empêchent de céder autant que je le devrais peut-être à un autre argument de l'éditeur. Il rappelle ce passage de l'étude de Baudelaire sur Th. Gautier : « Ma première entrevue avec cet écrivain est actuellement devant ma mémoire. Je m'étais présenté chez lui pour lui offrir un petit volume de vers de la part de deux amis absents.. » Ce volume, selon M. Mouquet, c'est celui de Le Vavasseur, Prarond et Dozon. Or « Baudelaire n'avait aucune raison de porter à Gautier le livre de deux de ses camarades : il en avait une sérieuse de lui porter *Vers*, il y avait collaboré ». Accordons le premier point. Mais le second est beaucoup plus contestable ; Baudelaire pouvait chercher une occasion pour se présenter à Gautier : il l'a saisie. Peut-être, comme le suppose M. Mouquet, a-t-il profité de sa visite pour lire ensuite à son interlocuteur de ses propres poésies. Mais le fait ne prouve pas grand'chose quant à la collaboration de Baudelaire à *Vers* (2).

J'arrive maintenant à la dernière « proposition » de l'éditeur. Elle concerne certains sonnets qui ont paru dans *L'Artiste* sous le nom de Privat d'Anglemont, et qui seraient également de Baudelaire. En voici la liste : *A Madame du Barry* (1<sup>er</sup> décembre 1844) ; *A Yvonne Pen-Moor* (26 janvier 1845) ; *Avril* (4 mai) ; *Sur l'album d'une dame inconnue* (4 janvier 1846). — Ce n'est pas tout. *L'Artiste* contient encore (24 août 1845) un sonnet *A une belle dévole*, sans nom d'auteur ; le *Corsaire-Satan* du 9 septembre 1847 renferme une pièce *A Madame Anna B...* (3) qui sera compris, en 1861, dans un recueil posthume de Privat

(1) « Voici... les titres des pièces dites par lui., entendues par nous, par moi » (E. Crépet, 42).

(2) Notons d'ailleurs que si la visite en question a eu lieu en 1843, elle n'a pas empêché Baudelaire d'écrire, en 1846, que les feuilletons de Gautier étaient « souvent médiocres ». Ses publications de cette année-là témoignent d'un esprit singulièrement libre à l'égard de celui qu'il appellera plus tard « le maître ». Et rien n'y marque qu'il le connaisse dès lors personnellement.

(3) Voir là-dessus *Le Figaro* du 4 janvier 1930, p. 7, n. 1.

(*Paris inconnu*). On lit enfin dans *La Closerie des Lilas*, du même, un sonnet, daté de 1843, « J'aime ses grands yeux bleus, etc. ». — M. Mouquet attribue ces sept poésies à Baudelaire, et les publie.

On a rapporté plus haut deux témoignages sur cette question. Mais il y en a un autre, celui d'Arsène Houssaye, et c'est sur lui que l'éditeur s'appuie. « Baudelaire dicta ses premiers sonnets à [Privat d'Anglemont], qui les signa. [Privat] me les apporta en compagnie du poète. D'Anglemont me lut les sonnets... » « Moi aussi, me dit [Baudelaire], je fais des vers ! Mais pas si bête de les montrer ! etc.. » Mais, en disant cela, Baudelaire prit les sonnets de d'Anglemont, — ou plutôt ses sonnets à lui, — et me pria de les publier dans *L'Artiste*, ce que je fis. J'avais percé le mystère » (1). Ces lignes parurent dans *Le Gaulois* après 1890. Mais Houssaye avait déjà raconté la scène dans ses *Confessions*. « [Baudelaire] fut silencieux de parti pris, pour jouer à cache-cache. A la fin, il me donna un sonnet. Ce n'est pas de moi, Monsieur, me dit-il avec une gravité théâtrale. Le sonnet était de lui, il l'avait signé Privat ! » Suivent quelques propos de Baudelaire, qui n'ont aucun rapport avec ceux que l'article du *Gaulois* lui prête, et Houssaye termine ainsi : « Pas un mot de plus ».

Les deux récits, on le voit, ne concordent guère. Le plus ancien contredit d'avance l'autre, par ce qu'il exclut et par ce qu'il dit : s'agissait-il d'un sonnet écrit par Baudelaire, ou de sonnets dictés par lui à Privat ? La différence de ces versions engage à n'utiliser l'une ou l'autre qu'avec prudence.

Admettons pourtant leur fond commun. La thèse de M. Mouquet s'en trouve-t-elle établie ? Remarquons d'abord que le récit d'A. Houssaye ne vaut, s'il vaut, que pour les sonnets parus dans *L'Artiste* et signés Privat. Il n'autorise pas, du moins à lui seul, l'attribution des trois autres à Baudelaire. Mais vaut-il même pour les quatre premiers ? Rien n'est moins sûr. Car enfin A. Houssaye dit-il qu'après avoir « percé le mystère », il n'en publia pas moins les sonnets en question sous la signature de Privat d'Anglemont ? Pas du tout ! Il a pu les publier, mais sous le nom de Baudelaire ! Or, que voyons-nous dans la collection de 1845-1846 ? Le numéro du 25 mai 1845 contient *A une créole* ; le numéro du 6 septembre 1846, *L'Impénitent* ; celui du 13 décembre 1846, *A une Indienne*. Ils étaient tous les trois signés de

(1) Cf. E. Crépet, *Ch. Baudelaire*, 40, n. 1.

Baudelaire (1). Les deux dernières pièces ne peuvent, sans doute, entrer rigoureusement en ligne de compte, car ce ne sont pas des sonnets. Mais la première en est un. Ce serait celui que Houssaye avait dans l'idée en 1885 ; et il est facile de constater qu'en effet l' « Edgar Poe français n'y montrait pas encore son coup de griffe » (2).

Quant aux trois autres sonnets, M. Mouquet ne fait valoir d'indice externe qu'en faveur de l'un d'eux : « J'aime ses grands yeux bleus », etc. Il est ainsi présenté par Privat : « Venez, Alexandrine, et dites-nous ces charmants vers qu'un poète, aujourd'hui connu, vous a faits, un jour que vous lui étiez infidèle. » Ce poète pourrait, effectivement, n'être pas Privat. Mais rien n'indique qu'il soit Baudelaire. Par cette expression « un poète aujourd'hui connu », qu'a voulu dire d'Anglemont ? Qu'on n'ignorait plus, en 1848, qui avait écrit le sonnet ? ou que l'auteur avait acquis, depuis 1843, la notoriété ? Dans ce second cas, l'expression s'appliquerait bien mal à Baudelaire. Je préférerais songer à l'auteur des *Cariatides* et des *Stalactites*, bien que le premier de ces recueils eût paru dès 1842.

Bref (je ne parle pas du drame) les arguments historiques que M. Mouquet a rassemblés ne semblent nullement probants. Les textes n'ont pas toujours la portée qu'il leur attribue. Et il laisse dans l'ombre les invraisemblances que j'ai au contraire fait ressortir. Il n'explique pas comment Baudelaire n'a pas repris telle poésie, qui avait paru sans nom d'auteur, alors qu'il l'a fait pour *Les Chals*. Lui qui publiait la même *Fleur* deux fois, trois fois ; lui dont la veine était courte, et qui peina tant pour compléter son recueil mutilé, il n'a jamais songé à ces sonnets épars ; il n'a jamais, dans sa Correspondance, laissé voir le regret de ces multiples dons. On avouera que c'est étrange.

Pourtant, l'éditeur des *Vers retrouvés* ne s'est pas arrêté là. Il attribue à Baudelaire (3) le sonnet que W.-T. Bandy a, dans le *Figaro* du 9 novembre 1929, exhumé de la *Silhouette* du 28 septembre 1845. Cette poésie a pour titre : *A une jeune Salimbanque*. Elle est signée de Privat d'Anglemont, mais « les éditeurs posthumes du célèbre bohème semblent l'avoir ignorée ». En même temps, M. Mouquet emprunte au *Corsaire-Satan*

(1) Exactement Baudelaire-Dufays ou Dufaÿs ou Pierre de Fayis. — Ce « tout noir », souligne justement Houssaye, « se nommait Charles du Fays, — pas encore Baudelaire ».

(2) C'est ce que dit le même Houssaye dans *Le Gaulois*.

(3) Voir *Figaro* du 4 janvier 1930.



trois pièces signées de Privat, et dont il le dépouille : l'une, selon lui, est de Banville, les deux autres (deux sonnets) sont encore de Baudelaire (*Sonnet Cavalier*, 19 juillet 1846 ; *Sonnet*, 28 septembre 1847).

## II

A l'appui de ses dires, M. Mouquet utilise encore une foule d'indices « internes ». Je les examinerai la prochaine fois. Aujourd'hui, je me bornerai à quelques réflexions critiques à l'endroit de sa méthode : elles n'entament en rien l'estime et la gratitude que ses publications m'ont inspirées.

Si j'avais eu l'heur de faire ses découvertes, je les aurais présentées autrement. J'aurais exposé d'une part les textes, tous les textes et les faits ; de l'autre, mais nettement séparées, mes conjectures. S'il est un cas où l'on ait besoin, pour se former une idée, de procéder à des comparaisons étendues, c'est bien ici. De deux éléments A et B qui passent pour être de Prarond, le seul A, nous dit-on, est de lui ; B est de Baudelaire. — Voyons donc A et B, cherchons leurs différences ! Mais justement on ne nous montre pas A : nous n'en connaissons que peu de vers d'*Ideolus* et les passages en italiques des pièces mixtes. — Ce n'est pas le plus gênant. Presque à chaque page, le lecteur de *Vers retrouvés* doit dissocier l'objectif, de l'interprétation que l'éditeur a amalgamée avec lui. Ici, M. Mouquet énonce une conjecture ; mais ailleurs, il s'en sert comme d'un fait avéré, pour établir une nouvelle hypothèse qui deviendra à son tour la preuve d'une autre. Ainsi, dans son dernier article du *Figaro*, les *Vers retrouvés* lui fournissent des termes de rapprochement au même titre que les *Fleurs du Mal*, etc... Ce défaut de rigueur s'aperçoit mieux encore dans un autre cas.

Page 50 de *Vers retrouvés*, n. 1, l'éditeur rapporte un passage de *Mes Souvenirs*. Banville y raconte comment une femme, un jour, lui fit voir de ses propres vers, signés Banville : c'était, disait-elle, l'auteur lui-même qui les avait écrits pour elle. Ce « jeune inconnu » qui, pour toucher sa belle, avait emprunté à Banville ses vers et son nom, — rien absolument ne laisse croire que c'est Baudelaire. M. Mouquet pourtant n'en doute point. Qu'elle soit juste ou fautive, en tout cas, *il ne fait là qu'une supposition*. Voyez pourtant ce qu'elle devient. Page 46, n. 1, on lit : « Baudelaire — voir la note de la page 50 — signa, au moins une fois, ses vers manuscrits du nom de Banville. » Et dans l'article

du *Figaro* : « Ne se fit-il pas un jour passer pour le poète des *Stalactites* en personne, auprès d'une jeune [femme], lui donnant des vers de sa composition, qu'il signa Banville ! C'est ce dernier qui raconte l'anecdote dans ses *Souvenirs* ». Ainsi 1. L'on fait dire à Banville ce qu'il n'a point dit, car il n'a nullement nommé Baudelaire; 2. On lui fait dire le contraire de ce qu'il a dit : les vers que Clara lui a montrés *étaient bien de lui, Banville, ils n'étaient pas d'un autre*. « A force de relire *Vers*, dit M. Mouquet, Prarond avait fini par se persuader qu'il était bien l'auteur de toutes les pièces publiées sous son nom. » L'éditeur des *Vers retrouvés* subit une illusion du même genre. J'en appelle à lui, n'est-ce pas là comme un tour de passe-passe, d'autant plus fâcheux qu'il est de nature à indisposer le lecteur contre les arguments délicats ou solides qui lui sont présentés ailleurs ?

Je crains que ces préventions ne soient encore renforcées par une seconde remarque. En plus d'un endroit, M. Mouquet omet les faits qui contrarient sa thèse, ou du moins il les dissimule. Ainsi tient-il le plus grand compte, — et avec raison, — du témoignage de Poulet-Malassis sur les vers que Privat a empruntés à autrui, mais il le coupe avant la phrase où Poulet attribue à Gérard le sonnet *A Madame du Barry*. Monselet rend justice à l'érudition et à la véracité du libraire ami de Baudelaire (1). Parfait ! Mais si on l'en croit contre Privat, pourquoi ne pas l'en croire pour Gérard ? — Il y a plus. En consultant à la Nationale le volume de *Vers* (1843), j'ai constaté que toutes les pièces de Prarond « restituées » à Baudelaire par P. Mouquet étaient, sauf une, datées. L'éditeur a rejeté ces dates dans sa *Table des Concordances*, où je ne les avais pas aperçues d'abord. Mais là n'est pas la question. Baudelaire resta loin de France une dizaine de mois, de la fin de mai 1841 à février 1842 (2). Or, six poésies sont datées de juin, juillet, août, octobre, décembre 1841, et deux du mois du retour. Il suffit de lire ces morceaux pour sentir l'extrême invraisemblance qu'il y aurait à ce qu'ils eussent été composés pendant le voyage aux mers du Sud. Le n° XXVII, par exemple, porte la date du 20 octobre 1841. Or, ce jour-là, très précisément, Baudelaire, à l'île Bourbon, adressait au « bon M. Autard », pour sa femme, le sonnet *A une Créole*. En général, comment admettre qu'aucun rayon du soleil tropical n'ait illuminé aucune de ces poésies ? Voit-on Baudelaire, deux mois après

(1) *Figaro*, 16 novembre 1929.

(2) E. Crépet, 29.

son départ, peut-être aux approches de la Ligne, écrivant *Un jour de pluie* : « Midi sonne. Le jour est bien sombre, aujourd'hui... Le ruisseau... Court, jaunit de limon la Seine, etc... » ? Pourquoi M. Mouquet n'a-t-il passignalé cette difficulté ? Il n'y touche qu'en un point, à propos de la pièce VII, parce que, pour celle-là, il a besoin de la présence corporelle de Baudelaire à Paris (1). Or elle est datée du 21 janvier 1842. Qu'à cela ne tienne ! « La date... est fausse. » C'est sans doute la réponse qu'il me ferait aussi pour les cinq autres morceaux. Je sais bien que les dates marquées par les auteurs au bas de leurs poésies publiées sont souvent fausses. Mais il y en a de vraies. En tout cas, pour ce qui touche ces *Juvenilia*, la question ne devait pas être esquivée.

Troisième observation. Quel est l'un des plus forts arguments que l'éditeur emploie pour attribuer ces différents *Juvenilia* au poète des *Fleurs* ? C'est que *lui seul a pu les écrire*. « Il y a entre la poésie de Prarond et la poésie de Baudelaire tout l'abîme qui sépare le génie d'un talent fort médiocre ; la muse de l'un ne quitte pas la terre, celle de l'autre ne procède que par bonds, par envolées... » « Aucun lecteur ne s'aperçut jamais que la II<sup>e</sup> partie de *Vers* contenait des poésies hétérogènes : les unes médiocres, les autres d'un lyrisme original et d'une saveur plutôt forte (2), etc. » — Cependant ces vers soi-disant baudelairiens sont, en plus d'un endroit, fort plats :

Chacun, nous coudoyant sur le trottoir glissant,  
Egoïste et brutal, passe et nous élabousse,  
Ou, pour courir plus vite, en s'éloignant nous pousse!(3).

Un passage comme celui-là, digne de quelque sous-Boileau, justifie tout à fait l'impression que M. Vandérem a eue d'abord : « Les poèmes en question sont d'une médiocrité trop flagrante

(1) *Vers retrouvés*, 23, 190-191. Selon l'éditeur, en effet, cette pièce est capitale : elle « nous fait le récit de la première rencontre de Baudelaire avec sa mulâtresse... dans un bal masqué », au *Prado*, sans doute. — Ce qui a suscité cette opinion, c'est, je pense, que l'auteur parle du « grand œil mulâtre » de la danseuse. Mais l'adjectif rime avec *amphithéâtre* ; or les mots en rime sont les derniers que l'on doit prendre au pied de la lettre. Supposons pourtant que la danseuse soit une mulâtresse. Jeanne ne peut venir en question que si la pièce est de Baudelaire, ce qui reste à démontrer. En outre, une autre poésie, dans ces *Juvenilia* (p. 123), s'adresse à une mulâtresse, qui paraît bien n'être point Jeanne. Enfin l'expression de « première rencontre » est peu exacte. L'auteur connaissait déjà la danseuse, au moins de vue ; et il ne l'aborda point cette nuit-là.

(2) *Vers retrouvés*, 18, 24, 36, 136, 139.

(3) 58.

pour être jamais sortis de la plume de Baudelaire (1). » M. Mouquet lui-même acquiesce aussitôt : « Des vers faibles..., il y en a certes, et je ne le conteste pas. » Mais, de ce qu'ils sont médiocres, il ne s'ensuit pas qu'ils ne *puissent* être de Baudelaire (2). — Fort bien ! Seulement, le *sont-ils* ? C'est ce que vous ne sauriez plus prouver, puisqu'ils l'étaient, selon vous, en raison de leur supériorité (3). En d'autres termes, si vous maintenez votre principe de tout à l'heure, dès que ces *Juvenilia* sont médiocres, pourquoi ne seraient-ils pas de Prarond ?

Aussi bien une discussion de ce genre me paraît-elle plutôt oiseuse. Pour que la valeur poétique soit un critère, il faudrait que le génie ne puisse jamais ou somnoler ou se chercher, et que la médiocrité ne puisse jamais se surpasser. Or l'un ni l'autre ne correspondent nullement à la réalité.

Un jour je vis s'asseoir au pied de ce grand arbre  
Un pauvre qui posa sur ce vieux banc de marbre  
Son sac et son chapeau...

Ce début de *La Flûte* n'est pas tel, que sa « valeur poétique » lui assigne une place dans le recueil des *Destinées*. Il en fait partie cependant. Et le Sonnet d'Arvers ? — Trop beau, direz-vous, ce sonnet, pour l'auteur de *Mes heures perdues*. Comment pouvez-vous le lui attribuer ? (4)

Une quatrième réflexion, qui se rattache à la précédente, est celle-ci. Deux morceaux, A et B, présentent des traits communs. B est de Baudelaire. C'est donc, assure M. Mouquet, que A l'a également pour auteur. L'opinion que « le poète des *Fleurs du Mal* ait plagié l'auteur des *Pensées et Impressions d'Albert* » (5) suscite chez l'éditeur de *Vers retrouvés* une indignation véhémente. Je ne la partage absolument pas. S'il est un fait constant en histoire littéraire, c'est que les plus grands génies se sont souvent inspirés d'auteurs médiocres, parfois jusqu'au plagiat. Pour ne prendre qu'un exemple emprunté à ce Vigny dont je parlais tout à l'heure, j'ai montré (6) que le vers de la *Maison du Berger*

Je suivais dans les cieux ma route accoutumée,

(1) *Figaro*, 9 mars 1929, M. Vaudérem a ensuite restreint ce jugement trop général.

(2) *Ib.*, 16 mars 1929.

(3) Il peut y avoir, pour certains vers, d'autres raisons qui les rapporteraient à Baudelaire. Je schématise ici pour faire sentir le défaut de logique.

(4) Cf. *Vers retrouvés*, 45, début de l'avant-dernier paragraphe.

(5) 28 ; cf. encore *Figaro*, 16 mars 1929 : si la pièce II est de Prarond, un passage de *La Fanfarlo* serait « un indigne plagiat ».

(6) *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1<sup>er</sup> janvier 1929, 109.

a été précédé de celui-ci :

Suivaient chaque printemps leur route accoutumée,

lequel est de... Soumet.

Indignité ! L'auteur des *Destinées* plagiant celui de la *Divine Épopée* ! Que M. Mouquet veuille bien feuilleter le beau livre de Robert Vivier, ou mes articles précédents, et il pourra se convaincre que Baudelaire, loin d'échapper à la règle commune, y a été particulièrement sujet. — Je ne veux pas dire, certes, que dans tel cas particulier la ressemblance de deux morceaux ne puisse indiquer la même main. Je mets seulement en garde contre la propension à voir toujours une ébauche dans ce qui peut être une source. Et j'ajoute que le génie ne me paraît nullement ravalé parce qu'il prend son bien où il le trouve. Qu'il imite, n'importe ; s'il est inimitable.

Mais le plus contestable, de beaucoup, dans la thèse de M. Mouquet, est ce qui touche les pièces mixtes. On collabore pour une pièce de théâtre, pour une lettre ; — pour une poésie fugitive, pour un sonnet, ... je ne sais. Cependant l'éditeur attribue à Prarond 12 vers au milieu de *Un jour de pluie*, un peu plus de la moitié du n° III, la moitié du n° VI, le n° XI sauf les quatre derniers vers, le dernier vers du n° XX et les quatre derniers vers du n° XXIV (1). Baudelaire et Prarond ont-ils composé ensemble ? Il semble plutôt que M. Mouquet se représente Prarond en prenant à son aise avec le manuscrit de Baudelaire, y ajoutant ou même y substituant de ses propres vers. Pourtant, s'il en était ainsi, comment expliquer qu'au n° II, par exemple, Baudelaire ait écrit les six premiers vers de la p. 59 ? Ne tiennent-ils pas compte expressément du passage antérieur, que l'éditeur attribue à Prarond ? Le n° III, pareillement, et le n° XI ne sont-ils pas construits sur une antithèse, comme ce n° II où je vois le contraste symbolique des rayons et des ombres ? — Possible, dirait M. Mouquet. Seulement, pour moi, l'évocation du « passé lumineux » n'est pas de Baudelaire. Je lui laisse la description du présent sombre ou vil. — Pourquoi ?

La réponse, on la devine : c'est que ceci seul correspond au réalisme du poète des *Fleurs*. On peut en penser ce qu'on voudra, et contester que l'auteur du *Jeune Enchanneur* n'ait pas pu écrire, par exemple, la tirade de la page 58 : « Hier, pourtant, le jour, etc... »

(1) A l'extrême rigueur, je croirais encore plus facilement que le n° XXXIV est, pour les quatrains, de Banville, et de Baudelaire pour les tercets.

Mais ce qu'il faut dire, c'est que, permise à d'autres, la réponse, bonne ou mauvaise, ne l'est guère à M. Mouquet. Car le réalisme, à ses yeux, est si peu essentiel au jeune Baudelaire qu'il en fait, — pour reprendre l'expression du vieux maître, — un « chanteur d'églottes » (1), qu'il lui attribue des vers bucoliques, notamment une *Villanelle* datée de mars 1843. J'oublie, il est vrai, qu'il rejette cette date comme les autres. *Villanelle*, assure-t-il, a été composée « sur les bancs de Louis-le-Grand » (2). Ceux qui n'ont pas confiance dans les dates que Vigny a mises à ses premières poésies le soupçonnent de les avoir *antidatées*. Mais le cas présent est plus curieux. De connivence avec Baudelaire, Prarond a *postdaté* cette poésie de quelque quatre ou cinq ans !

Je ne veux pas abuser de ces avantages, et j'arrive, avant de terminer, au point le plus curieux peut-être de l'argumentation de M. Mouquet. Il concerne une faute de lecture qu'il impute à Prarond. Nulle part l'esprit délié de l'éditeur n'a fait plus brillamment ses preuves. Il relève, dans une pièce de la seconde partie de *Vers*, ce distique :

Aux coins qu'à leur tanière assigna le hasard,  
Ils [les hommes] meurent en rêvant des palais de lézard.

Les quatre derniers mots ne donnent pas de sens. Mais le dernier éveilla chez M. Mouquet un souvenir opportun : n'avait-il pas cru lire ce mot, au pluriel, dans le dossier d'Amiens, et justement à la fin d'un vers écrit par Baudelaire (3) ? Cependant, — une variante écrite par Prarond l'en avait averti, — c'était une erreur. C'était *Césars* qu'il fallait lire (4). Plus de doute ! Prarond a fait en 1843 la même faute de lecture que M. Mouquet en 1927. Il avait donc sous les yeux un manuscrit de Baudelaire : c'est lui qu'il fit imprimer dans *Vers*.

Une objection se présente aussitôt : *lézard*, dans *Vers*, peut être une coquille. — Non, réplique l'éditeur, car en 1854, Prarond réimprima le vers tel quel, et pourtant il a corrigé sa publication de 1843 en plusieurs endroits. La réponse est assez forte.

(1) *Manoël*, dans *Vers retrouvés*, 151.

(2) *Vers retrouvés*, 29.

(3) Ici, le mot est au singulier. On conçoit que l puisse ressembler à C, z à s. Mais *César* n'a pas de d. — Ces deux termes sont rapprochés dans cet endroit des *Troisièmes Méditations* où Lamartine, voulant déchiffrer une inscription du Colysée, est déconcerté par « un lézard [ qui ] dormait sur la ligne Où brillait le nom des Césars » (1846).

(4) Il y rime également avec *hasards*.

Mais d'un autre côté, cette fin de vers que nous ne saisissons pas, Prarond n'a pas dû la comprendre. Et alors, comment le supposer assez indifférent pour n'en avoir pas parlé à Baudelaire ? Celui-ci n'avait donc pas récité cette poésie ? Une fois le livre imprimé, personne n'a demandé à l'auteur putatif ce qu'il avait voulu dire ? C'est surprenant. Je remarque aussi, sept vers avant celui qui nous intrigue, une comparaison des hommes avec « d'obscurs reptiles » qui « glissent sur le sol ». Voilà qui prépare l'allusion au lézard, s'il ne l'explique pas. Qui sait aussi ce qui a passé par la tête de ces jeunes gens, si prompts à mystifier le bourgeois ? Au grenier de Ménard, il y avait une « fameuse armoire nauséabonde, quoique vitrée », où le locataire conservait « dans l'alcool, sous de formidables étiquettes », les « lézards géants » qu'il avait « assassinés à Fontainebleau » (1). Quoi qu'il en soit, si le fait a la signification que M. Mouquet lui prête, il ne vaut, à strictement parler, que pour la pièce en question.

J'examinerai la prochaine fois les ressemblances qui peuvent exister entre les *Vers retrouvés* et les textes authentiquement baudelairiens.

(A suivre.)

(1) *Charles Baudelaire*, Pincebourde, 6-7.

---

# L'Esthétique et l'art de vivre

par M. Etienne SOURIAU,

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

---

## III

### Lucidité.

Nos journées, — ainsi nous a enseignés notre dernier entretien, — nos journées se partagent en deux œuvres ; l'un est indifférent, l'autre proprement nôtre. Le premier comprend l'effet de tous les labeurs dont nous sommes redevables, selon la matière de nos destins. L'essentiel est qu'ils soient faits ; et le mieux, que nous les fassions dans le calme et l'indifférence, prenant au-dessus d'eux, si possible, des temps de lucide aperception et de vie paisible, quelque contention d'ailleurs qu'ils exigent, et quelque dynamique déploiement de nos forces.

L'œuvre vrai, celui qui comptera, sous notre regard, à la fin de toutes nos journées, celui-là peut être formé de dures tristesses, d'efforts, d'angoisses, d'hallucinations, il n'importe. Ce qui importe, c'est de tirer tout cela au plus haut point de lui-même, de faire que véritablement cela soit, tout en acte. En tels moments, on tient l'instant haussé comme une voûte ; on tient au-dessus de sa tête l'être soulevé comme une voûte étincelante. Ainsi l'instant, matière de notre vie, est lui-même œuvre d'art. La vie sublime se fait d'instant aigus, intenses, d'instant qui soient. C'est l'étude esthétique de cet *instant qui est*, dont nous faisons aujourd'hui propos.

Page curieuse, que celle où Gobineau, dans une de ses *Nouvelles Asiatiques*, décrit cette sorte d'enivrement lucide qui fait spontanément, pour deux esprits surexcités (il s'agit de deux amants fuyant ensemble, en danger de mort), saillir pour ainsi



dire certains instants hors de l'être, avec une puissance, une intensité singulières ; avec une netteté et une réalité qui surpassent de beaucoup l'ordre commun des jours. Alors tout est marqué comme en un relief inouï. La forme d'une branche sur le ciel, la couleur d'une fleur, l'inflexion d'une parole, tout, l'ensemble, le détail, se pose avec une telle présence, une telle luisance d'être, qu'il semble qu'on sente, qu'on sache, en vivant ces instants, l'impossibilité d'en voir périr l'essence, d'en voir en nous s'abolir la mémoire. Ces souvenirs là, d'ailleurs, se perdent comme les autres.

Certains assouvissements de longs désirs, certaines crises d'exaltation plus ou moins mystique donnent aussi des impressions pareilles. « Respire, respire, cœur navré de joie, fait Lorenzaccio... Comme les fleurs des prairies s'entr'ouvrent!... Ah, Dieu de bonté, quel moment ! » Et plus tard : « En vérité, je porte les mêmes habits, je marche toujours sur mes jambes, et je bâille avec ma bouche ; il n'y a de changé en moi qu'une misère : c'est que je suis plus creux et plus vide qu'une statue en fer blanc. » On trouvera dans *l'Expérience religieuse*, de W. James, de nombreux exemples de ce que deviennent, aux lendemains, les exaltations mystiques sitôt qu'on en attend quelque conséquence, quelque modification permanente de l'être, quelque instauration définitive de ce moi (comme dit Mallarmé) « que nul n'atteint en soi, excepté à des moments de foudre et alors on l'expie de sa durée, comme déjà » (*sic, Vers et Prose*, 2<sup>e</sup> éd., 1893, p. 168). Histoires par où nous apprenons que les instants sublimes valent par eux-mêmes et que ce n'est pas autre chose qu'eux-mêmes qu'il y faut chercher. Il est des instants qui restent de niveau dans la semi-existence, moitié en acte, moitié en puissance, où brûlent imparfaitement les instants de notre vie. Il en est d'autres, flammes luisantes, stridentes, qui montent au plus haut point de l'être, et se consomment totalement d'une seule et vive lumière. Alors, selon la superbe expression de Strada, « le fait sort de l'être comme la pointe de l'épée sort de l'épée » (*Ullimum Organum*, 1. III, 2<sup>e</sup> q., ch. iv). Mais cela se fait par une diagogique instantanée ; sans discursion temporelle sinon certaines préparations d'ailleurs sans véritable efficace et qui nous mettent seulement à pied d'œuvre. Tout, dans ce qui compte ici, se passe dans l'instant seul ; et cette esthétique est celle même de l'instant, car c'est en quoi, et en quoi seulement il est lui-même œuvre d'art.

Quelqu'un est monté sur la colline. Un homme. Mettons, Sténio.

Sténio est monté sur la colline. Debout dans l'ombre, à la lisière

du bois, il regarde là-bas s'allonger, lumineuse, la plaine. En face, un ciel bleu sombre, profond, solide ; qui se plombe et tourne au violet vers sa base. En bas, la brume qui monte des terres, lorsque s'éveille une journée chaude. Et dans cette brume, des champs, des maisons, des villages, et tout le murmure des travaux que font les hommes.

Pour ce jour ils se sont, ces hommes, suscité du sommeil semblable à la mort. Tout le jour ils travailleront sous cette ardeur qui fait trembler l'air chaud parmi les chaumes ; et vienne la nuit, tous rentreront, l'un après l'un, dans le sommeil. Tels sont leurs jours.

Et puis un soir la mort viendra ; le bon repos dont ils ne se réveilleront pas pour travailler. Combien, en tout, pour eux de jours ?

Vingt mille peut-être, pour chacun d'eux ; trente mille au plus. C'est beaucoup pour un peu de chair agissante. Et, de ces jours, combien compteront ? — Ainsi Sténio, sur la colline, laisse monter en lui ses pensées, comme ces hautes brumes qui s'élèvent, se plombent, et tout à l'heure s'assembleront, chargées d'orage. Et pourtant ces lieux lointains, ouverts, béants, bleutés vaguement sous le soleil, cette plaine, ces hommes, ces pâles villages, cela se cherche, hésite, soulève son être, attend son acte. Qui donc, ici, le leur donnera ? Ces choses ensemble confusément s'offrent à l'homme, debout là haut sur la colline, en qui peut-être elles peuvent trouver cet acte, cette forme, cette pure, cette claire, aiguë, lucide aperception de leur essence, dans cet instant et dans lui seul. Mais Sténio, la tête lourde, le pied posé sur une pierre mauve dans l'herbe, le coude sur son genou, le buste demi-penché, sent son âme sans réponse, sans voix à cet appel. L'odeur forte des tiges d'ombelles, derrière lui dans la forêt, s'élève en masse avec un vague relent de mal de tête, dans la fraîcheur de l'ombre opaque, coquille perfide à tant de soleil faisant face seule. Une herbe, foulée tout à l'heure, maintenant relève à petites secousses sa hampe juteuse, sous la poussée des sèves. Les yeux de Sténio, sans doute lassés de la lumière, au rythme du sang battent imperceptiblement ; son sang, comme la sève de cette plante, presse trop fort, tandis qu'il regarde, longuement, ce paysage. Et il connaît qu'il n'en étreint qu'imparfaitement, confusément, la propre essence (son mal de tête pesant s'y mêle) bien qu'il en voie tous les détails, qu'il en note comme mécaniquement les lignes et les couleurs, bien qu'il en fixe, assez sûrement, le souvenir. Et manque à tout cela je ne sais quel élan sur place vers un état plus lucide encore, plus direct, plus opé-

rant, plus possédant, plus étant. De cela, Sténio, dans ce moment, ne se sent pas capable... Il sait pourtant que parfois il a pu les atteindre, ces états plus lucides. Il sait que non seulement toute la matière de cet instant, que toutes ces choses éparses imparfaitement données trouveraient ainsi en lui leur acte et leur forme pure ; mais que lui-même ainsi se consoliderait dans ces choses ; lui, l'instant et ces choses allant ensemble, d'un même mouvement pourtant sans discursion, de bas en haut en travers du temps, vers leur lieu haut. Et cependant son âme demeure, inerte, immobile, au même degré d'intensité de l'être.

Ainsi c'est bien un effort, qu'un tel progrès vers l'acte, vers l'être plein, demande. Le drame se passe sur une scène, où nous trouvons un Moi à la fois, et un instant, un microcosme contenant des choses présentes. Mais cet effort, ce vif effort dont d'autant mieux nous connaissons l'essence que nous nous en sentons, parfois, tout incapables, où donc puise-t-il sa force ? Procède-t-elle d'un élan qui par ce Moi l'engendrerait d'autres instants qui furent ; ou vient-elle de causes ici éparses, dans l'être ambiant, dans les objets des sensations, dans l'univers ?

Nul doute que si, en place de Sténio, nous avions ici quelque esprit vivace, hardi, plus efficient, plus lucide, — si nous avions ici quelqu'un de plus grand, — nul doute qu'ayant réalisé ce sursaut, ce soulèvement, cette anaphore d'un instant pathétique au plus haut point de l'être, nul doute qu'il ne nous puisse encore dire quelque chose comme ceci : Oui, c'est en quoi nous pouvons, nous autres, princes de la vie, fonder (tout derniers-nés que nous soyons) notre droit sur ces choses et sur ces hommes. Car tous ont besoin de nous pour être informés dans leur pure essentielle quiddité (c'est en nous qu'ils se trouvent), et nous, nous ne leur prenons rien. Nous ne demandons rien qu'à l'instant, et nous sommes lui dans le moment qu'avec lui, nous en lui et lui en nous, nous connaissons l'état sublime.

Voyons cela de plus près.

L'instant se suffit : la science l'affirme, ou le confirme. Zénon d'Elée disait, qui ne pensait sa physique que selon cette sèche instrumentation géométrique visuelle plaisante à l'esprit grec : l'être donné dans son ensemble l'est aussi point par point (forte position à laquelle nous revenons tous plus ou moins, philosophes de ce siècle-ci) et vous devrez plutôt nier la substantialité du mouvement que de croire qu'on peut engendrer continûment un de ces points à partir d'un autre.

Descartes plus tard a dit, promouvant la mécanique selon les conceptions d'une mathématique universelle : chaque instant

du temps, — chaque état total momentané de l'univers, — se suffit. Le passage de l'un à l'autre n'est que médiat, soutenu par la seule constance de la pensée divine, d'où se déduisent les premières lois du mouvement.

Leibniz : dans un même moment considérons un à un tous les points singuliers de l'univers ; chacun d'eux pris à part est à lui seul une substance caractérisée par l'originalité de son point de vue sur l'Univers. Et leur nexus n'est rien qu'une harmonie assez rigoureuse pour s'exprimer notamment par un réseau parfaitement systématique de rapports d'ordre : c'est l'espace. Elle n'a, cette harmonie, d'autre support de sa totalité qu'une pensée parfaite embrassant le tout.

Leibniz, on le voit, ne s'oppose pas à Descartes. Mais, attentif à l'état nouveau des lois premières de la mécanique, il reprend la thèse en intervertissant pour l'espace et le temps la continuité et la discontinuité. Il ruine l'espace diastématique de Descartes pour y substituer un espace topique ; il s'inféode à une conception diastématique du temps pour avoir voulu limiter la genèse de l'être à un seul acte initial. Alors il faut qu'une distension commune et absolue de la durée s'impose aux monades, les forçant d'expliquer corrélativement par temps préfix leurs attributs, Dieu lui-même ayant réglé une fois pour toutes les monades en fonction du temps comme d'un milieu dimensionnel absolu préalablement conçu, sinon donné.

Ainsi donc l'idée de simultanéité peut se définir, dans un tel système, par l'égalité des ordonnées temporelles de deux instants pris dans la vie de deux monades par rapport à l'origine des temps. Mais comme les flux originaux et divers que sont ces deux vies n'ont en fin de compte d'autre principe commun de comput quantitatif que l'harmonie qui en assemble deux à deux tous les moments, tout se passe ici (mise à part la conception cartésienne du temps topique) comme chez Descartes, sauf que la synthèse de simultanéité n'est pas actuelle et active, dans l'unité d'une création commune actuelle ; mais rationnelle et théorique : une loi de concordance conçue originellement par la divinité. Or rien ne permet de dire si Leibniz imaginait cette loi de concordance comme différant formellement de la simultanéité sensible, telle qu'elle peut apparaître pour une monade entre deux de ses représentations ; mais il n'importe ; il suffit qu'il soit possible, sans rien subvertir au système, de supposer cette loi de concordance beaucoup plus complexe en sa forme qu'une simple identité d'ordonnée algébrique, pour voir le sens du nouveau.

pas fait deux siècles après par le même problème. Les spéculations de la physique actuelle, relativement à la lumière, ont simplement eu pour effet de promouvoir la connaissance de cette loi de concordance ; et, nous en donnant, sous le nom d'équations de transformation, des formules, d'établir positivement et complètement le divorce que la philosophie leibnizienne rendait seulement concevable, entre la simultanéité de synthèse sensible dans un même acte d'aperception, et la simultanéité ou harmonie cosmologique définie par la loi de correspondance intermonadique. Et il faut bien comprendre que nous avons affaire là à deux idées totalement distinctes, et non seulement séparées par la différence imprécise de « phénomènes voisins » à « phénomènes éloignés ». Dans un des cas, nous avons une liaison totale, une synthèse originelle et primitive dans un même instant pour une même conscience. Seule une réflexion analytique sépare en raison deux détails de l'instant (par exemple un groupe de deux étincellements constituant deux signaux lumineux saisis d'une seule aperception) en les mettant en rapport étiologique avec deux événements distincts dans leur procès cosmique. Dans l'autre cas, nous avons une liaison rationnelle, une mise au même niveau cosmique de deux points distincts de l'univers (au sens spatio-temporel de Minkowski), une harmonie non certes préétablie mais établie après coup et à force de raison ; encore que par la puissance, l'universalité et l'abstraction de l'amplexion, elle suppose une sorte de dépassement du point de vue humain ; mais non originel : final au contraire. Or la « forme quadratique d'équations à quatre variables » caractéristique de la physique actuelle suffit à montrer que cette mise au même niveau, cette correspondance harmonique de deux points de l'univers, met en jeu à la fois l'espace et le temps ; appelle, exige la fusion, la collaboration des deux conceptions, cartésienne et leibnizienne ; place le diastématique du temps comme celui de l'espace dans une distension de l'univers, réseau tendu pour l'inscription des rapports harmoniques d'intervalle ; affirme à la fois spatialement et temporellement le topique de l'instant vécu d'où s'extrait, virtuellement contenus, ces rapports ; et pose cet instant comme un point métaphysique de l'univers, point Je et point Etre, pour en faire irradier à la fois toutes les dimensions ; simple point comme origine de coordonnées spatio-temporelles ; microcosme, monde dans l'univers, comme ayant en lui tout un contenu varié, complexe, à expliciter ; en lui-même original et singulier. C'est une des données à la fois les plus sûres et les plus prégnantes de cette vision actuelle de l'univers, que de construire d'une part la

notion d'univers comme un cadre dimensionnel spatio-temporel pour y inscrire tous les rapports d'intervalle ; et d'autre part de poser comme *ultima ratio*, comme suppôt premier de ces rapports, l'originalité absolue de ces points de vue d'aperception unique, totalisée et singulière, dont chacun, par son contenu et sa structure, constitue, définit l'instant.

Voici donc un premier point, très important pour notre problème : c'est que la considération de l'instant en lui-même, comme œuvre, comme tout se suffisant à soi-même, n'est pas un postulat esthétique, mais la constatation d'un fait. Cela peut s'établir par la seule voie de la philosophie scientifique. En peignant à grandes masses, — au couteau à palette, — ce tableau de l'instant dans l'univers, nous empruntons toutes nos couleurs à la philosophie de la science. C'est celle-ci qui nous convie à chercher, — elle les reconnaît sans les détailler, ce qui ne serait pas de son domaine, — les raisons de sa singularité et de sa collocation dans l'univers. Elle se contente de développer, de poser à part, sur un réseau techniquement concerté, des rapports d'harmonie dont le suppôt est dans l'instant lui-même.

Examinons-le, cet instant, dans toute la complexité de son détail intime ; discernons ces éléments qui, étirés pour ainsi dire vers les instants voisins, l'y rattachent ; étudions sa structure propre ; et peut-être parviendrons-nous à trouver d'où vient cette poussée de l'instant vers l'être, et en quelle manière nous y participons.

A travers le rideau blême, la vitre marbrée de pluie dresse sa face devant Sténio. Plus loin le petit bambou jauni, raide bouquet de feuilles tremblantes, se tient droit sous l'averse, dominant une touffe d'iris que redouble à l'envers l'eau fouettée. Le vent prend aux cheminées des bouffées blanches, qu'il plaque, rapide, sur l'eau des toits bleus. Sténio, la tête levée, les doigts immobiles au feuillet demi-tourné du livre, suscite ce décor. Cependant des mots sortent, à gauche, d'une bouche d'ombre, s'avancent, s'arrêtent un instant pour se faire voir, repartent, s'éloignent, disparaissent vers la droite. Une impression méditative, pourtant, charge d'attention aux choses obscures le centre de ce monde dont la circonférence s'enfuit. Quoi donc encore ? La vague semblance pâlie d'un enfant qui serait aussi Sténio, très loin, très loin, regardant de mêmes gouttes d'eau sauter parmi les flaques ; et c'est aussi une tendresse inquiète confusément montant vers l'idée d'un autre enfant qui dort, non loin. Ce monde, oui, Sténio peut en suivre le prolongement, de-ci de-là, en tous sens ; avec le songe d'une ville, peut-être, ambiante ;

d'une ville que lave l'averse et qu'entourent des collines matinales ? Le songe aussi peut-être d'une suite d'heures laborieuses accotées d'un côté à la nuit noire, et fuyant de l'autre côté vers l'inconnu plus clair. Et tout cela sans que Sténio y prenne garde, s'affaiblit, s'affaiblit, défaille. Le monde est mort.

Voici un autre monde, un autre instant. Quelqu'un, Sténio, se surprend menant confusément des pensées sombres, face à face avec un panneau d'ombre, avec un angle obscur, qu'emplit quelque désir d'oublier tout le reste. Un pas, pourtant, résonne là-haut, comme de quelqu'un qui irait, viendrait ; une voix d'enfant, joyeuse, s'éveille. Un peu à gauche, toute proche, monte l'imagination d'un rideau derrière lequel jouerait une lueur blanche, oblique, naissante. Et Sténio prolonge, affaiblie, cette idée vers celle d'un monde de tout à l'heure, où il y aurait eu au centre, dressé, ce même rideau en pleine forme distincte.

Nouvel instant. Un désir brusque et satisfait se comble de ce rideau en effet dressé, laissant transparaitre un ciel gris sous-tendu d'incertaine lumière. C'est une clarté pâle dispersée sous le vent, qui s'avive de toute part aux flaques tremblantes, toutes blanches. Les grandes branches tristes d'un paulownia oscillent courbées vers la terre luisante, comme si, trompé par la noirceur encore du ciel, l'arbre cherchait en bas, vers le sol mouillé, l'atmosphère. Tel est ce monde, avec le net sentiment d'un récent mouvement du regard ; et d'un monde d'autrefois, de naguère (un peu différent toutefois) que cependant celui-ci viendrait ressaisir par un ajustement parfait. Tous deux ensemble pourtant s'enfoncent et coulent, et périssent et meurent. Et d'autres naissent. Ainsi vivons-nous.

Chacun de nos instants se ferme sur soi comme un microcosme ; il est complet. J'entends bien que, dans l'instant présent, nous trouvons la mémoire du passé ; mais assurément cela veut dire une image que nous supposons celle d'un temps passé ; l'image elle-même étant actuelle. Et lors même que nous « localisons » cette image « bien loin » comme on dit « dans le passé » ; c'est encore assurément, par rapport à l'idée que nous avons actuellement de ce passé que nous situons cette vision. Ce qu'il faut dire, en toute rigueur, c'est que dans l'instant présent on peut trouver une sorte de représentation perspective, figurant un éloignement temporel progressif, une échelle de distances sur laquelle nous pouvons reporter certains détails comme nous en reportons d'autres sur la perspective d'un éloignement spatial. L'instant présent, c'est comme une chambre où l'on se trouve, pensant qu'on y vient d'entrer. Une porte est par derrière,

fermée sans doute, sur laquelle retombé une tenture, et par devant s'ouvre une autre porte vers une rose et béante lumière. Bruit de voix.

La tenture est ornée, celle de la première porte, comme d'une broderie byzantine, d'une peinture, d'une image naïve où sont figurées des scènes d'une même histoire. Sténio est là dans la chambre ; mais on voit, sur la tenture, beaucoup d'autres Sténios qui traversent d'autres chambres, qui s'y asseyent, qui y lisent, qui s'y irritent, qui s'y plaisent. De ces peintures les unes sont vagues, d'autres nettes, mais toutes s'amenuisent régulièrement de cadre, de bas en haut, en une sorte de perspective simplifiée.

Et s'il était besoin là-dessus d'une preuve, il suffirait de faire remarquer que si cette image, cette échelle perspective de notre passé contient, par rapport aux événements passés réels (c'est-à-dire tels que nous pourrions le reconstituer d'ailleurs si nous utilisions une autre documentation plus constante), si cette image de notre passé, dis-je, contient une erreur, c'est, bien entendu, pourtant par rapport à notre image erronée, non par rapport au modèle extérieur, que nous localisons ce souvenir.

Et j'entends bien encore qu'il n'est nulle bonne raison de nier la véridicité de l'image ni la réalité d'un modèle, c'est-à-dire d'autres instants qui furent et dont je suppose l'être, derrière le rideau de la mémoire, comme la substance extérieure dont il fait semblance. Pas davantage (car sous cet autre aspect, le problème est vieux comme la philosophie) il ne convient de nier qu'il soit aussi des modèles et des substances extérieures pour l'image d'une ville là tout autour, d'un fleuve auprès, de faubourgs, de collines, ni de mille et une autres réalités cosmologiques. Convenons seulement que ces deux cas sont semblables ; qu'une pareille inférence rapide et sans doute bien fondée nous fait supposer, dresser et contempler en spéculaire figuration, ou des substances lointaines, ou des substances passées. Tout instant est pour un autre instant comme une chose extérieure. Autant de substances indépendantes, dont le nexus est, avant tout, une *harmonie*.

C'est qu'en effet, chaque instant pris à part porte en lui la forme d'une fusion future vers l'instant à venir, sans toutefois que nous saisissions cette fusion autrement que comme virtuelle formellement dans l'instant même, non actuelle matériellement et entre deux instants. Jamais, vous vous en rendrez compte aisément, nous n'appréhendons la transformation d'un instant dans l'instant suivant. Nous savons que le même instant subsiste — car il a amplexion dans le temps objectif mesurable, —



puis soudain qu'il est fini ; car nous nous trouvons dans un autre instant ; où le précédent n'est que fantôme évoqué. Nous ne pouvons percevoir la mort d'un instant.

Rien n'est plus symptomatique, plus curieux à cet égard que l'impuissance où nous sommes de saisir aucunement le phénomène psychique de l'endormissement. Quand l'instant meurt, — le dernier instant conscient, — nous pourrions saisir la chute à l'inconscient, si de telles transformations continues étaient sensibles, en soi. Mais comme nous ne savons le lien de deux instants qu'en revenant du second sur le premier ; et que justement ce suivant (qui nous apporterait cette constatation) ne comporte pas assez de conscience pour qu'une telle constatation soit possible, ainsi, ne pouvant nous apercevoir que l'instant est mort, ne pouvant voir non plus qu'il meurt, nous n'apercevons rien du tout. C'est pourquoi, au vrai, l'instant ne meurt pas. Nous pouvons le voir très faible, nous pouvons le voir mourant, nous ne pouvons le voir mourir, c'est-à-dire se transformer dans un autre. Sa désinence supposerait que nous en sortons peu à peu, ce qui n'est pas : nous y sommes, ou nous sommes dans un autre.

C'est pourquoi, psychologiquement parlant, on peut choisir dans le contenu des instants, pour critère de leur unité singulière, ce bref effort de réadaptation en arrière, que chacun d'eux suppose. Si attentif que je me fasse à mener continûment mon discours psychique (c'est un psychologue qu'on suppose parler) il arrive tôt ou tard, et plus tôt que plus tard, un moment où j'aperçois ma pensée actuelle comme *une autre pensée* que celle que je croyais toujours mener. Alors il m'apparaît que tout l'ensemble du contenu actuel de ma conscience ne se raboute exactement au précédent contenu qu'à condition de ressusciter ce contenu antérieur ; et non en lui-même, mais en son image. Dès que notre pensée s'adapte à elle-même, afin de se faire continue et sans anacoluthes, non dans son être réel mais par représentation et objectivement (au sens où prend ce mot Descartes), nous sommes dans un autre instant. Et sans doute l'intervalle (selon la mesure scientifique du temps) de ces réajustements ne saurait être donné comme une grandeur constante, comme il appert de la variété des mesures instaurées jadis dans l'école de Wundt (voir notamment *Physiologische Psychologie*, t. I, p. 408 sq.). La minute entière dont parle James (*Principles of Psychology*, I, p. 642) est certes illusoire, tenant à ce fait que le dé clic de réajustement échappe aussi aisément à l'attention que le réajustement, par exemple, de l'image consécutive et de la perception

visuelle après le battement des cils. L'essentiel (toujours pour le psychologue attentif à mettre en série les événements psychiques) est dans cette anacoluthie presque imperceptible qui signale le travail de l'instant. Il n'est rien à quoi nous soyons plus malaisément attentif, qu'à ces sortes d'anacoluthes. Car justement c'est chez nous une attitude constante que de chercher à les « sauver », comme un musicien sauve les dissonances. Ainsi notre pensée, si on s'efforce de la saisir seulement dans son acte, est infiniment plus riche et plus pauvre à la fois que ne le supposent les arrangements du psychologue. Plus riche, parce que le moindre événement mental, ne serait-ce qu'une rêverie d'une minute, ne serait-ce qu'une association d'idées, contient plus d'éclairs idéatifs, plus de fulgurations rapides que nous ne parvenons à en saisir lucidement pour nous en souvenir à part. Plus pauvre, parce que ce beau manteau à longue traîne du flux intérieur est plein de trous, de lacunes, d'espaces vides dont nous ne nous apercevons pas. De quelques brefs éclairs d'idéation nocturne, nous composons, — tel est le rêve (Foucault, *Revue philosophique*, 1904, II, 459 sq.) — l'illusion de toute une aventure.

La diaprure, la bigarrure, le fourmillement des pensées qui ne durent qu'un instant, s'organisent ensuite, pour la perception intérieure, en choses, en éléments, en séries linéaires. Instruire ces sériations, c'est en fait une des principales tâches des psychologues. Mais, au vrai, l'être immédiat et direct de la pensée est dans chacun des points de ce fourmillement ; il est dans ces *mentes momentaneae*, comme parle Leibniz (lequel en envisage l'idée en quelque sorte à la limite ; et, bizarrement, comme une dégradation ultime de l'esprit : or c'est l'esprit vraiment libre) ; il est dans cette « série d'éclairs intérieurs, dont chacun existerait pour lui seul », dont Fouillée (Introd. à Guyau, *Genèse de l'Idée de temps*, p. XIII) considéra un instant et trouva digne d'intérêt l'hypothèse, sans d'ailleurs, je ne sais pourquoi, s'y attarder.

Ces mises en série sont d'ailleurs étroitement conditionnées, moins par ce que chaque instant comporte de subjectif et de sentimental (nos discoursions de pensée peuvent s'instruire sur des bases très diverses) qu'en ce qu'elles nous présentent de contenu objectif et physique. Cette lampe qui brûle devant nous, telle que chacun de nous dans ce moment la saisit pour l'assembler à d'autres images actuellement présentes encore de la même chose, cette chose n'est certes pas assemblable avec elle-même sans contrainte et sans nécessité (Baldwin, *Thought and Things*, X, 2). Et c'est pourquoi il y a des lois pour l'assemblage des instants : tout un réseau de nécessités, valences, virtualités d'ac-

crochage de l'instant, qui règlent la possibilité de son adaptation aux autres instants. Nous avons vu tout à l'heure ce que la science en peut faire.

Mais telle est d'abord en elle-même, nous l'avons vu aussi, la structure de l'instant qu'il comporte comme le désir, le besoin d'un accotement en écho sur un instant hypothétique antérieur ; et cet accotement, beaucoup plus encore que la béance vers un futur, l'oriente et le polarise, d'arrière en avant. L'instant fait face dans un certain sens. Et si certains philosophes, certains psychologues, certains métaphysiciens ont réussi, dans le silence du cabinet, par un difficile exercice spirituel, à maintenir comme une impression continue celle d'une fuite constante, d'un flux temporel intérieur, c'est justement en dépouillant de leur mieux chacun des instants de tout l'anecdotique, de tout le singulier (d'ailleurs assez clairement senti pourtant encore, pour donner l'impression d'un perpétuel changement) qui les font originæux ; en se faisant attentif à une forme commune des instants qui est cette orientation semblable ; et en parcourant d'un mouvement régulier une série d'instants engagés linéairement dans cette forme commune. La constance de cette forme suffit en effet dans cet exercice à faire prévaloir l'impression de continuité malgré la perpétuelle récurrence de l'ajustement au passé. Mais cette communauté de structure des instants, organe et condition de la possibilité d'y faire passer l'idée d'un mouvement continu, cette communauté de structure ne doit pas nous faire oublier que cette orientation ou polarisation vers l'avenir réside sans discussion en chaque instant pris à part. Cette chute en effet vers l'avenir, vers l'instant suivant, il se voit que c'est une chute toute formelle. C'est la forme de la chute, non la chute même. Il en est de l'instant, à cet égard, comme de ces statues, œuvres d'un art puissant, où le savoir du sculpteur a su figurer la chute ou le mouvement d'un corps, non par l'imitation puérile de l'une des attitudes qu'en fait traverse un corps qui tombe, mais la forme constante, génératrice durant le mouvement de la continuité de ce mouvement. Elle est, cette forme, précisément ce qui fait, durant que fuit la roue, qu'elle est continûment roue fuyante, non immobile ; ce qui fait, durant que vole la flèche de l'Eléate, qu'elle est continûment, constamment, immobilement, flèche volante.

Nous avons donc bien, en cette seconde partie de notre enquête, trouvé l'instant, pour ainsi dire, sphérique, fermé sur soi, et pourtant contenant des perspectives vers d'autres instants hypothétiques, non seulement présents mais futurs ou passés. **Mais surtout, nous l'avons trouvé temporellement immobile dans**

sa structure orientée. Nous l'avons trouvé portant quelque forme du devenir sans devenir, en ce qui touche la succession et la durée. Si donc il est en lui quelque mouvement, ou plutôt quelque diagogique allant vers l'être, c'est en lui seulement que tient cette diagogique, parfaitement distincte d'une succession, d'un passage du possible à l'être dont les étapes seraient rangées selon l'avant, l'après.

Ainsi cette anaphore de l'instant, dont nous cherchons le sens, ce haussement vers un degré commun de lucidité et d'être, vers une perfection d'*avoir lieu* ; cet acte dont nous prenons l'expérience dans l'instant, joue non sur la sériation des instants mais sur l'échelle de l'être. Et la diversité des degrés atteints, le classement possible, de ce point de vue, des instants, cela est indépendant de la diversité de leur contenu ou du détail de leur structure. Chacun, tout singulier qu'il soit, ressemble aux autres ou s'en distingue, indépendamment des raisons de cette singularité, par sa situation sur cette échelle de plénitude simultanée de l'être ou de la manifestation de l'être. Rien n'est plus significatif à cet égard que ces instants simplifiés dont nous avons déjà dit un mot dans notre dernier entretien.

L'abbé de Condillac a conté, un jour, un bien joli conte fantastique ; et ce conte a fait fortune, un peu tristement, dans la psychologie. Il se traîne à présent dans les manuels. Les candidats au baccalauréat l'absorbent, non sans quelque gêne ; s'étonnant que l'on considère en philosophie des imaginations si puérides.

Un statuaire, disait Condillac, fit une statue. Un enchanteur, qui passait par là, lui donna, avec la sensibilité, une âme. Dans le moment que la statue n'avait rien senti encore, ni même ouvert les yeux, de ses narines on approcha, doucement, une rose. Et pendant un instant, cette âme fut toute odeur de rose. Que c'est joli !

Le conte ne peut être vrai qu'à rebours : mais il peut être vrai. Nous pouvons, par une sorte d'ascèse volontaire, respirant une rose, éteindre peu à peu en nous toute autre sensation, tout souvenir, toute pensée non seulement étrangère, mais harmonique même à ce parfum : et dans un instant il arrive enfin, tout à coup, que la sensation pure s'obtienne, s'instaure, se pose et luise. Alors nous-même et l'instant, pendant cet instant même, réduits l'un à l'autre, nous sommes tout odeur de rose.

De tels instants (et nous les retrouverons plus d'une fois, dans la série de ces entretiens) n'ont plus aucune trace, — il semble que le temps s'y endorme, — de polarisation d'arrière en avant. Toute complexité de structure y disparaît dans la pureté de la

sensation stylisée. Et cependant il leur reste encore, toujours, cette vertu de s'établir tels quels sur une intensité plus ou moins haute de leur être ; intensité qui souvent reste faible qui parfois luit avec une acuité presque insupportable ; et qui demeure la seule quantité susceptible encore, dans cet instant simplifié à l'extrême, d'augmentation ou de diminution.

Mais enfin, — tentons ce troisième pas, cette troisième recherche — d'où vient-elle, cette oscillation sur les degrés de l'être ? De nous, qui posons cet instant, ou de l'instant qui nous pose avec soi ? Car enfin, cet instant est nôtre en même temps qu'il est sien. Tel que nous le vivons (et bien que nous en supposions, hypothétiquement, d'autres en dehors de lui qui nous soient étrangers) nous y trouvons quelque chose de nôtre qui peut être le principe d'une sériation spéciale des instants selon la constance de cette qualité du nôtre. Or est-ce sur cela, en tant qu'il peut transcender l'instant, ou sur lui-même que l'instant s'appuie comme sur un tremplin, pour s'élaner vers son point d'être ?

Nous la pourrions cette forme du moi (aussi bien elle fera l'objet de notre prochain entretien) laisser ici de côté en ce qui touche l'ontologie de notre instant, comme n'étant pas, ne pouvant être universelle. Moi, dirions-nous, ou plutôt *Mien* ne se pose qu'en opposition avec non-mien ; et par le fait que nous posons tel instant comme nôtre, nous posons bien aussi qu'il en peut être qui nous soient étrangers, qui pourtant soient ; ne serait-ce que pour d'autres.

Mais enfin ce n'est là, peut-être, qu'une illusion. Qu'un autre instant, même, vraiment soit, pure hypothèse ! Il faut avoir le courage de franchir doublement ce pas, et de montrer tout à la fois, et que c'est nous qui sommes posés avec l'instant, bien qu'il soit nôtre, par l'instant même ; et que hors nous d'autres instants, par eux aussi, peuvent se poser ; et d'autres *Moi* ainsi de même avec ceux-ci.

Métaphysique ? Assurément. A dire vrai, je ne vois pas comment on pourrait vraiment totalement tirer au clair l'art de vivre sans y faire quelque place à l'affabulation métaphysique de la vie ; ne serait-ce que par ceci : qu'il est certains états (et ce sont eux qui sont, en fin de compte, notre appui positif) qu'on ne fait bien concevoir, que l'on n'atteint aisément, qu'en les englobant dans l'appareil d'un conte. A qui voudrait, par une ascèse concertée, par un de ces exercices de style dont nous parlions en notre premier entretien, acquérir, par exemple, l'ascendant sur les hommes, je dirais volontiers : imaginez qu'ils vous ont été donnés. Sans y regarder davantage qu'à dire, à qui veut un bon style au

piano : ne songez pas à vos doigts qui frappent les touches, ne songez pas aux notes mêmes que vous jouez. Imaginez que la mélodie est devant vous, comme un être ; qu'elle seule vous la regardez, vivante, agissante, elle-même en elle-même ; et que par le clavier (par le clavier seul : ne songez pas aux marteaux, ne songez pas aux cordes) vous exercez sur elle quelque pouvoir magique, quelque action fondées sur une inféodation mystérieuse de cette princesse à cet objet ; comme le Djinn était inféodé à la Lampe. L'action de tels contes n'est que de voiler ce qui doit être voilé, d'aiguiser ce qu'il faut porter au plus haut point, et de nous mettre plus promptement que par toute autre voie dans l'état (auquel seul appartient l'efficace) dans lequel il nous faut être pour œuvrer comme il faut. Ainsi les jeunes filles, dans le temps qu'il convenait, jadis, qu'elles eussent l'air un peu mélancolique et très réservé, imaginaient que le petit chat était mort. Le petit chat n'était pas mort du tout, et la fable restait fable : elle n'en amenait pas moins, promptement et délicatement, l'état exact où il convenait d'être : et cet état lui-même agissait fort bien.

Au vrai, toute création artistique inventive et imaginative ne procède pas seulement de ce que Goëthe nommait *Lust zum fabulieren* ; elle est aussi, entre autres, une instrumentation concertée pour instaurer telle disposition d'âme, qui est une des couleurs dont le poète, le romancier ou le dramaturge ont besoin pour leur œuvre. Tels aussi les métaphysiciens, pour l'œuvre de la vie, dès qu'ils cherchent à mettre, en quelque point du monde, cette *aularkeia*, cette suffisance autant morale qu'intellectuelle dont nous poursuivons ici l'idée. Et sans doute, à la base, nous trouvons aisément (M. Janet a raison) une névrose. Les névroses sont faits bien utiles et prégnants. N'est-ce pas le principe même de la grandeur de Descartes, que d'avoir construit ce monument des *Méditations* (l'un des plus formidables qu'ait jamais fait monter maître d'œuvre) comme un remède à quelque angoisse qui le tourmentait parfois ? Car vous entendez bien que l'homme qui, par sa petite fenêtre d'Amsterdam, regardant les passants, se demandait s'il y avait des hommes « sous ces chapeaux et ces manteaux », ou si c'étaient purs simulacres ; vous entendez bien que celui-là avait quelque chose au cœur, dans ce moment-là, que sans doute vous connaissez aussi. C'est pourquoi il y avait (comme l'a si bien vu Voltaire) du poète en lui.

Et justement, ce que nous voulons ici, c'est, beaucoup plutôt qu'affirmer une thèse ontologique, chercher dans quels cadres

vient rentrer parmi ceux qu'ont instaurés ces poètes, les métaphysiciens (comme pensent Schelling, Ribot, Höffding), notre expérience esthétique de l'instant. C'est pour quoi il était impossible de ne pas songer ici à Descartes.

Ce qui nous gêne, dans sa construction, — et sans doute cela était légitime selon son système (cf. *Regulae ad directionem ingenii*, éd. Adam, t. X, p. 381), — c'est la dualité des points de départ absolus : le cogito, l'argument ontologique. L'esprit se pose ; et l'être absolu se pose ; chacun de son côté ; bien que l'un procède de l'autre. Et se poser n'est pas univoque, en l'un et l'autre cas.

Aussi faut-il louer Fichte d'avoir tenté d'unifier ces deux pôles ; et, dressant en quelque sorte la psychologie de l'être qui se pose lui-même d'avoir développé *subjectivement* la proposition : « Une substance doit exister, dans la mesure où elle a perfection. » C'est faire entrer (créant ainsi la dialectique du moi absolu) l'idée ontologique dans le cogito même. Le moi se pose en même temps qu'il se trouve.

Et cela est bien raisonnable, méthodiquement parlant. Le défaut, dans le fond, c'est premièrement le développement de l'erreur cartésienne initiale, d'hypostasier la forme du *mien* rencontrée dans l'instant ; et secondairement d'exposer génétiquement cette histoire, sans assez marquer ou décider si les mouvements et les passages, si la diagogique du moi absolu a quelque chose, ou non, de la durée.

Toutes ces difficultés disparaissent, si on rétablit au cœur de cette construction la seule donnée suffisante et originelle, l'instant. Alors la proposition : « Je pense, donc cet instant est », cesse d'avoir un autre sens que celle-ci : « Cet instant (où je constate ma forme) se pense ici » ; et rejoint cette autre : « Toute substance doit exister, dans la mesure où elle a une perfection ; donc cet instant, tel qu'il parvient à lucidité ici, est. »

Si nous trouvons, comme il se constate, le moi dans l'instant (en quoi Descartes a raison), l'on ne saurait en effet l'y trouver substantiellement ; et l'on a constamment dénoncé l'exorbitance de cette prétention. L'expérience en effet, — l'expérience de l'instant, la seule qui ne puisse être contestée, la seule où ne trouve pas à mordre le malin génie, — l'expérience dit que, dans l'instant, nous ne trouvons que l'instant ; et si est-ce que nous y trouvons le moi, mais comme une couleur, une couleur de cet instant, nous donnant l'idée de la possibilité d'appréhender d'autres instants et de les unir sous le signe de cette couleur ; mais tout cela, comme un rêve contenu dans cet instant. C'est pourquoi l'instant nous pose, plutôt que nous ne le posons ; c'est

pourquoi nous nous consolidons en lui. Il est ce qu'il peut être, — c'est ce qui fait qu'il est ici, et tel. Qui dit possibilité dit puissance d'être ; et comment ce qui a puissance d'être n'existerait-il pas en effet ? Il a son lieu parce qu'il en portela détermination en soi. Ainsi tout instant se pose. Et si l'on met en doute que l'essence d'un être suffise à le poser en être ; nous dirons : vous voyez bien cependant qu'elle le peut, puisqu'elle le fait ici ; et nous y participons.

Où, dit Socrate, qu'il en soit exactement ainsi, on n'en voudrait pas jurer. Mais très assurément cela rend compte de ce que nous sentons d'appui sur l'être et de participation à sa genèse même, par l'acte où se promet notre lucidité, dans l'instant.

Tout se passe comme si tout possible était ; en y comprenant notre rêve ; comme si, pour le vivre en sa réalité, il nous suffisait d'être dans l'instant qu'il détermine (c'est-à-dire simplement que cet instant-là où il est, par sa nature, avec la forme de notre moi, fût ajustable à ceux vécus, dans l'hypothèse, là où nous nous prenons d'abord) ; et là, de prendre part à son soulèvement vers une haute intensité d'être ; par un *fial* davantage possible que ce prétendu *fial* de la volonté, qui serait entre deux instants. Cette affabulation, en ses conséquences sensibles, vient instruire parfaitement cette impression que dès l'abord, en l'instant matière de l'art de vivre, nous avons rencontrée. Un tel acte, à supposer qu'il soit, est justement celui dont nous avons fait description dès l'abord. En d'autres termes, et en ce qui touche l'art de vivre, quelqu'un qui aborderait, selon cette affabulation, l'instant, celui-là y réaliserait bien, et aisément, cet acte de lucidité qui donne (au moins dans la vie art, la vie sublime) présence et être, comme matière d'art, à un instant. Et c'est pourquoi en toute cette fable il n'y aurait du tout point de duperie, mais qu'au contraire elle serait vraie, — et qu'elle est vraie. Vivre lucidement l'instant, l'élever par une *voiance* qui en même temps est *invention*, à tout son acte, c'est le créer, aussi véritablement qu'il puisse être question de création dans l'art ; et se créer aussi soi-même avec, et se poser ; au moins en tant que désormais voici matière pour l'œuvre de vivre ; matière toujours nouvelle et foisonnante qu'unifiera, que sériera, qu'ordonnera la commune forme d'être nôtre.

Il est inutile d'en dire plus long. Que notre fable, vraie quant à l'art, soit d'une vérité plus ample encore (bien qu'alors peut-être il faille, sans en modifier l'essence, en instrumenter, en compliquer davantage les explications causales), très fermement nous le croyons. Ceux ici qui veulent bien se souvenir d'autres idées



par nous soutenues concernant l'art, ses procédés, sa réalité, sauront qu'au vrai (selon ces vues) l'art, lieu choisi où s'étreignent et luttent, concrètement, forme et matière, nous donne une expérience d'une aussi belle portée philosophique que (par exemple) la lutte abstraite, toute noétique, des mêmes principes dans la science. Ils conviendront qu'entre la vie par excellence, la vie sublime, la vie de feu dont on cherche ici, par l'esthétique, les lois ; et la vie commune, confuse, éparse, celle que l'on devine et reconstitue comme fait plutôt qu'on ne la vit en fait ; entre ces deux, la plus réelle est bien la première. Quand même on réduirait la genèse ontologique de la matière de vie par la lucidité à n'être qu'une transformation d'une sorte d'être postulée, supposée, médiatement inférée, en une sorte d'être affirmative de soi et immédiatement présente à soi-même ; quand même ainsi (chose pour nous difficile à croire) on ferait de l'instant obscur, virtuel, et de l'instant lucide, actuel, deux choses substantiellement semblables, et différant seulement par quelque différence d'éclairement (amenant ainsi, pour singulièrement l'appauvrir et l'affaiblir, l'idée de lucidité aussi près que possible de celle de conscience ; et tout le travail d'analyse que nous venons de faire vise au contraire à désempêtrer la question du concept de conscience) ; il resterait encore que l'anaphore esthétique de l'instant du virtuel à l'actuel est une véritable création, y ayant plus dans le terme supérieur que dans l'inférieur.

Ainsi donc elle est, cette instauration lucide de l'instant, non seulement parente de la création artistique, mais pour dire le vrai, en quelque sorte la création artistique à l'état pur ; et s'appuyant sur cette même sensibilité à l'intensité d'être qui seule avertit l'artiste de l'achèvement parfait de l'œuvre. Il n'est pas de chef-d'œuvre, ni d'œuvre de génie, sans cette suffisance, cette *autarkeia* de la chose créée, qui fait qu'elle réside désormais en elle-même.

Tel réside en lui-même l'instant sublime.

(A suivre.)

---

# L'Histoire littéraire : Objets et Méthodes

*Première leçon du Cours fait à l'Ecole Normale Supérieure  
pendant l'année scolaire 1925-26*

**Par M. Gustave COHEN,**

*Professeur à la Sorbonne.*

---

Ce n'est pas sans une réelle appréhension que je prends la parole pour la première fois dans cette maison, qui est celle des élites. Des souvenirs trop lourds pèsent sur mes épaules, armures brillantes, sous lesquelles on a peur de succomber. Ma justification cependant est que je ne viens pas ici pour détruire, mais pour maintenir, et que je considère le plus modeste d'entre nous comme le détenteur et le nomophylaque d'une tradition sacrée, comme un desservant particulièrement affecté au culte des ancêtres et voué à en conserver la mémoire. C'est pourquoi il sera parlé ici des morts : Brunetière, Faguet, avec tout le respect et l'admiration qui leur sont dus, non moins que des vivants, déjà sur l'âge, et auxquels nous nous rattachons plus immédiatement.

Si vous, normaliens de première et de seconde année, destinés à être mes auditeurs et, par conséquent, puisqu'il s'agit d'une conférence, mes collaborateurs de tous les instants, vous étiez réellement des débutants, ma tâche serait difficile, pour ne pas dire impossible. Des conceptions claires et assurées sur la méthodologie d'une science ne peuvent dériver que d'une longue pratique de celle-ci ; elles sont une conclusion plutôt qu'un point de départ. Les servir toutes crues et, partant, bien indigestes, à des commençants serait leur proposer une dogmatique et cela est étrangement loin de l'esprit du haut enseignement français d'aujourd'hui.

Mais à ceux qui, comme vous, ont déjà, dans des rhétoriques supérieures, ou à la Faculté, ou à l'École, pratiqué les recherches d'histoire littéraire et assimilé une partie de leurs résultats, il n'est pas du tout inutile, il peut même être édifiant et bienfaisant de proposer certaines inductions sur leur nature et sur la façon de les conduire avec rapidité et efficacité.

J'ajoute qu'il y a ici, comme dans toute science ou dans tout art, une part de technique, des procédés de métier, j'allais dire une cuisine, qu'il est nécessaire de connaître et auxquels les tours de main ou les tours de bâton d'un compagnon peuvent aider l'apprenti à s'initier.

\* \*

Le cours qui vous est ici proposé est intitulé : Méthodologie de l'histoire littéraire (objets et méthodes). Il semble donc impliquer deux parties bien distinctes, la première qui rechercherait et établirait les objets réservés à cette discipline, la deuxième qui s'attacherait seulement à étudier ses méthodes de recherche et d'investigation. En fait, il est bien difficile de les séparer, car chaque objet, vie d'un écrivain, établissement d'un texte, analyse d'une œuvre, sources, influence, requiert des procédés différents, une allure particulière de l'esprit « indagant » et, inversement, la pratique systématique d'un procédé d'investigation peut lui faire découvrir des aspects nouveaux qu'il ne s'était point proposé de découvrir.

Cependant cette première leçon, ou plutôt ce premier entretien s'attachera plus particulièrement à définir l'objet et la nature de nos études.

D'une façon très générale, nous pouvons poser d'abord qu'elles s'appliquent non au présent, mais au passé, formule qu'il faut entendre *cum grano salis*. Loin de moi la pensée de vous détourner du présent dont vous êtes, heureuse jeunesse, partie intégrante et évoluant. Je ne me lasserai pas de vous dire : lisez vos contemporains ; nourrissez-vous de la meilleure substance des poètes et des romanciers d'aujourd'hui. Tendez votre esprit sur le *Cimetière Marin*, le fragment du *Narcisse* ou la *Jeune Parque* de Paul Valéry ; n'ignorez ni Suarès, ni Maurras, ni Alain ; lisez du Proust, du Mauriac et du Montherlant ; goûtez les subtiles pièces d'Achart et de Sarment. Il me plaît de faire entendre ici ces noms, qui sonnent si moderne, car notre Université d'à présent est bien différente de celle de jadis qui retardait toujours de trente ou de cinquante ans, qui

en était encore aux Classiques, en pleine tempête romantique et qui abordait les Romantiques, timidement comme avec la crainte des choses défendues, quand la jeunesse qui s'essayait aux oaristys de la poésie, s'enivrait de Verlaine et de Mallarmé.

Mais prenez garde, n'allez pas trop loin en instituant une pédagogie de l'actuel. Rendez-vous bien compte de ce que, relativement au présent et à l'immédiat, votre faculté de juger n'est pas à la hauteur de votre faculté de vibrer. Il vous est impossible, dans l'extraordinaire diversité de cette production littéraire française qui, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, par un miracle de continuité génératrice, ne s'est pas ralentie un seul instant, de faire le départ de l'éternel et du momentané, de ce qui est destiné à durer, de ce qui est destiné à passer, comme le dernier refrain de la dernière revue ou la chanson sentimentale ou niaise qui n'ont qu'un peu plus de durée, un peu plus d'existence que ces papillons qu'on appelle des éphémères.

La diversité même de cette production, son incohérence apparente peuvent être elles-mêmes illusion. Les caractères communs échappent au témoin, qui est surtout frappé des divergences. Les chansons des troubadours, les poèmes de la Pléiade, les confessions lyriques des romantiques, dont nous apercevons d'emblée le schéma, le canon, voire le cliché, donnaient assurément à ceux qui les voyaient naître et les entendaient moduler autour d'eux l'impression d'incohérence, qui résulte pour nous de la visite d'un Salon des Artistes français ou du Salon d'automne ou de l'étude des lettres contemporaines.

Ce qui veut dire que, s'il faut suivre attentivement la genèse de celles-ci et leurs diverses manifestations, pour comprendre le travail du passé dans le même domaine, il faut se garder d'attribuer une valeur trop grande à nos réactions sentimentales du moment.

Cette réserve faite, soyez attentifs à les cultiver pour le développement d'une sensibilité esthétique, qui sera un des instruments délicats dont nous aurons à nous servir pour délimiter l'objet de nos recherches et en bien apercevoir la nature.

Est-ce à dire qu'il faille conserver à l'égard des productions les plus biscornues d'hommes de lettres souvent plus épris de réclame que d'art, de bizarre que de beau, une attitude purement passive, et qu'il faille de la part de nos contemporains tout accepter sans juger. Non pas ! L'attention toujours en éveil, avec un esprit toujours ouvert, et éclairé par les leçons et l'expérience du passé, dépourvus de préjugés, plus prêt à admirer un bel effort qu'à le condamner au nom d'une rigide esthé-

tique préconçue, nous devons à nos contemporains un honnête effort de compréhension et de sympathie, mais, pour ne pas les confondre dans une estime uniforme, qui serait injurieuse pour le talent et lâche devant la médiocrité, nous devons nous efforcer de les juger, de les auner, de les classer. Il n'y a pas moyen d'éviter d'instituer entre eux et à leur propos des jugements de valeur, au risque de nous exposer au reproche de n'être que de misérables pédagogues ou d'affreux pédants, bons tout au plus à faire une distribution des prix, et c'est là le rôle propre de ce qu'on appelle la critique littéraire, qui a le droit et le devoir d'exister.

Lecteur infatigable et éclairé, le critique consciencieux, au besoin et de préférence spécialisé dans un genre, poésie, théâtre, roman, prend connaissance de tout ce qui paraît dans ce domaine, comprend ou essaie de comprendre, classe, commente, juge avec une impartialité qui doit être la première de ses vertus, la seconde étant intelligence, la troisième la sensibilité esthétique. Il lit pour ceux qui n'ont pas le temps et dont ce n'est pas le métier et qui attendent de lui qu'il leur dise : « Voilà ce qu'il faut avoir vu, voici qui n'a pas encore été dit ; voici qui vous éclairera et qu'il faut entendre de telle sorte ; voici qui vous émouvra, si vous vous laissez aller à ce sentiment que l'auteur s'est proposé d'éveiller en vous ; ceci est d'un style neuf et plein, mais ceci n'est que du poncif. »

Qu'il dise tout cela le bon critique, celui que je rêve parce qu'il n'existe point, mais qu'il se persuade, et vous après lui, de son incapacité de juger ses contemporains et de mettre, dans un milieu dont il fait partie et ressent toutes les vibrations, chaque homme et chaque chose à sa place. Ici, c'est un préjugé inconscient qui fausse son jugement et altère son point de vue ; là c'est une antipathie personnelle pour un homme qu'il connaît ou un art qu'il ne goûte point, ou encore une sympathie exagérée, résultant souvent de l'amitié encore plus que d'une affinité spirituelle.

Sans doute l'histoire peut lui servir de guide et la connaissance des variations des chapelles littéraires, l'ostracisme par exemple qui frappe Ronsard dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, succédant à l'idolâtrie du xvi<sup>e</sup> siècle, mais il aura beau se garder, il aura beau être le plus fin et le plus avisé des hommes, il manque de critère. Collé contre la montagne, il n'en aperçoit pas la vraie hauteur, ou bien il est si près de l'arbre, qu'il ne voit point la forêt. Telle couleur éblouit ses yeux, que quelques années auront vite fait de noircir, parce qu'elle est de mauvaise qualité, comme

le vert bitumineux de Corot, telle autre lui semble atténuée et pâle, qui est si bonne et si bien étendue que l'avenir en renforcera l'éclat. Dans cette foule qui le coudoie, sait-il lesquels mourront jeunes, lesquels traverseront les âges en chevelure d'argent ou parés à toujours des fraîches grâces de la jeunesse.

Pour nous mettre en défiance contre nos jugements quotidiens, il n'est que de parcourir les critiques que Sainte-Beuve, qui est peut-être le prince de cet art, a écrites au sujet des poètes ses contemporains. Il les jalousait, Joseph Delorme n'ayant pas rencontré, et cela par insuffisance d'inspiration, le succès que son père lui destinait. Encore heureux quand la jalousie n'était que d'ordre artistique et non d'ordre sentimental ou sensuel, comme à l'égard de Hugo. Sans doute, il semble avoir aperçu la valeur de Baudelaire, mais pouvait-il, disons-le en toute équité, deviner le rôle de précurseur qu'il jouerait à l'égard du symbolisme ? Songeons encore à l'injustice vraiment irritante d'un Brunetière à l'égard de Verlaine.

Répétons-le donc, la critique est, par essence et de par la nature de son objet, caduque, provisoire, inefficace, inclairvoyante encore que nécessaire. S'applique-t-elle aux œuvres du passé, elle a une mission du même ordre qu'à l'égard de celles du présent. Elle doit enregistrer avec le plus grand scrupule possible les variations de la sensibilité contemporaine, à leur endroit. Tel âge est voltairien, tel autre rousseauiste, tel cornélien et tel racinien, et il n'y a pas de grave inconvénient dans ce domaine, à condition que cela soit très évident, à ce que les opinions politiques et religieuses du juge exercent leur influence sur ces variations. Tout ceci revient à dire que la critique des œuvres contemporaines est un art utile à pratiquer et profitable à suivre, mais que, instituant des jugements de valeur, notant des réactions intellectuelles et sentimentales essentiellement provisoires, radicalement incapable par ailleurs à prévoir les hiérarchies de l'avenir, à percevoir les caducités et décompositions imminentes et à prévoir des degrés d'influence, elle n'est pas une science. En dépit de titres ambitieux comme celui de la *Critique scientifique* d'Hennequin, excellent livre dont nous reparlerons d'ailleurs, n'étant pas une science, elle ne saurait posséder une méthode.

Autre chose est par contre l'Histoire littéraire avec qui on la confond parfois, et avec qui la critique se confond elle-même volontiers quand l'occasion lui est fournie, à propos d'une reprise ou d'une réédition, de parler à son tour des œuvres du

passé, de même qu'il n'est pas exclu non plus que l'Histoire littéraire emprunte à la critique certaine de ses attitudes, ce qui est vrai surtout quand il s'agit de délimiter ses objets.

Je ne saurais trop m'élever ici contre cette affirmation de certains historiens de la littérature (ce sont, il faut l'avouer, des étrangers, surtout un Heinrich Morf par exemple dans sa leçon inaugurale de Berlin, entendue par moi en 1910) que la valeur esthétique des œuvres confiées à cette discipline leur est indifférente. Il est exact et c'est la seule concession qu'on puisse leur faire sur ce point que, pour des époques particulièrement pauvres, celle des origines, il faille tout retenir, même le médiocre, comme signe d'un art qui s'essaie, ainsi que pour la psychologie de l'enfant la pédagogie ne néglige point ses plus maladroits coups de crayons. J'accorde encore, pour les époques plus abondantes, que l'œuvre médiocre ou un groupe d'œuvres médiocres peut être envisagée, comme première ébauche d'un art que le génie va bientôt porter à sa perfection, telle la tragi-comédie d'Alexandre Hardy, ou comme repoussoir destiné à mieux faire mesurer la distance qui sépare le grand écrivain du bousilleur s'exerçant tous deux, sur une matière à peu près identique, dans le même genre. Ainsi a-t-on pu étudier avec quelque avantage le fatras de production romanesque sur lequel se détache en contours lumineux *la Nouvelle Héloïse*. Mais encore faut-il qu'il y ait eu chez les bousilleurs eux-mêmes, puisque j'ai risqué cette vulgarité, une intention d'art servie par de pauvres moyens. Là où il n'y a pas intention d'art, préoccupation littéraire, volonté de parler de plaire, non à un seul ou à une seule, mais à un groupe de lecteurs choisis ou à tous, nous perdons nos droits et n'avons qu'à céder la place à l'historien des mœurs ou à l'historien tout court, à qui aucun signe du passé ne doit être étranger. Ce n'est pas qu'à l'occasion une correspondance particulière, non destinée à la publicité, ne puisse être utilisée par nous, soit qu'elle émane d'un écrivain qui n'a pu s'empêcher de le rester (« Garde-moi ma lettre » écrivait George Sand à A. de Musset dans ses meilleurs épanchements d'amour, « car je la donnerai à Buloz pour la *Revue des Deux Mondes* »); soit encore qu'elle nous aide à comprendre l'état d'esprit de ceux et de celles qui ont fait le succès de *Manon Lescaut*, mais nous nous en servons, comme d'un paysage où une œuvre naquit, comme de vieilles pierres, entre lesquelles un homme a vu le jour, comme des documents notariés qui le concernent, pour assister et augmenter nos puissances de compréhension et de résurrection.

Il faut avoir le courage de proclamer : l'œuvre du passé ne

nous appartient que dans la mesure où elle trahit chez son auteur des préoccupations d'esthétique littéraire ou, pour employer un terme moins abstrait, dans la mesure où elle est belle. Mais c'est ici qu'il faudra élargir nos horizons et notre âme, pour la rendre accessible à tous les genres de beautés, même à ceux qui, surgissant aujourd'hui, ne nous affecteront plus. La tête en arrière, le ventre bombé poussé en avant ont été de l'esthétique féminine du xv<sup>e</sup> siècle, et ne sont plus de celle d'aujourd'hui. La gracilité des chansons du xii<sup>e</sup> siècle, la fragilité de l'harmonie musicale qui était leur soutien, a ému des cœurs que le tumulte de l'éloquente passion romantique comme la masse symphonique de notre orchestre moderne, eût ébouriffé. Notre oreille doit être aussi docile et aussi accessible au murmure de ce ruisseau qu'au grondement de cette tempête. Ce n'est pas une âme qu'il nous faut, mais c'est, comme chez Lafcadio Hearn, des milliers d'âmes, ou non, plutôt, c'est une âme miroir, une âme accueillante à tous les germes de beauté émanés des siècles, une âme à la robe couleur de temps où se reflète toutes les variations de la beauté française à travers les âges, diverses comme les ciels de la France.

Sous cette réserve, plus exigeante et plus impérieuse que lorsqu'il s'agit du présent, car il y a une beaucoup plus grande multiplicité de systèmes d'esthétique et de réalisations à concevoir, nous voici ramenés, que nous le voulions ou non, à ce que nous définissons comme le rôle de la critique et à l'appliquer au passé : l'esprit tendu vers toutes les manifestations littéraires, la compréhension universelle de la beauté.

Mais si nous avons ainsi accepté l'intrusion de la critique dans l'histoire littéraire, nous devons confesser combien le rôle de l'historien de la littérature en tant que critique est plus facile. Il se trouve en présence d'un terrain largement déblayé, où ne subsistent plus guère que des monuments ou des ruines imposantes désignés depuis longtemps à l'admiration de tous. Des jugements de valeur sont institués, révisés par plusieurs générations successives et qui, dans l'ensemble, peuvent être presque toujours acceptés. Est-ce à dire qu'il nous faille les enregistrer aveuglément comme après une sorte de lit de justice ? Non pas. Ils sont toujours sujets à révision par nous-mêmes ou par nos successeurs. Il est toujours possible que nous ayons affaire à une réputation usurpée, à de faux titres de noblesse littéraire, ou qu'inversement nous ayons à réparer une injustice et à remettre en son rang un écrivain oublié ou négligé, mais ce seront des cas bien exceptionnels. En fait, nous sommes en présence d'un jugement



collectif qui est le plus souvent celui de l'élite des contemporains de l'écrivain, ratifié, malgré certaines fluctuations, hésitations et éclipses, par l'élite des générations successives et, comme complément de sécurité et de validité, il s'est le plus souvent trouvé confirmé encore par l'étranger, dont la voix en ce temps de vie internationale intense, ne saurait être négligée. Nous nous trouvons donc à peu près assurés contre le caprice, la mode et l'engouement, nous sommes transportés du plan individuel au plan collectif, le consentement universel nous assure contre nous-même, les chances d'erreur se trouvent diminuées, les valeurs échelonnées et graduées, notre musée d'antiquités littéraires nationales dûment constitué et étiqueté. Il n'y aura pas beaucoup de faux Corneille, de faux Racine, de faux Molière à en expulser et si nous recevons de périlleux avertissements de droite ou de gauche d'avoir à en exclure soit Voltaire, soit Bossuet, étayés sur jugement collectif ratifié par les élites successives et qui a pour nous force de loi, nous resterons sourds aux sollicitations de l'esprit de parti, la politique étant en histoire littéraire la plus détestable des intruses.

Cependant, on ne saurait trop le répéter, nous n'avons pas le devoir absolu d'accepter comme objet de nos études ceux qu'a désignés à notre attention et à notre admiration l'opinion des gens de goût, des critiques et les hommes d'étude qui nous ont précédé. Mais surtout, si nous le faisons, et nous le ferons forcément dans une large mesure, il faut intégrer en nous ce jugement, le repenser, le rendre nôtre par l'effort de compréhension et la puissance de sympathie. Ce n'est qu'à ce prix qu'il deviendra presque original, ou que, à tout le moins, il s'exprimera d'une façon neuve et originale. Je vous veux sensibles à toutes les formes qu'a prises à travers les temps la beauté littéraire française, dédaigneux des écoles et des préjugés, étrangers aux excommunications majeures ou mineures prononcées, fulminées au nom de telle esthétique préconçue ou de telle opinion philosophique ou politique. Je vous veux exposés à tous les vents de l'esprit, prêts à en accueillir la caresse, l'âme sensible et diverse, souple et multiple, protéiforme presque, pour revêtir facilement et intégrer en vous toutes les formes sentimentales périmées, orgueilleux, individualistes, sensuels, épris de gloire avec ceux du xvii<sup>e</sup> siècle, héroïques et vibrants avec Corneille, passionnés avec Racine, ironiques avec Voltaire, sensibles avec Rousseau, échevelés avec les Romantiques. Car, ne l'oubliez pas, vous serez forcément aussi historiens des mœurs, dont la littérature est l'expression suraiguë, encore qu'elle soit capable

de réagir à son tour sur elles pour les modifier ou les exagérer.

Voici donc la part faite assez large pour le choix de notre objet à la sensibilité esthétique, pour le traitement de notre objet à la sensibilité tout court, mais, ceci concédé à l'impression et au sentiment, il faut souligner que nous ne sommes pas seulement historiens des mœurs, mais aussi historiens des idées, dans la mesure où celles-ci ont été exprimées avec des préoccupations littéraires ou bien dans la mesure où elles ont joué un rôle dans la formation de la littérature. Descartes nous appartient en tant que, par le *Discours de la Méthode*, il s'est soucié d'atteindre le grand public, parce qu'il y a soigné sa forme et parce que cette prodigieuse charte de l'esprit français grave, dans la langue la plus claire et la plus élégante, les contours essentiels de notre classicisme. Mais Gassendi, qui n'a pas son talent littéraire, n'est à nous que dans la proportion incertaine où il a pu inspirer les adversaires du Cartésianisme et peut-être Molière ou La Fontaine.

L'analyse des idées, qui est de notre ressort, exclut radicalement le jeu et l'exercice de notre sentiment individuel et de notre fantaisie et de notre impressionnabilité.

Il en va de même de l'analyse du style, à savoir, d'une part, des genres dans lesquels la pensée littéraire ou le sentiment ont été mis en œuvre et des formes dans lesquelles ils ont été coulés. Il y a là des objets d'investigation où seuls comptent les constatations de faits, les statistiques; l'étude toute impersonnelle des modes d'expression, pour arriver à dissocier l'individuel du collectif, à isoler ce qui est propre à l'auteur de ce qui lui est commun avec tous ses contemporains et ses précurseurs, est un véritable travail d'analyse chimique bien qu'on l'appelle d'analyse littéraire.

Ainsi il apparaît que si, dans l'histoire littéraire, nous sommes amenés à faire, au début, dans le choix des objets, dans leur conception, à l'état encore synthétique, la part assez large à l'impression esthétique et sentimentale, c'est-à-dire en dernier ressort à la personnalité de l'historien, au contraire, en matière d'histoire des idées, d'histoire des genres et d'histoire du style, nous avons à éliminer et nous pouvons l'éliminer sans effort, ce qui nous permet, l'individuel n'étant guère encore matière de science, de parler légitimement d'une méthode scientifique de l'histoire littéraire.

Sans doute ne s'agit-il pas de science au sens où le vulgaire superstitieux, qui attend d'elle des miracles qu'elle s'est bien gardée de promettre, le comprend généralement; sans doute nous ne comptons pas arriver à l'établissement de ces lois rigoureuses

que, à tout prendre, la science surtout à mesure qu'elle s'écarte de l'ordre physique pour s'approcher de l'ordre biologique, ne connaît pas non plus (songez aux coups que la théorie de la relativité a portés aux lois de la mécanique classique). Il s'agit, sans instituer aucune de ces comparaisons évolutionnistes toujours nuisibles, parce qu'il ne faut jamais risquer la confusion des disciplines, accepter et adopter une marche de l'esprit qui est celle du savant à la recherche non pas de la vérité, qu'il désespère de trouver, mais des vérités qu'il a bon espoir de faire apparaître à force d'enquêtes et de patiences. Nous avons, nous aussi, nos prospections à opérer, nos sources secrètes à faire jaillir du sol, mais notre baguette n'est pas celle du sourcier non plus que la foreuse de l'ingénieur.

Il convient donc de rechercher ici et nous tâcherons de le faire ensemble, par la plus étroite des collaborations, par quels procédés dont l'efficacité se mesurera aux résultats obtenus par nos aînés, nous arriverons à éclairer les différents problèmes qui se posent à propos de chaque œuvre littéraire et qu'il s'agit maintenant de délimiter. Nous approchons peu à peu d'une détermination plus précise des objets de l'histoire littéraire.

L'œuvre que nous avons à examiner ayant été le plus souvent écrite et le plus généralement aussi copiée à plusieurs exemplaires s'il s'agit du moyen âge, imprimée à beaucoup d'exemplaires s'il s'agit des temps modernes, il convient d'étudier d'abord les manuscrits d'auteurs, leurs états successifs avant et après la reproduction. Après la reproduction, nous nous trouvons dans le domaine de la bibliographie, autre science auxiliaire qui a, elle aussi, ses règles propres.

Beaucoup d'ouvrages qui nous sont signalés soit par la connaissance des manuscrits, soit par la bibliographie, étant anonymes ou contestés, il y a lieu d'envisager le problème de l'attribution et de l'authenticité. L'auteur s'étant lu, relu et refait sans cesse, son texte, même sans intervention parfois maligne d'éditeurs ultérieurs, apparaît en divers états et voici que se pose, grave et important entre tous, échappant derechef à toute fantaisie individuelle et à tout impressionnisme, le problème de l'établissement du texte par le classement des manuscrits et éditions et le système des variantes. Affaire de probité et de révérence à l'égard de l'écrivain disparu. Maintenant, une œuvre n'est point isolée ; elle n'est pas sortie tout armée du cerveau de l'auteur, elle a eu des « antécédents », l'écrivain a lu ceux qui l'ont précédé, contemporains immédiats ou lointains, classiques latins ou grecs,

langues étrangères et s'en est, consciemment ou non, inspiré : c'est l'étude de ces sources qui permet seule d'isoler à l'état pur son apport propre de tout ces apports externes, de mesurer son originalité, d'entendre sa note individuelle dans le concert littéraire. Le problème de l'imitation, voire du plagiat, est intimement lié à celui des sources.

Imitant, car nous verrons que dans ce domaine le plus grand n'y échappe point, l'auteur se trouve à son tour ensuite imité, autour de lui par ses contemporains, après lui par ses successeurs ; au dehors par les étrangers, et c'est à ce propos le problème de son influence qui se pose sous trois aspects différents, le dernier ressortissant à une discipline spéciale de fondation récente : la littérature comparée.

Mais jamais nous ne saurions oublier que, bien qu'appartenant à un temps dont elle porte indiscutablement la marque, à un genre qui en est fonction, l'œuvre est le travail d'un homme, d'un homme qui a vécu d'une vie réelle et sans lequel l'œuvre ne serait pas comme elle est ou même ne serait pas du tout. Nous aurons à montrer comment à l'aide de documents souvent insignifiants, mais choisis le plus authentiques possible, à l'aide aussi des pays où il a vécu ou rêvé et des lieux où il habita, on peut arriver à reconstituer la biographie, afin, par une chronologie rigoureuse, d'arriver à situer chaque œuvre par laquelle se traduit un culmen de cette vie. Analyser cette œuvre à l'aide de la connaissance que nous aurons acquise de sa psychologie individuelle c'est bien ; à l'aide de la connaissance de la société qui l'accueillit c'est bien aussi ; mais ressusciter un homme c'est mieux.

Sans doute, il travailla pour obéir à une nécessité personnelle, à un véritable besoin, obéissant au commandement impérieux d'une voix intérieure, pour satisfaire à une volonté esthétique, mais il travailla aussi pour les âges futurs, la durée de sa génération lui paraissant insuffisante. A nous d'écouter sa voix, à nous d'approcher souvent de son tombeau réel ou supposé et par la puissance de notre amour et de notre foi de rendre effectif et agissant le *Veni foras Lazare*, afin qu'il apparaisse non point pâle et momifié de bandelettes, mais avec tout l'éclat et la coloration de la vie.

L'histoire littéraire, quelles que soient l'exactitude et la rigueur des méthodes que nous entendons lui imposer ou de par même l'exactitude de ses méthodes doit être une résurrection du passé par un triple effort de compréhension intellectuelle, esthétique et

affective, une sorte de recomposition après l'analyse la plus minutieuse, une sorte de synthèse mentale, analogue à cette fameuse synthèse chimique en voie d'élaboration et qui a à peine osé s'attaquer aux formes les plus élémentaires de la vie végétative, tandis que nous, hardiment, nous essayons, en la repensant, de reformer et de ressusciter la vie intégrale du passé ou la vie la plus riche, la plus complexe, la plus originale, celle du génie qui créa. La nouvelle école d'histoire littéraire que nous voulons contribuer à fonder, est celle de la vie.

---

# L'Angleterre en 1929

Cours de M. G. CONNES,

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

---

## II

### La vie religieuse.

Il ne saurait être question ici de suivre la vie de toutes les organisations religieuses anglaises au cours de 1929 ; mais quelques faits capitaux s'imposent à l'attention : la continuation, à l'intérieur de l'Eglise établie d'Angleterre, de la crise dite « du livre de prières » ; la célébration par les catholiques du centenaire de leur émancipation ; la publication du livre de l'écrivain spécialiste W. E. Orchard sur « la crise religieuse actuelle » ; enfin la réunion de l'Eglise unifiée libre d'Ecosse à l'Eglise presbytérienne établie.

La crise du livre de prières n'est en réalité que la manifestation du malaise de l'église anglicane tout entière, malaise qui dure depuis un bon siècle, et peut-être, diront certains, depuis que l'église anglicane existe ; c'est, au fond, la question, sinon du retour à Rome, au moins d'un rapprochement avec Rome, au moins d'une réadoption plus ou moins complète de la liturgie romaine ; elle agite profondément l'institution, et l'on peut dire que, dans l'ensemble, les propositions de réforme viennent du clergé, les fidèles étant plutôt pour le maintien intransigeant des positions protestantes. Un bon résumé de la question a été donné l'an dernier dans un livre sur le sujet par Sir William Joynson-Hicks, alors *Home Secretary* — ministre de l'Intérieur — passé depuis à la Chambre haute avec le titre de Lord Brentford ; l'intervention du ministre de l'Intérieur, du reste à titre personnel, est bien caractéristique de certain aspect du problème qui pourrait nous dérouter ; c'est que, l'Eglise d'Angle-

terre étant une institution d'Etat, tout ce qui la touche est affaire de gouvernement, sur laquelle sont appelés à décider même les non-anglicans qui siègent au Parlement, quelles que soient leur religion ou leur indifférence religieuse ; Joynson-Hicks — populairement appelé Jix — représente justement la résistance de la tradition protestante des fidèles contre un clergé qu'ils accusent de manœuvrer dans la direction de Rome. Il convient de ne jamais oublier, d'abord, que le livre de prières est un document légal ; né de la rébellion protestante contre la papauté, la confession, le culte de la vierge et des saints, la croyance au purgatoire et le dogme de la transsubstantiation, il a connu deux rédactions successives. La première, celle de 1549, ne représentait qu'une étape : à titre transitoire, elle conservait la confession facultative, la chasuble, la communion par hosties au lieu du pain et du vin, la prière de consécration, la mise en réserve pour les malades d'hosties consacrées qu'il était permis de fragmenter, le mot même de « messe » ; mais un commentaire de l'évêque Ridley, qui l'accompagnait, interdisait déjà les genuflexions, le baiser à l'autel, le transport solennel du livre d'un côté à l'autre, les sonnettes à la consécration, l'usage des reliques, des cierges, du chapelet, de l'eau bénite, de l'encens, des burettes, l'usage du mot « autel », les signes de croix, la vénération des saints, la Mariolâtrie. La seconde rédaction est celle de 1552, qui supprimait rigoureusement toutes les pratiques héritées du catholicisme que la première avait provisoirement respectées ; de plus était ajoutée, par ordre supérieur, la fameuse « rubrique noire » : c'est, ajoutée en marge du service de la communion, la *Nota bene* que si le communiant s'agenouille pour recevoir la communion, c'est en signe d'humilité, et non pour marquer une adoration du sacrement ; celui-ci, bien entendu, n'est qu'un symbole, non point le corps du Christ. Or, c'est cette deuxième rédaction qui a toujours eu force de loi depuis cette époque, sauf de très nombreuses modifications de détail, la dernière révision importante ayant eu lieu en 1662 ; et voici maintenant que les évêques s'efforcent de revenir pour le moins à la rédaction de 1549, en faisant sanctionner par le Parlement la réintroduction d'une foule de pratiques à tendances catholiques, donc, pour un pur protestant, idolâtres ; car on ne saurait trop répéter que l'une et l'autre rédaction étant l'œuvre du Parlement, seul le Parlement a qualité pour les modifier ; l'équivalent de ce spectacle, pour nous surprenant, serait de voir la Chambre des Députés discutant et établissant le texte du catéchisme.

M. Joynson-Hicks fait remonter très haut la guerre déclarée au protestantisme officiel tel qu'il est formulé dans le livre de prières ; pour lui — et son point de vue est assez évident — c'est une conséquence lointaine de la réaction contre l'immoralité et l'irrégion, dans lesquelles était tombée l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle sous le signe du protestantisme d'Etat ; la grande résurrection ordinairement appelée « évangelique », dont les hommes les plus marquants furent Whitefield et Wesley, ne profita pas à l'anglicanisme, mais aux non-conformistes ; le mouvement dit d'Oxford, dans le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle, après avoir essayé de persuader l'Angleterre que le livre de prières était conciliable avec Rome, passa franchement au catholicisme, avec la conversion retentissante de Newman et de ses autres chefs ; mais il laissa dans l'anglicanisme les moins hardis de ses membres, avec l'héritage fatal des pratiques qu'on a désigné et désigne sous le nom de ritualisme ou d'anglo-catholicisme ; depuis trois quarts de siècle, l'anglicanisme, partagé entre la tendance de la « basse-église », fidèle au protestantisme, et celle de la « haute-église », qui se dirige plus ou moins rapidement vers les cérémonies et les doctrines de Rome, est obligé de se défendre contre la rentrée sournoise de l'idolâtrie catholique — ce sont les protestants qui parlent. Prenez comme pierre de touche la conservation des espèces consacrées pour les malades : cette pratique papiste ne se rencontrait que dans 30 églises en 1904 ; on l'observe en 1928 dans 600 ou 700, soit un vingtième du nombre total ; il y a eu à ce sujet de nombreux différends entre le clergé et les fidèles, portés d'abord devant les tribunaux ecclésiastiques, puis en appel devant les tribunaux laïques, qualifiés, puisqu'il s'agit de plaintes contre des actes illégaux ; aussi les plaignants ont-ils eu généralement gain de cause. Il a été publié un très grand nombre de livres ritualistes, avec toutes les indications nécessaires à cette violation de l'esprit du protestantisme et de la loi de l'Etat ; les évêques laissent faire ; on en est arrivé à une véritable parodie de la messe ; toutes les abominations romaines, odieuses aux vrais protestants, sont rentrées par la petite porte : baiser à l'autel, puisqu'on ose de nouveau parler d'autel, changements de place du livre, manipulation des burettes, genuflections, sonnettes à la consécration, chasubles, encens, signes de croix, Mariolâtrie, culte des saints, vénération des reliques, cierges, chapelets, eau bénite, croyance au purgatoire, confession à peine déguisée, allusions à peine voilées à la transsubstantiation, processions et bénédictions avec le sacrement,



Eucharistie célébrée pour le célébrant seul, toutes ces superstitions grossières, dont le rejet avait été le fruit de la victoire sur Rome du libre et chrétien peuple anglais, sont rentrées par la petite porte.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle il y avait eu au Parlement de nombreuses discussions sans résultat sur cet état de choses. La situation s'aggravant, une Commission royale fut chargée d'une enquête sur le problème, en 1904 ; elle remit, après 18 mois d'études, un rapport de 80 pages qui reconnaissait officiellement l'existence du mal ; il dénonçait les principales pratiques illégales dont il avait reconnu l'existence, et les compromis hypocrites dont certains évêques se servaient pour les couvrir ; l'un d'eux, ayant d'abord admis l'usage de l'encens à condition qu'il brûlât dans un récipient immobile, ne reconnaissait-il pas ensuite qu'il fallait balancer l'encensoir pour empêcher l'encens de s'éteindre ? Tout cela, concluait le rapport, devait être supprimé, parce que contraire à la loi. On attendait des évêques une action immédiate : ils préférèrent rechercher un compromis en consultant la *Convocation*, assemblée mixte des évêques et de représentants du clergé et des fidèles ; la guerre interrompit les travaux, qui furent repris en 1919 par la *Convocation*, maintenant dotée d'un statut officiel sous le nom d'Assemblée ; une nouvelle rédaction du livre de prières fut enfin adoptée, après des années de travaux ; elle supprimait la rubrique noire, et acceptait, entre autres pratiques idolâtres, l'usage des vêtements sacerdotaux et des hosties, le mélange du vin et de l'eau, la mise en réserve des espèces consacrées dans un réceptacle spécial, pas fait sur la route de l'adoration perpétuelle, l'élévation de l'hostie avec des formules sentant la consécration et la transsubstantiation, les prières à Marie, l'observation de la Toussaint, la réintroduction de saints catholiques dans le calendrier où manquent tant de martyrs protestants. Il s'était trouvé dans l'Assemblée 133 opposants, presque tous représentants des fidèles — et pourtant les représentants des fidèles sont triés sur le volet dans l'intérêt anglo-catholique — contre la majorité de 517, faite pour plus de la moitié des évêques et des représentants du clergé. Il fallait maintenant que le nouveau livre fut présenté au Parlement : les Lords l'acceptèrent par 241 voix contre 88, soit 153 voix de majorité, le 14 décembre 1927 ; mais le lendemain 15 décembre, les Communes le repoussaient par 238 voix contre 205, soit 33 voix de majorité ; la Chambre comptant 615 membres, il est évident qu'il y avait eu beaucoup d'abstentions, comme aussi à la Chambre des

Lords, qui compte plus de 700 membres ; mais aucune réglementation n'étant prévue pour limiter le vote en ces matières aux seuls anglicans, il est évident que des non-conformistes, des catholiques et des athées ont dit leur mot sur la liturgie anglicane. Le 27 avril 1928, l'Assemblée, appelée à se prononcer sur une nouvelle version rectifiée, l'adoptait par une majorité réduite à 396 contre une minorité accrue jusqu'à 153 ; mais les Communes repoussaient aussi bien la nouvelle version que la précédente, le 14 juin 1928, par 266 voix contre 220. Les évêques, réunis quelque temps après en assemblée fermée, ont décidé d'autoriser provisoirement l'usage par le clergé des additions et variations contenues dans le nouveau livre, malgré la décision des Communes, et de tenir la main à ce que nul n'allât au delà des limites autorisées. Les choses en sont là. Comment se fait-il que les Communes tolèrent qu'on mette provisoirement en vigueur un rituel qu'elles ont rejeté ? se laisseront-elles braver ? le vieux docteur Davidson, en tout cas, archevêque de Cantorbéry depuis vingt-cinq ans, et qui venait de terminer sa quatre-vingtième année, n'a pas désiré diriger plus longtemps les destinées de l'église d'Angleterre ; il s'est retiré en novembre 1928, laissant la place au docteur Cosmo Lang, archevêque d'York depuis vingt ans. Où va l'anglicanisme ? Assez vraisemblablement vers la scission d'une certaine fraction du clergé et d'un très petit nombre des fidèles qui pourraient rejoindre Rome, comme cela s'est déjà vu à la suite du mouvement d'Oxford ; mais pas plus loin ; ce qu'on a pu savoir des conversations de Malines en 1923 a bien montré l'impossibilité d'une rentrée en corps de l'Eglise d'Angleterre dans le catholicisme.

Le 13 avril 1929 a été célébré avec un éclat considérable le centenaire de l'émancipation des catholiques anglais ; jusqu'à 1928, en effet, les catholiques n'ont pas été considérés en Angleterre comme des citoyens jouissant normalement de tous les droits normaux, mais comme des habitants de seconde classe, soumis à toutes sortes de restrictions oppressives et de disqualifications légales ; il y avait là un reste des mesures défensives prises par la monarchie et la nation protestantes contre les tentatives de reconquête par Rome, considérée comme une puissance étrangère ennemie, si nombreuses, sous des formes plus ou moins ouvertes, plus ou moins détournées, souvent avec la complicité avouée ou non des familles royales détrônées, depuis l'avènement du protestantisme ; ces tentatives, et la résistance qui leur fut opposée, pourraient presque être considérées comme le

fait principal de l'histoire de l'Angleterre du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> siècle, et leur retour périodique comme marquant le rythme essentiel de toute cette période, au moins autant que la formation de l'empire colonial et les luttes pour le maintien de l'équilibre européen. Jusqu'à la fin du premier quart du xix<sup>e</sup> siècle, le catholique resta en Angleterre un suspect, presque un ennemi de l'Etat, et les historiens protestants sont d'avis qu'il avait entièrement justifié cette suspicion ; il n'était pas électeur, il n'était pas éligible ; et le fameux *Test Act*, qui imposait aux fonctionnaires, en même temps que le serment de fidélité au roi, une profession de foi anticatholique, lui interdisait l'accès des fonctions publiques, surtout élevées ; enfin, l'accès du territoire britannique était formellement interdit à la plupart des ordres religieux catholiques, aux jésuites en particulier. La plus grande partie des ces infériorités légales furent supprimées en 1829, après une campagne et des débats dont fut absent le large souffle de la justice rendue et des torts redressés ; le catholicisme, en faisant profession de patriotisme anglais et de loyalisme envers la monarchie protestante, et en réclamant les droits normaux du citoyen par voie de conséquence, ne faisait que reconnaître le fait évident que le catholicisme s'avouait désormais incapable de reconquérir l'Angleterre ; le Parlement, en lui accordant sa requête, se fondait évidemment sur le même fait que le danger d'une reconquête par Rome était désormais passé ; la rancœur restait grande, pourtant, contre ceux qui avaient été si souvent, depuis trois siècles, les complices effectifs ou au moins les partisans moraux de l'étranger ; l'émancipation ne fut accordée qu'en rechignant, elle fut incomplète, réservant encore un assez grand nombre de points, la générosité en fut absente, et elle n'eut aucunement le caractère d'une réconciliation cordiale entre concitoyens longtemps séparés par des oppositions politiques. Cette atmosphère sans chaleur de l'émancipation est bien reconnue, mais sans qu'on en indique les causes très claires par un livre catholique publié à l'occasion du centenaire, celui de M. A. Elliott Anstruther, étude excellente, sincère et modérée, des progrès du catholicisme en Angleterre au cours du siècle de liberté qui vient de s'écouler.

Il serait très inexact de se représenter le catholicisme anglais avant l'émancipation comme une secte misérable et persécutée, célébrant ses offices dans des lieux cachés dans les forêts et les montagnes ou dans des catacombes ; malgré les inconvénients qu'il y avait à professer le catholicisme, les catholiques anglais furent toujours nombreux ; à la veille de l'émancipation, il n'y

avait pas moins de 395 églises dans l'Angleterre et le pays de Galles. A la faveur de l'émancipation, le développement commence ; en 1850, il y a déjà 700 églises — en comprenant celles d'Ecosse il est vrai — 1.000 prêtres, 11 monastères et 51 couvents ; dès l'émancipation, des catholiques sont entrés au Parlement. En 1850 se produit un fait capital : Rome, pour reconnaître les progrès accomplis et la rentrée officielle du catholicisme en Angleterre, rétablit l'archevêché de Westminster, siège du primat d'Angleterre, renouant ostensiblement la chaîne rompue, à ses yeux seulement en apparence, par la Réforme : en apparence, car Rome, par un artifice facile, n'a jamais cessé de considérer qu'il y avait en Angleterre des primats catholiques, et la liste sans interruption, de saint Pierre et de l'apôtre Augustin, au primat actuel, le cardinal Bourne, en est gravée dans la nouvelle cathédrale de Westminster sur une paroi de marbre. Le premier titulaire de l'archevêché restauré fut le cardinal Wiseman, et une nouvelle division de l'Angleterre en diocèses catholiques suivit dans les années postérieures ; une lettre pastorale du pape annonçait et commentait cette résurrection. Elle provoqua un déchainement furieux de la part de l'opinion protestante, dont le grand argument fut que les titres d'évêque et d'archevêque étaient la propriété du roi d'Angleterre, seul qualifié pour les décerner dans ses états, et que le fait pour un souverain étranger de décerner le titre d'archevêque ou d'évêque de Westminster ou d'ailleurs constituait une usurpation, le fait pour quiconque de porter des titres ainsi reçus une illégalité ; on réclama pour le cardinal Wiseman la comparution devant un tribunal, l'amende, la prison, au moins l'interdiction de porter son titre ; le gouvernement fut plus sage, mais ne put faire moins que de condamner les prétentions romaines par un acte de 1851 ; puis le silence et la paix se refirent peu à peu. En 1870, 383 écoles catholiques instruisaient 110.000 élèves ; les catholiques durent faire un effort rapide et puissant pour donner à celles d'entre elles qui ne les avaient point les caractères nécessaires pour être reconnues comme écoles publiques, et avoir ainsi droit à l'aide financière de l'Etat, d'après la loi Forster, de cette année 1870 ; une situation analogue devait se représenter en 1902 au moment de la loi Balfour ; dans l'un et l'autre cas les catholiques furent prêts à temps, et réussirent. En 1878, Rome avait reconstitué officiellement des diocèses écossais, comme elle avait fait en Angleterre en 1850. En 1895 avait été commencée la nouvelle cathédrale catholique de Westminster, siège du primat, où la première cérémonie officielle furent, en 1903, les obsèques du cardinal

Vaughan, son fondateur, successeur de Manning, lui-même successeur de Wiseman ; c'est un immense édifice en briques dont la haute tour domine tout l'ouest de Londres, et qui intérieurement se revêt progressivement de marbre, à la façon de Fourvières à Lyon et du Sacré-Cœur de Montmartre, et par les mêmes moyens, les donations pieuses des fidèles. Ce fut une grande date que l'échange d'adresses de compliments entre le pape Léon XIII et la reine d'Angleterre, à l'occasion du jubilé de Victoria. Edouard VII, à son couronnement, avait encore dû, dans son serment, prononcer une formule anticatholique répudiant la messe ; il a été le dernier à le faire, et George V ne s'est plus vu imposer cette nécessité ; depuis 1880, une nouvelle partie des infériorités légales des catholiques non abolies par l'émancipation avait été supprimée, en particulier l'interdiction de la présence des prêtres catholiques aux funérailles dans les cimetières, et l'obligation dans cette circonstance de la lecture du service anglican. Un Acte de 1926 a complètement achevé l'émancipation, à l'exception d'une seule réserve, la dernière : le Lord Chancelier — ministre de la Justice — ne peut pas être un catholique. En 1908, le Congrès eucharistique international s'étant réuni à Westminster, on avait pu voir à Londres des processions catholiques publiques avec le Saint-Sacrement, et un légat du pape, chose qui ne s'était pas vue en Angleterre depuis les jours d'avant la Réforme.

Quel est, en 1929, la situation du catholicisme en Angleterre ? Les chiffres donnés par M. Anstruther sont plus élevés, dans plusieurs cas, que ceux des statistiques du *Daily Mail Year Book* ; 2.600 églises au lieu de 2.183 ; 5.000 prêtres au lieu de 4.310 ; 20 évêques ou archevêques ; 50 ordres d'hommes occupant 367 monastères, 160 ordres de femmes occupant 953 couvents, tous chiffres très accrus par le départ des congrégations de France au début du siècle, et qui tendent à faiblir du fait du retour en France d'un certain nombre de ces congrégations ; il y a 1300 écoles primaires et 500 secondaires, 4 journaux hebdomadaires, pas encore de quotidien ; 20 membres des Communes et 50 lords sont catholiques ; les catholiques estiment avoir gagné au cours d'une année environ 12.000 fidèles, mais ils indiquent justement ce même chiffre de 12.000 par an comme chiffre habituel des conversions ; il est, enfin, généralement reconnu que les catholiques pratiquent beaucoup plus que n'importe quelle autre dénomination religieuse. M. Anstruther n'indique point de chiffre de la « population » catholique : il est de plus de 2.000.000.

Les chances du catholicisme de reconquérir l'Angleterre restent très faibles, pour ne pas dire nulles ; certes, il y aura toujours en Angleterre un fort groupe catholique ; à cause, justement, de la force du sentiment religieux en Angleterre là où il existe, il serait surprenant qu'il en fût autrement ; Rome, avec son insistance sur la soumission totale, attire d'autant plus les âmes qu'elles sont plus vraiment religieuses ; elle répond à un côté profond du caractère anglais, aussi bien qu'y répond l'autorisation de libre élaboration de la foi personnelle qui est le trait distinctif du protestantisme ; on ne peut pas ne pas être frappé de la supériorité de la ferveur chez les fidèles, de la supériorité du talent chez les ecclésiastiques catholiques, par rapport aux autres dénominations ; mais la section que Rome attire et attirera reste et restera petite ; il ne faut pas oublier, en comparant les chiffres de 1829 et ceux de 1929, que la population de la Grande-Bretagne a beaucoup plus que doublé au cours de cette période ; plus de la moitié de l'augmentation constatée, donc, correspond simplement à ce fait ; et qu'est-ce qu'une moyenne de 10.000 conversions par an ? à ce taux, il faut 10 ans pour faire 100.000 convertis, et 100 ans pour en faire un million. Ce qui menace le protestantisme en Angleterre, ce ne sont pas les progrès du catholicisme, mais ceux de l'incrédulité ; des progrès du catholicisme, M. Joynson-Hicks a aussi peu de raison véritable de s'inquiéter que M. Anstruther de se réjouir, et c'est M. W. E. Orchard qui va le leur dire à tous deux.

M. Orchard, écrivain connu par de nombreux ouvrages sur les questions religieuses, et lui-même ministre protestant, ne dissimule aucunement la grandeur du danger qui menace l'esprit religieux en Angleterre ; l'affaiblissement est général, et, quand on regarde d'un peu près, menace toutes les dénominations, sans distinction ; quelques-unes peuvent profiter temporairement du recul des autres ; mais le recul de l'ensemble des Eglises par rapport à l'indifférentisme est indiscutable. Le symptôme le plus net est la baisse universelle des effectifs des écoles du dimanche, du catéchisme, comme nous dirions ; c'est l'avenir qui est menacé, sans que nulle part, sauf peut-être chez les méthodistes wesleyens, on s'efforce sérieusement de remédier au mal ; on l'accepte comme une conséquence inévitable des conditions sociales nouvelles, en particulier de la disparition rapide du caractère sacré du dimanche. Pour ce qui est de la fréquentation des églises par les adultes même, elle faiblit à vue d'œil de façon effrayante ; on n'ose plus compter ; les édi-

fices sacrés se vident ; l'exception des catholiques n'est qu'une apparence, le nombre de leurs édifices restant très petit par rapport au nombre des fidèles, environ 2.000 pour 2.000.000, alors que les méthodistes wesleyens, par exemple, en ont 8.500 pour 500.000 membres et 800.000 catéchumènes. Et il en est ainsi depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'exception des années de la guerre : quand les affaires des hommes vont mal celles de Dieu vont bien, et inversement. Et pourtant la population a augmenté ! Et pourtant Dieu sait — c'est le cas de le dire — s'il y a en Angleterre des églises pour tous les goûts ! Pourquoi cette désaffection ? Il y a, pour M. Orchard, deux raisons essentielles : la première est que toutes les religions ont le tort, sur le terrain social, de s'identifier plus ou moins avec le conservatisme ; la seconde est que toutes les religions ont donné leur approbation à la guerre, que pas une n'a eu le courage d'être simplement chrétienne, et de la déclarer impie et abominable. L'instinct religieux qui faisait sans cesse éclore en Angleterre des églises nouvelles semble mort : il n'en naît plus, ou extrêmement peu. Qu'on ne vienne pas dire que les Anglais pratiquent chez eux en s'abstenant d'aller à l'église : l'éducation religieuse que les enfants ne vont plus chercher à l'école du dimanche n'est remplacée, dans les familles, par rien. La place de la religion dans la presse est très faible ; dans la littérature, elle est nulle ; la littérature n'est même pas irréligieuse, elle est areligieuse ; il n'y est pas plus question de la religion que si elle n'existait pas ; et quand par hasard on montre un clergyman au théâtre c'est un personnage comique. L'agnosticisme et l'indifférence sont l'état d'esprit d'une majorité toujours grandissante ; la vie pratique d'abord ! L'Angleterre n'est même pas païenne, elle est sécularisée ! Ceux qui restent dans le sein des Eglises ne sont même pas les meilleurs, mais les médiocres, les classes moyennes au point de vue économique ; ni les capitalistes, ni les prolétaires, ceux-ci généralement hostiles, ni les intellectuels, ni les artistes, ne se soucient le moins du monde de religion ; il n'y a même plus de talent à l'intérieur des Eglises ! Et les dénominations se querellent ! et la foi est maladroitement et médiocrement présentée ! La prospérité apparente du catholicisme n'est qu'une infime compensation ; le catholicisme reste en Angleterre une chose petite, et ses progrès sont petits ; 12.000 convertis par an, ce n'est rien, surtout si on songe que ces convertis sont d'anciens protestants, et non des conquêtes faites sur l'incrédulité. Aux Etats-Unis, 48 % seulement de la population est en rapport avec une Eglise quelconque ; ce chiffre

est beaucoup plus élevé que le chiffre correspondant en Angleterre ; pour M. Orchard, beaucoup plus de la moitié des Anglais n'ont aucune espèce de religion.

L'année 1929 réservait pourtant à ceux qui voient, comme M. Orchard, l'avenir religieux de l'Angleterre sous des couleurs sombres, une consolation. On réclame depuis longtemps, en face de l'accroissement incessant des forces antireligieuses, une concentration des forces religieuses, par des rapprochements et des fusions entre les groupes rivaux : entre Rome et les anglicans d'une part, entre les anglicans et les non-conformistes de l'autre. Un fait important vient de se produire dans cet ordre d'idées ; le 2 octobre a été conclue à Edimbourg l'union de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, la troisième des Eglises établies, et de l'Eglise unifiée libre d'Ecosse, le premier des huit grands groupes non conformistes ; les chiffres qui les concernent ont été publiés pour la dernière fois par leurs assemblées respectives en juin ; depuis le 2 octobre il n'y a plus qu'une Eglise unifiée d'Ecosse (*United Church of Scotland*), dans laquelle viennent se fondre les deux groupes de 759.625 communicants et de 538.192 membres, au total 1.297.817 adultes, de 186.713 et de 183.291 catéchumènes, au total 370.004 jeunes gens ; après l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise romaine, l'Eglise d'Ecosse devient le groupe religieux le plus puissant de Grande-Bretagne ; de plus, la population de l'Ecosse n'étant que de 5 millions d'habitants, l'existence d'une Eglise d'Etat qui en groupe 1.700.000 est le signe d'une homogénéité religieuse inconnue dans les autres régions. A vrai dire, il convient de remarquer que cette « union » est en réalité une réunion : l'Eglise libre, en effet, avait été fondée en 1843 par la sécession d'environ un tiers des membres de l'Eglise établie ; l'une et l'autre étaient demeurées strictement semblables par l'organisation ecclésiastique, la doctrine et la liturgie ; tout ce qui les séparait était la question des rapports avec l'Etat ; l'Eglise presbytérienne était une Eglise d'Etat, reconnue et gouvernée par la loi, entretenue par des fonds publics provenant surtout de dîmes payées par les propriétaires fonciers ; l'Eglise libre répudiait toute ingérence de l'Etat et faisait face à ses besoins au moyen des contributions volontaires de ses membres ; ces divergences de vues ont été résolues, et une balance des comptes a été établie, avec l'aide du Parlement ; les négociations se poursuivaient depuis 22 ans ; depuis longtemps déjà, des groupes individuels de l'Eglise libre rejoignaient l'Eglise établie ; un petit groupe de ministres et de groupes cultuels de l'Eglise libre demeure en dehors de l'union,



et a accepté une somme de 25.000 livres comme représentant sa part des biens de l'organisation dissoute. Des cérémonies impressionnantes, en particulier une réunion de deux processions, ont été célébrées à Edimbourg le 2 octobre sous la présidence du duc d'York, second fils du roi, représentant celui-ci.

Peut-être conviendrait-il encore d'indiquer, dans un tableau de la vie religieuse de l'Angleterre en 1929, la crise qu'a traversée l'Armée du Salut, au moment de la déposition, puis de la mort, du général Bramwell Booth, et de son remplacement par le général Higgins ; les membres de la famille de l'ancien général, personnalités les plus marquantes de l'Armée depuis sa fondation, se plaignent qu'on les ait écartés et les écarte systématiquement des postes importants, même ceux qu'ils détenaient. Mais il n'y a là qu'une crise de personnel, non de prospérité : l'Armée a continué à se renforcer considérablement au cours de 1929, les chiffres le prouvent.

Où va l'Angleterre au point de vue religieux ? Il semble bien que M. Orchard ait raison, et qu'elle soit exactement sur le même chemin que « la France impie ». M. Orchard propose toutes sortes de remèdes qu'il n'y a pas lieu de discuter ici. Peut-être faut-il aussi remarquer que peut-être il y a toujours eu en Angleterre une bien plus forte proportion d'indifférents qu'on n'imagine, et que le pays a déjà connu des périodes de décadence religieuse, que des réveils ont suivi.

(A suivre.)

---

# Les débuts de la Science hellénique

par M. Abel REY,

Professeur à la Sorbonne.

---

## VII

### L'École Ionienne (suite.)

#### *Anaximène.*

La plupart des commentateurs ont insisté sur l'infériorité d'Anaximène par rapport à son prédécesseur immédiat. Mais ils ne l'ont peut-être pas vue où il fallait la voir. On estime que son œuvre « paraît plus simple, plus voisine de celle de Thalès » (1), d'après la doxographie très pauvre qui nous en reste. Né sans doute 50 ans après Anaximandre, en 560, postérieur donc de peu (12 ans) aux premiers Pythagoriciens (Pythagore qui serait né en 572, Pétron, Hipposos, dont la date serait voisine) et à Xénophane (572 aussi) il est donné comme l'associé, le disciple d'Anaximandre dans l'école de Milet. Son œuvre est intimement liée à celle de son prédécesseur, et c'est pourquoi nous en parlons ici. Il serait revenu de la conception abstraite de l'ἄπειρον à une conception sensible et concrète du principe des choses qui serait l'ἀήρ, l'air. Mais il faut remarquer que le sens du mot est nettement plus large que celui de notre mot, à nous. Il désigne même uniquement l'air opaque et visible : la nuée, les vapeurs, le brouillard, à l'époque d'Homère — sans doute parce qu'on ne se rendait pas compte de l'existence de l'air invisible et au repos. Les doxographes nous disent précisément que pour Anaximène, l'air quand il est au repos est invisible. Le principe de notre philosophe devait donc être ce qui remplit l'espace béant, invisible et analogue à notre air, quand il est en repos, nuée, vapeur, quand il est en mouvement. Et comme il est clairement indiqué, qu'il est infini, qu'il lui conserve l'épithète d'ἄπειρον, il n'y a pas, d'après tout ce que

(1) A. Rivaud, *op. cit.*, p. 194.

nous avons dit jusqu'ici, à le différencier beaucoup du principe d'Anaximandre, ni même du principe humide de Thalès : c'est par une autre image, une autre épithète qu'il est exprimé. Nous sommes toujours près du chaos mythique dans l'école de Milet : la nuit, l'obscurité n'est-elle pas considérée alors, et jusqu'à Empédocle, comme une forme de vapeur, de l'air condensé, un nuage opaque. Et c'est encore Empédocle le premier qui distingua l'air nettement — au sens que nous donnons à ce mot — de la vapeur et du vide.

La nouvelle hypothèse que P. Tannery (1) a développé à propos d'Anaximandre, et son étude sur le fragment d'Anaximène retrouvé dans Olympiodore, à des divergences de détail près, confirmeraient plutôt notre conception de « l'état originel » dans l'école de Milet. Il montre d'une part que l'air d'Anaximène était vraisemblablement la spécification de l'ἄπειρον d'Anaximandre, s'opposant comme quelque chose d'« incorporel » et d'indéterminé aux formes délimitées et corporelles, qui prennent naissance dans son sein. D'autre part l'ἄπειρον est bien chez Anaximandre ce qui remplit les cieux en apparence vides, comme notre air actuellement, ce qui est sans forme comme lui, et, par là-même, ce qui remplit ce que nous appellerions aujourd'hui l'espace illimité. La distinction entre le vide absolu et l'invisible (comme l'air) n'était sans doute pas encore distincte.

En réalité nous précisons trop, nous voulons trop éclaircir. Il nous semble qu'à l'origine il y ait l'idée — plus que l'image — la notion vague, confuse, obscure, mêlée du chaos : toutes les choses définies, images et représentations à contours plus ou moins nets, ne peuvent que sortir de quelque chose d'autre, d'une gangue, d'une matière initiale, qui précisément parce qu'elle n'a rien de défini est capable d'engendrer tout ce qui est défini. Elle est donc par nécessité, et essence, si l'on peut dire, l'indéfini. Mais elle se représente sous la forme de l'image la plus vague, la moins définie, de la forme la plus amorphe, si l'on peut encore dire, et la plus protéique. Car la pensée primitive ne peut s'abstraire de toute image : la nuée, l'abîme béant, lieu des nuées et où elles se transforment, où elles crèvent en feu, en vent, en eau, en grêle. Et selon que l'imagination s'attardera davantage à l'un de ces aspects, nous aurons comme principe, l'eau, l'humide, qui flotte sur l'eau dans les brumes

(1) *Mémoires scientifiques*, t. VII, p. 187-194, et p. 121-129.

de l'horizon, qui s'en élève sur les rivières, qui crée les météores sous forme de nuages, et c'est l'indéfini plastique de Thalès. Nous aurons l'air humide et visible des brumes, qui fait corps avec les nuages qu'il emporte et dont on sent la force dans l'orage, le tourbillon, la vague et c'est l'indéfini plastique d'Anaximène. Nous pourrions définir le chaos, chez un abstracteur génial comme Anaximandre, par l'indéfini plastique lui-même. Chez d'autres, ce sera ensuite le feu plastique, lui aussi, et qui sort des nuées et tombe du ciel, ou y séjourne. Ce sera peut-être, dans une anticipation préatomistique, l'assimilation des masses de vapeur et des nuages de poussière. Mais ce sera à l'origine toujours au fond le même indistinct, le même flou mythique, le même indéfini, Protée irreprésentable en soi et qui se traduit en mots par des essais de représentation et de pensée abstraite chez les tout premiers penseurs, chez les premiers qui essaient de sortir du mythe et de penser vraiment pour eux-mêmes.

« Anaximène de Milet, fils d'Eurystrate, qui avait été associé d'Anaximandre, disait, comme celui-ci, que la substance fondamentale était une et infinie. Il ne disait pas, toutefois, comme Anaximandre, qu'elle fût indéterminée, mais déterminée, car il disait que c'était l'air. » — *Phys. op.* fr. 2 (R. P. 26; DV 3 A 5). (Théophraste, les Comm. sur la Phys., de Simplicius.)

« De lui, disait-il, sont nées les choses qui sont, qui ont été, et qui seront, les dieux et les choses divines, tandis que les autres choses viennent de la descendance de celle-ci (de la substance fondamentale). » Hipp. *Ref.* 1, 7 (R. P. 28; DV, 3 A 7, 1).

« Exactement, disait-il, comme notre âme, qui est air, nous soutient, le souffle et l'air entourent le monde entier. » Aét. ar-3,4 (R. P. 24; DV 3 B 2).

« Et la forme de l'air est la suivante. Là où il est le plus égal il est invisible à notre regard; mais le froid et la chaleur, l'humidité et le mouvement le rendent visible. Il est toujours en mouvement, car s'il ne l'était pas il ne changerait pas autant qu'il le fait. » — Hipp. *Ref.* 1, 7 (R. P. 28; OV, 3 A 7, 2) (1).

Ce n'est donc pas dans la conception du principe qu'il faut chercher l'infériorité d'Anaximène. Cette conception est à très peu près celle de l'École, celle d'Anaximandre, et semble avoir même valeur.

Qu'il n'ait pas contribué à l'intellectualiser, qu'il en soit resté à la tradition, voilà qui le met au contraire nettement au-dessous

(1) Trad. Burnet, *op. cit.*, p. 77.

des efforts de son prédécesseur. Ceci apparaît bien plus nettement quand nous passons aux explications de détail. Il semble vraiment avoir beaucoup moins de cohérence logique, d'ingéniosité créatrice et explicative, pour rendre compte des apparences qu'il observe. Il n'a certes pas la puissance de déduction et d'induction, la puissance d'abstraction d'Anaximandre. Peut-être, vivant plus tard, à un moment où l'esprit mythique et religieux reprit nettement l'avantage, à l'époque d'un retour offensif de la légende, selon l'excellente expression de M. Rivaud, et d'une vague de mysticisme, est-il lui-même plus embué dans les images mythiques, et moins porté à abstraire, à conceptualiser, à rationaliser. La doxographie est éloquente et se passe de commentaires.

« Il dit que la terre vint pour la première fois à l'existence lorsque l'air fut foulé. Elle est très large et elle est par conséquent supportée par l'air. » — As. Plut., *Strom.* fr. 3 (R. P. 25 D V, 3 A 6).

« De la même manière, le soleil, la lune et les autres corps célestes, qui sont de nature ignée, sont supportés par l'air à cause de leur largeur. Les corps célestes ont été produits par l'humidité qui s'élève de la terre. Quand elle est raréfiée, le feu prend naissance, et les étoiles sont composées du feu qui s'est ainsi élevé. Il y a aussi des corps de substance terrestre dans la région des étoiles et qui tournent avec elles. Et il dit que les corps célestes ne se meuvent pas au-dessous de la terre, comme d'autres le supposent, mais autour d'elle, comme une cape tourne autour de notre tête. Le soleil se dérobe à nos regards, non pas parce qu'il passe sous la terre, mais parce qu'il est caché par des parties plus hautes de la terre, et parce que sa distance de nous devient plus grande. Les étoiles ne donnent pas de chaleur à cause de leur grand éloignement. » — Hipp. *Ref.* 1, 7, 4-6 (R. P. 28 ; DV 3 A 7).

« Les vents sont produits quand l'air est condensé, et se précipite par l'effet d'un choc ; mais quand il est encore plus concentré et épaissi, il en résulte des nuages ; et finalement il se change en eau. » — Hipp. *Nef* 1, 7, 7 (*Dox.* p. 561 ; DV 3 A 7).

« Les étoiles sont fixées comme des clous sur la voûte cristalline du ciel. » — Aét. *Ull*, 14, 13 (*Dox.* p. 344 ; DV 3 A 14).

« Le soleil est de feu. » — *Ib.* 20, 2 (*Dox.* p. 348 ; DV 3 A 15).

« Il est large comme une feuille. » — *Ib.* 22, 1. (*Dox.* p. 352 DV 3 A 15).

« Les corps célestes sont détournés de leur course par la résistance de l'air comprimé. » — *Ib.* 23, 1. (*Dox.* p. 352 ; DV 3 A 15).

« La lune est de feu. » — *Ib.* 25, 2 (*Dox.* p. 356 ; DV 3 A 16).

« Anaximène expliquait l'éclair comme Anaximandre, ajoutant, pour illustrer sa pensée, ce qui arrive sur la mer, qui étincelle quand elle est divisée par les rames. » — *Ib.* III, 3, 2 (*Dox.* p. 38 ; DV 3 A 17).

« La grêle se produit quand l'eau se congèle en tombant ; la neige, quand un peu d'air est emprisonné dans l'eau. » — (*Aét.* III, 4, 1 (*Dox.* p. 370 ; DV 3 A 17).

« L'arc-en-ciel se produit quand les rayons du soleil tombent sur l'air fortement condensé. C'est pourquoi sa partie antérieure semble rouge, étant brûlée par les rayons du soleil, tandis que l'autre partie est sombre, à cause de la prédominance de l'humidité. Et il dit qu'un arc-en-ciel est produit de nuit par la lune, mais pas souvent, parce que ce n'est pas constamment pleine lune, et parce que la lumière de la lune est plus faible que celle du soleil. » — *Schol. Arat.* (*Dox.* p. 231 ; DV 3 A 18). *Aétius*, III, 5.

« La terre est pareille à une table, quant à sa forme. » — *Aét.* III 10, 3 (*Dox.* p. 337 ; DV 3 A 20).

« La cause des tremblements de terre est l'aridité et l'humidité de la terre, occasionnées respectivement par les sécheresses et par les fortes pluies. » — *Ib.* 15, 3 (*Dox.* p. 379) ;

Le recul d'Anaximène sur Anaximandre ne se marque nulle part aussi nettement que dans la conception des mouvements célestes. Anaximandre avait vu nettement l'inclinaison de l'écliptique et de la route de la lune par rapport à l'équateur, inclinaison que les Chaldéens avaient remarquée depuis très longtemps. Anaximène considère au contraire que l'écliptique est perpendiculaire à l'axe du monde, il le confond avec l'équateur. C'est d'autre part l'altitude des parties septentrionales de la terre qui nous dissimule une partie des astres qui tournent autour du pôle comme une cape ou une meule de moulin. La terre est un plateau qui monte vers le nord, et l'inclinaison du pôle est en quelque sorte un effet de perspective. Cette conception incohérente en elle-même, étant donnés les mouvements dont il s'agit, et incohérente avec les observations les plus faciles, n'est guère compréhensible que si la conception d'Anaximandre, comme il le semble d'après les textes relatifs à son obscurité, n'a pu encore être comprise par les contemporains. Cette dernière s'éloigne trop hardiment de ce qu'était alors le sens commun, comme presque toutes les grandes théories scienti-

fiques à leur début. Hérodote ne nous décrit-il pas en ces termes la conception du Grec moyen de son temps :

« Si le siège des saisons venait à changer ; si l'endroit du ciel où sont maintenant fixés le borée et l'hiver devenait le siège du notus et du midi ; alors le soleil, repoussé du milieu du ciel par l'hiver et le borée, se dirigerait vers l'intérieur de l'Europe comme il va maintenant vers la Lybie. »

Anaximène ne fait au fond que la systématiser.

Nous comprenons alors pourquoi le système a eu une vogue, une notoriété beaucoup plus grandes à l'époque que celui d'Anaximandre : ce qui, d'après les souvenirs qu'il a laissés dans toute la littérature philosophique de l'antiquité, est incontestable. Il y paraît résumer toute l'œuvre milésienne et sa plus haute expression. Il a écrit, au témoignage unanime, une prose claire, débarrassée des tours poétiques du mythe, et de l'obscurité profonde d'Anaximandre. De plus son œuvre a eu la chance d'être conservée jusqu'à l'âge de la critique littéraire, peut-être à cause de ces mérites. Il a transmis tout ce qui a été immédiatement assimilable du système qui l'a précédé. Et dans cet ordre, il y a ajouté des précisions nouvelles. C'est par lui que les premiers Pythagoriciens et peut-être les Eléates se rattachent aux idées milésiennes. C'est à lui que se réfèrent les représentants ultérieurs de l'école d'Ionie, plus tard encore Anaxagore et, dans une certaine mesure, les Atomistes, — notamment sur les mondes innombrables. Anaximène recueille cette opinion, et l'opinion qu'ils sont des dieux, comme chez Anaximandre, et qu'ils naissent et périssent au sein du principe, considéré lui aussi comme divin.

Nombre d'historiens modernes : Zeller, P. Tannery, n'ont pu accepter, soit à cause de cette réputation ancienne, soit à cause d'une conception latente d'un progrès constant dans l'évolution des premières doctrines, une rétrogradation de la pensée d'Anaximène par rapport à Anaximandre. Ils ont cherché dans les détails qui peuvent préciser et concrétiser chez le premier la doctrine plus abstraite mais aussi plus obscure du second, des arguments en faveur d'une supériorité conforme à l'ordre chronologique. Nous ne partageons pas cette conception : Anaximandre reste pour nous la grande tête de l'école de Milet. Mais, bien entendu, si Anaximène n'a pas eu l'envergure, la hardiesse d'invention de son prédécesseur, venant plus tard que lui, il a profité de l'accroissement des connaissances sur certains points, et sur certains autres de ce que l'observation et la réflexion unies pouvaient ajouter de clarté à l'œuvre dont il procédait.

D'abord la connaissance des planètes apparaît dans son œuvre, pour la première fois chez les Grecs : « le soleil, la lune, et les autres corps célestes, qui sont de nature ignées, sont supportés par l'air » tandis que les étoiles fixes sont des clous plantés dans la sphère céleste, selon l'ancienne image, chaldéenne et égyptienne.

En second lieu, conséquence logique, les étoiles fixes sont rejetées aux confins du monde. Et ces confins forment une sphère, solide et brillante, le crystal, qui caractérisera le ciel, jusqu'à la Renaissance. La conception nouvelle remplacera l'anneau d'Anaximandre dont elle provient assez naturellement. Sous cette forme épurée par les travaux contemporains et immédiatement postérieurs, elle prendra droit de cité dans la science traditionnelle.

Enfin, tandis que chez Anaximandre le procès d'après lequel se séparent le chaud et le froid humide reste imprécisé, et obscur, ici il a une précision remarquable : c'est le rythme de la condensation et de la raréfaction. En se condensant l'air-principe produit les corps plus denses, par étapes progressives les nuages, l'eau, la terre, les pierres, (« la terre est de l'air foulé », c'est-à-dire comprimé, condensé). En se raréfiant il devient feu (plus tard l'éther).

« Il (l'air) se sépare en diverses substances en vertu de sa raréfaction et de sa condensation. » — *Phys. ap. fr.* 2 (N. P. 26 ; D. V. 3 A 5).

« Quand il est dilaté de façon à être rare il devient feu ; tandis que, d'autre part, les vents sont de l'air condensé. Les nuages se forment de l'air par foulage, et quand ils se condensent encore davantage, ils deviennent eau. L'eau, en continuant à se condenser, devient terre ; et quand elle se condense autant que cela se peut, elle devient pierre. » — *Hipp. Nef.* 1,7 (R. P. 28 ; D. V. 3 A, 73) (1).

Ici on doit porter au crédit de notre savant une invention précieuse. C'est la réponse explicite et nouvelle à un des grands « pourquoi » laissés en suspens par Anaximandre. Car le procès de raréfaction et de condensation n'est plus une métamorphose qualitative. Il est bien une transformation d'ordre quantitatif destinée à rendre intelligible la transformation elle-même. Le même principe par additions et soustractions successives produit les diversités des apparences. Voilà déjà le pressentiment

(1) Trad. Burnett, *op. cit.*, p. 78.



du morceau de cire de Descartes, et des conceptions modernes de l'unité chimique de la matière. C'est, pour ne pas aller si loin, le premier effort de quantification et de logification d'une mutation qualitative.

Quand on ajoute que, comme pour son prédécesseur, l'éternel mouvement tiré de la contemplation du rythme céleste, de la révolution diurne, domine cette cosmogonie ; quand on le prend comme une image-concept formée par la réflexion au contact du spectacle sensible le plus régulier et le plus grandiose, pour régler tous les mouvements et par suite toutes les transformations des choses, on a une vue d'ensemble de la physique cosmologique de l'école de Milet. C'est bien le premier essai de physique et de cosmologie scientifiques (à notre sens de l'épithète) qui nous soient parvenus, à ce degré de conscience et déjà de maturité. On peut, dès lors, se risquer à assigner à peu près, avec toutes les réserves de notre documentation, ce que notre œuvre doit, en fin de compte, à la primitive école de Milet.

\* \*

Qu'on examine la physique ou les propositions géométriques — celles-ci très rudimentaires et pauvres — de cette école, les procédés y sont les mêmes : c'est par la comparaison, la similitude, l'analogie et, à mesure qu'elles se précisent, la *proportion*, le *rapport*, que progresse l'esprit. On cherche ce qu'il y a de commun, la *relation* commune entre les objets de la connaissance. Le procédé est hérité de la mathématique orientale et égyptienne. Il est désormais une conquête méthodologique systématique et définitive. La méthode générale de notre science est instaurée et ne variera plus, dans son fond.

Ce que l'école d'Ionie ajoute à cette science orientale, c'est l'effort personnel et déjà, dans certains cas, presque absolument désintéressé au point de vue pratique, si, au contraire, il est de plus en plus intéressé à ce qui dans les choses éveille sans plus son étonnement, mieux sa curiosité. Car l'étonnement, comme l'indique son sens étymologique, n'est pas un bon ressort de la recherche, si même il ne lui est pas un obstacle insurmontable. Le sauvage, l'enfant peu intelligent s'étonnent, s'effraient, mais ne vont pas plus loin. L'étonnement est près de la stupeur, et la stupeur de la stupidité. Ce qui calme l'émotion et la terreur, quand ils ne les exagèrent pas, mais dans les deux cas pour des fins eschatologiques, c'est ce qui est d'ordre religieux et

mystique : l'ambiance du mythe et des traditions. La science, au contraire, naît de cette forme d'étonnement très atténué, aiguisé, qui n'est pas un arrêt pour la conscience, mais un aiguillon. C'est le θαυμασιόν des Grecs, la *curiosité* de mieux connaître les choses, même si elles sont usuelles, et qui ne s'arrêtera jamais plus. La science commence quand cessent et la technique et le mythe. En très gros. Mais elle sort de la technique et du mythe. Commencement absolu peut-être, sans doute, au sens que Renouvier attache au mot, mais commencement absolu qui, comme tous les commencements absolus, quand on le regarde ensuite, et dans l'ensemble, sort de la trame antérieure, et est tissé avec elle et en elle. La pierre, au lancer, s'échappe du cercle tracé par la fronde, mais à l'instant même et au point où elle s'en échappe, elle a exactement la pente, l'inflexion, la courbure du cercle, en ce point. Ce n'est qu'à partir de là qu'elle diverge — et à l'infini — de cette courbure même, car alors que celle-ci continue à s'infléchir selon la loi antérieure, la pierre s'en va en ligne droite sans plus s'infléchir. Il n'en reste pas moins que la direction de la tangente, c'est celle de l'inflexion *déterminée nécessairement* par les inflexions antérieures.

L'artisan, enserré dans l'outil, peut s'étonner de la puissance qu'il lui donne. On peut entendre tel artisan s'étonner de la puissance du levier, et en rester stupide. L'artisan qui devient savant est curieux de savoir pourquoi l'outil lui donne cette puissance. Il veut pousser plus avant ce qu'il voit ou ce qu'il sait. Il n'y a pas là une émotion, encore que la curiosité reste émotive, mais par un autre côté, par le désir, qui est à la base de toute l'œuvre humaine. L'intelligente comme la volontaire, ainsi que les Grecs l'ont, depuis Hésiode, personnifié dans Eros.

Il y a là une tendance de l'esprit, de l'intelligence, le besoin essentiel et foncier de la pensée, de la raison. Avec Milet nous passons décidément sous le signe du Verbe.

Dans ce sens, ce que l'École de Milet ajouta, non plus en esprit mais en résultat, à l'Orient, c'est en géométrie, si la tradition de Thalès ne nous déçoit pas, la considération de la ligne et de l'angle en eux-mêmes, de la figure pour la figure, et la réduction de cette figure à ses éléments, c'est-à-dire aux *relations qui la déterminent* : tant pour le triangle déterminé par un côté et les deux angles adjacents que pour la demi-circonférence déterminée par le diamètre, qu'enfin pour l'angle droit, par le triangle inscrit dans une demi-circonférence. Et aussi, l'égalité des deux angles à la base déterminée par l'égalité des côtés du triangle isocèle, et la constatation de l'égalité des deux angles à la base déterminée par

la prolongation de leurs côtés en ligne droite; par leur opposition par le sommet.

Il ne s'agit plus d'arpentage, encore que la mesure d'une longueur inaccessible fasse ici la transition. Il s'agit, si tout cela est vrai, de géométrie. Il n'y a pas d'autre mot propre.

Puis en physique, l'élaboration d'un système du monde. Nous avons bien dit : *système*, ensemble de relations, de rapports entre les choses, si confus et grossiers qu'ils paraissent. Et moins qu'on ne l'a dit. La projection de la machine « roue » dans le monde d'Anaximandre, — et cette projection sera pour longtemps désormais à la base des représentations, — est bien déjà la propédeutique de la physique théorique, et déjà encore dans un sens mécaniste : le monde est conçu sur l'image de la machine. Le procès de la raréfaction et de la condensation d'Anaximène vient aussi de l'observation *réfléchie* d'une technique, sans doute : l'ébullition, et les gouttes d'eau formées par la vapeur sur une surface froide.

Les astres, les mondes ont leur cours déterminé par les relations qu'a aperçues l'intelligence du savant. Déterminée aussi leur production, par des procès naturels, généralisation d'observations, de similitudes, de comparaisons, de rapports. L'esprit scientifique est là, à peine éveillé, mais déjà conscient de sa puissance créatrice, et des limites qui enserrant cette puissance, mais comme dans les tuyères des anneaux astraux d'Anaximandre, pour faire luire le feu avec d'autant plus de force et de lumière.

Pour la physique avec Milet s'achève cette longue étape qui nous mène soit de la technique, soit de la magie, soit du mythe presque purs et à peine dépassés en Orient, à la première apparition de la *théorie* scientifique, par la première apparition du *θεωρεῖν* et du *πραττεῖν* : Fusion peut-être, sans doute de la technique et du mythe, mais dans quelque chose de tout différent, d'*essentiellement* différent de l'un et de l'autre. Car l'accent désormais est mis et restera dans tout ce qui est devenu *notre* science, sur le caractère désintéressé et rationnel du savoir.

Chronologiquement, cette conclusion semble boiteuse. Anaximène, avons-nous dit, serait postérieur à Pythagore et à Xéno- phane, à Pétron et peut-être à Hippiasos. Nous aurions dû parler de ceux-ci, avant lui. Mais il est bien certain que les périodes que nous pouvons assigner, le seront toujours abstraitement. Un chevauchement sur les limites est inévitable.

Cependant ici la limite est peut-être plus nette qu'il n'y paraît d'abord. Anaximène n'est qu'un prolongement d'Anaximandre ;

il brode sur le même thème. La physique d'Ionie est bien centrée autour du grand « physiologue ». Plus tard encore Diogène d'Apollonie n'ajoutera rien, non plus, à la pensée scientifique ionienne, telle que nous la représente Anaximandre. Ce sont là disciples qui tracent des arabesques sur une toile de fond désormais stable et qui ne pourra que tomber pour faire place à d'autres décors ; c'est presque déjà, comme après tout grand novateur, une scolastique stérile. Quelques détails nouveaux qui sans doute ne sont point sans intérêt pour l'histoire des *faits* scientifiques. Mais rien qui importe vraiment à l'histoire de la pensée scientifique, notre unique objet. Nous ne devons avoir égard qu'à ses renouvellements.

Il y a plus encore. De Pythagore qui marquerait de toute évidence un de ces renouvellements si nous devions nous fier à sa légende, nous verrons, et nous disons dès maintenant qu'il n'y a qu'une légende. Le Pythagorisme — sans Pythagore — révolution fulgurante de la pensée scientifique — ne date en gros que du *v<sup>e</sup>* siècle, tout au plus tôt de la fin du *vi<sup>e</sup>*. Zénon l'Éléate serait un de nos premiers témoins, si sa polémique vise la doctrine.

Xénophane, au point de vue de l'histoire des sciences, a bien l'air de continuer pour la physique les traditions ioniennes. Il est de Colophon. Et pour l'histoire de la pensée scientifique, son rôle est indirect, car ce fut surtout un théologien. Ce rôle ne se manifesterait, si nous pouvons faire confiance à sa doxographie, qu'à travers ceux qu'on a appelés ses disciples : Parménide et Zénon. Voilà vraiment alors, pour la date, et pour la pensée, le commencement d'une nouvelle époque de la science, marquée à la fois par les spéculations pythagoriciennes et la dialectique éléatique.

Chronologiquement donc, et logiquement, Anaximène ferme la période ouverte, avec Thalès et la civilisation ionienne, la période où, après les pressentiments de l'Orient, pressentiments qui ne se réalisent pas parce que la pensée se développe en une tout autre direction de sagesse morale et religieuse, qu'elle soit mystique ou rationnelle, s'éveille dans sa première forme *notre* esprit scientifique. Après la longue gestation orientale confuse et cachée, nous voyons en Ionie, en moins d'un siècle (le *vi<sup>e</sup>*), la naissance et l'enfance de la science occidentale. Et dans l'enfant, il y a déjà l'indication nette des traits qu'accentueront la jeunesse et l'âge mûr.

### Conclusion.

#### *Les débuts de la théorie physique chez les Ioniens.*

Avec une très grande sagacité, M. Rivaud (1) a fait ressortir tout ce que les débuts de la science, en particulier de la science physique, et par suite le concept de matière — auquel nous ajouterions d'une part celui d'espace, et, d'autre part l'essor de la mathématique aussi bien en Orient qu'autour de Thalès —, devaient à la pensée mythique. Il a, ce faisant, condensé et mis au point tout un immense travail qui s'est fait à la fois dans la science des religions, l'histoire de la philosophie, et la sociologie depuis plus de cinquante ans.

Mais si ce côté des origines de la science hellénique avait besoin d'être mis en relief car on avait trop jusque-là considéré les premières « opinions » des philosophes en elles-mêmes, et pour elles-mêmes, soit dans des monographies isolées, soit plus rarement, dans leurs suites, et le plus souvent alors d'une façon dialectique et idéologique, il ne faudrait pas maintenant lui sacrifier les autres. Il y a dans les théories de Thalès, d'Anaximandre et d'Anaximène, une succession, une théorie d'images, à l'instar des mythologies, une *eidéogonie*. Mais il y a aussi une *théorie* tout court. Et c'est cela qui importe.

Les origines de l'activité scientifique sont, bien entendu, très complexes et autant que nous avons pu le démêler, et que nous l'avons dit, en face du mythe il faut tenir compte d'abord des techniques et des besoins. La mathématique d'Orient a été surtout une technique. Mais une technique où s'éveille peu à peu la curiosité du sujet de la technique. La règle, à mesure, ne semble plus absorber toute la capacité de l'esprit. On cherche à la formuler de façon plus précise et mieux adaptée (astrologie chaldéenne) ; on cherche aussi à la généraliser, à la sortir tant soit peu du cas isolé, du cas d'espèce qui l'enferme comme une gangue (Égypte). La gemme se sépare, — oh ! bien lentement, — de sa matrice. Mais enfin elle tend à s'en séparer.

Dans tout cela un élevage nouveau se fait dans l'esprit : la recherche du comment et du pourquoi, inséparables, malgré les distinctions abstraites de nos modernes théories de la connaissance. Le comment n'est jamais que le commencement du pour-

(1) Ouvr. cit.

quoi. Et il n'est satisfait complètement que lorsqu'on a répondu au pourquoi.

A partir de là, la satisfaction n'est plus d'ordre utilitaire. L'ordre nouveau où elle se situe se superpose à celui-là comme s'y superpose dans un autre plan l'ordre de la satisfaction esthétique ou l'ordre du jeu. Au fond les grands efforts scientifiques sont contemporains des grandes civilisations artistiques, et leur apogée suit en général à quelque distance l'apogée de ces dernières.

Le savoir pour le savoir, l'acte pour l'acte et le rêve pris décidément comme rêve, ou le jeu, l'art pour l'art, naissent et se développent en même temps. Et dans le complexe d'où sort petit à petit la science, il ne faut avoir garde d'oublier à côté de la technique, à côté surtout des progrès de la technique, le sentiment esthétique et l'essor du rêve parallèle à celui d'une certaine libération envers toutes les contraintes, physiques, politiques et morales.

Et c'est peut-être cette dernière condition qui, autant que nous pouvons l'augurer, a seule manqué à l'Orient dans toute sa plénitude, et s'est trouvée réalisée à côté de toutes les autres en Ionie.

Ici le loisir et la liberté ouvrent pour la première fois pleine carrière à la curiosité. La curiosité devient un besoin qui commande aussi impérieusement, chez certains plus impérieusement peut-être, que les autres. Il faut qu'il soit obéi et satisfait : c'est la science.

A ce point de vue, les premières théories du monde sont vraiment l'origine de la science au sens complet et actuel du mot. C'est là que nous la voyons, plus que dans les quelques recherches justificatives de certaines techniques de mesures, plus que dans les premiers essais de théorie géométrique, si vraiment on peut les rapporter à Thalès. Et pourquoi pas ? N'en avons-nous pas vu poindre des germes deux ou trois fois dans le papyrus de Rhind, deux ou trois fois dans les découvertes de la Chaldée ou de la Chine. N'entendons-nous pas résonner à notre oreille le mot de l'Empereur chinois devant le réponse de son astronome, son frère, qui lui parle des propriétés du triangle 3, 4 et 5 : « C'est merveilleux. » C'est merveilleux, acclamation devant une question : un comment auquel on vient de satisfaire par un humble pourquoi. Acte de curiosité à l'occasion d'une technique certes, mais qui la transcende et veut la transcender.

Thalès essaie de faire sortir le monde de l'eau. Anaximandre nous donne une explication, de toutes choses, en projetant la machine-roue sur le monde : première manifestation en cet

ordre du matérialisme historique et qui de suite le dépasse comme la fleur, le feuillage qui s'achève en elle, et s'en détache pour vivre de sa vie propre, comme le fruit. Tout cela c'est de la spéculation sans plus, de la spéculation inutile, désintéressée, et, comme le dira leur grand héritier Aristote, d'autant plus excellente. C'est une théorie. Et c'est d'un mot la Science.

Ce qui s'est ébauché depuis deux et trois mille ans dans tout l'Orient, les premiers « mystères et secrets », les « exigences, relatives à la preuve », du papyrus de Rhind, les raccourcis, la recherche des cas « curieux » qui permettent de déjouer par une vue de l'esprit la voie longue et routinière de la technique, les efforts des astronomes chaldéens, pour « formuler » la marche des astres, de leurs géomètres pour trouver la diagonale du rectangle quand on connaît ses côtés, des Chinois pour mesurer le ciel, de ceux-ci et des Hindous, dans la mesure où l'on peut dater la méthode de décomposition des figures en petits carrés, relativement au théorème de Pythagore, tout cela arrive à son épanouissement dans l'école d'Ionie.

A son épanouissement, mais beaucoup moins sur le terrain de la géométrie, au sujet de laquelle nos renseignements sont si pauvres, si contestés et si contestables, que sur celui de la physique, de la « physiologie » si nous donnons à la φυσικη son vrai sens : la nature, et partant le monde. C'est là qu'en suite de quelques observations, de quelques comparaisons et relations entre des faits — remarquablement observés et rapprochés avec beaucoup de sagacité et de logique, malgré le caractère enfantin des résultats, — on s'élève à l'explication des faits observés, aux comment et aux pourquoi, à la théorie des faits. L'esprit y est rigoureusement le même que celui par lequel Thalès aurait atteint en géométrie à des explications plutôt plus abstraites et universelles que concrètes. Il s'agit de justifier logiquement, rationnellement, des observations de fait, des observations sensibles. Seulement ici les documents nous présentent un corps cohérent, dont on ne peut guère mettre en doute, en gros, qu'il conserve un fond authentique. Le témoin historique a de la solidité. Et dans ces hardies explications du monde et des météores, du céleste et du terrestre, de l'en-haut et de l'en-bas où nous sommes plongés, dans ces théories universelles, il y a, dépassant le but aussi loin qu'il peut être dépassé, mais par là l'ayant bien visé, et montrant la droite route, comme la flèche de Saint-Sébastien, la première réalisation de notre science.

Cette première réalisation, l'image de la roue qui l'enserme montre ses racines techniques ; et bien d'autres détails encore.

Et ceci surtout qu'elle serait contemporaine des premiers essais de justification et d'explication de certaines mesures d'arpentage ou de géodésie pratique, de certains procédés de construction sur le terrain.

Mais les racines mythiques n'en sont pas moins évidentes. Et si les autres donnent logique et précision, celles-ci donnent l'envol, au-dessus du souci utilitaire et technique. C'est le mythe qui de l'observation d'un fait particulier pousse l'esprit — et d'un seul coup, comme Icare — à s'enlever jusqu'aux astres. Car le mythe s'est toujours lié à eux. C'est en lui encore qu'éclot l'aspiration à l'explication totale et aux derniers pourquoi. Et il retrouve de suite, chez ce peuple de marins, des éléments techniques avec quoi il se fond, car l'art nautique est chose d'importance première et quotidienne, et il a besoin lui aussi de regarder le ciel, les météores et les mouvements des astres.

Enfin le monde qu'on nous dessine est harmonieux, fait de proportions dont les mythes, les symboles magiques ou religieux fournissent les éléments sans doute, mais qu'on transpose évidemment dans le monde du rêve et de l'art. C'est une théorie logique élevée sur quelques faits ingénieusement rapprochés que la théorie d'Anaximandre. C'est une réponse aux questions cachées au fond du mythe. C'est aussi un rêve et une œuvre d'art. C'est enfin l'acte d'une pensée qui aspire à être elle-même, en indépendance et en liberté. (A suivre.)

---

*Le Gérant* : JEAN MARNAIS.



---

REVUE BIMENSUELLE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,  
*Membre de l'Institut,*  
*Professeur à la Sorbonne.*

---

L'Histoire de l'Allemagne  
(1806-1850)

par M. Emile BOURGEOIS,  
*Membre de l'Institut,*  
*Professeur à la Sorbonne.*

---

I

En l'année 1806, qui est le point de départ de nos études, trois événements se sont produits qui ont influé d'une façon décisive sur l'histoire de l'Allemagne au XIX<sup>e</sup> siècle. Au printemps de cette année, Talleyrand, ministre de Napoléon, par son ordre, avec le concours de La Besnardière, du juriste alsacien Pfeffel réglait le statut d'une Confédération du Rhin. Ce statut établi dans le Cabinet impérial fut présenté sans discussion possible, mais avec des offres avantageuses, aux envoyés des plus grands princes, à Paris d'abord, le 12 juillet, et accepté par eux pour les avantages qu'il leur constituait.

Puis le 1<sup>er</sup> août, à Ratisbonne, où siégeait la Diète, seize de leurs délégués déclarèrent en leur nom qu'ils « se libéraient de l'ancien Empire » qui d'ailleurs, dit le représentant de Napoléon, n'existait plus. Ils se plaçaient sous la protection puissante du monarque dont les vues avaient été toujours conformes au véritable intérêt de l'Allemagne ».

Le 6 août également, dans un manifeste très froid et qui ne

marquait aucune émotion, François II déclarait « déposer la couronne, la dignité impériale et la fonction » qui s'étaient conservées en Allemagne depuis Othon I<sup>er</sup> (962.) Il proclamait enfin un nouvel empire, l'Empire d'Autriche « dégagé de toute obligation fédérale ».

Le 9 août enfin, le roi de Prusse, après avoir tenté un essai de confédération prussienne de l'Allemagne du Nord, et espéré garder le Hanovre que lui avait cédé le traité de Paris du 16 février 1806, soupçonnant Napoléon de vouloir lui refuser tout profit et céder le Hanovre à l'Angleterre, se décidait à la guerre contre la France. Il en faisait connaître le dessein au tsar pour *solliciter son aide*.

Nous étudierons d'abord ces trois événements pour en préciser les caractères, la portée et leur influence sur les destinées de l'Allemagne.

La Confédération du Rhin fut la conséquence de la politique que Napoléon a, comme la République, pratiquée dans l'Allemagne du Saint-Empire, politique de concentration au profit des princes souverains, conforme à celle que ces princes ont poursuivie depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, et fait triompher aux traités de Westphalie. Dans ces agrandissements, la France a cherché le moyen d'abaisser la maison d'Autriche au delà du Rhin et dans le centre de l'Europe.

Ces agrandissements ont été réglés d'accord entre Napoléon et le tsar par le Recès germanique de 1803 (25 février). A ce Recès, la Bavière acquit les évêchés de Wurzburg, Bamberg, Passau, Eichstedt, Freysing, 300.000 habitants de plus qu'elle n'en cédait à la France sur la rive gauche du Rhin. Le Hanovre reçut l'évêché d'Osnabruck. Le margrave de Bade devint électeur et son domaine s'accrut des évêchés de Constance, Bâle, avec des dépendances de Strasbourg. L'Autriche eut Trente, Brixen, Eichstedt, que lui céda la Bavière, et l'archevêché de Salzburg pour le grand-duc de Toscane. Le Wurtemberg, la prévôté d'Elwangen et l'électorat ; la Prusse, les évêchés d'Hildesheim Paderborn, Munster, Erfurt ; la maison de Nassau, les évêchés de Fulda et Corvey ; le prince de Dalberg, l'évêché de Ratisbonne. On procédait ainsi à la *sécularisation* des biens ecclésiastiques, mais aussi à ce qu'on appela la *médiatisation* de villes libres très nombreuses en Allemagne désormais réduites à six : Augsbourg, Nuremberg, Francfort, Brême, Hamburg et Lubeck, de princes ou seigneurs, *immédials* dont les privilèges furent supprimés au profit des princes souverains. Alors, au lieu de 1.900 Etats, petits et grands, dont se constituait le Saint-Empire, l'Alle-

magne fut ramenée à 39 Etats autonomes : transformation au moins aussi considérable que celle qu'avait opérée la France révolutionnaire. Bien que celle-ci s'opérât en Allemagne de façon à servir le pouvoir des princes, elle devait cependant, comme l'absolutisme éclairé du XVIII<sup>e</sup> siècle, moderniser le droit et les conditions des sujets. Il faut lire les pages que l'historien Treitschke a consacrées à ces conséquences (p. 192). « Dans ce nouveau siècle, le plus riche de l'histoire moderne, les dernières traces du moyen âge ont disparu et la civilisation moderne s'affirma avec la liberté de croire, de penser, de travailler. Ces grands changements commencèrent à ruiner le particularisme en Allemagne pour y préparer l'unité nationale. Ce fut une étape décisive sur la route où s'orientait depuis trois siècles son histoire. »

Le prix dont l'Allemagne payait ces progrès, c'était la vassalité des princes envers Napoléon. Ils vinrent lui rendre hommage dans le voyage qu'il fit avec l'impératrice à l'automne de 1804 à Mayence. Ils lui promettaient docilement « de n'avoir pas d'autres rapports entre eux que par lui ». Et, tandis qu'ils poursuivaient la réduction des privilèges de la noblesse et des villes, ils n'hésitaient pas à se joindre à Napoléon : Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse, contre l'Autriche. Seule la Prusse hésita. Elle s'était liée d'abord le 12 mai 1804 à la Russie. Puis elle avait reconnu Napoléon comme Empereur après lui avoir refusé, au mois d'août 1804, de s'armer contre le tsar. Entre les deux, elle caressait l'espoir d'acquérir le Hanovre de la France si elle était victorieuse ou de la dépouiller, si la Russie la brisait. Napoléon avait bien raison de trouver alors que « sa conduite était équivoque ». Vainqueur à Austerlitz il lui pardonna ses complots et sa neutralité suspecte ; pour être maître de disposer à Presbourg de l'Autriche il lui promit même le Hanovre (15 décembre 1805-15 février 1806). En dernier lieu, le roi de Saxe allait avec les autres princes adhérer à la Confédération du Rhin.

Quand elle se constitua en août 1804, les princes allemands y trouvèrent de plus grands avantages qu'au Recès de 1803. Maximilien de Bavière, l'évêché de Passau, le Vorarlberg ; le duc de Wurtemberg, la Souabe ; le margrave de Bade, le Brisgau, l'Ortenau ; la Bavière et le Wurtemberg devinrent royaumes ; Hesse et Bade, de grands-duchés. Les derniers princes immédiats, les Furstenberg, les Hohenlohe, les Tour et Taxis, les dernières villes libres, Francfort attribué au primat de la Confédération. Dalberg, Nuremberg, Ausgbourg disparurent sauf Lubeck.

Hambourg et Brême. De nombreux barons et chevaliers furent sacrifiés (Ritter), tels que Stein en Nassau qui protesta et passa en Prusse.

On conçoit l'empressement de ces chefs d'Etats à accueillir la nouvelle constitution qui les asservissait à Napoléon, tandis qu'avec leurs sujets plus nombreux ils se déclaraient souverains et indépendants. L'objet pour Napoléon était surtout militaire : 150.000 Allemands à son service. Avec Talleyrand, Dalberg avait délibéré sur le projet d'une véritable constitution qui ne vit jamais le jour. « Vous chicanez le pouvoir, avait dit rudement l'Empereur. » « Ils faisaient, a dit Treistchke, et c'est probable, le calcul que la puissance impériale passerait, et que leur indépendance leur resterait acquise. L'essentiel, ajoutait l'historien, fut que s'était aplani le sol sur lequel un jour devait s'édifier la nouvelle construction de l'unité allemande. »

Pour le moment, ce sol servait fortement d'assise à la domination napoléonienne.

Ce fut évidemment le motif qui décida en second lieu de l'orientation nouvelle à laquelle se résigna l'Empereur François d'Autriche. Tandis que l'empire germanique s'effondrait, il tint à ce qu'il demeurât du moins un empire Habsbourg, c'est-à-dire un domaine héréditaire dont les revenus et les sujets, quels que fussent leur nature, leur race, leur langue, serviraient à sa propre défense, et, suivant les occasions, à son extension. Depuis Marie-Thérèse dépouillée par la Prusse en 1748 et à travers les réformes de Joseph II, telle avait été déjà l'orientation de la politique autrichienne. Elle fut confiée par François II, devenu François I<sup>er</sup> d'Autriche à Stadion après Presbourg. Cette politique avait été déjà réglée d'accord avec Metternich qui fut envoyé comme observateur à Paris en juin 1806 : un très bon observateur qui a défini l'Autriche ainsi le 27 octobre 1807 : « Notre monarchie est intacte ; elle est *arrondie*. L'Etat actuel de l'Europe porte ses germes de destruction en lui-même ; la sagesse de notre gouvernement doit nous mener au jour où 300.000 hommes réunis, régis par une même volonté et dirigés vers un but commun y auront le premier rôle en Europe. »

L'autorité ultérieure de l'Autriche et de son principal homme d'Etat après 1814 en Europe se trouvait ainsi en germe dans la forme nouvelle que les événements ont imprimée à la monarchie des Habsbourg. Pour cette monarchie, d'ailleurs subsistait un risque grave qu'avait fait prévoir l'échec de Joseph II et ses conflits avec les peuples bigarrés de la monarchie, risque plus grand encore depuis que s'étaient éveillées les idées nationales, depuis 1789.

Metternich appartenait à ces familles de seigneurs allemands qui, aux bords du Rhin, ont connu la propagande révolutionnaire, dont le danger lui parut particulièrement menaçant pour l'empire composite de son maître. Si, dès 1806, il s'est déclaré l'adversaire implacable de Napoléon, c'est « qu'il lui apparut, a-t-il écrit, comme la Révolution incarnée ». Napoléon qui avait accueilli sa nomination comme ambassadeur à Paris, lui a dès ce jour-là fourni, il l'a écrit aussi, le moyen de connaître les défauts qui déterminèrent sa perte au profit de l'Autriche, huit ans plus tard. Telle était en 1806 l'Allemagne transformée en s'associant à la fortune de Napoléon, telle l'Autriche qui se séparait d'elle, cherchant après sa défaite de nouvelles destinées pour survivre et revivre.

Qu'était-ce que la Prusse à ce moment, au moment où elle se décidait après dix ans de neutralité depuis le traité de Bâle, à entrer en guerre contre Napoléon, rompant le dernier traité passé avec lui le 13 février 1806 ? Et son roi d'abord : Frédéric-Guillaume III qui avait succédé à son père en 1797 pouvait-il soutenir la tâche réservée aux héritiers de Frédéric II qui avait fait l'Etat prussien à la mesure de son génie et de son immense activité personnelle, après avoir concentré entre ses mains tous les pouvoirs, administration, armée et diplomatie. Au près du roi, le seul organe de centralisation, était le *Directoire général des domaines, des finances et de la guerre*, devenu un médiocre collège composé de ministres qui, de Berlin, administraient chacun une province, simples commis sans autorité même sur les Régences des provinces composées d'une bureaucratie toute-puissante. Frédéric-Guillaume III, honnête homme dans le privé, mais gauche de manières, indécis de caractère, et médiocre d'esprit, n'avait d'autre règle politique que le sentiment très vif de la dignité royale, d'institution divine, croyait-il fermement, et le désir de maintenir cette royauté à l'abri de tout risque : il craignait toute initiative et tout changement. Son père en mourant, après beaucoup de maladresses et de désordres, lui avait recommandé de prendre de préférence les conseils d'Haugwitz. Quoiqu'il se défendit de se laisser conduire, c'était pourtant ce qu'on appelait le *Cabinet* qui sous son nom gouvernait la Prusse. Et quel gouvernement que celui de ces trois conseillers de la guerre, de l'intérieur et des finances, formant des coterie rivales d'ambitieux, plus préoccupées de leur fortune que de l'Etat, pratiquant des politiques opposées parfois, Lombard, Haugwitz, Hardenberg même, flattant le roi ou la reine, et n'ayant nul souci de chercher des

remèdes aux maladies qui travaillaient et minaient lentement l'organisme prussien.

Quant à l'Etat prussien, il demeurait en 1806 ce que l'avaient fait les électeurs depuis le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, par la fusion de deux régimes très différents : d'une part l'ancien régime féodal allemand aux mains de la noblesse prussienne qui gouvernait les paysans attachés à ses terres par le servage suivant la coutume locale, l'*indigénat* ; de l'autre le régime monarchique constitué au profit du roi maître de ses domaines propres et commandant souverainement à ses sujets. Cette fusion était très différente des moyens employés par la monarchie française contre sa noblesse. Il n'y eut entre les deux monarchies d'analogie que les procédés du grand électeur et de ses successeurs pour annuler les Diètes des provinces, leur retirer le droit de discuter et de voter les impôts. Ce qui s'était passé de spécial en Prusse c'était la façon dont le souverain avait transformé le personnage noble, élu par les Diètes pour administrer les cercles des provinces, en fonctionnaire, le *Landesrath*, son agent désormais pour le recrutement militaire et la levée de l'impôt direct. Mais rien que cela : comme on l'a dit, l'Etat prussien s'arrêtait au *Landesrath*, demi-fonctionnaire, demi-seigneur qui formait la transition entre l'Etat monarchique et les féodaux dont ils étaient. Au delà la royauté n'atteignait plus directement son peuple.

L'assise fondamentale en Prusse demeurait donc le seigneur, propriétaire de sa terre et par le droit que la coutume consacrait (*Herrschaft*), maître absolu de ses paysans (*unterthanen*). Il les tenait attachés à sa propriété, les mariait, les pouvait expulser. Il prenait leurs enfants pour le service militaire ou la domesticité et les instruisait aussi peu d'ailleurs que possible.

Il y avait sans doute en plus les villes, mais qui n'avaient guère d'individualité, parce que le roi, favorisant l'agriculture, leur avait retiré toute liberté, et que fut empêchée ainsi toute formation d'une classe bourgeoise moyenne.

C'est avec cette noblesse (*Junkerthum*) terrienne, dans laquelle se recrute le plus souvent ses fonctionnaires, que le roi administre et gouverne. Seigneur lui-même absolu dans ses domaines agricoles dont l'exploitation et la mise en valeur sont avec l'armée son principal souci, parce qu'elles lui fournissent les ressources de son armée, le souverain a fondé sa puissance sur cette collaboration intime : il n'y a à ses yeux en Prusse que la noblesse à ses ordres, pour laquelle il a « estime d'ailleurs et confiance uniques », car « elle seule ayant le sentiment de l'hon-

neur (Ehre) et de la fidélité (Treue) », assure le souverain d'une docilité, non seulement de fait, mais de principe.

Sur elle enfin repose toute la puissance militaire de la Prusse, l'objectif principal des gouvernements depuis un siècle et demi, depuis Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> surtout. Car pour ces rois l'essentiel est de se défendre ou de s'agrandir. Être roi, c'est jus qu'à Frédéric-Guillaume III être général, officier même. Comme l'a prescrit dans ses *Instructions* son second roi : « Rien n'est capable de donner la gloire à un prince que l'épée. Il serait méprisable s'il ne voyait pas dans cette gloire la gloire unique. » Or la fonction essentielle de sa noblesse est de l'y aider. A elle seule, il demandera, de plus en plus, ses officiers à l'exclusion de tous autres. Il lui prendra ses fils élevés à l'école des Cadets ou comme pages auprès des chefs de corps, mal payés, assujettis à une vie de manœuvres et à un formalisme militaire qui les suivent au régiment : ils restaient isolés du peuple et du pays jusqu'à leur retraite.

Cette noblesse militaire rendait encore au roi d'autre service que le commandement. Elle lui amenait ses soldats, ceux que depuis le règlement par canton de 1733, complété en 1792, le souverain prenait sur ses domaines, les réunissant avec ses mercenaires recrutés à l'étranger. Car si la loi de 1733 disait que *tous les Prussiens étaient nés pour la guerre*, cette loi avait eu pour principe et véritable objet de régler, *en les limitant*, le nombre de paysans que les seigneurs recrutaient dans leur canton et la durée de leurs services. Ce service militaire, beaucoup moins qu'une obligation nationale, constituait en somme une forme de servitude encore pour les sujets de la noblesse et du roi. Et de plus l'emploi parallèle des mercenaires et des paysans avait déterminé les chefs de l'armée depuis un siècle à pratiquer une discipline rigoureuse et brutale, qui ne réussit jamais d'ailleurs à avoir raison en exemptions des désertions, de plus en plus nombreuses.

En conclusion cette collaboration de la monarchie prussienne et de la noblesse, qui avait fait la fortune de la Prusse au xviii<sup>e</sup> siècle, supposait, comme toute collaboration, que chacun fit sa tâche, et que cette tâche fût de part et d'autre bien répartie. Or après deux grands rois, deux princes médiocres, Frédéric-Guillaume II et Frédéric-Guillaume III : une noblesse militaire et bureaucratique à qui l'abus par la royauté de l'initiative et de l'autorité fit peu à peu perdre le souci et même la conscience de sa tâche, véritable caste en service, et non en action, à qui la morgue tenait lieu de talent et qui s'endormait dans la paresse et souvent dans la corruption. Alors que la Révolution

victorieuse ébranlait partout en Europe le régime féodal, et appelait les nations à la vie, la Prusse s'obstinait dans ses hésitations à se transformer et même à agir.

L'esprit de réforme cependant se faisait jour par quelques échappées, dans les institutions comme chez les hommes. Le gouvernement depuis 1799 avait entrepris de délivrer les paysans du domaine de leurs obligations féodales et de leur faciliter l'accès à la propriété. Le roi se heurta, quand il voulut procurer les mêmes avantages aux sujets des seigneurs, à la résistance de ses conseillers, même Haugwitz et Hardenberg. Un projet de code préparé par Struenser qui allait jusqu'à esquisser une réforme constitutionnelle et à invoquer les droits naturels de l'homme était mis à l'étude par les légistes prussiens, mais à l'étude seulement. Des administrateurs comme Schoen, Struensee, Stein, Alexandre et Guillaume de Humboldt s'ouvraient, sous le règne déjà de Frédéric-Guillaume II, à l'esprit du siècle. Et c'était par la protection de Frédéric-Guillaume III que Scharnhorst, hanovrien passé en 1801 à son service, préparait à la veille d'Iéna par ses Mémoires et ses critiques de l'armée fédéricienne, par ses leçons à l'*Académie de Berlin*, dans la *Société militaire* avec des disciples comme Clausewitz, Boyen, Gneisenau, Grollman, la régénération de cette armée. Même sur les paysans prussiens, jusque-là passifs, passait un souffle de révolte et d'indépendance, « fermentation, disait le tribunal de la Prusse orientale, régnant au sein de la population rurale », mais, c'était précisément la crainte d'encourager ces tendances subversives que le gouvernement avec ses conseillers Hoyme, Goldbeck Schrötter et Beyme hésitait à faire des réformes.

Hésitation, c'est la caractéristique de la Prusse durant toute cette époque, à l'intérieur. A l'extérieur aussi. La neutralité de 1797 à 1806 a été une neutralité, non de principe, mais de méthodes contraires, et de conseillers en désaccord qui se sont neutralisés au gré d'un roi indécis et craintif. S'associer aux victoires de la France et en tirer profit comme la Prusse l'avait fait au traité de Bâle, ou aux puissances qui avaient tenté en 1799, en 1804 de s'y opposer : il eût fallu choisir entre la tentation et le risque. Jusqu'au mois d'août 1806, le roi, ses deux principaux conseillers Haugwitz et Hardenberg, d'inégale valeur assurément, n'ont pas choisi, s'engageant sur une route, reculant, s'engageant sur une autre pour reculer encore et enfin, dans un sursaut inattendu, affrontant seuls, par les armements subits du 9 août, Napoléon dont la Grande Armée, à la veille d'être rappelée le 17 août, campait encore en Allemagne.



Cette résolution, qui devait être fatale à la Prusse, eut plusieurs causes : la principale qu'il n'est pas sans intérêt de rapprocher d'un événement analogue et plus récent : la *confiance des Prussiens*, roi, ministres et public même dans leur armée, l'armée, de Frédéric et dans son chef, le duc de Brunswick. Ils avaient reculé sans doute à Valmy, mais n'avaient pas subi de défaite. Contre l'armée d'Austerlitz, ils se crurent encore de force au moins égale : l'idée même d'une guerre victorieuse s'était alors répandue dans les clubs de la noblesse et des officiers, des jeunes surtout, dans les bureaux des gazettes, dans le peuple. — A cette confiance, s'ajoutait l'espoir qu'en cas d'accident, Alexandre I<sup>er</sup>, le tsar secourable, était à portée, n'ayant pas fait la paix, après Austerlitz. Il était venu à Berlin, au bras de la reine Louise, son admiratrice passionnée, la veille de sa défaite, le 3 novembre 1805 en pèlerinage au tombeau du grand Frédéric ; Alexandre, lui écrivait celle-ci, en mai et août, « l'ange de consolation de ma vie, le chevalier de l'Europe ». On avait bien parlé d'un rapprochement entre Napoléon et le tsar, l'envoi de d'Oubril à Paris au mois de juillet 1806. Un traité même avait été signé par d'Oubril le 20 juillet. Mais on espérait à Berlin que le tsar ne le ratifierait point, car, le 1<sup>er</sup> juillet, Frédéric-Guillaume III pour en prévenir l'effet funeste avait conclu un traité secret avec la Russie. Il en escomptait le profit. Alexandre I<sup>er</sup> en effet n'avait pas ratifié l'œuvre de d'Oubril.

Et pourtant malgré ces espoirs, jusqu'au dernier moment le roi de Prusse avait encore hésité. Car, d'autre part, il avait espéré que, maître du Hanovre par la grâce de Napoléon, il pourrait s'annexer toute l'Allemagne du Nord, y constituer par une confédération un empire, en face de l'empire autrichien, réaliser déjà l'œuvre qui s'accomplit 60 ans plus tard. Frédéric-Guillaume III avait appris alors que l'empereur, négociant avec les Anglais, leur avait promis de leur rendre le Hanovre occupé par ses troupes depuis un an. De déception en déception, ce faible roi, au désespoir et dans l'amertume de ses ambitions ruinées, fut entraîné par la peur d'être dupe et victime. Sur les conseils de la reine, de Stein, de Hardenberg, il en vint à se persuader, timidement encore, qu'un rôle avantageux pouvait être réservé à la Prusse, à sa force militaire, « dernier boulevard de la sûreté publique », écrivait-il le 8 août au tsar, contre la domination napoléonienne, qui se substituait en Allemagne à celle de l'Autriche. Et peu à peu, au mois d'août et de septembre, il arma « pour n'être pas pris au dépourvu ». Alors il rejeta les injonctions humiliantes

de Napoléon, et finalement le somma d'évacuer l'Allemagne le 21-26 octobre 1806.

On connaît la suite sur laquelle il n'est pas nécessaire de s'étendre. En deux semaines, du 16 au 24 octobre, deux armées prussiennes étaient tournées et vaincues (Iéna, Auerstedt) et Berlin occupé.

Cet effondrement qui se pouvait prévoir a suggéré à l'historien Treitschke le jugement que voici : « Le malheur de la Prusse a été pour elle un grand bonheur ». Voyons pourquoi. Bien que dans ses dépêches, l'envoyé de France, Laforest, eût à maintes reprises, en septembre et octobre, signalé les mouvements d'opinion dans le public, à la cour, à l'armée, à Berlin « difficilement maîtrisable », bien que pour imposer silence aux publicistes allemands, Napoléon crût devoir faire un exemple sur le libraire Palm de Nuremberg, au mois d'août, au début de cette guerre, il n'y avait pas d'opinion vraiment nationale, ni en Prusse, ni en Allemagne, puisqu'il n'y avait ni nation prussienne, ni surtout de nation allemande. L'entreprise malheureuse de la Prusse avait cependant rappelé à tous l'existence en Allemagne, le passé glorieux de ce qu'un vétéran de la guerre de Septans, Archenholz, appelait « un grand Etat qui, de parcelles insignifiantes, s'était constitué en une puissance admirable par diverses institutions, digne de servir de modèle à certains points de vue », capable de résister glorieusement avec le grand Frédéric à toute l'Europe, et seul, alors au milieu de la dispersion et de la faiblesse de l'Allemagne, à oser tenir tête à la puissance de Napoléon. Le choix s'était ainsi offert aux Allemands, entre la domination de l'étranger et une force consacrée par son histoire qui s'était dressée pour lui résister.

Cette force avait été brisée ; elle n'était pas détruite. La monarchie des Hohenzollern, vaincue, occupée par le conquérant, n'en demeurait pas moins le seul Etat allemand où les sujets des diverses provinces se sentissent liés au roi, quelque chose comme la France capétienne autrefois au milieu de l'Europe anarchique. Au contact du malheur et de la domination française, le peuple prussien se préparait à une destinée nouvelle, prenant conscience de son rôle national, et montrant aux Allemands les services qu'ils pouvaient attendre de lui en dehors de leurs princes associés et intéressés à la conquête française.

Sans doute, au lendemain de sa défaite, le roi Frédéric-Guillaume III, lui, ne comprit nullement la portée de ces événements. Il n'en vit que ce qu'ils avaient d'immédiatement cruel pour lui et sa monarchie. Il crut devoir s'humilier, accepter à Graudenz où il s'était réfugié, les conditions que lui apporta Duroc, le

6 novembre 1806. Il voulait et crut ainsi se sauver, lui et la Prusse. Les princes et les princesses de sa maison s'humilièrent devant le vainqueur à Berlin, malgré les insultes que Napoléon prodiguait à la reine Louise, coupable d'avoir excité son mari à la résistance. Napoléon en tira avantage pour hausser ses prétentions : la ligne de l'Elbe ne lui suffit plus. Les Polonais l'appelaient : Le concours qu'ils lui offrirent avec Dombrowski pour rétablir leur pays, l'invita à réclamer le droit d'occuper Thorn, Danzig, Glogau en Silésie, Breslau et toute la rive droite de l'Oder. Conseillé par Zastrow et Luchesini, Frédéric-Guillaume III accepta d'abord, la mort dans l'âme, le 16 novembre les conditions que Napoléon mit à l'armistice. Mais cinq jours après, dans un conseil royal tenu à Osterode, persuadé par Stein, encouragé par une lettre reçue d'Alexandre I<sup>er</sup>, il se résolut à une résistance désespérée. Il s'en alla à Pultusk concerter avec le tsar l'effort suprême qui devait lui rendre ses Etats. En le poussant au désespoir, Napoléon ne se rendit pas compte qu'il allait provoquer en Prusse et de Prusse en Allemagne une sorte de patriotisme monarchique. On oublia à Berlin l'insuffisance de Frédéric-Guillaume III pour se rappeler seulement qu'il était l'héritier du grand Frédéric, le représentant de la gloire prussienne. Le mépris du vainqueur et ses exigences fournirent au vaincu l'aide morale d'un peuple qui jusque-là n'avait été pour rien dans la grandeur prussienne.

Napoléon parut le comprendre après sa campagne d'hiver en Prusse orientale, si pénible à ses soldats qui murmuraient et désertaient, après Eylau, horrible boucherie sans décision dans la brume et la neige. D'Osterode, où son quartier général avait remplacé celui de Frédéric-Guillaume III, qui avait reculé jusqu'à Memel, il envoya le général Bertrand lui offrir la restauration intégrale de la monarchie prussienne au prix de la paix. Mais Frédéric-Guillaume III n'avait pas encore compris. Il se méfiait pour son autorité royale, de tous les hommes qui l'invitaient à faire appel à la nation, à laquelle pourtant il s'était adressé le 1<sup>er</sup> décembre 1806. Pendant quatre mois jusqu'en avril 1807, il rejeta le programme que lui proposaient Stein et Hardenberg : un plan de réorganisation des institutions de la vieille Prusse. Il s'obstinait dans une volonté aveugle de gouverner comme ses prédécesseurs seul avec son Cabinet. Il parut enfin se résigner à prendre de vrais ministres, un Conseil de ministres. Mais il prétendit leur imposer son secrétaire de Cabinet, l'agent de la souveraineté absolue, Beyme avec qui ceux-ci refusèrent de collaborer. Stein alors, caractère ferme et décidé jusqu'à la raideur,

demanda la suppression du gouvernement de Cabinet. Il réclama la guerre à outrance que déconseillaient Zastrow et Luchesini négociant encore avec Napoléon à Poznan. Le 3 janvier 1807, Stein s'était retiré. Hardenberg fut tenu à l'écart jusqu'à ce que le tsar arrivant à Memel vint exiger du roi, le 4 avril 1807, le sacrifice de ses conseillers intimes à une sorte de dictature exercée par un premier ministre. Avec ce premier ministre, Hardenberg pénétré de la nécessité de lutter avec la Russie contre Napoléon et de réveiller ou d'éveiller les énergies nationales, la préface s'écrivait au printemps de 1807 des événements qui ne devaient s'accomplir cependant que quatre ans plus tard.

En effet, au mois de juin 1807, Friedland préparait Tilsitt, pour le mois suivant. Ce fut l'abandon par le tsar, malgré ses promesses au roi, à la reine, à Hardenberg, de la lutte contre l'empereur des Français. Non seulement à Tilsitt, ce fut la paix, mais l'alliance des deux empereurs devant laquelle la Prusse dut s'incliner, restant seule alors à la disposition du vainqueur. Nulle clémence alors chez Napoléon, non seulement pour Hardenberg, écarté impérieusement, ni pour la reine qu'on décida à une démarche de supplication humiliante, ni pour le roi enfin dont le domaine se trouva diminué de moitié par la création à Cassel du royaume de Westphalie, et par celle d'un grand-duché à Varsovie. Enfin une occupation militaire de ce que le vainqueur voulut bien lui laisser, humiliante et onéreuse. « Notre arrêt de mort est prononcé », écrivait la reine Louise le 10 octobre 1807. C'était vrai de la monarchie, semblait-il ; ce n'était pas vrai de la Prusse qui, dans le malheur, presque mortel de la dynastie Hohenzollern, allait retrouver des ressources nouvelles de vie.

(A suivre.)

---

# La sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle

par M. Pierre TRAHARD,

*Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.*

---

## II

### La vie et le caractère de l'Abbé Prévost.

Quel est-il ? Avant de pénétrer dans son œuvre touffue, il faut connaître l'homme. Dès l'abord, on se heurte à une difficulté grave : le XVIII<sup>e</sup> siècle ne nous en a pas transmis une image fidèle. La malchance s'est acharnée sur l'auteur de *Manon* : pendant sa vie, Prévost a été méconnu, vilipendé, haï, calomnié ; après sa mort, la postérité n'a gardé de lui qu'une grimaçante caricature.

Comment ce malheur lui est-il arrivé ? Prévost a été victime de son œuvre. Cette œuvre est si pleine d'histoires extraordinaires que les contemporains ont dit : « Tant de romanesque ne se peut inventer : pour mettre tant d'aventures dans ses livres, il a fallu que l'auteur fût lui-même un aventurier. » Alors, de cette vie agitée et irrégulière ils ont fait un chaos d'événements bizarres, ridicules, odieux ; ils ont « romancé » une existence qui n'avait aucun besoin de l'être, ils ont substitué la légende à la vérité. En second lieu, Prévost a été victime de ses incartades et de la méchanceté des hommes. Il a quitté la soutane, et, on ne le lui a pas pardonné. Il a contracté des dettes, il a trafiqué, il a eu des liaisons, il a été mêlé à des combinaisons louches ; et le public hypocrite a fait mine de lui en vouloir. Les « novellistes à la main » ont exploité ses fautes, noirci de la copie à son détriment, heureux de le salir et de le diminuer. Ainsi Prévost traîne à ses chausses une foule d'ennemis acharnés à lui nuire.

Mais s'il est à demi responsable de cette infortune, ce n'est point une raison pour ne pas dégager sa physionomie véritable. Sans doute un effort est nécessaire, car, même au XIX<sup>e</sup> siècle, de bons critiques ont repris par mégarde les légendes accumulées par le XVIII<sup>e</sup> siècle. Heureusement, quelques ouvrages sérieux ont commencé à réhabiliter Prévost en tant

qu'homme (1) ; grâce à eux, grâce surtout aux documents de l'époque, nous pouvons espérer faire revivre cet homme singulier.

Pour mettre en lumière son visage, il faut donc arracher le masque, écarter les légendes lentement accumulées par des ennemis sans scrupule. Si nous prêtons l'oreille aux clabaudages d'un Lenglet-Dufresnoy, d'un Bois-Dauphin, d'un Antoine de la Place, d'un Charles Collé, d'un Ravanne ou de tel rédacteur du *Journal de la Cour et de Paris* (2), que n'apprenons-nous pas ? On a pu écrire une sombre et funambulesque histoire en ramassant ces propos de corps de garde ou de ruelle : un assassin qui déshonore sa famille, un chenapan qui tourne mal, un Jésuite et un Bénédictin qui jettent le froc aux orties, un soldat qui déserte, un bigame qui abandonne ses deux femmes, un baladin qui monte sur les tréteaux, un garçon de café qui devient voleur, un escroc qui fabrique de fausses lettres de chagne, un coureur de filles qui s'affiche avec une catin, chassé par l'un, poursuivi par l'autre, trainant ses grègues de Paris à Amsterdam, d'Amsterdam à Bâle, de Bâle à Londres..., s'enlisant chaque jour davantage, menacé de la potence, catholique aujourd'hui, protestant demain, peut-être bonze ou mufti après-demain, moine clunysien sans la foi, aumônier d'un prince sans la charité, cachant la soutane sous l'uniforme d'un officier de cavalerie... (3). « Voilà bien de l'agitation dans une vie qui n'est pas encore bien avancée, et de quoi occuper quelque jour un homme qui aurait des talents et de l'oisiveté », s'écrie le *Journal de la Cour et de Paris*, et l'on imagine fort bien Figaro commentant avec verve cette extraordinaire destinée (4). Le dénouement vaut la pièce : ce gremlin, ce chenapan, ce voleur, ce coureur de filles, ce faux prêtre, ce mauvais soldat, ce falsificateur, cet assassin meurt sous le scalpel d'un chirurgien trop pressé, succombe dans des douleurs atroces et méritées, le corps ouvert (5). Prévost, ainsi

(1) En particulier, Henry HARRISSE, *L'Abbé Prévost, histoire de sa vie et de ses œuvres*, Paris, Calmann-Lévy, in-12, 1896 ; excellent guide bibliographique, biographique et critique où beaucoup de légendes sont réduites à néant. — V. SCHROEDER, *L'Abbé Prévost, sa vie, ses romans*, Paris, Hachette, in-12, 1893.

(2) On en trouvera le détail dans l'ouvrage de H. HARRISSE (en particulier p. 1 à 6, 35, 93, 148, 424...)

(3) Cf. Sainte-Beuve, *L'abbé Prévost et les Bénédictins. (Portraits littéraires*, Paris, Garnier, in-12, 1864, t. III, p. 455, 466...) — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 1 à 6. On songe un peu au mobile Figaro. — Le pire des détracteurs de Prévost est Charles Collé (Cf. son témoignage dans HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 35).

(4) *Revue rétrospective*, 2<sup>e</sup> série, t. V, p. 412.

(5) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 427-451 ; SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 118, 128.

présenté, ne semble-t-il pas sortir de quelque roman *noir* anglais ? N'est-il pas un héros de Lewis ou de Radcliffe ? Son cousin n'est-il point le Père Ambrosio, dont les incroyables aventures épouvantent les lecteurs du *Moine* ? Oui, le romancier Prévost, tel que nous le présentent les rabatteurs clandestins d'anecdotes croustilleuses et de scandales, est digne de figurer dans les romans « sataniques » dont le XVIII<sup>e</sup> siècle, à son déclin, fera ses délices.

Rassurons-nous : ce sont là médisances et calomnies dont les novellistes à la main sont coutumiers. De Lenglet-Dufresnoy, qui agit par vengeance et donne le ton (1), jusqu'à Bernard d'Héry (2), tous font bonne mesure, et dépassent même la mesure ; aujourd'hui leurs légendes absurdes se retournent contre eux.

\*  
\*  
\*

Sans doute la vie de Prévost a été agitée, mais elle ne le fut pas autant qu'on l'a prétendu ; sans doute elle fut traversée d'aventures, mais un prodigieux labeur la remplit et la sanctifia ; sans doute elle connut des incertitudes et des doutes, mais elle fut, dans son ensemble, toute de scrupules et de bonne foi, d'honnêteté et d'honneur ; sans doute elle fut inquiète, tourmentée, assombrie par les passions, mais elle resta jusqu'au dernier jour digne de sympathie.

A.-F. Prévost d'Exiles, né en 1697, appartient à une famille bourgeoise, riche et considérée, de l'Artois, dont les ancêtres, magistrats et prêtres, lui léguèrent de nobles exemples (3). Les Jésuites et les Bénédictins accaparent son enfance et sa jeunesse : entre 1711 et 1713, la fréquentation du collège des Jésuites ; entre 1713 et 1719, un long noviciat chez ces mêmes Jésuites, à Paris d'abord, puis à La Flèche ; entre 1720 et 1728, un long stage chez les Bénédictins : Saint-Wandrille, Saint-Pierre-

(1) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 2.

(2) Cf. *ibid.*, p. 431.

(3) Je ne raconte pas la vie de Prévost ; je me borne à dégager l'essentiel, qui explique l'œuvre. — Pour le détail, Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*. — Schróeder, *ouvr. cité*. Les études de Brunetière (*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 3<sup>e</sup> série, p. 189-258) et de A. Lebreton (*Le roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Boivin et C<sup>ie</sup>, p. 90) sont beaucoup plus superficielles, et la première, qui prête parfois attention aux légendes des novellistes, contient des incertitudes et des erreurs. — Quant à M. Schróeder, il consacre 128 pages à la vie de Prévost et 230 environ à son œuvre : peut-être y a-t-il là un manque de proportions.

de-Jumièges, où il fait profession ; Saint-Ouen, où il bataille contre le P. Lebrun, Jésuite ; Notre-Dame-du-Bec, où il enseigne la philosophie ; Fécamp, Saint-Germer-de-Flaix, où il enseigne les humanités ; Evreux, où il prêche avec succès ; les environs de Séz, Paris, les Blancs-Manteaux d'abord, puis Saint-Germain-des-Prés, d'où il s'échappe..., telles sont les premières étapes de cette vie ; vie toute religieuse, façonnée par la souple discipline des Jésuites, par la règle plus austère des Bénédictins (1). Prévost est ordonné prêtre en 1726, à 29 ans (2) ; sa formation ecclésiastique ne laisse rien à désirer, mais l'esprit, mais le cœur ne sont pas d'accord avec la fonction sacerdotale. Tout de suite Prévost se heurte à la règle, refuse de s'y plier, regimbe, se révolte, a de fâcheux écarts, quitte les Jésuites, échappe aux Bénédictins, multiplie les incartades... Un désaccord foncier entre ses maîtres et lui s'accuse dès l'abord et persistera pendant toute sa vie ; Prévost est rebelle au cloître (3). Querelles, pointes, menaces, il ne négligera rien, car il a un tempérament combatif : il écrira aux Jésuites des lettres agressives, il ne ménagera pas ses railleries aux Bénédictins dans les *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, ou tel autre de ses romans... (4). Mais ce serait une erreur de croire à un dissentiment profond ; malgré ces brouilles passagères et ces sautes d'humeur, souvent intempestives, parfois justifiées, Prévost reste en bons termes avec les Jésuites et les Bénédictins qui l'estiment et, en maintes occasions, le défendent. D'ailleurs Prévost n'est point un ingrat : il sait que son long séjour, chez les uns et chez les autres, lui a été utile ; des Jésuites il garde cette vaste culture, cette éducation classique, ce goût très sûr, cette souplesse dialectique, cet art des nuances et des compromis dont le charme pénétrera ses livres (5) : des Bénédictins l'amour du travail, de la besogne littéraire honnêtement faite, de la copie, même fastidieuse, et, au besoin, du recommencement nécessaire. Son œuvre, fut, au vrai sens du mot, une œuvre de Bénédictin,

(1) L'*Abrégé* de dom Dupuis est le meilleur document à consulter. Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 69, 103, 124.

(2) Par Mgr Sabathier, évêque d'Amiens, d'où relève le collège de Saint-Germer-de-Flaix, en Beauvaisis. (Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 113.)

(3) Cf. SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 7, 8, 14, 17, 20, 24, 25, 238...

(4) Cf. Sainte-Beuve ; *L'abbé Prévost et les Bénédictins* (*ouvr. cité*, t. III, p. 455....) ; — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 108, 119, 132, 139. — Lorsque Prévost s'échappa de Saint-Germain-des-Prés, en 1728, ses supérieurs demandent son arrestation. (Cf. *Pour et Contre*, IV, 39 ; — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 132-139).

(5) Cf. SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 23.



tempérée par l'aimable psychologie qu'il tenait des Jésuites, agrandie par une imagination ardente, animée par une éloquence persuasive qu'il ne tenait que de lui-même.

En novembre 1728, Prévost, menacé de prison par les Bénédictins qui réclament contre lui une lettre de cachet, passe en Angleterre (1) : alors commence cette vie errante qui le met, pour son plus grand profit, en contact permanent avec l'étranger. Cet élève des Jésuites et des Bénédictins devient un homme doué d'une curiosité universelle, d'un esprit européen. A Londres, à Bath, à Cambridge... où il subsiste grâce à de complaisantes hospitalités et à des travaux de librairie, il étudie la société anglaise, les mœurs, les coutumes, la littérature, et, en particulier, les romans et les ouvrages de théologie. Il pénètre dans l'intimité d'un peuple qui donne alors à l'Europe l'exemple d'une sage liberté et d'un équilibre politique admirable. Il a été précédé de peu par Voltaire ; il est à Londres en même temps que Montesquieu : entre 1726 et 1731 trois grands Français sont les hôtes de l'Angleterre, et tous trois paieront largement leur dette à la nation qui fut pour eux l'initiatrice. Sans doute Montesquieu et Voltaire, mieux armés, poussent leur étude plus avant, et avec une perspicacité plus grande ; mais il ne faut séparer ni les *Lettres Philosophiques*, ni les *Lettres Persanes*, ni l'*Esprit des Lois* des *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, de l'*Histoire de M. Cleveland*, du *Pour et Contre*, du *Doyen de Killerine*, des *Campagnes philosophiques ou Mémoires de M. de Montcal.*, Tous ces livres reflètent l'Angleterre, tous renvoient d'elle une image, en général, ressemblante, tous sont les témoins d'une époque où la pensée et la sensibilité françaises subissent l'influence directe de la pensée et de la sensibilité anglaises (2). Ainsi l'exil est profitable à Prévost : l'auteur de *Manon Lescaut* se familiarise avec une littérature à laquelle il restera fidèle jusqu'à sa mort. Il essaiera d'acclimater en France, par des romans dont les titres mêmes et les personnages sont anglais, par des traductions, par des commentaires littéraires, par des études critiques, cette littérature dont il est un admirateur fervent (3).

A court d'argent, aux gages d'un grand seigneur, Prévost finit par quitter l'Angleterre, non point chassé, comme l'affir-

(1) Cf. Dom Dupuis, *Abrégé*, p. xvj-xviiij ; — Harrisse, *ouvr. cité*, p. 132.

(2) Cf. Schræder, *ouvr. cité*, p. 39 et suiv...

(3) Cf. Le *Pour et Contre*, où une très large part est faite à l'Angleterre.

ment de mauvaises langues, mais volontairement, et à son heure. Il la quitte, regretté par « vingt seigneurs qui l'honoraient de leur bienveillance et de leur protection », « chargé de présents, de faveurs et de caresses » (1). Il gagne la Hollande, où il est bien accueilli, vit à Rotterdam, à La Haye, « avec beaucoup de tranquillité et d'agrément », continues travaux de librairie, publie ses premiers romans (2). Sa vie est-elle exemplaire ? D'une aventure galante à la Haye avec la Lenki, Prévost se défend, mais assez mal (3). Les calomnies d'un Lenglet. Dufresnoy vont leur train et les nouvellistes à la main s'en donnent à cœur joie, l'accusent d'immoralité et de banqueroute (4). De toute évidence Prévost, par instant, prête à la critique : il est homme, et il le sait. De retour à Londres avec la Lenki, il fabrique, dit-on, de fausses lettres de change ; en réalité il fournit à un éditeur une traite sur ses romans qui doivent paraître (5). Ainsi la médisance exploite ses actes audacieux ; car Prévost a de l'audace et de la souplesse. N'est-il pas en perpétuelles difficultés ? Il lui faut vivre d'abord, et il spéculé à l'avance sur le succès de ses livres auxquels il travaille avec fièvre (6). En Angleterre comme en Hollande, Prévost, qui n'a pas à redouter les tracasseries de la censure, écrit autant qu'il le peut : les traductions succèdent aux romans, le *Pour et Contre* va déjà son chemin. Est-il indifférent qu'Amsterdam et Londres aient été les initiatives de Prévost ? C'est la liberté qui l'accueille ainsi, la liberté qui s'accorde avec son tempérament fier, son esprit rétif.

Mais Prévost éprouve la nostalgie de la France et de l'Eglise. En 1734, il regagne la patrie, obtient la protection du prince de Conti et du cardinal de Bissy, tente une réconciliation avec cette Eglise dont il est un serviteur infidèle (7), au moment même où il engage une polémique avec les Jésuites (8).

On lui impose un second noviciat, qui paraît, en effet, nécessaire. Il l'accepte, se retire près d'Evreux, à l'abbaye de la

(1) Le *Pour et Contre*, t. IV, p. 36 ; — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 145.

(2) Cf. Sainte-Beuve, *L'abbé Prévost et les Bénédictins (Portraits littéraires, III, 461)*.

(3) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 188 — SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 57. — Prévost a fait de son aventure un chaste roman (le *Pour et Contre*, t. IV, p. 39) ; mais, bon apôtre, il met trop d'insistance à se défendre pour être tout à fait blanc.

(4) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 194. Prévost s'explique sur ses dettes dans le *Pour et Contre*, t. IV, p. 40.

(5) Cf. *ibid.*, p. 195.

(6) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 195-204 ; — SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 64.

(7) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 229.

(8) Cf. *ibid.*, p. 238.

Croix-Saint-Leufroy, devient aumônier du prince de Conti... (1). De 1734 à 1741 il vit des années calmes, dans cette atmosphère religieuse qui, pourtant, ne lui apporte pas la paix intérieure. L'inquiétude persiste en lui ; il se mêle au siècle, reste en contact avec une société qui lui tient au cœur et dont il a besoin, car il est romancier autant et plus que prêtre. Dans l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, il tend l'oreille aux échos de la vie mondaine, s'occupe d'une comédienne, M<sup>lle</sup> Gaussin, d'une danseuse, M<sup>lle</sup> Sallé... (2). A nouveau il connaît les embarras d'argent, s'adresse à Voltaire qui fait le bon apôtre, crie misère, lui refuse 1.200 livres qu'il affirme ne pas avoir. Qu'au moins Voltaire l'aide à gagner Berlin ! Mais non ; Prévost, dont l'auteur de *Zaïre* sollicite constamment l'appui, se heurte à un second refus, un peu humiliant (3). Le voici donc taillant sa plume, impliqué dans une affaire de gazette scandaleuse, où il joue un rôle obscur (4) : on l'invite à quitter le royaume ; il obéit, mais il se désole. « Je me croyais à la veille de surmonter tous mes embarras et de finir toutes mes affaires, de reparaitre dans le monde et de fuir heureusement la malignité en faisant voir à découvert tous les secrets de ma solitude qui consistent en beaucoup de travail, d'innocence, de repos, de simplicité, *et ecce iterum*. Je suis forcé de quitter aujourd'hui le Royaume par une aventure sans exemple... » (5). Quelle noble amertume dans cette plainte mesurée !

Il part : aux sept années, relativement tranquilles, que Prévost vient de passer en France, succèdent deux années d'exil en Belgique et en Allemagne, marquées par un court séjour à Bruxelles, où il est accueilli avec distinction chez les premiers seigneurs de la cour, et par un voyage à Francfort à l'occasion de l'élection impériale de Charles-Albert (6). Comme jadis, la nostalgie de la France tourmente le pauvre exilé qui supplie Maurepas d'intervenir en sa faveur : cette fois-ci, la supplication ne reste

(1) Cf. Schröder, *ouvr. cité*, p. 80-87 ; — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 266.

(2) Cf. Schröder, *ouvr. cité*, p. 85-86.

(3) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 252-291, 299-304, 306. — Schröder, *ouvr. cité*, p. 89... — Voltaire n'a pas le beau rôle ; il intervient ou fait intervenir sans cesse auprès de Prévost pour obtenir d'élogieux articles dans le *Pour et Contre*, et Prévost lui donne satisfaction ; puis il le paye en monnaie de singe.

(4) HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 315-320.

(5) Lettre à Bachaumont, Paris, 25 (ou 26) janvier 1741. — Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 315 ; — Schröder, *ouvr. cité*, p. 96...

(6) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 319, 321.

pas vaine ; au début de septembre 1742, Prévost est à Paris (1).

Il ne quitte plus la France : de 1742 à 1763, il y mène une vie de labeur acharné, tout entier à ses romans, à ses traductions, à son *Histoire générale des Voyages* (2). Il éprouve, enfin, le besoin de se fixer. « C'est avoir trop mauvaise opinion de soi-même ou des biens qu'on possède que de n'oser se fixer à quelque chose, et de se croire obligé de changer à tout moment d'objet pour éviter le dégoût et la lassitude » (3). Ainsi parlera M. de Montcal après de longues aventures : n'exprime-t-il pas le sentiment profond de Prévost (4) ? *Se fixer*, tel est désormais le vœu publiquement exprimé d'un homme qui a connu les traverses. En 1746, Prévost se retire à Chaillot, où il mène une vie tranquille et bourgeoise (5). « A cinq cents pas des Tuileries s'élève une petite colline aimée de la nature, favorisée des dieux... C'est là que j'ai fixé ma demeure pour trois ans, par un bail en bonne forme, avec la gentille veuve, ma gouvernante, Loulou, une cuisinière et un laquais... Ma maison est jolie, quoique l'architecture et les meubles n'en soient pas riches. La vue est charmante, les jardins tels que je les aime. Enfin, j'y suis le plus content des hommes... » (6). Prévost ne vit pas en solitaire ; il fréquente la marquise de Créqui, M<sup>me</sup> Doublet, qui le met en relations avec Bernis, d'Argental, Piron, Bachaumont, les deux Sainte-Palaye, Mairan, Voisenon (7) ; il est l'hôte de Mussard, rencontre chez lui Procope, M<sup>me</sup> Denis, Van Loo (8), J.-J. Rousseau, qui lui voue une admiration profonde (9), partage son temps entre le travail, les visites aux amis, les promenades champêtres et la musique. En 1754, le prieuré de Saint-Georges de Gesnes, près du Mans, lui procure un petit bénéfice : la vie matérielle lui est assurée, donc la liberté du travail et de la pensée (10). Il en profite, pousse avec ardeur de considérables

(1) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 332.

(2) Cf. *Ibid.*, p. 333-416.

(3) *Campagnes philosophiques ou Mémoires de M. de Montcal*, Amsterdam, Desbordes, 4 vol. in-12, 1741, 4<sup>e</sup> partie, p. 38.

(4) Précisément en 1741.

(5) Cf. SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 106.

(6) Lettre à M. Boucher de l'Estang, 30 juillet 1746. — Cf. SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 106.

(7) Il est affilié ainsi à la *Paroisse*, dont les membres se réunissent chez M<sup>me</sup> Doublet, dans la grande « salle de compagnie » de l'hôtel des Filles-Saint-Thomas ; les *Paroissiens* sont gens d'esprit, frondeurs, parlementaires et libres penseurs (Cf. F. FUNCK-BRENTANO : *Figaro et ses devanciers*, Paris, Hachette, in-12, p. 260...)

(8) Cf. SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 108.

(9) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 369.

(10) Cf. *ibid.*, p. 382 ; toutefois le prieuré rapporte peu au bénéficiaire.

travaux, dirige le *Journal étranger*, continue seul la monumentale *Histoire des Voyages*, compose le *Monde moral*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain*, roman qui doit faire partie d'un vaste ouvrage, mais qu'il est forcé d'interrompre pour travailler à l'histoire de la Maison de Condé (1) ; au moins Prévost exprime-t-il, dans ce livre curieux qui est en quelque sorte son testament littéraire, toute l'expérience d'une vie lentement et douloureusement acquise.

En 1762, il se retire à Saint-Firmin, près de Chantilly, dans une maison qui appartient à la veuve d'un avocat au Parlement, « maison très agréable par elle-même et plus encore par ses entours ». Prévost y coule des jours heureux, « tranquillement, au sein des lettres et de l'amitié, écrivant toujours par goût et par habitude et jouissant de lui-même » (3). Hélas ! cette dernière jouissance, il ne la goûte pas longtemps. Le 25 novembre 1763, Prévost succombe à la rupture d'un anévrisme sur la route de Courteuil (4).

Cette vie n'a pas été celle d'un mauvais sujet, comme on s'est plu à le dire ; Prévost fut un honnête homme, et les histoires délicates où il fut mêlé parfois n'entachent pas sa réputation. A différentes reprises, et finalement, il s'est réconcilié avec l'Eglise ; les Bénédictins ont réclamé son corps, qui fut inhumé au prieuré de Saint-Nicolas d'Azy (4). On exagère encore lorsqu'on prétend que Prévost mena une existence désordonnée. Les dates répondent : de 1697 à 1728, voici trente ans de calme jeunesse, entre les murs des cloîtres ; de 1734 à 1741, pendant sept ans, Prévost demeure en France ; et pareillement, entre 1742 et 1763, la France abrite son âge mûr et sa laborieuse vieillesse. Ainsi, pendant 58 ans, Prévost a connu, dans sa patrie, un calme relatif. Seules les huit années qui vont de 1728 à 1734, et de 1741 à 1742, ont été des années d'exil incertaines et tourmentées. Mais qu'est-ce que 8 ans dans une existence de 66 ans ? Non, Prévost n'a pas eu le diable au corps. : il goûta même successivement la paix des cloîtres, de la retraite et du foyer.

\* \* \*

« C'est un homme d'une taille médiocre, blond, yeux bleus,

(1) C. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 386-493.

(2) GAILLARD (cité par HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 426).

(3) C. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 427-453 : — SCHROEDER, *ouvr. cité*, p. 121. — Sainte-Beuve était resté encore dans le doute : C. *Le buste de l'abbé Prévost (Causeries du Lundi, t. IX, p. 109-110)*.

(4) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 452.

bien fendus, teint vermeil, visage plein... », tel est le signallement que les supérieurs de Saint-Maur donnent de Prévost en 1728 (1). Selon dom Dupuis, selon Querlon, le jeune homme a une physionomie heureuse, une figure qui prépare « agréablement les voies dans toutes les sortes de société » (2). Selon Bois-Jourdain, qui ne lui est pas indulgent, Prévost, vers 1733, « a un extérieur sage, modeste et prévenant » ; il est « toujours habillé comme un officier de cavalerie ». (3) Mais faut-il se fier à ce visage rond, épanoui, jovial que nous présentent les portraits gravés en tête de ses œuvres (4) ? Non ; Prévost porte « sur son visage et dans son humeur les traces de ses anciens chagrins » (5), et il incline à la mélancolie parce qu'il est tendre. Sa physionomie trahit cette humeur sombre « qui a dû inspirer ses romans tragiques » (6). Ses sourcils épais, ses traits fortement marqués accusent son air « sérieux et mélancolique » (7). Bref la sensibilité intérieure trouble cette physionomie franche ; toutefois celle-ci reste avenante, et Prévost ne promène pas dans la société la mine austère de ses héros que la passion dévore.

Son esprit est d'une qualité rare : c'est « un esprit de développement... nécessaire dans les matières métaphysiques », mais fin, aimable, savant, capable de plaire et de séduire, capable aussi d'embrasser toutes les matières, d'en raisonner « comme les maîtres de l'art les plus consommés, et cela avec une simplicité et une modestie peu commune dans les savants... » (8). Voltaire, J.-J. Rousseau rendent hommage à Prévost, estiment l'homme autant que l'écrivain, et se flattent de le compter au nombre de leurs amis (9). Prévost est charitable, désintéressé ; il méprise les biens de la fortune, se contente du nécessaire, ouvre aux malheureux son cœur et sa bourse (10). Sa vie est simple, frugale : un jardin, une vache, deux poules lui suffiraient (11). Il a peu de besoins et il ne s'inquiète

(1) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 348.

(2) *Ibid.*, p. 349. — Cf. Brunetière, *Etudes critiques*, 3<sup>e</sup> série, p. 191.

(3) *Mélanges historiques, satiriques*, t. III, p. 149. — Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. III, p. 463 ; — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 29.

(4) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 350.

(5) *Le Pour et Contre*, t. IV, p. 41. — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 28, 192.

(6) *Encyclopédie méthodique*, Paris, 1790, p. 396.

(7) *Nouveau Dictionnaire historique*, Paris, 1769, t. III, p. 650. — Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 349.

(8) Cf. Jordan (cité par Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. III, p. 462). — HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 29, 268.

(9) Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 30.

(10) *Ibid.*, p. 31 (témoignage de dom Dupuis), 32.

(11) C'est le rêve de Rousseau, qui voudrait un verger au bord du lac de

que des autres (1). C'est un sage, qui n'est pas un égoïste, et qui est entouré de sympathies.

Lui-même s'est peint de main de maître, comme il peignait les héros de ses romans. Vers 1721, jeune novice à Saint-Ouen, il écrit à l'un de ses frères : « Je connais la *faiblesse de mon cœur*, et je sens de quelle importance il est pour son repos de ne point m'appliquer à des sciences stériles qui le laisseraient dans la *sécheresse* et dans la *languueur*. » Ainsi, dès l'âge de 24 ans, Prévost sent que sa foi vacille au souffle des passions humaines ; en même temps, avec quelle imprudence ! il ne veut laisser ni *languir* ni *sécher* son cœur. Va-t-il donc nourrir la flamme qui le consume ? Alors cette âme incertaine appelle à son secours la grâce de la religion chrétienne, multiplie les impératifs catégoriques : « *Il faut*, si je veux être heureux dans la religion, que je conserve dans toute sa force l'impression de grâce qui m'y a amené ; *il faut* que je veille sans cesse à éloigner tout ce qui pourrait l'affaiblir... » Comme Prévost est peu sûr de lui, comme il craint le retour des « images » troublantes qui obsèdent son esprit inquiet et « qui n'auraient encore que trop de force pour [le] séduire, quoiqu'elles soient à demi effacées ! » Il s'arme, il veut s'armer ; il est à la fois le général qui commande et le soldat qui tremble d'obéir, et il termine sa confession par cet aveu d'une portée morale si grande, d'une vérité si émouvante. « Qu'on a de peine, mon cher frère, à reprendre un peu de vigueur quand on s'est fait une habitude de sa faiblesse et qu'il en coûte à combattre pour la victoire quand on a trouvé longtemps de la douceur à se laisser vaincre (2) ! » Prévost est un cœur faible et il l'avoue comme un héros de Racine, car il se connaît à merveille, et il déplore sa faiblesse, et il la chérit.

Mais cet homme, qui n'est pas toujours maître de lui, est un habile homme, rompu aux exigences de la vie et aux manœuvres nécessaires. Rien n'est plus instructif à cet égard que les démêlés de Prévost avec les Bénédictins. Le disciple des Jésuites est digne de ses maîtres : il a su leur emprunter la souplesse qui rompt sans jamais céder, l'intelligence qui s'adapte aux circonstances, la force qui tantôt compose, tantôt s'impose.

Genève, une vache et un petit bateau. (Cf. *Confessions*, Ed. Furne : *Œuvres complètes*, 1835, t. I, p. 78.)

(1) Cf. Harrisse, *ouvr. cité*, p. 31.

(2) Lettre citée par Sainte-Beuve, *Critiques et Portraits littéraires*. Paris Renduel, 1836, t. I, p. 405. — Cette lettre révèle déjà un grand moraliste : j'ai souligné les mots et les membres de phrase qui me paraissent essentiels.

La lettre qu'il adresse en 1728 au Révérend Père Bénédictin est un chef-d'œuvre d'ironie et de menace. « On pourrait faire revivre les *Provinciales*, écrit-il : il est injuste que les Jésuites en fournissent toujours la matière et vous jugeriez si je réussis dans ce style-là... (1) » Prévost rival de Pascal ! On regrette qu'il n'ait pas mis sa menace à exécution, car il avait une plume alerte, et qui enfonçait au besoin la pointe.

Des Jésuites, Prévost hérite encore ces restrictions mentales qui s'accordent perpétuellement avec d'honorables scrupules de conscience. La lettre qu'il écrit le 10 novembre 1731 à dom de la Rue, de la Congrégation de Saint-Maur, reflète la casuistique de ses maîtres et trahit l'élasticité de sa conscience. Son changement, dit-il, « ne regarde que l'enveloppe », ne touche pas le fond de son caractère (2). Il vit sans reproche, en Hollande comme à Paris, réglé dans sa conduite et dans ses mœurs, inviolablement attaché à ses vieilles maximes de droiture et d'honneur. Ah ! sans doute, il n'est point dévot, car il n'est « nullement propre à l'état monastique ». Est-ce sa faute ? Et voici la pointe : « Tous ceux qui ont su le secret de ma vocation n'en ont jamais bien auguré. » Alors de quoi ose se plaindre dom de la Rue ? Prévost a rompu ses engagements ? Mais est-on bien sûr qu'il en ait « jamais pris d'indissolubles ? » Vous vous étonnez, vous êtes prêt à vous indigner ? Prévost, lui, est en paix avec lui-même. Il dit, comme un tendre héros de Racine. « Le Ciel connaît le fond de mon cœur ; c'en est assez pour me rendre tranquille ». Car s'il est venu au noviciat, c'est parce que de « malheureuses affaires », sur lesquelles il ne s'explique pas, l'y ont obligé : « Forcé par la nécessité, avoue-t-il, je ne prononçai la formule de mes vœux qu'avec toutes les restrictions intérieures qui pouvaient m'autoriser à les rompre (3). » Voilà le grand mot lâché ! Il mérite l'admiration des uns, l'indignation des autres ; en tout cas il découvre le fond de l'homme. Prévost sait qu'une conduite aussi appropriée aux caprices des événements ou de l'individu sera considérée par les uns comme une marque de rouerie supérieure, par les autres comme l'indice d'une indéniable sincérité, prompte à se tourmenter elle-même. Que de scrupules ! que de précautions ! que d'arrière-pensées ! Comme la foi d'un

(1) Cf. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, Paris, Garnier, in-12, 1864, t. III, p. 458.

(2) Il explique que, par incompatibilité d'humeur, il a abandonné la vie monastique.

(3) Cf. Sainte-Beuve, *ibid.*, p. 459. — Je souligne les derniers mots, si caractéristiques et un peu inquiétants.



Prévost est éloignée de la foi d'un Bossuet ! Peu lui importe ! Le jugement de ses contemporains le laisse indifférent ; il a pour lui sa conscience et Dieu. Ainsi « le mystère » de Prévost, c'est ce désaccord avoué entre sa conduite et sa foi ; désaccord apparent, car, au fond, Prévost, qui ne s'est donné qu'à demi, et du bout des lèvres, reste d'accord avec soi : en se reprenant lorsqu'il le juge à propos, il ne rompt pas ses vœux, il les relâche selon la règle intérieure, fort souple, qu'il s'est fixée. Regrettable au point de vue de l'orthodoxie, et, peut-être, de la moralité, une pareille façon de sentir et d'agir, en libérant Prévost, lui permet de devenir le peintre, à la fois naïf et profond, de son propre cœur et de l'humanité.

Est-ce à dire que ce cœur faible, cet homme habile, ce Jésuite qui se retranche derrière des « restrictions mentales » soit dépourvu de sincérité ? Non, Prévost est sincère, même, — on pourrait dire surtout, — quand il paraît jouer avec la probité morale. Dans le *Pour et Contre*, il s'est peint au naturel, sans indulgence ni fausse pudeur, ne cachant rien de ses défauts ni de ses qualités. « Je me suis peint fidèlement, dit-il, sans examiner si ce portrait flatte mon amour-propre ou s'il le blesse (1). » Et voici, en définitive, comme il nous apparaît : homme tendre qui a eu des chagrins et qui en porte la marque, qui a été victime de son cœur et qui en souffre ; par cela même enclin à la mélancolie, chérissant la retraite et la solitude dont il goûte, comme La Fontaine, et Rousseau, dont il a plus d'un trait, la secrète douceur ; amoureux de l'étude par nécessité et par goût ; préférant aux plaisirs du monde et aux passe-temps agréables une heure d'entretien avec un ami de bon sens ; civil, bien élevé, mais peu galant ; sobre, réglé dans sa conduite, et, à peu près, dans ses mœurs ; agréable à vivre, ouvert aux sentiments généreux et à la charité chrétienne... Ces éléments d'un portrait que nous fournissent le *Pour et Contre*, les *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, le *Doyen de Killerine*, les *Mémoires d'un honnête homme*... nous sont précieux (2) ; ils permettent d'affirmer que Prévost s'est étudié avec soin, connu à fond et qu'il n'a rien renié de lui-même. Il est un des premiers qui se soit confessé ouvertement dans ses livres : nul n'oserait lui en tenir rigueur.

Les contrastes, les incertitudes dans sa vie religieuse, intel-

(1) Le *Pour et Contre*, t. IV, p. 39. Cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 192-193.

(2) Il s'est peint surtout dans le *Doyen de Killerine*, et dans les *Mémoires d'un honnête homme*. (Cf. I, p. 89.)

lectuelle et morale ne manquent pas : le Bénédictin, capable d'écrire, en moins de trente-cinq ans, plus de 112 volumes, voisine avec l'homme du monde aventureux ; le Jésuite cherche à s'accommoder en lui avec l'homme du siècle ; son âme, qui a des élans religieux, a des élans, non moins irrésistibles, d'amour humain. Homme, ah ! combien il est homme, créature charnelle et faible, qui ne réussit jamais à être ce moine extatique perdu en Dieu, en Dieu seul. Et son malheur vint de ce qu'il conçut un double idéal de bonheur, d'une part une vie paisible, solitaire, studieuse, presque sainte, d'autre part une vie mondaine, toute de tendresse abandonnée et de passion (1). Il fut à la fois Tiberge et Des Grieux ; il connut les essais manqués, les vaines tentatives, les chutes, les relèvements, les rechutes, les retraites douloureuses et mélancoliques, les engagements renoués et brisés, bref toute la misère humaine qui sera celle de Jean-Jacques. Alors, n'ayant pu réaliser aucun idéal, puisque le premier exclut le second, il s'est abandonné souvent, avant la définitive retraite dans le dernier asile champêtre : il a vécu comme Rousseau, il est mort comme lui (2). Tel est l'intérêt dramatique que nous offre le spectacle de ses jours, heureux ou malheureux.

L'intérêt simplement humain d'une pareille existence est de nous présenter chez lui ce fond essentiel de l'honnête homme qu'il garde dans les pires vicissitudes. Prévost, bien né et bien élevé, a cet air noble, cette distinction suprême qui marque, sans raideur, la génération à laquelle il appartient. Il est le contemporain de Marivaux, de Lesage, de l'abbé Fleury, de d'Aguesseau, du fils de Racine, de Fontenelle, de M<sup>me</sup> Lambert, de Rameau... Le grand siècle est mort : c'en est le déclin paisible et charmant (3). Cette époque de transition convient à merveille au génie de Prévost, ardent et souple, curieux, dispersé, incapable de se maintenir sur les sommets, capable d'y monter parfois d'un coup d'aile prompt et fugitif, à mi-pente souvent, à mi-chemin presque toujours de Racine et de Rousseau. Dans l'aube calme et atténuée de ce XVIII<sup>e</sup> siècle qui empourpre déjà l'horizon, Prévost jette la première flamme immortelle.

Tardivement, ses concitoyens, Picards de bon sens, l'ont compris ; en 1853, la petite ville de Hesdin, inaugurant son buste,

(1) Cf. Sainte-Beuve, *Critiques et Portraits littéraires*. Renduel, 1836, t. I, p. 406.

(2) Prévost retiré à Saint-Firmin rappelle Jean-Jacques à Ermenonville, et la même mort foudroyante emporte les deux hommes.

(3) Cf. Sainte-Beuve, *Critiques et Portraits littéraires*, I, 430.

lui rendit un juste et précieux hommage (1). Ce jour de fête intime et charmante au pays natal fut la douce revanche de l'homme calomnié qui avait, une fois dans sa vie, rencontré le rayon. On sourit au poète qui avait haussé brusquement vers la gloire cette honnête lignée d'administrateurs municipaux, d'échevins et de magistrats héréditaires dont s'honorait sa famille du « bon pays d'Artois ». On sourit à l'enfant prodigue, longuement exilé et méconnu, « illustré par ses erreurs mêmes » (2). Bref on le fêta de belle façon villageoise et franche : rues pavoisées de guirlandes de fleurs et de verdure, mâts vénitiens, lanternes de papier aux couleurs vives, fenêtres illuminées, fanfares et symphonies de la musique municipale, discours, cantate, défilé des sapeurs-pompiers, banquet chez le premier adjoint, bal enfin sous la clarté des lampions officiels... Et il ne manqua rien à cette fête bonne-enfant, qui rappelle nos comices agricoles ou notre quatorze juillet, rien, pas même, dans la pittoresque cohue des paysans endimanchés, la présence du préfet, du député, du recteur, d'un membre de l'Institut, des personnages notables du lieu... Touchante unanimité! On fit allusion à la mort tragique du romancier, on mit la légende en vers... (3). Qu'importe! Il n'est pas certain que Des Grieux, ni le doyen de Killerine, ni le marquis de Rosemont, ni Diana, ni M. de Montcal fussent présents à toutes les mémoires. Qu'importe encore! La véritable gloire est anonyme et collective. Prévost la connut à Hesdin, ce jour-là. Il la connaît depuis lors dans toute la France, un peu voilée certes, mais durable, parce qu'il a été un grand peintre du cœur humain et que, sans rien devoir qu'à lui-même, il a su noblement exprimer, en de courts et fulgurants éclairs, le sens profond de la vie.

(A suivre.)

(1) Cf. Sainte-Beuve, *Le buste de l'abbé Prévost (Causeries du Lundi)*, t. IX, p. 97-111).

(2) *Ibid.*, p. 99.

(3) *Ibid.*, p. 102.

---

# Les origines du caractère chez l'enfant

## Les états affectifs

Cours de M. H. WALLON,

*Maître de Conférences à la Sorbonne.*

---

### V

#### **La place de l'émotion dans le comportement humain.**

Le fait de reconnaître aux émotions le caractère de réactions organisées et possédant dans le système nerveux des centres, qui règlent et coordonnent leurs manifestations, oblige à se demander quelle utilité elles peuvent bien avoir dans le comportement de l'espèce ou, tout au moins, le rôle qu'elles ont eu dans son évolution. Car il est biologiquement impossible de concevoir un désaccord radical entre la structure ou les fonctions d'un être vivant et ses conditions d'existence actuelles ou passées. Il semble pourtant, chez l'homme, que les émotions entrent en conflit avec les deux formes d'activité qui le mettent en rapport avec le milieu et qui lui permettent, par conséquent, de s'y adapter ou de le modifier à son avantage : l'aptitude à réagir aux circonstances extérieures par des mouvements appropriés, et l'aptitude à se représenter les réalités du monde extérieur. Ne s'agit-il là que d'apparentes contradictions, ou bien faut-il chercher ailleurs, c'est-à-dire dans une troisième forme ou un troisième procédé d'adaptation et d'action, une raison d'être aux émotions ?

L'hypothèse d'une liaison en quelque sorte organique entre les mouvements utiles que peut exiger une situation donnée et les effets de l'émotion se heurte à la présence constante dans l'émotion de réactions, qui sont directement contraires à la correcte exécution ou même à la simple possibilité de ces mouvements. Accélération, suspension ou arythmie des fonctions respiratoires et circulatoires, avec impression fréquente d'essoufflement ou de syncope. Spasme ou relâchement, hyper ou hyposécrétion du

tube digestif dans ses différents segments, avec impression de boule dans la gorge et d'étouffement, de faiblesse ou de souffrance épigastrique, de coliques abdominales. Contractions souvent douloureuses ou hypotonie de tous les viscères à fibres lisses. Retrait ou afflux périphériques du sang et, dans les deux cas, troubles plus ou moins marqués de la sensibilité et de la motilité. Dans l'appareil locomoteur, enfin, tendance aux spasmes ou à la résolution musculaire. Tremblements de la peur, du désir, de la colère ou de la joie. Dans tout cet ensemble de réactions organiques, il paraît bien difficile de reconnaître, même de la façon la plus indirecte, des conditions qui favorisent les réactions du sujet sur le milieu.

Bien au contraire, entre les deux sortes de réactions, il y a comme exclusion réciproque ou alternance. C'est ainsi que Dewey, dont Rauh cite l'exemple, « se rappelle de sa jeunesse un combat pendant lequel il eut seulement la perception étrangement vive de la figure de son adversaire, comme d'un foyer hypnotisant pour son activité guerrière. La colère avait précédé le combat, l'orgueil l'avait suivi, la période intermédiaire était vide d'émotion ». De même c'est l'automatisme qui prend le pas sur l'émotion dans le cas de péril imminent, et c'est une fois le danger passé que l'émotion fait sentir ses effets ; souvent même alors, le sujet les laisse se développer avec une certaine complaisance. Mais s'il arrive que l'émotion ait devancé l'automatisme, elle le trouble ou même l'abolit complètement. La guerre a donné l'occasion d'opposer deux effets tout à fait inverses de la peur. Dans un cas il y avait *ictus*. Le sujet s'effondrait sous le coup de l'épouvante. Autrement dit, il était comme subitement et totalement abandonné par ses forces. Vidés de leur consistance, ses muscles ne pouvaient plus soutenir le corps ni lui faire conserver une attitude quelconque. Une complète défaillance du tonus entraînait, avec l'inertie physique, souvent aussi l'obnubilation des sens et de la conscience. A un degré plus atténué, la peur « casse les jambes », oblige à s'asseoir, amollit les bras, prostre l'individu. C'est là encore une manifestation d'hypotonie.

D'autres fois il y avait *raptus*. Le sujet était comme emporté par ses mouvements soit dans la direction du combat, soit dans celle de la fuite. Alors, sans doute, l'appropriation des gestes aux circonstances successivement rencontrées était souvent aussi exacte, aussi efficace que possible. Les obstacles étaient évités ou supprimés avec la même prestesse, la même absence d'hésitation que dans les automatismes mis en action par la menace immédiate du péril. Mais, comme dans tout automatisme, le circuit

de l'excitation et du mouvement semblait exclure la participation personnelle du sujet, c'est-à-dire à la fois l'intervention des images en rapport avec les motifs ou les moyens d'agir et celle de ces états où se combinent la sensibilité et les réactions intimes de l'émotion. C'est à peine si, après le combat ou après la fuite, persistait un vague sentiment de l'action et des incidents rencontrés. Seules quelques éclaircies disséminées pouvaient parfois indiquer les rares instants de retour à soi-même, les instants où, rompant l'automatisme, une circonstance particulière était venue susciter une attitude de compassion, de colère, de terreur, de simple surprise, et avait ouvert une fissure par où pût se glisser une image de la situation, s'évoquer une réflexion, une réminiscence quelconque.

Parfois aussi l'émotion se substitue à l'automatisme de façon plus organique et plus massive. J'ai publié l'observation d'un soldat, chez qui le raptus dont il avait été victime sous un bombardement, en se répétant spontanément dans la suite et sans motif, donnait lieu à des fugues qui le firent réformer. De retour chez ses parents, lorsqu'il sentait venir le besoin de s'échapper, il se laissait attacher. Mais alors ses crises procursives se changèrent en crises de convulsions toniques, qui reproduisaient les effets de l'émotion paroxystique ou de la crise hystérique. L'appareil musculaire qui est devenu chez l'homme celui de la station verticale et de l'équilibre, en particulier l'appareil des muscles vertébraux, semblait subitement ressaisi par des spasmes en extension et des détentes saccadées, qui s'observent chez le nourrisson dans ses moments de malaise, et qui semblent ressusciter chez l'adulte une forme de réactions musculaires depuis longtemps abolies par les besoins de l'activité locomotrice. De la même façon, il est plusieurs fois arrivé qu'un obstacle à la fuite ou à la lutte les a transformées sur-le-champ en crise convulsive. Le fait peut aussi se constater chez des enfants nerveux que des camarades poursuivent : ils tombent soudain par terre secoués de tremblements ou de spasmes. La substitution des convulsions à la course se fait sans transition. Entre ces deux manières de réagir, il n'y a rien de commun.

Ainsi l'émotion, loin de se confondre avec l'automatisme, comme le supposent ceux qui ramènent la peur aux mouvements de la fuite ou la colère à ceux du combat, lui interdit tout moyen de se produire, si elle n'est pas éclipsée par lui. Elle peut aussi interrompre le cours pour peu qu'une circonstance quelconque vienne dans la suite à la ranimer, qu'il se heurte à un obstacle momentanément insurmontable ou encore par suite de la crois-

sance continue et en quelque sorte spontanée de l'excitation. L'émotion peut alors soit rester maîtresse du terrain, et développer ses effets viscéraux et toniques sous leur forme la plus violente et la plus exclusive, soit rendre possible l'intervention d'images et de motifs : dégoût du meurtre, honte de la fuite, qui provoquent un total revirement des gestes et de la conduite. Mais la représentation qu'elle introduit ainsi la supprime elle-même, éteint les manifestations organiques sans lesquelles elle n'existe pas. Plus ou moins accablé de lassitude, mais redevenu calme, « dégrisé », le sujet ne sait plus que ruminer ses souvenirs ou ses pensées. En effet, bien qu'il arrive à l'émotion d'ouvrir la porte à la représentation, entre les deux il y a la même espèce d'incompatibilité, qu'entre le chatouillement et l'exacte perception ou la prévision de l'excitation.

L'émotion ne peut, en effet, se développer qu'en oblitérant la sensibilité extéroceptive ou épicrotique, en faussant ou en abolissant le jeu des représentations. L'ébranlement viscéral et musculaire qui la propage et qui l'impose, tout en occupant l'organisme de réactions en opposition avec l'activité de relation, s'accompagne d'impressions également en conflit avec la perception des choses extérieures, impressions toute subjectives de force ou de détresse, de transe ou d'élan, d'impuissance ou d'impétuosité, qui sont le retentissement immédiat d'impressions liées aux modifications de la respiration, de la circulation, aux spasmes du tube digestif et des viscères, aux crampes ou au relâchement des muscles. Submergée par cette vague de sensibilité protopathique, l'image des choses s'efface, et même l'insensibilité aux excitations extérieures devient telle que parfois les mutilations ne sont plus senties. L'homme en colère ne connaît bientôt plus que son emportement; il en oublie les vrais motifs et perd la notion de ce qui l'entoure. Ce qu'il peut conserver d'idées et de pensées n'est plus que le reflet plus ou moins fantastique de ses velléités émotives. Et s'il s'abandonne jusqu'au bout aux transports de sa fureur, il en arrive à une obnubilation totale de la perception et de l'intelligence. De même fait la peur, d'autant plus violente qu'elle est plus aveugle et qu'elle se ferme davantage à l'exacte vision de la réalité, pour se créer des fantômes, qui ne sont pas autre chose qu'une intuition d'elle-même projetée dans les trois dimensions de l'espace. C'est le cas de toutes les inventions terrifiantes qui se rencontrent dans le folklore ou dans l'âme crédule des poltrons.

A part les moyens physiques, et en particulier pharmacodynamiques, qui permettent de supprimer les manifestations orga-

niques de l'émotion, il n'y a pas de méthode plus propre pour la réduire que de lui opposer l'activité perceptive ou intellectuelle. Quiconque observe, réfléchit ou même imagine, abolit en lui le trouble émotionnel. Ce n'est pas seulement d'avoir ramené la situation à ses justes proportions qui nous affranchit de l'émotion, mais c'est bien plus encore d'avoir fait l'effort de nous la représenter. Même si nous n'avons cherché qu'à nous en donner la représentation la plus pathétique, l'émotion s'éteint. Exprimer sa peine dans un récit, dans un poème, c'était pour Goethe l'éloigner de soi, c'est-à-dire supprimer les réactions organiques qui la font sentir intime. Un chagrin qu'il devient possible de raconter cesse dans la même mesure d'être viscéral et purement émotionnel. La diversion intellectuelle peut d'ailleurs n'avoir aucun rapport avec le motif de l'émotion, il suffit qu'elle lui substitue des représentations quelles que soient ces représentations. Ne pas céder aux émotions, c'est avoir acquis l'aptitude de leur opposer l'activité des sens ou de l'intelligence. Échapper aux terreurs d'un bombardement, c'est avoir pris l'habitude de ne pas interrompre sa lecture, sa lettre, sa conversation, le polissage d'une bague ou la recherche minutieuse de la vermine dans ses effets. C'est se raccrocher aussi vite que possible à des souvenirs ou à des idées, à défaut naturellement d'occupations motrices, qui sont un moyen beaucoup plus facile, mais souvent aussi beaucoup plus fragile, d'opposer l'activité de relation à l'activité émotionnelle. Le sang-froid tient tout entier dans la prépondérance habituelle de la perception ou de la pensée sur l'émotion. L'émotion au contraire est le fait de ceux qui subissent le plus ou même qui ont cultivé, par égoïsme pusillanimité, dilettantisme ou raffinement esthétique, leur sensibilité organique et subjective. Pour l'enfant, la pénurie et la fragilité de sa vie intellectuelle ont pour contre-partie nécessaire sa grande émotivité.

Si l'émotion ne peut se produire qu'en supprimant l'automatisme et l'activité de représentation, inversement, quand l'automatisme et la représentation tardent à se produire, c'est l'émotion qui survient. L'excitation qui ne peut être immédiatement restituée, soit sous forme de mouvement, soit sous forme d'image ou d'idée, à l'activité de relation, n'a plus où se répercuter que l'activité proprement organique et posturale. Étudiant l'état d'attente chez des sujets qui devaient répondre par une réaction de choix à des stimulations variables, M<sup>lle</sup> Morand a vu l'émotion se manifester chaque fois qu'il y avait hésitation sur le mouvement à faire ou la réplique à donner. L'émotion est, selon Janet, une



façon diffuse et inférieure de réagir en cas de circonstances imprévues, qui mettent les habitudes ou le discernement en défaut. L'incertitude de l'homme pris au dépourvu se tourne en réactions émotives, non pas nécessairement par l'intermédiaire de la timidité, mais par l'effet direct d'une incitation à réagir qui n'a pas d'issue actuelle dans la vie de relation.

C'est là qu'est la cause essentielle des manifestations émotives. Il est, en effet, possible de les provoquer en multipliant des ordres ou des questions sans laisser au sujet le temps d'obéir ou de répondre, c'est-à-dire sans lui permettre de traduire en gestes ou en idées les stimulations qui l'assaillent. C'est une méthode parfois employée pour pousser à bout un subordonné. De même, peut-on exciter un chien jusqu'à l'exaspération la plus évidente par une succession de commandements qui l'empêchent chaque fois d'accomplir l'acte précédemment commandé.

\* \* \*

Il se pourrait pourtant qu'en dépit de son antagonisme avec l'activité de relation, sous ses deux aspects mouvement et représentation, l'émotion ne fût pas sans accroître, dans certains cas, l'effet utile de la réaction. L'ébranlement intime et total de l'organisme qui lui répond, libre, comme l'a montré Cannon, une quantité massive d'énergie, qui peut se dépenser en automatismes, à condition toutefois qu'ils réussissent à l'emporter sur les réactions viscérales et toniques. Les variations du tonus peuvent, elles aussi, mettre l'appareil musculaire dans un état de tension favorable à la célérité et à l'intensité plus grandes des contractions. Sa répartition enfin peut y rendre plus faciles ou plus imminentes certaines manifestations opportunes d'activité, car elle se confond avec la diversité des attitudes qui soutiennent l'exécution de chaque mouvement ou qui le préparent. Les coureurs qui attendent le signal du départ sont tendus dans la posture d'où l'élan doit jaillir avec son maximum de rapidité et de vigueur, d'où souvent même il jaillit prématurément, tant cette tension le contient comme en puissance. Mais il arrive aussi que, l'attente se prolongeant, la limite de préparation soit dépassée ; et l'hypertonus devient crampe, il se généralise à des groupes musculaires où il ne peut qu'ankyloser le mouvement prévu ; finalement il se résout en tremblement, exactement comme dans l'émotion. Les réactions toniques qu'implique l'émotion ne deviennent donc utilisables par l'activité de relation qu'à la condition de ne

pas être diffuses, et globales, mais de réaliser des systèmes d'attitudes motrices qui soient en rapport avec les mouvements à exécuter. C'est par ce mécanisme que peut s'opérer le passage de l'émotion à l'automatisme. Et c'est dans de pareils cas que les auteurs ont pu représenter l'émotion comme décuplant les forces de l'individu. Mais elle cède alors le pas à l'automatisme.

D'autres fois, l'accommodation tonique se fera dans l'appareil de la perception ; l'attitude ne sera plus motrice, mais perceptive. Elle s'ajustera étroitement à une certaine forme d'excitation, et, selon qu'elle sera plus ou moins sélective et tenace, elle rendra le sujet plus ou moins inaccessible à toute autre sorte de stimulation. C'est la bête aux aguets et comme fascinée par la vue ou par l'attente de la proie sur qui bondir : accommodations perceptive et motrice tendent alors à se confondre. Ces cas d'attitude préparante montrent dans l'activité tonique la souche commune de ce qui deviendra attitude mentale, ou attention, et de l'émotion. Si près de leurs origines, le passage de l'une à l'autre est encore observable. L'extrême limitation de l'accommodation perceptive à un objet exclusif favorise la prépondérance croissante de l'accommodation ou de l'attitude sur l'objet et aboutit à l'accaparement total du sujet par les réactions sensitivo-toniques de l'accommodation, à une sorte d'union avec l'objet qui fait s'évanouir l'objet dans l'acte d'attention. D'extériorisée l'attention devient comme subjective, d'épicritique protopathique, et elle rappelle, de plus ou moins près, ces cas d'hypnotisation spontanée dont parlent d'anciens psychologues. Alors se développe l'anesthésie aux excitations extérieures dont s'accompagnent tous les cas où l'activité tonique et le spasme s'emparent de l'organisme. A la limite, c'est le crapaud accouplé de Spallanzini et de Magendie, qui se laisse enlever les chairs et trancher les cuisses, sans se détacher de la femelle qu'il tient embrassée. C'est l'exemple, rapporté par Valmont-Baltimore, du coq de bruyère, que la détonation du coup de feu tiré sur lui ne met pas en fuite, lorsque le corps frémissant, les ailes pendantes, la queue étalée, il lance son cri vers la femelle désirée. A un degré moindre, c'est l'insensibilité de l'enfant aux appels et parfois aux diversions les plus pressantes, dans l'instant où l'absorbe sa contemplation de ce qui a mis sa curiosité ou son activité en éveil. Cette polarisation de toutes les aptitudes sur un seul objet ou sur une seule action peut sans doute augmenter la capacité d'observation ou de réalisation. Alors qu'après une demi-heure de tentatives inutiles, un chimpanzé de Köhler commençait à se

désintéresser de la banane qu'il ne pouvait saisir à travers les barreaux de sa cage, l'approche d'un autre animal qui menaçait de lui ravir sa proie, lui fit brusquement découvrir dans un bâton à ses côtés l'instrument pour amener à lui le fruit. Par l'importance exclusive qu'elle confère à une circonstance ou à un objet particuliers, l'émotion peut donc être un facteur de réussite. Mais si elle est ainsi à l'origine de l'attitude opportune, il faut bien dire que c'est à la condition de se laisser aussitôt éclipser, sans produire aucun des effets qui lui sont propres.

Quand elle reste maîtresse du terrain, c'est d'une tout autre façon que s'établit le contact entre ses manifestations et les situations diverses qui lui répondent extérieurement. En même temps que l'emportent les impressions organiques et subjectives qui constituent la sensibilité émotionnelle, s'efface la délimitation du moi et du non-moi, qui repose, au contraire, sur la réduction des impressions intimes au profit de celles où semblent s'exprimer la réalité et ses qualités, indépendantes du sujet qui perçoit. La sensibilité redevient confuse, globale, indivisible, et, dans la mesure où les influences extérieures y trouvent encore accès, c'est en se combinant de telle sorte à son contenu qu'elles y deviennent individuellement indiscernables et qu'elles sont unies à la totalité de ce qui l'occupe actuellement. Cette absence de parties distinctes dans l'ensemble est l'état qui a été dénommé *synchrétique*. La perception peut être synchrétique comme la pensée. Il s'agit, dans les deux cas, d'un stade primitif, où défaut d'éléments décomposables entre eux et subjectivité vont de pair, ainsi que défaut d'images ou de circonstances opposables entre elles et affectivité. La sensibilité de l'émotion est essentiellement synchrétique. Il en résulte qu'elle agglutine, de manière en quelque sorte indissoluble, tout ce qui a pu participer d'elle, et qu'ainsi la circonstance la plus fortuite qui s'est trouvée introduite par les événements dans une émotion devient apte à la représenter ou plutôt à provoquer le retour de ses effets.

Un bel exemple de semblable association est le cas, cité par Féré, d'une dame qui fut prise de vomissements, lorsque étant à table, elle apprit la mort de sa fille et qui, depuis, éprouvait l'envie de vomir, chaque fois qu'elle se trouvait en présence des mêmes mets qu'à l'instant de la triste nouvelle. Ils se trouvaient avoir acquis le pouvoir de provoquer par eux-mêmes les spasmes dus primitivement à l'émotion, du seul fait d'avoir été mêlés à ses manifestations. Nombre de répugnances surprenantes qui s'observent dans la vie courante, nombre des impressions toutes personnelles et sans rapport apparent avec leur objet qu'il arrive

à chacun d'éprouver doivent s'expliquer de cette façon. Il suffit d'une simple rencontre entre un incident quelconque et une émotion pour qu'elle lui soit définitivement liée et pour qu'il la fasse renaître en se reproduisant lui-même, dans des situations pourtant très différentes. Ainsi le sentiment de détresse dont peut rester chargée la musique la plus gaie, si elle s'est d'abord fait entendre dans un moment d'inquiétude ou de chagrin.

En retraçant cette puissance d'assimilation qui appartient à l'émotion, je la ramenais, il y a quelques années, au mécanisme des réflexes conditionnels. Sous ce nom Pavlov a décrit des effets tout pareils. Il a montré comment la réaction physiologiquement liée à une certaine sorte d'excitation, comme à sa cause « inconditionnelle ou absolue », devient également provocable au moyen d'une excitation quelconque, s'il se trouve que les deux excitations se soient produites simultanément. Leur simple concomitance fait participer au pouvoir de la première la seconde, qui devient cause conditionnelle de la réaction. Ainsi le bruit, un certain nombre de fois associé à la présentation d'un morceau de viande, devient capable de susciter, chez le chien, les mêmes réactions de désir, les mêmes sécrétions salivaires et gastriques que le morceau de viande lui-même. Cet exemple montre dans quel domaine sont obtenus les réflexes conditionnels : dans celui des fonctions organiques et des réactions affectives, c'est-à-dire précisément dans celui d'où procèdent les émotions. Étudiant à l'aide d'excitations périphériques, et particulièrement du froid local, un réflexe dont l'innervation relève du système sympathique, comme celle de toutes les fonctions organiques, et qui s'est trouvé intégré, comme beaucoup d'autres réactions d'origine primitivement périphérique, dans les manifestations de l'émotion : le réflexe pilo-moteur ou de hérississement des poils, A. Thomas a reconnu qu'il était également susceptible de se reproduire par le mécanisme des réflexes conditionnels. Pour les larmes, sécrétion devenue presque exclusivement un signe de l'émotion, Dumas est d'avis que, s'il est impossible de pleurer à volonté, il existe des moyens indirects de les faire couler : c'est en les associant, dans les moments d'émotion, à une circonstance ou à un geste, une grimace par exemple, dont l'évocation ou l'exécution soient possibles, même en dehors de toute émotion véritable. Autrement dit, c'est en les faisant entrer dans un système de réflexes conditionnels. Enfin J.-B. Watson a essayé de réaliser expérimentalement, chez un enfant de 11 mois, la production conditionnelle d'une émotion, en associant à un bruit terrifiant la vue d'un rat, de telle sorte que le rat devint, dans la

suite, cause de frayeur comme le bruit. De semblables expériences sont d'ailleurs très délicates à mener et à contrôler, en raison même de l'extrême affinité qu'a toute espèce d'émotion pour toute excitation concomitante, ce qui rend très difficile de limiter et de dénombrer avec certitude les conditions ou les influences en présence.

Les rapports qui peuvent exister entre l'émotion et les circonstances extérieures sont donc du type conditionnel. Au lieu d'être exactement déterminée dans ses effets par l'excitation ou par la représentation de l'objet et de la situation, la réaction se produit en quelque sorte pour elle-même, de façon globale et indifférenciée. Au lieu d'être orientée vers le monde extérieur et de se diversifier suivant le cas et l'événement, elle tend à se réaliser tout entière, quel que soit l'incident qui la provoque, en submergeant graduellement sous des ondes de contractions et de sensibilité intimes la claire notion de la réalité. Elle est donc à l'opposé d'une action discriminative et bien adaptée; par suite elle répondrait bien soit aux situations insolites ou démesurées, qui déconcertent l'expérience acquise et le discernement, soit au manque de netteté ou de rapidité dans l'aptitude à concevoir le réel. Mais alors, au risque de se produire à tort, elle se produit aussitôt que survient une des circonstances, même fortuites, qui l'ont précédemment accompagnée. L'émotion pourrait donc bien appartenir à un stade du comportement où le pouvoir conceptuel restant limité, il importe cependant de réagir à temps.

Effectivement, le genre de liaison entre stimulation et réaction qu'elle établit se retrouve dans ce qui peut être opposé, sous le nom de superstitions, aux liaisons et notions inspirées de la causalité expérimentale. Le rapport plus ou moins mystique entre la nécessité de certaine réaction ou pratique et certain événement ou circonstance paraît bien reposer sur l'émotion. Sans doute, il faut faire sa grande part à la tradition. Mais ce genre de tradition a d'autant plus de prise qu'il exerce son pouvoir sur des personnes plus émotives, plus habituellement dominées par leur sensibilité subjective et par leurs réactions organiques, ou dans des circonstances plus propices au développement de l'émotion. C'est dans les moments d'appréhension ou de chagrin que la crédulité superstitieuse reprend vigueur. Et, même en l'absence de toute tradition, il nous serait souvent difficile ou pénible de considérer comme indifférentes et sans liens réciproques des circonstances qu'une violente ou profonde émotion a momentanément assemblées. Ainsi notre culte, d'où la frayeur n'est pas exclue, pour certains objets ou pour certains lieux, qui ont été

les témoins de nos émotions. Il semble qu'il pourrait dépendre d'eux que revint le malheur subi ou évité. A leur présence ou à leur image reste attachée l'émotion sur le point de renaître. Et si elle n'achève pas de se développer, c'est que le moment ou l'ambiance lui sont trop contraires. Mais empêchée de se réaliser actuellement, elle peut encore s'exprimer sous forme de presentiment ou de présage.

Chez le petit enfant, les rapports que tisse l'émotion sont loin d'avoir cette solennité ; ils appartiennent à sa vie quotidienne. Par eux il donnera même l'impression qu'il sait manier la causalité. Dans son excitation joyeuse, s'il lui arrive de mettre en branle, en même temps que son berceau, le jouet suspendu au-dessus de sa tête, il peut s'établir entre cet incident et ses mouvements une liaison conditionnelle, de telle sorte que la vue de l'objet secoué stimule les secousses musculaires qui traduisent et entretiennent sa joie. Car prêter à un nourrisson la notion de l'effet à distance, dont ses propres gestes seraient la cause, et l'intuition, même vague, du mécanisme qui fait de lui l'auteur du mouvement transmis à l'objet, c'est incontestablement lui supposer un pouvoir d'analyse et de combinaison mentales en opposition visible avec son actuel comportement. Les résultats qui entrent par le moyen des réactions conditionnelles dans les aptitudes de l'enfant peuvent être assez variés. Mais un lien de simple concomitance les unit à l'agitation d'abord globale dont ils sont l'effet, et, quand un changement quelconque dans la situation fait qu'ils ne se produisent plus, l'enfant ne sait que s'arrêter très déçu. De même il serait prématuré d'attribuer au calcul et à la malice les colères dont il est pris à l'approche de sa mère pour qu'elle le prenne sur elle. Le mécanisme est beaucoup plus primitif. Il a été monté par la mère elle-même, qui a constamment associé aux colères de l'enfant la satisfaction d'être pris et porté par elle, qui a fait ainsi de l'acte destiné à les calmer leur stimulant le plus puissant. Mais ici intervient une autre forme d'action, l'action sur autrui ou par le moyen d'autrui, qui permet d'expliquer l'émotion beaucoup plus complètement que n'ont pu y réussir les efforts des différents auteurs pour faire cadrer ses manifestations avec les nécessités de l'action sur les choses et dans le milieu physique.

Car il reste toujours à rendre compte de ces réactions toniques ou posturales qui semblent souvent faire plutôt obstacle au jeu des mouvements et des automatismes que les favoriser. Elles sont en tout cas d'une espèce très différente. Cette distinction entre les manifestations spécifiques de l'émotion et les automa-

tismes, qui me paraît fondamentale dans l'explication des émotions, des expériences récentes de Cannon la confirment de la façon la plus éclatante. Il a opposé le comportement du chat, en présence d'un chien qui le menace, avant et après lui avoir retiré la double chaîne de ganglions sympathiques qui forment relai entre les centres cérébro-spinaux des fonctions sympathiques et les organes innervés par le sympathique. Après leur excision, le chat continuait à réagir par des gestes de défense ou d'attaque, avec moins de vigueur et d'élan, semble-t-il ; mais ce qui donne au chat en colère sa physionomie, le hérissément de la moustache et des poils, était totalement aboli. Le réflexe pilo-moteur relève en effet de l'innervation sympathique comme les viscères. Mais si, d'après les travaux de Cannon, l'action viscérale est indispensable dans l'émotion, pour fournir aux réactions d'automatisme l'énergie nécessaire, quelle signification peut bien avoir l'horripilation, qui peut être supprimée sans que les automatismes le soient ? Dire qu'elle se produit en vertu d'antiques synergies fonctionnelles, qui sont encore attestées par une commune dépendance vis-à-vis du système sympathique, ne saurait suffire. Car inutile ou même nuisible, elle n'aurait pas manqué de s'éliminer, comme beaucoup d'autres réactions devenues sans objet. Au contraire, les manifestations plus ou moins apparentées à l'horripilation et qui semblent, comme elle, n'avoir d'autre utilité que de réaliser l'habitus et l'aspect de l'émotion, ont dans le système nerveux des centres pour coordonner et diversifier leurs effets ; leur importance devient plus grande dans les espèces supérieures et c'est chez l'homme que l'expression des émotions atteint son plus haut degré de complexité et de différenciation.

C'est que les réactions posturales ont donné naissance à un système de comportement qui, partant des attitudes et dispositions suscitées en chacun par la diversité des situations, paraît avoir servi aux relations des individus entre eux et qui, favorisant les efforts collectifs et la vie en société, rendait possibles les élaborations mentales, dont la source ne peut être l'individu livré à lui-même. Par là l'émotion a servi de transition entre le pur automatisme, qui reste subordonné aux incitations successives du milieu, et la vie intellectuelle, qui, procédant par représentations et symboles, peut fournir à l'action d'autres motifs et d'autres moyens que ceux du moment présent et de la réalité concrète.

\*  
\* \*

L'intime dépendance réciproque où sont les contractions et la

sensibilité toniques est la raison initiale du rôle que l'activité posturale va jouer, en particulier par l'intermédiaire des émotions, dans l'évolution psychique. A l'instant où elle se produit, la contraction donne lieu à la sensation et reçoit d'elle une stimulation nouvelle. Entre les deux il n'y a pas d'intervalle, comme entre l'excitation périphérique et le réflexe. Etroitement conjuguées, elles se développent simultanément et se spécifient mutuellement. Ainsi s'explique qu'elles soient le premier complexe sensitivo-moteur qui vienne caeter l'activité et l'attention de l'enfant. Il peut en suivre graduellement les variations combinées, et l'intérêt qu'il y prend l'amène souvent à prolonger ou à reproduire une attitude, comme s'il cherchait à en dégager une impression, une intuition, une signification. Non seulement les attitudes offrent à sa sensibilité le thème le plus accessible, mais tenant en puissance les gestes que peut exiger la situation, c'est d'abord par leur intermédiaire qu'il a le sentiment des situations qui s'imposent à lui. Aussi paraissent-elles, en même temps qu'il les réalise, être pour elles-mêmes un objet de contemplation.

Ce double caractère d'action et d'intuition combinées est particulièrement apparent dans les émotions. Les réactions posturales qui les constituent semblent en même temps leur donner comme le spectacle d'elles-mêmes. Il y a dans toute émotion une sorte de narcissisme inévitable et spontané. Ce n'est pas seulement le cas des émotions les plus humanisées, comme la tristesse, qui semble s'alimenter de ses propres manifestations et se développer en les modulant. Les gémissements qu'arrache la douleur la plus brute présentent des variations, des intonations, des rythmes différenciés, qui sont l'effet d'une incontestable dramatisation et qui décèlent une sorte de conscience latente. Conscience bien primitive, puisqu'elle se manifeste encore dans les moments de complète obnubilation perceptive et mentale, alors que le sujet ne donne plus aucun signe de connaissance et semble totalement absorbé par l'expression de sa souffrance. C'est pourtant dans ces plaintes que semblent se recueillir et se chercher les derniers ou les premiers vestiges de sa sensibilité déclinante ou renaissante. Leur répétition, leur insistance, leur studieuse diversité paraissent traduire son effort pour s'éprouver, s'écouter et se saisir elle-même. Et la colère aussi, dans ses éclats les plus sincères, n'est jamais sans consentir et assister à ses propres effets comme à un témoignage qu'elle se donnerait de sa violence, où il lui semble trouver une sorte de justification intime.

En même temps que cette incessante réciprocity de l'attitude,



ou de l'acte expressif, et de la sensibilité qui s'y attache, affine l'une par l'autre la diversité des effets propres à chaque espèce de situations, ou de dispositions, et l'intuition nuancée de ces dispositions, elle opère au sein de ces réactions, les plus subjectives de toutes, une sorte de dédoublement, dont les conséquences convergent vers un même résultat d'importance capitale. D'un côté il y a les manifestations elles-mêmes qui, en devenant objet de conscience, finissent par s'imposer à peu près de la même façon à leur spectateur, qu'elles se produisent chez lui-même ou chez son vis-à-vis. De l'autre, la conscience de ces manifestations qui, tout en étant celle du sujet lui-même, tend à s'identifier avec celle de tout autre spectateur éventuel. La distinction de soi et d'autrui ne s'acquiert, en effet, que progressivement. Elle est à son minimum chez le petit enfant, qui semble à tout instant répercuter dans ses réactions celles de son entourage et participer de la sensibilité ambiante. Elle s'efface encore davantage dans les moments d'émotion. Ne connaître de témoin à ses propres émotions que soi-même ne suffit souvent pas à les entretenir. L'enfant qui a fait une chute ne crie sa souffrance ou sa peur que s'il sait être entendu ; mais s'il est seul à s'écouter, ses pleurs sont vite terminés. Dans la solitude, la colère s'extériorise peu et ne dure guère. Les sanglots redoublent ou renaissent à l'approche de personnes compatissantes, ou seulement à la pensée qu'elles connaissent, qu'elles apprendront notre chagrin. L'émotion a besoin de susciter des réactions similaires ou réciproques chez autrui et, inversement, elle a sur autrui une grande force de contagion. Il est difficile de rester indifférent à ses manifestations, de ne pas s'y associer par des transports soit de même sens, soit complémentaires, soit antagonistes. C'est dans les grandes affluences de gens, quand s'efface le plus en chacun la notion de son individualité, que les émotions explosent avec le plus de facilité et d'intensité.

Il faut croire que ce caractère contagieux et collectif de l'émotion a eu, non seulement sur sa propre évolution, mais dans l'histoire de l'homme une importance bien décisive, pour qu'il ait été systématiquement cultivé à l'aide de pratiques et de rites qui sont encore observables chez des peuplades primitives. Dans les cérémonies, les jeux, les danses dont elles accompagnent tant des actes de la vie publique ou individuelle, il est facile de reconnaître des simulacres propres à susciter chez tous les participants, sous des formes et par des moyens rigoureusement déterminés, une excitation et des transports qui répondent aux diverses variétés de l'émotion. Faire que, dans les mêmes circonstances

et au même signal, tous réalisent simultanément les mêmes rythmes, les mêmes gestes, les mêmes attitudes, c'est évidemment uniformiser en même temps que développer les effets de l'émotion ; c'est faire qu'il y ait identité de réactions et communion de sensibilité chez tous. Ainsi chacun se trouve uni à tous par le genre de manifestations qui le révèlent le plus immédiatement à lui-même. Il appartient au groupe par ses modifications les plus intimes et les plus personnelles, au lieu de se juxtaposer simplement à d'autres individus. Et le groupe, en prenant directement sa source dans l'organisme de chacun, devient lui-même quelque chose d'organique et de réel. Il acquiert ainsi le pouvoir de jouer son rôle dans l'évolution de l'homme.

C'est, en effet, dans l'histoire des espèces, plus qu'une particularité, c'est une étape que de vivre en groupe. Jusque-là l'essentiel de l'activité consiste à posséder les meilleurs automatismes pour triompher chacun des situations qui se présentent. Mais le groupe n'est pas simple rassemblement, il est fondé sur la collaboration. Faute de pouvoir à ses débuts associer les individus, dans leurs efforts pour l'existence, par la connaissance du milieu et des difficultés à résoudre en commun, il doit les entraîner ensemble à l'action. Or, à ce stade où les situations dépassent encore les capacités conceptuelles de chacun, l'action doit pouvoir se produire par contagion et d'un commun élan, par réflexe conditionnel et sur le simple signal d'une circonstance qui lui ait été antérieurement associée. Ce sont là précisément, nous l'avons vu, les caractéristiques de l'émotion.

Ainsi s'explique sa place dans le comportement de l'homme et qu'elle ait, avec une organisation fonctionnelle, ses centres de coordination dans le système nerveux. Elle a servi à cette forme d'adaptation qui consiste dans l'action en commun. Elle a puissamment aidé à la constitution du groupe. Mais, par contre-coup, elle a subi presque dès ses origines l'empreinte du groupe. Appartenant au système des réactions les plus organiques, ses manifestations n'en ont pas moins été réglées très tôt par l'action du groupe sur chacun de ses membres. Remonter vers les formes les plus anciennes de l'émotion, c'est la découvrir sous son aspect le plus rituel. Cet aspect reparait chez les gens frustes et dans les cas où elle retourne à son intempérance première. Elle est ainsi liée, non seulement à l'histoire de l'espèce, mais à celle des races et des peuples. Entre l'Européen, le jaune et le nègre les différences d'expression émotive peuvent être telles, qu'à l'individu encore dominé par son propre type d'émotivité et incapable de le dépasser, ceux d'un autre type ne peuvent pas

i  
inspirer de sympathie, souvent même ils lui causent un malaise qui se traduit en phobie.

Ainsi l'expression des émotions a pu suivre l'espèce dans son évolution et superposer aux centres sous-corticaux de l'émotion ceux de la mimique, qui siègent dans l'écorce, comme ceux du langage. En rapport avec les plans successifs de la vie mentale, elle a pu se subtiliser, au point d'offrir aujourd'hui comme une gamme, qui va des manifestations les plus organiques de l'émotion aux nuances les plus délicates de la sensibilité intellectuelle. Les étapes de cette ascension sont reconnaissables chez l'enfant. Son rire et ses pleurs commencent par être à point de départ abdominal avant de naître sur le visage et enfin de l'éclairer ou de l'assombrir silencieusement. La région active de sa physionomie est la bouche, tandis que chez l'adulte cultivé, elle s'est transportée vers les yeux et le front. En même temps l'émotion s'est spiritualisée. Mais elle ne fait pas que de participer ainsi aux progrès de la vie mentale. C'est elle qui l'a rendue possible en fournissant à la vie collective ses premières possibilités.

Certains supposent qu'entre l'expérience directe et la connaissance des choses, les superstitions chez le primitif et l'égoïsme chez l'enfant sont venus s'interposer comme une lentille déformante ; que l'interférence fâcheuse des états affectifs a pu seule empêcher que l'adaptation motrice ne s'épanouit d'elle-même en représentation du monde. C'est croire à une correspondance bien littérale de nos idées avec le réel, et c'est tenir pour bien peu de chose la succession des systèmes au travers desquels la pensée a progressivement modifié ses attitudes et ses points de vue. Sans doute ce que nous pouvons atteindre de leurs origines est bien décevant, puisque les premières catégories qui aient servi à ranger et ordonner les objets d'expérience sous des concepts, au lieu d'être inspirées des rapports que la pratique pouvait faire reconnaître entre les choses, semblent vouloir imposer à la nature les distinctions qui répondaient à l'organisation des clans ou des groupements sociaux. Mais si la considération du groupe l'a d'abord emporté sur celle de la nature, c'est précisément qu'elle était le point de départ indispensable de toute activité collective. Or sans activité collective pas de connaissance, pas de langage, pas de symbolisme possible. Si donc l'émotion ritualisée est pour quelque chose, sans doute, dans l'avènement de l'activité symbolique, si elle semble avoir prélué aux manifestations les plus décisives de la vie et de l'âme collective, il faut bien y voir un intermédiaire nécessaire entre l'automatisme et la connaissance.

(A suivre.)

# Baudelaire et les Lettres françaises

Cours de M. J. POMMIER,

Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

---

## VII

### La Question des « Vers Retrouvés » (suite)

J'ai dégagé la dernière fois les principes qui commandent la démonstration tentée par M. Mouquet. Aujourd'hui j'entrerai dans le détail de la critique, et je conclurai.

#### I

Commençons par *Manoel*. Sur ce point l'éditeur n'a guère trouvé de contradicteurs. La question n'est pourtant pas aussi bien « classée » qu'on pourrait le croire.

M. Mouquet, en effet, ne soutient pas seulement que le drame n° 3 aurait eu pour titre *Manoel*, et qu'il est de Baudelaire. Il établit aussi une certaine relation entre ces 14 feuilles volantes et le document 2. « Après avoir longuement causé ensemble de la pièce », assure-t-il, « Baudelaire écrivit, d'un premier jet, quelques tirades... Prarond en prit une copie...; puis il rédigea le texte... d'*Idéolus* en intercalant parmi ses propres vers les vers de Baudelaire, parfois légèrement modifiés ». Il travestit aussi les noms des personnages ; non seulement Manoel s'appelait maintenant Idéolus, mais encore, de poète, il devenait sculpteur. Ce travail une fois fait, Prarond le « communiqua à Baudelaire, qui le lut et y apporta de sa main des corrections ». Mais cette lecture le dégoûta d'*Idéolus*, et le découragea de continuer *Manoel*, qu'il déchira.

Ce qui inspire cette façon de voir, c'est évidemment la conviction que Prarond ne peut être, en tout, que l'imitateur, et

Baudelaire, l'inventeur. Il est sûr que les corrections de Baudelaire améliorent fortement le texte présumé de Prarond. D'un autre côté, il y a un cas au moins où l'auteur de *Manoel* est resté en panne ; alors que celui d'*Idéolus* fabriquait vaille que vaille son distique (1). En outre, le peu qui nous est révélé d'*Idéolus* contient (p. 166) une tirade assez baudelairienne — M. Mouquet le souligne lui-même — qui n'a point son équivalent dans *Manoel*. Enfin un vers d'*Idéolus* se termine par « énorme Catin » (p. 168), comme le 8<sup>e</sup> vers de l'*Epilogue des Petits Poèmes* (179). M. Mouquet n'en a parfois pas demandé beaucoup plus pour attribuer un texte à Baudelaire.

Mais la principale difficulté gît ailleurs. En examinant d'un peu plus près le texte du n<sup>o</sup> 3 et les vers corrigés du n<sup>o</sup> 2, on s'aperçoit que, si M. Mouquet a raison, Baudelaire n'a guère fait, en corrigeant, que rétablir ce qui serait son « premier jet » (2). Un exemple éclairera ce que je veux dire. J'appellerai A la 1<sup>re</sup> rédaction de Baudelaire copiée par Prarond ; B les vers de Prarond empruntés à Baudelaire ; C enfin ces mêmes vers tels que Baudelaire les a corrigés. On aurait donc ces trois moments successifs :

A Estomac que jamais ne creva la bouteille  
 B.....n'emplit une.....  
 C.....ne creva la.....

Et cela non pas une fois, mais dix fois et plus ! Baudelaire aurait écrit : « Le marquis a bon nez ! » ; Prarond aurait corrigé en « Empoisonneur damné » et Baudelaire aurait rétabli : « Le marquis a bon nez ! » De même pour « Respirons-nous le frais dans cette cour ? » et « Voudriez-vous prendre l'air dans la cour ? » etc.. L'attachement de Baudelaire à son sens propre n'aurait eu d'égal que l'opiniâtre mauvais goût de Prarond.

On lit dans *Manoel* ce vers inachevé : « De gloire, de génie... » Le passage correspondant d'*Idéolus* porte, en second hémistiche

(1) Comparer p. 175. : « Et ne peut, s'absorbant, pur esprit, dans l'argile, Que la briser du pied comme une chose vile », — et p. 158 : « Et ne peut, s'incarnant, pur esprit, dans des phrases..., emphases ».

(2) L'éditeur le reconnaît en partie : « Baudelaire rétablit parfois son texte primitif, que Prarond avait cru devoir modifier » (139). En réalité, c'est « presque toujours » qu'il aurait fallu dire. Je ne parle pas des cas où la différence entre *Idéolus* et *Manoel* vient du fait que l'un met en scène un sculpteur et l'autre un poète. M. Mouquet s'exprime (p. 137) comme si les variantes avaient cette seule cause. Au vrai, elle ne joue que fort rarement. C'est le cas, par exemple, pour les passages correspondants des p. 158 et 175.

« .. et d'immortalité », que Baudelaire corrige en « ... et de banalité ». C'est, explique M. Mouquet, qu'il se moque de Prarond, lequel « n'a trouvé qu'*immortalité* pour compléter ». Possible. Mais on peut également voir les choses ainsi : Prarond écrivant son vers entier, Baudelaire s'en moquant, et l'auteur de *Manoel* s'arrêtant au sixième pied, par l'effet d'une critique qu'il sent fondée.

Vais-je donc intervertir l'ordre ? Au lieu de A, B, C, proposer B, C, A ? Non certes ; on ne peut raisonner là-dessus tant qu'on n'aura pas le texte entier d'*Idéolus*. On ne ferait que remplacer une hypothèse par une autre, qui souffrirait peut-être de plus graves objections.

Arrivons donc au point essentiel. *Manoel* a-t-il Baudelaire pour auteur ? Beaucoup de vers y pourraient en effet être de lui, surtout dans les tirades de *Manoel* et du Vieux Maître. Le moins bien venu paraît être la p. 159-160, qui ne serait pas mal signée Em. Augier. En l'état de la question, le devoir du critique me paraît être, non d'éterniser la discussion, mais de multiplier les rapprochements susceptibles de faire quelque lumière.

M. Mouquet en a indiqué qui sont bons, p. 140-142 ; Y. Le Dantec également dans la *Nouvelle Revue Française* (1). En voici quelques autres : 1<sup>o</sup> « Samuel Cramer, qui signa autrefois du nom de Manuela.. » ainsi commence *La Fanfarlo*. La parenté de *Manuela* et de *Manoel* me paraît importante. 2<sup>o</sup> *Manoel* se dit dévoré par

le sombre dépit du poète impuissant,  
Qui voudrait dans ses vers faire couler son sang.

Or « Samuel... est toujours apparu comme le dieu de l'impuissance », et le futur auteur de *La Fontaine de Sang* écrivait dès 1842 : « Poète, notre sang nous fuit par chaque pore » : thème essentiellement banvillesque, comme je le montrerai bientôt. 3<sup>o</sup> En *Manoel*, une « voix », qui « parle avec solennité », répond à ses découragements. N'est-ce pas le schème de *La Voix*, pièce des *Fleurs du Mal* qui serait plus justement intitulée *Les Voix* ? 4<sup>o</sup> *Manoel* voit en esprit son épitaphe comme Baudelaire s'était fait la sienne. 5<sup>o</sup> La conception de la femme et de l'amour, telle qu'elle s'exprime dans *Manoel*, est baudelairienne :

O poitrine sans cœur, sorcière détestable,  
Marbre insensible et froid...

(1) 1928, II, 295-296. La référence à *La Mort des artistes* est spécialement importante, car il est question dans cette poésie de « sculpteurs », comme *Idéolus*.

La froideur de Jeanne est marquée en bien des endroits des *Fleurs* (1) ; on lit dans *L'Irréparable* : « Dis-le, belle sorcière », « adorable sorcière ». Le sadisme de l'auteur de l'*Heautontimoroumenos* et des *Journaux intimes* inspire la tirade de Manoel sur

l'amour furieux dont la sœur est la haine,  
Tellement qu'on ne sait, dans sa volupté même,  
Si l'on veut embrasser ou tuer ce qu'on aime (2).

Aussi bien les vers du dossier d'Amiens ne sont-ils pas non plus sans rapport avec le recueil de 1843 et les *Sonnets*. La fable de Pygmalion, qu'on sent présente à la pensée d'Idéolus, inspire le n° XV de *Vers* (p. 87). Mais il y a mieux. Le sonnet anonyme *A une belle dévole* contient ce vers : « Où d'un pied libertin, ils couraient les ruelles » ; le premier hémistiche rappelle le « et d'un pied clandestin » d'une pièce, que certains indices (3) porteraient à croire assez ancienne : *La Lune offensée*. Or, la substitution de *clandestin* à *libertin* s'est faite sur le manuscrit d'*Idéolus* : Baudelaire y a remplacé le second adjectif par le premier :

En dépit des muguets dont le goût (libertin) clandestin.

D'autre part, en feuilletant les pièces de *Vers* qui sont de G. Le Vasseur, je suis tombé sur celle-ci :

Si le poète sent, avec le crépuscule,  
Venir le feu sacré qui l'étreint et le brûle,  
S'il se plaît à rêver au coin du feu le soir,  
C'est que l'esprit follet voltige à son oreille.

.....  
Pauvre et naïf enfant, dors sur la foi d'un rêve, etc...

L'idée de l'auteur est que la vie est pleine d'embûches ; le réveil sera dur. Or, qu'on veuille bien se reporter, dans *Manoel*, à la tirade du « vieux maître » (p. 147) :

O jeune homme naïf qui crois encore au goût,  
Enfant qui ne sais pas...  
..... combien c'est chimère  
De suivre un feu follet (4) etc...

(1) 46,55. Cf. aussi *J. I.*, 34 : « son dandysme de femme froide ».

(2) *P. A.*, 237-238 ; *F. M.*, 237, 280-281, 135 ; *O. P.*, 54 ; *Vers retr.*, 158, 145-146, 155, 161. Le « vieux maître » a la passion du jeu comme les « poètes illustres » de *F. M.*, 166 (*Le Jeu*) etc.

(3) Je ne vise point par là les ressemblances que M. Mouquet a cru trouver entre cette *Fleur* et *Pastel* de Le Vasseur (*V. R.*, 12-14). Elles me paraissent beaucoup trop lointaines.

(4) Le vieux maître pouvait employer cette expression propre ; il n'avait pas, comme Le Vasseur, mis le mot « feu » à chacun des deux vers précédents.

Qu'on veuille bien, également, considérer, dans *Idéolus*, les vers de la p. 166, qui nous ont déjà paru baudelairiens. On y trouve « pauvre chétif enfant » corrigé en « pauvre et chétif enfant », qui est fort près du « pauvre et naïf enfant » (1) du dernier vers cité. M. Mouquet n'hésiterait pas, sans doute, à « restituer » à Baudelaire le n° V de Le Vavas seur.

Au fait, pourquoi Baudelaire n'aurait-il pas réparti ses poésies entre ses deux amis ? Pourquoi ne trouverais-je pas, moi aussi, des *Juvenilia* du poète des *Fleurs* ? Écoutez ceci : c'est un sonnet paru dans *Vers* sous le nom du même Le Vavas seur (2). On y montre Diogène et Rég nier, la lanterne à la main, cherchant vainement un homme dans Paris :

Cependant, orgueilleux et jaloux d'enseigner,  
Ces chiffonniers humains, à la hotte servile,  
Fouillèrent bien des tas de leur pointe incivile,  
Sans trouver un chiffon qu'on ne pût dédaigner.  
Du sommet à la base, et de Londre à la Chine,  
La pyramide humaine est gâtée en tout point,  
Cherchez un homme, hélas ! vous n'en trouverez point.  
Et moi, la torche au poing, et la hotte à l'échine,  
Je cherchais une femme ; et quand j'ai regardé,  
Je n'ai trouvé que Jeanne et Charlotte Corday.

Jeanne ? C'est Jeanne Duval, évidemment ; la pièce est de novembre 1842, l'année où commença la liaison. — *Echine* rime avec *Chine*, exactement comme dans *Le Voyage* (F. M., 233). — Nous connaissons le goût de Baudelaire pour Rég nier (3). — L'auteur du *Vin des Chiffonniers* et du *Vin et du Haschich* a mis en scène ces malheureux, le dos bas et meurtri par leur « châte d'osier », le « n° 7 » en main.

Si cette poésie était de Baudelaire (4), la trouvaille serait favorable à l'assertion de Prarond, selon qui le *Vin des Chiffonniers* remonterait à 1843 ou au delà. Du moins elle prouverait que Baudelaire s'intéressait dès lors à cette classe de gens. Or j'avais cru jusqu'ici, je l'avoue, que ses productions sur ce sujet étaient en rapport avec le célèbre *Chiffonnier de Paris* de Félix Pyat, incarné sur la scène, en 1847, par F. Lemaitre. Il demeure possible que l'idée au moins du chiffonnier *ivre* en provienne.

(1) *Vers retrouvés*, 119, 168 ; *Vers*, n° V, p. 15.

(2) N° XII, p. 24. Le n° XIII est justement celui qu'a relevé M. Mouquet, p. 11, comme contenant une citation de Baudelaire.

(3) Voir *R. C. C.*, 1930, 204-205.

(4) Ne voulant rien dissimuler, je signale toutefois que Diogène et sa lanterne reparaissent dans un Sonnet de Le Vavas seur à Jean de Falaise (XIX, 31-32), qui sent bien son Normand.



On se souvient d'une poésie à laquelle j'ai, depuis le commencement de ce cours, fait de nombreux emprunts : « Je n'ai pas pour maîtresse etc. » L'héroïne en est Louchette :

Elle louche, et l'effet de ce regard étrange...

Mais qui donc a écrit ?

Pour son louche regard j'adorais ma maîtresse ;

ou :

Je ne pus me défendre... de ses yeux  
... qui louchaient d'un air si tendre ;

ou :

Ses yeux à prunelle croisée,  
Semblaient deux taureaux vigoureux  
Qui, dans un combat amoureux,  
S'entrecornent dans la rosée ;

ou :

De son œil en campagne  
.....  
Ma pauvre cervelle avait pu  
Se faire une reine d'Espagne (1).

C'est Le Vavasseur ! Et il poursuit :

Un Sioux, en voyant ses cheveux,  
Eût ri de son rire nerveux,  
Dans l'espoir de scalper sa *nuque*.  
Enfants (2), ne soyez point jaloux.  
Hier, en jouant, j'ai fait le Sioux,  
Et j'ai dérangé sa *perruque* (3).

Or Baudelaire avait dit :

Vice beaucoup plus grave, elle porte *perruque*.  
Tous ses beaux cheveux noirs ont fui sa blanche *nuque*.

Dois-je « restituer » ? Je ne le pense pas. A la guirlande de la jeune Louchette, Le Vavasseur et Baudelaire ont contribué, comme Baudelaire et Banville, dit-on, à celle de la mendicante rousse (4). Je soupçonne ces jeunes gens de s'être ainsi évertués, chacun de son côté, sur un thème donné. Certain jour, l'Eloge de Louchette aura été la *Bérénice* de ses amants-poètes.

(1) Cf. Baudelaire : « Cette bohème-là, c'est... ma reine, ma duchesse ».

(2) Cf. Baudelaire : « Messieurs ... ».

(3) *Vers*, n<sup>os</sup> XVIII, XXX, XXXII (p. 30, 44, 47-48).

(4) W. T. Bandy a cru retrouver celle-ci dans la « jeune Saltimbanque », à qui est adressé le sonnet du 28 septembre 1845.

Ce qui confirmerait cette façon de voir, c'est une observation comme celle-ci. Deux poésies, l'une de Le Vavas seur, l'autre de Prarond, se correspondent évidemment (1). Chacune est une sorte de rêve : « L'autre jour, je songeais » ; « ce matin, je rêvais ». Mais chez Le Vavas seur, c'est un cauchemar :

Les danses fantastiques  
Passaient dans mon sommeil, et fêtaient mon grabat (2).  
.....C'était la ronde du Sabbat.  
De temps en temps, quittant leur quadrille et leur place,  
Des sorcières venaient ricaner à ma face,  
Et chacune à mon nez grimaçait à son tour.  
L'une d'elles... Horreur ! vint me baiser la bouche,  
Je m'éveille... Grand Dieu ! la voilà sur ma couche ;  
Ma femme (3) s'éveillait et me disait bonjour.

Prarond, au contraire, parle de Diane, d'Endymion (comme l'auteur de *La Lune offensée*) et de « toutes les déités qui vivent dans la fable ». Et la fin contraste visiblement avec la précédente :

Je sentais sur ma bouche une haleine légère :  
Rose, les yeux sur moi, riait à mon chevet.

Pourquoi M. Mouquet n'a-t-il pas « restitué » à Baudelaire le songe de Le Vavas seur ? Il a préféré lui attribuer cette poésie (X) :

Aux baisers de l'Aurore, en riant, je m'éveille...

On peut être d'un autre avis (4).

Je pourrais encore apporter à l'éditeur quelques expressions communes à Baudelaire et à Le Vavas seur. L'un dit : « Je suis comme le roi d'un pays pluvieux », et l'autre : « La femme est un jour pluvieux » etc. Il n'est pas jusqu'à Dozon qui ne fournisse son petit contingent. Des trois auteurs de *Vers*, celui-là, dont Baudelaire — dans quel dessein ? — fit agréer la collaboration, est de beaucoup le plus médiocre. Mais enfin on y trouve : « Qui donc m'attache encore à l'humaine douleur ? » vers qui rappelle le « Semblable au cri lointain de l'humaine douleur »

(1) Sur la correspondance qui existe, ou plutôt l'antithèse, entre la fin du n° XV et celle du *Sonnet Cavalier*, cf. *Le Figaro*, 4 janvier 1930. Cf. aussi le n° XI de Prarond et le n° IV de Le Vavas seur (*Vers*, 11-13). Allusions au *Cantique des Cantiques* chez Le Vavas seur (p. 46) et chez Prarond (n° XII).

(2) Ce mot se trouve dans *Lune offensée*, 5<sup>e</sup> vers.

(3) Cf. : « En ce moment, — ceci n'est plus du rêve — ma femme... me réveille » (*Lettres*, 1856, 90.)

(4) Voir encore *Vers*, p. 27 et p. 54, deux passages assez baudelairiens sur le poète en extase — et le « noir océan » etc...).

du *Vin du Solitaire*. « Et les vers baiseraient... », écrit Dozon, comme le poète de *Remords posthume* : « Et le ver rongera... ». Allusion à la lutte d'Hercule au berceau contre les serpents, dans le sonnet à Banville comme dans *Vers*, 198. Mais tout cela, à mon sens, n'a aucune portée quant au problème qui nous occupe. Cette 3<sup>e</sup> partie de *Vers* offre seulement une pièce allusionnelle, *Le Livre*, que M. Mouquet reproduit après E. Crépet. J'ai pensé aussi, un moment, que Baudelaire pourrait être le jeune homme dont parle d'Argonne, p. 200-201 (juillet 1841).

Paresseux s'il en fut, afin d'être en repos  
Et de dormir à l'aise, en un quartier tranquille  
Il avait son logis...  
..... Il lui vint une subite envie<sup>3</sup>  
D'aller à la recherche après un peu de neuf (1).  
D'ailleurs pour le soleil il conservait encore  
Sa seule passion.....  
Pour brûler ce serpent de l'ennui qui dévore,  
Il buvait ardemment (2) ce long fleuve de feu.

Quant au *Rêve*, il ne me semble rien moins que « calqué » sur *Le rêve d'un Curieux*, qui d'ailleurs parut seulement en 1860.

## II

Il reste à examiner les vers de Prarond et de Privat, que M. Mouquet attribue à Baudelaire.

Commençons par *Un jour de pluie*. C'est la pièce qui a fourni à l'éditeur un des arguments sur lesquels, semble-t-il, il fait le plus de fonds. Certains vers, en effet, présentent des ressemblances frappantes avec un passage de *La Fanfarlo* (3). Loin de le contester, je signale à M. Mouquet une autre correspondance : la fin de cette pièce :

Le monde où nous vivons, sous sa voûte d'airain,  
Semble épaissir sur nous l'ombre d'un souterrain, etc..

ne fait-elle pas songer à *Spleen* (LXXVII) :

Quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle (4)...  
Quand la terre est changée en un cachot humide... ?

(1) Ce vers donne une idée du talent poétique de Dozon. Mais cf. la fin du *Voyage* : « Au fond de l'Inconnu pour trouver du nouveau ».

(2) Cf. *La Chevelure* : « Je m'enivre ardemment... ».

(3) *V. R.*, 26-28. Cf. aussi, dans un Sonnet de 1842 (*F. M.*, 237) : « funèbre ruisseau ».

(4) Se souvenir aussi de la pièce intitulée *Le Couvercle*.

Mais Baudelaire a très bien pu s'inspirer, en vers et en prose, de la poésie de Prarond. Plagier (du moins en prose) ne le gênait pas plus que Musset, qui démarquait des dictionnaires pour faire de la copie.

Cela étant, on comprend que les autres « restitutions » me laissent, en général, encore plus sceptique. Comme il faut prendre parti, voici mon opinion :

N° I. Pas de Baudelaire, malgré la strophe IX. Le rapprochement indiqué par l'éditeur, p. 189, est sans portée (1). J'aurais, d'ailleurs, plutôt pensé, à cause surtout de « lits de parfums », aux deux premiers vers de *La Mort des Amants*.

N° III. Pas de Baudelaire, malgré la rime « fauve-alcôve » (2), sauf peut-être les quatre derniers vers très baudelairiens. Encore était-ce un « thème » que le poète des *Fleurs* n'était pas, sans doute, le seul à traiter, dans cette génération qui avait lu *Rolla* (3) et V. Hugo. M. Mouquet rapproche avec raison de cette fin celle du sonnet découvert par W. Bandy. Il aurait pu songer aussi aux vers *A une Malabaraise* : S' « il te fallait glaner ton souper dans nos fanges ».

N° IV. La seule de ces poésies que je consentirais à la rigueur à attribuer à Baudelaire. Les rapprochements de *Vers Retr.*, 24, ne sont pas sans valeur. La date ne s'y oppose pas. Le hibou hante l'imagination du héros de *La Fanfarlo*. N'a-t-il pas écrit un recueil de Sonnets, les *Orfraies* ? Une pièce des *Fleurs* s'intitule *Les Hiboux*. Le périodique projeté vers 1852 par l'ami de Champfleury et de Monselet devait s'appeler *Le Hibou Philosophe*. L'inspiration est d'un réalisme macabre.

N° V. Pas de Baudelaire. Prarond corrigera encore ce morceau en 1881 (4). Il nommera les femmes auxquelles il fait allusion en 1843 (L. Colet, Louise Bertin).

N° VI. Pas de Baudelaire. L'hypothèse de M. Mouquet, p. 190, est tout à fait gratuite.

N° VII. Pas de Baudelaire.

N° VIII. *Id.* Les huit derniers vers ont quelque ressemblance avec la fin des *Femmes damnées* : « Descendez, descendez, lamentables victimes... Plongez au plus profond du gouffre... » (*F. M.*, 255).

(1) L'autre (relatif à la dernière strophe) est un peu meilleur.

(2) Cf. par. ex., *F. M.*, 164.

(3) Cf. notamment, ici, le n° VIII, sur le trafic que la mère fait de sa fille, et dans A. de Musset, « Ta fille est belle et vierge, et tout cela se vend » etc.

(4) Cf. M. Boisson, dans *Comœdia*, 31 mars 1929.

N<sup>o</sup> IX-XIII, *id.* (Mais je ne crois pas du tout que le poète visé au n<sup>o</sup> XII soit, comme le veut M. Boisson, Baudelaire lui-même. Mes précédents articles ne laissent aucun doute à ce sujet. Ce n'est pas non plus Hugo, comme le suggère M. Mouquet, 191.)

N<sup>o</sup> XIV, *id.*, malgré l'hémistiche « Sa dent terrible mord », qu'on peut rapprocher de *L'Avertisseur* (*F. M.*, 129) et de *l'Irréparable*, qui « ronge avec sa dent maudite » (89).

Le n<sup>o</sup> XV serait digne de Baudelaire (1).

Avec le n<sup>o</sup> XVI commence la série des pièces légères, qui représenterait la première manière du poète des *Fleurs*, celle d'avant le voyage, pense M. Mouquet (2), j'aimerais mieux dire : celle d'avant le coup de pied de Vénus, bien fait pour assombrir la conception de la vie et de l'amour. Ces poésies sont inégales (3) : les trois dernières strophes du n<sup>o</sup> XVII, et surtout *Villanelle*, sont assez bien venues. C'est ce n<sup>o</sup> XVII qui se rapprocherait le plus — M. Mouquet l'a finement senti — du genre poétique dont E. Deschanel parle dans ses souvenirs sur Baudelaire collégien : « gentille et fraîche idylle d'amourettes enfantines ; vers dignes d'A. Chénier ». Ainsi ces quelques strophes *pourraient* être de Baudelaire. En sont-elles ? C'est une autre affaire. En dehors du quatrain « il aimait à la voir... », les *Juvenilia* authentiques rendent, à de certains endroits, une note triste ou grave qu'on cherche en vain dans les pièces de Prarond. La vie que le collégien a menée à Louis-le-Grand, nous la connaissons par la Lettre à Sainte-Beuve : l'ennui morne, les moites langueurs, les rêves malsains ; pour maîtres : René, Joseph Delorme, Amaury (4). De cet adolescent qu'on dut chasser, ou de l'auteur d'

Un jour dans le verger d'une villa picarde...,

lequel a écrit ces vers réjouis ? Je n'hésite pas.

N<sup>o</sup> XX. Pas de Baudelaire. — Mais pourquoi M. Mouquet n'a-t-il pas voulu du dernier vers : « Mais près du bénitier Fanny m'attend là-bas » ? Fanny ! une héroïne de Chénier !

(1) L'emploi du mot « revêtu », en fin du 9<sup>e</sup> vers, rappelle celui de « vêtu », dans *Idéolus*, p. 166 : maladroits tous deux, quoique différemment.

(2) P. 28.

(3) Sur le n<sup>o</sup> XVIII, on doit être tout à fait du même avis que M. Boisson (*Comœdia*, 22 mars 1929) : la correction de M. Mouquet, p. 94, est arbitraire.

(4) *O. P.*, 54-56.

N° XXI. Sans date ; ne serait pas indigne de Baudelaire, bien que celui-ci fût dans l'obscène plutôt brutal que porté aux sous-entendus.

N° XXII (25 octobre 1842). D'un réalisme aristocratique qui pourrait être également de Baudelaire. Régis Messac, il y a deux ans, a publié dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* une curieuse étude *Autour de Gavroche*. Il trouvait l'origine du type dans les *Iambes* de Barbier et dans les *Mystères de Paris*, d'E. Sue (*Débats*, 19 juin 1842-15 octobre 1843) (1). Ce *Sonnet*, qui s'inspire sans doute de ces deux sources, mériterait une place dans son article. Or, la poésie de Barbier était bien connue de Baudelaire, qui la cite C. E. 405. Cependant, il n'y a rien là de décisif. J'en dirais autant du *Rondeau* n° XXVI. Baudelaire pourrait l'avoir écrit (20 janvier 1843). Mais toute preuve nous manque (2).

Nos XXIV et XXV. Pas de Baudelaire, malgré la richesse des rimes (ceinte, Bérécinthe ; bastringue, meringue) ; M. Boisson a opportunément rappelé que Prarond était à cet égard capable de fort belles réussites (3).

N° XXIII. Pas de Baudelaire, qui ne faisait guère de ces portraits. Ce « Tartufe despotique », qui « parle liberté » pour « faire brèche à l'Université », ne serait-il pas Veillot (4) ?

### III

Parmi ces pièces de Prarond que M. Mouquet restitue à Baudelaire, six sont des sonnets. Or, sur la quinzaine de pièces que Baudelaire avait, selon son ami, composées avant la fin de 1843, je ne vois que 3 sonnets. Il est vrai que Prarond en oublie, qui étaient déjà faits (*A une Créole* ; *A Th. de Banville*). Quelque place que ce genre ait tenu dans les débuts du poète des *Fleurs*, ensuite il l'adopta, et il aurait dit à A. Houssaye : « Moi, j'écris des sonnets, croyant faire des poèmes ». Faut-il lui attribuer ceux dont

(1) 1928, 577 et seq. L'auteur aurait dû mentionner aussi A. de Vigny, *La Canne de jonc* : « ... une de ces grenouilles des ruisseaux de Paris qu'on nomme *Gamins* » (*Servitude et Grandeur militaires*, Ch. Delagrave, 257).

(2) Le mot « femelle » dans ce n° XXVI comme dans le XXI<sup>e</sup>, « prolétaire » comme dans le n° IX.

(3) *Comœdia*, 22 mars 1929.

(4) Sur Veillot chez Ourliac, cf. A. Houssaye, *Conf.*, t. II, 1885, 250-251.

l'éditeur de *Vers retrouvés* dépouille à son profit Privat d'Anglemont ?

Que ce créole ait signé des vers dont il n'était point l'auteur, c'est incontestable, après le témoignage de Poulet-Malassis, vérifié récemment par M. Mouquet (1). En effet, un rondeau du *Corsaire-Satan*, suivi des initiales *Al. P. d'A.*, se lit dans les *Odes funambulesques*. — Mais de ce qu'une pièce n'est pas de Privat, il ne s'ensuit pas, on le voit, qu'elle soit de Baudelaire. Puisqu'en particulier Poulet attribue à Gérard le sonnet *A M<sup>me</sup> du Barry*, pourquoi ne pas l'en croire ? Est-on bien sûr que Baudelaire eût écrit, à la fin de 1844 :

Le peuple a tout brisé, dans sa juste fureur,

lui qui, dix-huit mois plus tard, s'épanouissait à voir un républicain crossé par la police (2) ?

Le n° XXIX (*A une belle dévote*) est anonyme. Baudelaire pourrait l'avoir écrit : outre les mots « pied libertin », on relève encore celui de « Madone » et l'expression « enflammés par l'Amour » (3), qui sont assez baudelairiens. Au reste, on songe en le lisant à cette phrase d'une tirade contre les poètes « abrutis par la volupté païenne » : « L'un d'eux, dans un accès d'érotisme *saint*, a été jusqu'à s'écrier : *ô ma belle catholique !* » (4).

N° XXX. Pas de Baudelaire ; celui-ci a pu se souvenir du premier tercet, où les mots « printemps », « engloutit » et « neige » sont rapprochés comme dans les vers 10-12 de *Le Goût du Néant* (*F. M.*, 120).

N° XXXI. Digne de Baudelaire, malgré certains mots qu'il n'a jamais employés, que je sache. Y. Le Dantec a remarqué la correspondance entre « Réveuse et vagabonde » et *Moesla et errabunda* (5). D'un autre côté, M. Boisson a raison d'observer que Privat, originaire des Antilles, a fort bien pu connaître une mulâtresse. « Les mulâtresses n'appartiennent point qu'à Baudelaire ».

Nos XXXII ? — XXXIII. Pas de Baudelaire. — N° XXXIV ? On ne saurait rapprocher son rythme de celui de *F. M.*, n° LXVIII.

(1) Cf. *Madame Bovary*, L. Conard, 383 : Léon « finit par copier un sonnet dans un Keepsake ».

(2) *C. E.*, 191-192.

(3) «... Madeleine en feu » (*O. P.*, 53) ; « Pascal, enflammé par l'ascétisme » (*A. R.*, 301).

(4) *A. R.*, 282.

(5) *Nouvelle Revue française* 1<sup>er</sup> septembre 1929, 421.

Car ce qu'il y a de si curieux dans cette dernière pièce, c'est qu'avec l'alexandrin ce soit le *pentasyllabe* qui alterne.

Le sonnet *A une jeune Sallimbanque* me paraît avoir Baudelaire pour auteur. Aux rapprochements qu'a faits M. Mouquet, j'ajouterai deux remarques. « Je ne manque jamais... de passer la revue de toutes les baraques etc... », lit-on dans le Petit Poème *Le Vieux Sallimbanque*. Suit un peu plus bas la description des « Hercules » qui se « prélassent majestueusement » sous leurs « maillots » : elle est à comparer avec le second vers du second quatrain. D'autre part, l'allusion à la « danseuse d'Hoffmann » ne surprend point dans ce sonnet du 28 septembre 1845, s'il est de Baudelaire. Une semaine après (le 4 novembre), celui-ci nommait encore Hoffmann à propos d'un *Conte Normand* de Jean de Falaise (1), en attendant les importants passages qu'il devait lui consacrer en 1846.

Le sonnet à Mme F... m'inquiète. S'il est de Baudelaire, j'ai peut-être eu tort de repousser certaines pièces analogues. Or, parmi les arguments présentés par M. Mouquet, celui qui concerne la Lettre à Sainte-Beuve, où se retrouve une rime assez curieuse (*flèche, allèche*), n'est pas sans valeur. En revanche, ni *Le Guignon*, ni *Le Beau Navire* ne me paraissent avoir grand' chose à faire ici.

Cette dernière *Fleur* serait plutôt à utiliser à propos du *Sonnet Cavalier* à Mme E. M... L'hémistiche « ô blonde enchantresse » est fort près de celui-ci : « O molle enchantresse », déjà précédé par le « La brune enchantresse » du sonnet *A une Créole*. D'autre part, la dédicace à « Mme E. M... gentille femme », donne la clef de l'énigme « A J. C. F. » ; or il est plus naturel de croire que Baudelaire avait, dès 1846, l'habitude de cette formule (2). Bref, ce sonnet est probablement de Baudelaire.

\*  
\* \*

Je ne me dissimule pas combien j'ai, en précisant ainsi mon opinion pour chaque morceau, prêté le flanc à la critique. Moi-

(1) *Pp.*, 42 ; *O. P.*, 164.

(2) Cf. mon article dans *Les dernières nouvelles de Strasbourg*, 9 mars 1929. Pourtant un ami m'a écrit à ce sujet ces lignes opportunes : « Cela n'implique pas que Baudelaire soit l'auteur de ces vers, cette dénomination pouvant très bien être commune à un groupe de copains, comme il était de mode après la guerre, dans le groupe fantaisiste, je crois, de dire « une gentille » tout court, pour dire... on s'entend, une femme parée de telle et telle qualité, menue, délicate et superficielle ». (Ph. Van Tieghem.)



même, j'évite de me relire, par crainte de changer d'avis. C'est l'attrait et l'inconvénient d'un problème comme celui-là, de ne pouvoir être sûrement résolu. On dit bien qu'il existe, de l'autre côté du Rhin, une école vouée à la *Schallanalyse*, dont on raconte des merveilles. Si ces experts sont capables de reconnaître au vocabulaire, au rythme, au timbre, que sais-je ? l'identité d'un écrivain anonyme —, soumettons les *Vers Retrouvés* à leur pierre de touche.

Mais que si, comme j'ai tout lieu de le penser, leur pouvoir ne va pas jusque-là, contentons-nous de rassembler les matériaux susceptibles de servir à l'exégèse de ces *Vers* et *Sonnets* qui, grâce à M. Mouquet, nous sont maintenant presque aussi familiers que les *Fleurs du Mal*. Un compte rendu critique de l'*Artiste*, en 1844, notait déjà : Le livre de MM. Le Vavasseur, Prarond et Argonne « n'a rien d'original : M. Hugo pour la forme, M. de Musset pour l'idée, pourraient, avec raison, réclamer une bonne part des droits d'auteur » (1). Et c'est vrai. Relisons, par exemple, le n° XIV :

*C'est un mal sans pitié dont le nom seul effraie.*

N'est-ce pas le premier hémistiche d'un des vers à *Ninon* :

C'est un mal sans pitié que vous plaignez vous-même... ?

Dans le sonnet à Yvonne Pen-Moor, « et laissant le zéphyr baiser tes bras charnus », ne rappelle-t-il pas ces deux vers d'*A quoi rêvent les jeunes filles* qui seraient ici contractés en un seul :

Les baisers du zéphyr trembler sur la fontaine,  
Et l'ombre des tilleuls passer sur mes bras nus... ?

Et les « feux andalous » des prunelles ! (*Bergerie*, XVIII). Et, dans *Manoel*, la Cydalise ? N'est-ce pas aussi une héroïne des *Marrons du feu* ? Autant qu'on peut l'apercevoir, Manoel est entre Catalina et l'Ingénue, je ne dirai pas comme Baudelaire entre Jeanne et la Présidente, mais comme le Frank de *La Coupe et les Lèvres* entre Belcolore et Déidamia.

A Hugo (2) et à Musset, il faudrait joindre Sainte-Beuve, dont le *Joseph Delorme* fournit une épigraphe au n° 1, et dont s'ins-

(1) *V. R.*, 199.

(2) Cf. *Les Voix intérieures*, n° VIII : « O jeune enchanteresse », et comparer aux hémistiches rapportés plus haut.

pirent notamment les n<sup>os</sup> VI, VIII et IX. Ces trois pièces appartiennent tout à fait au « genre intime », et le prosaïsme de certains passages n'est pas indigne du modèle. Enfin le n<sup>o</sup> IV présente une correspondance curieuse avec une poésie de Th. Gautier : le « baiser spongieux » du vieillard « trahit sa route ainsi qu'un escargot fangeux » ; or, en face des « deux cadavres », l'auteur d'*España* montrait au travail les agents de la destruction qui « marquent leur chemin par l'argent de leurs baves » (1). Le volume de *Vers* parut en 1843 ; ce texte de Gautier se lisait dans *la Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> novembre 1842. Il est vrai que le n<sup>o</sup> IV des *Juvenilia* est daté du mois de mars précédent.

Tel est peut-être le plus grand service que nous a rendu M. Mouquet. Comme l'a dit J. Cassou, il nous a permis de reconstituer l'ambiance poétique où s'est formé l'auteur des *Fleurs du Mal*. Voici les grands aînés qu'ils lisaient ; voici leurs propres productions, qu'ils se récitaient les uns aux autres. De vingt à vingt-cinq ans, « on se copie mutuellement, c'est le défaut des jeunes hommes » (2). De là sans doute une bonne part de ces ressemblances troublantes, dont nous n'aurons jamais le secret.

(A suivre).

(1) Cf. aussi : « Oui, mais le ver un jour rongera ton œil creux », qui, mieux que le passage de Dozon, explique la fin de *Remords posthume*.

(2) M. Boisson, *Comœdia*, 22 mars 1929.

# Les drames de Strindberg

Cours de M. A. JOLIVET,

Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

---

## XXII

### Le Chemin de Damas (3<sup>e</sup> partie). Le Hollandais.

Nous avons réservé jusqu'ici, peut-être arbitrairement, l'examen de la pièce intitulée : *Chemin de Damas, III*. Strindberg n'a pas essayé de la faire représenter et ne l'a publiée qu'en 1904 dans une édition complète de ses œuvres dramatiques. Sa correspondance ne nous donne pas d'indications précises sur la date à laquelle il l'a écrite ni non plus sur les motifs intimes qui l'ont inspirée. Il se peut, comme le dit M. Martin Lamm, que la conception première et la plus grande partie des scènes remontent à 1900 (1). Mais des scènes essentielles, — où l'auteur évoque les enchantements et les déboires de son troisième mariage, — sont naturellement postérieures et offrent une frappante analogie d'inspiration avec certaines scènes du *Songe*. Comme dans le *Songe* aussi, Strindberg a voulu donner dans ce nouveau *Chemin de Damas* une somme de son expérience personnelle et un jugement d'ensemble sur les valeurs humaines. Il y a donc intérêt à grouper ces deux pièces : l'analogie des thèmes fera d'autant mieux ressortir les différences de mise en œuvre, et l'originalité de chacune apparaîtra plus nettement.

Le personnage principal est de nouveau l'Inconnu, toujours à la recherche du repos intérieur et d'un asile où abriter ce repos enfin conquis. Il semble cette fois qu'il touche le but : car devant ses yeux, dominant les cimes des arbres, un cloître — ce cloître auquel Strindberg avait si souvent pensé — dresse sa masse blanche : jamais il n'a vu, sur cette terre de boue, blancheur si éclatante (2). C'est là qu'avant de mourir il peut trouver déjà la mort, la mort à la chair et à son ancien moi. Mais le chemin qui mène à la blanche demeure est escarpé, difficile, et beaucoup plus long qu'il ne croit. Avant de

(1) M. Lamm., *op. cit.*, II, p. 255.

(2) XXIX, p. 240.

s'y engager il faut qu'au plus profond de lui-même il renonce à toutes choses humaines, qu'il jette sans regret, dans le grand fleuve qui roule à ses pieds, tous les souvenirs de sa vie d'autrefois. Par quelques questions adroitement posées, le Confesseur, qui l'accompagne, lui prouve qu'il n'a pas étouffé en lui l'esprit de rancune et de révolte. Encore une fois retentit la doléance habituelle : « Je suis né dans la disgrâce, j'ai grandi comme enfant déshérité de l'existence, traqué, pourchassé, bref maudit... » Est-ce parce qu'il n'a pas obéi aux commandements de Dieu ? Personne ne peut leur obéir : saint Paul lui-même l'affirme. Pourquoi exiger de lui, de lui tout seul, ce que personne n'est capable de faire ? « Parce qu'il fallait que je sois le faquin qu'on vilipende... parce qu'on a été injuste envers moi » (1).

Il n'est pas mûr encore pour le repos : la vie ne l'a pas suffisamment malaxé : il n'a pas su comprendre la vanité de ses douleurs et de ses joies. C'est pourquoi la dernière épreuve va être de revoir dans leur vrai jour, au bord du fleuve d'oubli, les épisodes les plus marquants de son destin. Mais à la différence du *Songe*, ces fragments de son existence ne surgissent et ne se succèdent ni dans l'atmosphère ni selon les lois de transformation du rêve. On sent qu'une volonté étrangère et toute-puissante les évoque et leur laisse l'aspect de la réalité. L'Inconnu n'en semble aucunement surpris : de quoi pourrait-il encore s'étonner après la destinée qui lui est échue en partage ?

Sur un signe du Confesseur, une barque apparaît : une jeune fille de seize ans descend sur la berge : c'est Sylvia, la fille de l'Inconnu, — qu'il n'a pas revue depuis l'enfance, depuis que sa mère l'a emmenée à la suite du divorce. Mais c'est en vain qu'il cherche à retrouver ce que la vie a donné de plus beau... l'enfant, l'ange enveloppé de voiles blancs dans son berceau voûté de bleu comme le ciel (2). L'entretien prend tout de suite un tour fâcheux : en toute naïveté Sylvia remonte à son père qu'il doit être heureux de la savoir, elle et les autres enfants, en de meilleures mains que les siennes : c'est bien en effet le cloître qui lui convient, à lui, après une vie manquée. Elle a oublié tous les beaux souvenirs, toutes les preuves d'affection, et lorsqu'il cite un fait précis, elle lui déclare qu'il a rêvé. « Qui sait, répond-il alors ? Peut-être n'ai-je jamais fait que rêver. Peut-être rêvé-je encore en ce moment. Si seulement c'était vrai ! » Où est celle qu'il a aimée ? Elle n'existe plus, et cependant elle n'est pas morte :

(1) XXIX, p. 240 sq.

(2) XXIX, p. 255.

a-t-elle même existé : ou n'est-elle qu'un rêve, — comme tout le reste (1) ?

Au point où en est l'Inconnu, ce douloureux mécompte, — compris et par suite accepté, — ne peut que le rapprocher de la quiétude désirée. Mais il convient maintenant qu'il revive en ses diverses phases l'expérience essentielle et tragique de sa vie : la recherche trois fois tentée de *la rédemption par la femme* (2).

L'héroïne des deux premières parties du *Chemin de Damas*, Ingeborg, sa seconde femme, apparaît d'abord. Elle est vêtue de noir et lui annonce la mort de leur petite fille. Il accueille mal sa douleur : l'enfant n'est pas à plaindre ; ils l'auraient plus cruellement perdue si elle avait vécu et grandi. Et comment consolerait-il la mère : la furie qui fut son bourreau, et qui a tari en lui les sources de la bonté ? Ils se laissent aller cependant sur la pente des souvenirs. Elle l'a aimé, assurément, mais la lecture du livre où il flagellait sa première femme a changé cet amour en haine : le mal était entré dans son âme et c'est en vain qu'elle cherchait à l'expulser. Elle est à présent seule et misérable : sa mère l'a chassée, elle n'a plus rien à elle que sa douleur ; c'est sa pitance et sa boisson, sa nourriture, son sommeil, pour rien au monde elle ne voudrait y renoncer (3). L'Inconnu ne peut contenir ses larmes devant cette souffrance ; à son tour il s'attendrit et s'accuse : c'est elle qui, à force de le tourmenter, l'a contraint à fuir son foyer et son enfant. Sans doute ils s'aiment encore. Et pourtant, s'ils reprenaient leur ancienne existence, ce seraient les mêmes querelles. Il n'y a pas de reprise possible, si affreux que soient la pensée, le mot même de séparation.

Maintenant de l'autre côté de la vie, où l'idée de faute perd son amertume et même son sens, il perçoit enfin les deux faces de l'Éternel féminin. Il cherchait dans la femme un ange qui lui prêtât ses ailes, et il est tombé aux mains de l'esprit de la terre...

(1) Il a été dit précédemment avec quelle tendre passion Strindberg aimait ses enfants, et combien déchirante avait été la séparation. Par la suite il eut avec eux, — par intervalles et surtout lorsqu'il se sentait dans son tort et ne pouvait leur faire tenir de secours, — des dissentiments violents. Il convient de lire, pour bien comprendre ce passage et peut-être pour le dater, des lettres de 1900 et 1901, reproduites par M<sup>me</sup> Karin Smirnoff dans son livre sur *la première femme de Strindberg*, où il leur reproche d'user de chantage envers lui et de manquer au respect qu'elles lui doivent : « Vous avez perdu toute pudeur depuis que j'ai été séparé de vous, et si vous continuez ainsi, vous finirez comme des coquines et des aventurières. » 11 mars 1901, cf. p. 387 sqq.

(2) Cette expression revient comme un refrain dans toute la pièce.

(3) XXIX, p. 265.

il cherchait un Ariel et il a trouvé Caliban ; s'il aspirait à s'élever, elle le tirait à elle, en bas ; elle renouvelait éternellement la chute originelle (1). Rien n'avait pour lui de valeur que ce qu'il pouvait mettre aux pieds d'une femme—mais comme une offrande à la bonté, à la beauté, non pas comme tribut à une souveraine impérieuse. C'était sa joie de donner, mais elle voulait tout prendre de vive force, ne rien accepter ; c'est pourquoi il se mit à la détester.

Mais la femme est-elle, comme il le croit, l'unique responsable ? L'Inconnu ne porte-t-il pas, dans les fatalités de sa propre nature, le germe infectieux qui dénature en lui l'amour, l'affection, la confiance ? Pourquoi s'est-il crispé dans l'attitude du *Fils de la servante* ? complu dans le morne orgueil d'être importun à Dieu et à ses semblables ? Suscité par une mystérieuse influence un témoignage vient lui prouver sur-le-champ la vanité de ses soupçons : l'hôtesse chez qui il a trouvé asile et dont le silence lui paraît plein de menaces, bénit le jour où il est entré dans sa maison. Il ne prend pas cette fois ces paroles pour une dérision : la présence de sa femme apaise la contracture de son âme et la fait s'ouvrir à l'espérance. Et le Confesseur vient dire quel a été dans sa vie le rôle de sa femme : elle est toute bonté, et c'est cette bonté, trop vaguement entrevue, qui a séduit l'Inconnu. Mais le mal avait sur lui trop de prise : il a fallu qu'elle accueillît en elle-même ces forces mauvaises afin de l'en délivrer. Elle a souffert atrocement de sa propre méchanceté, souffert pour lui, afin d'assurer l'œuvre de rédemption. L'œuvre est accomplie. Elle peut aller en paix (2).

L'Éternel féminin lui apparaît maintenant sous l'aspect qu'il a tant cherché durant sa vie, de la mère affectueuse et dévouée, prête à recevoir tous les secrets, à calmer toutes les angoisses.

Mais dès que s'éloigne l'héroïne, les tentations surgissent à nouveau. Et l'émotion va naître maintenant de la lutte engagée entre la Dame et le Tentateur. L'inspiration gothéenne est évidente. Le Tentateur de Strindberg est un Méphisto modernisé, sorte de gentleman sceptique et gouailleur, fort au courant des théories les plus récentes, riche d'une lourde expérience, — qui coïncide, ainsi qu'il est naturel, avec la propre expérience de l'Inconnu, car on n'est jamais tenté vraiment que par soi-même. Strindberg indique clairement son intention de renouveler le

(1) XXIX, p. 277.

(2) XXIX, p. 284.

vieux thème ! « Qu'allons-nous prendre ? dit le Tentateur, un peu de vin, une petite femme ? Non ? C'est trop vieux ; trop vieux comme le Docteur Faust ! Bon ! A nous autres modernes, il faut des débauches intellectuelles (1). »

L'orgueil de l'Inconnu s'achève en manie du scrupule : il veut voir dans ses écrits la raison de toutes les fautes humaines, comme si les hommes avaient attendu ses encouragements pour mal faire. En appliquant là l'effort de sa dialectique, le Tentateur compte le pousser à ce désespoir pour lequel il n'est pas de rémission, puisqu'il blasphème l'attribut essentiel de Dieu, sa bonté. Cette rébellion flatte les tendances secrètes de l'Inconnu et le Tentateur revêt à ses yeux tout le prestige du libérateur. N'est-ce pas une délivrance en effet que de savoir nos souffrances imméritées ? Le Tentateur n'admet pas que nous soyons châtiés pour des fautes commises avant la naissance. Dès qu'on s'en tient à la réalité saisissable, on constate que la vie est un tissu de fautes, de négligences, de méprises, relativement innocentes étant donnée la faiblesse humaine, et qui cependant sont l'objet de la plus rigoureuse vengeance. « Qui pardonne ? L'homme généreux parfois ; la justice divine, jamais (2). »

Pour mieux éblouir l'Inconnu, il fait surgir à ses yeux un tribunal qui accepte de scruter les raisons d'un crime passionnel qu'il a mission de juger. Une fois engagé dans cette recherche, il ne lui est plus possible de s'arrêter : les responsabilités rebondissent de coupable en coupable, ou plutôt la culpabilité elle-même glisse à une vitesse accélérée sur la ligne des effets et des causes : Eve, citée par le Tentateur, accuse le Serpent, et le Serpent interrogé à son tour s'en prendrait sans doute à Dieu lui-même, si la foudre du ciel n'arrêtait la question blasphématoire.

L'Inconnu cependant est séduit par cette intelligence aussi sèche et subtile que le feu de la haine où elle s'alimente. Mais pour l'arracher à cette emprise, l'Éternel Féminin, sous les traits de la Dame, met en jeu toutes les puissances du sentiment. A la malédiction de la Genèse, elle oppose les bénédictions du Deutéronome, à la montagne d'Ebal celle de Garizim (3). Elle évoque l'amour qu'elle lui a porté, et qui était en son fond l'amour d'une mère pour son enfant déshérité. « Viens, j'arran-

(1) XXIX, p. 288.

(2) XXIX, p. 293.

(3) Deutéronome, 11. Strindberg aime utiliser ce dualisme. Cf. le titre de son ouvrage *Fagervik och Skamsund* (Baie de beauté et Détroit de honte) : ces deux mots représentent les deux faces de l'existence, il les assimile à Ebal et Garizim.

gerai tes cheveux que colle la sueur d'angoisse ; je chaufferai du linge blanc à la flamme du foyer, ce foyer que tu n'as jamais connu, condamné, exilé, fils d'Hagar, de la servante, né d'une esclave, et contre qui la main de tous était levée. Viens, je guérirai tes plaies, je prendrai sur moi tes souffrances (1). »

Le Tentateur abandonne la lutte, — au moins pour cette fois. « Sur ce terrain je me trouve impuissant. » C'est au cours d'une nouvelle rencontre qu'il déploiera sa malice : mais il ne pourra pousser à fond son attaque ; il bronche quand l'Inconnu lui demande d'expliquer comment l'amour, si bref qu'il soit, peut amender et ennoblir celui qui le ressent. La femme est un ange tombé, assurément, mais son amour est un rayon brisé de l'éternelle lumière qui réchauffe et qui aime.

L'action rebondit alors sur elle-même ; entraîné par cette révélation, l'Inconnu va tenter encore une fois de se réconcilier avec l'humanité et avec la femme, par l'intermédiaire de celle qui a été son épouse, et qui maintenant, purifiée par le malheur et le chagrin, répond à l'idéal qu'il avait autrefois cherché.

A vrai dire, cette métamorphose de l'héroïne n'est qu'une fiction jetée comme un voile transparent sur la réalité que Strindberg a présent va décrire. Ce sont en effet les vicissitudes de son troisième mariage qu'il déroule sous nos yeux en deux scènes parallèles : l'une tout illuminée du ravissement des premiers contacts, l'autre assombrie par la tristesse de la rupture. Les deux partenaires ne s'adressent cette fois aucun reproche : leur mésaventure était sans doute inévitable. A quoi bon s'insurger contre les dures nécessités inscrites comme lois dans le conseil des Dieux ? « Si je t'ai fait du mal, dit l'Inconnu, je t'en demande pardon, je baise la petite main qui savait caresser et déchirer, la petite main qui dans l'obscurité me conduisit, — me conduisit pendant mon long voyage vers Damas (2). »

Nous sommes ici bien loin des luttes implacables et des meurtres d'âmes décrits autrefois dans les drames naturalistes et repris dans la *Danse de mort*. Strindberg en est arrivé à une conception mystique et platonicienne de l'amour. Sans doute, les conditions de l'existence terrestre imposent à l'amour un rythme implacable : il faut qu'il se transforme en haine pour renaître ensuite de la douleur même infligée à l'être aimé. Il opère cependant une lustration, puisque l'Inconnu s'émerveille de la mystérieuse transfusion par laquelle sa compagne accueille en elle tout ce que

(1) XXIX, p. 308.

(2) XXIX, p. 325.



son âme à lui contenait de mauvais pour lui donner sa bonté en échange. A leur amour qui ne semble pas être de ce monde, il faudrait une existence plus haute, dans une autre sphère où n'existent plus l'éloignement ni la proximité, où deux ne font plus qu'un, où le nombre et le temps et l'espace sont autres que sur terre (1).

Le Tentateur, qui se présente toujours à l'heure des ruptures, est encore une fois impuissant contre ce mysticisme. Tout ce que l'Inconnu lui concède, ce sont des regrets sur l'envers physiologique et répugnant de ce qui ne devrait être qu'une communion épurée des âmes.

Il est malaisé de suivre le cheminement presque entièrement souterrain d'une pareille transformation sentimentale. De ce qui émerge à la surface il faut retenir avant tout l'aventure tentée avec Harriet Bosse : c'est elle qui fournit le noyau indispensable de cristallisation auquel viennent s'agréger d'une part des idées, mûries depuis la crise d'*Inferno*, approfondies sous l'influence de Maeterlinck, sur l'irradiation des ondes psychiques, sur l'interpénétration des âmes dans l'amour comme dans la haine; d'autre part, la conception plus récente d'un amour entièrement spirituel, dégagé des scories terrestres, et réservé aux êtres d'élite. Cette conception est née assurément de sa dernière expérience : mais il semble qu'il faille y chercher aussi l'influence de certains romans de Péladan dont Strindberg ne se lassait pas de proclamer le génie de voyant et de prophète. Dans l'*Initiation sentimentale* notamment, dont il avait fait son livre de chevet, nous retrouvons cette conception aristocratique d'un amour entièrement dégagé des servitudes physiologiques et vécu sur un plan supérieur par des personnages exceptionnels (2).

Le dénouement du drame rompt l'aventure sentimentale et pose un problème nouveau : celui des rapports de la raison et de la foi. — L'Inconnu est enfin arrivé au cloître : et là un prier et des moines vénérables — et qui devinent les pensées dès qu'elles se forment obscurément au fond de la conscience, — illustrent à ses yeux par des exemples tirés de leur propre vie, les variations et l'instabilité des opinions humaines ; ils le pro-

(1) XXIX, p. 324.

(2) Lettre de janvier 1901 à Richard Bergh : « Etes-vous bientôt mûrs pour Joséphin Péladan ? Le plus grand écrivain de beauté, qui nous a annoncé l'époque spirituelle avant Maeterlinck. — Lettre du 12 septembre 1904 à E. Schering : « La grandeur de Péladan est dans ses romans : *Initiation sentimentale*, *Androgyne*, *Gynandre*, etc. C'est du présent vivant vu par un voyant et un prophète. Surtout l'*Initiation* que j'ai fait relier et dorer sur tranche. »

mènent devant des portraits d'hommes illustrés dont chacun est représenté avec une double effigie, afin de rappeler les contradictions auxquelles il n'a pu échapper au cours de son existence. Dans ce flot toujours mouvant d'incertitude, la foi lui offre le seul point fixe où s'appuyer. L'Inconnu se décide à laisser dire sur lui les prières des morts, qui consomment sa rupture avec le monde.

On ne saurait dissimuler tout ce que cette conclusion a de poncif et de superficiel. L'intérêt du drame n'est pas là, mais bien dans les aspects mouvants et pathétiques que Strindberg sait donner au rôle de l'Eternel féminin dans une destinée humaine.

Sa propre destinée le ramène sans cesse à ce problème. Dans un fragment de cette même époque, intitulé le *Hollandais* (1), il se représente cette fois sous les traits du maître du Vaisseau Fantôme, condamné à chercher tous les sept ans la rédemption de son péché dans l'amour, fidèle jusqu'à la mort, d'une femme.

La première partie — une longue conversation avec sa mère — rappelle les mécomptes que lui ont valu jusqu'ici ses tentatives. Le passé remonte à sa mémoire, tout pantelant, d'un fonds d'amertume et de colère : c'est le pessimisme passionné qui lui avait autrefois inspiré le *Plaidoyer d'un fou*.

Mais l'image finalement évoquée d'Harriet Bosse donne un tout autre caractère à l'ultime aventure du Hollandais. Assurément nous voyons la jeune femme, timide, accueillie comme une élève par le maître illustre (2), s'arroger bientôt les droits d'une souveraine, exigeante et ombrageuse ; assurément l'amour est représenté comme une puissance terrible, qui brise les êtres et de leurs débris pétrit l'argile indispensable à de nouvelles créations (3). Mais cette passion du héros n'a cette fois rien de vulgaire ni même de triste : elle débute par un hymne à la beauté de l'Eternel féminin, rayon brisé de la lumière céleste ; elle se poursuit, jusqu'à l'inévitable rupture, dans une tristesse calme : plutôt qu'une douleur vraiment présente et lancinante, c'est déjà, dans une âme apaisée, comme un reflet, comme un souvenir mélancolique.

(A suivre.)

(1) Cf. *Samlade otryckta Skrifter* (œuvres complètes inédites), I, 201-254.

(2) Le Hollandais emprunte dans la pièce le personnage d'un peintre de grand renom.

(3) Comparer le chant à Eros Basileus (*op. cit.*, p. 246) et l'apostrophe à l'amour prononcée par le serviteur du Hollandais, Ukko (*ibid.*, p. 246 sq.) à l'invocation à Eros dans l'*Initiation sentimentale* (23 sqq.) de Péladan.

# Les débuts de la Science hellénique

par M. Abel REY,

*Professeur à la Sorbonne.*

---

## VIII

### **Pythagore et les Pythagoriciens.**

Dans un vieux manuel d'histoire de France, on lisait : « Pharamond fut le premier roi de France. On n'est pas très sûr qu'il ait existé. Quoiqu'il en soit, son fils Chilpéric lui succéda... »

C'est ce qu'on pourrait dire de Pythagore et des Pythagoriciens. Le premier ne nous est connu qu'à travers la légende, et sous la légende qu'y a-t-il ? Nous ne pouvons que le soupçonner : tout au plus le fondateur d'une règle de vie mystique, si celle-ci n'est pas un lointain héritage, un très lointain afflux. Il n'intéresse en aucune façon l'histoire des sciences.

Mais il y a eu les Pythagoriciens, et parmi eux, à côté des acousmatiques, ceux qu'on a appelés les mathématiciens. Il y a de la mathématique dès le <sup>v</sup>e siècle, et au <sup>iv</sup>e siècle, arithmétique, théorie des nombres et géométrie, sont vraiment constituées. Voilà alors qui intéresse notre objet au premier chef. Car si l'on en excepte tous les doutes qu'on peut avoir sur Thalès, c'est l'entrée en scène, indubitable cette fois, de la Géométrie grecque. Et c'est une époque capitale de l'histoire des sciences.

Cette entrée en scène s'annonce même déjà d'assez bonne heure au <sup>v</sup>e siècle, si nous en croyons la critique contemporaine relative à Zénon d'Elée. Elle est presque unanime à dire que les arguments célèbres de ce philosophe qui fleurit vers 450 (naissance : vers 489 ?) visent directement la mathématique et la géométrie pythagoriciennes, une science devenue déjà assez connue, assez traditionnelle pour qu'elle fasse l'objet d'une critique en règle.

## 1: — PYTHAGORE.

L'école de Milet constitue dans l'histoire de la seconde époque de la science, un îlot que relativement nous pouvons, avec un peu de bonne volonté, ne pas trop malaisément entrevoir. Mais à peu près au moment où les protagonistes de l'Ecole ont achevé leurs œuvres, au moment où meurt Anaximandre, paraît à l'extrémité opposée du monde grec de l'Occident, du côté de la Grande Grèce, un second îlot qui, pour le moment du moins, se laisse bien plus péniblement deviner. C'est l'école des Pythagoriciens, plus exactement les premières générations pythagoriciennes. Et si Pythagore a été le personnage traditionnel que nous représentent les histoires de la philosophie et des sciences, — ce sur quoi elles s'accordent, — c'est à quelques années d'Anaximandre, entre lui et Anaximène (567-568), qu'il le faut dater.

Son activité couvrirait la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle (ἀναμῆ vers 540). Il aurait vécu de 582 à 500, au plus tôt, de 572 à 497 et même à 482 au plus tard. Il serait contemporain de celui que la tradition encore donne comme fondateur de la seconde école de la Grèce Italique, de l'école Eléate, Xénophane (572-492), si l'on n'adopte pas pour ce dernier l'évaluation 620-520, ce qui ferait Pythagore et Xénophane à peine plus jeunes qu'Anaximandre (Certains documents en font même un contemporain de Thalès). En tout cas, Héraclite dont l'ἀναμῆ est placée avec plus de certitude vers 504) parle de Xénophane et de Pythagore au passé. Leur influence est donc antérieure aux dernières années du vi<sup>e</sup> siècle. Burnet affirme à plusieurs reprises que Xénophane, lui aussi, a parlé de Pythagore comme d'un mort, ce qui, contrairement à la chronologie traditionnelle reporterait ce dernier plus haut encore. Il est plus exact de dire que Xénophane rapporte de lui une anecdote, et naturellement au passé: « On dit qu'un jour, en passant devant un chien qu'on battait, il s'écria: « Arrêtez, ne le battez pas... C'est l'âme d'un ami que je reconnais au son de sa voix ! » Mais, Pythagore vivant, se serait-il exprimé autrement ? Si Héraclite parle de lui comme dans un passé voisin de celui d'Hésiode, tandis qu'il parle d'Hécatee de Milet, et de Xénophane comme beaucoup plus proches de lui-même, Aristote ou l'auteur aristotélicien de la *Constitution de Samos*, le met en relation avec Phérécyde mourant, écho de la légende qui associe les deux soi-disant fondateurs du mythe de la métempsychose. Un texte incertain et contesté de la *Métaphysique* a l'air de considérer que sa vieillesse fut contemporaine de la

jeunesse d'Alcméon, probablement de peu antérieur à Parménide (fin du VI<sup>e</sup> et commencement du V<sup>e</sup> siècle) (1) ou même son contemporain. Toutes ces dates — bien plus incertaines encore que celles de la chronologie des physiologues — se centrentaient tout de même autour de celle que nous avons admise : le milieu du VI<sup>e</sup> siècle.

Aussi bien l'évaluation des dates pour Pythagore n'est pas ce qui importe surtout à notre objet. Il faudrait, avant, être bien sûr, sinon de son existence même, de son rôle dans l'histoire des sciences. Il paraît bien de plus en plus que ce rôle est complètement nul. Et nous ne mentionnons le nom de Pythagore, dans cette histoire de la pensée scientifique, que pour protester contre une légende et une erreur devenues un dogme historique, et pour nous efforcer de l'écartier définitivement, sans nous faire illusion d'ailleurs. Rien n'est plus tenace que l'erreur historique. Rien dont elle soit plus près, qu'un dogme.

« Pythagore, fils de Mnésarque, a d'abord vécu à Samos. Il émigre en Grande Grèce, forme à Crotona un groupe de disciples, mais s'attire l'inimitié de Cylon et d'Onatos. — A l'instigation sans doute de ces deux hommes, une émeute éclate contre les disciples, mais Pythagore échappe au danger en quittant Crotona et va s'établir à Métaponte. Les honneurs qui lui sont rendus en Italie doivent sans doute s'entendre des témoignages de respect qu'il reçut à Crotona avant l'exode, et à Métaponte ensuite. A partir de son arrivée dans cette ville, on perd sa trace, mais il a dû y faire un séjour de quelque durée et il est vraisemblable qu'il y est mort. »

Voilà à quoi se réduit, d'après M. Isidore Lévy (2), ce qu'on peut déduire des documents et nous avons encore séparé par un tiret la deuxième partie du passage parce qu'elle est tout à fait dubitative. Et que devons-nous penser de ces documents eux-mêmes : « Aucune des données que nous fournissent les textes, depuis Speusippe et Héraclide (la génération qui suit Platon), ne résiste à la critique et ce qui subsiste des témoignages préaristotéliens et aristotéliens se réduit à peu de choses (3).

« Déjà, chez nos premiers informateurs, la figure de Pythagore apparaît profondément engagée dans le mythe ou le conte (4). »

(1) Sur tout ceci cf. Isidore Lévy : *Les sources de la légende de Pythagore*, p. 1-5.

(2) *Id.*

(3) *Id.* Cf. dans l'ouvrage tout entier l'admirable critique de la documentation, qui maintenant n'est plus à refaire.

(4) *Id.*, p. 6.

De cette documentation ténue il ressort que si la légende de Pythagore recouvre un fond historique, — naturellement des plus pauvre et des plus contradictoire, — l'homme n'a rien eu d'un savant, et n'a aucune liaison avec la science pythagoricienne, postérieure d'un demi-siècle. Ce n'est pas chez lui, en tout cas, qu'il faut chercher la transition de la science Ionienne à la géométrie contemporaine de Platon ou qui lui est immédiatement antérieure.

Si Pythagore a existé, il est un des hommes du grand mouvement religieux qui marque en Grèce le VI<sup>e</sup> siècle, et qui s'oppose aux tentatives religieuses très nettes des physiologues de Milet et de Xénophane. La légende de son entrevue avec Phérécyde est un symbole. Dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle et dans tout le V<sup>e</sup> siècle, qu'on le raille, comme le font d'abord Xénophane et Héraclite, et c'est bien l'attitude de « philosophes » dédaigneux des mystiques et de leurs « traficants », à l'égard d'un initiateur religieux, — ou qu'on ait pour lui respect ou enthousiasme, comme ses sectateurs, c'est toujours au fondateur d'une foi nouvelle, voisine de l'orphisme (Hérodote) que s'adressent railleries ou louanges. Il enseigne le dogme de la métempsychose (Hérodote, Xénophane) et de l'immortalité de l'âme ; thaumaturge, il fait des miracles. Il se souvient de ses existences antérieures et devine celle des autres. Il est en rapport avec les dieux (Salmoxès) ; bientôt il sera une incarnation d'Apollon hyperboréen. Il a fixé un genre de vie ascétique qui n'est pas très éloigné de la vie orphique ni de certains rites étrangers (orientaux ou égyptiens) et que Platon appelle la vie pythagoricienne. La grande influence qu'il exercera beaucoup plus tard sera essentiellement d'ordre mystique (le néo-pythagorisme).

Par-dessus tout, il semble avoir conçu et répandu une doctrine de salut et d'expiation, de purification reposant sur l'existence indépendante et l'immortalité de l'âme, les châtiments et les récompenses posthumes, toute proche en somme des mystères et des « orgies » des cultes orientaux qui fleurissent dans le siècle et se continueront à Alexandrie, passeront d'Asie-Mineure à la Rome impériale.

« Aucun de nos informateurs d'ancienne époque ne fait la moindre allusion à de prétendues découvertes scientifiques, ni même à un enseignement de la mathématique ou de la physique (1). »

(1) Isidore LÉvy : *Les sources de la légende de Pythagore*, p. 6.

« Ce n'est que par des documents du iv<sup>e</sup> siècle que nous pouvons nous représenter les conventicules qui pratiquaient l'existence pythagoricienne, ceux du moins qui ont attiré l'attention d'Aristote et des auteurs de la Nouvelle-Comédie...

« Ces sectateurs d'une discipline étrange, fidèles à un idéal archaïque de jour en jour plus périmé (1), auraient difficilement imposé à la postérité l'admiration de leur maître, et la figure de Pythagore se serait effacée dans l'oubli, si, vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, il ne s'était formé en Grande Grèce une école savante, sans doute composée à l'origine d'adeptes de la « vie pythagoricienne » et qui élaborera peu à peu un corps de doctrines mathématiques, physiques, musicales qui paraît n'avoir presque rien de commun avec le pythagorisme authentique. Enveloppée de ténèbres est l'histoire, en Italie et en Grèce, de ces penseurs abstraits, ceux de Tarente et de Crotone, Lysis, Philolaos, plus tard Archytas, ceux de Thèbes et de Phléonte qui ont été rattachés à Lysis et Philolaos. Ces devanciers ou contemporains de Platon (qui fut en rapports avec Archytas) ont transmis à l'Académie le culte du vieux sage, devenu le fondateur de la science et de la philosophie.

« Il faut descendre jusqu'à l'époque des élèves et successeurs de Platon pour trouver des récits plus substantiels. Speusippe, Aristote et Héraclide le Pontique marquent le début soudain d'une floraison littéraire qui contraste avec l'indigence antérieure. Speusippe, le neveu de Platon (mort en 338) s'inspirant peut-être d'un opuscule attribué à Philolaos, publia le plus ancien exposé systématique qui nous soit connu des chimériques spéculations sur les nombres. La personne de Pythagore ne paraît pas l'avoir occupé (2). »

La cause semble donc bien entendue. Tout de même, il y a un fragment d'Héraclite. « Pythagore, fils de Mnésarque, poussa les recherches plus loin que tous les autres hommes, et choisissant ces écrits, il revendique comme sa propre sagesse ce qui n'était qu'une connaissance de beaucoup de choses et un art de méchanceté (3). » L'accusation d'Héraclite vise l'originalité de Pythagore. Il sait beaucoup de choses qu'il a trouvées dans les écrits des autres et revendiquées pour lui-même. C'est un art (une science) de mauvais aloi. Mais il se peut fort bien qu'Héraclite ait en vue les enseignements moraux de Pythagore. Au fond, à cette époque, et dans l'œuvre même d'Héraclite et, peut-

(1) Isidore Lévy : *Les sources de la légende de Pythagore*, p. 6.

(2) *Id.*, p. 8 et 9.

(3) R. P. 31 a. D ; 129. Trad. Burnet, *op. cit.*, p. 149.

être déjà dans l'œuvre des Physiiciens (dont on n'a conservé que les fragments relatifs à la science, comme plus originaux, ou se rapportant seuls aux questions pour lesquelles on y faisait allusion), c'est l'enseignement moral qui a le pas : la recherche du Bien sera toujours essentielle à la pensée grecque et la science lui sera moyen, beaucoup plus souvent qu'elle ne sera fin en soi, si jamais elle l'est intégralement. Nous y reviendrons. En tout cas, les poètes antérieurs au vi<sup>e</sup> siècle, les gnomiques de ce siècle, les Sept Sages, les grands hommes, sont jusque-là des moralistes, des législateurs, des auteurs d'actes héroïques. Il n'y a rien d'autre qui paraisse visé dans la dure critique d'Héraclite.

Reste à notre sens l'argument le plus fort. Qu'est-ce qui a provoqué l'éclosion scientifique du v<sup>e</sup> siècle, et comme il y paraît d'abord, au sein des conventuels pythagoriciens. Entre les premières allusions de la doxographie à une géométrie de Thalès, et deux siècles après, la floraison circa-platonicienne il n'y aurait rien...

Dans le fragment historique de Proclus, auquel nous nous sommes fiés en ce qui concerne Thalès, et qui reste un document capital pour l'histoire de la mathématique ancienne, nous lisons immédiatement à la suite de la phrase relative à Thalès :

« Après lui (Thalès) Mamercos, frère du poète Stésichore [à peu près contemporain de Thalès] est mentionné comme s'étant enflammé pour la géométrie, et Hippias d'Elis rapporte qu'il s'y fit de la réputation. »

On a donc cultivé les mathématiques dans la génération qui suit Thalès. Continuons à lire :

« Après eux, *Pythagore* transforma cette étude, et en fit un enseignement libéral ; car il remonta aux principes supérieurs et rechercha les théorèmes abstraitement et par l'intelligence pure ; c'est à lui que l'on doit la découverte des irrationnelles et la construction des figures du cosmos [les polyèdres réguliers etc].

« Après lui, Anaxagore de Clazomène (né en 500) etc. » (1). Nous ne citons ces quelques mots, dont la suite nous intéressera en son temps, que pour en montrer une tradition continue du progrès de la mathématique dans laquelle Pythagore s'insère comme un chaînon.

De Mamercos (Mamertinos, dit Suidas et le fragment pseudo-héronien Mamertios) nous ne savons absolument rien. Il n'est mentionné nulle part ailleurs.

(1) Tannery, *La géométrie grecque*, p. 67.



Mais Pythagore continue la série (et, d'après la chronologie traditionnelle, séparé de Thalès par une génération seulement (celle de Mamerco et d'Anaximandre). On lui attribue deux ensembles de découvertes précises, trop précises, car la seconde, la construction des polyèdres réguliers est, au fond, le couronnement de la géométrie d'Euclide, et nous verrons qu'ils sont d'invention circaplatonicienne ; ce qui nous fait mettre en doute tout le reste. Nous savons bien que les Pythagoriciens, — savants de la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle ou du <sup>iv</sup><sup>e</sup>, — ont rapporté au Maître à peu près toutes leurs connaissances scientifiques. Proclus ne peut que suivre, bien longtemps après, leur tradition. C'est celle de l'École, son école. L'assertion n'a pas plus de valeur que celle du sacrifice, après la découverte du théorème avec lequel Pythagore n'a probablement d'autre rapport que de lui avoir donné son nom.

Nous ne pouvons donc rien tirer de certain du texte, sinon que pour la moitié il est indubitablement faux.

Burnet a procédé d'une façon ingénieuse. Dans ce qui nous reste de l'œuvre des mathématiciens pythagoriciens de la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, il cherche ce qui conserve un cachet d'archaïsme et l'attribue à Pythagore. A l'aide de ce critère, nous pourrions donner au philosophe d'abord l'idée d'une purification (*κάθαρσις*) par la science et la théorie des trois vies : théorique, pratique et apolaustique. « La plus grande des purifications est donc la science désintéressée et c'est l'homme qui s'y voue, le vrai philosophe, qui s'est le plus efficacement délivré de la roue des naissances (1). » Nous rapprocherions à l'appui de cette vue ce que nous rapporte Diogène Laërce (VIII, 9) d'après Socrate, et qu'a traduit Cicéron dans les *Tusculanes* (V, 3, 8) sur la supériorité du philosophe, de « l'ami de la Sagesse ». Par là se ferait le pont entre le réformateur moral et le savant. Aristoxène nous rapporte que Pythagore fut le premier à étendre l'étude de l'arithmétique au delà des besoins du commerce (2). Dans cette voie, il aurait assimilé à des nombres les figures telles que le carré, le triangle, le cube, la pyramide, en les représentant par des cailloux ou des points. D'où Eurytos aurait ensuite au <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle déduit le nombre de toutes les figures, c'est-à-dire de toutes choses, par exemple du cheval et de l'homme. Partant de là, Burnet (3) attribuerait à Pythagore la distinction des

(1) Burnet, *op. cit.*, p. 109.

(2) Nous verrons plus loin la valeur de ce texte.

(3) *Op. cit.*, p. 115 sq.

nombres triangulaires carrés (gnomons), oblongs, etc. ; des tétraktys, donc l'étude des sommes de séries qui joueront ensuite un si grand rôle. Cette conception suggérait naturellement des problèmes géométriques sur les configurations formées par les points, les « champs » (χώραι) délimitées par les lignes qui les joignent (le théorème de Pythagore serait une extension de l'étude des rapports des nombres 3, 4, 5 ?). L'existence des incommensurables se révèle dans ces recherches (l'hypoténuse du triangle rectangle isocèle ou diagonale du carré). En somme, le contenu du Livre I d'Euclide. De là nous passons normalement aux proportions et à l'harmonie, à la fameuse découverte acoustique de Pythagore (dont les récits ne tiennent pas un instant au point de vue scientifique), puis, en reprenant les trois anneaux d'Anaximandre, au rapport harmonique entre eux, enfin à l'affirmation du principe fondamental qui sous-tend toute cette philosophie et cette science : « toutes les choses sont nombres ». Voilà ce qu'on pourrait ou devrait attribuer à Pythagore, à l'aide de notre critère, en l'absence de tout texte qui résiste à l'examen : ce qui est le point de départ fondamental de toute la critique actuelle.

Mais on pourrait tout aussi bien attribuer ces découvertes à des intermédiaires du ve siècle. Et enfin tout le long de l'histoire des sciences, y compris la contemporaine, ne trouve-t-on pas, chez le même savant des éléments d'esprit bien dissemblable. Qu'on ouvre les « Principes de Descartes », ceux de Newton, les « Papers » de Faraday, etc., la critique de Burnet immédiatement attribuerait à des époques très différentes des vues originales de l'un ou de l'autre. Ce qu'on nous rapporte d'Eurytos et que nous venons de rappeler, d'Eurytos qui n'est pas du tout donné comme un excentrique, mais comme un philosophe éminent de l'école, le prouve assez. De même, les excès du néo-pythagorisme, contemporain de la mathématique alexandrine.

Ajoutons enfin, en dernière analyse, que l'œuvre de Pythagore, même réduite à ces éléments archaïques, en face de celles de Xénophane, d'Anaximène et d'Héraclite, nous paraîtrait vraiment démesurée, et s'allier bien mal à ce que la légende prête de moins contestable au personnage. Un pareil inventeur aurait laissé des souvenirs plus précis parmi les contemporains et les successeurs immédiats, puisqu'aussi bien ils en auraient reçu presque toute la géométrie. Aurait-on attendu les successeurs de Platon, — c'est-à-dire sans doute qu'elle fût constituée, — et surtout le Néo-Pythagorisme, pour lui en rendre honneur ?

Nous savons bien qu'il y a la légende des secrets de la secte. Mais les écrits secrets et archi-secrets (ἀκουσματικά) dont nous avons une liste qui remonte à Aristote, ne contiennent que les allusions à la divinité de Pythagore, à ses prescriptions religieuses et aux symboles révélés aux seuls initiés.

Les « mathématiciens » s'opposent même aux « acousmatiques » ; il est vrai que ceux-ci auraient à la suite d'Hippasos dénaturé le sens des symboles. Il n'en reste pas moins que nous avons là, la symbolique, — et les orthodoxes le reconnaissent. — une partie tout au moins de la symbolique secrète de l'école. Le fait que ce sont ces symboles qu'Hippasos aurait, en hérétique et en traître, divulgués, prouve qu'ils formaient bien le contenu de la doctrine secrète, et non point les mathématiques. On ne peut guère arguer du secret qui aurait régné sur les mathématiques jusqu'à la fin, ou au milieu du v<sup>e</sup> siècle. Nous dirons pour notre compte : au milieu du v<sup>e</sup> siècle ; car l'œuvre de Zénon se réfère à une pensée mathématique qui est déjà traditionnelle à son époque (milieu du v<sup>e</sup> siècle), puisqu'il a réfuté avec obstination, si toutefois ses arguments fameux sont bien, comme le dit la critique actuelle, une réfutation du Pythagorisme mathématique. Cette réfutation serait, en tout cas, le plus fort argument en faveur de l'existence d'une mathématique déjà assez poussée au plus tard, dès le début du v<sup>e</sup> siècle. Nous y reviendrons.

N'aurions-nous point d'ailleurs exagéré en n'entrevoiant le personnage de Pythagore qu'à travers la légende ?

Aristoxène de Tarente, vers le dernier quart du iv<sup>e</sup> siècle, compose une biographie qui paraît tout historique : « Arrière les contes enfantins qui font de lui [ Pythagore ] un être à part, venu au monde riche de l'espérance de plusieurs vies : ce que le « Tyrhénien » a su, il l'a appris de maîtres hellènes (la Pythie Delphique, à qui il doit ses doctrines morales, et Phérécyde de Syros). des barbares (sinon Zaratos-Zoroastre, du moins, sans doute, les Egyptiens), Il n'a pu recommander des pratiques absurdes comme l'interdiction de la fève et de la viande, car la fève était son légume favori, et il se régalaît de cochons de lait et de petits chevreaux. A lui revient la gloire d'avoir introduit en Grèce les poids et mesures, d'avoir élevé les nombres au-dessus des applications mercantiles et d'en avoir fait le principe de sa philosophie. Il refuse de subir la tyrannie de Polycrate et c'est pour vivre en homme libre qu'à l'âge de quarante ans, il quitte Samos pour l'Italie...

« Ces débris montrent assez que la vie de Pythagore suivant Aristoxène était un panégyrique à la gloire du savant qui unit le culte de la spéculation au souci des applications pratiques,

du moraliste auquel remontait l'institution de la société des sages vertueux, dont les fragments des *'Αποφάσεις* nous révèlent l'austère doctrine (1) ».

« Contemporain (2) et ami d'Aristoxène, Dicéarque voit comme lui en Pythagore un maître de la pensée abstraite : il considère que la doctrine de Platon est empruntée partie à Socrate et partie à Pythagore. »

Timée et les biographes du III<sup>e</sup> siècle nous donnent de même une biographie rationaliste.

Mais ces biographes, outre qu'elles ne nous renseignent à peu près en rien sur Pythagore savant, ont précisément des intentions rationalistes si manifestes qu'elles ne peuvent porter témoignage, — si longtemps après d'ailleurs, et sans que rien ne les fasse auparavant prévoir, ni chez Platon, ni même chez Aristote, — contre le caractère légendaire des renseignements antérieurs. Elles nous font songer à la vie de Jésus de Strauss ou de Renan, à des gens qui, de parti pris, ont voulu restituer un Pythagore historique et non légendaire en épurant ou laïcisant la tradition, un Pythagore humain et non divin.

Il nous faut conclure et la chose n'est point facile.

Il est impossible de séparer Pythagore de la légende sinon du mythe. La légende se rapporte surtout à un créateur de règles et de symboles religieux et moraux. Si Pythagore a existé, ce qui est probable d'après les textes d'Héraclite et de Xénophane, il ne ressemble en rien, à coup sûr, au Pythagore géomètre. Peut-être disciple d'Anaximandre, professa-t-il la physique ionienne, et apporta-t-il de Samos cette science en Italie, où les sectateurs de son enseignement, bientôt de son culte, la développèrent. Surtout il initia à la « vie pythagorienne ». Et c'est dans les communautés pythagoriciennes, car la règle y fut communiste, dans la vie certainement austère, élevée et toute de pensée abstraite, qu'on y menait, que fut cultivée la mathématique, — à partir des rudiments que la sagesse ionique avait appris et dégagés de la sagesse orientale et égyptienne, en poussant déjà vers l'abstraction.

Pythagore, s'il a joué un rôle plus historique qu'Orphée, dans la fondation de la vie pythagoricienne et s'il vient entre Anaximandre et Héraclite, a pu, *pro parte*, contribuer à cette culture et à ce développement dont il aurait de Samos apporté les prémisses. Mais nous ne pouvons autrement définir et préciser ce

(1) Isidore Lévy, *op cit.*, p. 44 sq.

(2) *Id.*, 49.

*pro parte*. Il faut attendre les hommes qui « fleurirent » au v<sup>e</sup> siècle, peut-être à la fin du vi<sup>e</sup> déjà, en mathématiques, pour trouver une nouvelle époque de la science, caractérisée par de nouveaux développements de la physique et des sciences de la nature, où la médecine commence à jouer un rôle suggestif, une astronomie qui devient scientifique, une géométrie qui prend corps dans la mathématique. Ce nouvel aspect de la science, ce sera si l'on veut celui de la jeunesse de la civilisation grecque, sortie isolément des premiers pourquoi posés par son enfance.

## 2. — LES PREMIERS PYTHAGORICIENS.

Nos conclusions peuvent donc être, croyons-nous, assez nettes, concernant Pythagore et les pythagoriciens.

Pythagore a toutes les apparences d'un personnage légendaire. S'il a existé, la légende s'en est emparée trop tôt pour qu'on puisse y faire la part du feu qui s'est obscurci sous cette fumée. En tout cas, ce qui ressortirait de la légende, c'est qu'elle se rapporte essentiellement à un prédicateur moral, à un héros qui a frayé une route de vie. D'ailleurs c'est peut-être la physionomie du siècle, par rapport à la civilisation homérique dont la primitive Ecole d'Ionie nous montre la fin, et, au point de vue scientifique, l'apogée. Le vi<sup>e</sup> siècle, tous ceux qui se sont occupés de la pensée grecque l'ont noté, marque une vague de mysticisme, une renaissance du sentiment religieux, du mythe et de la magie, la création de doctrines de salut, — qui a peut-être commencé dès le vii<sup>e</sup> siècle. Et c'est à cause des fragments d'Héraclite qui le couple à Hésiode les citant avant Xénophane et Hécatee, jusqu'à cette époque que nous ferions remonter son existence, ou les origines de sa légende.

L'Orphisme et le Pythagorisme, s'ils doivent être dès ce moment distingués, car le second semble bien se greffer sur le premier, le culte thrace de Dionysos, le culte asiatique d'Adonis, le culte Eleusien et son admission officielle à côté de la religion de la cité à Athènes, sont les manifestations de cette renaissance. Mais il y a eu dès la fin du vi<sup>e</sup> siècle toute une secte nombreuse, parfois puissante, les Pythagoriciens. Ceci est hors de doute. Et c'est d'eux qu'Aristote nous parle presque toujours, ainsi que Platon, la seule fois exceptée où il nomme Pythagore moraliste. Or cette secte s'impose, elle, à notre attention. Elle a rempli des siècles de la pensée grecque.

A quel moment apparaît-elle dans l'histoire ? Comment est-elle constituée ? A quel moment s'occupe-t-elle de sciences, car

elle s'en est certainement occupée. C'est là tout notre problème.

Que l'école pythagoricienne ait été constituée, avec un bagage scientifique déjà assez considérable à la fin du v<sup>e</sup> siècle, c'est incontestable. Toute l'œuvre de Platon, qui s'y rattache souvent nommément, en témoigne. Quelles que soient les obscurités qui entourent l'existence du grand philosophe de l'école, Philolaos, on ne peut mettre sérieusement en doute qu'il soit de la génération d'avant Platon. L'œuvre de Démocrite qui s'est poursuivie au temps de Platon, et qu'on a rattachée en Grèce assez souvent au Pythagorisme, en tout cas qui a été, autant que nous en pouvons juger, un grand édifice scientifique, à mettre peut-être à côté de celui d'Aristote, a été commencée sans doute à la fin du v<sup>e</sup> siècle.

Mais auparavant ? Là encore, nous commençons, dès que nous examinons les choses de près, avec le souci de prouver et d'authentifier dates et choses, à être sérieusement troublés. A mesure qu'on les scrute, il semble que, pour tout ce qui est antérieur à Platon dans l'histoire des idées scientifiques (et même dans l'histoire des idées philosophiques : qu'on songe à la personnalité de Socrate elle-même) le miracle grec s'enveloppe de brumes de plus en plus épaisses.

Les critiques les plus avertis, comme M. Isidore Lévy, au cours des deux ouvrages que nous avons cités, concluent sans tergiverser que l'essor scientifique hellène, et la plus grande partie des connaissances attribuées à Pythagore et à son école, l'effort démonstratif en tout cas datent de cette fin du v<sup>e</sup> siècle. D'autres nous renvoient même plus bas encore, à l'époque platonicienne, à la première moitié du iv<sup>e</sup>. Tenons-nous-en à la conclusion de M. Lévy, car nous venons de voir qu'il semble bien qu'on ne puisse sérieusement révoquer en doute une puissante création mathématique dès la fin du siècle précédent. Devons-nous accepter cette conclusion, sans plus, car elle a une très bonne raison : l'obscurité à peu près impénétrable de tout ce qui précède. Au mieux, si nous pouvions dire qu'il y a eu quelque chose, avant nous ne pourrions déterminer ce que c'est. Alors ne vaut-il pas mieux jeter le manche après la cognée et tenir ferme le bon bout de la fin du v<sup>e</sup> siècle et du Périplatonisme ?

Sagesse, peut-être faite surtout d'ignorance et de scepticisme hypercritique, mais sagesse tout de même. Elle a pour elle le très gros argument que le vi<sup>e</sup> siècle fut une époque religieuse mystique, et non pas une époque scientifique, et qu'il faut attendre la fin du v<sup>e</sup> pour qu'on puisse vraiment tirer la leçon d'un retour à la saine raison, à l'esprit d'observation, à la pondé-

ration et à la maturité du jugement, après la vigoureuse réaction sceptique et positiviste (au sens le plus réaliste du mot, et le plus terre à terre) de la Sophistique.

En réalité, l'argument est moins valide qu'on ne le pourrait croire au premier abord. L'atmosphère orageuse, troublée, mais ardente des époques mystiques n'est pas, par elle-même, défavorable à une riche moisson scientifique. A une condition, c'est qu'elle laisse comme il apparaît en Ionie, en Grèce et en Grande Grèce, une très grande place à la liberté. Le mysticisme ne fait échec à la science que lorsqu'il est autoritaire, dogmatique, en quoi il est bien près de n'avoir plus de mystique que le nom et le but. Avrai dire, c'est une religion officielle, traditionnelle, qui peut être dangereuse pour le progrès scientifique, tout autant qu'une positivité étroite, à la romaine, avec laquelle elle a du reste plus d'affinité qu'il ne semble. Mais l'éclosion des enthousiasmes mystiques, mythiques, magiques, l'esprit, d'aventure, de curiosité, d'inquiétude et de hardiesse imaginative ont été plutôt favorables aux renouvellements scientifiques. Lors de la Renaissance occidentale entre autres. Il suffit que, la liberté d'esprit restant suffisante au milieu d'efforts qui s'entrecroisent et ne sont plus regardés d'un œil par trop défavorable, certains génies aient à la fois curiosité imaginative et souci de ne la satisfaire qu'à bon escient. Un amour platonicien de la vérité, un mysticisme ardent de la recherche, soit d'observation, soit de raison (dans les deux cas il faut inquiétude, soit de nouveau, désirs de découverte, et de courir l'aventure, si loin qu'on peut) d'une part, et de l'autre, une exigence de la preuve, qui est besoin de confesser et de justifier sa foi, une certaine pondération aussi, une sévérité du contrôle de soi qui bride l'imagination, au terme. Ces tendances ne sont pas inconciliables. Ce sont celles que nous rencontrons toujours dans la psychologie de grands découvreurs, c'est-à-dire des plus grands savants. Une époque d'inquiétude et de bouillonnement mystiques ne leur est pas défavorable, au contraire. Il n'y aurait donc rien de contradictoire à ce que la religiosité des VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles, avec le retard que nous avons déjà remarqué pour les mouvements scientifiques et qui s'expliquent par la maturité et le contrôle, la discipline nécessaire, se fût accompagnée de cet essor scientifique qui est en somme le miracle grec. Il peut avoir, il a, croyons-nous, quelques liens avec les miracles Orphiques, Eleusiacques, et surtout, d'après la tradition, Pythagoriciens. La science ne peut se faire qu'en bridant la métaphysique, mais qu'avec la métaphysique *lato sensu*. Les grandes époques sont des époques philosophiques et où la philosophie « fait corps » avec elle et souvent dans ce qu'elle a de plus hardi, et du côté de l'idéalisme.

Cela nous paraît d'autant moins inacceptable, que la secte Pythagorique eut une théorie mystique de la science. On ne peut pas ici négliger la *κάθαρσις*, la purification par la science.

« Le but de l'Orphisme et des autres *Orgia* était de se délivrer de la « roue des naissances » au moyen de « purifications », généralement d'un type très primitif. Ce qu'il y eut de neuf dans l'association fondée par Pythagore semble avoir été que, tout en admettant ces coutumes à demi sauvages, elle suggérait, en même temps, une idée plus élevée de ce qu'était réellement une « purification ». Aristoxène nous raconte que les Pythagoriciens usaient de la musique pour purger l'âme, comme ils usaient de la médecine pour purger le corps, et il est clair comme le jour que la fameuse théorie aristotélicienne de la *κάθαρσις* est dérivée de sources pythagoriciennes. Pareilles méthodes de purification de l'âme étaient familières aux *Orgia* des Corybantes, et cela contribua à expliquer l'intérêt des Pythagoriciens pour l'harmonique. Mais il y a plus que cela. Si nous pouvons nous fier à Héraclide, ce fut Pythagore qui, le premier, distingua les « trois vies » dont Aristote fait usage dans son *Ethique*, la théorétique, la pratique, et l'apolaustique. La théorie générale de ces vies est claire, et il est impossible de douter qu'elle ne remonte, en substance, aux débuts mêmes de l'école. En voici l'analyse. Nous sommes étrangers en ce monde ; le corps est le tombeau de l'âme, et cependant nous ne devons pas chercher à nous délivrer par le suicide, car nous sommes le troupeau de Dieu, qui est notre berger, et nous n'avons pas le droit de nous échapper sans son ordre. Dans cette vie il y a trois sortes d'hommes, exactement comme il y a trois sortes de gens qui se rendent aux Jeux Olympiques. La classe la plus basse est faite de ceux qui viennent pour acheter et pour vendre ; celle du milieu, de ceux qui viennent pour prendre part aux concours. Mais les meilleurs de tous sont ceux qui viennent simplement pour regarder (*θεωρεῖν*). La plus grande de toutes les purifications est donc la science désintéressée, et c'est l'homme qui s'y voue, le vrai philosophe, qui s'est le plus efficacement délivré de la « roue des naissances ». Il serait téméraire d'affirmer que Pythagore s'exprimait exactement de cette manière, mais toutes ces idées sont authentiquement pythagoriciennes, et ce n'est que de cette manière ou d'une manière analogue que nous pouvons jeter un pont sur l'abîme qui sépare Pythagore, homme de science, de Pythagore, fondateur de religion (1). »

(1) J. Burnet, *L'aurore de la philosophie grecque*, p. 109-110.



Ainsi donc, d'une façon directe, positive, qui est historiquement déterminée, la théorie de la *κάθαρσις* nous invite à considérer le mouvement mystique du VI<sup>e</sup> siècle, et en particulier le mysticisme pythagoricien, comme une des causes possibles de l'écllosion scientifique. Pourquoi son effet ne se serait-il pas réalisé ?

Autre chose. Pour que la théorie de la purification par la science soit développée, ne faut-il pas qu'on ait eu l'idée de cette science ; et l'idée de la science ne naît pas sans le fait. La purification par la science suppose corollairement des efforts pour connaître, et quelques résultats de ces efforts. Elle suppose déjà quelque systématisation, quelque logique dans ces résultats : sans quoi il ne pourrait y avoir que techniques, et procédés isolés ; partant une idée toute pragmatique qui n'a rien de commun, qui ne peut rien avoir de commun avec une doctrine de purification par la connaissance et par le savoir, une doctrine qui n'a de sens qu'avec un certain ascétisme intellectuel, aussi éloigné que possible de l'intérêt utilitaire des procédés techniques.

La réalité d'une science, inspirant l'idée qu'elle est une *κάθαρσις* est donc certaine. La possibilité contemporaine du mouvement mystique en tout cas dès la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle n'a rien d'étrange. Reste à savoir si elle a existé à ce moment et, sinon, à quelle époque nous pouvons la faire remonter. Reste à savoir enfin quelle elle fût.

Ces deux questions qui n'en font qu'une, car nous ne pourrions dater qu'un corps de savoir, des connaissances scientifiques, nous forcent à faire une enquête sur les moyens susceptibles d'être employés pour atteindre à ces connaissances et à leur date, au milieu des brumes opaques, et des contradictions de tous nos documents. C'est, en dehors des historiens classiques de la philosophie grecque, à Heiberg, à Zeuthen, à Hultsch, à Heath, à G. Milhaud, et à Tannery, — surtout, — que nous devons quelque clarté, une bien obscure clarté.

### 3. — L'IMPORTANCE DU PROBLÈME ET DES MÉTHODES.

Deux méthodes s'offrent à nous pour résoudre ce problème historique capital. Capital, parce que si nous datons les *Salva sùtra* d'Apastamba, comme l'a fait Bursh du V<sup>e</sup> siècle (ce qui ne veut pas dire que nous acceptons la date, que la plupart font descendre maintenant au plus tôt vers — 200), si la mathématique grecque date elle-même au plus tôt de la fin du V<sup>e</sup> siècle, le contenu, les résultats techniques étant à peu près les mêmes

dans la géométrie du *sutra* et dans celle qu'on attribuait traditionnellement à Pythagore et à ses premiers disciples, il n'y aurait plus de raison pour ne pas voir dans l'une et l'autre un fonds commun. Sur ce fonds aurait travaillé, avec les qualités propres de son génie, le peuple hellène tout à la fin du ve siècle et au début du iv<sup>e</sup> surtout, dans l'ambiance de l'idéalisme platonicien, et de la philosophie du concept. Il aurait apporté surtout une « forme » nouvelle, — grosse de conséquences, car c'est la « forme » de notre science moderne, — à une matière que l'Orient aurait accumulée peu à peu, seul, ou peut-être en commun avec la civilisation méditerranéenne. Mais ce trésor déjà considérable et d'empirisme fort aigu, déjà, nous serions obligés de le prendre tel quel comme un « primum datum » historique dont nous avons essayé ailleurs de suivre les traces fragmentaires et si controversées. Les chances seraient même plus grandes que le *sutra* hindou nous apportât alors une tradition, une compilation de connaissances nécessairement plus anciennes. Il représenterait un assez long « passé » historique que rien dans les documents relativement plus nombreux de la civilisation grecque, dans l'épopée et surtout dans la poésie didactique qui en aurait dû conserver les traces au vi<sup>e</sup> siècle ou même avant, ne nous laisserait le moins du monde entrevoir.

C'est donc de toute l'originalité scientifique grecque et de l'invention des connaissances géométriques qui constituent les fondements des « Eléments » d'Euclide qu'il s'agit. Et c'est pourquoi nous y devons tant insister.

Des deux méthodes que nous voyons pour résoudre ce grand problème, la première seule pourrait nous donner des résultats certains, et seule elle est vraiment critique et méthode d'érudition. Elle consiste à chercher dans les documents anciens formels des indications certaines de dates, de découvertes et d'attribution.

Malheureusement, elle ne mène pas loin. Aussi avons-nous dû en imaginer, vaille que vaille, une autre. Et malheureusement encore, c'est une méthode impressionniste. Il s'agit non plus par une critique externe de textes, mais par une critique interne d'idées dans les textes qui ne concernent pas proprement notre sujet, pour préciser, dans les textes philosophiques et dans l'histoire de la philosophie, deviner si des allusions, des attitudes de pensée, des systèmes même, ne permettent pas de déterminer ce qui a bien pu se passer au point de vue de l'histoire de la mathématique de la fin du vi<sup>e</sup> à la fin du ve siècle, si même il s'est passé quelque chose. Si nous joignons à la théorie Pytha-

goricienne de la *κάθαρσις*, la philosophie Eléate, peut-être trouverons-nous des éléments qui mériteront à ce point de vue, d'une façon toute particulière, notre attention. C'est ce que nous allons faire.

De très rares textes qui nous rapportent, — sans autre renseignement, — deux ou trois noms de mathématiciens avant Hippocrate de Chios, Théodore de Cyrène et les temps Platoniciens, nous ne saurions rien tirer de topique concernant aussi bien le Pythagorisme scientifique que l'éveil possible de la mathématique entre la seconde moitié du vi<sup>e</sup> siècle et celle du v<sup>e</sup>. C'est même cette carence qui a fait reporter le tout à la fin du v<sup>e</sup> ou au début du iv<sup>e</sup>. Aussi aimons-nous mieux en réserver l'examen, quand l'étude de certaines thèses philosophiques remontant à ces deux demi-siècles, les thèses Eléatiques, nous auront permis une hypothèse que nous croirons pouvoir proposer comme ayant *quelque* plausibilité.

(A suivre.)

---

# L'aurore de la médecine en France

Cours du Docteur Jules GUIART,

Professeur aux Universités de Lyon et de Cluj (Roumanie),

Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

---

## V

### Le Moyen Age.

*Les médecins laïques.* — Les médecins laïques se multiplièrent surtout après que l'exercice de la médecine eut été interdit aux moines et aux prêtres. Ils n'en existaient pas moins depuis longtemps. Ce serait en effet une erreur de croire qu'au moyen âge les clercs seuls recevaient une instruction supérieure et étaient seuls capables d'exercer ce que nous appelons aujourd'hui les professions libérales, comme celles d'avocat ou de médecin ; ces professions en effet n'étaient nullement réglementées et tout le monde par conséquent était libre de les exercer. De plus l'instruction fut beaucoup plus répandue qu'on ne le croit et les laïcs n'étaient pas les moins empressés à fréquenter les écoles monastiques et épiscopales. Toutefois le médecin laïque n'en resta pas moins astreint au célibat.

*Le médecin ou physicien.* — On appliquait le terme de *médecin* et surtout de *physicien* (analogue à l'anglais *physician*) à tous ceux qui exerçaient l'art de guérir après avoir fait des études spéciales dans les écoles. Les plus renommés étaient ceux qui avaient fait leurs études à l'École de Salerne, alors en pleine gloire.

C'est en effet à l'Italie méridionale, demeurée rattachée à l'Empire de Byzance, que revient l'honneur d'avoir vu naître la première École de Médecine d'Occident. L'École de Salerne naquit au <sup>vi</sup>e siècle et devint rapidement florissante ; dès le début du <sup>x</sup>e siècle le roi de France Louis d'Outremer eut un médecin salernitain attaché à sa cour ; mais c'est surtout sous les princes normands que l'École va prendre son plus grand développement. Dès lors les étudiants et les malades vont y

affluer de tous les pays. On y enseignera tout d'abord la médecine grecque d'Hippocrate et de Galien, mais avec le XII<sup>e</sup> siècle apparaît l'influence arabe qui va devenir de plus en plus prépondérante et les multiples éditions du *Regimen sanitatis* vont porter aux quatre coins du monde la renommée de l'Ecole. Au XIII<sup>e</sup> siècle, beaucoup de Croisés blessés viendront se faire soigner à Salerne ; la vieille Ecole fournira des médecins aux princes et aux rois ; enfin presque tous les médecins militaires et de nombreux médecins oculistes et herniaires seront ses élèves.

D'ailleurs l'Ecole de Salerne fut une véritable Faculté, dont les maîtres recevaient un traitement en récompense de leur enseignement et décernaient le titre et le diplôme de *magister* donnant le droit d'exercer la médecine. Les Facultés qui vont se fonder bientôt en Italie et en France n'auront en somme qu'à copier Salerne et ce sont les ouvrages salernitains qui constitueront la base de leur enseignement : on peut dire sans exagération que l'Antidotaire de Nicolas et le *Circa instans* ou livre de simple médecine de Mathieu Platearius seront les livres de chevet des étudiants et des médecins durant tout le moyen âge.

Ils furent du reste bien intéressants ces vieux maîtres salernitains, à la fois sensés, érudits et ne laissant rien à l'improvisation. Ils sont bien curieux les ouvrages qu'ils écrivirent pour apprendre aux médecins la conduite à tenir auprès des malades afin de conquérir leur confiance ou pour leur indiquer d'utiles recettes culinaires qui leur permettront d'entrer dans les moindres détails du régime. Leurs *Practica* sont de véritables ouvrages de clinique révélant des praticiens expérimentés et de bons observateurs ; leurs antidotaires sont des livres de matière médicale témoignant qu'ils sont des pharmaciens consommés et des thérapeutes hardis. Mais les ouvrages les plus caractéristiques sont sans aucun doute ceux qu'ils écrivirent sur l'examen du pouls et sur l'examen des urines ; nés à Byzance, ces procédés de diagnostic prirent en effet un développement considérable à Salerne et l'examen des urines en particulier y devint tellement prépondérant que dorénavant l'urinal sera durant de longs siècles le véritable emblème du médecin.

En France, le représentant le plus connu de l'Ecole de Salerne fut Gilles de Corbeil, qui exerça la médecine à Paris au début du XIII<sup>e</sup> siècle et fut médecin du roi Philippe Auguste. A l'imitation de ses vieux maîtres salernitains, il écrivit en vers léonins un *Traité des symptômes des maladies*, un *Traité du pouls*, un *Traité des urines* et un *Traité des médicaments composés*, le

tout constituant, suivant la coutume du temps, un cours complet de médecine. Mais le livre qui a le plus contribué à sa renommée est sans aucun doute le poème sur le jugement des urines, qui propageait en France un procédé de diagnostic, qui y était à peu près inconnu jusque-là et qui va devenir le procédé de choix du médecin aussi bien que du charlatan.

*Les médecins urologues.* — Au moyen âge, le médecin appelé près d'un malade accomplissait toujours les mêmes rites : il commençait par prendre le pouls, considérait ensuite l'urinal, souvent le vase à déjections et n'interrogeait le malade qu'en dernier lieu. On admettait même qu'en l'absence du malade le médecin pouvait connaître son affection par le seul examen de l'urine ; il suffisait donc de la lui envoyer par un commissionnaire.

Voici du reste comment le médecin pratiquait : l'urine du matin était recueillie dans l'urinal, vase de verre en forme de vessie, pouvant se placer dans un panier cylindrique à couvercle destiné à le protéger pendant le transport. Dès qu'il était en possession de l'urine le médecin devait en étudier la couleur, la consistance, la quantité, la saveur et le contenu. Les couleurs de l'urine étaient au nombre de vingt ; la consistance offrait aussi une certaine importance, une urine épaisse indiquant une altération profonde des humeurs, tandis qu'une urine claire présageait le retour à l'état normal ; la quantité pouvait varier bien entendu avec les boissons absorbées et avec l'usage des diurétiques, mais en général elle augmentait avec la crise ou effort de la nature pour expulser la matière peccante ; la saveur, depuis Rhazès, intervenait dans le diagnostic du diabète sucré et la nécessité où se trouvait le médecin de goûter l'urine constituait le côté répugnant de la médecine médiévale ; quant au contenu il était assez variable : l'hypostase ou dépôt au fond du vase était en rapport avec les affections urogénitales ; l'énéorème ou trouble au centre du flacon indiquait une maladie du foie ou des organes de la nutrition ; enfin un nuage flottant à la surface caractérisait les affections des organes de la circulation et de la respiration. Ce jugement, on le voit, ne manquait pas d'une certaine précision scientifique. L'abondante iconographie artistique qu'on trouve dans les ouvrages spéciaux nous renseigne suffisamment sur l'importance de l'urologie au moyen âge.

Les médecins urologues ne furent donc nullement des charlatans ; ce sont au contraire les médecins sortis des écoles, les médecins les plus dignes de ce nom, qui pratiquaient alors couramment le *jugement des urines*.

Etant donné l'éloignement des écoles et les dépenses nécessitées par un long séjour, le nombre des véritables médecins était forcément assez restreint ; il n'y en avait guère que dans les grandes villes, où ils étaient peu nombreux et quelques-uns exerçaient aussi dans les villes de second ordre. Mais il n'en existait pas dans les campagnes. Il fallait bien cependant que quelqu'un assumât la charge d'y soigner les malades : ce soin fut réservé au mire.

*Le mire.* — Le mire, qui apparaît vers le XII<sup>e</sup> siècle, est un médecin laïque, sortant généralement de la petite bourgeoisie ; d'un abord simple et plus accessible au peuple, il ne sort pas des écoles et possède une instruction moins savante, mais peut-être plus pratique. Les mires en effet recevaient leur instruction médicale soit de leur père, soit d'un mire qu'ils choisissaient comme patron, par un mécanisme analogue à celui qui, en Grèce, assura la perpétuité de l'enseignement médical dans la famille des Asclépiades. C'est ainsi que, dans le *miracle de saint Pantaléon*, nous voyons un père venant confier son fils à un mire de renom, maître Morin ; celui-ci s'engage à le garder près de lui un certain nombre d'années en échange d'une honnête rétribution : le jeune homme restera sept ans avec le mire et le père donnera dixlivres deniers. La base de l'enseignement était la botanique et la préparation des médicaments. Ainsi se formèrent des lignées de mires durant plusieurs siècles ; on vit même des femmes, les *miresses*, pratiquer la profession. Le mire jouissait généralement d'une certaine aisance : il possédait maison, champs et vignes et prêtait volontiers de l'argent. Les auteurs des fabliaux nous le représentent comme généreux, compatissant, de commerce agréable et d'utile conseil, parfois cependant assez âpre au gain et réclamant des honoraires élevés. Il y avait somme toute entre le mire et le médecin à peu près la même différence qu'on observera plus tard entre l'officier de santé et le docteur en médecine.

Pour voir les mires au travail le plus simple est d'étudier les chansons de geste, où ils occupent une grande place et sont l'objet de la vénération de tous. Il est vrai qu'ils y remplissent plutôt l'office de chirurgiens, car les héros, comme ceux d'Homère, reçoivent de multiples blessures. Ce sont les prêtres, les moines et les clercs qui remplissent l'office de brancardiers et leur conduisent les blessés qu'ils ramassent sur le champ de bataille. Les mires commencent toujours par les désarmer avec d'infinies précautions, afin de leur éviter des souffrances. Une source est-elle proche, on lave la plaie à grande eau ; toutes les

fois qu'ils le peuvent, ils font tiédir cette eau et pour peu que du vin soit à leur disposition, ils l'utilisent comme antiseptique pour le pansement de la plaie. Ils y versent alors du blanc d'œuf et si la plaie continue à saigner ils prennent du sel et du jus de plantain, d'ache et de fenouil et en font un emplâtre qu'ils introduisent dans la plaie. Après quoi, ils en rapprochent les bords avec l'*entraîl*, sorte de diachylon fait de bandes de toile enduites, de baumes et de liniments. Ils ont aussi différents onguents pour cicatriser les plaies et les empêcher d'exhaler une mauvaise odeur. Et quand ils sont dépourvus de tout, ils vont cueillir des simples dans les champs: telle herbe calme la douleur, telle autre ranime un blessé défaillant. Si, malgré tous les soins des mires, le sort des blessés reste désespéré, on les couche alors sur des couvertures; pour calmer leurs cris on leur fait boire une potion qui les endort et on confie à Dieu le soin de les guérir.

A défaut de mires, les chevaliers se pansent entre eux, comme le faisaient déjà les guerriers d'Homère. Maugis, le noble baron, accourt auprès d'un des quatre fils Aymon blessé, lave ses plaies avec du vin blanc, puis le panse avec un onguent merveilleux dont il possède le secret; après quoi il lui écarte les dents avec un couteau et lui fait avaler un élixir qui le ramène à la vie. Plus tard il guérit de même tous ceux qui recourent à ses lumières.

Souvent aussi les chevaliers blessés sont soignés par des dames ou par des demoiselles, qui leur donnent des soins aussi intelligents que dévoués et qui font penser à nos modernes infirmières de la Croix-Rouge. Comme elles d'ailleurs, elles possèdent des connaissances spéciales, qui ne sont pas sans nous surprendre en ces âges héroïques. Elles savent parfaitement étancher une plaie et l'entourer de bandelettes, réduire une fracture, saigner et ventouser, composer des élixirs et des potions, oindre les blessures du suc d'herbes vulnéraires, dont elles connaissent, de mère en fille, les vertus bienfaisantes. La vue des blessures ne les effraie pas, elles ne craignent pas le sang et il faut reconnaître qu'elles ne manquent pas d'une certaine expérience en chirurgie, en médecine et même en pharmacie. D'ailleurs ces filles et ces femmes de seigneurs sont loin d'être des ignorantes; en général, elles ont suivi les leçons des mires, quelques-unes ont appris les sept arts et la médecine, quelques-unes même sont allées l'étudier à Salerne. Aussi les trouvons-nous partout où il y a des souffrances à calmer; leur dévouement est sans limite. Il est vrai que tous les blessés ne sont pas des ingrats et que comme nos modernes infirmières, elles sont parfois récompensées



de leurs soins. C'est ainsi que la belle Yseult aux blanches mains, qui connaît tous les secrets des simples, ayant réussi à guérir Tristan, celui-ci en tombe amoureux et l'épouse.

*Barbiers, inciseurs et ventrières.* — Durant longtemps la médecine, la chirurgie et la pharmacie furent confondues ; c'est le médecin qui soignait, pansait et médicamentait le malade. Jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, la compétence du médecin s'étendit ainsi à toutes les parties de l'art de guérir.

Ce sont les moines-médecins qui eurent les premiers l'idée de se décharger sur le *barbier* du couvent d'une partie de leur travail : sous leur direction, les barbiers pratiquèrent la chirurgie courante et en particulier la petite chirurgie, appliquant les ventouses et les cautères, saignant et ouvrant les abcès, pansant les plaies et réduisant les fractures et les luxations. Puis, sous prétexte que leur dignité les empêchait aussi de recourir à un travail manuel, les chanoines-médecins et les médecins laïques imiteront bientôt les moines et c'est ainsi que peu à peu la chirurgie va se séparer de la médecine.

Quant aux *inciseurs* ou opérateurs ambulants, c'étaient des empiriques s'éduquant l'un l'autre à la façon des mires et allant de village en village, de château en château, pour offrir leurs services et pratiquer certaines opérations bien spéciales : ils extraient surtout les pierres de la vessie, réduisent les hernies et abaissent les cataractes ; parfois aussi ils incisent les fistules, appliquent le trépan, châtent les animaux et les hommes. Ne sachant ni lire, ni écrire, ils n'ont pas la moindre notion d'anatomie, mais leur audace supplée à la science et armés d'instruments grossiers ils réussissent des opérations difficiles que les mires n'osent entreprendre. Le métier est, paraît-il, lucratif, mais il n'est pas sans danger, car, en cas d'insuccès, on risque d'être pendu haut et court ou jeté dans la plus proche rivière par quelque seigneur mécontent.

Il convient de citer enfin les *ventrières*, qui furent les sages-femmes du moyen âge. C'étaient pour la plupart des matrones ayant une certaine expérience des accouchements, mais n'ayant aucune instruction. Elles aidaient les femmes pendant le travail, le médecin n'intervenant que pour les soins médicaux au cours de la grossesse ou après les couches. Les ventrières intervenaient aussi dans les questions médico-légales et faisaient des rapports en justice dans les cas d'avortement ou de virginité douteuse.

*Apothicaires et herboristes.* — Vers le XII<sup>e</sup> siècle, les médecins,

considérant tout travail manuel comme indigne d'eux, abandonnèrent la confection des médicaments à l'*apothicaire* ; ainsi naîtra la Pharmacie. La plupart des drogues médicinales arrivaient alors d'Orient par Venise, qui fournissait l'Europe entière. Ces drogues furent d'abord vendues par les espiciers ; puis certains d'entre eux se spécialisèrent dans leur vente et prirent le nom d'apothicaires. C'est ce qui explique que ces derniers continuèrent à faire partie de la corporation des épiciers ; ils se réunissaient au cloître Sainte-Opportune et avaient pour patron saint Nicolas.

On doit en rapprocher les *herbiers*, qui parcouraient les marchés en vendant des simples et surtout en débitant à grand renfort de hâbleries de prétendues panacées ; ce furent les camelots de l'époque. Rutebœuf nous a conservé le souvenir de l'un d'eux dans *le diz de l'Erberie*, où nous voyons un charlatan faire aux badauds amassés autour de lui le récit de ses longs voyages, après quoi étalant sous les yeux ébahis de ses naïfs auditeurs les remèdes qu'il préconise contre toutes les maladies, il vante le mérite de ses herbes sans pareilles. Les descendants de ces herbiers seront les triacleurs et les marchands d'orvietan. Toutefois quelques-uns d'entre eux ouvriront boutique pour fournir les apothicaires des plantes médicinales qu'ils auront récoltées ; ainsi naîtra la profession d'*herboriste*. En somme, l'herboriste est le rhizotome de l'antiquité, comme l'apothicaire est le successeur du pharmacopole.

Dès que le médecin se fut déchargé sur le barbier et sur l'apothicaire de la chirurgie et de la pharmacie, la profession médicale constitua une aristocratie. Le médecin aura dorénavant la haute main sur le traitement et c'est lui qui donnera ses ordres au barbier et à l'apothicaire, simples manœuvres ne pouvant rien faire par eux-mêmes et qui seront les exécuteurs dociles de ses ordonnances.

#### L'ARABISME.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, la médecine influencée surtout jusqu'ici par l'Ecole de Salerne teintée d'un peu d'arabisme, va subir fortement l'influence arabe et va de nouveau se transformer. Voici comment cette nouvelle révolution se produisit.

En 1025, le roi d'Espagne Alphonse de Castille, aidé du Cid Campeador, ayant réussi à chasser les Arabes de Tolède, avait fait de cette ville sa capitale. Dès lors des savants, venus de tous les points de l'Europe, affluent à Tolède pour connaître enfin cette science arabe, qui avait tant fait parler d'elle, mais qui était restée mystérieuse.

Et voilà qu'à l'instigation du Français Raymond, archevêque de Tolède, s'opère un curieux travail de traduction des ouvrages arabes en latin. Le plus célèbre de ces traducteurs fut Gérard de Crémone, qui ne fit pas moins de 76 traductions, dont un tiers concernant la médecine; lorsque plus tard il rentrera dans son pays, ses manuscrits à eux seuls contribueront au succès de l'École de Bologne.

Ces traductions, qui vont se répandre rapidement en Europe, nous permettent de comprendre que, dorénavant, la médecine de l'Occident sera la médecine grecque, telle qu'elle fut comprise et modifiée par les Arabes. Les XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles constitueront les siècles de l'arabisme, durant lesquels médecins grecs et médecins arabes seront confondus dans une même admiration; Galien aussi bien qu'Avicenne vont devenir de véritables oracles, qu'on n'osera ni contrôler, ni critiquer.

Le moment nous paraît donc venu d'étudier le rôle des Arabes dans le développement des sciences médicales en Occident.

Les Arabes et en particulier les Maures d'Andalousie furent de grands savants. Les mathématiques et l'astronomie n'avaient pas de secrets pour eux : ils inventèrent, ne l'oublions pas, l'algèbre et la trigonométrie, mesurèrent les premiers un degré du méridien, surent calculer exactement l'obliquité de l'écliptique, la précession des équinoxes et la différence de l'année solaire avec l'année sidérale; Samarkande eut, bien avant l'Europe, un admirable observatoire. Ils firent connaître à l'Occident la boussole et la poudre à canon, d'invention chinoise, et eux-mêmes découvrirent le papier de chiffons, qui fit baisser le prix des manuscrits avant de faciliter la diffusion de l'imprimerie.

Mais c'est surtout en médecine qu'excellèrent les Arabes. Leurs médecins appartenaient généralement à un milieu social très élevé et étaient des gens très cultivés. C'étaient de véritables savants en même temps que d'excellents musiciens et de grands joueurs d'échecs. Ils cultivaient tout particulièrement l'histoire naturelle, la chimie et la pharmacie. Ils décrivent 2.000 plantes nouvelles et créèrent des jardins botaniques et des ménageries. Geber fut le premier chimiste vraiment digne de ce nom. On trouve dans les livres arabes la composition de l'acide sulfurique, de l'acide azotique, de l'eau régale, la préparation de l'eau distillée, du mercure et du sublimé, la fermentation alcoolique; l'alambic, les alcalis, l'alcool et l'alkermès laissent assez reconnaître leur origine arabe. Aussi sont-ce les Arabes qui ont fait faire à la pharmacie ses plus grands progrès. Non seulement ils ont créé la pharmacie chimique, mais encore

ils ont propagé l'usage de la rhubarbe, du tamarin, du cassia, de la mauve, du séné, des mirobolans et du camphre ; au miel des anciens ils ont substitué le sucre et imaginé une foule de préparations agréables, telles que sirops, juleps, conserves de fruits et électuaires ; on leur doit enfin certains aromates, tels que la noix muscade et le clou de girofle. Ils ont peut-être exagéré le nombre et la complication des médicaments, mais leur thérapeutique fut une réaction salutaire contre l'abus des purgatifs et de la saignée.

Ils enseignèrent la clinique médicale dans de grands hôpitaux très bien organisés, où sont tenus des registres d'observations et où des salles spéciales sont réservées aux fiévreux, aux maux d'yeux et aux blessés. Non seulement ces hôpitaux sont très bien organisés, mais ils sont aussi richement dotés, aussi les malades y sont-ils merveilleusement traités. Il n'est pas douteux que les Arabes sont les véritables créateurs de l'Assistance médicale ; elle existait aussi dans les campagnes et dans l'armée et les médecins arabes avaient l'ordre de soigner tous les malades, sans en excepter les Juifs et les Chrétiens, qui recevaient des soins au même titre que les Musulmans et souvent même des médicaments.

Quant à l'enseignement proprement dit, il se donnait dans les écoles annexées aux grandes mosquées et qui constituaient de véritables Universités. Les cours considérés comme les plus importants étaient ceux de matière médicale et de thérapeutique. A ces écoles étaient jointes d'immenses bibliothèques pleines de manuscrits somptueusement reliés ; les Arabes eurent en effet la passion de la lecture et des livres. On put voir un calife imposer comme seule condition au vaincu qu'il lui livrerait tous ses livres grecs, afin de les faire copier. Leurs missionnaires parcouraient tous les pays pour en rapporter les ouvrages scientifiques de l'ancienne Grèce. Aussi la bibliothèque de Cordoue renfermait 600.000 volumes ; celle du Caire 3.000.000 et les Mongoles ayant comblé le lit du Tigre avec ceux des bibliothèques de Bagdad, les eaux du fleuve, dit-on, charrièrent de l'encre. Comment s'étonner dès lors qu'ils aient pu réaliser ces étonnants dictionnaires bibliographiques, qui nous révèlent une des plus vastes littératures que l'on connaisse, à laquelle pour se répandre davantage il n'a manqué que l'imprimerie.

Mais ce qui constitue le principal mérite des Arabes c'est, sans aucun doute, d'avoir recueilli et sauvé de la barbarie la science élaborée par l'antiquité grecque. En transmettant à l'Occident les œuvres de la Grèce, enrichies par eux et cela à une

époque où elles étaient à peine connues, ils ont joué un grand rôle dans le développement des sciences et de la médecine et par là ils ont acquis des titres impérissables à notre reconnaissance.

On peut leur reprocher, il est vrai, d'avoir pris Galien comme modèle et d'en avoir encore exagéré la prolixité, d'avoir empêché les progrès de l'anatomie alexandrine en considérant l'ouverture des cadavres comme un sacrilège, d'avoir retardé les progrès de la chirurgie en répandant l'idée que la chirurgie est un travail manuel indigne d'un médecin, d'avoir enfin emprunté aux Egyptiens et aux Assyriens l'alchimie, l'astrologie et la magie et d'en avoir encore exagéré l'importance avant de les transmettre aux populations ignorantes et superstitieuses du moyen âge. C'est parce que les Arabes ont donné un grand développement aux sciences hermétiques que celles-ci vont à leur tour s'imposer au médecin. La médecine arabe et la médecine hermétique vont donc devenir les caractéristiques de la seconde période du moyen âge, du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ; c'est ce qu'on appelle l'*arabisme*. C'est cette médecine qui va faire l'objet de l'enseignement des Facultés qui vont se créer tour à tour à Montpellier et à Paris. Jetons donc tout d'abord un coup d'œil sur cette médecine hermétique si spéciale, que nous allons voir se développer en Occident.

### MÉDECINE HERMÉTIQUE.

La médecine hermétique ou spagirique repose sur l'alchimie, l'astrologie et la magie, sciences occultes qu'il nous faut étudier pour la bien comprendre.

*Alchimie.* — L'alchimie avait pour but principal la *transmutation* des métaux imparfaits tels que le plomb en métaux nobles ou inaltérables, tels que l'argent et l'or. Le corps qui permettait cette transformation était une poudre rouge obtenue en faisant subir au mercure toute une série d'opérations chimiques, qui duraient plus d'un an ; c'est ce qu'on appelait la *Pierre philosophale*. Le résultat de la transmutation, l'idéal de tous les alchimistes, avait reçu le nom de *Grand Œuvre*. Durant tout le moyen âge, de nombreux savants chercheront le secret de la pierre philosophale et s'acharneront sans succès à la conquête de l'or. Il est vrai qu'en poursuivant leur chimère, ils découvriront un grand nombre de substances chimiques inconnues jusque-là et accumuleront ainsi peu à peu les matériaux de la chimie moderne.

Les alchimistes couraient aussi après l'*élixir de longue vie*,

panacée universelle capable de guérir toutes les maladies et de prolonger indéfiniment l'existence. Ne l'ayant pas trouvé, ils utilisèrent dans ce but la pierre philosophale, et la fameuse poudre rouge, prise à l'intérieur, passait pour guérir tous les maux. C'était, on le voit, une médecine véritablement simple.

*Astrologie.* — L'astrologie a pour but de lire dans le ciel les destinées des hommes. Les prédictions astrologiques sont basées sur la position des planètes ainsi que sur celle du soleil par rapport aux signes du zodiaque (les douze maisons du ciel). On admit que les maladies de chaque individu sont dues à la constellation qui l'a vu naître et que les épidémies résultent de la conjonction de certaines planètes ; c'étaient en réalité les planètes et les signes du zodiaque qui gouvernaient la santé. Au moment précis où le malade s'alitait, le médecin, armé du fameux astrolabe, observait donc le ciel pour en tirer des prédictions relatives à la maladie ; bien plus les journées des saignées et des purgations étaient aussi réglées par le cours des astres. A la fin du moyen âge, on n'osait rien faire sans consulter l'astrologue et les rois eux-mêmes prêchaient d'exemple. Les Facultés de médecine enseignèrent ouvertement l'astrologie et celle de Paris ne rougira pas de prendre le titre de *Facultas saluberrima medicinae et astrologiae*.

L'astrologie médicale reposait sur le principe que l'homme ou microcosme n'est qu'une réduction de l'univers ou macrocosme ; les douze signes du zodiaque correspondaient donc aux principales parties du corps et les sept planètes aux organes principaux du corps humain, comme on peut facilement s'en rendre compte sur les *hommes astrologiques*, qui furent publiés en si grand nombre au cours du moyen âge. Les astres avaient ainsi une influence spéciale sur la partie ou sur l'organe correspondants. Et comme chaque planète avait aussi son métal correspondant, il en résulta que ce métal devint le médicament par excellence de l'organe gouverné par cette planète. Il y eut dès lors une thérapeutique astrologique : c'est ainsi que l'or, métal solaire, s'adressait plus particulièrement au cœur, centre vital placé sous l'influence du soleil ; aussi à défaut d'élixir ou de pierre philosophale, les alchimistes employaient l'*or potable*, c'est-à-dire de l'or finement pulvérisé en suspension dans un excipient ; c'était en somme l'ancêtre de notre or colloïdal. C'est aussi pour donner aux médicaments des propriétés plus actives, qu'on prit l'habitude d'y ajouter de l'or ou de les enrober de feuilles d'or habitue qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Plus tard enfin,

on imagina la *métallothérapie*, qui consistait à porter sur le corps des anneaux ou des médailles, faites de différents métaux, afin de se rendre favorable la planète correspondante ; Paracelse en sera le principal propagateur.

Les plantes enfin furent placées sous l'influence des astres, et comme il y avait des incertitudes au sujet de leur attribution on imagina les *signatures* ; autrement dit on admit qu'une plante rappelant par la forme d'une de ses parties l'image d'un organe du corps humain, appartenait à la même influence que cet organe et pouvait lui servir de remède : la feuille de Pulmonaire guérissait les maladies du poumon, comme la Chélidoine au suc jaune guérissait les maladies du foie. Peu à peu on en déduisit le principe : *similia similibus curantur*, et l'appliquant aussi au règne animal, on admit que le fiel de bœuf pouvait guérir la cirrhose, la cervelle de mouton la folie, les vers pulvérisés l'helminthiase ; l'opothérapie a donc son origine dans l'astrologie médicale. On peut en dire autant de la sérothérapie, car le serpent guérit sa morsure et le scorpion sa piqûre.

*Magie.* — On admettait au moyen âge que l'homme est constitué par trois principes : le *corps humain*, substratum des deux autres ; le *corps astral* (ancien *double* des Egyptiens), émanation de la nature universelle et dirigeant la vie végétative ; enfin l'*âme*, parcelle de la divinité, le grand animateur de la vie consciente et de la pensée.

Les astrologues admettant que les planètes influencent surtout le corps astral, c'est à ce dernier que s'adressait plus particulièrement la thérapeutique hermétique. C'est pourquoi les alchimistes cherchaient à donner à leurs drogues une forme plus subtile, en préparant sous le nom de *quintessences*, des extraits obtenus le plus souvent par voie de distillation. La quintessence, qui, comme les métaux nobles, est incorruptible, agissait sur le corps astral malade par une véritable transmutation, en transformant les éléments toxiques en éléments sains. On chercha donc des quintessences pour les différentes maladies ; on en trouve même d'universelles comme l'eau-de-vie, qui, étant capable de préserver les cadavres de la putréfaction, peut d'autant mieux conserver un corps vivant ; elle constitue donc un remède universel surtout pour peu qu'on y ajoute des feuilles d'or ou de l'or potable ; ce mélange guérissait tous les maux et passait même pour ressusciter les morts.

Contre les maladies du corps astral on recourait aussi à la *cure de sympathie*, qui existait de toute antiquité et qui consistait à transmettre la maladie à un végétal ou à un animal.

On admettait également qu'après la mort le corps astral se divise en deux, une partie restant fixée au cadavre et l'autre accompagnant l'âme désincarnée. Le corps astral peut donc être capté sur un cadavre et venir renforcer, par son action vitale, un organisme malade. C'est ce qui explique l'abus qu'on fit alors de la *mumie* ou momie d'Egypte. C'est aussi en vertu du même principe qu'on expliquait les guérisons miraculeuses opérées au voisinage des tombeaux.

Le corps astral pouvait enfin être lésé par une influence spirituelle et en particulier par des *démons* ; il fallait alors, comme en Chaldée ou en Egypte, les chasser au moyen d'incantations, et il faut reconnaître qu'il se produisait souvent de véritables miracles. On admettait d'ailleurs que l'âme peut agir sur le corps par l'intermédiaire du corps astral, et les pratiques de *psychothérapie* étaient déjà fréquentes au moyen âge.

*Les médecins spagiristes.* — Parmi les astrologues et les alchimistes les plus réputés, on cite généralement en première ligne Arnould de Villeneuve, qui fut un des premiers maîtres de l'Ecole de médecine de Montpellier. En réalité, son seul mérite est d'avoir fait de la distillation une opération courante de la pharmacie. Ce fut une sorte de médecin ambulancier, incapable de rester en place et qui se servit de la chimie et de l'astrologie pour exploiter la crédulité de ses contemporains. Quant à son élève Raymond Lulle le *Docteur illuminé*, ce fut un fou, de l'aveu même de ses supérieurs hiérarchiques, et ses grimoires incompréhensibles n'ont rien à voir avec la science. Il est loin d'avoir été un grand esprit encyclopédique ; en réalité son nom ne mérite pas d'être cité.

Parmi les premiers maîtres de l'Ecole de Montpellier figure aussi Bernard de Gordon ; son *Lilium medicinae* ne saurait être considéré que comme un ouvrage amusant, en raison des remèdes saugrenés et des superstitions comiques qu'on y trouve.

Quant au moine Basile Valentin, qui aurait découvert l'antimoine et qu'on considère en général comme le plus célèbre alchimiste du moyen âge, il est bien probable qu'il n'a jamais existé et qu'il n'est que le pseudonyme de nombreux alchimistes de l'époque.

(A suivre.)

---

Le Gérant : JEAN MARNAIS.



# REVUE BIMENSUELLE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,  
*Membre de l'Institut,*  
*Professeur à la Sorbonne.*

---

---

### La pensée intuitive <sup>(1)</sup>

par M. Edouard LE ROY,  
*Membre de l'Institut,*  
*Professeur au Collège de France.*

---

#### I

#### La discipline de l'invention.

La pensée intuitive est toujours à quelque degré une pensée qui invente. Réciproquement, pas d'invention, dans aucun domaine, qui ne comporte au moins un moment d'intuition, — lequel est même, si bref qu'il puisse paraître, le moment décisif. Nous avons précédemment signalé déjà au passage ce rapport d'étroite liaison, presque d'identité. L'heure est maintenant venue d'en approfondir le sens, et tout d'abord de noter les multiples faces du problème, puis de préciser sous quel biais il convient de l'étudier ici.

Plaçons-nous en premier lieu sur le terrain de la plus stricte positivité. Pour bien comprendre la science, pour en saisir l'es-

(1) Sous ce titre général, un ouvrage de M. Le Roy est en cours de publication dans la *Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences*. Il comprendra deux volumes : I, *Au delà du Discours* ; II, *Invention et Vérification*. Le premier a paru en 1929. Le second paraîtra en novembre prochain ; les pages qui vont suivre en constituent deux chapitres. L'auteur tient à dire que le premier de ces chapitres reproduit, avec de larges développements nouveaux, un article *Sur la logique de l'invention*, publié en 1905 par la *Revue de Métaphysique et de Morale*. L'ensemble a été professé au Collège de France pendant les années 1929 et 1930.

prit sous la lettre, pour substituer à l'idolâtrie intolérante et servile dont on l'entoure trop souvent le culte raisonnable auquel elle a droit, il ne suffit pas de l'envisager en critique et en professeur préoccupé surtout d'exposition rigoureuse ; mais il faut résolument se mettre au point de vue de l'invention, de la recherche créatrice, du dynamisme vivant par lequel s'accomplit la genèse de la vérité. Car, si la science est par nature en continu devenir, si la fécondité d'une théorie en constitue la principale valeur, si le propre du véritable savant consiste à tenir toujours les résultats pour provisoires et revisables, si le progrès et la convergence des mouvements de la pensée sont et en effet doivent être à ses yeux l'essentiel, n'est-ce pas rester à la superficie des choses que de se borner, dans l'examen des méthodes, à l'analyse des formes discursives qui expriment le produit et non l'acte même de la découverte ? Toute la théorie des sciences, que propose la philosophie nouvelle inspirée de M. Bergson, tient justement dans cette substitution du point de vue de la pensée-acte à celui de la pensée-discours.

Faisons un pas de plus. La critique nous dit bien *comment* chaque chose est donnée, mais non point du tout *pourquoi* est donné quelque chose. En un mot, elle suppose donné d'avance l'objet dont elle entreprend l'analyse régressive ; de là son impuissance radicale à en jamais rendre pleinement compte : une simple rétrospection n'y peut suffire. Présentons encore la même idée sous une autre forme. La réflexion sans doute est transparente à elle-même. Elle aperçoit donc ses propres conditions. Mais elle ne fait que les apercevoir : elle ne les pose pas. Bref, la réflexion n'est point *donnée par soi*, bien qu'elle discerne au dedans d'elle-même les conditions sous lesquelles elle est *donnée à soi*. D'où il suit que, si la réflexion constituait l'essence et le tout de la pensée, celle-ci resterait suspendue à un X transcendant de qui elle recevrait sa puissance de mouvement et ses conditions de possibilité, déchué ainsi au rang de « chose ». Tout cela force à conclure que, pour légitime que soit le point de vue *Résultat* dans la théorie du savoir, du moins n'est-ce pas le seul point de vue possible, ni le plus profond. A côté de lui, et plus fondamental encore, est le point de vue *Position, Productivité, Genèse*. On l'a trop facilement considéré comme inaccessible. Je voudrais montrer le contraire. Lui seul permet d'atteindre jusque dans son intimité secrète la vraie nature autonome de la connaissance.

La même conclusion s'impose encore au psychologue et au métaphysicien. L'esprit est essentiellement liberté : est-ce le connaître que d'en connaître seulement les *œuvres*, non les *dé-*

*marches* ? La vie est réalisation graduelle plutôt que réalité faite : est-ce la connaître que d'en connaître seulement les *choses*, non les *progrès* ? L'invention humaine constitue le type relativement simple sur lequel à peu près seul nous pouvons pressentir le mystère profond de l'être.

D'ailleurs, qu'est-ce que la philosophie, sinon justement l'esprit d'invention devenu conscient de ses initiatives et de ses pouvoirs, pénétré d'une lumière qui le manifeste à lui-même, bref *la faculté d'invention se faisant maîtresse de soi* ? Perception, connaissance, moralité, tout conduit à la même définition. Saisir le principe de progrès par où s'effectuent la vérification dans l'ordre du savoir, la réalisation dans l'ordre de l'être, voilà le rôle spécifique et l'office propre du philosophe. Son but est moins d'obtenir des résultats (bien que parfois il en atteigne) que d'arriver à prendre graduellement conscience et maîtrise de la secrète force, de la puissance intérieure, de l'esprit de vie, d'où naissent tous les résultats et que nul résultat n'épuise. La science, elle, aboutit surtout à des résultats : c'est même peut-être, au moins d'un certain point de vue, ce qui la caractérise. Alors l'histoire des découvertes, la psychologie des inventions importent peu ; une critique d'après coup, purement discursive et régressive, peut suffire. Mais la philosophie de la science ne saurait s'en tenir là, encore moins la philosophie proprement dite. Il lui faut un retour intégral aux sources vives de la pensée-action. Ce retour la constitue. L'âme, le souffle créateur, la liberté souveraine, la grâce efficace, voilà ce qu'elle doit chercher avant tout. Et le mouvement n'est connaissable au fond que par la marche. De sorte qu'à son plus haut sommet la philosophie, pour s'achever, se tourne en pur élan vécu, en effort de genèse effective, toutefois au sein de la pleine lumière spirituelle, non plus dans la nuit de l'instinct ou le crépuscule du discours ; et ainsi le problème de l'invention apparaît comme son problème culminant.

On voit que ce problème surgit de tous les horizons, se pose à tous les étages de la connaissance. Ai-je donc besoin de dire que le mot « invention » veut être ici entendu au sens le plus large ? Rien de l'acception étriquée, abusivement restreinte, qui le réserve aux trouvailles de l'ingéniosité mécanique. Rien non plus, dès lors, qui en confine l'emploi dans la zone de l'intelligence opposée à l'instinct et bornée au discours. C'est bien, au contraire, d'authentique pensée intuitive qu'avec le problème de l'invention il va s'agir. Observer sur le vif les démarches de l'intuition, tel sera notre dessein. Qu'elles comportent méthode et

conduite : nous avons naguère entrepris de le mettre en évidence. Nulle occasion meilleure d'achever la preuve.

Ainsi l'œuvre à tenter se dessine d'elle-même : établir, au moins dans ses grandes lignes, cette *Logique de l'invention* rêvée jadis par Leibniz et trop négligée jusqu'à ce jour (1). Moins que toute autre, la philosophie qui se dégage de nos réflexions antérieures peut s'abstenir devant le devoir d'entreprendre une pareille tâche. Son effort pour dépasser l'intellectualisme abstrait de la raison raisonnante requiert un examen direct de la vie intuitive en ce qu'elle a de plus concret ; son positivisme élargi mais véritable, son idéalisme expérimental exigent une étude approfondie de la pensée dans l'acte même de position créatrice et dans les démarches d'expérience vérifiante. Mais je resterai forcément très bref sur un problème si nouveau à la fois et si complexe. Quelques indications rapides ne visant qu'à définir un principe, c'est tout ce que je promets. Il faudrait un gros livre — et combien difficile à écrire ! — pour entrer tant soit peu davantage dans le détail de la question. Je ne l'essaierai pas, désireux plutôt d'esquisser des aperçus féconds que de fournir des solutions complètes et définitives. Réunir un petit nombre d'observations psychologiques choisies parmi les plus simples qu'appelle un tel sujet, voir dans quelle mesure et quel sens elles suggèrent des règles pour la conduite de l'esprit, et encore me borner presque uniquement aux considérations générales de pur savoir spéculatif sans insister beaucoup sur ce qu'offre de particulier la recherche de la vérité artistique ou morale, surtout sans aborder l'analyse de l'inconsciente invention qui aboutit à la constitution du monde biologique et du sens commun : voilà tout mon projet.

On s'étonnera peut-être que j'emploie encore le mot *Logique* en des circonstances qui diffèrent si profondément de celles qu'il suppose d'habitude. Si je le conserve çà et là, c'est dans le sens large, familier aux Anciens : *art d'arriver au vrai, art de bien conduire sa pensée*, ou, plus brièvement, *art de penser*. Je ne songe pas à l'acception technique précisée par les logiciens modernes. Au reste, j'utiliserai de préférence le terme plus exact de « discipline ».

Quel peut être cependant l'intérêt pratique de l'étude ainsi désignée ? Au premier aspect, sa prétention a quelque chose d'un

(1) On verra d'ailleurs combien nous serons conduits à nous écarter de la voie où Leibniz cherchait cette logique.

paradoxe. Il est classique en effet de rapprocher instinct et génie. Or, autant dire — semblera-t-il — qu'on ne saurait trouver en l'espèce matière à leçons de méthode. Et assurément nous devrions ainsi conclure, si une distinction ne s'imposait entre le fort et le faible des vues romantiques. Reconnaître dans le génie une « force de la nature » apparentée à la vie elle-même : rien de mieux. S'ensuit-il que cette force échappe à toute conduite ? N'exagérons pas les apparences de fatalité purement subie. Qu'il soit possible d'apprendre à inventer, l'analogie de la création mystique aide sans doute, *mulalis mulandis*, à voir comment et jusqu'où. Nulle application de règles ne sanctifie automatiquement, n'introduit au mystère de l'union parfaite *ex opere operato* ; indiscutable est néanmoins l'utilité des réflexions sur l'art de se conduire dans l'effort spirituel ; mais une fois qu'on a prévu la route à suivre, les obstacles à craindre, les moyens à mettre en œuvre, il y a encore à *faire* ce qu'on a seulement *défini*, à réaliser la préparation requise pour que le don créateur puisse être enfin reçu. Eh bien ! Le cas de la recherche et de l'invention spéculatives paraît, à maints égards, semblable ; et, ici comme là, le succès varie avec le courage, avec la persévérance, avec les aptitudes, avec la diversité même des vocations : mais cela ne signifie en aucune manière que l'observation et l'imitation des maîtres ne puissent profiter à tous.

Il n'est jamais vain de réfléchir aux méthodes, bien que jamais non plus ne suffise une observance pharisaïque des règles qui les composent. Dans tous les genres de travail et à tous les niveaux, un même fait se laisse constater. Pour en découvrir un exemple immédiatement accessible, redescendons à l'école et interrogeons l'expérience du professeur. Elle subsiste uniforme, longtemps après les premiers débuts. Voici un élève, à qui un problème vient d'être posé, dont il n'aperçoit point aussitôt la solution. Quel spectacle offre-t-il d'ordinaire ? Ou bien il part sans réflexion, à l'aventure, par n'importe quel chemin de raisonnement et de calcul, insoucieux de prévoir si la route où il s'engage a quelque chance de le mener au but. Ou bien vous le voyez attendre en silence d'inertie un éclair de révélation soudaine qui n'aurait qu'à être passivement reçu ; et si vous lui demandez alors à quoi il s'occupe, sans doute répondra-t-il qu'il « cherche » ; mais que vous insistiez par une question sur ce qu'il fait pour cela, le plus souvent il ne saura que dire. Visiblement il ignore ce que c'est que chercher ; et on doit le lui apprendre, encore que de l'avoir appris ne doive ensuite le dispenser d'aucun labeur. Qu'on ne méprise pas cet humble symbole ! A un degré supé-

rieur, la situation reste au fond toujours analogue. Savant ou philosophe, le penseur ne méditera jamais trop l'art de sa propre préparation aux démarches de pensée créatrice, l'art évocateur et directeur de l'intuition inventive. Et c'est précisément le schéma d'une telle méditation qui fera l'objet du présent chapitre.

J'examinerai d'abord le rôle de l'intelligence discursive dans l'invention, les rapports entre l'invention et la logique traditionnelle.

Un point est tout de suite évident. Les préceptes classiques enseignent surtout de quelle manière il faut s'y prendre pour vérifier l'exactitude et la rigueur d'une démonstration une fois faite, pour contrôler une marchandise expérimentale ou théorique à la sortie de l'usine où elle fut secrètement fabriquée. En un mot, ils ne fournissent que des critères d'après coup. Essayons au contraire de saisir dans la mobilité même de son progrès le travail créateur de l'esprit. Ce sera pénétrer plus profondément à l'intérieur du mouvement de science, du mouvement de vérification conquérante. En même temps nous verrons apparaître une logique nouvelle bien différente de ce que l'on appelle ordinairement de ce nom, une logique tout imprégnée de vie et de liberté : logique de la pensée-action et non plus de la pensée-discours, du schéma dynamique et non plus du concept explicite et fixé, de l'initiative et non plus de la réception ou de l'enregistrement.

En effet, une première et importante remarque peut être faite aussitôt, où déjà s'accuse nettement l'écart des deux logiques. *L'invention s'accomplit dans le nuageux, dans l'obscur, dans l'inintelligible, presque dans le contradictoire.* De quoi nous n'aurons aucune peine, malgré l'apparence de paradoxe, à nous convaincre.

Il y a un pressentiment de la vérité antérieur à toute possession claire. La pensée précède le discours au sein d'une continuité mouvante que ne saurait exprimer aucun langage. Qui-conque a une fois cherché et trouvé quelque chose, petite ou grande, ne peut ignorer cela. C'est même dans ces régions de crépuscule et de rêve que naît la certitude et s'opère en principe la vérification : la pleine lumière ne vient qu'ensuite. Me voici en face d'un problème difficile. Mon esprit s'est comme tendu vers une solution qu'il désire, mais ne tient pas encore. Cependant je commence à éprouver des résistances qui m'apprennent que mon action novatrice mord déjà sur l'inconnu. Des formes

s'ébauchent et se dissipent aussitôt ; de brusques retours de nuit suivent de soudaines explosions de jour ; des trouées lumineuses déchirent par moments une brume sans cesse renaissante ; des lueurs la traversent, mais la brume bien vite reparait ; je crois à chaque instant saisir un fantôme qui se dérobe ; il me semble constamment être sur le point de discerner certains contours jusque-là indécis et fuyants, et ces contours se fondent noyés aux lointains nébuleux de l'horizon dès que je pense apercevoir enfin leur figure précise. Malgré tout, je me sens riche de ce que je ne sais quelle promesse, emporté par un mouvement en qui j'ai foi, bien au delà des routes familières où les formules acquises ont posé des jalons. Ce n'est pas la clarté tranquille du savoir, mais c'est l'impression pénétrante que la lumière est proche et qu'elle va tout d'un coup surgir, comme on entend sourdre confusément des frissons d'eau dans l'ombre magique d'une forêt, comme on devine des rayons, des parfums et des voix à travers la vague transparence d'un sommeil qui s'achève par un matin d'été. A cette aube de la découverte, époque où je la *vis* sans pouvoir encore la *parler*, la condition absolue du succès est que je ne m'arrête pas pour essayer de fixer un résultat partiel ou pour critiquer les démarches accomplies. Ici la réflexion perdrait tout, qui voudrait s'appliquer avant la fin au devenir même de l'effort. Une interruption dans le progrès, un retour en arrière, un essai prématuré de mise en discours, et voici que tout s'effondre, tout se brouille, tout s'évanouit, tout s'efface, rythme dénoué dont les notes s'éparpillent et s'éteignent désormais sans valeur. Celui-là ne trouvera jamais rien, que des habitudes intellectuelles tyranniques détournent de s'abandonner aux ténèbres fécondes où se déploie l'action intérieure. Peut-être est-ce là le secret de certaines impuissances : un souci malencontreux de rigueur et de précision stérilise plus sûrement que n'importe quel manque de méthode. L'invention n'est possible que par une entrée confiante et hardie dans l'obscur ; elle suppose que l'on n'ait point peur de l'inexprimable, voire de l'inaisible ; elle exige que l'on possède un tact capable de suppléer par de mystérieux attouchements à la vue qui fait défaut ; son royaume est celui du vague et de l'inconsistant ; et sa réussite implique un renoncement provisoire de l'esprit à l'évidence discursive.

Il y a plus. L'histoire montre avec ampleur combien souvent une conclusion neuve et juste est sortie de raisonnements faux, à partir de prémisses caduques. Un ensemble peut être vrai, dont chaque pièce est une erreur. Tel discours tissu de paralogismes ouvre cependant un chemin vers le réel et y donne accès.

L'âme de vérité transparait saine et pure, malgré l'imperfection des formules qui lui font un corps disgracieux. Quoi de plus fort contre un certain intellectualisme ? Ce n'est point par logique ni par exacte réflexion qu'on trouve. Il ne faut même pas que l'inventeur ait une conscience trop claire de l'œuvre en cours, qu'il se préoccupe trop vivement de respecter les règles de la méthode ou les principes de la raison. Bref, le contraste est violemment tranché entre les conditions de la pensée critique et celles de la pensée créatrice. Comprendre et produire font deux. On sait à quelles imaginations bizarres ont été dues parfois de très authentiques découvertes ; on sait aussi sous quelle forme étrange, par quels singuliers détours, à travers quelles divagations, avec quel manque de rigueur, de précision, de clarté, de mesure, sont généralement présentées tout d'abord les idées nouvelles. Ce fait a été bien vu par le savant (1) qui disait un jour : « Je ne voudrais pas raconter la suite de mes pensées dans une recherche, car je passerais pour un imbécile ou un fou ». Si l'on traduisait point par point en notions explicites les phases d'une découverte, on aboutirait souvent à une sorte de cacophonie logique. L'invention se fait d'ordinaire et presque inévitablement au sein de l'absurdité dialectique, au sein de l'irrationnel et du contradictoire. Naissante, elle ressemble à ces figures esquissées en quelques traits provisoires, silhouettes schématiques dont le *mouvement* est juste, bien que tous les détails soient faux. C'est que le discours est subordonné à l'action créatrice et doit faire son éducation au contact de celle-ci.

A un autre point de vue, la contradiction est motrice, donc précieuse et nécessaire. Si par impossible elle venait à disparaître totalement, la science — jusque-là en marche progressive — s'arrêterait comme un système définitivement clos. Et la présence de la contradiction entre les parties du savoir indique souvent aussi que l'on n'a voulu négliger aucune donnée ni aucune voie. Par un effet de notre finitude, il arrive que trop de cohérence rigide soit en général dans nos discours marquée d'artifice. En ce sens Renan a pu prétendre *cum grano salis* que la contradiction est signe de vérité. « Sans doute, c'est faire à une personne un reproche grave que de lui dire qu'elle manque de logique, et l'on admire d'ordinaire les hommes capables d'organiser une grande masse de matériaux suivant le type des principes d'identité et de contradiction. Mais, parfois aussi, on

(1) Faraday, si je ne me trompe.



blâme ceux qu'on dit entêtés de logique et de systématisation ; tout système, dit-on, est factice ; chercher la nuance, au risque même d'effleurer la contradiction, tel est le moyen de saisir la réalité » (1). Surtout doit-on se résigner à ce risque tant que se déroule et dure l'enquête. Ainsi, par un double office, la contradiction est nécessaire au mouvement de la connaissance. Le pur « intellectuel » au sens étroit du mot, par son amour exclusif de l'ordre et de la clarté, par son intransigeance de logique et de stricte raison, apparaît donc au bout du compte comme un négateur du progrès. La vérité ressemble au royaume des cieux : *violenti rapiunt illud*.

Il est remarquable que les inventeurs en métaphysique soient ordinairement traités d'abord comme des fous, au moins des rêveurs de chimères ; les inventeurs en matière sociale ou morale, comme des révolutionnaires, des révoltés, des anarchistes ; les inventeurs en art, comme des incohérents. Les savants eux-mêmes, s'ils apportent une idée tout à fait neuve, commencent par n'être pas compris : on accuse leurs doctrines de choquer le bon sens, on les juge inintelligibles et ruineuses. La cause de ce phénomène si commun est toujours une fausse attitude intellectualiste instinctivement adoptée. On s'imagine que l'esprit humain possède d'ores et déjà tous les principes de lumière dont il est capable, que cela seul à jamais sera clair qui ressemblera trait pour trait à ce que nous estimons tel aujourd'hui. On ne s'avise pas d'un fait pourtant bien visible, à savoir que l'intelligibilité est étroitement liée à l'habitude plus ou moins grande que l'on a des choses. On ne songe pas qu'il est possible d'acquérir des évidences nouvelles, de se transformer jusqu'à finir par voir clair là où on ne trouvait que ténèbres au début. Tel est bien le fond de l'intellectualisme notionnel et idéologique : prétention de définir l'esprit, la pensée, la raison, indépendamment du devenir, de la durée, de l'expérience, de l'évolution, dans une sorte d'absolu éternel et immuable. *L'inventeur doit prendre une attitude exactement inverse*.

Toutefois il convient d'insister un peu là-dessus. Un mot a dû choquer : j'ai cité le *contradictoire* comme le milieu naturel de l'invention. Comment justifier cela ? Car il semble que la cohérence logique soit une absolue nécessité pour nous, en fait aussi bien qu'en droit. L'explication est du reste aisée. Elle tient en ceci qu'on peut *penser dynamiquement* des choses qui, une fois

(1) E. Boutroux, *De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie contemporaines*, leçon II.

*statiqnement conçues*, deviennent contradictoires. Toute réalité, en effet, n'est pas compatible avec les conditions du concept. L'expérience la plus commune montre, à n'en pas douter, l'exactitude rigoureuse d'un tel fait. Dans nos imaginations, dans nos percepts, dans nos sentiments, dans nos idées, dans nos vœux, bref dans toutes les voies de la conscience naissante, saisie à la source vive, on retrouve le même caractère. D'une mobilité dynamique impalpable, d'une fuyante continuité de nuances doucement fondues, seules phases pleinement réelles où d'ailleurs l'absence de nombre fixé rend impossible une contradiction en forme, nous voulons passer aux cristallisations symboliques du langage : alors, et seulement alors, apparaît la contradiction. Il ne faut pas oublier que cette contradiction est partiellement artificielle, verbale, relative au jeu des formules dont elle marque l'imperfection et les limites. Dans la réalité elle-même, il n'y avait qu'une contrariété de mouvements, un conflit de vagues opposées, une dissonance en voie de perpétuelle résolution, non une antinomie véritable. En d'autres termes, bien des contradictions sont factices et ne tiennent qu'aux insuffisances du corps discursif : contradictions de concepts, que dénoue un retour à la vie. De là vient justement que l'on peut et l'on doit se désintéresser de telles contradictions au moins à l'heure de la recherche. Mais cela ne va point sans difficultés ni sans répugnances, parce que nous sommes habitués à vivre à la surface de nous-mêmes, dans la dispersion statique du discours. Il est donc à la fois légitime et utile de rappeler à l'inventeur qu'il n'a pas à s'inquiéter de contradictions qui sont vraiment sans portée profonde.

Ces contradictions, sans doute, ne se réduisent pas toujours à de simples apparences ; elles sont parfois effectives et irréductibles tant que l'on reste sur le plan du discours, tant que l'on ne rompt pas le réseau des représentations coutumières et des habitudes logiques mécanisées. Mais quelque chose néanmoins relie secrètement les deux pôles de l'antinomie ; ces pôles sont les extrémités de deux branches divergentes que nourrissent les mêmes racines cachées ; le passage à la pensée vivante rétablit un accord que l'on ne savait plus voir ; et l'action concilie ce que la parole opposait. En définitive, l'inventeur doit quitter la surface discursive de l'esprit pour ses profondeurs supra-logiques. « Au delà de la logique » : telle doit être sa devise. La logique réelle et vécue qu'il pratique mériterait plutôt d'être appelée une *Méialogique*. Et la nécessité même où il est de renoncer au discours se traduit dans le discours par cette loi singu-

lière et quelque peu choquante au premier abord que *l'invention s'opère au sein du contradictoire*. Mais cela ne demeure absurde que pour qui s'obstine à garder en face de la pensée créatrice et de ses démarches intuitives une attitude purement conceptualisante.

Concluons d'un mot. L'intellectualisme, entendu comme consentement au primat du discours, est le péché originel de la pensée. Il consiste en choix de moindre effort, en abandon de l'esprit au penchant d'égoïsme et d'orgueil qui le porte à se complaire exclusivement, à s'enfermer dans sa nature actuelle, à se refuser aux transformations renouvelantes et libératrices, à vouloir l'autonomie par le rejet de ce qui dépasse l'état présent de ses puissances, à tenir ainsi un moment du progrès pour le terme ultime où sa destinée s'arrêtera. C'est à se guérir de ce mal que l'inventeur doit s'attacher en premier lieu. Non pas, sans doute, qu'il soit question d'exiger dans la pratique une renonciation totale aux concepts. L'inventeur lui-même, fût-ce à l'heure de l'intuition, ne saurait s'en abstenir absolument. Mais il doit penser à travers eux plutôt qu'y faire d'explicités pauses ; il doit y chercher une source d'élan plutôt qu'une représentation d'acquis. Cela est d'autant plus nécessaire que souvent l'invention réclame non pas simple arrangement de concepts qui lui préexistent, mais création véritable de concepts nouveaux. Ces nouveaux concepts, comment parvenir à les penser, quand ils ne sont pas définis encore, pendant qu'on les forme ? La vieille logique usuelle, avec ses instruments ordinaires, ne suffit plus. Il faut, pour la suppléer, une logique de la pensée vivante, c'est-à-dire une discipline du schéma dynamique, celui-ci donnant le seul moyen de penser en mouvement de genèse les embryons de concepts encore à naître.

Pour éclairer les dissertations précédentes, je citerai deux ou trois exemples, choisis de préférence là où on pourrait le moins s'attendre à en trouver de ce genre. Je veux dire des exemples empruntés à l'histoire de la mathématique.

Les Pythagoriciens se représentaient une ligne droite comme une chaîne de points juxtaposés. Pour eux chaque segment rectiligne contenait un nombre déterminé de points ; ce nombre mesurait la longueur du segment ; le rapport de deux segments inégaux était donc exprimé par la fraction obtenue en prenant respectivement pour numérateur et dénominateur les nombres entiers correspondant aux deux segments ; et l'on voit sans peine un tel atomisme statique aboutir nécessairement à cette conséquence que deux segments rectilignes sont toujours commensu-

rables entre eux. Or ce sont justement les Pythagoriciens qui, d'autre part, ont les premiers établi ce fait célèbre que la diagonale d'un carré est incommensurable avec le côté du même carré. A leurs yeux, il y avait là quelque chose comme un scandale logique. Une absurdité s'imposait. Une contradiction inévitable venait torturer le géomètre ami de la rigueur. Et c'est peut-être cette situation trouble qui a provoqué la dialectique bien connue des Eléates. Il a fallu longtemps pour sortir de l'impasse. Le discours, par sa structure même, conduisait à l'antinomie, sans échappatoire possible. Pour trancher la question, l'esprit humain a dû se faire violence, admettre une sorte de maniement aveugle, s'adapter ainsi à une conception nouvelle, inintelligible pour lui auparavant : celle de la droite envisagée comme réservoir d'un nombre indéfini de points virtuels. Un tel travail a demandé de longues années d'effort et de souffrance, pendant lesquelles les géomètres ont vécu au sein de cette contradiction douloureuse, mais féconde, dont la rencontre les forçait à réaliser un progrès capital (1). S'ils ne s'y étaient pas résignés, ce progrès fût demeuré impossible. Or ce qui était en jeu, c'était l'intuition du continu, c'est-à-dire tout l'avenir de la mathématique.

Nous trouvons une circonstance analogue aux origines du calcul infinitésimal. Il est très curieux de suivre les tâtonnements des précurseurs de Newton et de Leibniz : on les voit se débattre au sein de contradictions qu'ils sentaient confusément fécondes et vivifiantes, on assiste au travail d'adaptation qui devait aboutir à la création d'un nouveau cadre d'intelligibilité. Chacun sait que toutes les répugnances n'avaient pas encore disparu au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, au temps de Lagrange. Ce n'est que d'hier, peut-on dire, que la science voit parfaitement clair dans ces questions délicates et subtiles. La difficulté consistait ici à concevoir l'infiniment petit, le passage à la limite, la sommation convergente, sous une forme dynamique réfractaire au jeu du dilemme, contrairement à toutes les tendances de la pensée commune, en opposition avec toutes les habitudes antérieurement contractées. Passer de l'*indivisible* à la *différentielle*, c'est-à-dire d'une sorte d'atomisme sta-

(1) « Tenir fortement les deux bouts de la chaîne » : c'est le précepte de Bossuet qui doit régler la conduite à suivre pendant la phase de transformation, jusqu'à ce qu'enfin, à force de vivre les deux termes de l'antinomie, de les manier, on se soit rendu capable de voir « par où l'enchaînement se continue ».

tique à une représentation d'existence en pur devenir, voilà quelle était la solution ; mais, pour la trouver, il a fallu accepter provisoirement le concept contradictoire de l'indivisible, il a fallu se résigner à un chaos de raisonnements plus ou moins confus et plus ou moins inexacts, pour ne pas dire presque absurdes, par lesquels on s'est familiarisé peu à peu avec un nouveau mode de pensée, avec un nouveau type d'évidence. Rien n'a paru plus obscur tout d'abord ; et c'est maintenant pour nous la lumière même.

Citerai-je encore le fait des imaginaires, les spéculations des analystes modernes sur l'infini (1), et tant d'autres exemples que l'on pourrait multiplier sans fin, où les habitudes logiques sont d'abord dépassées d'autant que l'opérateur y déborde le conceptuel ? Nul chercheur ne contestera une telle évidence, que lui présente l'expérience de chaque jour ; la contradiction est partout à la frontière de la science ; en elle réside, pour ainsi dire, le principe excitateur du progrès ; on ne l'évite ici que pour la voir renaître là, comme un creux dans un ballon dégonflé ; et celui qui se borne à l'enseignement des résultats éclaircis observe la même loi dans les erreurs et les travaux de ses élèves. D'où les conseils classiques. « Allez de l'avant, disait d'Alembert, et la foi vous viendra. » Et Pascal avant lui, prêchant la vertu illuminatrice de la pratique : « Naturellement cela vous fera croire et vous abêtira. »

Croyance qui, en l'espèce, n'est qu'anticipation de savoir sous une règle de rationalité plus large ; abêtissement dont l'apparence a pour cause une substitution de formes intelligibles meilleures à celles que, par habitude, on tenait jusque-là pour constitutives de l'esprit. La mathématique, en effet, n'est pas simple utilisation d'une logique préexistante qu'on laisserait immuable dans sa simplicité première. Elle est surtout genèse d'une logique de plus en plus riche, de plus en plus souple, de plus en plus pénétrante. Son progrès consiste moins en une application de formes intelligibles données d'avance, rigides et toutes faites, qu'en une création incessante de formes intelligibles nouvelles, en un élargissement graduel des conditions de l'intelligibilité.

Mais je n'ai parlé que de la mathématique. On pourrait considérer aussi les autres sciences. Les mêmes conclusions reparaitraient encore. Qu'on se rappelle seulement l'attitude des con-

(1) Sur ce point, en particulier, la pleine lumière ne semble pas faite aujourd'hui encore : cf. le paradoxe de Zermelo.

temporaires de Newton au sujet de l'attraction à distance. Comment, disaient-ils, un corps peut-il agir là où il n'est pas ? Cela paraissait absurde ; et c'était contradictoire en effet avec l'idée qui régnait alors sans conteste sur le mode d'être appartenant à la matière. Newton n'en avait pas moins raison de ne pas céder devant cette contradiction que pourtant il ne savait pas lever explicitement. Aujourd'hui (mais grâce en partie aux progrès que son audace même a permis) nous n'avons plus aucune peine à conclure qu'un corps est là où il agit : ce qui revient à se faire une autre idée de l'existence matérielle, une idée moins étroitement assujettie aux postulats du morcelage. — Qu'on se rappelle encore les objections faites à Fresnel sur la transversalité des vibrations. Pour les résoudre, il a fallu d'abord s'habituer à une image nouvelle du régime ondulatoire, image qui le fait ressembler non plus à une alternance de compressions et de dilatations en milieu élastique plus ou moins fluide, mais au tremblement d'une gelée. Surtout il a fallu s'accommoder vaille que vaille, pendant fort longtemps, d'une conception de l'éther qu'on n'arrivait pas à rendre cohérente, jusqu'à ce qu'en définitive les progrès mêmes, ainsi devenus possibles, aient ouvert accès à de tout autres points de vue. — Qu'on se rappelle enfin l'œuvre désordonnée de Maxwell, que tant d'esprits trop simplement logiques ont d'abord méconnue et quelque peu condamnée. Impossible de nier que, dans sa lettre primitive, elle fût pleine de contradictions. Qui en contesterait cependant la fécondité ? En elle se trouve, de l'aveu unanime, le point de départ de la grande synthèse électro-magnétique où il n'est que juste de reconnaître le principe de la prodigieuse révolution qui transforme sous nos yeux la science des radiations et, de proche en proche, toutes nos conceptions de la matière. — Il serait facile de dresser une interminable liste d'exemples analogues. Le passé de la science en fournirait à l'infini, et son présent bien plus encore ou du moins de plus frappants peut-être parce qu'on n'est pas sorti à leur sujet de l'ère des contradictions, ne fût-ce qu'avec la physique de la relativité et ses fameux paradoxes ou avec la jeune mécanique ondulatoire et son idée d'un atome fait d'éléments non localisables. On pourrait, du reste, emprunter d'autres témoignages aux sciences de la vie. Tout le monde connaît les contre-sens commis originairement à propos de l'évolution biologique et dont les échos se réveillent de nos jours, ou l'histoire célèbre du concept d'inconscient en psychologie. Je ne veux pas m'attarder davantage à cette tâche trop aisée. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que la science contient en somme deux éléments de nature

très différente : une *action* qui l'anime et lui est principe de vie, une *représentation* qui exprime tant bien que mal les résultats une fois conquis. De la première viennent les mouvements de progrès sous forme intuitive. La seconde ne donne qu'un langage plus ou moins heureux qui n'est pas source authentique de vérification ; et souvent des survivances l'encombrent. Quant aux absurdités de la marche en avant, elles naissent de ce que, au moins provisoirement, l'inventeur manie les nouveautés au moyen des vieilles formules. L'inventeur véritable est absurde aux regards de ses contemporains dans la mesure même où il invente, où il a besoin de concepts qui n'existent pas tout faits dans la monnaie en cours à son époque, où il dépasse le degré de précision dont le discours alors commun est capable ; il semble absurde parce que tout le monde n'a pas accompli le même travail d'adaptation que lui, parce qu'il est bien forcé de traduire ses idées neuves dans un langage rebelle. Un travail d'adaptation, puis un perfectionnement du langage : voilà en quoi consiste une découverte quelconque. Genèse d'une intuition d'abord, ensuite une information du discours : telles sont les deux phases de l'œuvre. La contradiction transitoire inévitable, c'est la résistance qu'oppose le discours ancien à l'intuition nouvelle. On ne saurait guère y échapper tout à fait ; et elle est signe en bien des cas que l'intuition est vraiment neuve. *Posséder l'esprit d'invention consiste finalement en ceci : croire à l'évolution possible de l'évidence et à une certaine plasticité de la raison.*

Ainsi le principe de non-contradiction est sans doute le premier principe de toute la logique du discours ; mais il n'en va plus de même pour la logique de l'invention. Ce qui dominerait plutôt alors, ce n'est pas la nécessité de se maintenir en accord intransigeant et immuable avec un état de choses antérieur, c'est une nécessité contraire, la nécessité d'un « ajustement toujours renouvelé à des situations toujours nouvelles », la nécessité de s'arrêter dans l'emploi de l'intelligence raisonnante « au point précis où une logique trop brutale froisserait la délicatesse du réel » (1). Comment cela se peut-il faire ? C'est que le principe de non-contradiction n'est pas universel et nécessaire autant qu'on l'a cru. Il a son domaine d'application, de compétence ; il a sa signification restreinte et limitée. Loi suprême du discours et non de la pensée en général, il n'a prise que sur le statique,

(1) Bergson, *Le bon sens et les études classiques*, Discours prononcé à la distribution des prix du Concours général en 1895.

sur le morcelé, sur l'immobile, bref sur les *choses* douées d'une *identité* : il définit un point de vue, celui d'où l'on considère qu'il existe et que l'on peut clore des *résultats*. Or il y a du changement dans le monde, comme il y a de l'identité. Telles ces mobilités fuyantes, l'évolution, le devenir, la durée, la vie, qui en elles-mêmes et dans leur essence profonde ne sont point discursifiables, mais que le discours veut néanmoins saisir, qu'il fait alors descendre sous les espèces de symboles au rang de choses reconstruites à partir d'unités inertes, et qu'il transforme ainsi en schèmes contradictoires. A vrai dire, la contradiction discursive n'est jamais permise, ni même possible ; mais il y a des circonstances où le principe de non-contradiction perd tout sens, des cas où il ne vaut plus, parce qu'au fond — dans ces cas d'essentiel et pur changement — le discours lui-même n'a plus prise. L'invention est de ce nombre, et c'est ce que l'inventeur ne doit jamais oublier ; l'invention est, avant tout, un mouvement, une transition entre termes hétérogènes, le passage d'un plan de pensée à un autre ; elle évolue parmi des éléments non encore solidifiés : c'est en cela précisément qu'elle échappe à l'autorité du principe de non-contradiction.

Ce que je viens de dire peut d'ailleurs être généralisé. L'invention suppose un renoncement aux habitudes communes de l'esprit, une rupture avec elles, une véritable conversion. Elle exige de la pensée un renversement de l'attitude coutumière, une inversion dans le sens de marche usuel, un effort de retournement comparable à celui dont parle Platon à propos des prisonniers de la caverne, une refonte et révision continue des catégories et des principes. Ou elle n'est rien, ou c'est un travail pénible, douloureux, violent même, pour ressaisir la pensée dans son dynamisme créateur et dans sa continuité profonde, pour la retrouver à l'état de pure pensée-action dans sa vie et dans sa liberté. L'acceptation résolue des sacrifices que requiert une telle ascèse est peut-être ce qui manque le plus souvent aux hommes ; et une sorte de lâcheté à cet égard, ce qui explique le mieux certains échecs malgré d'évidentes aptitudes.

La tâche est rude, le devoir abrupt et long. Ici, non moins que dans le domaine de la poésie, l'héroïque vers de Victor Hugo exprime une vérité profonde :

Gravir le dur sentier de l'inspiration !

Comme la culture esthétique finit par nous habituer à telle forme d'art qui d'abord choquait notre sentiment du beau,



comme l'éducation morale arrive à nous faire estimer salutaire et obligatoire telle conduite qui jadis nous eût semblé indifférente ou même absurde, ainsi le travail de la recherche intuitive nous adapte lentement à de nouvelles conditions d'intelligibilité. Voici que l'action de pensée, précédant le discours, a senti poindre dans les ténèbres l'annonce d'une mystérieuse aurore. L'appel de l'inconnu a retenti en paroles obscures ; ce qu'il a dit, nous n'avons pas su le comprendre ; mais son accent était chargé de promesses, un je ne sais quoi nous en a fait accueillir l'invite secrète au détachement, et déjà notre obéissance nous a rendus capables de goûter le charme de cette ombre, de nous y confier : nous percevons un mouvement intérieur qui nous emporte très loin au delà de la raison claire, vers le réel. Toutes les tentatives esquissées pour traduire l'intuition naissante aboutissent aussitôt, cependant, au scandale de la contradiction. C'est l'ouverture d'une « vie purgative » semblable sous plus d'un rapport à celle dont les mystiques ont parlé, c'est l'entrée dans la « nuit obscure » où l'on dépouille le vieil homme, « et je pourrais citer ici, en y changeant à peine un mot, des pages entières de saint Jean de la Croix » (1). Toute clarté s'est éteinte. La paix logique, la joie de la vérité conquise, le repos de l'esprit dans l'évidence devenue familière ont fait place à l'inquiétude et aux tristesses, je devrais dire aux souffrances, à l'angoisse d'une transformation douloureuse et troublée où l'on n'avance que par le renoncement aux habitudes intellectuelles, par une vraie mortification. Il faut dénouer les vieilles associations trompeuses, se dégager de routines que l'on prenait pour des évidences nécessaires ; il faut se convertir, se renouveler, changer courageusement d'orientation ; il faut consentir à sacrifier la lumière inférieure où l'on s'était complu jusque-là. Tout d'abord on ne comprend plus rien ; la lointaine lueur devinée au seuil de l'effort semble avoir disparu elle-même ; le mouvement auquel on s'était confié paraît se perdre dans un néant d'impuissance et de stagnation. On est en proie à une étrange lassitude, à la sécheresse, au désespoir, à l'hostilité des uns, à l'incompréhension des autres, au déchirement de soi-même. Si l'on pouvait seulement retrouver un peu de l'intelligence et du calme d'autrefois ! Impossible de revenir en arrière : on ne serait plus satisfait de si peu. Mais que l'on poursuive obstinément ! qu'on ait la foi qui supporte tout ! Soudain l'éclair jaillit,

(1) Wilbois, *Revue de Métaphysique et de Morale*, mars 1901, p. 180.

une décharge apaisante éclate ; puis les nuées se dispersent, le ciel se découvre, et le soleil reparait plus pur, plus radieux, plus vivifiant, comme après un orage. L'esprit a vaincu : délié maintenant de ses attaches premières, trop terrestres, il a rétabli l'évidence à un plan supérieur.

Après cette analyse, je n'ajouterai qu'un mot. Combien la vérité de ce que j'ai dit paraîtrait plus manifeste encore si l'on considérait non plus l'invention purement scientifique, mais l'invention métaphysique ou morale ! La philosophie est, avant tout, un effort de dilatation intuitive par lequel travaille l'esprit à dépasser toujours son pouvoir actuel d'intellection. Aussi, dans l'ordre philosophique, une grande nouveauté commence-t-elle inévitablement par sembler inintelligible et absurde, grosse d'illusions, d'erreurs, de non-sens. L'histoire fournirait des exemples à foison. Puis-je en citer de meilleur que celui de l'accueil fait originairement aux idées de M. Bergson ? L'intuition morale appellerait des remarques analogues, et plus encore l'intuition religieuse : il y a une « querelle de l'athéisme » perpétuellement renaissante, qui tient en principe aux mêmes causes. Il est donc permis de formuler une conclusion générale. Qui ne voit à la recherche et à la découverte que des conditions intellectuelles, au sens restreint du mot, ne voit que le petit côté de son objet. La sagesse populaire a bien senti que les préceptes de la logique traditionnelle sont d'une faible efficacité dans l'œuvre d'invention. Plus intimes les véritables sources, et moins liées au discours. « Les grandes pensées viennent du cœur » : c'est à comprendre le sens profond de cet aphorisme que nous devons désormais nous attacher. De la raison elle-même, bien entendue, on ne saurait avoir concept arrêté, mais seulement schéma dynamique ; et c'est pourquoi, préliminaires achevés, le passage s'impose à nous du point de vue « logique » au point de vue « discipline ».

Est-ce à dire toutefois que le discours n'ait aucun rôle dans l'invention ? Evidemment non. Il ne peut s'agir de proclamer je ne sais quel droit de libre contradiction anarchique, pas plus que d'admettre pour la pensée un état définitif d'incohérence fluide. Une règle de conduite s'impose à l'inventeur. Et je vais tout de suite, par précaution, le mettre en évidence, à titre au moins provisoire.

D'abord toute invention est en fin de compte une synthèse, l'établissement d'un système qui s'incorpore à l'ensemble du savoir acquis. La logique ne saurait demeurer étrangère à une telle œuvre. Mais il y a plus et mieux.

Le savant, dit-on, n'est pas seulement l'inventeur : il est aussi le critique ; et même que le critique soit joint en lui à l'inventeur, voilà son caractère propre. Il ne peut se contenter, comme l'artiste, d'être original et vivant ; que tout son cœur, toute sa personnalité passent dans son œuvre, cela ne réussit pas toujours à faire que cette œuvre soit scientifiquement viable ; pour lui se pose en outre le problème du discernement entre l'erreur et la vérité. Problème capital ! C'est là justement ce que la science a de spécifique. « La spécificité de la science, c'est que l'invention s'y fait découverte, et cela grâce à un procédé intellectuel de vérification (1). » L'élan, la foi, l'enthousiasme étaient plus grands chez les vieux alchimistes qu'ils ne le sont chez les chimistes d'aujourd'hui. Les adversaires de Pasteur n'étaient pas moins passionnés et véhéments que lui-même. Considérez les controverses relatives à une théorie quelconque. La passion qu'on met à la défendre, l'ardeur avec laquelle on l'étreint ne suffisent pas à sauver de la mort celle que l'expérience ou le calcul condamne. Il existe donc, dit M. Brunschvicg, des critères permettant de diagnostiquer les cas de « grossesse nerveuse ». Et ne voilà-t-il pas du coup l'intellectualisme ramené en triomphe, comme le seul instrument de désillusion et de salut ?

Examinons ce point. L'esprit, en état de tension intuitive, s'est éloigné du discours, dans une région de continuité mouvante où il se sent libre de créer. Rien d'extérieur à son acte même ne le limite plus. Il est maître de ses évolutions. Mais peut-il s'abandonner pour cela au jeu désordonné de son caprice ? Un danger le menace. Le rêveur, l'utopiste est celui qui, cédant au vertige du devenir, allant toujours de l'avant dans cette continuité prestigieuse, ne se résignant jamais à borner ses démarches, se dissout et se noie. C'est qu'il oublie une loi profonde que les mystiques ne méconnaissaient point : la loi qui veut l'épreuve de l'esprit par la matière. Les vrais mystiques sont remarquables par leur bon sens, leur sagesse et prudence de raison, leur équilibre mental, au sein de la plus hardie tension spirituelle. Comment se protègent-ils contre l'illusion, contre la dispersion de leur effort dans le vague et l'inconsistant ? Comment discernent-ils s'ils se maintiennent ou non dans la bonne voie ? Pour ne pas se dissiper dans le rêve, ils font mûrir leur intuition naissante au contact de la vie pratique et l'essaient en des formules susceptibles d'être soumises à une expérimentation positive.

(1) Brunschvicg, *L'idéalisme contemporain*, Alcan, 1905, p. 163.

Pour ne pas tomber dans l'utopie, ils écoutent les leçons des choses et dégagent le viable de leurs pensées par une tentative de réalisation incessamment renouvelée, incessamment reprise. Ils traduisent la méditation en discours contrôlables, ils expriment l'extase contemplative en œuvres discriminantes (1). Et c'est aussi ce que fait le savant, lorsque d'inventeur il devient critique.

En quoi consiste cette critique ? Avant tout, c'est une mise en service, par laquelle on essaie le pouvoir informateur de l'idée nouvelle. Comment se comporte cette idée, une fois aux prises avec l'expérience et le calcul ? Comment fonctionne-t-elle à titre de principe explicatif ? Voilà ce que l'on s'applique à voir. Bref, on procède à peu près comme doit faire le moraliste ou le psychologue désireux d'éviter l'illusion du mirage intérieur. La magie du style lui permet de suggérer tout ce qu'il imagine et presque de faire voir tout ce qu'il veut. Lui-même fasciné par l'ombre mouvante où il descend, halluciné par le vertige de son recueillement, crée peut-être l'objet de ses analyses. Dans ce domaine de l'impalpable et du fuyant, d'où sait-il qu'il ne poursuit pas un fantôme ? D'un passage à la pratique, d'une mise en action. L'acte ou l'état qu'il a en vue, il s'efforce de le réaliser d'une façon durable et féconde, il le met à l'épreuve de la vie journalière effective. Si le schéma qu'il en avait esquissé résiste à ce contact brutal, c'est que l'intuition correspondante est vraie. Or, ce que le psychologue et le moraliste font ainsi, le savant le fait aussi à sa manière. Expérience et durée, tels sont ses critères. On voit par là en quel sens la vérification qu'il pratique réserve une part au jeu du discours et combien cependant elle reste loin d'être une œuvre purement discursive.

(A suivre.)

(1) D'autres critères interviennent dans la vie mystique ; mais je me borne à ceux de l'ordre purement naturel, seuls imitables par le savant.

---

# L'Histoire de l'Allemagne

(1806-1850)

par M. Emile BOURGEOIS,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

## II

La veille du jour où la reine Louise, vaincue et humiliée par le vainqueur, se désolait de la ruine qu'elle croyait totale de la Prusse, une ordonnance royale du 9 octobre supprimait le serfage des paysans là où ils avaient des droits d'héritage sur la terre, immédiatement, et en promettait la suppression, aux autres, les plus nombreux, pour le 11 novembre 1810. Quelques jours après, le 28 octobre, un ordre du cabinet venait compléter pour les paysans du domaine royal les mesures prises au début du règne : plus de serfs royaux au 1<sup>er</sup> juin 1808 définitivement. Par ces deux actes célèbres Stein tâchait de créer en Prusse des hommes libres, pour substituer une nation à l'Etat fondé jusque-là sur l'accord exclusif de la royauté avec la féodalité seigneuriale.

De ces décrets et de Stein qui les fit signer à Frédéric-Guillaume III, les historiens allemands, exagérant sans doute la portée des uns et le rôle de l'autre, ont fait dater une ère nouvelle. Lorsqu'après l'entrevue de Tilsitt, Napoléon refusa de traiter avec le roi de Prusse, s'il n'écartait Hardenberg, Stein était apparu à tous les patriotes prussiens comme le seul homme capable de *régénérer* la Prusse et de *reformer sa puissance militaire*. Le mot se trouve dans un mémoire de Hardenberg écrit déjà le 5 mars 1807. Le baron de Stein, né en 1757, au château de ce nom, sur la Lahn chez les Nassau, était entré après ses études à Göttingen en 1780 dans l'administration prussienne du Rhin où il s'était signalé par son mérite. Devenu président de la province de Westphalie, et ministre des Finances et du Commerce en 1804, quand il eut perdu par le Recès ses droits de baron, il avait fait exception parmi les administrateurs prussiens, routiniers et dociles. C'était un Rhéнан, passionné, hardi dans ses gestes et ses propos, d'esprit vif et capable à la fois de saisir la force qu'était l'Etat prussien, et de mettre cette force au service de la patrie allemande. Mais, pour en disposer, il ne fallait pas qu'entre le souverain et son programme s'interposassent les hommes médiocres et ambitieux du

Cabinet. N'ayant pu décider le roi à se séparer d'eux, Stein s'était retiré dans ses terres du Rhin. Ce fut là qu'au mois de juillet 1807, malade, il reçut et entendit l'appel de détresse venu de la Prusse vaincue par Napoléon, abandonnée à Tilsitt par le tsar. « Ah Dieu ! écrivait la reine Louise, pourquoi nous as-tu livrés ? Où est donc Stein ? C'est ma dernière consolation que cet homme de grand cœur, à l'esprit large. Il trouvera peut-être des moyens que nous ne voyons pas. » Avec la reine, c'étaient la princesse Louise Radziwill dont le frère venait d'être tué à Iéna, Hardenberg, Niebuhr, Finkenstein, ambassadeur à Vienne, et bien d'autres. Ce qui ne fut pas moins curieux fut l'erreur de Napoléon conseillant à Frédéric-Guillaume III de rappeler « cet homme d'esprit » et celle de son lieutenant Clarke qui le recommanda comme ministre au roi Jérôme, en raison « de son esprit, de ses connaissances, et malgré son impéluosité ».

Cependant ce n'est pas l'homme seulement, le grand homme sur lequel les historiens allemands ne permettent pas une réserve, qui importe, à cette date, c'est l'appel adressé à cet homme par une opinion qui ainsi se manifestait, à l'heure de la ruine, annonçant dans la Prusse qui n'était qu'une monarchie, dans l'Allemagne au passé condamné, un réveil de la nation allemande. Il suffit de comparer deux passages de grands écrivains allemands, tels que Goethe et Fichte pour saisir, à son origine même, ce grand mouvement. L'un écrivait le 27 juillet 1807 : « Lorsque des gens se plaignent (il y en avait donc !) d'une unité perdue que personne de sa vie n'a connue en Allemagne, et dont encore moins personne ne s'est occupé, je suis obligé de cacher mon impatience par politesse et pour ne pas paraître égoïste » (Goethe à Zelk, Edition de Weimar, t. XIX, p. 377). — L'autre Fichte, dans son Dialogue : *Le patriotisme et son contraire* (Werke, t. III, p. 333) : « Les Allemands sont unis entre eux par la communauté de leur langue et de culture nationale. — Une langue, riposte un interlocuteur, commune à tous les Allemands, je l'admets, mais un caractère national allemand. Cela existe-t-il ? — Le caractère allemand est bien défini, répliquait Fichte, unissons-nous donc tous. Seul le vrai Allemand peut être un vrai Prussien ».

Comment s'est faite, en 1807, cette évolution chez Fichte qui n'était pas faite encore chez Goethe. Pour l'expliquer, il faut tenir compte du grand mouvement d'études et d'érudition qui, parallèlement au mouvement littéraire allemand, de Lessing, Herder, Goethe et Schiller a eu son point de départ et son centre de rayonnement à Göttingen, à Halle, surtout à Göttingen. De toute l'Allemagne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle on venait étudier à

Göttingen, où enseignait un grand savant dont l'initiative laborieuse a déterminé l'essor de la philologie allemande, Heyne, Saxon, ami de Winckelman, éditeur critique d'auteurs grecs et latins, mais surtout dans ses Dissertations académiques (*Gollingische gelehrte Anzeiger*) depuis 1775, créateur de la science philologique allemande. A cette école, des disciples nombreux, Voss, le traducteur de *Illiade* et de *Odyssée*, « que nos petits-neveux devront exalter comme un bienfaiteur », disait Niebuhr, ont appris à rechercher le secret des civilisations antiques qui doit se révéler par l'étude critique de la langue, de l'art, des monuments, expressions de la vie, des manières de penser, de croire des races primitives. C'est le *Manuel mythologique* de Heyne qui a inspiré toute la *Symbolique des Peuples* de Creuzer, critiquée par les uns, admirée par les autres. Il y eut aussi alors l'école érudite de Halle où enseignait Wolf (Frédéric-Auguste), le célèbre auteur des *Prolegomenes* d'Homère (1794), théorie de l'épopée rattachée aux légendes primitives, et du Musée de l'antiquité, *Museum der Allerthum Wissenschaften* de 1804. Son œuvre et son enseignement dominèrent toute cette époque : « Quelques heures d'entretien avec lui valent dix années d'études », disait Goethe.

L'étude des sociétés primitives, la reconstitution de leur passé, de leurs croyances, de leur unité par la philologie a été le grand objet des universitaires allemands jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Niebuhr en est le principal représentant, né d'un père allemand et élevé en Danemark, appliqué par son père à l'administration et aux finances, mais traduisant Démosthène, préoccupé de préférence d'érudition, préparant son histoire romaine, lié avec les érudits, Buttmann, Voss, Savigny. Ce financier s'employait de préférence à retrouver la plus ancienne Rome, celle des légendes, des mythes, des premiers monuments par une méthode qu'il a lui-même définie : « Il existait une telle mesure et des rapports tellement coordonnés qu'il suffit de mettre au jour quelques restes dont la corrélation puisse être saisie pour retrouver une entière certitude sur l'ensemble des races primitives, *Urvölker* », dira Fichte. — On peut encore citer Dahlman, né en 1785, qui étudiera auprès de Wolf en 1805 ou de Savigny, ami de Niebuhr pour venir de l'antiquité grecque à l'étude des origines germaniques. « La philologie, a écrit Macaulay, est la médiatrice de l'humanité. La Grèce et Rome ont été non plus imitées, mais créées une seconde fois. »

Le plus fréquemment on a coutume d'attribuer ce mouvement au romantisme allemand, et de l'expliquer par l'influence de Herder : « C'est l'école romantique qui fonde réellement la

critique des textes, ouvre aux savants une source dédaignée et inépuisable de documents sur le droit, la religion, la langue», a écrit M. Denis. Le contraire m'a toujours paru la vérité. L'imagination, la poésie, l'invention de textes plus ou moins authentiques eussent égaré la critique qui s'est fondée tout autrement et par d'autres méthodes. Herder et ses disciples ou ses émules, Goethe, Schiller, les Schlegel et les romantiques les plus accentués, tels que Novalis, Tieck d'Arnim et Brentano ont eu le mérite assurément de fournir aux Allemands, dans la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, une belle et grande littérature, de génie et de style exclusivement allemands dont Frédéric II qu'elle avait célébré saluait l'avènement en 1780, et dont il n'hésitait pas à prédire « la suprématie sur l'Europe ».

M. Denis oppose encore Wieland à Voltaire : « Le soulèvement de 1818 n'est qu'un épisode du duel entre Voltaire et Wieland », dit-il. Mais il oublie Rousseau et l'influence énorme qu'il a exercée sur les Allemands de cette époque « dont il fut l'idole ». C'est à Herder et à Goethe, adversaires des Encyclopédistes, que M. Denis veut attribuer cette passion de la nature, ce retour à la simplicité des âges antiques, les plus rapprochés de la nature, double remède aux corruptions de leur temps dans des sociétés en décadence. Comme si tout cela d'abord n'était pas l'effet de la propagande de Rousseau, ainsi que le cosmopolitisme de la littérature alors. Car tous ces grands écrivains allemands, de Herder à Schlegel, sont cosmopolites, avec cette idée en plus que la race allemande, « la dernière venue dans l'Europe civilisée », ayant mieux gardé, parce que plus rapprochée de ses origines, sa langue, ses mœurs, ses coutumes, et les ayant défendues contre les Latins et les Welches, allait être appelée à régénérer, à refaire l'unité européenne. Il faut relire les livres de Schlegel (1803-1804) unissant cosmopolitisme et patriotisme. De ces écrivains certains même en sont venus, comme Jean de Muller, à saluer dans Napoléon, le Conquérant qui, continuant Frédéric II, appelé à faire l'unité de l'Europe, servait du même coup celle de l'Allemagne.

Voilà à quoi l'imagination, le mysticisme des romantiques, les spéculations des penseurs au delà du Rhin auraient conduit l'opinion allemande, au lieu de réveiller les énergies patriotiques, si les méthodes des savants, la philologie entendue en son sens le plus large, par ses recherches sur les sociétés primitives, n'avaient fait surgir à leurs yeux, à ceux de leurs élèves, indignés de la conquête étrangère, l'idéal lointain, mais précieux d'une Germanie, une et libre. Avec Lachmann, éditeur des *Nibelungen*,



avec les frères Grimm, étudiant les héros germains, leur langue, leurs légendes, ils dressèrent contre le conquérant une figure de l'Allemagne des premiers âges, d'un temps, il est vrai, où cette figure était celle non d'une nation, mais d'une race.

Cela s'est marqué nettement par les *Discours* que Fichte a prononcés, puis publiés, en 1807-1808, à Berlin, acte de courage incontestable, et parole éloquente en ce pays de Prusse occupé par un vainqueur soupçonneux. Tandis que Fichte les préparait, il s'entretenait de philologie avec Bernhardt, avec Leune, avec Schlegel dont il devait combattre cependant les conclusions. Il traduisait les *Annales* de Tacite, étudiait la *Germania* pour fixer comme il fera, dans son 4<sup>e</sup> discours, les caractères de la nation allemande. Cela se peut encore juger à certaines paroles de Niebuhr lorsqu'il donnait son concours à l'œuvre de libération préparée par Stein : « Dans mon pays, à l'origine, chez les Dithmarses, il n'y a eu jamais de serfs. » Indépendance et unité du peuple, du *Urvolk* germanique, voilà les titres que les patriotes se préparaient à revendiquer en 1808.

Fichte, dans l'opuscule curieux qu'il publia à Königsberg en 1807, écrivait : « Dans l'ancienne éducation, on ne songeait pas à acquérir par la connaissance des langues anciennes le noble esprit des peuples de l'antiquité, à se rendre compte de leur intelligence, pour étudier à fond la philosophie et l'histoire. »

Combien, dans sa biographie de Niebuhr, Sybel eut raison de proclamer : « Les nations qui se sont affranchies de Napoléon d'abord et par la suite doivent rendre grâce à l'*érudition germanique* : *Deutsche Gründlichkeit*. »

Tous, professeurs et professeurs de méthode, ils ont foi en effet dans l'éducation que vient de renouveler Pestalozzi, objet de leur admiration. Le 1<sup>er</sup> décembre 1806, Schleiermacher, le grand philosophe prussien que la conquête de Halle par les Français et les Saxons venait d'aloigner de sa chaire d'université, célébrait l'influence des professeurs d'Université plus forte que jamais. « Tout a disparu de l'ancien Empire et de la Prusse dans la tourmente. Mais je suis certain que l'Allemagne, le cœur de l'Europe, prendra une forme nouvelle et plus belle. » Il prononçait des sermons à l'église de la Charité à Berlin, écrivait ses « Pensées sur les Universités » (1808) : « Une seule chose peut nous sauver, disait Fichte dans son avant-dernier *Discours*, une transformation complète et la naissance d'un esprit nouveau par l'éducation qui seule peut engendrer l'esprit national et fera de nous ce que nous n'aurions jamais dû cesser d'être : des Allemands. Ce fut toujours par les revendications de la liberté que s'affirma le développement du génie allemand, de Luther à Kant. »

Ce fut à cette idée, à l'appel émouvant de Fichte, qu'allait répondre, en 1809, la fondation de l'Université de Berlin demandée à Frédéric-Guillaume III, par Schimalz, le recteur de Halle et ses professeurs, Wolf le philologue, Schleiermacher le philosophe (10 août 1806), pour réparer la perte de l'Université de Halle. On allait y grouper Luder, l'anatomiste appelé de Russie, Niebuhr, Savigny, Boeck, le disciple de Wolf. Fichte, enfin, en dressa avec Schleiermacher le plan et en fut un des premiers recteurs sous la direction du premier ministre de l'Instruction publique, G. de Humboldt, administrateur, comme Niebuhr, mais comme lui épris d'antiquité, travaillant avec Wolf, sur Eschyle, conseiller de Stein, à qui il adressait cet éloge curieux : « Il agit sur nous tous comme un historien ou un orateur antique ».

Tout cet ensemble, savants célèbres, œuvres et institutions, tendances nationales et scientifiques, voilà ce qui donne le vrai sens, et caractérise la portée de l'appel qui d'Allemagne et de Prusse s'en fut chercher Stein à Nassau, l'objet des décrets qu'il proposait dès octobre 1807 au roi.

De ces décrets, dans leur portée sociale, l'inspirateur principal paraît avoir été avec Hardenberg, dans la *Commission immédiate* constituée après le renvoi de celui-ci en juillet, Schœn, un Prussien, encore jeune, disciple de Kant, économiste de l'école d'Adam Smith. Théoricien plutôt révolutionnaire, Schœn proposait une réforme sociale immédiate et totale. Ses projets discutés dans la commission avec les autres membres, Schrötter, Allenstein, Niebuhr, furent imposés en partie par Stein à la noblesse qui protestait et au roi lui-même. Il n'en faut pas exagérer le bienfait pour les paysans de cette noblesse éloignés encore de la vraie propriété, soumis toujours au régime féodal, en dehors du domaine royal. Stein n'avait rien d'un révolutionnaire : c'était un aristocrate plus préoccupé d'une réforme politique que sociale. Ce qui, de la législation d'alors porta le plus sa marque, ce furent les lois qui devaient opérer les réformes administratives ; l'autonomie des villes et des communes (ord. du 19 nov. 1808) qui fut plus tard restreinte surtout en 1831 ; la réforme provinciale du 26 décembre 1808 qui devait, sans y réussir d'ailleurs, confier l'administration des provinces à un collège d'administrateurs élus pour 3 ans par l'aristocratie foncière demeurée en possession de ses offices de Landsrath ; la réforme du gouvernement central par l'ordonnance du 24 novembre 1808, dont l'essentiel fut la suppression des ministères provinciaux et la tentative d'instituer un grand conseil d'Etat auprès du souverain ; la séparation enfin de la justice et de l'administration.

On a beaucoup disserté et écrit en Allemagne sur cette première reconstruction de la Prusse en 1808, incomplète assurément et timide, sur les intentions et les réalisations de Stein. On les a comparées aux lois et aux programmes de la Constituante, pour faire valoir la supériorité des moyens et des doctrines pratiques par les réformateurs prussiens : évolution et non révolution. Chez tous ces hommes en effet, ce qui domina, compte tenu de l'influence exercée sur les esprits par les transformations de la France et de l'Europe révolutionnaires, ce fut leur éducation historique. Les uns, comme Hardenberg, Schœn, Altentein, inclinaient aux idées de la Révolution française, les autres, comme Stein et Niebuhr, les détestaient. Mais tous étaient également persuadés qu'il fallait construire de préférence avec les éléments par lesquels s'étaient constitués l'Allemagne et l'Etat prussien, l'édifice nouveau de la monarchie prussienne, la seule qui fut alors vraiment un Etat. Pour cette œuvre Stein a sans cesse réclamé la « participation du peuple prussien à la gestion de ses intérêts, la nécessité de réveiller, chez ce peuple, le sentiment de collectivité, le dévouement à une patrie ». A ses yeux, comme on l'a très bien dit, la liberté du citoyen n'était pas une fin en soi, mais un moyen de restaurer la force nationale en Prusse, en associant la bourgeoisie et le peuple conscients de leurs destinées à l'administration réorganisée en vue de la résistance à l'étranger. Ce fut pour renforcer l'Etat qu'ils souhaitèrent à l'Allemagne des citoyens plus libres. Leurs desseins n'étaient pas réglés par l'avenir qu'ils entendaient réparer à la nation et même à l'humanité, mais par la situation présente de l'Allemagne qu'ils ne séparaient pas de son passé, et même, et surtout de son passé le plus lointain.

La même pensée animait Scharnhorst, cet intellectuel hanovrien, engagé dans l'armée au service de la Prusse. Il a plus l'aspect et les allures d'un professeur que d'un militaire. Son idée maîtresse a été la nécessité d'une théorie de la guerre basée sur l'histoire, et son grand effort durant toute sa vie fut d'instruire et d'enseigner. En 1804, il a fondé l'enseignement de l'Académie militaire, formé dans la *Société militaire*, de 1801 à 1806, les cadres de la future armée, Grollman, Clausewitz, Boyen, Gneisenau, Götzen. Ces deux derniers avaient déjà consolé la Prusse de ses humiliations par leur résistance avec une poignée d'hommes à Collberg, et à Glatz en Silésie. Pour une revanche qu'il souhaitait prochaine, Scharnhorst voulait avec eux transformer l'armée de mercenaires prussienne, « ses inutiles pédanteries », ses officiers exclusivement

nobles en une armée semblable à celle qui avait donné la victoire à la Révolution.

Frédéric-Guillaume III, en même temps qu'il appelait Stein, avait institué à la fin de juillet 1807 une *Commission de réorganisation militaire* à la tête de laquelle fut placé Scharnhorst, général-major. Il y rencontra d'abord l'opposition d'officiers de l'ancienne armée, Bronskovski, Borstell, qui ne furent que peu à peu éliminés par la volonté de Stein (janvier à juin 1808). Scharnhorst, apporta l'idée du service obligatoire dès juillet 1807 pour constituer deux armées, l'une permanente, l'autre de réserve ou de milices. Il ne l'obtint pas du roi. Il fut obligé de se contenter, après un an de discussions, de l'ordre du Cabinet du 6 août 1808, qui obligeait les hommes du Règlement cantonal (les *Krümper*) à venir s'exercer un mois au régiment et détachait de chaque régiment un officier tous les dimanches pour exercer les hommes en congé de l'ancienne armée. Ce même ordre supprimait les mercenaires et donnait aux non-nobles l'accès des grades militaires. Pour ces réformateurs de l'armée, collaborateurs de Stein, ses auxiliaires dans son entreprise nationale, et dans ses espérances, l'objet principal immédiat, c'était la libération de l'Allemagne, à bref délai, du joug des Français et de Napoléon qu'ils détestent.

Ce fut alors pour procéder à un travail souterrain de réorganisation intérieure une suite de négociations avec Napoléon sagement menées. Il fallait obtenir l'évacuation d'abord du territoire laissé à la Prusse, en esquivant le paiement d'une contribution de guerre de 154 millions que l'on discuta pendant un an. Très dures étaient les exigences de Napoléon formulées à Berlin par Daru ou à Paris au prince Guillaume que son frère avait envoyé avec Alexandre de Humboldt. Le vainqueur y révélait son intention par des remarques comme celle-ci du 26 septembre 1807 : « Le roi n'a pas besoin d'une armée. Il n'est en guerre avec personne », ou du 4 août 1808 : « L'effectif de l'armée prussienne demeure trop élevé pour un pays qui doit payer ses dettes ». Napoléon ne voulait point que le roi vaincu conservât d'armée ni de forteresse, et il entendait garder en Prusse la sienne. C'était le contraire même que voulaient les patriotes. Leur tactique fut, le mot est de Scharnhorst, du 13 mai 1808, de s'attacher à Napoléon, au besoin par une alliance, par l'offre d'entrer même dans la Confédération du Rhin, « l'alliance ne devant être qu'un voile destiné à dissimuler les mesures qu'on prendra pour la rompre ». Frédéric-Guillaume III régla ainsi ses instructions à son frère Guillaume : « Proposer une alliance offensive et défensive contre l'évacuation du territoire et l'atténuation de la dette. »

Mais il menait aussi en secret des tractations avec l'Angleterre.

Puis ce furent des appels à l'Allemagne et aux patriotes, de Stein, de Scharnhorst qui s'accrochèrent avec les événements d'Espagne, des appels à une insurrection dont le programme fut présenté par eux au roi le 18 et le 21 août 1808. Le 24 août on recevait à Königsberg la nouvelle de la capitulation de Baylen qui forçait Napoléon à rappeler des troupes de Prusse : ces patriotes, après la Vendée d'Espagne, espéraient une Vendée allemande, pour laquelle on armait à Vienne, et, autant qu'on le pouvait, à Berlin. Gentz se réjouissait de voir se lever les jours de délivrance qu'il attendait impatiemment depuis deux ans.

Stein commit alors la faute, dans son zèle patriotique, de dévoiler au prince de Wittgenstein qui négociait un emprunt en Hesse, le 15 août 1808, ses espérances : « On donne à Napoléon un corps d'armée, mais on le peut diriger de telle manière qu'à un moment donné, il se réunisse à l'Autriche et opère contre l'ennemi commun. » Il le pria de pousser les Allemands à l'insurrection. Sa lettre fut interceptée par Soult sur la route de Mecklembourg. Elle éclaira l'empereur sur les sentiments des patriotes et du peuple allemand que ses lieutenants Mortier, Davout, Soult soupçonnaient. Il fit publier la lettre au *Moniteur*, le 8 septembre. Le même jour, il en profita pour obliger le prince Guillaume à signer une convention qu'il lui avait jusque-là refusée, contribution de guerre plus élevée encore, armée réduite à 42.000, obligation d'armer 12.000 hommes contre l'Autriche, s'il y avait guerre entre elle et les Français.

Pressé par Stein qui lui avait offert sa démission, par Scharnhorst qui pressait l'organisation militaire, par Götzen qui négociait en Silésie avec l'Autriche, le roi de Prusse hésita tout le mois de septembre à ratifier la convention. Il s'y décida quand l'Empereur des Français annonça sa rencontre avec Alexandre I<sup>er</sup> à Erfurt.

Pour l'histoire de l'Allemagne, de la Prusse, aussi bien que pour la fortune et les desseins de Napoléon, l'entrevue d'Erfurt a eu une importance décisive. L'entrée solennelle de l'Empereur eut lieu le 28 septembre. Frédéric-Guillaume III n'y alla pas. Il y envoya le 29 septembre le comte de Goltz pour signer la convention qui le liait à Napoléon contre l'Autriche. Mais il conservait encore jusqu'en novembre Stein au ministère, ne le renvoyant que parce qu'il jugeait, avec Hardenberg, dangereux ses appels au peuple, à la Révolution. Stein s'en fut, la rage au cœur, proscrit par Napoléon, le 15 décembre 1808, chercher sa vengeance auprès du tsar.

On sait ce que Napoléon était allé chercher à Erfurt. Préoccupé des affaires d'Espagne qu'il entendait régler très vite, de l'atti

tude et des armements de l'Autriche, il voulait s'assurer à tout prix des alliés et le principal, son allié de Tilsitt. Il lui offrit l'entrevue qu'Alexandre I<sup>er</sup> souhaitait depuis un an pour régler le sort de l'empire ottoman, avec l'intention, en l'éblouissant de l'éclat de sa puissance, de ne lui accorder que les provinces danubiennes, et dans le dessein très arrêté d'obtenir son concours contre l'Autriche : « Je veux être sûr que l'Autriche sera contenue et inquiète : l'article contre l'Autriche est l'article essentiel. » Cet article le voici : « Dans le cas où l'Autriche donnerait des inquiétudes à la France, à la première demande, le tsar se déclarerait. » Prévenu par Talleyrand et Caulaincourt, Alexandre I<sup>er</sup> ne promit que *dans le cas où l'Autriche se mettrait en guerre*. Et, d'autre part, le tsar obtenait l'évacuation de la Silésie et de la Prusse, contre la promesse donnée par Frédéric-Guillaume III de verser sa contribution de guerre et d'armer lui aussi contre l'Autriche.

Embarrassé par les affaires d'Espagne, averti à quel point elles avaient éveillé d'espérances chez les patriotes allemands, Napoléon a pensé, en cette fin d'année 1808, prévenir « les sublimes projets de ces hommes qui veulent lever des masses sans connaître le peu d'obstacles qu'elles opposent à des troupes réglées ».

Sur une victoire de l'Autriche, ont alors compté, en Prusse et en Allemagne, au début de 1809, tous les hommes qui préparaient le réveil du patriotisme allemand. De vrais Prussiens, Stagemann, Arndt, Kleist surtout, la noblesse des Marches presque tout entière, adoptaient le cri *d'Autriche et de liberté*. Stein, pour libérer l'Allemagne, se fût résigné très parfaitement à la ruine de la Prusse, de son roi pusillanime et capable de s'associer encore à la fortune de l'opresseur. « La désaffection pour le roi est générale. J'aurais mieux fait, écrit Gneisenau, depuis longtemps, d'aller en Espagne. »

Conseillé par Stadion, chevalier d'Empire, élève de Göttingen comme Stein, qui avait essayé de donner à l'Autriche, comme celui-ci à la Prusse, le rôle et les avantages d'une mission allemande et par Metternich, l'empereur François, encouragé par l'Angleterre, rassuré par le tsar et Talleyrand, se décidait le 11 janvier 1809 à la guerre. « Une guerre *sans raison* », disait Napoléon, qui ajoutait en février : « L'Autriche devient de jour en jour plus bête. » Le langage de Metternich explique cette bêtise : « La Providence a marqué des bornes à la puissance usurpatrice. L'Espagne est appelée à sauver l'Europe » et, après l'Espagne, l'Autriche à la tête des Allemands insurgés. L'archiduc Charles, commençant la guerre, a fait appel à eux le 10 avril 1809 : « La résistance est le dernier appui des peuples allemands. »

A quoi, Napoléon a répliqué par une lettre bien curieuse au tsar : « L'Autriche se sert des mêmes moyens que les gens qui ont fait la Révolution française, M. de Stadion attaque l'autorité souveraine, l'ordre social en Allemagne, et, disant à la France que c'est à l'empereur Napoléon seul qu'il fait la guerre, il est aussi jacobin que Marat. Dans les salons de Paris qui l'appuient, les gens bien pensants travaillent contre celui qui a arrêté le torrent révolutionnaire qui menaçait tous les trônes et l'ordre social. Ils ne sont autre chose que des anarchistes comme ceux de 1793. Ma cause est celle de tous les souverains. »

C'était assez l'opinion du roi de Prusse. Il redoutait le patriotisme révolutionnaire des hommes qui le pressaient de prendre parti pour l'Autriche. Ayant la terreur des mouvements populaires, il craignait être détrôné comme Louis XVI, s'il les encourageait ou leur résistait.

Ces mouvements se déclanchèrent alors, en dehors de lui. Ce fut le major Schill, le héros de la défense de Colberg, qui entraîna son régiment de cavalerie sur la fausse nouvelle d'une victoire de l'archiduc Charles : équipée sans lendemain qui lui permit un instant d'occuper Halle et Halberstadt, mais non de se maintenir à Stralsund où il fut cerné et tué par un corps hollandais de l'armée impériale. — Il y avait eu, dès le 2 avril 1809, quelques précédents. Le 2 avril, Katt, un officier prussien, avait essayé de s'emparer de Stendal, sans succès. A Cassel, un colonel de la garde de Jérôme, de Dornberg, chef de sociétés du Tugenbund en Westphalie, ameuta le 22 avril les paysans. Jérôme, sans perdre son sang-froid, ayant envoyé sa femme à Mayence, tint tête à l'émeute. Il repoussa les assauts qu'un corps d'armée autrichien de 10.000 hommes tentait par la Franconie et la Saxe contre son royaume. Il ne put cependant empêcher le duc de Brunswick de former en Bohême un corps de 2.000 cavaliers, la *Légion noire*, de s'emparer de Brunswick, et d'échapper à la vengeance de Napoléon.

Toutes ces agitations décidèrent un instant, le 16 mai 1809, le roi de Prusse à la guerre, et aux armements préparatoires contre Napoléon. Il suspendit alors le paiement à la France des contributions exigibles. A la cour de Prusse, comme dans les états-majors et dans les agences françaises, auprès de Rapp et de Davout, on attachait alors une grande importance, depuis le mois de janvier 1809, aux sociétés secrètes, particulièrement à celle des *amis de la vertu* auxquels le public donna le nom de Tugenbund qu'elle n'a jamais porté, société de francs-maçons fondée par un professeur de Königsberg, en 1808, pour le relèvement intellectuel et moral du pays. Plus tard, la participation d'anciens officiers devait peu à peu lui donner le caractère d'une ligue (Bund) pour

la libération de la Prusse ; en tout un millier de conspirateurs environ « contre les Francs ».

Ce fut en réalité le cours de la guerre d'Autriche qui décida alors du mouvement national allemand, de la politique du roi de Prusse, des espérances des patriotes.

Cette guerre n'a plus ressemblé aux entreprises triomphales de Napoléon en 1805, et en 1806. Les premiers combats du 21 au 24 avril à Eckmühl, à Ratisbonne, n'ont été que des victoires durement achetées, dues surtout à l'énergie personnelle de l'empereur pour la première fois blessé. « Si l'empereur était venu 24 heures plus tard, à la tête de son armée, écrivait Davout, que serait-il arrivé ? » Napoléon est entré à Vienne le 11 et le 13 mai, lançant des appels aux peuples hongrois qui ne l'entendirent pas, aux Tyroliens que souleva André Hofer et qui immobilisèrent un corps d'armée, celui de Lefebvre. Il y attendit le concours du tsar qui se déroba. La bataille s'engagea à Essling, et à Aspern, le 20 et le 22 mai, bataille acharnée où les maréchaux Lannes qui fut tué, Masséna, Bessières firent des prodiges pour résister à l'archiduc Charles, resté maître du champ de bataille... par la retraite des Français dans l'île Lobau, la première défaite qu'eût subie Napoléon.

Que serait-il arrivé, si, cédant aux instances des patriotes, de Blücher, de Gneisenau, de Götzen, de ses ministres Beyme, Altenstein et Dohna, de la reine Louise, Frédéric-Guillaume III, rompant son alliance avec Napoléon, eût appelé les Prussiens à l'offensive contre les Français. Cette initiative eût peut-être décidé l'Allemagne. Et l'Allemagne s'insurgeant, c'était l'aide décisive pour les Tyroliens qui avaient repoussé le 29 mai les Français et les Bavares, pour les Portugais que les Anglais étaient venus le 22 avril soutenir, contraignant Soult à la retraite du 12 mai, pour les Espagnols qui attendaient Wellington à Madrid où les maréchaux Jourdan, Ney, Soult, se disputaient le pouvoir au nom de l'empereur et du roi Joseph.

L'état moral même de la France était ébranlé. Napoléon l'a avoué dans une lettre du 20 mai 1809, soupçonnant ses frères Jérôme et surtout Louis en Hollande. Un nouvel échec, après Essling, eût peut-être été un renversement de la situation.

Le 4 et le 5 juillet 1809, Napoléon fut vainqueur à Wagram. Il dut subir, pour vaincre encore, des pertes énormes. Il ne fit pas de prisonniers. Et il n'avait point abattu l'Autriche. « Une victoire, écrit-il, ne finit pas une guerre ; vingt mille hommes de plus ou de moins peuvent changer l'Europe. » Il a dû appeler des recrues de France et, comme ce ne sont plus ses vieux soldats, ramasser toute l'artillerie disponible dans les ports et sur les vaisseaux.



Pour s'en donner le temps, il a accordé à l'Autriche l'armistice de Znaim le 11 juillet, et l'a prolongé en une sorte de congrès à Altenburg, où il dut accepter l'intervention du tsar. Alexandre a trahi son alliance. Napoléon dut trahir, pour lui plaire, les espérances des Polonais. Le 14 octobre 1809 il a pu cependant infliger à François II le traité de Vienne, lui enlever ses provinces illyriennes, agrandir la Bavière de Salzbourg et du Tyrol et relier ainsi son empire à l'Adriatique par la Carniole, la Carinthie et la Croatie, enfin imposer à l'Autriche une contribution de 85 millions et le désarmement de son armée réduite à 150.000 hommes.

Il n'en est pas moins vrai qu'à Schœnbrunn, 4 jours avant cette paix, on avait arrêté le 10 octobre un jeune Allemand, fils d'un pasteur de Nuremberg, Frédéric Staps, qui, sans complice, a osé tenter de l'assassiner. Staps n'en a témoigné aucun regret ; comme Hofer, il sera exécuté dans un cri de « Vive l'Allemagne, mort à son tyran ».

Désormais, depuis la fin de 1809 jusqu'à 1811, pendant deux années, dans toute l'Allemagne du Nord, en Prusse, en Westphalie, dans le grand-duché du Berg, « un esprit d'effervescence et de vertige, dit un Allemand ami de la France en 1810, s'empara de toutes les classes et de la majeure partie des habitants ». Les poètes Arndt, Kleist, Kotzebue célébrèrent les héros de la Germanie et ses martyrs, Hermann (Arminius) jusqu'à Schill, Katt, André Hofer. Les libraires et les rédacteurs d'almanachs patriotiques, les journalistes de toute classe, Jahn, l'apôtre de la Gymnastique, suivi aveuglément par la jeunesse scolaire, et surtout les professeurs dans les Universités de Berlin, de Göttingen, de Leipzig, prêchaient la guerre aux Français. Les officiers enrôlaient les étudiants dans des ligues secrètes. On s'enthousiasmait aux nouvelles des succès des Espagnols ; on pleurait la mort prématurée en juillet 1810 de la reine Louise, cette martyre du patriotisme consacrée par l'éloquence de Schleiermacher, et l'image de Rauch. Beugnot, à Berg, dans ses Mémoires, comme Jérôme dans ses lettres de Cassel, signalaient à Napoléon combien la misère des peuples, des propriétaires, des bourgeois épuisés par la guerre, la ruine du commerce, les contributions, les effets du blocus continental, entretenaient et accentuaient cette haine de l'étranger, inspiraient aux Allemands un désir d'union qui leur paraissait de plus en plus le remède nécessaire. Davout, de Hambourg ; Rapp, de Dantzig, ne ménageaient pas les avis à Napoléon. Il se refusa, jusqu'à la fin de 1811, à croire qu'un peuple « si froid, si sage, si raisonnable, pût agir à la façon de l'Espagne. Rapp se mêle, dit-il, de ce qui ne le regarde pas ».

Il ne se méfia point non plus de ce qu'il y avait lieu de craindre de la Prusse. Au grand désespoir des patriotes comme Gneisenau, Fichte, Frédéric-Guillaume III avait, dans les défaites de l'Autriche et de leurs espérances, maintenu la paix, quoiqu'il eût encore pendant les conférences d'Altenburg sollicité le tsar d'entrer en guerre, envoyé Knessebeck à François I<sup>er</sup> et gardé jusqu'à la paix de Vienne le dessein d'une coalition des souverains contre l'empereur des Français. Après la paix de Vienne, il s'était hâté de solliciter, pour ainsi dire, son pardon du vainqueur, qui pouvait lui garder rancune d'avoir cessé tout paiement depuis dix mois. Il lui envoya un nouveau ministre, Krusemark, avec des propositions précises de paiement, tout en faisant un nouvel effort pour faire réduire sa dette et obtenir l'évacuation des trois dernières forteresses de l'Oder. « On a de l'argent à Berlin pour former des camps, lever 10 à 12.000 chevaux. Je vais diriger mes troupes sur Halle et Magdebourg. » Alors, à défaut d'argent, Napoléon demanda la cession de la Silésie à laquelle Frédéric-Guillaume III, malgré ses ministres, se refusa. Le roi recourut alors à un emprunt en Hollande par le banquier Walckenaer, à des paiements en nature qu'il proposa à Napoléon pour s'acquitter, tandis qu'à nouveau au mois de mai 1811 il lui offrait un pacte d'alliance offensive et défensive. C'était, en somme, toujours la même politique qu'il avait pratiquée, en 1807 et 1808, du temps où Stein était au gouvernement.

Napoléon consentit alors à laisser rappeler à Berlin le ministre patriote qu'il avait fait chasser après Tilsitt, Hardenberg. On peut se demander pourquoi, puisqu'il l'avait jugé responsable de l'attaque prussienne de 1806. Il parut se raviser au point de faire confiance aux déclarations d'Hardenberg que Frédéric-Guillaume pourvut de la charge de grand-chancelier, lui donnant la direction de toutes les affaires d'Etat, presque une dictature. Niebuhr et Schön d'ailleurs ne s'y associèrent pas (4 juin 1810). Hardenberg n'avait-il pas dit un mois avant à l'ambassadeur français à Berlin, Saint-Marsan : « Aucun homme sensé ne peut avoir d'autre système que de s'attacher de bonne foi à l'Empereur, ne peut attendre son salut que de lui. Resserrer les liens malheureusement encore trop relâchés entre la France et la Prusse, voilà la base sur laquelle nous devons rétablir notre édifice. »

Ce que n'aperçut pas Napoléon, c'était le plan de cet édifice tel qu'Hardenberg l'avait conçu : au lieu de la vieille machine bureaucratique, un édifice moderne national capable de lui résister plus tard et de servir de forteresse à l'Allemagne contre la France.

(A suivre.)

# La sensibilité française au XVIII<sup>e</sup> siècle

par M. Pierre TRAHARD,

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

---

## III

### « Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde. »

En octobre 1728, M<sup>lle</sup> Aïssé écrit à M<sup>me</sup> de Calendrini. « Il y a ici un nouveau livre, intitulé *Mémoires d'un homme de qualité retiré du monde*. Il ne vaut pas grand'chose ; cependant on en lit 190 pages en fondant en larmes (1). » Or il ne s'agit que de la première partie, qui n'est pas la plus dramatique. M<sup>lle</sup> Aïssé ignore *Manon Lescaut* ; les larmes qu'elle verse sur l'homme de qualité n'en sont que plus éloquentes, et 1728 est une date dans l'histoire des lettres françaises.

Le livre qui émeut à ce point les âmes sensibles a été approuvé le 5 avril 1728, il a reçu ses lettres de privilège le 16 avril, les tomes I et II ont été imprimés quelque temps après par la veuve Delaulne et ils ont paru à Paris, au Palais, chez Théodore le Gras (2). Le succès a été immédiat et continu : dans l'espace de 30 ans, l'ouvrage a connu 18 éditions : pourtant il a huit tomes. Mais le public du XVIII<sup>e</sup> siècle est entraîné aux longues lectures ; pourvu qu'il pleure, il lit.

Le succès du premier roman de Prévost tient peut-être à ce

(1) *Lettres de M<sup>lle</sup> Aïssé*, Paris, 1873, in-12, p. 271.

(2) Sur l'histoire du livre, cf. HARRISSE, *ouvr. cité*, p. 125 et suiv., 146-147 ; Sur le livre même cf. Sainte-Beuve : *Critiques et Portraits littéraires*, t. I, p. 394-431. Schröder, *ouvr. cité*, p. 22, 47, 215 : étude dispersée. L'auteur a conçu sa thèse de telle façon que nulle part il ne donne l'idée (sauf pour l'*Histoire d'un Grecque moderne*, qui est un roman court et simple) d'un roman complet de Prévost, dans son entier développement et dans la complexité de ses intrigues. C'est ce que j'essaie de faire dans ce chapitre.

que l'écrivain présente son livre comme une confession personnelle. Dès le seuil, le Marquis nous avertit qu'il raconte « les principaux événements de sa vie ». « Je n'écris mes malheurs que pour ma propre satisfaction », ajoute-t-il (1) ; ce qui veut dire qu'à les raconter il éprouve une sorte de soulagement intérieur. Puis il se plaint d'avoir « le cœur formé d'une certaine façon » ; il le prouvera en racontant « les tristes accidens de sa vie » (2). Plus loin encore, il insiste : « J'entreprends de raconter ce que j'ai fait, et non ce que j'ai vu » (3). Il peint donc les événements auxquels il a été mêlé, et il se défend d'y rien ajouter ; la seule réalité est son modèle. « Je crains que mes lecteurs ne s'imaginent ici que j'ajoute quelque chose à la vérité, pour embellir mon récit par des circonstances intéressantes, dit-il à propos d'un épisode romanesque de la 3<sup>e</sup> partie. Je les prie de faire attention que j'écris sans intérêt, et que M. le Duc de... peut rendre témoignage de la fidélité de ces *Mémoires* à ceux à qui il voudra bien faire connaître la part qu'il y a eue (4). »

Ainsi Prévost, qui parle par la bouche de son Marquis, tient à peu près le langage que tiendra Rousseau dans les *Confessions*. Faut-il prendre au pied de la lettre ces aveux réitérés, et considérer le livre comme une autobiographie ? (5) Peut-être y aurait-il là quelque naïveté. On a prétendu que Prévost avait tiré de sa vie et de son expérience les aventures qu'il prête à son homme de qualité. C'est le croire imprudemment sur parole. Sans doute Prévost n'est pas absent de son livre. Mais il l'a écrit, en grande partie, avant la trentaine, et il était trop jeune pour avoir éprouvé toutes les traverses où il précipite ses héros. Une vie entière, aussi agitée fût-elle, n'aurait pas fourni la matière d'un roman où une quinzaine de personnages connaissent les pires vicissitudes. Comme toujours l'artiste ajoute à son expérience, qui est limitée, les données nombreuses qu'il tire du spectacle des êtres et des choses ; en racontant autrui n'a-t-il

(1) *Mémoires et Aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*. A La Haye, chez Merville et Van der Kloot, 1757, 2 vol. in-12, t. I, livre I<sup>er</sup>, p. 1 et 2.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 1.

(3) *Ibid.*, t. I, 3<sup>e</sup> partie. Livre I, p. 253 ; il n'écrit, dit-il, que pour « les cœurs sensibles » et « les esprits raisonnables », c'est-à-dire pour ceux qui, « sans suivre une philosophie trop sévère, ont du goût pour la vertu, la sagesse et la vérité ». Ainsi, comme pour Rousseau, la sensibilité s'allie à la vertu : c'est un des caractères du siècle.

(4) *Ibid.*, t. I, 3<sup>e</sup> partie, livre III, p. 392.

(5) Cf. Le Breton, *Le Roman au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 92.

pas l'illusion de se raconter lui-même ? Peut-être même finit-il par croire à ses inventions.

L'œuvre vit donc d'une vie propre, qui est à la fois celle de l'écrivain, celle de nos semblables et de nous-même, celle des êtres chimériques dont nous peuplons nos rêves. Elle s'appuie sur la réalité, à laquelle elle emprunte des décors variés, en France, une grande ville comme Paris ou Bordeaux, une petite ville provinciale comme Bayonne, quelque abbaye, Port-Royal par exemple, une campagne discrète, au sein d'une nature solitaire entrevue à la façon du xvii<sup>e</sup> siècle, et comme par une subite échappée (1) ; en Europe, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie... Voici la Corse, Madrid, Burgos, Lisbonne, La Haye, Londres, Rome ; voici la Turquie ; Andrinople, Amasie, Constantinople... (2), Prévost a le goût des pays étrangers ; il conduira Manon en Amérique, il entreprendra l'énorme *Histoire générale des Voyages*. Mais Constantinople, Londres, Madrid... ne sont ici que des noms qui évoquent le rêve sans le contenter jamais. La nature compte peu pour l'abbé Prévost, qui n'évoque pas plus un paysage italien ou oriental qu'un paysage français. L'homme seul l'intéresse, l'homme qui fut la préoccupation unique et constante d'un Racine et d'un La Rochefoucauld.

Dans ces décors qui ressemblent aux toiles de fond sommaires de la tragédie classique, Prévost mêle les personnages réels aux personnages imaginaires, comme il mêle aux fictions des événements authentiques. A sa grande surprise, le lecteur rencontre Boileau, Racine, Bourdaloue, le P. Bouhours, Law, Arnould, la mère Agnès, Molière, le chevalier de Méré, l'abbé Genest, etc... (3). L'un est mort en 1699, l'autre en 1710 ; le lecteur a pu les voir, les entendre, les connaître. Ces morts illustres sont presque des contemporains ; et voici que Prévost n'hésite pas à les faire revivre dans le laisser-aller de l'existence journalière où l'homme est lui-même. La méthode est hardie et dangereuse,

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I et II, *passim*... A propos de la nature, voici un curieux passage. « Les bâtiments [de l'abbaye] sont magnifiques. Les jardins y répondent par leur beauté et leur étendue. *L'art n'y a rien épargné pour orner la nature*. On y trouve des bois, des fontaines, et presque dans toutes les saisons des fleurs et de la verdure. *J'ai toujours aimé ces ornements simples de la terre, qui sont, pour ainsi dire, les restes de notre première innocence*. Je trouve une douceur infinie à les cultiver de mes propres mains. (*Ibid.*, t. II, livre X, p. 321.) J'ai souligné deux phrases, la première parce qu'elle trahit le goût de l'époque, la seconde parce qu'elle annonce Rousseau.

(2) *Ibid.*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, livre IV, p. 139...

(3) Surtout dans les deux premières parties (livres II et III).

mais le romancier a trop de tact pour ne pas réussir. Il peint un Racine, un Boileau, une mère Agnès, de telle sorte que, en dehors des milieux où notre admiration littéraire les situe, ils ne soient pas ridicules ; il nous force à oublier un instant *Andromaque*, *l'Art Poétique* et la *Fréquente Communion* et à ne voir que des êtres humains. Surprise charmante ! Le roman baigne dans une atmosphère de réalité, s'anime par la seule évocation de ces personnages réels, que la gloire isolait à jamais.

Voici, par exemple, un curieux épisode (1). Rosambert et le marquis de Sevigny projettent une partie de plaisir. Sevigny amène un mousquetaire, un abbé, et M. Racine. L'auteur de *Britannicus*, très en verve, récite le discours qu'il a préparé pour sa réception à l'Académie Française et tient compte des critiques qu'on lui adresse. Sevigny déploie un esprit fin, agréable, polisson ; amoureux fou d'une comédienne, il entraîne après souper, vers minuit, ses compagnons chez elle. La comédienne est choquée de voir, à cette heure, trois personnes inconnues dans sa chambre. « Il me semble que tu veux bouder, lui dit Sevigny ; sais-tu que je t'amène un Académicien qui t'a fait reine plus d'une fois ; un Mousquetaire qui paye fort régulièrement ses quinze sols au parterre ; et un Abbé qui joue la comédie presque aussi bien que toi ? — Allons, Monsieur l'Abbé, dit-il à l'abbé de Cogan, paraissez sur la scène... » On rit, on met à l'abbé une perruque, un habit galonné, et il déclame le rôle de Titus. « Je n'ai jamais ri de si bon cœur. La Comédienne faisait Bérénice d'une manière enchantée. Le pauvre abbé, qui n'avait jamais exercé son talent pour la parole que dans quelque misérable sermon, exprimait les agitations de Titus avec un ridicule achevé. Nous passâmes ainsi une partie de la nuit, et nous nous séparâmes en promettant à Monsieur Racine d'assister à la cérémonie de sa réception à l'Académie (2). »

Le surlendemain donc la petite compagnie est fidèle au rendez-vous. La salle est remplie, l'orateur parle. « Il faut avouer que Racine charma tous ses auditeurs. Il était bel homme, il déclamaient bien ; son discours était bien composé ; à peine put-il répondre à l'empressement de tous ceux qui venaient l'embrasser et le féliciter de son succès... » Sevigny l'invite à souper avec Boileau, Molière, le chevalier de Méré, l'abbé Genest. La bonne humeur règne ; Boileau, en pleine forme, raconte plaisamment

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, livre II, p. 85 et suiv...

(2) *Ibid.*, p. 85-87.

son héroïque querelle avec Mocolieri à propos du Tasse ; et le satirique de dauber sur les mauvais écrivains. « Tous les convives lâchèrent quelques traits plaisants ; et Boileau surtout triomphait sur cette matière. Pradon, Boursault, Perrault et quantité d'autres ne furent point épargnés... (1) »

Racine, le lendemain, mène le marquis à Port-Royal, où M. Arnauld leur fait mille caresses, et les entretient de théologie ; la mère Agnès, qui a « beaucoup de brillant dans la conversation, et plus de solidité d'esprit » (2), se joint à lui. Bref le marquis est séduit, goûte les sentiments d'Arnauld, et, en quittant cette maison, est à demi janséniste. Faudra-t-il s'étonner que, plus tard, il vienne chercher un asile auprès des « solitaires » ? Ainsi, peu à peu, la physiologie de Racine s'accuse ; après le poète, l'homme de société, le tragédien, et le janséniste, voici le mari et le père de famille (3). S'attendrait-on à l'aveu curieux et un peu étrange que l'auteur de *Phèdre* fait au comte de Rosambert ? « Il nous dit qu'il devait le caractère tendre et gracieux qu'on admire dans ses tragédies à la tendresse qu'il avait pour son épouse, et à celle dont elle était remplie pour lui ; que, lorsqu'il avait à traiter quelque endroit tendre et touchant, il montait à la chambre de cette chère épouse, et qu'un moment de son entretien et de ses caresses lui mettait le cœur dans la situation qu'il fallait pour produire les plus beaux sentiments... (4) » Gloire donc à M<sup>me</sup> Racine ! Mais Racine oublierait-il, après coup, la Champmeslé.. ?

Cette évocation de la société du xvii<sup>e</sup> siècle est charmante. Tout est inventé, et tout semble réel ; les personnages vivent comme ils ont dû vivre, simplement, presque naïvement. Ailleurs Prévost évoque le souper du roi à Versailles ; il nous mène au sermon du « fameux Père Bourdaloue », nous conduit au Collège Louis-le-Grand, dans la bibliothèque du P. Bouhours, Jésuite dont l'exquise politesse égale l'érudite piété (5). Ailleurs encore, il nous fait dîner avec Law, le « célèbre » financier, « qui donnait le branle à la roue » (6). « C'était dans la chaleur des actions du Mississipi. Le faste et la magnificence semblaient répandues dans toutes les conditions. L'argent et l'or roulaient

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, livre II, p. 87-89.

(2) *Ibid.*, p. 89.

(3) « Je n'ai guère vu d'homme dont l'esprit fût plus cultivé et les manières plus polies », dit le Marquis (*Ibid.*, p. 98).

(4) *Ibid.*, p. 98-99. — On notera l'abus du mot *tendre*.

(5) *Ibid.*, p. 64, 65, 66, 97...

(6) *Ibid.*, t. II, 6<sup>e</sup> partie, livre VIII, p. 174.

avec profusion, comme s'ils se fussent échappés de la captivité dans laquelle on les tient ordinairement. Les habits; les équipages, les dépenses excessives du jeu, et les fêtes continuelles découvriraient l'opulence du royaume, ou s'il est permis de s'exprimer sincèrement, trahissaient plutôt sa faiblesse intérieure, puisque toutes ses forces s'épuisaient follement au dehors (1) ». Autre temps, autres mœurs : nous voici dans le tohu-bohu de la rue Neuve-des-Petits-Champs, parmi les carrosses de remise (2). Toujours et partout le livre, même aux endroits où il semble le plus romanesque, est enveloppé ainsi par une réalité discrète, qui n'est pas le réalisme un peu brutal du *Roman Bourgeois*, de l'*Histoire Comique de Francion*, ou du *Roman Comique*... Pourquoi semble-t-elle à la fois plus lointaine et plus présente, plus directe et plus voilée ? Pourquoi Racine et Law, Boileau et le P. Bouhours nous séduisent-ils plus que Javotte, Laurette ou La Rancune ? Est-ce parce que Prévost est poète et que Furetière, Sorel et Scarron ne le sont pas ? Est-ce parce qu'il répand sur ces visages une grâce sans apprêt qui manque à des physiologies plus fortement accusées ?

\* \* \*

Ce n'est là que la parure extérieure du roman, sa guirlande légère et charmante. Le fond du livre est la peinture des passions humaines ; et voici ce qu'imagine Prévost (3). Le marquis de M..., qui est vieux et retiré du monde, raconte les malheurs de son père, les siens propres, ses voyages en Angleterre et en Allemagne, sa captivité en Turquie, l'amour qu'il a éprouvé pour sa chère Sélina, qui est morte. Inconsolable, le marquis est entré au couvent. Il en est sorti au bout de trois ans pour accompagner son jeune ami, le marquis de Rosemont, qui voyage à son tour et qui accumule les aventures amoureuses. Lui-même, malgré ses cheveux blancs, est repris par le démon. Alors l'intrigue se complique, le roman devient un roman à tiroirs, où le récit traîne en d'interminables digressions. Il en résulte une confusion pénible et un enchevêtrement qui

(1) *Mémoires et Aventures*..., t. II, 6<sup>e</sup> partie, livre VIII, p. 173.

(2) *Ibid.*, p. 174.

(3) Cf. Sainte-Beuve. *Critiques et Portraits Littéraires*, T. I, p. 394-431 : étude reproduite en tête de *Manon Lescaut* (Paris, Charpentier 1846, in-12). Cf. p. 13-18.



nuit à la clarté. De plus les héros changent de noms, se déguisent ; Prévost les désigne souvent par des initiales ; et comme les personnages sont nombreux, il n'est pas toujours facile de démêler les fils de l'intrigue.

Je simplifie : d'une part le romancier raconte, assez brièvement, l'histoire du père du Marquis de M..., d'autre part il raconte longuement l'histoire du Marquis de M..., qui, tantôt sous son nom, tantôt sous le nom du marquis de Renoncourt, fait quatre conquêtes ; il aime successivement une Française, M<sup>lle</sup> de Colman, une Turque, Sélima, une Espagnole, doña Clara, une Anglaise Milady R... : c'est, on le voit, du cosmopolitisme amoureux (1). Dans ces histoires sont intercalées l'histoire du marquis de Rosambert, et celle d'une jeune fille inconnue (2). En troisième lieu, Prévost nous conte les aventures du marquis de Rosemont, que le marquis de M..., fidèle Mentor, accompagne dans ses voyages, Rosemont aime une Espagnole, doña Diana de Velez, puis une Turque, Nadine (3). Aux aventures précédentes Prévost ajoute l'histoire d'Amulem et d'Oscine, autre *turquerie*, celle d'Alonzo Riquez et de doña Maria, celle du valet Brissant, celle de M<sup>lle</sup> Perry, celle de M. de Sauvebœuf, celle du prince de R..., celle de don Juan et de doña Elisa de Mancenez (4). Bref, au total, voilà quinze histoires d'amour ; et en voici une seizième, celle du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut (5). Ainsi, au moment où le lecteur est accablé de drames où l'amour joue le premier rôle, Prévost trouve le moyen de l'intéresser plus que jamais à l'amour : c'est là son coup de maître, et l'étincelle divine qui se communique au livre entier.

Tout de même le romanesque prend trop souvent le pas sur la réalité : enlèvements, duels, attaques de corsaires, naufrages, incendies, masques, déguisements, reconnaissances, coups de théâtre, assassinats..., il n'est pas un moyen facile dont Prévost n'use et n'abuse avec une dextérité sans pareille. Il cherche à faire trembler ou à faire pleurer par l'accumulation de mal-

(1) Cf. *Mémoires et Aventures...*, t. I, livre II, p. 53, 64, 155, 473 ; T. II, p. 132.

(2) *Ibid.*, t. I, livre II, p. 53-67.

(3) *Ibid.*, t. I, 2<sup>e</sup> partie, livre II, p. 300-414 ; t. I, p. 497 et suiv. ; t. II, 5<sup>e</sup> partie, livres V, VI et VII ; 6<sup>e</sup> partie, livres VIII, IX et X, p. 121, 173, 238, 278.

(4) *Ibid.*, t. I, 3<sup>e</sup> partie, livre I, p. 273 ; t. I, 3<sup>e</sup> partie, livre III, p. 349 ; t. II, 5<sup>e</sup> partie, p. 75 ; 6<sup>e</sup> partie, p. 218 ; livre X, p. 287...

(5) *Ibid.*, t. II, 7<sup>e</sup> partie, p. 341.

heurs épouvantables (1) ; mais il est trop intelligent pour ne pas reconnaître l'excès où il tombe, après d'Urfé, La Calprenède et les Scudéry. « La foi du public, écrit-il, ne manque pas de se révolter contre les événements trop extraordinaires (2). » Telle est son incontinence qu'il passe, en effet, presque à son insu, du naturel à l'invraisemblable, et qu'il mêle à l'excellent roman de mœurs le mauvais roman-feuilleton. Ce caractère hybride est la marque du livre ; les disparates, le manque de proportions et d'équilibre nous choquent. Peut-être avon-nous le goût trop affiné pour accepter cette peinture désordonnée de la vie. Nous n'admettons plus que l'art de Racine, auquel Prévost est en droit de prétendre, soit compromis par des artifices qui annoncent Alexandre Dumas.

Ne retenons donc que l'excellent tableau de l'amour humain ; seize histoires nous permettent d'en juger la valeur (3). Cette valeur est grande ; Prévost sait que les passions produisent sur les individus des effets divers et, parfois, opposés ; il analyse ces effets dans leurs nuances les plus fugitives. Lorsqu'il est maître d'une situation forte, il l'épuise ; son livre est plein de tragédies intimes, qui se jouent entre deux ou trois personnages. Rien n'y arrête le libre développement et la franche expression de la passion souveraine ; nous sommes en face de la vie. Trois exemples suffiront à prouver que Prévost a le sens de cette vie : la douleur d'un amant, un amour malheureux, une prise de voile (4).

Le marquis de M..., après avoir aimé M<sup>lle</sup> de Colman, aime Sélima, l'épouse, l'emmène à Rome où elle tombe malade et meurt. Le marquis éprouve un désespoir dont la peinture est curieuse. Il se retire aux environs de Rome, emportant les livres, les habits, les meubles de Sélima. Désormais il vivra dans la solitude, avec les souvenirs de la morte. « Mon premier soin, dit-il, fut de faire couvrir les murs et le pavé de la chambre que j'avais choisie pour ma demeure d'un drap noir ; les fenêtres furent bouchées, n'ayant plus envie de revoir la lumière du soleil, mais

(1) Sur le bon et le mauvais romanesque de Prévost, Cf. Schröder, *ouvr. cité*, p. 131. — Faguet, *Etudes sur le XVIII<sup>e</sup> Siècle*, p. 369.

(2) *Mémoires et Aventures*, t. I, 4<sup>e</sup> partie, livre IV, p. 505.

(3) Cf. Schröder. *ouvr. cité*, p. 171.

(4) Les amours du Marquis et de Sélima sont racontées au t. I, 2<sup>e</sup> partie, livre IV, p. 139. — Les amours de Rosemont et de Diana au t. I, 3<sup>e</sup> partie, livre II, p. 112. — Les amours de Rosemont et de Nadine au t. I, 4<sup>e</sup> partie, livre IV, p. 497... et au t. II, 5<sup>e</sup> partie, livre VII, p. 121 ; 6<sup>e</sup> partie, livre VIII, p. 173 ; livre IX, p. 238 ; livre X, p. 278.

de me servir seulement de celle de quelques flambeaux. Je fis suspendre aux murailles les habits de Sélima, afin qu'ils pussent frapper continuellement mes yeux. Je posai son cœur sur une table couverte d'un grand tapis noir, au-dessus de laquelle était un tableau qui la représentait au naturel et dans toute sa beauté. Aux deux côtés de la table étaient des guéridons qui soutenaient les flambeaux qui devaient sans cesse éclairer ce triste lieu. Quelques livres, un lit et une robe de couleur noire composaient le reste des meubles. Telle était la disposition de cette espèce de tombeau, dans lequel j'avais résolu de m'ensevelir tout vivant (1). » La scène, un peu apprêtée et théâtrale, nous surprend et nous choque, car nous sommes habitués, aujourd'hui, à plus de sobriété dans l'expression de la douleur. Mais tout est bien dans la note de l'époque et cet étalage d'une souffrance qui veut être secrète persistera longtemps encore, grâce surtout aux romanciers de l'école satanique anglaise (2) ; ce tombeau solennel aux draperies noires, cette urne imitée de l'antique feront fureur pendant la Révolution française. Ne jugeons pas Prévost avec notre goût, soyons lui d'autant plus indulgents qu'il mêle à la peinture des objets extérieurs la peinture d'une douleur qui est profonde et sincère. Le marquis pleure, et goûte la volupté des larmes. « Si les pleurs et les soupirs ne peuvent porter le nom de plaisirs, dit-il, il est vrai néanmoins qu'ils ont une douceur infinie pour une personne mortellement affligée. Tous les moments que je donnais à ma douleur m'étaient si chers que je ne prenais presque aucun sommeil pour la prolonger. » Il passe deux mois sans penser même à se jeter sur son lit, reste assis auprès de la table où repose l'urne fatale, contemple celle-ci en soupirant, lui adresse la parole, l'arrose de ses larmes. « Je m'imaginai que ce cœur autrefois si tendre répondait encore à mes sentiments, qu'il plaignait mes peines, qu'il approuvait les témoignages de ma fidélité et de mon amour. » Parfois il s'endort malgré lui, se réveille en gémissant, pousse des soupirs à fendre l'âme, perd toute idée de religion, accuse Dieu de rigueur et d'injustice (3). Que l'expression de cette douleur nous paraisse excessive, que ce mari désolé, qui ne boit ni ne mange ni ne dort, qui reste deux mois sans se coucher et un an sans vouloir s'éloigner de la chambre mortuaire, soit d'un autre

(1) Cf. *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 226-228.

(2) Mêmes mises en scène par exemple dans *Le Moine*, de Lewis.

(3) Cf. *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 228-229 ; exemple assez rare d'un bon chrétien à qui la douleur fait perdre la foi.

âge, il se peut. Mais c'est précisément parce qu'il est d'un autre âge, en traduisant néanmoins l'éternelle douleur humaine, qu'il nous intéresse. On songe, en lisant ces pages, aux estampes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui représentent un veuf pleurant sur un tombeau, une amante éperdue qui embrasse une colonne brisée, Werther agonisant entre les bras de Charlotte... Oui, ces pages, où le temps a mis sa patine, sont un peu surannées ; mais comme l'épisode porte la marque d'un siècle qui, ayant versé des torrents de larmes, a eu la pompe et l'ostentation de la douleur ! Le livre qui, tout à l'heure, évoquait Boileau, Bourdaloue et le grand siècle, gagne encore au point de vue historique. Cette reconstitution, involontaire sans doute et presque inconsciente, d'une époque est un modèle de couleur locale.

Toutefois, la peinture d'un amour malheureux, me paraît supérieure. Rosemont tombe amoureux à Madrid de doña Diana de Velez, qui a 17 ans (1). Renoncourt, Mentor attentif, lui prodigue d'admirables conseils qui sentent l'homme de qualité (2), cherche à le détourner de cet amour, et lui prédit les pires malheurs. Ne parle-t-il pas par expérience ? Mais Rosemont ne veut rien entendre ; la petite Diana, moins hardie devant la terrible épreuve, prend peur, veut se cloîtrer. Rosemont, éperdu, met tout en œuvre pour la détourner de son funeste projet. Diana, irrésolue, cède. Rosemont demande sa main. Mais le père de Diana, don Diégo, s'oppose au mariage de sa fille, et enferme celle-ci dans un couvent.

Second acte : au moment où Diana est entraînée au couvent, elle est enlevée sous les yeux de son père. Naturellement les soupçons se portent sur Rosemont. Le père de Diana, furieux, jure de tuer le ravisseur. Mais Renoncourt intervient, et prouve que Rosemont est victime d'une infâme machination de la part de don d'Alavestras, qui est le coupable.

Troisième acte : Don Diego recherche d'Alavestras ; l'Alcade découvre celui-ci dans le château de la Sierra, où Diana est séquestrée sous la garde de doña Pastrino, sœur du coupable, et veut l'arrêter. Mais doña Pastrino se dresse : qu'on touche à son frère, et elle tue Diana. « La vieille doña de Pastrino était assise auprès d'une fenêtre ; doña Diana était à genoux à ses pieds, le sein découvert, et cette horrible femme lui tenait la pointe d'un poignard appuyé sur la gorge. N'avancez pas ! s'écria-

(1) Cf. *Mémoires et Aventures...*, t. 1, p. 300 et suiv...

(2) Encore d'excellente couleur locale. Cf. Sainte-Beuve, *art. cité*.

t-elle en nous voyant ; elle est morte si vous avancez (1)... » L'alcade et don Diégo hésitent et laissent d'Alavestras fuir. Malheureusement un laquais étourdi a prévenu Rosemont qui accourt à bride abattue, rencontre d'Alavestras, et, ignorant le danger que court Diana, le ramène dans le château où doña de Pastrino tient en respect don Diego, ses fils et l'alcade. On s'alarme ; dans le même instant doña de Pastrino, qui se doute que c'est là Rosemont, poignarde Diana ; don Diego et ses fils tuent la meurtrière et d'Alavestras. « Qu'on s'imagine, si l'on peut, toute l'horreur d'un tel spectacle. Trois corps étendus dans des ruisseaux de sang, mon cher Marquis entre mes bras, sans mouvement et sans connaissance, don Diégo qui s'arrachait les cheveux auprès de sa fille, et qui perçait l'air de ses cris, ses trois fils qui tâchaient d'arrêter le sang de leur trop malheureuse sœur, et tous les autres spectateurs dans un trouble qui ne leur permettait pas même de penser à nous secourir (2). »

Dernier acte : on ranime le marquis évanoui, Diana blessée à mort. Celle-ci survit quelques jours. Don Diego est prêt à consentir au mariage de sa fille et de Rosemont qui jure à Diana, un peu inquiète, un éternel amour. Hélas ! brusquement, au seuil du bonheur, Diana défaille, appelle son père, un prêtre. On prévient Rosemont ; il accourt. Don Diego, consent enfin à l'union *in extremis* des deux infortunés. Tous les assistants éclatent en pleurs et en soupirs ; Diana tend la main à son cher amant ; le prêtre leur accorde sa bénédiction. « Je ne sais si l'on pourra lire ce récit sans émotion, mais il est certain que le cœur le plus insensible aurait été touché d'un si tendre spectacle. Le Marquis continuait de tenir la main de son amante entre les deux siennes. Il la regardait défaillir sans qu'il pût prononcer une parole. Chaque soupir qu'il lui voyait pousser lui tirait une goutte de sang du cœur. Pour elle, on l'entendait dire quelquefois d'une voix interrompue, et qui commençait à s'éteindre : « Adieu, mon cher marquis, souvenez-vous de moi ; je meurs votre épouse. » De temps en temps elle faisait un effort pour lui serrer la main. Elle tourna une fois les yeux sur moi, et elle me dit en me montrant la main de son amant : « C'est à vous que j'en ai l'obligation. » J'affectais de les exhorter tous deux à prendre courage, et à se soumettre aux ordres du ciel ; mais ma fermeté n'était que sur mon visage, et

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 394-395.

(2) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 395-397.

je me retournais souvent pour essayer des larmes que je n'étais pas le maître de retenir. Pourquoi m'occuper si longtemps d'un si triste objet ? Enfin l'aimable et l'infortunée Diana poussa un soupir qui fut le dernier de sa vie. « Elle est morte, Monsieur, dis-je au Marquis d'une voix ferme, il n'est plus question que de la recommander à Dieu, et de se souvenir d'elle. » Rosemont s'évanouit ; sa douleur est immense. Prévost la peint avec sa vigueur coutumière : ni l'espoir de la mort, ni les consolations humaines, ni les secours de la religion, ni la vie monastique ne peuvent consoler le jeune homme. Il quittera donc l'Espagne, voyagera ; un ami l'accompagne chez don Diego. « Le lecteur me pardonnera si j'évite la mémoire de cette douloureuse entrevue. Il m'en coûte trop lorsque je rappelle une tristesse que j'ai sentie. Mon cœur s'émeut encore, et les traces de mes anciennes douleurs se renouvellent (1). » Ainsi finissent les amours de Diana et de Rosemont.

Si on les dégage de l'élément romanesque, qui tient encore ici une place considérable, ils apparaissent dans leur simplicité et dans leur continuité poignantes (2). L'écrivain les pousse aux conséquences extrêmes, les humanise et les agrandit par une souffrance lentement accrue et sans cesse renouvelée. L'histoire de ces amours malheureuses offre la matière d'une tragédie où trois ou quatre personnages agissent, où la destinée sépare deux cœurs faits l'un pour l'autre et qui s'unissent trop tard, au seuil de la mort, après de sombres aventures. Ce n'est plus la douceur élégiaque de *Bérénice*, mais, par endroits, Prévost rejoint cet art classique où la mesure n'exclut pas la force. Ni son tempérament ni son imagination ne s'y peuvent maintenir ; alors il rompt les digues, et la passion, mal contenue, déborde : les larmes ruissellent, le sang coule, les cadavres s'accumulent.

Mystère insondable de cet amour racinien ! De même que Renoncourt, après avoir pleuré Sélima, aime deux fois encore, de même Rosemont, après un long deuil, rencontre à nouveau l'amour et s'abandonne à lui. Sur le bateau qui le transporte en Hollande, il se lie avec un jeune Turc, fils d'Amulem, frère de Sélima, donc neveu de Renoncourt, qui accompagne précisément Rosemont (3). Celui-ci éprouve pour le frère de Sélima une

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 397-426.

(2) Prévost vise toujours au naturel, même quand il paraît s'en éloigner. « Je sens qu'il me sera difficile de représenter au naturel une scène si douloureuse », dit-il (*ibid.*, t. I, p. 410).

(3) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 462 ; sur le pont du bateau, le marquis aperçoit les deux jeunes Turcs, dont l'un est Nadine déguisée. Premier effet

extraordinaire et inquiétante sympathie ; son compagnon le met en garde contre un « attachement excessif ». « Vous vous livrez trop à vos penchants. Tout ce qui vous flatte jusqu'à un certain point vous attache de même ; et vous avez déjà oublié que se former de fortes chaînes, c'est se préparer de cuisantes douleurs lorsqu'elles viennent à se rompre. » Le Mentor, qui ne se fait pas d'illusions, ajoute : « J'aperçois dans vous, non seulement le feu et l'ardeur, mais l'agitation même et l'inquiétude qui ne conviennent qu'à la passion ». Rosemont s'avoue incapable de vaincre son penchant (1). Les choses vont leur train et s'aggravent lorsqu'on découvre que Memiscès est une fille déguisée. La tendresse du marquis se change alors en amour. Rosemont aime Nadine (c'est le nom du faux Memiscès), comme il a aimé Diana, « sans le vouloir », éperdument, et pour la vie. « Ce n'est pas, dit-il, une passion née d'aujourd'hui, ce n'est point un emportement de jeunesse tel que ceux dont j'ai peut-être été capable par le passé ; je sens que c'est la plus importante et la plus sérieuse affaire de ma vie. » Mystère que ce nouvel amour qui le rend infidèle au souvenir de Diana. « Comment puis-je expliquer cela, sinon comme un coup du Ciel, qui veut que je m'attache à elle pour toute ma vie ? » On veut faire violence à son cœur, on l'accuse d'inconstance et de crime ? « Ne m'avez-vous pas dit mille fois que l'amour n'est point une passion criminelle quand il est réglé par l'honneur et par la vertu (2) ? » Donc Rosemont persévère, malgré les remontrances de Renoncourt, et demande Nadine en mariage. Renoncourt, pour qui l'amour de Rosemont est une « chimère », une passion « métaphysique » (3), refuse de lui donner sa nièce, menace de renvoyer celle-ci en Turquie, puis la marie malgré elle à un gentilhomme, M. de B..., que Rosemont, fou de douleur et de jalousie, tue. Nadine, désespérée, se réfugie au couvent ; Rosemont la cherche, la trouve, l'enlève, la demande de nouveau en mariage, se heurte à un second refus. Nadine entre à l'abbaye de... : elle se résigne, s'apaise ; la foi est en train de lui faire oublier l'amour (4).

d'un amour naissant et qui n'a pas encore conscience de lui-même : la rêverie. « Je tombais insensiblement dans une profonde rêverie », dit Rosemont. — « Vous paraissez extrêmement rêveur », souligne Renoncourt (*ibid.*, p. 463). Excellente observation.

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 499...

(2) *Mémoires et Aventures...*, t. II, p. 153 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 155.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 156 et suiv., 187, 191 et suiv., 243 et suiv., 278 à

Rosemont, désespéré, visite Nadine au couvent, essaye en vain de la fléchir, admire et déplore sa grandeur d'âme. C'est, à peu près, la situation de *Polyeucte*, mais renversée ; l'être faible est l'homme, l'héroïne est la femme. Les pages où Prévost décrit les entrevues de Rosemont et de Nadine sont à la fois calmes et frémissantes, belles d'une beauté sobre, pleines d'une émotion contenue qui en donne beaucoup (1). Aux cris de désespoir, aux supplications de l'amant, Nadine oppose une admirable profession de foi : elle raconte sa vie, ses malheurs, les perfidies et les trahisons dont elle a été la victime, le repos qu'elle goûte enfin dans l'abbaye, la paix intérieure que lui procurent la vue des jardins, la lecture, la conversation, la promenade et la solitude (2). La voici donc en repos. « Nadine commençait à goûter sa retraite. Elle ne soupirait plus. Ses pleurs étaient taris (3). » Le cloître, qui l'a prise par désespoir, la retient par inclination. Pourtant elle aime encore Rosemont, mais, sachant que cet amour trouble la vie de son amant, elle s'immole pour lui rendre le repos et se fait novice. Rosemont accourt au couvent, s'évanouit presque devant l'abbesse en apprenant le sacrifice de Nadine. « Il se leva de sa chaise, il se promena à grands pas dans la salle, il s'assit encore en pleurant et en gémissant, de sorte que l'abbesse, qui avait le cœur sensible, comme l'ont toutes les religieuses, se trouva extraordinairement attendrie. » Il se lamente, veut voir Nadine. « Le jeune amant fut si touchant dans ses plaintes et dans ses reproches qu'il tira des larmes des yeux de l'abbesse... (4) » Mais la règle lui interdit de voir Nadine. Nadine, de son côté, pleure. Rosemont ne vit plus que par elle et pour elle : « J'allais le visiter de temps en temps, dit Renoncourt. Nadine revenait dans tous nos entretiens. Quelquefois il s'attendrissait jusqu'aux larmes en parlant d'elle, quelquefois il paraissait plus ferme ; mais je voyais que cette image était toujours dominante au fond de son cœur ; et je travaillais moins à l'effacer qu'à lui faire prendre l'habitude de la porter sans trouble et sans douleur (5). »

Le sacrifice suprême va être consommé ; malgré son atroce chagrin, Rosemont ira au pied de l'autel où son amante pro-

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. II, p. 310-337.

(2) *Ibid.*, p. 312.

(3) *Ibid.*, p. 325. Auparavant elle a souffert jusqu'à l'exaspération et la haine. « Je maudis tout le genre humain, et je fis des imprécations contre les hommes, depuis Adam jusqu'à nous. J'invoquai la mort... » (p. 317).

(4) *Ibid.*, p. 330-331.

(5) *Ibid.*, p. 333.



noncera le vœu du définitif renoncement. Pressé de douleur, pâle, les yeux mouillés de larmes, « il regardait Nadine en soupirant. Il paraissait ému lorsqu'il l'entendait parler. Il se levait quelquefois tout d'un coup, et il se remettait aussitôt sur sa chaise comme s'il eût eu honte de ce mouvement involontaire. Il semblait qu'il fût au bord d'une mer profonde qui le séparait d'elle, et que, la voyant dans l'éloignement, il se portât vers elle par ses désirs, tandis qu'il se consumait de la douleur de ne pouvoir en approcher » (1). Si, tout à l'heure, la situation rappelait celle de *Polyucte*, comment ne pas songer ici au dénouement d'*Atala* ? Que Prévost rappelle Corneille, annonce Chateaubriand, ce n'est pas le moins beau de sa gloire. Rosemont séparé à jamais de celle qu'il aime par la religion, attend la mort, qui ne lui cause nul effroi ; n'est-elle pas « le commencement d'une vie plus heureuse ? » (2)

Cette prise de voile est une des scènes les plus émouvantes que Prévost ait décrites. Peu à peu, il atteint la beauté pure, l'émotion vraie. Il entrait un peu d'affectation dans la douleur du marquis de M..., un peu de romanesque dans les aventures de Diana. Ici l'affectation et le romanesque ont disparu, comme si, au fur et à mesure que le roman avance, Prévost réalisait un progrès sur lui-même. La tragédie qu'il nous offre s'est dépouillée de toutes les circonstances extérieures, de tous les événements imprévus ; elle met aux prises deux êtres qui s'aiment, qui souffrent l'un par l'autre, qui se sacrifient noblement l'un pour l'autre ; elle atteint les sommets de Corneille et de Racine.

\*  
\* \* \*

Comment donc, en définitive, Prévost conçoit-il l'amour ? Il voit en lui une passion fatale, au sens étymologique du mot ; nous ne pouvons lui échapper car le Destin (*Fatum*) nous l'inspire. « Que je payai cher à l'Amour l'insensibilité où j'avais vécu jusqu'alors ! s'écrie le Marquis de M..., amoureux de Sélima. Il était *fatal* à ma famille d'aimer comme les autres hommes adorent, c'est-à-dire sans bornes et sans mesure. Je sentis que *mon heure était venue*, et qu'il fallait suivre la trace de mon père (3). » *Fatal*, ce petit mot, net et tranchant

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. II, p. 336.

(2) *Ibid.*, p. 336.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 155. — Je souligne dans tout ce développement les mots et les phrases du texte qui me paraissent essentiels.

comme un couperet, est un de ceux dont Prévost use le plus volontiers.

Car il croit vraiment à une sorte de prédestination, au sens janséniste du mot. Parmi les êtres doués de sensibilité, les uns sont nés pour l'amour, les autres, quoi qu'ils fassent, ne le connaîtront jamais ; et les premiers aiment, non pas le cœur qu'ils choisissent librement, mais celui qui est désigné à l'avance par une puissance inconnue. D'un côté les élus, de l'autre les réprouvés ; et, pour les élus, une sorte de loi qui leur est imposée. Aussi les cœurs faits l'un pour l'autre se rencontrent-ils toujours. « Je ne saurais douter, après l'expérience que j'en ai faite, dit le marquis, qu'il n'y ail des cœurs formés les uns pour les autres, et qui n'aimeraient jamais rien s'ils n'étaient assez heureux pour se rencontrer. Mais il suffit aussi que deux cœurs de cette nature se rencontrent un moment, pour sentir qu'ils sont nécessaires l'un à l'autre, et que leur bonheur dépend de ne se séparer jamais. Une force secrète les entraîne à s'aimer ; ils se reconnaissent pour ainsi dire aux premières approches ; et sans les secours des protestations, des épreuves et des serments, la confiance naît entre eux tout d'un coup, et les porte à se livrer sans réserve (1). »

Aussi toute résistance est-elle vaine ; résister à l'amour, qui est un « coup du Ciel » (2), c'est résister à Dieu. Le chrétien acceptera donc l'amour comme une épreuve nécessaire ; il se livrera, corps et âme, à lui : « De quoi servent toutes les précautions humaines contre l'immuable disposition des volontés de Dieu ! (3) » Ainsi Dieu a voulu que le marquis aimât Diana ; le jour où il veut que cet amour cesse, ni les remèdes de l'art, ni les soins de l'amour même, ni les vœux, ni les désirs, ni les larmes ne peuvent sauver cet amour. L'homme est un jouet entre les mains de la Providence.

C'est pourquoi l'amour est incompréhensible ; il est revêtu d'un mystère presque religieux. Nous n'en connaissons pas les causes, nous n'en saisissons pas le développement, nous n'en prévoyons pas les vicissitudes. « Que l'amour est une étrange passion ! » s'écrie un héros du roman (4). « Vous me parlez d'une des plus grandes bizarreries du cœur humain », dit un autre (5) ; et tous les personnages éprouvent la même surprise douloureuse,

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 160.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 154.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 410.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 409.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 281.

la même crainte, la même horreur sacrée devant une passion qui les domine, les menace et les abat. Il semble donc que le mystère et la fatalité, maîtres souverains de l'amour, tombent brusquement sur eux d'un ciel chrétien où règne, les bras levés, un Dieu janséniste.

Cet amour fatal est un amour malheureux. Dans les *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, les seize aventures d'amour qui nous sont contées se terminent toutes dans les larmes et dans le sang. Aucune qui ne soit une tragédie ; après le feu, l'ardeur, l'inquiétude, l'agitation de la passion, voici le duel, le guet-apens, la vengeance, l'assassinat, les cadavres jetés les uns sur les autres (1). Quelle hécatombe ! L'amour ignore la pitié ; son frère est la mort. Dix femmes et six hommes succombent sous les coups. Ah ! Prévost fait une exacte mesure : seize histoires, seize victimes. La sœur du Marquis, Julie, est tuée ; une fille inconnue, qui est enceinte, se tue avec un couteau de table ; Sélina meurt ; Diana est poignardée ; Clara se perce le cœur avec une aiguille d'or ; et la sœur d'Erletan, et milady R... , et la princesse de R... et sa fille meurent d'amour (2). Les femmes sont victimes d'elles-mêmes et de leurs amants ; car « s'il arrive... qu'elles aient reçu de la nature un cœur tendre, c'est le comble de l'infortune pour elles, parce qu'elles sont alors tout ensemble la victime de leur propre faiblesse et le jouet des idoles de leur cœur » (3). Pour elles donc il n'existe que deux asiles suprêmes, la mort ou le cloître, ce qui est à peu près la même chose. Les hommes ne sont guère mieux partagés : ils se tuent et s'entretuent avec frénésie. Partout le deuil accompagne l'amour, si bien qu'à distance les romans de Prévost nous apparaissent comme de grandes allées solitaires bordées, non seulement de ruines, mais de cloîtres et de tombeaux.

Devant cet amour inflexible et tragique, dont l'arme est un poignard, quelle est l'attitude de Prévost ? Elle est équivoque. Prévost est homme, mais il n'oublie pas qu'il est prêtre. Tantôt donc il cherche à légitimer l'amour, à le mettre en accord avec nos devoirs et notre foi. « L'amour, dit le marquis, ne nous rend point criminels, lorsque l'objet est légitime, et qu'il ne fait

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 499 : aimer, c'est se préparer de cuisantes douleurs.

(2) Il faut ajouter Manon.

(3) *Mémoires et Aventures...*, t. II, p. 211. Prévost ajoute : « Elles ont deux guides aveugles et bizarres, leur propre passion et celle des objets qu'elles chérissent. L'amour, qui est toujours un tiran cruel, les traite en esclaves, en même temps qu'il les fait servir à étendre son pouvoir, et qu'il les employe comme ses ministres. »

point négliger ce que nous devons au Créateur (1). » D'ailleurs la Providence permet les passions extraordinaires « pour des fins qui ne nous sont pas toujours connues, mais qui sont sans doute dignes d'elle » (2). Tantôt, il le condamne, le traite durement. « Il y a une folie qui vient de la tête, dit le Marquis, et qui suppose un dérangement dans l'esprit ; c'est une disgrâce humiliante qui montre la faiblesse de l'homme, et qui inspire de la compassion, parce qu'elle n'est pas volontaire ; mais il y a une autre espèce de folie qui vient du cœur, et qui est causée par la violence des passions ; celle-là est honteuse, et nous rend coupables, parce que nous sommes libres d'y résister (3). » Libres d'y résister ? Tout à l'heure Prévost n'affirmait-il pas le contraire ? La vérité est qu'il change, ou plutôt que ses personnages changent d'opinion selon leur âge, leur mentalité, leurs goûts, leurs caprices et les événements où ils sont mêlés ; tel bénit l'amour aujourd'hui qui le maudit demain. N'est-ce pas la vie ? Il serait vain de chercher dans les œuvres de Prévost une doctrine sur l'amour ; on y rencontre des opinions diverses, et parfois divergentes, des impressions vives, des réactions spontanées.

Pourquoi ? Parce que, derrière les personnages du roman, c'est l'écrivain qui parle. Prévost est, lui aussi, une victime de l'amour ; la sincérité de l'accent ne trompe pas. Sans doute, lorsqu'il écrit les *Mémoires et Aventures d'un Homme de Qualité*, il a 30 ans à peine, il a passé sa jeunesse chez les Jésuites et chez les Dominicains, et il ne semble point avoir eu de retentissantes aventures. Mais, au fond de son cœur, que s'est-il passé, à l'âge des rêves et des chimères ? Quels drames secrets a-t-il vécus, que nous ne connaissons jamais ? Quelles amours a-t-il caressés, puis ensevelies dans sa conscience de prêtre ? Ce sont des hypothèses ; elles expliquent que Prévost s'exprime sur l'amour, par la bouche de ses personnages, tantôt avec indulgence, tantôt avec amertume. « *Je suis faible et tendre*, voilà ce que j'ai apporté en naissant », dit l'une de ses héroïnes (4), et l'on ne peut nier que les deux épithètes s'appliquent à Prévost. La même héroïne raconte ensuite comment les lectures, les spectacles, les conversations, l'étude des hommes ont travaillé lentement son imagination et fait naître les fantômes de l'amour : on imagine volontiers que Prévost la fait parler en connaissance de cause (5).

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 11.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 11.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 261.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 79.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 79.

N'a-t-il pas eu, à défaut d'aventures personnelles, des maîtres experts dans l'étude du cœur humain ? Ses trois livres de chevet ne sont-ils pas *Télémaque*, les *Caractères* de La Bruyère et les tragédies de Racine ? (1) « Je parle, s'excuse-t-il au début du livre V, de quelques descriptions *trop tendres*, et d'une *certaine licence* de sentiments et d'expressions qui, sans pouvoir passer pour contraires à la bienséance et à la vertu, ne laissent pas d'avoir quelque danger pour un lecteur inconsideré qui s'en occupe trop et qui en est excessivement attendri (2). » Cette *tendresse* et cette *licence*, de qui donc les tient-il, si ce n'est de son propre tempérament et de son modèle, Racine, Racine dont l'image domine les deux premiers livres du roman ? Est-ce une simple coïncidence, ou un symbole ? En tout cas Prévost, peintre de l'amour, est tendre et cruel à la fois comme le poète d'*Iphigénie*.

Il lui arrive de dire par la bouche de l'un de ses héros : « Je ne saurais douter, après l'expérience que j'ai faite... » (3) car, déjà, vers la trentaine, il est riche d'expérience. Il souffre, non seulement de son expérience, mais de celle des autres ; témoin des événements qu'il déplore, il fait presque toujours un pénible retour sur lui-même ; son récit l'attendrit, fait jaillir ses larmes : ainsi l'écrivain est la première victime de son imagination romanesque. « Ceux qui n'aiment point que leur tranquillité soit troublée, même par la compassion, ou ceux qui craignent d'être trop attendris par un récit douloureux, doivent interrompre ici leur lecture, dit le marquis. Je n'ai plus que des soupirs et des pleurs à leur offrir : *je sens que toutes les plaies de mon cœur vont se rouvrir, et qu'elles sont prêtes à saigner...* (4). » Ces plaies, ce sont celles du cœur de Prévost ; tant d'infortunes provoquent l'attendrissement et la tristesse, et la souffrance arrive à son comble.

Donc, il faut se débarrasser de l'amour, « étrange passion », passion « tyrannique », qui « ne respecte rien » (5). « Défions-nous de nous-mêmes » (6), veillons sur notre propre cœur, souvenons-nous de ne jamais perdre de vue l'honneur et la religion. Toutes nos forces morales ne seront pas superflues pour lutter contre

(1) *Mémoires et Aventures...* t. I, p. 140.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 4. Toutefois, ce qu'il recherche par-dessus tout, ce sont « les traits d'honneur et de vertu ». (*Ibid.*, p. 3.)

(3) *Ibid.*, t. I, p. 161.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 225.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 409, 481 ; II, p. 147.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 263.

l'ennemi ; car « l'amour est violent, il est injuste, il est cruel, il est capable de tous les excès et il s'y livre sans remords. Délivrez-vous de l'amour ! » (1) Hélas ! Prévost ne s'en délivrera jamais. D'abord il oublie que la résistance est vaine, que « le murmure et la révolte sont interdits aux créatures », que celles-ci doivent respecter, même en périssant, « la souveraine volonté qui les frappe et les détruit », que l'homme est « sans force et sans résistance » contre les malheurs qui l'accablent, que le seul privilège qui reste à sa faiblesse est de pouvoir verser des larmes et s'« affliger avec liberté » (2). Ensuite, il n'ignore pas que l'amour est éternel, et que l'être doué d'un cœur sensible aime toute sa vie. Lorsque le Marquis avoue : « Je suis le même à soixante ans que j'étais à vingt, ami de la sévère vertu, *mais faible et lent quelquefois à la pratiquer...* » (3), c'est Prévost qui parle et qui anticipe sur sa propre vie. A-t-il peur d'aimer à soixante ans comme à vingt ? Cette idée le hante. « *A soixante ans, on peut être faible ; j'ai honte de le dire, mais je l'ai éprouvé...* O Dieu ! faut-il que les passions aient tant d'empire sur nos malheureux cœurs !... (4) ». Et, plus loin, son héros ajoute : « Me laisser vaincre par l'amour à l'âge de soixante ans, être encore la proie d'une honteuse flamme et le jouet de toutes les passions de mon cœur, c'était mon propre crime et le sujet d'une éternelle confusion (5) »... Lorsque, aux approches de la cinquantaine, Prévost se retire dans la petite maison de Chaillot avec une veuve que, en tout bien tout honneur peut-être, il juge « gentille » (6), est-ce la présence de cette veuve qui, longtemps après, justifie le roman, ou est-ce le roman qui, longtemps auparavant, justifie sa présence ? Bref, Prévost a de l'amour une expérience personnelle et continue, et il « en porte le sentiment à un excès auquel (il) ne trouve plus d'expressions qui puissent atteindre » (7). Le langage auquel il est accoutumé est celui de la tristesse et de la douleur ; qu'il le veuille ou non, il sera l'esclave, jusqu'à son dernier jour, d'une passion funeste.

Comment se délivrerait-il en effet de cette tunique de Nessus puisqu'il proclame dans son premier livre, dans tous ses livres, que l'amour est un mystère, comme la mort à laquelle il con-

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. II, p. 217.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 224.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 4.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 61-62.

(5) *Ibid.*, t. II, p. 164.

(6) Cf. Schröder, *ouvr. cité*, p. 106.

(7) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 410.

duit et que, par conséquent, comme tous les mystères qui nous enveloppent, il est éternel ? Lorsque le marquis est à Rome avec Sélima, il fait des fouilles dans les ruines de Tusculum ; il découvre dans un coffre un poignard tranchant des deux côtés et couvert de rouille, quelques os d'hommes ou de femmes, une poussière humide, reste d'un corps consumé de pourriture. « Je ne doutai point que ce ne fût l'effet de quelque vengeance cruelle, inspirée par la haine ou par l'amour outragé », dit-il. Macabre symbole ! Sur le coffre, en caractères très lisibles, se détachent ces deux mots magnifiques et terribles :

*FURORI SACRUM* (1)

(1) *Mémoires et Aventures...*, t. I, p. 220-221.

---

# L'aspect moral du théâtre de Gerhart Hauptmann

Par M. Jean-Edouard SPENLÉ,  
Professeur à l'Université de Strasbourg.

---

## II

### Un drame historique de Gerhart Hauptmann : « Florian Geyer ».

Les premières représentations de *Florian Geyer* en janvier 1896 furent un « four » retentissant. La plupart des spectateurs ne comprirent absolument rien à cette pièce où figuraient près de 75 personnages et qui était écrite dans une langue archaïque pastichée du *xvi<sup>e</sup>* siècle, bourrée de jurons truculents. On admettait à la rigueur la formule naturaliste tant qu'elle ne prétendait qu'à nous donner l'image exacte de la réalité contemporaine et se cantonnait dans l'étude des milieux populaires ou bourgeois. Mais étendre cette formule à la mise en scène des grands événements du passé, nous les présenter dans la langue de tous les jours, avec tout le remue-ménage et le décousu apparent d'un fait divers quotidien, voilà qui heurtait de front par trop violemment cette vieille conception « monumentale » de l'histoire stylisée et héroïsée, à laquelle nous avait habitués la formule du drame historique en honneur jusqu'à ce jour. Après quelques représentations orageuses, *Florian Geyer* dut être retiré de la scène. La pièce reparut sur l'affiche quelques années plus tard, en 1904, dans une version sensiblement allégée et écourtée, et se maintint quelque temps, sans grand succès d'ailleurs. Et puis l'œuvre tomba dans un profond oubli. Même des critiques aussi clairvoyants que Franz Mehring avaient estimé que l'expérience tentée par Gerhart Hauptmann était vouée à un échec inévitable. *Florian Geyer*, écrivait-il, n'est pas une œuvre viable. C'est un drame fait pour la lecture. Il s'y trouve, sans aucun doute, des scènes curieuses et des figures attachantes qu'il est



instructif d'examiner à la loupe, à tête reposée, en rentrant chez soi, dans le silence du cabinet de travail, mais qui ne supportent pas l'épreuve de la rampe. Et il concluait : « En somme, ce drame a manifesté au grand jour que ni Hauptmann, ni le naturalisme pris dans son ensemble ne sont capables de revêtir d'une forme dramatique un grand événement historique (1). »

Mais brusquement, voici que tout change. Il est juste de reconnaître que dès le début, un critique génial, Alfred Kerr, avait attiré l'attention de ses lecteurs sur le sens hautement symbolique et prophétique de cette pièce où il saluait le chef-d'œuvre de Gerhart Hauptmann. Résolument il plaçait *Florian Geyer* au-dessus même des *Tisserands*. « Les *Tisserands*, en langage musical, ne sont encore qu'une Suite. *Florian Geyer* apporte la symphonie... C'est une scène détachée de l'immense tragi-comédie des luttes humaines. On y voit la plus noble cause qui ait jamais été, voulue par des hommes, conduite par des hommes et puis piétinée par des hommes... On y voit sombrer dans les ténèbres et s'écrouler quelque chose qui aujourd'hui aspire à renaître et qui peut-être de nouveau sombrera... *Florian Geyer* est la grande œuvre beethovenienne du temps présent. Après un siècle de mensonges, voici de nouveau un son de cloches, grave et tendre, qui s'élève des profondeurs ... (2). » Il a fallu les grands événements de la guerre, il a fallu surtout la révolution allemande pour faire apparaître en plein jour cette signification symbolique et quasi prophétique, entrevue naguère par Alfred Kerr. Désormais la question « esthétique » passe au second plan. Le naturalisme n'est plus à l'ordre du jour. Mais la nouvelle génération croit retrouver dans cette pièce un peu de sa propre expérience, — l'histoire tragique d'une effroyable catastrophe et d'une révolution avortée. Ainsi que l'écrit Felix Emmel (*Das ekstatische Theater*), « nous eûmes tout à coup le sentiment qu'un grand Voyant, grâce à une illumination divine, avait déjà il y a 25 ans miraculeusement anticipé notre époque en une vision symbolique et tragique. C'est la *tragédie du peuple allemand* qui brusquement nous prenait ici à la gorge ». Désormais *Florian Geyer* sera l'œuvre, sinon la plus populaire, — car elle exige une mise en scène et des interprètes dont la réunion ne se rencontre qu'exceptionnellement et elle restera toujours réservée à une élite, — tout au moins la pièce la plus « actuelle » de Gerhart Hauptmann,

(1) Cf. l'article de Franz Mehring sur *Florian Geyer* paru dans la *Neue Zeit*, année 1896, t. XIV.

(2) Alfred Kerr. *Die Welt im Drama*, I, p. 70-71, et p. 81-82.

celle qui sert de trait d'union entre l'ancienne génération naturaliste et la nouvelle génération d'après-guerre. Il importe donc de dégager la réalité historique dont elle prétend nous donner un tableau exact et de marquer aussi la signification symbolique que l'auteur a prêtée à cette page d'histoire.

L'histoire des sources multiples où Hauptmann a puisé les détails pittoresques de son drame et le langage qu'il prête à ses personnages, n'a pas encore été faite. Du moins connaissons-nous l'ouvrage fondamental d'où il a tiré la substance historique de son drame, le récit qu'il suit de très près, qu'il découpe parfois simplement en épisodes, et à qui il a tout particulièrement emprunté la figure et l'histoire de son héros : je veux parler de l'Histoire de la Guerre des Paysans (*Geschichte des Bauernkriegs*) de Zimmermann, en trois volumes, parue en 1854 et dont une nouvelle édition illustrée avait paru en 1892. C'est cet historien qui le premier avait de nouveau attiré l'attention du grand public sur cette époque sombre de l'histoire de l'Allemagne et avait tenté de réhabiliter la guerre des Paysans de 1525 sur laquelle pesait depuis trois siècles la réprobation sévère et impitoyable du grand Réformateur allemand qui n'avait voulu voir dans ce cataclysme qu'une explosion de sauvagerie diabolique, heureusement réprimée par les Princes défenseurs de la foi et représentants de l'ordre. Zimmermann au contraire appartenait à la génération de 1848 dont il partageait l'enthousiasme humanitaire et révolutionnaire. Il se trouve ainsi tout naturellement amené à établir un rapprochement entre le soulèvement des paysans allemands du xvi<sup>e</sup> siècle et la grande cause d'émancipation dont la France révolutionnaire de 1789 avait été le champion dans le monde. La guerre des paysans, il ne cesse de le répéter, a été calomniée parce qu'écrite par les vainqueurs, par les historiens luthériens et les apologistes de l'Allemagne sortie de la victoire des Princes. Mais, d'autre part, il lui faut bien reconnaître que si la cause des paysans était, au moins dans ses origines, belle et juste, par contre les hommes qui l'ont soutenue n'ont pas été à la hauteur de cette cause et que les passions humaines qu'elle a déchaînées, auxquelles, le plus souvent, elle n'a servi que de prétexte, ont été abominables. « Ce mouvement, dit-il, a son côté lumineux et son côté sombre : des forces pures et nobles y sont entrées en jeu, et pareillement aussi des forces impures et ténébreuses. Les premières se trouvaient à l'origine ; les secondes s'y sont surajoutées ensuite... Il s'y exprimait un généreux enthousiasme pour la liberté, mais qui a pris par la suite

l'aspect d'un fanatisme sombre et démoniaque. » Zimmermann ne ménage pas les paysans ; il dénonce leur bestialité foncière, leur ivrognerie, leur esprit de rapines (la guerre n'est pour eux que prétexte à pillages et à ripailles), leur indiscipline foncière, leur totale inintelligence politique et diplomatique, autant que stratégique, qui fait qu'ils se méfient de leurs meilleurs conducteurs. Les pires instincts se cachent chez eux sous le cri de « liberté évangélique » ; leur enthousiasme ne dure jamais jusqu'à l'acte ; le courage, le sacrifice et l'héroïsme ne sont pas leur fait. Pas de plan d'ensemble ; pas de discipline, mais simplement des actions locales, des « bandes » qui surgissent un peu partout, grossissent et de nouveau fondent comme neige au soleil, — pas de sentiment national surtout, mais un égoïsme de clocher, étroit et mesquin, qui fait qu'on se suspecte et se jalouse mutuellement, entre frères et voisins. En somme, un lamentable et inévitable avortement. Et pourtant cette impuissance et cet avortement même sont pleins de promesses. Car cette révolte des paysans en 1525 n'est qu'un symptôme, un épisode dans la grande lutte pour l'émancipation humaine. Sans doute la semence est tombée sur un sol ingrat, en une saison inopportune. Mais elle lèvera plus tard, ailleurs peut-être. « L'esprit qui animait les paysans de 1525 est le même qui trois siècles et demi plus tard ébranlait tout l'édifice politique de l'Europe et qui l'a transformé. En 1525, le peuple a versé son sang ; en 1790, c'est l'aristocratie qui a perdu le sien. Ainsi à chaque crime succède son châtement, à chaque immolation succède son expiation, de même que la récolte succède aux semailles. »

Ce n'est certes pas Hauptmann qui souscrirait au doctrinarisme d'un pareil optimisme politique et révolutionnaire. Et pourtant, il a repris, en somme, en les pénétrant d'un esprit nouveau et d'une tout autre sensibilité, les thèses essentielles du livre de Zimmermann. Son héros, Florian Geyer, est, comme chez Zimmermann, le champion d'un Droit nouveau, l'aristocrate qui abjure les préjugés de sa caste pour épouser la cause des opprimés, des paysans, ses frères, dans un sentiment d'égalité et de fraternité humaines : *ein brennendes Recht fliesst durch sein Herz*, « le sentiment du Droit pénètre son cœur comme une lave brûlante », dit de lui le recteur Besenmeyer. Il assiste, le cœur serré, lui seul pur, à la profanation de cette cause sacrée, tombée dans des mains impures. On sait la belle invective qu'il jette à la figure des chefs paysans : « La meilleure de toutes les causes, la plus belle, la plus sacrée, — une cause que Dieu a mise une fois entre vos mains et qu'il ne vous confiera peut-être

plus jamais, — entre vos mains, elle est devenue pareille à une perle jetée dans une porcherie. » Et puis, malgré cette profanation et cet avortement pitoyable, perce cependant comme une lueur à travers les ténèbres qui s'amoncellent, l'espérance qui timidement se fait jour que la guerre des Paysans n'est peut-être qu'un épisode prématuré dans le drame de l'affranchissement humain. « On croyait déjà sentir partout dans l'air une germination printanière, — dit Karlstatt au 4<sup>e</sup> acte, — et voici que tout est gâté et rentre de nouveau dans les ténèbres » — et un peu plus loin : « Frère, ils n'étaient pas dignes de boire à ces sources de pureté. » — Pour finir, voici la magnifique parole du recteur Besenmeyer, à la fin de l'acte, devant la catastrophe imminente : « Qu'importe ma personne ? Je suis un homme vieux ! »

Hauptmann, disions-nous, suit de très près le récit de Zimmermann. Jamais matière plus ingrate ne s'est offerte à un auteur dramatique. Un fouillis inextricable d'actions isolées, disséminées, purement locales, et dont le souvenir est resté le plus souvent enfoui jusqu'à ce jour dans des archives de petites villes, qui n'ont pas encore été dépouillées. Aucun plan, aucune unité et, ce qui est plus grave pour un auteur dramatique, aucune figure centrale et dominante. On distingue généralement dans ce chaos trois phases ou plutôt trois principaux foyers d'agitation : d'abord l'ancienne région du *Bundschuh* (1) qui s'étendait, depuis les Vosges et la Forêt Noire, jusqu'au lac de Constance et au Danube supérieur ; puis la Franconie, c'est-à-dire surtout les pays de l'Odenwald et de la Tauber ; et enfin la Thuringe où Thomas Münzer tente de faire triompher ses rêves de théocratie communiste. La pièce de Hauptmann est nettement localisée dans la seconde région, dans la région franconienne. La première période n'y apparaît guère que comme une préparation, une phase préliminaire. Trop d'éléments étrangers et suspects s'y trouvaient mêlés, — en particulier les intrigues de ce tyranique, brutal et sanguinaire duc Ulrich de Wurtemberg qui, pour avoir tué traitreusement à la chasse un de ses vassaux, de la famille des Hutten, dont il convoitait la femme, avait été mis au ban de l'Empire, déclaré déchu de son duché et s'était réfugié dans le château de Hohentwiel, près du lac de Constance : de là il négociait à la fois avec le roi de France François I<sup>er</sup>, avec les cantons réformés suisses et avec les paysans souabes insurgés, faisant flèche de tout bois pour tâcher de reconquérir

(1) C'est le cri de guerre adopté par les paysans révoltés dès la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le *Bundschuh* est un gros soulier à cordons, symbole de la cause paysanne.

son duché mis sous séquestre par la maison d'Autriche. On a reproché à Hauptmann de n'avoir pas fait désavouer par son héros ces premières alliances suspectes, d'avoir même mis dans la bouche de Florian Geyer quelques réflexions d'un machiavélisme quelque peu ambigu, sur les services rendus à la cause de la liberté évangélique allemande par l'or français. Reconnaissons-là simplement un trait de mœurs conforme à la morale politique de toute cette époque où même les héros les plus « nationaux », les Franz von Sickingen, les Ulrich von Hutten ne dédaignaient pas les pots de vin versés par le roi de France aux preux de toutes les Allemagnes.

Cette première époque préparatoire a eu du moins le mérite de donner naissance à un document historique de toute première importance qui deviendra le manifeste de la cause paysanne : les fameux « Douze articles ». Toutes proportions gardées, ils ont été à la guerre des paysans de 1525 ce que la Déclaration des Droits de l'Homme sera aux révolutionnaires français d'après 1789. Manifeste d'ailleurs encore très modéré dans le ton et où, conformément à l'esprit du temps, les revendications économiques et sociales (abolition de la dime sur le bétail, abolition du servage, revendication des anciens droits coutumiers et des pâturages communaux, etc.) se trouvent étroitement mêlées aux revendications religieuses (libre prédication de l'Évangile, élection des ministres du culte par la paroisse, etc.). C'est bien à tort qu'un des personnages du drame de Hauptmann trouve à ce factum un arrière-goût de « bouillie luthérienne ». On attribue en effet aujourd'hui généralement ce manifeste à Balthazar Hubmaier, prédicateur de Waldshut, un des premiers organisateurs de la révolte et qui semble avoir subi fortement l'influence des idées zwingliennes. Tout au moins ce document porte-t-il indéniablement le cachet de la réforme suisse, laquelle, on le sait, se distinguait par le caractère en même temps politique et démocratique de ses innovations religieuses, tandis que Luther et Mélancthon feront au contraire une vive opposition à toutes ces revendications politiques et sociales et soumettront précisément les « Douze articles » à une véhémence et impitoyable critique.

C'est par la lecture, d'ailleurs très écourtée, de ce manifeste, que s'ouvre le drame de Hauptmann, lecture faite par le notaire de l'évêque de Würzburg dans la salle des cérémonies du château, *Unserer Frauen Berg*, — sorte de citadelle qui domine la ville épiscopale. La bourgeoisie est en pleine effervescence. L'évêque a convoqué vassaux et chevaliers dans la salle des fêtes pour soumettre à l'assemblée les articles de cet ultimatum.

La révolte paysanne gronde dans la région et, dans son flot montant, elle a déjà entraîné villes et seigneurs obligés de faire cause commune, de gré ou de force, avec les insurgés. Cette lecture, hachée d'interruptions, accompagnée des commentaires moqueurs des uns, des remarques approbatives de quelques autres, sert à présent à faire le départ entre les gens restés fidèles à l'évêque et les partisans de la liberté évangélique. Les premiers s'enfermeront dans la citadelle; les seconds iront grossir les rangs de l'armée paysanne campée dans les environs et dont les émissaires et les chefs sont déjà maîtres de la ville de Würzburg. Quant à l'évêque, il remet les pleins pouvoirs au prévôt du chapitre et au commandant de la garnison, Frédéric de Brandebourg, et il va quérir aide et renfort auprès du prince palatin ainsi qu'auprès de la Ligue souabe dont l'armée d'exécution a reçu mission d'étouffer la rébellion grandissante.

Après ce court prologue où la situation est succinctement exposée et où déjà s'accusent et se dessinent à l'emporte-pièce, dans une réplique, dans une exclamation, dans un juron, les caractères, les attitudes et les physionomies les plus typiques de l'époque, le premier acte nous fait assister à toutes les rivalités et aux lamentables querelles, causes d'anarchie et d'impuissance qui d'avance condamnent la cause paysanne à un échec inévitable. Aucune unité de commandement, aucun plan de campagne. Trois groupes se dessinent: les « bandes » commandées par les chefs paysans, — Kohl, Metzler, Bubenleben, gens violents, jaloux de tous les chefs militaires qui ne sont pas sortis des rangs du peuple. Puis une masse plus homogène, *der helle Haufen*, ce qui veut dire : *les troupes réunies* (1), armée née de la jonction de différentes bandes sous le commandement unique d'un même chef militaire, le chevalier Gøtz von Berlichingen, un de ces nombreux chevaliers qui, devant la révolte grandissante, se sont ralliés à la cause paysanne, pour échapper au pillage et aux représailles. Enfin, si nous en croyons l'historien Zimmermann, fidèlement suivi par Gerhart Hauptmann, un corps d'élite composé en grande partie de lansquenets déjà aguerris, *der schwarze Haufen*, se serait constitué sous les ordres d'un chevalier franconien, Florian Geyer, lequel, dans des circonstances demeurées obscures, s'était « de son plein gré » (*freiwillig*)

(1) Le mot *hell*, dans le langage militaire du xvi<sup>e</sup> siècle, offre un sens très spécial. Il signifie « complet, réuni ». C'est commettre un contresens que d'opposer *hell* à *schwarz*, dans les deux expressions *heller Haufen* et *schwarzer Haufen*. D'ailleurs *schwarz*, dans cette dernière dénomination, ne signifie pas « noir », mais « sauvage ».

rallié à la cause paysanne. Cette masse passablement hétéroclite avait remporté une première victoire à Weinsberg. Trophées sans lendemain et victoire combien calamiteuse ! Jusqu'alors les paysans avaient dirigé leurs opérations surtout contre les couvents dont le pillage offrait un riche butin et dont en particulier les caves étaient fort appréciées. Par contre, on ménageait le plus possible les châteaux forts et les chevaliers, parmi lesquels on espérait recruter des alliés, peut-être même des chefs militaires. Mais cette fois-ci l'armée paysanne, après avoir fait le siège du château et de la ville de Weinsberg, grisée par ce premier succès, fit une épouvantable tuerie des nobles enfermés dans la ville, mêlant l'outrage à la férocité. Ce fut à travers l'Allemagne un cri unanime de réprobation et d'indignation. « *Rache für Weinsberg ! Vengeons les morts de Weinsberg !* » Ce mot d'ordre courut à travers les rangs de la noblesse d'Allemagne. La lutte prit désormais le caractère d'une guerre d'extermination impitoyable. Le Réformateur Luther qui avait conservé jusque-là une neutralité au moins de surface, et avait fait tour à tour la leçon aux Princes oppresseurs et aux Paysans révoltés, cette fois-ci sortit de ses gonds. Avec sa violence habituelle il lança de sa voix tonnante cet abominable appel « contre les bandes pillardes et sanguinaires des Paysans » (*wider die räuberischen und mörderischen Rotten der Bauern*) qui restera comme une tache de sang ineffaçable sur sa mémoire : « Frappe de l'épée, assomme, étrangle tant que tu pourras. Si tu y laisses ta peau, tant mieux pour toi ! Jamais mort plus bienheureuse ne pourra t'échoir en partage. Car tu mourras par fidélité envers la Parole de Dieu et au service de l'amour de ton prochain. » Paroles mémorables dans l'histoire de la Réforme et dont l'écho a retenti à travers les siècles. Un abîme sépare désormais la réforme luthérienne de toutes les aspirations démocratiques ou révolutionnaires allemandes. Le luthéranisme deviendra, à partir de ce jour, un instrument de l'absolutisme princier, une doctrine de réaction politique et de conservatisme social. « C'est dur, dit Florian Geyer, d'être obligé d'ouvrir la bouche pour accuser Luther. Mais nous avons, certes, le droit de le faire. C'est une malédiction qu'il se soit ainsi changé en Judas ! » Mais, du même coup, la cause paysanne a perdu sa meilleure arme de propagande, l'appui de cette Parole nouvelle avec son accent d'irrésistible popularité. Virtuellement, au moment où le rideau se lève sur la pièce de Hauptmann, le procès est déjà jugé et perdu. Nous assistons bien désormais à une tragédie de la Révolution.

D'autant plus que, par une inconcevable aberration, au lieu de poursuivre les avantages que lui a valu la victoire et la prise de Weinsberg, l'armée paysanne de Franconie décide d'aller porter le siège devant la ville et la citadelle de Würzbourg. Elle laisse ainsi une entière liberté de mouvement et d'action à l'armée ennemie, commandée par le « truchsess » Georg de Wüldourg, et elle va s'immobiliser dans une inaction démoralisante devant une citadelle abondamment approvisionnée, à peu près imprenable pour un assaillant qui ne dispose d'aucune artillerie de siège. En vain, l'un des chefs, un militaire de profession, Gøtz von Berlichingen, conseille-t-il d'engager des pourparlers avec la garnison. Aristocrate, il est suspect de sympathie pour les seigneurs enfermés dans le château. Il faut aux chefs paysans un pillage en règle et un riche butin. D'après l'historien Zimmermann, Florian Geyer lui-même aurait été parmi les plus entêtés qui s'obstinaient dans cette formidable erreur stratégique. Sur ce point Hauptmann a cru devoir corriger un peu son informateur. Nous voyons dans sa pièce Florian Geyer reconnaître le bien-fondé des objections de son confrère et rival Gøtz von Berlichingen. Et pourtant, il accepte de partir en mission à Rothenburg, ville favorable aux paysans, d'où il espère ramener deux pièces d'artillerie qui permettront d'ouvrir la brèche pour l'assaut. Il se contente avant de partir de demander aux autres chefs l'engagement de n'entreprendre aucune attaque pendant son absence.

Déjà apparaissent ici les déconcertantes faiblesses et contradictions de ce caractère. Disons-le tout de suite : le Florian Geyer de Hauptmann est un pur symbole, une personnalité idéale et fictive à laquelle le poète a prêté les traits de sa plus profonde et de sa plus douloureuse humanité. Mais entre ce personnage ainsi conçu et la réalité historique dans laquelle il lui faut se mouvoir et jouer son rôle, il y a dès l'abord incompatibilité absolue. Qu'on en juge simplement déjà par tout ce que nous venons de voir. C'est à Florian Geyer que la légende populaire prête la seule et unique victoire paysanne : il est le héros de Weinsberg. Et pourtant lui, le héros pur et humain, il n'a pas pu empêcher les atrocités qui ont transformé cette victoire en une malédiction. Pareillement lui, le vainqueur populaire, il ne sait pas prendre en main, après cette action d'éclat, la direction des troupes et il abandonne le commandement du plus important contingent à un chef louvoyant, sans popularité et sans autorité, à ce Gøtz von Berlichingen que nous voyons prisonnier de ses propres troupes et qui joue le rôle quelque peu ridicule d'un comman-



dant mis sous surveillance et traîné à la remorque de son armée. Certes, au premier acte, la première entrée de Florian Geyer, du Chevalier Noir, suivi de ses deux étendards noirs, dans la salle du chapitre de la cathédrale de Würzburg, tandis que sonnent à toute volée les cloches et que grondent les grandes orgues, aux sons du choral de Luther, — cette entrée sensationnelle et théâtrale produit grand effet. Celui qui entre là, c'est bien *der deutsche Mann* attendu, l'homme en qui s'incarne le rêve d'un Hutten, le rêve d'une restauration impériale et nationale, — en même temps qu'il représente les aspirations nouvelles de l'âme populaire, le chef populaire qui a abdiqué les préjugés de sa caste et qui, vêtu de son armure de fer, s'écrie fièrement : « Un paysan, voilà ce que je suis, — et rien qu'un paysan ! » Mais, si impressionnantes que soient ces paroles et cette attitude martiales, les actes qui émanent de ce personnage ne répondent guère au chaud rayonnement de lui. Il n'arrive jamais à agir, à imposer sa volonté de chef, il ne réussit pas à évincer ce Gœtz von Berlichingen, diplomate cauteleux, qui ne croit pas à la cause qu'il sert et qu'il a été contraint de prendre en main. — D'autre part, il se heurte à la résistance opiniâtre des chefs paysans qui ne peuvent lui pardonner sa naissance, qui répugnent à la discipline nouvelle qu'il voudrait faire régner dans leurs rangs. Chose plus grave. Il n'arrive même pas à empêcher cette grande faute stratégique qui consiste à s'obstiner dans un siège impossible, et, pour comble, il accepte aux heures décisives une mission qui l'éloigne de l'armée et qu'un simple lieutenant, un subalterne, aurait pu remplir aussi bien que lui. Désormais, il sera continuellement « en mission ». Ce chef, ce héros, ce guerrier bardé de fer, il est presque jusqu'à la fin l'Absent de tous les combats.

Combien pittoresque d'ailleurs ce deuxième acte qui a pour décor la merveilleuse petite ville de Rothenburg an der Tauber où Florian Geyer a été envoyé en mission, à la fois pour négocier avec le *Ausschuss*, c'est-à-dire le nouveau comité des artisans, sorte de soviet qui a supplanté la *Ehrbarkeit*, l'ancien sénat et conseil des bourgeois patriciens, et pour ramener les pièces d'artillerie que le comité, gagné à la cause des paysans, met à la disposition de l'armée arrêtée devant Würzburg. Nous assistons à une de ces fameuses scènes d'auberge où Hauptmann est passé maître, à un défilé de têtes originales et amusantes, d'épisodes, de discussions, de rixes et de querelles, où revit l'âme populaire de toute une époque. Des figures inoubliables se détachent : celle de ce moine aveugle, — *der blinde Mönch*, — directement

emprunté par Hauptmann au livre de Zimmermann, un de ces moines mendiants évadés de leur ordre et dont la nouvelle prédication de la Parole a fait des tribuns de carrefour, à la fois illuminés et cyniques. Et puis, voici cette curieuse, attachante et énigmatique figure de Karlstatt, l'ancien collègue de Luther à la Faculté de théologie de Wittenberg, le théologien qui a jeté par-dessus bord sa toge et sa barrette, toute sa science de docteur, qui est allé au peuple, s'est vêtu de bure, ne se fait plus appeler que « Bruder Andreas », menant désormais une existence aventureuse et nomade, de ville en ville, de pays en pays, toujours en route, perpétuel pèlerin et dont Hauptmann a fait une sorte de Tolstoï avant la lettre, un Tolstoï du xvi<sup>e</sup> siècle. De Tolstoï, Karlstatt a le goût du métier manuel et le culte du peuple, le sens de la vie populaire opposé à l'esprit des savants, des intellectuels et des docteurs. Il a horreur des liens familiaux et bourgeois, mortels à l'apostolat, qui émoussent et amollissent le caractère (quel dédain il éprouve pour ce Luther si profondément embourgeoisé dans son tardif mariage!) — il a aussi le mépris de l'art, distraction futile ou, quand il entre au service de la religion, superstition grossière et dangereuse (n'a-t-il pas été un des plus zélés parmi les iconoclastes de Wittenberg?). Surtout, il professe par l'exemple l'évangile tolstoïen de la non-résistance et de la non-violence. Brutalement provoqué par un lansquenet ivrogne et bigot qui pense faire œuvre méritoire en frappant ce mécréant profanateur des images pieuses, il offre sa poitrine à l'épée de l'insulteur dont le bras tombe, subitement paralysé. — Et quelle sympathique figure encore que celle de ce recteur Besenmeyer, l'humaniste qui a bu aux sources de lumière, de beauté et de pureté et qui fait briller jusque dans les ténèbres de cet âge de barbarie et de fanatisme comme un rayon descendu des plus hautes cimes de l'humanité. Anachronisme assurément. Car il est incontestable que telle n'eût pas été l'attitude d'un humaniste de la Renaissance devant ce déchaînement de haines et de passions populaires. On se rappelle l'attitude, combien réservée et prudente, d'un Érasme, parmi les grandes luttes religieuses de son temps. Bien à tort, le recteur Besenmeyer et le Florian Geyer de Hauptmann invoquent le souvenir de leur maître commun, de l'humaniste Mutian, car précisément celui-là vivait encore au temps de la Guerre des paysans et il a parlé avec mépris de ce qu'il appelait « *das rohe Landvolk, ohne Sitten Gesetz und Religion* », — ces populations rurales grossières, sans mœurs, sans lois et sans religion ». Et c'est bien aussi l'orgueil de l'humaniste et son profond mépris de la foule grossière et servile qui parlait par la

bouche du doux Melanchton lorsqu'il écrivait dans un pamphlet contre les paysans (1) : « Il serait nécessaire qu'un peuple si barbare et si inéduqué que les Allemands (*ein solch wild ungezogen Volk, als die Teutschen sind*), eût encore moins de liberté... Que les paysans refusent d'être serfs et de payer les dîmes, c'est une coupable folie. C'est un peuple si inéduqué, si méchant et si sanguinaire que les Allemands (*es ist ein solch ungezogen, mulwillig, blutgierig Volk, die Teutschen*) qu'on devrait en toute justice le traiter avec plus de dureté encore, etc... » Et d'ailleurs, n'est-ce pas la conclusion à laquelle aboutit aussi, en fin de compte, le *Karlstatt* de Gerhart Hauptmann ? « Frère, dit-il, au recteur Besenmeyer, ils n'étaient pas dignes de boire aux sources de pureté. »

Scènes d'ailleurs magnifiques, que ces controverses émouvantes et graves entre Florian Geyer, *Karlstatt* et le recteur Besenmeyer, et qui se passent dans une région infiniment surélevée au-dessus des événements et des réalités brutales de l'histoire. Le seul reproche qu'on leur pourrait adresser c'est que le drame réel est oublié et quasi escamoté. Ou plutôt il se décide désormais tout entier dans les coulisses, loin de la participation des principaux acteurs. En effet, nous le voyons à la fin de l'acte brusquement faire irruption, comme par ricochet, en une avalanche de nouvelles inquiétantes et sinistres : une partie de l'armée des paysans a été battue par le truchsess à Böblingen et un malheureux assaut a été donné par les chefs paysans à la citadelle de Würzburg, malgré la promesse solennelle faite à Florian Geyer. Ce dernier va-t-il enfin prendre en main la conduite des opérations et sauver ce qu'on peut encore sauver dans un suprême sursaut d'énergie ? Aucunement. De nouveau au 3<sup>e</sup> acte, nous le trouvons « en mission ». Cette fois-ci, nous sommes transportés à Schweinfurt où les représentants des paysans devaient se rencontrer avec les délégués des princes et des villes dans un Landtag, sorte d'assemblée constituante, d'où devait sortir la fameuse « *Reichsreform* », c'est-à-dire une complète réforme de l'Empire dans le sens unitaire et démocratique. C'était en effet un magnifique projet élaboré par deux têtes politiques, Hipler et Weygand, et qui a fait depuis l'admiration des historiens modernes. « Ce que revendiquait ce projet n'a reçu sa réalisation qu'au XIX<sup>e</sup> siècle », écrit un récent historien de la guerre

(1) *Eine Schrift Philippi Melanchthons wider die Artikel der Bauernschaft*, 1525, cité par Zimmermann, P. cit. II, p. 828-829.

des Paysans (1). Il s'agissait d'une véritable constitution nouvelle créant un pouvoir impérial fortement centralisé, abolissant les principautés territoriales, établissant dans tout l'Empire un droit commun, une monnaie commune, bref, une réelle unité nationale, à la fois économique, juridique et politique. Il suffit de comparer ces projets de réforme, d'un réalisme si précis, aux romantiques rêveries de Florian Geyer et à ses mystiques divagations sur « l'Empereur secret » et sur l'avènement d'un nouveau Barberousse, pour se rendre compte que le héros de Hauptmann, s'il n'est pas un chef militaire, n'est pas davantage un cerveau politique, mais bien un pur rêveur, ou, si l'on préfère, un simple symbole poétique.

Mais voici que déjà s'amoncellent à l'horizon les plus sombres nuages. Lamentable parodie, que ce Landtag convoqué trop tard, à l'heure où la réaction déjà reprend le dessus sur toute la ligne. Les délégués des princes et des villes se garderont bien de paraître à cette convocation *in extremis*. A leur place, Hauptmann nous présentera de nouveau un défilé d'épisodes pittoresques et de figures représentatives. Une des plus amusantes est sans contredit ce juif Jöslein qui a voyagé dans les bagages et les équipages de l'armée de la Ligue souabe et qui raconte dans son jargon hébraïque une foule d'anecdotes et de récits où se précise le tableau de toute cette époque et de toute cette société. Partagé entre ses instincts d'usurier, de profiteur de guerre, et ses secrètes sympathies pour la cause des paysans dont le triomphe marquerait aussi l'heure de l'émancipation pour ce paria de la société d'alors, ce Jöslein est un type déjà tout moderne, l'ancêtre commun des Rotschild et des Börne, des Heine, des Karl Marx. Ici encore Hauptmann crée par anticipation un symbole social dont le sens ne s'éclaire vraiment que par l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. — Et puis voici l'épisode si poignant des deux mendiants, le fils aveugle conduit par sa vieille mère, qui s'en vont tous deux par les routes en chantant leurs lamentables litanies à la Vierge. Quel saisissante image s'évoque avec eux des atroces représailles qui déjà se préparent ! Ce sont les innocentes victimes de la trahison du margrave Casimir d'Anspach, un Hohenzollern, un maître fourbe qui, comme son frère de Prusse, n'a songé qu'à tirer de la décomposition du Saint-Empire, de la Réforme et de la Guerre des paysans, tout ce qu'il en pourra tirer pour accroître son domaine.

(1) Cf. op. H. Brandt. *Der deutsche Bauernkrieg*, édit. chez Eugen Diederichs, Léna, 1929, p. 61 et ss.

D'une part, il a encouragé la cause évangélique dans les villes de Rothenburg et de Würzburg. En effet, qui sait si la sécularisation de l'évêché de Würzburg ne ferait pas tomber cette belle proie entre ses mains, comme un fruit mûr ? Il a donc envoyé comme émissaire auprès des paysans le propre beau-frère de Florian Geyer, Wilhelm von Grumbach, personnage faible, ambitieux et envieux, que la vue de la richesse de l'évêché envers qui il entretient des liens de vassalité, remplit de venin et de jalousie... Mais en même temps, par une astucieuse politique de bascule, le margrave a évité de s'engager à fond et il a conservé des relations avec la Ligue souabe. Puis, après les défaites des paysans en Alsace, en Souabe, en Thuringe, sentant le vent changer brusquement, il a tourné casaque. Pour témoigner de son nouveau zèle, il s'est fait le plus impitoyable persécuteur des paysans sur son propre territoire. La ville de Kissingen qui avait affirmé ses sympathies pour leur cause, en leur envoyant trois compagnies de lansquenets, fournira au margrave l'occasion d'une exécution exemplaire. Il fait crever les yeux à un grand nombre de ses habitants suspects de sympathies paysannes. « A dix lieues de la ville, il fit chasser les malheureux aux yeux crevés, raconte l'historien Zimmermann. Beaucoup d'entre eux moururent ; on vit les autres traîner longtemps encore en mendiants sur les grandes routes, proférant des imprécations contre le margrave. » Chez Hauptmann, ce n'est plus contre le margrave que s'élèvent les imprécations de la pauvre mère, mais contre les meneurs de la cause paysanne qu'en son fanatisme borné elle rend responsables de l'aventure où son fils s'est laissé entraîner. Un sentiment de fatalité tragique s'appesantit de plus en plus sur la pièce, et devant toutes ces victimes et ces horreurs qu'il n'a pas pu empêcher, Florian Geyer lance alors la fameuse invective : « Savez-vous ce que vous avez fait ? La meilleure cause, la plus noble, la plus sacrée, — une cause que Dieu a remise une fois entre vos mains et qu'il ne vous confiera plus jamais, — elle a été entre vos mains comme une perle dans une porcherie, etc... »

Le 4<sup>e</sup> acte est, sans contredit, le plus beau. Voici Hauptmann dans son élément, — le fatalisme sombre, la lucidité tragique d'une volonté aux abois qui se déprend de la vie, qui en arrive à vouloir son propre déclin, à se jeter tête baissée dans une orgie de désespoir et de mort, — tout le *furor leulonicus*, avec accompagnement de symphonie funèbre. Nous sommes de nouveau dans l'auberge de Rothenburg, où s'était déjà passé le second acte. Mais quel contraste, cette fois-ci, avec la scène d'alors que nous avons vue si grouillante, si animée, si pitto-

resque, avec ses bourgeois ou artisans politiques, ses colporteurs ambulants, ses capucinades, ses disputes et ses rixes ! On dirait à présent un rendez-vous de spectres, de revenants. L'atmosphère, chargée de suspensions, est étouffante. On n'ose plus parler haut. La lumière même est aveuglée pour que les passants attardés dans la rue n'aient pas la tentation de s'égarer dans ces conciliabules secrets et nocturnes. C'est que dans la ville de Rothenburg la réaction a fait son chemin. Le « Rat », la « Ehrbarkeit » a de nouveau remplacé le comité, le *Ausschuss*. Une pétition circule sous le manteau, demandant le rétablissement de la messe. Après le départ des derniers clients, voici reparaitre les personnages du deuxième acte, l'apôtre Karlstatt, le recteur Besenmeyer et finalement Florian Geyer, mais, cette fois, ils entrent à pas de loup, en fuyards traqués, en revenants. Plus aucun espoir. L'un après l'autre les personnages prononcent l'oraison funèbre de la cause perdue, qu'il qu'ils jugent avec une effrayante lucidité, chacun dans son langage. Chez Florian Geyer, cette lucidité tragique en face de la mort suscite le rire du lansquenet et le besoin d'une dernière orgie. « Du vin ! Du vin ! » crie-t-il à la jeune et mystérieuse sorcière noire qui partout l'accompagne, à la fois servante, mascotte, messagère et fille de joie. L'ivresse du vin et puis cette autre ivresse bien allemande « de la musique ! Je veux de la musique ! » voilà le suprême refuge contre les fantômes pessimistes de la vie, du monde et de l'histoire, la double ivresse qui est à la fois une liberté et une folie, ou plutôt une liberté dans la folie, une évasion et un défi aux forces hostiles, un rire nihiliste. Mais, au milieu de ce scherzo tragique, voici que frappe à la porte un appel plus héroïque : c'est l'arrivée du fidèle Tellermann, lieutenant de Florian Geyer, blessé à mort et qui, avant d'expirer, annonce l'irréparable déroute, la bataille décisive de Königshofen et l'écrasement final des troupes paysannes.

Tout cet héroïsme actif, extérieur, en quelque sorte « moteur » qui manque à Florian Geyer, — tout au moins que nous ne voyons jamais chez lui entrer en action, — Hauptmann l'a incarné, dans cette sympathique figure de Tellermann.

Il est curieux que Gerhart Hauptmann ait voulu symboliser en deux figures subalternes, en deux types de lansquenets, l'opposition entre deux esprits, entre deux époques. L'un, Schäferhans, est le lansquenet vieux style, mercenaire à la fois ivrogne, bigot et fourbe, — *die falsche Kalze* (le chat traître), comme l'appelle Alfred Kerr. « L'esprit nouveau » ne l'a pas touché. La vue d'un hérétique le fait écumer. Prêt à tourner casaque, il n'a suivi le drapeau de Florian Geyer qu'avec l'espoir d'un con-

tinuel pillage. Sitôt que cet appât vient à manquer, il devient insolent, brutal. Florian Geyer est obligé de le rappeler au respect en lui envoyant un grand coup de poing dans la figure. Mais à partir de ce moment Schäferhans ne songe plus qu'à une chose : trahir et se venger. A la première occasion, il désertera la cause de la liberté qui ne l'intéresse pas, qui lui est même antipathique. « J'ai trouvé naguère ma pitance auprès des princes et des seigneurs, dit-il. C'est pourquoi je veux désormais vivre et mourir en odeur de sainteté, au service des autorités consacrées. »

Tellermann, lui aussi, a été d'abord un mercenaire. Il a combattu auprès de Florian Geyer, à Pavie, au service de François I<sup>er</sup>. De son passage dans l'armée du roi de France, il a gardé un langage émaillé de locutions et de jurons français. Mais le fond de sa nature est de fidélité inébranlable. Attaché à son chef jusqu'à la mort, il a suivi l'évolution de Florian Geyer et « l'esprit nouveau » l'a illuminé, transfiguré. Le mercenaire s'est changé en croyant, en « esprit libre ». Dans toute la force du terme, il est « le second » de Florian Geyer, son double. Il est devenu en quelque sorte « le geste » de cette noble Pensée. C'est lui qui « remplace » son chef, cet éternel absent toujours en mission ou entraîné dans de trop hautes régions. C'est donc lui aussi qui, à sa place, a été blessé à mort, dans cette dernière et décisive bataille de Königshofen, à la veille de laquelle le rusé renard, Gœtz von Berlichingen, prétextant que son engagement était expiré, a prudemment « pris la poudre d'escampette ». Devant cette inébranlable fidélité et cette mort héroïque, Florian Geyer prend pleinement conscience de lui-même. Oubliée l'orgie, cette suprême orgie du lansquenet où son pessimisme s'évadait. « Maintenant, dit-il, me voilà prêt ! » Il ramasse et revêt pièce à pièce son armure. Il se redit à lui-même, comme viatique pour la suprême chevauchée, quelques vers de la fameuse poésie de Hutten, — son maître, son modèle, l'exemple qu'il a eu constamment sous les yeux, et il s'enveloppe dans ces vers comme dans les plis d'un drapeau. Il repousse le message de sa femme qui s'offre à négocier sa grâce auprès de l'Empereur et du chef de la Ligue souabe. Il repousse pareillement l'offre que lui a adressée François I<sup>er</sup> de le reprendre dans son armée. « J'ai servi maintenant une cause divine. Je ne prendrai plus de service auprès d'aucun roi. » Sa mort, il le sait d'ailleurs, ne peut plus servir la cause des payans, irrémédiablement perdue, mais si, par sa vie, il n'a pu faire triompher cette cause, que du moins sa mort prenne le sens d'une immolation symbolique, d'un « témoignage », c'est-à-dire, dans le sens étymologique du mot, d'un

« martyr ». Il veut maintenant son déclin. « Soyons gais, frères ! Pourquoi ne le serions-nous pas ? Sainte Agathe est allée à la mort comme à la danse. Sainte Anastasie, elle, qui n'était qu'une jeune fille, a méprisé la mort, et nous, j'imagine, nous ne sommes pourtant pas des femmelettes ! »

Le 5<sup>e</sup> acte, par contre, est le plus faible. Il n'ajoute rien à la pièce. Il en diminue plutôt la portée. Nous retombons ici dans la vieille formule du drame historique, on dirait parfois même, dans le mélodrame. La tête de Florian Geyer a été mise à prix. Traqué, il arrive au château de son beau-frère, Wilhelm von Grumbach, son allié de la veille, le vassal et l'émissaire du margrave Casimir d'Anspach. Tel maître, tel valet. Grumbach, lui aussi, a tourné casaque et il a maintenant à se faire pardonner un passé terriblement compromettant. Déjà son château est occupé par une avant-garde de la Ligue souabe et par un détachement de cavaliers du margrave qu'il héberge avec un obséqueux empressement et qui fraternisent aujourd'hui en une orgie tapageuse. Au beau milieu de cette orgie, on amène, à coups de fouet, un troupeau de paysans prisonniers, tremblants et deguenillés, que ces aristocratiques brutes obligent aux plus déshonorantes palinodies. A peine la scène débarrassée de ce bruyant et pénible intermède, voici entrer comme un spectre le Chevalier Noir, hagard, arrivé aux dernières limites de l'épuisement. Quelques heures de sommeil, il ne sollicite pas davantage de son allié et parent. Grumbach, craignant que cette loque humaine, s'il la livre à ses bourreaux, ne laisse échapper des secrets compromettants, accède à sa prière. Malheureusement, son épouse a tout vu. Elle dénonce le fugitif et la meute furieuse d'accourir. Elle demeure comme figée d'effroi devant ce spectre effrayant, devant cette apparition presque d'outre-tombe, plus terrifiante que jamais. Cependant Judas veille dans l'ombre. Une flèche arrive de l'arrière-fond de la scène, — elle est partie de l'arbalète du lansquenet Schäferhans, du mercenaire qui réclame sa prime, du traître qui tient enfin sa vengeance. Florian Geyer tombe : « Je meurs le dernier de mon arme et de mon blason... Ziska et la liberté ! » Ce sont ses dernières paroles. Tout cela, il faut l'avouer, est d'un effet bien théâtral. Cette mort selon les règles du grand style, avec accompagnement de mots historiques, date quelque peu à la scène.

*Florian Geyer* est-il un drame naturaliste ? Est-ce un drame historique ? Incontestablement, ce n'est ni l'un ni l'autre, mais un compromis entre les deux. Déjà le titre l'annonce. L'auteur ne reprend pas la formule du drame social qu'il avait inaugurée



dans les *Tisserands* et qui tendait à mettre en scène un événement collectif sans héros, ou plutôt un « milieu » humain, avec toutes les répercussions multiples et diffuses que cet événement suscite dans ce milieu. S'il avait voulu donner un pendant aux *Tisserands*, il aurait dû intituler sa pièce nouvelle « la Guerre des Paysans », ou les « Paysans ». Or ici, Hauptmann ne nous montre pas du tout la vie des Paysans de 1525 ; il ne nous fait pas pénétrer dans leurs intérieurs, dans leur manière de sentir, dans leurs passions et leurs aspirations ; il ne parle pas du tout leur langue, leur dialecte, mais une langue d'un archaïsme artificiel, laborieusement pastichée, sur le modèle de documents historiques rédigés par d'autres que des paysans... Et puis, au fond, son cœur n'appartient pas aux paysans. Il éprouve pour eux de la commisération, c'est vrai, mais il leur fait aussi dire par Florian Geyer de dures vérités. Il est vrai que ce dernier s'adresse aux chefs paysans, mais ce sont là, après tout, les seuls représentants de cette classe sociale qui nous soient présentés. Sans doute Florian Geyer s'identifie à eux. Il *veut* être paysan, rien que paysan, dit-il. Mais on sent bien que c'est chez lui une conviction voulue, plutôt qu'un sentiment instinctif ; c'est une attitude que lui dicte son cerveau d'idéaliste humanitaire, évadé de sa caste, que lui dicte peut-être même son cœur « que pénètre, comme une lave, un sentiment brûlant du Droit » — ce n'est pas l'expression irréfléchie d'une détresse ou l'explosion d'une révolte, comme dans les *Tisserands*, et c'est ce qui fait que Florian Geyer reste, quoi qu'il fasse, un isolé, un être à part, trop supérieur parmi ses frères les paysans. Il est, comme le marquis de Posa, un « citoyen des âges futurs » plutôt que le représentant d'un milieu ou d'une classe à laquelle il se rattache par les racines mêmes de son être.

Est-ce d'ailleurs un personnage vraiment historique et réel ? Même chez l'historien Zimmermann, à qui Hauptmann a emprunté cette figure, il est à remarquer que Florian Geyer est moins un personnage réel qu'un symbole, l'incarnation d'un idéal, d'une aspiration, d'une espérance. L'historien ignore tout de son passé, des causes qui l'ont amené à se dévouer à la cause des paysans et il ne peut rapporter aucun fait mémorable où se soit affirmée cette volonté de chef. Dans le chaos inextricable qu'est la Guerre des Paysans, où les plus grossiers instincts se mêlent aux haines religieuses du plus sombre fanatisme, où n'apparaissent que des acteurs de second plan, figures de paysans ou de lansquenets pillards, de visionnaires fanatiques, de chevaliers félon, Zimmermann voudrait découvrir à tout prix un chef

de grande envergure, une personnalité dominante, vraiment désintéressée et pure, bref une tête d'élite qui pourrait faire pendant aux grandes figures de la Révolution française. Ce n'est certes pas Gøtz von Berlichingen qui pourrait prétendre à jouer ce rôle. Zimmermann lui a fait son procès en règle. Gøtz est pour lui le type du chevalier brigand, — *der keckste Wegelagerer seiner Zeit*, — qui a su coudre la peau du renard à celle du lion. Il va même jusqu'à l'accuser de trahison. Il prétend établir qu'il négociait déjà en cachette avec le chef de la Ligue souabe, tandis qu'il commandait encore les troupes paysannes, et que, par une manœuvre préméditée, il aurait empêché la jonction des différents effectifs de son armée au moment de l'action décisive de Königshofen, se réservant de prendre le large la veille même de la malencontreuse bataille. Il tourne en ridicule les arrêts de rigueur qui furent par la suite imposés à titre de pénitence au vieux renard repentant, condamné à vivre calfeutré dans sa tanière, avec défense de découcher. « Le peuple a fait sur lui des chansons satiriques, conclut-il, et un grand poète du XVIII<sup>e</sup> siècle l'a immortalisé. » Par contre, il se raccroche désespérément à ce Florian Geyer contre qui, du moins, on ne peut produire aucun témoignage défavorable, qui a eu surtout la chance de ne pas survivre, ce qui l'a préservé de faire amende honorable, comme Gøtz von Berlichingen, ou de faiblir dans les tortures, comme le chef de la révolte thuringienne, Thomas Münzer.

Reste à savoir si l'authenticité historique de cette figure légendaire peut se défendre. Dans un article paru dans les *Preussische Jahrbücher* en 1896 (Heft 84) peu de temps après la première représentation de la pièce de Hauptmann et qu'inspire manifestement une pensée polémique, M. Max Lenz s'est attaqué à ce problème. Il s'est attaché à ruiner l'historicité du Florian Geyer de Zimmermann, avec l'arrière-pensée de ruiner du même coup la doctrine naturaliste de Hauptmann et sa prétention de reconstituer la vérité historique d'un milieu et d'une époque, en montrant qu'elle s'appuyait sur des documents controvérsés ou frelatés. Pure légende que la fameuse « troupe noire » qui aurait été la garde d'honneur, « la garde qui meurt et ne se rend pas » du chevalier franconien. On ne trouve pas trace dans les documents de l'époque d'une troupe ainsi disciplinée et entraînée parmi les armées paysannes. D'ailleurs la désignation de « troupe noire » s'appliquait à des troupes particulièrement sauvages et indisciplinées. Mais si cette formation d'élite, entourée d'une auréole romantique, disparaît, qu'advient-il du « Chevalier noir » qui est censé l'avoir commandée ? Lenz montre que la

plupart des exploits prêtés par Zimmermann à Florian Geyer sont également de pure invention. Ce dernier n'a pris part à aucun fait d'armes important. Il semble avoir été surtout utilisé comme négociateur et c'est comme tel que nous le trouvons en effet à Würzburg, à Rothenburg, à Schweinfurt. Ses mains ne semblent pas être restées toujours absolument pures et notamment à Rothenburg on le voit, de mèche avec son confrère et compère Stefan von Menzingen, faire main basse sur les trésors des églises. Légende aussi que la chevauchée nocturne lorsqu'il apprend à Rothenburg la bataille de Königshofen. Un simple rapprochement de dates montre l'impossibilité du fait. Légende aussi que les derniers combats héroïques dont Zimmermann nous fait le pittoresque récit. Gerhart Hauptmann ici se rapproche davantage de la vérité, quand il nous montre son héros venant solliciter l'hospitalité de son beau-frère Grumbach. Mais il ne dit pas qu'il songeait simplement à se cacher et qu'il a été détroussé et assommé par les valets de son beau-frère. En somme, la conclusion de M. Lenz est que, si l'on dépouille la légende de tout le romantisme surajouté (la troupe noire, le chevalier noir, la noire Marci, la chevauchée nocturne, la mort héroïque), il reste que Florian Geyer était un homme assurément supérieur, très intelligent, mais qui n'a rien d'un chef militaire et dont les sympathies paysannes s'expliquent simplement du fait qu'il était sans doute un aventurier, un aristocrate dévoyé, — *ein Verdorbener vom Adel*.

D'autres érudits ont depuis lors révisé ce jugement qui s'inspire d'un parti pris manifeste. Sans entrer dans le détail de ces minutieuses recherches (1), disons simplement que si l'épisode de la bataille de Pavie et des actions d'éclat accomplies dans les armées du roi de France semble controuvé, par contre Florian Geyer commandait en 1519 une compagnie de lansquenets, au service de la Ligue souabe. Puis il semble être entré au service du Grand Maître de l'Ordre teutonique, Albert de Prusse. Il a pris part à une opération de guerre malheureuse contre les Polonais et a été chargé, par la suite, de diverses négociations en Pologne et en Danemark. Il a même assisté à la mémorable entrevue, si riche en conséquences, entre le Grand Maître teutonique et le Réformateur Luther à Wittenberg. Lui-même a dû alors se convertir à la Réforme. Il est probable que pendant la Guerre

(1) Cf. Gunther Franz. *Zur Beurteilung Florian Geyers* dans *Historische Vierteljahrschrift*, p. 484 et ss.

des Paysans il a joué surtout un rôle de négociateur entre le duc Albert de Prusse, le margrave d'Anspach Casimir d'une part, et les paysans d'autre part. Ses sympathies pour ces derniers étaient d'ailleurs toutes désintéressées. Voici donc le héros de Hauptmann lavé des soupçons que M. Lenz avait fait peser sur lui. C'est un homme qui a fait une carrière honorable dans le métier des armes d'abord, et puis dans la diplomatie.

Ajoutons qu'il importe peu, puisque nous nous occupons de la création d'un poète. Mais il est à remarquer qu'aussi bien l'historien Zimmermann que le poète Hauptmann n'ont adopté comme héros de la révolte paysanne Florian Geyer qu'à titre de pis-aller. Le héros selon leur cœur, celui dont ils auraient aimé d'évoquer la figure, qu'ils auraient voulu voir prendre la tête de ce grand mouvement d'affranchissement humain et dont le souvenir plane continuellement dans leur esprit sur ce chapitre de l'histoire d'Allemagne, était malheureusement mort quelque temps auparavant : il s'appelait Ulrich von Hutten. Florian Geyer n'apparaît que comme l'héritier et le continuateur, lui-même le proclame, — on dirait presque le succédané, — de ce premier grand patriote allemand, à la fois humaniste et preux, pamphlétaire et homme d'épée, vrai combattant de l'Esprit. Et c'est l'inspiration de ce Hutten, à la fois humaniste et libre esprit, que nous retrouvons aussi dans la fière devise latine que Florian Geyer a fait graver sur le pommeau de son épée : *nulla cruz, nulla corona.*

Mais s'il est loisible au poète dramatique d'inventer à peu près de toutes pièces un caractère historique, il est plus difficile d'arranger les faits historiques parmi lesquels il le fait se mouvoir. Or, les événements veulent que Florian Geyer n'ait jamais joué un rôle de premier plan. Même chez Gerhart Hauptmann, il est continuellement en mission. Il parle, il disserte, il rêve, mais il n'agit pas. Ce qui fait la beauté de cette figure, c'est cette sensibilité tout intérieure dont le poète l'a dotée, c'est la répercussion intime qu'ont les événements dans cette conscience qui dépasse infiniment son époque par son humanité affranchie, lucide et douloureuse. Comme tous les personnages de Hauptmann, il est un « solitaire » — *ein einsamer Mensch*. Il est aussi un être problématique, divisé, déchiré. D'une part, il est humain avant tout, universellement compatissant, confiant à l'excès, d'autre part, il assume le rôle d'un chef d'armée et d'un chef de parti à une des époques les plus inhumaines, où la brutalité, le fanatisme, la perfidie sont de rigueur. Il a trop de conscience pour son rôle et pour son temps, — plus de conscience que de caractère ; plus de

cœur que de volonté, — et c'est pour cela qu'il n'agit pas. Et lorsque enfin il se décide à l'action, il est trop tard. Il ne fait plus que s'immoler à une cause perdue, moins en héros qu'en martyr. Entre son humanité et le rôle que les événements lui imposent, se découvre ainsi un désaccord grandissant. Dans son for intérieur se heurtent deux ordres de réalité inconciliables, deux ordres de grandeur, — et il périt de cette dualité et de ses incompatibles exigences. Si c'est le propre de la spéculation allemande d'avoir plus que tout autre exploré cette dualité et les désespérantes antinomies entre une humanité profonde et le geste extérieur de la vie, entre la liberté intérieure de l'individu et la servitude des masses, on peut dire que *Florian Geyer* de Hauptmann nous présente par excellence « la tragédie du peuple allemand ». Du moins est-ce là le sens profond et symbolique de cette œuvre, sens qui dépasse infiniment les personnages et les événements qui s'y trouvent représentés.

(A suivre.)

---

# Centenaire d'un Historien : Fustel de Coulanges

Cours de M. J. TOURNEUR-AUMONT,  
Professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers.

---

V

## Les vues sur le Moyen Age.

*Intérêt de l'histoire du moyen âge. — Ensemble du moyen âge ; questions choisies. — Ethnographie européenne ; les Barbares. — L'invasion germanique. — La monarchie franque. — L'Eglise médiévale. — Usages contre les lois : le patronage. — Usages contre les lois : la féodalité. — La Gaule, romaine et franque. — L'Europe, de l'Empire romain au moyen âge.*

### 1. INTÉRÊT DE L'HISTOIRE DU MOYEN AGE.

Poètes et historiens romantiques avaient trouvé dans le moyen âge des sources d'exaltation propices à leur fortune ; et, du *Génie du Christianisme* de Chateaubriand à la *Jeanne d'Arc* de Michelet, des titres à la popularité et à la gloire. Les pouvoirs publics et les libraires cédèrent à l'engouement. Ils mirent leur puissance au service des idées historiques, — vraies ou fausses d'ailleurs, — auxquelles les parures du romantisme avaient assuré prestige et diffusion. Un moyen âge de théâtre et de roman s'empara ainsi de l'imagination des hommes du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce moyen âge s'est perpétué dans le XX<sup>e</sup> siècle et vivra toujours chez ceux qui écoutent d'abord les raisons du cœur et obéissent à la préférence qu'il est naturel d'accorder à la beauté sur la vérité.

Le moyen âge est donc devenu le principal champ de bataille entre l'histoire romantique et l'histoire scientifique. C'est sur ce terrain que Fustel de Coulanges a provoqué les coalitions

dépensé le plus d'héroïsme, remporté les plus éclatants triomphes. L'article-manifeste paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1872 sur *l'Invasion germanique* a marqué le début de la guerre. C'était une protestation contre les théories que la verve romantique avait popularisées, depuis le *Discours* pour la barbarie couronné en 1750 par l'Académie de Dijon jusqu'aux *Récits mérovingiens*, de 1840. On y voulut d'abord voir un « jeu d'esprit ». Contester non seulement les bienfaits dus aux Germains sauvages, mais la réalité de l'invasion ! « On se mit à sourire d'une pareille aberration » (P. Guiraud, VI). Un protecteur de Fustel, Geffroy, directeur de l'École de Rome, répliqua, pour amoindrir le scandale, par un article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1873 sur « les *Conquêtes germaniques... et l'École romaniste* ». Ainsi c'est un ami de Fustel qui a le premier accredité, dans une bonne intention, la légende du romanisme de Fustel de Coulanges. Fustel reprenait les paradoxes d'un abbé du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Du Bos. Il n'était ni si coupable, ni si original. « On espérait encore qu'un éclair de réflexion viendrait tôt ou tard l'arracher à son erreur ». « Hélas ! ajoute P. Guiraud, on s'aperçut bientôt que le mal était incurable. » Car, en 1874, le premier volume de *l'Histoire des institutions* amplifiait la même théorie. A l'Institut, à la Sorbonne, il allait continuer le même combat, avec le même manque d'égards pour les opinions non seulement courantes mais officielles, avec le même mépris du risque, une sainte et farouche ténacité.

Fustel put connaître, de son vivant, une partie de son triomphe. En décembre 1886, R. Daresté écrivait dans le *Journal des Savants* : « Les solutions qu'il a proposées ne seront peut-être pas toutes acceptées, mais celles qu'il a combattues se relèveront difficilement. »

Elles ne se sont pas relevées. Quant aux solutions proposées, elles se perpétuent. Aux adhésions sans réserves d'historiens indépendants comme Achille Luchaire (*Amilié de France*, 1908, 251), l'après-guerre a vu s'ajouter celles d'anciens adversaires, comme il était constaté par M. Pfister dans la *Revue d'Alsace*, en 1923 : « Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, encore qu'une certaine école ait longtemps combattu ses conclusions » (*Revue d'Alsace*, vol. 70, 1923, p. 286). Discerner à quel degré a été pénétrée la pensée de Fustel de Coulanges est désormais un moyen précis pour examiner la culture de l'historien médiéviste.

Les recherches médiévales ont excité à leur tension suprême les deux passions animatrices de Fustel philanthrope et érudit.

Il y a d'abord rencontré une occasion unique d'intervention

généreuse en vue de la concorde humaine. « Autant de façons d'envisager le moyen âge, autant de partis en France ; ce sont nos théories historiques qui nous divisent le plus ; elles sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance ; elles sont le terrain où ont germé nos haines » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1871, 538). Il montrait la course aux titres historiques dans le moyen âge, celle des anciens érudits à la poursuite des titres de l'ancienne monarchie ; celle de Boulainvilliers, de ceux de la noblesse ; celle de Montesquieu, de ceux de la liberté (*Monarchie franque*, 30-32). Il revenait volontiers sur les effets politiques et intellectuels désastreux de telles préoccupations : en 1871, « cette théorie [la théorie de Boulainvilliers sur la noblesse née de la conquête germanique de la Gaule] a un double défaut, elle est, à l'égard du passé, une erreur ; elle est, à l'égard du présent, une source de rancunes, une excitation à de prétendues vengeances. C'est la haine des castes qui l'a engendrée, et elle perpétue en retour la haine des classes » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, 257) ; — en 1872, « opinion dangereuse, qui a répandu dans les esprits des idées fausses sur la manière dont se constituent les sociétés humaines, qui a répandu dans les cœurs des sentiments mauvais de haine et de vengeance » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, 242). Comme « son patriotisme... ne fit jamais tort à son impartialité » (L.-G. Pélistier, *Revue politique et littéraire*, 1897, 813), on le voyait tantôt défendre la noblesse, par exemple contre la légende du droit du seigneur lors de la nuit de noces des vilains, *jus primae noctis*, « invention de l'imagination moderne » (Alleu, 302) ; tantôt détruire froidement les « charmantes illusions sur la chevalerie » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1871, 537) ; et toujours proposer l'apaisement par le désintéressement scientifique. « Le moyen âge ne mérite ni tant d'enthousiasme, ni tant de colère... La connaissance du moyen âge, mais la connaissance exacte et scientifique, sincère et sans parti pris... est le meilleur moyen de mettre fin aux regrets insensés des uns, aux vaines utopies des autres, aux haines de tous... L'histoire imparfaitement observée nous divise ; c'est par l'histoire mieux connue que l'œuvre de conciliation doit commencer » (538).

A l'homme d'étude, le moyen âge a apporté la joie de résoudre des problèmes ardues. Il a tressailli, devant la question de l'alleu et du fief, avec autant d'allégresse que les historiens romantiques devant les thèmes dramatiques du procès des Templiers ou des épreuves de la Pucelle d'Orléans. Il a vu, dans ce millénaire de la vie du monde qui va du <sup>vi</sup>e au <sup>xv</sup>e siècle, un



« long et fécond travail » (*Questions historiques*, 5). Il s'y est gardé de toute appartenance d'école. Il ne s'y est enfermé dans aucun formulaire. Il y a épanoui, hors de tous les cercles convenus d'idées et de doctrines, son libre et méthodique esprit d'enquête. « Rien ne se refuse plus à vos systèmes étroits que le moyen âge, s'écriait-il en 1887. Les faits sont aussi variés que les documents sont nombreux. Lisez chaque document en lui-même, étudiez-le et comprenez-le suivant sa nature propre » (*Revue des Questions historiques*, janvier 1887, 35).

Si ses vues d'histoire du moyen âge n'ont pas été assez répandues ou assez exactement connues, les causes en sont : l'austérité apparente de ses travaux, qui ont contribué à détruire la faveur publique, naguère passionnée pour un moyen âge coloré et romanesque ; et la faveur même des érudits ne s'y concentre plus avec tant de diligence, si bien que l'on a vu le Comité des Travaux historiques et scientifiques du Ministère de l'Instruction publique fondé par Guizot unir le moyen âge à l'histoire ancienne en un bloc de siècles passés qui va des origines jusqu'à 1715 ; — enfin Fustel lui-même, dédaigneux de la vulgarisation de ses idées, n'a point rencontré de vulgarisateurs spécialement attachés à faire comprendre pour elle-même sa pensée rénovatrice (1).

Mais il vaut de tenter une revue particulière des idées historiques principales qui ont modifié et enrichi la manière dont l'humanité peut se représenter mille années de son existence.

## 2. ENSEMBLE DU MOYEN AGE. QUESTIONS CHOISIES.

Attiré par les problèmes les plus difficiles, Fustel avait un faux air de préférer le premier demi-millénaire du moyen âge, du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle. Mais il s'intéressait au second, du x<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup>, tout autant ; et il n'était pas homme à subordonner sa pensée à des cadres conventionnels. Il a consacré une étude, inédite, à l'histoire de la politique de la bataille de Poitiers à la Fronde. Les trois premiers volumes de son *Histoire des Institutions* allaient des origines au VIII<sup>e</sup> siècle, du VIII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup>, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>. Les fragments publiés sur le xv<sup>e</sup> siècle révèlent un attachement personnel. « On a tourné en ridicule la Ligue du Bien public parce qu'elle a été vaincue ; mais en réalité il s'agissait

(1) La meilleure anthologie de Fustel de Coulanges se trouve dans Camille Julian, *Extraits des historiens français du XIX<sup>e</sup> siècle*, p. 591-665.

là d'un mouvement libéral pareil à ceux qui se produisirent si souvent en Angleterre. Les ligues anglaises eurent un plein succès, parce qu'elles unirent les seigneurs et les communes contre le roi ; la ligue française avorta parce que la bourgeoisie resta sourde à l'appel de l'aristocratie » (P. Guiraud, 63-64). Il a donné cette marque de profond connaisseur du xv<sup>e</sup> siècle : il a été juste pour Charles VII, qu'il a placé dans la série des grands organisateurs de l'Etat, et auquel il ne peut être reproché d'avoir eu, lors de son tragique avènement, l'inexpérience et la timidité normales à 19 ans (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1871, 593 ; 1<sup>er</sup> février 1878, 700). Il y a sur chaque autre siècle des notes aisées à glaner dans l'œuvre publiée et qui témoignent de la même assurance légitime dans les idées et les appréciations. Tel article comme le *Rapport sur le concours relatif à la noblesse en France et en Angleterre*, abonde en vues pénétrantes et en formules sobres, à sa manière (*C. R. de l'Académie des sciences morales et politiques*, 104, 1875, 417-428 ; cp. 108, 1877, 611-615).

C'est de même par fausse apparence que son œuvre semble attester une préférence pour l'Occident sur l'Orient médiéval. Il s'est intéressé à la société musulmane comme à la société chrétienne et les a étudiées sur le même rang en 1863-1864. L'île de Chio, à laquelle il doit beaucoup, l'a séduit, notamment dans la partie médiévale de son histoire, dont les chapitres, suivant le rapport de Guigniant, sont « les plus neufs et les plus intéressants » (*Questions historiques*, IX, n. 2). Il a découvert la fécondité de l'histoire byzantine, sur laquelle par exemple à propos de Chio, puis du cardinal Bessarion, il a jeté des regards d'envie.

Parce qu'il a été d'abord historien linguiste et philologue sans rival, il ne conviendrait de conclure ni au dédain ni à l'incompétence devant tous les autres genres de sciences auxiliaires. Il les a défendues, recommandées, toutes également, jugées toutes nécessaires. On peut recueillir, chez ce fils d'un amateur de peinture, des notes sur l'histoire de l'art. La chronologie des manuscrits, la critique des leçons, la date de la Loi salique l'ont beaucoup préoccupé. Parce qu'il était modéré, volontiers conservateur dans l'examen des chartes, comme plus généralement en critique textuelle, quiconque a relu son œuvre se garde de conclure au manque de méfiance devant les témoignages. Il est avisé de ne pas prendre pour de la naïveté, de la part de ce grand douteur, la confiance préalable accordée méthodiquement aux sources anciennes. L'histoire des institutions,

du droit, de l'économie et des finances n'atteste pas moins de sagacité experte et toujours maîtresse jusque dans les élans de la polémique. On ne saurait dépasser en froide malice cette définition du légiste médiéval : « Être légiste n'était ni une dignité ni même une profession : c'était un goût, une aptitude, un certain tour d'esprit, joint à une certaine application. On était légiste à peu près comme on est docteur en droit » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1871, 551). La distinction entre les communaux et le communisme a fourni l'occasion de prouesses supérieures.

Familier avec l'ensemble médiéval, il s'est borné à quelques questions, par contrainte sur lui-même, par conscience devant une œuvre d'ailleurs restée inachevée, par manque de temps.

### 3. ETHNOGRAPHIE EUROPÉENNE. LES BARBARES.

C'est la brièveté de la vie ou la débilité du corps, non une spécialisation volontaire, qui a conduit Fustel à laisser le renom d'une grande originalité comme historien de la Gaule franque, des Barbares et des premiers siècles de l'Europe chrétienne. Il a été grand en ces études non pour s'y être confiné, mais parce qu'il les dominait d'une grande hauteur.

Trois pratiques, qu'il a suivies comme des règles, en portent témoignage.

Il a d'abord estimé impossible d'analyser sincèrement un caractère, un geste, une œuvre d'un groupe barbare sans avoir étudié au préalable et à fond ces Barbares chez eux et pour eux-mêmes. Avant « l'invasion germanique », il a cherché avec soin, longuement, « ce qu'étaient les envahisseurs germains » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, § 1). Germaniste expérimenté et désintéressé, il s'était exercé à apprécier, à toutes doses, la « saveur germanique » (*Recherches*, 297). Il regrette de ne pouvoir ainsi traiter les autres groupes de l'Europe barbare, les Celtes, les Scandinaves, tous les Indo-Européens. Il les connut assez pour découvrir que « les institutions des Germains et leur vie domestique, leurs habitudes et leurs croyances, leurs vertus et leurs vices étaient ceux de toutes les nations de l'Europe » (*Invasion*, 289) ; — qu'« ils n'étaient pas des nomades » (285), — ni « une société primitive » (*Recherches*, 280) ; — ni un ensemble de *tribus*, mais des *groupements* politiques (271), mal liés, sans force contre « le régime de la bande guerrière » (325) ; — enfin

que le *Paysan du Danube* n'est qu' « un admirable petit poème » moderne (*Invasion*, 313).

Car la seconde pratique consistait en une sévère discrimination entre les sources originales et la poésie moderne. Il a guerroyé contre les fantaisies romantiques sur les Barbares, avec l'instinct de chasseur qui animait d'Anville contre les légendes figurées sur la carte d'Afrique. « Il nous faut regarder non pas si cette théorie est belle et attrayante, mais si elle est d'accord avec les documents... Nous n'avons à faire ici que de la science » (*Monarchie franque*, 305). Il se méfiait de l'anachronisme, du transfert de sentiments nationaux modernes dans le passé. « Pour les Germains d'alors, l'ennemi héréditaire c'est le Germain » (*Invasion*, 322). Il mettait notamment en garde contre l'illusion romaniste, qui naît de ce que les sources sont presque toutes latines. « Nous ne concluons pas de là que la fidélité soit plus romaine que germanique ; c'est une chose que nous ne pourrions jamais affirmer avec une pleine certitude, la comparaison entre l'ancienne société romaine et l'ancienne société germanique ne pouvant pas être faite scientifiquement » (*Bénéfice*, 64).

Cette disette imposait, — comme troisième pratique, — un appel à tous les genres de sources. L'appel, il est vrai, retentit dans l'œuvre de Fustel plus souvent qu'il ne lui fut accordé d'y répondre lui-même. Et il n'est guère donné d'y répondre autrement que par une collaboration de chercheurs du genre réalisé par exemple pour le *Lexique des Antiquités* de J. Hoops (1). Il s'occupait, d'une manière curieusement attentive, des noms de personnes comme source d'histoire coloniale, innovation et indication fructueuses même par leurs résultats négatifs pour l'époque franque (*Invasion*, 548 ; *Monarchie franque*, 208, n. 2 ; *Alleu*, 276). Il a dressé un vivant tableau général de la Germanie, qu'il avait choisie entre les contrées barbares de l'Europe. « On se... figure [les Germains] comme une société simple, une, n'ayant qu'un seul système d'institutions. C'est le contraire qui est vrai. La Germanie... était une société infiniment diverse... En politique, il existait des républiques et des monarchies... Dans l'état social, il y avait toutes les inégalités et toutes les diversités... Les mœurs et les caractères variaient de même... Même dans l'intérieur de chaque peuple, la diversité était grande... » (*Recherches*, 292-293).

(1) V. J. Tourneur-Aumont, Idées générales sur le peuplement..., dans *Revue générale du Centre-Ouest de la France*, juin 1927, p. 2-11.

On ne saurait concevoir plus d'éloignement de tout système, romanisme compris, ni meilleure disposition pour comprendre exactement les troubles des premiers siècles médiévaux.

#### 4. L'INVASION GERMANIQUE.

Si téméraire qu'il paraisse, nous tenterons de résumer en quelques propositions les idées générales de Fustel de Coulanges sur l'invasion.

1. Il faut condamner la théorie catastrophique et régénératrice, chère aux romantiques, courante encore, toujours en faveur dans la littérature élémentaire et scolaire, et qu'en 1873, Vivien de Saint-Martin, dans son *Histoire de la Géographie* (p. 222-223), exprimait ainsi : « Le pays, couvert de villes peuplées, avait le mouvement régulier d'une société fonctionnant sur des rouages séculaires. Tout à coup, sans transition, avec la soudaineté d'un ouragan, voici que des nuées de Barbares, pareils à des bandes de loups affamés, s'abattent sur cette société... En un clin d'œil tout est bouleversé... contrées entières...villes... Tout a disparu du même coup, les autorités, les écoles, l'administration, les circonscriptions politiques. Le territoire, distribué par lots entre les chefs de barbares, ne conserve plus rien de son organisation antérieure... Un nouvel ordre de choses se dégagera peu à peu de cet affreux chaos, il en sortira aussi une géographie toute nouvelle. »

On se représentait ainsi les Francs créant la France dans la Gaule vidée ; les Alamans, l'Alsace ; les Alains, l'Aunis ; les Burgondes, la Bourgogne ; les Lombards, la Lombardie ; les Angles, l'Angleterre, etc.

C'était un effet non seulement de l'ignorance en histoire sociale et en géographie humaine, mais du « spécialisme », qui juge instinctivement tout romain avant, tout germanique après une date prise pour limite comme 395 ou 476.

2. « L'on a exagéré l'importance de l'invasion du ve siècle » (*Invasion*, 558). Il y a toujours eu des Barbares autour des Etats méditerranéens. Ce sont des compagnons permanents de leur histoire, en particulier de celle des Empires fondés contre eux, avec eux ou pour eux, Empire perse, carthaginois, macédonien, romain, toujours soucieux de diviser, rallier, convertir les Barbaries périphériques.

Les invasions vers les pays méditerranéens n'ont pas duré du

III<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle seulement, mais toujours. Elles durent encore sous diverses formes.

3. « Pour ce qui est de l'invasion germanique... Ce n'est qu'en la décomposant qu'on peut la comprendre » (*Recherches*, p. II). « L'histoire... montre des invasions de Germains plutôt qu'une invasion des Germains » (*Invasion*, 310). Il faut distinguer suivant les lieux, les circonstances, les dates, les modes, les groupements, les chefs, les personnes diverses. Il faut surtout distinguer les incursions de pillards et les établissements légaux de Barbares, qui furent « les vraies invasions germaniques » (327). Dans l'Empire romain, il faut tenir compte des conflits de prétendants, des guerres civiles, des guerres provinciales, des guerres religieuses, des guerres sociales. Les Barbares ont été aidés, parfois appelés par « les ennemis qui menacent toute société paisible » (*Gaule romaine*, 295). « En tout cela, il ne s'agissait pas d'une lutte entre deux races et entre deux nations. La lutte était entre l'Empire romain et le régime de la bande guerrière ; c'est-à-dire entre l'état sédentaire et l'état instable. » *Les invasions ont été surtout un « temps de désordre », désordre romain et désordre barbare.*

4. L'histoire des langues, des religions, de la vie économique, des mœurs, des situations démographiques est donc sans rapport simple avec celle des « invasions ». Tout est à « décomposer », en mettant dans chaque cas la barbarie à son rang, qui n'est pas ordinairement le premier (1). Une ruine, une cachette, une forme d'art, un nom, une plante cultivée, un cimetière ne sont pas des documents propres d'histoire coloniale. « Les théâtres sont tombés [encore au XIX<sup>e</sup> siècle] sous la réprobation de l'Eglise chrétienne ; le commerce et la richesse ont diminué par l'effet du trouble social » (*Invasion*, 321). Détruire et créer des *domains de civilisation* sont des faits d'histoire européenne et d'histoire régionale à étudier avant tout comme tels.

Au total, par un progrès et par un effet de justice immanente, la théorie de Fustel de Coulanges sur l'invasion germanique semble aujourd'hui modérée, presque timide.

« Il se peut que cela surprenne ceux qui aiment à se figurer le moyen âge naissant tout à coup et tout d'une pièce » (*Alceu*, 1).

(1) Cp. Friedrich Ratzel, *Anthropogeographie*, II, § 10, Der Rückgang kulturarmer Völker in Berührung mit der Kultur ; § 11, Die Selbstzerstörung kulturarmer Völker. — V. Lucien Febvre, *La terre et l'évolution humaine*, Paris, 1922, ch. 1.

## 5. LA MONARCHIE FRANQUE.

Pour mesurer la victoire de Fustel de Coulanges sur les historiens romantiques, il suffit de lire dans l'*Histoire de la Civilisation en Europe* de Guizot, les pages de la II<sup>e</sup> Leçon où il loue « les romans de M. Cooper sur les sauvages d'Amérique » et célèbre les « Barbares [qui] introduisirent dans le monde moderne le sentiment de l'indépendance personnelle » (p. 61-64).

Fustel a cherché en vain dans les documents quelque trace d'un semblable esprit de liberté à l'époque franque. Il n'a pas trouvé « jusqu'à quel point [les Germains] ont été libres dans leurs forêts », et a vu « quelque illusion à croire que la liberté ait pu fleurir au milieu de l'état sauvage et du désordre » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, p. 265).

Dans le gouvernement mérovingien, il a vu d'abord des chefs, appuyés sur des troupes, se disputant ou se partageant l'exploitation de provinces, très vieux spectacle, familier depuis Sylla. « Les partages arbitraires... ressemblaient grossièrement aux partages de l'empire romain » (*Monarchie franque*, 127). Quand ces chefs règnent, c'est avec un pouvoir théoriquement, — sinon pratiquement, — absolu et égal sur tous, Gallo-romains et Gallo-francs; comme les chefs romains. « Le gouvernement mérovingien est pour plus des trois quarts la continuation de celui que l'empire romain avait donné à la Gaule » (651). « Les chefs... passaient et les bourreaux restaient » (153). « Rien n'est féodal dans le gouvernement des Mérovingiens » (651).

Dans le régime et la vie des troupes armées, les sources ne montrent ni différences entre des races ni institutions de liberté. Il y a des séditions militaires. Mais « ces émeutes et cette discipline n'ont rien de commun avec la liberté; elles en attestent plutôt l'absence ». Surtout il n'a pas trouvé de guerriers vainqueurs se partageant le sol de l'empire vaincu. « Cette hypothèse d'une distribution hiérarchique et militaire du sol au moment de la conquête est un pur produit de l'imagination moderne. Elle était commode à ceux qui voulaient se dispenser de recherches longues et difficiles; mais elle était contraire à tous les documents et ne supporte pas un moment d'examen » (*Alleu*, 248).

Si l'on étudie les impôts, on constate qu'ils pèsent indifféremment sur tous, Gallo-romains, Gallo-francs et tous autres habitants des provinces.

Si l'on étudie la justice, on voit que « les juridictions variaient,

mais ce n'était pas suivant les races qu'elles variaient » (*Monarchie franque*, 419). La composition, — transaction et rachat de la peine, — qu'il ne faut pas confondre avec le wergeld, — prix de chaque homme vivant, — est un usage très répandu dans les sociétés peu organisées. Toute justice était d'origine royale. Il n'y avait pas de jury d'hommes libres et souverains (*Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, 1887, 758-775). « Comme il n'existait qu'une seule autorité publique, il n'exista aussi qu'une seule justice » (*Mon. fr.*, 331).

Ainsi « les Germains n'ont apporté en Gaule ni les institutions de Germanie ni l'esprit de liberté » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, p. 265).

La grande nouveauté de l'époque franque n'est pas dans l'initiation pénible de Barbares à la pratique du gouvernement, spectacle habituel depuis de nombreux siècles tout autour de la Méditerranée.

Elle était dans l'esprit nouveau du gouvernement que dominait l'Eglise, véritable victorieuse, véritable héritière de l'Empire romain.

## 6. L'ÉGLISE MÉDIÉVALE.

L'Europe a d'ailleurs été christianisée plus qu'elle n'avait été romanisée. « Pour ces générations d'hommes, les questions religieuses avaient l'importance capitale. Il leur importait médiocrement qu'on fût Franc ou Goth, qu'on fût Germain ou Gaulois ; ce qui les préoccupait le plus était si on était catholique ou arien » (*Invasion*, 496). « Tout homme à cette époque était un croyant... [L'Eglise] n'avait pas à retenir ses fidèles par la contrainte..., par la persuasion ou par de molles concessions... La population donnait plus de zèle qu'on lui en demandait. La crédulité n'avait pas de limites... Ne disons pas que cette disposition des âmes fut surtout propre aux Germains. Ne parlons pas de société plus jeune, plus naïve, plus facile à duper. Tout cela serait démenti par l'étude des textes : Francs et Romains avaient la même... soumission aveugle » (*Monarchie franque*, ch. xv, § 5).

L'Eglise et la Société médiévales furent donc bâties sur ces idées puissamment unifiantes, comme jadis la cité antique l'avait été sur le culte poliades. « C'est dans cet état des âmes que l'épiscopat a poussé les fortes racines de sa puissance... Il eut une merveilleuse intelligence des conditions qui sont requises dans l'humanité pour être fort » (*Monarchie franque*, 572). « L'esprit



démocratique, la croyance libre et presque personnelle, l'hésitation sur le dogme, tout cela avait disparu » (511). « L'esprit de contrainte que l'Empire avait soufflé partout pénétra alors dans l'Eglise » (*Invasion*, 65). Son idéal à cette époque fut de se constituer par un système de cooptation en un grand corps aristocratique » (*Mon. fr.*, 533). L'épiscopat devint « maître absolu dans son église » (573), « se préoccupa d'être riche » (574), de régner sur les biens et sur les populations, les rois et les officiers royaux. » Au VII<sup>e</sup> siècle, [les évêques] apparaissent comme de véritables chefs politiques, sans concurrents... » (597).

Bien plus que l'invasion, c'est l'influence des idées chrétiennes et des mœurs de l'Eglise à l'époque franque, qui a contribué à la transformation des institutions et des pratiques politiques, après avoir fondu les races dans ses cadres territoriaux et mentaux et assuré l'ordre public. On l'observe dans l'histoire de l'administration dont elle s'empara et qu'elle exerça souvent directement, dans celle des impôts, dans celle de la justice, où elle fut hostile aux peines corporelles et favorable à l'arbitrage et aux transactions. « C'est l'esprit chrétien, non l'esprit germanique qui parle ici » (*Mon. fr.*, 483). Ce fut l'Eglise qui prépara et réalisa la substitution des Carolingiens aux Mérovingiens. « Le christianisme a conféré aux Carolingiens cette personnalité religieuse que le titre païen d'Auguste donnait aux empereurs » (*Transformations*, 598). Elle a eu plus de part que les invasions à la diffusion des idées, au succès des usages extra-légaux qui allaient caractériser la féodalité.

## 7. USAGES CONTRE LES LOIS : LE PATRONAGE.

Guizot, résumant encore des rêveries romantiques, a écrit dans la deuxième leçon de *l'Histoire de la Civilisation en Europe* que « les Barbares... introduisirent dans le monde moderne... le dévouement d'homme à homme » (p. 430), « la fidélité de l'individu à l'individu sans nécessité extérieure... le patronage militaire qui a joué un grand rôle dans l'histoire de la civilisation moderne... ce dévouement de l'homme à l'homme, c'est des Barbares qu'il nous vient, c'est de leurs mœurs qu'il a passé dans les nôtres » (63-64).

Guizot a ainsi fourni à Fustel l'occasion d'une victoire de plus sur l'histoire romantique. Celle-ci a été totale. Rien ne peut demeurer de l'ancienne théorie des origines barbares de la féodalité.

Le patronage n'existait pas dans la législation du vi<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des premiers temps mérovingiens. Il n'a donc pas été un système importé et tout fait. Il est né en dehors du droit public et du droit privé mérovingiens, et contre l'un et l'autre. Il n'a pas été une institution officielle. Il s'est développé peu à peu, sur place, dans les usages de la vie privée.

Le patronage ou dévouement d'homme à homme est aussi gaulois que germanique. Depuis des siècles il existait en Gaule, avec des formes parfois originales et étroites comme en Aquitaine, Il existait en Irlande (*Bénéfice*, 193-199). Le patronage est « une des pratiques les plus fréquentes que l'histoire signale... Il est l'une des plus conformes à la nature humaine... Le patronage se développe surtout dans les sociétés troublées et mal assises. Sa vigueur est en proportion inverse de celle de l'autorité publique. Tantôt celle-ci refoule le patronage et le fait disparaître, tantôt c'est le patronage qui refoule et rejette dans l'ombre l'autorité publique ». La méthode comparative conduit ici à une condition nette.

Ce n'est point être romaniste que de constater à Rome comme partout le patronage, dont le nom latin est passé en français. « La République romaine a été dominée par [cette] pratique » (*Bénéfice*, 92). « Prétendre que tout cela fût nouveau [à l'époque franque] c'est montrer qu'on ignore tout ce qui s'était passé avant les Français » (*Mon. fr.*, 275, n. 3, 276 n.). N'en voir l'origine que « dans les usages des Barbares », c'est trahir qu'on est « préoccupé exclusivement des choses germaniques » (*Revue des questions historiques*, janvier 1887, 28).

Le patronage n'a pas une origine militaire. Il s'est présenté spontanément dans tous les esprits, comme une ressource contre le désordre, au déclin de l'ordre public. « Du vi<sup>e</sup> au ix<sup>e</sup> siècle, toute l'Europe hésite entre le régime de l'Etat ou de la monarchie et le régime du patronage ou de la fidélité » (*Transformations*, 572). C'est l'Eglise qui a le plus encouragé le patronage. « On peut observer que les ecclésiastiques avaient une propension à se mettre ... en mainbour des grands » (*Bénéfice*, 278). C'est l'Eglise qui en a d'abord tiré le plus de force et de profits. « La foule des petites gens, des faibles, des timides... dans cette époque troublée, avaient plus de confiance dans la protection d'un évêque que dans celle des lois... Les hommes échappent en foule aux autorités publiques pour se soumettre à l'évêque » (*Mon. fr.*, 592, 593). « Les évêques partagent l'autorité publique avec les fonctionnaires du roi » (598). « Ils ont réduit le nombre de leurs justiciables et le terrain de leur action. »

Le patronage avec le reste de l'hommage entra dans les lois seulement avec la dynastie carolingienne soutenue par l'Église. Ce fut au ix<sup>e</sup> siècle que chacun eut légalement un patron, que le régime seigneurial devint général et obligatoire.

L'immunité, c'est-à-dire l'indépendance vis-à-vis des représentants de l'autorité publique en fut la conséquence.

« On a supposé qu'un sentiment moral d'une exquise délicatesse, une sorte de point d'honneur chevaleresque inspirait ces dévouements » d'homme à homme, *die deutsche Treue*. « C'est se tromper sur la nature humaine. Le désintéressement et le sacrifice étaient choses aussi exceptionnelles dans les anciennes sociétés que dans les nôtres. La fidélité et le dévouement dont il s'agit n'étaient que la conséquence d'un pacte intéressé entre deux hommes. Ils avaient eu besoin l'un de l'autre » (*Bénéfice*, 198-199). « Ce qui unit le *commendé* à son patron n'est pas précisément un lien moral. C'est bien plutôt un lien d'intérêt. L'inférieur s'est *commendé* tantôt pour être *nourri*, tantôt pour recevoir des *dons* » (292-293). L'esprit de liberté n'y a pas plus de part que l'esprit de sacrifice. Il s'est agi pour les faibles de se protéger contre « les méchants », *contra violentos* (*Bénéfice*, 311, n. 1, 312). « Les générations modernes ne savent plus ce que c'est que le danger » (*Transformations*, 683), ni le désordre. Chacun alors se subordonne pour être sauvé. « La caractéristique du moyen âge en ce qui concerne les classes inférieures, ce n'est pas l'oppression, mais c'est la sujétion » (*Alleu*, 424).

## 8. USAGES CONTRE LES LOIS : LA FÉODALITÉ.

L'histoire des rapports de subordination entre les terres, qui caractérise le moyen âge en ce qui concerne les biens, a été concordante. Et les beaux thèmes romantiques sur le système des terres comme sur le dévouement d'homme à homme appellent les mêmes critiques, la même substitution de prosaïques vérités aux poétiques évocations morales.

Ici l'on peut ramener la doctrine et la victoire scientifique de Fustel de Coulanges à la définition de quatre mots : alleu, colonat, bénéfice, fief.

L'alleu n'était pas, comme on le rêva jadis, une terre allouée à un guerrier vainqueur, dans un lotissement officiel, mais une propriété quelconque acquise par héritage, un domaine rural quelconque à vendre ou à affermer librement. Le droit de propriété n'est pas romain ou mérovingien, il est humain. Alleu

n'est qu'un mot nouveau, peut-être originaire de la France moyenne, de même que les plus anciens formulaires par lesquels on le connaît ; mais c'est un mot nouveau pour une vieille chose.

Colonat est un terme général qui désigne toutes les formes historiques du servage rural : esclave ou affranchi *casé* sur un coin de terre ; fermiers endettés ; tenure servile ; colons inscrits sur le registre de l'impôt foncier ; immigrés fixés ; pauvres gens gardés par un propriétaire dans une portion de domaine inculte. « Le colonat n'est qu'un ensemble d'usages ruraux et ces usages pouvaient varier à l'infini » (*Alfeu*, 75). « Les maîtres avaient besoin de garder des collaborateurs ; les serfs avaient le désir naturel de conserver une terre qu'ils connaissaient, où ils étaient nés, et qu'ils aimaient pour l'avoir travaillée » (390, cp. *Invasion*, 94-95). « Au fond, le colonat n'est autre chose que la substitution du système de la petite tenure au système de la culture en masse par des mains serviles » (*Recherches*, 144).

Le bénéfice s'est développé, comme le patronage, en dehors des lois. C'est une terre cédée ou reçue sans formalités et sans garantie, comme l'admettent à la fois qui concède et qui reçoit après en avoir fait la demande, *precaria*. C'est encore un usage non attribuable à un temps ou à un pays ou à une race. Il répond au genre de besoin que satisfait le droit non écrit. Rome, patrie du droit, l'avait pratiqué largement sur les terres publiques. « Le régime de l'occupation resta jusqu'à la fin de la République, le fondement du gouvernement sénatorial ». (*Bénéfice*, 93). Les temps de désordre le généralisèrent et le fixèrent. L'Église y contribua beaucoup comme pour le patronage. « Beaucoup de nos formules qui semblent des donations de la piété ne sont que des abandons de la peur ou du besoin » (*Bénéfice*, 188). « C'est surtout d'en bas que le système bénéficial s'est formé. Le *beneficium* a été le détour par lequel la petite propriété s'est perdue dans la grande » (189).

Le fief est le bénéfice reconnu, encadré, hiérarchisé. Il est resté, plutôt que le patronage, pour dénommer le régime de la féodalité parce que les hommes subordonnés meurent, les terres subordonnées restent. Le régime féodal « s'est produit chez toutes les races. Il n'est ni romain, ni germain, il appartient à la nature humaine ». « La République romaine a[vait] été dominée par la pratique du précaire et de la clientèle, comme la monarchie du moyen âge, a été dominée par la pratique du bénéfice et de la vassalité » (*Bénéfice*, 92). « La féodalité n'est pas née d'un système politique ; elle a pris naissance dans les usages de l'existence individuelle. Loin qu'elle ait été créée par une révo-

lution, c'est d'une lente tradition d'habitudes qu'elle est sortie. La vie privée a été le terrain où elle a germé. Elle s'est établie dans les mœurs des particuliers et dans leurs relations entre eux avant de se produire comme organisme politique » (*Bénéfice*, 63).

## 9. LA GAULE, ROMAINE ET FRANQUE.

En pénétrant dans l'ensemble des origines plus avant qu'il n'avait jamais été fait, Fustel de Coulanges a éclairé et enrichi toute l'idée de la France.

Il a fait apercevoir, parce qu'il a rectifié la vue du ve siècle, une continuité de périls ou de liaisons historiques autour de la France, résultant de multiples liens géographiques, terrestres et maritimes : périls africain et ibérique, océanique, britton, frison et batave, cimbrique et saxon, suéviqne et alaman, normand, sarrasin, etc. L'existence de la France a été un problème de continuité dans la résistance et l'assimilation. Les précieuses études historiques de J. Mathorez sur *les Etrangers en France* dérivent de la théorie des invasions de Fustel de Coulanges.

« C'est la force des institutions publiques et la discipline sociale qui défendent les nations. Là où le lien politique est trop faible, l'invasion a pour effet de désorganiser le corps de l'Etat, — comme Fustel l'avait pu voir en France en 1870-1871, — de troubler les esprits, d'égarer les caractères et, dans le désordre qu'elle répand, elle est infailliblement victorieuse » (*Gaule romaine*, 84). Et voici en quel sens encore Fustel était romaniste : « C'est ce qui était arrivé à la Gaule au temps des Cimbres et au temps d'Arioviste. Cela se serait reproduit encore si la domination romaine n'avait fait d'elle un corps constitué et solide. Cette domination fut pour les Gaulois le lien, le ciment, la force de résistance. » L'Eglise de l'époque franque a ensuite ajouté à cette force d'organisation, de pacification et d'harmonie de la Gaule.

Ainsi la France n'est pas une fondation des Francs, c'est une suite de la Gaule. « Toutes les fois, dit Emile Bourgeois dans sa *Notice* sur Fustel de Coulanges, que les [Barbares] se présentèrent en ennemis, ils furent vaincus » (*Revue internationale de l'enseignement*, 1890, p. 139) (1). « L'invasion germanique qui a éli-

(1) M. Emile Bourgeois a réfuté p. 141, le jugement répandu contre Fustel de Coulanges romaniste et « simple élève de l'abbé Du Bos ».

miné de la Gaule la puissance impériale n'a pourtant pas fondé un régime nouveau... La vie publique a été se troublant de plus en plus mais sans se transformer. Les modifications que chaque siècle y a apportées sont de celles que les désordres du temps produisent peu à peu, non de celles que créerait en un jour une révolution brusque » (*Monarchie franque*, 651). « L'établissement des Germains en Gaule n'a... pu produire les grands effets qu'on lui attribue ordinairement [sur] le sang... la langue... les croyances, mœurs et caractères... institutions politiques ». (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1872, p. 268). Le changement de nom et d'institutions de la Gaule n'exprime ni une victoire franque ni un caprice gaulois. « Ceux qui ont attribué cela à la servilité ou à la légèreté des Gaulois auraient bien dû faire attention que le même fait s'est produit en Espagne, en Afrique, en Asie, ... Grèce... Mésie... Pannonie... Germanie... Grande-Bretagne... » (*Gaule romaine*, 104). « Le moyen âge n'eut aucune notion d'une différence ethnographique entre Francs et Gaulois. On ne trouve durant dix siècles rien qui ressemble à une hostilité de races » (*Invasion*, 533).

La Gaule avait été « fidèle à Rome parce qu'elle voulut l'être » (*Gaule romaine*, 77). On en déduit l'inverse. Elle voulut être franque. L'attestation est dans Grégoire de Tours, sur qui Fustel a donné (*Monarchie franque*, 2-6) le plus sagace jugement littéraire et critique avant celui de M. Maurice Prou (*Gaule mérovingienne*, 241). On y voit que la Gaule voulut être franque comme elle avait voulu être romaine.

L'histoire de France consiste en manières d'être successives de la Gaule.

## 10. L'EUROPE, DE L'EMPIRE ROMAIN AU MOYEN AGE.

Les apports de Fustel de Coulanges à l'histoire du moyen âge ont de même renouvelé l'idée de l'Europe.

Tout esprit averti se garde désormais de prendre les Barbares du <sup>v</sup>e siècle pour des nouveaux venus apportant une nouveauté quelconque. Quand on s'est habitué à saisir l'Eurasie constamment sous son regard, on voit l'histoire méditerranéenne consister en une série d'efforts de discipline et de culture, dont s'est inspiré l'Empire romain. L'Empire romain, depuis Romulus jusqu'aux papes, a été lui-même une suite d'essais pour transformer en concitoyens des Gentils de toutes provenances, pour les encadrer dans une cité géométrique. Rome et les Barbares

sont des compagnons permanents à travers les siècles. Il y a une continuité depuis les guerres samnites jusqu'aux guerres calédoniennes, jusqu'aux missions carolingiennes en Scandinavie. L'Empire romain se définit : cinq siècles, au moins, de tentatives spasmodiques pour réaliser un idéal de paix et de fraternité continentale, pour ordonner l'Europe.

De cette hauteur on ne voit ni chute de l'Empire romain ni invasions barbares, mais des intervalles entre les spasmes organisateurs. Il y a continuité administrative : « Les bureaux de Rome et de Ravenne sont passés des empereurs aux rois ostrogoths presque sans changement de personnes, certainement sans changements de langue, d'habitudes, de formulaire » (*Bénéfice*, 311). Il y a continuité sociale : « Les habitudes aristocratiques que la société romaine a conservées sous tous les régimes politiques et qui se sont continuées sous des formes différentes au moyen âge forment un des traits les plus saillants de l'histoire du monde » (*Invasion*, 172) ; et même continuité sociale jusqu'aux temps modernes : « Les distinctions sociales qui ont régné en France jusqu'à 1789 sont bien plus anciennes que le régime féodal » (81). Il y a aussi continuité des obstacles, dont les principaux sont internes. L'œuvre italienne « fut interrompue par l'effet des troubles intérieurs et des compétitions de princes, et peut-être plus encore par la lutte acharnée que se firent ces deux religions » polythéiste et chrétienne (*Invasion*, 209). « C'était le temps où la religion chrétienne régnait sur la moitié des âmes et la vieille religion païenne, plus ardente que jamais, régnait sur l'autre moitié... La pensée qui dominait dans les esprits de ces générations était celle de faire prédominer l'une ou l'autre de ces croyances. On songeait beaucoup moins à une lutte de races qu'à une lutte de religions. La haine était entre païens et chrétiens ; aucun parti ne détestait les Germains et peut-être même chacun d'eux espérait-il les avoir pour auxiliaires » (*Invasion*, 338). Non une invasion, genre familier aux Méditerranéens, mais « la victoire du christianisme marque la fin de la société antique » (*Cité antique*, 472). L'invasion a seulement aggravé les crises religieuses, civiles, sociales de l'Empire romain. Elle n'a pas régénéré l'Europe. « Qu'on se figure la boue de l'Empire romain et les flots très impurs de l'invasion germanique ; quel bien pouvait-il résulter du mélange ? » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1871, 283). « Tous les vices de la nature humaine furent alors déchaînés, ainsi qu'il arrive toujours dans le désordre social » (*Invasion*, 555). Un ordre public vint à reparaître dans la forme du régime seigneu-

rial et local. Mais ce n'était pas une importation de pièce toute montée quelque part. « Pour que les hommes perdent leur liberté civile et soient soumis à des seigneurs... il n'est pas nécessaire qu'il y ait une révolution violente, une conquête étrangère, un changement de race... La société se transforme ainsi... en dépit même de ses lois, par la force invincible de ses mœurs et par la puissance des intérêts. C'est ce qui arriva à l'Empire romain » (*Invasion*, 196).

Il n'y a pas eu un hiatus entre l'Empire romain et le moyen âge. L'Europe continuait. Comme pour les dates-limites de l'histoire contemporaine, c'est obéir à une illusion des égoïsmes nationaux modernes, à une erreur d'optique rétrospective que de prendre 395 ou 476 ou 843 pour une « date sacrée ». Empire romain, moyen âge, ces termes n'expriment que des manières d'être de l'Europe, successives et enchaînées. L'Empire romain était l'Europe en état d'ordre centralisé ; le Moyen Age, l'Europe en état d'autonomie locale.

Mais il est nécessaire, pour découvrir cet enchaînement, d'adopter un point de vue que ne procure pas le « spécialisme », surtout enfermé dans l'unique millénaire du moyen âge.

Il est nécessaire d'être habitué à regarder la suite des millénaires, les naissances et les chutes des empires, des religions, des idéaux, des domaines linguistiques, des ères chronologiques, avec les fluctuations continentales.

Or c'est l'humanisme antique qui, par excellence, procure cette habitude. Les idées générales sur le moyen âge et sur l'ensemble de la vie historique d'un continent dépendent du degré d'humanisme de l'historien.

Fustel de Coulanges médiéviste possédait ce rare avantage d'être au même degré humaniste. Ses idées d'histoire générale ne peuvent être comprises qu'à la condition d'évoquer, avec l'historien, toujours l'humaniste, un humaniste qui, avant l'*Histoire des Institutions*, avait écrit *la Cité Antique*.

(A suivre.)

---

Le Gérant : JEAN MARNAIS.



REVUE BIMENSUELLE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

A propos du tricentenaire  
de la mort d'Agrippa d'Aubigné

par M. J. PLATTARD,

*Professeur à l'Université de Poitiers.*

I

**Le portrait d'Agrippa d'Aubigné peint par lui-même,  
et les retouches à y apporter.**

Le tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné (9 mai 1630), commémoré à Genève et en Poitou, a rappelé l'attention sur sa personne et son œuvre littéraire. De cette œuvre, on ne conteste plus guère la valeur. Sa réhabilitation, commencée par Sainte-Beuve (1), qui voyait en elle une image abrégée de notre Renaissance, s'est poursuivie depuis l'âge romantique jusqu'à nos jours et nul ne s'étonne d'entendre un écrivain contemporain, poète lui-même, déclarer que d'Aubigné est dans notre poésie une « figure de premier plan » (2). Il a bien pu être méconnu par nos classiques, en raison de la qualité de son lyrisme, fougueux,

(1) Dans le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1828, et dans les *Causeries du Lundi*, t. X (1854); Paris, Garnier frères, 1855.

(2) Georges Duhamel, dans l'Introduction de son *Anthologie de la poésie lyrique française*, p. xxix (Leipsick, 1923).

démesuré, affranchi aussi de certains scrupules de goût ; mais combien nous paraît fade et pâle la poésie de Malherbe, au prix de quelques-uns de ces vers, faits de génie, qui illuminent d'une soudaine et brève splendeur le poème des *Tragiques* ? Sur ce point les opinions des critiques s'accordent depuis longtemps.

Par contre, sur la personne même d'Agrippa d'Aubigné, sur sa physionomie morale et intellectuelle, nous ne constatons pas la même unanimité dans les jugements. Prosper Mérimée, par exemple, a été surtout frappé par les aspects désagréables et peu amènes de son caractère. Il s'est plu à les mettre en relief dans la préface de son édition des *Aventures du baron de Fænestel*. « Il était, écrit-il, naturellement hargneux, cassant et moqueur... il s'était fait craindre de tous ses contemporains ; je ne sais s'il aima personne... il avait sa part de la férocité du XVI<sup>e</sup> siècle. » Mérimée veut bien reconnaître que d'Aubigné se montra souvent humain et généreux sur les champs de bataille ; mais, c'était, dit-il, « par un orgueil excessif », parce « qu'il voulait être un grand homme et qu'il avait lu dans les anciens par quelles actions on gagne la renommée ».

Voilà le portrait le plus noir qu'on ait tracé du personnage. Le plus radieux se rencontre dans le livre que M. Samuel Rocheblave a consacré à d'Aubigné, sous ce titre significatif : *La Vie d'un héros* (1). Sans dissimuler qu'il était d'un caractère difficile, il insiste sur ses qualités de cœur et d'esprit, qui firent de lui le paladin de la geste huguenote. Citant un de ses propos vraiment cornélien, il ajoute : « Il fait du Corneille sans le savoir, tout le temps. A vingt ans, il est déjà héros formé et non plus seulement graine de héros... Véhément et caustique, il y a en lui du don Sanche et du Nicomède ; il y a aussi beaucoup de d'Artagnan, avec çà et là la pointe cruelle de Montluc. »

M. Rocheblave souhaitait qu'après lui fût reprise son étude, resserrée, à son regret, dans les limites trop étroites. « Il n'y a pas à glaner seulement ; il reste à fouiller, à élucider, à récolter beaucoup. » C'est précisément à ce labeur que s'est voué M. Armand Garnier, dont la thèse de doctorat ès lettres, publiée en 1928, est une étude critique, — en trois volumes, de onze cents pages au total, — sur la vie d'Agrippa d'Aubigné, encadrée dans l'histoire du parti protestant (2). Prenant pour base de ses recherches l'autobiographie que d'Aubigné a laissée dans ses *Mémoires* et

(1) Hachette, 1922, in-16.

(2) *Agrippa d'Aubigné et le parti protestant. Contribution à l'histoire de la Réforme en France* (Paris, Fischbacher, 1928).

dans son *Histoire universelle*, il a confronté ses assertions avec des documents d'archives ou des écrits du temps. Sa documentation est copieuse et solide ; sa critique minutieuse, méthodique, copieuse aussi ; son élucidation des points obscurs prudente et sagace (1). Il semble que nous ayons maintenant sous la main toutes les pièces du dossier pour porter sur la question en litige un jugement éclairé.

Comment donc convient-il de se représenter cet homme que Mérimée tient pour un orgueilleux grinchu et M. Rocheblave pour un héros cornélien ? M. Garnier a laissé épars dans son étude, sans les réunir dans un portrait d'ensemble, les traits de la physionomie morale d'Agrippa d'Aubigné. Il est aisé de constater que ce sont ceux-là mêmes que d'Aubigné avait marqués dans son autobiographie. Mais d'autres traits apparaissent qui jusqu'alors étaient restés dans l'ombre ou dans la pénombre. Examinons donc les lignes de ce portrait et les retouches qu'il convient d'y apporter.

\*  
\* \*

A lire les *Mémoires*, intitulés dans le manuscrit *Sa vie à ses enfants*, et à considérer dans les autres écrits de d'Aubigné tout ce qui se rapporte à lui, il est impossible de ne pas être frappé d'abord du caractère religieux de sa vie. Dieu est sans cesse présent à sa pensée. Je ne vois personne parmi nos écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle (hormis un Calvin ou un saint François de Sales) qui ait plus constamment conscience de la présence de Dieu. Il la sent comme une Providence non seulement veillant sur le cours des événements historiques, mais intervenant dans les moindres incidents de l'existence des individus. Vous verrez « les merveilles de Dieu en mes délivrances », dit-il à ses enfants au moment de mettre sous leurs yeux le « discours de sa vie » avec sa « gloire » et ses « fautes » (2). Que de fois Dieu l'a délivré des périls du corps et de ceux de l'âme ! A dix ans, fuyant de Paris, lors de la première guerre civile, avec quelques coreligionnaires, il est arrêté à Courance par une troupe de chevau-légers et menacé de mort. « La porte estant fermée, la compagnie

(1) Elle permet de dresser avec précision une chronologie de la vie d'Agrippa d'Aubigné. On la trouvera à la suite de cet article.

(2) Je cite le texte de la *Vie à ses enfants*, d'après l'édition Réaume et de Caussade, tome I (Paris, Lemerre, 1873).

se met en prières », et le secours arrive : un des cavaliers, pour soixante écus, les laisse s'évader.

Comme il passait à Lyon au retour de Genève, où il était allé faire ses études, il est atteint de la maladie que Panurge appelait « faute d'argent » et il en souffre si tragiquement qu'il songe à se jeter dans la Saône. Mais de son éducation religieuse il a retenu ce précepte qu'avant toute action, il faut prier Dieu. « Le dernier mot de ses prières estant la vie éternelle, ce mot l'effraya et le fit crier à Dieu qu'il l'assistât en son agonie. Lors tournant le visage vers le pont, il aperçut un de ses cousins » qui, dépêché par Coligny en Allemagne, allait à Genève pour lui remettre de l'argent.

Ces secours de la Providence ne sont rien, à ses yeux, au prix des deux grandes « délivrances », dont Dieu le gratifia plus tard. Au lendemain de la Saint-Barthélemy, il fut assailli dans une hôtellerie de la Beauce par un assassin qui le blessa très grièvement. Il eut une syncope de sept heures, au cours de laquelle son âme, transportée au Saint Parvis, eut la vision des tribulations et du triomphe de l'Eglise réformée, en même temps que la révélation de sa propre mission : s'employer aux vengeances de Dieu, après avoir renoncé aux divertissements profanes.

« Ta main m'a délivré, — dit-il à Dieu. — je te sacre la mienne ! » De cette consécration de sa force à Dieu naîtront les *Tragiques* et l'*Histoire universelle*.

Quelques années plus tard, nommé écuyer du roi de Navarre, comme tous deux se laissaient séduire par les délices de la cour de Henri III, il vint un temps où d'Aubigné eut la force d'inspirer à son maître le courage de s'évader de la cour et de reprendre sa place à la tête du parti protestant. Il n'a jamais douté que Dieu l'eût inspiré et soutenu dans cette entreprise. J'ai été choisi de Dieu, dira-t-il dans la Préface de l'*Histoire universelle*, « pour l'instrument de la liberté de mon Prince (1) ».

C'est ainsi que d'Aubigné se sent « relié » à Dieu et cette religion, il l'a marquée lui-même par maints traits épars dans ses *Mémoires* et dans d'autres écrits.

Ce sentiment d'une Providence intervenant dans les actes de la vie humaine pourrait avoir deux inconvénients. Il pourrait incliner l'historien à tirer des faits une leçon morale. D'Aubigné en rédigeant son *Histoire universelle* a connu cette tentation. Il déclare dans la Préface que « le vrai fruit de l'histoire est

(1) Je cite l'*Histoire universelle* d'après l'édition de Ruble (Société de l'Histoire de France), 10 vol., 1886-1909.

de connaître en la folie et faiblesse des hommes le jugement et la force de Dieu. » Mais il n'y a pas cédé, laissant au lecteur le soin de dégager lui-même les conclusions des faits rapportés. Il a pris sa revanche dans sa *Vie à ses enfants*, qui est un livre d'édification. Là se montre le second inconvénient de cet état d'âme religieux. Aux explications naturelles des actes humains, d'Aubigné substitue parfois une manifestation de la volonté divine. S'il raconte, par exemple, qu'au lendemain de la Saint-Barthélemy, lui et « une douzaine des plus hasardeux soldats de France » furent pris de peur et « s'enfuirent comme une troupe de moutons, si bien que l'haleine leur faillit plutôt que la peur », parce qu'une voix avait crié sans raison : « Voici les massacreurs ! » pour toute explication de cette panique, il se borne à cette sentence : « Dieu ne donne pas le courage et l'entendement (la raison), il les prête. » Simplification excessive : nous aimerions avoir l'explication psychologique de cet accès d'épouvante si étrange chez des soldats réputés les plus hardis de France.

Cette même disposition peut aussi influencer fâcheusement sur l'exercice de l'esprit critique. La volonté divine se manifestant par des prodiges, le danger est d'accepter comme tels des phénomènes susceptibles d'explications naturelles.

De fait, les prodiges abondent dans les écrits d'Agrippa. A six ans, raconte-t-il à ses enfants, « veillant dedans son lit pour attendre son précepteur, il ouït entrer dans la chambre et puis en la ruelle de son lit quelque personne de qui les vêtements frottoient contre les rideaux, lesquels il veit tirer aussi tost, et une femme fort blanche qui, luy ayant donné un baiser froid comme glace, se disparut. La suite de cette vision, dit-il, fut une fièvre continue qui luy dura quatorze jours ». Et l'idée ne lui vient pas que cette fièvre pouvait être non la suite, mais la cause de cette « vision », dont le souvenir lui restait si vif.

En 1580, autre prodige plus saisissant rapporté dans l'*Histoire universelle* : il reçoit un avertissement prémonitoire de la mort de son frère sous une forme bien singulière. Étant en campagne, couché sur une paille, comme il achevait sa prière, « il reçut trois coups d'une main large... si resonans que toute la compagnie (il cite les noms de deux officiers présents) à la lueur d'un grand feu, eut les yeux ficez sur lui. » Il recommence sa prière et reçoit trois autres coups. Le lendemain, il apprend qu'à l'heure où ce prodige avait lieu, son frère cadet, le capitaine d'Aubigné, était tué (1).

(1) *Histoire universelle*, t. VI, p. 78-79.

De ces avertissements prémonitoires nous trouvons un autre cas dans son *Histoire universelle*. C'est celui qu'aurait reçu Catherine de Médicis à Avignon au moment où expirait le cardinal de Lorraine qui, aux yeux de d'Aubigné, était son âme damnée. Étendue sur son lit, elle aurait vu le cardinal lui tendant la main pour l'entraîner et se serait écriée : « Monsieur le cardinal, je n'ai que faire de vous ! » Cette anecdote s'accorde difficilement avec la chronologie des événements et il est très vraisemblable que d'Aubigné a présenté comme un phénomène de télépathie ce qui n'était chez Catherine de Médicis qu'une hantise et une obsession de son esprit (1).

Les prédictions du rustre muet que d'Aubigné découvrit en Poitou, à la Chevrelière, et hébergea dix-huit mois chez lui sont des prodiges plus étranges encore et sur lesquels il n'a jamais élevé le moindre doute. Les muets passaient, au xvi<sup>e</sup> siècle, pour avoir quelque faculté de divination et Rabelais n'a pas manqué d'en introduire un, le bouffon Nazdecabre, parmi les devins que Panurge consulte sur le sort de son mariage. Le muet de la Chevrelière, pareillement, était capable non seulement d'indiquer où se trouvaient les objets perdus, mais encore de prédire trois ans d'avance des événements comme l'assassinat de Henri IV, en particularisant les circonstances, le lieu et le jour. C'est du moins ce que d'Aubigné rapporte très sérieusement au médecin du roi La Rivière en lui demandant son avis sur un cas aussi singulier (2).

Et voici un autre prodige qu'il rapporte dans son *Histoire universelle* pour le livrer à l'examen des « physiciens », c'est-à-dire des médecins et des savants ès sciences naturelles. Deux jours de suite, il assista à cet étrange spectacle : la peste fondant sur une bourgade de Saintonge, Beauvais-sur-Mata, sous la forme d'une nuée ronde, livide et « couleur gorge de coq d'Inde ».

Les conséquences de ce penchant à croire aisément aux prodiges, on les devine. D'abord, il ne se peut pas que d'Aubigné tienne ces faits surnaturels pour dénués de signification : ils sont des signes et des manifestations de la volonté divine, pour lui, comme pour la plupart de ses contemporains. Sans doute, il se défend de croire à la légère certaines anecdotes extraordinaires. Par exemple, après avoir rapporté (chap. XI du l. II de l'*Histoire universelle*) quelques cas de punition notables des persécu-

(1) *Histoire universelle*, t. VI, p. 300-301. Voir l'examen critique des faits dans Garnier, *op. cit.*, t. II, p. 167-168.

(2) Ed. Réaume, t. I, p. 422-445.

teurs de l'Église réformée, comme celui de ce Piémontais qui « ayant juré qu'il mangeroit le nez du pasteur, un loup en plein midi et devant une grande multitude lui vint manger le nez et s'en retourna sans blesser aucun, comme n'ayant que cela à faire, de quoi le mordu enragea », il ajoute, prudemment, qu'il ne prend dans un recueil de ces morts étranges que les exemples « les plus relevés » et les mieux confirmés. « Ne pouvant que cela à l'examen de la vérité, je dis pourtant que ces choses creues et surtout où elles étaient veues, furent réputées pour miraculeuses, ou soit qu'elles le fussent ou soit que les spectateurs fussent incapables d'y trouver des causes naturelles ». Mais, en fait, il est bien tenté de croire que Dieu a manifesté par des prodiges son amour pour l'Église réformée. Au siège de la Rochelle, en 1573, au moment de la grande nécessité, « la famine menaçant, le port fut rempli d'une monstrueuse quantité de sourdons et pétoncles (coquillages), ce qu'on n'avait jamais vu en ce lieu. Les Réformés en ont encore les tableaux en leurs maisons comme d'un miracle. » Et d'Aubigné pense comme eux sur cette merveille, puisqu'il déclare que « plusieurs en ont cherché des causes naturelles », sans mentionner leurs explications. Ailleurs il rapporte qu'à Aubenas une femme à l'agonie se leva de son lit de mort pour aller avertir un corps de garde que les ennemis plaçaient un pétard dans la muraille pour le faire sauter (1) ; ou encore qu'un ministre priant pour Montélimar assiégé entendit une voix qui lui annonçait la délivrance de la ville (2). Ce n'est certes pas sur ces faits que s'appuie sa foi religieuse ; pourtant il ne les tient pas pour indifférents ni pour lui, ni pour ses coreligionnaires : ils « aident à la doctrine et constance des uns et aux mœurs des autres ». (L. VI, chap. XI.)

Crédulité, c'est le mot qui vient à l'esprit quand on constate chez un historien, qui d'ailleurs fait effort pour connaître la vérité, une telle facilité à relater ce genre de phénomènes. Cette même disposition d'Aubigné ne l'a-t-il pas apportée dans d'autres récits ? A-t-il toujours usé de la prudence, voire de la méfiance nécessaires, dans la critique des témoignages ? On peut en douter. Une des plus belles scènes de sa *Vie à ses enfants* est celle où il raconte comment il a jeté au feu des documents, hérités de son père, qui attestaient que Michel de l'Hospital avait trempé dans la conjuration d'Amboise. Il était alors dans le dénué-

(1) *Histoire universelle*, t. VII, p. 100.

(2) *Ibid.*, t. III, p. 97.

ment et on lui suggérait l'idée de tirer profit de ces papiers en les vendant à l'intéressé, ou à ses ennemis. Il repoussa vivement l'idée de ce chantage et jeta les papiers au feu. « Je les ai brûlés, dit-il, de peur qu'ils ne me brûlassent, car j'avais pensé à la tentation. » Mais était-il sûr que ces documents étaient authentiques ? M. Lucien Romier, qui connaît si bien les personnages de cette époque, affirme que c'est invraisemblable. Croire que Michel de l'Hospital ait pris part à un complot contre les Guise, auxquels il a toujours été dévoué, lui paraît « une énorme sottise » (1). Agrippa d'Aubigné n'avait pas vingt ans lorsqu'il la commit : mais plus tard, à la réflexion, n'aurait-il pu revenir sur ce jugement ? Et que dire de ces papiers d'État, que Gaspard Baronius, neveu du cardinal, fugitif de la cour pontificale, lui aurait montrés chez le duc de Bouillon à Paris et où il aurait lu en 1601 tout un plan de machinations romaines contre la paix et contre le protestantisme européen, depuis la conspiration de Biron contre Henri IV jusqu'à l'affaire de la Valteline et la dépossession des églises réformées du Béarn ? Jamais d'Aubigné n'a douté ni de ses souvenirs (il n'avait point de copie de ses papiers), ni de la bonne foi de Gaspard Baronius, qui n'était peut-être qu'un imposteur (2).

Une certaine crédulité est dans le portrait de d'Aubigné, un défaut qu'il convient de marquer.

\*  
\* \* \*

D'Aubigné est avant tout homme de guerre et l'héroïsme militaire le caractérise. Ses « enfances » sont remplies de traits de courage. Dès sa dixième année, à Courance, il montre un complet mépris de la mort. Quelques mois après, la curiosité le pousse aux tranchées du siège d'Orléans. A seize ans, il s'évade en chemise de chez son tuteur pour s'enrôler dans une bande huguenote. Au cours de la troisième guerre civile, mêlé aux « enfants perdus », c'est-à-dire aux éclaireurs chargés des coups de main, il prend part à plusieurs affaires fort chaudes : l'assaut de Pons, la bataille de Jarnac, le combat de La Roche-Abeille, le premier à la brèche ou à l'escarmouche d'avant-garde, aussi calme dans le danger qu'audacieux à la charge.

(1) *La conjuration d'Amboise*, (Paris, 1923), p. 186.

(2) Voir la discussion de Garnier, t. III, p. 113 et 122.



Ayant pénétré par ruse dans Limoges pour reconnaître la place afin de l'attaquer, il s'aperçoit qu'il est tombé dans un piège que lui a tendu un agent provocateur. Il ne perd pas son sang-froid, feint la confiance, joue son ennemi et s'esquive sain et sauf.

Son courage affecte des formes chevaleresques. Au siège de Marmande (1577), il remarque qu'il est seul à porter des brassards : il s'en dépouille avant la charge pour courir les mêmes risques que ses camarades de combat. « Ayant dans le bras gauche un bracelet de cheveux de sa maîtresse, » il met l'épée à la main gauche, pour sauver de sa main droite devenue libre, ce bracelet qui brûlait d'une arquebusade.

Il est loyal et fidèle à sa parole comme Regulus et comme Bayard. Prisonnier à Oléron, il obtient l'autorisation de se rendre un jour à la Rochelle, à la condition qu'il revienne ensuite en sa prison. La nouvelle que l'ordre de le mettre à mort a été reçu par le gouverneur d'Oléron en son absence ne l'empêche pas de réintégrer sa prison.

Sa bravoure est donc incontestable et il pouvait, s'adressant à ses enfants, « en la privauté paternelle » parler de « ses heuruses et honorables actions » et même de sa « gloire » sans manquer à la modestie.

Mais il y a dans ces exploits héroïques une recherche de l'effet, de l'attitude avantageuse, de la riposte cinglante ou de la sentence lapidaire, bref du « panache », qui apparente d'Aubigné à d'Artagnan ou à Cyrano plutôt qu'à Roland ou à Bayard. Que de mots dans le goût de Corneille, d'Edmond Rostand ou même d'Alexandre Dumas père, dans la *Vie à ses enfants* ! Elle en est toute jalonnée ! A dix ans, le jeune Agrippa répond à l'inquisiteur qui le menace de mort à Courance (1) : « L'horreur de la messe m'ôte celle du feu ! » A soixante-neuf ans, il est prêt à résister par la force aux Rochelois qui lui demandent de raser sa forteresse de Maillezais et il le leur signifie par cette menaçante réponse (2) : « Soit fait comme il est requis aux despens de qui le requiert ! »

Il a un tel goût pour ces mots héroïques qu'il en prête aux autres quand il reconnaît en eux des héros. Elle est de lui la fameuse réponse d'Orthe, gouverneur de Bayonne, à Charles IX lui demandant d'exécuter la Saint-Barthélemy dans sa ville (3) :

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 7.

(2) *Ibid.*, p. 94.

(3) *Histoire universelle*, t. III, p. 359. Voir l'examen critique du fait dans Garnier, t. I, p. 216.

« Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitants et gens de guerre de la garnison. Je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau. »

Sans doute, cette déclaration répond-elle aux sentiments et à la conduite du vicomte d'Orthe dans cette circonstance ; mais elle n'en est pas moins une invention d'Agrippa d'Aubigné.

De même, il semble bien que l'épisode le plus pittoresque de son récit de la bataille de Jarnac ait été arrangé par lui pour l'effet pathétique. Le prince de Condé s'apprête à charger ; il assujettit son casque sur sa tête, lorsqu'un coursier du comte de La Rochefoucauld « lui met l'os de la jambe en pièces, qui perçoit la botte : il montre ce spectacle aux plus proches et leur ayant dit : Voici, noblesse vraiment Française, ce que nous avons tant désiré : allons achever ce que les premières charges ont commencé et vous souvenez en quel estat Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et sa patrie », il charge. Son cheval ayant été tué sous lui, il se rend en donnant le gantelet gauche à Argence assisté de Saint-Jean des Roches. Peu après arrive Montesquiou, à cheval, qui d'un coup de pistolet par derrière tue le prince « entre ses deux garents ». D'Aubigné est le seul historien qui ait fait mention de cette grave blessure « mettant l'os de la jambe en pièces. » Ce détail rehausse le courage dont le prince fait montre par sa harangue ; mais peut-il se concilier avec la scène finale : le coup de pistolet donné par derrière ! Le prince pouvait-il avec sa jambe brisée se tenir debout ?

Si d'Aubigné arrange ainsi les faits dans son *Histoire*, on peut soupçonner qu'il en use encore avec moins de scrupule dans ses harangues de la *Vie à ses enfants*.

Sa bravoure ne va donc pas sans quelque forfanterie. On l'a même accusé de jactance. Des rivaux jaloux lui ont donné ce coup de dent : « que son Histoire est vraiment sienne, parce qu'elle est de luy principalement ». A quoi il répond qu'ayant été soldat 54 ans, capitaine 50, mestre de camp 44 et maréchal de camp 32 années, il aurait été « trop lasche ou trop malheureux s'il n'avait à répondre en son nom de plusieurs exploits ». Au reste, ajoutait-il, « là où il a pu faire sous quelque qualité comme d'écuyer du roi, enseigne ou lieutenant de compagnie ou sous le mot vague de quelqu'un, il a laissé ceste connoissance à ses plus proches et familiers la derobant au reste de ses Lecteurs » (1).

(1) *L'imprimeur au lecteur*, en tête de l'*Histoire universelle*.

Voilà une déclaration très franche. Pourquoi faut-il, après cela, que dans la seconde édition de son *Histoire universelle*, il ait laissé son imprimeur noter d'une marque spéciale, un caractère hébraïque, tous les endroits où il avait déguisé son nom ? Il proteste que cela a été fait contre son gré : mais qui le croirait, après l'avoir entendu alléguer l'autorité de César et de Montluc décidant que « le plaisir de dire est juste après la peine et le péril des actions ». Accordons-lui donc que « n'oser produire son nom est une immodeste modestie et une trop vaine et lasche discrétion ». C'est déjà ce que disait Montaigne : « Le n'oser parler rondement de soy a quelque faute de cœur » (1).

Ne lui reprochons pas le plaisir qu'il a eu à narrer ses coups d'épée, à rappeler ses succès à la cour de Henri III en 1574. Il était, dit-il, « un des meilleurs hommes de barrière, de tournoi et de bague (2) ». Nous l'en croyons volontiers. Mais par quelle affectation singulière cet homme de guerre a-t-il tenu à se faire passer pour un diplomate habile ? Il croit connaître les dessous de la politique, étant le seul historien depuis Commynes qui « ait fait son chevet au pied du lit des rois (3) ». Il avertit donc les hommes d'État et en particulier les négociateurs qu'ils trouveront chez lui « des pièces de leur métier, et qu'il a fait quelque chose pour eux (4) ». Bien malavisés ceux qui se mettraient à son école ! D'Aubigné a narré les négociations dont il fut chargé à Pézenas auprès de Damville, en 1578 ; il était revenu très fier de l'habileté qu'il avait déployée dans cette mission. Mais M. Garnier établit que les résultats en sont discutables et que d'Aubigné finalement n'a fait que « brouiller les cartes d'une façon irrémédiable » (5).

L'année suivante, il assiste à la conférence de Nérac entre la reine mère et les députés des protestants et la manière dont il rapporte ces négociations ne fait pas honneur à sa perspicacité. Les desseins machiavéliques qu'il prête à Catherine de Médicis sont controuvés ; M. Garnier estime que sa manière de présenter la question capitale qui fut débattue à cette conférence est « l'envers de la vérité » (6).

D'Aubigné se méprenait donc sur ses mérites de négociateur.

(1) *Essais*, l. III, chap. VIII.

(2) Ed. Réaume, t. I, p. 23-25, *passim*.

(3) *Histoire universelle*, t. V, p. 380.

(4) *Ibid.*, p. 15.

(5) Garnier, t. I, p. 206-211.

(6) *Ibid.*, p. 234-236.

Un peu plus de modestie sur ce chapitre eût été à propos. Il reste que ce goût du panache, cette recherche de la phrase lapidaire ou de la réplique cinglante, cette complaisance même à parler de soi n'ont rien qui indispose son lecteur. C'est en toute ingénuité qu'il fait valoir ses avantages. Émile, le héros de La Bruyère, est homme à dire : *Je fuyais*, avec la même grâce qu'il disait : *nous les ballimes*. D'Aubigné de même ; il confesse ses défauts, voire ceux dont son amour-propre ne peut tirer aucun parti. Il raconte à ses enfants qu'il a fui, à la seule annonce, fausse d'ailleurs, de l'arrivée de massacreurs. Il apprend aux lecteurs de *l'Histoire universelle*, qu'il a manqué la prise de Blaye, pour avoir négligé de faire tenir à sa disposition les échelles indispensables, faute grave chez un « entrepreneur » de coups de main. Et dans le récit du siège de Montaignu, il reconnaît qu'il a commis une imprudence qui « sera blâmée des plus judicieux », et qui lui aurait fait trancher la tête, si le régime de l'ancienne discipline militaire avait été conservé (1). Ainsi, sa sincérité est absolue et sa vanité, quand il en a, se produit sans calcul, sans arrière-pensée, naïvement.

\* \* \*

La franchise est une qualité qu'il affichait volontiers. Elle revêt chez lui tantôt la fière brusquerie qui convient à la « teste gaillarde d'un soldat » (2), tantôt la rusticité du gentilhomme campagnard. Va, dit-il à son livre des *Tragiques*, entre chez les rois, comme jadis le paysan du Danube dans le Sénat romain (3) ; et dans une lettre à Marie de Médicis, il se présentait comme un homme de village, incapable de prendre pour dire la vérité les ménagements auxquels les rois sont accoutumés (4).

Avec Henri de Navarre, il eut toujours son franc-parler ; et cette franchise doit être comptée parmi les motifs qui, à plusieurs reprises, amenèrent entre eux des brouilles. Il vint un jour où le roi, dans une consultation, fit appel à sa « rude fidélité ». Henri de Navarre, en 1588, songeait à épouser la comtesse de Grammont, « la belle Corisande d'Andoins ». Il demanda son avis à d'Aubigné. Celui-ci, par dignité, avait toujours évité de mar-

(1) *Histoire universelle*, t. VI, p. 88-89.

(2) *Ibid.*, *L'imprimeur au lecteur*.

(3) Ed. Réaume, t. IV, p. 15-16.

(4) Publiée dans la *Revue du seizième siècle*, t. XI, p. 79 à 90.

quer la moindre attention aux amours du roi. Sans rien laisser paraître de ses sentiments pour la comtesse de Grammont, qu'il détestait, il détourna le roi de ce projet, par des considérations uniquement politiques (1).

Je ne vois qu'une exception à cette franchise de conduite et de parole. C'était en 1574, au temps où d'Aubigné vivait avec Henri de Navarre à la cour de Henri III, prison honteuse où les courages s'efféminaient par les délices, dit-il. Les consciences y perdaient aussi de leur délicatesse, puisque d'Aubigné, huguenot, en arriva à servir dans une armée catholique, commandée par Matignon, avec l'intention de trahir celui-ci. L'objectif de la campagne était de capturer Montgommery, qui d'Angleterre où il était proscrit, venait de débarquer en Normandie. Le roi de Navarre engagea d'Aubigné à y prendre du service pour être utile, à l'occasion, à Montgommery. Il refusa d'abord, en opiniâtre huguenot. On apaisa ses scrupules par une casuistique qui fait songer à celle du Jésuite des *Provinciales*. « On lui apprit que, ne prestant point de serment, il pouvoit sans reproche laisser penser à ses ennemis ce qu'ils vouloyent et estre dedans leur armée comme ennemi, mesmement s'il se pouvoit garder de prononcer paroles desrogeantes à ce qu'il estoit. » Alors, décidé à « prendre créance » dans l'armée catholique pour la trahir plus aisément, il tenta de sauver Montgommery, mais en vain (2).

Il y a certes à cette défaillance de conscience des explications et des excuses et elle est la seule déloyauté que l'on puisse reprocher à d'Aubigné.

\*  
\* \*

Nous voyons maintenant quelles retouches il faudrait apporter au portrait de d'Aubigné peint par lui-même pour qu'il représentât fidèlement l'original.

Il y manque encore un trait essentiel dont il ne pouvait rien dire d'ailleurs et qui frappe tout lecteur impartial de ses œuvres. Avec tous ses défauts de caractère, fierté ombrageuse, brusqueries et bouderies, d'Aubigné n'en était pas moins un grand cœur. Il avait pour les siens, pour ses enfants, même pour l'indigne Constant, une tendresse de « papa, voire de très bon papa »,

(1) Voir Garnier, t. III, p. 400-403.

(2) *Hist. universelle*, t. IV, p. 244 ; cf. Garnier, t. I, p. 152.

comme dit M. Rocheblave. Comment Mérimée a-t-il pu écrire qu'il n'avait aimé personne ? Il a été ardemment épris de Diane Salviati. Il a été atterré pendant trois ans par la mort de Suzanne de Lezay, sa première femme ; et sa grande pitié pour les misères du royaume de France est une des sources d'inspiration des *Tragiques*. Son angoisse patriotique est semblable à celle qui étreignait le cœur de Ronsard lorsque les prodromes de la guerre civile et la première prise d'armes lui dictaient ces éloquents appels à la concorde : l'*Élégie à Guillaume des Autels*, la *Remonsrance au peuple de France*. Entre toutes, la misère des paysans exposés aux violences des gens de guerre lui paraissait imméritée et provoquait sa pitié. Il n'avait qu'à puiser dans ses souvenirs pour retracer l'horrible sort des paysans du Périgord pillés et massacrés par les bandes huguenotes de Coligny et par les reîtres du duc des Deux-Ponts en 1569. Tout le premier chant des *Tragiques*, celui qu'il intitule *Misères*, exprime sa compassion pour les « rustiques », les « aimés laboureurs », aux « maisons droiturières », victimes de la méchanceté des « fainéants ingrats ».

Cette même pitié fraternelle pour les humbles se marque encore par le soin qu'il met dans son *Histoire* à rapporter les exploits dont les gens de petite extraction et de pauvre condition furent les héros. Il demande qu'on les lui fasse connaître pour qu'il cite leurs noms à l'ordre du jour, leur vraie solde étant le renom que l'historien a le devoir de leur donner. C'est par ces qualités de cœur que d'Aubigné se recommande à qui le pratique assidûment. Il y avait en lui un esprit qui d'instinct tendait au grand, qui d'ailleurs ne dédaignait pas l'attitude avantageuse et le panache. Mais sous cette fierté de mousquetaire se cachait un grand fonds de bonté et d'humanité.

(A suivre.)

### Chronologie de la vie d'Agrippa d'Aubigné (1)

8 février 1552. Naissance « en l'hostel Saint-Maury » près de Pons, en Saintonge, de Théodore Agrippa d'Aubigné, fils de Jean d'Aubigné et de damoiselle Catherine de l'Estang. *Mémoires*, éd. Réaume, t. I, p. 5.

(1) Ce tableau est destiné à guider le lecteur dans nos études sur Agrippa d'Aubigné. Il a été dressé principalement à l'aide des *Mémoires (Vie à ses enfants)* cités d'après l'édition Réaume et de Caussade, de l'*Histoire universelle*, citée d'après l'édition de Ruble, et de l'ouvrage de M. Armand Garnier, *Agrippa d'Aubigné et le Parti protestant*.

1557. D'Aubigné est mis aux lettres grecques, latines et hébraïques. *Mémoires*, Réaume, t. I, p. 6.

*Avril* 1560. Jean d'Aubigné, passant à Amboise, demande à son fils Agrippa de venger les chefs des conjurés protestants dont les têtes étaient exposées sur une potence. *Mémoires*, Réaume, t. I, p. 6.

*Avril* 1562. Agrippa est mis en pension à Paris chez le savant Mathieu Béroald. *Livre de raison de Béroald*. Bibl. nationale, ms Dupuy, vol. 630, cité par Garnier, t. I, p. 35.

*Juin* 1562. Les protestants étant expulsés de Paris, à la suite de la prise d'armes de la première guerre de religion, d'Aubigné se réfugie avec Béroald à Orléans. *Mémoires*, t. I, p. 7, et *Livre de raison de Béroald*.

*Mars* 1563. Mort de Jean d'Aubigné. *Mémoires*, éd. Réaume, t. I, p. 10-11.

1565. D'Aubigné est envoyé à Genève pour y poursuivre ses études. *Mémoires*, éd. Réaume, t. I, p. 11.

1567. Après un séjour à Lyon, il rentre à Archiac en Saintonge, chez son curateur, Aubin d'Abeville. *Mémoires*, éd. Réaume, t. I, p. 12.

1568. Il assiste à un combat livré près des îles de Marennes, au cours de la deuxième guerre civile. *Histoire*, t. II, p. 268.

1568 (*automne*). Au début de la troisième guerre civile, d'Aubigné s'évade de la maison de son curateur et s'engage dans l'armée protestante. (*Mémoires*, p. 12.)

*Octobre* 1568. Il est à l'assaut de Pons. *Mémoires*, p. 54, et *Histoire*, t. III, p. 33-34.

*13 mars* 1569. Il est à la bataille de Jarnac. *Histoire*, t. III, p. 51-52.

*25 juin* 1569. Il est au combat de la Roche-Abeille (victoire des protestants). *Mémoires*, p. 14.

1570. D'Aubigné devient enseigne dans la première compagnie d'Asnières. *Mémoires*, p. 16. Il se distingue aux sièges de Cognac, de Saintes, de Pons.

1570-1572. Il passe deux ans dans sa terre des Landes-Guinemer, en Blésois. Il rencontre à Talcy, dans le voisinage, Diane Salvati, dont il devient amoureux. *Mémoires*, t. I, p. 18-21.

*Juillet* 1572. Coligny préparant une expédition pour porter secours aux Flamands révoltés contre leur gouverneur espagnol, d'Aubigné demande une commission de capitaine et se rend à Paris. *Mémoires*, t. I, p. 68.

*21 août* 1572. Ayant quitté Paris pour avoir blessé un sergent qui voulait l'empêcher de servir de second dans un duel, il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy. *Mémoires*, t. I, p. 18.

*Août 1572 à avril* 1573. Il demeure un an à Talcy ; la main de Diane

Salviati lui est refusée à cause de la différence de religion. *Mémoires*, t. I, p. 21.

*Août 1573.* Il est nommé écuyer du roi de Navarre, et rejoint son maître à la cour. A. Garnier, t. I, p. 140.

*Printemps 1574.* D'Aubigné prend du service dans l'armée catholique envoyée en Normandie contre Montgommery, pour chercher à sauver celui-ci. *Histoire*, t. IV, p. 244.

*10 Octobre 1575.* Il sert sous les ordres du duc de Guise dans l'armée qui arrête les reîtres allemands au combat de Dormans. *Histoire*, IV, p. 385.

*4 février 1576.* Il s'évade de la cour avec le roi de Navarre. Il prend part, au cours de la cinquième guerre civile, au combat de Pithiviers. *Histoire*, t. V, p. 10.

*Janvier 1577.* Au début de la sixième guerre de religion, d'Aubigné est avec le roi de Navarre au siège de Marmande. *Histoire*, t. V, p. 128.

1577. Il est blessé au combat de Castel-Jaloux (Lot-et-Garonne) et dicte les « premières clauses » de ses *Tragiques*. *Histoire*, t. V, p. 240.

*Septembre 1577.* Après la paix de Bergerac, confirmée par l'édit de Poitiers, d'Aubigné quitte le service du roi de Navarre et se retire aux Landes-Guinemer où il se met à la rédaction des *Tragiques*. *Mémoires*, t. I, p. 36, et A. Garnier, t. I, p. 225.

*Février 1579.* Il assiste aux conférences de Nérac, dans lesquelles Catherine de Médicis s'efforce de pacifier le Midi, toujours en armes. *Histoire*. t. V, p. 362.

*Octobre 1579.* Il tente un coup de main sur Limoges. Il rentre en grâce auprès de Henri de Navarre. *Histoire*, t. V, p. 375, et *Mémoires*, t. I, p. 39.

1580. Pendant la septième guerre civile, d'Aubigné est à la surprise de Montaigu en Vendée (15 mars) ; il échoue dans une tentative sur Blaye (juillet). *Histoire*, t. VI, p. 23 et 30-41, et *Mémoires*, t. I, p. 40-41.

1582. D'Aubigné, qui assiste aux conférences de La Mothe-Sainte-Héraye (Deux-Sèvres) entre le roi de Navarre et Catherine de Médicis, demande la main de Suzanne de Lezay. *Mémoires*, t. I, p. 45.

*Juin 1583.* Mariage d'Agrippa d'Aubigné et de Suzanne de Lezay. A. Garnier, t. I, p. 293.

*19 Octobre 1583.* Il est chargé par le roi de Navarre de demander réparation au roi Henri III d'un affront fait à la reine Marguerite. A. Garnier, *Revue du seizième siècle*, 1913.

1585. La guerre ayant éclaté entre la Ligue et Henri III, le roi de Navarre examine, dans la conférence de Guitres (près Coutras), s'il secourra le roi avec « armes séparées » ou s'il versera ses gens de guerre dans l'armée royale. D'Aubigné assiste à la conférence. *Histoire*, t. VI, p. 365.



*Juin 1586.* D'Aubigné prend Oléron. Il en est bientôt chassé. *Histoire*, t. VII, p. 48.

*Novembre 1586.* Il est nommé maréchal de camp. *Histoire*, t. VII, p. 67, et A. Garnier, t. II, p. 361.

*20 octobre 1587.* D'Aubigné prend part à la bataille de Coutras. *Histoire*, t. VIII, p. 143.

*Octobre 1588.* Il est au siège de Beauvoir-sur-Mer, en Vendée, où il sauve la vie du roi de Navarre. *Histoire*, t. VII, p. 339-340.

*1<sup>er</sup> janvier 1589.* D'Aubigné s'empare de Maillezais (en Vendée) dont il reste gouverneur. *Mémoires*, t. I, p. 65.

*1<sup>er</sup> Août 1589.* Il est avec l'armée du roi de Navarre devant Paris au moment où Henri III est assassiné. *Mémoires*, t. I, p. 66.

*Septembre 1589.* Il arrive à Arques au lendemain de la bataille, *Histoire*, t. VIII, p. 165.

*Juillet 1590.* Il est au siège de Paris. *Histoire*, t. VIII, p. 209.

*Novembre 1591-mai 1592.* Il est au siège de Rouen. *Histoire*, t. VIII, p. 260.

*8 juillet 1592.* Il prend part à un combat devant Poitiers. *Histoire*, t. VIII, p. 236; et A. Garnier, t. II, p. 89.

*Mai 1596.* Il rend visite au roi Henri IV au siège de la Fère. *Mémoires*, t. I, p. 68-69.

*1600 et 1601.* D'Aubigné fait deux séjours à Paris. *Histoire*, t. IX, p. 309, et A. Garnier, t. II, p. 273.

*1607 et 1610.* Nouveaux voyages à Paris et visites à Henri IV. *Mémoires*, t. I, p. 78, et A. Garnier, t. II, p. 353.

*Juin 1610.* La reine mère ayant confirmé l'édit de Nantes (22 mai), des députations des Eglises protestantes viennent apporter des assurances de soumission. D'Aubigné conduit celle du Poitou. *Mémoires*, t. I, p. 83-84.

*1610.* Louise, fille cadette de d'Aubigné, épouse Benjamin de Valois, seigneur de Villette. A. Garnier, t. III, p. 29.

*Novembre 1610.* D'Aubigné a une entrevue avec la reine mère, peut-être sur sa demande. *Mémoires*, t. I, p. 570, et *Revue du seizième siècle*, t. XI, 1924, p. 79 à 90.

*Mai-juin 1611.* Élu député pour le Poitou à l'assemblée des Églises protestantes qui se tint à Saumur, d'Aubigné est du parti qui réclame de la reine mère de nouvelles places de sûreté. A. Garnier, t. III, p. 3-5, et Pièces annexes.

*Septembre 1611.* A l'assemblée synodale de Thouars, les prudents atten-

306 point offenser la Reine l'ayant emporté sur les *fermes*, d'Aubigné  
assemblée et ridiculise les *prudens* dans le pamphlet intitulé  
tifs à *cée ou l'Ange de la paix. Mémoires*, t. I, p. 85-86, et t. II, p. 73-113.

quitte  
le Cad. -1614. D'Aubigné bâtit le fort du Dognon, à une lieue de Maille-  
sur la Sèvre. *Mémoires*, t. I, p. 86-87.

16  
zais décembre 1618. A Maillezais est signé le contrat de mariage de Marie,  
ainée d'Agrippa d'Aubigné, avec Josué de Caumont, seigneur de d'Adou.  
Garnier, t. III, p. 29.

fil  
A août 1615. D'Aubigné accepte une charge de maréchal de camp dans  
armée de Condé révolté contre la reine et est au siège de Tonny-Cha-  
ente. *Mémoires*, t. I, p. 277.

Février 1616. Il assiste à la conférence de la paix de Loudun ; puis  
quitte brusquement cette « foire publique d'une generale lascheté et de  
particulieres infidelitez. » *Mémoires*, t. I, p. 88.

1616. Publication de la première édition des *Tragiques* (au *Desert*),  
par L(e) B(ouc) D(u) D(esert).

1617. Un conflit entre d'Epernon, gouverneur des provinces Aunis,  
Saintonge, Angoumois et la ville de La Rochelle est l'occasion de la rédac-  
tion du pamphlet des *Aventures du Baron de Fœneste*, dont les deux pre-  
mières parties sont publiées en 1617 (A. Garnier, t. III, p. 43) et la troisième  
en 1619.

Février 1617. D'Aubigné tente vainement de se faire payer par la cour  
deux années de pension qui lui sont dues. *Mémoires*, t. I, p. 338.

1618. Aubigné se retire au Dognon, donnant à son fils Constant sa  
lieutenance à Maillezais. *Mémoires*, t. I, p. 110.

1619. Constant menant une vie scandaleuse à Maillezais en est chassé  
par son père ; il se retire à Niort ; il tue sa femme.

29 avril 1619. D'Aubigné cède sa forteresse de Maillezais au duc de Rohan  
pour cent mille livres. Il cède ensuite au même le Dognon. Il reste à Maille-  
zais comme lieutenant de Rohan. A. Garnier, p. 63-67.

1619-1620. Publication à Paris, de *l'Histoire universelle* qui a été impré-  
mée à Maillé, dans le voisinage, de Maillezais et Saint-Jean-d'Angély.  
Elle est condamnée par le Châtelet et brûlée devant le Collège royal. Gar-  
nier, t. III, p. 71-85.

Avril 1620. Rohan prend part au soulèvement des grands contre Luynes,  
favori de Louis XIII. D'Aubigné qui est son ami est traité en factieux et  
proscrit. Il erre après avoir été chassé de Saint-Jean-d'Angély et se décide  
à gagner Genève.

1<sup>er</sup> septembre 1620. Il arrive à Genève.

4 septembre 1621. D'Aubigné est chargé par un conseil de guerre de  
Genève de veiller aux fortifications de la ville.

1621-1622. Berne et Bâle lui confient une mission analogue. *Mémoires*, t. I, p. 101, et Heyer, *D'Aubigné à Genève*, p. 23 et suivantes.

24 avril 1623. D'Aubigné épouse Renée Burlamachi, veuve de César Balbani, âgée de cinquante-cinq ans.

1623 (?). Nouvelle édition des *Tragiques* (à Genève). A. Garnier, t. III, p. 154.

1626. Nouvelle édition de l'*Histoire universelle*, à Genève.

1627. D'Aubigné entreprend de donner une suite aux trois tomes de l'*Histoire universelle* et rédige le récit de la guerre de Louis XIII contre les Protestants (1621-1662).

1630. Publication du recueil des *Petites œuvres meslées*, à Genève.

Publication du quatrième livre de *Fœneste*, à Genève.

9 mai 1630. Mort d'Agrippa d'Aubigné, à Genève.

---

# La pensée intuitive

par M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur au Collège de France.*

---

## II

### La discipline de l'invention (suite).

Suivons de près le développement de l'invention. L'erreur fondamentale de l'intellectualisme notionnel, quand il s'érige en absolu, apparaîtra plus manifeste encore. Et nous ferons l'unité de bien des documents épars, où l'on est peut-être trop porté d'habitude à ne voir que d'insignifiantes anecdotes.

Il arrive parfois qu'on trouve d'abord une méthode ou même une simple technique ; pour mieux dire, qu'on parte d'une technique ou d'une méthode antérieurement acquises et qu'on détermine un problème nouveau par la condition de pouvoir être ainsi résolu. Plus d'un progrès, en mathématique par exemple ou en physique, a été obtenu de cette façon, soit que rigoureusement on choisisse la matière d'étude d'après la forme intelligible dont par avance on possède l'usage, soit qu'on adapte celle-ci par des retouches légères à un objet voisin de ceux qu'elle avait su déjà saisir. De ce type est l'application des méthodes algébriques à certaines équations différentielles ou l'extension des méthodes de Cauchy aux fonctions de plusieurs variables complexes ; de ce type encore, assez souvent du moins, la définition d'un fait nouveau à partir d'une théorie préalable. En pareils cas, la logique du discours joue un rôle prépondérant. Mais ce ne sont que des cas de petite invention. Paul Souriau en a fait la très juste remarque. « Le véritable inventeur est celui qui a découvert la méthode même ; et il est évident qu'il n'a pu la découvrir méthodiquement... Il y a quelque chose de mécanique, pour

ainsi dire, dans l'art de trouver des solutions. L'esprit vraiment original est celui qui trouve les problèmes. Mais, ici, il n'y a plus à parler de méthode, puisque la méthode est l'application de découvertes antérieures. La découverte d'un problème nouveau ne peut donc être que fortuite (1). »

En effet, on a souvent signalé le rôle du hasard dans l'invention : hasard simplement subi s'il s'agit de circonstances accidentelles survenant pour faciliter un travail dont on a déjà l'idée, hasard provoqué quand on « tente la chance » en allant « soulever chaque pierre dans la nature » et qu'on fait selon le précepte de Claude Bernard des « expériences pour voir ». Le hasard intervient au premier chef, lorsque la recherche se réduit à une exploration, à une fouille dont le seul but est pour nous de réussir à mettre la main sur une chose préexistante : ainsi en paléontologie ou en préhistoire. Mais, dans les sciences plus avancées, au moins pour les trouvailles de véritable importance, il n'en va plus de même ordinairement. De quelque hasard que l'on profite, il faut alors savoir « s'étonner », « remarquer », savoir « tirer parti » de la rencontre ; et ces expressions indiquent assez que le principal vient de l'esprit. Chacun de nous, sans doute, se heurte chaque jour à des occasions de grandes découvertes : seulement il ne les féconde pas, il ne sait pas même les voir. C'est ce que le vulgaire exprime en disant que certains hasards n'arrivent qu'aux hommes de génie.

En réalité, malgré les apparences contraires, dès que l'analyse devient un peu profonde, on voit ceci : toute invention est précédée d'une période préparatoire, longue, complexe, laborieuse, particulière ou générale, directe ou indirecte, mais toujours nécessaire, qui seule ensuite rend l'effort à la fois efficace et facile, et sans laquelle on ne dépasse jamais la qualité d'amatteur plus ou moins heureux. Pas plus dans le domaine de la pensée qu'ailleurs, il n'existe de génération spontanée. Nul génie n'est sans précurseurs, ni surtout sans apprentissages, sans écoles. Une incubation prolongée précède normalement la crise de l'εὐρηξια. Les créateurs les plus originaux n'échappent guère à cette loi ; à mesure qu'on les connaît mieux, on aperçoit davantage l'énormité de leurs études préparatoires ; les biographies de grands hommes sont très significatives à cet égard. S'est-on posé un problème précis ? La préparation préliminaire peut être spéciale, technique même : une simple médi-

(1) Paul Souriau, *Théorie de l'invention*, Hachette, 1881, p. 16-17.

tation de méthodologie. Dans les autres cas, qui sont les plus remarquables, c'est une éducation, une culture générale. Mais je n'ai pas besoin de distinguer ici.

Quel est le but de cette préparation ? Organiser l'automatisme dans le connu pour obtenir une aisance, une promptitude, une souplesse, une liberté d'effort, indispensables à l'énorme condensation de travail que suppose toute œuvre de synthèse créatrice. En un mot, on amasse un capital et on acquiert une formation. Contracter des habitudes intellectuelles, monter par avance des mécanismes logiques prêts à jouer d'eux-mêmes au premier besoin, schématiser des ensembles de pensées en visions sommaires, s'entraîner à des groupes de gestes discursifs, et cela en vue de s'assimiler les résultats antérieurs, de les amener à ne tenir que très peu de place dans la mémoire et à se mettre en branle au moindre signe, voilà ce qu'il faut pour que notre force mentale reste disponible et se puisse appliquer entière au travail d'invention. Ici comme ailleurs (1), la liberté se fait avec de l'automatisme. C'est la faculté de pousser l'automatisme à l'extrême et en même temps de varier ses points d'application, la faculté d'opposer à propos mécanisme à mécanisme, qui est par excellence le moyen de la libération. On imite un poète, un peintre, un musicien (ou mieux plusieurs, et de caractères différents); on refait des calculs, des mesures, des expériences, des rédactions; on repense par soi-même un système philosophique; on s'ouvre sympathiquement aux énergies, désirs et tendances du milieu contemporain. Décalque, traduction, copie, pastiche, paraphrase, reprise plus ou moins adaptée d'œuvres antérieures ou retour inlassable de méditation imprégnante sur elles: autant de préfaces à l'originalité; tout le monde procède ainsi. Et pourquoi ces lenteurs? Pour se faire la main, pour prendre un élan (2). La méthode est analogue à celle que les moralistes recommandent en prêchant l'exemple des héros et des saints. Rien de plus commun que la différentielle du génie; le moindre état psychologique du moindre d'entre nous est déjà une invention essentiellement incomparable; il n'y a pas de constatation brute, non plus que d'imagination purement reproductrice; percevoir ou se souvenir, c'est toujours inventer. Mais l'inté-

(1) Cf. Bergson, *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 2 mai 1902, p. 55-56.

(2) C'est dans cet esprit qu'il faut conduire l'étude et la méditation des Maîtres, non point pour parvenir à en répéter identiquement le type.

grale, je veux dire le génie lui-même, est rare : c'est que la somme préparatoire fait en général défaut.

Bien des gens vivent dans une sorte de bohème intérieure, mélange d'inertie et d'aventure. Leur intelligence est composée d'associations routinières ; leur volonté, d'instincts et de réflexes qu'ils suivent en automates aveugles. Ils n'ont qu'un seul système d'habitudes ; et ce système, ils ne l'ont pas fait, ils l'ont laissé se faire. Par ailleurs, ce qu'il y a d'esprit véritable en eux reste fantaisie pure, caprice et vagabondage, efflorescence folle et jeu de nuages au vent : nul ordre, nulle discipline. Ceux-là n'inventeront jamais rien, pas même un moi consistant. Et c'est en prenant le contre-pied de leur paresse que l'inventeur se fait.

Il commence par accroître sa richesse d'âme, en s'ouvrant à toutes les occasions favorables, sans aucun préjugé d'exclusion. Il s'efforce d'amasser des provisions, des réserves, d'amonceler des matériaux à l'infini, quand bien même il ne verrait pas encore à quoi ces matériaux pourront servir, quand bien même ces réserves ne se rapporteraient pas directement à l'ordre habituel de ses préoccupations. Nul n'ignore le rôle des tentatives par grands nombres dans l'activité novatrice de la vie : pareillement l'homme a besoin de multiplier autant que possible entre ses idées les chances de rencontres fécondantes. L'invention est à celui qui dispose, au moment voulu, des ressources les plus nombreuses, les plus variées, les plus souples, les plus fines, les plus puissantes, les plus inattendues. Tout peut se traduire en tout ; ce n'est pas au poète seul que sont offertes les « transpositions d'art » ; et le géomètre même gagne à se doubler par exemple d'un psychologue et d'un artiste, afin de marcher à l'inconnu avec toutes les forces conjurées de l'esprit humain.

Mais il ne suffit pas d'entasser des richesses. Il faut encore les ordonner : sans quoi on ne les retrouve plus au moment du besoin ; et il faut aussi les approfondir, en les vivant, ce qui signifie : en se les appropriant, les faisant siennes, y incorporant toutes les énergies du moi. Deux conditions sur lesquelles je ne puis passer sans un mot de commentaire.

Tout d'abord, l'inventeur doit apprendre, doit s'exercer à être fortement et promptement attentif. Or, en dépit de certaines formules illusoire, l'attention véritable ne se laisse pas définir comme un état de monoïdéisme. Elle n'est possible au contraire, du moins pleine et parfaite, productive, novatrice, qu'à l'esprit fécond, qui a beaucoup d'idées à exclure ou accueillir activement, beaucoup de vues à distribuer par groupes hiérarchiques, suivant les rapports lointains ou proches qu'elles sou-

tiennent avec un pôle de convergence, avec un principe élu de classement organisateur. Ce que la grande attention suppose, en effet, autour d'un centre de discernement choisi pour thème d'intense contemplation, ce n'est point le vide, où bientôt s'éteindrait toute clarté, mais une atmosphère de pré-connaissance déterminante, aux multiples jeux de reflets et de contrastes. Bref, on est capable d'attention profonde, à mesure seulement qu'on sait plus de choses et qu'on a mieux appris à varier l'art de les mettre en ordre perspectif. L'inventeur doit donc posséder à la fois, doit avoir simultanément à sa disposition toutes les théories et tous les systèmes : car ce sont autant de classifications établies d'avance, autant de points de vue, autant de méthodes, révélant à sa pensée autant d'aspects du réel. Se familiariser avec ces divers instruments de coordination, devenir habile à utiliser tour à tour ces réactifs divers, voilà le premier but qu'il lui est important d'atteindre, afin de pouvoir ensuite réussir des actes d'attention plus nourris, plus vigoureux, plus faciles aussi et de ce chef plus efficaces, plus pénétrants.

Ce n'est pas tout ; la tâche préparatoire ne s'arrête pas là ; et voici le second point annoncé. D'autres nécessités, d'autres devoirs s'imposent encore à l'inventeur, qui tendent à réaliser un même idéal : se maintenir en état d'activité autonome, accroître sa propre cohérence intérieure, s'entraîner à l'unification psychologique. Unification, cohérence, activité qu'il doit laisser d'ailleurs souples et mobiles, vivantes, multiformes. S'il y réussit, ses moments de conscience, — idées ou images, — ne sont plus, comme chez le commun, des épisodes séparés dont les énergies élémentaires luttent ou conspirent au hasard. Un travail de concentration, un *recueillement* s'opèrent en lui sans cesse ; et toute sa puissance actuelle de vie, telle que l'a faite son histoire, vient nourrir et charger de son moi total chacun de ses états, de ses actes. A cette œuvre de « réalisation », non seulement l'intelligence concourt, mais la sensibilité. C'est pourquoi l'inventeur peut ensuite *s'intéresser* passionnément à tel problème, à telle vue, qui ne sont plus pour lui des abstractions : d'où résulte qu'une attention intense lui est devenue possible. En outre, la richesse de coloration variable, caractéristique de toute vie spirituelle concrète, s'incorpore ainsi à la pure pensée logique, vouée par elle-même au nécessaire, à l'homogène ; et voilà comment peut apparaître ce qu'il y a de libre et de personnel, de nouveau, d'original, de proprement créé, dans la forme d'une invention. Enfin, l'inventeur peut alors profiter, pour son œuvre, de la moindre circonstance



extérieure ; le moindre choc ébranle toute son âme et toute son âme prend part spontanément à la moindre de ses démarches : ce qui explique, dans les cas majeurs, la ressemblance du génie à une « force de la nature ».

Ainsi le travail préparatoire de l'inventeur consiste essentiellement, se résume et s'achève en acquisition d'un pouvoir synthétique. Mais un grand effort d'analyse doit précéder l'effort de synthèse : analyse ayant pour rôle de dissoudre les combinaisons familières, afin d'en mobiliser les éléments. Par là seulement peut naître la continuité mouvante nécessaire au libre déploiement de l'action créatrice. Condition capitale, et dont il est facile d'apercevoir la raison impérieuse. Toute œuvre d'invention suppose en effet retour à l'immédiat, à l'exercice de pensée directe et vive. Discernement d'une instabilité dans le système des représentations déjà faites, sentiment d'un trou dans le connu, d'un besoin dans l'esprit, d'une tendance dans les choses, le tout vivifié par un intense désir d'exercice et de création : voilà les prodromes d'une découverte quelconque. Par le travail préparatoire que j'ai dit, l'inventeur se met dans une sorte d'état explosif : un petit fait, venant alors à le heurter, jouera le rôle d'amorce, et l'invention éclatera.

Ce mystère de l'étincelle inspiratrice à la fois produite et reçue, et qui n'est autre que le mystère même de la création intuitive, sans doute sommes-nous encore assez loin de l'avoir éclairci. Les remarques précédentes permettent cependant de faire un premier pas et de commencer à comprendre ce que c'est qu'une *aptitude*. Elles y montrent toujours le résultat d'un apprentissage, un assouplissement et un entraînement : spontanés ou réfléchis, il n'importe. Sensibilité plus vive, habitude plus déliée : en voilà les principaux facteurs. On peut donc la définir une *attitude prophétique de l'esprit* dans une certaine direction de connaissance, une *allente orientée* de certains états pour lesquels sont prêts d'avance des cadres de saisie et des moyens d'évocation ou d'appel. Qu'on la possède par don de nature ou qu'on l'ait acquise, l'effet qui en résulte reste substantiellement le même : unité de concentration simplifiante infuse au jeu ordinairement dispersé des puissances de discours, donc charme d'oubli jeté sur ce qu'implique de retourné vers soi et dès lors de subjectif l'exercice commun de la conscience opératoire, finalement libre carrière ouverte à je ne sais quelle docilité de réalisme direct. Ici est le nœud du mystère. Sur quoi il convient d'insister un peu davantage, en revenant aux phases majeures de la genèse.

Dissociation, association : voilà en somme les deux démarches essentielles de l'inventeur, la première négative et destructrice, la seconde positive et constituante, toutes deux préparatoires. Étudions brièvement l'une après l'autre ces deux opérations fondamentales dans leur intime rapport à l'acte créateur de l'esprit. De quelque forme d'invention qu'il s'agisse, les conclusions demeurent analogues (1).

La *dissociation* d'abord, dont il est curieux que les psychologues — si longtemps férus d'associationnisme — n'aient guère cherché les lois. Toute synthèse nouvelle sort d'une analyse critique préliminaire : une phase de démolition la précède et la prépare ; c'est un fait bien connu. Or, de cette période, il est facile de comprendre l'importance tout à fait décisive et capitale. Voici le sens commun, ou plus généralement l'ensemble du connu, dans ce que l'un et l'autre ont de solidement acquis et consacré. Qu'y trouvons-nous ? Des systèmes, des séries, en état de connexion rendue presque indissoluble par l'habitude, et qui composent le monde où nous vivons d'ordinaire dans l'automatisme du discours et de la pratique. Une loi de reviviscence, bien connue sous le nom de *loi de réintégration*, dit que chaque facteur du système, chaque moment de la série, rappelé à la mémoire, tend de lui-même à régénérer le système entier, la série totale. Aussi l'homme vulgaire, au choc de l'expérience, retombe-t-il toujours sur les mêmes combinaisons de formules et de gestes. Sans doute cela favorise, au moins dans une certaine mesure, la stabilité, le bon ordre de la vie courante. Mais là est le plus gros obstacle à l'invention ; et c'est pourquoi, soit dit en passant, on a pu célébrer le rôle — bienfaisant parce que libérateur — d'une certaine ignorance. Le premier travail de l'inventeur, si l'œuvre n'est pas d'avance accomplie, consiste donc à dissoudre ces groupements familiers, ces routines obsédantes. Il faut qu'il démonte les mécanismes communs, qu'il revienne des architectures usuelles aux matériaux primitifs, qu'il retrouve ainsi la mobile indétermination de la continuité antérieure au morcelage banal. La puissance inventive se mesure d'abord à la puissance d'abstraction, de dissolution, qui libère l'esprit.

Quelles sont les principales méthodes propres à favoriser l'œuvre préliminaire de dissociation libératrice ? L'énuméra-

(1) Ribot, dans son *Essai sur l'imagination créatrice* (Alcan, 1900), insiste longuement sur cette analogie.

tion en est aisée : 1° acquérir le plus possible d'idées à mettre réciproquement en rapports comme autant de réactifs mutuels détruisant les simplicités illusoirs ; — 2° faire le plus possible d'expériences dans les milieux les plus divers et les directions les plus variées pour soumettre nos pensées à l'action de mille dissolvants capables d'en attaquer l'évidence ; — 3° multiplier de toutes manières les points de vue et les perspectives, de sorte que l'on applique successivement le plus possible de réducteurs aux jugements traditionnels. Bref, l'inventeur doit exercer à l'infini son imagination intellectuelle, cultiver l'art de la dialectique dissolvante, s'amuser aux fictions qui font voir les choses les plus communes sous un jour inattendu, ne pas dédaigner même le jeu du paradoxe, tout cela pour s'affranchir de la tyrannie du tout fait. Un des moyens les plus puissants à cet égard est la guerre aux axiomes, aux principes, aux formes prétendues nécessaires, aux évidences prétendues immédiates, en un mot aux postulats explicites ou implicites : guerre par laquelle on tâche de faire apparaître en tout des motifs de doute, des sources de contingence et de mystère (1). Après un pareil travail, l'esprit a devant soi une poussière instable où peuvent se former des combinaisons nouvelles, un nuage amorphe au sein duquel peuvent naître des centres de condensation nouveaux. « C'est un travail analogue à celui qui, en géologie, produit de nouveaux terrains par l'usure des vieilles roches » (2). Ce travail, d'ailleurs, peut être l'œuvre d'un homme ou d'une époque, de quelques heures ou de quelques siècles ; mais il est toujours indispensable et, s'il vient à manquer, la découverte — comme on dit — n'est pas mûre.

L'*association* maintenant ; car il ne suffit pas de désagréger. Toute invention sort d'un rapprochement, consiste en une synthèse. L'abstraction, sans doute, en est une condition préalable, mais une condition négative seulement. Elle rompt le réseau des habitudes : rien de plus. Or, après avoir taillé, il faut coudre. La tâche de construction succède à celle de démolir.

(1) Il serait facile de codifier cet art de critique dissolvante. Les Sceptiques de tout genre l'ont fait depuis longtemps. Je ne veux pas dire qu'on doive se rallier à leurs négations. Chacun sait, depuis Descartes, comment il est possible en pareille affaire de se prêter sans se donner, d'accueillir à titre méthodique ce que l'on repousse doctrinalement. Le but n'est pas de douter, mais de comprendre. Seulement rien n'est plus profitable que de s'exercer à tout comprendre, même (et au premier chef) les idées de ceux que l'on tiendra ensuite pour des adversaires.

(2) Ribot, *loc. cit.*, p. 19.

tion. Pour la mener à bien, l'inventeur doit être curieux et hardi, prompt d'abord à tout accueillir, influences, projets, suggestions, mais non moins ferme ensuite à se reprendre, à sauvegarder son indépendance de libre initiative. L'habitude de dissociation lui confère une faculté d'étonnement, une puissance d'hypothèse, que ne vient plus entraver le joug de la coutume. Qu'il se livre donc, avec les éléments mobilisés en lui, à des essais de combinaisons incessantes ! Que son esprit reste toujours en éveil, à l'affût, guettant sans relâche les occasions de théories et de systèmes ! Et qu'il ne se montre pas trop vite exigeant sur les conditions logiques ! Toute conjecture, toute construction a sa valeur, dès lors qu'elle constitue quelque arrangement nouveau et que par suite elle manifeste quelque nouveau rapport entre les idées. Toute conjecture, toute construction a son rôle à jouer, ne fût-ce que pour achever l'œuvre de la dissociation, car le plus puissant des réducteurs critiques est encore la création de doctrines réciproquement antagonistes. Bref, c'est en tout ordre de choses qu'il y a intérêt et profit à imaginer des géométries non euclidiennes. Mais, plus que nulle autre discipline, la philosophie exige l'abandon provisoire à de telles aventures exploratrices. Que l'on se propose en effet de définir en profondeur l'existence ou la pensée, l'univers ou l'esprit, plusieurs directions antinomiques s'ouvrent à la fois, dont chacune correspond à un aspect inéluctable du vrai, à une méthode légitime : réalisme et idéalisme, empirisme et rationalisme, positivisme et mysticisme, etc. Chaque système suit l'une d'elles trop exclusivement. A ce prix seul, toutefois, il atteint la précision. Et l'on ne saurait faire dès à présent un choix absolu qui ne soit point mutilant. Il faut donc savoir accueillir ensemble toutes les amorces, toutes les vues partielles, en quelque mesure au moins, et attendre de l'avenir une parfaite conciliation aujourd'hui impossible. De là, pour l'inventeur, cet impérieux besoin de perpétuelles ébauches synthétiques, abstraites sans doute et divergentes, mais complémentaires aussi et, par leur concours même, fût-il encore accompagné de heurts, peu à peu évocatrices du concret. Dans les voies de l'invention, malheur à celui qui ne s'efforce pas de découvrir un biais pour tout comprendre et, en un sens, tout approuver ! Là est sa limite : une faiblesse qui sera peut-être mortelle.

Et ici doit prendre place une importante remarque. Dans la première phase du travail, celle qui est proprement créatrice, l'inventeur vrai ne diffère pas de l'utopiste. Au moins l'apparence ne permet-elle aucune discrimination certaine. Même

hardiesse, même obscurité, parfois même folie venant ici et là des mêmes causes : révolte contre l'évidence traditionnelle, mépris de la loi reçue, rupture des habitudes d'association, interférence entre la clarté du discours jusqu'alors en service et la lumière de l'intuition naissante. La différenciation ne se fait qu'ensuite, par l'épreuve de la mise en action et par l'emploi des réducteurs critiques. Il peut même arriver que l'utopiste devienne inventeur vrai, lorsqu'une durée suffisante a permis une évolution des réducteurs qui le condamnaient tout d'abord, faits ou principes. Mais je n'ai pas à m'occuper de ces choses pour le moment. Bornons-nous à retenir ceci : la méthode n'est que préventive, non motrice. Condillac disait bien : c'est un parapet, qui ne fait pas marcher, mais qui empêche de tomber. Bref, la logique *éprouve* une matière donnée, mais par elle-même ne *donne* rien : contrôle et poinçonnage, voilà son rôle, tout négatif ; et, pour le remplir utilement, il faut d'ailleurs, — nous l'avons déjà entrevu et le verrons mieux encore tout à l'heure, — qu'elle s'élargisse au point de ne pas rester purement intellectuelle : ce qui, de plus, lui apporte l'avantage de se transformer en discipline efficacement préparatoire.

Quoi qu'il en soit, l'inventeur s'entraînera donc au jeu de l'association. Il s'habituerà aux types de combinaison les plus divers ; il s'exercera à la construction des systèmes ; il essaiera sans repos tous les enchaînements possibles. Que ses idées, pareilles aux atomes d'Epicure en tourbillonnement perpétuel, s'accrochent de mille manières et dessinent tour à tour l'ensemble des figures concevables, voilà le but visé. Mais l'image est imparfaite. Ces atomes sont modifiés intérieurement par le fait même de leur association. Une continuité transparait sous la mobilité du morcelage. Et c'est toujours, en fin de compte, non par une juxtaposition et un engrènement d'éléments discrets immuables, non par une simple association de pièces pré-existantes, mais par une dissociation d'un nouveau genre opérée au sein de cette continuité mouvante une fois atteinte, que l'invention s'accomplit.

Il y a là un point qui vaut une remarque à part et qui mérite de retenir quelques instants notre attention, d'autant que nous touchons alors au secret le plus mystérieux du problème. Tout revient-il pour l'inventeur à varier la mise en rapports des éléments qu'il possède, à multiplier ainsi entre eux les chances de rencontres favorables, jusqu'à un moment où se forme d'aventure quelque nouvelle et heureuse constellation ?

Il faut distinguer en somme deux degrés dans l'invention.

Au degré inférieur, on procède par simple arrangement de matériaux élémentaires qui préexistaient et sont gardés sans retouches, sinon accessoires : l'opération essentielle, créatrice de forme systématique seulement, est alors l'association entendue comme il vient d'être dit. Au degré supérieur, on procède par élaboration d'éléments nouveaux : l'opération créatrice essentielle est alors cette dissociation du second genre dont il va être maintenant question.

Dans les deux cas, la dissociation du premier genre conserve un rôle préparatoire et préliminaire. Mais tantôt on utilise tels quels les matériaux de démolition qu'elle fournit et tantôt on les refond entièrement pour faire avec eux des matériaux neufs. Les inventions vraiment grandes s'accomplissent toujours suivant le second mode ; elles constituent un renouvellement de l'esprit. Voyons par quelles démarches.

La vie psychique en général, l'invention en particulier ne commencent point par des éléments simples, par des sortes d'atomes éternels et immuables, qu'il n'y aurait qu'à combiner entre eux. Non ; le point de départ est toujours une continuité complexe et mouvante, une richesse indistincte, une de ces multiplicités sans nombre dont M. Bergson a si bien montré l'intuition antérieure et supérieure à tout concept. L'analyse conceptuelle ne vient qu'ensuite ; elle discerne au sein de la donnée première plusieurs possibilités de schématisations divergentes, substitue d'abord au spectre initial une échelle chromatique à teintes plates, puis bientôt même un groupe de raies noires servant de repères symboliques, aboutit de la sorte en fin de compte aux concepts atomes, aux termes limites, aux catégories élémentaires, véritables facteurs premiers au moyen desquels une espèce d'arithmétique logique, une *combinatoire*, essaie de construire ou de reconstruire toutes les idées ultérieures.

Cela étant, l'œuvre propre de l'inventeur consiste à recommencer ce travail de dissociation discursive selon des voies nouvelles. On conçoit donc sans peine que sa démarche primordiale soit un retour au primitif, à l'immédiat. Il lui faut avant tout, grâce à une critique préparatoire qui d'ailleurs est plutôt une ascèse, mais qui comporte aussi emploi de la méthode régressive définie par M. Bergson, il lui faut s'affranchir du morcelage habituel, des symbolismes élaborés par le sens commun dans un dessein d'utilité pratique ou par la science positive dans la direction et pour le plus grand profit du discours ; se libérer de la tyrannie des idées toutes faites qui encombrant

et aveuglent ; se déprendre des principes routiniers d'où naît l'automatisme dans le jugement et des systèmes que la coutume impose *a priori* comme des formes rigides à l'expérience ; en un mot, oublier ce qu'il savait, se refaire un esprit neuf, dépasser le notionnel, assouplir même les cadres de la logique abstraite, apprendre enfin à *voir la réalité* à l'exemple de ces artistes « pour qui le monde extérieur existe », à la voir (au moins sur tel ou tel point) dans sa nudité, dans son intimité profonde, au-dessus et au delà de toute représentation interposée, d'une vue directe et vivante, originale par là même, à la mesure — pour chacun — de son originalité propre.

Retour à l'immédiat : je répète que voilà le but. Nous en avons défini précédemment la signification et les moyens (1). C'est ainsi qu'on restaure en soi le sens du devenir concret, qu'on s'installe dans la mobilité continue des choses, qu'on donne ce « coup de sonde au sein de la durée pure » dont parle M. Bergson ; ainsi qu'on revient du discours machinal et schématique à l'action pleinement vécue. Alors peut éclater la suprême crise d'intuition créatrice, dont il sera maintenant plus facile de marquer, pour finir, les deux traits majeurs.

Crise, ai-je dit : c'est le terme classique. Le mot, toutefois, serait plus juste, conviendrait mieux appliqué à la dernière phase de l'ascèse préparatoire qu'au moment précis de l'acte intuitif. A ce moment, d'ordinaire, domine soudain une impression de calme, de repos, une grande paix qui succède aux angoisses de la recherche. Le silence règne à l'intérieur de l'esprit, un silence de recueillement dans la solitude et la retraite. Sans doute, le coup de brusque lumière, de fulguration révélatrice, est possible ; mais il est rare et même, quand il se laisse observer, il marque plutôt l'imminence de l'invention que son accomplissement. A la minute vraiment féconde, que le chercheur ait éprouvé le besoin de réfléchir seul et à l'écart ou qu'il soit saisi à l'improviste parmi ses occupations familières, que d'ailleurs l'état se prolonge ou ne fasse qu'apparaître et disparaître, presque toujours se présentent les mêmes phénomènes à qui sait voir : oubli du monde et de soi, suspension des puissances de discours, unité de simple regard où l'âme se ramasse entière, quiétude où se concentre en s'effaçant toute l'agitation dispersée des analyses préalables. Ainsi peut graduellement se produire cette *absorption intuitive* durant laquelle, docile, confiante,

(1) Chap. III du tome I : *La pensée intuitive : Au delà du Discours.*

humblement et généreusement ouverte, la pensée « se laisse faire » par le réel : véritable extase de l'intelligence unie à son objet qu'elle se borne à percevoir sympathiquement, à contempler. Ici le langage des mystiques est d'une application tout à fait naturelle et presque nécessaire. Ne croyez pas, en l'espèce, à un jeu de littérature qui s'amuse de termes à la mode. Ne croyez pas non plus que, sous le rapport de la psychologie, la mystique de l'invention diffère essentiellement de l'autre. Ne croyez pas enfin et surtout que nous soyons alors dans le rêve ou la fantaisie. Trop de témoignages concordants garantissent l'authenticité d'une telle expérience, qu'aussi bien chacun peut refaire pour son propre compte, au moins à l'échelle infinitésimale. Nul doute aux yeux de qui accepta l'épreuve : la description des spirituels est exacte, et l'analogie étroite. Il y a en effet de la passivité dans l'intuition (1). Celle-ci dépasse la conscience distincte. Elle reste parfois inaperçue au moment même où cependant elle féconde l'esprit et lui donne de nouvelles forces avec une puissance nouvelle de lumière dont témoigne le développement du discours ultérieur. La simplification correspondante n'est donc pas un vide ; et ce n'est pas davantage un sommeil : si elle fait taire les activités de surface, elle délivre du même coup une activité plus profonde.

Car, — et voici le second trait, — aux constatations de passivité, une contre-partie correctrice doit être jointe. L'analogie même de la contemplation mystique nous y invite. Cette contemplation ne semble passive, par contraste, qu'à l'homme de discours, qui ne sait rien au delà du sensible et du notionnel, qui n'a donc point connaissance expérimentale de la vraie spiritualité. Dans le secret de celle-ci, peu de gens pénètrent, parce que, seul, un intense recueillement y introduit, une « purgation » des activités communes et savantes, un arrêt devant lequel trop souvent on recule comme devant une mort, bien qu'il ouvre les sources d'une vie plus haute et plus efficace. En réalité, la *καθαρσις* d'Aristote et de Plotin, la purification de conscience qu'invoquent tous les mystiques en chœur unanime, cette montée intérieure de silence prépare non une paresse ou un sommeil, mais l'émergence et l'épanouissement d'une activité de fond, d'ordinaire imperceptible parce que trop simple et calme. Elle n'abolit que le discours tumultueux, dispersant, toujours plus ou moins superficiel, des actes morcelés ; elle y

(1) Au sens où les docteurs de l'oraison parlent d'états passifs.



substitue le règne d'un « état » au sens béruillien du mot, c'est-à-dire — en meilleurs termes — une action d' « adhérence » immédiate à l'intimité de son objet (1). Eh bien ! Tout de même, c'est activement qu'on passe à l'état de simplicité intuitive. Là aussi joue une véritable *καθαρσις*, libérant une vie plus profonde jusqu'alors offusquée ; là aussi, à travers certaines apparences de repos inerte, ce qu'elle déclenche est une activité authentique, bien que supérieure aux puissances d'analyse ; et même, — sans nul mélange, cette fois, — les éclairs de « pensée pure », c'est-à-dire d'intuition, qui en résultent, sont moins des sentiments passifs de présence que des actes d'union, de participation savoureuse au réel, directement possédé par delà toute forme de discours.

Bref, dans les deux cas, — contemplation du mystique ou intuition de l'inventeur, — la réalité vécue offre des traits analogues : éveil d'une puissance d'action plus profonde que l'usuelle, si profonde qu'elle en reste imperceptible d'abord. C'est que, dans les deux cas, il s'agit du passage d'un moi de surface à un moi plus intérieur, inconnu de la conscience banale et, pour elle, obscur, mystérieux. Infra-conscience ? Non pas ; mais bien plutôt, supra-conscience. Il existe en effet une telle zone de pensée, que les mystiques appellent *fine pointe* ou *centre* de l'âme et que nous retrouvons ici, *mulalis mulandis*. Pour montrer que cette existence n'est pas douteuse, quoique souvent méconnue des psychologues et des moralistes (2), je ne puis invoquer sans doute que le témoignage de l'expérience. Mais il est péremptoire, d'ailleurs à la portée de qui veut l'entendre, et cela dans les domaines les plus divers. Partout les faits ne se laissent comprendre en dernière profondeur que si l'on admet un *supra-conscient* de nature psychologique, dont le caractère d'activité se révèle par le branle fécond qu'il imprime aux puissances de sentiment et de discours. La démonstration est, en somme, du même genre que celle qui a fini par faire accepter de tous la notion générale d'inconscient ; et elle conduit à l'affirmation des mêmes rapports avec la conscience explicite (3). Le

(1) Sur le sens précis de ce langage, voir : H. Bremond. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, tome III en particulier.

(2) Il faudra bien que les uns et les autres en viennent à l'explorer méthodiquement, car les explications suprêmes sont là. Plusieurs signes font espérer que ce jour sera prochain ; et l'on peut promettre alors de merveilles découvertes.

(3) Cf. Bergson, *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 25 novembre 1909, p. 32.

problème revient à entreprendre l'analyse de cet inconscient laissé d'ordinaire informe dans sa masse confuse, à prolonger pour cela jusqu'en lui les maîtresses lignes de la dualité humaine : vie animale et vie spirituelle, puis (plus précisément) vie multiple des puissances disjointes et vie une de leur principe synthétique. Il faut alors que l'on distingue entre deux régions de l'âme ou plutôt entre deux façons pour elle d'opérer, entre l'écorce des habitudes prises qui se déploient en discours et le centre de liberté créatrice où jaillissent les sources premières, où se tient le suprême conseil du cœur. Bien entendu, on ne doit point imaginer de coupure géométrique. Seulement il y a deux zones frontières, l'une aux confins de la matérialité, l'autre limitrophe d'un monde surhumain. Et lorsque l'invention est en cause, — qu'il s'agisse de spiritualité proprement dite et de différence à définir entre morale et religion, lumière de raison et lumière de foi, vertu et sainteté (1), — ou de vouloir plus ou moins profond, plus ou moins fort et vrai, correspondant à ce qui est en chacun de nous absolu ou relatif (2), — ou encore d'inspiration poétique et des moyens par lesquels deviennent possibles une pénétration sympathique des êtres et des choses, une révélation des âmes et de leur ineffable originalité intime (3), — ou enfin de pensée immédiate et intuitive dans l'ordre spéculatif ou pratique (4), — on est à coup sûr au-dessus et non au-dessous de la conscience commune, au delà et non en deçà, puisque le résultat final est accroissement de valeur, en connaissance, en pouvoir, en pureté d'esprit.

Ces brèves indications donnent peut-être un schéma de preuve dont il est aisé d'entrevoir déjà que l'achèvement serait facile. Toutefois je n'ai point ici à poursuivre jusqu'aux retraites les plus cachées une étude approfondie de la supra-conscience. L'invention n'en fait intervenir que la frange inférieure, celle qui reste encore dans une pénombre à demi éclairée, celle qui touche aux activités de discours. Attachons-nous donc à cette

(1) La littérature mystique fournit des documents innombrables et d'une précision bien probante. — Sur la philosophie de la prière, notamment, voir : Bremond, *La Métaphysique des Saints*, tomes VII et VIII de l'*Histoire* déjà citée. On y trouve un choix et un commentaire également remarquables des principaux textes français du xvii<sup>e</sup> siècle.

(2) Voir mon volume sur *Le problème de Dieu*, p. 162 et suiv. (*Artisan du Livre*, 1929).

(3) Voir Bremond, *Prière et Poésie*, p. 112-140 en particulier.

(4) Voir mon précédent volume sur *La pensée intuitive, I, Au delà du Discours*.

zone de transition pour en observer de plus près les démarches propres. C'est le domaine par excellence de la philosophie bergsonienne, dont la méthode se laisse transposer sans peine en discipline de l'invention. Nous en avons remarqué déjà quelque chose. Mais l'importance de la question mérite un examen plus minutieux que nous allons tenter maintenant.

(A suivre.)

---

# L'Histoire de l'Allemagne

(1806-1850)

par M. Emile BOURGEOIS,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

## III

En 1810 la puissance Napoléonienne est à son apogée ; dans l'ombre, le gouvernement prussien poursuit son œuvre de réorganisation de la monarchie et de la nation. Avec une commission que dirige son confident von Raumer, tout jeune homme de 29 ans, au mois d'octobre 1810, Hardenberg faisait agréer au roi un plan *financier d'après les dernières idées*. Les principes essentiels étaient ceux de la Révolution française, suppression des privilèges des provinces, des villes, aussi bien que des individus, le même régime fiscal, fournissant à l'Etat par l'égalité de tous devant l'impôt, et de préférence par l'impôt indirect, de quoi acquitter la contribution due au vainqueur, éteindre peu à peu ainsi la dette, et restaurer la puissance financière d'un État encore ruiné (édit du 27 octobre 1810). A défaut d'une assemblée nationale que Frédéric-Guillaume III n'eût pas acceptée, Hardenberg provoqua une consultation de notables, le 6 février 1811, pour approuver les nouveaux principes de la monarchie réformée : « Chaque habitant ayant sa liberté personnelle doit utiliser librement ses forces : plus d'arbitraire, égalité de tous devant la loi, l'impôt, et au service de l'Etat, unité administrative, formation par l'éducation d'un esprit national et d'une opinion publique ».

La granderéforme sociale qu'impliquaient ces idées fut élaborée dans cette assemblée de notables entre la noblesse et un autre collaborateur, Scharnweber qui, après avoir proposé l'octroi de la propriété à tous les paysans de Prusse sans indemnité, accepta le compromis, un compromis toujours, du 14 septembre 1811. « *Edit de régularisation, des rapports entre seigneurs et paysans* (Regulierung der gütherrlichen und bauerlichen Verhältnisse betreffend) : la propriété seulement pour les grosses tenures, et

une partie de ces tenures libérées étant laissée encore à la noblesse à titre d'indemnité, 70.000 paysans libérés au lieu de 350.000.

Enfin une autre assemblée très peu nombreuse de Notables ; fut invitée le 10 avril 1812, à collaborer à la régularisation de dettes de guerre, à la réorganisation de l'administration prussienne : 18 pour les nobles, 9 pour les propriétaires paysans, 9 pour les villes, 3 pour Berlin, Breslau, Königsberg. Pendant tout l'été de 1812 elle discuta âprement avec le ministère, réclamant le 4 juin une véritable Constitution. Elle acceptait bien la création d'une gendarmerie recrutée militairement pour la police du royaume (30 juillet 1812) mais rejeta absolument, ce qui était l'essentiel du projet présenté par Hardenberg le 20 juin, une réforme administrative totale : création de cercles gouvernés par des fonctionnaires royaux assistés de 6 représentants des intérêts locaux, de préfets ou sous-préfets remplaçant les *Landsrälthe*, ces seigneurs que les rois de Prusse par un compromis avaient consenti à associer à leur pouvoir. Encore un compromis, pourtant, et qui maintenait les anciens compromis fondamentaux entre l'Etat monarchique et l'aristocratie. Cette aristocratie des propriétaires fonciers avait ainsi maintenu jusqu'en 1813 en partie ses privilèges et ses pouvoirs.

Malgré ces survivances du passé, une nouvelle Prusse cependant était appelée à la vie dans laquelle la monarchie cherchait les ressources nécessaires à sa reconstitution et à sa délivrance.

Pour la préparer en secret, le chancelier s'assura le concours de Boyen placé à la tête du cabinet militaire de Frédéric-Guillaume III et surtout de Scharnhorst. En apparence pour des raisons de santé, en réalité à la requête de l'ambassadeur de France, celui-ci avait démissionné de son emploi de chef du département militaire (7 juin 1810). On le remplaça par le colonel von Hake, mais celui-ci ne fut qu'un intérimaire. Dès le 6 juin, en secret Scharnhorst avait reçu un ordre du Cabinet qui l'invitait à tout organiser en confidence avec le roi, Boyen et Hardenberg. Pour n'être pas renvoyé de Prusse, comme Stein, le général prit la précaution d'écrire à Saint-Marsan, comme Hardenberg, une protestation d'admiration et de loyalisme envers l'Empereur. Autre précaution : on fit mine de licencier l'armée de 40 mille hommes fixée par la convention du 8 septembre. Comme le désirait Napoléon, elle fut ramenée à 24.000 hommes sur pied.

Mais en même temps, une Commission de conscription fut réunie

où, depuis le mois de janvier 1810 jusqu'à la fin de l'année, Scharnhorst s'efforça sans succès encore, de faire adopter le principe de la conscription, service obligatoire sans remplacement, avec l'idée, qu'il n'avouait pas, de créer une forte armée de réserve. Dès le mois de février 1811 il faisait décider l'instruction de 15.000 recrues par an dans les cadres de l'armée active. Le développement simultané du système des «krumper» se poursuivait. On préparait en secret des dépôts d'armes, de munitions; on travaillait aux forteresses. Le prétexte invoqué pour reconstituer cette armée, que Davout estimait en mars 1811 à 70.000 hommes susceptibles d'être doublés, fut la défense des côtes prussiennes contre un débarquement d'Anglais provoqué par le blocus continental. Et au mois d'août 1811, après une tentative vaine d'Hardenberg auprès de Napoléon pour obtenir par l'offre d'une alliance le droit de ne plus rien payer et de disposer de l'armée, les instances de Gneisenau et de Scharnhorst parurent l'emporter sur toutes les mesures de prudence. Frédéric-Guillaume III, le 22 août 1811, instituait une *Commission* (avec Hardenberg, Hacke, Gneisenau et Boyen) pour les mesures militaires et intérieures qui préparait une mobilisation nationale appuyée sur une convention militaire du 17 octobre 1811 négociée non moins secrètement par Scharnhorst avec le tsar.

A ces manœuvres Napoléon ne se laissa pas plus longtemps prendre. Tous ses agents, sauf Saint-Marsan qui les excusait, Davout et ses lieutenants l'informaient au mois de septembre des préparatifs prussiens. Le 14 septembre 1812, Davout regut l'ordre de marcher sur Berlin, si les armements necessaient pas, et Saint-Marsan dut alors le signifier à Hardenberg et à son maître. Puis le 29 octobre Napoléon, qui avait invectivé le 15 août 1812 l'ambassadeur russe Kourakin aux Tuileries et résolu le lendemain la lutte décisive avec le tsar, sommait Frédéric-Guillaume III d'entrer dans la Confédération du Rhin ou de mettre par une alliance offensive son armée à la disposition de la France.

Pendant tout un mois, tirillés entre les patriotes qui croyaient l'heure venue de la résistance suprême et les conseillers prudents qui faisaient valoir le peu de sûreté de l'alliance avec le tsar, le roi et Hardenberg ont hésité. Scharnhorst, à ce moment décisif, se fit diplomate pour régler l'action de l'armée qu'il avait reconstituée. Il s'en fut à Vienne le 30 novembre 1811, tandis que Blücher sur l'Oder, York en Prusse, attendaient avec impatience du roi le signal d'une levée en masse et de l'insurrection nationale.

Encore une fois, comme en 1809, le mouvement national alle-

mand dépendait de la décision de l'Empereur d'Autriche. Ainsi se préparait le sort de l'Allemagne, prête à retomber peu à peu, malgré la ruine du Saint Empire et si l'empire napoléonien se ruinait à son tour, sous la direction de l'Autriche comme autrefois. Et alors, dans cette direction commença la politique de Metternich, le diplomate nonchalant d'apparence comme un dandy, fat comme un courtisan, aux nombreuses et célèbres bonnes fortunes, prodigue de grands mots et de discours contre-révolutionnaires à qui tous les moyens les plus réalistes, argent, corruption et surtout mensonges devaient servir, comme il l'a dit à Schwarzenberg le 27 janvier 1810 en l'autorisant à conclure avec Napoléon le mariage autrichien « le salut de l'Etat ; la première des lois pour l'empereur et ses ministres ».

De cette alliance matrimoniale et politique, « l'affaire la plus grande qui puisse occuper l'Europe, » a-t-il dit encore, le tsar Alexandre, aussi subtil diplomate que lui, a démêlé tout de suite l'objet : « faire récupérer à la monarchie une partie des forces qu'elle a perdues », et dans l'amitié de l'Empereur reconstituer pour la revanche les ressources de l'Etat.

Quand Scharnhorst arriva près de lui le 30 novembre 1811, à Vienne, où il resta un mois jusqu'au 26 décembre pour le convaincre, Metternich affecta, pour l'éconduire, de le traiter en homme dangereux, affilié, quoiqu'Hardenberg eût pris la précaution de s'en défendre, comme un homme des sociétés secrètes, Tugendbund ou autres. Puis il lui refusa tout espoir de voir l'Autriche se joindre à une coalition. Il fit mieux : en le quittant, il conseillait à son roi de s'orienter vers la Russie plutôt que vers la France. Ce conseil décelait le plan que l'Autriche allait suivre : tenir autant que possible Napoléon et ses adversaires dans une balance de forces égales, pour se réserver le moyen de dicter à son profit la paix aux uns et aux autres.

Bien entendu, Frédéric-Guillaume III repoussa le conseil et ce fut à Napoléon qu'il revint, après avoir envoyé par Knesebeck une dernière lettre d'excuses au tsar. A la grande colère de Gneisenau, renvoyé du ministère, qui recevait cette lettre de Blücher : « Tout est perdu et l'honneur avec », de Scharnhorst éloigné en Silésie avec Clausewitz et Boyen, le roi ratifiait le 5 mars 1812 le traité de *soumission* qu'il avait autorisé son ministre Krusemark à signer le 14 février à Paris : alliance offensive et défensive pour toute guerre, sauf en Turquie, Italie et Espagne. Contre la Russie, un contingent de 20.000 hommes avec 60 canons, 10.000 hommes en Silésie, 4.000 hommes à Colberg, 3.000 à Graudenz sous les ordres de l'état-major français, toutes les

routes de Prusse ouvertes à l'armée impériale à qui seraient fournis chevaux, voitures, nourriture et ambulances, moyennant quoi tous les paiements en argent comptant sur le restant de la contribution de la dernière guerre seraient abolis.

Le 14 mars, à Paris aussi, l'Autriche avait signé un traité d'alliance et de garantie et promis un corps auxiliaire de 30.000 hommes. Metternich, en signant ce traité, assurait le Tsar par son ambassadeur Stackelberg « que ce corps auxiliaire n'agirait qu'en Bukhovine. » Il disait aussi au ministre du Hanovre à Vienne, Hardenberg, cousin de l'autre, que l'alliance permettrait à son maître de former en secret une armée de 120.000 hommes « pour être préparé à tout événement ».

A-t-on fait en Prusse les mêmes calculs. Il y en a des indices nombreux : d'abord qu'on eût choisi pour commander le corps auxiliaire le général York, qui au mois de février encore avait proposé au roi une levée en masse contre les Francs : qu'on lui adjoignît le général Grawert, homme de confiance de Scharnhorst consulté sur le choix de tous les jeunes officiers placés à la tête des troupes prussiennes. Un autre texte royal prescrivit le 4 août 1812 d'augmenter le plus possible et le plus vite le nombre des « krumper », et de prolonger au moins d'un an la présence de ces « krumper » pour leur instruction dans les régiments. La plupart des généraux patriotes qui alors passèrent en Russie, où ils retrouvaient Stein, avaient reçu d'Hardenberg un congé régulier, leur solde et une secrète promesse de réintégration « au cas où les circonstances seraient favorables ».

Ces circonstances ne tardèrent pas six mois. Le 12 novembre 1812, on savait en Allemagne qu'après l'incendie de Moscou la retraite de Napoléon et de son armée avait commencé au milieu de décembre. La rigueur de l'hiver exceptionnel (18° au-dessous) achevait dans des souffrances, parfois héroïquement supportées, la désorganisation de la Grande Armée harcelée par les masses russes de Kutusoff, de Miladowich et de Wittgenstein, réduite à 40.000 hommes quand elle arriva à Vilno, où le froid atteignit jusqu'à 28°. Elle se débandait enfin en Pologne et en Prusse.

L'heure du soulèvement de l'Allemagne, attendue depuis 1808 par les patriotes allemands, professeurs, généraux, ministres, non de la Prusse seulement, mais de toute l'Allemagne, avait enfin sonné. Ce fut cette fois un mouvement populaire déterminé autant par le spectacle des fuyards de la Grande Armée, de leur faiblesse et de leur impuissance, que par la perspective d'une revanche sur les Français des maux que leur domination avait imposés ; ce mouvement fut déclenché par l'appel des Sociétés



populaires, l'*Union germanique*, la *Ligue de fer*, la *Confédération Noire*, par les discours patriotiques des maîtres de la jeunesse, les hymnes des poètes soldats, d'Arndt, *Levez-vous, peuples* ; de Théodore Koerner, *La Lyre et l'Épée* ; de Ruckert, *Les Sonnets cuirassés*, de Seckendorff, de Fouqué, de Collin, chantres des gloires et des droits de la vieille et libre Germanie, interprètes plus ou moins bien inspirés des sentiments de haine et de vengeance contre l'opresseur, dans l'espoir de se retrouver libres. M. Denis a noté justement ce qui, dans l'insurrection de 1813, en a altéré suivant lui la grandeur morale : « Au lieu, dit-il, d'être la conséquence naturelle du développement de la nation et la fleur de sa maturité (comme chez les volontaires de Valmy armés pour l'humanité autant que pour la patrie), ce mouvement précédait et préparait l'éclosion du patriotisme. Ce n'était pas le cri spontané du peuple, mais la trouvaille des historiens et des professeurs, et il en gardait à la fois le caractère de pédantisme et d'incertitude qui est le propre des sentiments venus de la tête plutôt que du cœur. »

On comprend que le roi et ses ministres, même Hardenberg autant qu'Ancillon, aient hésité encore, en décembre, à croire à la force durable et salutaire pour la Prusse de cette nation, de formation plus récente encore et qu'ils jugeaient, à leur point de vue fort rapproché de celui de Napoléon, très factice : « Dieu sait comment tout cela finira, disait alors Frédéric-Guillaume III. Les embarras vont recommencer ! » Et Hardenberg lui conseillait encore par prudence, le 5 décembre, de réprimer « cette effervescence populaire ». Il faut dire qu'à Berlin, il y avait alors toujours les 12.000 hommes d'Augereau, l'homme des coups de force, et sur la Vistule Macdonald dont le corps n'avait pas été entamé dans la défaite générale.

Le signal que le roi et ses conseillers n'osaient pas donner à la nation vint d'un général qui, fidèle aux obligations de la Prusse envers Napoléon, avait couvert encore la Grande Armée, en aidant Macdonald au siège de Riga, York de Wartenberg. Soldat discipliné, il avait au mois de novembre 1812 repoussé les offres du tsar et de ses officiers qui l'invitaient à abandonner Macdonald à Mittau, même à lui couper la retraite en se joignant à l'armée de Diebisch qui s'avancait par la Prusse orientale : « Votre exemple, lui disaient les Russes, exaltera vos concitoyens ; vous serez le libérateur de votre patrie et de l'Allemagne entière. » Il s'était refusé à cette trahison ; il avait permis à Macdonald de regagner Tilsitt. Mais il inclinait malgré tout à la défection : il sollicita le 30 novembre un ordre de Berlin qui lui fut refusé.

Alors, tandis que le roi attendait pour se déclarer que l'Autriche interrogée par Knesbeck se décidât pour les Russes, York négocia avec Diebisch à Tauroggen le 29 décembre. Pressé par Clausewitz et Dohna au service du tsar, il se décida à « *risquer sa tête*, comme il dit à ses officiers qui l'acclamèrent, *pour la patrie et la liberté* ». Le 31 décembre, il était passé aux Russes.

Alors le 3 janvier 1813 York s'enhardit à faire la leçon et à dicter sa conduite au roi à qui il avait désobéi dans la lettre qu'il lui adressait : « Il est réservé à Votre Majesté comme en 1805, d'être le libérateur et le protecteur de ses peuples et des peuples d'Allemagne. *Maintenant ou jamais*, c'est l'heure de conquérir la liberté, l'indépendance, *la grandeur*. Il fallait un exemple aux pusillanimes. L'Autriche suivra celui de Votre Majesté. »

Par cette défection, le général en chef de l'armée prussienne a pris une initiative dont il a souligné dans cette lettre toute la portée. Sans consulter le roi, avec la Russie il a commencé la guerre contre Napoléon, appelant aux armes le peuple prussien. Les autres généraux vont suivre son exemple. Certains, comme Clausewitz et Grollman, arrivaient avec l'armée russe. Mais Bulow sur l'Oder, Borstell en Poméranie, Blücher en Silésie organisèrent sous forme de corps de réserve, la levée nationale. *Maintenant ou jamais*, leur écrivait aussi York. Et Scharnhorst revenait prendre en mains la direction de la croisade nationale. Cette croisade échappait ainsi à la direction du roi et de ses ministres, et pour plus de deux ans. L'armée et ses chefs déterminaient, en dehors d'eux, sans leur ordre, l'action de la Prusse.

Le signal définitif fut donné de la Prusse orientale par Stein, conseiller auprès d'Alexandre I<sup>er</sup> du *Comité allemand* et son haut commissaire à Königsberg. Stein a réuni alors les députés de la province et les a décidés à lever 12.000 fantassins, un régiment de cavalerie et 20.000 soldats de réserve et krumper. Les professeurs des gymnases et de l'Université ont suivi l'exemple : des corps de volontaires se sont organisés à leur appel. Ils ont déclaré, selon les doctrines de la science germanique, que « l'Etat prusso-allemand a été désigné par la Providence comme nécessaire au monde, au salut de la civilisation véritable ». A Berlin aussitôt, avec Fichte, l'enthousiasme des Ecoles, de la bourgeoisie s'est presque en même temps déclaré : enrôlements dans les corps de volontaires, dons et offrandes patriotiques, un élan général qui échappait à la volonté du roi, et même l'épouvantait.

En cette crise, plus que jamais, Frédéric-Guillaume III a douté de lui-même, de son Etat, de tout. Il a écrit, le 5 jan-

vier 1813, deux lettres, en apprenant la défection de York, confiées au même messenger, Natzmer, l'une pour Murat qui était à Elbing pour désavouer la convention et autoriser l'arrestation d'York, le bon billet ; l'autre, un avis que Natzmer, en faisant un détour, a transmis à Alexandre pour approuver la convention et lui donner rendez-vous sur l'Oder. Hardenberg et Ancillon ses ministres, ne se défient pas moins alors de la levée en masse. Ils rassurent les généraux français, Murat, Augereau, les envoyés de Napoléon, Saint-Marsan, Narbonne qui, le 12 janvier 1813, garantissaient encore à Napoléon « leur fidélité à l'alliance française ». Mais chez Hardenberg comme en 1812, c'était duplicité et calcul, plus que timidité. « *Il cachait*, nous le savons par son journal à la date du 5 janvier, à Saint-Marsan, à Goltz, à Hatzfeldt chargés de négocier avec Napoléon la levée d'un nouveau contingent en même temps qu'un mariage d'une princesse française avec le kronprinz, *le véritable système*. La mission d'Hatzfeldt n'était qu'un masque. »

Alors pour réaliser ce *système*, il éloigna le roi de sa capitale, en lui faisant craindre d'être arrêté à Potsdam par Augereau et en prétextant à Augereau qu'il s'en allait lever en Silésie une armée « pour arrêter les Russes aux frontières de Pologne ». Il l'installa le 24 janvier à Breslau, pour le rapprocher de l'Oder dont s'approchaient le tsar et ses armées et où Scharnhorst l'attendait depuis le 13 décembre. Le 28 janvier 1813 Frédéric-Guillaume s'est décidé à constituer avec Hake et Hardenberg une *commission militaire*, qui allait être sous sa direction un *Comité de défense nationale*. Le 30 janvier, Scharnhorst rédigeait des projets qui préparaient, cette fois par la royauté, la levée du peuple prussien.

Une grande résistance encore : Frédéric-Guillaume III fut retenu par son ministre Ancillon qui lui présentait un *Contre-mémoire* célèbre, le 4 février, qu'il approuva : « L'Allemagne ne peut être le but de la politique de la Prusse. Nous sommes avant tout Prussiens. » Par là, il entendait que, pour libérer l'Allemagne de Napoléon, il ne fallait pas livrer à la Russie la Pologne où les armées d'Alexandre s'installaient. Il redoutait aussi le mouvement révolutionnaire, mené par Stein, *ce républicain*. Ce ne fut donc pas, comme elle s'en est vantée plus tard, la Prusse qui a eu la *vocation historique*, *d'émanciper et d'unir* une première fois dans son élan libérateur le peuple allemand. Ce furent des Allemands : Scharnhorst, un Hanovrien ; Stein, de Nassau ; Hardenberg, de Hanovre, mais Scharnhorst et Stein surtout.

Enfin le 3 et le 9 février 1813, Scharnhorst a arraché la signature du roi, pour deux édits qui furent le point de départ de la levée du peuple prussien. Ces deux édits semblent se contredire : l'un appelle les engagements volontaires des éléments cultivés de la nation dans des corps de chasseurs, bourgeois s'équipant et s'armant à leurs frais, mais ayant droit à un traitement spécial. L'autre établit le service militaire obligatoire, avec suppression de toutes les exemptions et fut complété par un édit du 22 février, prescrivant des peines sévères, contre les réfractaires. S'il y avait enrôlement volontaire, comment pouvait-il y avoir obligation ? En réalité, on avait profité de l'enthousiasme patriotique, pour offrir aux classes aisées qu'eût effrayé le mélange avec les autres classes par la conscription générale ce moyen de faire leur devoir, pour épargner aussi au Trésor, alors très dépourvu, une partie des frais de l'armement total de la nation. Le service obligatoire, la conception fondamentale de Scharnhorst jusqu'à écartée, était institué.

Il faut noter qu'à l'autre extrémité du royaume, en Prusse orientale, l'élève de Scharnhorst, Clausewitz rédigeait alors avec Stein un projet d'une armée nouvelle que York prit sur lui de présenter aux Etats le 7 février, encore sans la permission du roi, et sa place. On se contenta, le 13 février 1813, d'envoyer à Frédéric-Guillaume III un député pour l'informer de la création de la Landwehr, et de la Landsturm « pour servir d'exemple aux autres Etats de la monarchie ». C'étaient deux levées extraordinaires, d'une part des hommes de 18 à 45 ans avec droit de remplacement sur désignation des seigneurs (Herrschaften) et avec des exemptions; l'autre, s'il était nécessaire, des hommes de 45 à 60 ans. Non pas une levée en masse par service obligatoire, mais formation d'une armée de 2<sup>e</sup> ligne pour servir d'appui à l'armée permanente qui devait combattre seulement 3 ans et dans la province, « si elle est envahie ». Cette force s'est trouvée plus tard, quand le roi eut consenti à l'œuvre de libération ainsi préparée à Breslau et à Königsberg, une des assises fondamentales de la puissance militaire de la Prusse.

Sous l'impulsion des généraux, la nation prussienne s'armait de toutes manières. En plus de la mobilisation générale Scharnhorst s'employa pendant tout le mois de février à renforcer avec les « krumper » l'armée permanente de 46.000 hommes pour qu'elle atteignit 86.000 hommes. Son appel du 3 février à la nation a été entendu dans toute la Prusse. Les universités, les collèges se vidèrent, les professeurs, Fichte à Berlin, Setffens à Breslau, à Göttinguen même, et à Halle donnaient l'exemple.

Le ministre Goltz écrivait de Berlin : « Je n'ai plus aucun moyen de réfréner l'ardeur de ces masses. » L'ambassadeur d'Autriche, le 25 février, précisait de même : « Il est difficile de décrire la fermentation des esprits. Le général Scharnhorst exerce une influence illimitée. Sous le masque du patriotisme, les militaires et les chefs de la secte se sont emparés du gouvernement ».

Le roi n'était déjà plus maître de son peuple avant la fin de février 1813. L'Allemagne, soulevée par les patriotes, organisée par les généraux, disposait de la Prusse. Et Frédéric-Guillaume, avec terreur, voyait l'armée d'Alexandre occuper ses provinces de l'Est, tandis que celles de Napoléon ramenées par le prince Eugène, demeuraient établies sur l'Elbe, prêtes à se renforcer. Alors il se décida à envoyer Knesebek au tsar pour lui demander des sûretés, obtenir la promesse de restitution de ses provinces polonaises. Knesebeck rencontra à Klodawa, le 15 février, Alexandre qui, sans lui faire aucune promesse, exigeait l'entrée en guerre immédiate de la Prusse. Entre l'adversaire acharné à la perte de Napoléon et le roi de Prusse inquiet sur son propre sort, ce pouvait être le conflit, la grande déception menaçante pour les patriotes qui attendaient comme le signal de la délivrance l'adhésion de Frédéric-Guillaume à l'offensive du tsar.

Stein entre de nouveau en scène, pour l'action décisive qui va prévenir le conflit et achever la coalition des souverains et des peuples contre Napoléon. Sans hésiter, il a écarté des conférences Knesebeck. Prenant en mains la direction de la diplomatie prussienne, de sa propre autorité il a réglé avec Alexandre I<sup>er</sup>, le 24 février 1813, à Kalisch, sur la frontière silésienne, le programme d'un accord. Il a fait mieux : il s'est fait chargé par le tsar de le porter avec le ministre russe Anstett à Breslau où il est arrivé malade, presque mourant, à bout de ressources le 25 février. Le 26, avec une énergie singulière il a insisté pour voir Hardenberg, et peut-être le roi. Le 28 février le traité de Kalisch était signé.

Frédéric-Guillaume III, renonçait à Varsovie, à la Pologne centrale, ne conservant des profits de l'ancien partage que ce qui était nécessaire pour relier la Silésie à la Prusse orientale. Il permettait à Alexandre I<sup>er</sup> de réaliser avec Adam Czartoriski le rêve de Catherine d'une Pologne reconstituée au profit de la Russie. On lui laissait espérer l'agrandissement de la Prusse en Allemagne, aux dépens de la Saxe dont le roi était resté fidèle à Napoléon. Le roi de Prusse et les ministres prussiens, à cette heure décisive, furent effrayés à l'idée de dépouiller un prince souverain et de se dépouiller eux-mêmes. Mais la pression de Stein l'a

emporté : il n'est pas Prussien. Il est Allemand : c'est la libération et l'unité de l'Allemagne qu'il poursuit avec Alexandre I<sup>er</sup> vainqueur.

De plus, il tient sa vengeance contre les princes, il voit venir le châtiment qu'il a réclamé dans un Mémoire célèbre remis le 17 novembre 1812 au tsar, l'expropriation par la conquête de ces souverains traitres, cupides, égoïstes, au profit de la nation allemande. Très curieuse était aussi sa lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1812 encore à Munster, ce hobereau hanovrien qui représentait Georges III en Russie : « Ne me traitez pas de Prussien. Je n'ai qu'une patrie qui s'appelle l'Allemagne et de même que l'ancienne Constitution avait fait de moi, simple *Ritter*, un chevalier de la grande patrie allemande ; mon cœur n'appartient qu'à elle et non à l'une de ses parties, Prusse, Bavière, Wurtemberg, Bade, Saxe. Les dynasties me sont complètement indifférentes. Mon désir est que l'Allemagne devienne grande et forte dans son indépendance, sa nationalité, par le libre gouvernement de ses affaires entre la France et la Russie, dans la situation qu'il est de l'intérêt de l'Europe qu'elle occupe. »

Tel fut le principe qui régla le traité de Kalisch. Le préambule comme le texte en a été inspiré au tsar, par Stein : « rallier la Prusse à la belle cause qu'il veut faire triompher, d'assurer le bonheur des peuples épuisés par tant de sacrifices ». Stein a décidé l'alliance ; il lui a prescrit son objet. Le 15 mars 1813, Alexandre I<sup>er</sup> entra à Breslau. Le 16, Frédéric-Guillaume III déclarait la guerre à Napoléon, et par une convention nouvelle du 19 mars 1813 réglait cette entreprise commune pour la délivrance de l'Allemagne, à laquelle les princes étaient invités à s'associer sous la menace de perdre leurs Etats. Au roi de Saxe seul, point de délai, ni de pardon. Un comité, présidé par Stein le 9 avril 1813, fut chargé de régler l'insurrection de l'Allemagne et l'administration des territoires libérés, une véritable dictature nationale, « un comité de Jacobins », disait Metternich.

Après avoir sanctionné le 17 mars 1813 et étendu à tout son royaume l'organisation de la Landwehr proposée par les Etats de Königsberg, mais sans limitation de service à la province seulement, le roi adressait à son peuple un appel qui acheva, en la consacrant de l'autorité royale, la levée nationale, organisée par les généraux et les Prussiens patriotes. L'appel aux volontaires en fournit 10.000 : des communes donnant aux étudiants pauvres leur équipement. Les enrôlements se multipliaient autour de Lutzow surtout, en Silésie. L'incorporation des « *krumper* » et des recrues qui s'accéléra au printemps de 1813 ajouta

40.000 hommes aux 50.000 hommes de l'armée de ligne. L'organisation des réserves de l'active encadrées d'anciens officiers, enfin celle de la Landwehr donnèrent 120.000 hommes : 270.000 hommes en tout ; 1 soldat pour 17 habitants, a dit Treitschke qui a peut-être exagéré pour prouver que l'Allemagne avait fait pour sa libération plus que la Révolution pour la France. De cette armée prussienne Blücher reçut le commandement, Scharnhorst qui l'avait créée, acceptant avec un admirable désintéressement de n'être que son second, son quartier-maître. Impatient de revanche et de vengeance, il la conduisit au gré de Stein, à la conquête de la Saxe qu'il décida toujours par lui-même, sans ordre du roi. Ayant pris l'offensive, le 2 mai 1813, il allait y rencontrer à Lutzen l'armée de Napoléon qui, en trois mois, avait réuni à force de volonté et de prestige, pour les opposer aux Alliés, 100.000 hommes contre 74.000. Les Russes se trouvant très fatigués par une campagne d'hiver, le principal effort dut être fourni par les 30.000 Prussiens.

Les historiens allemands ont été portés à célébrer cet effort prussien, qui surprit désagréablement Napoléon et qu'il réussit encore le 2 mai 1813 à briser. Ils rendent responsable de l'échec les généraux russes, Wittgenstein, qui n'avait pas le don du commandement, et Miloradowitsch, et la garde impériale du tsar. Il est certain qu'entraînés par des chefs comme Blücher, Gneisenau, Grollman et Scharnhorst, acharnés à leur revanche et le dernier jusqu'à la mort, les Prussiens disputèrent, par des assauts répétés, le champ de bataille, jusqu'au soir avec furie. A dix heures du soir, Blücher attaquait encore le corps de Marmont. Avec York et Wittgenstein, il voulait réattaquer le lendemain quand Alexandre les obligea à la retraite. L'armée de Frédéric-Guillaume III s'était fait décimer : 8.000 hommes sur 30.000 ; la garde royale réduite de moitié ; les Français avaient perdu de 15 à 18.000 hommes. Valeur militaire et ressort moral se jugèrent à l'étendue des pertes, dans les deux camps. Et l'on ne doit pas oublier que les soldats de Napoléon étaient des recrues, souvent très jeunes, des *Marie-Louise*, qui n'avaient eu le temps de s'exercer que dans leur marche, au printemps, du Rhin en Saxe. Malgré tout, les Alliés reculèrent en Silésie jusqu'au 20 mai où Napoléon se jugeait assez maître de son armée pour les poursuivre et les forcer à la bataille de Bautzen. Cette seconde mêlée fut, selon le mot du tsar le soir de sa défaite, une *déconfiture*. Elle acheva, dans l'effort désespéré de ces deux journées, d'anéantir l'armée régulière de la Prusse.

Quoi qu'on ait pu dire plus tard, la Prusse n'avait pu par ses

seules forces affranchir l'Allemagne, même avec l'aide d'une armée russe, fatiguée il est vrai, par une longue et difficile campagne. Ce fut cependant son mérite d'avoir montré aux Allemands sa force militaire reconstituée, maniée par des chefs pleins de confiance et d'énergie. Si elle ne fut pas victorieuse encore, ses sacrifices parfois héroïques firent impression sur Napoléon, sur le roi lui-même, et sur la nation. Et cette impression dès lors créa à l'Etat prussien des titres à se dire la ressource de la patrie qui aspirait à l'indépendance et à l'unité. Les Allemands désormais répéteront à son profit le chant de Arndt : « Héros, Héros, salut. Vous devrez vous appeler les meilleurs des Allemands, quand la nouvelle Confédération se conclura. » « *Beste Deutsche sollt ihr heissen, wenn der neue Bund sich schliesst.* » Les meilleurs des Allemands, voilà ce que l'effort de la campagne de Saxe, malgré l'échec, devait rapporter à la Prusse dans l'avenir. Il a conditionné son histoire et celle de l'Allemagne.

Une grande faute, et décisive, que fit alors Napoléon allait mieux encore fixer au profit de la Prusse ces résultats. Le 14 mai, après Lutzen, l'Empereur avait reçu à Dresde Bubna, l'envoyé de Metternich, qui s'offrait comme médiateur, à des conditions qu'il n'accepta pas : l'évacuation de l'Allemagne et la restitution des provinces Illyriennes. Metternich avait eu hâte de ne pas laisser à la Prusse le profit de la libération de l'Allemagne, au tsar celui de la Pologne reconstituée. Il avait deviné la portée de l'accord de Kalisch. « Si j'ai des sacrifices à faire, lui répondit Napoléon, le 17 mai, j'aime mieux que ce soit au profit du tsar et du roi de Prusse qu'à l'Autriche ». Dans la même intention, après sa victoire de Bautzen, le 20 mai 1813, Napoléon a pris le parti funeste de conclure, pour obtenir des Alliés la paix qu'il espérait, un armistice à Plessvitz, les Allemands disent à Poischwig, armistice à dit Treitschke redisant les paroles même de Boyen, « qui fut le salut des Prussiens ».

Et ce fut encore plus leur salut qu'Alexandre Ier'ait refusé l'offre de paix de Napoléon. Cette paix, nouveau Tilsitt, aurait peut-être fait la Russie, avec la France, aux dépens des Allemands et de l'Angleterre arbitre et maîtresse de l'Europe. « Aujourd'hui, disait Caulaincourt au tsar de la part de son maître, l'honneur de la paix sera pour le tsar seul. S'il se servait au contraire de la médiation de l'Autriche, cette dernière puissance, quel que fût l'événement de la paix et de la guerre, aurait l'air d'avoir mis dans la balance la destinée de l'Europe. » Les patriotes prussiens Stein, Humboldt, Hardenberg tremblèrent au camp d'Alexandre où Metternich avait amené l'empereur son maître pour détourner



le tsar d'accepter l'offre de Napoléon. Le diplomate anglais Cathcart joignit ses efforts aux leurs. Contre l'espoir et les calculs de l'Empereur, la grande coalition se formait qui allait le vaincre à Leipzig.

Ces deux mois d'armistice ont donné à la Prusse le concours des puissances qui devait décider de ses destinées. Elle y a trouvé surtout le délai indispensable pour organiser la levée générale. On la vit, après ses pertes de la campagne de Saxe, le 15 août, disposer déjà d'une armée de 1<sup>re</sup> ligne de 159.000 hommes, dans laquelle les Landwehriens, 67.000 hommes, comptaient plus que les 62.000 hommes réguliers composés aux trois quarts de recrues de moins d'un an, et soutenus par des « krumper » et des soldats sans instruction, mais solidement encadrés. Le fait capital, dominant du renouvellement de l'armée prussienne, dans ces deux mois, fut la mise en œuvre et en marche de la Landwehr : la nation armée entra en ligne et en 1<sup>re</sup> ligne. « Où serions-nous, écrivait Gneisenau à Eichhorn, le 7 juillet, sans la Landwehr qui sauvera l'Etat » (Pertz, *Gneisenau*, t. III, p. 49).

En arrière de cette 1<sup>re</sup> ligne plus de 50.000 landwehriens armés, équipés, composés non seulement de soldats appelés, mais de volontaires, 12.000 environ, qui n'avaient pas équipé comme chasseurs, paysans armés remplis de haine, animés de l'esprit de combat contre les Français. L'envoyé anglais Lowe écrivait à son gouvernement : « Ce que la Prusse peut donner, elle le donne volontairement et joyeusement. C'est un soulèvement général de la nation, mais différent de celui des Espagnols, dans l'ordre plus parfait ».

Cet ordre n'a pu s'établir que par l'armistice. Il permit à la Prusse d'abord de recruter ses cadres supérieurs au début difficiles à former, et qui, en définitive, se formèrent en majorité avec les nobles des provinces, les lieutenants seuls étant des roturiers. En somme, l'insurrection ordonnée de 1813 fut le résultat de l'erreur fatale de Napoléon et de la persistance en Prusse de l'autorité de la noblesse sur ses anciens vassaux. Le compromis qui avait fait la Prusse au cours des siècles, la releva de sa chute entre 1806 et 1813, lui préparant une nouvelle et grande destinée.

Cette armée allait jouer un rôle principal dans les batailles d'août à octobre 1813 qui devaient décider de l'empire napoléonien et de la libération de l'Allemagne. C'est contre elle que Napoléon a porté son effort, contre Blücher d'abord, le plus dangereux de ses ennemis, sur la Bober, tandis qu'il chargeait Oudinot de marcher sur Berlin et de désarmer la Landwehr. Mais il n'a pas eu le temps ni le moyen de la détruire. L'armée massée par

les Alliés en Bohême, dont l'Autriche avait réclamé le commandement pour prix de son concours précieux, l'armée de Schwarzenberg où se trouvèrent réunis tous les souverains, a débouché du sud aux portes de Dresde, le 25 août 1813. Napoléon a dû revenir alors en arrière pour lui infliger encore une défaite complète qui a coûté à l'ennemi 30.000 hommes. Il l'a rejetée en Bohême. Mais le corps prussien de Kleist s'en détachant après la bataille s'est porté au secours des Russes pour les aider à détruire le corps de Vandamme le 29 août à Kulm. L'armée de Blücher, animé par Gneisenau, a attaqué à la Katzbach le 26 août, l'armée de Macdonald laissée devant elle par Napoléon tandis que Bernadotte s'engageait au nord contre les Français entraîné malgré lui par Bulow, Borstell et Boyen qui le menacèrent même de leur épée. Sans ordre encore, à Grossbeeren, au sud de Berlin, les généraux prussiens attaquèrent l'armée d'Oudinot, le corps de Reynier et les contingents de la Confédération. Saxons et Bava-rois firent défection, Oudinot fut rejeté sur Wittemberg le 23 août. Le 29 août, la Landwehr prussienne, paysans et soldats, commandés par un vétéran de la guerre de Sept ans, Hirschfeld, détruisait à Hagelberg, l'arrière-garde de l'armée de Davout, qui de Hambourg avait voulu envahir le Brandebourg. Enfin à Dennewitz, le 6 septembre, Ney qui, de Wittemberg avec les Saxons et les Wurtembergeois, avait essayé de marcher sur Berlin, était encore battu par les Prussiens de Bulow, et voyait son armée réduite par des pertes sanglantes et des défections à 32.000 combattants.

Tandis que la Grande Armée des Alliés battait en retraite, mais pour se reformer, les Prussiens, Landwehr, armée de ligne, vieux et jeunes généraux, Bulow, Blücher, Hirschfeld, Gneisenau, Borstell, Boyen, avaient accompli le principal de la tâche et décimé par fractions l'armée de Napoléon, menacée d'encerclement en Saxe, par le sud, le nord et l'est. A ses lieutenants, qui l'engageaient à ne pas se laisser couper la retraite vers Mayence, Napoléon avait répondu fièrement encore à la veille de la bataille de Dresde : « Une armée de 400.000 hommes n'est pas encerclée. » Elle pouvait l'être à la fin de septembre, après les défaites de ses lieutenants. Il voulut faire front cependant encore le 16 octobre dans les plaines de Leipzig, en un combat acharné qui, le 17 octobre, ne lui permit plus d'opposer que 150.000 hommes à 300.000 ennemis. L'armée intacte de Bernadotte et de Bennigsen arrivait du Nord et menaçait décidément de couper sa retraite. Le 18, l'empereur livrait encore bataille, mais les Saxons et Wurtembergeois l'abandonnèrent. Deux corps d'armée, ceux de

Reynier et Lauriston étaient faits prisonniers; le général des Polonais Poniatowski se noyait dans l'Elster. 60.000 hommes de part et d'autre succombèrent dans cette lutte désespérée, *la bataille des Nations*. Napoléon n'avait sauvé du désastre que 90.000 hommes à peine.

La retraite d'Allemagne commençait, à un an d'intervalle presque, après celle de Russie. Le 2 novembre, la libération de l'Allemagne était accomplie, 150.000 Français avec Davout, Rapp, Gouvion Saint-Cyr demeurant enfermés dans les places allemandes qu'ils étaient réduits à défendre. Deux mois après, commençait la campagne de France à son tour envahie.

Treitschke cite triomphalement ce passage d'une *Gazette anglaise* du temps : « Qui a donné le premier exemple de se séparer de Napoléon ? Les Prussiens. Qui a vaincu à Grossbeeren, à la Katzbach, à Dennewitz ? Les Prussiens toujours. Qui à Kulm ? Qui à Wartemberg, à Leipzig ? Les Prussiens, toujours les Prussiens. Comme une menace, ces mots glorieux, *les Prussiens, toujours les Prussiens*, retentissent aux oreilles de l'empereur François et des princes de la Confédération du Rhin. Quel avenir pour l'Allemagne, si l'Etat prussien reprenait son ancienne puissance. »

Au premier rang dans la bataille, la Prusse resterait-elle au premier rang dans la diplomatie et dans la paix ? Ce fut le problème qui se posa à la fin 1813.

---

# Les origines du caractère chez l'enfant

## Les états affectifs

Cours de M. H. WALLON,

*Maître de Conférences à la Sorbonne.*

---

### VI

#### Les sources et les formes de l'émotion chez l'enfant.

L'intervention très précoce des influences sociales pour accorder entre elles les manifestations individuelles de l'émotion, et réaliser par leur moyen l'unité de sensibilité et d'action entre tous les membres du groupe, n'a pu se produire et avoir d'efficacité que dans la mesure où elle s'attachait à développer des effets spontanés, à mieux frayer le passage entre certaines formes ou certain degré de l'excitation et certains aspects de la réaction globale, à sélectionner parmi les connexions fournies par le comportement fonctionnel celles qui pouvaient le mieux servir à la contagion de l'émotion. Le rire et les sanglots sont, dans nos milieux, tellement devenus synonymes de la joie et de la tristesse que facilement ils sembleraient n'avoir jamais existé que pour les exprimer. Mais d'autres réactions peuvent encore, suivant les cas, soit relever de simples dispositions organiques, soit extérioriser certaines dispositions affectives. Le bâillement, par exemple, est tantôt une réaction physiologique et tantôt une démonstration, d'ailleurs contagieuse, d'ennui. Le frisson peut se produire sous l'influence du froid ou de la fièvre pour rétablir l'équilibre thermique, et sous l'influence de la terreur. Enfin d'autres spasmes, comme le hoquet, se combinent souvent aux effets de

l'émotion, mais sans avoir été adoptés pour servir d'expression aux émotions.

L'exemple du chatouillement nous a montré par quel mécanisme une excitation périphérique, qui reste identique à elle-même, peut successivement provoquer le rire et les sanglots, qui répondent à deux états opposés de la sensibilité affective. Il suffit qu'elle développe par sa répétition plus de tonus qu'il n'est momentanément donné à l'organisme de le résoudre en réactions immédiates ou d'en supporter la tension croissante. Tous les effets qui entrent dans l'émotion sont ainsi à point de départ périphérique ou viscéral. Mais par le jeu des réflexes conditionnels ils peuvent se lier aux circonstances les plus variées, pourvu qu'elles se soient trouvées associées à l'excitation inconditionnelle un nombre suffisant de fois, ce nombre étant d'autant moins élevé que l'intensité de l'émotion était plus grande. Ainsi les motifs provocateurs de l'émotion peuvent appartenir à un ordre de stimulation très différente de sa cause habituelle ; au lieu d'être physiques ils peuvent relever de situations idéales et par suite de celles que l'ambiance sociale impose à l'individu ou qui sont liées à son propre développement psychique. Aux mêmes résultats aboutit le transfert de l'émotion à travers les catégories d'objets ou de situations qui sont unis dans la sensibilité ou l'esprit de chacun par une sorte de communauté plus ou moins fondamentale ou fortuite. Dans l'apparition et les manifestations de l'émotion, une part très grande revient à l'histoire du sujet et de sa race. Il peut donc devenir très difficile de reconnaître les circonstances dont elle dépendait initialement. Ainsi la peur de l'obscurité, malgré son extrême généralité, qui pourrait faire croire à un effet naturel ou du moins définitivement acquis dans l'espèce, ne se rencontrait ni chez l'enfant de Preyer ni chez ceux de Stern, qui avaient été soigneusement tenus à l'abri des plaisanteries ou des récits propres à la faire naître. L'observation des enfants dès le premier âge est par suite nécessaire pour rattacher l'émotion à ses origines.

Sans doute elle répond à un stade de coordinations interfonctionnelles qui n'est pas antérieur au 6<sup>e</sup> ou au 7<sup>e</sup> mois. Mais les sources d'où elle procède sont observables dès la naissance et différents auteurs ont essayé de les définir. Pour des raisons surtout finalistes, W. Langdon Brown estime que la sensibilité primordiale est la douleur. Relevant du système sympathique, dont le type encore archaïque décèle l'antériorité fonctionnelle sur le système cérébro-spinal, elle manque de pouvoir discriminatif, mais ses réactions sont immédiates, étendues, explosives et ré-

pondent aux cas de grande urgence. Ce sont là remarques bien *a priori* et qui pourraient s'appliquer à toutes les réactions émotives, quelle qu'en soit la nuance. A l'appui de la même opinion, Stern invoque des motifs d'apparence plus particulière et plus positive. Les causes de malaise l'emporteraient, à la naissance, sur les causes de bien-être, par suite des changements qu'entraîne l'adaptation à la vie aérienne dans les fonctions circulatoire, respiratoire et nutritive. Puis s'opérerait progressivement, en même temps qu'une différenciation dans les états affectifs, un passage graduel aux manifestations de bien-être et, vers 6 mois enfin, les cris ne viendraient plus interrompre qu'à de rares et brefs intervalles les gazouillements par lesquels s'exprime la joie de vivre, de se nourrir, de gigoter, de s'étonner, de regarder des visages aimés. Cette description semble rester un peu extérieure. Aux motifs de malaise les motifs de bien-être pourraient être opposés en tout aussi grand nombre ; et il se trouve précisément qu'une telle liste a été dressée par Preyer : bien-être causé par l'apaisement de la faim, par l'acte de prendre le sein, par la saveur sucrée du lait, par la tiédeur du bain, par l'essuyage qui sèche l'enfant, par le déshabillage et les gesticulations qui l'accompagnent, par une clarté modérée et, un peu plus tard, par un objet qui se déplace lentement devant les yeux. S'il est vrai que, les premiers jours ou les premières semaines, les manifestations de souffrance l'emportent, dans une proportion très variable d'ailleurs suivant les enfants, sur les manifestations de plaisir, la cause en est due, sans doute, moins à l'abondance plus ou moins grande de leurs motifs respectifs qu'aux facilités rencontrées par le mécanisme de la souffrance dans l'organisme du nouveau-né.

Dès les premières heures de la vie, l'opposition entre les expressions ou manifestations de bien-être et celles de malaise est significative. Sous l'influence d'impressions agréables : tétée, bain tiède à 35°, éclairage modéré, les yeux s'ouvrent très grands, un peu plus tard les commissures des lèvres se relèvent comme dans un léger sourire et, lorsque la satisfaction devient intense, les membres inférieurs s'agitent comme s'ils pédalaient dans le vide. Il semble que le visage et le corps se soient dilatés sous une vague de tonus, qui s'écoule en mouvements dès qu'il atteint un certain niveau, de telle sorte qu'il y ait équilibre constant entre l'excitation et le tonus, le tonus et les décharges musculaires. Les sensations désagréables provoquent des effets exactement inverses. La faim, le besoin de dormir, l'humidité, le froid, l'inconfort d'une position, des vêtements qui serrent, une lu-

mière trop éclatante font que les paupières se ferment serré, la bouche se crispe et l'enfant crie. Il y a spasme plus ou moins généralisé. Spasme et douleur semblent unis. Lorsqu'une lueur trop vive frappe l'œil, il y a crampe de l'iris, mais, comme le fait remarquer Foerster, si l'iris est paralysé, il n'y a plus spasme ni souffrance. L'hypertonus est cause de malaise, à moins qu'il ne trouve à se résoudre en manifestations équivalentes d'activité. Mais chez le petit enfant l'activité motrice et sensorielle est des plus pauvres, tandis que la fonction tonique est prépondérante. Double raison pour que des spasmes et des réactions de souffrance se produisent dès que l'excitation est, par son degré ou par sa nature, de celles qui ne peuvent se liquider à l'instant en activité musculaire ou perceptive, car d'activité intellectuelle il ne peut être encore question chez le jeune enfant.

Des manifestations spasmodiques qu'entraîne l'excès en intensité ou en durée de l'excitation nous avons déjà vu plusieurs exemples. Lorsque, vers la 3<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup> semaine, l'enfant sait déjà réagir en tournant les yeux et la tête dans la direction du son, un son violent fait reparaître la contracture brusque et généralisée des premiers jours. Si l'excitation du chatouillement, en se prolongeant, développe du tonus au delà de ce que le rire peut en consommer, le spasme devient pénible, gagne les viscères et ne peut plus se résoudre que par des sanglots. Quand l'automatisme de la fuite, par la faute d'un obstacle ou de toute autre circonstance, cesse de maintenir l'activité au niveau de l'excitation, les convulsions apparaissent. La même progression d'effets peut revêtir un aspect plus psychique pour peu que l'excitation ressemble à un motif d'ordre psychique. Entre la 17<sup>e</sup> et la 30<sup>e</sup> semaine l'enfant commence à tendre les mains et les lèvres dans la direction d'objets qui l'entourent, comme s'ils éveillaient son désir. Bientôt le désir de les prendre se lie manifestement à ce geste. Si l'enfant arrive à s'en saisir, le contact de l'objet avec ses mains et ses lèvres, les réflexes de préhension, de suçage qui s'ensuivent, plus tard les manipulations et l'activité dont l'objet devient le thème offrent à l'excitation initiale une issue satisfaisante. Mais si l'objet ne peut être saisi par l'enfant ou ne lui est pas donné, les gestes d'appétition joyeuse ne suffisent bientôt plus à liquider la montée croissante de l'attente. Les spasmes apparaissent sous la forme qu'ils ont habituellement dans le premier âge : raidissement en extension du tronc ou opisthotonos, contracture de l'appareil respiratoire et cris.

La succession de ces effets a, comme ceux du chatouillement, une constance en quelque sorte mécanique. Elle répond à une loi

très primitive d'équivalence entre le degré de l'excitation et le tonus, qui peut soit induire une activité propre à l'épuiser graduellement, soit s'accumuler en excès jusqu'à se traduire en contracture et en spasmes. Dans ces effets il est facile de reconnaître ceux de l'émotion. Par le mécanisme des réflexes conditionnels, ils deviennent très vite un moyen d'action sur l'entourage qui précède visiblement l'âge de la délibération ou du calcul et dont la source est toute physiologique. Ainsi encore l'enfant qui tire sur la main de ses parents pour aller en promenade, et qui se heurtant à leur résistance, se crispe graduellement et finit par se rouler par terre dans les convulsions de la colère. Ainsi de beaucoup d'autres circonstances où, les gestes ne répondant pas à l'intensité de l'excitation ni à l'attente qu'elle suscite, l'activité joyeuse se transforme en contracture pénible et finalement en crise émotive.

\*  
\* \*

Ces rapports de l'excitation et du tonus rendent compte d'effets qui sont propres à l'enfant et qui sont propres à l'émotion. Nombre d'auteurs ont relevé avec quelle rapidité chez l'enfant les pleurs succèdent au rire. Stern l'explique par la discontinuité de sa vie mentale qu'il ramène au défaut de tendances directrices ou à leur facile défaillance, particularité facile à contrôler sur les manifestations de sa pensée ou de son imagination. Il invoque aussi une cause d'apparence moins intellectualiste et qui par suite s'accorderait mieux avec les réactions des premiers mois et même des premières années : c'est l'instabilité, la variabilité des attitudes et le manque d'habitus ferme, qui font souvent d'une même impression la source imprévisible des effets les plus contradictoires, joie, peur ou colère. Effectivement, j'ai moi-même insisté sur les signes d'asynergie qui s'observent jusque vers 3 et même 5 ans, sur leurs rapports avec l'extrême labilité des attitudes physiques et de l'accommodation mentale, sur le rapide renouvellement et sur le caractère souvent explosif des dispositions et réactions affectives qui s'ensuivent. Mais au changement rapide du rire en pleurs, de l'excitation motrice en spasmes émotifs, il y a une raison à la fois plus particulière et plus fondamentale ; c'est la disproportion chez le petit enfant entre la pénurie de ses réactions et l'intensité de l'excitation, c'est l'apparition facile de l'hypertonus et des crises hypertoniques.

De la même cause dépendent des effets qui, sous une appa-



rence paradoxale, répondent au principe même de l'émotion, à l'antagonisme constant de l'onde émotive et de tout ce qui appartient à la vie de relation. A la limite, c'est ce qui a été décrit comme dilettantisme de la douleur, comme algophilie, ou comme appétit des mortifications physiques. Groos note avec quelle fréquence l'enfant se livre sur lui-même à des manœuvres dont la douleur est le seul but apparent. Ce fait lui semble répondre à un besoin très répandu d'éprouver et surtout de se faire éprouver à soi-même des impressions qui soient intenses. Pour l'expliquer, il se borne à rassembler quelques autres faits qui lui paraissent être de la même famille, mais pour lesquels il propose des motifs très divers, par exemple la tendance à provoquer sans cesse les effets d'une douleur dont l'imminence est en quelque sorte obsédante, à toucher sa dent malade, à tirailler sa plaie, à taquiner son torticolis par des mouvements contraires de la tête, ce qui traduirait une sorte de curiosité expérimentale tournée vers soi-même. Il rappelle que certains malades se font subir à eux-mêmes des mutilations véritablement inconcevables à moins qu'on ne leur suppose une sensibilité considérablement abaissée. Il parle de masochisme. Il note l'excitation sexuelle qui peut accompagner de pareils cas. Il croit aussi à une sorte de sport, à un exercice de volonté, à un effort pour réduire en soi la sensibilité à la douleur. Il relève enfin que pour des natures renfermées, en qui le goût de l'action est peu développé, jouer avec sa souffrance peut conduire à une sorte de division dans la conscience : derrière le moi qui souffre semble s'en tenir un autre, qui transforme la peine en délices.

Curiosité de provoquer les effets les plus aigus de sa sensibilité et abaissement de la sensibilité ; attrait sexuel de l'humiliation et attrait du triomphe sportif sur sa douleur ; exercice de volonté et dissociation autocontemplative de la conscience : simplement juxtaposées, ce sont des explications non seulement partielles et disparates, mais contradictoires — à moins que ces contradictions apparentes ne répondent aux différents moments d'un antagonisme dont les idées que je vous propose sur l'émotion sont la continuelle démonstration.

Les sévices qu'il arrive à l'enfant d'exercer sur lui-même sont poussés chez certaine catégorie d'anormaux jusqu'à la furie et ont reçu le nom de *krouomanie*. Ce sont des coups frappés avec les poings contre le crâne ou les orbites, des chocs de la tête contre le sol ou contre les murs, des morsures profondes : souvent il faut ligoter l'enfant pour l'empêcher de se meurtrir grièvement. En pareil cas il y a toujours déséquilibre profond entre les fonc-

tions de relation, qui sont obscurcies ou obtuses, et l'activité posturale, dont les effets organiques, toniques, protopathiques tendent, en l'absence de toute réduction, à une prépondérance exclusive. Le conflit peut être des plus apparents, dans certaines formes de démence, quant il se développe graduellement, par suite d'une limitation progressive des intérêts et des réactions qui unissaient l'individu à l'ambiance. A mesure qu'étranger à ce qui l'entoure, le malade est davantage accaparé par ses attitudes, ses grimaces, ses appétits et fonctions organiques, il peut aussi se frapper avec une frénésie croissante. Suivant à rebours l'évolution de l'enfant qui se palpe et, par ces excitations dont il est l'auteur, substitue dans les parties de son corps accessibles à sa main la sensibilité épicrotique à la sensibilité protopathique, le dément semble vouloir retarder l'effacement complet de la première devant la seconde en stimulant ce qui peut en subsister par des violences proportionnelles à son obscurcissement croissant. La krouomanie peut aussi, chez certains idiots, offrir le spectacle d'une ambivalence, qui est loin d'être exceptionnelle dans le décours et dans les manifestations de la vie affective. Par accès elle semble alimenter et pousser au paroxysme l'excitation émotive ou au contraire avoir sur le paroxysme une action résolutive, comme si l'emportait tour à tour l'ébranlement exaltant des coups reçus ou la diversion périphérique, la diversion connue dans ses origines et prévue dans ses effets.

Il y a des cas où le rôle de révulsif que jouent les excitations périphériques sur le paroxysme émotif a une sorte de netteté expérimentale. C'est lorsque l'intensité croissante de l'hypertonus émotif risque d'aboutir à une suspension totale des fonctions qui mettent le sujet en rapport avec l'ambiance. Ainsi de certains enfants que la colère mène à l'asphyxie et à la syncope, par contracture généralisée et fixation des muscles respiratoires, et à qui d'énergiques stimulations périphériques font reprendre connaissance en réduisant la contracture. C'est un mécanisme exactement superposable à celui que Rabaud a décrit comme réflexe d'immobilisation chez certaines variétés d'insectes. La contracture généralisée qui les met en état de mort apparente est, comme l'hypertonus émotif, provoquée par des excitations en rapport avec la sensibilité organique ou segmentaire, excitation portant sur le thorax ou sur l'insertion des ailes ; elle est au contraire réduite par des excitations en rapport avec la sensibilité de relation : excitations portant sur l'extrémité des pattes par exemple. Tout ce qui limite la sensibilité de relation tend à favoriser la contracture d'immobilisation : le réflexe de mort

apparente s'obtient avec une facilité toute particulière chez des papillons dont les yeux ont été aveuglés par du noir de fumée. L'équilibre entre ce qui appartient à la vie de relation et le domaine de l'activité tonique ou posturale est donc dans la perpétuelle dépendance de leur antagonisme, qui est un fait initial et fondamental.

Ainsi s'explique qu'en se développant l'émotion semble souvent exaspérer le besoin de se faire subir à soi-même des souffrances d'intensité croissante. Beaucoup d'enfants et même des adultes sont poussés par la colère à se mordre, à se griffer ou à se frapper. Entre le désespoir et le fait de s'arracher les cheveux, il y a une liaison consacrée par le langage populaire, après l'avoir été par les rites funèbres, et dont l'origine physiologique semble être aussi le besoin de réduire les spasmes de l'angoisse par un éveil suffisamment violent de la sensibilité périphérique. Si, chez l'adulte de nos jours, l'habitude de l'action réfléchie et la plus grande maîtrise de soi a limité, en même temps que le déchaînement primitif des émotions, la fréquence des révolutions périphériques, leur recherche s'observe encore dans les cas d'angoisse pathologique. Laignel-Lavastine et Delmas ont rapporté l'observation d'une mélancolique, qui, ayant fait une tentative de suicide par strangulation, avait senti soudain les spasmes dont elle souffrait se résoudre dans une décharge motrice et qui depuis avait « pris l'habitude de se serrer le cou de toutes ses forces, non plus dans le but de s'étrangler, mais pour obtenir la détente de ses spasmes ». Bien des aliénés qui se mutilent le font pour enrayer la montée de l'angoisse qui les étreint et, sauf les cas d'automutilation démentielle, leur anesthésie supposée est une anesthésie secondaire, qui est en rapport avec le paroxysme anxieux, l'action neutralisante étant réciproque entre la sensibilité périphérique et l'hyper-tonus. C'est la raison pour laquelle l'excitation qui tend à résoudre le spasme et le spasme qui tend à résorber en lui les effets de l'excitation doivent, dans leur concurrence, croître simultanément. Bien des pratiques qui sont communément imputées à l'humilité et au désir de se châtier dans son corps et sa chair sont, en réalité, non une conséquence de l'humilité, mais une réaction de défense contre l'angoisse, source intime de cette humilité. L'anxieuse religion de Pascal était une religion de mortification physique.

Les diverses formes d'équilibre et de rapports qui peuvent s'établir entre le domaine postural, où règne le tonus, et l'activité de relation, rendent compte des contradictions apparentes qui s'observent dans les effets de l'excitation émotionnelle. Le con-

traste de l'anesthésie périphérique et du goût pour les sensations les plus aiguës répond à la nécessité de surpasser la montée de l'hypertonus anxieux, qui obnubile, ou confisque la sensibilité de relation, par l'intensité de l'excitation révulsive. Le contraste entre l'ardeur sportive à se faire souffrir et le besoin de s'humilier répond à la double attitude de celui qui se torture et dont l'intérêt peut se porter plus ou moins, suivant l'instant, vers l'agent ou vers le patient. Le contraste entre l'effort de volonté et la passivité contemplative s'explique par le passage de la sensation brute dans la sphère des représentations, où elle devient, par un acte mental, un objet pour l'activité mentale. La dissociation, c'est l'effet de la représentation qui éteint les retentissements affectifs de la souffrance et l'oppose au sujet. « Il y a dans l'extrême souffrance, dit un écrivain, Léon Werth, une joie semblable à celle de l'enfant au cirque... Elle est en nous, mais rompant notre habituel équilibre, elle nous surpasse et s'impose à nous, comme le spectacle le plus tangible et le plus provocant. » Action et dilettantisme de la douleur se combinent dans l'effort pour la maintenir à l'état de représentation. Quant à la part de sexualité qui peut se mêler à l'angoisse, c'est effectivement un fait d'observation. L'excitation sexuelle se rencontre chez de nombreux mélancoliques, qui cherchent dans le spasme vénérien un exutoire à l'hypertonus dont ils souffrent. J'ai signalé combien l'onanisme est fréquent chez les enfants rebutés par leur entourage et qui vivent habituellement dans la contrainte et l'appréhension. L'attente la plus banale, dans la mesure où elle se mêle d'anxiété, peut se nuancer plus ou moins d'érotisme. C'est que l'acte vénérien prend place à côté du rire et des sanglots, parmi les spasmes capables de liquider une trop grande surcharge tonique.

\*  
\* \*

Récapituler les différentes façons dont peut se résoudre le tonus permettrait d'esquisser une première classification des émotions et de distinguer entre différents types de complexion physio-psychologique. Etudiant la joie et la tristesse, Dumas les a opposées comme répondant, l'une à un surcroît, et l'autre à un défaut d'activité fonctionnelle et motrice. Les émotions se diviseraient, suivant la position qu'elles occupent par rapport à la joie ou à la tristesse, en hyper ou hyposthéniques. Il faut pourtant ajouter à cette définition un correctif. Défaut d'activité

ne doit pas être pris pour simple diminution. L'attitude raidie du mélancolique, chez qui Dumas a étudié la tristesse, son pouls petit, dur et tendu, sa respiration irrégulière et saccadée ne sont pas des signes d'inertie, mais au contraire de contracture, c'est-à-dire d'hypertonie. En même temps qu'il y a ralentissement ou inhibition de ses réactions motrices ou mentales, il y a accumulation de tonus inemployé. Dans la joie, au contraire, il semble qu'entre l'activité posturale et l'activité de relation le circuit reste largement ouvert, que leurs réactions réciproques soient aisées et instantanées. Aussi la joie serait moins caractérisée par l'exubérance des manifestations motrices que par le maintien d'un exact équilibre entre les fluctuations posturales et l'activité de relation. Il y a des joies tranquilles. De la joie il faut d'ailleurs distinguer le plaisir. Car le tonus ne se dépense pas seulement en mouvements, comme dans la joie ; il peut s'épuiser aussi en manifestations toniques, en spasmes, qui, suivant leur degré de tension et croissant de rétention, peuvent se traduire en satisfaction insipide, en jouissance aiguë ou en souffrance.

Permanent ou du moins habituel, un type déterminé de relations entre les dispositions intimes qui relèvent des fonctions organiques ou posturales et l'activité sous chacune de ses formes répond à un type correspondant de complexion physio-psychologique. C'est ainsi que le passage aisé de l'excitation ou de l'image à l'acte par l'intermédiaire d'attitudes malléables et d'un tonus ductile se traduit à la fois par des tendances euphoriques, par un perpétuel entrain, par la prestesse et la souplesse de l'adaptation aux circonstances. Au contraire, lorsque entre l'excitation ou le désir et les gestes qui leur répondent ou les pensées semble s'interposer une sorte de raideur généralisée, le retard ou l'arrêt de l'activité et des idées s'accompagnent habituellement d'anxiété et d'appréhension. Comme il arrive à certains sujets de passer alternativement par ces états d'aisance joyeuse et d'inhibition chagrine, il semble que ces effets contraires aient une commune origine et qu'ils soient dus à l'utilisation facile ou ralentie du tonus, à sa distribution fluide en attitudes génératrices d'activité ou à son accumulation visqueuse dans l'économie tout entière, muscles du squelette et muscles des viscères. Ainsi la constitution dénommée cycloïde par Kretschmer serait en rapport avec la régulation en quelque sorte autonome de l'activité tonique. Peut-être la constance ou l'alternance de ces dispositions contraires est-elle liée à l'antagonisme fonctionnel qui semble régler la vie végétative et qui se reflète dans le système nerveux par l'opposition du sympathique et du parasympathique. En tout cas la prépon-

dérance permanente ou alternée des unes sur les autres relève de causes sur lesquelles les influences psychiques manquent d'action ; elles s'imposent à la vie psychique sans se laisser modifier par la voie psychique. Elles sont comme situées sur un plan plus primitif et plus profond.

Toutes différentes sont les manifestations également toniques qui s'observent chez les émotifs proprement dits. Elles ont au contraire avec l'excitation des rapports intimes, elles en procèdent, elles la développent et se développent par elle. Il est facile de reconnaître chez l'émotif une sensibilité largement ouverte aux influences organiques, aux impressions obscures et confuses qui traduisent les modifications viscérales, les dispositions et attitudes personnelles du sujet. Même des impressions reçues de l'extérieur elle retient surtout leur nuance affective ; elle les recueille et elle les propage sous la forme d'un ébranlement, qui pousse dans l'organisme des ondes sous lesquelles l'excitation première est comme submergée, dénaturée. L'émotion naît au lieu de l'image et de la connaissance. Elle s'alimente surtout d'elle-même, par suite de la mutuelle et immédiate répercussion qu'ont l'une sur l'autre la motilité tonique et la sensibilité posturale.

Mais il y a deux types d'émotions ou plutôt d'émotifs suivant que l'emporte la tendance au spasme ou la tendance à l'autocontemplation, qui répondent respectivement à la motilité et à la sensibilité émotives. Si c'est le spasme qui prend le dessus, la contracture gagne jusqu'aux appareils de la vie végétative et, tandis que la conscience exclusivement investie d'impressions organiques s'obnubile graduellement, il y a menace de syncope ou de crise convulsive. Chez la grande majorité des adultes et mêmes des enfants, c'est à l'autocontemplation que l'influence exercée par la vie sociale sur l'émotion fait prendre le pas sur le spasme. L'autocontemplation a pour conséquence immédiate la dramatisation. L'effervescence motrice se tourne en gestes expressifs, quelquefois en crise convulsive, si la crise peut avoir un grand effet de démonstration ou d'intimidation, plus souvent en simulacres plus ou moins rituels ou stéréotypés qui entretiennent et développent l'émotion. Car d'une part le mouvement lui-même peut être source d'excitation organique par son rythme, par l'intensité de ses détentes et de ses décharges ; les états de frénésie auxquels peuvent aboutir les danses rituelles en sont la preuve. D'autre part, les gesticulations de l'émotion se fixent à tout instant en attitudes répétées ou prolongées qui lui donnent une image d'elle-même. Elles peuvent enfin susciter des situa-

tions, des péripéties plus ou moins imaginaires ou réelles, qui la fournissent de motifs exactement appropriés aux besoins de son développement. Bien que se déployant dans l'espace comme les mouvements qui mettent en relation avec le monde extérieur et bien qu'appartenant comme eux à l'activité phasique des muscles, elles ont une signification et un résultat inverses, car elles ont pour loi unique de refléter et de stimuler les dispositions du sujet, alors que l'automatisme se façonne exclusivement sur les buts extérieurs de l'activité.

A l'opposé des émotifs sont les sujets chez qui toute incitation externe ou intime évoque instantanément des images ou des réflexions, puisqu'il y a entre elles et l'ébranlement organique des émotions d'incompatibilité fonctionnelle. C'est non seulement la pensée intellectuelle et précise, mais c'est aussi la pensée imaginative, ce sont les habitudes de rêverie qui détournent de l'émotion. Dans la mesure où le sentiment se nourrit d'images, il s'oppose à l'émotivité. Le sentimental se distingue de l'émotif au même titre que le raisonneur. En dépit d'assimilations dues surtout, sans doute, au vocabulaire, qui range sous les mêmes rubriques tout ce qui est affectif et tout ce qui semble procéder des mêmes nuances affectives, l'observation montre qu'entre le comportement, le tempérament du sentimental et de l'émotif il existe des distinctions fondamentales. Le sentimental amorce la chaîne qui va de l'imaginatif au rêveur puis au raisonneur.

Chez l'enfant ces différents types se rencontrent. L'un ou l'autre peut prédominer, mais, sauf des circonstances particulières, les manifestations de chacun ne sont pas encore exclusives et systématiques, comme elles deviendront souvent chez l'adulte. Le plaisir d'ergoter ou la rêverie rendront parfois un enfant tout à fait inaccessible, momentanément, à l'émotion. Il n'y a pourtant pas d'enfant qui, dans les conditions normales, ne présente à l'occasion de l'incontinence émotive, des explosions soudaines de crises émotives. Il dépend d'ailleurs beaucoup de l'éducateur qu'elles se multiplient ou non : car elles deviennent facilement, par le mécanisme du réflexe conditionnel, un moyen d'action sur l'entourage. La résolution facile du tonus, non seulement en émotions, mais en activité, comme chez le cycloïde en période d'excitation, est une caractéristique de l'enfance. Son accumulation par rétention est plus rare. Il y a pourtant des enfants habituellement anxieux et dont l'angoisse peut se développer considérablement sous l'influence de l'entourage. Constamment rebutés ou maltraités j'en ai connu qui présentaient une passivité due à la contrainte, dont le visage aux traits tirés n'avait plus

en guise d'expression que de légères crispations d'aspect anti-pathique, à qui leur mutisme était reproché comme un signe d'indifférence ou de duplicité, leur absence de pleurs comme un signe d'insensibilité, leur onanisme comme une preuve de vice. C'est seulement après plusieurs semaines de traitements meilleurs que j'ai vu redevenir possible les crises de sanglots ; il arrive qu'en même temps l'onanisme disparaisse. J'ai déjà signalé ailleurs la plus grande fréquence de l'onanisme chez les enfants dont le père ou la mère s'est remarié et qui de ce fait se voient préférer les enfants du nouveau ménage.

(A suivre.)

---



# L'aurore de la médecine en France

Cours du Docteur Jules GUIART,

*Professeur aux Universités de Lyon et de Cluj (Roumanie),*

*Membre correspondant de l'Académie de Médecine.*

---

## VI

### La fin du Moyen Age.

La seconde période du moyen âge comprend le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le XIII<sup>e</sup> siècle par lequel elle débute fut incontestablement le plus grand siècle du moyen âge. C'est en effet l'époque où la France va se couvrir de toute une floraison de cathédrales somptueuses, qui constituent la plus magnifique expression de l'art français et qui font l'admiration du monde entier. Mais le XIII<sup>e</sup> siècle a aussi la gloire d'avoir vu s'esquisser un premier mouvement de Renaissance et d'avoir vu naître les premières Universités.

### LA RENAISSANCE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle saint François d'Assise et saint-Dominique fondent les ordres célèbres des Franciscains et des Dominicains, qui vont se mettre aussitôt à copier et à étudier dans leurs monastères les nombreux manuscrits grecs rapportés d'Orient par les Croisés. Il en résultera une première Renaissance, conséquence assez imprévue des Croisades, et des moines célèbres vont publier en d'innombrables in-folio l'encyclopédie des sciences de l'époque. Les plus connus sont les Dominicains Vincent de Beauvais, Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin, dont les deux derniers professèrent à l'Université de Paris.

Mais le plus grand parmi les encyclopédistes du XIII<sup>e</sup> siècle est le Franciscain anglais Roger Bacon (1214-1292). Celui-là fut un véritable savant, faisant reposer la science sur l'observation

et sur l'expérimentation. Il étudia surtout l'optique, eut des idées très exactes sur l'anatomie et la physiologie de l'œil et connut l'emploi des miroirs et des verres grossissants. Il invente les besicles vers 1280 et s'il n'est pas l'inventeur du télescope et du microscope, du moins peut-on dire que désormais ces découvertes existent virtuellement, car il n'y a plus qu'à mettre en pratique les principes établis par Bacon. De plus, à une époque où personne n'osait encore discuter l'autorité d'Aristote, il préconisa le libre examen, principe qui, trois siècles plus tard, déclanchera la Réforme. Ce fut en somme un grand précurseur et c'est surtout grâce à lui que le XIII<sup>e</sup> siècle peut être considéré comme une première ébauche de la Renaissance.

### LES UNIVERSITÉS.

Depuis un certain temps un vent de mutualisme soufflait sur la France et, dans les différents métiers, ouvriers et patrons, pour mieux défendre leurs intérêts, se groupaient en associations appelées *corporations*. Si on ignore comment et à quelle époque elles se constituèrent, on sait du moins qu'elles eurent au XIII<sup>e</sup> siècle leur plus grand développement. Dans chaque corporation on était tour à tour apprenti, compagnon, c'est-à-dire ouvrier, et enfin maître, c'est-à-dire patron ; les chefs élus de la corporation recevaient le titre de maîtres jurés. Chaque corporation était, au point de vue religieux, affiliée à une *Confrérie*, placée sous la protection d'un saint ou d'une sainte ayant exercé le même métier.

Il eût été bien extraordinaire que l'enseignement ait été le seul à échapper à ce besoin d'association. En réalité, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle les professeurs et les étudiants des écoles de Paris, suivant l'exemple des artisans et des marchands, se groupèrent en une puissante corporation qui prit le nom d'*Université*. Ce sera la première Université de l'Europe ; d'autres naîtront bientôt en France et en différents pays et n'auront qu'à se modeler sur elle. Dès l'an 1200 elle échappe à l'autorité du roi, puis à celle de l'évêque ; elle sera dorénavant une sorte d'Etat autonome ayant de nombreux privilèges et ne relevant que du Pape.

Bientôt 80 Universités vont se développer en Europe, dont 19 en France. Chaque Université avait généralement sa spécialité : on venait à Paris surtout pour y étudier la théologie en Sorbonne ; à Montpellier on étudiait la médecine ; on allait étudier le droit romain à Bologne, le droit civil à Orléans ou à Toulouse. Il y avait alors un mouvement très actif entre les Uni-

versités, et si beaucoup d'étrangers venaient étudier en France, beaucoup de Français allaient aussi étudier à l'étranger. Parmi les Universités françaises deux seulement méritent de retenir notre attention, celles de Paris et de Montpellier.

L'Université de Paris atteignit son plein développement sous le règne de saint Louis, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Son organisation était alors la suivante. Maîtres et étudiants étaient divisés en *quatre Facultés* comprenant la Théologie, le Droit canon, la Médecine et les Artslibéraux. Cette dernière Faculté était numériquement la plus importante ; elle correspondait en effet à notre enseignement secondaire et en réalité donnait accès aux autres Facultés. Ses professeurs et ses étudiants, en raison de leur nombre, furent divisés de bonne heure en *quatre nations* : nation de France, de Normandie, de Picardie et d'Angleterre. De plus son doyen prit le nom de *Recteur* et, comme chef de l'Université, exerça une véritable souveraineté sur tout le *Quartier latin* ou quartier des étudiants :

Chaque Faculté constituait aussi une sorte de corporation spécialisée et, de même que dans une corporation on devait être tour à tour apprenti, compagnon et maître, de même dans une Faculté on devait passer par les stades successifs d'écolier, de bachelier, de licencié et de maître. L'écolier était le véritable apprenti ; le bachelier était l'aide du licencié, qui avait le droit d'enseigner ; mais le maître avait seul le droit d'exercer la profession libérale à laquelle préparait la Faculté.

Très différente de l'Université de Paris, celle de Montpellier ne fut constituée qu'en 1289 par le pape Nicolas IV ; elle englobait tout d'abord les Facultés de médecine et des arts ; celle de droit ne sera créée qu'en 1339. Son organisation, quelque peu démagogique, donnait aux étudiants le droit de surveillance et de contrôle sur les maîtres et sur l'enseignement.

*Faculté de Médecine de Montpellier.* — Située à moitié chemin entre l'Espagne et l'Italie, la Faculté de Montpellier tire à la fois son origine de l'École de Salerne et des Ecoles arabes de Cordoue et de Tolède. L'enseignement de la médecine, qui paraît y avoir débuté au XI<sup>e</sup> siècle, fut tout d'abord libre. Au XII<sup>e</sup> siècle cet enseignement devient surtout arabe, en raison de l'affluence de médecins juifs, qui furent chassés d'Espagne en 1148 par le calife de Cordoue. En 1204 la seigneurie de Montpellier devient espagnole et elle le restera jusqu'en 1349. L'Italie était alors ensanglantée par les guerres des Guelfes et des Gibelins, autrement dit l'empereur d'Allemagne et le pape lut-

taient pour conquérir l'hégémonie du monde. L'empereur Frédéric II ayant sous sa juridiction l'Ecole de Salerne alors en pleine gloire, le pape Honorius III eut l'idée de mettre la main sur l'Ecole espagnole de Montpellier. A cet effet, il délégua le cardinal Conrad, qui régla l'enseignement, institua des examens et décréta, pour ruiner Salerne, que le diplôme de maître-régent serait valable dans le monde entier (*hic et ubique terrarum*) ; en même temps, il place l'Ecole sous l'autorité de l'évêque de Maguelonne. Les statuts du cardinal Conrad sont généralement considérés comme étant la charte de fondation de la Faculté de médecine de Montpellier. En réalité, ce n'est pas exact, car, si dorénavant l'enseignement n'est plus libre, du moins cette charte laisse-t-elle subsister les différents enseignements sans donner la prépondérance à l'un d'eux. En réalité la Faculté de médecine ne sera fondée officiellement qu'en 1289 par la constitution universitaire du pape Nicolas IV. En effet ce dernier reconnaît le droit de conférer les grades à une seule école, qui prend le nom de Faculté ; les autres écoles ne peuvent que donner l'enseignement. La Faculté de Médecine de Montpellier fut donc créée en territoire espagnol, fait que paraissent ignorer les historiens de la médecine et qui fut d'ailleurs passé sous silence lors des fêtes du VII<sup>e</sup> centenaire de cette Faculté.

Dès l'organisation de l'Ecole, les étudiants affluèrent à Montpellier, venant de tous les points de l'Europe. Pour être immatriculés, ils devaient présenter le diplôme de maître ès arts et être de religion catholique ; toutefois, en ce qui concerne la religion, l'Ecole de Montpellier accordait très facilement des dispenses. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car elle comprenait toujours un personnel juif important. Les médecins juifs de Montpellier jouiront du reste d'une renommée considérable durant la plus grande partie du moyen âge et les papes eux-mêmes n'hésiteront pas à les appeler auprès d'eux. Les premiers professeurs furent des médecins de la ville ; les premières chaires ne furent fondées qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la fin du xvi<sup>e</sup> la médecine arabe occupa la première place dans l'enseignement. Ce fut la cause de la lutte séculaire qui, dès le début, divisa les Ecoles de Montpellier et de Paris, ces dernières revendiquant surtout une origine salernitaine.

En fait, nous allons voir que la Faculté de médecine de Paris fut créée en réalité avant celle de Montpellier. L'enseignement médical n'en est pas moins beaucoup plus ancien à Montpellier qu'à Paris et il n'est pas douteux qu'au XIII<sup>e</sup> siècle la Faculté

montpelliéraine était beaucoup plus célèbre en Europe que la Faculté parisienne.

*Faculté de Médecine de Paris.* — A Paris, la médecine fut enseignée tout d'abord à l'École des arts, qui tenait ses assises dans la rue du Fouarre ; comme dans les anciennes Ecoles carolingiennes, elle faisait encore partie des arts libéraux. Les six médecins exerçant alors à Paris assuraient cet enseignement avec le titre des maîtres-régents. En 1231, la bulle du pape Grégoire IX, réglementant définitivement l'Université de Paris, crée une Faculté de médecine distincte de la Faculté des arts. Toutefois ce n'est qu'à dater de 1369 que la Faculté de médecine se mettra dans ses meubles en achetant successivement différents immeubles situés rue de la Bucherie, entre la rue du Fouarre et la rue des Rats (aujourd'hui rue de l'Hôtel-Colbert). Toutefois, même à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, ce n'est pas encore un bâtiment bien important, car elle ne comprend qu'une salle de cours, une salle pour les assemblées, une bibliothèque, une chapelle, un logement pour les bedeaux, un jardin botanique et un amphithéâtre anatomique en plein vent. En même temps, la Faculté reçoit la personnalité civile ; la durée des études y est fixée à neuf ans et elle a ses statuts, ses registres ou commentaires et un sceau d'argent. Elle a pour principale mission de faire l'enseignement et de faire passer les examens ; elle surveille les chirurgiens et les apothicaires et en différentes circonstances elle est consultée par la ville ou par l'État sur des questions d'hygiène publique.

A partir du xv<sup>e</sup> siècle, les maîtres parisiens reçoivent le titre de docteurs régents et c'est parmi eux qu'on élit le doyen, les professeurs et les examinateurs. En même temps ils ont le droit de porter un costume spécial : ils revêtent pour les cours la soutane noire avec l'épitoge écarlate et le bonnet carré, mais dans les cérémonies officielles ; ils portent en plus la grande robe rouge avec la pèlerine de fourrure.

*Médecins.* — Le médecin est en effet un grand personnage ; en ville il circule à cheval, portant aussi la soutane noire avec un long manteau de même couleur, le collet d'hermine et un chapeau à larges bords. Il occupe du reste dans la hiérarchie sociale une place privilégiée, et, riche ou pauvre, est exempt d'impôts et ne paie pas de patente.

Bientôt, dans les villes où n'existent pas de Faculté, vont se constituer de puissantes corporations appelées *Collèges des méde-*

cins. Il sera nécessaire d'en faire partie pour avoir le droit d'exercer la médecine et, pour être agrégé à ces collèges, il faudra subir de nouveaux examens et payer des droits assez élevés. Ces collèges ont pour mission d'assurer le bon renom de la profession et de surveiller en même temps les chirurgiens et les apothicaires. Déjà nombreux à la fin du moyen âge, ils acquerront tout leur développement au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle.

Dans les campagnes, il n'existe toujours pas de médecins autres que les mires ; à défaut de mires les paysans malades sont soignés par les prêtres et par les religieuses ; mais en raison de leur caractère superstitieux ils sont surtout une proie facile pour les sorciers, les empiriques et les charlatans.

Pour nous faire une idée de la mentalité des médecins vers la fin du moyen âge, le mieux est de compulsuer leurs bibliothèques ; or les livres qu'elles renferment sont les suivants par ordre de fréquence décroissante : Avicenne et Mésué, Galien et Hippocrate, Sérapion et Averroès, Rhazès, Isaac, Nicolas le Mirepse, Jean de Gaddesden, enfin Albucasis, Ali-Abbas, Aristote, Albert le Grand, Lanfranc et Arnould de Villeneuve. Ce sont donc bien les Arabes et les arabistes qui dominent ; encore avons-nous laissé de côté les livres d'alchimie et d'astrologie, qui sont de plus en plus nombreux ; quant aux vieux médecins salernitains ils sont déjà complètement oubliés. La plupart des ouvrages sont encore à l'état de manuscrits ; toutefois, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les plus célèbres commencent à s'imprimer.

Les ouvrages les plus caractéristiques de l'époque sont les *Consilia* ou recueils d'observations médicales ; il est vrai qu'ils sont dus surtout à des Italiens. Les médecins italiens, successeurs des vieux maîtres salernitains, paraissent donc avoir été les premiers cliniciens de l'Occident. Ces *Consilia* nous renseignent sur les maladies les plus courantes de l'époque. Parfois le médecin a examiné lui-même le malade, mais la coutume devient de de plus en plus fréquente, surtout dans la clientèle riche, d'envoyer au médecin un messenger chargé de lui porter un échantillon d'urine, de lui décrire les symptômes et de rapporter l'ordonnance. Le secret professionnel ne gênait guère nos ancêtres, car le nom des malades est toujours indiqué quelle que soit leur situation, et le médecin entre dans les détails les plus scabreux, même quand il s'agit des plus grandes dames de l'époque.

Etant donné que nous sommes toujours en plein arabisme, la thérapeutique arabe domine toujours, reposant avant tout sur la saignée, sur le clystère et sur la polypharmacie.

Les sciences hermétiques sont toujours en grand honneur

et font toujours l'objet d'un enseignement dans les Facultés. Les malades portent au cou des amulettes et des pierres précieuses ; ils recourent aux élixirs et aux quintessences et ils n'osent pas se faire saigner ou prendre un clystère sans être renseignés sur le cours des astres. Les médecins de cette époque sont encore de grands naïfs, contant les histoires les plus invraisemblables avec le plus grand sérieux.

*Chirurgiens.* — Aux barbiers et aux inciseurs ambulants de la période précédente s'ajoutent maintenant de véritables chirurgiens. Ceux-ci ne sont plus des ignorants. La plupart possèdent en effet quelques vagues notions d'anatomie et, en général, ils ont étudié théoriquement la chirurgie dans les Ecoles ou dans les Facultés, près de docteurs régents qui l'enseignent, mais ne la pratiquent pas. Ils sont encore peu nombreux et n'existent guère que dans les grandes villes. Les plus célèbres sont des médecins de Montpellier ou de Paris, qui sont allés se spécialiser à Bologne, la plus grande école chirurgicale de l'époque ; parmi eux il convient de signaler Henri de Mondeville et Guy de Chauliac. Si le premier fut un précurseur, la *Grande Chirurgie* du second marque une étape de première importance dans l'histoire de cette science. Ce livre n'est qu'une compilation des auteurs grecs et arabes, des maîtres de Salerne et des chirurgiens de Bologne, mais rédigé du moins, avec un très grand sens critique. L'auteur a su faire un choix parmi les méthodes et il les expose dans un style à la fois clair et concis. Il considère l'anatomie comme la base de la chirurgie, préconise également la méthode antiseptique de Théodoric ; il conseille l'extension continue dans le traitement des fractures, l'anesthésie dans les amputations ; il précise la technique de l'opération césarienne, de la trachéotomie, de la cataracte et de la cure radicale des hernies ; il préconise l'emploi du bistouri à une époque où tout le monde employait le fer rouge et il étudie en détails toutes les méthodes de la petite chirurgie. Guy de Chauliac sut mettre la chirurgie à la portée des barbiers aussi bien que des chirurgiens, et durant trois siècles sa *Grande Chirurgie* va rester le livre classique par excellence, rendant ainsi toutes les nations tributaires de la France. Il est sans conteste le plus grand chirurgien du moyen âge et le père de la Chirurgie française.

*Corporation des chirurgiens de Paris.* — C'est Jean Pittard, chirurgien du roi saint Louis, qui eut le premier l'idée de réunir les chirurgiens parisiens en une puissante corporation. En 1260,

le roi leur accorde les mêmes privilèges qu'aux médecins et les autorise à porter à peu près le même costume ; c'est d'ailleurs à dater de cette époque qu'on les appela chirurgiens de robe longue pour les différencier des barbiers ou chirurgiens de robe courte. Mais en échange de ces privilèges le roi exigea que les chirurgiens étudient la médecine pendant deux ans et passent des examens devant les chirurgiens-jurés.

La corporation des chirurgiens de Paris s'étant placée sous le patronage des saints Côme et Damien, on construisit bientôt à l'angle de la rue de la Harpe et de la rue des Cordeliers une petite église, qui fut placée sous le vocable des mêmes saints et où se réunirent dorénavant les chirurgiens le premier lundi de chaque mois ; les chirurgiens y donnaient des consultations gratuites auxquelles les apprentis étaient tenus d'assister et un enseignement y fut bientôt régulièrement organisé.

Plus tard, sous l'influence de Guy de Chauliac, qui était un lettré et un érudit, les chirurgiens cherchèrent à s'instruire de plus en plus, dans le but de se distinguer le plus possible des barbiers et de se rapprocher des médecins. C'est ainsi qu'en 1396 les chirurgiens parisiens décidèrent que les apprentis chirurgiens devraient se faire recevoir au préalable maître ès arts et que l'enseignement de la chirurgie se ferait dorénavant en latin. Les chirurgiens sont donc maintenant sur le même pied que les médecins.

L'enseignement de la chirurgie est d'ailleurs calqué sur celui de la médecine et les chirurgiens constituent une aristocratie nettement distincte de la foule ignorante des barbiers, aussi arborent-ils fièrement à leurs fenêtres de grandes bannières sur lesquelles sont représentés saint Côme et saint Damien, au-dessus des armoiries de la corporation figurées par trois boîtes à onguent avec la devise : *Consilioque manue.*

*Apothicaires.* — Quoique appartenant toujours à une même corporation, les apothicaires se séparent de plus en plus des épiciers ; toutefois on se contente d'exiger qu'ils sachent lire les ordonnances. En 1484 seulement, Charles VIII oblige les aspirants à la maîtrise à un apprentissage de quatre ans chez un apothicaire et à passer un examen oral et pratique devant les maîtres jurés. Une véritable enseignement de la pharmacie ne sera organisé qu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### PESTE.

Un résumé d'histoire de la médecine au moyen âge serait bien



incomplet s'il n'y était pas question de la peste. Avec le xiv<sup>e</sup> siècle, en effet, nous voyons s'ouvrir en Occident l'ère des grandes épidémies qui, durant quatre siècles, vont décimer l'Europe ; la célèbre *peste noire*, qui décima l'ancien monde à cette époque, débuta vers 1347.

Comme toutes les grandes épidémies de peste, elle prit naissance en Chine et aurait été importée en Europe par les Tatares en 1347. En moins de deux ans elle ravagea l'Europe entière, où elle fit 25 millions de victimes sur une population totale de 105 millions d'habitants ; donc le quart de la population fut détruit.

Cette peste noire nous est bien connue en raison des excellentes descriptions que nous possédons des épidémies qui frappèrent Florence, Avignon et Paris. A Florence le récit de Boccace nous a fait connaître surtout la terreur qui régnait dans les villes frappées par le fléau. A Paris, la consultation adressée par la Faculté de médecine au roi Philippe de Valois et encore empreinte de toutes les superstitions du siècle, nous montre que la prophylaxie et la thérapeutique de la peste sont encore complètement inconnues. Seule l'épidémie d'Avignon est intéressante pour le médecin, grâce à la célèbre description qu'en a donnée Guy de Chauliac. Elle nous apprend en effet que cette peste noire fut une épidémie de pneumonie pesteuse, la forme la plus grave de la maladie et qu'elle fut analogue à la terrible épidémie qui a dévasté de nos jours la Mandchourie en 1910 et 1911.

La médecine étant impuissante et la peste étant considérée comme un châtement du ciel, le peuple fit naturellement appel à la religion. Parmi les saints qui furent plus particulièrement invoqués, il convient de citer saint Sébastien, le beau saint qui paraît avoir succédé à l'Apollon païen ; il restera le patron indiscuté de la peste jusqu'au début du xv<sup>e</sup> siècle, où saint Roch va commencer à lui disputer la première place.

Alors se produisit aussi cette folie sanguinaire, qui partout arma le peuple contre les juifs et contre les prétendus semeurs de peste. Des innocents seront massacrés par milliers et périront souvent dans d'atroces supplices. Bref la mort est partout. Dans ces conditions comment s'étonner que des hommes n'étant jamais sûrs du lendemain aient pu imaginer les fameuses danses macabres, les triomphes de la mort et toutes les manifestations les plus extraordinaires du macabre dans l'art, qui furent sans aucun doute une des principales caractéristiques de la fin du moyen âge.

## LA GRANDE RENAISSANCE.

Vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, deux événements considérables, la prise de Constantinople par les Turcs et l'invention de l'imprimerie, marquent la fin du moyen âge et le début d'une période intermédiaire caractérisée par le retour à la médecine grecque et qui va préparer l'éclosion des temps modernes.

En effet, aussitôt la prise de Constantinople par les Turcs, tous les savants byzantins s'expatrièrent en emportant avec eux les manuscrits qu'ils possédaient. Alors se produisit en Europe une renaissance des études grecques et de tous côtés on se mit à traduire les manuscrits qui venaient d'être importés, aussi bien que ceux qui avaient été rapportés par les Croisés et qui constituaient la richesse des bibliothèques de monastères. Partout les médecins se mirent au travail avec une activité fébrile et bientôt d'excellentes traductions firent connaître les œuvres d'Hippocrate, de Galien, de Pline, de Dioscoride, d'Oribase, de Cœlius Aurelianus, d'Ætius d'Amide, d'Alexandre de Tralles et de Paul d'Égine. Et voilà qu'en même temps la découverte de l'imprimerie vient permettre leur diffusion rapide dans toute l'Europe.

Né en Italie, le grand mouvement de la Renaissance sera importé en France par Charles VIII à son retour de Naples et on sait qu'il atteindra son plus bel essor sous François I<sup>er</sup>. En même temps que Michel Ange, Léonard de Vinci et Raphaël ramènent les artistes au culte de la beauté grecque, le même mouvement de Renaissance ramène les médecins aux saines traditions de la médecine hippocratique.

*Médecine.* — Le Traité de Médecine (*Universa Medicina*) de Jean Fernel appartient à la Renaissance en ce que son auteur ose secouer le joug des préjugés et introduire en médecine la liberté de pensée, ce qu'on n'aurait pas osé faire durant le moyen âge ; cependant son livre n'est en réalité qu'un simple inventaire, une sorte de testament de la médecine médiévale.

Le plus grand médecin de la Renaissance fut en réalité Guillaume Baillou, qui a mérité le titre d'*Hippocrate français* en secouant le joug des Arabes pour faire revivre la médecine hippocratique. Son livre des épidémies a servi de modèle à l'Anglais Sydenham, qu'on considère comme le premier grand médecin des temps modernes. Il convient cependant de ne pas oublier que Sydenham n'a fait que creuser plus profondément le sillon

tracé par le Français Baillou ; ce dernier est donc un précurseur et a des droits particuliers à notre reconnaissance.

La médecine hermétique continue malheureusement le cours de ses extravagances avec Corneille Agrippa, avec Nostradamus et surtout avec Paracelse. Les Allemands ont voulu faire de ce dernier le grand rénovateur de la médecine ; en réalité, ce fut un empirique grossier et superstitieux, un alchimiste et un astrologue de place publique ne méritant nullement le titre de savant. D'ailleurs les grimoires qu'il écrivit et qui sont parfaitement incompréhensibles, n'ont rien à voir avec la science. L'œuvre de Paracelse n'intéresse pas le médecin.

*Anatomie.* — Dès le début de la Renaissance, Bérenger de Carpi, à Bologne, avait disséqué de nombreux cadavres et remis en honneur les études anatomiques. En France, les véritables restaurateurs de l'anatomie furent Sylvius à Paris et Rondelet à Montpellier. Toutefois le plus grand anatomiste de la Renaissance fut le Belge Vésale (1514-1564), élève de la Faculté de Paris et qu'on peut considérer à juste titre comme le créateur de l'anatomie moderne.

*Chirurgie.* — En 1545, le Collège de Chirurgie est rattaché par François I<sup>er</sup> à l'Université de Paris et les chirurgiens deviennent en quelque sorte les égaux des médecins. En même temps, on voit un simple barbier, Ambroise Paré (1510-1590) s'élever jusqu'au titre de chirurgien, révolutionner la chirurgie et l'obstétrique et créer de toutes pièces la chirurgie militaire. On voit aussi un simple inciseur ambulancier Pierre Franco (1500-1561) préciser la technique des grandes opérations chirurgicales et obstétricales ; s'il ne se fit pas recevoir chirurgien, ce n'en fut pas moins un chirurgien de génie, supérieur à certains égards à Ambroise Paré.

*Pharmacie.* — En 1578, l'apothicaire parisien Nicolas Houël fonde dans la rue de l'Arbalète la *Maison de la Charité chrétienne*, sorte de dispensaire pharmaceutique gratuit, auquel il annexe un jardin botanique. A sa mort, en 1587, il légua son dispensaire à la corporation des apothicaires. Cette *Maison des apothicaires*, comme on l'appellera dorénavant, sera l'origine de l'École de Pharmacie de Paris.

#### SYPHILIS.

Parmi les grandes épidémies qui firent alors leur apparition,

la plus importante est sans aucun doute la syphilis. Son origine américaine ne semble pas douteuse, car elle fit son apparition en Espagne en 1493, l'année même du premier retour de Christophe Colomb et précisément dans la ville de Barcelone, où il était venu rejoindre la cour. De Barcelone la nouvelle maladie se propagea dans la ville de Naples, alors assiégée par les troupes de Charles VIII, et l'armée française contaminée sema l'épidémie sur la route du retour, d'où le nom de *mal français* que lui donnèrent les Italiens. La syphilis apparut à Lyon à la fin de 1495 et à Paris au début de 1496. C'est dans cette même année qu'elle commença à se propager en Europe. La maladie se développant sur un terrain neuf fit des ravages terribles, les accidents survenant beaucoup plus tôt et sous une forme beaucoup plus intense qu'aujourd'hui. En conséquence, on chassa tous les étrangers des villes et des hôpitaux spéciaux furent créés.

Ce sont les médecins espagnols, élèves directs des Arabes, qui eurent les premiers l'idée de traiter la maladie par le mercure, que les Arabes prescrivaient dans le traitement des maladies de peau. On le donnait malheureusement à de telles doses et on le continuait si longtemps que les malades perdaient toutes leurs dents et subissaient sans relâche une salivation abondante et nauséabonde. Le malade étant littéralement empoisonné par le mercure, les médecins prirent peur et préconisèrent le gaïac, bois sudorifique qu'on venait justement de rapporter d'Amérique. Le gaïac devint à la mode, mais les malades soumis au jeûne et aux purgations et épuisés par des transpirations profuses, maigrissaient dans de telles proportions que le gaïac fut à son tour abandonné. On revint heureusement au mercure, auquel certains médecins étaient restés fidèles et qu'on avait appris à employer. Malgré quelques vicissitudes dans les temps modernes, il semble du reste que le mercure soit en effet le véritable spécifique de la syphilis.

#### CONCLUSION.

Nous sommes bien loin maintenant des origines de la médecine en France.

Avec le moyen âge en effet, l'arabisme a pris possession de la médecine, et si celle-ci s'imprègne de magie, d'astrologie et d'alchimie, du moins les médecins, par l'intermédiaire des Arabes,

commencent à connaître les anciens auteurs grecs. Malheureusement on n'ose pas les discuter et en vertu du principe d'autorité la médecine ne peut faire aucun progrès. Au XIII<sup>e</sup> siècle cependant le grand développement des corporations entraîne la fondation d'Universités en Italie et en France et les Facultés de médecine de Montpellier et de Paris se constituent. Longtemps encore ces Facultés resteront des Ecoles rivales, des sœurs ennemies, mais cependant elles constituent dorénavant le cadre dans lequel les Facultés modernes vont pouvoir peu à peu s'organiser.

Avec la Renaissance l'anatomie, entre les mains de Vésale, prend un développement considérable. La chirurgie et la pharmacie sont maintenant complètement séparées de la médecine. La technique chirurgicale se fixe avec Pierre Franco et Ambroise Paré et le Collège de Chirurgie devient le rival heureux de la Faculté de médecine. Enfin la Maison des Apothicaires, fondée à Paris par Nicolas Houel, va devenir au siècle suivant la première Ecole de pharmacie.

Le médecin règne toujours en maître, et chirurgien comme pharmacien sont les simples exécuteurs de ses ordonnances. Cependant la médecine est sans aucun doute la partie de l'art de guérir qui a fait le moins de progrès ; elle traite toutes les maladies par la saignée, la purgation et le clystère ou par une polypharmacie traditionnelle ; c'est la médecine bien connue des médecins de Molière. La chirurgie et la pharmacie n'auront plus qu'à se perfectionner ; la médecine au contraire devra se transformer. Il faudra pour cela qu'Harvey démontre la circulation du sang, qu'Auenbrügger découvre la percussion et Laennec l'auscultation, que la médecine anatomo-clinique soit fondée par Morgagni et que Jenner découvre la vaccination. Enfin Pasteur, Gruby, Laveran, Davaine et Manson n'auront plus qu'à venir jeter les bases de la parasitologie pour que la médecine s'en trouve complètement transformée. Pasteur en particulier est le plus grand nom des temps modernes, à tel point qu'il marque en médecine comme une ère nouvelle et qu'on doit la diviser en deux grandes périodes : avant et après Pasteur. Grâce à ces précurseurs, la parasitologie est aujourd'hui une science fondamentale, d'où est sortie la chirurgie moderne et d'où la médecine tire ses progrès incessants.

Je sortirais de mon programme si je citais ici les noms de tous les grands Français qui ont fait progresser la médecine, la chirurgie ou la pharmacie ; ils sont en effet légion, car, dans le développement des sciences médicales, la France occupe sans

conteste une place de premier plan. Si j'en excepte la Grèce, qui nous a donné Hippocrate et Galien, ou l'Angleterre qui possède Harvey, je ne crois pas exagérer en disant qu'aucun autre pays ne peut s'enorgueillir d'avoir donné le jour à des savants de l'envergure de Claude Bernard et de Pasteur.

En somme l'aube de la médecine s'est étendue, en France, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle ; mais, avec la fin du moyen âge et avec la Renaissance, une lumière de plus en plus vive éclaire sa route. Enfin, avec le XVII<sup>e</sup> siècle, les dernières brumes médiévales s'évanouissent sous l'action vivifiante du soleil de la science et nous voyons s'ouvrir pour la médecine l'ère des temps modernes. Plus modestes furent les origines et mieux nous pouvons nous réjouir de la riche moisson qui se prépare.

---

# Les débuts de la Science hellénique

par M. Abel REY,

*Professeur à la Sorbonne.*

---

## IX

### L'Eléatisme.

Devant la pauvreté des documents qui se rapportent directement au problème dont nous cherchons la solution, force nous est donc d'aborder les choses par le biais que nous avons imaginé. On ne peut se faire illusion d'ailleurs sur la portée de la méthode. Elle ne peut qu'atteindre à une hypothèse assez plausible. Mais ce serait déjà beaucoup pour tracer une courbe vraisemblable de l'évolution historique avec le très petit nombre de points de repère à peu près solides dont nous puissions nous prévaloir. Si Pythagore reste, malgré tout, légendaire, l'existence de Xéno- phane est certaine, et il nous reste de lui des fragments de toute première importance pour l'histoire de la philosophie grecque et de la pensée humaine. La critique chronologique lui assigne précisément comme date de naissance la même date qu'elle assignerait à Pythagore. Des documents anciens le donnent d'ailleurs comme pythagoricien. L'allusion qui, dans son œuvre, vise la doctrine de Pythagore, à travers un personnage que rien n'indique du reste comme le maître lui-même, et qui peut être simplement de la secte, paraît infirmer ces documents — rares au surplus. La plus grande partie de la doxographie le présente comme le fondateur de l'Eléatisme. Et s'il est sorti dans sa jeunesse du milieu pythagoricien qui peut être un peu plus ancien que la datation traditionnelle de Pythagore, il faut penser qu'il a pris bientôt conscience de son originalité, voire de son opposition à l'orthodoxie de la secte. Il apparaît comme une des figures les plus marquées et les plus conscientes d'une pensée

libre, à cette époque ; et c'est par là qu'il intéresse précisément notre sujet.

Laïcisation du mythe cosmogonique, recherche spontanée à l'égard de l'Univers ; premier sentiment de l'objectivité de la nature, bien qu'elle soit divinisée, plus encore qu'animée, et divinisée dans un sens panthéistique, en un mot naturalisme : voilà ce qui a semblé caractériser l'École ionienne, et voilà qui va assez bien avec ce que nous soupçonnons de la civilisation issue des cours homériques. La secte pythagoricienne nous ramène à l'ambiance mythique et mystique, et elle nous a transportés en un autre point de la civilisation méditerranéenne et hellénique. C'est là, c'est en grande Grèce, que la renaissance mystico-religieuse, voire magico-religieuse, va recevoir et en plein VI<sup>e</sup> siècle, dans toute sa seconde moitié, un coup extrêmement violent, prélude, par la thèse logique, de ceux plus violents encore que lui porteront les sophistes et les sceptiques. Mais son auteur est au contraire d'une intransigeance dogmatique dont nous avons peu d'exemples aussi nets.

Xénophane, comme le Pythagore samien de la légende, nous transporte des côtes ioniennes où il naquit (à Colophon, au nord d'Ephèse en Lydie), sur les rivages de la Grande Grèce et de la Sicile. Il y vient et y voyage durant sa très longue vie qui se serait terminée vers la centième année à Elée. Tous les détails de l'existence errante de ce rhapsode sont plus ou moins dignes de créance. Mais nous sommes sûrs de son existence et des traits fondamentaux de sa doctrine.

Ces récits légendaires, ou semi-historiques, nous mettent d'ailleurs en face d'un fait certain. Le centre intellectuel, le centre de la pensée scientifique notamment s'est déplacé vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, — sans doute à cause des malheurs de l'Ionie et de la conquête perse. Mais il paraît bien avoir sauté d'abord par-dessus la Grèce continentale, la Béotie et l'Attique où nous serons ramenés au V<sup>e</sup> siècle, pour se fixer dans la Grande Grèce, au sud de l'Italie et sur les côtes siciliennes : Croton, Tarente, Rhegium, Métaponte, Syracuse, Elée, Himère, voilà où fleurissent philosophes et savants. Les deux pythagoriciens archaïques dont nous citerons les noms sont d'Himère (côte Nord de la Sicile) et de Rhegium (Reggio en Calabre). Xénophane et Parménide sont rattachés à Elée, le dernier d'une façon tout à fait certaine.

Mais, si le caractère dorien des populations de ces parages a pu influencer les doctrines jusqu'à créer cet Eléatisme qui ressemble si fort à l'architecture dorique par sa logique intran-



sigeante et son géométrisme sévère, leurs sources n'en sont pas moins dans la philosophie ionienne. Désormais, pour toute l'histoire de la pensée grecque, on peut suivre la filiation, la continuité des thèmes, sous les additions, et les aspects entièrement nouveaux, sous les influences larges, mais incontestables.

La physique de l'École de Milet, mieux encore, l'esprit et les idées, la théorie physique des physiologues ioniens marqueront de leurs empreintes profondes les spéculations des nouvelles écoles. Si l'esprit dorien transforme qualitativement la pensée philosophique, la physique ionienne reste la physique et c'est à partir d'elle que continue à s'élaborer la représentation sensible du Monde — aussi bien la Pythagoricienne que l'Éléatique.

Seulement dans l'une comme dans l'autre, elle provoque une réaction abstraite, une pensée qui sans prendre pleine conscience d'elle-même dans la première, mais très consciemment dans la seconde aboutit à une opposition entre elle et le sensible. Et c'est là le signe du second âge de la pensée grecque. C'est le moment où, comme dans la jeunesse au sortir de l'enfance, les traits se marquent avec une outrance enthousiaste, qui persisteront jusqu'à la fin et donneront à cette pensée l'originalité capitale dont restera imprégnée toute notre civilisation.

Nous sommes ici, de nouveau, à un tournant décisif de l'histoire de la pensée scientifique. Il le faut marquer avec force. L'examen de la doctrine de Xénophane, puis des doctrines éléatiques, n'est pas seulement nécessaire pour dater l'éveil de la mathématique. Il l'est encore plus pour dater l'essor de tout un aspect, désormais définitif, de la pensée scientifique.

#### XÉNOPHANE.

Xénophane est peut-être de transition. La doxographie ne nous permet pas de deviner son œuvre d'une façon nette. Quelques-unes de ces thèses préparent incontestablement pourtant Parménide. Il est donc à l'origine de la nouvelle orientation de la pensée scientifique. Ionien par sa naissance, il l'est encore par son dialecte et par plus d'un détail de la doctrine.

Mais est-ce au contact de la pensée dorienne, est-ce par l'âpreté que les malheurs du temps ont pu donner à son caractère? Son indépendance à l'égard du mythe est devenue intransigeante et agressive. Voilà le premier apport que nous lui devons à l'histoire de la pensée scientifique, et le plus visible.

Avec l'Ionisme celle-ci s'est évadée du mythe et de la collective observance. Mais elle en a été plutôt un développement

aberrant : un mythe qui se laïcise et s'individualise, dans un jeu intelligent au terme d'une civilisation aimable et raffinée qui a pu aller jusqu'à devenir parfois doucement sceptique, comme dans la religion homérique. Encore ne faut-il pas exagérer. Chez Thalès et Anaximandre le mythe et, on le peut conjecturer par suite, le respect du mythe ne sont pas très loin. Ses images hantent leur pensée. Avec Xénophane, plus rien de cela. Les angles arrondis dans la vieille Ionie se sont faits aigus au pays dorieu.

La pièce maîtresse de la doctrine paraît bien être la critique négative et de la cosmogonie et de la mythologie traditionnelles, aussi bien que de la physique qui, pour avoir rationalisé le mythe, en a conservé le souvenir latent. Pleine et claire conscience est prise d'une confiance absolue et sans limites dans l'effort d'une pensée individuelle qui ne veut être qu'elle-même et se dirige uniquement par elle-même.

De là un aspect rationaliste, une volonté logique qui n'ont jamais été encore — et de loin — aussi assurés. Certes depuis le début de nos études nous les avons vus poindre dans l'Orient. Avec l'Ionie ils sortent définitivement des techniques de détail pour se projeter sur l'idée du Tout. Mais si l'esprit s'y complait déjà, il n'a pas pris conscience du système et de la sévérité qu'il réclame. La logique avec la science s'insinuent dans la pensée, mais, et c'est le mot qui revient constamment pour caractériser les œuvres ioniennes, dès l'antiquité — avec une certaine mollesse. Les voici maintenant dans toute leur âpreté. Le renouveau de mysticisme du vi<sup>e</sup> siècle n'est peut-être pas étranger par réaction à cette conscience hostile du rationalisme, comme le « moi » de Fichte. Celui-ci se pose en s'opposant.

C'est un coup droit que Xénophane porte à la tradition populaire et à la religion homérique. On peut d'ailleurs imaginer ici qu'il n'est pas autant en désaccord qu'on le croirait d'abord avec le sentiment qui a fait naître et s'épanouir Orphisme, Pythagonisme, culte des mystères. Très probablement l'aimable et peu religieuse religion de l'Ionie et d'Homère ne devait pas — et ne pouvait pas — suffire aux besoins religieux profonds qui, à tout moment, reprennent leur emprise dans l'histoire des civilisations humaines, et ont proclamé par là jusqu'ici leur profondeur et leur nécessité et peut-être leur pérennité organique et constitutive.

Voici les fragments authentiques qui nous sont parvenus de cette âpre critique :

10. Puisque tous, dès le commencement, ont appris d'Homère (1).

11. Homère et Hésiode ont attribué aux dieux toutes les choses qui, chez les hommes, sont opprobre et honte : vols, adultères et tromperies réciproques. R. P. 99.

12. Ils ont raconté sur le compte des dieux beaucoup d'actes contraires aux lois : vols, adultères et tromperies réciproques. R. P. *Ibid.*

14. Mais les mortels se figurent que les dieux sont engendrés comme eux, et qu'ils ont des vêtements, une voix et une forme semblables aux leurs. R. P. 100.

15. Oui, et si les bœufs, les chevaux et les lions avaient des mains, et si avec leurs mains ils pouvaient peindre et produire des œuvres d'art, comme les hommes, les chevaux peindraient les formes des dieux pareilles à celles des chevaux, les bœufs pareilles à celles des bœufs, et ils feraient leur corps, chacun selon son espèce propre. R. P. *Ibid.*

16. Les Ethiopiens font leurs dieux noirs et avec le nez camus, les Thraces disent que les leurs ont les yeux bleus et les cheveux rouges. R. P. 100 b.

17. Les dieux n'ont pas révélé toutes choses aux hommes dès le commencement, mais en cherchant, ceux-ci trouvent avec le temps ce qui est le meilleur. P. R. 104 b.

Mais Xénophane vise plus loin que la tradition homérique, car il vise aussi bien les avatars de cette poussée mystique et c'est par une définition rationnelle de Dieu débarrassée de tout anthropomorphisme qu'il veut remplacer aussi bien la conception routinière que les effusions du sentiment mystique.

Il serait difficile de parler d'une façon plus rationaliste. Anatole France n'a pas exprimé autrement les pensées religieuses du chien Riquet que ce Grec du vi<sup>e</sup> siècle, celles du vulgaire contemporain. Il est impossible de dire plus clairement et plus fortement que l'homme a créé Dieu à son image.

23. Un seul Dieu, le plus grand parmi les dieux et les hommes, et qui n'est pareil aux hommes ni par la forme, ni par la pensée. R. P. 100.

24. Il voit tout entier, pense tout entier, et, tout entier, entend. R. P. 102.

25. Mais sans peine il gouverne toutes choses par la force de son esprit. R. P. 108 b.

(1) Les numéros renvoient au numérotage de Diels... *Die Fragmente der Vordersokratiker*, trad. Burnet.

26. Et il habite toujours à la même place, sans faire le moindre mouvement, et il ne lui convient pas de se porter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. R. P. 110 a.

Ajoutons à ces fragments authentiques un texte célèbre d'Aristote.

« Parménide semble avoir parlé de l'Un selon la raison, Melissos selon la matière ; ainsi l'un l'a dit limité, l'autre infini. Quant à Xénophane qui a posé l'unité (ἐνίσις) avant eux (car on dit que Parménide fut son disciple) il ne s'est en rien expliqué clairement (οὐδὲν διασαφῆσαι) et il ne semble avoir touché à la nature de l'un ni d'un côté ni de l'autre (sans le dire ni fini ni infini) ; mais seulement regardant le ciel entier, il dit que l'Un est le Dieu. » (Aristote, *Mésoph.*, I, 5, p. 9866) (1).

La phrase relative à Xénophane est peut-être interpellée car les mots grecs entre parenthèses ne sont pas, comme l'a fait constater Diels, de la langue d'Aristote. L'autorité, très diminuée, n'en reste pas moins aussi considérable que toute autre assertion de la doxographie. Elle s'accorde tout à fait avec le passage capital de Théophraste rapporté dans Simplicius (*in. phys.*, 56). La conception xénophanienne de la divinité a suscité des polémiques sans nombre. Celles de Paul Tannery sont capitales.

Si nous ne croyions pas que les fragments que nous venons de citer ont, comme nous allons essayer de le montrer, une certaine importance pour dater le Pythagorisme, nous pourrions ici passer outre. Ces fragments qui, au point de vue de l'histoire de la philosophie et de la métaphysique, ont à nos yeux une importance considérable, ne semblent pas intéresser au premier abord l'histoire des sciences. Nous croyons qu'il n'en est rien. Et c'est pourquoi il nous faut discuter.

Nous n'insisterons pas pour le moment car nous y reviendrons avec Parménide et le plein Eléatisme — Xénophane ne pouvant être agrégé à l'école qu'avec réserves — sur toutes les remarques qu'appellent au point de vue de l'évolution et de la nature de la pensée scientifique des affirmations aussi rationnelles et aussi peu anthropomorphiques. Il y a là un facteur théorique qu'on ne saurait ni négliger ni diminuer.

Mais, à côté de cette conséquence générale, la théologie de notre philosophe en implique une autre bien plus particulière et qui intéresse directement le problème que nous essayons de résoudre.

(1) Trad. P. Tannery. *Pour l'hist. de la Sc. Hell.*, p. 137.

Nous avons, pour éclaircir ces fragments de Xénophane, les gloses des doxographes, et parmi elles un texte capital de Simplicius dans son Commentaire à la physique d'Aristote, et où il dit parler d'après Théophraste, le successeur immédiat d'Aristote. Or ce texte et ces gloses s'opposent formellement et le premier comme les secondes ne s'encadrent pas très bien avec l'ensemble des fragments authentiques.

Pour les dernières la chose est facile à régler. Prenons les principales d'entre elles qui intéressent la question. Toutes proclament, en accord parfait avec l'unicité de Dieu, son éternité et son immutabilité, l'une dérivant de l'autre car là où il y a changement, il est distinctement vu déjà par Xénophane, qu'il y a, conformément à toute la tradition postérieure, génération et destruction. Jusque-là rien d'autre que la confirmation des fragments authentiques. Et, en gros, le texte de Simplicius-Théophraste n'y contredit pas, sauf sur l'interprétation de l'immutabilité.

Nos gloses ajoutent trois caractères à ceux par lesquels Xénophane lui-même définit le Dieu : la finitude, la forme sphérique et l'incorporation dans l'univers, c'est-à-dire l'identité avec l'Univers. Le texte de Simplicius les nie. Mais la probable interpolation dans la citation d'Aristote rapportée tout à l'heure les confirmerait, car la voûte du ciel paraît bien être la sphère immobile en question qui gouverne — et enveloppe — tout.

Or toutes ces gloses par l'identité des termes mêmes qu'elles emploient, proclament par là leur source unique. Même si, comme le veut P. Tannery, cette source est ici Théophraste qui est en effet à l'origine de la plus grande partie de la doxographie. — surtout pour la physique — mais, et surtout ailleurs, avec des additions d'autres origines, on peut dénoncer, croyons-nous, la source du malentendu, sans grand risque d'erreur. Forts de la tradition qui fait de Xénophane le fondateur de l'Eléatisme, le maître de Parménide, les commentateurs ont attribué au prétendu maître la doctrine — incontestable — du disciple, et la doctrine de toute l'école — sauf de Mélissos sur la question de l'infinitude. Nous pouvons donc rejeter hardiment avec l'interpolation du texte de la Métaphysique, due à la même cause, tout ce qui a trait à la limitation, la sphéricité, l'incorporation à la voûte céleste (à l'Univers) du Dieu de Xénophane, dans la doxographie. Le reste vient à l'appui de notre interprétation des fragments, et (fr.) de leur inspiration rationnelle uniquement rationnelle, malgré le vague et l'imprécision qui subsistent encore : rationalisation qui est l'élément par lequel la doctrine prélude à celle de Parménide

en y joignant la doctrine de l'un qui fait corps du reste avec cette rationalisation.

Mais reportons-nous aux documents eux-mêmes :

4. PHILOSOPHUMENA, 14 (2). Il dit que rien ne se produit, ni ne se détruit, ni ne se meut ; que l'univers est un et en dehors du changement. Que le Dieu est éternel, unique, semblable de toutes parts, limité, sphérique, doué de sentiment dans toutes ses parties.

5. Ps. PLUT (Strom., 4). — Xénophane de Colophon entrant dans une voie particulière s'écarta de tous les précédents et n'admit ni genèse ni destruction. L'univers, dit-il, est toujours semblable ; car s'il eût été produit il eût fallu qu'auparavant il ne fût pas ; or, ce qui n'est pas ne peut ni être produit, ni rien faire, ni contribuer à rien produire. Il affirme que les sens sont trompeurs et, en même temps, il ébranle aussi l'autorité de la raison.

7. GALIEN (*Hist. phil.*). — 7. Parmi ceux qui appartiennent à la secte intermédiaire, Xénophane a des doutes sur toutes choses, sauf qu'il pose pour dogme que l'Univers est un et que c'est le Dieu qui est limité, raisonnable, immuable (Cf. SEXT. EMP., I, 225). L'univers est un et le Dieu est incorporé à l'univers ; il est sphérique, impassible, immuable, raisonnable.

8. CICÉRON (Lucullus, 37). — Xénophane, un peu plus ancien (qu'Anaxagore), dit que tout est un, immuable, que c'est le dieu.

9. THEODORET, IV, 5. — Xénophane, fils d'Orthomène, de Colophon, chef de la secte éléatique, dit que l'univers est un, sphérique, limité, non engendré, mais éternel et absolument immobile (1).

Disons-nous avec Paul Tannery maintenant que le dieu de Xénophane, contrairement à la doxographie, et à la doctrine de Parménide et de Zénon, à l'Eléatisme jusqu'à Melissos, mais en accord avec l'Ionisme depuis Anaximandre, proclame le dieu infini. Un seul texte pourrait y conduire, un des textes de sa physique que nous étudierons plus tard avec toute la physique de la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du V<sup>e</sup> (fr. 28). « Cette limite de la terre en haut nous la voyons à nos pieds en contact avec l'air ; mais en bas, elle s'étend sans limite. » On voit assez qu'il s'agit ici, avec la terre, de la physique du monde sensible, qui est absolument distincte de la philosophie rationnelle comme ce sera la règle pour l'école éléa-

(1) Paul Tannery, *Pour l'Histoire de la Science hellène*, p. 140 sq.

tique ensuite. C'est le second élément qui annonce l'Eléatisme, et avec le rationnel dont il est le complément les seuls points par lesquels Parménide peut être rattaché à Xénophane, être présumé avoir subi son influence, — mais ils sont capitaux. En tout cas avec la « terre » nous faisons appel au sensible dont nous savons explicitement par tous les documents que Xénophane ne veut absolument point pour déterminer son dieu.

Sur ce texte allons-nous imputer à Xénophane l'infinitude du dieu ? Et contrairement au texte où Simplicius prétend rapporter l'opinion de Théophraste ?

1. THEOPHR., fr. 5. (simpl. in physic. 5 b.). — *Théophraste dit que Xénophane de Colophon, le maître de Parménide, suppose un seul principe ou considère l'être total comme un, ni limité, ni infini, ni en mouvement, ni en repos. Théophraste convient au reste que la mention de cette opinion appartient plutôt à une autre histoire qu'à celle qui concerne la nature ; car au dire de Xénophane, cet un universel, c'est le dieu. Il montre qu'il est unique parce qu'il est plus puissant que tout ; car s'il y a plusieurs êtres, dit-il, il faut que la puissance soit également partagée entre eux ; or dieu, c'est ce qu'il y a de plus excellent et de supérieur à tout en puissance. Il est inengendré, parce que ce qui naît doit naître soit du semblable soit du dissemblable ; mais le semblable, dit-il, ne peut avoir ce rôle par rapport au semblable, car il n'y a pas plus de raison pour que l'un, plutôt que l'autre, engendre ou soit engendré ; si d'autre part l'être naissait du dissemblable, il naîtrait de ce qui n'est pas ; c'est ainsi qu'il prouve la non-génération et l'éternité. L'un n'est ni infini ni limité, parce que, d'une part, l'infini, c'est le non-être, puisqu'il n'a ni commencement, ni milieu, ni fin ; que, de l'autre, ce sont les objets en pluralité qui se limitent réciproquement. Il supprime de même le mouvement et le repos ; car l'immobile c'est le non-être, qui ne devient rien d'autre et que rien d'autre ne devient ; le mouvement, au contraire, appartient à la pluralité, car alors il y a changement de l'un en l'autre. Aussi quand il dit que l'être reste dans le même état et ne se meut pas (voir p. 4), il faut entendre cela non pas du repos opposé au mouvement, mais de l'état stable sans mouvement ni repos. Nicolas de Damas, dans son traité SUR LES DIEUX, le mentionne comme ayant dit que le principe est infini et immobile. D'après Alexandre il l'aurait dit limité et de forme sphérique. Mais on a vu clairement comment il prouve la non-infinitude et la non-limitation ; la limitation et la forme sphérique sont indiquées lorsqu'il dit que l'être est semblable de tous côtés. Il dit encore qu'il pense toutes choses (voir fr. 3).*

Diels, et après lui Tannery, ont nié que Simplicius, ici, ait suivi Théophraste. Le texte en italique représente ce qui d'après cette critique, n'est pas du second maître du lycée. Simplicius l'aurait emprunté au *De Melisso, Xenophane et Gorgia*, attribué à Aristote, mais qui ne peut être que d'un péripatéticien du 1<sup>er</sup> siècle. Il faudrait prouver que ce péripatéticien a complètement faussé la doctrine, et que Simplicius n'avait pas le moyen de la rétablir, alors qu'il discute expressément les interprétations différentes : celle de Nicolas de Damas (qui serait celle de Diels et Tannery, fondée sur cet unique texte de la doxographie) et celle d'Alexandre qui reproduit l'erreur incontestable de toute cette doxographie. Le texte de la Métaphysique d'Aristote a bien l'air d'ailleurs de se rapporter à une interprétation analogue à celle de Simplicius et qui a déconcerté soit Aristote, soit l'interpolateur. Il n'est vraiment pas suffisant de dire, à quelques années de Parménide, que l'argumentation attribuée par Simplicius à Xénophane est trop dialectique pour être de lui. Elle a pu d'ailleurs être mise en forme dialectique, d'après les habitudes des écoles postaristotéliennes, sans défigurer son fond.

Alors il nous semble, à nous, que si nous la rapprochons de tous les fragments authentiques de Xénophane contre l'anthropomorphisme et la conception accessible des dieux de la tradition, et de ceux qui annoncent la conception logique, dialectique, rationnelle de son Dieu, le sens peut en recevoir une certaine clarté. Xénophane continue à attaquer la conception anthropomorphique de la divinité et à défendre une conception qui la transcende, qui, par là, est au *delà* des appréciations humaines, au delà de ce dont l'homme est la mesure. Or les concepts *fini* et *infini*, surtout au sens vague où était encore pris ce dernier, semble-t-il, par un contemporain d'Anaximène, par quelqu'un qui avait pu connaître encore Anaximandre, ont dû lui apparaître comme des concepts humains. Nous dirions : subjectifs. Car l'effort de Xénophane, en tant qu'il prépare le terrain à l'Eléatisme, est de s'élever à l'objectif, à ce qui est indépendant et hors des prises de la sensibilité humaine comme le limité ou le sans-limite, au sens encore sensible d'immensément grand et d'indéfini, de chaotique et de sans forme : « ce qui n'a ni commencement, ni milieu, ni fin », le non-être. De même l'Être est au delà du mouvement et du repos, dans une sorte de stabilité logique qui exclut ces deux qualificatifs *sensibles* à la fois. Au fond Xénophane veut faire de son Dieu l'Être que les sens n'atteignent pas, qui échappe à l'expérience sensible, qui se pose logiquement et rationnellement. Il veut le faire tel, par pleine conscience d'un



rationalisme direct et taillé à coups de serpe, peut-être, qui veut absolument dérober la divinité au réalisme anthropomorphique de la tradition vulgaire. Et c'est dans cette voie que l'être « raisonnable », comme le qualifient tous les doxographes, le mènent à la logique qui prendra ensuite toute sa rigueur et toute sa vigueur dans l'Eléatisme.

Notre interprétation se renforce encore si nous songeons aux listes d'oppositions pythagoriciennes. — Nous y reviendrons quand nous essaierons de reconstruire la science pythagoricienne, la science grecque au VI<sup>e</sup> siècle. Pour le moment nous indiquons seulement. L'un des thèmes les plus traditionnels, qui peut donc être des plus anciens parmi les thèmes pythagoriciens, qui sera repris immédiatement par Héraclite, puis par Empédocle, qui aura enfin une très grande fortune dans la dialectique qu'il fonde en partie par l'opposition des contraires, des thèses et des antithèses, c'est l'explication du devenir par les oppositions. La première opposition est celle du limité et de l'illimité, du fini et de l'infini, au sens vague, amorphe du mot, où nous croyons qu'il le faut prendre encore chez Xénophane. Nous ne le verrons précisé que chez Zénon. Cette opposition qui se développe en opposition de l'un et du plusieurs, de l'impair et du pair, de la lumière et de l'obscurité (que nous retrouvons dans la physique de Parménide, etc.), s'allie avec cette doctrine que la première unité, le premier fini se produit au sein de l'infini qu'il entraîne et « respire ». L'aspiration de cette trame infinie (πνεῦμα) sépare et maintient séparées les unités finies qui s'engendrent. Or Xénophane distingue essentiellement son dieu-unité, en ce qu'il ne peut rationnellement y avoir d'autres unités à côté de lui, et en ce qu'il ne *respire pas*. Il signe par lui-même la doctrine qu'il a en vue et dont il prend aussi bien sur la pluralité que sur la respiration le contre-pied absolu. Doctrine qu'il connaît bien puisque c'est elle qui fleurit dans la Sicile et la Grande Grèce où il passe sa vie à errer. — Doctrine qu'il connaît d'autant mieux qu'il a pu en partir, puisqu'il a été appelé, ainsi que les Eléates, par une bonne partie de la tradition antique, Pythagoricien ; — ce que justifierait peut-être sa physique dualiste, bâtie sur les deux principes de la terre et de l'humide, du solide et du fluide ; — qui rappelle les oppositions pythagoriciennes, ce que justifierait peut-être encore soit d'autres à côtés de la doctrine (nous la connaissons si mal et pour si peu). soit le genre de vie « philosophique » qu'il a dû mener —, comme les Eléates.

Mais s'il s'oppose aux thèses pythagoriciennes capitales sur l'Un et la respiration et l'illimité, rien d'étonnant alors que son

dieu il l'ait conçu en « l'opposant » aux « oppositions » pythagoriciennes. A l'infini à peu près certainement, malgré Tannery, puisque, formellement, son dieu ne le respire pas, mais à toutes les explications par oppositions ensuite, et dans la liste des oppositions nous n'avons pas seulement l'unité-nombre et la multiplicité (car le dieu de Xénophane n'est pas une unité numérique qui peut engendrer la multiplicité en se combinant à elle-même), le fini et l'infini, mais encore le repos et le mouvement. L'Un de Xénophane, comme celui des Eléates et comme leur continu, doit donc transcender les oppositions qui sont nécessairement liées à la pluralité et à la division, à la séparation. Le texte de Simplicius, rapporté à Théophraste, comme l'interpolation de la métaphysique, comme le *De Melisso*, ne nous disent pas autre chose. Et nous n'avons aucune raison de n'y pas souscrire. C'est ce que nous avons de plus clair et de moins adultéré par les confusions avec Parménide, sur notre philosophe. Concédonc si l'on veut que la forme dialectique est surajoutée et précise les vers (obscur peut-être) et la pensée encore vague du Colophonate. Et encore. N'allons-nous pas voir se développer de suite la vigoureuse dialectique d'Elée. Elle a pu, elle a dû avoir des préludes car sa forme est parfaite, au moment où elle se révèle à nous.

#### LA CRITIQUE DU SENSIBLE ET LES DÉBUTS DU SCEPTICISME RELATIVISTE.

Cette doctrine de l'Un posé au delà du sensible, au nom de la seule raison, s'accompagne forcément d'une critique du sensible. C'est la première fois qu'elle apparaît, puisque jusqu'ici avec l'école ionienne, nous nous sommes après tout référés aux sens. La question du rapport du sensible et du rationnel ne se pose pas encore. Xénophane a une physique qui semble continuer à la fois l'école d'Ionie et se trouve par là dans le même courant que la physique du Pythagorisme, qui la continue aussi. Ce n'est pas encore le moment d'en parler, car nous essaierons de prendre toute cette physique dans sa suite réelle. Cette physique d'ailleurs, il est impossible de voir d'après nos documents, comment elle rejoint la donnée intelligible sur le dieu qui est en même temps l'Univers-dieu, car évidemment la pensée est concrète, et l'idéalisme, réaliste, sans distinction entre l'un et l'autre. Prenons-les pour le moment comme juxtaposés sans plus. Mais pour Xénophane, comme

pour les Eléates, le sensible, domaine de la physique, est le domaine de l'opinion et de la fantaisie. Il n'y a qu'à l'écouter.

34. Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais, d'homme qui ait une connaissance certaine des dieux et de toutes les choses dont je parle. Même si, par hasard, il disait la parfaite vérité, il ne s'en rendrait pas compte lui-même. Mais tous peuvent avoir leur fantaisie (opinion). R. P. 104.

35. Considérer tout cela comme des fantaisies (opinions) ayant quelque apparence de vérité. R. P. 104 a.

36. Toutes celles d'entre elles qui s'offrent à la vue des mortels.

38. Si Dieu n'avait pas créé le brun miel, les hommes trouveraient les figues beaucoup plus douces qu'ils ne le font (1).

Certes le premier fragment a l'air de mettre sur le même rang la théologie et la physique. N'omettons pas cependant de remarquer qu'il y parle des dieux, donc de la tradition vulgaire, de dieux sensibles. Et il est à présumer qu'il mettait à part — le ton des autres fragments ne laisse presque aucun doute — la voie de la vérité rationnelle, par opposition à celle de l'expérience sensible. La relativité, l'homme mesure des choses (en un sens concret) ne portent donc sans doute que sur la physique et l'Univers des sens. Mais, ainsi que nous le dit si joliment le dernier fragment, le doute est sans limites, et le relativisme pleinement conscient. Le domaine de l'opinion et de la fantaisie est autre que celui de la raison et de la vérité.

#### LA NAISSANCE DE LA DIALECTIQUE.

Comment si près de l'imagerie sensible des Ioniens, Xénophane de Colophon d'Ionie s'est-il élevé aux portes de la dialectique abstraite ? Comment le saut a-t-il été fait ? L'analyse du langage a dû jouer un grand rôle. Le langage c'est la pensée abstraite devenue fixe et corporelle, cette pensée dont la philosophie de notre héros est la pure et simple expression.

« Xénophane applique à l'être la méthode que les orateurs appliquent aux faits de la vie pratique. D'une thèse convenablement choisie il extrait les conséquences, absurdes ou paradoxales qu'elle impose. Le principe logique d'après lequel deux réalités contraires ne peuvent coexister, fait toute la force de son raisonnement. Et ce principe, dès le début, entre en conflit

(1) La traduction de ce fragment est empruntée à Burnett, *Aurore de la philosophie grecque*, p. 133-134. Avec P. Tannery nous corrigeons *fantaisie en opinion*.

avec la tradition, qui partout représente au physicien la continuité du devenir, la coexistence et la succession des qualités opposées. Pour la première fois nous trouvons associés, d'une association qui ne se brisera plus, le changement et le non-être ; la permanence, et l'être. Et il y a bien là vraiment, dans cette attitude qui sacrifie aux exigences de la dialectique naissante le fait le mieux constaté de l'expérience, une révolution dans la pensée. Jusqu'à ce moment, les Grecs n'avaient jamais imaginé qu'une réalité pût être immobile. Le changement continuél était pour eux la loi de toutes choses. Dans l'univers, leur regard n'avait aperçu que des formes mouvantes, un instant fixées, aussitôt évanouies. Et voilà que par un artifice tout simple, par l'examen plus attentif des conditions de l'expression verbale, un sophiste les obligeait de reconnaître l'existence d'un être immobile ; il lui avait suffi pour déplacer la notion du réel, pour la fixer et l'immobiliser, de considérer les mots où la pensée s'incorpore et se cristallise. Le problème physique en est transformé. Car il faudra désormais concilier avec cette notion nouvelle ce que l'on sait déjà du changement, montrer comment à l'être immobile, le devenir fuyant se juxtapose ou se subordonne et ce sera là le problème cardinal de toute la physique grecque » (1).

Xénophane, peut-on dire, a été conscient de la valeur de son procédé, tout au moins de la valeur de cette pensée que le langage lui permet de comprendre, d'analyser et de traduire. Comme les Eléates, il en a eu jusqu'à l'ivresse. Car c'est son enthousiasme pour elle qui chante en ses vers.

2. Mais si un homme remportait la victoire par la rapidité de sa course, ou au *penhalle* à Olympie, où se trouve l'enceinte sacrée de Zeus près des sources de Pisa, ou en luttant, ou en se montrant habile au cruel pugilat, ou à ce terrible jeu qu'on appelle le *pancrace*, il deviendrait plus glorieux aux yeux de ses concitoyens, gagnerait une place d'honneur aux concours, sa nourriture aux frais de la cité, et un présent qui s'hériterait après lui ; et s'il l'emportait avec ses coursiers, il obtiendrait toutes ces choses sans en être aussi digne que moi. Car notre art est préférable à la force des hommes et des chevaux. Mais c'est à tort que toutes ces choses sont prisées, et il n'est pas juste de placer la force au-dessus de notre art. Car s'il y avait parmi le peuple un homme habile au pugilat ou au penthatle, ou à la lutte, si

(1) Rivaud, *Le problème du Devenir dans la philosophie grecque*, p. 103-104.

même un homme à la course rapide — et il n'y a pas de chose que les hommes honorent plus aux jeux, — la cité ne serait pas pour cela mieux gouvernée. Et il ne reviendrait à la ville qu'une petite joie si un de ses citoyens remportait la victoire sur les rivages de Pisa, car ce n'est pas cela qui enrichit ses trésors (1).

Les douces illusions des sens qui ont bercé ses prédécesseurs, il les dédaigne, comme il dédaigne le bien-être sensuel qui les a conduits à la défaite, et les a livrés au Mède. Il a vécu au milieu d'une race plus âpre, de celle qui va créer, ou crée, la dure et intelligente géométrie. Est-ce cette race ou le pays qu'elle habite qui ont, en fin de compte, forgé son esprit ? On dirait qu'il a presque conscience de ce qu'il doit à la terre d'exil, et aux cours où l'on chante ses vers, car n'est-ce pas son Ionie natale et abandonnée pour toujours qu'il vise et qu'il méprise dans ce dernier fragment ?

3. Ils ont appris des Lydiens des manières efféminées et sans utilité aussi longtemps qu'ils étaient libres de l'odieuse tyrannie, ils se rendaient à l'agora avec des vêtements teints de pourpre, au nombre d'un millier, glorieux et vains de leurs chevelures bien peignées, exhalant l'odeur de parfums artificiels (2).

(1) Trad. J. Burnet, *L'Aurore de la philosophie grecque*, p. 132.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 133.

---

## Bibliographie

---

EDOUARD LE ROY : **La pensée intuitive**. I. *Au delà du discours* (1).

M. Le Roy vient de publier, en moins de deux années, quatre gros ouvrages, et, dans un cahier collectif (2), une étude sur le morcelage de la matière qui les égale en importance. Cette rapidité ne doit pas faire illusion : dans la continuité même du plan qui dirige ces publications, il est aisé de reconnaître une œuvre de longue main, mûrie sur des lignes parallèles, qui nous apporte les résultats de toute une vie de philosophe et de savant.

*La pensée intuitive*, faisant suite aux études sur l'exigence idéaliste et sur les origines de l'intelligence, est, comme l'ensemble de ces ouvrages, une reprise et un approfondissement des études qui ouvrirent, il y a vingt ans, la polémique autour du bergsonisme. Bien qu'elle se soit précisée et assouplie à l'épreuve de la discussion, la pensée de M. Le Roy ne semble pas, depuis ce temps, s'être déplacée. Il se rattache avec la même fidélité à la « philosophie nouvelle » dont il est un des disciples les plus représentatifs, bien qu'il marque avec un souci de légitime précision son indépendance. De fait, cet ouvrage n'existerait pas, sous cette forme, sans M. Bergson, et cependant l'intérêt en est concentré aux développements où l'auteur interprète, défend (ce qui est encore une manière d'interpréter) ou prolonge la doctrine de son maître bien plus que dans ceux où il se fait son lucide commentateur. Cette originalité même pose, au sujet de M. Le Roy, comme au sujet de tous ceux qui ont essayé d'achever le bergsonisme avant M. Bergson lui-même, une question préliminaire : dans quelle mesure le maître se reconnaît-il dans ces divers visages ?

Pour M. Le Roy, le bergsonisme n'est intégralement exprimable que dans un langage idéaliste : « Retrouver en toute perception la pensée entière, prendre conscience de l'initiative intellectuelle

(1) Un vol. in-16 jésus de VIII-204 p. Boivin et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 1929.

(2) *Le Continu et le Discontinu*, Cahiers de la Nouvelle Journée, Bloud 1929.

immanente à la moindre donnée extérieure ou interne, rompre ainsi le faisceau des habitudes matérialisées, des évidences mortes, puis reconstruire dialectiquement les principes de l'esprit en leur donnant l'unité organique d'un système : telle serait donc la tâche essentielle de la Philosophie, dont le nom propre devient *Idéalisme*, dès que la réflexion a reconnu le caractère ingénéral de la pensée, son identité foncière avec l'être, le primat de l'activité spirituelle, enfin l'exigence invincible qui impose à la recherche de ne s'arrêter qu'après avoir découvert une déduction. c'est-à-dire une création idéale, génératrice de la nature et de l'histoire à partir de l'acte premier, type d'absolu, que le *cogito* cartésien nous révèle et par lequel se pose l'esprit comme affirmation souveraine. » L'immédiat, c'est, en chaque connaissance, une perception opérée au sein du *cogito*. Dans le sens où le *cogito* est un acte, et non pas une perception passive du moi pensant, l'immédiat est action. « L'immédiat, c'est l'opérateur » : de Descartes à Fichte, M. Le Roy suit le développement de cette conception dynamiste de la pensée. Il ne faut évidemment pas entendre autre chose sous ce mot d'idéalisme qui a déjà prêté à de nombreuses confusions. En ce sens tout empirisme est un matérialisme qui suppose primitive la distinction, secondaire selon l'auteur, du sujet et de l'objet. L'immédiat est une limite de la pensée non pas au sens d'une position stable dont la pensée se rapprocherait indéfiniment, mais au sens, nouveau chez les mathématiciens, d'une certaine allure de marche immanente à la progression de la pensée. M. Le Roy se défend à plusieurs reprises de revenir à la *chose*, et de morceler l'acte de connaissance.

Cette analyse de la notion d'immédiat est le support de l'ouvrage entier. On n'en saurait nier le vif intérêt et la rare vigueur. On ne saurait pas plus s'étonner des difficultés qu'elle soulève. Peut-être bien ne vaut-elle que contre un réalisme atomiste, et en dernière analyse sensualiste. Mais l'empirique est-il nécessairement le fragmentaire ? Et porter la critique du morcelage jusqu'à ce morcelage essentiel du sujet et de l'objet dont James disait qu'ils sont les deux jambes sans lesquelles le philosophe ne peut marcher, n'est-ce pas risquer d'absorber la conscience dans l'objet ou l'objet dans la conscience ? Qu'il y ait une discipline du retour à l'immédiat, est-ce, comme M. Le Roy le soutient, une objection décisive contre l'empirisme : car s'il est incontestable que la pensée doit se mouvoir pour atteindre l'immédiat, a-t-on prouvé par là que sa dernière opération ne soit pas finalement une réception ? M. Le Roy s'appuie à plusieurs reprises sur l'expérience mystique :

ne nous suggère-t-elle pas précisément, même « au delà de l'ascèse », l'idée d'une passivité absolue de l'esprit sous l'information de son objet ? Autant de questions que suggère la lecture de cet ouvrage, et qui témoignent de son intérêt central.

Il faudrait signaler en détail de nombreuses analyses qui apportent des clartés sur des points obscurs ou discutés du bergsonisme. M. Le Roy se défend de l'accusation d'anti-intellectualisme (si l'on entend *intelligence* au sens large et traditionnel). Concevoir dynamiquement l'intelligence n'est pas rompre avec l'intelligence, mais seulement subordonner, au sein de l'intelligence, la fonction discursive à la fonction intuitive. M. Le Roy, il est vrai, reprend des formules ambiguës de M. Bergson : si nous devons « penser vitalement le vivant », nous devons aussi, si l'on peut dire, « penser matériellement la matière » ; mais l'idéalisme même de M. Le Roy le sauve sur ce point du grief d'irrationalisme.

A côté d'un chapitre fort suggestif sur la fonction de la philosophie, il faut citer parmi les analyses les plus nouvelles, celles qui portent sur les rapports de la philosophie et de l'art, sur le schéma dynamique, sur la définition de l'immédiat. La recherche de l'immédiat n'est pas proprement un retour, mais un recreusement sur place, à partir de l'« immédiat empirique » du sens commun et de la science, jusqu'à l'« immédiat métaphysique » qui se révèle à nous comme un indéfinissable, un centre de simplicité et un pouvoir réducteur des oppositions dialectiques. Un dernier chapitre analyse longuement les deux séries d'acceptions selon lesquelles s'est historiquement développée la notion d'intuition, l'acception sensible qui se groupe autour du sens kantien, l'acception intellectuelle qui prend son départ dans le sens cartésien.

Cet ouvrage, vigoureusement fouillé et tout rempli de suggestions et de problèmes, doit être prochainement suivi d'un volume sur l'*Invention* qui en complétera les vues (1). Ceux qui se plaisent à suivre le riche et patient développement de la pensée de M. Le Roy liront avec la plus vive curiosité cette œuvre nouvelle où l'aisance de la forme s'unit à la pénétration des vues.

EM. MOUNIER.

(1) Ce volume annoncé pour avril 1930 ne paraîtra qu'en novembre 1930.

---

Le Gérant : JEAN MARNAIS.



---

# REVUE BIMENSUELLE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

### La pensée intuitive

par M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur au Collège de France.*

---

### III

#### La discipline de l'invention (suite).

On a fort bien nommé la faculté inventive en l'appelant *Imagination créatrice*. En effet elle tend toujours, du moins au début de son travail, à se traduire en corps imaginables, à se développer en images. Sans doute la source première est plus haut, dans une région de spiritualité plus pure. Mais l'ébranlement communiqué aux puissances de discours se révèle d'abord par une éclosion de formes imaginatives. Bref, au moment initial de la « réalisation », l'inventeur est toujours un intuitif du type « esthétique », un poète.

En vain objecterait-on les esprits purement logiques, dialecticiens; analystes, qui semblent n'avancer jamais que par raisonnements et discours « avec la méthode d'un Vauban qui pousse ses travaux d'approche contre une place forte sans rien abandonner au hasard » (1). L'apparence est trompeuse. Ceux-

(1) H. Poincaré, *La valeur de la Science*, p. 11.

là aussi sont intuitifs. Seulement, au lieu d'imaginer des jeux de couleurs ou de sons, des rythmes, des contours, des reliefs, des perspectives, au lieu de se complaire en des combinaisons de métaphores sensibles et de gestes matériels, ce qu'ils voient, eux, avec une intensité inconnue aux profanes, ce sont des mouvements de méthodes, des articulations logiques, des formes opératoires, des mécanismes discursifs. Il y a pour eux vraiment une géométrie, une dynamique, une énergétique, une chimie, une biologie des concepts ; ils vont même souvent jusqu'à une personnification quasi mythologique des relations et démarches les plus abstraites ; et leur langage en fait foi. Un exemple typique à cet égard est celui du mathématicien Hermite : il suffisait de l'entendre parler pour apercevoir que chaque moment d'un calcul lui apparaissait comme une action réellement vécue, comme une sorte d'aventure dans un voyage, et non pas comme un simple enchaînement logique de symboles, que chaque fonction notamment avait à ses yeux sa physionomie particulière, quelque chose de comparable à l'unité spécifique interne d'un être vivant ; et la résolution d'un problème devenait alors un véritable drame de la pensée.

Ce n'est pas que je nie l'existence de natures d'esprits très différentes. Il y a plus d'un type d'intuition. Tenons-nous-en même, pour simplifier, à la pure mathématique. Analystes et géomètres ne se ressemblent pas. Ceux-là ne se plaisent qu'aux édifices de relations entre nombres ; ceux-ci préfèrent les mythes graphiques, parfois à propos des mêmes questions. Faut-il en citer un exemple ? « Weierstrass ramène tout à la considération des séries et à leurs transformations analytiques ; pour mieux dire, il réduit l'Analyse à une sorte de prolongement de l'Arithmétique ; on peut parcourir tous ses livres sans y trouver une figure. Riemann, au contraire, appelle tout de suite la Géométrie à son secours ; chacune de ses conceptions est une image que nul ne peut oublier dès qu'il en a compris le sens » (1). Ce sont là évidemment des tournures de pensée dont la divergence va jusqu'à l'opposition. Dans tous les cas, cependant, dès qu'il s'agit d'invention véritable et non pas d'un petit dégagement de conséquences, d'une généralisation banale ou d'un travail d'arrangement critique cherchant à réaliser après coup une parfaite rigueur, c'est en face d'une intuition qu'on

(1) H. Poincaré, *loc. cit.*, p. 15.

se trouve. Car, même lorsque l'invention s'accomplit sans aucun emploi apparent d'images sensibles telles que les images explicitement géométriques, dans le domaine abstrait du nombre pur et de l'analyse formelle, une certaine intuition est encore nécessaire, d'une autre espèce, je le veux bien, mais non pas moins intense. Peut-être les prétendus logiciens ne sont-ils en somme que ceux dont la puissance intuitive est moins rapide, moins condensatrice. Il faut noter qu'ils sont aussi, d'ordinaire, moins inventeurs. Presque seule, en effet, ou du moins au premier chef, l'intuition imaginative est capable d'empêcher les enlèvements dans la routine : elle corrige des préjugés, bouscule certains partis pris logiques, et par là même ouvre des voies imprévues. Ne voit-on pas sans cesse la Physique suggérer ainsi à l'Analyse des problèmes et des solutions que celle-ci n'eût, selon toute vraisemblance, jamais tirés de son propre fonds ?

Cela est vrai, d'ailleurs; dans tous les ordres de pensée. A condition, toutefois, de s'entendre sur le sens très large qu'il convient de donner alors au terme d'*image*. Dépouillons-le d'abord d'une exclusive relativité au sens de la vue : le poète lui-même n'est pas forcément un visuel, non plus que l'artiste en général. Mais il faut aller au delà des autres sensations aussi. Soit l'exemple du musicien. Ce serait en diminuer singulièrement le génie propre que de le croire lié au jeu de l'imagination mélodique et orchestrale. A travers les sonorités, ce qu'il perçoit et ce qu'il exprime, ce sont les mouvements de la vie intérieure, certains rythmes de sa respiration profonde et leurs vicissitudes : images encore, je l'avoue, et qui mettent la sensibilité en branle, mais combien plus subtiles que les sons physiques, plus spirituelles déjà. Ainsi en est-il également du poète. Peut-être supposerait-on volontiers que l'usage des mots comme instruments d'expression, donc des idées explicites, aux contours arrêtés, doit le rendre nécessairement plus « intellectuel », plus « discursif », plus « didactique » et « logique », doit surtout le vouer, l'asservir de façon plus étroite, presque fatale, aux combinaisons de métaphores définies et précises, aux seuls rappels de sentiments réfléchis ou d'émotions proprement sensorielles. C'est bien ce que l'on observe en effet dans certaines œuvres, parfois belles cependant, et — à quelque degré — un peu partout. Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que toute beauté n'est pas « poétique », sinon même que nul poème n'est tout entier « poésie pure » ? On se rappelle, sur ce point, de récentes et fameuses controverses. Je me rallie absolument, pour ma part, aux vues de

M. l'abbé Bremond (1). Ce qui fait l'originalité d'un poète et lui mérite son titre, sans doute est-ce en principe une manière nouvelle de sentir et de percevoir, un ton nouveau de conscience. Toutefois cette vibration intérieure, encore faut-il qu'elle soit transmise du centre de l'esprit à la surface, puis communiquée au lecteur. Aucun discours d'analyse n'y suffirait, aucune éloquence. L'intervention d'un « je ne sais quoi » est nécessaire, de ce « je ne sais quoi » que nulle prose ne peut traduire : *accent* révélateur de l'âme profonde, *chant* ineffable et magique du vers. Là est le don essentiel. Qui ne l'a point, en dépit de toutes les qualités littéraires que l'on voudra, n'est pas vraiment poète. Mais cette « musique du vers » ne tient qu'en faible part à l'assemblage des sonorités syllabiques (2). Ce qui en fait la puissance évocatrice, incantatoire, le frisson contagieux, c'est quelque chose de beaucoup plus aérien et vital, un rythme, un timbre de rêve : image toujours, mais image d'action immédiate, image prédiscursive, à peine matérialisée. Qui ne sait pas la sentir, néanmoins, ne parviendra jamais à lire poétiquement un poème ; et, au fond, la poésie lui restera lettre morte.

Voilà des remarques bien élémentaires, bien menues, essentielles cependant, et qui se laisseraient d'ailleurs appliquer sans peine aux plus diverses formes de l'art, au cas du peintre ou du sculpteur par exemple comme à celui du musicien et du poète. Et elles valent encore dans le domaine de la pensée proprement dite. Ainsi notamment doit-on interpréter l'« image médiatrice » que signale M. Bergson (3) au point de contact animateur où l'intuition commence de s'incarner en discours. Toujours présente, bien que parfois inaperçue, implicite, c'est elle qui *donne* le réel, qui le véhicule dans la région des puissances d'abstraction et d'usage, elle qui suggère directement l'attitude intuitive. Non pas certes qu'elle équivaille à l'intuition elle-même, surtout si on ne fait que la recevoir coupée de la source qui a jailli au

(1) Voir son *Discours sur la Poésie pure* et son petit livre *Prière et Poésie* (Grasset, 1926).

(2) Le nom de « musique » lui convient-il, sinon métaphoriquement ? Les moyens sonores du langage ne sont à peu près rien, comparés à ceux dont le musicien dispose. Il est rare pourtant (est-ce même possible ?) que de beaux vers, *poétiques* par eux-mêmes, gagnent à être « mis en musique » ou plutôt n'y perdent pas. J'irai jusqu'à prétendre qu'on ne peut guère les « dire » sans les dégrader. L'esprit seul est capable vraiment de les entendre. Autant de preuves que leur vertu de « charme » n'a presque rien de matériel, encore qu'elle reste sensible.

(3) Voir son article sur *l'intuition philosophique*, dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, novembre 1911. — Cf. le premier volume du présent ouvrage, p. 201-202.

centre de l'âme et qui l'a produite : et c'est pourquoi le simple disciple, quand même il parvient à la ressaisir, n'y puise jamais certitude immédiate et suffisante comme l'inventeur. Elle reste néanmoins plus proche de l'intuition pure que les meilleurs concepts ensuite élaborés. Seulement cette image inaugurale, — presque dénuée de corps, au moins toute fluide et subtile, — ne parle guère qu'à ce que les mystiques appellent « sens intérieurs » ; et il faut y chercher un élan et une orientation plus qu'un symbole.

En résumé, l'intuition imaginative, entendue au sens large qui vient d'être dit, a fusionné en quelque sorte avec l'intuition dialectique ; et elle est partout nécessaire : qu'il s'agisse de l'idée mère qui constitue le germe initial d'une grande invention ou qu'il s'agisse des mille petites inventions de détail dont l'ensemble constitue le développement et la réalisation de cette idée mère. On la retrouve à l'origine et au terme de toute création véritable, comme principe moteur d'analyse ou comme achèvement de synthèse ; elle seule est effectivement réalisatrice ; et voici le double rôle qu'elle assume.

Au début de la recherche, l'image intuitive permet de saisir ce qui n'est pas encore descendu au niveau du discours, ce qui n'est même à aucun degré formulable encore, ce qui n'existe encore qu'à l'état de démarche vécue, implicite, enveloppée, à l'état de tendance et de pressentiment. Aux temps primitifs, à l'âge des mythes, l'esprit humain en reste là. Chaque enfant recommence une préhistoire analogue. Plus tard, sans doute, la raison intervient ; elle pousse l'œuvre d'intelligence jusqu'à l'analyse. Mais toujours son travail exige d'abord emploi du schéma dynamique : instrument de la pensée par analogies, de la pensée divinatrice et prophétique, de celle qui, — sous les espèces de l'image en question, — donne à l'esprit le moyen de s'orienter et de partir.

A la fin de la recherche, l'image intuitive reparait pour condenser les résultats en nouveaux schèmes sommaires où ils sont représentés par leur puissance, leur direction, leur mouvement, plutôt que contenus avec tous leurs détails. Le moment est revenu alors, de la pensée par mythes et paraboles, dont on a trop médité et dont le rôle, malgré tout, reste capital, parce que cette pensée est celle qui permet seule de suggérer ce que l'analyse conceptuelle n'a pu saisir, celle enfin qui libère l'esprit des lenteurs du discours.

Sur ce dernier point, une remarque s'impose. La réflexion discursive, par elle-même, demeure étrangère au temps. « Lors-

que nous réfléchissons, dit M. Belot (1), nos idées se succèdent suivant un ordre associatif, qui logiquement est quelconque et sans valeur. C'est dans ce défilé incohérent d'idées et d'images que nous arrêtons au passage, que nous immobilisons, par exemple sous la forme d'une note jetée sur le papier, les idées qui nous intéressent, et c'est sur les idées ainsi arrachées pour ainsi dire au temps, cueillies comme au filet dans le *stream of thought* et mises de côté à l'état d'immobilité, que nous opérons tout le travail logique de la réflexion. » Oui ; mais, au contraire, c'est dans la durée qu'on invente. Il y faut du mouvement, de la vitesse. Trop de lenteur stérilise, comme aussi l'absence d'élan rythmique. La pensée féconde est la pensée devenue action et vie jusqu'en ses plus intimes profondeurs. Un rythme de progrès lui est inhérent, la fait efficace et réalisante. Et c'est cela même que lui apporte l'intuition imaginative.

Quoi qu'il en soit, nous possédons maintenant les données requises pour conclure ; et il sera facile de le faire en peu de mots.

Voltaire, on le sait, a peut-être le premier reconnu chez Archimède autant d'imagination que chez Homère. Depuis, on a minutieusement précisé le rôle de l'imagination dans les sciences ; Bain, entre autres, en a fait une étude approfondie, devenue rapidement classique ; puis Claude Bernard a donné les derniers éclaircissements avec une rigueur qui ne laisse place à aucune objection ; et l'on est tombé d'accord aujourd'hui qu'à cet égard le savant ne le cède en rien à l'artiste. Voilà longtemps qu'on l'admettait déjà du métaphysicien, dont il est traditionnel de comparer les grandes œuvres systématiques à des poèmes. Enfin, plus récemment, dans son *Essai* bien connu sur *l'imagination créatrice*, Ribot a généralisé ces remarques, montrant avec ampleur la part fondamentale de l'imagination dans tous les ordres de l'activité humaine : commerce, industrie, finance, art militaire, politique, administration, langage, autant que morale, religion, philosophie, art ou science. Inutile désormais de revenir sur une vérité dûment acquise. Mais j'insisterai davantage sur les conséquences relatives à la discipline de l'invention : simple résumé, d'ailleurs, de celles qui découlent immédiatement des observations que nous venons de faire.

En premier lieu, l'inventeur, pour se préparer au combat, s'entraîne à des comparaisons continues. Le génie, disait

(1) *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 26 mars 1903..

Ampère, est la faculté d'apercevoir des rapports. Au moins suppose-t-il que, dans chaque terme du discours, discernant une continuité profonde, on sache découvrir de proche en proche toute la pensée et comme un raccourci du monde. Les idées de l'inventeur doivent ressembler aux monades leibniziennes : chacune doit être un point de vue sur toutes les autres. C'est d'ailleurs une affaire d'exercice et d'habitude. Qui a fait ce travail d'assouplissement finit par pouvoir, presque sans effort, retrouver tout en tout. Chacune de ses représentations est comme électrisée : elle est capable de devenir centre, d'orienter vers elle par attraction le système entier, d'en établir la convergence et l'unification, enfin de se l'assimiler, de l'absorber dans sa richesse totale et ainsi de lui communiquer sa couleur propre. Ici fonctionne à plein rendement le jeu bien connu de l'association des idées : par contiguïté, ressemblance ou contraste. D'où l'entrée en scène des chances liées aux hasards des grands nombres. Mais plus importante encore, et de beaucoup, est une association non mécanique, celle que détermine un principe directeur. Certaines découvertes, — en général assez faciles, — naissent comme réactions contre certaines méthodes ou comme réciproques de certains résultats. D'autres ne sont que des transpositions : les sciences (ou les techniques) s'entraînent et s'imitent mutuellement, chacune tend à informer ses voisines, leur évolution simultanée provoque des tangences variables où elles se fécondent deux à deux, et ce que je dis là des sciences pourrait se dire aussi des méthodes, des systèmes, des principes, des arts, et généralement de toutes les combinaisons que peuvent former entre eux ces divers êtres intellectuels. De tout temps, les frontières ont été ainsi lieux d'élection pour l'inventeur. Nous vivons aujourd'hui à une époque où de plus en plus se manifeste la puissance novatrice de telles conjugaisons. Et avec elles apparaît au premier plan le rôle d'un second facteur dans le choix des idées.

L'inventeur, en effet, ne se borne pas aux comparaisons rationnelles. Poète à sa manière, il cultive aussi les correspondances, les analogies, les métaphores. Combien de découvertes ont trouvé leur premier germe dans une suggestion de cette sorte ! On appuierait sur d'innombrables documents une *loi de transposition universelle*. Tout, disais-je, peut se traduire en tout et tous les modes de la réalité s'imitent l'un l'autre. Qu'il existe des affinités secrètes entre les choses, un fait le prouve notamment : c'est la tendance de la pensée qui invente à procéder par digressions rayonnantes plutôt que par suites linéaires,

Paul Souriau l'a bien vu quand il a dit qu'on trouve d'habitude « en pensant à côté », la réflexion sur un point produisant la lumière sur un autre, l'effort ici amenant une découverte là. Saisir ces affinités secrètes et profiter des incessantes déviations qu'elles déterminent, c'est le don du génie. Mais il faut pour cela oser les accueillir, n'avoir pas de respect humain à leur égard, ne pas craindre de les prendre au sérieux et de s'y complaire. Rien ne montre mieux combien logique et invention sont choses différentes, combien une certaine pédanterie intellectualiste est peu l'attitude naturelle de l'inventeur.

Citerai-je quelques exemples ? Paulhan (1) et Ribot (2) en donnent plusieurs, parfois amusants et pittoresques, toujours significatifs, qui se rapportent surtout à la création esthétique. Les métaphores des critiques, dans leurs descriptions et appréciations d'une œuvre d'art au moyen de termes empruntés au vocabulaire d'un autre art, en fournissent à l'infini. De même les analogies discernées par les historiens entre les diverses formes de l'activité humaine à une même époque. Aucun domaine de pensée n'est exclu de ces rapprochements. En somme, le symbolisme des poètes est susceptible de généralisation, car il répond à l'un des aspects de la continuité profonde que la critique révèle au-dessous du morcelage banal. Chaque science peut imiter chaque science. Que de fois un théorème de mathématique pure fut suggéré par une image physique ! et, à l'inverse, que de fois aussi dut-on la perception d'un fait naturel au discernement préalable d'un invariant par la pure analyse ! Combien d'analogies énergétiques ou biologiques dans les conceptions du psychologue et du sociologue ! Combien de métaphores empruntées au géomètre à la base de notre discours, au fond de nos doctrines sur la connaissance ! Dans quoi n'a-t-on pas introduit le langage de la mécanique ou de la chimie, les schèmes de l'hydrodynamique, la théorie de l'évolution ? Law prétendait appliquer « la méthode de la philosophie, les principes de Descartes, à l'économie sociale livrée jusqu'ici au hasard et à l'empirisme » (3). Son exemple n'a été que trop suivi, dans les voies les plus disparates ; mais l'excès n'autorise pas à condamner l'usage. Ailleurs encore, beaucoup de principes très positifs eurent une origine anthropomorphique ou théologique. Par-

(1) *Psychologie de l'invention*, p. 23 et 52, et *passim*.

(2) *Essai sur l'imagination créatrice*, p. 158 et 180, et *passim*.

(3) Cité par Ribot, *loc. cit.*, p. 246.



tout on a trouvé des applications de l'idée démocratique, de l'idée religieuse. Que sais-je ? Une semblable énumération pourrait être sans fin. Tout, je le répète, peut se traduire en tout ; et n'importe quelle impression peut servir de guide et de stimulant pour n'importe quelle œuvre. En bien des géomètres, par exemple, pour ne citer que ce cas, la musique évoque des visions de calculs, des jeux de figures, des images de mouvements déductifs.

Sans doute les analogies plus ou moins étranges qui servent ainsi d'excitants à l'inventeur n'ont par elles-mêmes aucune valeur de vérité. Souvent, pour s'y être fié avec trop de suite, il a été induit en erreur. On les retrouve identiques chez l'homme de génie et chez l'utopiste, le rêveur ou même le fou. Elles doivent donc être soumises après coup à une rigoureuse épreuve de vérification critique sur laquelle nous aurons à revenir dans un chapitre prochain. Mais il reste qu'au moment précis de l'invention proprement dite elles jouent le premier rôle. Et c'est pourquoi l'inventeur se doit exercer sans cesse dans l'art de les saisir et de les manier.

Au surplus, la véritable image intuitive, dont je définissais tout à l'heure la nature, se distingue des images accidentelles qui viennent de nous retenir un instant. Elle porte sur le fond des choses et, de soi, possède vertu révélatrice, puissance de vérité. La seule question est d'apprendre à la discerner. Si on l'envisage, on reconnaît que partout et toujours le jeu de la création imaginative reste le même. Il sera facile d'en résumer les traits essentiels ; et c'est par là que je terminerai ce chapitre consacré aux principes qui gouvernent la discipline de l'invention. Quatre points principaux sont à noter :

1<sup>o</sup> Une invention quelconque a toujours les caractères d'une œuvre d'art ; son unité ressemble à celle d'un organisme vivant ou plutôt même d'un moment de conscience : jamais elle ne peut être obtenue par un travail de marqueterie discursive ; elle est naturellement le fruit d'une pensée qui se concentre en intensité et tension, non qui se développe en étendue et méthode. De là l'utilité capitale de cet entraînement à l'unification psychologique décrit plus haut. Penser par ensembles sommaires, par synthèses dont soient sentis en bloc la tendance et le mouvement, de manière à pouvoir tâtonner à coups de systèmes au lieu de se perdre en hésitations sur de menus détails, de manière aussi à pouvoir atteindre le qualitatif, le spécifique, le concret, voire l'individuel : voilà ce qui importe avant tout.

2° Tout inventeur est un homme d'action, un praticien. Sa pensée ne ressemble guère, sinon par épisodes fugitifs, à celle de l'esthète passivement contemplateur ou du critique idéologue. C'est une pensée directe, naïve, agissante, rapide, essentiellement réaliste (1), et aussi une pensée flexible, prudente, souple, capable de s'adapter aux variations des circonstances, attentive à rester en contact avec sa matière et docile à se plier aux moindres indications de l'expérience. N'avoir point de préjugés, s'affranchir de l'érudition livresque, éliminer tout symbole adventice, toute forme interposée entre l'extérieur et l'esprit, se libérer des théories habituelles pour autant que celles-ci constituent des idées toutes faites qui tendent à masquer le réel, à en gêner la vue directe, en un mot revenir au primitif, à l'immédiat, c'est-à-dire à la pensée-action : ainsi faut-il procéder toujours. Pas de principes absolus, qui détourneraient de renouveler incessamment l'effort ; pas de convictions *a priori* sur le possible ou l'impossible ; pas de dogmes-formules apportant des solutions combinées d'avance ; pas de méthodes passe-partout répétées machinalement comme des rites immuables. Non ; mais des idées modestes, humblement militantes, proches des choses, variables d'un cas à l'autre, prêtes à se transformer au besoin, aussi attentives à l'opportunité qu'à la rigueur et, somme toute, n'ayant de fixe en elles qu'une tendance, une direction, un idéal, un sens de mouvement. C'est sur des cas particuliers qu'on invente, sur des cas singuliers et typiques au travers desquels transparait sans abstraction un principe général. De cette loi, l'histoire de la mathématique fournirait notamment mille exemples célèbres, que du reste on retrouve partout ailleurs : ce sont les disciples qui développent les généralités.

3° L'attitude de l'inventeur, dans tous les domaines de recherche, est une attitude scientifique. Sa pensée vise à l'acte, au fait, au résultat, va droit à la mise en pratique, en un mot veut aboutir ; sa démarche s'appelle perception, expérience, épreuve, exercice. Qu'elle utilise des théories, sans doute ; mais en quelque sorte sans y croire, en tout cas sans s'y asservir, comme des moyens d'exciter l'imagination, comme des projets, des méthodes. Soumission au réel, — je ne dis pas forcément à la chose, à la matière, — cette formule caractérise exactement la conduite que l'inventeur doit tenir. Celui-ci doit avoir l'es-

(1) Au vrai sens du mot, qui n'exclut pas un certain idéalisme.

prit positif, dans le sens que présente le « positivisme nouveau », très différent — on le sait (1), — du positivisme comtien. Il doit savoir notamment saisir et respecter la spécificité de chaque question, fournissant pour chaque nouveau problème un effort d'adaptation entièrement nouveau.

4<sup>o</sup> La faculté inventive par excellence, — on l'a redit maintes fois depuis Bain, — c'est la faculté de discernement et d'identification, la faculté de percevoir des ressemblances et des différences plus ou moins profondément cachées. A cet égard, les exemples surabondent ; mais ils sont trop classiques pour qu'il soit utile de nous y arrêter. L'important, à notre point de vue, est de retenir que le jeu de cette faculté assimilatrice, outre une vigoureuse puissance d'abstraction, suppose une singulière aptitude à penser par analogies, par images, surtout par images *immédiates*. Le savant ne se distingue pas ici du poète, ni le praticien du spéculatif. Contracter de nouvelles habitudes d'imagination, seul moyen de vaincre celles qui, épuisées ou superficielles, enlisent dans la routine ou asservissent à la banalité : c'est ainsi que commence une invention quelconque. Avant que prenne essor l'activité proprement rationnelle, une pareille réforme est toujours nécessaire ; et elle marque un moment de crise. De là le caractère confus, obscur, compliqué, presque inintelligible, parfois même apparemment contradictoire et absurde, que présentent les aubes d'intuitions, qu'il s'agisse de trouver les principes de la mécanique, ou l'organisation de la justice, ou une forme d'art, ou la nature intime du réel, ou une évidence morale, ou la spécificité du fait religieux. Pour donner le courage permettant de surmonter les peines d'un tel travail, pour guider à travers les ténèbres provisoires, une seule force est efficace : le vif sentiment des valeurs spirituelles, celui-là même qui fait prendre la poésie au sérieux, qui inspire confiance dans l'ascèse intuitive et qui est aussi un élément de la foi mystique. L'inventeur ne doit donc pas être seulement un artiste, un homme d'action, un savant, avec les qualités d'esprit et les maximes de conduite que ces noms suggèrent : il doit encore être à sa façon un héros de la vie intérieure.

Tels sont les caractères essentiels de la pensée créatrice, de la pensée qui invente. En les notant, je me suis préoccupé surtout de préciser quelques principes directeurs, notamment de

(1) Cf. *Vocabulaire technique et critique de la Philosophie*, publié par A. Lalande ; observation faite par moi à l'article *Positivisme*.

définir à sa juste mesure le rôle de l'intelligence critique dans l'invention. Il s'agissait de faire apparaître l'importance de certains facteurs trop souvent méconnus ou négligés. D'autres considérations doivent maintenant intervenir : celles qui se groupent autour du problème de la vérité. Mais auparavant il sera utile de compléter la description générale qui précède par l'analyse plus détaillée des phases que traverse l'esprit de l'inventeur pendant la recherche et des lois de conduite dont chacune d'elles exige le respect.

(A suivre.)

---

# A propos du tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné

par M. J. PLATTARD,  
*Professeur à l'Université de Poitiers.*

---

## II

### Le séjour d'Agrippa d'Aubigné en Poitou.

Dans le billet en latin par lequel le recteur de l'Académie de Genève convoquait ses collègues aux obsèques d'Agrippa d'Aubigné, le 10 mai 1630, figure parmi les titres du défunt celui de *Maleaci Gubernator*, gouverneur de Maillezais (1). Ces deux mots rappelaient les attaches de d'Aubigné avec le Poitou. Il avait été gouverneur de Maillezais pendant trente ans et c'est en Poitou qu'il avait passé trente-sept années de sa vie. Lui-même se disait Poitevin d'adoption (2). L'étude de son séjour dans cette province et de la manière dont il y vécut apporte des éclaircissements à l'intelligence de son œuvre et à la connaissance de son caractère.

\*  
\* \* \*

C'est son mariage qui l'avait fixé en Poitou. Car il était originaire des environs de Pons, en Saintonge ; et c'est dans cette province, à Archiac, puis plus tard dans le Blésois, aux Landes-Guinemmer, domaine de sa mère qu'il avait été élevé. Mais, en 1577, à l'âge de vingt-cinq ans, à la suite d'une brouille avec son compagnon le roi de Navarre, comme il songeait à aller prendre du service auprès d'un prince protestant d'Allemagne, il s'en vint

(1) Cf. A. Garnier, t. III, p. 181.

(2) Il se dit « un faux Poitevin », c'est-à-dire, dans la langue des jardiniers du temps, un Poitevin par greffe ». Préface des *Avantures de Fæ-neste*.

dire adieu à ses amis du Poitou (1). En arrivant au château de Saint-Gelais, à une lieue au nord-est de Niort, « avant même de descendre de cheval, il vit à une fenêtre Susanne de Lezay, de la maison de Vivonne, de l'amour de laquelle il fut tellement piqué qu'il trouva son Allemagne chez les sieurs de Saint-Gelais et de La Boulaye » et qu'il renonça heureusement à son projet de quitter la France.

Suzanne de Lezay était orpheline et habitait au château de Bougouin (paroisse de Chavagné, près de Niort) chez son oncle René de Vivonne. Celui-ci n'était guère disposé à favoriser un mariage de sa nièce avec d'Aubigné, qui passait pour être de petite noblesse et sans fortune. Mais d'Aubigné était tenace dans ses résolutions. Après une retraite de deux ans aux Landes-Guinemer, une nouvelle guerre civile, la septième, lui fournit l'occasion de se distinguer en surprenant, avec son ami La Boulaye, la place de Montaigu en Vendée (avril 1580), et deux années après, on le retrouve dans la familiarité du roi de Navarre. Celui-ci, revenant du Béarn, accompagnait sa femme, qui devait rencontrer la reine mère Catherine de Médicis à la Mothe-Saint-Héray.

C'est de là que d'Aubigné s'en fut revoir Suzanne de Lezay à Bougouin. Cette fois, il se présentait non seulement précédé par le renom de récents exploits militaires, mais soutenu de l'amitié du roi de Navarre, qui n'épargna rien pour montrer l'intérêt qu'il portait à son écuyer, puisqu'il écrivit lui-même à Suzanne de Lezay en faveur d'Aubigné. Des rivaux et des parents ayant insinué que ces lettres n'étaient peut-être pas authentiques, le roi vint en personne recommander son ami et ce fut une occasion de fêtes, de mascarades, de courses de bagues. « Cet amour, dit d'Aubigné (2), mit en liesse tout le Poitou pour les balets, combats à la barrière, carrousels et tournois qu'entreprit l'amoureux et à quelques-uns se trouvoient le prince de Condé, le comte de La Rochefoucauld et autres grands et en grand nombre. »

L'envie de ses rivaux en fut accrue. La famille de Vivonne s'obstinait d'ailleurs à dédaigner le brillant écuyer qui n'était pas de grande maison. Heureusement pour lui, des titres de noblesse le rattachant à un Savari d'Aubigné, d'Anjou, qui vivait

(1) *Mémoires*, édition Réaume, t. I, p. 37.

(2) *Ibid.*, p. 47.

au xiv<sup>e</sup> siècle, furent alors retrouvés (1) et le mariage eut lieu le 6 juin 1583.

Suzanne de Lezay apportait en biens propres plusieurs terres situées dans le voisinage de Niort, le domaine de Surimeau et le château de Mursay, paroisse d'Echiré, à deux petites lieues au nord de Niort. D'Aubigné s'engageait à acheter une terre en Poitou : ce fut le Chaillou, paroisse du Chey, entre Melle et la Mothe-Saint-Héray ; il y joignit encore d'autres terres acquises plus tard.

C'est à Mursay qu'il s'installa. Mais son service auprès du roi de Navarre et la guerre civile l'obligèrent d'abord à de fréquents déplacements. Dès octobre 1583, il était chargé par le roi de Navarre d'une mission délicate auprès du roi Henri III. Il revint à Mursay et y passa deux années tranquilles.

La paix régnait en France depuis quatre ans, lorsque au printemps de 1585, la Ligue et le duc de Guise forcèrent la main au roi Henri III et l'entraînèrent à déclarer la guerre aux Protestants, dont le chef Henri de Navarre se trouvait être, depuis la mort du duc d'Anjou, frère de Henri III, l'héritier présomptif de la couronne de France. Voilà d'Aubigné de nouveau en campagne ! Il ne faut pas nous représenter cette guerre civile, la huitième, comme une guerre continue. Les prises d'armes et les combats s'espacèrent sur quatre ans. Mais, en fait, les hostilités n'avaient lieu que pendant la belle saison et la noblesse protestante, comme au moyen âge l'armée féodale, ne servait que pour un temps déterminé, après quoi, elle se démobilisait et rentrait dans ses châteaux. Ainsi, d'Aubigné put faire de longs séjours à Mursay pendant cette huitième guerre civile.

Sous les ordres du prince de Condé, il guerroya d'abord en Saintonge, en Anjou, en Orléanais et rentre en octobre à Mursay, pour y passer l'hiver. Il y trouve tout en émoi. On le croyait mort. La troupe qu'il commandait avait été fortement bousculée à Angers, trois semaines auparavant ; une partie de son équipage avait été dispersée et M<sup>me</sup> d'Aubigné avait vu rentrer à Mursay « quinze chevaux et sept mulets de son mari, son chapeau, son épée ; à ce spectacle elle était tombée à la renverse ».

Au printemps de 1586, il rentre en campagne. Il se saisit de l'île d'Oléron, où il reçoit le roi de Navarre. Il s'y maintient comme gouverneur jusqu'au jour où il se laisse surprendre par les catholiques. Il demeure prisonnier trois mois, au bout desquels il regagne Mursay et y reste tout l'hiver.

(1) Cf. *Mémoires*, t. I, p. 48-49, et Garnier, t. I, p. 4-9.

Dans les premiers mois de 1587, Henri III envoie en Poitou une armée commandée par son beau-frère, le duc de Joyeuse. Elle répand partout la terreur, par ses succès sur les protestants et aussi par ses actes de cruauté. Elle est bientôt harcelée par des troupes de cavalerie, parmi lesquelles d'Aubigné se trouve comme mestre de camp ; elle est écrasée à Coutras. D'Aubigné qui se tenait dans l'escadron royal, à la droite du roi, eut part à la victoire : quelques dispositions du plan de bataille avaient été proposées par lui.

Au lendemain de ce succès, la noblesse protestante étant rentrée dans ses terres, d'Aubigné s'en fut à Mursay. Il était malade, ne pouvait plus supporter le casque. A peine guéri et les beaux jours revenus, il rejoint le roi Henri de Navarre, assiège avec lui Marans en bas Poitou, puis Clisson, puis Beauvoir-sur-Mer, en Vendée. C'est là, dans une reconnaissance, qu'il eut l'occasion de couvrir de son corps le roi qui s'était exposé à un feu de mousqueterie. A la fin de décembre, il est à la tête de la troupe qui pénètre d'assaut dans Niort. Dans la nuit du 31 décembre au premier janvier 1587, il s'empare du château de Maillezais, dont le roi de Navarre le fait gouverneur. Il songeait à y rester, « étant trop las de courir », comme il l'avoue. Il ne s'y reposa pas longtemps, puisqu'il était devant Paris, alors aux mains des Ligueurs, avec Henri de Navarre et le roi Henri III réconciliés, lorsque ce dernier fut assassiné par le jacobin Jacques Clément (1<sup>er</sup> août 1589) à Saint-Cloud (1).

Dès lors, Henri de Navarre, devenu l'héritier légitime du trône de France, laisse entendre qu'il est disposé à rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Son compagnon d'armes d'Aubigné reste à son service aussi longtemps qu'il en est besoin pour la défaite complète de la Ligue. Le roi de Navarre le charge d'abord d'emprisonner à Maillezais le cardinal de Bourbon, roi déclaré de la Ligue, « qui battait monnaie en France, sous le titre de Charles X ». Il l'appelle ensuite auprès de lui au lendemain de sa victoire d'Arques, l'emmène au siège de Paris et au siège de Rouen. Enfin, on retrouve d'Aubigné au second siège de Poitiers, lorsque Malicorne investit la ville (juin 1593) gouvernée par le ligueur Brissac. Il prend part à un combat de cavalerie qui se déroule en deux actions, d'abord à la rencontre des trois chemins de Croutelles, Lusignan et Sanxay, et ensuite devant la porte

(1) Pour les références bibliographiques, se reporter à mon tableau chronologique de la vie d'Agrippa d'Aubigné. (*Revue des Cours et Conférences*, n° 12 du 30 mai 1930.)



de la Tranchée. Ce fut là son dernier exploit militaire. La pacification du royaume s'achevait ; le roi de Navarre devenu roi de France abandonnait la cause de l'Eglise réformée, dont il avait été le champion pendant vingt ans. De chef de parti, il devenait roi de tous les Français. D'Aubigné, étroitement fidèle à la cause protestante, se sépara de lui et se retira en Poitou. Il allait y rester jusque'en 1620.

Que lui réservait cette retraite aux champs ? Peut-être se souvenait-il, en se fixant en Poitou, du plaisir qu'il avait goûté lorsqu'il s'était séquestré du monde, dans sa terre des Landes-Guinemer, au lendemain de sa brouille avec le roi de Navarre, en 1577 ? Quel soulagement il avait éprouvé à se sentir affranchi des servitudes, des intrigues et des perfidies qu'il avait trouvées à la cour ! Une élégie, qui rappelle les vers fameux de Virgile sur le bonheur de l'agriculteur exempt des tracasseries de la vie mondaine, chante la joie de cette délivrance :

Car je suis de retour en mon village saint,  
Là où l'ambition, l'ambition ne craint...  
Que je vous aime, franc et sauvage païs,  
Où je jouis, — ainsi qu'avant la congnoissance  
De la court — du repos (1) ».

Ni le repos, ni la poésie rustique ne l'attendaient en Poitou, mais le soin d'un domaine obéré, l'âpre lutte pour échapper à la gêne, la lente conquête de l'aisance par l'épargne quotidienne.

Modiques étaient ses ressources personnelles, et les terres et maisons que lui avait apportées Suzanne de Lezay étaient en mauvais état. Les Vivonne, qui l'avaient traité si fièrement parce qu'il avait peu de fortune, avaient gaspillé la leur, en grands seigneurs, dans des équipages de chasse et de fauconnerie (2). Mursay n'était qu'une bâtisse délabrée. Le château de Suri-meu était en ruines. Le meilleur fonds de cette terre semble avoir été un bois de haute futaie, dernière ressource des gentilshommes appauvris. D'Aubigné connut-il la tentation d'y recourir et, comme on disait alors, de jouer des hauts bois ? Du moins il y résista, puisqu'en 1613, il pouvait encore faire figurer ce bien dans la dot qu'il constituait à l'une de ses filles, Marie. Il était urgent de remettre en état ces domaines. D'Aubigné s'y employa, économisant, ayant l'œil sur les gens et sur son train de

(1) Ed. Réaume, t. III, p. 224.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 480.

maison. Il réussit à accroître capital et revenus, comme l'atteste une pièce d'archives, la « déclaration de tout le bien que possèdent le sieur d'Aubigné et ses enfants (1) » faite à l'occasion du mariage dont nous venons de parler. Il veillait à une économie stricte. « Prendre pour bornes la commodité et retrancher ce qui est de la vanité », cette règle qu'il donnait à un de ses amis (2), semble avoir été la sienne. Elle devint d'autant plus nécessaire que les charges de la maison s'accrurent par la naissance de cinq enfants en douze années. La conquête de Maillezais en 1589 n'augmenta guère les ressources de d'Aubigné, nommé gouverneur de cette place. Il s'est plaint du « petit état » que le roi lui donna pour ces fonctions. Il touchait, en fait, 807 livres par mois, sur lesquelles, après avoir payé la solde de la garnison : 45 soldats, un tambour, trois caporaux, un sergent, un enseigne, un lieutenant, il restait 198 livres pour le gouverneur. A cela s'ajoutait une pension de sept mille livres, irrégulièrement payée, comme il arrivait fréquemment alors.

D'Aubigné s'attacha donc à ne rien sacrifier de ses modestes ressources à ce que trop de gentilshommes considéraient comme un luxe indispensable. Point d'équipage de chasse, mais de bons chiens de garde, des mâtins, qui couchaient dans les « paillers » ; un jardin, où l'on voyait non des espaliers de buis, stériles et coûteux en raison des treillages et de la charpenterie, mais des palissades toutes d'arbres fruitiers (3). Point de luxe de vêtement. Peut-être d'Aubigné, au temps où il était « enfant perdu », avait-il aimé les plumets et les panaches (il les recommande, quelque part à un officier, comme propres à flatter la vanité, ressort du courage chez le soldat) ; à Mursay, il se promène dans une mise des plus simples : jupe de bure ; pas de fraise, mais un collet uni rabattu sur le pourpoint ; pas d'épée au côté, mais à la main un gros bâton, un bourdon, dans lequel se cache une petite lame. Le train de maison est à l'avenant. La grosse dépense est l'instruction des enfants : sur ce point, on ne lésine pas et on n'hésite pas à doubler les gages d'un bon précepteur, pour l'enlever aux meilleures maisons et se l'attacher.

Cependant une demeure commode était indispensable. D'Aubigné renonça à restaurer Surimeau, qui ne fut reconstruit qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais la maison de Mursay (il ne l'aurait certainement pas qualifiée de château) fut rebâtie entièrement et si

(1) Voir Garnier, t. II, p. 151.

(2) Ed. Réaume, t. I, p. 481 (Lettre à Constant, gouverneur de Marans).

(3) *Fœnesté*, t. II, p. 421.

« fortement », comme il dit, qu'elle est de nos jours dans l'état où il l'avait laissée. Elle se compose d'un grand corps de logis dont la façade, de trente mètres, est au nord ; un pavillon transversal, dont le comble aigu domine le reste de la toiture, coupe ce bâtiment massif ; aux angles, de fortes tourelles, celles des petits côtés, à l'ouest et à l'est, étant reliées, à la hauteur du premier étage, par une large galerie ouverte, avec balustrade. Des douves, toujours pleines d'eau, ceignent cet édifice ; aux quatre angles intérieurs de ce fossé, des tours basses ; au sud, un jardin et des prairies bordent la Sèvre, toute proche.

En somme, une maison vaste et commode, que n'agrémentent aucun ornement architectural ou sculptural. Au temps d'Agrippa d'Aubigné, si nous en croyons la description qu'il en donne dans les *Avantures de Fœnesle*, la basse-cour était encombrée de paillers, où les chiens creusaient leurs chenils, les galeries chargées de sacs de blé, et dans les jardins, les fleurs et plantes d'agrément étaient plus rares que les légumes et les arbres fruitiers.

Occupé de soins agricoles, d'Aubigné était amené à converser avec les gens de la campagne. Il estimait avec raison que les paysans étaient les grandes victimes des guerres civiles. Celles-ci avaient sévi rudement dans certaines contrées du Poitou ; elles avaient, disait-il, « transubstantié les champs de labour en pâturages, les vignes en friches et les laboureurs en mendiants » (1). Il avait pour ces derniers de la compassion et de la sympathie. Il se plaisait à converser avec eux. Ses écrits ont conservé maints faits divers et maintes silhouettes de la campagne poitevine : ici un charron ; là un maçon borgne et un rustre discutant âprement, l'un d'eux faisant pirouetter son bonnet dans ses mains comme pour « vilbrequiner » la cervelle de son adversaire ; ailleurs le cuisinier de l'hostellerie du *Daufin* à Lusignan, où d'Aubigné avait couché au retour d'une visite à Montreuil-Bonnin chez son ami Odet de la Noue. C'était un singulier maître-queux que ce personnage au front bas et au nez camus ; il prétendait que ses mets devaient nécessairement plaire au palais des convives, puisqu'ils étaient accommodés « selon les lois de la physique » (2). Un autre demi-savant du voisinage de Mursay était maître Gervais, de Magné : celui-là soutenait que la source de tous les maux de l'humanité était dans les fautes de grammaire et que, par

(1) T. II, p. 303.

(2) T. I, p. 465.

exemple, les guerres de religion étaient nées de certains adverbes comme « réellement », « corporellement », « transsubstantiellement », mal employés par les théologiens (1).

Des noms du terroir, des dévotions locales, comme celle de saint Rigomer à Maillezais (2), des particularités de mœurs émaille les *Avanlures de Fænestle*. Des pages entières sont en patois poitevin (3). Bien plus, d'Aubigné a fait place dans son vocabulaire à des mots purement poitevins et dont quelques-uns survivent encore : ainsi *cruon* (4), pour cruche ; *matrouiller* (5) pour bredouiller ; *rumeau*, pour rôle (6) ; *nousilles et noizillers*, pour noisettes et noisetiers (7) ; *empour* (8) au sens de en échange de ; *sandrille* (9), pour mésange ; *cherve* (10), pour chanvre ; *loche* (11) pour limace. La plupart de ces vocables figurent dans *Fænestle*, qui est une œuvre facétieuse. Mais on en trouve d'aussi familiers dans ses grandes œuvres : ainsi dans l'*Histoire universelle*, *rollon* (12), pour échelon ; *gervis* (13), pour treillis ; *talbot* (14), le bâton suspendu au cou d'une vache pour l'empêcher de courir y est employé au sens figuré de modérateur. Enfin, le mot *dorne*, tablier, est dans les *Tragiques* (15).

D'Aubigné avait, dans sa retraite, d'autres relations que ces paysans, dont il recueillait les vocables rustiques ou les gogue-

(1) Cf. t. II, p. 324 et 348.

(2) T. II, p. 464 et 485.

(3) T. II, p. 446 et 492.

(4) T. I, p. 183.

(5) T. I, p. 194.

(6) T. IV, p. 47.

(7) T. II, p. 248 et 261.

(8) T. II, p. 472 : « Je vous veux rembourser d'un conte *empour* les vôtres. »

(9) Sur ce mot et quelques-uns de ceux que je cite, voir Sainéan, *Mélanges du XVI<sup>e</sup> siècle* dans *Revue du Seizième siècle*, 1914, p. 334 et suivantes.

(10) T. II, p. 520. Le mot d'après ce texte est également gascon.

(11) T. II, p. 256.

(12) *Hist. univ.*, éd. de Ruble, t. II, p. 125.

(13) *Ibid.*, t. III, p. 318.

(14) *Ibid.*, t. III, p. 204. « Un caporal qu'on lui avait donné pour *talbot* et qui l'importunait. »

(15) T. IV, p. 146, à la reine Elizabeth :

Ton giron est la *dorne*  
De la Vierge à qui rend ses armes la Licorne.

Allusion à la légende médiévale, d'après laquelle la licorne ne pouvait supporter le contact que d'un être pur.

Je remarque que les mots *dorne* et *empour* sont parmi les six termes de « libre français » dont Ronsard, au rapport de d'Aubigné, recommandait l'emploi à ses disciples. « Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes. que vous les employiez et deffendiez hardiment. » *Aux lecteurs*, préface des *Tragiques*, t. IV, p. 6-7.

nardises. Il causait et discutait de musique avec Constans, gouverneur de Marans, en bas Poitou et Odet de la Noue, le fils de La Noue Bras-de-Fer, qui résidait à Montreuil-Bonnin (1). Il aimait les concerts de voix et d'instruments. Ses amis lui reprochaient seulement de se plaire trop volontiers au « gros bruit » et de « n'entendre pas assez la composition de la musique pour savourer un trio ou un duo après une pièce à six ou à sept (2) ». Au cours d'un voyage à Paris, il avait été entendre avec La Noue un « excellent concert de guitare, de douze violes, quatre espinettes, quatre luths, deux pandores et deux théorbes ». Même un des meilleurs compositeurs du temps, Claudin le Jeune, avait mis en musique un de ses poèmes en vers mesurés (3).

Ses entretiens de littérature, et il rappelle dans la préface de *Fæneste* qu'il « n'est pas moins consommé aux lettres qu'aux expériences de la cour et de la guerre », étaient avec Scévole de Sainte-Marthe et Nicolas Rapin. Les *Avantures de Fæneste*, la préface des *Tragiques*, celle du recueil des vers mesurés ont conservé le souvenir de ces conversations, dont la poésie était le thème ordinaire et qui stimulèrent l'activité littéraire d'Agrippa d'Aubigné.

Ses deux compagnons de lettres, il y a lieu de le remarquer, étaient de bons catholiques. La différence de religion n'empêchait pas leur commerce d'esprit. Tous trois humanistes, ils communiaient dans un même amour de la culture gréco-latine. Au reste, ni Scévole de Sainte-Marthe, ni Rapin n'étaient de ces catholiques exaltés qui avaient fourni à la Ligue ses suppôts et ses soldats. Ils se seraient plutôt rangés dans ce tiers parti, dont les idées et les sentiments se reflètent dans la *Salure Ménippée* et dont l'abjuration de Henri IV combla les vœux en ramenant la paix civile dans le royaume. La confiance que leur témoignait d'Aubigné n'a donc rien de surprenant et de ce qu'on le voit lui, le calviniste ardent, s'entretenir avec deux catholiques des ornements poétiques propres à donner du lustre au poème des *Tragiques*, écrit à la gloire des Réformés, il n'en faut pas conclure à l'indifférence de Rapin ou de Sainte-Marthe en matière de religion. Il les consulta un jour sur une fiction qu'il avait imaginée pour introduire dans ce poème la description des principales

(1) A dix-huit kilomètres à l'ouest de Poitiers. Voir sur ce domaine, H. Hauser, *François de la Noue* (Hachette, 1892), p. 28-30.

(2) T. I, p. 465.

(3) Ed. Réaume, t. III, p. 273-274.

scènes des guerres de religion : massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy, bataille de Coutras, etc. Il en faisait autant de tableaux peints aux voûtes célestes et décrits par un voyant ou un visionnaire. Rapin blâma cette fiction ; Sainte-Marthe l'approuva et d'Aubigné s'autorisa de l'avis de ce dernier pour maintenir son invention.

Il semble que ses relations aient été plus intimes et plus fréquentes avec Rapin. Ils étaient voisins en bas Poitou !

En effet, Rapin, après avoir résigné en 1599 sa charge de grand prévôt de la connétablie, s'était retiré aux portes de Fontenay-le-Comte, dans sa maison de Terre-Neuve, à trois lieues de Maillezais. Il y composait des vers latins et, à soixante ans, s'exerçait à tourner des vers grecs. Il avait rimé des vers français. Même il avait suivi la plus hardie des innovations de la Pléiade : il avait composé des vers mesurés, c'est-à-dire des vers rythmés d'après les formes métriques des anciens, et, soutenu par Odet de la Noüe, il engagea d'Aubigné à s'exercer dans ce genre de poésie, que Jodelle et Baïf avaient tenté de faire agréer à la Muse française.

Rapin et d'Aubigné se rencontraient à Terre-Neuve, à Maillezais ou encore à Souil (1), petit bourg situé à l'orée du marais de Maillezais, à mi-chemin entre cette ville et Fontenay. Sur la terre ferme, on usait de la voiture de Rapin. Mais, pour suivre les *achenaux* et *biefs*, pour traverser le marais, on montait dans la barque du gouverneur, un de ces bateaux à fond plat, peints en noir, comme on en voit encore dans la région et que nos deux humanistes comparaient à la barque de Charon (2). Un jour, une de ces barques de maraichins, chargée de trois personnes, dont on n'apercevait dans la brume que les têtes et deux bras, avait évoqué dans leur esprit nourri de légendes antiques la vision de Géryon, le monstre tricéphale, jouant au bord de l'Océan, et Rapin avait consigné cette impression dans une épigramme latine (3). Une autre fois, en sautant de sa barque sur la terre ferme, d'Aubigné saluait Rapin d'un hexamètre improvisé et il attendait que son ami achevât le distique (4). La perte d'une partie d'échecs se payait d'un recueil de contes (5), et par-

(1) Manuscrit Tronchin, t. VI, fol. 52.

(2) *Ibid.*

(3) *Œuvres* de Rapin, éd. de 1610, p. 29.

(4) Manuscrit Tronchin, t. VI, fol. 52.

(5) *Ibid.*

fois, autour d'une table en compagnie de nombreux convives, la fête de l'esprit se doublait d'un régal plus substantiel (1).

Ces entretiens étaient les délasséments d'Agrippa d'Aubigné à Maillezais et à Mursay. Au demeurant, son labeur intellectuel y fut considérable. Il comprenait tout d'abord les soins qu'il donnait à l'instruction de ses enfants. Il en eut cinq en douze ans : trois fils et deux filles. Deux des fils moururent jeunes. Suzanne de Lezay, sa femme, mourut elle-même en 1595. Ce fut un coup terrible pour d'Aubigné. Pendant trois ans, le chagrin le terrassa, au point de le rendre malade. Il demeurait chargé de l'éducation et, avec l'aide d'un précepteur, de l'instruction de ses enfants. Il était bon, mais ferme. Les verges jouaient alors leur rôle dans la formation de l'enfance. D'Aubigné, dans une lettre (2) à la sœur de Henri IV, raconte qu'il a surpris ses enfants occupés à supprimer « les moyens de chastimens » en coupant tous les rameaux de verveine dans sa basse-cour. Assurément, si les enfants pouvaient se permettre cette destruction, c'est que le père usait plus volontiers de la menace que du châtiment même ; et il y avait, comme on l'a dit (3), un « bon papa » dans ce guerrier, qui se plaisait à narrer des histoires à ses enfants juchés sur ses genoux.

Il apparaît bien que ses filles n'étaient pas moins désireuses de s'instruire que ses fils. Que faire ? D'Aubigné se demanda s'il devait les encourager dans cette voie. Leur grand-mère, Catherine de l'Estang, avait été une femme docte : d'Aubigné gardait d'elle un *Saint Basile* en grec qu'elle avait lu et commenté. Dans son enfance, il avait connu, à Genève, une jeune fille, Loyse Sarrasin, qui l'avait attiré à l'étude du grec, et le siècle comptait, de la reine de Navarre aux dames des Roches, nombre de femmes célèbres par leur science. Si d'Aubigné hésita sur cette question de l'instruction à donner à ses filles, ce ne fut pas longtemps. N'ayant que de modestes ressources, il estima que le savoir ne serait pour ses filles qu'un vain luxe. On n'entrevoyait pas alors que les femmes, un jour, pourraient en faire leur gagne-pain. « J'ay vu que le savoir est presque toujours inutile aux damoïselles de moyenne condition, comme vous, écrivait-il à ses filles ; car les moins heureuses en ont plustot abusé qu'usé ; les autres ont trouvé ce labeur inutile, éprouvant ce que l'on dit communément, que quand le rossignol a des petits qu'il ne chante

(1) Manuscrit Tronchin, t. VI, fol. 46.

(2) Réaume, t. I, p. 548.

(3) Rocheblave, *Vie d'un héros, Agrippa d'Aubigné* (Hachette, 1912), p. 164.

plus. Je dirai encore qu'une élévation d'esprit démesurée hausse le cœur aussy ; de quoy j'ay veu arriver deux maux, le mespris du ménage et de la pauvreté, celui d'un mary qui n'en sait pas tant, — et de la dissension. Je conclus ainsi que je ne voudrais aucunement inciter au labour des lettres autres que les Princesses (1)... »

Sans interdire à ses filles l'étude des lettres (il composa pour elles un petit traité, l'*Hercule chrestien*), d'Aubigné, les inclinait sans doute plus volontiers aux travaux du ménage. L'une d'elles, mariée et devenue marquise de Villette, ne dédaignait pas les occupations ménagères et même rustiques, pour ses enfants. Elle envoyait sa fille et une de ses nièces garder ses dindons, une gaule à la main, sur le nez un masque contre le hâle et au bras un panier contenant le déjeuner et un petit livret des quatrains de Pibrac. Une de ces jeunes gardeuses de dindons n'était autre que Françoisse d'Aubigné, qui allait devenir marquise de Maintenon, et c'est elle-même qui a rapporté ce souvenir de son enfance, dans ses *Conseils aux demoiselles*, destinés aux élèves de sa maison de Saint-Cyr (2).

Des labours plus considérables que les soins de l'éducation de ses enfants retenaient d'Aubigné dans son cabinet de travail. Il y préparait ces ouvrages en vers et en prose qui lui ont assuré une place dans nos lettres. Tous ceux qu'il écrivit à cette époque sont inspirés par le même désir : servir par la plume cette cause protestante qu'il n'était plus de saison de soutenir par l'épée.

C'est ainsi qu'il reprit, pour l'enrichir de nouveaux épisodes, ce poème des *Tragiques* qu'il avait commencé en 1577 et qu'il ne fit imprimer qu'en 1616.

Il entreprit ensuite son *Histoire universelle*, à laquelle il travailla vingt ans. Elle embrasse la période qui va de 1552 à 1602 et relate, outre l'histoire de France, celle de tous pays auxquels nos affaires étaient liées, d'où son titre d'*Histoire universelle*. Elle parut en 1619, « imprimée par Jean Moussat, à Saint-Jean-d'Angély », disait la page de titre ; en réalité, à Maillé, près de Maillezais, dans une maison qui appartenait à d'Aubigné, où il avait installé son imprimeur.

Il écrivit encore trois pamphlets : la *Confession de Sancy*, parodie des apologies que quelques protestants avaient données de leur conversion au catholicisme, après l'abjuration de

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 449-450.

(2) Ed. Lavallée, Paris, 1857, t. I, p. 98.



Henri IV; le *Caducée ou l'ange de Paix*, invective contre les *prudents*, c'est-à-dire contre ceux de ses coreligionnaires qui se montraient trop accommodants avec le pouvoir royal sous la régence de Marie de Médicis; enfin les *Avantures du baron de Fæneste*. Ce dernier est le seul qu'il ait fait imprimer.

C'est pour l'étude du séjour d'Agrippa d'Aubigné en Poitou le plus intéressant de ses écrits. Il nous fournit sur les mœurs de cette province une riche moisson de documents et il nous offre dans un des personnages principaux, Enay, le portrait d'Agrippa d'Aubigné peint par lui-même. La fiction est des plus simples: un gentilhomme poitevin, des environs de Niort, c'est-à-dire l'hôte de Mursay, d'Aubigné, rencontre près de sa demeure un aventurier gascon qui se rend à la cour. Il le retient chez lui pour quelques jours et tout le pamphlet n'est que la notation de leurs entretiens. C'est une suite de propos, de bons mots, d'historiettes, empruntés tantôt à la vie de cour et tantôt à la vie rustique de la province. Fæneste, le Gascon (son nom vient du grec phainesthai, paraître) ne rêve qu'éclat extérieur, luxe de vêtements, vaines apparences. Son interlocuteur, Enay (du grec einai, être) ne tient qu'aux réalités solides, à la vertu et au courage. Il méprise le clinquant, dans les mots comme dans le vêtement; il a horreur de ces termes ambitieux dont se servent les courtisans pour faire valoir les objets les plus simples. A Fæneste qui le complimente sur son « parc », il fait observer que c'est tout simplement un clos. « Belle allée, droite et unie, remarque Fæneste. — Je l'appelle un chemin, réplique Enay, parce que les charrettes y passent en la saison des foins. — Beau château ! dit Fæneste. — Ce n'est qu'une maison. — Belles écuries, où trente chevaux sont à l'aise. — Je les appelle des étables. — Belle galerie ! — J'en fais au besoin un grenier à serrer mon blé. »

Voilà le ton bourru et le parler fruste du bonhomme Enay-d'Aubigné. C'est ici que nous saisissons l'influence qu'a exercée sur lui son séjour en Poitou. Le châtelain de Mursay ne rappelle plus que de loin le jeune soldat d'aventure qui portait au bras gauche un bracelet de cheveux de sa maîtresse et se plaisait aux plumets et aux panaches. Il n'est plus le brillant officier d'ordonnance du roi de Navarre qui, à la cour de Henri III, attirait sur lui les regards des dames et même la considération de ses ennemis, les Guise, par son adresse aux tournois, à la barrière, aux courses de bagues. L'âge est venu et un autre mode d'existence, dont il s'accommode et même dont il se fait gloire: il est

gentilhomme campagnard ; il en affecte le personnage et dans les fictions de ses écrits et dans la vie réelle.

Du gentilhomme campagnard, il a la fierté un peu ombrageuse. « Voilà Monsieur Monseigneur d'Aubigné ! » disait le roi en le voyant arriver à la cour (1). Monseigneur d'Aubigné connaissait ses droits et privilèges. Il savait les rappeler au besoin. Ce campagnard manquait de bonhomie. Ce qu'il aimait dans les manières rustiques, c'était le mépris de certains ménagements de règle dans la société et à la cour, la franchise des propos. « Nous autres *aux villages* », fait-il dire à Enay, nous « comprenons mieux les affaires que les courtisans, car nous sommes assez loin du soleil pour n'en être pas éblouis. » Dans une lettre à Marie de Médicis, il se présente comme un « homme de village (2) », qui vient de loin et dont le jugement n'est donc pas gâté par les passions de la cour. Entre chez les Rois, dit-il à son poème des *Tragiques*, avec l'assurance et la franchise du paysan du Danube (3). Et il alléguera comme une garantie de sa bonne foi dans son *Histoire universelle* ses habitudes rustiques : c'est un livre qui est « plein des franchises et sévéritez (austérités) de mon village ».

Ce goût et ce besoin du parler franc était dans le caractère d'Agrippa d'Aubigné : mais à vivre sur ses terres du Poitou, il avait pris l'habitude de se présenter comme un homme de village, qui ne sait pas l'art de farder agréablement la vérité. Nulle part il ne s'est peint avec plus de complaisance que dans le seigneur Enay des *Avantures du Baron de Fœnesle*. On le retrouve pourtant chez un autre campagnard qu'il a mis en scène dans l'appendice de son *Histoire universelle*. L'épisode est curieux. Henri de Navarre quittant le Poitou, en avril 1589, s'arrêta à Moncontour (4), bourgade fameuse par la défaite que les protestants y avaient subie vingt ans auparavant. « Là, il trouva sur le bord du petit pont le juge du lieu, grand vieillard sec, le visage long, très ridé, les yeux caves, la barbe blanche et longue, un vestement sale et tout plumeux. Cet homme s'estant présenté pour haranguer, on nous fit approcher, plus pour avoir part à la risée, commune aux courtisans, qu'à l'admiration (5) ». Et d'Aubigné rapporte sa harangue, qu'il qualifie de brute. Le

(1) Réaume, t. I, p. 68.

(2) Voir *Rev. seizième siècle*, 1924.

(3) *Préface*.

(4) Pour la date, voir Garnier, t. II, p. 9-10.

(5) *Histoire univ.*, t. IX, p. 461 et suivantes.

juge rappelle que Moncontour a vu un matin « la plus généreuse noblesse de France » et que deux jours après la plaine était puante de dix mille charongnes de guerriers excellents. Elle a paru depuis blanchissante de leurs os... C'estoyent ceux qui avoyent mis le païs à la mort... La mort leur rendit en gros ce qu'ils lui avoyent presté en détail. »

L'idée que d'Aubigné exprime ici, il l'a développée ailleurs, dans le premier livre des *Tragiques*. Elle reflète le sentiment du paysan sur les guerres civiles. C'étaient là jeux de princes ; l'une d'elles n'avait-elle pas été appelée la *guerre des amoureux* (1), parce que ses instigateurs avaient vu en elle une occasion de prouesses à éblouir les dames ? Mais quelqu'un faisait les frais de ces jeux : le paysan, pillé, torturé, massacré parfois par les gens de guerre, les lansquenets et les reîtres. Aussi le juge de Moncontour rappelle-t-il à Henri de Navarre que les grands sont responsables de ces morts, que Dieu leur en demandera compte et que « peu de ces grands vont la gorge sèche au tombeau, pour ce que le grand justicier, dès ce monde, exerce jugement ». Et d'Aubigné rapporte que Henri IV, comme s'il avait le pressentiment qu'il serait assassiné, n'oublia jamais cette harangue et qu'il répétait souvent cette phrase, « où il est parlé que les grands vont rarement la gorge sèche au tombeau ».

La complaisance que d'Aubigné a mise à rapporter cet épisode, à peindre le personnage du juge de village, à reproduire, en l'arrangeant, sa harangue, se rattache à ce goût pour la franchise brutale qui s'était développé chez lui pendant son séjour dans ses gentilhomnières du Poitou.

\*  
\* \*

Cependant la régence de Marie de Médicis avait réveillé dans une partie de la noblesse française l'esprit d'intrigue et l'humeur belliqueuse. Il était de bon ton de conspirer contre la reine mère et ses favoris. Ces complots et les troubles qui s'ensuivirent firent naître chez quelques chefs protestants la tentation de chercher à en tirer avantage pour eux ou pour le parti. D'Aubigné fut de ceux-là. En 1613, il avait fait construire, à une lieue au sud de Maillezais, le fort du Dognon, qui surveillait le cours de la Sèvre, par où les produits agricoles étaient transportés à Marans et à la Rochelle. Lorsqu'il avait besoin d'argent pour

(1) Celle de 1580.

sa garnison, il établissait un droit de péage sur les blés que l'on acheminait par la rivière ; et les archives de Niort conservent le souvenir des réclamations élevées par les échevins contre cet impôt établi sur le transport des grains (1).

Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que son crédit avait singulièrement baissé auprès de ses coreligionnaires. La plupart d'entre eux aspiraient au repos et jugeaient suffisantes les garanties de liberté religieuse que leur accordait l'Édit de Nantes. A l'assemblée générale des églises protestantes tenue à Saumur en juin 1611, à l'assemblée synodale de Thouars, quelques mois plus tard, il avait opiné pour demander au gouvernement de nouvelles places de sûreté et sa proposition n'avait pas été agréée par la majorité. Il se retira en faisant claquer la porte.

Ses adversaires, pour le discréditer, représentaient comme vaines ses craintes et prévoyances pour l'avenir du parti. Ils exploitaient un incident propre à le faire taxer de crédulité. Ils insinuaient que ses prétendues prédictions lui étaient dictées par un sorcier, qu'il avait hébergé chez lui pendant dix-huit mois. Il s'est expliqué sur cette affaire dans sa *Vie à ses enfants* (2) et dans une lettre à La Rivière, médecin du roi (3). Elle est fort curieuse.

C'est un fait que le merveilleux avait toujours sollicité la curiosité d'Agrippa d'Aubigné. Dans son adolescence, il avait étudié à Lyon, avec un Italien, l'astrologie judiciaire et la magie. Encore qu'il taxât de « brutalité » les juges qui condamnaient trop facilement les gens accusés de sorcellerie, il croyait aux sorciers. Or, il avait rencontré en Poitou, à la Chevrelière, « un jeune homme, sourd et muet, l'œil très horrible, la face livide, qui avait inventé un alphabet par les gestes et par les doigts, par le moyen duquel il s'expliquait merveilleusement... On luy amenait quelquefois trente personnes, auxquelles il contait toute leur généalogie, les mestiers des bisayeulx, ayeulx et grands-pères, combien de mariages chacun, combien d'enfants et enfin toutes les monnoyes pièce à pièce que chacun avait en sa bourse. » Les ministres les plus estimés parlèrent de ce « monstre » à d'Aubigné, qui le prit chez lui, vers 1596, en défendant aux enfants et domestiques de l'interroger sur l'avenir. Naturellement on

(1) Assemblée générale et ordinaire des maires Echevins et Pairs de Niort du 27 mai 1616. (Copie dans Dom Fonteneau, t. 63, p. 323, Bibliothèque municipale de Poitiers.)

(2) Ed. Réaume, t. I, p. 92-93.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 424 et suivantes.

ne s'enquit auprès du muet que de cela : et c'est ainsi que l'on aurait connu chez d'Aubigné à l'avance et les circonstances de l'assassinat de Henri IV et toutes les hostilités de Louis XIII contre les protestants. Aussi lorsque le gouverneur de Maillezaïs alarmait ses coreligionnaires sur les desseins de la reine mère ou du roi, il avait beau alléguer qu'il ne se fondait que sur son « employ aux affaires » et sa « longue expérience », ses adversaires murmuraient que toutes ces prévoyances procédaient des prédictions du sorcier de la Chevrelière (1).

D'Aubigné sentait donc sa défaveur auprès de ses coreligionnaires s'accroître peu à peu. Il n'avait pour lui que quelques partisans, ceux qu'il appelait les *fermes*, par opposition aux *prudents* qui étaient les plus nombreux. Seul, ou à peu près, de la noblesse protestante du Poitou, il suivit Condé dans sa révolte contre la reine mère en 1615 et accepta d'être un de ses maréchaux de camp. Il n'y gagna rien : la cour pendant deux ans cessa de lui payer ses pensions.

Cependant d'autres ennuis allaient lui rendre la vie difficile en Poitou. Ses deux filles s'étaient mariées, l'une en 1610, l'autre en 1613. De ses trois fils, un seul, Constant, lui restait, pour sa honte. Car ce fils, qui avait passé au catholicisme, menait une vie scandaleuse. Il tenta de le remettre dans la bonne voie. Même il lui donna sa lieutenance à Maillezaïs, se contentant pour lui-même du fort du Dognon. Constant eut bien vite fait de transformer le château de Maillezaïs en un brelan, que fréquentaient les filles et où se fabriquait de la fausse monnaie. Indigné, son père l'en chassa, puis céda sa forteresse au duc de Rohan pour cent mille livres, à la condition qu'il y resterait comme lieutenant du duc. Il lui céda également le Dognon.

En avril 1620, un nouveau soulèvement des grands eut lieu, contre Luynes, favori de Louis XIII. Rohan y prit part. D'Aubigné, qui était son ami, fut traité de factieux et proscrit. Lorsque les troupes royales passèrent en Poitou après la bataille du Pont-de-Cé, il se réfugia à Saint-Jean-d'Angély. Il ne put y rester ; chassé par les menaces des royaux, il erra quelque temps et se décida à gagner Genève. Après avoir franchi en moins de vingt jours cent quarante lieues, chevauchant le plus souvent de nuit pour échapper aux soldats et à la police du roi, il arriva à Genève le 1<sup>er</sup> septembre 1620, pour y trouver « le chevet de sa vieillesse et de sa mort ».

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 92.

Il laissait en France ses deux filles mariées, Louise au seigneur de Villette, Marie à Josué Caumont d'Adou et son fils Constant, ce débauché, qui après avoir tué sa femme de sept coups de poignard et languï dans les prisons de La Rochelle, d'Angers, de Paris, de Bordeaux, épousa en secondes noces Jeanne de Cardilhac, fille du gouverneur du château Trompette à Bordeaux, en 1627. Il était de nouveau en prison, à Niort, en 1635, lorsque sa femme, qui partageait sa captivité, accoucha d'une fille, la future M<sup>me</sup> de Maintenon.

Cependant, près de Genève, au château du Crest, d'Aubigné avait retrouvé le genre d'existence qu'il avait connu en Poitou. Ses étables abritaient un bétail nombreux, vaches, veaux, génisses. Il restait le gentilhomme campagnard aux mœurs simples. Dans la relation que sa femme a laissée de sa mort, un détail frappe par sa rusticité naïve. Ses forces étaient encore bonnes, écrit-elle, car « de son lit il crachait jusqu'au milieu de la chambre et chacun disait que une personne mourante ne pouvait avoir ceste force (1). »

S'il fallait mettre une épigraphe à ce chapitre de sa vie en Poitou, on pourrait l'emprunter aux règles de conduite qu'il donne à un jeune homme dans les *Traiques* (2) :

Que ta demeure soit plutot saine que belle ;  
 Qu'elle ait renom par toy et non pas toy par elle...  
 Prends pour ta pauvreté seulement cette peine  
 Qu'elle ne soit pas sale et l'espargne, vilaine...  
 Méprise un titre vain, des honneurs superflus ;  
 Retire-toy dans toy ; parais moins et sois plus !

(1) Cité par Garnier, t. III, p. 179.

(2) *Princes*, éd. Réaume, t. IV, p. 11.

---

# L'aspect moral du théâtre de Gerhart Hauptmann

par M. Jean-Edouard SPENLÉ,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

---

## III

### La formule du drame naturaliste chez Gerhart Hauptmann.

C'est du théâtre d'Ibsen qu'est sorti le drame naturaliste allemand. Au *théâtre libre* de Berlin, berceau de la nouvelle école, le grand dramaturge norvégien avait connu ses premiers triomphes et avait été acclamé le maître de la jeune génération. « Ce que le roman nouveau avait déjà réalisé, bien avant le drame, — écrivait Otto Brahm, — grâce à des procédés d'exposition plus souples, ce que le grand romancier de la nouvelle génération, Emile Zola, appelait vainement de ses vœux, à savoir l'avènement du naturalisme au théâtre, — c'était ici chose faite... Une seule représentation des *Revenants* au *Residenztheater*, a produit un bouleversement plus complet que cent représentations successives de n'importe quelle autre pièce à succès, et la date de cette représentation, le 9 janvier 1887, signifie l'effondrement définitif de l'ancien répertoire, décrépit et vermoulu (1). »

La révélation qu'apportait Ibsen, c'est d'abord que la réalité contemporaine offrait au poète dramatique une matière aussi riche, aussi passionnante et aussi tragique que les vieilles fables théâtrales empruntées à l'histoire ou à la légende. C'était ensuite une nouvelle psychologie, éclairée par l'étude du milieu et de l'hérédité, voire par des études de pathologie médicale, avec cette atmosphère de décadence et de pessimisme qui pèsera lourdement sur les débuts du drame naturaliste. C'est surtout

(1) Otto Brahm. *Kritische Schriften über Drama und Theater*. Berlin S. Fischer, 1913, p. 459 et p. 460.

une nouvelle technique dramatique qui prétendait rompre avec les vieux procédés d'exposition, avec les ficelles de « la pièce bien faite », avec la vieille rhétorique théâtrale, bref avec toutes les formules et les conventions de l'ancien répertoire, pour nous donner la vision neuve, directe et exacte de la réalité, telle qu'elle se présenterait et s'énoncerait en l'absence même de tout spectateur, — la fameuse « chambre dont on a simplement abattu un mur ». Enfin c'était ce procédé rigoureusement *analytique* de la confession involontaire, — *die Enthüllungslechnik* — qui consiste à dévoiler les caractères, à arracher les masques, à faire avouer leur secret à tous les êtres qui se débattent contre la lumière dont ils se sentent peu à peu envahis jusque dans les recoins les plus cachés de leur for intérieur.

Mais si neuve et si hardie qu'ait paru cette nouvelle conception du théâtre, elle était trop étroitement attachée à la personne de celui qui l'avait créée pour qu'elle ne fût pas bientôt ressentie par les jeunes auteurs comme une formule trop rigide et trop étroite. Qu'on considère déjà les sujets, les milieux et les personnages que nous présente le théâtre d'Ibsen : l'éternelle petite ville norvégienne, avec vue sur le port ou sur le fjord, et toujours cette même petite société bourgeoise et pharisaïque, avec quelques types qui reviennent de pièce en pièce : le pasteur, l'armateur, le médecin, etc. Admirablement Ibsen a su évoquer ces milieux, avec leur atmosphère chargée de mensonge ou de conflits inavoués, et dessiner d'un trait précis ces types, tout en leur prêtant une large signification humaine. N'empêche qu'il importait d'élargir l'horizon par trop resserré de son théâtre. Foncièrement individualiste et aristocrate, le poète norvégien gardait une insurmontable défiance à l'endroit des milieux populaires. Si l'étude du milieu intervenait dans son théâtre, ce n'était guère que pour nous faire mieux pénétrer dans quelques cas de conscience privilégiés. Sa méthode se ramenait à un travail intensif de scrutation, de sondage et de forage psychologique; elle opérait avec la précision d'une formule algébrique, d'un problème de mathématique morale. Quand on analyse ses pièces, on a l'impression de petites boîtes qui rentrent exactement l'une dans l'autre, dont chacune renferme la suivante, jusqu'à la dernière qui contient le mot de l'énigme. Mais le drame lui-même n'apparaît pas dans son déroulement concret et direct. Tous les événements sont écoulés au moment où le rideau se lève et nous assistons simplement à la liquidation de ce passé qu'il nous faut découvrir, rétrospectivement, pièce par pièce.



Et certainement cette procédure, qui est celle du juge enquêteur ou du médecin établissant un diagnostic ou encore du prêtre au confessionnal, a droit de cité au théâtre comme dans la réalité vécue. Elle convenait admirablement à ce grand scrutateur de consciences, à cet infatigable sondeur de problèmes qu'était Ibsen. N'empêche qu'elle n'est pas dans le mouvement naturel et spontané de la réalité vécue et qu'un art qui prétend représenter directement cette vie elle-même ne peut s'enfermer dès l'abord dans cette préoccupation obsédante, exclusive, torturante, d'un problème à élucider, ou d'un interrogatoire à faire subir à l'humanité. Sur ce point la nouvelle génération éprouvera dès l'abord le besoin d'élargir et d'assouplir la technique d'Ibsen et de briser le moule par trop rigide du drame ibsénien. Elle s'efforcera de peindre la réalité et la vie pour elles-mêmes, pour le plaisir de les peindre, d'en saisir les aspects innombrables, émouvants ou pittoresques. Elle cherchera à mouler sa représentation sur le déroulement direct du réel. A la méthode rigoureusement *analytique* du drame ibsénien, elle tendra à substituer une méthode d'exposition plus descriptive, essentiellement *épisodique*, imitée des procédés du roman naturaliste. Elle tendra à s'évader de cette conception, en somme encore très artificielle, qui fait du drame une simple discussion, de la scène une simple « boîte à spectacle » — *ein Guckkasten*, — et elle cherchera à ouvrir des portes et des fenêtres innombrables sur la nature, sur le monde, sur la société humaine et aussi sur la vie de l'âme, dans ses profondes virtualités. C'est là, dans ce renouvellement et cet élargissement incessant de ce qu'on était convenu d'appeler jusqu'alors « le théâtre », que devait s'affirmer la grande originalité de Hauptmann. On peut dire que sa formule d'art dramatique s'est développée ainsi de plus en plus en réaction non seulement avec l'ancien répertoire, mais aussi avec la formule ibsénienne du drame. Dans un ordre différent, il a opéré une révolution analogue à celle que tentèrent dans la peinture les impressionnistes français, lorsqu'ils substituèrent à la peinture d'atelier la peinture en plein air. « Dans les cas où nous n'arrivons pas à adapter la vie au théâtre, écrit-il, il nous faut inversement adapter le théâtre à la vie... Concevoir de plus en plus comme dramatique ce qui n'est pas dramatique, voilà le progrès (1). »

C'est qu'une scène, chez Hauptmann, est avant tout un

(1) *Ausblicke*, p. 22.

« tableau » qui agit par la *vision* autant que par l'*audition* des paroles qui sont dites. Cela apparaît déjà nettement dans sa première pièce *Vor Sonnenaufgang* (Avant le lever du soleil). Ce que l'auteur nous présentait ici c'était bien un milieu de paysans enrichis, avec tous les ravages qu'y exerce l'alcoolisme, — thème éminemment naturaliste ! Mais alors que chez Ibsen le milieu ne servait qu'à bien situer le drame, à lui donner son éclairage et son atmosphère morale, c'est la peinture directe de ce milieu qui, chez Hauptmann, est essentielle. On sait le merveilleux tableau par où s'ouvre le second acte, — et qui a donné son titre symbolique à la pièce — ce lever de soleil, entrevu à travers la grande porte charretière d'une ferme, et qui envahit peu à peu le ciel et la campagne, ce réveil de la nature dont nous arrivent les aspects successifs et les bruits caractéristiques. Pur décor de roman, a-t-on dit, et d'ailleurs irréalisable au théâtre. Et sans doute cela est vrai de la vieille technique théâtrale qui ne connaît que le drame parlé et l'intrigue éclairée par les feux artificiels de la rampe. Mais tout l'effort de Hauptmann tend précisément à briser cette formule artificielle du drame parlé et de « la boîte à spectacle » — *Guckkasten*, — pour faire entrer toute la vie au théâtre, tout au moins pour faire surgir la vision plastique et colorée d'un coin de vérité.

Hauptmann, en effet, est essentiellement un génie *plastique*, un peintre, un sculpteur, un modelleur, *ein Gestalter*, comme dira Stefan Zweig, cherchant à définir d'un mot sa faculté maîtresse. D'autres ont fait du théâtre une tribune, ou un confessionnal, ou l'illustration d'une thèse, d'une idée, d'un problème moral ou métaphysique. Lui, il y voit l'occasion de sculpter une figure, de peindre un milieu et de peupler la scène d'une des plus prodigieuses collections de créatures vivantes qui soient jamais sorties de l'imagination d'un poète. C'est ce qui avait déjà fait la grande nouveauté du drame des *Tisserands*, cette variété d'exemplaires humains dont chacun est sculpté différemment dans la misère et dans la souffrance et qui cependant forment un « ensemble », un groupe, une symphonie. Hauptmann donne quelque part ce conseil aux auteurs dramatiques : « Celui qui veut pénétrer les secrets de l'art dramatique, qu'il n'oublie pas d'étudier les dessins à la plume de Rembrandt (1). » De ce sens « rembrandtesque » des physionomies humaines, des intérieurs et des groupements humains, des éclairages moraux,

(1) *Ausblicke*, p. 16.

témoignent la plupart de ses pièces. Que l'on songe aux innombrables scènes d'auberge que nous offre son théâtre (il s'en trouve une ou plusieurs dans la plupart de ses pièces) avec leurs silhouettes si curieuses, avec tous les jeux dramatiques d'ombre et de lumière où l'on sent monter peu à peu l'orage menaçant. Ou que l'on songe encore à ces jeux de scène inoubliables qui brusquement illuminent, chez lui, toute une situation et qui, selon la juste expression de M. Kerr, agissent à la façon d'une « obsession visuelle » et se gravent ineffaçablement dans notre souvenir : dans le *Voiturier Henschel* la rentrée du veuf, revenant du cimetière où il a eu « un entretien avec la morte », vêtu de noir, avec son vieux haut de forme, les mains dans de gros gants blancs tricotés, — ou encore ce même Henschel, remarié, fuyant l'enfer de son nouvel intérieur et entrant dans la salle d'auberge au milieu des chuchotements ironiques, avec la petite Bertha, son enfant d'adoption, très proprement vêtue, sur le bras, — ou encore la seconde Madame Henschel, Hanne, la gaillarde aux sens exigeants, qui outrageusement trompe le voiturier, appelée dans la salle d'auberge pour se justifier, qui accourt en se séchant les mains et puis, confondue sous les témoignages accablants, se sauve brusquement, en se couvrant la figure de son tablier.

Bien à tort les premiers spectateurs de *Florian Geyer* reprochaient à l'auteur le trop grand nombre des personnages dont il leur était impossible, disaient-ils, de retenir les noms. Comme si les noms avaient par eux-mêmes la moindre importance ! Les figures n'ont pas besoin de noms. Elles sont, par elles-mêmes, parlantes. Elles portent non seulement l'empreinte de l'époque, de la classe sociale, de la fonction du personnage, — paysans, lansquenets, bourgeois, chevaliers, humanistes, prédicateurs ambulants, etc., elles sont aussi jusque dans les détails représentatifs d'une mentalité, d'une attitude morale. Dans son dernier roman, *Buch der Leidenschaft* (le Livre de la Passion), Hauptmann évoque la silhouette amusante d'un Allemand, ancien engagé de la Légion étrangère, qu'il avait rencontré certain soir dans une taverne de Nuremberg. Avec ses propos bizarres, son parler hétéroclyte où se mêlaient des bribes d'arabe à des jurons tudesques, cet original aurait pu être pris, dit-il, « pour un de ces Visigoths du vin<sup>e</sup> siècle qui durent abandonner l'Espagne aux Arabes ». Et il ajoute : « Pourquoi donc n'étudier le passé que dans les vieilles chartes, et ne pas porter aussi nos investigations sur l'étude des physionomies humaines qui, elles aussi, sont des archives de l'histoire, peut-être les plus difficiles à déchiffrer, les plus énigmatiques et pourtant les plus sugges-

tives (1) ? » Et d'ailleurs ces physionomies humaines ne se fondent pas chez lui dans une cohue amorphe. Elles sont typiques et elles se groupent suivant des affinités cachées. Et ce sont les actions et réactions de cette masse humaine, de ces groupements humains, qui sont curieux à observer. Percevoir ces groupements et ces rayonnements humains, d'âme à âme, — rendre perceptibles aussi au spectateur ces jeux d'ombre et de lumière qui constituent l'éclairage moral d'un grand tableau historique, voilà des procédés jusqu'alors ignorés de l'art dramatique dont *Florian Geyer* nous apporte pour la première fois la révélation.

Gerhart Hauptmann a ses personnages avant d'avoir son drame. Le drame consiste pour lui essentiellement à trouver les situations où ces personnages pourront le mieux se réaliser. Encore s'agit-il de préciser ce que sera ce drame. Que demandait autrefois le spectateur quand il s'asseyait au spectacle ? Il voulait une « pièce », c'est-à-dire une action dramatique qui a un commencement et une fin, avec une intrigue, des péripéties et un dénouement. Au fond cette conception de « la pièce bien faite », nous la retrouvons encore chez Ibsen. Ce n'est pas impunément qu'il avait été pendant des années régisseur aux théâtres de Christiania et de Bergen, et qu'il avait mis en scène les pièces de Scribe et d'Augier. Mais ce moule de la pièce bien faite, n'est-ce pas un appareil artificiel qui déforme le réel et en fausse la représentation exacte ? Voilà contre quoi s'insurge la nouvelle école.

L'année même de la fondation du théâtre libre de Berlin deux jeunes auteurs, Arno Holz et Johannes Schlaf, dans un recueil de nouvelles intitulé *Papa Hamlet*, prétendaient innover un style nouveau qu'ils appliquaient d'abord à la nouvelle, mais qui, dans leur pensée, devait aussi renouveler le théâtre. Il s'agissait d'un procédé d'exposition qui prétendait décalquer le déroulement direct de la réalité et nous en donner la reproduction instantanée, minute par minute, seconde par seconde. Ce fut le fameux *Sekundenstyl* qui seul, dans la pensée des deux auteurs, répondait aux exigences d'un *naturalisme* vraiment *conséquent* (ainsi, avaient-ils baptisé leur doctrine). Ce que doit nous présenter la littérature, au théâtre comme dans le roman, ce sont uniquement des « situations » qui se déroulent, non des « crises » ou des « conflits » où se mêlent déjà trop d'éléments d'interprétation morale, de motivation psychologique, d'arrangement

(1) *Buch der Leidenschaft*, t. II, p. 92.

arbitraire. Dans les nouvelles qu'ils présentèrent au public, il ne se passait rien, absolument rien. Par exemple dans « Un mort » nous assistons, minute par minute, dans le taudis d'une chambre garnie berlinoise, à la mort d'un étudiant blessé dans un duel. Pourquoi s'est-il battu en duel ? Qui est-il ? Quel drame caché y a-t-il là-dessous ? On ne nous le dit pas. Nous entendons simplement les papotages de la logeuse, les bruits de la maison et ceux qui viennent du voisinage, les allées et venues de deux comparses qui appliquent des compresses, renouvellent les pansements, bâillent, s'étirent, se communiquent des observations ou des impressions quelconques. Tout récit, toute histoire serait déjà un « arrangement » apporté après coup à cette scène de la vie, — ce serait du roman ou du théâtre selon la vieille formule. Un passant qui par la fenêtre assisterait au spectacle et à son déroulement instantané n'apprendrait rien de tout cela. Nous voyons opérer ici pour la première fois ce qu'avec quelque anachronisme on pourrait appeler le « cinématographe naturaliste ».

Ce cinématographe, par définition, ne doit rien changer au réel. Il ne fait aucun choix. S'il avait une préférence à marquer, ce serait plutôt pour les réalités les plus triviales, les plus repoussantes. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit de réagir contre un certain « idéalisme » conventionnel qui nous a habitués à attendre de l'art une vérité « embellie », c'est-à-dire une image inexacte de la réalité. Pour corriger cette illusion ou ce mensonge, l'art nouveau s'attachera donc de préférence aux aspects laids, aux plaies et aux tares de la société et de la vie. C'est ainsi qu'il manifestera le mieux des habitudes nouvelles d'exactitude scientifique. Pour faire « vrai » il faut faire « laid » et il faut faire « ennuyeux » : C'est là un postulat plus ou moins explicitement formulé de la nouvelle école.

Que Gerhart Hauptmann ait subi d'abord l'ascendant de ce naturalisme conséquent et de ses formules radicales, cela ressort déjà de la dédicace inscrite en tête de sa première pièce, *Vor Sonnenaufgang*, et qui est un hommage rendu par le débutant aux auteurs de *Papa Hamlet*. Et il est incontestable que son esthétique dramatique en a gardé une empreinte durable. Lui aussi a voulu libérer le théâtre de la tyrannie de la fable dramatique, de la tyrannie de ce qu'on est convenu d'appeler *l'action dramatique*. « Partout où tu rencontres cette chose néfaste que certains critiques dramatiques passent leur temps à vouloir dépister, qu'ils ne savent d'ailleurs pas reconnaître là où elle existe vraiment, et qu'ils appellent *l'action*, prends tout ce qui te tombe sous la main, hache, gourdin, le premier pavé venu,

et tape dessus » (1). Alors que le théâtre d'Ibsen ne nous présentait qu'un long *dénouement*, celui de Hauptmann, lui, vise à n'être plus qu'une continuelle *exposition*, une sorte de déroulement cinématographique infini. « Un drame, dit-il, qui n'est pas une « exposition » d'un bout à l'autre, n'est pas au suprême degré vivant (2). »

La technique d'Ibsen, disions-nous, est essentiellement *analytique* ; celle de Hauptmann sera, au contraire, délibérément *épisodique*. Cela apparaît déjà dans le nombre et le choix des personnages. Chez Ibsen, ce choix est strictement limité par les besoins de l'action. Il n'y a pas chez lui de personnages superflus. Hauptmann, au contraire, prend plaisir à évoquer des figures purement épisodiques, qui ne prennent aucune part directe à l'action, mais qui complètent le tableau d'un milieu, d'un groupement, d'un ensemble. Déjà dans *Vor Sonnenaufgang*, une des figures qui fit le plus impression sur les spectateurs était un malheureux idiot, surnommé *Hopslabär*, lequel, à la grande joie des rustres rassemblés sur la scène, faisait une cabriole chaque fois que l'un d'eux lui criait : « *Hopslabär, hops a mol !* » « Toute la déchéance de la créature humaine maltraitée, observe un critique, apparut avec un relief saisissant dans le rôle de ce comparse muet. » Dans presque toutes les pièces, il arrive pareillement qu'une scène accessoire produise parfois plus d'effet qu'un événement important ; par exemple, dans *Florian Geyer*, la scène entre Karlstatt et le lansquenet Schäferhans, l'arrivée du juif Jöslein, le passage des deux mendiants, de la mère et du fils aveugle, ou encore, au dernier acte, l'entrée en scène des paysans prisonniers, livrés aux outrages d'une aristocratique soldatesque.

Mais ces ressemblances dans les procédés extérieurs d'exposition et de composition ne doivent pas masquer l'abîme profond qui sépare le naturalisme de Hauptmann du « réalisme conséquent » d'Arno Holz et de Schlaf.

D'abord, combien étroite cette dernière formule dans le choix même des sujets, — cette réalité contemporaine, observée de préférence dans les bouges empestés des grandes villes, avec leurs spectacles de misère et de déchéance humaines. Dans un drame resté inachevé, intitulé *das Hirtenlied*, Gerhart Hauptmann imagine, en guise de prologue, une conversation entre

(1) *Ausblicke*, p. 20 et 29.

(2) *Ibid.*, p. 15.

l'artiste et son bon ange. L'artiste étouffe dans l'atmosphère du réalisme berlinois où l'emprisonne encore sa formule d'art. « Il me faut rôder par des ruelles abjectes, me faulser dans des bouges empuantés par l'alcool, avaler une nourriture qui me répugne, respirer une atmosphère méphitique. Partout où la corruption et le vice rongent la nature humaine, où Dieu est blasphémé, où l'humanité, sous un masque brutal, se vautre dans la fange, il me faut établir ma demeure. C'est là que va mon chemin ! » Mais l'ange réveille peu à peu en lui d'autres visions, les images de la terre natale, les souvenirs et les visions d'enfance. Il l'oriente ainsi insensiblement vers les magnifiques évocations bibliques d'une humanité patriarcale. Elles prennent corps dans cette légende de Jacob et de Rachel qui devait servir de matière au drame projeté. Déjà Hauptmann s'évade du réalisme berlinois. L'humanité ne peut se résigner à ne vivre que dans le présent immédiat, dans l'instantané. Elle porte en elle des souvenirs et des espérances qui sont, elles aussi, des visions, qui sont, elles aussi, une réalité intérieurement vécue et qui, dans les grands mythes religieux et poétiques, ont trouvé des moules tout prêts à recueillir ce contenu humain éternel. Et d'ailleurs est-il bien sûr que nous soyons beaucoup plus près des hommes d'aujourd'hui que de ceux des temps passés ? « Tu écoutes le silence de la nuit ; tu vois briller des lumières dans les maisons. Mais les êtres humains derrière ces murs sont pour toi aussi lointains, aussi étrangers, que ceux qui vivaient au temps de Charlemagne. N'est-ce pas curieux (1) ? »

Mais à vrai dire le naturalisme conséquent ne tendait pas seulement à un effroyable étriquement de l'horizon humain. Poussé vraiment dans ses conséquences, il aboutissait à la mort même de l'art. Ou plutôt il tendait à remplacer l'art par une simple « technique » substituant le procédé mécanique au geste vivant. On pourrait lui appliquer les pages où Bergson a si finement analysé ce qu'il appelle « le mécanisme cinématographique de la pensée », lequel, par définition, au lieu de s'attacher au devenir intérieur des choses, se place en dehors d'elles et s'efforce de recomposer artificiellement leur devenir par un procédé automatique en projetant un nombre illimité d'instantanés sur un écran immobile. Ou encore nous songeons à cet estimable médecin dont nous parle Thomas Mann dans son *Zauberberg*, qui faisait, à ses heures perdues, le portrait de ses jolies clientes

(1) *Ausblicke*, p. 52.

et était insurpassable dans les décolletés et dans « le rendu » de la peau, dont il observait le grain en véritable dermatologiste. Malheureusement, il n'arrivait jamais à attraper la ressemblance de l'original parce que l'expression vivante d'une physiologie — qu'un dessinateur aurait campée sous nos yeux en quelques coups de crayon — lui échappait complètement. Il n'avait pas d'instrument pour l'étudier à la loupe ! C'est, en somme, tout l'abîme qui sépare l'*intuition artistique*, qui saisit le dedans de la vie, de l'*observation scientifique* qui ne s'attache qu'au phénomène extérieur. Et c'est aussi là ce qui fait la différence entre les personnages de Hauptmann et ceux de Holz. Les uns vivent, les autres ne vivent pas. Quel talent d'observation ! serait-on tenté de dire des premiers. « Mes bons amis, observe à ce sujet M. Kerr, cela ne s'appelle pas de l'observation ; cela s'appelle du génie. Ce n'est pas de l'exactitude ; c'est de l'intuition. De l'observation exacte, Arno Holz en a à revendre. Mais c'est de la bouillie pour les chats — *damit lockt er keinen Hund vom Ofen !* » Assurément, l'auteur dramatique ne saurait se passer du contact de l'expérience, de la réalité, pas plus qu'il ne peut ignorer la langue dans laquelle il veut s'exprimer. Mais ses observations et ses notations n'ont d'intérêt que par les intuitions qu'elles éveillent en nous, par une vision de la destinée humaine qu'elles nous révèlent.

Ainsi se précise ce que Gerhart Hauptmann entend par l'action dramatique. Elle doit être avant tout « intérieure ». Ce qu'il voudrait bannir du théâtre, ce n'est pas seulement l'affabulation dramatique qui comprime et déforme ce devenir intérieur dans un appareil conventionnel, c'est aussi cette matérialité extérieure de l'action qui se traduit par des faits bruts, par des effets de théâtre ou par le fracas des grands événements historiques. « Tout ce qu'on donne à l'action, dit-il, on l'enlève aux caractères », c'est-à-dire à la vie intérieure des personnages. Il trouve qu'il y a parfois encore trop de « théâtre » dans les drames de Shakespeare, et il nous avoue ses préférences secrètes pour le drame indou lequel, dit-il, « n'est pas tapageur, ne vise pas à faire sensation, est calme, grave et recueilli. » Il ne faut pas partir d'un « sujet » donné, pour l'illustration duquel on invente des personnages. Mais inversement, il faut partir de la vie intérieure du personnage et la placer simplement dans les situations où elle pourra le mieux développer le *drame latent* qu'elle porte en elle. C'est ainsi que dans *Florian Geyer* les événements historiques n'apparaissent pas directement ; ils sont relégués dans l'ombre, rejetés dans la coulisse et n'apparaissent que par



ricochet, par les répercussions qu'ils éveillent dans l'esprit des personnages. Le héros lui-même n'en reçoit que les échos ; il n'intervient pas directement dans le cours des choses. Il assiste avec une sorte de fatalisme passif au gigantesque déroulement de cet événement historique, de cette destinée collective qui projette peu à peu sur la scène son ombre envahissante. Hauptmann ne veut pas du tout être « homme de théâtre », dans la vieille acception du mot. Il fait parfois exprès de ne pas l'être. C'est ce qu'a montré avec beaucoup de finesse M. Kerr, à propos de *der rote Hahn*. Il montre comment un vrai homme de théâtre, M. Sudermann par exemple, aurait construit la même pièce en vue d'en tirer un maximum d'effet scénique. Il aurait suffi de souligner certains détails, volontairement laissés dans l'ombre par Hauptmann. « Ce dernier, conclut le critique, voudrait habituer le spectateur à voir autrement, à écouter autrement. On se récrie : dans votre pièce il y a beaucoup de choses, mais elles ne ressortent pas. A quoi il répondrait peut-être : « Ouvrez toutes grandes vos oreilles, et vous les percevrez. »

Il apparaît ainsi clairement que le théâtre n'est pas pour Hauptmann une « fin en soi ». Il est un moyen, un prétexte, une occasion de présenter ses personnages, de les faire vivre sous nos yeux, de nous faire assister surtout à une « vision », au déroulement d'une grande destinée humaine. « Hauptmann — écrit M. Kerr, — voit avec les yeux d'un poète épique et il s'exprime dans le langage d'un auteur dramatique — *er siehlepisch und drückt es dramatisch aus.* » Le dialogue dramatique n'est pour lui que le truchement de cette présentation ; il est la matière première dans laquelle l'auteur façonne sa vision épique intérieure. C'est sous cet angle qu'il faut étudier sa langue dramatique et en particulier l'emploi si nouveau qu'il a fait du parler populaire, du dialecte, à la scène.

On a voulu voir là avant tout un souci d'exactitude réaliste. C'est vrai, en partie. Mais ce n'est pas l'essentiel. Le dialecte n'est pas pour Hauptmann simplement le « signe local » d'une région linguistique, ou la marque d'un milieu social. Bien avant lui Molière avait fait parler en patois ses servantes et ses rustres. Pour Hauptmann l'emploi du dialecte prend un sens bien plus profond, un sens qu'on pourrait qualifier de symbolique : il marque un niveau humain, un plan de la conscience humaine. Hauptmann a voulu rompre non seulement avec la vieille langue de théâtre, pompeuse ou sentencieuse, mais aussi avec tous « les styles », avec toutes les langues littéraires plus ou moins factices et conventionnelles, avec leurs métaphores stéréotypées,

leurs formules figées, leur syntaxe uniforme et rigide. Il a voulu créer une langue qui serait ce qu'il appelait *die Sprache des Augenblicks* (la langue de l'Instantané)(1), c'est-à-dire qui ne nous donnerait plus la pensée *toute faite*, — comme chez les classiques, où les personnages s'expriment par sentences, sous forme de maximes que l'auteur leur met simplement dans la bouche, — mais qui nous présenterait la pensée « en train de se faire », en train de naître, *in statu nascendi*, avec toutes ses hésitations, ses tâtonnements, ses avortements. « Cette langue de l'Instantané, dit-il, est *inarticulée*. » Elle est balbutiante, bégayante. Hauptmann lui-même observe qu'il serait impossible de tirer de ses drames un recueil de pages choisies, de citations ou de maximes. Les mots les plus connus de ses pièces sont des phrases toutes rudimentaires, des phrases, dit-il quelque part, « qui ressemblent à un nouveau-né, qui n'aurait pas reçu son premier bain et dont on n'aurait pas encore tranché le cordon ombilical — *kaum erst geboren, ungebadet und mit noch unzerrissener Nabelschnur* » ou encore ce sont simplement des *mots* qui éclatent tout à coup, éclairent brusquement toute une situation, ou bien formulent spontanément tout un « devenir intérieur » qui s'ignorait jusqu'alors. C'est le « *du kannst nicht dafür* » (tu n'y peux rien !) du voiturier Henschel; le « *jeder Mensch hat halt 'ne Sehnsucht* » (on a chacun son rêve) du tisserand Hilse, ou encore ce bout de dialogue, entre le chef paysan Kohl et Florian Geyer : *Bruder Geyer ! — Was will tu ? — Ehrlich werden. Mit dir reiten, fechten und sterben* (Ecoute frère Geyer ! — Que veux-tu donc ? — *Devenir honnête*. Monter à cheval, me battre et mourir avec toi.)

Et c'est précisément parce qu'il nous sort du « style », de la langue littéraire, parce qu'il est un simple « parler », que le dialecte a la valeur d'un symbole humain pour Gerhart Hauptmann. « Ce qu'il y a de plus essentiel et ce qui constitue le fonds primitif de la vie, dit-il, c'est toujours le mot parlé, en tant qu'expression toute naïve et spontanée du besoin humain de se communiquer. J'entends par là le parler populaire, quelque dédain que certains affectent à son égard. Quelle source de découvertes inépuisables ! Quelles moissons infinies ! Quel mystère sans bornes (2). » Si déconcertant que paraisse à première vue ce paradoxe du naturalisme de Hauptmann : C'est le parler populaire qui à notre époque de culture intellectualiste et de technique

(1) *Ausblicke*, p. 17.

(2) *Buch der Leidenschaft*, II, p. 92-93.

scientifique nous donne l'expression la plus spontanée des réalités essentielles et profondes de la vie. Faire exprimer au dialecte les suprêmes clairvoyances et les pensées les plus humaines, jusqu'alors réservées au style noble de la tragédie, voilà la nouveauté. Il s'établit ainsi un rapprochement entre ce parler, cette pensée populaires, et le vieux monde du mythe où ces mêmes intuitions s'exprimaient jadis. Ce fut du moins la grande découverte que Hauptmann a rapportée de son voyage en Grèce et qu'il a exposée dans son *griechischer Frühling*. Ce qui l'a le plus frappé, au cours de ses pérégrinations et de ses méditations, en présence du sanctuaire de Delphes, sur les sources primitives de l'émotion religieuse et tragique, c'est que les grandes créations mythiques furent en somme l'œuvre d'un peuple de montagnards, de pâtres et de chasseurs, dont la sensibilité plongeait dans les derniers mystères de la vie et de la destinée par des fibres bien plus subtiles et plus profondes que la sensibilité des civilisés modernes. Car ce sont précisément les natures primitives qui se défendent le moins contre l'irruption des grandes révélations cosmiques et contre les bouleversements tragiques qui les accompagnent et qui seuls rendent ces révélations possibles. Qu'était-ce que la Pythie ? Une paysanne. « La vie pastorale est en général une vie de solitude. Elle prédispose aux facultés visionnaires. Une existence qui exerce peu les sens extérieurs développe d'autant plus la vie imaginative et il ne serait pas impossible de rencontrer encore aujourd'hui dans quelque maison d'aliénés en Suisse de jeunes paysannes frappées de démence religieuse, de qui la bouche profère, en une fureur sacrée, des choses fort analogues à celles qu'exprimait jadis cette première voyante qui s'appelait la Sybille, et, plus tard, la voyante de Delphes (1). » Pareillement, c'est sous les traits d'un simple ouvrier silésien, Emmanuel Quint, qu'il a essayé de faire revivre en plein XIX<sup>e</sup> siècle le nouveau Messie, son *Christus redivivus*.

Ainsi nous voyons le naturalisme chez Hauptmann parti du réalisme berlinois, aboutir à une véritable mystique naturaliste, en opposition avec la réalité contemporaine, tout au moins avec la civilisation moderne, avec son intellectualisme, sa technique, sa morale bourgeoise, et aussi, avec sa psychologie individualiste, faite d'analyse et de réflexion. Il ne s'agit ici ni d'un programme littéraire, ni d'une doctrine, ni d'une technique, mais de l'expression d'une attitude profonde en présence de la

(1) *Griechischer Frühling*, p. 90.

vie et du monde. Cette attitude s'exprime d'ailleurs dans les langages les plus variés, dans la langue du réalisme contemporain, du rêve mystique, de la légende et du conte populaire, c'est-à-dire du *Märchen*, comme aussi du mythe chrétien ou païen. Ce qu'elle veut, c'est faire apparaître les liens qui unissent l'homme aux forces primitives et obscures, à la terre, aux fatalités irrationnelles du sang, de l'instinct, de la passion ; c'est manifester toutes ces réalités *cosmiques* dont l'irruption exceptionnelle dans le « moi » civilisé bouleverse encore aujourd'hui ses adaptations et ses certitudes superficielles, l'arrachent à la sécurité mensongère d'un certain ordre familial et moral, lui découvrent sa solitude profonde, et du même coup le brisent et le libèrent. Cette forme de naturalisme se rapproche beaucoup plus de la philosophie de la nature romantique allemande, du piétisme religieux d'un Schleiermacher, de la métaphysique schopenhauerienne, parfois aussi du dionysisme nietzschéen, que des Evangiles sociaux d'un Zola. Elle ne nous donne pas un tableau, ni une critique de la société ; elle n'est pas davantage un hymne à la Science, au Travail, au Progrès humain. Son attitude fondamentale est au contraire celle d'un fatalisme pessimiste et d'une soumission docile à l'endroit de ces clairvoyances tragiques qui exceptionnellement percent les ténèbres où nous laisse pour l'ordinaire l'intelligence humaine. « Dans la mesure, écrit Hauptmann, où la civilisation nous détourne de plonger des ramifications de plus en plus multiples et étendues dans le vaste réservoir des forces cosmiques, elle est l'ennemie de la religion (1). » Par cet aspect, le naturalisme de Hauptmann apparaît comme une protestation contre la littérature « au service de la civilisation », comme une forme essentiellement germanique de religiosité naturiste, et il rentre, lui aussi, dans la définition que proposait récemment M. Strich de la « mission allemande » au sein de notre monde moderne, mission qui consiste, d'après cet auteur, à « conserver et à préserver précisément les sentiments et les valeurs qui risquent de disparaître avec le progrès de la civilisation » (2).

---

(1) *Griechischer Frühling*, p. 83.

(2) Strich. *Dichtung und Zivilisation*, p. 73.

# Centenaire d'un Historien : Fustel de Coulanges

Cours de M. J. TOURNEUR-AUMONT,  
Professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers.

---

## VI

### Vues d'histoire ancienne.

*L'humanisme classique. — L'histoire ancienne. — L'humanité primitive. — L'Orient antique. — La Grèce. — Sparte. — Athènes. Rome. — L'Empire romain. — La Gaule.*

#### I. HUMANISME CLASSIQUE.

L'auteur de *la Cité antique* n'était pas un historien spécial de l'Antiquité. Dans le Catalogue imprimé de sa bibliothèque, l'histoire grecque et romaine n'occupe que les numéros 266-355 sur un total de 607. « Les hommes des bords de la Méditerranée », suivant son expression (*Cité antique*, 25) ne l'ont pas, au fond de lui-même, plus intéressé que « l'Inde au temps des brahmanes » (28). Dans la leçon d'ouverture du cours de Strasbourg qui devait devenir *la Cité antique*, il attribua le choix de son sujet au règlement, qui l'obligeait à « entretenir successivement [le public] de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes » (*Revue de Synthèse historique*, II, 1901, 243.) « Aussi, ajoutait-il, comme je vous ai parlé d'histoire moderne l'année dernière, c'est de l'histoire ancienne que je dois vous entretenir cette année... Le règlement me paraît d'une profonde sagesse quand il établit que l'enseignement de l'histoire ne sera pas resserré dans une seule période, mais qu'il parcourra successivement toutes les époques et tous les âges de l'humanité. Il me semble en effet que l'histoire ne remplit vraiment son objet qu'à la condition d'embrasser une longue série de siècles. »

Fustel, humaniste classique, n'a donc pas été enserré dans un « spécialisme ». S'il est spécialisé, ce n'est pas un spécialiste. C'est malgré lui. Il se plaindra un jour de « n'avoir étudié dans sa vie qu'un très petit nombre de peuples » (*C. R. de l'Académie des sciences morales et politiques*, 126, 1886, 274). L'introduction de *la Cité antique* commence par une protestation contre « notre système d'éducation qui nous fait vivre dès l'enfance au milieu des Grecs et des Romains... », si bien que « nous avons quelque peine à les considérer comme des peuples étrangers ». Et, citoyen soucieux des applications politiques de la science historique, il le regrette, il s'en alarme. Il rappelle que « l'idée qu'on s'est faite de la Grèce et de Rome a souvent troublé nos générations... Pour avoir mal observé les institutions de la cité ancienne, on a imaginé de les faire revivre chez nous ». C'est à la fois pour un but de science pure et par esprit civique que Fustel va « s'attacher surtout à faire ressortir les différences radicales et essentielles qui distinguent à tout jamais ces peuples anciens des sociétés modernes ». Il y aura bien de la hâte à accuser un jour de romanisme un historien d'esprit aussi libre. La vérité est que *la Cité Antique* est un chef-d'œuvre en partie parce que, dans ce titre, le mot *cité* importe plus que le mot *antique* et que *la Cité antique* est au fond une œuvre de sociologie et d'histoire générales.

Mais il était en ce temps obligatoire qu'un lettré fût d'abord un humaniste classique. Toute la jeunesse bien élevée prenait l'habitude « d'avoir toujours l'antiquité grecque et romaine devant les yeux ». L'obligation n'est point à regretter si on doit attribuer à ce commerce l'élégance et la sobriété attiques du style de Fustel, qui écrivait en latin comme en français avec la même puissance maîtrisée et concentrée. Il apprécia toute sa vie le plaisir incommunicable et bienfaisant que procure la fréquentation aisée des lettres grecques et latines. Comme il n'y apportait aucun esprit exclusif et qu'il était tout aussi ouvert aux humanités modernes, il possédait à un degré éminent des avantages qu'il est d'ailleurs loisible à quiconque d'acquérir et que le but suprême d'une culture complète est sans doute d'associer plutôt que de disjoindre.

Il rencontra d'autre part des occasions rares de développer avec supériorité un talent d'humaniste classique. Comme bibliothécaire à l'École normale, il put tout lire, le bon, le médiocre, le mauvais, en entier, privilège fructueux, qui conduit à préférer cette méthode des lectures intégrales d'ouvrages, usitée dans les instituts et cercles classiques des universités améri-

caines, à la méthode des sélections très expurgées, des découpages arbitraires, c'est-à-dire des mutilations, traditionnelles dans l'enseignement français. Il fut ensuite Athénien avec délices, pendant deux ans, et encore bibliothécaire à l'Ecole française d'Athènes, deux années d'un véritable âge d'or après vingt-trois ans de jeunesse mélancolique et pauvre. Ce fut encore une bonne fortune pour l'humaniste classique que l'agrégation des lettres existât seule alors et le contraignit à pousser sa compétence bien au delà de la mesure ordinaire en d'autres temps. Ce fut enfin les lettres, non l'histoire, qu'il reçut mission d'enseigner à Lyon, un mois, à Amiens, deux ans.

Les études relatives aux antiquités méditerranéennes ne se placent donc pas dans son œuvre comme l'histoire romaine dans celle de Michelet. Elles ne sont pas nées seulement de la vie professionnelle. L'humanisme classique est devenu une des ressources disponibles en permanence, un des aspects naturels dans la pensée largement humaine de Fustel de Coulanges. On le voit sans surprise, suivant ses besoins, commenter Polybe, éditer Tite-Live, conduire une dissertation sur des phrases de César, Tacite et tout aussi bien analyser avec originalité des textes de droit romain, écrire des articles pour le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, se mouvoir au milieu de problèmes ardu de linguistique, de philologie, d'économie antique, enfin comme involontairement renouveler des perspectives, découvrir des profondeurs, reculer des horizons dans le domaine très visité de l'histoire ancienne.

## 2. HISTOIRE ANCIENNE.

Les siècles de l'histoire moderne ont la popularité, la richesse, la vie attirante, une facilité d'accès qui permet à chacun de s'y mouvoir un peu sans une très longue initiation ardue, d'y trouver du moins aussitôt plaisir et aliment à son goût, de s'y exercer à l'enquête autobiographique, d'y rencontrer à foison l'inédit.

Mais une fatalité pèse sur ces siècles : quelle que soit l'opulence accablante de chacun, ils ne sont que cinq. Du xv<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle, c'est, pour la durée, l'équivalent de l'époque franque, du v<sup>e</sup> au x<sup>e</sup>. Il n'y a pas plus de distance de Jeanne d'Arc à 1914, que de Clovis à Hugues Capet. De même le moyen âge n'a qu'un seul millénaire.

Or l'histoire ancienne ne peut pas compter ses siècles, lesquels

paraissent vides et simples à la condition de n'y pas beaucoup regarder. C'est parmi ces siècles indéfinis que se façonnent non seulement, comme partout, l'esprit d'analyse, mais en outre l'esprit de synthèse ; car là seulement l'histoire procure ces spectacles, la naissance, l'apogée, le déclin, la mort ou la métamorphose des philosophies, des littératures, des civilisations, des croyances et des cultes, des sciences et des arts, des régimes économiques, des républiques et empires en séries, des langues, des sociétés et des domaines humains. L'historien européen y trouve les titres de noblesse de l'Europe devant l'Asie et un utile instrument de mesure pour les autres histoires continentales. Car la place de l'Europe et de chaque continent dans l'ensemble du monde ne peut être appréciée justement sans l'aide des procédés d'évaluation obtenus par la fréquentation de toutes les humanités, des modernes, des anciennes.

Ce n'est pas surtout par ces avantages que l'histoire ancienne a retenu l'attention de Fustel de Coulanges. Ces mots vagues « les anciens », qu'il employait volontiers, avaient pour lui un autre sens. Il évoquait des idées de parenté, de voisinage. Le début de la première leçon à l'Impératrice, en 1870, a développé cette pensée déjà exprimée dans l'introduction de *la Cité antique*. La vie de l'humanité est très courte. Toute l'histoire est proche. Il n'y a pas d'histoire ancienne. C'est encore par une illusion égoïste que chaque génération s'y méprend, se tient pour le point central dans la durée, comme chaque pays sur terre se croit l'empire du Milieu et voit les autres en bordure sous le ciel. Comme la terre, comme l'humanité, l'histoire est une. Distinguer l'ancien, le moderne, n'est qu'un aveu de notre débilité. Dans cette première leçon, à la cour des Tuileries, Fustel débutait ainsi : « Je vais parler de choses très vieilles, mais qui, toutes vieilles qu'elles sont, durent encore et vivent encore à l'époque où nous sommes... que nous retrouvons soit autour de nous dans nos institutions politiques et nos habitudes de société, soit en nous-mêmes, dans nos idées, dans nos arts, dans notre poésie. Ce vieux passé... c'est encore le présent, car le présent en est formé. » A l'autre extrémité de la carrière, dans l'ouvrage posthume sur *le Bénéfice* (p. xv) : « Nous remonterons aussi haut qu'il nous sera possible... Notre préoccupation des origines... est une part essentielle de la méthode historique,... une des règles les plus nécessaires de l'histoire. Cela tient à la nature même de cette science. L'histoire est proprement la science du devenir. Elle est la science des origines, des enchaînements. » L'histoire ancienne tire son intérêt de l'unité humaine. Rien d'humain n'est



intelligible pleinement sans elle. On ne peut faire à l'humanisme sa part dès qu'on prétend comprendre l'humanité.

Quant à l'opinion que l'histoire ancienne est achevée ou inachevable, Fustel de Coulanges y a répliqué ainsi : « Quelques personnes me reprocheront peut-être de chercher des problèmes jusque dans l'histoire romaine, comme si tout n'avait pas été dit et définitivement sur cette histoire. Il y a deux sortes d'esprits : ceux qui sont enclins à croire...ceux qui penchent... vers le doute. Il y a aussi deux écoles d'érudits : ceux qui pensent que tout a été dit et qu'à moins de trouver des documents nouveaux il n'y a qu'à s'en tenir aux derniers travaux des modernes et il y a ceux que les plus beaux travaux de l'érudition ne satisfont pas pleinement... et qui d'instinct croient qu'il y a toujours à chercher » (*Questions historiques*, 403). Fustel a répliqué encore par la fécondité de son esprit de découverte et de ses méthodes d'enquête. Il s'est abreuvé aux sources de la vérité, préférant à toute lecture moderne la pratique des documents originaux. « Il se vantait, dit son adversaire Gabriel Monod, d'être le seul érudit qui eût étudié la plume à la main tous les textes latins du vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au x<sup>e</sup> siècle après J.-C. et je pense que cette prétention était fondée » (*Portraits et Souvenirs*, 149). Il lui appartenait de raisonner sur « le degré de certitude de l'histoire romaine », de montrer « comment il faut lire les auteurs anciens » (*Questions historiques*, 405-410), d'étudier synchroniquement l'Italie et la Grèce, le colonat antique et médiéval, de comparer « les Ilotes de Sparte... et les serfs de la glèbe » (*Alleu*, 50), bref d'apercevoir, dans l'histoire ancienne, des domaines immenses à conquérir. Tant que les origines humaines resteront ténébreuses, c'est l'histoire ancienne qui offrira le plus à découvrir. Les humanistes entretiendront de la reconnaissance à Fustel de Coulanges pour l'avoir défendue, pour l'avoir révélée féconde, pour l'avoir par son propre effort dans toutes les directions, éclairée de lumières nouvelles.

### 3. L'HUMANITÉ PRIMITIVE.

En abordant les extrémités du passé connaissable, il rencontrait encore le romantisme, dans la théorie populaire sur les vertus des primitifs et dans les fables sur l'âge d'or. Mais ici le romantisme piquait sa verve, excitait sa pitié plus que sa colère. Il raillait ceux qui croyaient apercevoir chez les Barbares décrits par Tacite « une des sociétés primitives où tous les hommes seraient libres et égaux » (*Invasion*, 265). Il protestait. « Sur l'an-

tique droit des ancêtres... la science historique ne se fait plus illusion... ne croit plus à l'égalité primitive des hommes, au partage du sol à l'amiable, à l'indépendance et à toutes les vertus qu'on attribuait autrefois à l'état de nature » (*Gaule rom.*, 296).

Mais lui-même gardait devant les problèmes préhistoriques une curiosité éveillée, dont la profondeur a surpris, émerveillé les préhistoriens du xx<sup>e</sup> siècle. « On voit, dit l'un des plus connus, éditeur de la leçon sur *les Débuts de la Gaule*, combien Fustel était doué pour des études auxquelles on ignorait, hier encore, qu'il se fût jamais appliqué » (*Revue archéologique*, 1908, p. 8, n<sup>o</sup> 1). Avec les Barbares, ce sont les Indo-Européens qu'il a parfois tenté de saisir pour eux-mêmes, et derrière ceux-ci et ceux-là, ce sont les « sociétés primitives », suivant son expression favorite. Sur les analogies présumées entre les sociétés primitives et « des sociétés arriérées [contemporaines] que l'on croit primitives » il s'est interrogé plusieurs fois ; et, en homme de science confessant modestement son ignorance et objectivement anxieux de la vérité pure, il pencha tantôt vers le contre (*Invasion*, 260), tantôt vers le pour (*Recherches*, 234), tantôt vers le doute (*N. Rev. hist. du droit*, 1887, 766).

Ces préoccupations lui ont porté bonheur. Il leur doit une perspective qui lui permit de dépasser aisément tous ses émules dans l'étude des origines des institutions, de la vie sociale, des mœurs et des idées. « On trouve la composition [en droit criminel]... dans le vieil âge de tous les peuples » (*N. Rev. hist. du droit*, 1887, 773). Elle est en rapport avec la famille patriarcale, « semblable au clan celtique » (*Cité antique*, 150). Le droit d'aînesse a son origine « au delà des temps dont l'histoire a gardé le souvenir » (91). « L'esclavage... était un fait primordial contemporain de l'origine des sociétés et il avait eu ses racines dans un âge du genre humain où toutes les inégalités avaient leur raison d'être » (*Recherches*, 3). L'économie primitive a été abordée avec ingéniosité à propos de la question du prétendu nomadisme des Germains (*Rech.*, 191-198), qui, en réalité « cultivaient [le sol] aussi bien que le pouvaient faire des hommes peu industriels » (*Invasion*, 286) et qui pratiquaient l'agriculture extensive (*Rech.*, 263-290) ; à propos du « système de prêts et d'usure » dans les sociétés arriérées (*Inv.*, 260) ; à propos de ce fait capital l'alliance « du chien et de l'homme... qui a déterminé notre victoire sur les animaux et... assuré notre empire » (*Débuts de la Gaule*, 8). Outre les travaux de son élève Durkheim, il a annoncé ceux de M. Lévy-Bruhl par sa préoccupation de la mentalité et de l'âme primitives, des fonctions mentales dans les sociétés

inférieures. Il y a, dans l'œuvre de Fustel de Coulanges, nombre d'indices sur l'état mystique et prélogique, qui explique par exemple l'immolation du coupable à la divinité (*Inv.*, 280), le feu sacré, le serment religieux, etc. Car « la pensée des générations primitives se laisse entrevoir » (*Cité antique*, 29). « Les plus vieilles [croyances] sont celles qu'il nous importe le plus de connaître. » « C'est dans une antiquité sans date que les croyances se sont formées et que les institutions se sont ou établies ou préparées » (4-5).

La principale conquête en histoire ancienne que l'Université et la France doivent à Fustel de Coulanges est l'intégration officielle de l'histoire par l'entrée de la préhistoire. Il était encore d'une audace extrême en 1870, pour un normalien de 1850, de la soutenir jusqu'aux Tuileries. Dès Chio, Fustel pensif, en arrêt devant les jardins en terrasse, s'était écrié : « Nul ne sait quelles générations ont exécuté ces travaux » (*Questions hist.*, 218). *La Cité antique* avait conduit les esprits « au delà des temps à nous connus » (93), les avait habitués, — grande étape, — à considérer que « les populations grecques et italiennes sont infiniment plus vieilles que Romulus et Homère ». Après le public de Strasbourg, la Cour de Paris était prête à entendre l'ardent plaidoyer des *Débuts de la Gaule*. Déjà on cessait de chercher par habitude en Orient seulement les origines de toute civilisation.

#### 4. L'ORIENT ANTIQUE.

« Il nous parlait volontiers, dit P. Guiraud (88), des peuples de l'Orient... et je vois encore de quel air navré il nous avouait qu'il n'était pas égyptologue. » Mais cet aveu contenait un haut encouragement à l'égyptologie. C'était un hommage à cet insaisissable ensemble de contrées historiques que les forces humaines ne permettent jamais d'atteindre que par fragments. Car Fustel, Athénien fervent, explorateur joyeux de la Méditerranée orientale, n'était pas le moins bien pourvu.

« Il me disait un jour, dit Camille Jullian, qu'il regrettait de n'avoir point admis les Phéniciens dans le cadre de *la Cité antique*. Chez eux, aussi, remarquait-il, on voit d'admirables exemples de culte domestique, de religion des morts, de patriotisme sacré » (*Revue de Paris*, 15 février 1916, 858). Il avait d'ailleurs rencontré le monde phénicien à Chio (*Quest. hist.*, 248).

Il avait de l'Orient des vues dont on mesure la justesse à ce signe : l'importance qu'il attribuait aux Juifs et à l'Inde. Il

s'est intéressé particulièrement à Moïse, fondateur d'Etat (*N. Rech.*, 25-27 ; cp. *Cité ant.*, 227). Quant à l'Inde, elle l'a conquis. Il regretta sans doute au moins autant de n'avoir pu devenir indianiste que de n'avoir pas été égyptologue. Ces croyances, les cultes, les lois de l'Inde l'ont passionné, depuis les origines jusqu'au bouddhisme dont il a salué, d'une phrase en passant (*Cité ant.*, 331), la largeur philanthropique. *La Cité antique* marque une étape dans l'histoire classique de l'indianisme français entre Anquetil Duperron et l'orientalisme contemporain. Elle indique une voie que l'avenir ouvrira plus encore.

A l'Orient, Fustel doit peut-être, comme à la Bretagne, d'avoir jugé naturel, en un temps où le matérialisme historique progressait, de conserver aux idées à côté des intérêts, leur place parmi les moteurs sociaux. « Notre nature éprouve le besoin de ne se soumettre jamais à d'autre empire qu'à celui d'une idée morale » (*Cité ant.*, 209).

## 5. LA GRÈCE.

Ce nom au singulier, *Cité antique*, est un symbole abstrait et sec, qui cache une évocation concrète et chaude des « mille cités de Grèce et d'Italie » (437). Dans le *Mémoire sur Chio*, Fustel protestait déjà contre le simplisme traditionnel des philologues occidentaux habitués à distribuer la Grèce en deux groupes, deux esprits, le dorien et l'ionien (*Quest. hist.*, 247). « Dans une histoire grecque, on ne peut presque jamais dire la Grèce ; dire une ville grecque est encore une généralité trop hardie ; c'est tel ou tel parti dans chaque ville qu'il faut dire » (*Quest. hist.*, 285). Tous ceux de ses écrits qui touchent la Grèce protestent aussi contre le simplisme injuste de l'opinion courante qui, au nom de Grèce, pense aussitôt à Sparte et à Athènes, à l'exclusion de vingt autres grandes cités grecques d'égal scintillement historique. Par le seul ouvrage sur *la Cité antique* on construit une carte du monde grec avec ses trois ensembles, Orient grec, Continent grec et « Grecs d'Italie », suivant son heureuse expression (327), chaque ensemble formé par une multitude de noms vivants.

Il a connu ce monde, présent et passé, beaucoup trop intimement pour nourrir l'engouement soit des romantiques philhellènes, soit de naturalistes néo-polythéistes comme Louis Ménard et les Parnassiens. L'Acropole ne lui a point inspiré de prière à Athéna. Avec l'œuvre de Phidias, il évoquait la férocité de la guerre entre cités, les massacres, proscriptions, spoliations.

dans chacune. « Sur un théâtre plus étroit les passions sont plus ardentes, les haines plus personnelles, les ennemis toujours en présence. Il faut alors qu'un peuple soit deux fois sage pour qu'il ne soit pas mal gouverné » (*Quest. hist.*, 125). La Cité antique est peinte sans fard, sans refrains lyriques. On y voit, pour « le tourment de l'historien », manquer à l'ordinaire la liberté, la paix et l'ordre. Fustel n'a point écrit l'histoire à la Plutarque.

Mais la grandeur grecque ne disparaissait point sous les ombres de son tableau. La cité grecque avait marqué un progrès immense sur le régime patriarcal. Elle était devenue cadre de développement d'un droit plus humain. Par elle « le droit fut conçu comme étant l'œuvre des pouvoirs publics agissant dans l'intérêt de tous. Le droit cessa d'être une religion ou une coutume. Il devint laïque et modifiable » (*Gaule romaine*, 299). « C'est la Grèce qui a introduit dans le monde le gouvernement républicain » (P. Guiraud, 55). Le cadre de la cité a été favorable à l'émancipation des humbles (*Cité antique*, 311). Une république maritime comme Chio ou Rhodes a développé un génie politique et scientifique original, joué dans les affaires humaines un rôle inoubliable. Chaque cité a été un foyer de création intellectuelle, littéraire, artistique de valeur universelle.

## 6. SPARTE.

Sparte a été une cible de prédilection pour la critique destructive de Fustel. Sparte a été punie pour les « déclamations de quelques anciens et de beaucoup de modernes sur la sagesse de [s]es institutions..., sur le bonheur inaltérable dont on y jouissait, sur l'égalité, sur la vie en commun » (*Cité antique*, 416-417). « Il y a, dans l'histoire de Sparte, un trait que Plutarque et Rousseau admiraient fort... » (264), tel est le ton de Fustel parlant de Sparte dans ses ouvrages, jusque dans l'article *Lacedaemoniorum respublica* du *Dictionnaire des Antiquités*. Il a consacré un chapitre entier de *la Cité antique*, le dernier du livre IV sur les Révolutions, à peindre les troubles de cette ville censée immuable et sage, dont Victor Hugo avait contribué à perpétuer la légende par besoin d'une rime antithétique et riche avec le mot Bonaparte. Une mordante *Etude sur la propriété à Sparte* occupe 67 pages des *Nouvelles Recherches*, avec des chapitres d'une causticité divertissante sur la vie privée à Sparte, les repas communs, l'inégalité des fortunes, etc. En 1886 encore, l'ouvrage

de H. Bazin sur la vie de Lycurgue et le traité de Xénophon sur la République des Lacédémoniens fournit une dernière occasion devant l'Académie des sciences morales et politiques (C. r. CXXV, 924).

On peut mesurer ici l'efficacité des attaques de Fustel de Coulanges. Depuis son œuvre, on n'a plus parlé de la même manière de l'histoire de Sparte. Il n'est plus question d'une prétendue « invasion dorienne ». « La Laconie, dit-il, n'a pas été conquise d'un seul coup, mais par une série d'efforts successifs durant plusieurs générations d'hommes » (*Nouv. Rech.*, 56). Quant à la fausse renommée de Sparte, rien n'en est demeuré. Il en était ainsi jugé en 1889 par Frédéric Passy, lorsqu'il célébrait « ce beau travail sur la propriété à Sparte, qui a réduit à néant la légende communiste dont nous avons été bercés autrefois, et ramené à leur juste valeur les déclamations des Morelly, des Mably, des Rousseau et des Babeuf sur le brouet noir et sur l'austérité des mœurs lacédémoniennes ». L'abaissement de Sparte dans l'opinion contemporaine atteste la puissance de Fustel de Coulanges.

## 7. ATHÈNES.

Athènes n'a pas été traitée avec plus de ménagements par l'implacable érudit. Elle offrait aussi quelques mauvaises légendes à couler bas : une théorie des invasions ioniennes, important toute prête une classe noble en Attique (*Cité ant.*, 152 n.) ; des illusions sur la justice de l'assemblée des jurés (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871, 671-676).

Mais l'histoire attique fut surtout un terrain d'études, renouvelées par « la science obstinément lumineuse et divinatoire de Fustel de Coulanges », suivant l'expression de M. G. Radet. Les trouvailles ultérieures, comme celle de la Constitution d'Athènes d'Aristote, sont venues confirmer ce qu'il avait proposé sur la fondation d'Athènes et l'unité attique (*Cité ant.*, 149), sur la vie municipale (B. Haussoullier, dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, III), la plus grande partie de son histoire de la propriété à Athènes (*Nouv. Rech.*), le tirage au sort des archontes athéniens, tout l'essentiel de son article *Attica respublica* du *Dictionnaire des Antiquités*.

Quelques parties de l'histoire d'Athènes provoquaient son admiration. Athènes avait découvert « les règles du gouvernement démocratique » (*Cité ant.*, 397). « De toutes les cités grecques, Athènes a été la moins troublée, la mieux gouvernée,

la plus intelligente et en même temps la plus prospère. Quels qu'aient été ses défauts et ses fautes, on doit reconnaître que parmi les républiques anciennes, c'est elle qui a le moins mal pratiqué la démocratie » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871, 671). Il n'admirait pas seulement le conseil de l'Aréopage et les Archontes, qu'il eût voulu transporter dans la constitution de la France. Il admirait l'Assemblée populaire d'Athènes, l'*ecclesia*, et il en a dit la raison : « Le peuple athénien voulait que chaque affaire lui fût présentée sous toutes ses faces différentes et qu'on lui montrât clairement le pour et le contre » (*Cité ant.*, 401). Ces Méridionaux remuants et loquaces savaient écouter dans le calme. « Nous ne voyons presque jamais qu'un orateur soit interrompu ; que ce soit Périclès ou Cléon, Eschine ou Démosthène, le peuple est attentif ; qu'on le flatte ou qu'on le gourmande, il écoute. Il laisse exprimer les opinions les plus opposées, avec une patience qui est quelquefois admirable. Jamais de cris, ni de huées. L'orateur, quoi qu'il dise, peut toujours arriver au bout de son discours » (401-402).

## 8. ROME.

Ce romaniste ne s'est pas intéressé plus particulièrement à Rome, qu'il connaissait moins qu'Athènes. C'est même une des nouveautés hardies de son œuvre, et non l'une des moins fécondes, d'avoir souvent réduit Rome, sans en méconnaître l'originalité, au rang des autres exemplaires de la Cité antique. Mais comme telle il l'a étudiée sincèrement : avec *Titè-Live*, plus sain que Polybe, le « mauvais citoyen » de M. l'inspecteur général des Facultés Perrens ; avec le *Culte de Vesta* ; à propos de chapitres importants ou de grands ouvrages ; enfin d'une manière très approfondie pour vingt-quatre articles monographiques, les uns restés sur le métier, les autres publiés (*Quest. hist.*, p. ix, etc.).

La fondation et les premiers temps de Rome ont été l'objet d'analyses dont il est significatif de voir demeurer la valeur après de brillantes découvertes archéologiques et exégétiques sur Rome primitive (*Cité ant.*, 156-160). Sa théorie de la suprématie singulière du culte de Vesta sur le culte du Fondateur de Rome reste toujours fort digne d'attention, ainsi que l'horoscope dont elle s'accompagne : « Les origines de Rome et la composition de son peuple... expliquent le caractère particulier de sa politique et le rôle exceptionnel qui leur fut dévolu dès le commencement, au milieu des autres cités » (437).

Sa critique de la période royale de la cité romaine, conservatrice « en dépit de la vogue d'incrédulité qui s'attache à cette ancienne histoire » (156), a retrouvé un intérêt actuel. Romulus a pris une figure non seulement historique, comme Thésée, mais proche (4). L'armée de Servius Tullius est recrutée d'une manière moderne, avec ses régiments (classes) et ses compagnies de cent hommes (centuries) substituées aux bandes seigneuriales et patriarcales (tribus et *gentes*), « révolution analogue à celle que l'on voit dans l'histoire de France, lorsque les armées perdent le caractère féodal et que chaque soldat, au lieu de marcher sous la bannière de son seigneur, marche sous les ordres d'un capitaine choisi par le roi » (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870, 300-301).

L'historien des *Institutions* a été séduit par la préoccupation romaine de chercher « les règles constitutives de l'autorité publique » (*Débuts de la Gaule*, 3). « [Rome] l'a emporté sur tous les autres peuples non par l'intelligence, non par le courage, mais par la discipline » (*Gaule romaine*, 147), par « les procédés et ce que l'on pourrait appeler les artifices du gouvernement » (*Cité antique*, 450), « exagérant peut-être ce qui est dû à l'intérêt public » (*Gaule rom.*, 303). Il eût voulu quelque équivalent du Sénat romain dans la constitution française. Il a examiné les délicats rapports de la constitution républicaine et de l'organisation militaire ; l'histoire de « la justice dans une république sans liberté » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871). Il se méfiait des sources ordinaires du droit public, les textes officiels, toujours soucieux de la vie réelle plutôt que des apparences légales. « Bien téméraires sont les juristes qui croient connaître tout le droit romain ; nous n'en connaissons que la lettre ; les actes de la pratique nous manquent » (*Monarchie franque*, 478). Or, dans la pratique historique, il faut comprendre la corruption, les guerres civiles, les crises sociales, Caius Gracchus et Spartacus, Catilina contre Cicéron, et le différend final entre César et le Sénat.

Aussi les questions sociales et économiques transparaisent-elles toujours derrière la façade politique, avec la prépondérance, constante à Rome, de la noblesse et de la fortune. « Rome avait une constitution démocratique et pourtant l'aristocratie y régnait. C'est que, si elle était démocratique par ses lois, elle était aristocratique par le groupement des intérêts » (*Bénéfice*, 92). « Rome ne connut jamais l'esprit démocratique... L'esprit romain ne comprenait ni qu'un homme pauvre pût appartenir à l'aristocratie, ni qu'un homme riche n'en fit pas partie » (*Inva-*



tion, 153, 157). La plèbe romaine croissante « n'avait ni le sens ni le goût de la politique ». Et l'aristocratie romaine avait ce mérite et cette force : elle gardait l'esprit de travail : « Plus sages ou plus heureux que les empatrides d'Athènes, qui tombèrent dans le néant le jour où la direction de la société appartint à la richesse, les patriciens ne négligèrent jamais ni l'agriculture ni le commerce, ni même l'industrie » (*Cité antique*, 360).

L'aristocratie romaine gardait aussi le sentiment civique, dont Fustel a peint des tableaux dignes de devenir classiques (*Quest. hist.*, 181, 185). « Rome était gouvernée par ses mœurs et non par ses lois » (*Invasion*, 157-158). Or les mœurs plaçaient au-dessus de tout le dévouement à la chose publique. Celle-ci était le vrai culte romain. Cette religion était représentée, non par un panthéon tumultueux et changeant, mais par Vesta et ses prêtresses vierges, les Vestales, idéal d'union stable et pure, symbole aimable et sensible de la république fondée sur la vertu. On n'a jamais pénétré plus profondément la ville pontificale, ni le génie civique romain, ni même plus généralement le sentiment patriotique, lequel, dans son essence spirituelle, n'est partout et jamais qu'une forme évoluée du culte de Vesta, c'est-à-dire un résumé divinisé d'idéaux purs cultivés en commun. Le culte de *Vesta civilis*, ange gardien de la Ville (*Vesta*, ch. XI) a été la plus grande originalité de la république romaine, de même que la plus grande originalité de l'empire romain sera le culte du génie de l'Auguste, ange gardien de l'Empire.

## 9. L'EMPIRE ROMAIN.

République et empire étaient des mots synonymes en latin et naguère aussi en français. En français, ils ne s'opposèrent que depuis le 2 décembre 1851 et le 4 septembre 1870. Il devint alors à la mode d'opposer aussi la République et l'Empire romains. Ce fut l'origine d'anachronismes et de contresens sur des auteurs comme Tacite. Fustel de Coulanges n'obéit pas à cette mode, dénonça l'anachronisme, évita le contresens sur Tacite, et, sous l'empire de Napoléon III, donna une impartiale et pénétrante interprétation de l'origine, du caractère et du déclin de l'Empire romain.

« Il n'est pas dans la nature humaine que des millions d'hommes puissent être contraints d'obéir, malgré eux, à un seul » (*Gaule rom.*, 171). L'unité méditerranéenne a été beaucoup moins une conquête italienne qu'un besoin général de la paix,

par lassitude des guerres sociales dans les cités grecques, des guerres princières en Orient, des guerres civiles à Rome. — De son côté, Rome trouva profit à devenir « prytanée de tous les peuples » (*Cité ant.*, 468). « Le fond du caractère romain n'était pas l'amour de la gloire, c'était l'amour de l'argent. Rome ne fit pas ses conquêtes par un vain désir de gloire, elle les fit pour s'enrichir » (*Invasion*, 208). Puis « Rome conquit sans asservir. Elle unit le monde par l'administration. Quelques proconsuls purent se faire illusion sur la nature de leurs droits... Rome plus sage sous le gouvernement impérial s'habitua bien vite à se regarder non... comme une maîtresse, mais comme la tête d'un vaste corps qui comprenait tous les peuples » (*Quest. hist.*, 210).

D'autre part, « la substitution de l'Empire à la République n'a pas été cette révolution complète et radicale que plusieurs historiens modernes se sont figurée... les lois ont été fort peu modifiées ; et les mœurs ne l'ont pas été » (*Bénéfice*, 225). « La question s'était engagée non pas entre deux régimes mais entre deux hommes. Tant qu'ils furent trois, la république put se tenir debout ; dès qu'il n'y en eût qu'un, la monarchie fut fondée ». (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870, 314). « Ce sont les intérêts du plus grand nombre qui ont été le vrai mobile... Un immense parti dans l'Italie plus qu'à Rome, et dans les provinces plus qu'en Italie, renversa le gouvernement sénatorial et accepta l'Empire » (*Bénéfice*, 94). « Ces générations ne subirent pas la monarchie, elles la voulurent » (*Gaule romaine*, 192). L'Empire romain fut donc une « association humaine... élargie » et volontaire (*Questions hist.*, 211). Il « ne ressemble à aucun des régimes politiques qui se sont succédé en France jusqu'à nos jours. Il ne convient d'en faire ni la satire ni l'apologie » (*Gaule rom.*, 168). L'esprit civique ne fut pas amoindri. « L'Empire romain n'a pas supprimé l'idée de la chose publique. Cette idée n'est sortie de l'esprit des hommes que plusieurs siècles après lui » (*Gaule rom.*, 151). Pendant trois siècles, l'espoir général fut de devenir citoyen romain. — « Le monde des affaires tenait autant de place pour le moins qu'il en peut tenir dans nos sociétés modernes » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871, 682). « Rome fut la grande inspiratrice du travail ; elle en donna au monde le goût et presque la passion » (*Invasion*, 209). On bâtit. On fit « partout... des routes... œuvre immense, qui eut presque la même valeur que les chemins de fer ont aujourd'hui » (*Invasion*, 207). — Le culte du génie de l'Auguste fut dans l'Empire un élargissement naturel et spontané des cultes civiques, protecteurs de la paix et de la concorde. « Le

sentiment que [ces générations] professèrent à l'égard [de l'Empire romain] ne fut ni la résignation ni la crainte, ce fut la piété » (*Gaule rom.*, 192).

Quand Rome perdit ses traditions, n'assura plus l'ordre et le travail paisible, l'association se détendit, et l'autonomisme reparut. « L'Empire a disparu moins par l'effet des invasions germaniques que par le défaut de ses institutions » (Emile Bourgeois, *Revue internationale de l'Enseignement*, 1890, 139). Les conflits entre prétendants à l'Empire, l'incapacité italienne diminuèrent l'espoir dans le génie de Rome et de l'Auguste. La guerre religieuse commença. Le salut fut demandé au Christ plus qu'à César. « La victoire du Christianisme marqua la fin de la société antique » (*Cité antique*, 472). Car il n'y a pas de menace plus profonde au lien social que la guerre religieuse. Guerres civiles, sociales et étrangères s'y enchaînèrent. L'autonomisme progressa. Un esprit local avait persisté dans les provinces. « L'Empire romain fut sous une apparence d'unité, qui a fait illusion à quelques historiens, l'une des sociétés les plus diverses qui aient existé » (*Recherches*, p. II). « Jamais l'uniformité ne régna... L'Empire, qui commandait à tous les peuples de nature si diverse, se gardait bien de mettre une uniformité absolue dans son administration... Il faut toujours faire cette réserve quand on parle de l'Empire romain que les usages et les règles variaient d'une province à l'autre » (*Gaule rom.*, 142, 201, n. 2, 311, n. 1). La chute de l'Empire romain fut une dislocation.

## 10. LA GAULE.

Le XIX<sup>e</sup> siècle a connu, après l'essor du panceltisme, une manière de Gaule romantique aujourd'hui refoulée dans la littérature élémentaire. Cette mode exige encore toutefois que, par exemple, on ne parle point sans quelque lyrisme de Vercingétorix et du dernier effort arverne pour unifier la Gaule indépendante. Fustel de Coulanges a pensé mieux servir la patrie par la froide recherche de l'exactitude. Avant sa *Gaule romaine*, il avait consacré ses cours de Strasbourg en 1865-1866 et en 1860-1861 à la constitution de l'unité nationale en France et à la Gaule ancienne. Ses premières leçons à la cour des Tuileries en 1870 avaient traité de l'ensemble de la Gaule. Il avait commencé une étude sur *Vercingétorix et Arminius*, sujet repris par M. Camille Jullian dans son *Vercingétorix* et par M. J. Toutain dans la collection *Pro Alesia*.

Bien que ceci paraisse une gageure, on tentera de résumer en quelques formules les idées de Fustel sur la Gaule.

On ignore le droit gaulois primitif (*Cité ant.*, 480, *Gaule rom.*, 119). « Prétendre bien connaître [l]es peuples [de la Gaule indépendante] est une grande illusion » (*Gaule rom.*, 2). Mais on doit admettre qu'il n'y eut pas d'ordre général stable avant l'époque romaine. Les fonds primitifs anonymes, les Indo-Européens, les Celtes eurent des civilisations merveilleuses. « Il y a... là quelque chose que je ne puis m'empêcher d'admirer : c'est l'énorme travail qu'il a fallu pour en arriver... à ce degré-là. Que de déploiement d'énergie physique et même d'adresse chez ces générations d'hommes ! » (*Débuts de la Gaule*, 7). « Mais pour continuer dans la voie du progrès, il fallait quelque chose de plus que l'énergie physique et l'adresse, il fallait... la puissance de l'âme, ce qui donne à l'intelligence la force... aux sociétés leur grandeur. »

*Les influences organisatrices vinrent des Méditerranéens*, que les Gaulois provoquèrent, auxquels la Gaule s'ouvrit. Il y eut une Gaule grecque, une Gaule romaine. La Gaule devint romaine en trois temps : le premier temps, au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., romanisa la Gaule cisalpine ; le deuxième, au II<sup>e</sup> siècle, la Gaule méridionale, d'Aix à Toulouse ; le troisième, au I<sup>er</sup> siècle, la Gaule moyenne et septentrionale. Les Gaulois connurent ainsi la sécurité stable, la paix. Sans doute les bras qu'ils mirent au service de l'Empire leur auraient suffi pour se défendre eux-mêmes. Mais sans l'Empire, la désunion se fût aussitôt mise parmi eux » (*Gaule rom.*, 83). « Rome était pour eux une grandeur lointaine fort au-dessus de leurs rivalités et de leurs passions ».

« Rome leur permettait de rester Gaulois, ils voulurent être Romains » (87). Ils renoncèrent au druidisme, au celtisme, peu à peu, d'eux-mêmes. « Les Gaulois eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie. Ce fut moins Rome que la civilisation qui les gagna à elle. Etre romain, à leurs yeux, ce n'était pas obéir à un maître étranger, c'était partager les mœurs, les études, les plaisirs de ce qu'on connaissait de plus... noble dans l'humanité ».

« Rome fit l'éducation politique du pays qui devait être la France. Elle y introduisit des opinions, des habitudes, des institutions qui devaient survivre beaucoup à l'Empire romain lui-même et qui devaient même se transmettre par la Gaule à l'Allemagne et à l'Angleterre » (147). — Mais « il ne faut pas dire : les Romains, les Romains... » (137). « Durant cette période de leur histoire, les Gaulois ont beaucoup travaillé » (*Invas.*, 207). « Ce ne sont

pas des Italiens qui sont venus construire [les monuments romains de Gaule]. Tout ce travail a été accompli par l'esprit et la main des Gaulois ». — La personnalité gauloise a persisté, s'est fortifiée dans l'organisation romaine. La Gaule, hétérogène et divergente, par sa nature et son peuplement, a reçu des Méditerranéens, disciplinés par Rome, les forces idéales qui lui ont procuré, au milieu de périls extérieurs continus, la résistance unifiante. Elle a pu ainsi rester elle-même en devenant la France et, sur deux isthmes européens battus par les courants de peuples et de civilisations, maintenir le cadre d'une patrie.

Par leur absolue probité, ces vues historiques de la Gaule se sont trouvées consolider la France mieux que les couleurs voyantes et fragiles des tableaux romantiques.

La vertu civique de l'histoire scientifique est telle que l'histoire ancienne a produit les mêmes effets éducatifs que l'histoire contemporaine.

Et Fustel de Coulanges, comme grand historien, a fait œuvre de grand citoyen.

(*A suivre.*)

---

# L'Esthétique et l'art de vivre

par M. Etienne SOURIAU,

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

---

## IV

### Personnalité.

Où faut-il situer, parmi les beaux-arts, l'art de construire sa personne ? Tel est le problème que nous voulons traiter. Mais pour en comprendre la valeur, si je puis dire, d'impact, il faut chercher où porte coup une question ainsi réduite.

On obtiendrait sans doute aisément un accord unanime sur l'existence d'un lien entre cela : être une personne ; et ceci : vivre vraiment. Mais qu'est-ce au juste qu'être ou devenir une personne, ou avoir, si l'on préfère, de la personnalité ? Quel sens pratique, quelle substance normative peut-on donner à ce conseil ; développer sa personnalité ? Faut-il considérer cette personnalité comme donnée ? Et vers cela les tenants de la « caractérologie », Emil Utitz ou Klages, sans doute nous inclineraient. Faut-il y voir une pure virtualité, un but défini seulement par la possibilité éventuelle d'unir les disparates données qui font l'*homo multiplex* intérieur — quelque chose comme le *totum potestativum* d'Albertus Magnus ? Alors nous demanderions plutôt des directives actuelles à R. Fernandez, à l'harmonisme d'un L. Prat ou d'un Ch. Walston. Faut-il y voir plutôt un achèvement, une intégration d'éléments nouveaux parant à ce « sentiment d'incomplétude » que note M. Pierre Janet dans les névroses ? En ce cas il faudrait chercher cet achèvement, soit dans des expériences actives et en quelque sorte impérialistes à la façon du romantisme allemand (selon ce qu'indique V. Basch en ses *Doctrines politiques des philosophes classiques de l'Allemagne*) ; soit dans quelque intégration statique et contemplative, en une expérience que O. Raknes (*J. de Ps.*, 1928, 686)

déclare toute religieuse. Y verrons-nous enfin une satisfaction à donner à ce *self-feeling* dont Ribot développa naguère l'idée en sa Psychologie des sentiments ? Alors cette satisfaction pourra s'obtenir par le seul *self regard*, comme dit Mac-Dougall ; quitte même à contempler ainsi de préférence ce que les néo-psychanalystes appellent *hyper-ego* ou *super-ego* (cf. E. Jones, *The development of the superego*, « J. of abn. Ps. », 1928) ; ou une personnalité étrangère connue par « intussusception », comme disait Balzac ; s'il est vrai (comme le soutient G. Storring contre Spranger et son « Sichhineinversetzen ») que même cette vie fictive en autrui est utile pour se comprendre soi-même plutôt que pour comprendre autrui.

Admettant ( ou tentant de prouver contre l'excès d'optimisme des caractérologistes) que la personne qu'il s'agit d'avoir est à conquérir ; qu'elle est (s'il s'agit de vie par excellence) autre chose que l'élément idiosyncrasique qui s'exprime dans le tempérament physique (tel que l'étudie par exemple Kretschmer), nous tenterons de trouver une solution, à un problème si touffu, sur les bases de la théorie esthétique. Une personnalité achevée, complète, définitive, est d'un certain point de vue une véritable œuvre d'art. Dans quelle mesure ? Et en quoi ce point de vue peut-il aider à résoudre ces problèmes ? Voilà ce qu'il faut chercher.

\*  
\* \*

Hugo pensait qu'avant d'être Dante, il avait été lion. Mais Olympio était poète. Ravaisson était philosophe, qui ne doutait pas d'avoir été Léonard de Vinci. Plus d'un homme sans doute, ni philosophe ni poète, avouerait de telles affabulations secrètes, s'il ne savait que, comme dit Gracian (aph. CXXXVI) « ce n'est pas être fou que de faire une folie, mais bien de ne la savoir pas cacher ».

Avoir été lion ! De telles hypothèses de travail ne laissent pas d'être utiles, parfois, quant à l'art de vivre. Et leur utilité s'affirme par leur bizarrerie même, sur laquelle a pu faire passer pourtant le besoin qu'on en avait. Il peut, ce besoin, vous tirant par la main, même vous faire franchir, subrepticement, le seuil de l'absurde en ces sortes de croyances ; et cela, malgré les résistances de la raison d'abord effrayée. Sitôt foulé le principe de contradiction, sitôt affirmé, de deux êtres bien distincts, qu'ils ne font qu'un pourtant matériellement, et que l'un même (celui

d'autrefois) apporte avec lui tout son décor, et tous ses liens, voilà de quoi remplir les asiles.

Il y a donc, comme on voit, quelque logique secrète, quelque utilité même dans ces délires de la folie, ce délire n'étant pas toujours l'effet pur et simple de cette folie, ce délire n'étant pas le mal lui-même, mais souvent — comme la fièvre — le symptôme au contraire d'une lutte contre ce mal.

Les maladies nerveusées (opinion nettement exprimée, notamment, par M. Mignard) en soi n'atteignent pas nécessairement l'esprit. Non que, par exemple, le sentiment d'angoisse (fait psychique) ne soit totalement effet, en de tels cas, par rapport à la cause physique, la crispation nerveuse. Mais l'apparition de l'angoisse, de l'hallucination même, n'affecte pas encore l'esprit tant qu'il n'a pas cessé d'en bien juger. Les bizarres présentations qui résultent du mal des nerfs ont seulement cet inconvénient pour l'esprit, de l'inciter à un travail de construction sur des matériaux qui devraient (l'équilibre est à ce prix) rester isolés, et se suffisant. On s'éveille la nuit, ayant peur — effet d'un estomac chargé — et de cette peur on fait une forme qui cherche une matière. Elle n'en a pas dans le monde réel : l'imagination lui en forge, et la truffe de rêveries morbides. Qui saurait considérer cette peur en elle-même, et dans son être formel, celui-là échapperait au mal de l'esprit.

Mais il y faut une force et une lucidité qui deviennent de plus en plus difficiles dans le surmenage qu'une telle lutte engendre, dans l'organisation chosale que prend peu à peu le fantôme réitéré. Qu'est ceci ? C'est ma douleur même. Alors la lutte devient lutte contre un être, un vivant. L'esprit fait effort, se crispe, se déforme par des contractions compensatrices.

La mégalomanie (c'est l'opinion notamment du Dr Lépine) est une de ces déformations compensatrices. Contre le mal qui dissocie progressivement l'organisation antérieure de la personnalité, l'esprit se défend par une arme de guerre, dangereuse, traîtresse, mais qui d'abord rétablit, tant bien que mal, l'équilibre et quelque satisfaction de soi. Tel est le cas de ces personnalités délirantes. La personnalité fait défaut ? Plutôt que de perdre son temps à tenter de la refaire, l'on emprunte, étant pressé, quelque part une personnalité toute faite, et qu'on connaisse bien. Cela n'est pas si mal trouvé ; et il ne serait pas juste d'accuser l'idée même des pauvretés de l'exécution, le plus souvent. Car enfin, il y a fou et fou. La folie ne choisit pas nécessairement des hommes intelligents. Un sot qui devient fou reste sot, il ne faut pas lui demander plus, dans son nouvel



état, qu'il ne pouvait donner avant. Devenu, par la pensée, Louis XIV ou Napoléon, il l'est comme il peut. Et tel pauvre dément tire encore bon parti de lui-même, par ces voies. En somme il est moins détruit sous cette forme, qu'il ne serait s'il s'était passivement laissé dissocier. Que l'homme, même dans ses pires malheurs, trouve encore d'estimables ressources, pour rester un être !

Mais ni Hugo ni Ravaisson ne furent des fous ? Assurément. On vient de voir que la fiction d'une personnalité étrangère n'est pas folie, mais arme au contraire contre celle-ci. De même la fable d'une communion personnelle avec tel grand mort est une arme aussi. Contre quoi ? Contre les défaillances, les petitesesses, les hésitations, les timidités, les doutes. Avoir mission, privilège, et déjà, par le passé, réussite ; quelle force ! Non pas se dire : tu seras ; mais : tu es ; car tu fus déjà.

Arme à deux tranchants d'ailleurs, celle-là. Si d'un côté elle combat les insuffisances de la personnalité, de l'autre elle tient à distance l'insanité de dire : je ne suis pas moi, je suis un autre. La métempsychose a une situation philosophique ; ses antécédents sont suffisants pour que l'adopter soit bizarrerie peut-être, non démence. Elle satisfait au principe de contradiction. Donc, souvenons-nous-en, même l'adoption mentale (outillée d'une fiction métaphysique), d'une personnalité toute faite est déjà satisfaisante, quant au besoin que nous avons d'en avoir, en tout cas, une ; c'est-à-dire, car déjà la chose se précise, d'avoir une norme d'information. Les mêmes avantages que le fou tirait encore de son délire même, on les tire ici d'une fable étrange, mais non délirante. Et les cas sont bien semblables. Car dans les milieux sociaux où la croyance à la métempsychose ne règne pas communément, il va de soi qu'il faut un motif pratique, plutôt qu'une raison théorique, pour l'adopter. Ses adeptes y acquiescent comme à une opinion soutenable (rien de plus), mais qui puisse instrumenter leur adoption d'une personnalité donnée, et, à la vérité, non disponible selon le point de vue commun. Tout cela se fonde, non sur la construction théorique, peu vraisemblable de l'aveu même de ses tenants, mais sur l'avantage ressenti à s'informer selon Léonard, selon Dante, selon le lion. C'est choisir un moi farouche assez solide, satisfaisant en somme. Nous pouvons (et nous en verrons plus tard l'importance) reprocher à ceux qui procèdent ainsi, et pratiquent, par exemple, l'évangile du lion, qu'un moi ainsi choisi reste arbitraire, immérité ; qu'il procède non de l'art mais de l'artifice. Du moins, à défaut d'avoir pu l'inventer, ce moi, on le possède ;

et l'on échappe ainsi au mal commun des hommes qui trop tardivement se cherchent encore.

Mal commun. Car, ce que de très grands n'ont pu faire (*artifices*, pourtant, *quales* !) cela serait-il à la portée des petits ? Hugo n'a pris ce parti qu'après avoir dû renoncer à mettre sur pied le personnage d'Olympio. Les raisons de cet échec sont multiples. La date (celle, jusqu'à un certain point, d'une diminution morale), c'est 1856. Hugo avait alors à peu près l'âge où Stendhal partit à la recherche de Henri Brûlard. Le mal est commun, la guérison n'en est pas commune.

Quelle est, là-dessus, l'ordinaire situation des hommes ? L'enfant se contente aisément, grâce à la puérilité chosaliste de son appréhension de lui-même : un corps, un nom, qu'y faut-il de plus ? D'où ce contentement de soi qui chez l'enfant si aisément engendre orgueil, égoïsme, narcissisme (Freud, *Psychanalyse*, tr. fr., p. 446).

Par la nécessité d'intégrer brusquement à soi tout un monde nouveau de sentiments et d'expériences — d'expériences supposées plutôt qu'acquises — l'adolescence remet tout en question, blessée d'un désarroi qu'incantent mal les exagérations compensatrices de l'insolence et du rêve. Enfin, plus tard, longtemps plus tard, l'homme trouve que la blessure s'est guérie d'elle-même, tant bien que mal. A la cicatrice, on trouve un peu de connaissance modeste de soi-même, beaucoup de considération pour l'ébauchoir social, avec encore une quantité variable d'illusions. Non d'ailleurs qu'on ne souffre obscurément — aux changements de temps — du moi sublime amputé.

D'aucuns maintiennent toujours la plaie ouverte. C'est Stendhal entreprenant à cinquante ans la recherche de lui-même ; c'est Barrès, qui a choisi, se demandant jusqu'à la fin s'il ne s'est pas trompé.

L'on sent, alors, quel besoin c'est que ce besoin personnel. Une personnalité, ne l'oublions pas, n'est pas autre chose que l'arme même nécessaire à la conquête de la vie. Non son couronnement mais son commencement. Ne l'avoir pas (et une souffrance précise en avertit), c'est à tel point attendre encore de vivre (tout en usant la dimension cosmique de soi-même), qu'il vaut mieux vivre ayant, au plus tôt, quelque personne d'emprunt, du moins bonne à vous assurer la vie, qu'attendre encore. C'est déjà une grande chose (quoi qu'en pense Perdican) que d'avoir pu faire vivre « un être factice créé par notre orgueil et notre ennui ». Après tout, cet orgueil et cet ennui sont de nous-mêmes. Et cette personnalité, si peu inventive qu'elle soit parfois,

n'est pas seulement instrument d'organisation rétrospective du passé, choix de ce qui est nôtre, confirmé, corroboré même dans ce qui fut aux langes de la vie. Elle n'est pas seulement moyen d'appréhension et de possession du présent. Elle est, aussi, force, efficacité, simplification pour l'avenir. Etre en possession d'un type de soi-même, c'est devant l'action être affranchi de l'hésitation, de la fluctuation, de l'incertitude. C'est être en possession d'une solution implicite pour l'énigme imprévue ; d'un maître-mot pour le sphinx sans cesse reporté à chaque nouveau carrefour. C'est pouvoir déterminer éductivement, avec rigueur, sûreté, promptitude, l'action, la parole, le geste, l'œuvre même. Ce qu'il y a de meilleur dans les *Voix Intérieures* se déduit d'Olympio, si confusément qu'il soit entr'aperçu, parce qu'Olympio (et non certes Marie-Victor) est dans le même rapport avec les *Voix Intérieures*, que l'essence du triangle avec la XXXII<sup>e</sup> proposition d'Euclide. Aussi faut-il doublement pardonner à ceux qui prennent la solution rapide, impersonnelle, d'abord s'il est trop tard pour chercher mieux, ensuite, même s'ils sont jeunes encore, pour s'être dit à eux-mêmes (et c'est vingt ans de gagnés) bien qu'un peu trop en hâte : tu es ceci ; va et vis.

Tu es ceci ; ou plutôt celui-ci. La vraie question n'est pas, en effet : que suis-je, mais : quisuis-je. Et à cette question, il faut une réponse, pour vivre, pour vraiment vivre. Je suis Sténio. Mais qui est Sténio ? Il n'y a pas que des trimardeurs russes, ou des saints asiatiques pour s'être assidûment posé la question. Elle conduit d'elle-même, comme par une ascèse, devant de vastes portes ; devant les lourdes portes de bronze, mais fermées, d'un mystère. Elle ne suffit pas pour ouvrir les portes. Encore est-ce beaucoup déjà d'être devant. La plupart des hommes ne se posent la question (sauf peut-être en l'adolescence) que d'une sorte obscure, implexe, timide, sans oser marcher loin sur cette voie — à cause des portes, des portes de bronze. Penser qu'elles pourraient se trouver ouvertes !

On peut se rassurer. Qu'y a-t-il derrière ? Assurément quelque chose, presque, de terrible : nous-mêmes, en état d'essentialité. Mais nous n'y sommes pas si nous ne nous y voulons, si nous ne nous y créons. Et c'est l'œuvre de l'art. Non certes se voir simplement, mais pour se voir, se faire. Non certes se faire en action et en matière réelle, mais d'abord se faire lever devant soi, comme un songe — ὡσπερ ὕναρ.

\* \* \*

D'une belle œuvre, qui est singulière et individuelle, il ne peut

être donné, assurément, comme une solution mécanique. Mais du moins l'esthétique y peut — une esthétique positive — apporter des contributions, des documents tels qu'on puisse fixer, à cette tâche, une méthode.

Rappelons ce que nous savons du moins déjà, par l'étude esthétique de l'instant, de l'essence même du moi.

Une matière de réalité suprême, exquise, poussée à son plus haut point d'être, voici ce qui peut être donné par l'instant lucide à l'art de vivre. Mais qui dit instant dit microcosme, monde fermé, grain, perle défilée, poussière, donnée discrète, éparse et séparée.

Vivre sans doute, d'abord, c'est vivre de hauts instants. Sans eux la vie est cadre creux, flux sans substance, fleuve dont les flots cinématographiques en apparents contours ne roulent nulle pleine matière. Mais cette matière, si résistante, si sûre qu'elle soit, si pleine avec de tels instants, n'est pas une vie non plus — comme mille gouttes d'eau ne sont pas un fleuve — s'il n'est quelque principe constant, tranquille parmi toute ces gouttes d'eau, en lui toujours passantes.

Avez-vous fait cette expérience près d'une cascade ? Suivez du regard, un instant, la chute de l'eau dans sa pleine course, d'un vif mouvement non moins rapide. Alors vous immobilisez, surpris, sous ce regard un paquet d'eau qui tombe, qui plane, qui dans sa chute à peine lentement s'étale et se déforme. Si, fatigués d'aller et de venir, d'accompagner chaque baquet d'eau lancé d'en haut jusqu'au trou blanc, au lourd tumulte, à la marmite de la sorcière, vous arrêtez votre regard en plein milieu, alors soudain cette vaste masse que le regard décomposait se prend d'un bloc. Une seule volute, une courbe constante, un arc tendu se montre à vous, mais fait de fuite, fait de changement, d'élan, de course, de transpassement.

Telle est la vie.

Elle vous traverse sans cesse, en sa matière d'instant, parce que, fixe, votre aire choisie, votre amplexive appréhension toujours saisit l'apport nouveau, sans jamais pouvoir accompagner (*Verweile doch ! du bist so schön*) vers le passé l'instant vécu.

Cette amplexive appréhension, qui nous attache successivement, qui nous applique, qui nous fusionne à cet instant, pour aussitôt le lâcher et nous jeter vers cet autre, puis vers cet autre qui passe encore, comporte-t-elle vraiment déplacement d'une substance ? Est-ce une chose qui vole d'instant en ins-

tants ? Assurément non, puisqu'il n'y a là d'autre substance que celle de l'instant. Une pure forme donc : soit celle du nôtre.

Serait-ce, cette forme, celle du présent ? Non ; car le présent, notion abstraite, généralisée et appauvrie par rapport à celle de possession actuelle, s'applique à tout ce qui (même à nous étranger, même inconnu) est simultanément par rapport à cet instant nôtre. Mais surtout cette possession actuelle, une fois qu'elle a marqué à notre sceau cet instant, reste sur lui comme un pouvoir, comme une marque définitive : il n'est plus présent, il reste nôtre, bien que d'une possession inactuelle. Notre vie est faite de ces instants parmi tous ceux qui furent. Ils restent nôtres, d'avoir traversé cette forme — cette forme qui par sa constance et sa présence en tous nos instants organise le flux de la vie dans l'immobilité de l'être. Ainsi cette forme, c'est celle de la possession à notre sceau de tout instant de la matière de notre vie. Ἰδίως ποιδόν, quiddité, c'est toujours l'effigie dont nous marquons (c'est le fait d'un prince) l'instant. Vivre l'instant, c'est le marquer à notre effigie. Mais ce type communément (dont pourtant nous usons), nous reste obscur, inconnu. Nous ne connaissons de l'acte de sigillation que son action comme un fait, sans en connaître l'instrument, l'essence formelle. Comment le connaître, en son essence, et nous en rendre maître, et le composer de façon à engendrer la vie vivante, sublime, tel est le problème. Qui pourrait, disent « aucuns platoniques » (Rabelais) voir son *genius*, aussi verrait ses destinées. Le problème est ici de l'aperception du moi génial.

Une forme en soi, à part, n'est pas saisissable aperceptivement ; du moins selon notre expérience, au monde concret où se déroule la vie. Seule la considération de l'espèce propre de nécessité qui procède de l'ordre esthétique ou formel nous avertit de mettre la forme à part, théoriquement. C'est là penser à part la forme *en son genre* (la deuxième sorte, selon Spinoza, de connaissance) comme aussi la matière *en son genre*. Mais en connaître à part, chacun selon son espèce, les modes singuliers par la connaissance du troisième genre, ou directe et intuitive, nous ne le pouvons qu'en quelque présentation typique, aussi peu chargée de matière que possible ; ou plutôt où la matière ne soit visiblement, volontairement, que prétexte. Juste ce qu'il faut de matière pour faire une chose, suppôt, monstration de la forme. Telle est l'œuvre d'art.

Fixons quelques termes. La forme dont nous avons fait propos en ce qui précède, appelons la *forme personnelle*. Nommons *personne* la chose constituée par cette forme et sa matière ac-

tuelle ; *Je* tout ce qu'a saisi, saisit, ou saisira cette forme ; et *Moi* chacune des spécificités du *je* selon la nature des matières saisies ; comme, par exemple, moi physique, moi affectif, moi imaginaire, etc. Réservons enfin le nom de *Personnalité* à une forme personnelle assez parfaite ou noble (nous verrons assez ce qu'il en est) pour satisfaire en sa plénitude au besoin que nous en avons pour la genèse d'une vie essentielle et complète. On voit, selon ce langage, que pour arriver à la personnalité véritable, il faut user de quelque moi suffisamment dégagé de toute préoccupation active et vitale, de quelque moi assez librement conçu, assez présent aussi, s'il nous plaît, à tout appel de l'esprit, pour fournir un parangon constant de la forme personnelle ; quelque rêve, en un mot, dont nous puissions dire : je suis celui-là ; sous le signe duquel notre personne puisse se subsumer, s'ordonner, s'affirmer.

Les trois problèmes, en effet, ici qui se posent sont les suivants ; d'abord : selon quelle norme suprême devons-nous diriger cette information du moi, pour la faire toucher à l'espèce de réalité et de vérité que comporte cette création ? Puis, dans quelles conditions pratiques de circonstances et de milieu pourrions-nous réussir cette œuvre ? Enfin, quel critère aurons-nous d'une réussite satisfaisante dans les voies ainsi tracées ?

La première question met en jeu l'idée même de vérité ; c'est qu'il est en effet bien difficile de l'éviter, encore que ce soit elle qui rende si trouble et si dur le problème de se trouver, de se voir, de se susciter.

Moi pur, moi profond, moi nouménal, moi empirique, moi génétique, moi harmonique, moi fondamental, moi absolu, moi conscient, moi inconscient, moi bovaryque, moi total, moi caractérologique, moi concret, lequel, parmi tous ceux-là (qui tous sont, d'un certain point de vue, réels) lequel sera, pour nous, le vrai ? Choisir, quel risque ! N'est-ce pas la certitude d'entendre ensuite cette voix qui dit : Harold, tu t'es trompé ? Ainsi l'on trouble les plus consciencieux en introduisant ici l'effrayante idée de vérité. Ainsi l'on fait, de la découverte de soi-même, en quelque sorte un jeu de hasard, ou une divination qui ne se peut corroborer qu'à l'expérience, tout à la fin d'une vie ; tandis qu'il faudrait, nous l'avons vu, d'abord poser résolument la sienne sur les assises choisies.

Mais songeons qu'il existe deux espèces de vérité. L'une (celle que, par exemple, les scolastiques nommaient *veritas in intellectu*) est objective au sens où Descartes prenait le mot, c'est-à-dire qu'elle met en jeu l'opposition du sujet et de l'objet. L'esprit

atteint cette vérité *secundum quod apprehendit res ut est*. L'autre espèce est la *veritas in re*, la vérité réelle, celle qui fait que la chose participe bien à sa propre essence, et qu'elle est pleinement ce qu'elle est. On dira, dans la première espèce, une parole vraie, une idée vraie ; dans la seconde, une vraie souffrance, un vrai désir. C'est la différence qu'il y a (j'emprunte l'exemple de cette opposition caractéristique à J. Vialatoux, *le Discours et l'Intuition*, 1930) entre « une vraie intuition et une intuition vraie ». Or de quelle importance est ceci dans l'art ; puisque ce problème d'instaurer une personnalité est, nous l'avons vu, de l'art ? C'est que ces deux espèces de vérité correspondent aux deux grands groupes d'arts que nous nommons arts du premier et du second degré. Dans les uns (tel l'art arabesque, la musique, la céramique, l'architecture, etc...), l'œuvre ne comporte qu'une seule forme, sa forme propre, intrinsèque, — sans compter bien entendu, les autres formes auxquelles celle-ci se subsume hiérarchiquement, comme dans telle cathédrale la forme même de cet édifice, puis la forme de l'église gothique, celle de l'église chrétienne, celle du temple en général et ainsi de suite. Ce sont les arts du premier degré. Dans les arts du second degré, l'œuvre porte à la fois et directement deux formes, dont l'une est la forme intrinsèque qu'elle a tout autant qu'une œuvre du premier degré, l'autre étant une forme extrinsèque, une forme qui appartient essentiellement à quelque autre objet, et que l'œuvre se donne la loi d'explicitement également. Ainsi un tableau, une description, une statue, outre leur forme propre (ce qu'alors le langage de la critique d'art nomme volontier l'arabesque) portent et explicitent la forme de l'être ou de l'objet qui sert de modèle. Dans ce groupe du second degré, la *veritas in intellectu* peut intervenir, et l'on parlera d'un portrait vrai, d'une description vraie, qui explicitent bien selon son essence propre la forme extrinsèque qui leur sert de loi. L'on ne saurait rien dire de tel d'une amphore ou d'un temple. Par contre on dira fort bien une vraie amphore, un vrai temple, c'est-à-dire qui nous manifestent pleinement et purement leur propre forme essentielle.

Tout le problème de la vérité dans l'information de la personne, revient à celui-ci : l'invention, la création, la construction du moi est-elle art du premier ou du second degré ? Ce moi que notre représentation, dans une expérience définitive, sublime, dressera devant le regard de notre âme, ce moi doit-il être pure création directe et libre, portant en elle-même sa propre loi — et l'imposant ensuite à la vie — ou bien doit-il, ce moi de rêve et de vœu, se plier à réaliser, à représenter — comme le portrait,

comme la statue d'un homme — quelque forme à lui extérieure, cachée quelque part dans les ténèbres ? Est-ce un problème à résoudre dont l'inconnue serait déterminée en l'équation de nos désirs, de nos tendances, de notre inconscient, de nos virtualités, de nos puissances, de nos virtualités indécisées, divergentes ? S'agit-il de dresser devant nos yeux un moi fait à l'image de cet X ? A la question ainsi posée, la réponse n'est plus douteuse, selon ce qu'on a déjà vu, et selon ce que nous savons sur l'art.

On ne saurait penser que cette œuvre d'art, le moi que nous construisons, trouve quelque vérité représentative dans sa conformité avec un moi extérieur à cette œuvre même — ce moi latent, hétérocossmique dont on suppose latente la forme parmi nos sentiments, nos désirs, nos tendances. Car tout cela, songeons-y, ce n'est pas autre chose que la matière même qu'il s'agit d'informer, ce n'est que le suppôt concret de l'œuvre, son instrumentation pratique.

Dans l'œuvre d'art, la matière jamais ne détermine la forme ni ne l'englobe virtuellement ; leur rapport n'est qu'un rapport de convenance (1). Ces mêmes données, ces prétendues composantes de l'équation métaphysique à résoudre, n'ont pas à intervenir deux fois — *non bis in idem* — au même problème. Le lien intime et substantiel de la personne élue avec notre être positif est assez assuré par le sentiment d'une convenance de cette forme avec la matière que nous lui soumettons. Le faiseur de dieux, le faiseur de vases, avec soin choisissent leur marbre ou leur argile, leur ivoire ou leur verre, selon ce qui convient à la forme dont ils veulent magnifier l'essence ; et plutôt (comme Cellini trop pauvre pour acheter le métal précieux qui lui fait besoin) ils renoncent à créer l'œuvre pour laquelle manque la matière privilégiée, plutôt que de la manquer pour la réaliser d'une sorte qui ne lui convient pas. Ainsi qui s'informerait soi-même sous les espèces de l'art, comment ne sentirait-il pas la disconvenance de cette personne à son être, s'il sait que la vision qu'il dresse de soi, c'est le vœu d'une forme dont les sentiments désormais, dont ses désirs, dont ses pensées, dont ses actions seront la matière ? Que dis-je ? C'est cette matière même — car que sommes-nous tant que nous n'avons pas réalisé notre essence ? — qui vers cette essence s'élève de soi-même. Ici un soulèvement spontané (qu'on ne saurait voir en un autre art)

(1) Voir *Rev. des Cours*, 15 janvier 1929 : Philosophie des procédés artistiques, p. 245 sq.



de la matière vers la forme élue ne fait qu'un avec l'élan du créateur vers l'œuvre encore en état d'entrevision. Toute création artistique suppose un tel mouvement, une admirative affirmation que l'œuvre vaut qu'on s'y consacre, longtemps et tout entier, seulement parce qu'elle mérite d'être. Et c'est en quoi d'ailleurs le créateur mérite à peine ce nom ; demiurge plutôt, exécutant. Car *c'est l'œuvre à faire qui a autorité sur l'artiste*, et non l'artiste autorité sur l'œuvre. Cette élévation vers quelque type sublime de nous, c'est nous — tout le donné matériel offert à cette forme — qui spontanément nous y portons. Que faut-il de plus pour nous assurer qu'elle nous conviendra, cette forme ? Qui donc, ayant à construire une invention d'un homme, puis à se dire : tu es celui-là, et pour toute ta vie ; qui donc s'y prendra moins gravement, moins méditativement, moins sagement qu'un statuaire disant à l'œuvre entrevue, celle où il va consacrer des mois ou des années : il faut te faire de marbre tendre, ou de grès rude ? Au reste n'avons-nous pas vu, dans le début de cette étude, qu'un galbe pris à quelque autre créature, et parfois grossièrement historique et bizarrement anecdotique, tout de fantaisie et d'elucubration poétique, cependant peut, malgré tous ses dangers, encore servir à informer un homme, et le faire vivre, non même sans quelque sublimité, mieux que si au hasard il se cherchait de jour en jour ? Certes, à plus forte raison, un modèle, quel qu'il soit, dressé par quelque expresse, consciencieuse et décisive méditation, aidée de toutes les ressources de ce que nous savons de l'art. La réussite d'une information telle quelle, presque provisoire, et de fortune, mais très simple et seulement appuyée sur la tranquillité qu'elle nous donne, sur son harmonie avec ce que nous voulons de nous, cette réussite en somme imméritée montre assez ce que nous pouvons attendre d'un modèle singulier construit en connaissance de cause. Car là intervient, avec tout son positivisme dans l'ordre de l'idéal, l'expérience de la création artistique ; expérience, ne l'oublions pas, qui consiste spécifiquement dans l'effort pour conduire concrètement une matière donnée vers une forme choisie. La seule connaissance de soi ici requise n'est que celle d'une matière — si plastique d'ailleurs ! Et tous ceux qui ont redit Socrate s'y sont trompés, par vaine bonne volonté. Au reste, l'expérience même — l'expérience singulière de l'invention d'un moi — suffit, dans la mesure où elle est bien faite selon la catégorie de l'art, pour assurer ce qui suffit de connaissance de soi. Qu'y faut-il en effet ? Discerner à peu près sur quelle matière on peut compter, de force, de sentiments dominants ou facilement suscités, de sympathie,

d'orgueil et de grâce ; de commodités dans le travail intellectuel ; d'ascendant ; de vifs désirs ; d'espoir et de générosité ; de liens sociaux, d'aides et de responsabilités présentes et futures. Le compte est aisément fait, dès qu'on a déjà un peu regardé dans les yeux la vie et le genre humain (sans omettre Thersite et sans omettre Hélène). Moins importe ce dénombrement que de connaître les puissances de cette matière, quant à l'imprégnation par une forme. C'est pourquoi l'essentiel est d'abord, à de premiers essais pour se concevoir tel ou tel, d'expérimenter l'élan spontané de tous ces matériaux vers l'architecture proposée. Point, certes, délicat. C'est l'un de ceux où la jeune maîtrise presque innée de certains d'emblée s'affirme. Cela suppose une proposition de modèles qui ne soient point simples ébauches. Ici l'emploi des modèles connus — je serai Chateaubriand ou rien, disait l'enfant sublime — n'est pas sans prix. Encore faut-il se défier des infatuations premières. A la question : qui, vraiment, voudrais-je être ? tout homme ayant atteint le milieu de la vie pourrait répondre. A trente-cinq ans le tassement des matériaux est fait. Avant, c'est comme une statue de chêne, faite avec du bois qui n'est pas encore sec ; il travaillera encore, il jouera. A midi parfois cela éclate. C'est pourquoi, volontiers dirais-je que tout homme à trente-cinq ans devrait reprendre ce problème et se poser à nouveau la question d'épreuve : Qui est-ce en fait que je veux être, est-ce vers cela que je vais, cela me satisfait-il ? Huyghens ; Pasteur ; J.-P. Richter ; Hugo ; Sieyès ; Talleyrand ; Vincent de Paul ? Sage soit Jean s'il se répond, je veux être Jean. Excellent thème d'oraison. A cet âge cela rapporte.

Mais à vingt ans ?

A seize ans plutôt ; car ce ne sont ici que contrôles ou préfigures. Encore s'agit-il, pour que l'expérience esthétique ait ici toute sa spécifique valeur, de pratiquer vraiment l'évangile du lion. Non certes de se dire : je voudrais bien être M. N..., je me voudrais à sa place, avec mes timidités, mes hésitations, mes velléités, mes ignorances : comme tout alors me deviendrait facile ! Comme mes modestes essais forceraient l'attention ! Mais tenter l'épreuve, et se dire : je suis celui-là. Et maintenant, qu'est-ce que je fais, qu'est ce que je dis ? D'où vient qu'une telle ascèse mûrit une âme trop juvénile et la bronze comme un jour d'été en montagne bronze un jeune visage ? C'est qu'en effet c'est respirer l'air des sommets, mais dans un entraînement provisoire ; où la forme adoptée ne l'est que par fiction. Et la substantielle acquisition de savoir est d'avoir appris sa matière.

Reste à se composer soi-même ; ce qui ne se doit pas faire trop tôt ; ce qui peut d'ailleurs, ce qui doit, de temps en temps, se refaire et se retoucher, comme on reprendrait, dans une œuvre nouvelle, le héros d'une œuvre ancienne. Il n'importe. L'essentiel est ceci ; que c'est, ne l'oublions pas (et quelle délivrance !), œuvre toute de création, toute de génie. Non se découvrir, se deviner, se développer (autant d'efforts manqués, de précieux temps perdu) mais s'inventer. Qui n'y est parvenu, ce n'est pas pour n'avoir pas vu clair en lui, c'est pour n'avoir pas pris les jours voulus de songe et d'élan, c'est pour avoir manqué l'œuvre de faire de soi le demiurge — conception et lucide effort — d'un soi libre. C'est pour n'avoir pas fait (au contraire de la procession gnostique) d'Adam homme le géniteur d'Adam éon. Ce qui devient, sinon facile, du moins difficile de sa seule difficulté propre, sans énigmes surajoutées et redondantes, si nous savons que construire un homme, c'est comme construire un temple, un vase, une épée ; œuvre du premier degré, autonomément conçue.

\*  
\* \*

Tâche précise, ajoutons-le, et d'autant plus féconde et juste qu'elle est plus réelle. De quoi est-il question ? Non de se contenter d'une puérole satisfaction tirée de quelque prétendu contact intime avec soi-même (duperie sentimentale de petites âmes) ; mais effectivement se dresser devant soi-même, concrètement. Comment donc ? Par le rêve assurément ; par l'imagination — aidée, s'il le faut, du verbe et si l'on veut même, ou si l'on peut, du verbe écrit, qu'importe ? Comment me connaîtrais-je d'abord en état de perfection, si ce n'est dans le rêve ? Il est plus précis que l'action. Enfermé dans l'or du contour parfait, il est plus solide qu'un vœu. S'il est une expérience de l'idéal, c'est là d'abord qu'elle se trouvera. N'est-ce pas là — et sous les espèces, même, du rêve qu'on fait en dormant — n'est-ce pas là, pour son malheur, que l'adolescent la trouve pour certains irréalisables qui pourtant se subsument à la catégorie de l'idéal ? Mais je parle ici du rêve profond, précis, lucide et volontaire de l'artiste. Quel que soit le procédé qui donnera appui ici à l'imagination, l'essentiel est d'amener cette œuvre à achèvement, d'arriver à une claire et arrêtée conception de soi, joutant en précision avec celle de l'acteur ou du dramaturge qui créent un homme. A partir de ce moment seulement, on pourra agir déductivement — comme un personnage de Pirandello.

Quelle sûreté ! Laissons dire à ceux qui ne savent pas ce qu'il tient de vérité profonde dans la connaissance artistique, qu'ils voudraient qu'on pût connaître autrui comme on se connaît soi-même. C'est nous qu'il s'agirait de connaître, comme on connaît un autre ! On ne dira jamais assez, combien toute vraie réalité est *au dehors*, y compris nous-même et le fond de nous-même. Et c'est l'ultime raison pourquoi c'est dans l'effort pour se faire une image concrète de soi qu'on trouve dans toute sa plénitude, dans toute sa communion intime avec l'être de l'être, l'expérience artistique. Et c'est pour cela qu'on s'intimide, à l'idée de faire, et définitivement, cette image de soi, à qui formellement participera tout contenu du Je désormais. Vos Moi profonds, vos intuitions intimes, ne vous engagent à rien. Ceci au contraire est un vœu. Je comprends que vous ayez peur. Il est tellement plus facile d'user la vie sans la vivre, et d'en attendre paresseusement ce qui n'advient pas. Je développerai ma personnalité ; à la bonne heure. Que de belles excuses cela prépare aux abandons futurs ! Mais : je serai, je suis cet homme-ci ; et ce disant, le voir actuellement en esprit, *ad unguem* cela est déjà la vie — la vie sublime. On sent que cela peut faire souffrir. Cela ne se contente pas d'une spontanéité d'épanouissement — et de déviation. Cela réclame une puissance de vision lucide, dépassant des confus linéaments du donné, instauration d'une réalité supérieure dont l'aperception est en même temps création, dont la création est en même temps aperception. En un mot : art. La statue qui n'existe pas dit en rêve au sculpteur pensif, ébauchoir en main : « Ne regarde pas l'ébauchoir ; regarde la statue. » Physiquement on ne s'informe bien (il est des laideurs qui sont lâcheté) qu'au miroir. Moralement le miroir où s'informer — le miroir de ce que les yeux ne voient pas — c'est la création artistique. Elle contient en soi la vérité esthétique.

Quelle est-elle, cette vérité, ici ? Tout, maintenant, nous permet de conclure. Elle est strictement *réelle* — *veritas in re*. Non moi vrai mais vrai moi. Un vrai moi, digne ainsi d'être nommé une personnalité, c'est une forme informant notre être (soit dans nos spéculations esthétiques d'abord ; puis dans les actions et les contenus d'expérience commune que nous forcerons d'y participer) en sorte qu'il soit, cet être, par cette forme désormais lié en identité à lui-même. Et pour cela que faut-il à cette forme ? D'être en acte, c'est-à-dire au moins aussi lucide au moment où elle s'instaure, qu'il sera en notre pouvoir, d'instant en instant, de la retrouver en vivant vraiment. D'être en état de domp-

ter, de posséder, d'instruire notre matière vitale, comme le galbe du vase dompte, possède, instruit l'argile. Enfin parangon, principe, assise, d'être telle que par elle-même elle demeure inchangée, puisque c'est elle qui doit, circulant semblable à elle-même à travers l'univers, assembler par force son contenu. Cette constance intrinsèque, elle se nomme perfection, à condition qu'on n'y mette pas l'idée de finalité d'un être, mais de l'inscription de l'invariance aux caractères propres de la forme — une forme, en un mot, stylisée.

\*  
\* \*

A tout cela, on peut faire quelques objections. Nous ne saurions, sans trop nous étendre, les traiter longuement, encore faut-il les dénombrer.

On peut dire d'abord ceci. Ranger parmi les arts primaires la création de la personnalité, c'est se contredire, lorsqu'on a admis qu'une personnalité, sinon satisfaisante pleinement, du moins apte à remplir son rôle, pouvait être obtenue en s'informant selon quelque modèle connu. N'est-ce pas alors être dans le domaine des arts d'imitation ? La réponse est simple : le terme d'art d'imitation est fautif et absurde. Il faut dire, arts du second degré : ce n'est pas l'extrinsèque de la forme, mais la multiplicité des formes qui caractérise ces œuvres. Le potier qui travaille sur des galbes typiques, classiques, travaille au premier degré. Imiter n'est pas représenter. L'homme qui s'informe en pensée sur quelque modèle sublime, reste en possession d'une vraie personnalité, s'il s'efforce de communier en la commune essence avec cet être, et non de l'évoquer par sa semblance, et d'y faire penser. Il est des hommes qui, en effet, imitent ainsi, et s'efforcent de faire dire : comme il lui ressemble ! Ceux-là n'ont pas d'être réel, ils ne vivent pas. Pour les autres, ceux qui participent sans imiter, il est vrai qu'il y a beaucoup d'abnégation dans leur cas. Mais on ne peut nier qu'ils aient une personnalité. Ils sont ce que sont dans l'art ces artistes modestes, qui (comme tant de consciencieux anonymes grecs ou médiévaux) sans chercher à inventer des types nouveaux, se sont satisfaits de refaire et de multiplier des types éternels. Ils vivent aussi, ceux-là. Et c'est à chacun de nous de savoir s'il se range volontairement parmi les créateurs, ou les bons artisans. L'un vaut peut-être l'autre ; et la différence est moindre qu'on ne pourrait croire. Car, si nous voyons juste, une logique propre

— celle même de la perfection — rend aussi nécessaire, aussi objective par rapport à nos élans spontanés — à notre matière — la forme singulière, oirginale, de notre propre stylisation ; que pour l'artisan consciencieux la forme du modèle. Au reste ceux qui ont fourni de tels modèles les ont eux-mêmes expérimentés, comme on expérimente l'idéal, en se créant. Aussi dirons-nous volontiers, en concluant, ceci. Au monde des pures essences, là est notre forme. D'autres ont-ils usé de cette forme avant nous ; comme d'autres peut-être useront quelque jour de la nôtre, il n'importe. Au reste nous y reviendrons quant à la communion des âmes, par la suite de ces études. Il se peut que deux âmes aient la même forme. Il n'est pas exclu que ceux qui cherchent, par des routes différentes, l'idéal, ne puissent se rencontrer s'ils l'atteignent. Ce qu'il y a de vrai dans le livre se trouve aussi dans le cœur de celui qui lit. Ainsi si nous pouvons trouver une vraie personnalité, où cristalliser notre principe formel, parmi celles que nous enseigne l'histoire de l'homme, réjouissons-nous, le travail de vivre en sera plus simple. Et si nous ne parvenons pas à la trouver, si faute de la trouver nous sommes mis en demeure de l'inventer, réjouissons-nous encore : nous sommes élus

Autre objection. L'on nous dira : n'est-il pas là, à nous informer en quelque sorte par cause exemplaire, soit sur un modèle qui nous fut donné, soit sur un modèle que nous avons créé, quelque danger ? Nos actions, nos pensées, nos sentiments ne se sentiront-ils pas d'être ainsi instruits de l'extérieur ? N'en adviendra-t-il pas quelque affectation ? A ceci nous répondrons ainsi. La statue soit ce qu'elle soit, il importe peu que le pouce l'ait ainsi faite, dans la glaise, ou le ciseau dans le marbre, ou, comme un corps naturel, quelque spontanée croissance, si enfin elle est telle qu'elle peut s'affirmer elle-même en elle-même. Esthétiquement, cela est indifférent. Cette affectation (en langage vulgaire cette *pose*) dont on fait l'objection, c'est la marque de l'imparfait. Tantôt c'est l'imparfait en soi, la petitesse, la frivolité d'une forme qui tente à se définir indiscontinûment, par quelques traits épars, sans lien, sans totalité. La pose est cela — quelques gestes, quelques façons de parler ; et croire que cela fait *un* homme ; échec, par puérilité, dans la tâche d'en faire en effet un. Ou bien, au miroir physique plutôt qu'au miroir de l'âme, définir cette forme anecdotiquement et extérieurement ; figure, en ce cas, et non forme. Car (est-il besoin de le dire ? Oui peut-être ; il est facile d'être mal compris, si l'on ne veut tout dire expressément) en disant

que le modèle est extérieur, nous voulons dire qu'il est posé en dehors pour nous, mais non qu'il est celui d'un homme vu de l'extérieur. Une forme (nous l'avons dit ailleurs, redisons-le) peut être forme profonde, secrète, forme d'un cœur, comme sont, par exemple, les pures formes sentimentales, plus intimes même encore, sans cesser d'être une forme, et de pouvoir, par la pensée d'un artiste, être posée en dehors, en soi, à part—*χωρῆς*, dit Platon. Quant à l'affectation même, qui ne comporte pas nécessairement cette erreur, elle n'est souvent que la trace d'un inachèvement, non dans la conception mais dans l'exécution, encore pénible, difficile, efforcée, sentant l'huile. La matière est rebelle encore. Aussi n'en faut-il pas toujours médire. Il n'est guère d'homme supérieur qui ne lui ait dû, en ses essais de soi, payer d'abord tribut. Mais mieux vaut, ne l'oublions pas, l'affectation de la bonté, l'affectation de la simplicité, l'affectation de la sainteté (si déplaisante pourtant) ou l'affectation du génie, que l'absence de tout cela, même en semblant. Du moins il en vient des actes. Ne croyons pas (tant pis pour toi, Socrate) qu'il vaille mieux faire mal en cherchant à faire bien, que faire bien par un mauvais principe. Ici le principe n'est pas nécessairement mauvais, il est seulement gauche encore, et maladroit.

Dernière objection : cet acte, dira-t-on, par où nous instaurons et concevons clairement notre personnalité, et qui nous engage à l'égal d'un vœu, ne fixe-t-elle pas dans l'arrêt, dans la sclérose d'une image (vous dites stylisée) hiératique, ce qui devrait se garder indéfiniment perfectible, enrichissable, modifiable à l'expérience de la vie ? A cela la réponse sera courte ; tout en effet y concourt, en ce que nous avons vu. Une vision sublime de nous, y a-t-il danger qu'elle ne nous suffise pas, quand il restera (telle est la vie) à en remplacer peu à peu la matière de rêve par une matière d'action, de réalités concrètes, sensibles, communes ? Là n'est pas vraiment ce qui, en cet arrêt (qui, comme on voit, n'est pas l'arrêt mais le principe d'un enrichissement continu, hardi, rapide de la personne ostensible), ce n'est pas là vraiment ce qui intimide. La vérité est qu'en hésitant, nous avons peur d'arrêter le compte, et de passer du vœu à l'action ; d'être liés non à moins, mais à plus que nous ne voudrions devoir. Mais ici, il faut savoir choisir. Si communément les philosophes préfèrent l'idée d'un moi remis sans cesse en question, c'est que communément aussi ils redoutent la vie. Et, en effet, qui force de vivre ? On peut prendre un livre et s'asseoir dans un angle. Et même cela peut être vivre, si l'on s'est dit : Je suis l'homme assis dans un angle, un livre à la main. Mais ce

qu'on ne peut éviter, c'est que pour vivre, il ne faille d'abord se dire à soi-même : Tu es toi ; va et vis.

Là finit le rêve — la jeunesse peut-être aussi, l'imprécise adolescence que voudraient conserver ceux qui jamais ne sont adultes en esprit. Là finit le rêve, là commence la vie.

Mais avant de pousser, en d'autres entretiens, plus loin, et de chercher en ses détails les modalités esthétiques de la vie ainsi engendrée, et qu'il a fallu prévoir pour instaurer ses assises constantes, peut-être faut-il dire, en concluant, un des effets les plus puissants et les plus notables de cette modification de l'univers par l'instauration d'une forme nouvelle. C'est qu'il est désormais, cet univers, divisé en deux principes pour nous, selon la possibilité ou l'impossibilité, pour les matières qu'il nous propose, d'entrer dans cette forme. Etre une personne, ce n'est pas seulement savoir accepter, c'est, aussi, parfois plus, savoir refuser. Sinon, une pierre, une pierre au soleil ou dans le froid du clair de lune, toujours consentante. L'instauration du moi change tout cela. Avant, mélange, chaos, grisaille, juxtaposition antagonisme du blanc et du noir. Maintenant, à ce noir, à ce blanc, comme le galbe d'un fleuron aux deux marbres d'une incrustation byzantine, une forme impose un sens, fait que l'un, le blanc, devient *motif*, l'autre, le noir, le *fond*. Ainsi s'instaure ce dualisme, sans lequel il n'y a pas de vie, n'y ayant pas de lutte.

Ormuzd. Ahrimane. Sinon, c'est Pan.

(A suivre.)

---



# L'Angleterre en 1929

Cours de M. G. GONNÉS,

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

---

## III

### La situation générale.

Le fait essentiel de l'année 1929 en Angleterre est que, ayant été une année d'élections générales, elle a vu l'arrivée au gouvernement du parti travailliste pour une période vraisemblablement plus longue que l'expérience de 1924, et une administration qui sera vraisemblablement la première d'une série d'administrations travaillistes. Mon dessein est ici d'exposer d'une façon aussi concrète que possible la nature et l'aspect des problèmes qui se posaient à la nation anglaise en ce printemps de 1929, au moment où est venu le tour du parti du travail de tenter de les résoudre. Je ne songe pas, bien entendu, à refaire, avec les désavantages que comporte l'obligation de la rapidité, les ouvrages récents, complets, systématiques et excellents, qui traitent de la question, tels, pour ne parler que de ceux qui sont facilement accessibles au lecteur français, *l'Angleterre d'aujourd'hui*, d'André Siegfried, *l'Angleterre moderne*, d'André Philip, et *l'Angleterre nouvelle*, de Charles Bastide. Ce qui m'est permis par contre, c'est d'espérer donner une idée des éléments qui ont déterminé l'électeur britannique au moment de son choix ; « l'électeur britannique », concept abstrait, idée générale, et seuls les individus existent vraiment ; chaque électeur était, qui un marchand de charbon, qui un agent d'assurances, qui un employé de banque, qui un sans travail... Quels sont les faits, matériels et moraux, qui ont pesé sur eux ? Je donnerai, en réponse à cette question, un grand nombre de chiffres, mais de chiffres choisis et éloquents, je l'espère.

L'Angleterre est une île où il y a beaucoup de viande, à peu près assez pour en fournir à toute sa population, et beaucoup de charbon, plus qu'il ne lui en faut à elle-même, et donc assez pour en vendre de grosses quantités à l'étranger ; la mer qui l'entoure lui fournit d'immenses quantités de poissons. On peut dire, en gros, en très gros, que là finissent les richesses naturelles de l'Angleterre ; c'est peu, c'est fort peu, pour faire vivre 45 millions d'habitants, qui n'étaient que 5 ou 6 millions au XVII<sup>e</sup> siècle, et dont la vie matérielle est au niveau le plus élevé qui soit au monde ; que font-ils donc pour vivre ? Ils fa-

briquent, avec les minerais métalliques, la laine, et le coton qu'ils importent bruts, et ils vendent les objets ainsi fabriqués ; de plus, rouliers du monde, ils transportent ; enfin, banquiers et assureurs du monde, ils financent et assurent. L'Angleterre est la juxtaposition d'une fabrique d'étoffes, d'une usine métallurgique, d'une compagnie de navigation, d'une banque, et d'une société d'assurances ; ce groupe d'entreprises disposant, de plus, d'un troupeau de bétail et de mines de charbon. Ce tableau de l'économie anglaise ne me paraît pas exagérément simplifié lorsqu'il s'agit de donner le ton moyen de la vie économique du pays ; combien différent ce ton, on le sent tout de suite, de celui des pays où l'agriculture est encore la plus puissante des industries nationales, et crée l'essentiel de l'atmosphère générale, en dehors de quelques gros centres urbains ! ce qui est même, peut-on dire, le cas de l'Amérique elle-même, sans parler de la plupart des pays européens. Or, laissant de côté l'exploitation de la viande et du charbon, qui correspondent à des richesses réelles, qu'on examine les cinq activités principales de la Grande-Bretagne : étoffes, métal, navigation, banque, assurances ; il apparaît au premier coup d'œil que, dans toutes, les profits qu'on peut attendre sont un bénéfice ou un salaire prélevé pour services rendus à autrui, les deux industries premières nommées transformant surtout des matières premières venues de l'étranger. Le mot de commerce est donc celui qui caractérise vraiment le mieux l'activité économique de ce pays, bien mieux que celui d'industrie. Or, le monde entier le sait, depuis huit ou neuf ans, le commerce, qui n'allait déjà plus très bien depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, va de plus en plus mal ; le monde entier sait aussi pourquoi ; c'est que les clients manquent, trouvant ailleurs ce qu'il leur faut, le fabriquant eux-mêmes, ou appauvris et devenus incapables d'acheter ; et donc, en Angleterre on chôme.

Comment se manifeste un commerce qui marche mal ? Essentiellement par le fait qu'on achète plus qu'on ne vend, et que donc, quoi que puissent dire de savants économistes, ou bien l'on s'endette, ou bien l'on vit de ses réserves ; les économistes tremblent pour l'avenir de l'Angleterre, qui leur semble dévorer les siennes avec une rapidité inquiétante. La balance du commerce pour 1929 n'est naturellement pas encore connue ; mais pour 1928, alors que les importations se montaient à 1195 millions de livres, dont 363 venant de l'Empire britannique et 832 de l'étranger, les exportations n'atteignaient que 842 millions, dont 327 à destination de l'Empire, 365 seulement à destination

de l'étranger ; plus 119 représentant une simple réexportation de marchandises non anglaises, dont 22 pour l'Empire et 97 pour l'étranger. Bref, l'Angleterre vend presque un tiers de moins qu'elle n'achète, et en particulier achète à l'étranger deux fois plus qu'elle ne lui vend. Si on considère surtout l'écart entre l'importation et l'exportation, la situation est pourtant la meilleure depuis 1924 :

En 1928 :	Importations 1195 ;	Exportations 842 ;	Déficit 353
1927 :	1218 ;	831 ;	387
1926 :	1241 ;	778 ;	463
1925 :	1320 ;	927 ;	393
1924 :	1277 ;	940 ;	337

1926 est, bien entendu, l'année de la grève générale, qui a coûté cher, on le voit. Avec cette exception, le chiffre des exportations n'a guère cessé de baisser ; on dira sans doute qu'il en est de même de celui des importations ; mais le fait est également inquiétant en Angleterre, où l'importation abondante des matières premières est la condition de la réexportation ultérieure des articles fabriqués ; et le chiffre de 1928 est le plus bas des cinq années, 334 millions, contre 351 en 1927, 392 en 1926, 424 en 1925, 400 en 1924.

Pour l'année finissant le 31 mars 1928, le revenu national a été estimé par l'Echiquier à 2.904 millions de livres, soit environ 360 milliards de francs ; c'est le chiffre le plus bas depuis 1918-1919, et il est plus bas de 11 millions de livres que celui de l'année immédiatement précédente. Pour le détail, notons qu'il y a eu 94.676 revenus de plus de 2.000 livres — environ 250.000 fr. 4.650.000 contribuables ont été légalement soumis à l'impôt sur le revenu, soit 150.000 de plus que l'année précédente ; dans la pratique, 2.400.000 d'entre eux ne paient rien, grâce à l'abattement à la base et aux diverses réductions ; un célibataire commence à payer à 135 livres (16.875 francs) si le revenu n'est pas gagné par le travail, à 163 (20.375 francs) s'il est gagné par le travail ; un ménage sans enfants commence à payer à 225 livres (28.125 francs) si le revenu n'est pas gagné, à 270 (33.750 francs) si le revenu est gagné. Il y a eu dans cette même année 116.588 successions, d'une valeur de 511 millions de livres, soit environ 60 milliards de francs.

La dette nationale s'élève en 1929 à 7.595 millions de livres, soit environ 950 milliards de francs ; elle est en très léger recul par rapport à l'année précédente ; le service des intérêts et l'administration exigent 310.577.000 livres, soit 38 milliards 832 mil-

lions, et l'amortissement 62.156.000 livres, soit 7 milliards 769 millions ; au total 46 milliards 591 millions, presque autant que le budget entier de la France. Le projet de budget de M. Snowden pour 1929-1930 se monte à 746 millions de livres, plus 80 pour le budget autonome des postes et des routes, en tout 826 millions, c'est-à-dire quelque 100 milliards de francs — le double du budget français. Si l'on se souvient que le revenu national est évalué à 2.904 millions, la portion prélevée par l'Etat ressort donc à environ 28 ou 29 % de ce total, donc pas loin d'un tiers. D'autre part, nous apprenons que l'impôt sur le revenu, en y comprenant la surtaxe sur les revenus élevés, a rapporté 293 millions ; il prélève donc à lui seul environ un dixième du revenu total de la nation ; et il fournit à lui seul environ les deux cinquièmes du budget réel total ; qu'on n'oublie pas que plus de la moitié même des assujettis, qui naturellement ne possèdent qu'une faible partie de ce revenu, ne paient rien. Les droits de succession ont rapporté 80 millions de livres (10 milliards), et rapportent de plus en plus, sans que le taux ait été augmenté, ce qui semble prouver au moins qu'on ne constate pas encore d'appauvrissement ; sur le montant, de 511 millions, des successions, ils ont donc prélevé 15 à 16 %. La taxation par tête d'habitant a été d'environ 15 livres ou 1.800 francs ; en France, de 8 livres 6 shillings, ou 1.000 francs ; le simple aspect des deux budgets nous donnait la même impression ; et il y a naturellement deux façons d'interpréter le fait : « pauvre pays, écrasé sous les impôts ! » ou bien « riche pays, qui peut demander pareil effort à ses habitants ! » Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur la répartition des dépenses ; sur 746 millions du budget véritable, les intérêts et l'amortissement de la dette en absorbent 372, soit la moitié, à peu près comme chez nous ; l'armée en exige 40 et la marine 56, au total 96, soit un quart environ du reste, c'est-à-dire plus, en argent, mais proportionnellement beaucoup moins que chez nous ; les services civils ont les trois autres quarts.

Le dernier budget conservateur de 1928-1929 présentait quelques traits nouveaux, mais rien de capital : la taxe sur les paris est supprimée ; elle avait rapporté en 1928 environ 2 millions 157.000 livres, soit 270 millions, produits par 89 millions de paris, soit plus de 10 milliards de francs ; elle est remplacée par une taxe directe de 10 livres sur les bookmakers, et de 40 livres sur chaque appareil téléphonique employé dans l'exercice de cette profession ; les bookmakers sont au nombre de 12.500 environ, mais on s'attend à ce que l'introduction du pari mutuel diminue leur nombre et leur prospérité. L'impôt sur les voya-

geurs payé par les compagnies de chemins de fer est aboli, les compagnies promettant d'affecter les sommes qu'elles payaient de ce fait à l'amélioration du service des marchandises. L'impôt sur le thé, qui existait depuis 300 ans et était actuellement de 4 pence par livre, a disparu entièrement à partir du 22 avril 1929. Le 1<sup>er</sup> octobre 1929, en application d'une mesure adoptée par le précédent Parlement conservateur, l'Etat a commencé à prendre à sa charge les trois quarts des impositions locales supportées par l'industrie sur ses instruments de travail, et toutes celles supportées par l'agriculture ; l'idée est qu'il ne faut point taxer les instruments, mais les bénéficiaires ; 26 millions sur 34, de ces impositions, disparaissant ainsi, l'Etat en fournit l'équivalent aux pouvoirs locaux à l'aide d'une taxe de 4 pence par gallon d'essence importé. Le budget travailliste vient d'excepter de cette mesure, désignée sous le nom de *de-rating*, suppression des impositions locales, les brasseries, les distilleries et les manufactures de tabac, à qui il réclame sous forme de taxe d'Etat les 480.000 livres de dégrèvement dont elles devaient bénéficier ; mais ceci lui permet de faire partir le dégrèvement de l'agriculture du 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> octobre.

Il est ici intéressant d'indiquer, par comparaison avec les chiffres qui précèdent, que les sommes payées directement ou indirectement aux chômeurs par l'Etat depuis le début de la crise du chômage en 1921 viennent d'atteindre 500 millions de livres, soit 62 milliards de francs ; ce sont environ les deux tiers d'un budget anglais actuel, la moitié de ce que la France a dépensé pour reconstruire les régions envahies.

En regard de ces prélèvements de l'Etat, destinés à l'entretien des services généraux de la firme Angleterre, qu'est la réalité de la richesse qui les fournit ?

L'agriculture a eu encore une mauvaise année en 1928 — dernière année pour laquelle les chiffres officiels soient connus. La surface cultivée en blé a encore baissé de 240.000 acres, descendant à 1.395.000 (un acre représente les  $\frac{2}{5}$  d'un hectare) ; c'est le chiffre le plus faible enregistré jusqu'ici, sauf en 1895 et en 1904 ; l'orge et l'avoine ont été un peu plus cultivées, et couvrent des surfaces assez semblables à celles du blé ; la pomme de terre n'est pas en baisse, mais on a dû en importer beaucoup, 472.000 tonnes ; bien entendu, la surface couverte par des pâturages est bien plus grande que le total de toutes les surfaces utilisées pour une culture quelconque ; la récolte de pommes a été moitié moindre qu'en 1927. Les chiffres du bétail sont tous en baisse ; le troupeau de bœufs reste à 6.026.000, ayant perdu

248.000 têtes : les moutons à 16.389.000, en ayant perdu 682.000 — et, avec cet énorme troupeau dans le pays, on a dû importer 286.000 tonnes de mouton étranger ; il y a 1.038.000 chevaux, 38.000 de moins que l'année précédente. On importe de plus en plus de beurre, 15.000 tonnes de plus que l'année précédente. Le prix du blé a été de 42 shillings 10 pence le quart (3 hectolitres environ), le plus bas, avec celui de 1923, depuis 1914, et alors que celui de 1914 était de 34 shillings ; or, la hausse générale des prix est de 65 à 70 % ; celle du blé, donc, de 25 % seulement. Le salaire minimum moyen des ouvriers agricoles adultes a été de 31 shillings 8 pence par semaine ; pour leur nombre, Charles Bastide dit que dès le recensement de 1921 on n'osait déjà plus le donner. Ce qui reste de l'agriculture anglaise se meurt — mais Thomas Morus se plaignait déjà que l'Angleterre était mangée par les moutons.

On sait, en gros, les raisons qui rendent de plus en plus difficile l'exploitation des mines de charbon en Angleterre : elles sont vieilles, il faut aller de plus en plus bas, la déperdition d'effort pour ramener le charbon à la surface augmente ; les compagnies sont au nombre de plusieurs centaines, beaucoup fort petites et disposant de moyens fort médiocres ; chaque propriétaire du sol est propriétaire de la mine au-dessous de lui, et quand il n'exploite pas lui-même, ce qui est presque toujours le cas, il faut lui payer une rente à perpétuité ; on respecte, entre les différentes propriétés minières, de véritables murs de charbon, pour ne pas pénétrer chez le voisin ; les prix anglais rendent de plus en plus difficile la vente à l'étranger, et, eût-on d'abondantes commandes, les difficultés d'extraction rendraient très difficile de les servir ; situation paradoxale, et l'on ne peut pas vendre le charbon que l'on a, et l'on ne peut pas s'en procurer suffisamment. L'industrie minière, celle qui occupe le plus grand nombre d'hommes, reste dans une situation très difficile, et c'est celle qui donne le plus de difficultés à tous les gouvernements qui se succèdent. Le nombre des travailleurs à la fin du premier trimestre était de 880.000, en août de 929.000, chiffre de la *Labour Gazette* ; il avait été de 902.000 en juillet 1928, soit 9,3 % de moins qu'en juillet 1927, époque où le chiffre avait approché du million ; le chômage a donc fortement augmenté depuis 2 ans ; il y avait eu, en 1927, 1.128 mineurs tués et 173.449 blessés dans les accidents du travail ; en 1928, un mineur n'avait guère que 4,18 journées de travail par quinzaine. Toutefois, l'industrie minière annonce dans l'ensemble, pour le premier trimestre de 1929, un bénéfice moyen de 9 pence par tonne ; rares sont les

endroits où il y a perte ; c'est la première fois depuis 1927, où la nécessité de réparer les vides produits par la grève amena un développement de 8 millions de tonnes pour la production et d'un demi-million pour l'exportation.

La métallurgie va moins mal ; au milieu de 1929, le chiffre des chômeurs est tombé de 20,5 % à 18 % du nombre des assurés, par rapport au milieu de 1928 ; même, dans les mines de fer, il est tombé de 13,1 % à 6 %, et dans l'industrie de la fonte de 15,4 % à 10,5 %.

Les choses vont plus mal dans le textile ; 14 % de chômeurs, contre 12 % ; de plus 29 % des occupés ne travaillent qu'à heures réduites ; beaucoup n'ont plus qu'un métier à diriger au lieu de deux. La situation de l'industrie cotonnière a été particulièrement mauvaise ; 13 à 14 % de chômeurs, contre 12,9. Le 29 juillet a éclaté une grève qui a englobé 500.000 travailleurs, en protestation contre une réduction de 12 1/2 % des salaires dont menaçaient les employeurs ; elle s'est terminée au bout de 3 semaines, le 22 août, par l'arbitrage du juge Swift, proposé par le gouvernement travailliste ; la réduction ne sera que de 6 1/4 %. C'est la huitième année mauvaise en Lancashire ; faute de commandes et de débouchés, on réduit la production encore d'un ou de deux dixièmes, même dans les qualités fines, pour lesquelles jusqu'ici le marché demeurerait meilleur ; un tiers du commerce étranger du Lancashire est perdu ; il ne sort plus que 4 milliards de yards, contre 7 en 1913. Une des mesures de défense que l'on note est une tendance à l'amalgamation : la *Lancashire Cotton Corporation Limited* vient de grouper 50 producteurs. On a, hélas ! assemblé une commission d'enquête sous la présidence de M. Graham, ministre du commerce ; on attend son rapport pour avril 1930.

La construction des navires va assez mal ; pourtant, il y avait, fin septembre 1929, 1.448.000 tonnes en chantier, soit 358.000 de plus qu'un an plus tôt ; et 3,8 % de chômeurs en moins. Les chantiers craignent de nouvelles réductions de la marine de guerre si on décide de désarmer davantage. La réparation des navires va très mal.

Quel a été, en 1929, le ton des relations entre le capital et le travail ? Il est remarquable de constater qu'en cette même année où le travaillisme remporte le plus grand succès qu'il ait connu jusqu'ici, l'hostilité entre employeurs et employés n'est nullement aiguë, au contraire ; en dehors de la grève du coton, il n'y a pas eu de gros conflit ; au contraire, l'heure est aux tentatives d'entente. En juillet 1928 avaient commencé,

sur l'initiative de Sir Alfred Mond, homme politique et économiste réputé, passé à la Chambre Haute sous le nom de Lord Melchett, des conversations dans lesquelles le travail a été représenté par le trade-unioniste et travailliste Ben Turner, Secrétaire pour les Mines dans le ministère Macdonald ; on avait convenu d'y rechercher non le triomphe des principes, mais la prospérité commune ; les conversations aboutirent à un rapport commun, qui reconnaissait l'utilité des groupes, de part et d'autre, répudiait les représailles après querelle, recommandait des projets d'organes de conciliation et d'études, s'expliquait sur la rationalisation et l'extension du crédit ; approuvé par la Fédération des Industries britanniques, ce rapport l'a ensuite été au Congrès des Trade-Unions de Swansea le 23 septembre 1928, par 3.075.000 voix contre 566.000, les opposants étant les extrémistes socialistes sur le fond, et les métallurgistes sur un excès de pouvoir reproché aux officiels. Les conversations ont continué en juillet-août 1929 au sein d'une commission de 16 employés et 16 employeurs, du reste bientôt reconnue trop nombreuse ; on s'est ajourné après s'être largement expliqué et écouté ; et le dernier Congrès des Trade-Unions, à Belfast, en septembre, est demeuré dans les mêmes sentiments pacifiques.

L'Angleterre est une entreprise financière, la tenue de la Bourse a pour elle une importance énorme. L'année 1929, à la Bourse, s'est écoulée en grande partie sous la domination de l'Amérique ; l'argent fut cher, l'or continua d'émigrer aux Etats-Unis, la France continua à rapatrier ses réserves d'or ; le taux de l'escompte, de 4 1/2 au début de l'année, montait à 5 1/2 puis à 6 1/2, le 26 septembre, pour redescendre ensuite à 5 ; des pertes énormes ont eu lieu en septembre lors du krach du groupe Hatry, dont les circonstances ont été surprenantes : de plus, vu l'attrait exercé par l'Amérique, l'Angleterre a fait outre-Atlantique d'énormes placements, et il n'est pas douteux qu'elle soit fortement touchée par la récente débâcle du marché américain. A Londres, le 5 % de guerre n'était pas, jusque-là, descendu au-dessous du pair, évoluant entre 100 et 103 ; l'Inde et la Nouvelle-Zélande ont pu placer des émissions, mais l'Australie, probablement à cause d'une défiance contre un succès travailliste aux élections — qui du reste s'est réalisé — a été mal reçue. On pense que le gouvernement voudrait convertir, en particulier consolider la dette flottante, mais ne le peut. Les chemins de fer, en forte hausse au début de l'année, étaient moins demandés au 1<sup>er</sup> octobre, mais cependant au-dessus de leurs cours les plus bas ; ils sont en train de conclure des ententes



avec leurs rivales, les compagnies de transports automobiles ; mais le commerce est bien insuffisant encore. Le phonographe et la T. S. F. connaissent une énorme prospérité, surtout les grosses entreprises, les nombreuses petites entreprises nouvelles étant moins sûres. Les valeurs maritimes sont faibles, il y a crise, en particulier, à la *Royal Mail*. Il vient de se former un vaste trust qui englobe tous les câbles sous-marins et les sociétés de T. S. F., même ceux et celles qui appartiennent à l'Etat, la *Cable and Wireless, Limited*, au capital de 53.700.000 livres, en gros 6 milliards et demi. Les groupes savonniers des frères Lever viennent de fusionner avec les plus grosses entreprises de margarinè. La *General Electric Company* ayant esquissé une tentative de lancement d'obligations pour porteurs anglais seulement, cette tentative a été victorieusement combattue par les actionnaires américains ; on croit à une fusion prochaine de la *General Electric* et des *Associated Electrical Engineers*. Il n'y a encore que des espoirs de reprise dans le coton et la métallurgie, celle-ci fondant les siens sur la suppression des impositions locales. Les nitrates baissent, malgré un cartel de vente avec les Américains, et un cartel de production avec les fabricants d'engrais artificiels. Les caoutchoucs baissent ; la production dépasse toujours la consommation, et on ne peut encore qu'espérer que la situation se renversera. Les pétroles baissent, en particulier les valeurs de l'*Anglo-American Oil*, branche anglaise de la *Standard Oil* ; c'est qu'il y a surproduction aux Etats-Unis. On vient de trouver du cuivre en Rhodésie, et la finance s'organise. Le prix de l'étain baisse, on ne peut qu'espérer la hausse, et des développements en Malaisie ; il vient de se former un cartel, la *Tin Producers' Association*, qui groupe presque tous les producteurs. Partout la tendance est à la fusion et à la concentration.

Il y a en Angleterre 2.800.000 postes d'écouteurs radiotéléphoniques payant l'impôt, et 14.830 exempts de l'impôt comme servant à des aveugles ; on évalue à 16 millions le nombre des amateurs ; mais la *British Broadcasting Company* — Société générale de radiodiffusion, se plaint que son personnel la quitte pour le service plus rémunérateur des sociétés de phonographes et de cinémas ; sur l'initiative de M. Winston Churchill, le ministre des Postes a levé l'interdiction de diffusion « sur des sujets controversés » ; on parle beaucoup de télévision ; rien de définitif n'a encore été fait.

L'Angleterre est la plus grande compagnie d'Assurances du monde, et la compagnie d'Assurances du monde ; les compagnies

qui assurent contre le feu et les accidents, par exemple, n'ont que 24 % de leurs affaires en Angleterre, 56 % aux Etats-Unis, 20 % dans les autres pays. Ce caractère de l'assurance comme grande industrie d'exportation est dû à la confiance universelle, fondée sur les méthodes prudentes et la solidité des compagnies anglaises ; celles qui se fondent font des réserves pendant 7 ou 8 ans avant de payer un sou de dividende ; aussi peuvent-elles assurer même contre les cataclysmes naturels, ouragans, tornades, cyclones. Les résultats de 1928, connus en 1929, sont entièrement satisfaisants. Les pertes par le feu se sont montées à 8.130.000 livres, environ 1 milliard ; on a remarqué l'incendie de nombreux châteaux, dû à l'installation des commodités modernes dans de vieilles bâtisses, et au manque d'eau. La police « tout-risques » pour assurer les constructions se répand de plus en plus ; l'assurance automobiles n'est guère recherchée par les compagnies, qui la tiennent pour dangereuse, vu le nombre des accidents ; il en est de même des assurances maritimes ; l'incendie du transatlantique géant *Europa*, en construction à Hambourg, a coûté aux assureurs 900.000 livres — plus de 100 millions — perte presque entièrement supportée par Londres. Les chiffres des assurances sur la vie constituent des records cette année, mais ces compagnies font peu d'affaires à l'étranger.

Il est un signe important de la situation économique d'un pays, c'est le chiffre des émissions, soit par anciennes sociétés recherchant un accroissement de capital, soit par sociétés nouvelles ; pour l'année finissant le 30 avril 1929, ce chiffre a été le plus élevé qu'on ait jamais enregistré, 389.565.000 livres (48 milliards), dépassant de 5 millions le chiffre jusque-là le plus élevé, celui de 1920. D'autre part, M. Walter Runciman évaluait récemment à 15 millions le chiffre des petits capitalistes ayant des intérêts dans les caisses d'épargne, nationale et autres, les assurances, la mutualité, les coopératives ; leur avoir est estimé à 2.159.900.000 livres, soit environ 240 milliards ; une autre autorité, Sir Spencer Portal, propose d'ajouter à ce total 70 millions encore ; les détenteurs des National Savings Certificates — timbres d'épargne — avaient à leur crédit le 30 août 1929 environ 360 millions de livres, quelque 45 milliards.

En face de ces actifs nombreux, voici des chiffres dont certains penseront qu'ils représentent du gaspillage pur et simple. D'après M. G.-B. Wilson, il a été dépensé en Grande-Bretagne, en 1928, pour l'achat de boissons alcooliques, 288.200.000 livres, soit 34 à 35 milliards, 10 millions de moins que l'année précé-

dente, du reste ; c'est un bon tiers du budget ; par tête de la population, cela fait 6 livres 9 shillings 10 pence, environ 800 francs. Il y a 29 millions et demi d'adultes, dont on estime que 10 millions ne dépendent pas en boissons plus de 2 livres ; les autres 19 millions et demi voient donc leur part monter à 13 livres en moyenne, 1.600 francs, presque autant qu'ils paient en impôts. On dépense moins d'argent pour boire en Ecosse qu'en Angleterre ; on y boit bien moins de bière et bien plus d'alcool ; tous résultats conformes aux plaisanteries habituelles sur ces sujets, les Ecossais passant pour économes et amateurs de whisky. Sur cette dépense de 35 milliards, l'Etat perçoit 124.150.000 livres en impôts, soit 15 milliards, soit 43 % du total ; plus 4 millions 1/2 — 560 millions de francs — payés directement par la production et le commerce. On ne nous dit rien du tabac ; mais chacun sait qu'avec les grands brasseurs les fabricants de tabac sont aujourd'hui les hommes les plus riches d'Angleterre ; si Lord Iveagh, en 1928, a laissé 11 millions de livres (1 milliard 375 millions), M. Wills, fabricant de tabac, en a laissé 10 millions ; un autre M. Wills, également fabricant de tabac, âgé de 40 ans seulement, laissait 5 millions ; en 1929, c'est encore un marchand de tabac, M. Bernhard Baron, qui laisse la plus grosse succession, 5 millions également.

L'indice du coût de la vie est à 65 % environ au-dessus des prix de 1914, la valeur en or de la monnaie n'ayant pas changé ; il a baissé de 10 points environ depuis 4 ans ; le chiffre le plus haut a été atteint en novembre 1920 : 176 %. Pour les salaires, le bulletin du ministère du Travail donne d'intéressants chiffres moyens pour 34 industries en octobre 1929 ; dans les deux groupes les plus importants, le coton, 376.390 ouvriers, et la laine, 169.691, les salaires hebdomadaires sont 37 shillings 8 pence et 39 shillings 5 pence (235 à 245 francs) ; le chiffre le plus élevé est celui des ciments, qui n'emploient il n'est vrai que 14.414 ouvriers : 61 shillings 5 pence, 380 francs ; le plus bas celui de l'industrie linière, à demi agricole il est vrai : 23 shillings 11 pence, 150 francs à peine ; il y a 50.078 ouvriers. Dans la classe des *clerks*, les innombrables employés qui forment aujourd'hui la masse conservatrice, Ch. Bastide dit qu'on vit maigrement avec 200 livres par an, plus à son aise avec 300, et que la vie large commence à 500 (25.000, 37.500 et 62.500 francs).

Le dernier chiffre connu des émigrants hors d'Europe est celui de 1927 : 153.505 ; celui de 1913 avait été 389.394 ; si ce chiffre s'était maintenu, il y aurait en Grande-Bretagne 1 million

224.000 personnes de moins, dont 981.000 hommes ; c'est presque le chiffre des chômeurs.

Car il nous faut bien y venir ; tout le monde sait que depuis 8 ans, l'Angleterre traîne le boulet d'un nombre de chômeurs qui n'est guère descendu au-dessous d'un million, dépassant même fortement deux millions en juin 1921 ; il évolue généralement entre 1.100.000 et 1.400.000 ; il était d'environ 1.200.000 en juillet de cette année. En admettant que chacun d'entre eux représente 4 dépendants, ce sont 4 à 5 millions de la population, un bon dixième, qui sont en fait entretenus par l'État depuis 8 ans à ne rien faire. Il convient de remarquer, pourtant, que, dans son principe, et dans une partie de son fonctionnement, l'aide aux chômeurs n'est pas une simple charité publique, mais un droit résultant de la loi de 1911 sur l'assurance contre le chômage, généralisée en 1920 ; en principe l'indemnité n'était et n'est encore due qu'aux assurés ayant payé le nombre de cotisations légal, et que pour des périodes limitées ; le livre de M. André Philipp, *l'Angleterre moderne* (1925), expose de la façon la plus claire les étapes successives et les procédés divers par lesquels, l'organisme prévu devenant rapidement insuffisant contre l'immensité du mal, l'Etat a fini, en fait, par entretenir les chômeurs sans conditions de cotisations et sans limite de temps, d'un bout de l'année à l'autre ; mais, bien entendu, la loi est toujours appliquée, et les cotisations des assurés et des employeurs viennent régulièrement s'ajouter à la contribution régulière de l'Etat, qui comble ensuite le déficit du fonds ; le tarif des indemnités hebdomadaires est de 17 shillings pour les hommes, 15 pour les femmes, 14 et au-dessous pour les jeunes gens, 12 et au-dessous pour les jeunes filles ; plus 7 shillings par personne à charge, 2 shillings par enfant. Mais ces sommes, bien entendu, ne suffisent pas à entretenir les chômeurs, et les secours de la loi des pauvres, — l'assistance publique — payés par les municipalités, viennent s'y ajouter lorsque c'est nécessaire ; on sait que l'Etat a dû lutter, sans beaucoup de succès, contre les extravagances des municipalités extrémistes, comme celle de Poplar, qui finissaient par rendre la condition de chômeur enviable par rapport à celle de travailleur ; si on traduit les chiffres en argent français, bien des chômeurs anglais gagnent plus que bien des ouvriers de chez nous. Mais on se doute du désespoir où sont réduits les meilleurs, professionnellement rouillés, et luttant jusqu'au bout pour se contenter de l'indemnité légale d'assurance, de la démoralisation des mauvais, dont beaucoup n'ont guère travaillé de leur vie. Quel contraste avec la

France, qui absorbe des millions de travailleurs étrangers, et en redemande !

Quelques chiffres encore. L'assurance contre le chômage étant obligatoire pour tous les salariés, de 16 à 65 ans, sauf les domestiques, les travailleurs de l'agriculture, et les non-manuels gagnant plus de 250 livres par an, le nombre des assurés était en juillet 1928 de 11.881.500 contre 11.784.000 un an plus tôt ; le pourcentage des chômeurs 9,9 %, en décroissance de 0,7 % sur l'année précédente ; l'assurance et le paiement des indemnités s'opèrent soit directement avec l'Etat par le moyen des Bourses du travail, soit par l'intermédiaire de sociétés mutualistes, soit par ententes directes entre employeurs et employés. La loi des pauvres, en novembre 1927, apportait de plus son secours supplémentaire à 390.600 chômeurs, et à 560.900 autres personnes pour d'autres raisons que le chômage ; la dépense était de 39.250.000 livres, ou 4 milliards 800 millions ; il y avait de plus 222.200 personnes dans les asiles. D'autre part, à peu près tous les salariés soumis à l'assurance contre le chômage le sont également à l'assurance contre la maladie et en vue des retraites pour la vieillesse, dans des conditions de fonctionnement assez semblables ; les malades-hommes reçoivent 9 ou 15 shillings par semaine, les femmes 7 1/2 ou 12, selon qu'ils ont payé moins ou plus de 104 cotisations ; à chaque naissance, indemnité de 2 livres, doublée si les deux époux sont assurés ; les assurés sont soignés par un médecin de leur choix, sont soignés au point de vue dentaire, reçoivent les spécialités chirurgicales de certaines sociétés autorisées ; toute veuve d'un assuré ayant payé 104 cotisations reçoit une pension de 10 shillings par semaine, plus 5 pour le premier enfant et 3 pour chacun des autres ; tout orphelin d'un assuré, 7 shillings 1/2 ; certaines classes d'assurés reçoivent une pension de 10 shillings à 65 ans, après 5 ans d'assurance et 104 cotisations ; tous les assurés reçoivent une pension de 10 shillings à 70 ans s'ils sont assurés au moins depuis le 29 avril 1925 ; toute personne de plus de 70 ans non assurée reçoit une pension de 10 shillings si son revenu annuel ne dépasse pas 26 livres 5 shillings, moindre si son revenu est plus élevé, mais encore 1 shilling s'il ne dépasse pas 49 livres 17 shillings ; le revenu est calculé avec de très généreux abattements à la base ; le 31 mars 1929, l'Etat, en Angleterre seulement, payait ainsi des pensions à 1.159.667 personnes, dont 200.292 veuves, 216.727 enfants ou orphelins, 455.271 personnes âgées de 65 à 70 ans, et 287.337 personnes au-dessus de 70 ans ; dans l'ensemble du royaume, le montant payé était de 22.720.100 livres, ou

2 milliards 840 millions. Tout ceci dans un pays qui n'a encore jamais été vraiment gouverné par le parti socialiste. Il y a, naturellement, une loi sur les accidents du travail, très généreuse pour les victimes.

Il y a eu dans la dernière année connue, 412 successions au-dessus de 100.000 livres dont 30 au-dessus de 500.000 et 14 au-dessus d'un million (12 millions 1/2, 62 millions, 124 millions de francs). Une loi entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril a transformé l'administration des hôpitaux locaux pour les pauvres, qui disposent de 180.000 lits ; les hôpitaux proprement dits ont eu en 1927 un revenu de 8.690.000 livres — un milliard 86 millions — provenant uniquement de la charité publique ; les dons pour des objets particuliers sont nombreux et magnifiques ; il y a 300.000 anormaux, allant de l'enfant arriéré à l'idiot ; l'Association médicale britannique a adopté le projet d'un service national de la maternité, rentrant sous la loi des assurances, qui coûtera 2 millions de livres par an.

Certaines personnes prétendent encore que la loi française des assurances sociales est inapplicable à cause de sa complexité !

Il y a 800.000 pensionnés à vie, dont la moitié anciens combattants, au titre de la guerre ; ils ont déjà coûté 913 millions, — 117 milliards, plus que le total dépensé par la France et l'Allemagne ensemble pour le même objet.

Telles sont, énumérées d'une façon simple par un observateur qui n'a rien d'un économiste professionnel, les réalités qui, en mai 1929, pèsent sur l'électeur britannique, qu'il soit ou non conscient de leur action sur lui, et déterminent son vote ; l'électeur voit, autour de lui, la vie de tous les jours continuer paisiblement son cours ; il n'a pas le sentiment d'un danger particulier ; mais les spécialistes nous disent que la situation est extrêmement critique ; nettement, sur le vu des chiffres donnés plus haut, ils affirment que l'Angleterre dépense beaucoup plus qu'elle ne gagne, qu'elle vit sur ses réserves ; la position est semblable à celle de l'Espagne au xviii<sup>e</sup> siècle : un pays qui se croit toujours riche alors qu'il ne l'est plus, et qui refuse sciemment de diminuer son train de vie, considérant que réduire le bien-être de ses habitants, c'est faire reculer la civilisation. Quelle solution à ce problème vital, confusément senti s'il n'est pas ouvertement posé, offrent à l'électeur les trois grands partis, le conservateur, le libéral et le travailliste ?

(A sucre.)

## Bibliographie

---

### Où va la critique (1) ?

N'est-ce pas un paradoxe que de vouloir critiquer une étude comme celle de Maurice Rouzaud, si poussée, si complètement épanouie, grâce aux éminentes personnalités littéraires — parmi lesquelles MM. les professeurs Cohen et Mornet — auprès desquelles il a mené son enquête ? Il n'y a rien à ajouter, et il serait vain de donner son avis sur la question, ou de conclure en quelque manière.

Si habilement conduite que soit une enquête de ce genre, elle dégage un jaillissement d'idées si considérable, une collection de touches et de nuances issues de palettes si variées, que ce peut sembler une gageure pour le critique d'en rendre compte, bien qu'elle soit presque exclusivement limitée au domaine littéraire.

Et cependant, on pourrait détacher de cet arc-en-ciel quelques paillettes, et les composer : ce seraient les dix commandements du critique...

Le critique doit avoir une tête, mais aussi un cœur, savoir être intuitif et intelligent, objectif et subjectif.

Le critique doit posséder l'esprit philosophique et l'esprit scientifique : connaître et appliquer les quatre règles de la méthode cartésienne, savoir analyser et synthétiser, contempler et construire.

Le critique doit posséder les qualités requises d'un bon juge d'instruction : l'impartialité, la perspicacité, la conscience professionnelle, la dignité personnelle, la sûreté, la minutie.

Le critique doit s'avoir s'adapter à la vivante matière qu'il étudie, et se l'assimiler.

Le critique doit être un artiste et un technicien.

Le critique doit être érudit et éclectique : ce qui est malaisé, car l'érudition est presque toujours une spécialisation.

(1) MAURICE ROUZAUD : *Où va la Critique ?* reportage (Editions Saint-Michel).

Le critique doit être un créateur, connaître les secrets de la « fabrication », pour ne point donner prise à feu Gautier (Théophile), auteur de certaine préface à *Mademoiselle de Maupin*, qui contient quelques vérités.

Le critique doit pratiquer le *Sport des Idées*, et se montrer athlète complet.

Le critique doit avoir lu les livres dont il parle, ce qui est plus rare que l'on ne pourrait croire.

Fort bien. Mais, — comme dirait notre ami Beaumarchais, qui fut un grand critique, à sa manière, — aux qualités qu'ils exigent d'un critique, beaucoup d'écrivains seraient-ils dignes de l'être ?

R. D.

---

*Le Gérant* : JEAN MARNAIS.



---

REVUE BIMENSUELLE  
DES  
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

**La pensée intuitive**

par M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur au Collège de France.*

---

IV

**Les phases de l'imagination créatrice  
et les conduites correspondantes.**

En étudiant la discipline de l'invention dans ses grandes lignes psychologiques, nous avons surtout considéré la période préparatoire où se forment les aptitudes. L'analyse portait alors essentiellement sur le travail de retour libérateur vers le centre de l'esprit. Notre point de vue doit se déplacer maintenant et notre enquête en venir aux époques de la pensée lorsque, préparation close, les facultés discursives s'ébranlent pour un acte déterminé de recherche. Entre les deux ordres de démarches, il y a tout ensemble des analogies et des différences.

La vie de l'inventeur, après l'effort général d'ascèse intuitive qui a renouvelé sa puissance de percevoir, au moment du passage à quelque réalisation particulière, au seuil immédiat de la mise en œuvre, de l'exercice effectif, est encore une alternance continue de tension et de détente, mais définies cette fois par rapport à un discours futur, non plus à des habitudes antérieures qu'il s'agit de rompre, donc dans une perspective directement

inverse de celle où nous étions placés jusqu'ici ; ce qui appelle emploi d'un langage lui-même retourné : détente pour s'ouvrir aux suggestions de la matière, tension pour imposer une forme intelligible, au moins provisoire, à la masse d'abord incohérente et confuse des données recueillies (1). Créer, à partir du connu, des systèmes de concepts fortement liés, qui l'interprètent ; puis les laisser doucement se dissoudre dans le flot des images extérieures que discerne un regard neuf et préparer ainsi un nouveau projet théorique plus riche et plus exact : c'est à quoi l'inventeur se doit exercer toujours, même après formation acquise et au moment de produire. Cette pulsation reste l'acte élémentaire de sa vie.

On connaît le mot de Napoléon : « Les affaires se méditent de longue main et, pour obtenir des succès, il faut penser plusieurs mois à ce qui peut arriver. » En effet, contrairement à un préjugé commun, penser ne détourne point d'agir ; ce qui détourne d'agir, ce qui paralyse ou endort, c'est de penser d'une certaine façon, en rêveur, en esthète, en critique uniquement attentif aux règles et formes actuelles de la raison ; mais il reste que celui-là seul qui a beaucoup pensé d'abord peut ensuite agir avec promptitude et vigueur sans être un étourdi ni un aventurier. Interrogez un politique, un négociant, un homme de guerre, un orateur de la tribune ou du barreau : la réponse, au fond, sera toujours la même. Il faut d'avance être prêt à tout, afin de pouvoir au moment de l'action prendre sans hésitation ni retard l'attitude opportune. Il faut donc avoir prévu toutes les conjonctures possibles, avoir préparé des solutions pour chacune d'elles (2). Ainsi, quand sonne l'heure de choisir, on n'a plus à organiser le système de conséquences qu'entraîne tel ou tel choix de principes ; et l'on peut alors, pour faire ce choix, se livrer sans réserve, en pleine liberté d'esprit au tact des circonstances, à l'inspiration du moment. Eh bien ! Les choses restent semblables, lorsqu'il s'agit d'invention philosophique ou scientifique. Là encore le succès appartient à qui sait le mieux épuiser d'avance l'examen des hypothèses concevables.

Considérez un instant par l'imagination une intelligence d'inventeur en travail. Ce n'est pas un tranquille regard, satis-

(1) Cf. tome I, p. 57 et 183-184. — Je parlais alors de détente conceptuelle ; et maintenant c'est le discours qui exige tension. Rien là de contradictoire : l'orientation a changé. Il ne s'agit plus de la même tension ni de la même détente.

(2) Sous forme de schémas dynamiques, bien entendu. Voir p. 78-80 du premier volume.

fait de se reposer sur des immobilités familières, ni un imperturbable jugement prononcé dans des formes rituelles au nom de principes immuables. C'est un tumulte, un grouillement de foule, un tourbillon ; des idées nouvelles sans cesse la visitent et l'animent ; elle change infatigablement d'attitude et de méthode ; ses critères mêmes et ses postulats directeurs sont en perpétuelle épreuve. Sans doute, elle demeure amoureuse d'ordre et d'unité : à ce prix seulement elle est raison. Mais il s'agit de convergence mobile plutôt que d'ordre statique, d'unification toujours en devenir plutôt que d'unité faite. Mille possibilités s'esquissent en elle, qui attendent sans jamais se clore l'heure de la détermination suprême sous l'influence des événements.

Toutefois, cette heure venue, non moins nécessaire est que l'inventeur sache enfin se fixer, faire un choix et s'y tenir ; que dès lors il oublie tout le reste, jusqu'à ne plus voir qu'un seul point, un seul aspect, une seule alternative, une seule stratégie où d'ailleurs s'absorbent plus ou moins secrètement les ressources de toutes les autres. Et cela implique chez lui, pendant la phase d'ouverture, une succession balancée d'attitudes contraires.

*Attachement et détachement* : cette formule convient donc à la vie spéculative autant qu'à la vie morale (1). Attachement au discours pour l'épreuve de vérification ; détachement du discours pour l'effort de progrès. Faute de s'attacher à la pratique du réel, aux œuvres, le travail manquerait d'intensité ; faute de se détacher parfois des habitudes acquises, le travail manquerait de direction. Alternativement l'esprit doit se remplir et se vider. C'est le double mouvement de la pompe, l'éponge qui se gonfle, puis s'exprime. Celui qui ne sait pas se détacher à propos n'invente jamais rien. Celui qui ne sait pas s'attacher ensuite ne produit jamais d'inventions viables. Il faut, à de certains moments, oublier les évidences coutumières, perdre le sentiment des clartés communes, s'ouvrir à une vision inusitée qui d'abord semblera étrange, afin de se refaire une conscience neuve. Mais il faut, à d'autres moments, insérer solidement l'intuition nouvelle dans le réseau des résultats antérieurs, afin d'assurer le développement continu du savoir.

On pourrait encore définir d'un autre point de vue la même dualité de démarches. Une découverte consiste le plus souvent, disions-nous, à reconnaître quelque identité foncière sous la diversité des apparences : l'identité du feu, de la rouille et de

(1) Cf. BERGSON, *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 2 mai 1901, p. 57.

la respiration, par exemple, ou celle de la foudre et de l'étincelle électrique. « Dans l'histoire des sciences, dit M. Lalande (1), à quel moment l'esprit pousse-t-il un cri de joie et de victoire ? Quand il a réalisé une grande assimilation : de la chute des corps au mouvement des astres, de la lumière aux phénomènes électro-magnétiques, des maladies contagieuses au parasitisme et aux fermentations, de l'atome aux systèmes sidéraux, etc. » Ce sont bien des identifications de ce genre, au moins entrevues, sinon réalisées déjà, qui renouvellent si profondément la Physique sous nos yeux. Or, pour les trouver, le chercheur doit accomplir deux séries de travaux préparatoires. Supposez qu'il s'agisse de dégager un principe tel que ceux de la thermodynamique ou de la relativité. Quelles seront, dans l'esprit, les amorces de la trouvaille ? Oublier l'obsession de certaines images vieilles, prendre des habitudes nouvelles d'imagination, ce n'est que le début de l'œuvre. Cela ne donne qu'un ovule. Comment se produira la fécondation ? Par une seconde préparation plus technique, faite à la fois d'expériences et de calculs.

Respirer longuement l'atmosphère du laboratoire, apprendre le métier jusqu'au plus humble détail, se faire la main par d'innombrables exercices d'assouplissement, bref s'entraîner à l'art expérimental et acquérir je ne sais quel subtil doigté : voilà un premier groupe de démarches préliminaires dont rien ne saurait dispenser, mais que chacun peut accomplir pourvu qu'il en veuille bien prendre la peine et le temps. Après un tel noviciat, le physicien vit au milieu de ses appareils comme avec des amis qui lui sont chers. Tout cet outillage lui parle familièrement, le préoccupe sans cesse et le hante. Il a conscience de ses instruments, de leurs articulations intérieures, de leurs aptitudes opératoires. Ce sont vraiment pour lui des organes sensoriels nouveaux, des systèmes de gestes montés d'avance en habitudes automatiques. Et ce prolongement de son corps accroît son pouvoir d'action, lui apporte la possibilité d'une sorte nouvelle de réflexe ou d'instinct : si bien qu'il est prêt sans effort ni retard à matérialiser en expériences positives toute idée qui lui vient, discourant désormais en manipulations avec autant de souplesse et de spontanéité que d'autres discourent en mots.

Le géomètre se donne, de son côté, une éducation semblable ; et n'oublions pas que, pour l'invention d'un principe, c'est le même homme qui doit être tour à tour géomètre et physicien.

(1) *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 24 février 1921, p. 64.

Aussi longuement que des exercices de gestes expérimentaux, il fait donc des gammes logiques. Il médite en artiste des modèles de méthodes, des schèmes d'opérations, des formes de raisonnements ou de calculs. Sans nul souci d'application immédiate, pour le seul plaisir esthétique, il dévide et combine des concepts. Véritable entraînement au discours comme à un sport. Une fois en forme à cet égard, le chercheur est capable de donner un corps d'épreuve à tout germe d'intuition qui le visite ; et, à peine construit ce corps conceptuel, aussitôt se produit, par effet d'habitude, un déroulement presque instantané des conséquences. Bref, l'esprit s'est pourvu de mécanismes déductifs, encore une fois montés d'avance, et que le plus faible choc déclenche. Ainsi le moindre essai de synthèse créatrice, dès qu'il s'ébauche, automatiquement s'analyse en formules ; et cet automatisme, parce qu'il condense la durée, permet le tâtonnement rapide, seul capable de révéler quelle synthèse enfin sera viable.

De telles remarques, — présentées ici d'après l'exemple de la science physique, mais que l'on étendrait sans peine aux cas de recherche les plus divers, et même à ceux de la création artistique ou morale, car là encore un métier doit être appris et une puissance de discours acquise, — de telles remarques acheminent évidemment vers une théorie de l'invention qui réserve à une certaine culture d'activité pratique le rôle majeur, au moins pendant la phase immédiatement préparatoire, lorsqu'il s'agit pour le futur inventeur de se disposer à bien savoir, l'instant venu, prendre la décision suprême. Très souvent, du reste, la soudaineté de la réussite finale souligne ce caractère de l'apprentissage : c'est tout d'un coup qu'on trouve, à l'heure critique ; et la ressemblance est frappante, sous plus d'un rapport, avec ces jeux d'adresse où la gesticulation nécessaire au succès, d'abord tremblée, maladroite, hésitante, brusquement aboutit. Mais cette conclusion soulève une difficulté dont il convient de dire tout de suite un mot.

Une loi bien connue de l'invention scientifique énonce la proportionnalité du progrès au désintéressement avec lequel est cultivée la science (1). Dès lors, une règle qui pose primat de l'action dans le travail formateur du savant, ne risque-t-elle pas d'être nuisible, dangereuse, en le détournant du regard simplement et librement « curieux » qui doit être le sien ? Comment la

(1) Cf. G. MILHAUD, *Une condition du progrès scientifique*, p. 75-107 du volume intitulé *Le Rationnel* (Paris, Alcan, 1898).

concilier, d'autre part, avec l'évidente valeur de tant d'études spéculatives sans utilité discernable ?

Il serait facile de répondre en faisant remarquer une fois de plus le sens très large où est pris alors le mot *action*, fort loin d'être platement réduit à ne désigner qu'une démarche par gestes. On pourrait dire aussi que le théoricien pur n'est pas si éloigné des applications qu'on le pense. Il prépare, analyse, développe, assouplit des formes, qui se trouveront ainsi toutes prêtes au jour du besoin : le jeu est ici comme ailleurs un apprentissage de conduite ; et ce travail préalable a d'autant plus de prix que nous ne savons jamais par avance quelles formes seront utiles et quelles resteront éternellement vides : combien de théories mathématiques, élaborées d'abord simplement pour elles-mêmes, sont devenues ensuite de précieux outils pour les applications ! Ne nous laissons pas prendre à une ambiguïté toute verbale, à une grossière équivoque. Le désintéressement valable dans le cas actuel ressemble à celui de l'artiste ou du saint : il substitue au souci vulgaire des âmes « intéressées » l'attachement à ce qui représente, selon le sens noble du terme, l'*intérêt* le plus profond de l'homme. Ce n'est donc pas indifférence aux fins, ni mépris des « œuvres ». En réalité, l'apprentissage pratique ne tend qu'à la genèse d'une habitude libératrice qui, plus tard, dispensera d'attention encombrante aux menus détails opératoires.

Mais on peut préciser davantage. Si je n'ai guère insisté jusqu'à présent sur les conditions intellectuelles du progrès, ce n'est pas que je les méconnaisse. Il y a une erreur commune contre laquelle, à mon tour, je ne saurais m'élever avec trop de force : je veux dire celle des praticiens exclusifs. Qui de nous n'a entendu maintes fois soutenir qu'il suffit de posséder le sens des affaires et cette sorte d'instinctive compétence que développe une longue pratique ? Prétendre les vues de théorie pure inutiles et même funestes, c'est une opinion fort banale. A propos de chaque nouvelle hypothèse qui n'offre pas d'avance visible une possibilité d'application immédiate, on demande : à quoi bon ? A propos de toute libre spéculation inspirée par le seul désir de connaître et de comprendre, on prononce les mots toujours un peu méprisants de jeu puéril ou de rêve utopique. Bref on estime que les recherches conduites sans préoccupation d'avantage palpable et direct à en tirer ne sont jamais qu'un divertissement d'esprits chimériques et que les progrès sérieux viennent exclusivement des gens de métier sans qu'il soit besoin pour ceux-ci de féconder leur génie positif par une culture générale et une patiente méditation des principes. Certes je ne conteste point, à

son rang, la valeur de ce jugement droit, de cette vue prompte et spontanée, de ce flair intuitif, de cet *insinct* spécialiste (pour tout dire en un mot), que l'on peut admirer souvent chez de purs praticiens. Sans parler du hasard, auquel certainement sont dues nombre de découvertes (1), il est indéniable que plus d'un progrès précieux eut son origine dans les remarques toutes pratiques d'un homme de métier dont les problèmes abstraits et généraux ne sollicitaient nullement l'attention. Mais de là, malgré tout, à conclure que la science théorique soit vaine, il y a loin. Faut-il rappeler de mémorables exemples, trop classiques pour qu'on s'y attarde ? Si les premiers géomètres grecs n'avaient pas étudié certaines figures sans autre but que le plaisir d'organiser des systèmes logiques impeccables, si leurs successeurs n'avaient pas cédé comme eux à l'attrait du pur intelligible, si des penseurs solitaires n'avaient pas ainsi consacré leurs efforts à la seule recherche du beau dans cet art subtil qu'on nomme la mathématique, les lois qui régissent les mouvements des astres n'auraient jamais pu être formulées, nous ne saurions presque rien de ces mondes perdus à de vertigineuses distances, ni l'astronomie ni la mécanique céleste n'existeraient, et, — pour redescendre aux applications effectives, — la grande navigation serait presque impossible. C'est dans la contemplation des formes cristallines que Pasteur a trouvé le principe de ses découvertes, le germe de l'idée directrice qui devait le conduire à travers la série de ses travaux. Ce sont les développements de l'Analyse, de la Géométrie, de la Physique rationnelle, qu'on aperçoit presque toujours aux sources de la technique moderne et de sa prodigieuse puissance. Et ne croyez pas même que ce progrès de la science théorique, initiateur des technologies, soit en général cherché avec une claire prévision des services qu'il rendra plus tard (2). Non, le savant poursuit d'ordinaire ses investigations sans nul souci d'en tirer un avantage quelconque proche ou lointain, pour la seule joie de savoir, en artiste amoureux de beauté purement intelligible. Nous touchons ici à une loi essentielle qui, en effet, gouverne la marche du progrès : l'absence de toute préoccupation utilitaire est la meilleure condition des succès pratiques eux-mêmes, c'est de la théorie pure que découle toute application vraiment neuve.

(1) Surtout, il est vrai, parmi celles qui ont été faites à l'aube de la civilisation.

(2) Quelles applications utiles pouvaient se promettre les physiciens du XVIII<sup>e</sup> siècle en étudiant l'électricité ?

Mais il faut bien comprendre, dans sa portée profonde, cette loi de désintéressement. Je viens de prononcer le mot *contemplation*. Voilà le mot propre, si l'on se rappelle que la vraie contemplation est éminemment active, non paresseuse et inerte, ni abandonnée aux songes errants de la rêverie. Une fois encore, l'observation des faits nous ramène à l'exemple de la spiritualité. Le désintéressement propice à l'invention, plus ou moins requis par elle, est celui qui opère une façon de καθαρισμός, une délivrance, une accalmie dans l'âme du chercheur, où le silence imposé au bavardage des activités communes permet seul d'entendre les voix intérieures de l'esprit. Il ne s'agit donc pas de suspendre l'action, mais de la purifier, de l'affranchir. Et de là une conséquence relative aux rapports entre génie et volonté, entre invention et méthode, une conséquence importante à suivre dès maintenant.

La science, demandera-t-on peut-être, n'a-t-elle pas d'autres caractères que l'art ou l'oraison ? Point de recettes infaillibles pour *inventer* : cela, tout le monde l'accorde. Mais pour *découvrir* ? On incline parfois à juger alors différemment, et l'on cite en effet Stuart Mill. Quelle erreur ! *Toute découverte est une invention, et toute invention une découverte* : il n'y a que des nuances entre les cas. Là-dessus, que certains mots ne fassent pas illusion ! Ne transformons pas en théorie logique les procédés de style familiers à Bacon. La recherche de la vérité scientifique n'est que rarement comparable à une enquête judiciaire, à une instruction d'affaire criminelle. Malgré trop de métaphores trompeuses, elle ne ressemble non plus que de fort loin à une chasse ou à une guerre. Je ne vois en somme que trois cas où les quatre fameuses règles de logique inductive trouvent pleinement leur application : 1° au niveau du sens commun, lorsque le morcelage du donné préexiste aux recherches et qu'il s'agit de « choses » d'avance toutes faites ; 2° au début des sciences, dans la période purement empirique, lorsque l'on garde encore les perspectives communes et qu'il s'agit seulement de mettre des matières nouvelles sous les formes déjà élaborées ; 3° au cours de l'enseignement, lorsque la solution du problème est connue avant l'énoncé par le professeur et qu'il ne s'agit pour l'élève que de combiner des notions préalablement construites. Mais, chez le savant parvenu aux stades supérieurs, le vrai travail d'invention échappe au code formulé par Stuart Mill, aux notations par A, B, C..., a, b, c..., aux méthodes massives de grosse élimination qui voudraient isoler des effets et des causes ; parce que la question, au contraire, est surtout



de trouver des énoncés plus encore que des solutions, des formes plus que des matières, parce que nul morcelage de faits et de concepts n'est donné primitivement, parce que les lois ne résultent point d'un simple tri automatique, parce que le principal de l'œuvre consiste à préparer le milieu expérimental où pourra s'accomplir ensuite une induction discursive. Découverte ou invention, peu importe : l'art logique ne concerne jamais les surgies de nouveauté véritable.

Aussi n'y a-t-il rien à répondre à ceux qui demandent comment on doit s'y prendre pour inventer. Illusoire toute espérance d'un mécanisme. Autant vaudrait chercher une technique de la création. Le génie est original, autonome, indisciplinable, toujours personnel et imprévu. L'éclair de l'intuition jaillit mystérieusement d'un fond obscur qui défie toute analyse. L'invention est un acte de liberté, le type de ces actes (1) ; et c'est là ce qui explique finalement qu'elle soit inexplicable, étant elle-même principe d'explication.

Que si l'on insistait quand même et que l'on voulût à toute force entendre des conseils susceptibles de se traduire en préceptes et en règles, voici à peu près comme il faudrait parler :

Travaillez ; faites effort ; prenez beaucoup de peine. Ayez la persévérance qui sait vouloir, qui veut avec suite, avec souplesse, avec audace et calme tout ensemble, avec cette obstination plastique des forces naturelles toujours tendues vers leur objet. Mettez de la *durée* dans votre labeur. Patience et longueur de temps : que telle soit votre devise. Laissez mûrir vos idées au contact de la nature ; vivez-les d'une attention continue ; tournez et retournez-les sans cesse ; oubliez tout en elles ; voyez tout à travers elles ; aimez-les, devenez elles-mêmes. Le génie suppose une longue patience, et c'est en y pensant toujours qu'on trouve la gravitation universelle. Et puis ne croyez pas trop à la vertu magique des aptitudes innées : les dons les plus rares n'ont jamais dispensé du travail, souvent au contraire le travail supplée à leur faiblesse. Écrivains, poètes, artistes, non moins que savants ou philosophes, tous les maîtres donnent en réalité un semblable exemple. On ne connaît pas la puissance du travail : elle va presque jusqu'à créer le génie, jusqu'à douer notre âme de facultés nouvelles. Mais comprenez bien de quel travail acharné, tenace, inlassable, héroïque, il s'agit. L'impuissance à inventer tient au manque de volonté ou de courage

(1) Si l'on écarte, bien entendu, la chimère dite « liberté d'indifférence ».

plus souvent qu'au défaut d'intelligence. Accepter de se mettre et maintenir sous pression, souffrir la fatigue des longs efforts nécessaires, l'angoisse des transformations concomitantes, c'est à quoi bien peu se résignent ; et de là, plus que de l'inaptitude intellectuelle, vient la rareté de l'invention.

Plus qu'une logique proprement dite, il y a donc une morale, une ascétique de l'invention. En pareille matière, dirai-je avec M. Wilbois (1), les Exercices de saint Ignace offrent un meilleur moëde que les canons de Stuart Mill. C'est qu'au fond il s'agit pour la conscience de franchir ses frontières communes, de gagner sur les régions de pénombre et d'instinct qui l'entourent. Deux groupes de maximes lui tracent alors un programme d'action sur elle-même. L'humilité généreuse de l'esprit, l'amour souverain et imperturbable du vrai, l'abstinence des joies dissipantes, la rupture des attaches qui rongent le temps ou l'ardeur, puis le renoncement aux habitudes faciles d'évidence, le respect de l'idée, l'oubli et le don de soi, le dévouement poussé jusqu'au sacrifice, une manière idéaliste et concrète à la fois d'envisager les choses : voilà ce qu'il convient avant tout de recommander au chercheur. Et d'autre part savoir oser, ne rien estimer d'avance impossible, cependant ne pas méconnaître les conditions pratiques ni les difficultés réelles, mais ne leur point céder non plus trop vite sous prétexte de sens commun et n'en tenir compte en somme que par un viril redoublement d'effort : cet héroïsme est nécessaire pour l'invention dans les voies de la pensée autant que pour la conquête et la culture de la vertu qui, d'ailleurs, est une invention aussi. Ce n'est là du reste qu'un principe sommaire. Infinie serait l'énumération des règles accessoires. Toute la méthodologie, toute l'esthétique, tout l'art de la volonté y passeraient. Les analyses des psychologues, les méditations des moralistes, les expériences des éducateurs, des médecins, des chefs de tout ordre, la critique littéraire et la critique d'art, les préceptes des logiciens et ceux des hommes d'action, il n'est rien qui ne doive entrer en ligne de compte, qui ne mérite qu'on s'en nourrisse. La vraie logique de l'invention, en un mot, c'est la philosophie entière ; et, par-dessus la philosophie elle-même, c'est la discipline de vie mystique.

Peut-être sera-t-on un peu déçu de si amples généralités. Elles paraîtront lointaines et vagues, et en effet le sont, je l'avoue. Mais il n'appartient à personne d'empêcher que telle soit

(1) *Revue de Métaphysique et de Morale*, mars 1901, p. 181.

la réelle nature des choses, de faire qu'il existe un secret dispensant de l'effort créateur et de ses risques. A la phase préparatoire d'un pareil effort, correspond naturellement une conduite ascétique. Or nulle ascèse ne révélera jamais dans un pur discours sa valeur de méthode. On peut néanmoins entrevoir par avance quelques traits de la leçon que seule pourtant une expérience effective achèverait de préciser. Une ascèse, du genre qui vient d'être indiqué, représente évidemment l'unique moyen concevable, pour l'inventeur, de se conduire avec sécurité suffisante au sein du contradictoire où l'on a dû reconnaître qu'il évolue. Par ailleurs, je veux bien que cette ascèse ne donne pas d'elle-même des idées ; mais elle permet à chacun la réalisation des virtualités qu'il porte en lui ; et sans doute cela va-t-il plus loin que d'ordinaire on ne croit : « c'est le fonds qui manque le moins ». Vouloir des précisions plus strictes serait méconnaître la variété infinie des âmes et de leurs vocations spirituelles. Même dans l'ordre moral, toute sainteté authentique reste une œuvre essentiellement originale, personnelle, unique de son espèce, où il faut savoir prendre la responsabilité de ses initiatives. Comment l'œuvre d'invention ne présenterait-elle pas des caractères analogues ? Assurément je ne parle ici, dans un cas et dans l'autre, que d'un idéal de perfection toujours très rare. Mais n'est-ce point en regardant les cimes qu'on s'oriente ?

L'invention était comparée tout à l'heure à un acte de liberté. On pourrait suivre l'analogie dans le détail ; elle est complète et va jusqu'à l'identité presque totale : invention et liberté ne font qu'un à la limite, si bien que les deux termes s'éclairent l'un l'autre. C'est pourquoi on ne peut songer qu'à des règles très générales. Bornons-nous d'abord à un seul point, résumé des remarques précédentes. *L'inventeur est un homme d'action* : il a besoin par-dessus tout de cette insertion pratique dans la durée, de cette attention à la vie, qui se nomment bon sens et présence d'esprit. Que résulte-t-il de là pour sa conduite propre ? C'est sur quoi nous devons maintenant insister, passant ainsi à une seconde phase de l'imagination créatrice, à la phase de bataille engagée, puis de victoire imminente.

..

Il faut commencer toujours, dans une recherche quelconque, par établir un « historique » de la question, par dépouiller une bibliographie, une « littérature ». On apprend « ce qui a été fait »,

on le résume en « fiches » dont l'ensemble compose le « dossier de l'affaire » peu à peu mis « en état », et ainsi on prépare un corps de « données » initiales : non pas tant pour éviter plus tard de redécouvrir des résultats déjà connus (ou de rééditer d'antiques erreurs) que pour voir où subsistent des lacunes et quels travaux sont désirables, surtout pour prendre un élan bien dirigé. Introduction nécessaire, mais qui ne dispense jamais d'avoir des idées, ensuite sinon d'abord, et que l'on doit maintenir dans son rôle préliminaire, à son rang subalterne, sans forcer sa juste nature. L'histoire utile au chercheur n'est pas une collection de dates et d'anecdotes, ni une psychologie curieuse des individualités illustres, ni même une sociologie tendant à l'exploration du passé dans tous ses recoins, en vue de saisir les nuances des époques ou d'en expliquer les vicissitudes. Il ne s'agit que de reconnaître quels problèmes sont naturellement « amenés » par le progrès antérieur du savoir et comment ils se posent, bref de recueillir une tradition, d'entrer dans une suite. L'expression « se mettre au courant » est très juste. A suivre le cours du fleuve, à respirer les souffles qui l'accompagnent, on devine la direction du flot, le tournant qui s'annonce déjà, l'embouchure prochaine. Ou, si l'on préfère une autre image, le rythme du mouvement, la courbure de la trajectoire, la vitesse qui nous emporte, la réaction qui nous incline, tout cela révèle et désigne le centre attractif. Une orientation et un élan vers l'avenir : voilà ce que donne la connaissance des âges révolus ; et on ne lui demande pas davantage. Le temps passé n'est valablement qu'un maître d'ensembles. C'est pourquoi on peut se borner à en effleurer les cimes, à en ébaucher les démarches principales, sans insister ni s'attarder, se posant de loin en loin sur l'histoire au lieu d'en revivre par le menu les infinis détours, ne cherchant dans ces contacts rapides que des suggestions directrices, condensant de longues périodes en esquisses schématiques réduites à l'indication d'une tendance, enfin organisant une ontogénie sommaire qui remplace et résume une phylogénie trop lente (1).

Pareille procédure suppose, il est vrai, que, pour interroger l'histoire, on utilise à titre de réactif quelque idée préalable : car le but, en somme, est de parvenir à discerner rétrospectivement certaines lignes de finalité naissante, invisibles sans l'intervention d'un révélateur. Or, n'est-ce point là courir gravement

(1) Bien des chercheurs ne font que parcourir les travaux de leurs devanciers pour y prendre de simples indications, trouvant plus court de réinventer ainsi que de lire, et pas beaucoup plus difficile.

le risque de préjugé ? Si le chercheur peut tirer profit réel des leçons de l'histoire, du moins semble-t-il que ce soit à la condition de ne pas choisir — et aussi de ne pas brusquer — les témoignages qu'il écouterait. Autrement, c'est-à-dire avec une idée préconçue comme guide, et une idée toujours trop prompte à conclure, il serait à craindre, pensera-t-on peut-être, qu'en fin de compte on ne lût dans l'histoire que ce que l'on en sait déjà, sinon même ce que l'on y apporte. Le danger, sans doute, est véritable ; et c'est le cas de se « raidir contre », suivant le conseil de Pascal. Mais remarquez d'abord que toute consultation historique, si ample qu'on la fasse, demeure exposée à ce péril : on y échappe comme à celui des hypothèses directrices dans l'expérience. D'autre part, chacun peut contracter une assurance dont la garantie le prémunisse en mesure suffisante, et qui consiste en ceci : acquérir par culture générale une largeur d'intelligence ouvrant l'esprit aux plus diverses formes de pensée, puis prendre d'avance et hors de toute préoccupation particulière une vaste connaissance du passé pour lui-même. Alors devient licite et inoffensive la méthode sommaire dont il était question tout à l'heure.

Quoi qu'il en soit, deux manières peuvent être observées dans l'application de cette méthode, parmi les chercheurs. Les uns demandent au passé, dès le principe, une impulsion définie en vue d'un problème particulier : ils commencent par l'enquête historique poussée jusqu'au détail technique. D'autres, — ce sont d'ordinaire les plus inventifs, — ne lui empruntent qu'une impulsion générale et préfèrent, sur tel point précis, entreprendre d'abord l'effort personnel de solution, afin que celui-ci reste libre : ils n'interrogent guère spécialement le passé qu'après coup et n'en attendent qu'une documentation de contrôle ou de complément. Mais, dans les deux cas, la consultation du passé joue en somme un rôle semblable ; c'est toujours l'éveil d'une certaine tension intuitive qu'on y cherche surtout : tension vers l'avenir, devenant peu à peu un sens prophétique du progrès, un sens révélateur de la finalité qui travaille confusément au sein du donné. Ainsi l'acte d'invention, — à tous les niveaux, mais d'autant plus qu'il est plus génial, — suppose une *condensation de durée*, par laquelle se trouve contracté, concentré en un seul moment d'un seul esprit, représentatif dès lors du milieu noosphérique et de ses tendances (1), un immense potentiel de

(1) Pour l'explication du terme de « noosphère », voir *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence*.

travail que le cours habituel des choses eût laissé anonyme et diffus, à l'état inefficace de dilution séculaire et d'éparpillement infinitésimal en d'innombrables individus. Voilà ce que l'inventeur va chercher dans une étude rétrospective. Seulement, pour accomplir ce raccourci de la durée antérieure, il lui faut d'abord s'être inséré vitalement en elle.

Nous retrouvons ici, sur un autre plan, la dualité classique de l'Écriture et de la Tradition. La première, dans l'histoire de la science, correspond à l'ensemble des résultats acquis ; mais qu'est-ce que la seconde ? Non point une simple doublure de l'enseignement écrit, non point même un simple complément oral, homogène à ce texte. On lui assigne trop souvent comme rôle de transmettre des vérités comparables en précision explicite aux vérités discursives, j'entends des vérités qui, sans doute, ne furent pas en fait écrites, mais qui, par nature, eussent aussi bien pu l'être que celles dont le discours a effectué la codification. Or c'est là une complète erreur. La Tradition ne s'ajoute pas numériquement à l'Écriture : elle en serait plutôt complémentaire, au sens qualitatif du mot. Sa fonction n'est pas de suppléer aux lacunes accidentelles et provisoires du discours : elle intervient surtout comme véhicule de ce que le discours ne peut réussir à exprimer. L'action de penser, en effet, implique toujours bien plus que ne fixent les formules qui lui font un corps. Et si l'inventeur s'efforce à revivre sommairement le passé, il n'y cherche pas tant les œuvres faites et les conclusions arrêtées que l'impulsion motrice, l'énergie vitale : pour en recueillir la tendance obscure, pour en percevoir la finalité implicite restée dans une pénombre de subconscience, pour en extraire les virtualités latentes, jusqu'alors seulement pratiquées et non réfléchies, les réserves potentielles.

On voit donc l'intérêt d'une entrée effective dans la Tradition, l'intérêt et le moyen. Du passé, l'inventeur travaille à ressaisir, sous les espèces d'un schéma dynamique, ce qui n'en fut jadis qu'intérieurement vécu, non formulé, non explicité, non clarifié par mise en discours, ce qui peut-être n'en sera jamais parfaitement discursif ; et cet élan transconceptuel, c'est à la condition de le rejouer qu'il parvient à en prendre connaissance, non pas en se bornant à quelque analyse critique des résultats accomplis, si utile que soit d'ailleurs cette analyse elle-même à son rang. Ainsi peuvent être discernés les vrais problèmes, ceux qui sont plus que simples jeux de la fantaisie logique. Ainsi peuvent se résoudre les antinomies, par un effort qui remonte à la source de toute conceptualisation, à l'origine in-

tuitive où elles naissent d'abstractions divergentes. Ainsi peuvent se préparer surtout les renouvellements d'attitudes, les transformations de perspectives, les progrès de méthodes, les refontes futures de catégories et de principes.

Mais, avec tout cela, nous ne sommes encore qu'à la préface de l'invention : car il ne suffit pas de prendre du recul pour sauter, ni même de s'offrir sympathiquement à une poussée extérieure. Gardons-nous d'exagérer en pareil sens, comme on le fait parfois de nos jours. A notre point de vue, l'histoire est une méthode ou plutôt une partie de méthode : rien d'autre. Elle pose des problèmes, elle ne les résout pas. Impossible de s'y tenir, d'accepter que l'esprit abdique devant elle. Aussi bien, si on l'avait toujours érigée en maîtresse exclusive, n'aurait-elle pas même un commencement de matière à quoi aujourd'hui elle se pût appliquer. Du reste, à cet égard, la philosophie n'a point à être plus humble que la science. En vérité, ce serait concevoir de la première une idée trop médiocre que de la réduire à une tâche de simple réflexion sur les problèmes déjà résolus par la seconde. Pour le philosophe non moins que pour le savant, légitime et nécessaire est l'initiative d'hypothèse, le regard direct sur les choses. L'inventeur, disais-je, doit être un homme d'action. Qu'est-ce que cela suppose ou entraîne ?

Etre homme d'action, c'est d'abord *vivre dans le présent*, au contact immédiat du réel : chose plus difficile et plus rare qu'on ne pense. Combien ne savent qu'à peine voir ce qui est devant eux ! Combien oscillent, toujours « ailleurs », d'un automatisme fait de passé mort dans l'habitude une fois prise à un songe inefficace d'avenir simplement rêvé ! Au contraire, l'homme d'action véritable travaille incessamment à percevoir ce qui l'entoure ; il sent avec intensité, par toutes ses antennes, son insertion dans le milieu environnant, jusqu'à éprouver de chaque situation qu'il traverse comme une impression physique ; bref, ses facultés, en effort continu de palpation et d'ajustement, sont tendues sans relâche vers la saisie du présent. Mais quel présent ? défini sous quels traits ? Non pas, bien entendu, cet *instant* tout mathématique, fictif zéro de temps, que se forge l'imagination commune sur le modèle du point géométrique séparant deux demi-droites allongées de part et d'autre. Défions-nous d'un tel symbolisme dans les questions de durée. Le présent que l'on vit n'est pas un point de lumière inéteint : c'est un moment complexe dans un rythme de progrès, une zone de lueur plus ou moins confuse étalée autour d'un centre éclatant. Si l'on en parle avec des mots de géomètre, on doit dire qu'il

empiète sur l'avenir et sur le passé, à la fois effort et sensation, prophétie et mémoire, sensation qui se prolonge en effort, mémoire qui se conclut en prophétie. Reprenons en définitive la formule de M. Bergson : le présent est *sensori-moteur*. Sensation et par conséquent mémoire, il résume et condense le passé immédiat ; prophétie parce qu'il est effort, il annonce et prépare l'avenir imminent.

L'homme qui s'enferme dans un présent mathématique instantané, sans recul ni horizon permettant d'éviter que toute excitation reçue se transforme aussitôt en réaction machinale, cet homme-là est un *impulsif* : l'analogie, dans l'ordre de la pensée, consiste à s'en tenir au pur discours automatique, au pur mécanisme conceptuel, sinon même verbal. Celui qui se complait au spectacle du passé, sans rien vouloir y choisir, ni par suite en extraire ce qu'il contient de jouable et d'utile pour tel ou tel cas concret, est un *rêveur* ; et celui qui cède au vertige du mouvement, penché sur l'avenir sans le lest de l'expérience remémorée, un *ébourdi*. Dans l'ordre de la pensée, l'*érudit* et l'*utopiste* leur ressemblent. Mais l'homme véritablement « pratique », l'homme qui a le sens positif de l'action, — et tel doit être l'inventeur, — celui-là ramasse et organise dans son présent, après choix mûri, ce que le passé lointain ou proche enveloppe d'approprié à la situation actuelle et que résume la dernière tranche perçue de sa durée profonde ; puis, de cette masse unifiée, il pousse la pointe pénétrante au cœur de l'avenir naissant qu'il devine. Lui seul a vraiment l'intuition du concret. Qualité précieuse entre toutes ! La posséder, c'est être capable de se faire *un*, de penser non pas seulement avec une faculté spécialiste qui mènerait son jeu à part, mais avec toute l'intelligence, toute l'âme, je dirai même tout le corps, au point que chaque idée affecte comme une sensation et engage comme un acte.

« Présence d'esprit », le mot est très juste ; et il désigne un groupe d'attitudes et de conduites où le corps a son rôle en effet. Ou n'est pas homme d'action sans cela. Car, dans la condition humaine, l'intervention du corps est nécessaire, au cours de l'action effective, pour donner à l'esprit le lest qui assure l'équilibre, la matière d'épreuve qui permet la précision. Le bon état de la connexion sensori-motrice (au double point de vue *ajustement* et *solidité*) fait l'esprit calme, sain et pondéré, attentif à la vie, bien adapté à la vie. Qu'il s'y joigne le jugement, avec l'aptitude à percevoir les « impondérables » : et ainsi naît le *sens du réel* ou *bon sens*, faculté maîtresse de l'inventeur en tant qu'il est homme d'action. Pourquoi l'appelle-t-on un « sens » et n'est-



ce point à bon droit ? Celui qui rêve sa pensée, mais ne la joue pas, qui a peur ou dédain des contacts matériels, celui-là ne sort jamais du roman et, lorsqu'il tente la réalisation, n'aboutit qu'à l'échec. Il faut que l'effort de spiritualité s'incarne. Alors, et seulement alors, l'action inventive mord sur les choses, devient efficace, opérante ; et c'est alors aussi qu'apparaît la joie d'agir, si féconde : joie physique non moins que morale, qu'on sent dans tous les membres autant que dans l'intime du cœur, et qui est le signe d'une collaboration fructueuse du corps et de l'esprit.

Mais tout ne se borne pas, pour l'inventeur, à savoir vivre dans le présent. Nécessaire, cette condition est insuffisante ; ou du moins elle implique plus que je n'ai dit. Etre homme d'action, cela suppose qu'on possède en plénitude un certain sens de la durée concrète. Nul n'ignore sans doute la distinction profonde, classique depuis M. Bergson, entre temps et durée : celui-là homogène, amorphe, uniforme, celle-ci rythmée comme une phrase musicale. Eh bien ! Agir vraiment, c'est agir dans la durée, non dans le temps. L'action purement « temporelle » n'est au fond que discours de gestes. Combien différente l'action qui « dure », l'action « intuitive » ! Essayons de dire en quoi elle consiste.

Prendre la mémoire entière et contracter en énergie de tendance la réserve des souvenirs humains telle qu'on l'a faite sienne ; extraire ainsi de l'expérience acquise comme d'une éponge serrée ce qu'elle contient de significatif dans une direction choisie, d'applicable à une situation prévue, de fécondant et de discriminateur pour une œuvre qu'on se propose ; puis insinuer cet apport au cœur de la réalité en marche, avec un tact délicat de l'actuel et une divination du progrès possible qui évitent les froissements, les violences, les grippages, les ruptures, les écarts : voilà le jeu essentiel de l'action durablement attentive, la seule qui invente au besoin. Attention, en effet, ce n'est pas exclusion appauvrissante, mais convergence de richesse. Faire attention ce n'est pas immobiliser le regard de l'esprit sur un point fixe qu'on isole, au risque de susciter une sorte d'hypnose : non, c'est au contraire mettre en activité d'intense fonctionnement un centre de choix et d'organisation. Et cette vie d'une idée maintenue en travail de remaniement germinal, passé qui bourgeonne, avenir qui mûrit : comment, sinon par elle, définirait-on le vouloir « en durée », le vrai vouloir d'invention agissante ? Illusion des apparences familières ! Ce qui est déjà résolu dans la durée semble parfois encore incertain dans le temps ; il y a de ces décisions qu'on reconnaît après coup avoir été déjà prises quand on délibérait encore : la vie morale est pleine de tels exemples,

et non moins la vie pratique avec ses dessous et détours de subconscience. Par contre, un décret de résolution porté en expresses formules, énonciation purement discursive, peut n'être pas même un commencement de volonté : n'arrive-t-il pas bien souvent au cours de la vie quotidienne que, malgré tous les dehors d'un ferme dessein, malgré paroles formelles et gestes protestant d'avance contre l'insuccès, on finisse, l'échec survenu, par devoir s'avouer rétrospectivement qu'au fond le plus intime on ne voulait pas réussir ? Ces mirages, ces parades, ce sont les mensonges de la volonté, quand elle exploite le temps du discours ; ce sont les simulacres dont elle se leurre, les comédies qu'elle se joue à elle-même, les fraudes plus ou moins hypocrites où elle se dupe. Tout autrement veut l'inventeur, celui qui a su garder vive l'intuition de la durée créatrice. Il ne met pas sa confiance dans les coups d'état dialectiques, non plus que dans une raideur doctrinaire de conduite rebelle aux tâtonnements. Sa recherche a la souplesse autant que l'obstination des forces vitales qui s'infléchissent au moindre obstacle, mais qui savent aussi profiter de la moindre fissure. Ou, si l'on préfère, l'inventeur est à sa façon un diplomate. Une sorte de double vue lui fait à chaque moment pressentir une infinité de possibles naissants, dont il essaie la consistance et la vitalité par une subtile expérience intérieure pareille à je ne sais quel frôlement, sans permettre à aucun d'eux tout d'abord de se matérialiser en acte complet. Cette analyse vécue l'insère dans le rythme vrai de son histoire ; et ainsi peu à peu l'effort pour agir se concrétise en profondeur et sincérité de perception.

Tout cela nous amène à signaler un nouveau rapport, une dernière similitude, entre certaines conduites psychologiques du type le plus commun et celle de l'inventeur. Percevoir a été jadis inventer ; aujourd'hui réciproquement, inventer, c'est percevoir encore, percevoir au delà de l'usuel. Invention et perception, peut-on dire : deux temps du même verbe. L'analogie est profonde. Inventer ou percevoir, en effet, n'est-ce pas toujours sous quelque forme résoudre un problème qu'il a fallu d'abord poser ou, ce qui revient au même, discerner un fait qu'il a d'abord fallu susciter, déterminer ? — Soit en premier lieu l'œuvre de perception proprement dite ; et supposons qu'il s'agisse de saisir un fait scientifique, un de ceux qui ne se laissent appréhender qu'au laboratoire. Inutile d'insister, après une critique développée si amplement autrefois : un tel fait ne surgit pas constitué d'avance à l'état distinct comme un trésor dans une fouille, nul ne conteste plus l'efficace ni la nécessité du rôle évo-

cateur que joue la théorie au principe et au cours de la facture, preuve suffisante en est donnée par l'indispensable intervention d'une technique matérialisée en appareils dont chacun représente un véritable faisceau d'idées antérieures. La découverte alors est donc bien invention. Mais rien ne change au fond, si l'on se tourne vers les faits de sens commun. Ai-je besoin de redire tout ce que l'analyse y retrouve de pensée latente ? Ce sont fruits d'un travail aujourd'hui si facile par effet d'habitude qu'il en est devenu automatique : une vitesse de déroulement presque instantané le rend invisible, une inconscience de routine le dissimule. Ce travail n'en a pas moins existé d'abord : en témoignent la psychologie infantile et ce qu'elle nous permet d'entrevoir sur la période où se forment les facultés communes ; et il subsiste ensuite, inaperçu, non supprimé, comme le prouve la fatigue ressenti même par un adulte en face d'un spectacle qui ne lui est pas familier. Au reste, chacun n'a-t-il pas en quelque mesure sa manière propre de voir le réel ? Inutile de chercher autre chose pour détruire l'apparence de passivité purement réceptive dans l'œuvre de perception, pour y mettre hors de doute la part d'initiative originale. — Mais passons maintenant à l'œuvre d'invention éclatante. La même conclusion se dessine, par un chemin directement inverse, qui aboutit néanmoins au même centre. Sans parler de l'art où cela est trop évident, voyez jusqu'en mathématique pure la différence entre fait naturel et construction arbitraire ; très fautive est l'opinion commune qui réserve exclusive importance à la démonstration ou même au jeu de la fantaisie combinatrice ; avant tout, le vrai mathématicien observe et perçoit, et il distingue profondément les fantômes logiques des êtres qui possèdent à ses yeux une réelle existence : sur ceux-ci, une certaine expérience le renseigne d'abord, et la démonstration rigoureuse ne vient qu'ensuite pour un contrôle d'après coup. Il n'en va pas autrement au laboratoire. Sans doute, le profane se montre impuissant à saisir les faits que le physicien juge les plus clairs ; mais l'art expérimental qui lui manque est au premier chef celui d'appréhender le sens de l'échec théorique ; c'est cela qui mène au discernement des faits nouveaux et significatifs ; et ce discernement constitue l'invention même, laquelle consiste donc bien en une perception.

Inventer et percevoir sont ainsi, je le répète une dernière fois, deux opérations similaires à développements parallèles, deux moments successifs du même effort dont la marche d'ensemble comporte les mêmes phases, deux tons différents de la vie psychologique dans lesquels recommence un même thème. Quoi que

l'on invente, — un principe ou une conséquence, une image ou un rapport, une méthode ou un concept, une forme d'art ou une conduite morale, une institution ou une industrie, un plan de campagne ou une opération financière, un sentiment ou une idée, les sens ou la raison, la nature ou le moi, — et je pourrais multiplier sans fin de tels exemples, car la vie à tous ses degrés est invention perpétuelle, — c'est toujours en fin de compte à une sorte de perception que l'on aboutit. En ce sens on peut dire, comme contre-partie d'une formule précédente, que toute invention viable est une *découverte*, la genèse d'un *fait*. Qu'il s'agisse donc d'invention ou de perception, ici et là, les mêmes éléments constitutifs apparaissent, les mêmes groupes de démarches dont chacun appelle quelques remarques :

1<sup>o</sup> *Sélection et discernement*. — On aurait tort de croire que tout le monde sache d'instinct percevoir comme il faut. Un certain art de perception, semblable à celui qui fait le tacticien, est peut-être la faculté maîtresse de l'inventeur. Il consiste essentiellement en ceci : être capable de rester toujours en éveil, à l'affût, avec un regard sans relâche ouvert en tous sens, mais habile aussi à choisir et chargé de savoir discriminatoire. Certains esprits, dans tous les ordres de pensée, apparaissent capables d'un enregistrement perpétuel qui se poursuit en eux alors même que sommeille leur conscience explicite et réfléchie : tout est vu, quoique rien n'ait été regardé. Ainsi en doit-il être du savant et du philosophe comme de l'artiste, afin qu'ils amassent, au degré nécessaire, des provisions de données prêtes pour l'heure du besoin ; leur travail perceptif doit se continuer en dehors même des moments d'étude méthodique, d'observation voulue. Quelques-uns sont passés maîtres dans cet art de sélection spontanée, où l'utile est toujours saisi, mais seul retenu. S'agit-il de lectures ? Livres et mémoires s'amoncellent de nos jours en tel nombre que force est bien souvent de se borner à les parcourir. Quoi de plus précieux alors que le don, — possédé parfois avec une précision instinctive tenant du miracle, — de cueillir au vol, presque sans conscience, au moins sans conscience distincte, cela justement dont plus tard on aura l'emploi ? Ce n'est d'ailleurs pas des écrits seulement ni surtout que l'intérêt du chercheur est de savoir user avec cette économie. Mieux encore vaut-il que sa curiosité, excitatrice d'incessants coups d'œil, s'attache aux faits naturels. Tout cela enfin, tout cet art de quête et de sélection, la sagesse invite à ne le point disperser au hasard, mais à le concentrer sur une perspective définie, circonscrite cependant

avec largeur suffisante. Citons ici M. Wilbois parlant de *L'esprit positif* (1) : « On a dit qu'il faut être ignorant pour être inventeur. Il est certain qu'un homme n'a pas le temps de connaître tous les faits acquis. Mais cette connaissance lui serait inutile. Car tous les faits ne sont pas également suggestifs. Il y en a qui vont à la remorque des autres ; il y en a qui sont isolés et immobiles ; il y en a « qui ont de l'avenir ». Ceux-là seuls instruisent. Il faut savoir ignorer les autres. L'ignorance doit être un discernement. Mais, de ces faits privilégiés, il faut posséder une érudition spéciale : il faut saisir, dans leurs plus obscurs détails, les germes de vie qui sont en eux ; c'est une connaissance qui ne s'étale pas, en surface, sur la science d'aujourd'hui, mais qui pénètre, en profondeur, dans la durée de la science passée ; c'est une connaissance ramassée et pratiquée jusqu'à devenir un sens. » M. Bergson parle de même (2). Il est clair qu'aujourd'hui « la multiplicité des sciences particulières, la diversité et la complexité des méthodes, la masse énorme des faits recueillis rendent impossible l'accumulation de toutes les connaissances humaines dans un seul esprit ». Pourtant le philosophe ne sait pas d'avance quelles données lui deviendront indispensables. C'est pourquoi, « s'il ne peut tout savoir, il n'y a rien qu'il ne doive s'être mis en état d'apprendre ». Non moins nécessaire lui est l'aptitude au rappel de mémoire opportun et au refoulement de ce qui ne ferait que l'encombrer. Tout cela suppose, dans la perception, un art de choix sans cesse en exercice. D'autant qu'il ne s'agit pas seulement de percevoir des objets, des choses. Qu'on se rappelle, à cet égard, une remarque déjà faite. Il arrive souvent, lors d'une invention, que soit trouvée d'abord une pure méthode, non la matière qu'elle informera. En d'autres termes, la vraie invention peut être *formelle* plutôt que *matérielle*, la forme suscitant après coup la matière pour avoir à s'appliquer. La découverte est véritablement achevée alors, le progrès accompli, avant que soit formulable aucun résultat positif. On a, en quelque sorte, acquis le sentiment prophétique d'un désir de l'esprit, d'une tendance des choses, d'une direction d'effort utile ; bref, on possède une *puissance* nouvelle. Qu'importe que cette âme ne vivifie pas tout de suite un corps ? L'essentiel n'en est pas moins là. Divination d'une voie féconde : voilà le discernement fondamental. Songez à tant d'inventeurs qui affirment déjà, quand ils n'ont rien pro-

(1) *Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1901, p. 617.

(2) *Id.*, novembre 1911, p. 821.

duit encore, « avoir quelque chose à dire » ! D'une façon générale, chaque époque a, suivant l'expression de Galois, « ses questions du moment ». Or, ce ne sont pas toujours celles dont les contemporains parlent davantage ou en termes plus explicites. Il faut donc savoir les découvrir, par une appréciation de possibilités, d'opportunités. On n'y arrive que grâce à de longues et multiples observations portant sur des impondérables. Ce qui seul y mène, c'est bien un certain art de percevoir je ne sais quels points de maturité, d'aller dans la perception jusqu'au réduit d'un centre essentiel, mais trop profond pour n'être pas caché. N'attachons pas ici trop d'importance au hasard. De certains esprits, l'histoire forcerait à dire qu'ils « ont de la chance », que la fortune les favorise d'habitude et non pas une fois en passant. Leurs heureuses rencontres ne sauraient dès lors être jugées fortuites. Sans doute le bonheur de trouvaille, qu'on observe constant chez eux et qu'on nomme leur génie, tient-il en part majeure à quelque richesse anormale de perception qui les fait échapper au rétrécissement utilitaire du commun.

2<sup>o</sup> *Mémoire et synthèse.* — Bien connu est le rôle du souvenir dans la perception la plus banale : un rôle d'interprète ; et il reste analogue dans celle de l'inventeur. On ne perçoit jamais, du moins nettement, les faits d'une science qu'on ignore, manque de leur trouver une signification qui les organise avec d'autres faits du même genre. Encore moins réussirait-on à percevoir des faits nouveaux qu'une théorie ou une technique préalable n'appellerait pas. Aussi une culture de la mémoire est-elle nécessaire pour se préparer à l'invention, surtout la culture d'un certain type de mémoire variable avec la discipline en cause : pas de spécialisation (au bon sens du mot), donc pas de compétence ni de fécondité sans cela. Et l'apport propre de la mémoire en pareille affaire est celui d'une forme systématique, d'un cadre intelligible. A cet égard, j'y reviens, profonde s'accuse la différence entre simple érudition et vraie science. L'éru-dit, collectionneur de détails quelconques rapportés chacun à soi-même, ne possède guère que la « mémoire pure » de M. Bergson, celle qui enregistre sans choix, qui rêve sans agir. Mais le savant a la « mémoire motrice », la mémoire qui ne retient ou plutôt ne rappelle que la partie actuellement jouable du connu et qui insère efficacement le souvenir dans la sensation présente, la mémoire qui contracte le passé jusqu'à en extraire l'utile sous forme de tendance prolongée aussitôt en esquisses de mouvements. Qu'on me permette ici de reprendre une observation

déjà faite naguère. La différence du maître au disciple n'est pas dans l'aptitude à saisir tel pas dialectique élémentaire, tel rapport, tel concept : elle est dans le pouvoir de synthèse. L'un est capable d'unifier un vaste ensemble, tandis que l'autre n'atteint jamais ce degré de tension. Le premier seul réussit une immense condensation d'éléments, jusqu'à faire apparaître dans les données qu'il étroit une véritable qualité, objet de sensation, qui manifeste un besoin et une orientation de la science et qui pousse irrésistiblement à des actions mentales créatrices de vérité. Voilà l'homme qui « domine » et par conséquent possède ou invente. A l'inverse, chez les autres, ou bien l'idée (si d'aventure elle a surgi) ne lève pas parce qu'elle ressemble à une graine qui se dessèche et avorte faute d'un terrain convenable, ou bien aucun germe n'arrive même à se former parce que l'esprit demeure comme étouffé sous l'excès de documents laissés en masse amorphe. Il ne suffit pas de voir tomber une pomme pour découvrir la gravitation universelle : il faut que cette chute mette la mémoire en branle.

Voilà, sommairement décrits, les deux groupes de démarches dont je parlais. Bien entendu, ils nouent entre eux d'étroits liens. Peut-être est-il à propos de reprendre là-dessus l'exemple de la découverte en physique. Ce sont les faits qui suggèrent les principes ; mais ce sont les principes qui déterminent les faits. Cercle sans rien de vicieux. Qu'il s'agisse d'invention ou de perception, la part du simple constat brut est petite : quelques traits, quelques lueurs ; mille expériences le prouvent ici, dont les enseignements demeurent applicables là. Dans les deux cas, le construit submerge bientôt le donné, celui-ci n'étant pour celui-là qu'une occasion indicatrice. D'où cette conclusion capitale : un fait ne vaut scientifiquement que par le principe qui le traverse ; le « discernement » du fait, dirai-je, se confond avec la « mémoire » du principe. Non pas, certes, que l'élément *reçu* soit négligeable. Mais, d'abord, une hypothèse est requise pour le faire surgir ; puis, et surtout, nulle connaissance véritable ne s'en dégage s'il n'est mis en rapport avec une idée, comme l'idée réciproquement reste vaine si elle n'aboutit à des œuvres qui la précisent et l'éprouvent.

Nous voici donc arrivés en définitive au moment de suivre, détail par détail, le travail complexe de l'inventeur pendant la phase d'exécution. Je reprends, pour finir, une comparaison des périodes par lesquelles il a dû passer. Ainsi se précisera tout à fait le langage qui s'impose à nous dorénavant.

L'inventeur devait acquérir d'abord une certaine puissance

de perception immédiate ; et c'est à quoi tendait l'ascèse préparatoire dont l'analyse fut l'objet du premier chapitre. Il s'agit maintenant pour lui, cette puissance neuve de regard étant supposée acquise, de l'exercer effectivement. Nous sommes ainsi désormais devant le problème que pose le passage à la mise en œuvre, à la réalisation, depuis l'esquisse d'ouverture jusqu'au discours final. De là, — changement de langage que j'ai déjà signalé, mais sur lequel je dois insister un peu, — une manière nouvelle d'entendre les mots *tension* et *détente*.

La tension étudiée au chapitre précédent était celle de l'esprit qui travaille à monter d'un état perceptif devenu habituel (et donc facilement routinier) à un état supérieur plus libre, par une sorte de rafraîchissement ou rajeunissement des puissances de percevoir ; la détente correspondante consistait en laisser aller au jeu automatique d'un art de discours depuis longtemps familier, machinal. Ainsi une tension accompagnait le retour à l'immédiat ; et une détente, l'accès au discours. A présent, il va être question du passage à l'acte à partir de l'état supérieur supposé acquis. Ce passage est nécessaire : 1<sup>o</sup> pour se procurer des données précises ; 2<sup>o</sup> pour contrôler les inspirations intuitives. Mais tension et détente s'inversent alors. Toute mise en discours précis demande en effet un effort, et un rude effort ; elle suppose que l'on se tende, surtout lorsque le but visé est de faire prendre un corps de précision réalisante à des perceptions d'un ordre nouveau pour lesquelles on ne possède pas de formules toutes prêtes : c'est une bataille qu'il faut livrer. Et la détente à ce niveau, c'est au contraire l'abandon du combat pour traduire ses vues intuitives en concepts créés à cet effet, le retour aux simples images vécues que l'on a par hypothèse appris à percevoir sans peine : détente qui consiste à s'offrir docilement aux influences du dehors. On voit la différence de notre ancien vocabulaire et de celui qu'appellent nos enquêtes prochaines.

(A suivre.)

---



# A propos du tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné

par M. J. PLATTARD,

Professeur à l'Université de Poitiers.

---

## III

### L'œuvre poétique d'Agrippa d'Aubigné.

Homme de guerre avant tout, d'Aubigné n'a pas dédaigné la gloire des lettres et celle de la poésie en particulier. Une des pages liminaires de son *Histoire universelle* rappelle qu'il porta l'épée un demi-siècle et qu'il fut maréchal de camp pendant trente-deux ans. Ses états de service comme écrivain eurent une durée plus longue encore, puisqu'ils s'étendent de l'année 1570 environ jusqu'à sa mort en 1630 et la valeur de ses œuvres lui assure une place très honorable parmi les maréchaux de lettres.

\* \* \*

Son éducation première l'avait fort opportunément préparé à entrer un jour dans la carrière des lettres, en le munissant de ce savoir encyclopédique, sans lequel on ne pouvait faire figure parmi nos écrivains de la Renaissance. D'Aubigné avait été un enfant prodige. A quatre ans, son père l'avait fait mettre aux lettres grecques, latines et hébraïques. A six ans, il lisait en quatre langues. A sept ans et demi, il demandait qu'on imprimât une traduction du *Criton* de Platon à laquelle il travaillait. A Paris, sous la discipline du savant Béroald, à Genève, à Lyon, il avait poursuivi ses études, abordant les mathématiques et même les sciences occultes. Depuis le temps où Rabelais avait pris plaisir à contempler son jeune Pantagruel étudiant pour devenir un « abîme de science », on n'avait jamais vu pareil appétit de savoir...

Mais la guerre prit d'Aubigné comme il entrait dans sa seizième année. Engagé volontaire dans une compagnie huguenote, il porta « l'arquebuse sur le col », en simple « piéton » pendant dix-huit mois, au cours desquels il prit part à trois affaires périlleuses. La paix de Saint-Germain (août 1570) l'ayant rendu à la vie ci-

vile, il se remit aux livres, dans sa retraite des Landes-Guynesmer, près de la Loire, et il se laissa tenter par la poésie. Il osa soumettre ses premiers essais à Ronsard, alors dans toute sa gloire, et le prince des poètes français daigna lui répondre. Bientôt même, d'Aubigné entra plus avant dans l'amitié du grand Vendômois, à la faveur d'une curieuse similitude de destin. Dans cette province du Blésois, qui avait donné à Ronsard sa première muse en la personne de Cassandre Salviati, d'Aubigné rencontra la propre nièce de Cassandre, Diane Salviati, et s'éprit d'elle. Avant de songer à l'épouser, il entreprit de la célébrer dans la langue divine des vers (1). Diane allait avoir en d'Aubigné son poète, de même que sa tante, Cassandre, avait eu le sien dans Ronsard (2).

Ronsard, si tu as su par tout le monde espandre  
L'amitié, la douceur, les grâces, la fierté,  
Les faveurs, les ennuys, l'aise et la cruauté  
Et les chastes amours de toy et ta Cassandre ;

Je ne veux à l'envy, pour sa niece entreprendre  
D'en rechanter autant comme tu as chanté,  
Mais je veux comparer à beauté la beauté  
Et mes feux à tes feux et ma cendre à ta cendre.

C'est donc sous le signe de Ronsard que d'Aubigné aborda la poésie et l'influence de Ronsard dominera tous ces poèmes de jeunesse qu'il réunira plus tard dans le recueil de son *Printemps* (3).

« Je n'entends que Ronsard, Ronsard et sa louange(4) », déclarait-il à seize ans ; et de nombreuses années plus tard, au temps où Malherbe réformait la doctrine de Ronsard, d'Aubigné évoquait encore l'autorité du maître pour admettre dans ses vers des vocables provinciaux, « qui sentent le vieux, mais le libre français (5) ».

Cette émulation littéraire eut l'avantage de donner immédiatement du style à la poésie de d'Aubigné. Le genre propre à l'amour chaste et noble, c'était, en France, depuis l'*Olive* de Joachim du Bellay et le premier livre des *Amours* de Ronsard, le sonnet, introduit d'Italie chez nous vers 1540. L'amant de Diane Salviati chanta donc son amour dans des sonnets. Une

(1) *Lettres*, éd. Réaume, t. I, p. 457.

(2) *Hécatombe à Diane*, sonnet V, éd. Réaume, t. III, p. 17.

(3) Ed. Réaume, t. III.

(4) *Ibid.*, p. 207.

(5) *Ibid.*, t. IV, p. 6.

tradition, qui remontait par delà Pétrarque à nos troubadours, avait réglé d'ailleurs les modes ordinaires de l'amour lorsqu'il s'adressait à une grande dame. Infatigablement, le poète avait à comparer l'objet aimé à toutes les merveilles de la nature, aux feux de l'aurore, aux perles de l'Inde, à l'ivoire, à l'or, à tous les métaux précieux. Toujours chaste et respectueux, il était convenu qu'il n'adorait dans la beauté de sa maîtresse qu'un reflet de la beauté céleste, dont l'attrait se confondait avec celui de la vertu. Toujours repoussé ou tenu à distance, partant toujours dolent, il devait crier son désespoir aux rochers, aux monts, aux plaines, aux lieux solitaires.

Tels sont les thèmes que d'Aubigné, après beaucoup d'autres, s'est ingénié à développer. Il a chanté l'incomparable beauté de Diane, déploré ses rigueurs, gravé son chiffre sur l'écorce des troncs, planté en son honneur deux arbres dans le parc de Talcy, défié les peintres d'égalier par leur art l'éclat de son teint (sonnets 22, 24, 25), invectivé, le dieu d'amour, suspect d'avoir dérobé à Diane sa grâce et l'ardeur de ses regards (sonnet 11). Comment discerner dans ces exercices de poésie pétrarquiste ce qui est imitation ou convention de ce qui est sentiment sincère ? Comment se représenter le roman d'amour du jeune d'Aubigné ? Nous savons qu'après une absence de plusieurs semaines en 1572, au moment de la Saint-Barthélemy, il revint à Talcy, se fit plus pressant, demanda la main de Diane et se vit repoussé en raison de la différence de religion (1). On est donc tenté de rattacher à ce refroidissement et à ce refus final les plaintes qui abondent dans cette poésie. Mais n'en est-il pas qui soient purement de convention ? Les poèmes dans lesquels on aura le plus de chance de trouver une note originale sont peut-être ceux qui apportent quelque souvenir personnel. D'Aubigné aime à prendre ses images dans les choses de la guerre ; et, sans doute, il n'est pas le premier amant qui se soit représenté comme un soldat de Vénus, mais telle comparaison de son amour avec une mine qui, en explosant, crève la terre (2), telle peinture de l'agonie d'un blessé sur le champ de bataille (sonnet XIV) ont peut-être été puisées dans les souvenirs de la première campagne d'Agrippa d'Aubigné. De même, certaine description de l'hiver (sonnet 83) et certaine « reverdie » printanière (sonnet 19) traduisent vraisemblablement des sensations personnelles. De même

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 21.

(2) Poème de l'*Inconstance*, éd. Réaume, III, 225.

encore, c'est bien son goût pour la plaisanterie que nous retrouvons dans cette réponse à l'astrologue qui lui prédit l'infidélité de Diane :

Voilà un coup de pied l'astrologue parjure ! —  
Par ton sort, maistre sot, voyois tu ce malheur.

Mais, dans l'ensemble, ces données réelles le cèdent aux fictions traditionnelles de la poésie pétrarquiste.

Et pourtant, Agrippa aimait sincèrement Diane. Son charin fut profond lorsqu'il dut renoncer à elle pour toujours. Il s'enfermait dans sa demeure ; se confinait dans sa chambre, parmi les images funèbres (1) ; ou, s'il en sortait, c'était pour errer dans les lieux les plus déserts, si désespéré qu'il en tomba malade. Il la revit à la cour de Henri III, peu après qu'elle eût été mariée. C'était le moment où d'Aubigné, nommé écuyer du roi de Navarre, se distinguait par son adresse dans les tournois, à la course de bagues, à la barrière. Il goûta la satisfaction de se sentir supérieur au rival que Diane lui avait préféré comme époux. Elle mourut jeune. D'Aubigné ne put l'oublier. Même au lendemain d'un mariage d'amour, le souvenir de Diane venait encore troubler ses nuits et piquer de jalousie sa femme, Suzanne de Lezay.

Mais quoy ! Diane est morte, lui fait-il dire dans un sonnet (2),

Aimer encor les morts n'est-ce chose profane ?  
Tires-tu de l'Enfer quelque chose de saint ?  
Peut son astre éclairer alors qu'il est éteint ?  
Et, faire, du repos, guerre à ta fantaisie ? —  
Ouy, Suzanne, la nuit de Diane est un jour.  
Pourquoy ne peut sa mort me donner de l'amour,  
Puisque, morte, elle peut te donner jalousie ?

De cette douleur, de ces regrets, de ces désespoirs, d'Aubigné tira de nombreux poèmes. Il puisa dans sa connaissance de l'antiquité la fiction qui lui permit de grouper la plupart d'entre eux sous un titre commun : Diane inexorable était devenue à ses yeux pareille à la déesse de Tauride ou de Scythie, qui se réjouissait des sacrifices humains. Il lui dédia cent sonnets qu'il appela *Hécatombe à Diane*.

Il ne les publia pas ; il les conserva manuscrits dans les portefeuilles où ils ont été retrouvés et publiés au XIX<sup>e</sup> siècle. Discretion singulière chez un poète ! Elle s'explique, semble-t-il, par deux raisons ; la première, c'est que s'il mettait son orgueil à

(1) Ed. Réaume, t. III, p. 67 et suivantes.

(2) *Ibid.*, p. 251.

s'instruire et sa coquetterie à courtiser la muse, il n'entendait pas être confondu avec les « poetastres ». Avant tout, il était soldat, écuyer du roi de Navarre. Il a su le rappeler, aigrement, à une caillette de cour (il l'appelle une *petite créature*) qui l'avait traité, avec dédain, de poète. J'ai le droit d'être désigné par mon nom le plus favorable, lui fait-il remarquer ; j'ai été argoulet (arquebusier à cheval) ou « arquebousier ».

Je n'ay pas tousjours fait des carmes ;  
J'ay esté soldat, homme d'armes,  
Enfourché sur un grand coursier  
Qui estonnoit tout un village (1).

Il eût, certes, été fâché, si l'on n'avait fait aucun cas de ses poèmes, qu'il laissait courir sous le manteau ; mais il tenait à être considéré comme un amateur distingué, non comme un poète de profession.

En second lieu, cette poésie toute profane ne tarda pas à disconvenir avec ses sentiments et plus encore avec le rôle qu'il assumait dans le parti protestant. Il a raconté lui-même comment, après la Saint-Barthélemy, il avait eu une syncope de sept heures, pendant laquelle son âme transportée au Saint Parvis avait reçu mission de « ne chanter que de Dieu »,

Que jamais autre ouvrage  
Bien que plus délicat ne te semble plaisant  
Au prix des hauts secrets du firmament luisant (2).

Cet appel était la première étape d'une conversion. La seconde est marquée par la décision qu'il prit, en 1576, de quitter le Louvre, où il venait de passer deux années avec son maître le roi de Navarre. C'est lui qui persuada au fils de Jeanne d'Albret de s'évader de cette captivité dorée où le retenait Catherine de Médicis, pour aller reprendre sa place à la tête des Huguenots. Il semble bien que d'Aubigné fut pris alors du dégoût de la vie mondaine, de ses frivolités et de ses préjugés.

« Et par l'application plus sage devenu » (3), ses remords le confirmèrent dans son projet de consacrer sa plume à une œuvre plus grave qu'un recueil de vers d'amour. Les horreurs de la guerre civile, dont il retrouva le spectacle en 1577, lui don-

(1) Ed. Réaume, t. III, p. 155.

(2) *Tragiques*, éd. Réaume, t. IV, p. 234. M. Bost le premier a montré l'importance de cet épisode des *Tragiques*, dans un article sur *La vision d'où sont sortis les Tragiques* (Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français, octobre 1910).

(3) *Tragiques*, éd. Réaume, t. IV, p. 31.

nèrent la matière de cette œuvre ; ce devait être « la tragédie horrible » de sa propre patrie se déchirant elle-même sous les yeux de ses ennemis qui n'avaient pu la vaincre. Blessé au combat de Castel-Jaloux (1577) et se tenant pour mort, il dicta au juge du lieu (1), comme un testament, les premières ébauches de ce poème, sans doute les tableaux de misères qui devaient plus tard donner au premier livre son nom. Il se remit de ses blessures.

Mais peu après, une autre épreuve l'attendait. Au cours de la campagne et à l'occasion des négociations qui mirent fin à la sixième guerre civile (édit de Poitiers), il se brouilla avec le roi de Navarre et abandonnant son service se retira aux Landes-Guynemer. C'est alors qu'il reprit son poème dont quelques parties avaient été déjà « avortées aux armées », suivant son expression (2). Dans la solitude, sous l'empire de la colère que lui laissaient ses déceptions récentes, il concevait maintenant une série de chants ayant chacun un objet distinct, mais respirant tous la même pitié pour la grande détresse de la patrie, la même haine des Valois responsables de ces misères, la même confiance dans le triomphe final de l'Eglise de Dieu, c'est-à-dire de l'Eglise réformée. L'ensemble devait composer les *Tragiques*.

Les trois premiers livres sont caractérisés par la prédominance de l'inspiration satirique ; les quatre derniers tiennent plutôt de l'épopée, quoique d'Aubigné ait, dans son *Avis aux Lecteurs*, qualifié leur style de « tragique ». Tous admettent d'ailleurs des éléments satiriques et didactiques.

Le premier, qui a pour titre *Misères*, est le livre de la pitié et de la colère. C'est le tableau général des souffrances du royaume, des villes et surtout des campagnes : les violences des gens de guerre, les cruautés des reîtres et des lansquenets, la peste, la famine y sont peintes avec une grande abondance de détails comme des « choses vues ». A ces spectacles « piteux » se mêlent des invectives contre les rois qui n'ont pas su gouverner leur royaume, traitant en ennemis une partie de leurs sujets. Pourquoi tant de calamités se sont-elles abattues sur la France ? C'est qu'elle s'est complue dans l'orgueil, dans l'avarice, dans la vaine science, dans le luxe et dans la lâcheté. L'ire de Dieu l'a châtiée, ayant pour ministres deux monstres d'Enfer, une « Jézabel impie et carnassière » (c'est Catherine de Médicis) et

(1) *Mémoires*, éd. Réaume, t. I, p. 33.

(2) *Tragiques*, éd. Réaume, t. IV, p. 31.

un Achatophel, conseiller d'erreur (c'est le cardinal Charles de Lorraine). Dans une admirable prière, qui termine le livre, d'Aubigné implore la pitié de Dieu pour son Eglise.

Le second livre, intitulé *Princes*, est une longue invective contre les Valois : Charles IX, Henri III et le duc d'Anjou, leur frère, cet intrigant qui, après avoir soutenu les protestants, s'était retourné contre eux dans la sixième guerre civile. D'Aubigné peint ces princes avec une crudité digne de Juvénal, égalant, dit-il, « la liberté de ses écrits à celle des vices de son temps (1) ». Le plus achevé de ces portraits satiriques est celui de Henri III, tel qu'il parut au bal pour certaine fête des Rois : la chevelure ornée de cordons de perles, le chef poudré, la face fardée, le corps serré dans un pourpoint à busc, les mains dans un manchon de satin blanc, les manches traînant jusqu'à terre :

Si qu'au premier abord chacun estoit en peine  
S'il voyait un Roy femme ou bien un homme-reine (2).

Brusquement, la satire fait place à un long poème moral et didactique. Le poète imagine l'arrivée dans cette cour corrompue d'un jeune gentilhomme provincial. Sous les belles apparences qui l'éblouissent d'abord, on lui montre des turpitudes ignobles : les mignons usurpant les honneurs qu'ont mérités les guerriers tenus à l'écart. Un personnage allégorique, Fortune, entreprend même d'endoctriner le jouvenceau dans l'art de parvenir à la cour. Mais ses leçons d'immoralité sont soudain interrompues par l'apparition de Vertu, qui, dans une harangue d'une centaine de vers (accrus de soixante-quatorze autres, dans la seconde édition) expose une « institution » du gentilhomme, comparable pour la gravité des sentences et la frappe lapidaire de certains quatrains à la fameuse *Institution* de Ronsard pour l'adolescence de Charles IX.

Le troisième des livres satiriques, la *Chambre dorée*, est une description allégorique de la grand'Chambre du Parlement de Paris. Le réquisitoire de d'Aubigné contre les mauvais juges perce les murs de cette enceinte et atteint tous les magistrats coupables d'avoir rendu d'iniques sentences contre les protestants. Pourquoi faut-il que les vices et travers des juges y soient peints sous les traits de personnages allégoriques : l'Injustice, l'Ambition, l'Envie, la Colère, la Faveur et même la Formalité,

(1) *Aux lecteurs*, éd. Réaume, t. IV, p. 7.

(2) Ed. Réaume, t. IV, p. 94.

fille du Pédantisme ? A cette description fait pendant un tableau représentant le triomphe de Thémis, devant qui s'enfuient les chicaneurs, cherchant leur refuge en Avignon, en Basse-Normandie et dans le Poitou « plaideur ».

Les *Feux*, titre du quatrième livre, désignaient, dans le langage des protestants, l'époque des bûchers, l'âge héroïque où tant de religionnaires subirent pour leur foi le supplice du feu. La scène s'ouvre sur une description de la blanche théorie des martyrs entrant triomphalement dans la Jérusalem céleste. Puis elle est ramenée du ciel sur la terre, où le poète passe en revue les principaux martyrs de son Eglise : les précurseurs, les mystiques du moyen âge, les pauvres de Lyon, les Albigeois, les Hussites, Cranmer et Jane Grey en Angleterre ; Anne du Bourg en France, Montalchine en Italie ; des héros anonymes, comme les quatorze hérétiques de Meaux, ou le paumier d'Avignon ; des contemporains comme ce Gastineque d'Aubigné avait connu chez Béroald, comme Bernard Palissy, potier qui aurait dû être roi ; d'autres encore, dernières et tardives fleurs d'arrière-saison qui parfumeront le « céleste parvis ».

A la persécution par autorité de justice a succédé l'époque des prises d'armes, des guerres soutenues par les Huguenots pour la défense de leur foi. C'est l'objet du cinquième livre : les *Fers*. Pour varier la composition de son poème, d'Aubigné a eu recours à un procédé classique chez les auteurs d'épopées : la description de tapisseries ou de tableaux. Il suppose que les martyrs triomphants de la Jérusalem céleste contemplent la geste huguenote peinte par des anges sur les voûtes du ciel. C'est là cette fiction qu'avait critiquée Rapin et qu'avait approuvée Scévole de Sainte-Marthe.

Le plus détaillé de ces tableaux est celui de la Saint-Barthélemy. Grande est l'indignation du poète contre la reine mère, qui toléra que la populace armée se ruât au massacre. Il montre les dames de la cour qui réveillées à minuit et à demi coiffées viennent « bouffonner salement sur les infirmités » des cadavres mis à nu et qui ont la sinistre impudence de rire lorsque s'exhalent les vapeurs du sang versé,

A l'heure que le ciel fume de sang et d'âmes ;

Il évoque le roi Charles IX qui, après avoir tiré à l'arquebuse sur les corps que charrie la Seine, est effrayé de son crime et obédé de cauchemars, lorsqu'il voit autour de lui,

Les corbeaux noircissant les pavillons du Louvre.



Le livre se termine sur une allégorie : un jour que

La lame de la mer estant comme du lait,  
Les nids des aleyons y nageoient à souhait,

le vieillard Océan s'émeut de découvrir du sang dans les eaux que lui apportent les fleuves et il s'apprête à les faire refluer en amont. Mais il aperçoit des anges qui viennent recueillir ce sang dans des coupes de rubis pour le porter à Dieu. Alors il donne la sépulture à la « chère despouille » des martyrs.

Le livre des *Vengeances*, l'avant-dernier, montre comment, dès ce monde, Dieu a puni les persécuteurs de son Église. Vieille idée, déjà développée par Lactance dans son traité sur la mort des persécuteurs, reprise par un Huguenot qui, vers la fin du règne de Henri II, avait compilé dans un ouvrage intitulé *Dan* (en hébreu, jugement) les morts étranges des ennemis des Réformés. D'Aubigné utilise ce recueil et enrichit ce catalogue des vengeances divines en remontant jusqu'au premier criminel, Caïn, pour descendre jusqu'aux personnages qui, le 23 août 1572, décidèrent le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le dernier livre, *Jugement*, complète le précédent : c'est le tableau de la récompense des fidèles et de la punition des méchants au jour du jugement dernier.

Là se déploient magnifiquement et l'imagination du visionnaire, nourrie des prophètes ou de l'*Apocalypse*, et la science du théologien, et la dialectique de l'orateur prompt à fournir des arguments au poète. A l'*Apocalypse*, il a emprunté une bonne partie de la *figuration* du jugement. C'est la scène vers laquelle convergent toutes les parties de ce livre. Elle ressemble beaucoup à la représentation que sculptaient nos imagiers du moyen âge au tympan des églises. Chose bizarre, cette scène qui frappait si vivement l'imagination des fidèles, qui avait inspiré tant de peintres et de sculpteurs, n'a trouvé son expression en poésie française que dans l'œuvre satirique du poète huguenot d'Aubigné.

Il la traite d'ailleurs comme nos vieux imagiers, qui se laissaient guider dans leurs travaux par les théologiens. Ceux-là par exemple, ayant à représenter la résurrection des morts, ont eu soin de ne mettre ni enfants ni vieillards parmi les ressuscités, mais seulement des hommes et des femmes adultes. C'est que les théologiens avaient établi que les corps doivent ressusciter dans

(1) Ed. Réaume, t. IV, p. 235.

la perfection de leur forme, c'est-à-dire tels qu'ils sont dans la trente-troisième année de l'existence humaine. D'Aubigné prend à son compte cette thèse des théologiens (1) :

Le curieux s'enquiert si le vieux et l'enfant  
Tels qu'ils sont, jouiront de l'état triomphant,  
Leurs corps n'étant parfaits, ou défaits en vieillesse :  
Sur quoi, la plus hardie ou plus haute sagesse  
Ose présupposer que la perfection  
Veut en l'âge parfait son élévation,  
Et la marquent au jour des trente-trois années  
Qui étoient en Jésus closes et terminées,  
Quand il quitta la terre et changea glorieux  
La croix et le sépulcre au tribunal des Cieux.

Ces considérations théologiques achevées, et il en est de fort étendues, par exemple sur l'anéantissement de la matière, après qu'elle aura achevé son cycle de transformations et sera revenue à son état primitif (2), la poésie didactique cède le pas à la vision poétique. C'est d'abord quelques vers sur la résurrection des corps :

La terre ouvre son sein ; du ventre des tombeaux  
Naissent des enterrés les visages nouveaux... .  
Comme un nageur venant du profond de son plonge  
Tous sortent de la mort comme l'on sort d'un songe (3).

Puis l'action devient dramatique. Dieu prend place sur son trône et un grand ange convoque les nations :

Venez répondre ici de toutes actions  
L'Éternel veut juger.

Alors paraissent les ressuscités. Le poète ne donne d'abord qu'une description générale des deux groupes en présence, celui des méchants, pâles et abattus, et celui des bons, rayonnants de confiance.

Ils sont vestus de blanc et lavés de pardon.

Tous comparaissent devant le Juste :

Voici le grand Héraut d'une étrange nouvelle  
Le Messager de Mort, mais de mort éternelle.  
Qui se cache ? Qui fuit devant les yeux de Dieu ?  
Vous, Caïn fugitifs, où trouverez-vous lieu ?  
Quand vous auriez les vents collés sous vos aisselles  
Ou quand l'aube du jour vous prêterait des ailes...  
Vous ne fuiriez de Dieu ni le doigt ni la vue.

(1) *Tragiques*, éd. Réaume, t. IV, p. 293.

(2) *Ibid.*, p. 284.

(3) *Ibid.*, p. 293.

C'est ici que l'imagination du poète s'allie à ses dons d'orateur, dans un épisode original. Il suppose que c'est la nature entière, les quatre éléments, eau, terre, air, feu, qui s'instituent les accusateurs publics des criminels et des persécuteurs. Pourquoi, dira le Feu, m'avez-vous fait valet de votre tyrannie, moi qui ne devais servir qu'à la vie ? Pourquoi, dira l'Air, m'avez-vous empoisonné de la pestilence cadavérique de vos victimes ? Pourquoi, diront les Arbres, nous avez-vous transformés en gibets ? Pourquoi, diront les Eaux,

Changeâtes-vous en sang l'argent de nos ruisseaux ?

Alors le juge conviera au royaume éternel de victoire et de paix ceux qui auront été bons et charitables, avec des paroles d'accueil, tissées de réminiscences des Évangiles.

Vous qui m'avez vêtu au temps de la froidure,  
 Vous qui avez pour moi souffert peine et injure,  
 Qui à ma sèche soif et à mon âpre faim  
 Donnâtes de bon cœur votre eau et votre pain,  
 Venez.

Aux autres, il montrera un front irrité et il formulera la sentence de malédiction dans des termes qui correspondent à la sentence de bénédiction.

Vous qui avez laissé mes membres aux froidures,  
 Qui leur avez versé injures sur injures,  
 Qui à ma sèche soif et à mon âpre faim  
 Donnâtes fiel pour eau et pierre au lieu de pain,  
 Allez, maudits.

Le livre se clôt sur un diptyque : d'une part les souffrances des damnés, appelant à leur secours la mort, mais en vain :

De l'Enfer il ne sort  
 Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

de l'autre, un aperçu de la béatitude des élus, simple esquisse, d'Aubigné le confesse, de ce que peut être la réalité, les sens ne pouvant la concevoir. Les derniers vers peignent l'extase du poète :

Tout meurt ; l'âme s'enfuit et, reprenant son lieu  
 Extatique, se pâme au giron de son Dieu.

Tel est ce poème des *Tragiques* commencé en 1577 et publié

en 1616. Pendant trente-six années, d'Aubigné ne cessa de le reprendre, pour le retoucher et surtout pour l'enrichir. Il y inséra, avec plus ou moins d'adresse, sous forme de prophéties, des allusions aux événements du temps. Il le grossit d'invectives contre ses adversaires ou ennemis, contre les Jésuites et aussi contre ceux de ses coreligionnaires qui, après l'abjuration de Henri IV, renièrent leur foi protestante, souvent par intérêt ; il en fit le confident de tous ses sentiments : haines, déceptions, rancunes, mépris et par-dessus tout, confiance indéfectible dans le triomphe final de son Église.

Ce poème, auquel il donnait le nom de *Tragiques*, n'est tragique que par le ton de quelques livres ; le second et le troisième sont satiriques et le livre des *Vengeances* est, dit-il, « théologien et historial ». Pour nous, cette œuvre est aussi lyrique, puisqu'elle reflète les sentiments divers et successifs de l'auteur au cours de trente-six années de sa vie. Mais l'historien et l'érudit seuls peuvent suivre la répercussion des événements contemporains sur les *Tragiques* et ce caractère d'actualité qui en faisait l'intérêt pour d'Aubigné en est pour nos contemporains la tare.

Trop d'allusions à des faits ou à des personnages aujourd'hui peu connus déconcertent le lecteur moderne. Qui s'intéresse de nos jours au duc d'Anjou, ce prince à qui d'Aubigné a réservé la plus copieuse et la plus longue de ses invectives ? C'est un commentaire historique perpétuel qui est nécessaire pour l'intelligence d'une bonne moitié des *Tragiques*.

D'autres obstacles en éloignent : d'abord cet étalage d'érudition qui a été l'affectation de tous nos écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle, plus empressés à montrer leur savoir que leur esprit ; puis le défaut d'ordonnance régulière. L'art de la composition n'était pas encore en honneur du temps d'Agrippa d'Aubigné et on ne peut guère s'étonner de ne pas trouver de proportion, ni de symétrie dans une œuvre que sont venus grossir pendant trente-six ans des apports hétérogènes. En outre, le poète, à maintes reprises, décrit en visionnaire, comme Ezéchiel ou Isaïe. Ce ton prophétique (et il importe peu que les prophéties, faites après l'événement, soient, comme il dit, des apophéties) et ce style apocalyptique autorisaient un certain désordre dans la pensée, même quelque obscurité dans l'expression. Enfin, l'imitation de la poésie hébraïque, voisinant avec une recherche raffinée jusqu'à la préciosité, ajoute encore à l'étrangeté de cette poésie.

Elle ne laisse pas cependant de réserver au lecteur que ces obstacles n'arrêteront pas la surprise de grandes beautés. Beautés de sentiment d'abord : si le fanatisme d'Agrippa d'Aubigné

est pour nous figé et aride comme la «lave refroidie», il reste dans son œuvre d'autres sentiments qui gardent leur valeur émotive, son humanité, par exemple. C'est un héros au grand cœur. La pitié pour les misères du royaume de France, voilà son inspiration initiale, celle qui remplit le premier chant des *Traïques* et déborde sur quelques autres. Il y avait déjà de cette compassion dans les *Discours* de Ronsard. Mais l'horreur de ces misères, d'Aubigné la ressent plus vivement. Il a été témoin des violences des gens de guerre. Il a vu de ses yeux, en 1567, les bandes huguenotes de Coligny, puis les reîtres allemands amenés par le duc des Deux-Ponts, piller, torturer et tuer les paysans du Périgord. Quelle effroyable scène que celle qu'il décrit pour l'avoir eue sous les yeux à Montmoreau, village de la Charente ! parmi des masure, des toits incendiés, des cadavres, il trouve un paysan à demi mort ; les reîtres lui ont coupé un bras, tiré deux balles dans le corps ; sur un berceau contenant un enfant mort et un autre mourant, une femme se penche, épuisée, squelettique, et meurt. Et d'Aubigné pousse un cri d'effroi et de rage :

Mes cheveux estonnez hérissent en ma tête.  
J'appelle Dieu pour juge et tout haut je déteste  
Les violeurs de paix, les perfides parfaicts  
Qui d'une sale cause amènent tels effects.

Nulle détresse ne lui paraît plus imméritée ni plus pitoyable que celle des paysans. Il gardait le remords d'avoir lui-même pris part à des pilleries, lorsqu'il servait comme arquebusier et d'avoir laissé impuni le crime d'un de ses soldats qui avait tué un paysan. Il s'émeut du sort de ces laboureurs que le passage des hommes d'armes contraint à chercher un refuge dans les forêts. Que de tendresse dans le tableau des rapports qui lient la terre à ceux de ses enfants qui vivent le plus près d'elle !

Les aimez laboureurs  
Ouvragent son beau sein de si belles couleurs,  
Font courir les ruisseaux dedans les verdes prées  
Par les sauvages fleurs en esmail diaprées ;  
Ou, par ordre et compas, les jardins azurez  
Monstrent au ciel riant leurs carreaux mesurez ;  
Les parterres tonduz et les droictes allées  
Des droicturières mains au cordeau sont reiglées.  
Ils sont peintres, brodeurs et puis leurs grands tapis  
Noircissent de raisins et jaunissent d'espics...

Ce gracieux tableau de la campagne cultivée et des jardins de village donne une idée de la poésie rustique d'Agrippa d'Aubigné.

Il n'a jamais traité pour eux-mêmes les thèmes ordinaires de cette poésie ; mais vivant aux champs, il a emprunté à la nature et aux scènes de la vie agricole une foule de comparaisons, les unes resserrées dans un hémistiche ou un vers, les autres largement développées. Ainsi la ruine de l'Église Réformée après les massacres de la Saint-Barthélémy évoque dans son esprit l'image d'un champ de blé foulé aux pieds par des chevaux, ou haché par la grêle, paille et grain pêle-mêle (1) ; rien n'échappe à la destruction, sauf quelques épis protégés par les buissons :

Rien ne se peut sauver du milieu des sillons,  
 Mais bien quelques espics levez des tourbillons  
 Dans les buissons plus forts, soubz qui la vive guerre  
 Que leur ont fajct les vents les a fichez en terre.  
 Ceux-cy, dessoubz l'abry de ces hailliers espais,  
 Prennent vie en la mort, en la guerre la paix,  
 Se gardent au printemps ; puis leurs branches dressées  
 Des tuteurs aubépins rudement caressées  
 Font passer leurs espics par la fascheuse main  
 Des buissons ennemis et parviennent en grain ;  
 La branche qui s'oppose au passer de leur teste  
 Les fasche et les retient, mais les sauve des bestes.

L'éloquence est une autre beauté qui se rencontre fréquemment dans cette vaste composition. Il y en a dans les descriptions, comme celle de la fuite de Caïn,

Qui fut marqué au front, affin qu'en s'enfuiant  
 Aucun n'osast tuer ses maux en le tuant (2) ;

et il y en a, naturellement, dans les discours. Elle est parfois ampoulée, gâtée par une redondance inutile et parfois aussi elle est subtile et précieuse. Que d'artifice dans le discours de Montalchine, qui sur l'échafaud expose au peuple sa profession de foi résumée en trois mots énigmatiques et capitaux : *seul, seule, seulement* ! Mais souvent aussi, elle est ample, elle s'épanche à grandes ondes, aisément, largement ; ou encore elle se resserre en quatrains, en distiques, en hémistiches contrastés, comme dans le discours de Vertu au jeune gentilhomme nouveau venu à la cour (3), ou dans cette apostrophe du poète à la France, qui ne voit pas qu'elle porte sur elle les signes d'une mort imminente (4) :

(1) *Tragiques*, éd. Réaume, t. IV, p. 213.

(2) *Ibid.*, p. 245.

(3) *Ibid.*, p. 110.

(4) *Ibid.*, p. 49.

Mais quoy ! tu ne fus oncq si fière en ta puissance,  
Si roide en tes efforts, o furieuse France !  
C'est ainsi que les nerfs des jambes et des bras  
Roidissent au mourant à l'heure du trespas...

France ! tu es si docte et parles tant de langues !  
O monstrueux discours, o funestes harangues !  
Ainsy, mourants les corps, on a veu les esprits  
Prononcer les jargons qu'ils n'avoient pas appris...

Mais, France, on voit doubler dedans toy l'avarice :  
Quand nature deffaut, les vieillards ont ce vice :  
Quand le malade amasse et couverte et linceux  
Et tire tout à soy, c'est un signe piteux.

Enfin, autre mérite de l'écrivain: il a su faire accepter à notre langue tout ce qu'elle pouvait admettre de couleur biblique. Je ne fais pas grand cas de l'application des noms propres de l'Ancien Testament aux choses ou aux gens de son temps. C'était l'usage général de ses coreligionnaires d'appeler l'Église réformée Sion; La Rochelle, la sainte Béthulie et le roi, l'oïnt du Seigneur. C'était là ce patois de Chanaan dont se moquait Catherine de Médicis. Il était si familier aux protestants qu'à Coutras, le roi de Navarre, saisissant à bras-le-corps un capitaine catholique, lui criait : « Rends-toi, Philistin ! ».

Mais l'Écriture avait laissé une autre empreinte sur l'esprit du poète : à lire les Livres saints dans le texte, il avait pris le goût des images hardies, des expressions concrètes, des trivialités vigoureuses et aussi des traits simples. Quelle douceur et quelle force dans la prière pour l'Église qui termine le livre des *Misères* ! Il en a pris le thème dans le psaume 84 (auquel il consacra un jour un long commentaire) : « Le passereau mesme a bien trouvé sa maison et l'arondelle son nid, logis à ses petits... Éternel, où sont tes autels ? » Il le développe poétiquement, à l'aide d'images prises tantôt dans la nature et tantôt dans le trésor de ses souvenirs bibliques.

Tu vois, juste vengeur, les fleaux de ton Eglise,  
Qui par eux mise en cendre et en mesure mise  
À, contre tout espoir, son espérance en toi,  
Pour son retranchement, le rempart de la foi.

Tes ennemis et nous sommes égaux en vice  
Si, juge, tu te seds en ton lit de justice ;  
Tu fais pourtant un choix d'enfants ou d'ennemis,  
Et ce choix est celui que ta grâce y a mis.

Si tu leur fais du bien, ils s'enflent en blasphèmes,  
Si tu nous fais du mal, il nous vient de nous-mêmes ;  
Ils maudissent ton nom, quand tu leur es plus doux ;  
Quand tu nous meurtrirais, si te bénirons-nous...

Les temples du païen, du Turc, de l'idolâtre  
 Haussent au ciel l'orgueil du marbre et de l'albâtre,  
 Et Dieu seul au désert pauvrement hébergé  
 A bâti tout le monde et n'y est pas logé.

Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hirondelles ;  
 On dresse quelque fuie aux simples colombelles,  
 Tout est mis à l'abri par le soin des mortels,  
 Et Dieu, seul immortel, n'a logis ni autels...

Soient tes yeux adoucis à guérir nos misères,  
 Ton oreille propice ouverte à nos prières,  
 Ton sein déboutonné à loger nos soupirs  
 Et ta main libérale à nos justes désirs.

C'est en 1616 que furent publiés les *Tragiques*. Déjà, sous l'influence de Malherbe, le goût classique se formait en France. Une œuvre qui tenait si remarquablement du génie de notre Renaissance était alors vouée à l'insuccès. Nul n'en parla. D'Aubigné décidément retardait sur son siècle. Il a dû attendre que celui-ci fût réhabilité par Sainte-Beuve pour qu'il lui fût rendu justice. Mais de nos jours, qui ne se sent plus attiré par sa poésie que par celle d'un Malherbe ! Qui même mettrait en balance ce qu'il y a peut-être de meilleur dans les *Odes* de celui-ci, ses lieux communs de poésie civique, développés régulièrement et froidement et les vers faits de génie qui brillent dans le chaos des *Tragiques* ? Nulle paraphrase des psaumes chez Malherbe n'atteint à la grandeur de la poésie biblique des *Tragiques* ; et qu'est-ce que la rhétorique de l'*Ode à Louis XIII allant châtier les Rochelois* au prix des invectives du livre des *Misères* contre les tyrans qui répandent le sang de leurs sujets ?

D'Aubigné n'a pas seulement pour nous l'originalité d'avoir été au début du XVII<sup>e</sup> siècle une image abrégée du siècle précédent, comme le faisait remarquer Sainte-Beuve ; sa poésie vaut par elle-même, par la puissance du sentiment et la grandeur de l'imagination. A ceux qui ne se laissent pas rebuter par ses défauts qui ne sont parfois que l'envers de grandes qualités, elle réserve d'éblouissantes surprises (1).

(A suivre.)

---

(1) Une édition critique du premier livre des *Tragiques* a été publiée en 1896 (Librairie A. Colin) sous la direction de M. Joseph Bédier, par MM. Bourgin, Foulet, Garnier, Maître et Vacher. Le signataire de ces lignes prépare, en collaboration avec M. Armand Garnier, une édition critique de tout le poème (avec commentaire historique), qui doit paraître prochainement dans la collection de la Société des textes français modernes.



# Les drames de Strindberg

Cours de M. A. JOLIVET,

Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

---

## XXIII

### Les Pièces intimes. — Epilogue dramatique.

Après les drames qui viennent d'être étudiés, Strindberg, pendant une assez longue période, se détourna du théâtre. Les succès remportés de 1899 à 1901 avaient été éphémères. En décembre 1901 l'échec d'un drame historique, *Engelbrekt*, le blessa à vif. Il voulut y voir une conjuration dirigée contre lui. Ni *la Couronne de la Mariée*, ni *Svanevit*, ni *le Songe* ne purent être représentés. Il en fut de même de trois drames historiques, l'un sur Christine de Suède (1903), l'autre sur Gustave III (1903), le dernier enfin sur Luther (intitulé *le Rossignol de Wittenberg*, 1904) (1).

Ces déceptions contribuèrent certainement à diriger son activité vers d'autres formes, sans rompre toutefois l'orientation générale de ses préoccupations. L'histoire, telle qu'il la représentait dans ses drames, faisait apparaître entre les événements des correspondances qui ne pouvaient être fortuites. Vers la fin de 1902 il décida d'étudier non plus dans les limites étroites d'existences individuelles, mais dans le développement même de l'histoire du monde les correspondances autrement vastes et surprenantes qui attestent la présence et l'action d'un vouloir conscient. Il prétendit dégager la logique cachée au sein des antinomies qui frappent d'abord notre regard et l'offusquent, trouver la résultante de forces en apparence contradictoires. De cette recherche sortit au début de 1903 l'essai intitulé *l'élément mystique de l'histoire universelle* (2). Strindberg s'imaginait

(1) Les drames historiques seront étudiés au chapitre suivant.

(2) LIV, 337-442.

dresser ainsi l'armature qui soutiendrait ses œuvres d'imagination à venir. Il entrevoyait, semble-t-il, une série de drames placés en quelque sorte aux articulations de l'histoire universelle, dont ils auraient fait revivre les moments les plus pathétiques. De cet ample dessein il ne reste qu'un bloc fragmentaire, la trilogie intitulée généralement *Moïse, Socrate et Jésus*, qui ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur (1).

C'est finalement sous la forme du récit, dans les *Miniatures historiques* (1905) et les *Nouvelles destinées et aventures suédoises* (1905 — publié en 1906), qu'il a réussi à insérer ses idées dans des situations vivantes et à les incarner dans des personnages réels.

D'autre part, comme à l'époque où il écrivait *la Chambre Rouge* sous l'impression des refus opposés à *Maître Olof*, il éprouve un amer besoin d'apurer ses comptes avec la société et les individus qui l'entourent. Dans les *Chambres gothiques* (1904) il démasque les erreurs et les mesquineries des doctrines courantes et des sentiments affichés par ses contemporains. Irrité par l'accueil hostile fait à sa critique, il se porte lui-même, selon un processus observé déjà maintes fois, à un paroxysme de violence où il ne sait plus faire le départ entre le réel et les imaginations de son esprit surexcité. C'est dans cet état de crise qu'il écrit le roman : *Bannières noires*, une de ces œuvres cruelles comme autrefois *le Plaidoyer d'un fou* — qui par delà les erreurs et les déformations en quelque sorte accidentelles finissent par atteindre des réalités autrement essentielles et profondes. Il est trop évident que Geijerstam, l'ami ancien sur lequel s'acharne à présent la haine de Strindberg, n'a rien de commun avec le personnage effrayant de Zachris, mais le vampire décrit sous ce nom en est-il moins réel ? Ici, comme l'indique le critique allemand H. Esswein (2), Strindberg a saisi et représenté le Mal en son essence (*das Urböse*), démasqué le visage même de l'enfer.

C'est précisément sous cet aspect de justicier, déchirant le voile d'illusion où s'enveloppent les secrets les plus effrayants, que Strindberg nous apparaît dans la série de drames qu'il a écrits en 1907 et intitulés *Kammarspel*, spectacles de chambre, au sens où l'on dit musique de chambre, ou plus simplement pièces intimes. Comme en 1888-89 il venait d'entreprendre

(1) *Samlade Otryckta Skrifter (Œuvres inédites)*, t. I.

(2) Esswein, *August Strindberg*, Munich, 1919, p. 271 sq.

— mais avec succès cette fois — de créer un théâtre à lui où il prendrait sa revanche des refus opposés à ses pièces. Grâce à un jeune directeur entreprenant, Auguste Falk, et à une équipe d'acteurs dévoués, le Théâtre intime put être inauguré le 26 novembre 1907. Et comme il s'était inspiré autrefois de l'exemple d'Antoine et de son Théâtre libre, Strindberg est séduit maintenant par les innovations récentes de Max Reinhardt au Kleines Theater et au Kammerspiel-Haus. Il reconnaît cette dette en propres termes dans le *Mémoire* adressé en juillet 1908 aux acteurs du Théâtre intime : « Reinhardt, écrit-il, transporte dans le drame l'idée de la musique de chambre : caractère intime du spectacle, portée significative du sujet, soin donné à l'exécution (1). » Ce sont là au demeurant des formules assez vagues, et le *Mémoire* n'en contient guère de plus précises. « Si l'on demande, écrit-il encore, ce que se propose un Théâtre intime et quel est l'objet de *Kammerspel*, je répondrai à peu près ainsi : Dans le drame nous cherchons un motif puissant, significatif, mais avec mesure. Dans l'exécution nous évitons toute espèce de clinquant, tous les effets calculés, les passages écrits en vue des applaudissements, les rôles brillants, les tirades pour vedettes. L'auteur doit rejeter les entraves des formes fixées d'avance, c'est le sujet qui détermine la forme. En somme liberté d'exécution, limitée seulement par l'unité de la conception et le sens du style (2). »

Il était assurément malaisé d'enfermer dans une définition trop stricte un genre qu'on affranchissait par ailleurs de toute règle. Mais si la forme de chaque drame est l'épanouissement spontané du motif choisi, l'examen de ces motifs nous renseignera exactement sur la façon dont Strindberg a conçu et composé ses *Kammerspel*. Or, dans une lettre du 12 mars 1907 à son traducteur allemand Emil Schering, il écrit, à propos de la *Sonate des spectres*, cette phrase caractéristique : « Ce drame est terrible comme la vie, lorsque les écailles vous tombent des yeux et qu'on regarde la réalité en soi (*das Ding an sich*). Nous vivons, ajoute-t-il, dans un monde de folie et d'illusion, d'où nous devons nous arracher de haute lutte (*uns herauskämpfen*) » (3).

A vrai dire ces phrases résument la donnée générale des quatre pièces intimes : *Orage*, *Maison incendiée*, *Sonate des spectres*, *Le Pélican*. Cette idée d'un mirage qui nous abuse, d'un som-

(1) L, p. 11.

(2) *Ibid.*, p. 12.

(3) *Briefe an Emil Schering*, p. 202 sq.

meil qui tient nos sens engourdis, fournit comme le leit-motiv sur lequel est construit le dialogue. « Je dors tout éveillé, je le sais bien, dit par exemple un des personnages du *Pélican*, mais je ne veux pas qu'on m'arrache à mon sommeil ! Car alors je ne pourrais plus vivre. — Ne crois-tu pas, lui répond son frère, que nous dormons tous de la même façon. Je lis en ce moment des comptes rendus d'affaires juridiques. Eh bien ! Il y a de grands criminels qui ne peuvent expliquer comment les choses se sont passées. Ils croyaient agir selon la justice jusqu'au moment où ils ont été découverts et où ils se sont éveillés. Si ce n'est pas là une forme du rêve, c'en est une en tout cas du sommeil. — Laisse-moi donc dormir ! reprend la jeune femme. Je sais que je m'éveillerai un jour, mais que ce soit le plus tard possible (1) ».

Cette angoisse peut rappeler la théorie ibsénienne du mensonge vital, mais en réalité ce sont d'autres influences qui s'exercent sur Strindberg. Comme dans *le Songe*, il coule sa pensée dans les formules très générales d'un syncrétisme indo-schopenhauerien. C'est ainsi que dans *Maison Incendiée* le personnage chargé de démasquer le mensonge, à la question étonnée qu'on lui pose : « Êtes-vous Arvid ? » fait cette réponse par trop philosophique : « C'est ce que j'ai été, ce que je suis, si toutefois pour être il suffit d'être perçu (2). » C'est ainsi que Strindberg écrit à propos d'un personnage de *la Sonate des spectres* : « Le colonel pousse jusqu'au bout la comédie qu'il se joue à lui-même ; l'illusion (Maja) est devenue pour lui réalité. La momie s'éveille la première, mais ne peut éveiller les autres (3). »

Le tragique cependant ne réside pas dans l'illusion elle-même mais dans la révélation — vengeresse ou salutaire — des mensonges dont elle est tissée, dans le réveil douloureux ou libérateur. L'illusion transformée par l'optique théâtrale nous apparaît comme un ensemble de secrets lourds, parfois honteux, et dissimulés durant de longues années. Pour accroître le pathétique de la révélation, Strindberg la recule autant que possible : ses drames se jouent sur les confins de l'existence, déjà baignés de crépuscule, et ses protagonistes, sauf dans *le Pélican*, sont des vieillards. Il faut bien au reste qu'ils aient son âge à lui. « Forme et contenu de la *Sonate des spectres*, écrit-il à Schering, sont la sagesse qui vient avec les années, quand les expériences

(1) XLV, p. 246.

(2) *Ibid.*, 120.

(3) *Briefe an Emil Schering*, p. 202.

touchant la vie (*Lebensmaterial*) se sont accumulées et qu'on a acquis la capacité de les embrasser du regard. » Il ajoute : « Ainsi la grande fileuse (*die Weberin der Welt*) file les destins des hommes. Dans toute famille il y a de nombreux secrets, mais les hommes sont trop arrogants pour l'avouer (1). »

Ce sont ces secrets dont les conséquences se croisent et s'entre-croisent, et forment un réseau où sont pris non seulement tous les membres d'une famille, mais même tous les habitants d'une maison, d'un quartier. Strindberg a décrit dans *Seul* comment la solitude avait encore aiguisé la finesse de son intuition psychologique. Il rapportait toutes choses à lui-même, et le moindre spectacle prenait une signification conforme à ses préoccupations du moment. L'aspect d'une maison frappait-il son regard, il était immédiatement sollicité par l'idée des destins qu'elle abritait ; s'il en passait le seuil, il était impressionné physiquement par les courants psychiques qui la traversaient en tous sens. Il s'insinuait par une sorte de télépathie dans l'existence d'autrui, et son imagination transformait toute scène entrevue en une aventure complète. C'est pour cette raison, et non, comme on l'a dit, dans le dessein d'imiter *Intérieur* de Maeterlinck, que dans trois des pièces intimes la scène représente une maison dont l'aspect et les secrets ne cessent de préoccuper les personnages du drame.

Ainsi peu à peu le motif crée sa forme. Les pièces intimes sont une exploration, une découverte du passé, elles se déroulent à rebours, remontant le fil du temps comme il convient à des drames dont les héros sont des vieillards. C'est le procédé dont Ibsen s'était servi avec tant de maîtrise. Il est hors de doute que Strindberg a fait son profit d'une technique aussi parfaitement mise au point (2).

Le décor d'*Orange* représente la façade d'une maison à trois étages. Dans la cave habite un pâtissier qui de temps à autre sort de son souterrain pour émettre des propos qui n'influent en rien sur le développement de l'intrigue, mais contribuent grandement à créer l'atmosphère lourde et mystérieuse dont Strindberg a besoin. C'est un malchanceux, qui a fini par trouver une sorte de résignation lassée dans la persistance même de

(1) *Op. cit.*, p. 202.

(2) La ressemblance est particulièrement frappante entre les *Soutiens de la société* et *Maison incendiée*. Dans les deux pièces les secrets honteux d'une famille sont mis à jour par les membres de cette famille revenant de l'étranger (d'Amérique) après une longue absence.

ses échecs (1). Il a chez lui une femme malade, sur le point de devenir aveugle, mais elle ne veut pas guérir, car il n'y a rien, dit-elle, qui vaille la peine d'être vu, et parfois elle souhaite aussi de devenir sourde. « Nous autres vieillards, ajoute-t-il, nous aimons l'obscurité : elle cache tant d'infirmités, chez nous-mêmes et chez ceux qui nous entourent (2). »

Au-dessus de lui, au rez-de-chaussée, habite le héros de la pièce, un vieillard, qui comme Strindberg s'est voué à la solitude. Il y cherche le silence après une existence tourmentée dont la plus lourde épreuve a été un drame conjugal. Il a épousé une femme trop jeune, qui, abusant de sa bonne foi ou de sa fatigue, a obtenu le divorce à son profit : elle lui a enlevé leur petite fille, après avoir émis des doutes sur sa paternité. C'est la reprise du motif du *Père*, mais dans une tonalité tout autre — tonalité d'automne et de crépuscule où le drame perd de sa tragique et la lutte de son âpreté.

Ce passé, que le solitaire a rayé de sa vie, va surgir brusquement, comme un orage, et menacer son repos. Depuis quelques jours des locataires nouveaux occupent l'étage situé au-dessus du sien. Leurs allures sont étranges : on ne les entend vivre que la nuit, comme s'ils tenaient un tripot. Toute la journée leurs rideaux sont baissés. Peu à peu ce trouble particulier qu'une présence vaguement soupçonnée nous apporte, glisse de cette demeure mystérieuse dans l'esprit du vieillard. En effet, c'est sa femme qui habite au-dessus de lui avec son amant, et leur liaison côtoie déjà l'inévitable rupture. Pour défendre sa fille que son compagnon prétend garder avec lui, elle veut demander secours à son ancien mari et ils sont remis en présence par le frère du vieillard.

Sous le choc de la rencontre les mauvais souvenirs, les griefs réciproques se réveillent, mais ils ont perdu leur virulence, leur dynamisme. Nous n'assistons pas comme dans les pièces naturalistes d'autrefois à l'étreinte farouche de deux volontés. Le contact s'établit dans une atmosphère glacée ; les paroles de l'un à l'autre arrivent lentement comme à travers tout un passé qui n'est plus, et ne doit plus revivre.

L'amant essaie bien de s'enfuir, enlevant à la fois la fille de sa maîtresse et la fille du pâtissier malchanceux qu'il a trouvé

(1) Ce thème du malchanceux hantait à ce moment l'imagination de Strindberg : il lui a consacré en 1906 toute une nouvelle : *Syndabocken* (*Le bouc émissaire*).

(2) XLV, p. 18.

moyen de séduire. Mais à la gare une discussion insignifiante fait échouer son plan : la jeune fille séduite rentre chez son père : la femme reprend son enfant et se réfugie avec elle à la campagne chez sa mère.

L'orage a passé sans éclater.

Strindberg lui-même ne faisait plus grand cas de cette pièce. C'est une pièce excellente pour Philistins, écrivait-il à Schering : pleine réalité, donc basse réalité. Assurément le contenu en est mince, et n'offre guère que du déjà vu. Ce qui tout de même en fait l'intérêt, c'est l'atmosphère où elle baigne — *Slimmungs-gase* ! dirait Bernhard Diebold (1). Le tragique naît de l'opposition entre le besoin de calme crépusculaire au terme de la vie et la menace d'abord mystérieuse qui monte du fond du passé et va se précisant, se matérialisant en un orage qui passe et une maison aux rideaux baissés.

Le drame suivant, *Maison incendiée*, est incontestablement plus ample, et plus riche de contenu. Strindberg y a déversé le pessimisme le plus sombre, mais sans colère ni soubresauts, comme si toute l'horreur qu'il démasque était dans l'ordre inévitable des choses.

Une maison vient de brûler et l'on soupçonne que le feu a été mis par une main criminelle. La police est à l'arrière-plan, paraît même sur la scène. Le soupçon rebondit de l'un à l'autre, suivant le fil des destinées qui s'enchevêtrent et des haines recuites, qui tressent entre les personnages les seuls liens qui ne rompent jamais. Ce funeste réseau enserre ainsi tout un quartier — qu'on appelle le marécage — où tous se redoutent, se calomnient et se font souffrir.

Le personnage principal, Arvid Valström, est le frère du teinturier auquel appartenait la maison ; Strindberg l'introduit sous le nom de l'Étranger, car il revient d'Amérique après trente ans d'absence, et sans jamais avoir donné de ses nouvelles. On le croyait mort. Un mystère plane sur son existence, où nous entrevoyons seulement, par éclairs brusques, d'étranges rencontres et des expériences redoutables. Il se contente d'évoquer les souvenirs qui lui sont communs avec ses compagnons d'autrefois, les souvenirs de son enfance. Une fois de plus nous entendons la plainte accoutumée sur une enfance meurtrie par l'incompréhension et l'injustice. Un jour il a essayé de se tuer. On l'a rappelé à la vie, mais comme le capitaine dans la *Danse de mort*, il n'oubliera jamais qu'il a pour quelques instants franchi la

(1) B. D. s. *Anarchie im Drama*, Frankfurt, 1925, p. 204.

limite et pénétré dans l'au-delà. C'est à lui qu'incombe la tâche de montrer de quelles pernicieuses illusions l'existence est faite, et les ruines calcinées qu'il contemple prennent dans ses discours une valeur de symbole.

Cette maison, qui semblait abriter tant de respectabilité, était en fait pleine de mensonge, de mauvais vouloir. Le feu en a mis à jour les secrets. Pendant des générations elle a servi à la contrebande : on voit nettement les doubles murs dont l'intervalle servait à cacher le butin. Le propriétaire est teinturier : on teignait les étoffes passées en fraude pour que personne ne pût les reconnaître. Il n'y a pas à se méprendre sur la signification qu'ont aux yeux de Strindberg les mains du teinturier, marquées de noir indélébile. Dans la chambre de l'étudiant que la famille hébergeait on trouve des objets de femme, c'est l'adultère patent. On y trouve aussi la lampe qui a servi à mettre le feu. C'est le mari qui l'y a placée par vengeance, pour livrer son rival à la justice comme incendiaire. Lui-même compte bien toucher le montant de l'assurance, mais l'employé chargé de payer la prime ne l'a pas fait, par vengeance. Et celui qui démasque le teinturier est un autre artisan, qu'il a fait condamner autrefois à deux ans de prison et qui maintenant se venge.

Tous les voiles tombent : il ne reste qu'un amas de violences et de délits.

C'est à un dénouement pareil que nous conduit la fameuse *Sonate des spectres*, et en somme par les mêmes chemins. Là encore une maison abrite un écheveau de secrets honteux que le désir de vengeance met à jour. Mais le réalisme et le fantastique n'y sont plus répartis dans les mêmes proportions. A mesure que s'éclaire à nos yeux l'imbroglia — fort compliqué — qui rattache les uns aux autres, les personnages-spectres de la pièce, nous avons l'impression de nous enfoncer dans un cauchemar, impossible selon les lois strictes de la réalité : c'est le grand mérite de Strindberg de lui avoir donné une valeur saisissante de symbole.

De véritables fantômes passent et disparaissent : le consul — gremlin charitable — qui descend de son lit de mort pour s'assurer qu'il y a un nombre convenable d'anciens solliciteurs à sa porte, la jeune laitière, tuée autrefois par le directeur Hummel, parce qu'elle avait été le témoin d'un de ses crimes, et qui n'est qu'une projection de sa mauvaise conscience. Irréelle aussi, bien qu'elle soit une transposition d'expériences très prosaïques de Strindberg lui-même, la cuisinière à l'aspect d'ogresse du dernier acte, qui se gorge de viandes et de sauces et affame sa jeune



maîtresse en ne lui servant que des mets vidés de tout leur suc. On n'essaie même pas de la chasser : c'est impossible, elle ne partirait pas. Elle n'est pas autre chose qu'une matérialisation effrayante et grotesque de la maladie implacable qui ronge chez la jeune fille les racines mêmes de la vie.

Les personnages réels eux-mêmes font à peine figure de vivants. Strindberg les a saisis au moment où l'être physique se momifie, et où l'être mental se désagrège : ils mènent une existence de larves dans une sorte de zone neutre, aux abords immédiats de la mort. Celui qui les domine tous, le directeur paralytique Hummel, est un de ces dangereux vampires, tels qu'ils abondent dans le théâtre de Strindberg ; des révélations successives laissent entrevoir derrière lui un passé horrible d'aventures douteuses et de crimes trop certains. Toujours à l'affût, il sait l'art diabolique de s'insinuer dans l'existence d'autrui, de mettre sans qu'ils s'en doutent la main sur ses semblables en crochétant leurs secrets, en captant leurs amis, en achetant leurs dettes impayées. Au début de la pièce, il rôde autour de la maison, qui, comme dans *Orage*, sert de décor. A l'une des fenêtres, une vieille presque imbécile, tout absorbée par le miroir où elle espionne les passants, a été autrefois sa fiancée : le colonel qui habite au premier étage l'a séduite, et lui, par vengeance, a séduit à son tour la femme du séducteur : une fille est née de leur faute. Depuis de longues années la mère coupable vit seule dans un étroit réduit, pareille à une momie ; à peu près folle, elle imite en parlant le son de voix d'une perruche et s'imagine avoir effectivement perdu les qualités humaines, être devenue une forme animale. C'est ce premier cycle de fautes qui intéresse directement l'intrigue, mais d'autres se groupent à la périphérie en un pullulement monstrueux. Le consul, qui vient de mourir, ruiné et poussé au désespoir par le vampire Hummel, avait séduit autrefois la concierge de la maison : leur fille a maintenant mis la main sur le gendre de son père et le pousse au divorce pour se faire épouser : ledit gendre, débauché sans scrupules, a été auparavant l'amant de la femme du colonel : ainsi se ferme la ronde criminelle où sont entraînés tous les personnages.

Que recherche Hummel ? Deux satisfactions dont la nature s'accorde mal. Il veut d'abord se venger du tort qu'on lui a fait autrefois, arracher au colonel, son ennemi, les dehors sociaux qui masquent son néant, et d'autre part sur les ruines qu'il amoncelle, fonder le bonheur de sa fille naturelle et d'un jeune étudiant qu'il lui destine comme mari.

Il réalise son premier dessein au cours du fameux souper des

spectres. « Ils boivent du thé, dit l'un des serviteurs, sans dire un mot, où le colonel parle seul ; et ils grignotent des gâteaux tous à la fois ; on croirait entendre des rats dans un grenier. — Pourquoi souper des spectres ? lui demandé-t-on. — Parce qu'ils ont l'air de spectres. Et voilà vingt ans qu'ils se réunissent ainsi, toujours les mêmes, et répètent les mêmes choses ou bien se taisent pour ne pas rougir d'eux-mêmes (1). »

C'est la scène évidemment qui domine toute la pièce : celle où, derrière les personnages dépouillés de leurs oripeaux par les révélations vengeresses de Hummel, on voit apparaître ce que Strindberg appelle *das Ding an sich*. Rien ne subsiste : car Hummel ne soutient pas longtemps le rôle de justicier qu'il usurpe : son ancienne maîtresse, la momie, oublie sa démençe pour le confondre à son tour. Il s'écroule au rappel de ses crimes, la folie plante sa griffe dans son cerveau, et comme autrefois *Mademoiselle Julie*, il obéit à l'ordre que lui donne la momie de se faire lui-même justice.

Le dernier acte est consacré à l'étudiant et à la jeune fille et met en scène l'échec du second projet de Hummel. La jeune fille est trop profondément atteinte pour demeurer encore apte à la vie et au bonheur. L'étudiant lui-même sent avec effroi l'atmosphère empoisonnée de cette maison l'envelopper peu à peu ; il lui semble toucher du doigt la malédiction qui pèse sur toute la création et sur la vie. Sa pensée va au Christ qui souffrit une mort atroce alors que le bandit était délivré. « Malheur, malheur à nous tous. Sauveur du monde, sauve-nous aussi, nous périssons (2) ! »

Aussi la mort, qui vient prendre la jeune fillé, lui apparaît-elle comme douce et libératrice. Le tumulte de son âme s'apaise. Il invoque Buddha, le dieu sage entre tous. « Accordé-nous la patience dans les épreuves, la pureté du vouloir, fais que notre espérance ne soit pas trompée. »

Cependant la maison disparaît et l'on voit surgir l'île des morts de Böcklin, où résonne en accords calmes et doux une musique agréablement triste. Strindberg voulait même projeter en lettres de feu au-dessus de l'île cette phrase de l'Apocalypse. « Dieu essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu (3). »

(1) XLV, p. 174 sq.

(2) XLV, p. 210.

(3) *Briefe an Emil Schering*, p. 206.

Il y a là une aggravation dans l'emploi de moyens tout extérieurs et matériels (1), tel que Strindberg l'avait déjà pratiqué au dénouement de l'*Avent*. C'est ailleurs assurément qu'il faut chercher l'intérêt de la pièce. De cet intérêt l'auteur lui-même avait une très haute idée : « En l'écrivant, mande-t-il à Schering, j'ai souffert comme dans Kama-Loka (Scheol) et mes mains ont (littéralement) saigné. » Ou encore : « Je savais à peine moi-même ce que j'avais écrit, mais je soupçonnais quelque chose de sublime qui me faisait frissonner : le sentiment inouï qu'on a lorsqu'on pleure de joie ou quand devenu vieux (comme le grand Frédéric) on est témoin d'une bonne action (2). »

Aussi bien puisque Strindberg a détruit le drame intitulé *La main sanglante*, dont la cruauté l'effrayait lui-même, la *Sonate des spectres* occupe le sommet de la courbe décrite par les pièces intimes.

La pièce suivante, *le Pélican*, n'est plus au même niveau. Le pessimisme en est aussi violent, mais il se banalise par sa violence même. Strindberg y mêle des motifs bien connus : celui de l'enfance opprimée, celui de la femme et de la mère indigne, et il n'arrive pas à leur conférer cette valeur symbolique qui fait le mérite de la *Sonate*. Dépourvus de cette résonance, les épisodes de la pièce relèvent du pur naturalisme, mais c'est un naturalisme statique, tout différent de celui du *Père*, fait de récits plutôt que d'action, et ces récits choquent par leur exagération dans l'horreur.

Le titre est ironique évidemment. L'héroïne de la pièce, la mauvaise mère, est le faux pélican qui, pour garder elle-même l'argent nécessaire à ses plaisirs, a soumis ses deux enfants à de telles privations qu'ils resteront toute leur vie chétifs et souffreteux. L'existence avec son mari a été une infernale danse de mort : elle lui a ravi par ses mensonges l'affection de sa fille, qu'elle a en fin de compte mariée à son propre amant. Le père en est mort de désespoir, mais a laissé pour son fils une lettre que la mère n'a pas réussi à intercepter et où il dénonce toutes les vilénies dont il a été victime. La pièce s'oriente comme *le Songe*, vers une lamentation sur la triste destinée des hommes, où la méchanceté apparaît comme une punition infligée du dehors. « J'ai pitié de toi, dit le fils à sa mère, tellement tu es mé-

(1) Exception doit être faite pour la musique, que Strindberg, à partir du *Chemin de Damas*, a su utiliser très habilement et faire entrer dans l'économie d'un certain nombre de pièces (surtout *Pâques*).

(2) *Briefve an Emil Schering*, p. 202 et 203.

(3) *Ibid.*, p. 204 sq.

chante. » La mère elle-même rejette toute responsabilité : « Connais-tu mon enfance à moi ? s'écrie-t-elle. Soupçonnes-tu les misères de ce foyer et tout le mal que j'y ai appris ? Cela se transmet par héritage, venant de qui ? Du premier homme et de la première femme, disaient nos livres d'enfance, et cela semble exact... Ne m'accuse donc pas, et je n'accuserai pas mes parents qui pourraient accuser les leurs et ainsi de suite (1) ! Au reste il en est de même dans toutes les familles, bien que les étrangers ne le voient pas (2). »

Il n'est pas d'autre remède que la mort ; et ils disparaissent tous les trois, mère et enfants, dans l'incendie de leur maison que le fils a lui-même allumé.

On a coutume de joindre aux *Kammarspel* une cinquième pièce intitulée : *Le gant noir*. Elle est d'un caractère entièrement différent. C'est un conte de Noël, où interviennent lutins et génies pour corriger les actions et le caractère des hommes. La jeune femme, qui a perdu un gant noir et une bague précieuse dans ce gant, accuse sa servante de l'avoir volée. Pour cette insouciance de la peine qu'elle cause à autrui, pour d'autres défauts encore, elle a besoin d'une leçon et les lutins la lui donnent en lui enlevant son enfant pendant toute une nuit. La douleur et la reconnaissance l'amenderont peut-être. Conte de Noël à la Dickens, qui coule de la même veine qu'autrefois *le Voyage de Pierre-Bonheur*.

Il n'y a pas lieu d'accorder à la pièce intitulée *Les pantoufles d'Abu Casem* (1903) plus d'importance que ne l'a fait Strindberg lui-même (3). Elle a été écrite pour amuser sa fille Anne-Marie, qui avait alors six ans. L'auteur y contamine bizarrement trois motifs orientaux, le conte bien connu des malencontreuses pantoufles dont le propriétaire n'arrive pas à se débarrasser, l'histoire des deux amants et l'histoire d'Ali Kodja qu'il avait lus dans les *Mille et une nuits*. Du point de vue de la psychologie de Strindberg, cette pièce ne présente pas de véritable intérêt.

\* \* \*

A l'automne de 1909 Strindberg publiait chez Bonnier une œuvre intitulée *la Grande route*, drame en sept tableaux dont chacun représentait une halte au cours d'un voyage. La méta-

(1) Reprise du motif utilisé dans *le Chemin de Damas*, III.

(2) XLV, p. 270 et 276.

(3) *Briefve an Schering*, p. 250.

phore est claire : cette grande route est le chemin même de la vie que parcourt chacun de nous, entraîné toujours plus avant par un mirage de terre promise ; les sept stations représentent la fin d'un de ces voyages et le pèlerin, comme on pouvait s'y attendre, est le Strindberg vieilli que nous connaissons, le Strindberg de *Seul* et de *Bannières noires*.

S'agit-il vraiment d'un drame ? M. Lamm, dans le bel ouvrage que nous avons cité souvent, veut y voir comme une suite et un épilogue au *Chemin de Damas* (1). Il y a une ressemblance évidemment : comme dans le *Chemin de Damas* Strindberg déroule ici sous nos yeux un drame tout intérieur. Mais il ne le déroule pas de la même façon : en admettant que les personnages du *Chemin de Damas* ne soient que des émanations surgies de la conscience d'un héros unique, l'action qui se noue entre eux est autrement serrée, dramatique et une que celle de *la Grande Route* : l'unité de ton aussi est strictement maintenue. *La Grande Route*, au contraire, est faite d'épisodes qui se succèdent sans être vraiment reliés, et le ton va du lyrisme le plus pathétique à la plaisanterie caricaturale. Plus qu'au *Chemin de Damas* cette dernière pièce s'apparente ainsi au *Voyage de Pierre Bonheur*, aux *Clefs du Paradis*, et dans une certaine mesure au *Songe*. La première station a pour décor un paysage de haute montagne : des vers magnifiques évoquent la grandeur de ces solitudes glacées, bouleversées par les orages ou transformées par le soleil en un immense scintillement. C'est là que le héros, le Chasseur, s'est enfui pour sauver ce que la fréquentation des hommes lui a laissé de sa conscience et de son moi. Problème qui fut toujours au premier plan des préoccupations de Strindberg. A n'importe quel moment de sa vie, toute offre d'amitié, de secours, toute approche, même la mieux intentionnée, lui est apparue comme une entreprise sur son indépendance, une tentative de vol psychologique. Ce n'est pas sans raison que la dernière partie de son autobiographie est intitulée *Seul*. N'écrivait-il pas déjà en février 1901 : « Ma sensibilité s'accroît au point que bientôt je ne pourrai même pas supporter le regard d'autrui (2). » Le livre de l'actrice Fanny Falkner (3) sur les dernières années de Strindberg, décrit à plusieurs reprises cette répugnance à affronter ses semblables, comme si tout contact

(1) *Op. cit.*, II, p. 342.

(2) Lettre du 18 février 1901 à Richard Bergh (B. R.).

(3) Falkner, *Strindberg i blå tornel*, Stockholm, 1921 (*Strindberg dans la tour bleue* — nom de la maison où il se retira en 1908). Strindberg prenait ses repas chez les Falkner : il s'éprit de Fanny et songea un moment à l'épouser, mais eut la sagesse de ne pas le faire.

dût mettre son indépendance en péril. — « J'ai marché trop longtemps parmi les hommes, dit son héros, je leur ai abandonné mon âme, mon cerveau, mes pensées ; ce qui restait, on me l'a pris, on me l'a volé ; on m'a garrotté avec des paroles amies, des dons que je ne désirais pas ; certes il faisait bon là-bas à la chaleur des foyers, aux banquets embellis de musique et de fleurs, de lumières, de verrerie. Mais la chaleur devint trop forte ; j'étouffai. Alors je coupai les amarres, je rejetai, comme un lest importun, les affections parfois si chères qui faisaient poids pour me retenir ; du coup, je m'élevai. Ici je puis respirer (1). »

Le drame est donc en son fond la défense d'une âme farouchement indépendante contre la vie et contre les hommes, défense qui ne saurait être complètement efficace qu'au prix des plus douloureux sacrifices.

Un ermite persuade au chasseur de redescendre sur la terre et ce qui va maintenant s'offrir à notre regard n'est pas tant le spectacle direct de la lutte engagée par le héros pour conserver son moi qu'un reflet de cette lutte dans la zone du souvenir, à mesure que les stations du voyage ramènent à sa mémoire des événements passés ; Strindberg en un mot nous présente, sur le mode tantôt satirique et tantôt lyrique, la justification d'une attitude depuis longtemps choisie. Et cela convient bien en somme à un épilogue, à un testament dramatique.

Le héros rencontre au départ un compagnon, le Voyageur, qui n'est évidemment qu'un aspect de lui-même, son moi le plus faible et le moins averti, en danger constant de se prendre au filet des tentations terrestres. Il s'arrête à la quatrième station, séduit par la fille d'auberge, effrontée et peu appétissante, qui se trouve être la propre fille du héros, abandonnée par lui et avilie à dessein par un de ses ennemis.

Vis-à-vis de ce compagnon éphémère, le Chasseur reste sur une stricte défensive : ils gardent tous les deux un incognito moral, puisque se connaître à fond serait se livrer l'un à l'autre. La station près des moulins (deuxième station) — machines dangereuses qui peuvent vous entraîner dans leur engrenage — ne met encore en scène que l'indiscrétion naïve et fruste, à laquelle le Chasseur et le Voyageur échappent aisément. Lors du passage à Eselsdorf — nom parlant — la satire est plus mordante mais poussée uniquement dans le sens du burlesque : un maître d'école pusillanime, qui accepte par lâcheté de ne jamais préférer que des paroles absurdes, un forgeron à la sottise iras-

(1) LI, p. 7 sq.

cible et verbeuse incarnation déjà, de façon obscure il est vrai, des personnages réels à qui Strindberg entend dire une dernière fois leur fait. Le peuple d'Eselsdorf, entrevu un instant, présente un décalque affaibli de la « majorité compacte » d'Ibsen. Là encore les deux pèlerins réussissent sans trop de mal à s'esquiver.

Mais c'est lorsqu'il arrive à Tofeth, la ville où il est né et où il a vécu, que le Chasseur est assailli par la montée des souvenirs. Souvenirs amers et irrités d'abord, dont le détail est fait d'allusions à des déconvenues réelles, et qui se concrétisent en la personne hideuse du Meurtrier, tout-puissant par l'intrigue et terreur de la cité. De cette vase où le héros s'enlise monte le désir de la mort. Ce désir prend forme et se présente au Chasseur sous les espèces étranges d'un Japonais, qui dit la beauté du suicide, l'humiliation de l'âme dans sa prison de chair et l'exaltation de la délivrance.

Mais les plus dangereux souvenirs sont ceux des êtres aimés. Reprenant un motif utilisé dans le *Chemin de Damas*, Strindberg imagine que le Chasseur rencontre son propre enfant, dont on l'a autrefois séparé, et que l'enfant ne le reconnaît pas. « Mon enfant, mon enfant à moi ! Elle ne m'a pas reconnu ! Quel bonheur... Quel bonheur pour l'un comme pour l'autre (1) ! »

Quelle chance peut avoir le Tentateur qui vient, bien tardivement, offrir la faveur des puissants et des satisfactions de vanité ? Le héros repousse du pied ses avances. Le sacrifice suprême est accompli. Pour garder entière la liberté de l'âme, il faut s'arracher à ceux-là même, à ceux-là surtout qu'on ne saurait approcher sans se donner à eux tout entier. Ou plutôt la présence réelle n'empêche-t-elle pas ce don spontané qui ne nous enlève rien à nous-mêmes. L'affection calme et pure ne réclame-t-elle pas l'éloignement à la faveur duquel l'être aimé nous apparaît sous sa forme idéale ? Strindberg venait d'en faire récemment l'expérience dans ses rapports avec Harriett Bosse.

Aussi son héros reprend-il au dénouement le chemin de la montagne. D'en haut la terre lui apparaîtra de nouveau pleine de promesses, baignée dans la lumière de l'idéal. Et un jour l'ermite écrira sur sa tombe : « Ici repose Ismaël, fils d'Hagar, ici repose le fils de la servante. »

(A. suivre.)

(1) LI, p. 89.

# L'Angleterre en 1929

Cours de M. G. CONNES,

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

---

## IV

### Portrait du Parti conservateur.

Le conservatisme anglais se présente avec tout le prestige qui s'attache aux choses anciennes respectables, ayant fait leurs preuves au cours des siècles ; ayant toujours eu pour programme, conformément à sa dénomination, le maintien des choses qui existaient, il peut, à bon droit, semble-t-il, prétendre être à l'origine de la plupart des choses qui existent, et il met naturellement l'accent sur les bonnes, en se déclarant toujours prêt à réformer les mauvaises ; il n'est pas injustifié à le prétendre ; car il n'a jamais poussé le conservatisme jusqu'à la réaction ; il est, en gros, exact, que, chaque fois que son tour revient de prendre le pouvoir, dans cette alternance avec le libéralisme qui est toute l'histoire des deux derniers siècles, il se garde bien de se donner pour tâche de détruire systématiquement tout ce qu'a fait le parti adverse ; qu'il s'agisse d'extension des droits politiques ou de législation sociale, il accepte toujours au moins une partie de l'avance acquise ; souvent, il prend les devants, se montrant réformateur plus hardi que les réformateurs eux-mêmes ; pour ne prendre qu'un exemple, et le plus récent, c'est lui qui vient de pousser à sa dernière limite l'extension du droit de suffrage des femmes, ramenant l'âge légal de 30 ans à 21, et réalisant ainsi l'égalité complète des sexes, en établissant ce que les ironistes appellent le *flapper vote*, le vote des fillettes. Pouvoir se poser en fondateur de l'ordre social existant, dans un pays où le niveau moyen des conditions de la vie est si élevé, et le plus élevé du monde, donne une situation extrêmement forte ; le conservatisme ne manque pas de s'en prévaloir ; et, en dehors des rappels précis de l'œuvre immense accomplie par lui, et qu'il identifie volontiers avec l'œuvre et le génie de l'Angleterre tout entière, il s'enveloppe volontairement d'une



atmosphère d'idéal qui lui est propre, et qu'on pourrait presque appeler une poésie.

Car il y a une véritable poésie du conservatisme, qui n'est au fond que la religion de la patrie, cette patrie étant la douce, la bonne, la maternelle, la libre Angleterre ; cette poésie, elle s'efforce de se concentrer, pour l'instant, autour de la figure robuste, un peu pensive, un peu timide, assez sentimentale, du chef actuel du parti, M. Stanley Baldwin ; en cet homme carré, et assez peu éloquent, il y a bien une manière de poète. A côté des opuscules précis répandus au printemps par le parti conservateur pour exposer ses points de vue sur les questions essentielles de l'heure, il était impossible de ne pas en remarquer un intitulé *Stanley Baldwin, l'homme*, qui contenait un choix de passages, de discours prononcés par lui au cours des années récentes ; les sujets ne sont pas, ou au moins pas directement, politiques ; il y est question des paysages et des musiques de la terre d'Angleterre, de beautés littéraires, de l'esprit du peuple anglais, des idéals qui distinguent et unissent les peuples de langue anglaise ; on veut, nous dit-on, ouvrir des fenêtres sur le cœur du chef du parti, qui est le parti. Il dit l'aptitude des Anglais à porter partout avec eux l'amour de la justice et de la vérité, la large humanité, qui les caractérisent ; l'émotion apportée à sa sensibilité par le son d'une cloche d'Angleterre reconnue aux environs de Florence ; la beauté incomparable de la campagne anglaise, mieux sentie par quiconque revient de parcourir le monde ; l'obstination touchante des citadins à entretenir sous leurs yeux, sous forme du plus modeste des jardins, le souvenir de la campagne que peut-être ils ne connaissent plus directement depuis des générations ; les bruits, les spectacles, les odeurs qui font le paysage anglais ; l'esprit du service public, si puissant chez tous, les plus bas comme les plus haut placés, qui est leur mobile unique, et l'espoir sûr de l'Angleterre ; la force des mots de Foi, d'Espérance, de Charité et de Travail, les quatre plus riches monosyllabes de la langue ; la fraternité de ceux que touche une pensée commune, venue de quelque grand écrivain ; l'éducation conquise dans les heures rares du loisir, entre les heures du travail véritable ; le contact étroit avec des hommes de toutes classes et de toute espèce, école véritable de l'homme d'Etat ; l'atmosphère patriarcale des usines de son père, à Bewdley, en Worcester, où les fils venaient après les pères et les grands-pères, d'où personne n'était jamais chassé, où l'on ne connaissait ni grève ni lock out, où chacun connaissait tout le monde. Il dit, encore, la sympathie invincible

de l'Angleterre pour celui, partout, qui a le dessous ; sa foi dans son peuple, dans sa santé physique, morale et intellectuelle, dans son amour de la liberté et de la paix ; et, par delà les limites de la petite île de la mer du Nord, la grandeur de l'Empire, héritage sans prix reçu des ancêtres, instrument actuellement le plus sûr d'un commencement de paix mondiale, instrument non d'exploitation, mais de diffusion de l'ordre et du bien affermi dans la main anglaise par l'inflexibilité absolue lorsque sont en danger les principes — si seulement l'Angleterre veut se garder des risques d'une rhétorique fatale, s'accorder une nécessaire trêve de Dieu... Je disais poésie ? c'est plus qu'une poésie, c'est une mystique.

Bien révélateur, aussi, de la personnalité de M. Baldwin, est le chapitre qui lui est consacré dans le livre, déjà vieux de quelques années, intitulé *L'esprit conservateur* (1924), par un écrivain anonyme qui s'est depuis trouvé être M. Harold Begbie, lequel vient de mourir ; le conservatisme y apparaît comme l'âme même de l'histoire d'Angleterre, et M. Baldwin comme l'homme, parmi les vivants, le plus plein de cette âme ; campagnard par goût, et politicien seulement par devoir, plus paysan que citadin, un peu rude, rusé et hésitant, ennuyé par la vie à Westminster, sans éclat ; d'une sincérité infinie ; bon jusqu'aux moelles ; plein d'une sympathie vraie et non de commande pour la classe ouvrière, de respect pour les meilleurs du travaillisme, s'il n'en a point pour les libéraux ; moral, et persuadé de la possibilité d'une élévation de la moralité générale ; l'ayant prouvé par sa rupture de l'immorale coalition avec les libéraux, et avec la tyrannie de la presse des grands lords du journalisme, par la suppression du scandale des « honneurs », titres et dignités décernés cyniquement, contre argent comptant à la caisse des partis au pouvoir, par les chefs de gouvernement utilisant la signature du roi — commerce qu'il n'a pu abolir entièrement, mais dans lequel il a fait rentrer quelque décence ; indifférent aux attaques, sensible aux vertus de l'ennemi ; ne harcelant point l'adversaire ; peu adroit, peu ardent peut-être ; mais stable, sûr, droit ; capitaine du peuple, non conspirateur d'un parti ; homme de Dieu, désireux de faire la volonté de Dieu ; jusque-là, en somme, tout semblable à Ramsay Macdonald, chrétien comme lui ; mais à partir de ce point, différent ; car ses préférences vont aux Anglais, peuple élu, et au capitaine d'industrie ; une entente entre le Capital et le Travail, un Empire solide, un conservatisme éclairé, voilà ce qu'il veut...

Au fond, on voit bien où tend la mystique conservatrice ;

son idéal transparait à travers les évocations et les rêves de M. Baldwin ; ce qu'il regrette, sans pouvoir l'avouer ni se l'avouer à lui-même, sans en avoir conscience peut-être, probablement, c'est le village anglais de l'ancien temps, ce petit monde paisible, univers en miniature, chacun satisfait et à sa place, les paysans lents à s'émouvoir dans leurs chaumières, le squire dans son manoir, le pasteur anglican dans son presbytère, la diligence rare, et toute sonnante de grelots, qui passe, apportant les nouvelles du roi lointain, de quelque lointaine bataille sur mer ou sur le continent, étape dans l'extension prodigieuse de la race anglaise par le monde, œuvre des populations de la côte, non de ces agriculteurs dont la plupart mourront sans avoir vu la mer... Il est dans la nature des partis conservateurs de placer leur idéal en arrière, comme dans celle des partis progressistes de le placer en avant ; en France, le plus conservateur de nos partis politiques, plus franchement hérissé contre le fait que le conservatisme anglais n'arrive pas à prendre son parti de la Révolution française, vieille maintenant de 140 ans ; M. Baldwin, lui, a les regards fixés, ou au moins l'âme, vers l'époque antérieure à la révolution industrielle, qui a transformé l'Angleterre, du vaste village qu'elle était, en une gigantesque usine doublée d'une maison de commerce ; ce n'est peut-être pas l'état d'esprit le plus favorable pour diriger cette usine et cette maison de commerce ; c'est naturellement encore une loi pour les partis conservateurs qu'ils désirent d'abord « conserver », et conserver n'est pas agir ; prétendre conserver quoi que ce soit est peut-être en soi et de prime abord une tentative folle, dans un monde dont le changement est la loi ; nous avons beau tourner les yeux autour de nous dans l'univers, nous n'apercevons nulle part rien qui se conserve ; bref, en présence des nécessités de l'action, le parti conservateur anglais, comme tous les autres, a du mal à trouver un programme d'action, à moins de rejoindre les programmes des partis du changement ; les éléments les plus jeunes et actifs le sentent bien, qui se plaignent sans cesse de la lenteur et même de l'incapacité de la direction, « lenteur » et « incapacité » qui sont peut-être dans la nature des choses.

Il est de fait que, comparé avec le libéralisme et surtout avec le travaillisme, le conservatisme est peu actif dans son effort de propagande et de recherche des solutions ; qu'a-t-il besoin de propagande et de recherche ? il « conserve » ; et donc, il est assez difficile de trouver un programme conservateur positif ; à la Bibliothèque Nationale du British Museum, dans les années récentes, pour un écrit politique d'inspiration conser-

vatrice, on en trouve deux ou trois libéraux, et trente ou quarante travaillistes ; il n'est pas besoin de tant de livres pour dire qu'on désire conserver ; seuls les progressistes et les révolutionnaires ont besoin de s'expliquer longuement. Les programmes et les manifestes conservateurs sont généralement courts ; ils se contentent de proclamer les grands principes, et lorsque le parti est au pouvoir d'énumérer les réalisations qu'il peut avoir à son actif ; de système détaillé pour l'ajustement et la transformation des choses, point n'est besoin. Les grands principes sont simples : ce sont ceux de Disraéli, Lord Beaconsfield — si puissamment évoqué récemment par M. Maurois — qui reste le grand homme du conservatisme, comme Gladstone celui du parti libéral : maintien des institutions, maintien de l'Empire, amélioration de la condition du peuple ; les conservateurs considèrent comme des leurs quiconque accepte ce programme ; et Stanley Baldwin fait sienne la parole célèbre de Disraéli : « Je suis conservateur pour garder tout ce qu'il y a de bon dans notre constitution, radical pour supprimer tout ce qu'il y a de mauvais. »

Premier Ministre sortant, après être demeuré 4 ans et demi au pouvoir avec une majorité absolue qui lui permettait de gouverner à sa guise, M. Baldwin a naturellement adressé à la nation, en mai, un manifeste où il rendait compte de son mandat et exposait son programme pour l'avenir — manifeste qui commence naturellement par les mots : Mesdames, Messieurs... Après avoir dit que le parti a tenu ses promesses des élections précédentes plus largement qu'aucun parti n'a jamais fait, et s'être félicité d'une prospérité sans exemple dans l'histoire d'Angleterre, le manifeste groupe ses remarques autour de quatre points essentiels : l'Empire, le commerce et le travail, les réformes sociales, la paix extérieure.

Tout naturellement, l'affermissement des liens qui unissent les différentes parties de l'Empire est le premier et le plus essentiel article du programme conservateur ; les conférences impériales de 1923 et de 1926 y ont fortement travaillé, et le progrès n'a été interrompu que par le premier ministère travailliste de 1925 ; le moyen essentiel est la préférence économique et douanière à l'intérieur de l'Empire, sous forme de réduction et même de suppression, chaque fois que c'est possible, des droits sur les marchandises ; l'Empire britannique doit tendre à constituer un monde en soi, autant que possible indépendant de l'étranger, l'Angleterre recevant de lui le plus possible de ce qu'il lui faut, et fournissant le plus possible à ses besoins en produits manufacturés ; on ne va pas jusqu'à dire qu'il est désirable de ne plus

vendre à l'étranger, mais on se félicite que l'Empire soit déjà presque un aussi bon client que l'étranger ; tous principes et moyens également répudiés par le libéralisme et le travaillisme. Quant aux colonies proprement dites, en tant que distinctes des nations sœurs de race blanche, ce sont des entreprises à mettre en valeur pour l'avenir, sans lésiner.

Au chômage, selon le programme conservateur, point d'autre remède que la prospérité des affaires, qu'il faut rétablir par tous les moyens reconnus raisonnables et efficaces. Celui dont on se promet le plus, c'est la « sauvegarde » (*safeguarding*), mot nouveau pour désigner une chose relativement nouvelle. La sauvegarde n'est point le protectionnisme pur et simple, ce n'est pas qu'une nouvelle désignation substituée aux cris de ralliement anciens, « protection », « réforme des tarifs » ; le parti conservateur s'est engagé, en 1924, à ne point taxer les vivres, et à ne point établir de tarif général de protection ; il tiendra sa parole. Mais il considère comme juste et utile d'appliquer la loi de 1921 sur la sauvegarde des industries menacées, loi qui, pense-t-il, a abondamment démontré sa vertu ; aux termes de cette loi, une industrie britannique qui se croit menacée peut réclamer un tarif protecteur, si elle est suffisamment importante, si elle souffre d'une concurrence anormale de la part de l'étranger produisant meilleur marché, du fait de la dépréciation de sa monnaie, de subsides fournis par l'Etat, ou de salaires inférieurs, si elle peut prouver qu'elle est convenablement organisée et enfin que l'institution d'un tarif ne provoquera pas de chômage dans une autre industrie ; ces preuves faites devant une commission spéciale, le ministre du Commerce demande le tarif protecteur au Parlement. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, il y a eu 48 demandes de protection ; les ministres n'en ont renvoyé que 20 devant la commission, et, statuant sur les conclusions de celle-ci, n'ont transmis la demande au Parlement que dans 8 cas ; dentelles, manchons à incandescence par le gaz, gants, coutellerie, papier d'emballage, poterie, boutons, produits émaillés. Or les chiffres officiels montrent que dans toutes ces industries maintenant « sauvegardées » le chiffre des ouvriers occupés a augmenté, le montant des exportations a augmenté, le montant des importations rivales a diminué et les prix ont baissé, le fabricant anglais pouvant travailler sur une plus large échelle et obligeant le fabricant étranger à compter avec sa concurrence. Il en est exactement de même dans les quatre industries protégées depuis 1915 et pour les mêmes raisons — concurrence étrangère favorisée — par les taxes Mac Kenna, du nom

du chancelier de l'Échiquier libéral de l'époque ; les automobiles, les films cinématographiques, l'horlogerie, et les instruments de musique. Dès que les travaillistes, en 1924, ont levé et les taxes Mac Kenna et les tarifs de sauvegarde, il y a eu immédiatement recul dans les industries protégées. Le conservatisme est donc fermement résolu à continuer la politique de sauvegarde — et en cas de succès il annonçait son intention de simplifier considérablement la procédure à utiliser par les intéressés.

La sauvegarde est la politique essentielle du conservatisme contre la stagnation des affaires et le chômage ; mais il ne manque pas de faire remarquer combien il a soulagé la production par la suppression des impositions locales basées sur l'outillage, les voies ferrées par la réduction de leurs charges, donc l'industrie lourde, industrie essentielle, par la facilité plus grande du transport de ses produits, par le développement d'un réseau de routes qui est déjà le premier du monde, par le perfectionnement de l'équipement électrique du pays ; il se félicite encore du bien réalisé par les Centres de rééducation professionnelle, qui permettent aux jeunes chômeurs de changer rapidement de métier ; du fait qu'il y a 150.000 mineurs au travail de plus que 9 mois plus tôt, 800.000 travailleurs assurés occupés de plus que 5 ans auparavant, et 125.000 chômeurs de moins ; au printemps de 1926 le nombre des chômeurs était tombé au-dessous du million, et on a fait de nouveau des progrès depuis la crise de la grève ; le ton des relations entre employeurs et employés est le meilleur qu'on ait connu depuis longtemps ; depuis 40 ans, on n'avait pas vu aussi peu de journées de travail perdues par suite de différends professionnels. Le parti se propose encore une révision générale de la législation de protection du travail ; il ne renoncera point à la loi qui a rendu les grèves illégales quand elles ont un but politique et révolutionnaire et non corporatif, le *Trade Disputes Act* de 1927 ; il s'efforcera de favoriser toujours plus l'agriculture, en encourageant, par des moyens divers, la consommation des produits nationaux, que l'armée et la marine consommeront dans une forte proportion de leurs besoins, en développant le crédit agricole, la culture de la betterave. la petite propriété, les facilités électriques et téléphoniques, les recherches de laboratoire et l'enseignement agricoles, et en protégeant les travailleurs.

La prospérité du commerce et de l'industrie n'est pas une fin en elle-même : ce n'est qu'un moyen en vue d'améliorer la condition du peuple ; le parti conservateur pense, de ce point de vue, n'être en retard sur aucun autre ; c'est lui qui a abaissé

l'âge de la pension pour les vieillards, augmenté les facilités de pension pour les veuves et les orphelins; un million et trois quarts de personnes sont déjà pensionnés dans l'ensemble du Royaume-Uni; 930.000 maisons pour 4 millions de locataires ont été bâties au cours des quatre ans et demi de son administration; c'est un record dans l'histoire du monde; on attaque l'immense problème des quartiers insalubres avec des armes nouvelles, surtout une plus juste compensation pour les propriétaires dépossédés; pour la législation restrictive des loyers, on ne reviendra au droit commun que lorsque les locaux ne manqueront plus. Les cliniques prénatales et les centres de consultation pour les nourrissons ont encore permis d'abaisser la mortalité infantile de 75 à 65 pour 1.000; et à partir de 5 ans, âge scolaire, l'enfant retrouve les soins médicaux gratuits de l'école; un vide reste, entre la première et la cinquième année; le conservatisme travaillera à le combler par une organisation adéquate; il pense aussi qu'on pourrait mieux utiliser l'indemnité de maternité des assurés nationaux, sous forme de soins directs; il songe à mieux protéger, aussi, les intérêts des adolescents. Tous les aveugles sont pensionnés dès l'âge de 50 ans; il se propose d'abaisser l'âge de la pension à 40. Le nombre des fonctionnaires, surtout femmes, a beaucoup augmenté; le moment est venu d'entreprendre une refonte de leur statut. Mais en tout ceci, c'est toujours vers les possibilités individuelles de chaque famille que le conservatisme tourne les yeux; les bienfaits de la communauté peuvent être grands; ils ne sont rien si la famille n'est pas heureuse; et donc, ce à quoi il faut viser d'abord, c'est à abaisser le coût de la vie, à hausser les salaires, à réduire la taxation; sur tous ces points la situation est meilleure en 1929 qu'en 1924, et on voit maintenant combien a été sage la décision de maintenir la livre sterling au pair de l'or; économie, tel doit être le mot d'ordre; tout ce à quoi l'Etat renonce en impôts, il le laisse dans la poche des citoyens, que libéraux et travaillistes ne songent qu'à vider; on sent déjà les effets des fortes économies réalisées sur les armements; le conservatisme persévéra dans cette voie.

En 1929 comme en 1924, le parti conservateur a senti la nécessité d'éditer une brochure spéciale pour exposer ses résultats et ses vues en matière d'éducation. Les résultats sont considérables: 5.500 instituteurs diplômés en plus, le nombre des classes ayant plus de 50 élèves ramené de 25.000 à 16.000, suppression de bâtiments scolaires défectueux, constructions nouvelles, fort développement de l'organisation médicale scolaire,

des enseignements secondaire et supérieur, augmentation de plus de 20 % du nombre des boursiers, unification des conditions de travail et de traitement des instituteurs ; ce dernier point est particulièrement délicat, l'enseignement public n'étant pas en Angleterre, comme chez nous, presque uniquement affaire d'Etat, mais une organisation extrêmement complexe, mise sur pied par la collaboration de l'Etat, des pouvoirs locaux et de groupements privés, religieux ou autres ; or il est très clair qu'on sent de plus en plus sur ce terrain, comme sur beaucoup d'autres, les inconvénients de cette libre floraison des entreprises, considérée comme caractéristique de l'Angleterre par les ennemis de l'étatisme ; les membres de l'enseignement primaire, éccœurés de cette diversité et de cette insécurité, vivent actuellement sous un régime provisoire, la Décision Burnham (*Burnham Award*), qui remédie en partie à ces maux. Il entre dans les vues conservatrices pour l'avenir de confirmer ce régime ; « le gouvernement continuera à soutenir le principe du règlement des traitements et de l'organisation du travail des instituteurs sur un plan national », mais on ne prononce point, cependant, le mot de nationalisation. Ceci en ce qui touche les maîtres ; pour les élèves, le plan conservateur est plus ambitieux, le plus ambitieux qui soit ; ce n'est rien de moins que l'éducation complète et gratuite pour tous, au moins pour tous ceux qui le désireront, aux trois degrés, primaire, secondaire et supérieur ; l'instrument essentiel de cette réforme, c'est le développement des écoles complémentaires (*senior schools*) existantes, et la création de nouvelles, de façon à pouvoir recevoir sans exception toute la population scolaire de 11 à 15 ans, et à jeter le pont nécessaire entre les écoles primaires d'une part, les Universités et les grandes écoles techniques de l'autre ; non seulement la gratuité y sera la règle, mais encore l'Etat donnera aux parents des bourses d'entretien quand ce sera nécessaire ; cette réforme est déjà en cours de réalisation. Si on veut la mener à bien, ce n'est pas seulement le statut de l'enseignement primaire qu'il convient d'unifier, c'est toute la législation scolaire qu'il faut refondre, en renonçant aux classifications périmées, d'origine plus sociale que scolaire, et en donnant à chaque phase, primaire, secondaire, technique, supérieure, sa place dans un tout cohérent. Il est temps aussi de donner leur place dans ce tout aux écoles libres des groupements religieux, par une entente générale et définitive.

Reste la politique étrangère ; les mots de paix et de désarmement la comprennent tout entière, et le parti conservateur peut



à bon droit se targuer de n'en être pas resté aux mots, mais d'avoir agi ; l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations, l'accord de Locarno, la signature du pacte Kellog, sont autant d'étapes sur la bonne route ; le conservatisme est non seulement pour la limitation, mais pour la réduction des armements ; il a montré l'exemple ; les forces de la Couronne, y compris l'aviation, arme nouvelle, et malgré la nécessité de protéger les territoires sous mandat, sont nettement moins nombreuses qu'avant la guerre ; elles coûtent, en 1929, 7 millions 1/2 de livres — 900 millions de francs — de moins qu'en 1924. Le développement de la Société des Nations est le principe cardinal de cette politique ; et le conservatisme l'a bien montré en ne se faisant jamais représenter à Genève par un moindre personnage que le ministre des Affaires étrangères lui-même. Il souhaite et espère une nouvelle réduction des armements navals par entente avec les Etats-Unis. L'entente étroite avec les Dominions, essentielle au maintien de l'unité de l'Empire, et l'observation étroite des engagements internationaux, sont bien entendu des principes premiers, qu'il est à peine besoin de mentionner.

Tel est, exposé par lui-même, le programme du parti conservateur ; il est impossible de ne pas reconnaître la puissance d'attraction que, appuyé comme il l'est sur l'évidence des résultats, et sur un degré moyen de bien-être supérieur à tout ce que l'on peut constater ailleurs dans le monde, il doit exercer sur une catégorie d'esprits, les satisfaits d'abord, les timides ensuite, et, surtout, et les plus nombreux, les raisonnables, persuadés que la société, pas plus que la nature, ne fait de sauts ; les raisonnables sont particulièrement communs en Angleterre, pays d'évolution et d'esprit pratique, non de révolutions et de théories. Le caractère libéral et progressiste de ce programme conservateur est du reste frappant ; en matière d'assistance publique, de pensions et d'éducation, ce n'est pas seulement le programme, mais même déjà la réalisation, qui laisse loin derrière certains partis qui portent sur le Continent des étiquettes de progrès ; que sera le socialisme, si le conservatisme admet et pratique déjà à ce point l'aide de l'Etat à l'individu défavorisé dans la mêlée économique ? Aujourd'hui donc, comme toujours, le conservatisme ne demeure pas en arrière ; il persévère dans cette acceptation du progrès, cette aide au progrès, qui ont toujours été sa marque distinctive, et son salut ; pour conservateur qu'il est, il n'est point le parti du rien-faire ; il donne suffisamment de satisfactions à beaucoup d'électeurs de gauche, comme on dirait chez nous. Il faut bien reconnaître cependant

que les esprits avancés reçoivent trop d'offres séduisantes de la part des autres partis, pour être beaucoup séduits ; là n'est pas la force principale du conservatisme, qui réside bien plutôt dans l'atmosphère poétique, sentimentale, et patriotique si souvent évoquée par M. Baldwin. « Pour Dieu, le Roi et la Patrie », dit le devise de la Ligue de la Primevère (*Primrose League*), qui évoque assez fâcheusement celle de l'ancienne Prusse royale et militariste. La Ligue de la Primevère, fondée en 1883 en mémoire de Disraéli, est l'organisation la plus extrémiste, la plus à droite, dirions-nous, du parti conservateur ; il serait permis de se demander si, comme c'est souvent le cas des organisations extrémistes, elle ne dessert pas son parti plus qu'elle ne le sert ; c'est dans ses réunions et ses publications que l'on sent le plus l'esprit d'exclusivisme national et de défiance envers le changement que doit être proprement l'esprit conservateur, si les mots ne mentent point ; mais sans doute pense-t-on, dans la Ligue, que si des idées sont justes on ne saurait les épouser trop étroitement, et que le danger pour le conservatisme provient justement de ses concessions envers les forces de transformation sociale, marques de faiblesse et non de souplesse. Ceci est senti et pensé plutôt qu'exprimé ; officiellement, la Ligue n'a pas de programme particulier différent de celui du parti conservateur ; M. Baldwin est son Grand Maître, titre purement honorifique ; le chef véritable est le Chancelier, actuellement Lord Ebbisham, soutenu par toutes sortes d'organes et de dignitaires aux dénominations pittoresques et médiévales ; ce ne sont que chapitres, conseils, chevaliers, dames, ordres, décorations, étoiles et cordons ; les sections locales s'appellent des *habitations*. Mais, même dans cette fraction extrême du conservatisme, une certaine largeur d'esprit ne peut s'empêcher, par instants, de paraître. Le numéro de novembre de la *Gazette de la Ligue* a choisi pour « pensée pour le mois » le mot de Victor Hugo : « Toujours en avant ; si Dieu avait voulu que l'homme reculât, il lui aurait donné un œil derrière la tête » ; et on dit, page 11 : « Nous avons un ennemi, le socialisme ; certains d'entre nous peuvent par instants être bien disposés en sa faveur... »

Où sont les forces et la clientèle du conservatisme ? Naturellement, d'abord dans tout ce qui reste, et qui est beaucoup ou peu, selon les points de vue auxquels on se place, de l'Angleterre ancienne, l'Angleterre des manoirs et des villages ; en gros, les régions du sud et de l'est, ce qu'on appelait jadis l'Angleterre verte, continuent à élire des conservateurs ; l'Angleterre noire, industrielle, du nord et du nord-ouest, est depuis longtemps

passée au libéralisme ou au travaillisme ; les grands propriétaires fonciers et leur dépendance, la masse des agriculteurs, petits ou grands, les familles militaires et maritimes, tout ce qui touche de près ou de loin à la monarchie, ce qui touche de près ou de loin aux vieilles Universités, tous ces milieux sont conservateurs ; l'Eglise anglicane exerce naturellement toute son influence en faveur du conservatisme. Mais à côté de ces classes traditionnellement conservatrices, aujourd'hui assez peu nombreuses, l'aristocratie nouvelle de l'industrie, du commerce et de la finance est naturellement venue, non seulement prendre sa place, mais prendre la place principale et s'emparer plus ou moins nettement et ouvertement de la direction du parti ; là sont à présent, disent les partis de réforme, les nouveaux privilégiés, qui ont remplacé les anciens ; leur puissance est en effet immense, et par le rayonnement naturel que leur confère le succès, et par la force de l'argent, et par l'influence qu'ils exercent sur la grande presse quotidienne et hebdomadaire, dont ils sont la plupart du temps les propriétaires et les exploitants ; en dehors du *Times*, ouvertement conservateur, du *Telegraph* et d'un ou deux autres organes libéraux, du modeste *Herald*, travailliste, la plupart des grands journaux appartiennent à des groupes financiers gouvernés par des magnats dont les plus connus sont Lord Rothermere et Lord Beaverbrooke, et, théoriquement non politiques, ils mettent l'accent sur les besoins de la « prospérité nationale » ; ce qui, en temps de crise et surtout d'élections, fait d'eux pratiquement des agents conservateurs. Mais la dépendance directe des grands seigneurs du capital et de la presse ne ferait pas encore le grand nombre ; c'est spontanément et sincèrement que donne ses suffrages au conservatisme la masse des *clerks*, employés plus ou moins largement rétribués, dont la prospérité personnelle dépend de la prospérité des affaires, ou au moins qui le croient. Il faudrait encore citer, parmi les forces conservatrices, la Chambre des Lords, si celle-ci était encore une puissance politique véritable ; mais depuis que M. Lloyd George — encore lui ! — lui a ôté la possibilité d'empêcher l'adoption finale des mesures votées par les Communes, elle ne compte plus véritablement, et n'est plus elle aussi qu'une survivance pittoresque ; en 1929, elle avait 752 membres, contre 578 il y a 20 ans, et 433, il y a 80 ans ; c'est dire combien largement la couronne use de son droit d'élever à la pairie les citoyens distingués ; les annuaires ont bien soin d'indiquer les noms anciens d'au moins les 174 nouveaux pairs nommés depuis 20 ans, car le public ne connaît guère que ceux-là, et oublie leurs

titres ; on n'a encore créé qu'une poignée de lords travaillistes, et théoriquement rien n'empêche les Lords de manifester leur défiance envers le gouvernement actuel par une majorité des dix-neuf vingtièmes. Quel chemin parcouru depuis Victor Hugo, et *L'homme qui rit* !

Un parti vaut par son esprit et son programme ; mais il vaut aussi par ses chefs ; les idées, au fond, ne valent que ce que valent les hommes qui les défendent ; un portrait du parti conservateur n'est pas complet sans une esquisse, au moins rapide, de ceux qui mènent ses destinées, et que la place manque pour dessiner ici ! Contentons-nous, par force, d'évoquer, après celle de M. Baldwin, les figures dominantes de Lord Balfour et des frères Chamberlain. Lord Balfour a maintenant 81 ans passés ; il n'est point d'honneur et de succès qu'il n'ait connu, à la fois homme de pensée et homme d'action, et comme philosophe, et comme homme politique ; premier ministre conservateur de 1902 à 1906, il a encore joué un rôle actif dans le dernier cabinet Baldwin, comme Lord Président du Conseil. Les frères Chamberlain, l'un Austen, le partenaire de M. Briand, comme ministre des Affaires étrangères, l'autre, Neville, ministre de l'Hygiène, sont les fils du célèbre théoricien et animateur de l'unionisme à la fin du siècle dernier, Joseph Chamberlain ; ce sont maintenant des hommes, l'un de 66, l'autre de 59 ans. On ne peut oublier, non plus, le nom et la personnalité de M. Winston Churchill, ministre des Finances, brillant opportuniste, transfuge du libéralisme en 1924, alors qu'il était venu du conservatisme au libéralisme en 1905, type, peut-être, de ces Anglais fort nombreux qui pensent que les étiquettes et les théories ne sont rien, l'action étant tout, et qui agissent en conséquence ; il a maintenant 55 ans. C'est un devoir, enfin, de saluer dans sa retraite volontaire Lord Robert Cecil, vicomte Cecil, qui quitta le cabinet en 1927, ne pouvant faire avancer aussi vite qu'il le désirait la grande cause du désarmement. Point d'homme nouveau parmi ces chefs ; car si les frères Chamberlain sont les fils d'un père illustre, Lord Cecil est le fils de Lord Salisbury, le premier ministre de la guerre sud-africaine, et celui-ci était l'oncle de Lord Balfour, qui lui succéda ; M. Churchill est de la grande famille des Marlborough ; tous noms qui comptent parmi les plus illustres de l'Angleterre.

(A suivre.)

---

# Les origines du caractère chez l'enfant

## Les états affectifs

Cours de M. H. WALLON,  
*Maître de Conférences à la Sorbonne.*

---

### VII

#### Les sources et les formes de l'émotion chez l'enfant.

(Suite.)

Dans la différenciation des formes émotionnelles intervient, non seulement le rapport entre l'intensité de l'excitation et la résolution de ses effets, mais aussi la diversité de ses sources organiques. Leur détermination peut être difficile chez l'adulte, par suite des réflexes conditionnels et des transferts, qui ont fini par faire dépendre l'émotion de motifs très éloignés et radicalement différents de ses origines. Mais, chez le petit enfant, elle obéit encore à ses stimulants naturels ou inconditionnels.

Aux premiers âges de la vie et aux premiers stades du développement psychique, chez l'enfant de quelques semaines et chez des idiots de niveau très bas, s'observent déjà, sous l'influence des caresses, une agitation très vive, des contorsions, comme des hennissements et des jappements, une accélération du pouls et de la circulation périphérique, un plus grand éclat du regard, une légère salivation, bref tout le cortège des manifestations qui sont communément rapportées au plaisir. La sensibilité mise en jeu tient à celle que nous avons étudiée dans le chatouillement. Elle se propage, avec les ondes de contraction qu'elle suscite, au corps tout entier. Trop vivement sollicitée par des caresses sans mesure, elle peut aboutir à des crispations prolongées ou saccadées et aux réactions de la souffrance.

Une autre source d'impressions agréables est le mouvement. Par les sensations qui lui répondent dans l'appareil musculaire et articulaire il suscite une excitation qui se traduit, comme sous

l'action de caresses intimes, en une exaltation de gestes, en frémissements, en sonorités gutturales ou en gazouillements comparables exactement à l'expression de la joie. La joie naît avec la facilité des mouvements. Pour s'en convaincre il suffit de voir le petit enfant dans son bain, l'agitation de ses membres que l'eau soutient à un âge où il ne saurait les soutenir lui-même et la satisfaction débordante qu'il en éprouve. Mêmes effets lorsque, libre de tout vêtement, il repose bien appuyé sur son lit. Plus tard l'objet qui lui plaît ne peut susciter sa joie sans susciter simultanément une grande agitation motrice, qui ne saurait être assimilée, du moins complètement, à des gestes anticipés d'appropriation, car souvent ils lui font lâcher l'objet qu'il vient de saisir. De même, à trois ou quatre ans encore, l'enfant est partagé, dans ses jeux, entre ses mouvements de réalisation et ses mouvements d'enthousiasme. S'il fait des pâtés ou construit un fort, l'enthousiasme l'emporte souvent sur la réalisation, et il se décharge volontiers sur un autre de la réalisation, pour mieux se livrer à ses transports et à ses gambades d'enthousiasme. L'excitation du mouvement peut aussi avoir les mêmes effets que celle du plaisir et des caresses. Chez tous les animaux, selon Ziegler, une période d'agitation précède la procréation.

Une troisième forme de sensibilité, très primitive aussi, est celle que j'ai appelée sensibilité de prestance. Elle répond à l'éveil d'attitudes en rapport avec l'approche ou la présence d'autrui. Elle existe très manifestement chez l'animal, et n'est peut-être pas étrangère aux faits de fascination. Il paraît du moins certain que, s'il n'est pas de réaction plus nécessaire et plus spontanée, pour un être vivant, que de se tenir instantanément prêt aux gestes en rapport avec l'individualité ou l'espèce de celui qui survient dans son voisinage, rien non plus ne semble plus fragile que le mécanisme de cette accommodation posturale. Sous l'insistance d'un regard, sous l'impression d'être pour autrui un objet d'attention, il peut arriver à chacun de perdre contenance. C'est le désarroi jeté dans le système des attitudes. L'effet produit est d'ailleurs variable; et il y aurait moyen, sans doute, de classer les individus suivant le type de désordre qu'ils présentent en pareil cas.

Le plus souvent, les gestes, la marche, la station elle-même deviennent moins assurés. Le sujet est brusquement maladroit, laisse tomber ce qu'il porte, doute de son équilibre, se met à trembler. Il montre ainsi des signes évidents d'asynergie; c'est-à-dire précisément une insuffisance de l'appareil qui règle à tout instant la répartition du tonus nécessaire au maintien d'une

attitude, à la succession de celles qui assurent, en même temps que se déplace le centre de gravité ou que se modifient les poussées extérieures, la conservation de l'équilibre, enfin à l'exécution soutenue, graduée, mesurée, précise de chaque mouvement. Cette incertitude de l'équilibre et de l'attitude se confond, ainsi que nous ne tarderons pas à le voir, avec le genre d'incitations organiques qui est à la racine de la peur.

D'autres fois, c'est toujours la fonction tonique, support des attitudes, qui est altérée; mais par défaut ou par excès. Chez certains la défaillance du tonus a quelque chose de systématique. Elle produit un état de résolution musculaire et d'obnubilation mentale qui semble, chez certains, être un moyen de défense ou d'opposition pour s'épargner d'avoir à donner l'effort qu'imposeraient la présence ou les exigences d'autrui. Il y a des enfants qui s'engourdissent dès que leur activité mentale ou leur compréhension sont trop directement, trop personnellement sollicitées, dès qu'ils sont en tête à tête avec le maître ou avec celui qui a l'habitude ou la prétention d'exercer une contrainte sur leur intelligence ou sur leur conduite. Ce genre de comportement répond à un certain type psychomoteur que j'ai décrit ailleurs. Mais c'est déjà une réaction différenciée, qui a pour cause une espèce particulière de relations entre le sujet et son entourage. Plus souvent, l'insistance d'attention dont il se sent l'objet produit l'effet habituel aux excitations dont l'intensité ou la durée excèdent les possibilités actuelles de réaction. C'est un état d'hyper-tonus qui se développe avec spasme viscéraux et sentiment d'angoisse. Le trac en est le type. Mais cette montée d'hyper-tonus peut être aussi en rapport avec la pénurie des réactions disponibles, avec l'infériorité du développement psychique.

La sensibilité au regard ou à la présence d'autrui est déjà très apparente chez le nourrisson. S'il se sent approché, ses jambes et ses bras remuent comme dans ses accès de joie. Mais, pour peu que l'approche se prolonge et continue d'exciter l'enfant, sans rien amener de propre à satisfaire l'éréthisme sensitivo-affectif qu'elle suscite ou à y faire diversion, tout de suite il se raidit, le dos courbé, et pousse des cris. Chez l'idiot du plus bas étage, les réactions à la présence d'autrui sont parmi les premières à se produire. Soit indigence de l'action, soit tendance au spasme, comme c'est fréquent aussi bien chez l'arriéré que chez le petit enfant, elles traduisent très vite, et souvent d'emblée l'excès de l'excitation sur le mouvement. Aussitôt regardés, certains idiots poussent des hurlements, ont des sanglots, se figent dans des attitudes de défense, de retrait ou de menace. Il arrive que,

spontanément ou parce que l'approche de l'étranger se change en contact, l'attitude se résolve en fuite ou, au contraire, en caresses et en gestes propitiatoires. Mais, plus souvent encore, la véhémence des cris et la raideur, l'obstination des attitudes augmentent à mesure que l'attention dont l'enfant est l'objet se fait plus précise, plus proche et plus pressante. C'est un contresens que de chercher à réduire par un supplément d'attentions ce qui est intolérance pour l'attention d'autrui. Les aspects que peut revêtir cette intolérance sont de trois sortes : la simple opposition ou négativisme, l'angoisse, la peur et la colère.

. .

Sous le nom de colère sont rassemblées, comme déjà le faisait remarquer Descartes, des façons de réagir très différentes entre elles, tant du côté viscéral que du côté moteur. L'unité de vocable est due, sans doute, à ce que la similitude des situations doit l'emporter sur la diversité des réactions élémentaires et individuelles, quand le mode de comportement est de ceux qui ont une signification sociale, comme c'est le cas des émotions. A la colère aboutissent des excitations de différentes sources. Elle survient lorsque leurs effets toniques excèdent les possibilités actuelles d'activité liquidatrice.

C'est ainsi que la gêne ressentie en présence d'autrui se transforme aisément en exaspération. La colère paraît même être essentiellement liée aux rapports des personnes entre elles. Lorsqu'elle se tourne en fureur contre les objets, c'est par une sorte d'animisme plus ou moins primitif. L'animisme fait d'ailleurs partie de l'émotion, dans la mesure où l'émotion cesse d'être un ensemble de réactions purement organiques pour devenir une façon de comportement, puisque l'efficacité de ce comportement et sa raison d'être sont de créer une sorte d'ambiance interindividuelle, qui superpose aux réactions sensori-motrices de l'automatisme des courants d'action collective. Il est donc dans la nature de l'émotion qu'elle réagisse vis-à-vis des choses comme si c'étaient des personnes et qu'en toute rencontre fortuite ou mécanique de circonstances elle reconnaisse des intentions. C'est une forme de régression mentale qu'elle entraîne chaque fois qu'elle se produit ou quand elle domine habituellement la pensée, comme chez les anxieux, les passionnés et chez le persécutés.

Mais la colère résulte aussi d'excitations plus strictement cor-



porelles, de celles qui, avant de devenir excédantes, sont des caresses ou de l'agitation joyeuse. Le plaisir que font éprouver les caresses se change rapidement en irritation. Il arrive qu'un chien trop longtemps choyé grogne et montre les dents. De même hurlent, se débattent, cherchent à mordre, des enfants que leurs parents s'obstinent à câliner, espérant obtenir que cesse l'exaspération qu'ils ont précisément suscitée et qu'ils entretiennent par leurs caresses. A cette progression dans les effets, qui renverse leur tonalité affective, peuvent répondre des variations semblables dans les causes de l'excitation. Certains idiots qui, dans leurs moments de satisfaction, ont l'habitude de s'effleurer délicatement le visage, les bras ou le corps, se frappent durement, quand ils sont mécontents ou en colère. Souvent aussi c'est graduellement que les effleurements se changent en coups sur soi-même et les gloussements de plaisir en vociférations irritées. Il y a comme une stimulation réciproque entre le besoin d'éprouver des sensations toujours plus fortes et celui d'employer, pour les produire, une énergie sans cesse accrue. Ce sont deux facteurs dont les effets se conjuguent, mais dont la source est distincte. Sans doute la violence progressive des coups paraît commandée par l'attente d'impressions toujours plus vives. Mais, sous leur forme purement active, la frénésie des caresses sur autrui peut spontanément dégénérer en mauvais traitements et les baisers se changer en morsures.

De même l'excitation produite par le mouvement peut dépasser la joie et produire la colère. Entre les manifestations de la joie et de la colère, s'il y a une sorte d'opposition, il y a aussi parenté. Chez certains idiots, en qui les bourrasques émotives se succèdent comme sans motif et pour elles-mêmes, ce sont les manifestations d'exaltation joyeuse et d'exaltation coléreuse qui alternent entre elles. Le passage graduel de l'une à l'autre s'observe chez d'autres idiots, qui ont la manie, étant assis, de balancer le tronc d'avant en arrière et d'arrière en avant. Tant que le rythme est lent et le balancement modéré, le visage reste épanoui, les exclamations sont joyeuses. Mais, avec l'accélération du rythme et la frénésie croissante des mouvements, la voix devient rauque, sifflante, furieuse, les yeux sont brillants et mauvais, le visage se contracte menaçant, la salive abonde aux lèvres, l'enfant crache comme de dépit. Brusquement soulagé, il recommence à se balancer, d'abord modérément, puis avec une violence progressive, et les mêmes phases se répètent indéfiniment. Le mouvement qui avait un but d'agrément peut aboutir à un besoin physiologique de colère. Erasme Darwin raconte, d'un de ses

amis, qu'après être monté à cheval, il évoquait volontiers des raisons de se mettre en colère, pour se remettre de sa fatigue. Sans être, d'habitude, cherchée aussi délibérément, la colère éclatant à la moindre occasion est souvent la conséquence d'un exercice violent. Chez l'enfant énervé par une journée de jeu, une crise de colère peut être la préface indispensable d'un bon sommeil.

Il y a des sujets dont le travail, au lieu d'assouvir leurs besoins d'activité, développe l'irritabilité. Leur tempérament veut, sans doute, que le mouvement suscite plus de tonus qu'il n'est capable d'en liquider et que l'acte, en s'exécutant, n'épuise pas les attitudes qu'il fait naître. En d'autres termes, ce sont des sujets chez qui l'accommodation posturale l'emporte sur les besoins, les possibilités ou les réalités de l'action ; des impatientes qui prennent une sorte d'avance sur ce qu'ils ont à faire, des inquiets qui ne s'abandonnent pas à l'action sans excès de préparation ni rétention dans l'exécution, des inaptes qui, ne disposant, ni dans la sphère motrice ni dans la sphère mentale, de moyens propres à utiliser leurs velléités intimes, traduisent leur impuissance en irritation et en colère. Il y a aussi des besognes et des métiers qui font prédominer sur la réalisation effective l'attente, la surveillance, la préparation, la prévision. Pour ne prendre qu'un humble exemple, la mauvaise humeur proverbiale des cuisinières n'a pas d'autre cause.

La colère peut se développer dans deux directions opposées : centripète ou projective. Tantôt elle semble tourner ses coups contre le sujet lui-même, et tantôt elle se déchaîne sur l'entourage. Nous avons déjà vu quelle est la double signification des coups portés sur soi. Ils peuvent servir au spasme émotif soit d'équivalent soit d'aliment périphérique. Il semble que la colère se rallume et rebondisse sous les coups que le sujet se donne, comme s'il les subissait d'autrui ; et en même temps, ils répondent à sa frénésie de frapper. Mais leur violence n'est efficace qu'en s'exaspérant avec l'exaspération du spasme intime, sinon le spasme, abolissant toute sensibilité, éteint jusqu'aux manifestations de la colère sous l'étreinte d'une contracture totale. De telle sorte que les coups sont, en même temps qu'un aliment, un révulsif. En provoquant les réactions de la colère ils ouvrent une issue à l'excitation intime. La colère est en bien des cas, nous l'avons vu, résolutive.

La colère centripète est celle où domine l'angoisse. Elle est plus fréquente chez l'enfant que chez l'adulte, chez la femme que chez l'homme, parce qu'elle est plus près de ses origines organiques. La colère projective, qui est faite de réactions

sur le milieu, qui fait participer l'ambiance à ses manifestations, qui s'extériorise en scènes plus ou moins expressives, qui peut exercer une action d'intimidation sur l'entourage, est une forme plus socialisée, plus évoluée. Si fréquente soit-elle chez l'idiot et si fréquente qu'elle paraisse dans l'espèce, la colère est une réaction organisée que Preyer dit ne pas avoir observée chez son enfant avant le 10<sup>e</sup> mois.

..

La peur tire ses origines, comme toute autre émotion, de réactions élémentaires, dont le point de départ est une sensibilité organique. Mais ce sont des réactions différentes de celles sur lesquelles se développe la colère par exemple. J'indiquais, il y a quelques années, le rapport en quelque sorte spécifique qui existe entre les réactions d'équilibre et la peur ; je montrais comment de proche en proche ses effets et ses motifs se ramènent à un dérobement d'équilibre, à une brusque incertitude sur l'attitude à prendre. Depuis, la même opinion a été soutenue tout au moins partiellement, par différents auteurs. Watson note que le manque soudain de support et des bruits violents provoquent dès la naissance les différents réflexes de la peur. Plus récemment Pieper assimilait les réactions primitives de la peur à des réflexes labyrinthiques, et Blonsky, interrogeant des enfants sur leurs plus anciens souvenirs de peur, constatait qu'ils les rapportent en très grande majorité à des impressions de chute et de douleur.

Rappelant les observations de Preyer et de Stern sur les gestes qui se produisent chez le nouveau-né quand il est abandonné à son propre poids dans son bain ou quand le sofa qui le supporte fléchit sous lui, j'ai déjà signalé qu'ils se confondent avec les réflexes labyrinthiques de Magnus et Kleijn. Dans le tressaillement que provoque en lui un bruit violent, j'ai montré une réaction tonique d'un type archaïque et dont la cause, à cet âge où les fibres acoustiques ne sont pas myélinisées, semble plutôt imputable à l'ébranlement du son qu'au son lui-même, à la solidarité de l'appareil auditif et de l'appareil labyrinthique plutôt qu'à l'ouïe proprement dite. La brusque fermeture des paupières fait partie du tressaillement. Quant aux autres réflexes oculaires qui peuvent s'observer, dès les premières semaines, sous le choc de la surprise, ce sont des mouvements plus ou moins rapides de latéralité, qui n'ont manifestement rien d'un réflexe visuel, mais sont très proches de ceux que produit une excitation des laby-

rinthes. Parfois même ils sont assez rapides pour rappeler le nystagmus. Le tremblement, que Preyer a pu constater dès les premières heures de la vie, est, comme le nystagmus, un trouble qui relève soit de l'appareil labyrinthique soit des centres régulateurs du tonus. Enfin la brusque immobilisation à la suite d'une impression soudaine ou surprenante que Stern a observée entre 3 et 6 mois, Preyer dans la 22<sup>e</sup> semaine, la pause de quelques instants qui, plus tard, précède les réactions de la peur, en particulier après une chute, sont des effets tout à fait analogues à la suspension de gestes et de cris qu'il est facile d'obtenir chez le nouveau-né, en l'abaissant ou en l'élevant rapidement, à la suspension d'activité qui s'observe chez l'oiseau mis sur le dos. Ce sont des réflexes d'immobilisation dont l'origine labyrinthique est incontestable. Ils peuvent soit figer le sujet dans l'attitude qu'il avait, comme dans le cas décrit par Preyer ; ainsi s'expriment le saisissement et l'horreur ; soit amener la résolution musculaire, l'hypotonus : c'est l'ictus de la peur. Parmi les accidents physiques les plus propres à le produire, il y a les chutes, par exemple les chutes de cheval, c'est-à-dire des accidents où le brusque déplacement dans l'espace précède la douleur, y rend insensible et, par suite, est seul à pouvoir expliquer cette suppression d'activité motrice, posturale et mentale.

L'importance, chez l'enfant, des sensations en rapport avec les réactions d'équilibre et avec les excitations labyrinthiques peut se mesurer, comme nous l'avons vu, à l'influence qu'ont sur lui les mouvements de balancement et de bercement. Leur affinité avec la peur peut se mesurer, chez l'adulte, au nombre des divertissements fondés sur des impressions de peur, dont le dispositif est de provoquer des excitations labyrinthiques : montagnes russes, manèges tournants, tobogans, etc. Blonsky constate combien la peur de tomber semble antérieure à toute expérience chez l'enfant, qui n'ose pas s'essayer à marcher s'il n'est pas soutenu. Mais les rapports de la peur et de l'équilibre sont bien plus saisissants, s'il s'agit d'adultes qui souffrent de peur sans cause, de peur pathologique, car l'effet le plus habituel de ces peurs, c'est de rétrograder vers l'équilibre et d'en faire un motif d'appréhension. La plus générale, la plus fondamentale des phobies est l'agoraphobie, la peur des espaces vides, la peur de tomber si ne s'offre pas au regard un objet auquel il soit possible de s'accrocher pour éviter la chute redoutée. L'agoraphobie est une régression vers les formes infantiles, vers les origines de la peur. Elle porte le doute, l'incertitude sur les attitudes de la station et de la marche. Elle peut aboutir à l'astisie-abasie, qui est l'impuissance à

marcher, à se tenir debout résultant de cette incertitude. Mais elle se rattache d'autre part à toute incertitude portant sur le domaine des attitudes. En particulier ses manifestations sont en connexion étroite avec celles que peut susciter l'incertitude sur l'attitude à prendre en présence d'autrui. Cette incertitude peut, nous l'avons vu, entraîner exactement les mêmes effets que l'agoraphobie: troubles de l'équilibre, démarche ébrieuse, asynergie et maladresse des mouvements, tremblement.

Issue des excitations relatives aux ruptures de l'équilibre, la peur est liée à tout désarroi qui survient dans le domaine des attitudes. C'est là sa cause essentielle. Aussi peut-elle se produire pour des motifs qui semblent futiles, alors que des circonstances intéressantes de près la sécurité personnelle de l'enfant le laissent indifférent. Des animaux dont le seul aspect devrait lui sembler redoutable, peuvent, jusqu'à deux ans et demi ou trois ans, ne susciter en lui aucune réaction de crainte ; mais il sera terrifié si, contre son habitude, il aperçoit sa mère avec des gants ou avec un chapeau sur la tête. Comme le fait remarquer Stern, ce n'est pas l'entière nouveauté d'un objet ou d'une situation qui peut l'effrayer, c'est le mélange du connu avec de l'inconnu, c'est l'altération de ce qui lui est familier par un détail, par une circonstance imprévue, ou la brusque reconnaissance, dans un ensemble nouveau pour lui, d'un détail qui lui est familier. Preyer cite plusieurs faits qui tous peuvent s'expliquer de la sorte, bien qu'il leur donne à chacun une interprétation particulière et purement épisodique. Outre l'enfant terrifié par sa mère qu'il voit avec des gants et un chapeau, c'est l'enfant qui s'effraie devant son jouet, quand, en le pressant, sa mère en tire un son ; qui regarde plein de sérieux et d'intérêt une famille de petits cochons et qui se détourne en criant quand il les voit téter leur mère ; qui n'est pas effrayé par la vue d'un chien venant sur lui, mais qui l'est par la vue d'un chien dans les bras de sa bonne ; que le tintement d'un verre laisse indifférent, mais que remplit de crainte le son aigu tiré du verre en frottant son bord avec des doigts humides, alors que vers la même époque le bruit du tonnerre le faisait rire. Et pour montrer que la crainte de ce qui est insolite existe aussi chez l'animal, Preyer rapporte celle de son cheval, lorsque ayant mis pied à terre, il se courbait près de lui pour tirer sur du gibier.

Mais l'insolite à lui seul ne suffit pas ; il faut, comme Stern l'indique et en fournit des exemples, que l'insolite intervienne dans quelque chose qui soit bien connu de l'enfant. Ainsi l'enfant ne s'effraie devant le père Noël qu'à l'instant où, dans la voix du père Noël,

il reconnaît celle de son père. Un étranger l'inquiète d'autant plus qu'il est plus susceptible de lui rappeler certaine personne de son entourage, sans pourtant se laisser complètement assimiler à elle. C'est, en renversant les termes, un cas identique à celui des parents qui effraient l'enfant par leur accoutrement inusité ou lorsqu'ils reparaissent devant lui après une absence un peu prolongée. Alors se produit, suivant l'expression de Stern, comme une lutte entre l'inaccoutumé et l'accoutumé et de cette lutte naît la peur. Mais, outre qu'elle est un peu abstraite, la formule n'est pas applicable à tous les cas rapportés par lui-même, et il est obligé d'en trouver d'autres qui leur conviennent. Par exemple, la frayeur dont est saisi l'enfant, lorsque sa sœur, qui jouait près de lui, est brusquement posée à ses côtés, dans la même baignoire, viendrait de ce qu'il la voit quitter soudain sa sphère de contemplation pour entrer dans sa sphère d'action. La peur qu'il manifeste, lorsqu'une mélodie, qu'il suivait avec des trémoussements de joie, se termine par une note indéfiniment prolongée, s'expliquerait par l'isolement de cette note, par son opposition graduelle à l'ensemble dont elle faisait partie, par son aspect inaccoutumé. Mais, observable déjà entre deux et sept mois, cet effet doit avoir des origines plus complexes, plus primitives, plus brutes, car à cet âge-là l'enfant est beaucoup trop incapable de dépasser son impression actuelle, d'assembler les moments successifs de sa perception, de retenir l'image des moments échus, de leur comparer le moment présent, pour être sensible à son isolement vis-à-vis de l'ensemble.

Entre toutes ces causes de peur il y a, en réalité, identité foncière. Il suffit, pour le reconnaître, de les ramener à leur mécanisme psychologique. Si un objet complètement nouveau ne cause pas de frayeur, c'est que l'accommodation posturale résultant de sa perception se produit sans obstacle ni conflit, surtout chez l'enfant encore sans expérience, sans habitudes ni souvenirs. Si l'objet le plus familier est le plus propre à susciter la peur, quand il se présente sous un aspect inaccoutumé, c'est que l'attitude accoutumée se heurte à celle que susciterait l'aspect nouveau de l'objet, et s'empêchant mutuellement de se réaliser, elles jettent le désarroi dans le domaine postural. Même obstacle réciproque entre les attitudes qui répondent à la sphère de contemplation et à la sphère d'action, quand l'enfant, d'abord séparé de sa sœur par les parois de sa baignoire, la voit brusquement, dans la baignoire, à ses côtés. Et le son qui se prolonge indéfiniment peut susciter, même chez l'adulte, un sentiment de détresse, non parce qu'il s'isole d'un ensemble, d'une mélodie par exemple, mais parce qu'il tient en suspens et sans résolution,

sans prévision de résolution, l'attente qu'il a provoquée, parce qu'il tient celui qui l'écoute dans une incertitude si profonde, dans un déséquilibre si total qu'il trouble jusqu'à sa respiration, interrompt son activité et rend son esprit incapable de se fixer, de réaliser une formule, un état, d'accommodation ni une attitude définis. L'attitude à prendre se dérobe, causant la même impression qu'à celui qui sent le sol lui glisser sous les pieds. Ici encore, c'est donc à une défaillance dans le domaine des attitudes et dans celui de l'équilibre qu'est due la peur.

Liée au jeu des attitudes, la peur est susceptible de présenter plusieurs degrés et plusieurs formes. Sous son aspect le plus massif et le plus brut, elle répond aux situations catastrophiques qui dépassent tellement nos moyens moteurs ou conceptuels que toute sorte de contenance est devenue impossible, exactement comme tout effort d'équilibre est interdit à celui qui n'a plus de point d'appui. Le désarroi, alors, à quelque chose d'absolu, il confine au vertige ; la peur tend à l'abolition de toute activité, à la défaillance totale du tonus, à l'ictus. Elle peut traduire aussi le conflit entre deux attitudes inconciliables et l'état d'incertitude ou de suspension pénible qui en résulte. Dans ce cas, elle suppose une accoutumance, une préadaptation que l'événement déconcerte. Tantôt le sujet est surpris à l'improviste dans ses habitudes et tantôt il est trompé dans son attente. Il peut donc ou totalement ignorer le risque possible ou le prévoir et le redouter, parfois même le considérer comme beaucoup plus probable que l'éventualité contraire. A mesure que la peur se déplace de la surprise causée par l'événement imprévu vers la crainte de l'accident redouté, elle est moins frayeur que phobie, et les effets hypertoniques de l'angoisse remplacent les états d'hypotonie ou de catalepsie qui répondent aux cas d'épouvante et de terreur.

Quand des auteurs, comme Stanley Hall, parlent de peur stimulante, ils ont nécessairement en vue la peur hypertonique, celle qui résulte d'une certaine attente. La femme qui a peur de son mari ou de son amant, l'enfant qui a peur de ses parents peuvent en éprouver un certain plaisir, parce que renaît en eux, dit-il, le goût des aventures, qu'ont développé chez l'homme primitif les appréhensions continuelles dans lesquelles il vivait. Mais un mécanisme beaucoup plus immédiat rend compte de semblables effets. Toute attente s'accompagne d'un état de tension tonique qui augmente à mesure qu'elle se prolonge et qui peut se transformer en angoisse. La résolution de cet hypertonus peut se tourner, nous l'avons vu, en spasmes de plaisir, en orgasme vénérien, comme chez certains mélancoliques, ou chez la femme qui redoute d'être surprise avec son amant par son

mari, ou chez l'enfant qui vit dans une perpétuelle appréhension de son entourage. L'hypertonus peut s'écouler aussi en manifestations diverses d'émotions agréables ou d'activité. De là naissent les jeux, si fréquents chez l'enfant, où il semble se faire un divertissement de sa peur : jeux d'éviter une tape donnée par plaisanterie, jeu de cache-cache. Son plaisir est en proportion de l'attente. Une surprise qui n'est pas attendue, dit très justement Groos, ne peut être un objet de jeu. Mais l'attente n'est pas indifférenciée, c'est l'attente d'un événement prévu, c'est une adaptation préalable à cet événement, c'est une attitude prise en vue de cet événement. Il n'y a plaisir que si l'événement est conforme à l'attitude ou à l'attente. Pour s'éviter une déception, l'enfant exige habituellement de son partenaire qu'il agisse d'une façon très strictement déterminée. Un résultat contraire à son attente met très vite l'enfant de mauvaise humeur. Il n'y a jeu que si se réalise en définitive l'accord de l'événement avec cette attente différenciée qu'est une attitude préalable. Quand l'événement est contraire à l'attente, il y a angoisse ou dépit. Quand il rend, à défaut de l'attitude prévue, toute autre attitude impossible, il y a peur.

. . .

La tristesse, qui est d'apparition relativement tardive chez l'enfant, qui ne se rencontre pas chez l'idiot, qui est, parmi les émotions, des premières à devenir impossible, quand vient à se rétrécir l'horizon psychique de l'individu, soit sous l'étreinte du spasme qui abolit sa sensibilité de relation, soit par dégradation de ses aptitudes mentales, de son intelligence, de son imagination — la tristesse est aussi, de toutes, la plus évoluée, la plus socialisée. Nulle ne paraît, comme elle, avoir été façonnée par des influences collectives. Nulle ne fait retour, comme elle, vers des formes rituelles, dès qu'elle s'exalte. Il suffit d'assister à certaines lamentations funèbres pour y reconnaître un ton de mélopée, des attitudes prostrées, extatiques ou sacrées et des procédés dramatiques, qui ne peuvent être de source ni d'intention strictement individuelles. La douleur peut rester individuelle. Il n'y a pas de tristesse sans compassion sur soi-même, c'est-à-dire sans un point de vue sur soi-même qui est celui des autres. Dans la tristesse, l'individu se connaît nécessairement comme impliquant en lui l'existence des autres. Elle fait la transition entre l'émotion et les diverses alternatives à travers lesquelles l'enfant délimite sa notion d'autrui et celle de sa propre personne. Mais c'est là un autre problème.



# Une source de "l'Ingénu"

## Les voyages du baron de La Hontan

par M. E. MEYER,  
Inspecteur d'Académie.

---

Une note de l'édition Moland (t. XXI, p. 256) signale comme une source plausible de l'*Ingénu* les mémoires du baron de La Hontan. Georges Avenel écrit en effet :

Il est à croire que, pour toutes les répliques du Huron sur la religion, Voltaire s'est inspiré de la relation du baron de La Hontan sur les sauvages du Canada. Ce baron, qui avait vécu longtemps parmi eux, rapporte quelques entretiens qu'il eut sur la religion avec un de ces sauvages, et il paraît que le baron n'avait pas toujours l'avantage dans la dispute.

Si la note n'est pas complète, ni tout à fait exacte dans les termes, car il n'y a qu'un entretien sur la religion avec « Adario, sauvage distingué » ; s'il est vrai que le baron se laisse convaincre plutôt qu'il n'arrive à persuader son intrépide contradicteur ; l'examen de ces *Lettres, Mémoires et Entretiens* ne pourra que confirmer l'opinion sommaire de Georges Avenel (1).

Nous connaissons des *Voyages de La Hontan* deux éditions. La première serait de 1704, sous le titre :

Nouveaux | Voyages | de M. le baron | de Lahontan | dans | l'Amérique | septentrionale |

qui contiennent une relation des différents Peuples qui y habitent, la nature de leur Gouvernement, leur Commerce, leur Coutume, leur Religion, et leur manière de faire la Guerre. L'Intérêt des François et des Anglois dans le Commerce qu'ils ont avec ces Nations, l'avantage que l'Angleterre peut retirer dans ce País, étant en guerre avec la France. Le tout enrichi de Cartes et de Figures.

A La Haye,

Chez les frères Lhonoré, Marchands Libraires,  
1704

(1) Ces deux volumes assez rares nous ont été communiqués par l'obligeante amitié de M. Emile Labeyrie, maître des requêtes à la Cour des Comptes et bibliophile distingué.

Encore n'est-elle probablement point la première, s'il faut en croire la note ajoutée par l'éditeur à la suite de la Préface (A 5) :

Avis de l'Imprimeur,

Il s'est passé quantité de fautes dans l'Édition de petites lettres, et surtout à celle qui a le commencement rouge, avec des Figures mal faites, qui sont corrigées dans cette présente Édition.

La seconde édition, sous la date de 1706, est cependant expressément désignée : « Seconde édition, augmentée... »

Mémoires | de | l'Amérique | Septentrionale, | ou la suite — des | Voyages  
de M. le — Baron de La Hontan | (1)

Qui contiennent la Description d'une grande étendue  
le Pays de ce continent, l'intérêt des François et des  
Anglois, leurs Commerces, leurs Navigations,  
les Mœurs et les Coutumes des Sauvages, etc.

Avec un petit Dictionnaire de la Langue du Pays  
Le tout enrichi de Cartes et de Figures.

Seconde Édition, augmentée des Conversations  
de l'Auteur avec un Sauvage distingué.

A La Haye  
Chez Charles Delo, sur le Singel  
1706.

\* \* \*

Le baron de La Hontan est un type curieux et sympathique de *colonial*. Il fait songer à nos officiers colonisateurs, passionnés pour leur œuvre, se prenant bien vite d'une réelle affection pour l'*indigène*, qu'ils veulent élever à la civilisation et gagner à notre cause par la douceur, qu'ils ne songent point à réduire par la brutalité, ni à détruire par les expéditions militaires.

Il déplore les campagnes entreprises par goût du lucre ou besoin de réclame personnelle ; il leur préfère la pénétration pacifique. Il prévoit l'échec de la tentative organisée en 1688 par le nouveau gouverneur général, marquis de Denonville, aux fins d'extermination des Iroquois.

Tout le monde augure aussi mal de cette entreprise que de celle de M. de la Barre (?). Si cela est, le Roi dépense bien mal son argent. Pour moi je juge que par les réflexions que j'ai faites sur la tentative que nous fîmes il y a trois ans qu'il est impossible que celle-ci réussisse. Le temps nous en apprendra les suites ; peut-être qu'on se repentira, mais trop tard, d'avoir écouté les avis de quelques perturbateurs du repos public, qui cherchent leur

(1) L'édition de 1704 orthographe : Lahontan, celle de 1706 : La Hontan.

(2) Précédent gouverneur général.

utilité particulière dans le désordre général. Nous ne saurions détruire les Iroquois par nous-mêmes, je pose cela comme incontestable. Quelle nécessité de les troubler, puisqu'ils ne nous en donnent aucun sujet (1) ?

Sa méthode est toute différente : il cherche d'abord à connaître exactement les mœurs des populations parmi lesquelles il vit, adopte leur genre d'existence, partage leurs occupations et suit les grandes chasses, s'initie à leur langue, s'attire leur confiance en raisonnant avec elles sans morgue, en combattant leurs préjugés sans ironie blessante, en les émerveillant par les prestiges de la science européenne, sans entretenir au surplus d'illusions sur les limites infranchissables qu'oppose leur faiblesse intellectuelle à l'acquisition de nos connaissances. Dans la Lettre XVI, après avoir raconté son long voyage de découverte sur la Rivière Longue et jusqu'au Mississipi, le baron définit les conditions nécessaires au succès de pareilles entreprises, et croit qu'« il serait très facile de pénétrer jusqu'au fond des Pays Occidentaux de Canada en s'y prenant comme il faut ». Il fixe d'abord le gabarit des chaloupes, l'équipage, le fret ; il insiste surtout sur la discipline, à la fois tolérante et ferme, avec laquelle il convient de diriger les trois cents hommes de l'expédition. Il est d'avis de bien traiter sa troupe, de ne lui point imposer de fatigue inutile, et de la maintenir en bonne forme morale, en lui procurant des joies honnêtes. Il y joindrait volontiers le frein de la Religion, mais en se passant des Ecclésiastiques qui « font plus de mal que de bien en ces sortes de Voyages ». Il voudrait même « des trompettes et quelques joueurs de violon, tant pour réjouir la troupe que pour causer de l'admiration aux Sauvages ». Vue très juste, si l'on songe à la popularité qu'avait su conserver M. Violet, le maître à danser, au témoignage de Chateaubriand. Il résume enfin la définition du parfait explorateur dans ces qualités qu'il requiert chez le chef de l'expédition : « Un homme d'esprit, de conduite et de détail, c'est-à-dire soigneux, prévoyant, sage et de bon exemple, mais surtout patient, modéré, et d'un talent à trouver des expédients à tout.

Comme il le prévoyait, la campagne de M. de Denonville était vouée à l'échec. Après une razzia des villages de Kente et de Gaucoussé, le supplice des Iroquois « qui ne méritaient rien moins que le traitement qu'on leur fit, ... tyrannie qui fit frémir de compassion et d'horreur » le bon La Hontan, la petite armée est surprise par les Tsonnontoans, complètement débandée et

(1) Lettre XII, 8 juin 1687, t. I, p. 91.

sauvée d'un total désastre par le sang-froid de ses alliés sauvages. Elle perdit plus de cent Français et compta plus de vingt blessés, « entre lesquels se trouva le bon Père Angeleran, Jésuite, qui reçut un coup de fusil aux parties dont Origène voulut bien se priver pour enseigner le beau sexe avec moins de scandale » (1). Le Gouverneur Général se replia tant bien que mal, sans autre ressource que de négocier la paix avec les Iroquois, maintenant alliés aux Anglais. En septembre 1689, il est remplacé par M. de Frontenac, victime lui-même sept ou huit ans auparavant d'une semblable disgrâce, que le baron attribue aux intrigues des Révérends Pères Jésuites. Mainte réflexion de sa part nous prouve que déjà l'administration coloniale souffrait des rivalités locales, comme aussi des décisions incompétentes, des vues théoriques, de la routine et de l'arbitraire des bureaux métropolitains.

C'est à lui-même que nous emprunterons tout ce que nous savons de sa famille et de lui. Fort heureusement, il ne laisse point de nous fournir au courant de ses lettres quelques indications biographiques. Par une supplique adressée au ministre Seignelay, le 26 mai 1688, pour lui demander un congé, afin de mettre ordre à ses affaires, il nous apprend qu'il est le fils d'un gentilhomme béarnais. Son père avait, dit-il, dépensé trois cent mille écus à des travaux hydrauliques pour régler le courant de l'Adour et permettre aux gros vaisseaux de forcer la barre de Bayonne. Moyennant quoi, par arrêt en Conseil d'Etat, du 9 janvier 1658, le Roi avait accordé au baron de La Hontan et à ses héritiers certains droits et profits s'élevant à 3.000 livres par an. Mais, à sa mort, les droits cessèrent d'être payés ; son fils perdit également la survivance de ses charges de Conseiller honoraire du Parlement de Pau et de Réformateur du Domaine des Eaux et Forêts. En outre, des créanciers mettent saisie sur la baronnie de La Hontan, sur une autre terre contigue et sur une somme de 100.000 livres due par la maison de ville de Bayonne.

C'est en 1692 seulement qu'il peut venir en France. M. de Seignelay est mort : « C'est assurément le plus grand malheur qui pouvait arriver à la Marine de France, aux colonies des deux Amériques, et à moi en particulier, puisque la lettre que lui

(1) Nous citons volontiers cette irrévérente plaisanterie qui est bien dans le goût et même dans le style de Voltaire, si Voltaire ne l'a point reprise. La lettre est du 2 août 1687.

écrivait M. de Frontenac ma faveur m'est inutile par sa mort. » Il est remplacé par M. de Pontchartrain, qui accorde une audience au baron et lui donne licence de vaquer à ses affaires personnelles jusqu'au dernier départ des vaisseaux qui doivent regagner Québec. Le pauvre La Hontan se heurte à de puissants adversaires, accrédités au Parlement de Paris. Une consultation d'Avocats, qui n'augurent pas bien de sa cause, lui coûte si cher qu'il « aime presque autant perdre sa légitime que d'entrer en procès ». Il ne trouve guère d'appui auprès de sa famille. « Messieurs de Bragelonne sont fort honnêtes gens, comme vous savez. Il est vrai que, comme ils aiment plus les pistoles que leurs parents, ils se contentèrent de m'honorer de leurs conseils, mais leur libéralité ne s'étendit pas plus loin. » Il obtient cependant un présent de cent louis de l'abbé d'Escouttes, qui suffit à peine à ses frais de réception dans l'ordre de Saint-Lazare, » dont la cérémonie qui s'en fit dans la chambre de M. de Louvois dura moins de temps que celui de compter la somme au Trésor ». Force lui est d'aller solliciter à Versailles, mais Pontchartrain remet les mémoires et les suppliques à ses Commis ; il faut graisser la patte aux laquais qui « reçoivent les pistoles de la plupart des Officiers, qui sans cet expédient courraient grand risque des'enrhumer à la porte des bureaux de ces Commis... Et pour ce qui est du mérite on ne le reçoit point dans leurs bureaux ; c'est un monstre si effroyable qu'il est en horreur chez la plupart de ces Ministres. » Il se flatte de « trouver matière à composer un Livre de trois cents pages in folio » en faisant un ample détail des intrigues, des insignes friponneries, des injustices, et « du mépris qu'on fait de ceux qui n'ont d'autre recommandation que leur mérite ». Tout ce qu'il obtint, c'est qu'on inviterait M. de Frontenac à le pourvoir le plus avantageusement qu'il serait possible, c'est-à-dire, faute de plus, à le maintenir dans sa situation de capitaine.

C'est traiter assez gaiement la déconvenue dont il souffre, et, malgré l'esprit qui s'ajoute à l'amertume, nous restons bien en deçà du Saint-Pouange, de l'amie dévote et du Père Tout-à-Tous. Au reste, Voltaire n'avait point besoin d'y être sollicité par le ressouvenir des Voyages de La Hontan, pour railler les abus de Versailles, le despotisme des commis et la vénalité des laquais.

Force lui est donc de retourner au Canada sans avoir rien obtenu que de vagues assurances. Sa traversée fut assez mouvementée : tempête, fin août, à cent lieues du Banc de Terre-Neuve, combat, le 6 septembre, contre un navire anglais, fausse ma-

nœuvre d'un pilote côtier qui échoue le vaisseau à Portneuf. Mais le baron est aussi bon capitaine sur mer que sur terre, il fait renflouer le bateau et arrive heureusement à Québec.

Pendant l'hiver 91 et le début de 92, il mène la petite guerre contre les Iroquois et leurs alliés de la Nouvelle-York, avec des alternatives diverses. Il conçoit un grand projet pour la défense de la colonie, qu'il finit par faire agréer par Frontenac. C'est toujours sa méthode préférée de pénétration : construire trois forts, qui seraient approvisionnés par la voie des grands lacs, pour servir de magasins et d'entrepôts en temps de paix, de points d'appui et de places de refuge en temps de guerre. Il n'en coûterait au Roi que quinze mille écus par an. M. de Frontenac l'envoie en France, avec une puissante lettre de recommandation pour le Ministre de Pontchartrain. Le 16 septembre 1692 et les jours suivants, grâce à son coup d'œil et à son esprit de décision, il sauve le fort de Plaisance, attaqué par une escadre anglaise. Les vents le favorisent, et, le 23 octobre, il aborde à Saint-Nazaire. Le Ministère n'accepte point son projet, d'autant que l'on a décidé de conclure la paix avec les Iroquois. Mais, par compensation et pour sa belle défense de Plaisance, il est nommé Lieutenant de Roi de l'Île de Terre-Neuve. Voici dans quels termes il annonce à son correspondant cette heureuse nouvelle, avec une modestie qui l'honore et d'autant plus rare qu'elle émane d'un Gascon :

Au reste, j'ai toutes sortes d'obligations aux Anglais, qui nous attaquèrent à Plaisance l'année dernière ; car ils publièrent sans raison, dès qu'ils furent arrivés en Angleterre, qu'ils auraient infailliblement enlevé cette place, sans l'opposition que je fis à leur descente. Je vous ai déjà mandé que je ne les avais point empêchés de débarquer à l'endroit où j'étais posté avec soixante Basques. Ils m'attribuent donc une action glorieuse, où je n'ai nulle part, et qui m'a fait tant d'honneur que Sa Majesté m'a donné la Lieutenance de Roi de l'Île de Terre-Neuve et de l'Acadie, avec une compagnie franche de cent hommes, sans l'avoir mérité par cet endroit-là. Vous voyez, Monsieur, qu'on récompense très souvent des personnes qui n'ont d'autres protecteurs du monde que le pur hasard, cet exemple vous le persuadera sans peine. Quoi qu'il en soit, j'aurais mieux aimé pouvoir exécuter le projet dont je vous ai parlé, *car la vie solitaire me charme et les manières des Sauvages sont tout à fait de mon goût*. Notre siècle est si corrompu qu'il semble que les Européens se soient fait une loi de s'acharner les uns sur les autres. Il ne faut donc pas trouver étrange *si je regrette les pauvres Américains qui m'ont fait tant de plaisir* (1).

Ce dernier trait achève de peindre le *colonial* : l'attachement à l'œuvre entreprise, l'affection pour ses pauvres sauvages, la

(1) Lettre XXIV, 10 mai 1693, t. I, p. 248-249.

nostalgie de la *brousse*, et le dégoût de la civilisation européenne, avec ses tares si réelles sous le faux brillant de ses apparences et de ses prestiges !

Mais l'excellent homme, qui savait ses classiques et portait, comme Paul-Louis Courier, les bons auteurs dans son portemanteau (1), devait vérifier que la roche tarpéienne est proche du Capitole. Parti de Saint-Nazaire le 12 mai, il arrive à Plaisance le 20 juin. Mais il encourt aussitôt la mauvaise volonté du commandant de cette place, M. de Brouillon, qui lui reproche d'avoir sollicité ces emplois à son insu. Une flotte anglaise de vingt-quatre vaisseaux échoue encore dans la tentative de s'emparer de Plaisance. « La faute des Anglais en cette occasion est celle de n'être pas entrés dans le port le jour même qu'ils parurent devant la place. J'ai déjà remarqué plusieurs fois que les entreprises n'échouent ordinairement que pour vouloir un peu temporiser. »

Le gouverneur multiplie les persécutions, il s'approprie les profits et les émoluments de la compagnie franche, retient même la paie des soldats employés par les habitants à la pêche de la morue, trouble un dîner offert à quelques bourgeois par La Hontan, fait rosser les valets du Lieutenant de Roi. Les Récollets offrent leur entremise et ménagent une réconciliation. « Je lui parlai plus d'un quart d'heure en termes plus soumis que n'aurait fait un esclave. J'ai honte de vous en faire l'aveu, car je rougis moi-même toutes les fois que je pense à cette bassesse. » Malgré cette réconciliation plâtrée, M. de Brouillon envoie à la Cour des rapports mensongers, qu'une indiscretion permit au baron de connaître. Les Récollets refusent de se mêler davantage de l'affaire et conseillent à notre baron de prendre ses sûretés. Par crainte de la Bastille, il renonce à ses emplois et traite avec le patron d'un petit vaisseau pour se faire porter sur les Côtes du Portugal pour une somme de mille écus. Ils essuient trois coups de vents effroyables, sont canonnés par un armateur de Flessingue qui ne leur tue qu'un homme, mais endommage fortement leurs œuvres mortes et leurs cordages. Ils sont encore poursuivis en vue de la côte, mais finissent par aborder à Lisbonne en 1694(2).

(1) « Outre le plaisir de tant de chasses différentes, j'ai encore eu celui de m'entretenir au milieu des bois avec les honnêtes gens des siècles passés : le bonhomme Homère, l'aimable Anacréon, et mon cher Lucien n'ont jamais voulu me quitter. » Il n'a laissé que son Aristote. Lettre XI, t. I, p. 87.

(2) Il est impossible de fixer le jour, ni le mois, la lettre ne portant point de date, contrairement aux habitudes très méticuleuses du baron, sans doute par précaution.

Était-il exempt de tout reproche ? Ses craintes laisseraient supposer qu'on pouvait invoquer contre lui de sérieux griefs, si nous ne connaissions d'autre part ce qu'était le régime de *bon plaisir*, et s'il n'avait pris soin de nous avertir lui-même que Brouillon avait « trop d'amis dans les Bureaux pour en être repris ». C'était le fruit de onze années, disons de onze campagnes irrémédiablement perdu. Il s'en console en publiant ses mémoires, qu'il prétend qu'on lui a « comme arrachés », bien qu'il avoue les « avoir eus tout prêts », et qu' il « ne laisse aller qu'avec une extrême répugnance », dans l'intention de défendre « son honneur ». Sa Préface donne à croire qu'il essaya, mais en vain, de se justifier.

Ce Cavalier a tenté toutes les voies légitimes pour se justifier ; il a eu le malheur de n'y pouvoir réussir. Son ennemi, soutenu de quelques appuis qu'on ne veut point désigner, pour épargner la réputation d'un homme qui occupe l'un des premiers postes dans le Ministère de France, l'a noirci si cruellement et si honteusement, que l'Auteur a perdu toute espérance de faire valoir son bon droit pendant ce Règne-ci (1).

Il est bien évident qu'on pouvait difficilement passer sur cet abandon clandestin de poste devant l'ennemi, puisqu'il y avait état de guerre avec les Anglais. Mais, d'un autre côté, nous voyons par la dédicace au Roi de Danemark, Frédéric IV, que La Hontan n'avait point été rejeté par tout le monde.

Mes disgrâces ne vous sont point inconnues, Sire, puisque vous avez daigné en prendre pitié. Elles sont d'une nature à ne me faire aucun tort dans l'esprit des honnêtes gens. Je ne serais point si coupable si je n'avais point en tête des personnes si puissantes, que l'on n'est point innocent, dès que l'on a le malheur de leur déplaire, et c'est avoir tort que de vouloir avoir raison contre elles. Aussi ai-je eu le bonheur, Sire, que Votre Majesté m'a regardé comme ceux qui sont malheureux sans être criminels, et Elle a bien voulu répandre ses bontés jusque sur moi... (1).

Tel se présente à nos yeux ce modeste précurseur de Voltaire, dans le *Huron ou l'Ingénu*, de Diderot, dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*, et, si l'on veut même, de Jean-Jacques quand il affirme la supériorité morale de l'homme naturel, du sauvage, sur le civilisé. Ces récits de voyages, avec les réflexions philosophiques et les compléments dont les agrmente La Hontan, sont un des premiers échantillons d'un genre littéraire et d'une thèse sociale, qui devaient avoir dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle une si brillante fortune. Il y manque seulement

(1) Préface, A4.



Montesquieu, pour que nous trouvions réunis sous ce point de vue les quatre plus grands noms du siècle ; encore l'auteur de *l'Esprit des Lois* et des *Lettres Persanes* pourrait-il, à plus d'un titre, être rattaché à cette école qui mène campagne contre les ridicules des mœurs ou les vices des institutions, en cherchant dans l'exotisme un poste d'observation, voire une tranchée d'assaut. La Hontan compense l'indiscutable infériorité du talent, bien qu'il ne manque point à l'occasion ni d'éloquence indignée, ni de spirituelle ironie, par l'avantage de connaître directement ce dont il parle, et, non seulement, d'avoir vu, mais aussi d'avoir su bien voir, d'avoir observé en philosophe.

. . .

Je serais tenté de croire tout d'abord que la lettre où le baron de La Hontan raconte la défense de Plaisance contre les Anglais ait en partie fourni à Voltaire l'inspiration de son septième chapitre : *L'Ingénu repousse les Anglais*.

...Il marchait à grands pas sans savoir où, lorsqu'il entendit le son du tambour. Il vit de loin tout un peuple dont une moitié courait au rivage et l'autre s'enfuyait.

Mille cris s'élèvent de tous côtés ; la curiosité et le courage le précipitent à l'instant vers l'endroit d'où partaient ces clameurs ; il y vole en quatre bonds. Le commandant de la milice qui avait soupé avec lui chez le prier, le reconnut aussitôt ; il court à lui les bras ouverts : « Ah ! c'est l'Ingénu, il combattra pour nous. » Et les milices qui mouraient de peur se rassurèrent, et crièrent aussi : « C'est l'Ingénu, c'est l'Ingénu ! »

« Messieurs, dit-il, de quoi s'agit-il ? pourquoi êtes-vous si effarés ? a-t-on mis vos maîtresses dans des couvents ? » Alors cent voix confuses s'écrient : « Ne voyez-vous pas les Anglais qui abordent ? — Eh bien, répliqua le Huron, ce sont de braves gens : ils ne m'ont jamais proposé de me faire sous-diacre ; ils ne m'ont point enlevé ma maîtresse. »

Le commandant lui fit entendre que les Anglais venaient piller l'abbaye de la Montagne, boire le vin de son oncle, et peut-être enlever Mademoiselle de Saint-Yves ; que le petit vaisseau sur lequel il avait abordé en Bretagne n'était venu que pour reconnaître la côte ; qu'ils faisaient des actes d'hostilité, sans avoir déclaré la guerre au roi de France et que la province était exposée. « Ah ! si cela est, ils violent la loi naturelle, laissez-moi faire ; j'ai demeuré longtemps parmi eux, je ne crois pas qu'ils puissent avoir un si méchant dessein. »

Pendant cette conversation l'escadre approchait ; voilà le Huron qui court vers elle, se jette dans un petit bateau, arrive, monte au vaisseau amiral, et demande s'il est vrai qu'ils viennent ravager le pays sans avoir déclaré la guerre honnêtement. L'amiral et tout son bord firent de grands éclats de rire, lui firent boire du punch et le renvoyèrent.

L'Ingénu piqué ne songea plus qu'à se bien battre contre ses anciens amis pour ses compatriotes et pour monsieur le prier. Les gentilshommes du voisinage accouraient de toutes parts, il se joint à eux ; on avait quelques canons, il les charge, il les pointe, il les tire l'un après l'autre. Les Anglais débarquent, il court à eux, il en tue trois de sa main, il blesse même l'amiral

qui s'était moqué de lui. Sa valeur anime le courage de toute la milice ; les Anglais se rembarquent, et toute la côte retentissait des cris de victoire : Vive le Roi, vive l'Ingénu ! Chacun l'embrassait, chacun s'empressait d'étancher le sang de quelques blessures légères qu'il avait reçues. « Ah ! disait-il, si mademoiselle de Saint-Yves était là, elle me mettrait une compresse. »

Nous trouvons dans les *Mémoires* de La Hontan la réflexion sur l'état de guerre. Lorsque sir William Phips, dans le courant de 1691, engage une attaque contre Québec, il prie par lettre M. de Frontenac de rendre la ville, pour éviter l'effusion de sang. Le Gouverneur général répond : « qu'il ne connaissait d'autre Roi de la Grande-Bretagne que Jacques II, que ses sujets rebelles étaient des pirates... que c'était une flotte de forbans ou gens sans aveu, puisque le roi d'Angleterre était en France (1)... »

L'attaque des Anglais contre Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve, en septembre 1692, nous fournit d'autres rapprochements. C'est également une surprise, et l'on n'est point prêt à la défense. « Le Gouverneur ne se trouve pas peu embarrassé, n'ayant que cinquante soldats dans son fort, très peu de munitions. » La résolution de La Hontan pour entraver le débarquement ne le cède en rien à celle du Huron, avec leurs troupes pareillement improvisées :

Je pris soixante matelots basques pour les empêcher de mettre pied à terre, en cas qu'ils voulussent tenter une descente dans un certain endroit nommé la Fontaine, à quoi je réussis effectivement sans tirer un coup de mousquet. Il arriva que sept ou huit cents Anglais embarqués dans vingt chaloupes, ayant voulu aborder à cet endroit-là, ces vigoureux Cantabres, pleins de feu, se jetèrent à découvert, malgré moi, un peu trop tôt sur le rivage, et par ce moyen obligèrent les Anglais à changer de route et à voguer à force de bras jusque derrière un petit cap (2)...

Il n'est pas jusqu'au plaisant épisode du bateau amiral, qui ne se retrouve dans nos *Mémoires*, mais, à la vérité, tout différent. L'irrévérencieux Voltaire transpose dans la note comique un geste purement chevaleresque. Voici comme le baron relate cette anecdote de la guerre en dentelles. L'amiral anglais envoie une barque battant pavillon français pour demander qu'on mène à son bord un parlementaire.

L'on détacha M. de Coste-belle, avec lequel je m'embarquai. Dès que nous fûmes à bord de l'Amiral, il nous vint recevoir et nous fit toutes sortes d'honnêtetés. Il nous régala de confiture et de plusieurs sortes de vins, dont nous bûmes à la santé des Amiraux de France et d'Angleterre. Il nous fit

(1) Lettre XX, du 12 janvier 1692, t. I, p. 212.

(2) Lettre XXIII, du 25 octobre 1692, t. I, p. 242.

voir tout son vaisseau, jusqu'aux batteries même ; ensuite il dit au sieur de Coste-belle qu'il serait bien fâché d'être obligé de se rendre maître de Plaisance à force d'armes, tant il prévoyait que l'entreprise serait funeste au Gouverneur de la Garnison et aux habitants, parce qu'il lui serait fort difficile d'empêcher le pillage et le désordre : que, pour éviter ce malheur-là, il serait de la prudence du Gouverneur de se rendre à composition. L'Officier, bien instruit des intentions du même Gouverneur, répondit de sa part qu'il était disposé à se défendre vigoureusement et à faire sauter la Place, plutôt que de la céder aux ennemis du Roi son Maître. Les compliments finis de part et d'autre, nous prîmes congé de lui, et, comme nous étions prêts à nous rembarquer dans la chaloupe, il nous dit en nous embrassant qu'il était bien fâché de ne pas pouvoir nous saluer de son canon ; en récompense, il fit crier cinq ou six fois : Vive le Roi ; en débordant du vaisseau, nous lui rendîmes le même nombre de cris ; ensuite il nous remercia d'un septième qui mit fin à la cérémonie (1).

Nous avons déjà signalé la très lointaine analogie qu'il y avait entre, non point la conduite du baron et celle de l'Ingénu, mais bien entre les réflexions que leur suggèrent la Cour de Versailles, l'éloignement distant des Ministres et des Commis, l'influence des sous-ordres, que La Hontan appelle laquais et que Voltaire nomme des gardes. Ajoutons que, si notre capitaine redoute la Bastille comme une conséquence inévitable des délations transmises par le sieur de Brouillon, le Huron n'échappe point à l'emprisonnement, suite du rapport envoyé par l'espion au Révérend Père La Chaise et de la lettre adressée à M. de Louvois par « l'interrogant bailli, qui dépeignait l'Ingénu comme un garnement qui voulait brûler les couvents et enlever les filles ».

Une coïncidence, même très particulière, deux coïncidences, à la rigueur, peuvent être l'effet du hasard ; on ne saurait invoquer le hasard pour expliquer et justifier une suite de coïncidences aussi remarquables. Il ne nous paraît pas douteux que Voltaire ait connu la relation de ces *Voyages* et qu'avec sa remarquable sûreté de mémoire il ne s'en soit souvenu pour écrire *l'Ingénu*, 63 ans après qu'ils avaient été publiés (1767). Nous pensons qu'il s'en est inspiré, plus ou moins librement, sans doute, et nous croyons qu'il s'en est inspiré de souvenir, sans les avoir sous les yeux, sans recourir au texte, qui, en plus d'un cas, aurait pu le servir.

\* \*

Voltaire nous parle d'une grammaire hurone.

Monsieur le prieur qui avait dans sa bibliothèque la grammaire hurone, dont le révérend père Sagar Rhéodat recollect, fameux missionnaire, lui avait

(1) Lettre XXIII, du 25 octobre 1692, t. I, p. 244.

fait présent, sortit de table un moment pour l'aller consulter. Il revint tout haletant de tendresse et de joie. Il reconnut l'Ingénu pour un vrai Huron (1).

Mais La Hontan parle précisément d'un dictionnaire algonkin.

J'y joins un petit recueil des mots les plus nécessaires de la langue algonkine, qui, comme je vous ait dit tant de fois, est la plus belle langue et la plus étendue de ce Continent. Si votre neveu persiste dans le dessein de faire un voyage dans ce Pays-là, je lui conseille d'apprendre ces mots durant le cours de la traversée, afin de pouvoir ensuite demeurer cinq ou six mois avec les Algonkins pour les entendre comme il faut (2).

Et nous trouvons effectivement, à la fin du tome II, ce *Dictionnaire de la langue des Sauvages*, qui est bien, si l'on veut, également une grammaire, puisque l'exact La Hontan nous donne la conjugaison du verbe *aimer*, *sakia*, et la règle de la formation du pluriel, en même temps que la manière de compter depuis *un*, *pegik*, jusqu'à *mille*, *mitassou mitassou mitana* (3).

Il eût été facile à Voltaire de puiser dans ce recueil, s'il l'avait eu sous la main, pour faire montre d'érudition hurone ; mais, en dehors de ses travaux historiques, il ne se pique point d'exactitude. Il trouve plus commode encore, et plus rapide surtout, d'inventer, vaille que vaille, des mots qui ne soient point français. Son scrupule pour la couleur locale ne va pas plus loin.

Alors ce fut à qui demanderait à l'Ingénu comment on disait en huron du tabac ? et il répondait *taya* ; comment on disait manger ? et il répondait *essenten*. M<sup>lle</sup> de Kerkabon voulut absolument savoir comment on disait faire l'amour ; il lui répondit *trovander*, et soutint, non sans apparence de raison, que ces mots-là valaient bien les mots français et anglais qu'eux correspondaient. *Trovander* parut très joli à tous les convives (4).

Bien qu'il ait pris la précaution d'ajouter dans une note : « Tous ces noms sont en effet hurons », je crains bien qu'à son habitude Voltaire ne se moque agréablement du public. Le *Dictionnaire* de La Hontan, auquel je me suis reporté, donne des traductions assez différentes

	Voltaire	Algonkin	Huron
tabac	taya	sema	oyngoua
manger	essenten	ouissin	
faire l'amour	trovander	sakia	

(1) *L'Ingénu*, chapitre I. Remarquons au surplus le récollet, et rappelons-nous le rôle que jouent les récollets dans les voyages de La Hontan ; ils ont presque autant d'importance que les jésuites.

(2) Lettre XXV, t. I, p. 265

(3) T. II, p. 313-336.

(4) *L'Ingénu*, chapitre I.

Si, d'autre part, *essenten* paraît ne pas correspondre en quoi que ce soit au génie même et aux sonorités des langues hurone et algonkine d'après les nombreux exemples que nous fournit le baron de La Hontan, il nous apparaît, par compensation, qu'il ressemble beaucoup à l'allemand, *essen*, d'où, probablement, Voltaire l'aurait tiré.

..

La comparaison suivie de tout ce qui touche à la religion, et qui avait surtout frappé l'attention de Georges Avenel, nous incite aux mêmes conclusions : Voltaire se rappelle fort bien les remarques semées par La Hontan dans ses lettres, les dialogues qui complètent le second volume, et, sans se reporter au texte, travaille sur cette matière qui lui était aussi familière qu'agréable, la met en forme, ajoute à des idées, qui sont pour lui un fond assez banal, le trait inimitable de son ironie.

On objectera que le malicieux Arouet n'avait besoin ni de modèle, ni de suggestion, pour 'craser « l'infâme ». Et c'est vrai en général, mais il est également vrai qu'il approvisionne son arsenal de munitions rassemblées d'un peu partout. Il s'approprie toute arme qui lui paraît bonne, fût-elle empoisonnée, dans son allégresse ardente de polémiste. L'originalité de la pensée n'est point ce qui le préoccupe, et toute idée lui devient personnelle par le tour qu'il lui donne, ajoutant, comme marque d'origine, cette feinte naïveté, cette fausse bonhomie, cette candeur perfide, qui ne trompent point et sur lesquelles il ne souhaitait point que l'on se trompât. Marivaux, qu'il avait égratigné de sa patte féline, l'appelle, par droit de réciprocité, l'expression parfaite des idées communes.

Comme on comprend qu'il se soit emparé de ce thème si favorable que lui offrait le baron, la conversation avec « un sauvage distingué » ; quel canevas à broder ! non seulement le sujet d'un irrévérencieux dialogue, mais déjà plus d'une réplique, mais encore le ton des interlocuteurs et la couleur générale !

Georges Avenel semble, en effet, s'être mépris sur le ton de La Hontan. « Il paraît », dit-il, que le baron n'avait pas toujours l'avantage dans la dispute. » Mais il paraît surtout qu'il aimait par avance sa défaite et qu'il donne à son adversaire la partie bien belle. C'est un Gascon, un compatriote de Henri IV. Ses lectures sentent quelque peu le fagot ; sans être un libertin, il préfère Anacréon, et son affection est acquise, ne l'oublions pas,

à « son cher Lucien » (1). C'est, en outre, un homme de guerre, et nous avons vu que, s'il compte sur la religion pour servir de frein à ses soldats, il écarte résolument de ses expéditions les gens d'Eglise. Il multiplie, il est vrai, les protestations d'attachement à Notre Sainte Mère, mais les Jésuites et les Récollets sont puissants au Canada, M<sup>me</sup> de Maintenon fait régner à Versailles la piété, sincère, ou de commande. Ne prenons point au pied de la lettre ses déclarations. Il n'est point tant sot que de ne pas apercevoir la faiblesse de ses arguments, quand il discute à l'auberge avec un médecin portugais sur l'origine des différentes races humaines ; il accepte les preuves de son contradicteur qu'il reconnaît incontestables ; il ajoute seulement, pour ne se brouiller avec personne : « cependant son principe est très faux et très absurde, puisqu'il n'est pas permis de douter, sans être dépourvu de foi, de bon sens et de jugement, qu'Adam est le seul père de tous les hommes » (2).

N'est-ce pas là, déjà, l'ironie de Voltaire et le renforcement

(1) Dans la lettre VIII, p. 60-61, il se plaint de la *tyrannie* des seigneurs ecclésiastiques, « avoue qu'ils sont ridicules en leurs manières d'agir » et peste contre le Curé qui, « d'un zèle indiscret », a déchiré son *Pétrone*, « que j'estimais plus que ma vie, parce qu'il n'était pas mutilé ». Il voulait lui infliger la peine du talion et « arracher au pétulant pasteur tous les poils de sa barbe », comme il avait arraché presque tous les feuillettes du *Saturicon*.

(2) Lettre XXIV, t. I, p. 252, et dans la lettre XXV, p. 265, il ajoute pour son correspondant : « Les curieuses anecdotes que j'écris de ce temps-là divertiront sans doute vos amis, pourvu qu'ils ne soient pas de ces *insupportables dévots* qui se feraient crucifier plutôt que de souffrir qu'on fronde un *ecclésiastique*. »

Au tome II, p. 75, il montre avec force l'influence redoutable du clergé dans le gouvernement : « Les gouvernements politique, civil, ecclésiastique et militaire, ne font, pour ainsi dire, qu'une même chose en Canada, puisque les Gouverneurs généraux les plus rusés ont soumis leur autorité à celle des ecclésiastiques. Ceux qui n'ont pas voulu prendre ce parti s'en sont trouvés si mal qu'on les a rappelés honteusement. J'en pourrais citer plusieurs qui, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentiments de l'Evêque et des Jésuites et n'avoir pas remis leur pouvoir entre les mains de ces infailibles personnages ont été destitués de leurs emplois et traités ensuite à la Cour comme des étourdis et comme des brouillons. M. de Frontenac est un des derniers qui a eu ce fâcheux tort ; il se brouilla avec M. Duchesneau, Intendant de ce pays-là, qui, se voyant protégé du clergé, insulta de guet-apens cet illustre général, lequel eut le malheur de succomber sous le faix d'une ligue ecclésiastique, par les ressorts qu'elle fit mouvoir contre tout principe d'honneur et de conscience. Les Gouverneurs généraux qui veulent profiter de l'occasion de s'avancer ou de thésauriser, entendent deux messes par jour et sont obligés de se confesser une fois en vingt-quatre heures. Ils ont des ecclésiastiques à leurs trousses qui les accompagnent partout et qui sont à proprement parler leurs conseillers. Alors les Intendants, les Gouverneurs particuliers et le Conseil Souverain n'oseraient mordre sur leur conduite, quoiqu'ils en eussent assez de sujet par rapport aux malversations qu'ils font sous la protection des ecclésiastiques, qui les mettent à l'abri de toutes les accusations qu'on pourrait faire contre eux.

d'une théorie par la faiblesse misérable, faiblesse voulue et recherchée, des réfutations qu'on lui oppose ? Il y a moins d'art, de naturel et de vérité chez Diderot, quand il met en scène Orou et l'aumônier, ou, lorsque, la fureur philosophique l'emportant, il prend seulement des êtres de raison A et B dans le *Supplément au Voyage de Bougainville*. Qu'un Iroquois amène à la religion naturelle un officier gascon disciple de Lucien, passe encore ; mais le trait de génie, c'est de faire convertir par un Huron le Père Gordon, janséniste embastillé pour son attachement à la grâce efficace.

Il y a, certes, de l'enjolivement dans les « *Conversations avec Adario, sauvage distingué* » ; l'on y sent l'influence manifeste du rhéteur de Samosate et les procédés ordinaires aux Dialogues Philosophiques. Mais elles ne sont pas de tout point inventées, ni du moins invraisemblables. L'original d'Adario nous paraît être un certain Orcouahé, que le comte de Frontenac avait arraché aux galères et ramené avec lui dans son deuxième gouvernement général. Il était Chef des Goyoguans et gagné à la cause française.

\* \* \*

Si l'on ne pouvait signaler que des rapprochements aussi généraux, ce serait assez peu de chose ; heureusement pour la thèse d'Avenel, que nous reprenons à notre compte, en la justifiant toutefois par des textes, qu'il est possible d'en marquer de plus précis.

Voltaire veut, et veut avec raison que son Ingénu soit d'origine française : les progrès de son esprit n'en seront que plus faciles, plus rapides et plus vraisemblables. Il imagine donc une histoire de reconnaissance, en la fondant sur un talisman, que le drame et le mélodrame romantiques emploieront jusqu'à l'abus, et dont « la croix de ma mère » est restée le symbole décrié. Mais il la fonde également sur des caractères ethniques. « Ce grand garçon-là a un teint de lys et de rose ! qu'il a une belle peau pour un Huron ! » s'écrie au premier chapitre, la grosse et bonne M<sup>lle</sup> de Kerkabon. Au chapitre II, « le pieur, qui était homme de sens, remarqua que l'Ingénu avait un peu de barbe ; il savait très bien que les Hurons n'en ont point. » « Son menton est cotonné, il est donc fils d'un homme d'Europe ! »

La Hontan insiste précisément sur ces caractères :

Ceux qui ont dépeint les Sauvages velus comme des ours n'en avaient

jamais vu, car il ne leur paraît ni poil, ni barbe, en nul endroit du corps non plus qu'aux femmes qui n'en ont pas même sous les aisselles, s'il faut en croire les gens qui doivent le savoir mieux que moi. Ils sont généralement droits, bien faits, de belle taille...

Les Sauvages sont tous sanguins, et de couleur presque olivâtre, et leurs visages sont beaux en général, aussi bien que leur taille...

Les Hurons sont braves, entreprenants et spirituels (1).

A côté des caractéristiques générales de la race, ces derniers traits spéciaux à la famille hurone se retrouvent, largement exploités, dans le récit de Voltaire pour ce qui concerne les discours aussi bien que les actions de l'Ingénu.

(A suivre.)

---

(1) T. II, p. 95. Voir également Lettre XXIV, t. I, p. 249 : « Les Américains n'ont ni poil, ni barbe. »

---

*Le Gérant* : JEAN MARNAIS.



---

# REVUE BIMENSUELLE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

### La pensée intuitive

par M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur au Collège de France.*

---

#### V

#### Les phases de l'imagination créatrice et les conduites correspondantes

(suite).

Nous en avons désormais fini avec les démarches préparatoires de l'inventeur dans les deux périodes successives qu'elles remplissent : préparation lointaine et générale de l'esprit au début, puis préparation immédiate à l'effort de mise en œuvre pour un acte déterminé de recherche. Il faut en venir maintenant à l'analyse de ce dernier labeur. Problème à résoudre ou fait à saisir, de quelle façon commence l'entreprise ? Une seconde retouche devrait être apportée ici au langage traditionnel, si on le voulait d'une rigueur parfaite. Imagination « créatrice » dit trop, mais imagination « combinatrice » pas assez : le terme exact serait imagination « novatrice ». Eh bien ! Sous quelle forme apparaît le principe de nouveauté ? Voilà le point qui retiendra d'abord notre attention. Tout le monde sait l'importance d'un bon départ : on a dit très justement que c'est la moitié de la solution. Attachons-nous donc à examiner cette origine du mouvement.

Il s'agit de suivre les pas de l'inventeur depuis le moment d'initiative où l'on voit éclore en lui la première idée d'un thème

original jusqu'au moment de clôture où l'œuvre a définitivement pris corps. Deux grandes phases dans ce travail : intuition, développement. Quels facteurs interviennent au cours de celle qui préside à la formation du germe nouveau ?

D'abord, une matière préalable, une donnée excitatrice. Nulle part dans l'ordre humain, — et pas plus ici qu'ailleurs, je l'ai dit, je le répète, — on n'observe de commencement absolu, de création *ex nihilo*. L'invention la plus géniale suppose toujours un milieu préexistant, où elle prend naissance et puise la nourriture qui lui permet de grandir. Milieu interne ou externe, psychique ou physique, individuel ou social, l'un et l'autre d'ordinaire, fait de résultats antérieurs, de traditions, de souvenirs, et qui représente le système d'habitudes acquises composant un corps à l'action novatrice : voilà le point de départ. Sans doute, ce milieu ne suffit pas tout seul à produire l'œuvre ; mais il influence sur elle en lui étant occasion dirigée, et il la colore par les sucres assimilables qu'elle en extrait. Gardons-nous d'en surfaire l'importance comme d'en méconnaître le rôle (1). C'est là qu'intervient parfois le hasard, dans la rencontre du choc nouveau, de l'événement inattendu, cause d'inquiétude et de recherche, au cours des évolutions coutumières. Mais cette matière initiale est souvent très peu de chose : images évanescences cueillies au vol, silhouettes rapides à peine entrevues, vagues phosphorescences fugitives, qui ne peuvent être pour l'esprit qu'une invite au travail. Et de plus, telle quelle, cette matière paraît presque totalement indéterminée : il faut qu'une forme venue de l'esprit lui imprime sa décision. Bref, la matière donnée ne fait guère que poser un problème, et encore d'une façon fort imprécise. Comment l'interpréter ? Qu'en faire au juste ? Voilà l'essentiel, qu'elle ne dit pas. Peut-être, prise en soi, a-t-elle surtout un pouvoir de *velo* pour exclure certains de nos projets.

Quel rôle positif joue cependant, malgré tout, le choc initial survenant au sein du milieu donné ? Il éveille dans l'esprit une déception, un mécontentement, une gêne, au moins une surprise et une curiosité, qui engendrent à leur tour un désir de lumière et un besoin de conquête. Il dérange donc des habitudes

(1) Il y a une méthode matérialiste pour étudier l'invention : tendre à réduire la découverte aux matériaux, l'individualité au milieu, l'homme de génie aux influences reçues de ses précurseurs, la forme originale aux éléments communs qu'elle saisit. Cette méthode répugne d'avantage « à mesure qu'on a plus d'esprit », et à bon droit, car elle n'explique vraiment que les phénomènes d'inertie, de vitesse acquise, les orthogénèses. Mais ceci n'entraîne pas qu'on puisse la négliger à son rang subalterne : elle a toujours son mot à dire.

et ainsi provoque un renouveau d'action. En même temps, il oriente la foule éparse des souvenirs et, comme l'aimant dans la limaille de fer, y suscite l'apparition de lignes convergentes qui définissent un pôle d'attention vers lequel se trouve indiquée une direction d'effort. Tout de suite, par conséquent, est lancé un appel au jeu des facultés actives de discernement et de mémoire, de sélection et de synthèse. Sans le choc d'ouverture, assurément rien ne serait possible. Pourtant il ne donne tout au plus qu'une secousse, une impulsion ; et ce n'est là que l'aube encore incertaine de la découverte proprement dite.

Arrêtons-nous-y toutefois un instant et supposons que le chercheur ait su y trouver un germe d'hypothèse nouvelle. A ce point du travail, que possède l'esprit ? Non pas certes une solution, mais l'énoncé d'un problème avec une ébauche de méthode pour le résoudre, en somme une « idée directrice », principe d'organisation future, c'est-à-dire exactement le *schéma dynamique* de M. Bergson (1). Inutile d'en reprendre l'analyse, après le chapitre qui lui fut précédemment consacré (2). On se rappelle ce qu'il est en lui-même : programme, ouverture de voie, élan opératoire, ou mieux tendance évolutive que charge un potentiel de germination. Ainsi apparaît, au départ de l'effort, ce premier rêve de l'œuvre qu'on va entreprendre, ce pressentiment d'ensemble, auquel Ribot donne le nom d'*idéal* et qui exprime sous forme confuse un ton, un dessein de pensée, plus par images tout d'abord que par concepts, et encore par images simplement naissantes. Bientôt, sans doute, le schéma dynamique sera source d'images réalisatrices. Mais il n'est pas, en soi et dès l'origine, image explicite ; plutôt correspond-il à un début d'éclosion, au lever de ce qu'on appelle parfois une « aurore d'images » ; nous le définissions naguère par sa fonction même, qui est d'évoquer et d'élire des images d'un certain genre, dont il ne contient que la « puissance » ; il est surtout ébranlement polarisé de l'imagination.

Faut-il redire les principaux effets d'une pareille nature ? Cette relation dynamique du schéma primitif aux images suscitées par lui et dont il se compose peu à peu un corps, nous avons déjà noté qu'elle explique nombre de faits bien connus : plu-

(1) *L'Energie spirituelle*, p. 171-172. On peut ne pas goûter particulièrement ce nom de « schéma dynamique », dont rien ne serait plus facile que de critiquer la composition. Mieux vaut cependant le conserver tel quel, parce qu'il est entré dans l'usage et que tout conseille d'éviter les perpétuels changements de vocabulaire.

(2) P. 58-85 du premier volume, *La Pensée intuitive*, I. *Au delà du Discours*.

sieurs systèmes d'images très différentes peuvent correspondre au même schéma, si leur hétérogénéité matérielle recouvre le même dynamisme de tendance ; — nul système d'images n'épuise la fécondité du schéma, parce que tout système organisé par celui-ci demeure incapable d'en traduire adéquatement l'essence qui est un pouvoir de progrès en profondeur à travers les plans successifs de la pensée ; — un système d'images, dont chacune statiquement prise est fautive, devient quelquefois vrai dans son ensemble et son mouvement, comme une série de droites peut dessiner la courbure d'une enveloppe ; — on trouve donc souvent par des moyens trop compliqués ou même inexacts, le schéma utilisant à titre provisoire les premières images venues, dès que leur tendance concorde à peu près avec l'intention qui le constitue : — c'est justement la démarche par schémas dynamiques laissés toujours ouverts qui permet à l'inventeur d'évoluer sans dommage au sein du contradictoire où d'abord il se débat : car, au moment où la contradiction va naître, il pense déjà plus loin et ainsi lui échappe avant qu'elle cristallise ; — des cas se présentent, assez fréquents, où, de substitution en substitution, rien ne subsiste finalement du système primitif d'images : preuve irrécusable qu'au début l'esprit ne possédait qu'un schéma de méthode motrice et non le moindre groupe de résultats, fussent-ils embryonnaires ; — enfin l'œuvre de génie manifeste une vertu immortelle de développement, elle se prête à une multitude innombrable d'interprétations selon la diversité des points de vue, elle se renouvelle perpétuellement et vit d'une vie féconde que rien n'achève jamais, bref elle se montre capable de durée inexhaustible : marque évidente qu'elle consiste avant tout en invention de schéma dynamique (1).

Au cours de ces rapides remarques, je n'ai parlé que de l'image comme produit du schéma. Plus tard, sans doute, il y aura aussi le concept. Mais on doit reconnaître que l'œuvre novatrice commence toujours par un travail d'imagination intuitive. Sur quoi ce ne sera donc point longueur superflue que d'apporter ici quelques précisions supplémentaires, d'après deux ou trois exemples empruntés au domaine de l'art, puis de la science.

Du premier point de vue, considérons la poésie. On se rappelle comment Victor Hugo définissait le « poétique », pour le caractériser en tant que distinct du beau : le poétique, disait-il dès la préface des *Odes*, « c'est tout ce qu'il y a d'intime dans tout »,

(1) Et c'est pourquoi tout génie authentique a des disciples, est à quelque degré chef d'école, déclenche un long mouvement d'applications.

quelque chose donc d'essentiellement lié à un mystère de vie ou de conscience dont le secret se dévoile. Deux types sans doute en sont possibles, deux orientations : car il y a celui qui élève, qui purifie, qui libère, qui sublimise, et il y a celui qui abaisse au niveau de la sensualité, de la passion égoïste. Mais, si nous laissons de côté le sens moral que peut avoir l'œuvre de poésie, l'usage spiritualisant ou charnel qu'on en fera, et n'en retenons que le jeu psychologique, une même démarche inaugurale s'offre toujours à nous. Démarche accomplie d'ailleurs en deux temps, parce qu'elle vise un double but. Il s'agit d'abord de séduire en soi-même l'âme profonde par une sorte d'enchantement qui en apprivoise la pudeur farouche, de la mettre en disposition de sympathie, de consentement et d'aveu, de rendre accessibles aux facultés d'analyse, d'ouvrir à leurs jeux de lumière ses retraites les mieux closes, d'y éveiller je ne sais quelle résonance transfiguratrice du sensible et de l'intellectuel communs ; puis, revenant vers les frontières où se nouent les relations avec le dehors, de faire vibrer à l'unisson l'âme du lecteur, de lui suggérer, par un véritable effet d'induction, d'influence, l'« état poétique » tel qu'on vient de le vivre, l'état de naïveté immédiate, générateur d'émotion dans la zone centrale de l'esprit, ordinairement supra-consciente. Ainsi le moi le plus intérieur se trouve révélé à lui-même, les communications deux fois rétablies entre la surface de discours et le fond ineffable, entre l'individu et la personne. Il peut arriver ensuite (vous connaissez la parabole de Claudel) qu'*Animus* débauche *Anima* ou qu'*Anima* convertisse *Animus*. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de l'événement qui les remet en contact, qui restaure un moment leur union.

Le discours est alors un moyen nécessaire ; ce n'est toutefois qu'un moyen. *Moyen nécessaire* : pas d'œuvre d'art en général et pas de poème notamment sans une certaine stylisation, ne suffisent ni les nobles sentiments ni les belles pensées, il faut une mise en forme ayant valeur par elle-même, et nulle qualité d'âme ne dispense du métier ; surtout on ne peut séduire l'âme profonde qu'en lui parlant, car — jusque dans le domaine des plus secrètes confidences — un langage reste toujours l'unique instrument possible de la communication. *Mais simple moyen* : la technique est peu de chose là où manque l'émotion, l'ériger en fin autonome (fut-ce avec le plus miraculeux succès) conduit à la virtuosité pure, et il y a une différence radicale entre poète véritable et virtuose du vers (1). Que sera donc le discours sans

(1) Plaisir de la difficulté vaincue : réel, mais inférieur.

lequel nulle poésie ne subsiste ? Et à quels éléments ou caractères en sera due la puissance magique ? Ce qu'il offre de signification explicite et clairement intelligible, ce qui peut en être expliqué en prose ou traduit en langue étrangère, ce qu'il contient de substance proprement intellectuelle, d'analyse, de récit, d'exposé didactique, de froide raison ou même de tableau pittoresque, bref le *sens* en importe assez peu. A qui sait percevoir le chant intérieur de la poésie, que fait au fond le « sujet » de l'œuvre ? Ce n'est guère qu'une occasion, un prétexte, d'un intérêt tout accessoire. Le génie d'un poète se révèle souvent par son art prestigieux de produire je ne sais quelle transfiguration des plus quelconques banalités. Est-il besoin d'aligner ici des exemples, que chacun choisira mieux lui-même d'après son goût personnel ? On peut aller plus loin et prétendre sans paradoxe qu'une certaine lumière logique n'est pas essentielle. Ici encore les exemples ne manqueraient pas, qui sont dans toutes les mémoires : tel auteur « difficile » est néanmoins un vrai poète. Non que j'attache à l'obscurité en soi une vertu, ni que je l'estime tout à fait indifférente. Il ne faut pas que l'intelligence, mise en face d'un discours aux formes régulières et d'abord excitée par ces façons de promesses verbales, demeure finalement déçue. Si elle demande, l'écrivain doit faire en sorte qu'elle reçoive (1). Mais elle peut être fascinée, endormie, au point de ne réclamer aucune part directe et propre. N'est-ce pas ce qui arrive maintes fois ? Tant de poèmes ne lui disent vraiment presque rien, tant de poèmes où l'âme profonde se délecte néanmoins dans un délice d'entière quiétude ! A quoi bon insister ? Nous sommes là devant un authentique lieu commun : poésie n'est pas éloquence ; on reproche même, non sans valables motifs, à tels ou tels grands écrivains en vers d'avoir parfois donné à leurs œuvres une beauté plus oratoire que poétique. Non pas, bien entendu, qu'un poème ne puisse contenir des pages éloqu岸tes : mais ce n'est point par elles qu'il est proprement poème, qu'il manifeste une âme de poésie. S'il en était autrement, si la suite rationnelle des idées jouait un rôle indispensable, comment pourrait-on comprendre, justifier, savourer le jeu des rimes et l'espèce d'aventure où il entraîne l'esprit ? Sans doute un poème peut avoir aussi une valeur de fond ; il peut dire à notre pensée, à notre cœur, à notre conscience intellectuelle ou sensible, quelque chose de rare et de nouveau. Ce sera tant mieux, si l'on y tient ; mais,

(1) Quitte, bien entendu, à devoir peut-être se donner pour cela quelque peine.

à bien prendre les choses de poésie, ce n'est aucunement nécessaire. Le rôle du sens reste accessoire, marginal : simple rôle d'accompagnement, qui aide à l'effet d'ensemble poétique moins par d'expresses paroles véhiculant des concepts formels que par une certaine concordance de rythme. Il aide ; et ce qui le prouve, c'est la moindre impression que l'on ressent malgré tout à entendre des vers écrits dans une langue mal connue. Mais il ne fait qu'aider, à la façon — dirai-je — des harmoniques supérieures qui enrichissent un son fondamental. En définitive, le sens n'est ici qu'un auxiliaire, presque un moyen d'accentuation.

Par où cependant, par quel caractère précis, — malgré les mélanges de fait, — la poésie diffère-t-elle de l'éloquence ? Elle insinue les idées ou les sentiments plutôt qu'elle ne les étale, suggère plus qu'elle n'exprime. Son domaine propre est celui de l'ineffable, du voilé, du nocturne, de l'infini ; son but : une évocation de mystère intérieur, une intensité de rêve qui surpasse l'entendement, l'introduction à une sorte d'au-delà. D'où l'usage qu'elle fait du symbole, surtout du symbole qui ne se fige point en allégorie explicite, mais reste schéma dynamique. Chacun a pu connaître des personnes que la poésie ne touche pas, à qui elle demeure fermée, imperceptible ; et chacun a pu découvrir très vite la cause d'une telle impuissance, l'erreur commise alors et dont le principe consiste à prendre un poème comme une œuvre didactique, pour ce qu'il raconte, avec le dessein d'y trouver un enseignement direct. Que peuvent dire à de pareils sourds telles strophes qui ne sont que des accords de sonorités verbales, sur lesquels court à peine une légère phosphorescence de signification presque insaisissable ? Au contraire, celui qui sait lire poétiquement, c'est-à-dire avec son âme profonde, avec la fine pointe ou le centre de son âme, celui-là n'a même pas besoin d'attendre que le poème complet se soit déroulé. Quelques lambeaux de vers détachés de leur contexte suffisent déjà pour qu'il se sente investi, comblé, mis en branle de résonance poétique. Il y a ainsi des poètes qui ne survivent que par des vers isolés et qui ne perdent rien à cela, qui gagneraient plutôt à ne nous être parvenus que par fragments comme des anciens : et là, de nouveau, je pourrais mettre facilement des noms propres. Ce qu'il faut en effet chercher avant tout dans la poésie et par elle, c'est une révélation de la supra-conscience et, pour s'en ouvrir l'accès, une certaine musicalité du discours. Mais quelle musicalité ? Quelque chose, à coup sûr, en provient du son des mots et des phrases : tels versificateurs, parfois très habiles, ne sont pourtant pas des poètes, parce que leur vers n'a point de son origi-

nal ; et tels autres, — Verlaine par exemple, — malgré tant de maladresses, appellent un jugement contraire. Il est classique d'invoquer aussi des facteurs plus complexes : mélodie, orchestration, rythme surtout. Ce dernier élément, — qui est peut-être principal et dont Victor Hugo offre de si merveilleux modèles, — montre déjà comment la musique verbale, inhérente à toute poésie authentique, dépasse le simple jeu des sonorités. Car d'étroites similitudes rythmiques en rapprochent souvent des formes non sonores : lignes, couleurs, mouvements. Toutes ces formes comportent les mêmes gradations ou contrastes, les mêmes crises de dissonances, les mêmes dénouements d'accords, les mêmes frissons mobiles de reflets ou d'échos nuancés ; elles permettent les mêmes effets inverses, que traduisent les mêmes comparaisons : tremblements de lumière ou pureté de contour, furie de vagues déferlantes ou large déroulement de nappes tranquilles, tumultes orageux ou calmes levers d'aubes, ressauts d'angles vifs ou grâce de courbes lentes ; coups d'éclats durs et brefs ou aériennes souplesses de vol. Dans la musique du vers, aucune modalité sensorielle n'a le monopole, ne joue un rôle exclusif ; l'idée elle-même collabore à cette suggestion de rythme pur. Et l'essentiel, c'est le mélange de tout cela, je ne sais quelles secrètes résonances des facultés perceptives les unes dans les autres, je ne sais quel subtil concours du sensible et du spirituel, en un mot, — le mot de Baudelaire, qui est le seul juste, — des *correspondances*, où s'imitent, où se répondent les multiples aspects de la nature, et dont le fondement est leur aptitude commune à traduire certains rythmes de respiration vitale.

Est-ce là reprendre simplement le vieux cliché : la poésie est faite d'images ? Oui et non. Sans doute la métaphore constitue l'instrument ordinaire du poète, non pas la métaphore usée qu'implique tout discours, mais la métaphore fraîche et neuve, toute vibrante encore de l'impression vive, et la métaphore à laquelle on croit, c'est-à-dire poussée jusqu'au mythe. L'image cependant n'est pas nécessaire ; tels vers, pleins de pure poésie, n'en contiennent, semble-t-il, aucune. Au moins doit-on distinguer deux genres d'image : celle qui parle aux puissances de sensibilité discursive, celle dont la vibration n'émeut que l'âme profonde. C'est la seconde seule qui ne manque jamais, qui est essentielle : cette image, antérieure à toute formulation explicite, *pré-sensible* en quelque sorte, que cherchent de concert à évoquer les métaphores définies. Essayons d'en préciser un peu davantage la nature et l'origine.

Or, voici quelques-uns des moyens qui l'évoquent ; voici, de



l'aveu unanime, les plus ordinaires facteurs de sa genèse (1). On peut les grouper sous deux chefs : 1<sup>o</sup> quantité syllabique, nombre du mètre, écho des rimes, accentuation et cadence du vers, équilibre et symétrie des masses verbales ou des silences, choix des timbres et mouvement des sonorités ; — 2<sup>o</sup> accompagnement d'impressions, de tableaux, de symboles, de sentiments, d'idées, que suscite et rapproche une équivalence rythmique. Tout cela intervient ensemble ; tout cela concourt, par de secrètes correspondances, à une même suggestion. La mesure a sans doute le premier rôle, si du moins on la prend au sens large : la mesure qui force à ralentir la parole intérieure et ainsi laisse le temps de méditer, de savourer, la mesure qui suspend les puissances de discours et leur marche hâtive, qui concentre l'âme en la détachant de ses facultés superficielles tendues vers l'action au dehors. Une certaine régularité fondamentale est ici nécessaire, sans laquelle ce ralentissement, cette concentration cesseraient de se produire. De là les dangers du vers trop libre, sans trame sonore fixée d'avance, tandis qu'un fond de régularité, — pourvu qu'elle ne dégénère pas en monotonie, — aide au recueillement, ouvre l'attention à de subtiles résonances presque inexprimables, apaise et comble un moment *Animus*, l'endort dans un oubli de soi qui permet l'épanchement d'*Anima*, l'expansion de sa tendance naturelle, opprimée d'habitude par le tumulte des mots. Mais, pour une telle fin, la mesure ne doit pas être bornée au compte arithmétique des syllabes : il faut y comprendre le dessin varié des coupes et la distribution des accents. A quoi se joignent d'autres éléments plus profonds, que procurent les ressources musicales, pittoresques et plastiques du langage. Deux groupes encore : 1<sup>o</sup> l'euphonie expressive, due au jeu des articulations, à la richesse et à la variété des suites sonores, à certains retours plus ou moins périodiques tels que ceux des rimes, des assonances, des allitérations, ou à certaines répétitions et reprises comme celles des refrains ; — 2<sup>o</sup> le charme des « transpositions d'arts », qui réalisent je ne sais quelle synthèse des formes sensibles, où chacune s'enrichit des autres et parvient à traduire ce qui semblait lui être insaisissable, ainsi le mouvement dans la couleur. D'où il résulte que les mots et les tours les plus simples sont parfois transfigurés, qu'ils prennent une valeur nouvelle de frémissement et de lumière. Alors peuvent naître ces vers qui s'exhalent comme des parfums ou qui émeu-

(1) Je prends l'exemple de la poésie française, mais on généralisera sans peine.

vent comme d'immatérielles caresses, puis ces trains de strophes au rythme libre ou défini, en accord possible avec toutes les tonalités et tous les frissons de la vie intérieure. Tout cela dégage et met en acte la puissance émotive du langage : tout cela d'autant plus prenant que les sens ne sont qu'effleurés, mis en émoi, mais non assouvis, et qu'une signification spirituelle renforce les effets purement sensibles. Voilà, en principe, comment procède le poète. Il faut d'ailleurs généraliser encore davantage. Musicalité du discours, ai-je dit ; ajoutons : musicalité de l'imaginable, de l'affectif, même de l'intellectuel, bref musicalité de la conscience, quelle que soit la forme revêtue et antérieurement aux spécifications : c'est l'essence du lyrisme. Et ainsi est déclenchée la *καθαρσις* poétique, rupture des habitudes communes, dont la vertu ouvre à l'âme profonde le plus secret d'elle-même.

Un dernier coup d'œil, jeté sur la manière d'écrire, confirmera ces remarques en achevant de les préciser. Quiconque a tenté jamais les aventures du style, dans une perspective d'art littéraire, sait par expérience qu'avant de trouver mots et formules explicites l'écrivain imagine un thème rythmique, une certaine succession de phases, de couplets ayant chacun son volume et sa courbure, de « mouvements » avec leurs départs et leurs chutes. Méthode générale, toujours et partout valable, mais plus naturelle encore au poète. Celui-ci n'est pas un traducteur qui versifierait après coup une prose d'abord établie jusqu'au détail : il pense directement en vers. Deux types sont d'ailleurs possibles, suivant qu'on rime des vers blancs jallis d'avance ou qu'on raccorde prosodiquement des rimes préalables (1). D'ordinaire, c'est un mélange des deux factures qui peut être observé. Le poète commence par des vers épars, au timbre caractéristique, donnant le ton du poème ; et, tout ensemble, par des rimes qui ont le même sens et qui fonctionnent ensuite comme éléments générateurs de formes ou même de pensée. Là est marqué l'accent ; là s'exprime la personnalité du poète, le moment actuel de cette personnalité : par un je ne sais quoi qui ressemble à ce qu'est dans une voix humaine son inflexion. Voilà l'essentiel, car c'est cela qui, avant tout, est inventé, génial ; et voilà, plus que n'importe quoi d'autre, la part « inspirée ». Aucune technique ne permet de la prévoir. Il faut qu'elle se révèle. Moments précis de l'extase intuitive :

(1) Cf. P. S. COCULESCO, *Les deux rimes*, dans la *Revue des Cours et Conférences*, 30 mars, 15 avril, 15 et 30 mai 1927.

On ne travaille pas, — on écoute, — on attend ;  
C'est comme un inconnu qui vous parle à voix basse.

Le travail avait été nécessaire auparavant, pour préparer cette heure ; puis il le redevient, pour choisir entre les trouvailles, pour corriger et parfaire, surtout pour joindre par de justes raccords les notes et touches d'un premier jet discontinu. Quelque chose, toutefois, est d'emblée atteint, qui restera élément principal : *un mouvement*. Eh bien ! Sous quelle espèce apparaît-il ? Sans nul doute, — puisqu'il précède le discours et ses analyses, — on le perçoit incarné dans une image concrète. Mais une image de quelle sorte ? Les multiples effets directeurs, dont elle est capable en des voies divergentes, le disent assez. Pas plus sonore ou visuelle déjà que tactile ni musculaire, antérieure à la distinction des genres sensibles et motrice plutôt que représentative, je risquerais volontiers le terme de *pré-image* pour la définir. Telle se manifeste, aux origines de l'œuvre poétique, l'activité de l'imagination créatrice ; tel se présente alors initialement le facteur de novation. *Le nouveau est d'abord pré-imaginé*. C'est à mettre ce point en évidence que voulait parvenir une étude où le souci de clarté obligeait à de longs développements.

Du point de vue de l'art, passons maintenant à celui de la science ou plus généralement du savoir, de quelque ordre qu'il soit. Ce sera le second exemple annoncé dès le début. Il nous conduira, d'ailleurs, à des conclusions semblables. Avec une différence toutefois, qui consiste en ce que l'image d'ouverture, cette image prédiscursive dont il vient d'être question, si elle se retrouve ici encore au principe du travail, du moins le savant ou le philosophe la quitte aussitôt que possible pour l'analyse conceptuelle, tandis que l'artiste au contraire s'y arrête. Pour mieux dire, celui-ci la développe en images explicites et ceux-là y cherchent surtout un élan générateur d'idées abstraites. Restons cependant au point de départ ; et proposons-nous de mettre en lumière alors, au même titre que tout à l'heure et avec un rôle analogue, l'existence de l'image motrice par où agit le schéma dynamique.

Ce que c'est que comprendre une démonstration, un raisonnement, une théorie quelconque, je l'ai dit naguère (1) et n'y reviens pas. Il n'y a compréhension, intelligence, fût-ce au moindre degré, que par synthèse unifiante. Comprendre une œuvre de

(1) P. 74-75 du premier volume.

n'importe quel genre, — œuvre d'art, de moralité, de science, de philosophie, — c'est toujours la saisir dans son unité comme un organisme présent tout entier à la fois dans chacune de ses parties, c'est toujours en revivre le mouvement de genèse ; et cela n'est possible que sous les espèces d'une image intuitive.

Je considère particulièrement, pour préciser, le cas d'une démonstration mathématique. Si longue soit-elle, chacun de ses points se laisse facilement pénétrer ; et l'élève n'aperçoit pas moins nettement que le maître chaque passage élémentaire. Mais la différence entre l'un et l'autre se révèle avec la longueur de la chaîne, par l'inégal pouvoir de synthèse. L'un s'épuise à entendre une à une les menues opérations de calcul ou d'inférence en lesquelles se décompose la série dialectique, tandis que l'autre sait en outre percevoir l'unité convergente et le mouvement d'ensemble. Or, inutile de dire que c'est le dernier seul qui réussit vraiment à comprendre et qu'il n'y parvient, encore une fois, que par l'intervention d'une certaine image.

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier exemple, afin d'y observer non seulement l'intelligence, mais la trouvaille (1). La méditation en sera d'autant plus instructive et probante qu'il appartient à un domaine de pensée où l'on méconnaît d'ordinaire le rôle de l'imagination. Singulier problème que celui qui se trouve posé par l'inaptitude aux mathématiques, surtout si l'on a égard au point extrême où elle est portée parfois, même chez des esprits d'ailleurs fort bien doués ! Rien n'est plus simple pourtant, au fond et en soi, que la pensée mathématique ; elle ne fait appel qu'aux principes de la plus grosse logique ; la vérité y est soumise à des conditions beaucoup moins complexes qu'en matière d'expérience physique et surtout morale : ce qui explique pourquoi est alors possible mieux qu'ailleurs, comme le montrent tant de faits, une grande précocité d'invention. Il est facile de voir néanmoins ce qui ferme tels ou tels aux mathématiques, ce qui les empêche de trouver (sinon même de comprendre) dans cet ordre.

On sait l'importance des rigoureuses définitions comme principes du raisonnement mathématique. Or le nombre en est considérable : c'est tout un vocabulaire spécial dont il faut apprendre le maniement. D'où, déjà, le genre de difficulté inhérent à l'emploi d'un langage technique. Mais, en d'autres circonstances, personne à peu près qui ne réussisse à vaincre un tel

(1) Cf. H. POINCARÉ, *Science et Méthode*, chap. III.

obstacle, avec de la patience et des exercices générateurs d'habitudes. Il y a donc ici quelque chose de particulier. Les définitions mathématiques, en effet, ont le caractère d'être non pas descriptives, mais créatrices de leur objet : elles procèdent par construction, elles offrent ainsi toujours quelque chose de conventionnel. D'où un embarras supplémentaire, très sensible aux esprits de tournure concrète. Ces définitions restent pour eux de pures formules qui ne leur « disent » rien susceptible de les frapper. Aussi ne parviennent-ils guère à s'y tenir fidèlement, ne savent-ils guère appliquer la règle de Pascal prescrivant de substituer la définition au défini. Sans cesse dès lors, au cours du raisonnement, lorsqu'un des mots correspondants reparaît, ils retombent dans l'interprétation banale et vague. Peut-être, en tels ou tels cas, est-ce conséquence d'un défaut de travail, d'un refus d'accepter l'effort d'apprentissage. Pas toujours cependant : il arrive que l'échec soit involontaire ; tout professeur a d'irrécusables observations en ce sens.

De fait, une autre cause, plus grave sans doute et plus efficace, entre ici bientôt en jeu : l'insuffisance de mémoire. Combien elle influe, cela est montré par l'impuissance où l'on voit que sont tant d'esprits à saisir les raisonnements et les démonstrations, dès qu'est dépassé un certain niveau, quelquefois d'ailleurs vraiment bien bas : très vite ils perdent pied, ils se noient. Assurément cela peut tenir à un manque d'exercice, d'habitude acquise : l'inhabileté de calcul entraîne dépense excessive d'attention aux infimes détails et, par suite, embarras analogue à celui d'un écrivain qui devrait s'occuper sans cesse explicitement des règles de l'orthographe ou de la grammaire, d'un lecteur qui devrait sans cesse épeler. Toutefois, s'il n'y avait rien d'autre, le remède serait à la portée de tous. Or, ce n'est point ce que l'on observe. Et il y a en effet une autre cause d'échec, plus essentielle. Rappelez-vous quelques faits déjà notés tout à l'heure : facilité toujours pareille de chaque pas dialectique élémentaire, mais différence de longueur dans les suites logiques et incapacité de synthèse à partir d'une étendue trop grande ; on pourrait caractériser les parties de la science d'après cela. D'où les degrés de l'impuissance mathématique, les arrêts à divers étages qui classent les esprits en tant que mathématiciens. Il est vrai que de semblables conditions se retrouvent en bien d'autres cas. L'historien, le psychologue, l'artiste peuvent aussi se laisser accabler par le nombre et la masse des documents, se disperser sous l'impulsion de tendances divergentes qu'ils ne maîtrisent pas, bref se perdre dans

un détail qui leur masque l'ensemble et ainsi ne pas réussir à dominer leur matière. Qu'y a-t-il donc d'exceptionnel dans le domaine mathématique ?

Je pense que l'explication principale doit être cherchée, — et qu'on la trouve, — dans un certain défaut d'imagination, d'une imagination particulière, spécifique, de ce qu'on pourrait appeler l'imagination de l'opérateur. Chez beaucoup, les objets de l'Analyse ne sont que mots vides, non réalités vécues. De là pour eux, en face de tels objets, un manque d'intérêt sensible et, par conséquent, d'attention intense, comme aussi de mémoire vivante et fidèle ; de là surtout une incapacité de synthèse intuitive, qui tient à l'absence d'image motrice. Le vrai mathématicien est à sa façon un poète ; il cultive une discipline qui, sous bien des aspects, constitue un art authentique, cherchant tout de même que les autres le beau ; et nul ne peut réussir en pareille affaire s'il ne possède la faculté d'imagination correspondante. Ce qui est requis, du reste, plus que la métaphore et le symbole, que le mythe figuratif emprunté au monde sensible, c'est l'image prédiscursive, l'image presque immatérielle par où s'affirme et agit avant toute œuvre explicite le schéma dynamique. Cette image *sui generis* est au fond nécessaire dès les premiers pas ; l'image proprement visuelle n'en fournit qu'un succédané toujours médiocre et souvent même impossible. Voilà en somme le point d'achoppement commun. Normalement l'homme a besoin d'images pour comprendre, d'images qui lui fassent *voir* la vérité mathématique ; mais il peut être impuissant à en trouver, au moins du type voulu, homogène aux démarches de l'intuition opératoire ; et c'est alors qu'il déclare « trop abstraite » l'Analyse, alors qu'il échoue à en réaliser l'intelligence (1).

Les remarques précédentes ont portée générale. Partout, on peut le dire, la médiocrité tient à un défaut d'imagination ; et c'est pourquoi l'éducateur devrait attacher tant de prix à la culture, si négligée le plus souvent, de la vitalité imaginative. Là est la source première, à condition bien entendu de prendre « imagination » au sens large, au sens prédiscursif. Exigence impérieuse de la recherche qu'un pareil exode loin des formules conceptuelles ou même des images mentales trop déterminées, trop proches de la sensation définie ! Car le discours explicite, qu'il soit fait des unes ou des autres, dans sa rigueur précise, mais

(1) Même chose, plus accentuée encore, devant un problème à résoudre.

sans arrière-fond de vertus latentes, résume d'ordinaire un état ancien, acquis, peut-être déjà périmé, du savoir, des puissances de perception. Aussi, tel qu'on le possède à un moment, est-il presque toujours incapable de traduire ce qui serait vraiment nouveau, doit-il donc pour la marche en avant céder la place à l'intuition et à l'image dynamique, son moyen.

De cela, je donnerai encore un exemple pris d'un autre point de vue, en utilisant certaines remarques désormais classiques sur le fonctionnement des théories et la genèse des faits dans la science expérimentale. Au cours du travail qui conduit à l'élaboration d'un schéma théorique, on peut distinguer deux grandes étapes : d'abord choix d'un type de symbolisme, puis détermination des détails. Sans doute, la première phase n'est pas abandonnée au hasard : on s'y laisse guider par mille suggestions émanant des faits antérieurs ; toutefois l'activité d'imagination y a un rôle essentiel d'initiative. Quant à la seconde phase, elle relève davantage de la méthode ; expérience et logique y interviennent tour à tour : celle-ci analyse les exigences propres du principe adopté, tandis que celle-là observe les réactions sur lui des faits nouveaux qu'il suscite ou rencontre. Pour l'usage scientifique et le perfectionnement graduel de la théorie, le plus important est à coup sûr une observation précise de la manière dont elle réussit et, surtout peut-être, dont elle échoue. Aussi, d'ordinaire, est-ce de la deuxième démarche que logiciens et critiques parlent de préférence. Mais, du moins dans la perspective d'une psychologie de l'invention, le choix initial prend valeur prépondérante. Or, à cet égard, il faut se demander comment le jeu de l'imagination créatrice évite l'arbitraire. On dira qu'il se règle sur des vues analogiques. Et oui, en large mesure. N'oublions pas cependant que l'analogie peut être obstacle et frein, empêchement aussi bien que guide ; lorsqu'il s'agit de nouveautés irréductibles, c'est parfois le grand ennemi : car, sur ce qui ne ressemble à rien d'antérieurement connu, elle risque de fausser le regard. Un exemple, — celui de l'atomistique, — mettra brièvement ce point en lumière. Pour construire un modèle explicatif de l'atome, quelle fut, dès l'origine, la tendance commune, presque instinctive ? Que rêva-t-elle d'abord et que rêve-t-elle aujourd'hui même trop souvent d'obtenir ? Une imitation de l'astronomie, où soit combinée quelque miniature de système planétaire. Eh bien ! Tant qu'on s'en est tenu là, il a été impossible d'aboutir, parce que, — nous le savons maintenant, — le type de symbolisme choisi détournait de penser aux « conditions de *quanta* » qui devaient seules permettre le

succès. Peut-être pourrais-je me contenter de ce rappel. Mais là-dessus il y a mieux encore à dire.

Jusqu'ici, en vue de représenter l'atome, on a toujours cherché de « gros » modèles, des modèles qui appartenissent au monde commun de nos gestes et qu'on pût aussi bien construire à toute échelle. Cela, non point de propos délibéré : par un simple mouvement de nature, comme si la chose allait de soi. Or un tel postulat n'a rien de nécessaire et même, très probablement, est-il dangereux, trompeur. J.-J. Thomson, le premier peut-être, a fait remarquer ce qu'il y a d'étrange gageure dans la tentative d'édifier une théorie de l'atome sans introduire, parmi ses éléments fondamentaux, quelque longueur qui soit de l'ordre des dimensions atomiques. Remarque profonde. Car, en physique, les « ordres de grandeur » ne se définissent pas seulement par rapport à nos embarras opératoires : ils correspondent à des couches hétérogènes de réalité. La microphysique n'est pas une réduction de la physique, telle qu'une sorte d'homothétie fasse passer de l'une à l'autre : c'est une science différente et qui réclame un apprentissage nouveau de l'imagination. S'il en est ainsi, pourquoi vouloir se représenter l'atome comme un « petit corps » semblable par la structure (aux dimensions près) à ceux que manie l'expérience vulgaire ? Ce n'est pas tout. Rien n'exclut l'hypothèse que ces derniers, avec leurs trois dimensions, soient néanmoins composés d'atomes dont chacun en ait quatre ou plus. Quel avantage cependant trouverait-on à des schémas de ce genre ? Il est facile de le voir. Une quatrième dimension ajoutée à l'espace rend possibles des mouvements qui, sans elle, ne l'eussent pas été. Ainsi, en général, deux solides symétriques l'un de l'autre par rapport à un plan (1) ne sont pas superposables, bien que composés d'éléments égaux chacun à chacun ; mais ils le deviennent, si l'on utilise des mouvements que permet un espace ayant quatre dimensions (2). Or, assurément, l'espace de nos gestes n'a que trois dimensions, et aussi l'espace de notre imagination commune réglée sur eux. Toutefois ces transformations que nous sommes incapables d'imaginer ou d'accomplir, il se pourrait que la nature les réalisât dans certains phénomènes, à une échelle où notre œil ne sait plus voir ni nos membres manier. Rien, du reste, n'interdit l'espérance

(1) Ou images l'un de l'autre dans un miroir, comme le sont nos deux mains.

(2) Pour s'en rendre compte, il suffit de considérer le cas analogue de deux triangles dans un plan : la superposition exige retournement de l'un d'eux, c'est-à-dire entrée dans l'espace à trois dimensions.



de dresser indirectement notre imagination à s'élargir en ce sens : les géomètres l'ont bien montré. Et ce n'est point là du roman. La physique de l'immense, avec ses doctrines de relativité, a dû refondre en effet les cadres classiques de l'espace et du temps. Eh bien ! Il y a des raisons de penser que l'analyse des microphénomènes met à son tour en face de quelque nécessité semblable. Bref, les conceptions usuelles du temps et de l'espace ne sont valables sans doute que pour une zone moyenne d'expérience, à l'échelle de nos gestes familiers ; mais en deçà et au delà, dans l'infiniment petit et dans l'infiniment grand, leur insuffisance éclaterait.

Sans aller si loin, on trouve une situation analogue à l'intérieur de la physique ordinaire, avec la dualité du continu et du discontinu ; ou mieux encore, dans la question des rapports entre physique et chimie. C'est le chimiste qui a conçu l'atome tout d'abord. Mais c'est le physicien qui en a imaginé la structure interne ; et vous savez le langage qu'il tient aujourd'hui à son collègue : « Voici tout fait un modèle, je vous accorde jouissance de la couche électronique superficielle ; allez maintenant, mais ne sortez pas de vos frontières et gardez-vous de toucher au principe du schéma. » Or, ainsi bridé, le chimiste ne tire pas grand parti du modèle atomique. On pouvait s'y attendre. Car ce modèle fut construit à partir des faits spectroscopiques surtout, en vue des radiations : il n'y a guère de chances qu'il suffise à la chimie. Elle se heurte en effet à un double écueil. Il lui faudrait un modèle statique plutôt que dynamique ; d'autre part, elle attache beaucoup de prix aux configurations, tandis que la physique, à propos des électrons, parle de niveaux d'énergie plus que de couches. Pour dénouer ce conflit, sans doute conviendrait-il de réformer l'ancienne image d'élément matériel, cette image trop simple d'un élément dont l'individualité se laisse définir en termes de pure étendue, par localisation ponctuelle ou quasi ponctuelle, et d'en venir à l'imagination d'êtres élémentaires offrant double aspect, double mode et genre de fonctionnement.

Mais, sur tout cela, ce n'est pas ici le lieu d'insister. On ne tendait encore une fois qu'à mettre en lumière le grand rôle de l'imagination dans la recherche, à montrer combien libre carrière doit lui être ouverte et en quel sens très large il faut l'entendre. Imagination créatrice : le nom est classique. Non pourtant qu'il s'agisse toujours d'images proprement dites, car elle invente aussi bien des rapports, des opérations, des idées. Mais toujours le nouveau apparaît sous quelque espèce imaginable. Nous l'avions déjà constaté naguère par l'analyse de l'acte intuitif

tif. Est-il besoin de rappeler telles déclarations d'artistes, parfois un peu bizarres dans la forme, sur je ne sais quelle impression, — sensible, quoique presque indéfinissable, — qu'ils veulent rendre en composant une œuvre et dont le pressentiment inspire leur effort ? Souvent ils la traduisent par des comparaisons qui étonnent, en termes de couleur ou de sonorité : elle-même toutefois est âme plutôt que corps d'images. Ce ne sont point là des fantaisies, des paradoxes, des singularités ; l'analogie, nous venons de le voir, en existe chez les penseurs. Dans l'ordre spirituel, notamment, les mythes platoniciens ont leurs homologues. Je ne crois guère chez Platon à une défaillance de la pensée dialectique, à un abandon involontaire ou délibéré aux fables de l'imagination inférieure : il s'agit plutôt d'un effort pour suggérer ce que nul discours ne saurait traduire. Toute métaphysique profonde en est là ; de même toute sagesse, à une certaine hauteur. Et, plus haut encore, la sainteté, — que marque une disparition au moins partielle et relative des tensions de combat, de bataille, — ne doit-elle pas être définie en un sens voisin comme l'état intuitif de la vertu ?

On voit l'analogie profonde et bien significative entre les cas les plus divers ; et on voit d'où elle vient, sous quelle forme d'image antérieure à la distinction des genres apparaît toujours le principe de nouveauté. Au surplus, certaines remarques par lesquelles je vais terminer, valables dans tous les ordres de pensée uniformément, achèveront de mettre ce point en évidence.

L'invention d'un schéma préliminaire, d'un programme d'œuvre possible, de ce qu'on appelle une « idée » ou un « thème », semble chose relativement aisée. Il y suffit de quelque culture, de quelque soin d'attention persévérante à un domaine de recherche. Nous faisons de ces trouvailles-là tous les jours. C'est ce que le vulgaire exprime en disant qu'il n'y a rien de plus facile ni de plus commun que de trouver un « beau sujet ». Mais la difficulté commence avec l'effort de réalisation. Un ovule de découverte, cela se rencontre fréquemment ; la fécondation en est déjà rare ; le développement normal du germe, plus rare encore ; et la naissance d'une invention viable, tout à fait exceptionnelle. Sans même aller jusqu'aux coups de génie, les énoncés de vrais problèmes, de problèmes précis et réellement suggestifs ou révélateurs, ne se forment pas d'eux-mêmes ; et non plus les rêves tant soit peu définis d'originales créations d'art. D'ordinaire, celui qui pense à un « beau sujet » n'a dans l'esprit qu'un idéal inerte et lointain, une vague direction de songe plus ou moins paresseux, bref un schéma statique et non dynamique :

il lui manque et la précision d'attitude et la tension de méthode, c'est-à-dire le principal. Quelles particularités caractérisent donc l'inventeur chez qui l'idée du thème originel est discernement véritable et véritable départ ? D'instinct et aussitôt, grâce à la préparation qu'il s'est donnée, il essaie, il éprouve son projet initial en esquisses de réalisations simplement naissantes ; il ouvre à ce projet la totalité des voies de développement possibles, pour que se dessinent les virtualités dont est grosse la tendance qui l'anime et qui s'analyse, telle une lumière, en se dispersant (1). Ainsi parvient le chercheur à deviner la direction d'effort qui sera féconde. Ayant conscience du présent comme d'un jeu de forces en équilibre instable, il tâtonne jusqu'à trouver du doigt le point faible, pénétrable à son pouvoir d'agir. Plus richement, fortement et souplement il a unifié l'ensemble de ses ressources, de ses puissances : mieux il discerne avec justesse et vigueur, parce qu'alors son âme entière vient concourir à la réaction que provoque en lui le choc primordial. Un choc, un étonnement, un attrait : voilà le début d'une découverte quelconque. Tout le monde, ou peu s'en faut, éprouve le choc ; l'inventeur seul sait s'en étonner et s'y plaire ou en souffrir. C'est qu'en lui le choc vient ébranler toute l'âme et que ce choc manifeste ainsi toutes ses tendances, étant mis en rapport avec tous les réactifs susceptibles de l'analyser. Cette analyse de la difficulté, puis des moyens qui permettront d'y répondre, — qu'il s'agisse d'art, de science ou de vie pratique, — sans doute elle comporte une part de mécanisme qu'on peut acquérir discursivement. Toutefois, il est essentiel d'en obtenir une concentration intuitive, car tout revient en fin de compte à percevoir une finalité. Pour quoi est nécessaire, est seule efficace la genèse d'image motrice dont j'ai sans cesse parlé sous le nom de schéma dynamique. L'art d'inventer ne fait qu'un avec celui d'imaginer ainsi.

Que là intervienne un don de nature, on ne saurait le contester. Il faut cependant ne pas méconnaître l'importance égale, sinon supérieure, du travail préparatoire, — ce facteur intéressant par excellence, puisque c'est celui dont nous pouvons le mieux disposer. Les deux choses, du reste, ne sont pas aussi hétérogènes et disparates qu'il semble peut-être : car, en large mesure,

(1) Cf. BERGSON, *Matière et Mémoire*, chap. 1, p. 14-17. — C'est comme un « système nerveux » d'ordre spirituel que l'inventeur s'est constitué par la culture préalable et comme une œuvre de « perception supra-sensible » qu'il accomplit ensuite.

l'esprit est capable de se former lui-même, jusqu'à paraître ne plus agir ensuite que par aptitude naturelle. Observons en effet les choses. Le génie peut devenir inconscient : il ressemble alors à un instinct ; l'invention peut devenir presque automatique, la découverte s'accomplissant au moindre choc, pareille à un acte réflexe, la trouvaille surgissant comme spontanée, semblable à une réponse de conscience immédiate : et c'est alors qu'on parle d'inspiration, de disposition native, alors aussi que l'on compare le jeu de la pensée créatrice à l'exercice d'un sens. Mais ces termes eux-mêmes, — sens, réflexe, instinct, — suggèrent l'idée d'un résultat peu à peu obtenu et fixé. Ce que montre l'histoire de la vie, on le retrouve dans celle de la pensée : apprentissage de conduite jusqu'à transformation en habitude et incorporation à l'inconscient. De quoi témoignent les moindres faits de la plus banale expérience. Les professeurs, par exemple, savent bien qu'on peut enseigner un certain art de résoudre les problèmes : art de définir chaque fois l'endroit exact où se rencontre le nœud de la difficulté, art de mobiliser ce que l'on sait et de se souvenir au moment opportun des ressources que l'on possède, art de s'assimiler la connaissance des méthodes au point que l'usage en finisse par être naturel et instinctif, etc. Je répète qu'il y a là une part d'humble mécanisme. Or, les mêmes conditions reparaissent aux niveaux supérieurs de la pensée esthétique ou spéculative, de la vie morale aussi. Nous avons déjà noté le rôle des tentatives par grands nombres dans l'invention. L'inventeur pratique en effet un art de former beaucoup de combinaisons et de les essayer très vite ; et cela, il arrive à le faire comme d'instinct, presque sans y penser, du moins explicitement : c'est la part incontestable d'une compétence acquise. Ne croyez pas cependant que l'inventeur procède par simple énumération peu à peu exhaustive : ce serait infini ; en réalité, il ne forme et n'essaie que certaines combinaisons plus ou moins probablement utiles ; sans cesse il choisit entre les possibles, et ce choix qui reste inconscient suppose éducation préalable. Ainsi, dans tous les domaines, l'apprentissage d'un métier s'impose ; faute de quoi, on irait à l'avortement des meilleures idées, comme l'histoire en montre tant de cas. Non point, encore un coup, que je nie le rôle du don naturel : j'estime au contraire qu'il existe bien plus souvent et à plus haut degré que ne croit le vulgaire, et qu'on manque seulement à le mettre en valeur ; mais je m'élève contre la tendance paresseuse à penser que l'effort méthodique ne peut rien là-dessus. Tenons, à l'inverse, que les moyens d'inventer sont en part majeure entre nos mains.

Se connaître, se discerner, afin de n'entreprendre que le possible, que les tâches correspondant pour chacun à sa propre nature d'esprit, de vocation : rien de mieux ni de plus sage, — pourvu qu'on n'oublie pas le rapport de cette vocation elle-même et de cette nature au travail préparatoire dont elles représentent le fruit. Après l'œuvre de culture profonde qui fait l'âme et sa richesse de sentiment ou de pensée, œuvre principale accomplie dans les voies décrites au chapitre précédent, l'apprentissage du métier constitue l'essentiel de la formation chez l'artiste et le penseur. D'un tel apprentissage, s'il est bien conduit, on n'apprécie pas toujours suffisamment la puissance. Elle va fort loin, si loin même quelquefois que la réussite en devient excessive. Il y a en effet des hommes qui ne font jamais, au cours d'une vie longue et laborieuse, que développer sans véritable renouvellement leurs intuitions de jeunesse ; ils évoluent toujours dans le même ordre d'idées, dans la même direction de recherche, retombent toujours sur des images ou des concepts de même famille, ont une allure de pensée, un rythme et un ton de démarche, de méthode, bref un « style », qui reparaissent dans toutes leurs œuvres ; et à vrai dire, au degré près, tout le monde en est là tôt ou tard. Assurément ce n'est point un avantage sans contre-partie. Mieux vaudrait une souplesse de vie capable d'adaptation toujours nouvelle. Au moins est-ce l'irrécusable marque du résultat que peut obtenir le travail de formation et, dans les deux cas, du rôle joué par l'image dynamique et supra-discursive : car elle seule permet en somme de concevoir comment subsiste ce « caractère spirituel », ce « génie propre », dont la constance éclate si souvent aux regards à travers la variété des applications, dont les renouvellements, — quand il y en a, — ne sont pas moins révélateurs.

Enfin, — ultime remarque, de même portée, de signification analogue toujours, — comment *compose-t-on*, fût-ce pour soi seul et avant toute parole adressée au dehors, le discours qui explicite et matérialise les tendances du schéma dynamique, la gerbe de ses virtualités ? Impossible de procéder par chaînes linéaires, par suites rectilignes de concepts ; impossible de ranger les questions dans un ordre tel qu'on puisse entièrement résoudre, puis exposer l'une avant d'aborder l'autre. Celui qui compose une œuvre quelconque a le vif sentiment de se trouver en face d'une sorte de cercle vicieux à dénouer. Il faudrait pouvoir tout dire à la fois ; il faudrait que le discours, au lieu de se dérouler seulement en longueur, pût avoir en quelque manière plusieurs dimensions, afin de manifester des connexions plus complexes que la

simple relation d'avant et d'après ; mieux encore, il faudrait que le discours ne fût pas numérique et spatial, mais qu'il eût le caractère d'un organisme où chaque point implique tous les autres. Cela n'est pas réalisable, du moins parfaitement, dans les conditions du verbe humain. On s'efforce néanmoins d'approcher autant que possible de cet idéal par un certain *mouvement de correspondances* plus expressif que les meilleures formules. Arriver à le ressaisir, s'il existe, on ne sait lire vraiment qu'ainsi. Mais il faut que d'abord il existe en effet : réussite peu commune, parce que difficile. Comment y atteindre ? La recherche d'un plan ! Rien ne montre mieux à l'esprit que l'effort d'invention suppose entrée dans une continuité mouvante où la pensée précède le discours. La pensée qui compose doit tendre à demeurer partout présente à la fois, de sorte que l'œuvre entière avance de front comme un être vivant qui grandit. En quelle mesure elle y est parvenue, on le reconnaît au type d'organisation que possède le résultat final. Certains livres laissent voir qu'ils ont été faits à coups de fiches, par assemblage de pièces distinctes, de morceaux élémentaires : leur composition est du type annelé. D'autres, déjà moins médiocres et parfois même d'une belle structure, accusent un équilibre de symétries architecturales, ou un rythme de pas dans une ascension dialectique, ou l'allure de fleuve d'un récit, ou les péripéties alternatives et les ressauts d'un dialogue, d'un drame. Il ya mille variétés, dont plusieurs nécessairement interviennent tour à tour aux divers niveaux ou étages de structure, si l'œuvre est de longue haleine. Mais quelque chose de plus subtil doit présider à l'ensemble pour qu'il réalise la perfection de l'ordre vital : cette composition qui n'a rien de matériel, dont l'unité tient à un même sentiment partout répandu comme une âme sans être formulé nulle part, expressif surtout d'un certain ton, d'un certain rythme et timbre de pensée. D'une telle composition tout intuitive et transcendante au discours, absolument simple à travers une richesse inépuisable, que ne saurait décrire par comparaison nulle métaphore explicite parce qu'elle dérive directement de la vie profonde, antérieure aux démarches définies, de courts poèmes offrent parfois le modèle pur (1). Qui sait apprécier en artiste les œuvres de science ou de philosophie, l'y retrouve encore. D'ailleurs elle est toujours, plus ou moins discrètement effacée, mais présente, au principe d'une composition quel-

(1) Ainsi, de VICTOR HUGO, *Choses du soir*, dans l'*Art d'être grand-père*. — LA FONTAINE fournirait également des exemples classiques.

conque, quand bien même le type en serait différent par l'apparence extérieure, pourvu que cette apparence recouvre un fond de spiritualité véritable. Et on ne saurait donner meilleur exemple de l'image motrice et dirigeante, constitutive d'un schéma dynamique.

Avec cette remarque, s'achève ce que nous sommes en état de dire sur le premier moment d'une invention, sur le moment où en est conçu le germe. De tout cela, sans doute, ne se dégage aucun art infaillible de susciter, de faire surgir les trouvailles heureuses. Il n'y en a point d'autre en effet que l'ascèse qui prépare l'esprit de l'inventeur et le travail qui accroît le nombre des chances favorables. Tout revient ensuite à discerner la valeur des rencontres faites ; et c'est le problème de la vérification, qui devra nous retenir bientôt. Mais auparavant nous avons encore un dernier point à examiner.

(*A suivre.*)

---

# Saint-Seurin de Bordeaux

## terre de légendes <sup>(1)</sup>

Conférence de M. Paul COURTEAULT,  
*Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.*

---

Saint-Seurin est le nom d'un quartier de Bordeaux, situé au nord-ouest de la ville. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il en fut un des faubourgs, étant en dehors de l'enceinte du moyen âge : faubourg nettement distinct de la cité, car il constituait le domaine propre, la seigneurie de chanoines réguliers, sécularisés dès le XII<sup>e</sup> siècle. Ces chanoines composaient le chapitre d'une église collégiale, placée sous le vocable de saint Seurin. Cette église a donné son nom au quartier.

Le faubourg Saint-Seurin occupait un plateau qui fut le berceau du christianisme bordelais. A l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire aux trois premiers siècles de notre ère, il y avait là un cimetière païen. Les premiers chrétiens, groupés, suivant l'usage, hors les murs de la ville, l'adoptèrent. Des fouilles faites en 1909-1910 ont mis au jour la nécropole chrétienne et une inscription de la fin du IV<sup>e</sup> siècle ou du début du V<sup>e</sup>. La présence de ce cimetière dut entraîner de bonne heure la construction d'une église, qui fut probablement d'abord une chapelle dédiée au premier martyr, saint Etienne. Sur un autre point du plateau, au Mont-Judaïque, Léonce II, qui fut évêque de Bordeaux dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle, édifia une basilique en l'honneur de saint Martin, l'apôtre des Gaules. Elle est connue par une pièce de vers du poète Venance Fortunat, contemporain de Léonce II, et par un texte de Grégoire de Tours (*De virtutibus s. Martini*, 3, 50). Une troisième basilique, sous le vocable de saint Seurin, exis-

(1) Extrait d'un cours public fait à la Faculté des Lettres de Bordeaux en 1928-1929.



tait aussi au VI<sup>e</sup> siècle. Elle avait été élevée sur le tombeau du saint auquel elle était dédiée et qui fut évêque de Bordeaux au V<sup>e</sup> siècle. Son existence est attestée par Grégoire de Tours (*In gloria confessorum*, 44).

Le cimetière chrétien, établi sur le cimetière païen au IV<sup>e</sup> siècle, et les trois basiliques de Saint-Etienne, de Saint-Martin et de Saint-Seurin ont donné naissance à un faubourg, un *suburbium*, hors les murs : faubourg analogue à ces *martroys* que l'on trouve à Paris autour du cimetière de Saint-Marcel, à Marseille autour du monastère de Saint-Victor, à Saint-Pierre-le-Vif, près de Sens, à Tours, à Clermont, etc., et, non loin de Bordeaux, à Blaye, autour du tombeau de saint Romain. Ce fait explique, à Bordeaux comme ailleurs, les légendes qui, du VI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, ont fleuri. A Saint-Seurin leur abondance est remarquable. Grâce à elles, le cimetière fut, pendant le moyen âge, l'une des nécropoles les plus célèbres de la chrétienté. Ces légendes ne se sont pas formées spontanément et au hasard. Elles ne sont pas d'origine populaire. Comme l'a démontré M. Bédier, elles sont l'œuvre de clercs, de moines.

\*  
\* \*

De ces légendes, celle qui contient sans doute la plus grande part de vérité est la légende de saint Seurin. Elle est rapportée par Grégoire de Tours (*op. cit.*). Voici le texte :

La ville de Bordeaux possède aussi de vénérables patrons qui se manifestent souvent par des prodiges. Elle vénère par-dessus tout saint Séverin, évêque, dans une église d'un faubourg. Séverin, comme le rapporte le récit fidèle des clercs bordelais, vint d'Orient dans la cité. Pendant qu'il marchait, le Seigneur apparut une nuit à l'évêque Amand, qui gouvernait alors Bordeaux, et lui dit : « Lève-toi, et va au-devant de mon serviteur Séverin, et honore-le, comme la Sainte Ecriture nous ordonne d'honorer l'ami de la Divinité. » L'évêque Amand se leva, prit son bâton et alla au-devant de l'inconnu, dont il ne savait que ce que Dieu lui avait révélé. Et voici saint Séverin venant comme à la rencontre. Ils s'approchèrent l'un de l'autre, se saluèrent de leur nom, s'embrassèrent et se donnèrent le baiser de paix ; puis, discourant ensemble, ils entrèrent dans la cathédrale au chant des psaumes. Séverin devint dans la suite si cher à l'évêque Amand qu'il lui céda son siège, et se regardait comme son cadet. Quelques années après, mourut le bienheureux Séverin. Quand il lut enterré, Amand reprit sa place ; il n'est pas douteux qu'il la recouvra à cause de l'obéissance montrée au saint de Dieu. Cela révéla au peuple la sainteté de Séverin ; il le prit comme patron, et si la ville est en proie à la peste, ou à un ennemi, ou à quelque sédition, la multitude accourt à la basilique du saint, s'impose des jeûnes, célèbre des veilles, se livre à de dévotes oraisons, et bientôt la ville est sauvée du malheur.

Le texte de Grégoire de Tours s'accorde, à part deux diver-

gences, avec un autre texte, conservé dans un manuscrit du ix<sup>e</sup> siècle, une *Vita sancti Severini* attribuée à Venance Fortunat, mais qui ne paraît pas être de lui (cf. abbé J. Callen, *Saint Seurin de Bordeaux, d'après Fortunat et Grégoire de Tours*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1908, p. 91-341). On y lit que saint Amand confia, après la mort de saint Seurin, le corps du bienheureux « à un glorieux tombeau dans une crypte cachée, où le Seigneur opère constamment des miracles ».

Grégoire de Tours écrivait au vi<sup>e</sup> siècle. Or saint Amand, qui accueillit saint Seurin à Bordeaux, est historiquement connu par six lettres que lui adressa saint Paulin de Nole et par les lettres de saint Jérôme. Il a occupé le siège de Bordeaux au début du v<sup>e</sup> siècle. Le récit que les clercs bordelais firent à Grégoire, un siècle après, s'il n'est pas rigoureusement fidèle, est d'origine assez récente pour pouvoir être accepté. Saint Seurin aurait donc vécu au début du v<sup>e</sup> siècle. La légende est confirmée par un curieux monument : c'est un chapiteau du porche de l'église, qui date du xi<sup>e</sup> siècle. Ce chapiteau représente un sarcophage que supportent neuf colonnettes et sur lequel on lit cette inscription : SIGNIFICAT(ur) HAC PETRA SEPVLCRVM SCI SEVERINI QVANDO MIGRAVIT A SECVLO. Sur la face antérieure est sculpté en relief un personnage revêtu d'un linceul ; au-dessus est figurée une crosse épiscopale ; au-dessous ces mots : SCS SEVERINVS. Ce chapiteau-sarcophage représente donc le tombeau de saint Seurin tel qu'on le connaissait ou qu'on croyait le connaître au xi<sup>e</sup> siècle. Ce tombeau, c'est celui dont parle la *Vita* attribuée à Fortunat. Il dut être primitivement dans un caveau placé sous l'autel de la basilique : c'est la *confession*, origine de la crypte actuelle, laquelle paraît remonter du xi<sup>e</sup> siècle. Valeur très sérieuse du témoignage de Grégoire de Tours, historicité de saint Amand, inscription du chapiteau-sarcophage, tout concourt à rendre très acceptable et très vénérable la légende de saint Seurin.

C'est encore Grégoire de Tours qui conte les merveilles accomplies à Bordeaux par saint Martin. Il l'y fait venir et rapporte qu'il y guérit un prêtre nommé Lupus et qu'il y punit la malignité d'un Juif. Un habitant de la Cantabrie y vint par mer pour le remercier d'une guérison inespérée. Des voleurs avaient pillé la grande basilique de Tours ; réfugiés à Bordeaux, ils s'y virent poursuivis par la colère du saint jusque dans leur auberge, où ils périrent misérablement. A Marsas, en Blayais, il mit fin à une épizootie. Son nom prononcé par une foule en larmes suffit un jour, à Bordeaux, pour arrêter un incendie : la multitude « étei-

gnit par ses pleurs, en l'invoquant, ce qu'elle n'avait pas pu dompter par les eaux ». Ces miracles sont explicables. Ils se rapportent à la conversion des campagnes de l'Aquitaine par l'apôtre des Gaules. C'est là un fait historique. M. Jullian pense qu'« il n'y a aucun motif sérieux de douter que saint Martin ait célébré les obsèques de saint Romain à Blaye ». (*Hist. de la Gaule*, VII, 269, n. 3.) Il est certain que, sous l'influence prodigieuse de saint Martin, les conversions se multiplièrent en Bordelais dans la haute société (cf. celle de Paulin de Nole) et que la plèbe rurale se laissa peu à peu gagner à la religion nouvelle. Les légendes qui entourent le nom de saint Martin se rattachent à cette transformation de Bordeaux en ville chrétienne au iv<sup>e</sup> siècle, attestée par la basilique que Léonce II édifia sur le Mont-Judaïque au vi<sup>e</sup>.

A côté de ces deux légendes de saint Seurin et de saint Martin, toutes deux rapportées par un auteur dont le témoignage est toujours précieuse, toutes deux en concordance avec des faits historiquement établis, il en est d'autres d'origine moins sûre et sur lesquelles la critique a le droit de s'exercer pour les expliquer. Voici d'abord la légende de saint Martial. Elle raconte que ce saint, — qui n'est autre, on le sait, que l'enfant prédestiné à qui le Christ imposa les mains en prononçant le mot sublime : *Sinite parvulos venire ad me* — après avoir suivi saint Pierre à Rome, vint évangéliser les Gaules, prêcha la doctrine nouvelle en Auvergne, en Quercy, en Poitou, en Limousin, en Saintonge, visita le Médoc, envoya à Bordeaux son bâton pour y faire des miracles, et y dédia une basilique à saint Etienne, une autre à saint André, puis s'en alla fonder Notre-Dame-du-Mercadil, à Bazas. Cette légende attribuée, on le voit, à saint Martial ce que Grégoire de Tours rapporte à saint Martin : elle en fait l'apôtre de l'Aquitaine. Elle a commencé à se former de bonne heure, peut-être dès le v<sup>e</sup> siècle. Mais elle s'est développée aux siècles suivants et a pris sa forme définitive seulement au ix<sup>e</sup>. Les artisans de cette légende ont été les moines de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, qui voulaient prouver par là la haute antiquité et le prestige de leur monastère. Dans leur zèle pieux, ils sont allés jusqu'à fabriquer une lettre que saint Martial aurait adressée aux Bordelais. Cette légende a pris racine à Saint-Seurin. Le bâton miraculeux y a été conservé comme une relique ; aux temps de sécheresse, les chanoines allaient le tremper dans une source du quartier, la fontaine de Figueriau, pour obtenir la pluie. La dévotion à saint Martial est attestée, au xiii<sup>e</sup> siècle, par une bulle du pape Nicolas IV accordant des indulgences à l'église

Saint-Seurin pour la fête et l'octave de ce saint. Six panneaux d'albâtre encastrés dans le maître-autel, au xv<sup>e</sup> siècle, évoquaient les épisodes de la venue du saint de Rome à Bordeaux ; cinq autres retraçaient la légende de saint Seurin et de saint Amand. Ces bas-reliefs sont aujourd'hui placés, à droite du sanctuaire, sur un petit autel.

La légende bordelaise de saint Martial n'est autre chose que le premier chapitre de l'histoire chrétienne de toutes nos villes de France : « légende, a dit M. Jullian, née du profond et sincère désir qu'eurent toutes nos églises de rattacher leurs origines à des fidèles qui avaient connu le Christ, à des apôtres que le Christ avait aimés et envoyés dans le monde ; mais légende malgré tout, et dont la science n'a pas à tenir compte ». Ce n'est pas la seule de ce genre que l'on trouve à Saint-Seurin. A la légende de saint Martial se rattache celle de sainte Bénédicte. C'était la femme du comte de Bordeaux. Elle avait été, ainsi que son mari, convertie au christianisme par saint Martial. Ceci est rapporté dans une *Historia sancti Martialis episcopi*, œuvre d'un prétendu Aurélien qui aurait, lui aussi, reçu le baptême des mains de saint Martial. Cet Aurélien est, en réalité, un écrivain qui paraît avoir vécu au xi<sup>e</sup> siècle. Le mari de Bénédicte se serait appelé Sigebert. Le pseudo-Aurélien donne, d'ailleurs, aussi ce nom à un prêtre des faux dieux, que saint Martial aurait institué évêque de Bordeaux. Il est fait allusion à la conversion d'un roi de Bordeaux et de sa femme, qui ne sont pas, d'ailleurs, nommés, par saint Martial dans une autre légende, celle de Cenebrun, dont nous aurons à reparler. La légende de Sigebert et de Bénédicte est donc une fabrication du xi<sup>e</sup> siècle. Elle a aussi pris pied à Saint-Seurin : elle est représentée sur deux des panneaux d'albâtre du xv<sup>e</sup> siècle ; l'un des sarcophages de la crypte est attribué à sainte Bénédicte. Cette sainte aurait sauvé Bordeaux d'un incendie et d'une tempête, miracles qui rappellent ceux que Grégoire de Tours rapporte à saint Martin.

Un autre sarcophage de la crypte est attribué à sainte Véronique. La légende, fabriquée encore par le pseudo-Aurélien au xi<sup>e</sup> siècle, raconte que sainte Véronique, celle-là même qui essuya la face en sueur du Christ montant au Golgotha, vint avec saint Martial en Aquitaine, aborda à l'embouchure de la Gironde, comme les saintes Maries à l'embouchure du Rhône, mourut à Soulac, y fut inhumée, puis que ses reliques, remises par saint Martial à Bénédicte, furent transportées par celle-ci à Saint-Seurin.

A ces légendes on en a rattaché une autre, celle de saint Fort. Elle a fait couler beaucoup d'encre. Elle a suscité des polémiques

passionnées. D'après la légende, saint Fort serait un évêque martyr. C'est tout ce qu'on en sait. La légende est, on le voit, très vague. Les imaginations ont travaillé sur elle. On a supposé que Fort, c'était Sigebert, le mari de Bénédicte, ou peut-être Gilbert, à moins que ce ne soit Sanctus, ou peut-être encore Gallicia. En fait, on n'est pas sûr du nom du personnage, et on a conjecturé que *Fort* serait une épithète rappelant soit sa vigueur corporelle, soit son courage. On ne sait pas davantage à quelle époque il se place, quel genre de martyr il subit ; on n'est même pas sûr qu'il ait été évêque de Bordeaux. Son nom ne se trouve pas dans l'original du martyrologe composé par Usuard à la fin du ix<sup>e</sup> siècle : il y a été ajouté après coup ; on ignore l'époque de cette interpolation.

On a cru voir une preuve de l'existence de saint Fort dans la diffusion de son culte en Bordelais ; mais il n'est pas prouvé que cette diffusion soit ancienne. Brutails, qui a étudié de près nos églises girondines, a constaté qu'il n'y en a pas sous le vocable de saint Fort antérieurement au xvii<sup>e</sup> siècle. Il est remarquable que les légendes épiques qui ont célébré Saint-Seurin, l'église et le cimetière, sont absolument muettes sur saint Fort. De même, il n'est mentionné ni dans la légende de Cenebrun, ni dans une chronique saintongeaise du ix<sup>e</sup> siècle, *Tote l'histoire de France*, qui nomme saint Martial, sainte Bénédicte, saint Amand, pas plus que dans la *Chronique de Turpin*, qui ne parle que de saint Amand et de saint Seurin. Les documents historiques du moyen âge sont aussi muets : Grégoire de Tours au vi<sup>e</sup> siècle, le *Codex* de saint Jacques de Compostelle au xii<sup>e</sup> ignorent saint Fort. Ce nom n'apparaît dans les calendriers des bréviaires qu'à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Il n'apparaît, comme lieu-dit, qu'en 1259 dans le Quercy. Les bas-reliefs d'albâtre de Saint-Seurin, qui évoquent les anciens patrons de l'église, concernent saint Seurin, saint Amand et saint Martial, pas saint Fort, et ils sont du xv<sup>e</sup> siècle. Cirot de la Ville, l'historien de l'église, a voulu voir dans un des panneaux une représentation du supplice de saint Fort, mais il avoue lui-même qu'aucun texte ne confirme cette hypothèse.

D'autre part, dès avant 1228, on prêtait à Saint-Seurin serment sur le *fort*, qui devait être une châsse enfermant une relique ou un autel, la châsse ou l'autel de saint Seurin. Vers le début du xv<sup>e</sup> siècle, les textes commencent de dire : *sur l'autel de saint Fort*. Cette formule a fixé une croyance qui remonte apparemment un peu plus haut, croyance d'origine populaire et laïque, issue de l'imagination des foules et née tardivement. Les textes relatifs au serment que l'on connaît pour le xiii<sup>e</sup>, le xiv<sup>e</sup> et le

xv<sup>e</sup> siècle portent presque toujours : *Sur le fort saint Seurin* ou *sur le fort* simplement ; sur vingt-cinq textes recueillis par Brutails, quatre seulement portent : *sur l'autel* ou *devant l'autel de saint Fort*, et ils sont de 1420. On en peut conclure avec Brutails (cf. *La question de saint Fort*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1916-1919, p. 19-54) que le culte de saint Fort n'a été établi qu'au début du xv<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le fort de saint Seurin a pris une personnalité, est devenu un saint. Pourquoi ? c'est que ce nom de *Fort* a eu un sens plein d'attrait pour le peuple : ce qui domine le culte de saint Fort, ç'a été et c'est encore aujourd'hui l'usage de recourir à l'intercession de ce saint pour qu'il rende les enfants forts. On a des exemples analogues de cette dévotion à saint Fort à Savigny-sous-Faye (Vienne), à Malicorne (Yonne). M. A. Fliche (*Revue historique de Bordeaux*, 1917, p. 117-119) a confirmé ce que dit Brutails sur ce point et s'est pleinement associé à ses conclusions. Mais toute légende enferme une parcelle de vérité. Celle qui est contenue dans la légende, d'ailleurs factice, de saint Fort, c'est que le peuple a honoré d'un culte distinct le *fort*, c'est-à-dire la châsse ou le tombeau de saint Seurin.

\*  
\* \* \*

Les légendes, on le voit, ont fleuri abondamment autour des basiliques de Saint-Seurin et de Saint-Martin, berceaux du christianisme bordelais. Elles ont fleuri aussi autour d'un monument gallo-romain du quartier, l'amphithéâtre connu sous le nom de Palais-Gallien. Il avait été incendié par les Barbares lors de la première invasion de 276. Il n'en subsistait, au moyen âge, qu'une ruine, d'ailleurs imposante. Les érudits bordelais du xvi<sup>e</sup> siècle, Vinet et de Lurbe, constataient que ce monument était dans les vieux titres dénommé *Arènes*. Brutails a eu l'idée de rechercher ces vieux titres (cf. *Notes sur le Palais Gallien*, dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1913, p. 285-288). Il a trouvé que, de la fin du xi<sup>e</sup> jusqu'à la seconde moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, l'amphithéâtre est appelé *Arenas*. C'est en 1367 seulement qu'apparaît le nom de *palacium Galiana*, *lo palays Galiana*. Le plus ancien texte connu, une renonciation par l'archevêque Goscelin à une vigne, entre 1073 et 1085, précise que l'amphithéâtre était appelé *Arenas* « *more velusto* », suivant une coutume déjà vieille.

D'où vient donc le nom de Palais Gallien ? D'un récit légén-

daire inséré dans les cartulaires municipaux de Bordeaux (*Livre des Bouillons, Livre des coutumes*), ainsi que dans le cartulaire de Libourne (*Livre velu*). Ce récit évoque les origines de Bordeaux. La ville aurait été fondée par Titus et Vespasien, bien avant la naissance de Jésus-Christ. Elle aurait eu pour roi un second fils de Vespasien, gendre de Titus, nommé Cenebrun. C'est lui qui construisit les Piliers de Tutelle, et c'est sa femme, nommée Galienne, qui construisit le Palais Gallien, ou mieux le palais de Galienne. Ils eurent de nombreux enfants. Leur préféré, Cenebrun, reçut Lesparre. Pour le visiter plus aisément, Galienne ouvrit à travers les épaisses forêts du Médoc une route qui allait de son palais à la mer et sur laquelle son char d'or roulait agréablement. Les frais de cette route furent payés par une belle et habile courtisane, qui s'appelait Brunissen. La légende est curieuse : elle explique à sa façon les origines romaines de Bordeaux, celle de l'amphithéâtre et aussi celle de la voie romaine du Médoc, qui allait à Soulac. Brutails remarque qu'on appelait *route Galienne* des voies antiques : des tronçons de la route de Bordeaux à Bazas s'appelaient encore, au xvii<sup>e</sup> siècle, *chemin Galien*. Certaines voies romaines ont été aussi dénommées au moyen âge *chemin de Brunehaut* ; on reconnaît le nom de Brunehaut sous celui de la courtisane Brunissen. Souvenirs des temps romains et des temps mérovingiens sont amalgamés dans la légende de Cenebrun.

Il y a, d'ailleurs, une seconde légende sur l'origine du Palais Gallien, et dont la fortune a été plus brillante que la première. Elle a été rapportée vers 1200 par le chroniqueur espagnol Roderic de Tolède. Il raconte que Charlemagne, banni de France dans sa jeunesse, à la suite des dangers que lui faisaient courir ses deux frères bâtards, fils de Pépin le Bref et d'une fausse Berthe, s'enfuit en Espagne chez le roi sarrasin Galafre. Il se mit à sa solde sous le nom de Mainet et lui rendit de grands services qui lui valurent d'être comblé d'honneurs. La fille de Galafre, nommée Galienne, s'éprit de lui, se fit chrétienne, et tous deux revinrent en France, où Charles fit élever à sa femme, à Bordeaux, un palais nommé le palais de Galienne. Le souvenir de Galienne est resté vivant à Tolède : près de la ville on montre des ruines appelées *los palacios de Galiana*. En France, les souvenirs de Galienne jalonnaient les anciennes routes romaines : Poitiers avait son *Palais Galienne* et près de la voie de Bordeaux à Agen, au Mas-d'Agenais, coule une fontaine dite la *font Galienne*. Le nom de *Palais Gualianne* s'est conservé à Bordeaux dans les textes jusque vers 1740 : un mémoire de Bimard de la Bastie, communiqué

en juin 1737 à l'Académie des inscriptions, a pour titre : *De l'amphithéâtre de Bordeaux, vulgairement appelé le Palais Galien*. Vinet, au xvii<sup>e</sup> siècle, a supposé que l'amphithéâtre avait été construit par l'empereur Gallien. M. Bédier pense avec raison que ce n'est là qu'une légende érudite substituée par les savants de la Renaissance à la gracieuse légende du moyen âge.

Comment expliquer cette légende ? Elle se rattache aux pèlerinages de Saint-Jacques-de-Compostelle, à qui le quartier Saint-Seurin a dû sa célébrité au moyen âge. M. Bédier, développant une idée exprimée pour la première fois par M. Jullian en 1895 dans son *Histoire de Bordeaux*, précisée par lui dans son étude sur *La tombe de Roland à Blaye (Romania, t. XXV, 1896)*, l'a démontré de façon décisive en 1908-1913 dans son grand et bel ouvrage sur *Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste*. Le tombeau de saint Jacques à Compostelle a été, dès le x<sup>e</sup> siècle, l'objet d'un pèlerinage où l'on se rendait de tous les points de la chrétienté. Les légendes épiques se sont localisées le long des routes suivies par les pèlerins. Pour Saint-Seurin, nous en avons une preuve, dès le x<sup>e</sup> siècle, dans un poème latin bizarre, intitulé *Ecbasis captivi (L'Evasion d'un captif)*, dû à un moine du couvent de Saint-Epvre, à Toul. On y voit des oiseaux qui, venant à travers les airs, se posent sur les rives de la Gironde, puis, reprenant leur vol, parviennent au-dessus de Bordeaux. Ils y arrivent au moment où le peuple célèbre la fête de saint Seurin, le jour de Pâques. Ils s'associent à la fête et participent à l'office célébré dans un antre. Et voici ce qui se cache sous cette allégorie. Ces oiseaux sont des pèlerins de saint Jacques, qui suivent la route du pèlerinage. Ils se posent d'abord sur les rives de la Gironde, c'est-à-dire à Blaye, près du tombeau de saint Romain, qui était une étape de cette route. De là ils viennent à Bordeaux, autre station importante de la route, et ils y visitent l'insigne basilique de Saint-Seurin. L'antre où est célébrée la messe de Pâques, c'est la crypte. Et après l'office, les pèlerins font un repas sur l'herbe et boivent du vin, du vin de Bordeaux (cf. P. Courteault, *Un texte du Xe siècle sur Blaye, Bordeaux et Saint-Seurin*, dans la *Revue historique de Bordeaux*, 1922, p. 5-17). On voit par ce poème que, dès le x<sup>e</sup> siècle, Saint-Seurin jouissait d'un grand prestige en raison de ce qu'il était sur le passage des pèlerins de saint Jacques.

Ce prestige n'a fait que grandir avec la vogue du pèlerinage, c'est-à-dire à partir du milieu du xiii<sup>e</sup> siècle. Par le procédé déjà appliqué dans l'*Ecbasis captivi*, les légendes se sont localisées le long de la route suivie par les pèlerins. On avait composé un guide



à leur usage, le *Codex* de Saint-Jacques-de-Compostelle, où ces légendes sont mentionnées. Mais ce *Codex* lui-même ne fait que reproduire une œuvre pseudo-historique antérieure, la *Chronique de Turpin*, composée vers le milieu du *xiii<sup>e</sup>* siècle. On y trouve mentionnée la légende espagnole de Charlemagne et de Galienne, mais non celle de Cenebrun, avec laquelle elle a, d'ailleurs, des rapports. M. Bédier pense que la légende de Cenebrun est un récit « éminemment local, clérical, émané de l'une des églises de Bordeaux », peut-être de Saint-Seurin. La *Chronique de Turpin* rapporte aussi que Charlemagne avait déposé à Blaye, aux pieds de son neveu Roland, après qu'il l'eut fait ensevelir à Saint-Romain, le cor, l'olifant, et elle ajoute qu'il fut ensuite transféré à tort à Saint-Seurin. Est-ce l'écho d'une querelle entre Saint-Romain et Saint-Seurin ? Quoi qu'il en soit, une tradition postérieure rapporta que l'olifant avait été directement déposé à Saint-Seurin. C'est cette tradition qu'a adoptée le *Codex* : « *Tuba vero eburnea, scilicet scissa, apud Burdegalam urbem in basilica beati Severini habetur.* » A noter que le guide des pèlerins ne signale ni le bâton de saint Martial, ni le fort Saint-Seurin, ni les tombeaux de sainte Bénédicte et de sainte Véronique. Il ne parle, comme relique insigne, que du cor de Roland, le cor avec sa fente glorieuse due au souffle puissant du paladin qui fit trembler sur leur base les rochers de Roncevaux. La *Chanson de Roland* est issue de la *Chronique de Turpin* et elle a accepté la légende. Elle dit de Charlemagne :

Vint à Burdeles, la citet de renom,  
Desur l'alter Sent Seurin le baron  
Met l'oliphan plein d'or et de mangons.  
*Li pelerin le veient ki la runt.*

Ce n'est pas seulement dans la *Chronique de Turpin* qu'il est question de Roland et de Saint-Seurin. M. Jullian a signalé une amplification saintongeaise de cette *Chronique* où l'on voit Roland faisant le siège de Bordeaux occupé par les Sarrasins (cf. *La prise de Bordeaux par Roland*, dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1899, p. 237-244). Le récit légendaire est d'une précision remarquable au point de vue de la description des lieux. Roland est installé à Cenon, « près de Gironde » (Gironde est, au moyen âge, le nom de la Garonne jusqu'au point où se fait sentir le mascaret). A Cenon il domine Bordeaux ; c'est la position stratégique qui sera celle de Charles VII en 1451, de Louis XIV en 1650. Au matin, Roland voit sortir d'un bois (le bois du Cypressat) une biche qui

lui indique le vrai passage du fleuve (à Trajeyt). Il traverse, aborde à l'abbaye de Sainte-Croix et, en compagnie de Turpin, reconnaît les abords de la ville. Par les faubourgs, tous deux contournent le *castrum*, la ville carrée du moyen âge, et vont passer l'eau, c'est-à-dire le marais de la Devèze, à *Lonc-Pont* (Pont-Long, aujourd'hui la rue d'Arès). Ils « montent » à Saint-Seurin, dont le monticule domine, en effet, le marécage, visitent la basilique et y regardent un marbre, c'est-à-dire une inscription qui relate les « vertus », les reliques qui y sont conservées. Puis le siège de Bordeaux commence... Dans ce récit légendaire apparaît très visible l'allusion au pèlerinage : Roland suit exactement le chemin que suivaient les pèlerins, venant de France, pour monter à Saint-Seurin.

\*  
\* \*

Ce n'est pas seulement la basilique et l'amphithéâtre qui ont donné naissance à des légendes. C'est aussi le cimetière gallo-romain et mérovingien. La *Chronique de Turpin* le signalait à l'attention des dévots de saint Jacques. Elle affirmait qu'il avait été consacré, comme le cimetière des Aliscamps d'Arles, par Jésus-Christ, ayant pris la forme d'un archevêque, en présence des sept plus anciens prélats de la Gaule. Cette légende s'était localisée : le texte de Turpin était devenu, avec quelques variantes, une inscription latine gravée sur une muraille de l'église. Elle disait : « Il y a au monde deux cimetière célèbres : l'un à Arles dans les Aliscamps, l'autre auprès de Saint-Seurin, à Bordeaux. » Elle nommait les sept évêques présents à la consécration : Maximin d'Aix, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Sernin de Toulouse, Front de Périgueux, Martial de Limoges, Eutrope de Saintes. Cette inscription légendaire témoigne de la célébrité grande dont la dévotion populaire entourait, au moyen âge, la nécropole de Saint-Seurin. Elle l'égalait à celle d'Arles. A Bordeaux comme « en Arles », il y avait des Champs-Élyséens, que l'on se représentait comme une terre bénie entre toutes, comme un vestibule du ciel, et où les fidèles demandaient par faveur spéciale d'être inhumés. Survivance de cette foi profonde qui, dès les origines du christianisme, faisait désirer de reposer le plus près possible du tombeau d'un saint vénéré et que nous avons constatée à Saint-Seurin dès le vi<sup>e</sup> siècle. Saint-Seurin n'était donc pas un simple cimetière de paroisse. C'était un *Campo santo* dont la renommée s'étendait bien au delà de Bordeaux et de l'Aquitaine.

Cette renommée, il l'a due aux chroniques légendaires et aux chansons de geste issues de ces chroniques, mais surtout aux pèle-

rinages de saint Jacques qui ont fait éclore cette littérature épique. Le texte de la *Chronique de Turpin* et de l'inscription gravée sur le mur de l'église, on le retrouve dans les chroniques rimées :

En ce tems-là étoient comptés  
Deux cimetières en dignité.  
L'un est à Arle, en Aliscamps,  
Et l'autre aussi fut moult grand,  
A Bourdeaux, que Dieu a béni.

Nous avons vu, dans le *Turpin* saintongeais, Roland faire le pèlerinage de Saint-Seurin : avec son compagnon Turpin il parcourt l'antique cimetière. Ce pèlerinage, d'autres héros des chansons de geste le font après lui. C'est Girbert de Metz, le héros de la geste des Lohérains, qui, invité par Fromondin, duc de Bordeaux, à visiter la ville, veut, un jour de Pentecôte, voir le tombeau du vieux duc Fromont, qui a été inhumé à Saint-Seurin « en un cercueil de fin marbre listé », « entaillé et richement ouvré ».

« Fromondin sire, par Dieu, fils de Marie,  
Où git votre père ? ne me celez mie. »  
Fromondin dit : « Ne vous mentirai mie,  
Devant l'autel de saint Seurin le noble. »  
Lors prend Girbert par sa manche d'hermine,  
Jusqu'à la tembe du vieux Fromont le guide,  
Et Girbert dit : « Il ne restera pas là,  
Il faut qu'il soit en plus grand seigneurie ;  
Nous lui ferons sépulture plus riche. »

Et Girbert décide de faire faire par trentemaçons au vieux duc un beau cercueil de fin marbre poli, « que le plus beau ne peut être choisi ». Girbert, du reste, n'est pas sincère dans ce pieux hommage. Lorsqu'on exhume le corps, il ordonne à son écuyer de dérober le crâne. Puis, après avoir fait placer le cadavre ainsi décapité dans le cercueil haussé sur six colonnes de marbre (cf. le chapiteau-sarcophage), il quitte Bordeaux ; de retour à Aix, sa capitale, il fait monter par un orfèvre le crâne de Fromont en hanap et un jour, il y fait boire à Fromondin, qu'il a invité, du vin auquel il a mélangé du piment. Et cette insulte est l'origine d'une lutte terrible entre Bordelais et Lorrains, lutte qui finit par l'extermination de ces derniers.

Lorsque Girbert meurt — c'est la chanson d'Anscéis qui le conte — il veut à son tour être enterré à Saint-Seurin. On l'y met dans un sarcophage, avec une inscription :

D'un riche marbre ils l'ont bien fait couvrir ;  
Les lettres disent que duc Girbert est là.

Et la chanson décrit la nécropole :

Le cimetière fut moult long et moult large.  
Et pour chaque homme un arbre y fut planté,  
Et sur chacun fut un marbre posé.

Dans cette même chanson d'Ansis, c'est Gérin, roi de Cologne, qui vient à son tour à Bordeaux et visite la nécropole en revenant de Saint-Jacques-de-Compostelle. Par un beau soir, tandis que le soleil descend là-bas sur la lande gasconne, lentement il passe devant les tombes et s'arrête à chacune d'elles. Voici celle du duc de Fromont, puis celles des autres barons : Baudouin de Flandre, Guillaume de la Tour-d'Ordre, Boucart, Hardouin, Haimon le Barbu, Guillaume de Monclair. La rangée terminée, Gérin passe à la suivante : là reposent Thibaut, qui fut tué « à Torfou, vers Paris », et Bernard de Naisil, et le duc Bégon, son père, et Thierry d'Alsace, et Do le Veneur, et Aubery le Bourgoing, et Rigaut le Hardi avec ses cinq frères. Enfin Gérin arrive devant la tombe de Girbert. Là cinq fois il se pâme ; puis à pas lents il revient vers l'église, où le lendemain il fait célébrer de nombreuses messes pour les morts.

D'autres chansons de la geste des Lohérains mentionnent d'autres preux enterrés à Saint-Seurin. C'est là qu'on porte les fils et le neveu du vilain Hervis tués par Geoffroy de Lusignan, et on les enterre « moult hautement » devant le maître autel. A Saint-Seurin encore ont été inhumés deux enfants du fils d'Hernaut, que leur parrain Fromondin avait écrasés contre une colonne pour venger la mort de son parent Girart, tué par Hernaut. Rigaut, tué par Guillaume de Montolin, est aussi porté à Saint-Seurin :

Ils ont mandé l'abbé de Saint-Seurin,  
Une abbaye qui près Bordeaux se trouve.

Ce n'est pas tout. Des chansons de geste la légende est passée dans les encyclopédies du moyen âge. Je n'en citerai qu'un exemple : dans son *Speculum majus*, Vincent de Beauvais note qu'au cimetière de Saint-Seurin sont enterrés Gaïfer, roi de Bordeaux, Engelère, duc d'Aquitaine, Lambert, roi de Bourges, Galère, Raynaud et cinq mille autres, pour le repos desquels Charlemagne distribua aux pauvres dix mille onces d'argent et autant de talents d'or, de vêtement et de vivres.

Saint-Seurin, on le voit, a été au moyen âge, avec son amphithéâtre, sa basilique, son cimetière, un foyer de merveilles.

légendes. Ces légendes sont intimement liées aux pèlerinages de Compostelle. Et nous voyons maintenant ce qu'elles enferment de réalité. Girbert de Metz, Gérin de Cologne, représentent ces pèlerins qui venaient pieusement faire leurs dévotions à Saint-Seurin et qui en visitaient avec admiration les alentours. On leur montrait les ruines de l'amphithéâtre et on leur contait l'histoire des amours de Charlemagne et de Galienne. Ces murailles romaines couvertes de mousse et d'arbustes sauvages, c'était le palais que Charles avait fait élever pour sa belle Sarrasine... Ils allaient ensuite à Saint-Seurin et ils y retrouvaient vivant le souvenir du grand empereur qui avait entrepris la croisade en Espagne contre les infidèles, et celui de ses preux. Ils vénéraient le cor brisé du plus grand d'entre eux, de Roland. Et puis, ils visitaient le mystérieux cimetière, fondé par Jésus-Christ en personne. On leur montrait des tombes couvertes d'ornements et de sculptures dont le symbolisme était perdu pour eux et qui leur paraissaient d'autant plus admirables. C'était les sarcophages mérovingiens exposés à la vue des visiteurs. Ces pièces de musée, transformées par l'imagination des clercs, étaient devenues les tombeaux des preux, des héros légendaires des chansons, et sur chaque sarcophage on avait inventé de merveilleuses histoires. Lorsque les pèlerins de Saint-Jacques arrivaient à Bordeaux, ils savaient déjà ou on leur apprenait que ce cimetière, qu'on leur faisait visiter comme une des curiosités de la ville, était, non pas une antique nécropole remontant à l'époque mérovingienne, au VI<sup>e</sup> ou au V<sup>e</sup> siècle, mais le champ de repos des héros, pour eux historiques, de l'épopée carolingienne. En somme ils ne se trompaient pas de beaucoup ; ils ne les rajeunissaient que de deux siècles. La dramatique promenade qu'un soir Gérin de Cologne faisait à travers les tombeaux, les pèlerins de Saint-Jacques la refaisaient dévotement, guidés par quelque clerc ou quelque jongleur, comme aujourd'hui une bande d'Anglais par un cicerone de l'agence Cook. Et ils écoutaient avec respect l'énumération des noms des chevaliers dont on leur faisait toucher du doigt les sépulcres. Comment auraient-ils douté ?

Le texte des chansons permet de se faire une idée de l'aspect du cimetière au moyen âge. Il parle de tombes de marbre, « de fin marbre lis' é, entaillé et richement ouvré » ; et on reconnaît là les sarcophages mérovingiens extraits au XIX<sup>e</sup> siècle du sous-sol de l'église et conservés dans la crypte. Le description est exacte, sauf en un point : les chansons parlent de lettres gravées sur les sarcophages. Or la caractéristique des sarcophages mérovingiens de Saint-Seurin est d'être anépigraphes. Les chansons font-elles

allusion à des inscriptions antiques perdues, et qui étaient devenues pour les gens du moyen âge énigmatiques ? On ne sait. C'est possible. Et si c'est vrai, on aurait donc alors mis aussi au jour des tombes gallo-romaines. Il ne faut pas perdre de vue que dans ces légendes, même dans les plus fantaisistes, il y a une âme de vérité. M. Jullian l'a dit dans sa belle étude sur *La tombe de Roland à Blaye* : « Toutes ces traditions, savantes ou vulgaires, sont fausses et ne contiennent cependant rien qui n'ait sa raison d'être. »

Les chansons font aussi allusion aux arbres de ce cimetière « moult long et moult large », à des allées bordées de tombes. Faut-il croire que, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, des sarcophages extraits du sol pour faire place à des inhumations plus récentes, étaient rangés le long d'une avenue centrale ? C'est, en tout cas, l'état que nous font connaître les plans les plus anciens du cimetière de Saint-Seurin, qui datent du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est aussi celui que décrivent les voyageurs. L'un d'eux, l'architecte Claude Perrault, qui visita le cimetière en 1669, parle d'un sarcophage que la superstition populaire entourait de vénération. Nous en avons un dessin, qui montre qu'on l'avait monté sur deux supports de pierre. On disait que c'était Charlemagne qui l'avait ainsi fait disposer, et qu'à la nouvelle et à la pleine lune, il se remplissait d'une eau souveraine pour guérir les maladies des yeux. « Nous passâmes, dit Perrault, un mouchoir par un trou qui est à la jointure du couvercle ; mais il ne se mouilla point. » Ne sourions pas trop du scepticisme de Perrault. Ce sarcophage encore vénéré sous Louis XIV par le peuple de Bordeaux, c'était un souvenir confus, mais tenace, des légendes qui ont embelli la jeunesse du quartier Saint-Seurin.

---

# Centenaire d'un Historien : Fustel de Coulanges

Cours de M. J. TOURNEUR-AUMONT,  
Professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers.

---

## VII

### Le Citoyen.

*Le serviteur et le théoricien de l'Etat. — Démocratie et monarchie. — République et aristocratie. — La liberté. — L'esprit de gouvernement. — L'armée. — La justice. — Les finances publiques. — La recherche du bien public et le droit de suffrage. — Le sentiment civique et la tradition.*

#### I. LE SERVITEUR ET LE THÉORICIEN DE L'ÉTAT.

« Nous n'éprouvons nullement la tentation de faire de Fustel un politique, écrivait G. Fagniez (*La Réforme sociale*, 1905, p. 685). Il lui manquait, pour l'être, une qualité et bien des défauts. »

Mais Jules Simon, son confrère, « son ami et son ancien maître », dans la Notice sur Fustel de Coulanges lue, en qualité de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, à la séance publique du 28 novembre 1891, a tenu, tout au contraire, « au nom de tous... à rendre hommage... à ce bon citoyen ». (*Notices et portraits*, 1892, p. 352, cf. dans la Préface, p. 24-41.)

La vie et les œuvres de Fustel de Coulanges donnent raison surtout à Jules Simon.

Fustel était un fonctionnaire trop perspicace et trop dévoué pour ne pas s'intéresser aux conditions d'une marche régulière de l'Etat et y contribuer de son mieux. Il y fallait une attention particulière en un siècle où, à chaque génération, l'Etat changeait

de constitution, de devise, d'hymne officiel sinon de drapeau. Ces circonstances invitaient les fonctionnaires à imiter Dufaure, qui en a été loué par Renan, à distinguer et servir l'Etat à travers des modalités formelles que chaque décade culbutait.

Les meilleurs s'exaltaient même pour la défense de l'Etat malgré tout. Fustel, du groupe des meilleurs, n'y a pas manqué. Dans la Gaule romaine par exemple, on lit cette page (324) qui est d'un fonctionnaire loyaliste et combatif : « C'était la justice de l'Etat. Elle n'était pas constituée de façon à assurer l'empire d'une caste ou d'une classe; elle était égale pour tous... Elle n'avait d'autre préoccupation, en dehors de l'intérêt public, que celle des droits de chacun... Elle offrait une protection sûre contre toute autre supériorité que celle de l'Etat. »

Mais « son esprit généralisateur et curieux de tous les problèmes difficiles portait plus loin ses regards ». (G. Monod, *Portraits et souvenirs*, 142.) Et l'on n'est pas surpris que ce fonctionnaire correct ne se soit pas interdit, sans imiter la mortelle fougue romantique de son père, d'être un homme de son temps et un citoyen. « Le fonctionnaire public peut avoir toutes les passions de l'humanité » (*Gaule romaine*, 322). Il a protesté contre l'indifférence politique des Gallo-Romains (*Invasion*, 43). Il y a vu une cause de la chute de l'Etat bien plus que l'invasion et vraie cause de celle-ci. Balzac a peint, dans *Les employés*, une disposition contraire chez les fonctionnaires français de son temps, alors volontiers réformateurs et doués de l'esprit constituant. Fustel a obéi à cette nécessité morale et civique du fonctionnaire qui ne consent pas au rôle d'aveugle mécanique et qui raisonne l'Etat. Il a écrit lui aussi des plans organiques, envoyé des mémoires et rapports, et même refait lui aussi la constitution.

Une pensée plus profonde que l'impulsion professionnelle et supérieure aux circonstances a d'ailleurs guidé l'historien de la *Cité* et des *Institutions*. La science historique est, parmi les sciences morales, celle qui conduit le plus naturellement à des applications politiques, celles-ci d'autant plus sûres que celle-là est plus sereine. La science autrefois réservée aux fils des princes est devenue par excellence celle du citoyen et l'on peut mesurer la conscience civique par la manière de considérer l'histoire. A l'aide de nombreux papiers inédits, P. Guiraud a décrit en 1896, devant l'Académie des Sciences morales et politiques, « les idées politiques de M. Fustel de Coulanges » (*C. R.*, 1896, 287, 306). Fustel avait recommandé de ne pas tenir autant de compte de ces ébauches et défendu de rien publier qui n'eût été porté par lui au degré d'achèvement et de perfection. Aussi



convient-il à qui veut s'informer du citoyen d'interroger l'œuvre publiée relue de ce point de vue. Si « l'histoire forme nos opinions » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1871, 537) il y a quelque chance de retrouver des opinions dans l'histoire même. En effet, l'on constate que Fustel n'a pas seulement excellé à étudier les cadres de l'Etat. Le disciple de Guizot en a pénétré l'esprit. Il l'a jugé aussi sans hésiter. L'on retrouve dans son œuvre ses idées non seulement historiques mais politiques sur l'armée, la justice, les finances publiques, l'administration, la centralisation, les conditions de la vie et de la mort des Etats.

Il arrive même qu'une telle recherche procure cette surprise. Le citoyen, quelquefois, l'emporte sur l'historien, en de rapides revanches de la vie sur la méthode. Un fait historique suggère un conseil, impératif comme un avertissement fondé sur l'expérience. Sans que le patriotisme-vertu nuise à l'histoire-science, on voit la politique d'abord. « Persuadé, dit P. Guiraud (70), que la politique est une science d'observation, il érigeait en lois les leçons du passé et réglait sur lui l'avenir comme le présent. » Il est donc fort naturel que les passions politiques n'aient cessé d'accompagner comme un cortège la mémoire de Fustel de Coulanges ; naturel que, par un juste retour, les idées historiques aussi bénéficient de la curiosité ; naturel encore que Fustel de Coulanges soit salué ou désiré comme un maître par des hommes d'action et d'étude ; naturel enfin et équitable qu'il en jaillisse une source nouvelle de renommée pour l'historien de la *Cité* et des *Institutions*.

Certes une enquête sur Fustel citoyen peut aujourd'hui sembler téméraire, à cause de l'existence de papiers inédits et de controverses possibles et d'ailleurs désirables autour de l'œuvre publiée. Mais pour n'y point succomber, Fustel lui-même a indiqué la méthode : ne voir que des textes ; ne citer que ces textes.

## 2. DÉMOCRATIE ET MONARCHIE.

Il a décrit l'histoire constitutionnelle avec une objectivité si sincère qu'on devrait une excuse à sa mémoire en y cherchant les idées du citoyen, si le citoyen n'était devenu lui-même objet de science et si un autre point de vue que la science guidait cette enquête.

Après avoir montré, dans une page de la *Cité antique*, quels « grand services » furent rendus par la noblesse sacerdotale,

il passe à une autre forme de gouvernement et dit : « Ce régime politique eut ses mérites, comme tout régime peut avoir les siens, quand il est conforme aux mœurs de l'époque (381). » Ces légitimités successives et ce relativisme de l'historien sont expliqués ainsi : « La plupart des règles qui régissent l'existence humaine naissent d'elles-mêmes d'un instinct de conservation qui est dans toute société. Il faut qu'une société vive et elle prend les moyens qui s'offrent à elle. » (*Alfeu*, 356.)

Mais cette large compréhension n'aboutissait pas au scepticisme. Elle s'accompagnait de fortes convictions historiques et politiques, qui méritent un examen et commandent la réflexion.

La première visible concernait l'union psychologique de la démocratie et du pouvoir personnel, qui lui semblaient des termes complémentaires. « C'était sans hésitation, dit P. Guiraud (70), qu'il identifiait... la démocratie avec la monarchie. » Les passages de l'œuvre publiée qui expliquent cette assertion se groupent commodément en trois propositions qu'on peut ainsi exprimer : débilite monarchique, débilite démocratique, harmonie spontanée.

*Débilite monarchique.* — L'historien a rencontré beaucoup de monarques et avec eux l'occasion non seulement de portraits et de jugements, mais de considérations sur les fondements spirituels de la monarchie.

La valeur personnelle n'était qu'un fondement temporaire, fort appréciable avec Clovis, Charlemagne, Charles V, Charles VII, Henri IV, parfois chancelant ou pernicieux. « Les Mérovingiens n'eurent ni une conscience assez droite ni une intelligence assez élevée... jamais les gouvernants ne furent plus mauvais qu'à cette époque de l'histoire. » (*Transformations*, 16, 18 ; cp., sur Louis XI, *Leçons à l'Impératrice*, X, et sur le roi de Prusse Guillaume I<sup>er</sup>, *Questions historiques*, p. 490.)

Le droit divin est un fondement solide ou non en proportion de la croyance et de l'incroyance. Même dans le cas de la croyance universellement admise, les mots « roi par la grâce de Dieu... antithèse avec la volonté du peuple... présentent à l'esprit (suivant l'interprétation actuelle) une pensée d'orgueil surhumain... Cette puissance surhumaine est un lourd fardeau... Commander au nom de Dieu, vouloir régner par lui et pour lui quand on n'est qu'un homme, c'est s'envelopper d'un réseau d'inextricables difficultés... compliquer la gestion des intérêts humains par des théories surhumaines, c'est rendre le gouvernement presque impossible ». (*Transformations*, 221, 233.)

Il reste donc pour fondement « la volonté du peuple ». Mais « les opinions des hommes en matière de politique sont fort variables. Il y a des temps où le désir général d'un peuple est de se gouverner lui-même ; il y en a où son unique désir est d'être gouverné. Pour l'un et pour l'autre, ses vœux peuvent être également ardents. En général, il aime le nouveau en proportion de sa haine pour le passé. Or... le passé et ce qu'on pourrait appeler l'ancien régime était [alors] le gouvernement républicain... Comme ils ne savaient pas encore que la monarchie a aussi ses vices et ses dangers, ils se précipitèrent vers elle avec une fougue irréfléchie ». (*Gaule rom.*, 175, 176, cp. 147-168.) Mais vient « l'impopularité ». (*Invasion*, 64.) Un monarque ne peut être malade sans danger pour l'Etat. « La faiblesse est ce que les peuples pardonnent le moins aux rois » (*Transformations*, 681) ; malade surtout avant de mourir. « Les peuples ne respectent après leur mort que ceux qui ont été puissants jusqu'au dernier jour de leur vie. » (*Transf.*, 13.) Puis, il arrive au peuple de « laisser tomber » le monarque, comme le montre la *Cité antique* (328, 422).

*Débilite démocratique.* — Un Parisien qui a vécu de 1830 à 1889, traversé à Paris les années 1848-1852, 1870-1871, était autorisé à écrire : « Le gouvernement pour tous est ce qu'il y a de plus juste et de plus nécessaire ; mais le gouvernement par tous est l'utopie la plus folle et la plus dangereuse. » (*Correspondant*, 182, 1905, 1139.)

Mais l'historien a beaucoup admiré la démocratie athénienne. « Athènes savait très bien que la démocratie ne peut se soutenir que par le respect des lois. » (*Cité ant.*, 403.) Elle a inventé « les règles du gouvernement démocratique » (397). « De même que dans les monarchies bien constituées, le monarque s'entoure de précautions entre ses propres caprices et ses erreurs, la démocratie avait aussi des règles invariables auxquelles elle se soumettait (399). » A l'ouverture de l'assemblée des citoyens, le héraut populaire montait à la tribune et disait : « Nous invoquons les dieux pour qu'ils protègent la cité. Puisse l'avis le plus sage prévaloir ! Soit maudit celui qui nous donnerait de mauvais conseils (400) ! » Fustel a peint avec solennité la conscience d'un citoyen athénien et la signification du suffrage démocratique : « Dans chaque vote, il engageait sa fortune et sa vie... Un échec de la patrie était pour chaque citoyen une diminution de sa dignité personnelle, de sa sécurité et de sa richesse (404-405). » — Pourtant cette démocratie modèle était sapée par

des contradictions fatales. « La Démocratie ne pouvait durer que sous la condition du travail incessant de tous ses citoyens. Pour peu que le zèle se ralentit, elle devait périr ou se corrompre. » Or « l'homme qui avait besoin de travailler pour vivre ne pouvait pas être citoyen » (405-406 ; cf. *Leç. à l'Imp.*, 66-69.)

Tout autre fut le spectacle de la plèbe romaine. « Ce qui caractérise la plèbe romaine, c'est l'apathie et l'insouciance. » (Guiraud, 58.) Elle essaya en vain de se hausser aux idées politiques. (*Cité ant.*, 329.) Elle devint la plèbe de Rome capitale. « Ce qui a coûté cher aux provinces, c'est moins la cour impériale que la plèbe [urbaine]. Tous les calculs qu'on peut faire ne sauraient donner une idée de ce qui fut enlevé chaque année aux populations laborieuses par cette démocratie paresseuse, inerte et inintelligente. Le monde a été appauvri par elle et l'Empire en a été déshonoré. » (*Invasion*, 53-54.)

Le politique est difficile. Fustel de Coulanges le répétant a devancé l'Emile Faguet des *Etudes contemporaines*. L'initiation politique de la démocratie ne s'obtient que par « les fautes qu'il faut que chaque parti commette tour à tour à mesure qu'il arrive au pouvoir dans des conditions toujours les mêmes ». (Guiraud, 244, n. 1.) Les mirages de la gloire troublent les démocraties comme les monarchies. « Ce mot [la gloire] exerce une étrange fascination sur les peuples enfants. » (*Questions hist.*, 501.) « La démocratie ne peut vivre qu'au milieu des règles les plus strictes et le mieux observées. » (*Cité ant.*, 412.) Et « il [faut] bien qu'il y [ait] quelque part un droit de veto ». (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1871, 601.) « La liberté est toujours un lourd fardeau. Se gouverner soi-même est un travail que les peuples énergiques peuvent seuls entreprendre. » (1<sup>er</sup> août 1871, 545.) « S'administrer soi-même et faire soi-même toutes ses affaires est une lourde tâche et il est ordinaire que les peuples aiment à s'en décharger sur leur gouvernement. » (*Invasion*, 32.)

*Accords de la démocratie et de la monarchie.* — L'histoire offre de nombreux exemples de monarchie démocratique. On voit des cas d'alliance criminelle. « La démocratie accepte volontiers l'empire, il nivelle les classes, ne pèse pas au peuple et satisfait sa jalousie. » (*Questions hist.*, 150.) « Les pauvres, pour qui les droits politiques ont moins de prix, se donnent volontiers un tyran » (*Cité ant.*, 413), qui se charge de « couper les épis de blé qui dépassent les autres » (327).

Le césarisme naît au contraire de « l'enthousiasme irréfléchi que certaines générations ont pour leurs grands hommes ». (*Gaul.*

rom., 191.) Les foules haussent des chefs populaires, les fortifient, les adulent, les canonisent, les divinisent. A Napoléon, à Alcibiade, à maint autre s'applique cette phrase : « L'un des premiers actes de l'assemblée populaire récemment instituée fut d'accorder à un homme de se rendre maître de la patrie. » (*Cité ant.*, 337.) La monarchie démocratique peut se maintenir par la justice. « L'histoire ne montre pas qu'en général la justice monarchique ait été détestée des peuples. » (*Gaule rom.*, 322.)

A défaut d'une complicité ou d'un engouement, l'indifférence suffit à créer l'accord entre la monarchie et la démocratie. « Quand un peuple perd une de ses institutions de liberté, il ne doit en général accuser que lui-même. Les droits périssent presque toujours parce que les hommes négligent de les pratiquer. Ils ne leur sont pas arrachés, ils leur tombent des mains. » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> août 1871, 545.) « Les riches, plus éclairés et plus fiers, restent fidèles au régime républicain » (*Cité ant.*, 413.) « L'aristocratie est d'ordinaire plus désireuse de liberté. Ses nobles instincts lui en font un besoin. » (*Questions hist.*, 150.)

### 3. RÉPUBLIQUE ET ARISTOCRATIE.

« Aussi était-ce sans hésitation qu'il identifiait l'aristocratie avec la république. » (Guiraud, 70). Il transposait ainsi la formule de Guizot sur les capacités, celle de Le Play sur les autorités sociales, celle de Montesquieu sur la république vertueuse, vertus, autorités, capacités conférées d'ailleurs par le mérite ou la compétence ou la naissance ou la fortune.

Démocratie et république lui semblaient inconciliables. « Jamais les classes inférieures n'aiment la république pour elle-même... Elles n'y voient que la subordination des classes élevées et instruites par les classes inférieures et ignorantes. » (*Correspondant*, mars 1905, 1135.) Il tenait les Etats-Unis, la Suisse pour de véritables aristocraties, à cause de leur organisation fédérale; et à cause de la place réservée au suffrage à deux degrés et aux corps constitués, pour de véritables républiques capacitaires. Il regrettait l'échec dans le passé d'organes politiques comme les Etats généraux, de mouvements comme la Ligue du Bien public. Il laissait apparaître une satisfaction au spectacle de républiques capacitaires comme celles de Rome au début du 11<sup>e</sup> siècle, d'Athènes au début du 5<sup>e</sup> siècle avant J.-C., « où plusieurs générations avaient su se gouverner avec calme » (*Cité ant.*, 406). Il voyait une nécessité naturelle dans l'inégalité des mérites,

des conditions, entraînant la diversité des aptitudes politiques. « L'inégalité de richesse est inévitable en toute société qui ne veut pas rester dans l'état patriarcal ou dans l'état de tribu (407). » « Telle est l'inévitable loi : les inégalités sociales sont toujours en proportion inverse de la force de l'autorité publique ». (*Transformations*, 583.) Et cette loi est bienfaisante parce qu'elle crée le désir d'ascension sociale et de liberté. « Celui qui se sent les droits et le cœur d'un chef ne peut guère être esclave. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1871, 277.)

De tous ces passages on peut tirer une conclusion. Ni son plan de constitution de la France, ni telle longue phrase célèbre sur le droit de suffrage (Guiraud, 244, n. 2) n'étaient jugés par lui-même comme une expression arrêtée de sa pensée politique, prête pour la publication. Mais de son projet d'Assemblée nationale distribuée en Chambre des comptes, Corps législatif, Haute Cour et Conseil d'Etat, on conclut, par concordance avec l'œuvre publiée, qu'il était né républicain et partisan d'un régime capitaliste.

Son regard aigu ne manquait pas d'ailleurs de saisir non sans effroi, dans cet agencement constitutionnel, le péril oligarchique. L'histoire lui offrait des exemples d'imprudentes fermetures de livres d'or, d'aristocraties égoïstes, maladroites, non démophiles, comme dit Emile Faguet, qu'on a vu s'appeler les Cent, les Quatre Cents, les Cinq mille... « La République romaine était en fait l'association de quelques centaines de familles très riches et très puissantes, riches surtout par l'occupation de l'immense domaine de l'Etat. » (*Bénéfice*, 92.) Tantôt ces familles se substituent à l'Etat par le progrès du patronage et de l'immunité. Tantôt elles s'éloignent de la vie publique comme l'aristocratie gallo-chrétienne du iv<sup>e</sup> siècle, dans « l'effacement de la volonté et le renoncement au droit ». (*Invasion*, 219-220.) Dans les cités grecques, l'oligarchie avait conduit à d'inexpiables guerres sociales. « Il n'est pas possible de dire lequel des deux partis [riches et pauvres] commit le plus de cruautés et de crimes. » (*Cité antique*, 411.)

Ces misères incorrigibles de la nature humaine jetaient parfois Fustel dans la désespérance. Mais un point demeurait fixe en sa pensée politique. Un bien idéal restait, à ses yeux, toujours suprême, la liberté.

#### 4. LA LIBERTÉ.

« Il n'est que Français et libéral », répliquait Ernest Bersot

défendant Fustel de Coulanges contre l'accusation de bonapartisme.

Libéral, il a d'abord cherché comment définir la liberté.

Il l'a définie en la rencontrant dans le passé. Il a étudié « les libertés communales en Europe », « l'histoire du libéralisme en France jusqu'à la Fronde ». Il a plaint ceux qui ont cru trouver la liberté chez les Barbares. « Ils y trouvent leur idéal personnel ou ils l'y mettent. Cette théorie est absolument contraire aux textes. » (*Invasion*, 268, n. 1.) De même, « on s'est fait illusion sur la liberté chez les anciens » (*Cité ant.*, 2.) « On aime à supposer aux Grecs un vif amour de la liberté. Il n'en est rien : les Grecs n'ont jamais eu une idée nette de la liberté... Ils ont toujours confondu la liberté avec le pouvoir ; ce qu'ils appelaient être libre, c'était gouverner ; aussi n'y avait-il jamais qu'un parti qui fût libre. *Cette liberté vraie qui assure à chacun une conscience, qui lui garantit sa vie, ses propriétés et son honneur, cette liberté qui chez les modernes triomphe de toutes les révolutions*, aucune révolution ne la donnait aux Grecs » (*Questions hist.*, 290 ; cf. *Cité ant.*, 264, 267, 296, 435, 479.) « Les anciens n'ont pas connu la liberté individuelle... La funeste maxime que le salut de l'Etat est la loi suprême a été formulée par l'antiquité. On pensait que le droit, la justice, la morale, tout devait céder devant l'intérêt de la patrie. » (267 ; cf. *Gaule rom.*, 149.) « *La liberté est l'exercice de droits individuels tels que le droit d'aller et venir, de vendre et d'acheter, de travailler et de jouir du fruit de son travail, de penser et d'exprimer sa pensée, de parler et d'écrire, de prier Dieu suivant sa conscience. Cette liberté n'est ni la monarchie ni la république, mais elle s'accorde mieux avec la république qu'avec la monarchie.* » (Guiraud, 70-71.) « Notre principe à nous est qu'une population ne peut être gouvernée que par *les institutions qu'elle accepte librement*... Voilà le principe moderne. Il est aujourd'hui *l'unique fondement de l'ordre* et c'est à lui que doit se rallier quiconque est à la fois ami de la paix et partisan du progrès de l'humanité. » (*Questions hist.*, 511-512.)

Il s'ensuit qu'« on n'a pas une connaissance exacte d'un régime politique et on ne peut le juger si l'on n'observe ce qu'il a fait des droits individuels et particulièrement du droit de propriété qui est la base et la plus sûre garantie de tous les autres ». (*Invasion*, 72.) C'est une « secrète loi qui veut que *tout ce qui est élevé soit amoureux de liberté* et ait en horreur l'absolutisme ». (Guiraud, 67.) Les anciens n'ont pas connu la vraie liberté puisqu'ils ont admis l'esclavage. « L'esclavage était un fléau dont la société libre souffrait elle-même. » (*Cité ant.*, 408.) Le degré de la

liberté donne la mesure du progrès. Fustel a salué comme simultanés le développement de la vigueur morale et celui de la liberté. « *L'intelligence grandit et la liberté gagna peu à peu du terrain* » (*Questions hist.*, 487) ; et, à propos de l'avènement du christianisme, « une fois que l'âme s'est trouvée affranchie... la liberté est devenue possible dans l'ordre social ». (*Cilé ant.*, 479.) (1)

Mais la liberté a ses dangers. Au terme extrême, elle disloque toute société. Le remède est l'esprit de gouvernement. « La [vraie] politique est la science des intérêts communs et les intérêts communs ne sont eux-mêmes que la conciliation des intérêts particuliers. » (Guiraud, 75-76.)

### 5. L'ESPRIT DE GOUVERNEMENT.

Par delà les théories de droit constitutionnel et les systèmes de droit public, Fustel avait l'habitude d'évoquer la vie. Il pensait que pour « constituer la société humaine » (*Cilé antique*, 297) les devises de régimes et les formulaires importent moins que le sens de la vie, c'est-à-dire cette sensibilité réceptive et réagissante qui nourrit la sympathie et fait vivre ensemble les contraires. Telle était la portée du mot qu'il prononça à propos des malheurs de Turgot et qui fit scandale à l'Académie des Sciences morales et politiques, où il fut suivi de longs débats : « Ce qui caractérise le véritable homme d'Etat, dit Fustel, c'est le succès. » (*C. R.*, 107, 1877, 428.) Il se justifia ainsi : « Le gouvernement des peuples n'est pas une spéculation pure. Il ne suffit pas à l'homme d'Etat comme au philosophe que ses vues soient conformes à un idéal de morale et de logique ; ce qui importe avant tout, c'est qu'elles soient applicables. Il faut qu'elles s'adaptent aux intérêts complexes, aux besoins variés, même aux passions et quelquefois aux préjugés et aux erreurs des hommes. »

L'histoire moderne et ancienne avait montré d'autres échecs de doctrinaires. Fustel avait admiré la finesse du dauphin Charles contre Etienne Marcel (Guiraud, 61), l'aisance de Charlemagne au milieu de « toutes les races de l'Europe » (*Transformations*, 619) et ce Sénat de Rome, dont « la sagesse a consisté comme toute sagesse à profiter des circonstances favorables qu'elle rencontrait ». (*Cilé ant.*, 437). « Les Romains, très absolus en théorie, l'étaient moins en pratique. Ils avaient, en justice

(1) Cp. *Leçons à l'Impératrice*, 144. 225.



comme en toutes choses, des tempéraments et des biais, qui, sans amoindrir l'autorité, en adoucissaient l'action. » (*Gaule rom.*, 314).

L'art du gouvernement consiste d'abord à savoir comprendre, gagner, utiliser le personnel gouvernant ; à conserver sur lui, par lui, toute son action. Fustel a peint ainsi les annonces de la chute d'un empire. « L'esprit moderne... ne comprend la résistance à un gouvernement que sous la forme de l'opposition hostile ou de la révolte. Il est une autre sorte de résistance qui... ne lutte pas contre le pouvoir... [qui] lui échappe... Ses fonctionnaires ou ne lui obéissent plus ou ne savent plus se faire obéir... C'est un énervement général de l'autorité. Cette maladie a fait périr plus d'Etats que les insurrections n'en ont renversé. Elle peut d'ailleurs s'attaquer à tous les genres de gouvernement, au régime républicain comme au régime monarchique, à l'aristocratie aussi bien qu'à la démocratie. Elle se produit toutes les fois que les institutions sociales cessent d'être en parfait accord avec les institutions politiques. Il se trouve alors que... l'Etat peu à peu n'est plus qu'une ombre. »

L'art du gouvernement consiste à reconnaître, respecter, concilier les génies provinciaux. (Leçon du 1<sup>er</sup> décembre 1860). Fustel était grand partisan de la centralisation. « Les hommes aiment d'instinct la centralisation... Les avantages l'emportent à tel point qu'à presque toutes les époques de l'histoire les populations l'ont préférée. » (*Gaule rom.*, 201.) Mais l'Alsace lui a fait comprendre la légitimité, le bienfait du régionalisme. « Le Strasbourgeois a, comme chacun de nous, deux patries, sa ville natale d'abord, puis, au-dessus, la France... Strasbourg n'est pas à nous, il est avec nous... Nous ne combattons pas pour contraindre l'Alsace, nous combattons pour empêcher de la contraindre. » (*Questions hist.*, 509-512.) Mais il s'est mépris sur un point, sur les conditions du loyalisme des fonctionnaires régionaux. Ce Parisien a cru que le pouvoir central gagnait toujours à les empêcher de « s'enraciner dans le pays ». Il n'a pas soupçonné qu'il est des cas où un délégué du pouvoir central provoque l'esprit autonomiste, à son insu, sans le vouloir, et qu'inversement un fonctionnaire « enraciné » peut, comme tel, servir plus efficacement l'unité de l'Etat et le bien général. C'est à l'esprit de gouvernement d'en juger dans chaque cas.

Enfin, avec les régions, l'art du gouvernement consiste à concilier les partis et à empêcher la guerre civile. Les troubles des cités grecques ont fourni des exemples instructifs. « Une suite de discussions intestines affaiblit l'Etat, attrista la vie

privée et corrompt les caractères.» (*Questions hist.*, 289.) « Toutes les cités tôt ou tard sont tombées dans ces déplorables luttes. » (*Cilé ant.*, 406.) « On ne voyait plus de vrais gouvernements, mais des factions au pouvoir. » (412.) « Quant aux hommes honnêtes et scrupuleux, les discussions perpétuelles dont ils étaient témoins leur donnaient le dégoût du régime... » (448.)

Au total, l'esprit de gouvernement consiste à assurer l'équilibre des institutions et des intérêts, un exact rapport entre les besoins de tous et le fonctionnement des services publics.

## 6. L'ARMÉE.

Ce n'est pas sans surprise que l'on voit d'Arbois de Jubainville et G. Monod adresser le reproche d'avoir négligé le point de vue militaire à « ce pur intellectuel qui a souhaité, dit Imbart de La Tour (p. 1133), de voir son fils soldat » et a pu le voir, avant sa mort, sortir de Saint-Cyr.

Les institutions militaires occupent dans son œuvre leur place et parfois une place à part. Les étapes historiques de l'armée romaine ont été étudiées avec grande attention, avant et après Servius Tullius, dans la cité et l'Empire de Rome. (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870, 276-315.) « L'organisation de la légion est admirable. » (*Alleu*, 48.) « Le peuple romain est celui qui a su le mieux obéir et le mieux commander. » (*Gaul. romaine*, 147.) Sans doute « l'un des vices de l'Empire romain et l'un de ses plus grands malheurs fut de n'avoir pas fait du recrutement une institution régulière et bien ordonnée » (288) ; mais il a réussi « cette combinaison salubre d'une armée permanente et d'une population paisible ». (*Monarchie franque*, 288.) — Bien inférieures ont été les armées barbares, celles de Vercingétorix (*Gaule rom.*, 62), celles des Mérovingiens (*Mon. fr.*, ch. XII) fondées sur « le grossier système de la levée en masse ». Et visiblement Fustel, témoin des improvisations désordonnées de 1859, de 1870-71, condamne en Vercingétorix la doctrine révolutionnaire des volontaires ignorants et des milices incohérentes.

Car il est facile de dégager de l'ensemble de son œuvre une théorie générale de l'armée. On peut la résumer en trois propositions.

« Le goût de la paix et celui de la guerre sont également au fond de la nature humaine. L'un ou l'autre prend le dessus suivant le tour que le régime politique où l'on vit imprime à l'âme. »

(*Gaule rom.*, 135.) « Entre civilisés et Barbares la lutte n'est pas égale. Les nations civilisées appliquent les 9/10 de leurs forces à la paix et au travail ; les Barbares appliquent à la guerre tous leurs bras et toute leur âme. » (*Invasion*, 327.) Il y a donc dans chaque groupement humain des virtualités militaires permanentes. Il n'en faut pas juger d'après l'organisation d'une force armée officielle. Il faut les apprécier d'abord en elles-mêmes.

Les institutions utilisent ces ressources adroitement ou non. Ily a un rapport bien ou mal calculé entre les possibilités et la mise en œuvre. C'est une épreuve pour l'esprit de gouvernement d'un côté, pour l'esprit civique de l'autre. Fustel condamne la mobilisation « sans distinction de races ni d'aptitudes » (*Mon. fr.*, 302), les privilèges de « la cavalerie... toujours l'arme noble ». (*Cité ant.*, 330.) « Une aristocratie ne peut se soutenir qu'à la condition d'être maîtresse dans l'armée comme dans l'Etat ; or elle ne peut être maîtresse dans l'armée qu'en prenant pour elle la plus grande part des travaux et des dangers. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1870, 301.)

L'efficacité militaire est donc en rapport avec la force des institutions et la cohésion sociale. « L'état social et politique d'une nation est toujours en rapport avec la nature et la composition de ses armées. » (*Cité ant.*, 330 ; cf. 329.) « Les divisions qui existent dans une société se reproduisent toujours de quelque façon dans les armées. Elles se traduisent dans l'âme de chaque soldat par l'indécision, l'indiscipline, le doute, la défiance, tout ce qui paralyse le courage ou le rend inutile. » (*Gaule rom.*, 62.) Fustel condamne César avec le césarisme. « L'insurrection d'un général d'armée contre les pouvoirs publics paraît à un moderne absolument injustifiable. » (*Questions hist.*, 453.) « On ne peut guère toucher à l'armée sans toucher en même temps à la constitution politique. » (*Cité ant.*, 345.) L'histoire militaire de l'Etat est toujours un chapitre de sociologie politique et morale. « C'est la force des institutions publiques et la discipline sociale qui défendent les nations. » (*Gaule rom.*, 84.)

## 7. LA JUSTICE.

Le citoyen et l'historien se sont intéressés avec autant d'attention, de rectitude et de bonheur aux principes du droit et à l'évolution des institutions judiciaires. Les quatre beaux articles de 1871 sur l'*Organisation de la justice dans l'antiquité et dans les temps modernes* (*Revue des Deux Mondes* du 15 février au

1<sup>er</sup> octobre) ont gardé la valeur d'une brillante et profonde synthèse ; mainte dissertation est une fine analyse juridique ; et la polémique la plus vigoureuse qu'il ait jamais soutenue a été provoquée par une question d'histoire du droit. (*Nouv. Rev. hist. du Droit*, 1887 ; cf. *C. r. de l'Ac. des Sc. m. et p.*, 125, 1886, 639 ; 130, 1888, 330.)

Il a étudié les fondements religieux du droit primitif, l'origine sacrée du formalisme juridique et de « la pantomime de la procédure » (*Cité ant.*, 229) ; la justice démocratique ; celle du « despotisme, [qui] stérilise et corrompt par sa justice même » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871, 688) ; le grossier système de la vendetta et de la composition, commun au « vieil âge de tous les peuples », ainsi que l'immolation du coupable aux dieux ; la guerre privée et le duel tenant lieu de justice ; le jugement par les pairs ; le progrès de la justice royale en France : « Dès que la justice appartient aux rois, les rois furent tout-puissants » (1<sup>er</sup> oct. 1871, 575) ; le progrès simultané de la classe des hommes de loi et des complications de la procédure ; la sagesse de Charles VII fortifiant contre lui-même l'indépendance du Parlement. « La France n'avait pas alors de constitution écrite... C'était la magistrature qui lui tenait lieu de constitution. Elle n'en eut jamais de plus solide. » (593, 597.) « La royauté représentait souvent le changement, la marche en avant soit vers les excès et les abus, soit vers le progrès ; la magistrature représente toujours... l'esprit de suite, la stabilité... Si la société française a suivi, pendant les cinq siècles qui précèdent 1789, une marche sûre et constante, elle le doit à sa magistrature plus qu'à ses rois. » (596) (1).

Dans cette histoire abondent les vues sur l'esprit et la pratique du droit.

Il y a en chaque société des virtualités juridiques natives, fondées sur la tradition, des ancêtres, les croyances et surtout sur « la puissante idée du juste qui est en nous ». (*Cité ant.*, 480.) « C'est se tromper gravement que de placer... la force à l'origine du droit. » (40.)

Les institutions judiciaires les incarnent adroitement ou non. Elles ne peuvent s'improviser. La justice populaire élective est aussi grossière que la levée en masse dans les institutions militaires. « Ce n'est jamais un jeu que de juger ses semblables. » (*Rev. des D. M.*, 1<sup>er</sup> août 1871, 545.) « On ne peut pas être bon

(1) « Non par la volonté d'un homme ou d'une dynastie. » (*Leçons à l'Impératrice*, p. 199.)

juge si l'on n'a pas fait une étude suffisante du cœur humain, de ses passions, de ses travers, de ses hypocrisies ; il faut s'être rendu capable de discerner la vérité du mensonge dans les dépositions des témoins ou dans les plaidoiries ; les faits connus, il faut démêler encore les intentions. Parmi les juges improvisés [d'Athènes], combien il devait être facile de trouver des dupes ! » (*Rev. des D. M.*, 15 février 1871, 674.) Fustel admirait donc « la science des lois » et tel organisme judiciaire comme la Cour suprême des Etats-Unis, qu'il eût voulu introduire dans la Constitution française. (Guiraud, 84.) Il plaçait la justice au-dessus de tout dans l'Etat (Guiraud, 77-83) ; au-dessus du pouvoir exécutif : « Que vous importe le nom du gérant de votre association. Ce n'est pas lui qui régnera, ce sont les lois... Que vous fait après cela le titre de l'homme qui exécutera les volontés communes, qui se trouvera lié par le contrat, qui sera, lui-même et tout le pouvoir, soumis à vos lois ? » ; au-dessus du pouvoir législatif : « Ce qui ne doit ni périr ni être modifié, ce qui est au-dessus du caprice des peuples et du jeu des révolutions, le droit, c'est-à-dire le respect de la vie, de la propriété, de la liberté et de la conscience d'autrui. »

« Mais il n'est pas dans la nature du droit d'être absolu et immuable ; il se modifie et se transforme comme toute œuvre humaine. » (*Cité ant.*, 370.) « Il ne faut pas perdre de vue que dans toutes les sociétés il y a un *ordre légal* dont les codes présentent un tableau exact et un *ordre extra-légal* qui se trouve en contradiction... avec les codes et qui n'a pas pour cela moins de force. » (*Invasion*, 137.) L'équité devient ainsi la justice de même que le droit privé précède le droit public. (*Cité ant.*, 94.) Le sens de la vie et la charité civique autant que la technique sont nécessaires aux juges comme en tous services d'Etat.

## 8. LES FINANCES PUBLIQUES.

Dans l'Assemblée nationale de son plan de Constitution, le premier des corps constitués était la Chambre des Comptes, de 150 membres, élus par les contribuables et répartis entre les départements suivant le rendement de l'impôt, chargés de voter le budget et de juger les causes fiscales.

C'est que « la politique n'est ni une religion ni une métaphysique... elle est affaire d'intérêts. Ce principe utilitaire est au fond de toute association humaine. » (*Correspondant*, mars 1905, 1129.)

Il s'était intéressé à l'histoire des impôts, au moins autant

que fera son disciple Paul Guiraud, au point d'exprimer chemin faisant des avis. De l'impôt romain, il approuvait le procédé de la capitation, comme mode de taxation des grands domaines. (*Recherches*, 78-79.) Il avait souri de Montesquieu qui avait cru les Francs « ignor[ant] l'art de la maltôte ». « Le mot n'est que spirituel. Outre que cet art n'est pas difficile, les rois francs avaient assez de fonctionnaires romains pour l'apprendre d'eux. » (*Monarchie franque*, 277, n. 1 ; cf. *Recherches*, 84.) Son œuvre contient des pages sur les impôts au moyen âge (*Rev. des D. M.*, 1<sup>er</sup> fév. 1878) et dans les siècles modernes. (*Invasion*, 53.)

Comme pour les autres institutions, l'art du gouvernement ici lui semblait consister dans l'adaptation des virtualités aux besoins. Il admettait une forme d'impôt sur le revenu qui n'offensât point le principe de liberté placé d'abord. Il saisissait le rapport non seulement entre les bonnes finances et la bonne politique, mais entre les finances et l'esprit civique. Et la recherche d'une bonne gestion des intérêts communs lui semblait avant tout, comme celle d'une bonne administration et d'une bonne justice, une forme particulière de la recherche générale du bien public.

## 9. LA RECHERCHE DU BIEN PUBLIC ET LE DROIT DE SUFFRAGE.

Le bruit a pu se répandre que ses idées étaient obscures. Il est vrai qu'on ne saurait classer aisément Fustel de Coulanges dans un parti. « Il resta toujours lui-même, écrit Emile Bourgeois, c'est-à-dire un homme très complexe comme tous les hommes de réelle valeur. » (*Revue internationale de l'Enseignement*, 1890, 127.)

En déclarant la politique très difficile, il souffrait surtout à la pensée que les intérêts généraux pussent être livrés à qui n'y apportait ni compétence ni curiosité. La curiosité peut-être lui paraissait encore plus importante que la compétence. C'est le secret de sa tristesse devant « la foule qui vit », de sa colère devant la confiance d'un Rousseau en « l'état de nature ». Il s'est élevé contre toutes les formes de l'apathie civique : contre celle des paysans grecs, des mendiants napolitains, et aussi bien contre celle des magistrats paresseux de l'ancien régime, au temps de la vénalité et de l'hérédité des charges judiciaires, béats et ignares ; « il n'est pas dans la nature humaine de se livrer à d'autres études sans y avoir un intérêt puissant » (*Rev. des D. M.*, 1<sup>er</sup> oct. 1871, 587) ; contre celle, enfin, plus générale, de

« l'esprit français [qui] aime mieux... s'élever dans les hauteurs de la politique et même se perdre dans les rêveries humanitaires que de porter son attention sur le terrain de la pratique ». (15 févr. 1871, 670.) Le résultat de cette incurie est qu'« un peuple sait rarement ce qu'il veut, et ce qu'il veut en réalité se trouve presque toujours l'opposé de ce qu'il croit vouloir ». (*Correspondant*, mars 1905, 130.)

Il souhaitait, comme sanction et comme précaution, quelque rapport entre le droit de suffrage et l'éducation civique. Pour comprendre l'attitude de Fustel de Coulanges en cette matière, il faut lire la page de la *Cité antique* sur l'origine du droit de suffrage (385). Le droit de suffrage est né du besoin et de la difficulté de chercher l'intérêt public, de sorte que « s'isoler des affaires publiques et vouloir vivre libre [devint] un crime contre la majesté de l'Etat » (*Rev. des D. M.*, 15 février 1871, 678-679) et que le suffrage fut respecté comme une source sainte de l'autorité. « Il ne... venait pas à l'esprit [des anciens] de mépriser un magistrat parce qu'il était leur élu. » (*Cité ant.*, 399.) Ce qui qualifie le citoyen, c'est donc le respect pour son droit de suffrage. Il y a ainsi une identité entre ce qu'a pensé Fustel de Coulanges et ce qu'a soutenu Alphonse Aulard sur cette matière en un des derniers articles qu'il ait écrit : « Serait-il vraiment démocratique de rendre le vote obligatoire ? » (9 octobre 1928, à propos de l'exposé de M. Millerand sur l'idée de l'obligation du vote.) Fustel aurait contresigné ce vœu d'Aulard que le vote doit être réservé au « citoyen qui se sent citoyen, qui a le sentiment du bien public et de la solidarité, qui se sait assez éclairé pour avoir une opinion. » (Cp. Guiraud, 75). Aulard ajoutait : « Je crois que si on forçait tout le monde à voter, ce serait très mauvais pour la République... La plupart des non-votants sont éloignés des urnes par la paresse, par l'égoïsme, par l'indifférence, par l'apathie. Ils ne se sentent pas citoyens. » Aulard en concluait, comme Fustel de Coulanges, qu'ils sont indignes du droit de suffrage.

Pour Fustel comme pour Aulard, le premier problème civique est donc de généraliser et d'éclairer la recherche du bien public afin d'étendre justement à tous les hommes la dignité du droit de suffrage. Pour l'un comme pour l'autre c'était un problème d'instruction publique. Et l'un et l'autre le résolvaient de même manière. Dans son plan de Constitution française, qui est de 1872, Fustel de Coulanges proposait l'instruction publique obligatoire et aux frais de l'Etat (Guiraud, 76), par cette raison exprimée que « l'ignorance est nuisible à la société ». On ne naît donc pas

citoyen. On le devient. On en doit conquérir la dignité et l'aptitude. Et, par une définition très américaine de la démocratie, l'Etat a le devoir de créer non l'égalité — chimère —, mais l'*égale opportunité pour tous, equal opportunity for all*. Toute politique dépend de l'esprit public. La politique est d'autant meilleure que l'esprit public est mieux nourri. Le premier problème politique est celui des meilleurs aliments de l'esprit public.

#### 10. LE SENTIMENT CIVIQUE ET LA TRADITION.

Le sentiment civique est la forme éclairée, active, altruiste du patriotisme, qui peut n'être qu'aveugle, résigné, rétracté. Il anime le citoyen, le porte à l'initiative, aux sacrifices pour rechercher et pratiquer le bien de la cité.

Ce n'est pas la philosophie qui contribue le plus à réchauffer le sentiment civique. Elle ne le situe qu'à un rang subalterne dans la hiérarchie morale. La philosophie détache même parfois de la cité comme Athènes le vit après la mort de Socrate ; et l'Empire romain, avec les Stoïciens. Puis, « combien les idées et les théories ont eu peu d'action dans tous les temps pour l'amélioration de l'existence humaine » ! (*Gaule rom.*; 200.) Les partis politiques le savent et ce n'est plus la maîtrise de la philosophie qu'ils se disputent.

Ce n'est pas le droit qui accroît le plus le sentiment civique. Le droit donne au lien national l'apparence d'un contrat social, puisque chacun peut légalement abandonner sa nation et se naturaliser dans une autre (1). Le droit ne prétend pas à consolider les nations mais à les rendre plus ordonnées en elles-mêmes et dans leurs rapports. Le droit laisse à d'autres la question de savoir comment dans la réalité les nations vivent, se détruisent, s'accroissent, exercent des attractions différentes les unes sur les autres, évoluent dans les cœurs.

Ce n'est pas la géographie qui crée le sentiment civique « qu'il ne faut pas confondre avec l'amour du sol natal... sentiment instinctif, invincible, imposé par la nature extérieure à toutes les générations qui habitent un même territoire ». (*Questions hist.*, 130.) C'est « un sentiment plus libre, plus variable, soumis aussi à plus de conditions ».

Ce n'est pas enfin la religion, qui en est l'aliment principal.

(1) Ces formules renvoient à notre étude sur *l'Esprit public et l'histoire nationale*, Bulletin de l'Association des anciennes élèves de Maxéville, n° 19, Nancy (Imprimeries réunies), 1912, p. 20-25.



Tantôt, il est vrai, elle l'exalte comme jadis au temps des cultes poliades, dont aucune fête nationale moderne ne saurait ressusciter la ferveur. Tantôt elle le dépasse, le refoule, le méprise comme au temps de l'Empire romain, où l'on vit disparaître « cet ensemble de sentiments... qui fait que tous... s'occupent des intérêts généraux de la société ». (*Invasion*, 219.) Dieu a rapetissé César et « l'esprit politique a fait place à l'esprit religieux ». (220.)

C'est l'histoire qui est l'école du citoyen (1), crée et nourrit le sentiment civique. Les partis politiques dans les Etats contemporains l'ont découvert. C'est elle qui a justement succédé à la philosophie dans la considération civique, qui a désormais attiré si bien les coups des adversaires du civisme que le métier de maître d'histoire est devenu quelquefois périlleux. Et il est vrai qu'on peut mesurer le degré de la vertu civique d'une contrée ou d'une ville au traitement qu'elle accorde à l'histoire.

Sans verser dans l'exaltation romantique d'un Michelet qui a proposé « l'histoire comme base de foi » (*La Femme*, I, v, p. 158-175), Fustel de Coulanges a montré par deux ensembles d'exemples, dans la *Cité antique*, dans les *Institutions de la France*, comment la pratique de l'histoire est la meilleure école de civisme, fait comprendre les affaires publiques, invite à y prendre part, qualifie pour leur gestion.

Les progrès et le déclin des cités grecques et de l'Empire romain ont coïncidé avec la force et l'oubli des traditions civiques, perpétuées par le culte du passé, mourantes avec lui. Parmi « les causes de toute nature [qui] ont concouru » à la ruine grecque, « la plus générale [a été] chez les Grecs eux-mêmes ». (*Questions hist.*, 207 ; cp. *Cité ant.*, 446.) « Le peuple romain qui finit par être recruté parmi des esclaves de tout pays perdit ses traditions (*Dict. des Ant.*, 736-738) et il en résulta « cette indifférence publique qui est pour les institutions ce que l'atonie est pour le corps. » (*Invasion*, 43.) La chute romaine est une œuvre non point de Barbares — simple apparence — mais de l'altération simultanée du sentiment civique et de la tradition politique de la ville de Rome.

Quant au civisme français, il ne saurait atteindre la perfection sans le genre de concorde que crée la synthèse historique. Fustel a montré avec force comment les traditions de la France

(1) V. C. Seignobos, Ch.-V. Langlois, L. Gallouédec, J.-M. Tourneur-Aumont, *Conférences sur l'enseignement de l'histoire*, sous la présidence d'E. Lavisse, Paris, Imprimerie Nationale, 1907.

conduisaient, mutilées, à la guerre civile ; rassemblées, vers l'entente ; comment la tradition est faite en France de souvenirs féodaux, monarchiques et libéraux, qu'il faut accepter tous également comme les faces successives d'un même être historique, adhésion globale aisée en une nation où l'on a vu les novateurs, frondeurs et révolutionnaires d'un siècle devenir les conservateurs du siècle suivant, si bien que tous les partis français ont des titres historiques ; et tous leurs doctrinaires, des raisons de s'autoriser de Fustel de Coulanges. La « constitution de l'union nationale en France », comme il disait, n'a pas uni seulement des régions diverses, mais des siècles contrastants. Dans la personnalité morale de la France se résument toutes sortes d'idéaux qui tous ont trouvé bon accueil chez elle, où tous ont essayé de faire d'elle leur champion. C'est ainsi presque toute l'expérience humaine que symbolise l'expérience française ; et l'histoire de France, dans toute sa perspective, dispose non seulement aux réconciliations nationales, à la préparation de l'avenir en commun, mais encore à un civisme philanthropique d'une incomparable séduction. La tradition française est une éducatrice à la fois de civisme et d'humanisme.

L'histoire synthétique de la France a donné chez Fustel autant de fruits au citoyen qu'à l'historien. C'est elle qui lui a inspiré cette sentence : « La vraie grandeur des nations consiste dans leur travail, leur prospérité, dans le progrès de leurs institutions libres, dans le développement de leur esprit, dans l'équilibre de leur conscience. » (*Questions hist.*, 488.)

A l'homme même elle n'a pas donné des émotions moins fécondantes. Elle leur a inspiré un dévouement généreux au bien populaire que l'homme de science n'a pu dissimuler. Il l'a d'ailleurs exprimé lui-même. C'est lui-même qu'il a peint, suivant une manière indirecte et discrète qui lui est familière, dans cet éloge de son confrère Vuitry (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> février 1878, 700) : « [Vuitry] est dégagé des passions et des préventions du jour, mais il est resté singulièrement avide du bonheur général. A chaque siècle qu'il traverse, on s'aperçoit qu'il cherche... si les hommes y ont été heureux... [Son œuvre] nous révèle... le sentiment profond qui se cache sous chaque page aride et l'ardent amour du bien public qui a peut-être inspiré tout ce travail de l'érudit. »

(A suivre.)

---

# A propos du tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné

par M. J. PLATTARD,

Professeur à l'Université de Poitiers.

---

## IV

### D'Aubigné pamphlétaire.

L'œuvre en prose d'Agrippa d'Aubigné comprend des écrits politiques, des pamphlets, des mémoires et un grand ouvrage historique, l'*Histoire universelle*. Elle procède toute d'un même dessein, celui qui avait créé les *Tragiques* : servir par la plume la cause protestante, agir par l'écrit, lorsqu'il n'était pas possible de combattre par l'épée. Pour des raisons que nous ignorons, quelques-uns de ces écrits ne furent pas livrés au public par d'Aubigné. Ainsi le pamphlet intitulé *la Confession catholique de Sancy* n'a vu le jour qu'en 1660, dans un *Recueil de pièces servant à l'histoire de Henri III* (1) et les traités politiques n'ont été publiés qu'au XIX<sup>e</sup> siècle (2) d'après les manuscrits conservés dans les papiers d'Agrippa d'Aubigné au château de Besingues, près de Genève. Peut-être ont-ils circulé sous le manteau du vivant de l'auteur. Leur composition, en tout cas, semble bien avoir répondu au double besoin que pouvait éprouver d'Aubigné, d'abord de préciser sa pensée politique dans certaines conjonctures et surtout de donner une expression aux sentiments qui bouillonnaient dans son âme de partisan écarté des conseils officiels du parti.

Le premier intérêt de la lecture des traités politiques, c'est qu'ils nous fournissent des éclaircissements sur le vocabulaire dont

(1) A Cologne.

(2) Par Réaume et de Caussade, dans l'édition Lemerre, 1863-1892.

use d'Aubigné lorsqu'il parle des affaires de son parti. Voici, par exemple, deux termes qui se présentent assez fréquemment sous sa plume : les *fermes* et les *prudents*. Qu'entend-il par là ? Nous l'apprenons par le *Caducée ou l'Ange de paix*. Cet écrit, qui date de la régence de Marie de Médicis (1), peint le conflit de deux seigneurs protestants représentant deux politiques contraires : l'une intransigeante et indéfectible est celle des *fermes* ; l'autre, accommodante avec le pouvoir royal, souple, facile, est celle des *prudents*. Entre ces deux partis extrêmes, un *modeste*, c'est-à-dire un modéré, tente de trouver une ligne de conduite digne et raisonnable.

Autre exemple. Le livre des *Misères*, dans les *Tragiques*, est plein d'invectives contre les *tyrans*, et lorsque d'Aubigné salue le règne de Henri IV, il assigne au héros cette tâche essentielle : « Oter la tyrannie ».

Ennemy des Tyrans, ressource des vrais Rois...  
Souvien toy quelque jour combien sont ignorans  
Ceux qui pour estre Rois, veulent estre Tyrans (2).

Qu'est-ce donc qu'un tyran ? Et où commence la tyrannie ? Verser le sang « pour causes légères ou honteuses », est acte de tyran et c'est ce qu'ont fait les derniers Valois, Charles IX, Henri III, le duc d'Anjou. Le roi de Navarre est-il sur ce point à l'abri de tout reproche ? D'Aubigné l'affirme dans la préface du tome III de son *Histoire universelle*. Mais quelques-uns de ses coreligionnaires étaient moins indulgents que lui et nous savons, par le *Caducée*, qu'une fois au moins, lorsque le roi de Navarre et ses familiers « délibérèrent et exécutèrent la guerre que l'on nomme des *Amoureux* (1580), les consistoires la jugèrent inique et bridèrent la plupart des villes contre ledit Roy de Navarre (3) ».

Le roi légitime devenait donc un tyran lorsqu'il mettait ses sujets en péril de guerre pour des raisons futiles. Il l'était également, aux yeux de d'Aubigné, lorsqu'il voulait étendre sa domination sur les consciences dont Dieu seul est le suzerain. « Ravager les consciences » était chez le suzerain une tyrannie. Or, dit d'Aubigné, nous devons « tout au roy et rien au tyran » (4). C'est la thèse qu'il soutient dans un écrit qui date de l'époque de la guerre

(1) J'adopte, sur la question de sa date, les conclusions de l'article de M. Villey. *A propos du Caducée d'Agrippa d'Aubigné*, dans les *Mélanges Lanson* (Hachette, 1922, p. 159).

(2) Ed. Réaume, t. IV, p. 47.

(3) T. II, p. 97.

(4) *Devoirs des rois et des subjects*, éd. Réaume, t. II, p. 55.

de Louis XIII contre les protestants, les *Devoirs des rois et des subjects*.

Ces idées étaient dans la tradition huguenote depuis la publication de la *Franco-Gallia* d'Hotman, dont d'Aubigné rappelle le souvenir dans le même traité. Elles sont l'armature du système politique d'Agrippa d'Aubigné. On le disait républicain, parce qu'il s'exprimait sur les rois et le gouvernement royal avec une rude franchise. Il était royaliste. Mais il tenait qu'il fallait ramener la monarchie « à sa première institution ». C'est un précepte de Guichardin qu'il se plaisait à rappeler (1). Or, cette « première institution » impliquait la réunion fréquente d'Etats généraux, qui devaient nommer un conseil d'Etat, et, le cas échéant, un régent ou une régente. Elle comportait également des franchises pour les villes et même des privilèges. Dans une lettre à Marie de Médicis, il a fait valoir les avantages de ce système : « Le peuple portera plus doucement le joug qu'il aura lié. Il verra lui-même aux moyens de soulagement (2). » C'est exactement ce que dira Fénelon, cent ans plus tard, lorsqu'il proposera pour remède aux maux du royaume ruiné par les guerres de Louis XIV le recours à des assemblées représentant la nation.

Ainsi d'Aubigné tend à limiter l'étendue de la souveraineté royale. C'était là précisément le grief le plus souvent articulé contre les protestants, qui avaient exigé qu'on leur remit un certain nombre de villes, dites places de sûreté. C'était « faire un Etat dans l'Etat ». D'Aubigné en convient; il trouve honteux pour la France que « les termes de guerre, de paix, de traité, l'envoy de tambours, de trompettes, les repréailles et tout ce qui par le droit des gens s'observe entre gens de diverses nations » ait pu se rencontrer dans les rapports d'un roi avec une partie de ses sujets. Mais à qui la faute ? En quelques pages éloquentes il résume l'histoire des guerres de religion :

Le Ciel tesmoignera pour jamais que tant qu'on a fait mourir les Reformez par les formes de la justice, quelque inique et insupportable qu'elle fust, tant qu'ils se sont veu condamner par le trone de leurs roys et sous leurs autorités et formes publiques, ils ont tendu les gorges et n'ont point eu de mains; mais quand l'autorité publique s'est convertie en insolence et le magistrat lassé des feux a jeté la cousteau ès mains des peuples et par les tumultes et grands massacres de France a osté le visage vénérable de la Justice et a fait mourir au son des trompettes et des tambours le voisin par son voisin, qui a peu deffendre aux misérables d'opposer le bras au bras et

(1) *Devoirs des roys et des subjects*, t. II, p. 45, et *Lettre à Marie de Médicis*, dans la *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1923, p. 85.

(2) *Lettre à Marie de Médicis*, p. 88.

le fer au fer et prendre d'une fureur sans justice la contagion d'une juste fureur et voyant sans merci à leur sein les injustes pointes des espées homicides, avoir désiré d'en saisir les pommeaux (1) ?

La caution du roi et celle « de tous les corps de France » n'ayant pu empêcher des massacres généraux, comme la Saint-Barthélemy, « ceux qui ont repris vie dans les cendres du Parti ne voyant plus de foy publique, ont demandé les places de refuge, d'ostage et de sureté ; noms fascheux et nouveaux, reprochables pour jamais à ceux qui ont diffamé et deshonoré la France, mais sans fraude à ceux qui les doibvent à la benediction de leurs justes armes et à la puissante nécessité ».

C'est ainsi que l'éloquence apparaît soudain dans ces écrits politiques, parmi des commentaires de termes hébraïques et grecs, des allégations du Digeste, du code de Justinien et des jurisconsultes médiévaux, des invectives contre les théoriciens du pouvoir absolu, des citations de Tertullien, de Lucain, ou de Sénèque, des sentences d'un doge de Venise ou d'un ambassadeur de Saxe.

D'un tout autre ton est le premier pamphlet que d'Aubigné ait écrit, *la Confession catholique du sieur de Sancy* (2). Cette *confession* est une parodie de ces apologies de leur abjuration que publièrent plusieurs protestants convertis au catholicisme à la suite du roi Henri IV. Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, colonel des Suisses sous Henri III, chargé d'ambassades sous Henri IV et nommé conseiller aux finances, était le plus notoire de ces nouveaux convertis. C'était d'ailleurs un professionnel de l'apostasie : né protestant, il s'était converti au catholicisme, était revenu au protestantisme et en était à sa troisième conversion. « Il ne lui manque plus que de prendre le turban (3) », disait de lui Henri IV. Or, toutes les conversions intéressées de ces renégats se coloraient des plus beaux prétextes ; à en croire leurs apologies, tous n'avaient cédé qu'à des arguments théologiques. D'Aubigné, pour les ridiculiser, imagine de prêter à Sancy une déclaration sincère des vrais motifs de sa conversion. Il se pique d'être constant dans ses sentiments. Ses trois conversions représentent des moyens différents pour atteindre un même but à savoir : « le profit, l'honneur, l'aise et la sûreté » (4).

(1) T. II, p. 59.

(2) M. Villey a démontré (*La confession de Sancy, Revue d'histoire littéraire*, 1915) que ce pamphlet a été écrit en 1599 et retouché vers 1604.

(3) D'après *le Journal de l'Estoile*, cité par Villey, *art. mentionné*.

(4) T. II, p. 335.

Voilà le thème principal de ce pamphlet, et qui en donne le ton. C'est de l'ironie. Par une sorte d'inconscience, qui est la fiction nécessaire à l'écrivain, Sancy montre à nu son âme mesquine, avide et basse. Le modèle littéraire d'Agrippa d'Aubigné, c'est ici la harangue de M. de Rieux, chef de la noblesse ligueuse, dans la *Satyre Ménippée* : « Vive la guerre ! Il n'est que d'avoir du bien de quelque part qu'il vienne... La justice n'est pas faite pour les gentilshommes comme moi ! » Cette ironie, pour se soutenir, exige la maîtrise de soi, la surveillance de l'expression, le contrôle des sentiments, choses qui sont toujours restées étrangères à d'Aubigné. A chaque instant, il oublie sa fiction : non seulement il glisse au sarcasme, qui serait dans le ton initial, mais il s'échappe en diatribes violentes contre le catholicisme, les convertisseurs et les nouveaux convertis. Il se laisse dominer par l'indignation, qui est le contraire de l'ironie sournoise. Il insulte ; il bafoue ; et ses injures atteignent même le roi Henri IV, son héros. Surtout, il multiplie les anecdotes de toute origine, historiettes rustiques et racontars de cour, destinées à vilipender les catholiques et ceux des protestants qui avaient abjuré.

Les anecdotes et les propos égrillards ou salés abondent également dans les *Aventures du baron de Fænesle*, dont deux livres parurent en 1617, un troisième en 1619 et un quatrième en 1630, quelques semaines avant la mort d'Agrippa d'Aubigné. C'est une série de dialogues qui mettent en scène, comme nous l'avons dit, un gentilhomme campagnard, assez semblable à d'Aubigné, et un aventurier gascon, qui sacrifie tout aux avantages extérieurs et revêt du clinquant des vocables les plus brillants et les plus pompeux de plates réalités. Dans ces dialogues et saynètes le principal élément comique procède du contraste entre ces deux caractères, l'un, le poitevin, ne visant qu'aux faits et aux actes, l'autre tout aux apparences et aux paroles. Le gentilhomme campagnard porte un nom tiré du grec, Enay, qui signifie *être*, et le Gascon est également affublé d'un nom grec, Fænesté, qui signifie *paraître*.

D'Aubigné a pris soin d'avertir le lecteur qu'il n'a nul mépris pour la Gascogne, cette province étant plus féconde qu'aucune autre en « capitaines et mareschaux de France ; mais Fænesté est l'escume de ces « cerveaux bouillants », demi-courtisan, demi-soldat, jeune éventé.

L'aventurier gascon tendait alors à devenir un type littéraire. Jean Marot, racontant l'expédition de Louis XII contre les Vénitiens, énumère parmi les aventuriers de l'armée les Gascons

tous picoreurs, guerroyant sans bahut ni malle, ayant aux doigts de la glu, se distinguant entre tous par de bruyantes fanfaronnades (1). Rabelais, au *Tiers Livre de Pantagruel*, exposant les effets apaisants du temps sur les passions, illustre sa dissertation par l'anecdote du Gascon Gratianauld, de Saint-Sever, au camp de Stockolm. Ayant perdu tout son argent au jeu, ce foudre de guerre provoque en duel successivement ses compagnons, puis les lansquenets (qui recommandent à leurs femmes de bien veiller aux bagages), enfin les aventuriers français. Comme personne ne lui répond, il se couche et s'endort ; et le sommeil ayant pacifié sa « flagrante fureur » (2), au réveil, il refuse de se battre avec ceux qu'il a provoqués.

Fæneste est de la lignée d'Arnoton, le Gascon de Jean Marot, et de Gratianauld. Il n'a que propos belliqueux à la bouche. A l'entendre, chaque jour, il appelle quelqu'un en duel, « sur le pré ». Il braverait le diable, au besoin, et passerait sur le corps d'une armée d'ennemis ; ses armoiries ne sont-elles pas une fenêtre ouverte (3), avec cette devise : *entre comme le vent* ? Dans la réalité, il se conduit comme un pleutre ; ses éperons, qu'il fait sonner, n'ont joué un rôle que dans une fuite à pied, où ils le gênaient au passage des haies ; son épée s'embarrasse dans les « descoupures » de ses vêtements, lorsqu'il devrait la tirer pour châtier un coquin de postillon (4) ; son grade d'aide-enseigne (5), Enay doute qu'il ait jamais existé en dehors des corporations municipales de métiers ou de la basoche d'Angers ; ses récits de prouesses guerrières se terminent tous par quelque trait de poltronnerie plus ou moins adroitement déguisé ; quant à ses succès à la cour, ce sont de grands succès de rire, dans la comédie qu'il donne, à son insu, aux courtisans. Qu'on en juge par cette petite anecdote qu'il raconte glorieusement. Un soir le roi jouait avec Monsieur de Guise, un maître d'hôtel tenant la bougie. Celui-ci ayant aperçu Fæneste, après avoir murmuré un mot à l'oreille du roi, lui tend le bougeoir en lui disant : « Servez le roi. » « Me voilà au-dessus des nues, je baise la bougie, raconte Fæneste, quand un valet de la garde-robe jeta deux fagots dans la cheminée. Le roi était bien couvert d'un écran de bois. Mais moi, j'avais beau trépigner et passer une jambe

(1) Cf. Guy, *L'École des rhétoriciens*, p. 250 (Paris, E. Champion).

(2) *Tiers Livre*, chap. XLII.

(3) T. II, p. 584.

(4) T. II, p. 375.

(5) T. II, p. 624.



sur l'autre. « Eclairiez bien », disait le roi. Mon bas de soie fumait, j'attendais le moment où bas et jambe créveraient. » Alors un mot courut : *Il brûle d'ambilion*, dit un des seigneurs qui bouchaient le passage. Le roi se mit à rire et l'hilarité gagnant toute l'assistance, Fæneste prit le parti de rire aussi. C'est ainsi que, généralement, finissent les récits des exploits de Fæneste. Au reste, ses hâbleries, bien loin d'échauffer la bile du bonhomme Enay, le divertissent comme des enfantillages naïfs. Il s'amuse à crever les bulles soufflées par le Gascon et à souligner le ridicule de ses prétentions à paraître.

Le personnage du Gascon comportait un autre trait propre à provoquer le rire : son jargon ; non pas le dialecte gascon dont les trois phrases que Rabelais prête à son Gratianauld sont un échantillon ; il n'était pas assez aisément intelligible pour le commun des lecteurs ; mais le Gascon, lorsqu'il parlait français, se distinguait par sa prononciation du *b* qu'il transformait en *v*, tandis qu'il faisait du *v* le *b*. « Felices populi quibus vivere est bibere » ; ce dicton scolaire fixait cette particularité du français gasconné. Jean Marot n'a pas manqué d'en orner les hâbleries de son Arnoton, qui jure que s'il rencontre un moine ou un prêtre, il le battra *comme un bilan ibrogne*. Le Fæneste de d'Aubigné ne parle jamais autrement. Tel le Schmucke du *Cousin Pons*, dont Balzac n'omet pas une seule fois de noter l'accent alsacien, Fæneste déforme invariablement le *b* en *v* et réciproquement. Cela dure plus de trois cents pages et cela cesse vite d'être amusant. Il y a plus de discrétion et plus de goût dans les quelques notes par lesquelles Alphonse Daudet a marqué les intonations tarasconnaises de son Tartarin.

Il n'est pas douteux que les allusions malicieuses aux événements du jour aient pu être pour les contemporains une autre source de comique. Mais pour nous, elles sont lettres mortes, la plupart des menus faits ou des personnages visés étant peu ou mal connus. C'est la tare ordinaire de la satire politique ; elle vit de l'actualité et elle en meurt. Il faut avoir quelque curiosité historique pour goûter pleinement aujourd'hui les célèbres pamphlets de Paul-Louis Courier, et qui peut soutenir jusqu'au bout la lecture de *Napoléon le Petit* ? Il reste que d'Aubigné a peint la vie de son temps, et comme il était artiste, c'est par cette peinture peut-être que ses pamphlets intéresseront le plus les lecteurs modernes.

J'ai indiqué comment les mœurs du pays poitevin, celles du gentilhomme campagnard comme celles du laboureur,

revivent dans le *Fæneste*. Quelques aspects des mœurs de la cour font pendant à ces scènes rustiques. Voici d'abord les premières démarches de l'aventurier gascon dans cette cour où il vient chercher fortune. Il a quitté le pays natal, muni de quelques pistoles empruntées à un cousin (1) ; il a voyagé dans le train d'équipage d'un grand seigneur sous une houppelande de livrée, un fouet à la main. Par la faveur de maîtres d'hôtel et de « certains gentilshommes servants », il a ses entrées dans l'hôtel de Monsieur de Guise ; au besoin, il offrira ses services « pour tuer quelque duc ». En récompense, on lui donne à dîner, sauf lorsque les maîtres d'hôtel sont de mauvaise humeur ou que les seigneurs font fermer leurs portes, « disant qu'ils ont affaire ou qu'ils se trouvent mal ». Alors il convient de faire bonne mine et d'avoir un cure-dent à la bouche pour paraître avoir dîné.

Heureusement les dames s'intéressent à *Fæneste*. La femme d'un vieux docteur qui prenait des pensionnaires se fait un plaisir de lui offrir le vivre et le couvert et une autre dame, de grande qualité, l'a deux fois vêtu de pied en cap (2).

Le costume et la toilette des courtisans font l'objet de plusieurs croquis. D'Aubigné, lors des trois ou quatre séjours qu'il fit à la cour après sa retraite en Poitou, semble avoir noté minutieusement les modes nouvelles. C'est même à ses yeux une question assez grave que celle de la toilette masculine et il la juge avec ses idées de puritain, peut-être aussi avec son expérience de quelques années passées à la cour de Charles IX et de Henri III. Il craint l'amollissement des énergies par la recherche des délices et des délicatesses de la vie. Il parle de « décadence » (3), au spectacle des huguenots qui se plaisent aux cheveux frisés, à l'empois, aux conversations ridicules, aux jarretières pendantes. C'est donc en caricaturiste qu'il a silhouetté le portrait des petits-maitres de la cour de Louis XIII. Pour être vêtu à la mode, déclare *Fæneste*, il faut un pourpoint de quatre ou cinq taffetas l'un sur l'autre, des chausses dans lesquelles il entre huit aunes d'étoffe, tant de frise que d'écarlate. — Un loudier (édredon) autour des reins ? remarque Enay. Il faut ensuite des souliers à cric et à pont-levis, éculés jusqu'à la semelle ; en hiver, des bottes avec découpures laissant paraître un bas de soie « incarnadin », des roses sur les pieds, des roses aux deux jarrets, des roses au bas du pourpoint, à l'épée,

(1) T. II, p. 372.

(2) T. II, p. 407 et 408.

(3) T. II, p. 8.

à l'estomach, aux brassards, aux coudes. Sur les épaules une rotonde à double rang de dentelle ou des fraises à confusion. Telle est la tenue nécessaire pour que l'huissier vous ouvre la porte du cabinet du roi (1).

Mais le costume à lui seul ne donne pas tout le bel air. Il y a l'attitude, les gestes et les propos. Le courtisan, à peine arrivé dans la cour du Louvre, commence à rire au premier qu'il rencontre : « Bous saluez l'un, bous dittes le mot à l'autre : *Fraire, que tu es vrave ! espanouy comme une rose ! Tu es vien traitté de la maitresse ? Cette cruelle, celle revelle rend elle point les armes à ce veau front, à ceste moustache bien troussée ? Et puis ceste velle greve (jambe) ? C'est pour en mourir !* » Il faut dire cela en démenant les vras, vranlant la teste, changeant de pied, peignant d'une men la moustache et d'aucune fois les chebus (cheveux). »

La silhouette est prestement croquée ; elle fait songer à ces gravures d'Abraham Bosse qui montrent les élégants de l'époque se pavanant dans la galerie du Palais, ou encore à tels vers de Mathurin Régnier sur les « marjolets » qui ne savent que friser leurs cheveux,

Offrir tout de la bouche et d'un propos menteur  
Dire : Pardieu, Monsieur, je vous suis serviteur,  
Pour cent bonadiez s'arrester en la rue,  
Faire sur l'un des pieds en la sale la grue (2).

Quant aux propos, pour être au ton de la cour, ils traiteront de duels, de bonnes fortunes, d'avancement, de pensions ; à moins que lassé de discourir des choses si hautes, on ne philosophe sur les couleurs des bas-de-chausses. Elles étaient fort variées ces couleurs et leurs dénominations dépassaient en ingéniosité celles que nos parfumeurs modernes inventent pour leurs produits. Le choix pouvait hésiter entre :

Bleu turquoise, orangé, feuille morte, isabelle, zinzolin, couleur du Roy, minime, tristamie, ventre de biche ou de nonains, amarante, nacarat, pensée, fleur de seigle, gris de lin, gris d'esté, orangé pastel, Espagnol malade, Céladon, astrée, face gratée, couleur de rat, fleur de pesché, fleur mourante, vert naissant, vert gai, vert brun, vert de mer, vert de pré, vert de gris, jaune pâle, jaune doré, couleur de Judas, d'aurore, de serain, écarlate, rouge sang-de-bœuf, couleur d'eau, couleur d'ormus, argentin, singe mourant, couleur d'ardoise, gris de ramier, gris perlé, bleu mourant, bleu de la fève, gris argenté, couleur de veuve réjouie, de

(1) Description analogue dans la *Confession de Sancy*, t. II, p. 309.

(2) Satire III.

temps perdu, fiammette, de soufre, de la faveur, couleur de pain bis, couleur de constipé, jus de nature, singe envenimé, ris de guenon, trepassé révenu, Espagnol mourant, couleur de baise-moi ma mignonne, couleur de péché mortel, couleur de cristalline, couleur de bœuf enfumé, de jambons communs, de soucis, de désirs amoureux, de racleurs de cheminée.

J'ai dû passer dans cette singulière énumération quelques termes grossiers, d'une saveur rabelaisienne. Aussi bien, le lecteur a-t-il reconnu dans cette kyrielle de vocables un des procédés comiques de Rabelais, qui se plaisait à accumuler ainsi des mots hétéroclites pour le plaisir de les rapprocher, de les manier, de les faire sonner à son oreille. C'est que Rabelais est un des écrivains préférés d'Agrippa d'Aubigné. Il le qualifie dans *Fænestle* d'auteur excellent (1) ; il rappelle quelques-unes de ses anecdotes, comme celle de frère Tappecoue joué par Villon à Saint-Maixent ; il lui emprunte des jeux de mots, comme cette « contrepèterie » : la *trolle qui mode*, pour la *mode qui trolle* (2) ; même il s'est amusé à composer sur le modèle de l'énigme de Pantagruélion une prophétie, à faire dresser les cheveux sur la tête, déclare-t-il : « Du reste des fléaux et tempestes passées et d'entre les fers pointus et pressez qui feront voler quarante millions de têtes en deux mois, je voi préparer à la discorde des semences qui de soi-même s'eschauffent, etc. (3)... » La prophétie s'étend sur trois pages. Puis vient le mot de l'énigme ; il ne s'agit que du chanvre, dont les semences sont ramassées sous le fléau, qui est « égrugé entre des fers serrés et pointus » et « dont les têtes qui tombent par là se comptent par millions... » C'est ainsi que Rabelais avait décrit par énigme, au *Tiers Livre*, sous le nom de Pantagruélion le chanvre, ses nombreux emplois et son rôle dans la civilisation (4) et à la fin du *Gargantua*, sous l'apparence d'une guerre effrayante pour la « machine ronde », le sort d'une balle au jeu de paume (5).

L'influence de Rabelais s'est fait sentir aussi dans le choix de certaines historiettes grivoises ou franchement grossières. Dans la pratique de cet « auteur excellent », d'Aubigné était demeuré étranger à la pudeur des mots. Il faillit lui en coûter, lorsqu'en 1630, à Genève, il fit paraître le quatrième livre de *Fænestle*. Il l'avait farci des gaillardises les plus crues, oubliant qu'à Genève, « cité sainte, asyle de piété », comme il disait, on

(1) T. II, p. 497.

(2) T. II, p. 389.

(3) T. II, p. 516 et 555. *Ænigme de Filasse et Explication de l'ænigme.*

(4) *Tiers Livre*, chap. XLIX.

(5) *Gargantua*, chap. LVIII.

était exigeant sur la décence des propos. Il y eut un grand émoi au Petit Conseil et bientôt une « bourrasque » : l'imprimeur fut condamné à l'amende et l'auteur allait être invité à ne plus publier de tels écrits, lorsque sa mort vint dispenser les censeurs officiels de leur admonestation.

Les facéties sont donc l'étoffe ordinaire de ce *Fæneste* que d'Aubigné entreprit pour se délasser « des discours graves et tragiques... en ramassant quelques bourdes vraies » (1). Et les discours graves n'en sont point absents. Il y a au moins un sujet sur lequel d'Aubigné n'entend pas la plaisanterie, c'est le duel. Comme devait le faire Richelieu, il constatait que la mode des duels était un redoutable fléau qui décimait la noblesse française. Il a maudit dans les *Misères* (2) cette peste que les rois-tyrans avaient déchaînée.

Le Prince, en son repas, par louanges et blâmes  
Met la gloire aux duels, en allume les âmes,  
Peint sur le front d'autrui et n'establit pour soy  
Du rude point d'honneur la pestifère loy.

Lui-même, il le confesse à sa honte, n'y était pas demeuré étranger. La veille de la Saint-Barthélemy, il servait de second à un ami qui se battait en duel sur la place Maubert. Le progrès du fléau l'épouvantait : n'avait-on pas vu des femmes se battre en duel :

Trépigner dans le pré avec bouche embavée,  
Bras courbé, les yeux clos et la jambe levée ?

Aussi lorsque *Fæneste* lui vante la gloire des « raffinés d'honneur » et insinue que la bravoure sur le pré pourrait bien avoir été comptée dans l'avancement donné à des gouverneurs et maréchaux de France, le ton d'Enay se fait grave et la plaisanterie cesse :

Si aller sur le pré est un crime, pour lequel, par l'ordonnance de ce brave roi Henri le Grand, on estoit pendu par les pieds par les mains du bourreau, il n'est pas raisonnable que les honneurs les plus relevez soient les salaires des crimes les plus abjects. Bon, si vous disiez, comme j'ai ouï autrefois, qu'on faisoit mareschal de France celui qui sans tourner arriere avoit peré en trois batailles, qui avoit esté en trois assauts, qui avoit heureusement commandé en trois sièges et fait signalément en trois combats à drapeaux desployez. Il y a fort peu de nos mareschaux qui ne soient parvenus à leurs grades par telles épreuves, qui sont justes et non celles que vous voudriez

(1) Préface, t. II, p. 379.

(2) T. IV, p. 60-64.

établir... — Boudriez-vous donc effacer toute la loi du duel ? demande Faeneste. — Nullement. Il y en a qui sont très justes, assavoir quand le Roi les concède, ou pour crime de lèse Majesté trop caché, ou pour accusation de trahison, ou pour maintenir l'honneur d'une femme de bien oppressée, ou pour supporter l'orphelin contre le meurtrier injuste du père ; encores le combat de deux chefs entre les deux armées, pour espargner le sang d'une multitude... J'ai vu plusieurs jurisconsultes et grands hommes d'Etat s'entendre sur cet affaire ; j'ai appris d'eux que si l'on eust pressé cette vaine et fausse gloire par une pesante et véritable honte, le remède eust esté beaucoup meilleur ; comme qui eust ordonné et fait exécuter soigneusement que tout appellant (provocateur) comme estant celui qui blesse le droit du Roi fust dégradé de noblesse, mis à la taille, les paroisses où leurs biens sont situés cruës de leur taux, obligées de le porter au receveur, leur recours sur le bien avec les mesmes privilèges qu'ont les exécutions des amendes ; d'ailleurs ceux-là privez de tous estats et pensions. Ces hommes survivans à leur honte eussent prêché le malheur du duel. J'eusse voulu chose beaucoup plus douce pour les appelez (provoqués). Cela estant ainsi practiqué, les courages se fussent eslevez aux actions, par lesquelles nous désirons qu'on parvienne aux offices de la couronne (1).

\*  
\* \*

Tels sont ces écrits politiques, précieux témoignages sur la pensée d'Agrippa d'Aubigné, plus précieux encore pour la connaissance de son tempérament d'écrivain. Il n'y a peut-être pas de genre où il se sente plus à l'aise que dans le pamphlet ou le libelle, cette forme ancienne de l'article de journal (1), parce qu'un tel écrit n'a pas de cadre traditionnel, parce que l'imprévu et la variété, qui piquent l'attention du lecteur et excitent sa curiosité, font le talent du polémiste. *Faeneste* se rattache à une lignée d'écrits qui commence avec certaines parties du livre de Rabelais et se continue par l'*Apologie pour Hérodote*, d'Henri Estienne, et par la *Satyre Ménippée*. La plus grande variété de sujets s'y rencontre : entretiens et anecdotes, dissertations et facéties, portraits de gens de la cour et propos de rustres poitevins rapportés dans leur jargon. L'auteur y passe du ton le plus grave aux facéties les plus gaillardes, de l'ironie narquoise à l'indignation. Son rire joyeux fuse au récit des fanfaronnades du baron gascon et sa voix, par moments, se fait grondeur et sévère. Image sincère de cette âme dans le bouillonnement tumultueux de ses sentiments divers.

(1) T. II, p. 410-412.

## V

**D'Aubigné historien.**

L'*Histoire Universelle* est le récit des souffrances endurées et des luttes soutenues par les Protestants de France pour la conquête du libre exercice de leur religion. Il commence en 1553, date de la naissance de Henri IV ; il devrait finir normalement en 1598, date de l'édit de Nantes. En faveur de Genève, afin d'insérer dans les fastes du protestantisme la nuit de l'Escalade, d'Aubigné l'a poussé jusqu'en 1602 ; et en faveur de Henri IV. il a joint au tome troisième un « appendice séparé » décrivant la déplorable mort du roi. Dans l'espace, cette histoire embrasse toutes les affaires de l'Europe qui ont eu des attaches avec l'histoire de notre pays : c'est par là qu'elle peut être dite *Universelle*.

Une grande figure est au centre du tableau, Henri, roi de Navarre, plus tard roi de France sous le nom de Henri IV. C'est lui, au rapport d'Agrippa d'Aubigné, qui, dès 1577, aurait donné à son écuyer l'idée de devenir un jour son historiographe (1). Le travail fut entrepris aux environs de l'année 1600. Le roi poussé par le Cardinal du Perron, l'encouragea ; même il promit à d'Aubigné une « somme raisonnable » pour faire un voyage aux lieux dont le site avait contribué « aux succez des sièges et combats » et pour dresser des plans qui remplaceraient les descriptions (2). Mais Henri IV était chiche de ses deniers, comme de ceux de l'Etat : il oublia sa promesse. D'Aubigné ne laissa pas de réunir et d'élaborer les matériaux de son histoire. Deux écrivains seulement, avant lui, traité ce sujet avec la même ampleur, La Popelinière et de Thou (3). Il contrôla leurs dires en les confrontant avec des relations particulières, tant catholiques que protestantes. Il utilisa des mémoires secrets et des rapports officiels, s'informant de ce qui était encore inédit ; même il provoqua une décision du Synode de Gap, en octobre 1603, invitant les Eglises protestantes à rechercher « les mémoires des actes le plus mémorables advenus depuis cinquante ans » pour les lui faire tenir (4).

Vers 1612, sa rédaction était à peu près achevée. A quelle

(1) Cf. *Histoire universelle*, édition de Ruble, t. I, p. 9-10.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 18.

(3) Voir préface de l'*Histoire universelle*, t. I.

(4) Cf. *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme français*, t. I [1842], et A. Garnier, t. II, p. 180.

époque commença l'impression ? Nous l'ignorons. Elle se fit à Maillé, à quelque distance du Dognon, dans une maison qu'avait acquise d'Aubigné et où il avait installé un imprimeur et ses presses. En 1619, l'impression des deux premiers tomes étant finie, l'auteur sollicitait pour son livre un privilège, c'est-à-dire l'estampille officielle qui le garantirait des contrefacteurs et aussi des poursuites possibles.

Il ne lui fut pas accordé : le gouvernement de Louis XIII, se souciant peu de laisser réveiller des souvenirs de guerres religieuses, lui avait fait proposer de soumettre son travail aux corrections du chancelier Guillaume du Vair. Il refusa et se décida à faire paraître l'œuvre entière sans privilège. Elle fut condamnée « comme remplie de plusieurs impostures et calomnies contre l'honneur des rois, reines, princes et autres personnes qualifiées », et des exemplaires en furent brûlés devant le collège Royal (1).

De cette exécution, d'Aubigné éprouva plus de fierté que d'ennui. Suivant ses propres expressions, le feu dont on brûlait ses œuvres les éclairait ; comme le phœnix, elles devaient renaître de leurs cendres (2).

A peine était-il installé à Genève, encore fourbu d'avoir si longtemps « traîné ce pesant chariot de l'histoire (3) », comme il disait, qu'il en préparait une seconde édition, qui parut en 1626. Et peu après, il était amené à donner une suite aux trois premiers tomes.

C'est que la cause protestante dont il s'était fait l'historien venait d'échapper à une dangereuse tourmente. Le roi Louis XIII ayant supprimé les privilèges des Protestants en Béarn et même rendu au clergé catholique de cette province les biens jadis donnés par Jeanne d'Albret aux Réformés, l'Assemblée générale des Eglises protestantes, réunie à La Rochelle, résolut de résister à ce coup de force par la force. Elle leva des troupes et nomma des chefs. Pour la première fois une atteinte était portée à cette pacification religieuse que l'édit de Nantes avait établie vingt ans auparavant. Louis XIII en personne et De Luynes, son connétable, conduisirent l'armée à la conquête des places de sûreté : Saint-Jean-d'Angély, Clairac, Montauban, Montpellier. La paix qui intervint au bout de dix-huit mois

(1) Cette question de la publication de l'*Histoire universelle* a été parfaitement tirée au clair par A. Garnier, *op. cit.*, t. III, p. 71-80.

(2) *Supplément à l'Histoire universelle* publié pour la première fois par la société de l'Histoire de France, par J. Plattard, p. 2.

(3) *Histoire universelle*, t. IX, p. 456.



confirma l'édit de Nantes, mais réduisit le nombre des places de sûreté.

Elle était à peine conclue que d'Aubigné se voyait sollicité d'écrire l'histoire de la crise que venait d'éprouver le parti protestant. Il hésita peut-être devant l'étendue de la tâche. Car il s'agissait pour lui de reprendre son *Histoire universelle* à l'année 1602 et de la conduire jusqu'à la paix de Montpellier en 1622. Enfin il se décida et se mit à rédiger d'abord le récit de cette guerre de Louis XIII contre les Protestants. La mort ne lui permit pas de l'achever. Son manuscrit passa, avec tous ses papiers, dans la famille Tronchin, à Bessinges. Les éditeurs Réaume et de Caussade, à qui l'on doit la publication des manuscrits d'Agrippa d'Aubigné conservés à Bessinges, négligèrent ce texte. En 1926, j'ai pu en donner une édition dans la *Collection de la Société de l'Histoire de France* (1).

Telle est l'œuvre historique d'Agrippa d'Aubigné. Que vaut-elle ? Ces récits, qu'il dédiait à la postérité, quel cas en font nos historiens ? Naguère quelques-uns les jugeaient assez sévèrement. Baguenault de Puchesse, dans la préface du tome X de l'édition de l'*Histoire Universelle* publiée par la *Société de l'Histoire de France*, reprochait à d'Aubigné de mal composer, de manquer de mesure et de véracité, de « se tromper à chaque instant sur les noms de personnes et de lieux » ainsi que sur la chronologie. M. Henri Hauser, lui aussi, se déclarait choqué de la symétrie factice du plan (2) : chaque tome étant divisé en cinq livres et chaque livre se terminant sur une paix ou un semblant de paix. Il estimait que la bonne foi de l'historien est entière, mais qu'il a travaillé trop vite, feuilleté plutôt que lu ses prédécesseurs et qu'il s'en est tenu souvent « à une information sujette à caution ».

La publication du récit de la guerre de Louis XIII contre les Protestants semble bien avoir amené un revirement dans l'opinion des historiens. Rendant compte de cette œuvre à une réunion de la Société de l'Histoire de France, M. Henri Courteault déclarait que les reproches ordinairement adressés à d'Aubigné « ne sont plus de mise ici et qu'on ne saurait plus dire que cet historien est dépourvu des qualités essentielles de *véracité* et *d'impartialité* » (3).

(1) Paris, Ed. Champion, 1926, 1 vol. in-8°.

(2) H. Hauser, *Les sources de l'Histoire de France*, t. III, p. 79 (Paris, Picard), 1909-1916.

(3) *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1926, p. 119 et 120 (Paris, Champion 1926).

La véracité d'Agrippa d'Aubigné, j'entends son effort pour connaître toute la vérité et ne dire que la vérité apparaît plus manifestement dans ce volume que dans les précédents. Nous pouvons, en effet, grâce aux papiers conservés à Bessinges, suivre l'historien dans son enquête sur les faits qu'il voulait raconter. Nous avons sa correspondance de cette époque, des minutes, des lettres, des notes. Le manuscrit est là, avec des blancs qui attendaient pour être remplis que l'information fût achevée, avec ses additions marginales et ses remarques.

Examinons donc comment fut préparée cette relation de la guerre de Louis XIII contre les Protestants.

La guerre était à peine terminée qu'on pressait d'Aubigné d'en écrire l'histoire.

« Force amis me condamnent à un quatrième tome », écrit-il au marquis de Courtaumer en Hollande, en lui demandant des Mémoires sur le Septentrion (1). « J'ai encore à vous dire, mande-t-il en 1624 à M. de Loménie, secrétaire d'Etat, que j'ay reçu de toutes les parts de la France, des deux Professions et des principaux capitaines de l'armée royale de très exprès et grands mémoires pour pousser mon histoire jusques au temps présent (2). »

Ce sont surtout ses coreligionnaires qui l'exhortent à entreprendre ce labeur. « Je suis exhorté et pressé de Princes et des principaux capitaines de poursuivre jusques à la saison de leurs actions, lesquelles ils veulent bien entre déduictes par mon gros stile, qu'ils apellent ferré. D'autres personnes de piété m'animent à la mesme besogne, pour ce seul esgard que nous puissions faire scavoir de nos nouvelles à la Postérité par nos mains, à ce que nostre justice et vertus ne soyent estouffées, comme il est advenu aux Albigeois, nos prédécesseurs (3). » Il amassait donc des mémoires dans son cabinet (4). Il écrivait en France pour avoir communication du Diaire, ou Journal, de Lesdiguières. Il adressait une requête analogue à Monbrun (5). Mais, comme il l'écrivait à M. de Loménie en 1624, il ne voulait pas « donner un seul coup de plume, tant qu'il y aurait de si dangereux interprètes à ses pures et simples narrations (6) ».

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 366.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 309.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 492.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 520.

(5) *Ibid.*, t. I, p. 344.

(6) *Ibid.*, t. I, p. 211.

Enfin, en 1627, la situation lui paraissant plus favorable et son information presque achevée, il passa à la rédaction.

De quoi se composait alors cette information ? Quelles étaient les sources de son histoire ? Une première collection de renseignements lui était fournie par les lettres d'affaires personnelles qu'il avait reçues de France pendant la guerre. Un de ses principaux correspondants fut Parc d'Archiac, lieutenant du duc de Rohan à Saint-Jean-d'Angély. Il l'avait connu lorsqu'il s'était retiré dans cette ville en 1619, après avoir cédé Maillezaïs et le Dognon au duc de Rohan. Parc d'Archiac, au moment de l'affaire des Ponts-de-Cé, avait pris parti pour la Reine Mère. Les habitants de Saint-Jean, fidèles au parti du roi, l'avaient chassé et c'est alors que d'Aubigné ne se sentant plus en sécurité avait gagné Genève (1). Dès le début de la campagne, Parc d'Archiac lui transmettait la copie d'une lettre adressée par le duc de Rohan à Louis XIII et d'Aubigné envoyait un « homme de créance » au duc pour le prier de le bien instruire « de ses conditions, craintes, espérances et résolutions pour l'advenir (2) ». Ils ne cessèrent de rester en correspondance (3).

Il faut compter encore parmi les correspondants d'Agrippa d'Aubigné les chefs du parti protestant ; le duc de Rohan, le marquis de Châtillon, fils de Coligny (4), qui commandait les troupes protestantes en Languedoc, et des pasteurs (5).

On le voit même faire état dans un récit d'une lettre qu'un des chefs de l'armée royale, le duc du Maine, lui aurait écrite en 1621 (6).

La paix conclue, ses premières informations furent complétées par les relations orales de quelques-uns des témoins ou des acteurs de cette histoire. « L'un de ceux qui ont eu un des principaux commandements dans Montauban assiégée, dit-il, nous a conté. » Ce personnage est son propre gendre : Josué de Caumont, écuyer, seigneur d'Ade ou d'Adou. Il avait épousé, en 1613, Marie d'Aubigné. Elle mourut en 1625. Il eut alors à voir d'Aubigné au Crest pour le règlement des affaires de la succession, qui ne devaient pas être faciles, sa femme lui ayant

(1) Cf. Ed. Réaume t. I, p. 220.

(2) Cf. *Vie à ses enfants*, t. I, p. 96 et p. 208. Lettre à Madame de Rohan : « Je m'estois sauvé de Saint-Jean-d'Angély comme participant à la risquer de M. du Parc. »

(3) T. I, p. 197-198.

(4) T. I, p. 135

(5) T. I, p. 212.

(6) *Supplément*, chap. II, p. 18.

cédé ce château du Crest dans lequel habitait d'Aubigné (1). L'historien put entendre de sa bouche la relation du siège de Montauban. La conduite de celui qu'il appelait « son brave fils » avait été critiquée ; il l'expliquera et l'approuvera, dans son récit.

D'autres renseignements, sur les opérations en Dauphiné, lui ont été fournis par le comte de la Suze avec qui il était lié. En 1622, ce gentilhomme énergique et aventureux était parti de Genève avec six compagnons pour porter secours aux huguenots dauphinois. Sous la conduite d'un guide, il arriva à la rivière d'Isère, en amont de Grenoble. Là, il rencontra plusieurs corps de garde qu'il franchit à coups d'épée et de pistolets. Egaré en pleine nuit, il se confia à un paysan qui le trahit et le conduisit dans un précipice : des gens du pays s'apprêtaient à l'y écraser sous des roches, lorsqu'il se rendit. Incarcéré à Grenoble, il fit tenir de ses nouvelles à d'Aubigné et plus tard celui-ci, qui l'aimait comme un fils, le fit agréer aux Bernois, pour commander leur armée, avec le titre de capitaine général (2).

Enfin, il mentionne encore dans ses lettres le passage au Crest en 1625 de la Saludie « hommes d'affaires et d'exécution », qui avait joué un rôle dans l'entreprise du secours de Montauban (3).

Aux témoignages oraux des acteurs ou témoins de la campagne s'ajouta bien vite un nombre considérable de documents imprimés. C'était d'abord les libelles officiels envoyés, au cours des opérations, des camps à Paris, et imprimés avec des titres et des dédicaces pompeux à la gloire des chefs de l'armée royale : *La victoire remportée par MM. de Guise et autres seigneurs français contre les Rebelles de S. M. au siège de Saint-Jean-d'Angély ; La furieuse défaite des troupes du marquis de la Force venant avec 2.500 hommes au secours de Tonneins, faite par Mgr le duc d'Elbeuf ; La furieuse charge donnée aux troupes sorties de La Rochelle sous le commandement de M. de Beaulieu, etc.*

Ces opuscules étaient fort nombreux. J'en ai compté six pour le siège de Saint-Jean-d'Angély, cinq pour le siège de Tonneins, cinq pour le siège de La Rochelle. De la Pijardièrre a recueilli sept de ces libelles, devenus rarissimes, sur le siège de Montpellier.

D'Aubigné a-t-il consulté ces communiqués officiels, des-

(1) T. I, p. 567.

(2) *Supplément*, ch. xxxii, et t. I, p. 103.

(3) T. I, p. 260.

tinés à soulever la haine et le mépris contre les « rebelles » et à exalter la valeureuse armée royale ? C'est peu probable. Il n'y eût trouvé le plus souvent ni sincérité, ni précision dans les renseignements. Ce n'était que vaine rhétorique, ou grossière imagerie militaire, à l'usage des nouvellistes parisiens, des badauds de la galerie du Palais et de la Place Royale.

A un degré au-dessus de ces libelles, « sales de flatteries impudentes, de louanges prophétiques, de médisances affectées (1) », venait le *Mercuré françois*. C'était une chronique de l'histoire contemporaine dont les premiers volumes avaient paru en 1611 et qui se continuait d'année en année. Elle faisait suite à la *Chronologie novénaire*, qui avait été publiée par Palma Cayet, un protestant converti au catholicisme, sous le règne de Henri IV. Cette origine suffisait à faire récuser par Agrippa d'Aubigné. le témoignage du *Mercuré*. Il se montrait « partie » et non juge équitable, avait-il dit, dans la *Préface* du tome I<sup>er</sup> de son *Histoire* (2), et il a repris la même condamnation en termes plus énergiques dans l'*Avant-Propos* de son quatrième tome, rangeant parmi les « flatteurs des bourreaux et les calomnieux des martyrs ceux qui ont pris le nom de *Mercuré*, que les Anciens nous ont présenté pour marchand, menteur et maque-reau ».

Pour récusable que lui parut le *Mercuré françois*, il présentait pour lui cet avantage sur les libelles, d'être un corps d'histoire. Le septième tome lui offrait toute l'histoire de France et d'une partie de l'Europe pendant les années 1621 et 1622. Or il savait de quelle utilité peut être pour l'historien un tableau de ce genre. Le grand mérite de la Popelinière, écrivait-il dans la *Préface* de son *Histoire Universelle*, est « qu'il a porté le faix et les frais des recherches de tous costez, sans avoir devant les yeux un corps d'histoire qui le relevast aux deffaults ». D'Aubigné a gardé le corps d'histoire du *Mercuré françois* sur son pupitre et il s'en est aidé, lorsque les mémoires particuliers lui faisaient défaut. Ainsi une bonne partie du chap. xxv et en particulier l'énumération des gentilshommes qui tiurent tête à Lérans au siège de Varilles est empruntée à cette chronique, comme il le déclare lui-même.

Il semble d'ailleurs que sous le nom de *Mercures* il ait désigné non pas seulement le *Mercuré françois*, mais d'autres ouvrages de même caractère, peut-être l'*Histoire de la rebellion* de Claude

(1) *Préface de l'Histoire universelle*, t. I, p. 2.

(2) T. I, p. 8.

Malingre, publiée à Paris en 1623. C'est du moins ce que l'on peut inférer d'un reproche qu'il adresse dans le chap. xxvi aux Mercurès et qui ne peut s'appliquer au *Mercuré françois*.

A cette histoire officielle, ou du moins approuvée par ceux qui traitaient les Protestants de rebelles, il se propose d'en substituer une autre, établie sur des documents authentiques, les « tres exprez et grands memoires » qui lui ont été envoyés, dit-il, par les capitaines et maréchaux de camp des deux partis.

Quels sont ces mémoires ? Du côté protestant, les plus considérables sont ceux du duc de Rohan, qui avait été pendant toute la guerre l'organisateur militaire du parti. Après avoir vainement tenté de décourager les projets belliqueux de l'assemblée de La Rochelle, il avait pourvu à la défense de Saint-Jean-d'Angély, rassemblé en Guyenne des forces qu'il avait placées sous le commandement du jeune marquis de la Force, puis il avait formé en Languedoc et dans les Cévennes une colonne de secours pour débloquer Montauban investi. L'opération ayant échoué, il avait apaisé les dissensions entre réformés du Bas-Languedoc, défendu Montpellier et signé la paix. Son rôle avait donc été capital dans la guerre :

Or, il n'est pas douteux que d'Aubigné ait eu communication de ses Mémoires au moment où il préparait la rédaction de son récit. Il leur a emprunté une partie du début de son chapitre II, quelques détails du chapitre V sur le siège de Saint-Jean, presque tout son chapitre VI : *Voyage du duc de Rohan en Guyenne*, et le texte complet de la réponse du duc aux ouvertures de paix devant Montauban. Le texte que d'Aubigné a eu sous les yeux et qu'il a transcrit est même meilleur que celui qui fut publié sous le titre de *Mémoires* de Rohan, en 1644, six ans après la mort du duc et qui a été reproduit dans les éditions ultérieures. Ce fut assurément une bonne fortune pour d'Aubigné que de pouvoir utiliser ces Mémoires. Ayant pénétré dans l'intimité de celui qui avait été le véritable chef militaire du parti, il pouvait regarder avec quelque dédain les relations officielles rédigées par le *Mercuré*.

Il est un autre document d'origine protestante qu'il a également utilisé, c'est l'*Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siège de Montauban... dressée en forme de journal*, et dédiée au duc de Rohan. Elle était l'œuvre d'un pasteur de Montauban, Henri Joly. Elle fut publiée en 1623 à Leyde et il y en eut une seconde édition en 1624. L'auteur ne s'y montre pas toujours favorable à d'Adde, le gendre de d'Aubigné ; et celui-ci ne manque pas de le faire remarquer lorsqu'il rap-

porte d'après cette *Histoire particulière* un trait à l'éloge de son « brave fils ». Il ne laisse pas d'ailleurs d'accorder le plus grand crédit à Joly. Il lui a emprunté au chapitre xv des détails sur les opérations du siège et le récit de la trahison de Pénavaire (1).

De même importance que les Mémoires du généralissime protestant, le duc de Rohan, étaient pour d'Aubigné ceux d'un des capitaines les plus hardis de l'armée royale, Vignoles. Ceux-ci n'étaient pas inédits. L'historien poitevin Besly les avait publiés à Niort en 1624 sous ce titre : *Mémoires des choses passées en Guyenne en 1621 et 1622 sous les ducs de Mayenne et d'Elbœuf* (1). Il est possible que Vignoles lui-même en ait fait tenir un exemplaire à d'Aubigné. Ils étaient alliés. Bertrand, dit La Hire, sieur de Vignoles, avait une sœur mariée au frère d'Adde, le gendre d'Agrippa. Il avait été page à la cour du Roi Henri IV. Vignoles avait donc été suivant son expression, nourri sous lui. (*Vie*, p. 94.) Sa conversion au catholicisme après l'abjuration de Henri IV, avait irrité d'Aubigné; pourtant ils étaient restés en relations. En 1617, Vignoles était allé le voir en Poitou à la faveur de leur amitié, pour inspecter le château de Maillezaïs et le Dognon et il en était revenu avec cette impression que ces places étaient assez fortes pour interdire un investissement de La Rochelle. Il en avait rapporté aussi force protestations de dévouement de leur gouverneur au roi. D'Aubigné avait donc pour lui des sentiments d'estime et d'amitié. Qu'il ait eu par lui ou par une autre voie ses *Mémoires*, il les a suivis en toute confiance.

Il leur a emprunté son chapitre ix, *Siège de Nérac*, transcrivant des paragraphes entiers de Vignoles et copiant jusqu'à ses déformations d'orthographe (il appelle *Hamarenx*, comme le faisait Vignoles, le baron de *Flamarens*). Il doit encore à la même source son chapitre x, *Secours du Château de Caumont*, son chapitre xi, *Fin du siège et reddition de Nérac*, une partie du chapitre xxxi, *Combat au secours et reddition de Tonneins*. Dans ce dernier chapitre, il cite le jugement de Vignoles sur l'armée protestante : « Comme j'ai été curieux d'avoir les Mémoires de ceux qui ont commandé dans l'armée du roi et notamment des Maréchaux de Camp, j'ai eu cestui-ci de Vignoles, qui ne se peut tenir d'en dire ce mot : ceux-ci se sont trouvés de la race de ces vieux huguenots, qui autrefois ont si bien défendu leurs places. » D'Aubigné déclare donc lui-même que la relation de Vignoles a été une de ses sources.

(1) *Supplément*, p. 95.

Telle était la riche collection de documents et d'informations que d'Aubigné s'était constituée en vue d'écrire son récit de la guerre de 1619 à 1622. Sur quelles garanties accorde-t-il sa confiance à tels d'entre eux plutôt qu'à tels autres ? Il n'a pas exposé sa méthode de critique des témoignages. Et peut-être le mot de « méthode » serait-il ici prétentieux. Du moins pouvons-nous inférer de maintes observations qu'il se livrait à un examen critique. Ainsi son récit diffère parfois de la première version qui lui avait été transmise de certains événements. Par exemple, en 1622, écrivant à deux correspondants, il leur apprend, entre autres nouvelles reçues de France, la défaite de quatre cents soldats royaux près de Montélimar, sur la foi d'une lettre et d'un mémoire venus par la voie de deux ministres (1). Et la même année, il annonce à Messieurs de Berne un massacre de femmes et d'enfants à Bédarrioux (2). Or, il ne parle dans son *Histoire* ni de cette défaite des troupes royales à Montélimar, ni de ces atrocités de Bédarrioux. C'est qu'il avait reconnu, après la guerre, qu'elles avaient été controuvées.

Il a donc fait tous ses efforts pour connaître la vérité et la trier des fables et exagérations forgées par l'esprit de parti.

L'a-t-il dite impartialement ? A-t-il toujours laissé au lecteur la liberté de son jugement ? Pour apprécier son impartialité, il n'est que de comparer le ton de son récit à celui de la préface du quatrième tome. Car il a toujours estimé que les préfaces « sont franches de la loi qui défend les avis de louange et de blâme (3) », et il s'est réservé d'y exprimer ses jugements sur les faits racontés. Celle du quatrième tome est toute frémissante de passion. Il y parle de « martyrs et de bourreaux ». Il y montre à nu son âme compatissante aux souffrances de ses coreligionnaires, indignée des violences exercées par le pouvoir royal, écœurée par les lâchetés des renégats de son parti. Il avoue que d'avoir à déployer au vent tant de perfidies, « de sang et d'inhumanités lui fait horreur ».

Or, aucun de ces sentiments ne colore son récit de la guerre. Quelle force d'âme il fallu au partisan pour se modérer et juger ses adversaires avec justice ! Du connétable de Luynes, qui avait poussé Louis XIII à cette guerre odieuse, voici ce qu'il dit à l'occasion de sa mort : « Nous disons donc qu'ayant pris

(1) Ed. Réaume, t. I, p. 221.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Béziers (Hérault). Voir éd. Réaume, t. I, p. 225.

(3) *Attache aux deux premiers tomes, à la fin du tome II.*



pieux aux grâces du Roi par une vile humilité, puis fait son progrès par des plaisirs serviles, il s'affermir dans l'élévation, se fit homme d'affaires dans les affaires et forgeron en forgeant (1). »

Il lui fallait une abnégation plus difficile encore pour parler sans colère des chefs protestants qui avaient fait défection à la Cause. On sait quels jugements sévères il avait portés en France contre ceux qu'il appelait les *Prudents*. Il leur reprochait d'avoir vilipendé les sentiments traditionnels des Réformés en ridiculisant les termes qui les exprimaient. Il était de bon ton de sourire quand un bonhomme Enay prononçait les mots de *cause de Dieu, relèvement des enseignes d'Israël, mourir pour la querelle des prédécesseurs*. Le nouveau dictionnaire ne parlait que de *fidélité au roi, obéissance parfaite, être bons Français*. Les âmes, énervées, étaient prêtes pour les défections lorsque la guerre survint et l'exilé de Genève put assister de loin à ce spectacle scandaleux : la plupart des chefs protestants refusant de répondre à l'appel aux armes de l'Assemblée de La Rochelle et livrant au roi leurs places de sûreté ; à Saumur, le vieux Duplessis-Mornay, le « pape des huguenots », à Niort, Parabère ; et Sully, gouverneur du Poitou ; et le duc de Bouillon, gouverneur de Sedan ; et le marquis de Chatillon, fils de Coligny, gouverneur du Languedoc ; et d'Escodeca de Boisse-Pardaillan, gouverneur de Guyenne ; et Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné. On conçoit que d'Aubigné en ait grondé de colère et que, dans sa préface, il ait jeté à la face des *prudents* les mots injurieux de *fals* et de lâches (2).

Mais l'historien a retrouvé sa sérénité dans le cours du récit. Il se borne à rapporter les actes sans les juger ; ou, lorsqu'il le fait, c'est avec modération, en alléguant les circonstances propres à atténuer l'odieux de certains procédés. Ces quelques lignes sur la défection de Lesdiguières en donneront une idée : « Cette mutation fut longtemps de dure digestion à ce vieux capitaine ; mais enfin les remontrances de ses serviteurs, les tressauts de sa conscience, l'esgard du parti où il avait pris son avancement, la charité de ses amis, la considération d'une constante vieillesse et la difficulté de porter honneur à ce qu'il avait eu en horreur, tout cela fut vaincu par les habiles sollicitations de trois ou quatre émissaires, par celles de sa femme prises aux heures favorables, par l'esclat de connétable et l'utilité du taillon et, plus que tout cela, par la terreur qu'il avait prise de la ruine apparente de son parti. »

(1) Ch. xxiii, p. 172.

(2) *Supplément*, p. 2.

Ainsi donc, d'Aubigné historien a le mérite d'avoir tenté de connaître toute la vérité et de l'exposer impartialement. Il reste à dire quelques mots de son art.

Ayant fait un tri dans les matériaux de son histoire, d'Aubigné les répartissait dans des cadres assez artificiellement établis, il faut le reconnaître. Cette campagne de 1619-1622 devait former le livre cinquième du tome quatrième de son histoire, parce qu'il fallait que ce tome eût cinq livres, comme les trois précédents. Mais pour remplir l'intervalle entre l'année 1602 où s'arrêtait le tome III et l'année 1619, quels labeurs ne devait-il pas affronter ? Comme le « chariot de l'histoire », suivant son expression, lui aurait été pesant à traîner ? — La distribution de sa matière dans ce cinquième livre a varié ; on retrouve dans ses corrections des traces de remaniements de chapitres ; quelques-uns ont reçu successivement plusieurs numéros d'ordre ; d'autres ont été démembrés. Bref, on constate qu'avant d'arriver à dresser sa table des matières, l'auteur a beaucoup tâtonné.

Quant au travail de mise au point de sa rédaction, il est possible de le reconstituer. Une comparaison des deux éditions de l'*Histoire Universelle* nous apprend déjà comment d'Aubigné se retouchait. Un des chapitres qui dans la seconde édition a été le plus soigneusement révisé est le récit de la bataille de Coutras, que d'Aubigné raconte comme témoin oculaire. Avouons-le : son exposé est loin d'être clair. Sa description topographique est insuffisante et c'est ici que nous regrettons l'absence de plans ou cartes dessinées et gravées. Quel dommage que Henri IV n'ait pas donné suite à sa proposition de faire les frais de ces gravures ! Les descriptions de d'Aubigné ne représentent point comme « l'optique » (1).

L'action dans la narration de la bataille de Coutras manque de dessin. Elle est constituée d'une série de petits faits dont on ne perçoit ni l'enchaînement, ni l'objectif, ni les résultats progressifs. La rédaction de 1626 est-elle meilleure que celle de 1619 ? Nullement. Les quatorze additions qu'elle comporte sont toutes de menus détails. D'Aubigné y rappelle, par exemple, qu'il fut de ceux qui firent chanter le Psaume : *La voici l'heureuse journée*, par les soldats. Il insère le nom d'un brave, Caravez, qu'il avait omis ; il donne la position qu'occupait le ministre d'Amours dans l'ordre de bataille. Bref, il paraît surtout obéir

(1) *L'imprimeur au lecteur*, t. I, p. 18.

à la règle qu'il s'était imposée de donner à quiconque s'était distingué le « renom » auquel il avait droit (1). Pareillement, le manuscrit du quatrième tome nous le montre soucieux de donner exactement l'effectif d'une garnison (il laisse un blanc lorsqu'il n'est pas encore parvenu à le connaître) ou de rapporter très fidèlement le témoignage qui lui paraît digne de confiance. C'est ainsi qu'il suit ligne à ligne la relation de Vignole et transcrit *in extenso*, comme s'il s'agissait d'un protocole de traité, un discours du duc de Rohan au connétable de Luynes (2), Il a déclaré que ce qui « l'avait fait chiche de harangues ». c'est que « l'historien n'est jamais sûr qu'il n'y met pas du sien ». Et il est probable, en effet, qu'il a mis beaucoup de sa propre éloquence dans la harangue qu'il prête à Charlotte de Laval, persuadant à Coligny son mari, réveillé par ses soupirs et ses sanglots, de prendre les armes pour la Cause (3). Mais ici il est assuré de ne pas trahir la pensée du personnage, puisqu'il cite le texte même du discours, tel qu'il était dans le manuscrit des Mémoires de Rohan.

Lorsqu'il résume et qu'il abrège, quels sont les traits qu'il retient d'un récit ou d'un discours ? Ce ne sont pas ceux que nous considérerions comme les plus pittoresques. Il y a dans les papiers de Bessinges des extraits de chroniqueurs ou d'historiens, qu'il avait faits pour les utiliser dans son œuvre. Si on examine ce qu'ils sont devenus dans le texte de l'*Histoire Universelle*, on s'aperçoit qu'ils ont perdu souvent quelques-uns de leurs éléments les plus curieux. Quels principes règlent donc l'élaboration de ces matériaux ? Le souci de donner à la narration un air de guerre. Pars uite, sont éliminés les détails oiseux, comme les curieux ricochets des boulets de canon au siège de Montauban (4), ou la description des costumes et pavois lors de l'entrée de Louis XIII à Toulouse (5). Par suite également, le style terne et mou d'un Vignoles prend entre ses mains une vigueur qui est celle même du parler d'Agrippa d'Aubigné.

Est-il possible de assister au travail secret par lequel ce style se crée, se précise et passe de l'ébauche à sa forme définitive ? Les documents pour cette étude nous manquent. Car les manus-

(1) *Attache aux deux premiers tomes, à la fin du tome II.*

(2) Ch. XIX, p. 137 du *Supplément à l'Histoire universelle.*

(3) T. II, p. 11 et suiv.

(4) « Curiositez permises à ceux qui ne rendent conte que d'un siège particulier ». Ch. XVII, p. 115.

(5) « Pour ce que ce n'est pas ma coutume de charger mon papier des parties de l'argenterie.... » Ch. XX, p. 158.

crits de Bessinges ne sont pas écrits de la main d'Agrippa d'Aubigné ; ils sont d'un secrétaire. Les ratures, rares d'ailleurs, sont du scribe et non de l'écrivain. Ce scribe a-t-il transcrit un brouillon ou écrit sous la dictée de l'historien ? Nous savons que d'Aubigné dictait volontiers. En Poitou, il avait dicté deux ouvrages, raconte-t-il (1). On peut donc conjecturer que ce récit de la guerre de Louis XIII a été dicté.

Une seule fois, d'Aubigné prend la plume et de son écriture haute, irrégulière, hampée et penchée, il trace ces quelques lignes, dignes de devenir l'épigraphe de son histoire : « Quand la vérité met le poignard à la gorge, il faut bayser sa main blanche, quoyque tachée de notre sang (2). »

(A suivre.)

(1) Éd. Réaume, t. I, 447.

(2) *Supplément*, p. 8.

---

# L'Angleterre en 1929

Cours de M. G. CONNES,

*Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.*

---

## V

### Portrait du parti libéral.

On a beaucoup répandu, en Angleterre et à l'étranger, le bruit de la mort prochaine du libéralisme ; certains en parlent même déjà comme d'un fait accompli. Il peut sembler en effet que, pris entre le conservatisme qui maintient ses positions, et le travaillisme qui grandit tous les jours, il doive avoir de plus en plus de mal à conserver sa place au soleil ; et que l'Angleterre, traditionnellement habituée à voir deux partis seulement, le parti de la conservation sociale et le parti du progrès, alterner au pouvoir, doive décider, plus ou moins consciemment et volontairement, de sacrifier le parti intermédiaire, dont l'existence ne répondrait plus à aucune nécessité vraie, et serait même un empêchement au développement paisible du pays ; le nombre extrêmement réduit des libéraux dans les Communes de 1924, 40 seulement, contre 413 conservateurs et 151 travaillistes, peut donner l'impression d'un petit parti sans importance et sans puissance. Cette impression serait extrêmement fausse, et ne correspondrait nullement à la place considérable encore tenue, à l'action exercée dans le pays par le parti libéral. Petit bonhomme, dit-il, vit encore, et n'a aucune espèce d'intention de mourir ; petit bonhomme ne renonce même pas à reprendre à son tour le pouvoir, dès que les circonstances lui seront favorables.

D'abord, le libéralisme a lui aussi sa mystique, qui, peut-on et peut-il prétendre, ne le cède en beauté et en attrait à aucune autre mystique politique. Elle est, en somme, suffisamment

exprimée par son étiquette même, pour peu qu'on y prête attention ; le mot de liberté est si galvaudé que nous n'y prenons presque plus garde ; et voici un parti pour lequel la liberté est la chose essentielle ; de la liberté, encore de la liberté, toujours de la liberté, et pour un nombre d'hommes de plus en plus grand. Les publications du parti — auxquelles j'emprunte naturellement la plupart de mes renseignements — sont bien caractéristiques par la place qu'elles font à l'exaltation de la liberté ; leurs formules conservent quelque chose de l'idéalisme que nous associons habituellement avec les hommes de 1848, et que beaucoup aujourd'hui considèrent comme un peu naïf et chimérique ; on y insiste fortement sur la souveraineté du peuple, dont rois, gouvernements et parlements ne sont que les délégués ; sur l'habituelle définition de la liberté comme le droit de faire tout ce qui n'empiète pas sur la liberté du semblable ; donc, sur le rôle et le devoir de l'Etat de se faire l'arbitre entre les citoyens lorsque leurs libertés menacent de devenir rivales et contradictoires, rôle et devoir qui ne vont pas au delà ; la réduction de l'intervention de l'Etat au plus strict minimum possible est nécessairement un des principes essentiels du libéralisme. On retrouve dans la plupart de ces publications, plus ou moins littéralement répété, l'acte de foi essentiel du parti libéral — il serait plus juste même de dire de la philosophie libérale, de la religion libérale — qui peut s'exprimer ainsi : « Le libéralisme est une conception élevée de la nature de la race humaine, une croyance dans la valeur de l'homme ; pour l'esprit libéral, l'être humain est placé si haut au-dessus de toutes les autres formes de la vie, que les différences entre un homme et un autre, dans cette atmosphère, deviennent insignifiantes, superficielles ; et que la race tout entière doit être considérée comme étant au même niveau (1). » La séduction magique du mot de liberté peut avoir baissé chez des peuples qui se croient modernes et et revenus de certaine crédulité idéologique : elle est toujours puissante sur les Anglais, qui ont conquis la Grande Charte, fait la Réforme, et fondé le régime parlementaire ; on peut croire que tant qu'il y aura des Anglais il y aura un libéralisme, avec un programme à peu près éternel : assurance à chaque citoyen du maximum de liberté pour se développer dans toute la mesure de ses possibilités, et minimum d'intervention de l'Etat pour empêcher les excès qu'il a pour devoir de prévenir.

(1) *Liberalism ; what it is, what it has done, what it will do.* Liberal publication department, London.

Ce rôle, le libéralisme pense être seul à pouvoir le remplir. Car enfin, le parti conservateur fait montre d'une fantastique audace, et n'est pas loin d'énoncer de pures et simples contre-vérités, quand il prétend avoir été lui aussi un parti de progrès, et avoir contribué à donner à l'Angleterre sa physionomie actuelle. S'il l'a fait, c'est à son corps défendant, contraint et navré; le conservatisme n'a pas cessé d'être le parti des *squires*, des seigneurs de village se pavanant au milieu d'une paysannerie soumise et respectueuse, et soutenus par une Eglise officielle et complice; sans doute la puissance à l'intérieur du parti est passée aux grands intérêts capitalistes, mais l'idéal reste le même. La vérité est que toutes les initiatives de progrès sont venues du parti libéral, qui est à l'origine de toutes les réalisations; chaque fois que le conservatisme l'a emporté, il a été contraint, par la marche irrésistible des conditions économiques et de la pensée politique, de reprendre les projets mêmes de l'adversaire qu'il venait de combattre et de vaincre, de contribuer à les réaliser, à les développer et à les perfectionner parfois; on pourrait presque se demander à quoi a servi le parti conservateur, et si la physionomie de l'Angleterre serait aujourd'hui très différente dans le cas où le libéralisme aurait gouverné sans interruption depuis un siècle. Au cours de ces cent ans, il y a eu dix administrations libérales, qui ont occupé à peu près cinquante ans: le coup d'œil le plus rapide sur leur histoire révèle de façon indiscutable que c'est à elles que l'Angleterre doit la première extension du droit de suffrage, la première aide financière de l'Etat à l'instruction publique, la première organisation sérieuse de l'instruction obligatoire, la première protection efficace des travailleurs dans leur travail, les principales lois sur la reconnaissance et l'organisation des syndicats, la première loi sur les accidents du travail, les premières retraites pour la vieillesse, la première loi des assurances sociales, la première assurance contre le chômage, la première garantie légale d'un salaire minimum dans certaines industries, la seule limitation jamais imposée aux pouvoirs de la Chambre des Lords; et toutes ces mesures ont été farouchement combattues par le conservatisme aussi longtemps qu'il a cru pouvoir les empêcher, quitte pour lui, quand il n'a plus pu faire autrement, à les accepter, à les reprendre, à les compléter, même à en tirer gloire. N'en sût-on pas davantage qu'il apparaîtrait irrésistiblement que le libéralisme est le champion de la liberté, contre le conservatisme, parti de la tyrannie de la propriété et de l'argent, contre le travailisme socialiste, parti de la tyrannie de l'Etat.

Si nous passons maintenant à la politique sociale du libéralisme, nous constaterons avec la même évidence qu'il est également à l'origine de tous les progrès de quelque importance réalisés dans ce domaine ; bien ingrat est le parti du travail qui l'attaque aujourd'hui presque aussi fortement qu'il attaque le conservatisme ; car sans le libéralisme, il n'y aurait pas eu de parti du travail ; le libéralisme, par cela même qu'il est par principe opposé à l'intervention de l'Etat entre l'employeur et l'employé, a été le grand agent de la reconnaissance progressive du caractère légitime et légal des syndicats, libres associations de citoyens, honnies, bannies et combattues par les conservateurs ; c'est la loi libérale de 1871 qui leur a donné leur statut légal et assuré la protection de leurs ressources ; d'autres lois ont suivi, dont la plus importante fut celle de 1913, qui permettait aux unions de prélever sur leurs membres des cotisations spéciales pour des fins politiques, en exemptant bien entendu ceux qui demandaient à être exemptés. Ceci n'est que le signe le plus évident de la bienveillance générale du libéralisme envers les travailleurs salariés ; mais quand on entre dans le détail de la législation sociale, il n'en est rien de considérable qui ne porte sa marque d'origine. En 1880, la première loi qui établisse le droit à indemnité dans les accidents du travail est œuvre libérale ; une loi libérale de 1906 en étendait le bénéfice à 6 millions de travailleurs de plus ; en 1909, une loi libérale établissait, dans les industries à salaires très bas, des commissions mixtes d'employeurs et d'employés ayant pouvoir pour fixer un salaire minimum, première tentative de ce genre en Angleterre, qui, successivement appliquée à des branches toujours plus nombreuses, a fait disparaître les pires formes de l'exploitation du travailleur ; une loi de 1912 établit un système analogue dans les districts miniers. Les libéraux, en 1909, avaient créé les bourses du travail, qui ont rendu et rendent d'immenses services, comme intermédiaires entre l'offre et la demande. C'est dès 1833 que les libéraux avaient commencé à construire la législation du travail pour mettre fin à l'abominable exploitation des ouvriers, hommes, femmes et même enfants, qui fut la honte de la grande industrie anglaise à ses débuts, et que tant de grands écrivains ont flétrie ; dix-sept autres lois ont suivi, dont douze ont été l'œuvre de gouvernements libéraux, sans compter les lois spéciales protégeant des catégories particulières de travailleurs, mineurs, marins, employés de magasin. La première loi des retraites pour la vieillesse est une œuvre libérale de 1908, obstinément repoussée par les conservateurs ; la loi des assurances



sociales de 1911, établissant l'indemnité de maladie, l'indemnité de maternité et les soins médicaux gratuits, et jetant les bases de la défense contre le chômage par un modeste commencement, est une autre victoire remportée sur l'opposition conservatrice. C'est le libéralisme qui a rendu l'éducation accessible aux masses populaires ; c'est une de ses lois, de 1833, qui, en accordant de l'argent aux écoles primaires, jusque-là affaire purement privée, a reconnu que l'éducation était affaire nationale sous la responsabilité de la nation ; et c'est la grande loi libérale de 1870 qui a tracé l'essentiel de l'enseignement primaire tel qu'il existe encore aujourd'hui, créant les conseils régionaux qui en ont la charge, leur donnant les ressources nécessaires par des impositions locales, établissant un système universel, obligatoire dans l'ensemble du pays ; on a modifié les méthodes ; mais l'essentiel vient toujours de là. Les libéraux ne se sont pas contentés de protéger l'enfance par l'école ; la loi sur la protection des enfants sous toutes ses formes, de 1908, les suit partout et dans toutes les circonstances où ils peuvent se trouver ; le libéralisme, aussi, est le seul parti qui se préoccupe d'enrayer l'intempérance, et il a fait depuis longtemps prévaloir le principe de l'option locale, selon lequel ce sont en chaque endroit les habitants eux-mêmes qui fixent les règlements relatifs à la vente des spiritueux — principe peu fait pour combattre l'intempérance, peut-on penser ; seuls, les conservateurs et les Lords l'ont empêché, en 1908, de faire adopter une loi générale dont les résultats auraient été considérables. Le libéralisme, pour finir, pense avoir fait plus pour l'agriculture entre 1906 et 1914 que tous les gouvernements conservateurs, avant ou depuis, par les avantages très importants donnés aux fermiers par sa loi de 1906, aux petits cultivateurs par sa loi de 1907, celle-ci surtout ; jamais on n'a aidé, de très loin, autant de ces travailleurs à devenir petits propriétaires.

Et faut-il enfin parler de la politique étrangère du libéralisme, fondée comme sa politique intérieure sur l'idée du Droit, le Droit, entre les peuples comme entre les individus, étant le principe fondamental ? C'est le spectacle du droit violé qui a amené à l'intervention, en 1914, le gouvernement libéral, profondément pacifique, profondément hostile à toute complication sur le continent dans la politique anglaise. Et le libéralisme, aussi, a toujours vu, dans le libre-échange, une de ses idées cardinales, le plus sûr garant de la paix ; en profonde sympathie avec les « nationalités » opprimées ou en quête de leur unité, il leur apparaissait partout avec un visage amical ; et le nom de Gladstone est

encore un des plus révévés qui soient dans toute l'Europe balkanique.

Tel est le visage avec lequel apparaît le libéralisme lorsqu'il se présente, évoquant son passé, à l'imagination des Anglais, qui ont une imagination, en dépit d'un dicton courant chez eux-mêmes. Il faut ajouter qu'en 1929, on fait autant que possible le silence sur le schisme récent qui a coupé le parti en deux tronçons presque depuis la fin de la guerre. On se souvient en effet que la guerre ayant fait une nécessité de la coalition des partis, ou, comme nous dirions de l'union nationale, la coalition ne fut pas tout de suite rompue ; le Parlement élu en novembre 1918 et dissous en décembre 1922 soutint M. Lloyd George par un groupement de 384 conservateurs et de 184 libéraux ; mais dès novembre 1918 une partie de l'opinion libérale n'aperçoit plus la coalition comme nécessaire, et 33 députés suivaient M. Asquith, qui pensait que le parti devait reprendre sa liberté ; dans les Parlements de novembre 1922, décembre 1923 et octobre 1924, la scission entre les deux groupes s'est accentuée, même alors que les conservateurs n'ayant plus besoin de l'appui du groupe Lloyd George, celui-ci était également redevenu indépendant ; elle a continué encore après la mort de M. Asquith, devenu Lord Oxford, dans le groupe duquel Sir John Simon devint le chef le plus écouté. La raison du différend était essentiellement une dénonciation, par le groupe libéral le plus pur, de l'immoralité de la coalition, renonciation de partis diamétralement opposés aux principes mêmes qui les opposent, renonciation sans doute justifiable en cas d'extrême péril national mais mauvaise, dangereuse, coupable, et condamnable, lorsqu'on est rentré dans les conditions normales ; bref, le libéralisme se sentait menacé de mort s'il continuait à être à la remorque du conservatisme ; le gros de ses troupes le quitterait pour passer au travaillisme, seul parti de progrès qui demeurerait ; et ainsi serait mort le parti qui est le parti du progrès, sans être socialiste ; c'est cela que voulurent éviter M. Asquith et Sir John Simon. Je me risque à indiquer que, comme je vois les choses, la situation du libéralisme après la coalition en Angleterre est très semblable à celle du parti radical et radical-socialiste en France après l'union nationale ; ce n'est qu'en apparence que la situation politique de la France est beaucoup plus complexe que celle de l'Angleterre ; en réalité, chez nous comme là-bas, il n'y a que trois grands partis ; nos majorités de gouvernement actuelles, qui se donnent à elles-mêmes les étiquettes de nationales ou de modérées, correspondent aux con-

servateurs ; les radicaux, parti de gauche non socialiste, aux libéraux ; les socialistes S. F. I. O., aux travaillistes ; et donc, le radicalisme, chez nous, a les mêmes raisons de se maintenir à l'écart de la majorité nationale ou modérée, que les libéraux anglais de se distinguer des conservateurs. Or, ce sont M. Asquith — après sa mort — et Sir John Simon qui ont fini par l'emporter ; le groupe Lloyd George les a rejoints dans la pure attitude libérale, M. Lloyd George reprenant la direction du parti reconstitué, du fait de sa personnalité dominante, et sans que son autorité soit sérieusement contestée par ceux des siens qui l'avaient dénoncé avec le plus de véhémence ; car, continuant à pactiser avec le conservatisme, il avait cessé d'être considéré comme un libéral véritable. Et donc, aux élections de mai 1929, c'est un parti libéral de nouveau unifié qui s'est présenté devant les électeurs. Sa clientèle demeure immense, et animée d'une foi robuste et agissante : tous ceux qui se sentent les héritiers de l'esprit révolutionnaire religieux du xvii<sup>e</sup> siècle, les descendants des puritains et des Côtes-de-fer, décidés à travailler à l'avènement du royaume de Dieu sur la terre, sont libéraux ; le libéralisme est, par essence, non conformiste comme le conservatisme est anglican, et l'on a remarqué l'insistance du libéralisme à rappeler ce qu'il a fait pour la cause de la liberté religieuse ; c'est donc aussi une grande tradition venue des siècles passés qui soutient, inspire et enflamme le libéralisme, la continuation d'un autre des éléments glorieux qui ont fait l'Angleterre ce qu'elle est ; l'esprit religieux qui l'anime est d'une sincérité absolue, et quiconque ne le comprend ou ne l'admet point ne comprend rien au libéralisme ; M. Lloyd George lui-même, prêchant le dimanche, à son tour, en gallois, dans la chapelle de son village, n'en est que l'aspect le plus symbolique et le plus véridique. Dans le domaine pratique, le libéralisme séduit tous les milieux d'affaires où l'on tient pour le libre-échange, et ceux des salariés qui se placent plus au point de vue du consommateur qu'à celui du participant à la production intéressé à sa prospérité, ou du prolétaire qui juge sa part insuffisante ; territorialement, enfin, ce sont les presque-iles éloignées, Cornouaille, Pays de Galles, Ecosse, qui restent les citadelles du parti libéral.

Ainsi constitué, pensant et sentant ainsi, que propose de précis, aux électeurs, le parti libéral ? On ne peut, pour le moins, refuser à son programme une très grande netteté.

D'abord, plus convaincu, peut-être, que les deux autres partis, que la situation nationale dépend de la situation internatio-

nale, il insiste avec force sur sa politique étrangère ; elle est tout entière tournée vers Genève, vers la réduction des armements, la suppression des traités secrets et des alliances particulières, la bonne volonté égale envers tous les peuples et non pas seulement envers quelques-uns. Le libéralisme tient le traité de Versailles pour un mauvais traité, imposé par la force des vainqueurs à la faiblesse des vaincus, et donc n'engageant pas moralement ces derniers ; seuls engagent les signataires les contrats librement consentis, et c'est un axiome en droit privé ; aucun tribunal d'un pays civilisé n'admettrait qu'une obligation peut résulter de la contrainte ; or c'est ce qui se pratique en droit public ! Quelle absurdité, et quel danger ! Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'au moment de la scission libérale, la fraction Asquith-Simon proclamait bien haut que le grand responsable de cet état de choses était M. Lloyd George, qui a été pour Clemenceau, représentant des rancunes étroites de l'Europe attardée, contre Wilson, interprète des larges espoirs de l'humanité nouvelle ; ce qu'il y a de piquant, c'est que M. Lloyd George lui-même ne croit pas à son traité, et le dénonce tous les jours ; il est probablement mieux placé que personne pour savoir qu'il était, hélas ! impossible d'en faire un autre, vu l'échauffement inévitable des belligérants vainqueurs ; et donc il n'est nullement surprenant que le parti libéral unifié ait de nouveau accepté M. Lloyd George comme son chef. Mais il n'est pas surprenant non plus qu'il dise qu'il est absurde de penser que le traité de Versailles a fixé pour toujours la physionomie de l'Europe, et qu'il dise qu'il n'est point pacifique, celui qui n'admet pas qu'il faut changer les choses quand elles ont besoin d'être changées ; le libéralisme ne propose pas de remettre tout en question, et tout à la fois ; mais il ne veut pas qu'une chose écrite sur du papier, une chose morte, devienne à l'infini la loi du monde, qui est vivant ; il veut qu'on puisse demander des changements à l'état de choses existant sans être aussitôt accusé de bellicisme ; hors cette attitude, il n'est point de pacifisme véritable. Et donc, hypocrites sont tous les gouvernements, à commencer par celui de l'Angleterre, qui signent du bout des doigts, disent oui du bout des lèvres, à toutes les propositions pacifiques, Ligue des Nations, Locarno, pacte Kellog, et continuent farouchement à ne compter en réalité que sur la force, soit pour maintenir les choses en l'état, soit pour essayer de les transformer ; nous avons tous déclaré solennellement que nous renoncions à la guerre comme moyen de résoudre les questions qu'il y aura toujours à résoudre entre nations, tant qu'il y aura des nations ; à quoi

servent donc ces armées et ces flottes immenses ? Il faut les réduire tout de suite, pour arriver finalement à un état aussi voisin que possible de la suppression complète. Le conservatisme ne croit pas à Genève, le conservatisme a refusé de signer le protocole de 1927, écœurant jusqu'à la démission son propre représentant, le conservatisme a refusé de signer la clause facultative d'arbitrage (1), le conservatisme a essayé de déconsidérer la Société des Nations en proposant à l'Assemblée de 1928 une réduction de 5 millions de francs sur les 12 de sa cotisation annuelle, alors qu'il dépense 14 milliards en armements, le conservatisme refuse de signer des traités d'arbitrage, le conservatisme se refuse au désarmement naval, le conservatisme est d'accord avec la France pour lui permettre de conserver sa gigantesque armée de réservistes. Le libéralisme sera avec la Société des Nations de cœur et sans restriction et non pas seulement en paroles, signera non seulement la clause facultative de renvoi de tous différends légaux devant la Cour de la Haye, mais même des traités d'arbitrage général avec quiconque lui en proposera, entreprendra la réduction immédiate et générale des armements, retirera instantanément ses troupes du Rhin !

Comme il veut la paix politique, de même le libéralisme veut la paix commerciale : elle n'est possible que par la pratique sans aucune réserve du libre-échange ; en dehors de ce régime, il n'est que guerre commerciale, groupes sottement acharnés à produire chacun tout ce dont ils ont besoin sans rien demander aux autres, à tout vendre à l'étranger sans rien lui acheter, stagnation du commerce, vie chère. La « sauvegarde » des industries, actuellement prônée et pratiquée par le conservatisme, n'est qu'une forme déguisée de protection, aussi fatale que toutes les autres ; il est possible que les industries « sauvegardées » accusent temporairement une reprise d'activité ; mais cette prospérité artificielle et passagère d'une partie ne peut être acquise qu'au détriment de l'ensemble, et aux dépens du consommateur ; il est absurde de prétendre qu'on peut taxer les importations sans que le consommateur paie : le prix monte, ou on l'empêche de descendre quand il le devrait, ou on vend la qualité inférieure pour le prix de la bonne ; les produits étrangers qui ne viennent plus rivaliser avec les produits nationaux en Angleterre vont rivaliser avec eux à l'étranger, d'où perte à l'exportation ; de plus, si l'étranger cesse de nous envoyer des

{1) C'est maintenant chose faite.

produits sauvegardés, il dirige aussitôt un plus gros effort vers ceux qui ne le sont point ; qu'on dise ce qu'on voudra, sauvegarder, c'est renoncer à un ravitaillement à bon marché, non seulement en articles fabriqués mais en matières premières, ce qui amène fatalement à produire à moins bon marché, et donc à perdre encore des débouchés ; c'est restreindre encore les marchés, ce dont l'Angleterre a le plus besoin ; les plus gros succès apparents de la sauvegarde portent sur les automobiles, la soie artificielle et le phonographe, industries jeunes qui se développeraient en tout état de cause. Et donc le libéralisme supprimera les droits MacKenna, la sauvegarde, et les régimes de faveur à l'intérieur de l'Empire, docile en ceci encore aux indications de Genève, qui invite au libre-échange absolu.

En ce qui concerne le chômage, également, la solution du parti libéral est nette ; il est d'abord absolument persuadé que le problème se résoudra de lui-même si sont réalisés les deux premiers articles de son programme, l'établissement de la paix internationale véritable, et le règne sans conteste du libre-échange, conditions nécessaires et même suffisantes de la prospérité du commerce mondial ; mais en attendant il ne se croit point désarmé contre les aspects urgents de la question ; dans une brochure largement répandue, *Nous pouvons vaincre le chômage*, voici comment le libéralisme aborde la situation : « On entretient les chômeurs à rien faire ; ils veulent du travail, pourquoi ne pas leur faire faire ce travail ? » et donc, la solution essentielle du parti est un gigantesque programme de travaux publics, portant en particulier sur les routes, l'aménagement du sol pour l'agriculture, et l'électrification du pays tout entier ; le parti s'engage solennellement, par ce moyen et par les précédents, à supprimer le chômage en quelques années, ou au moins à le ramener à son niveau moyen d'avant-guerre. La solution du problème social tient tout entière dans le mot de coopération ; elle répudie la vieille notion que la production de la richesse est une lutte entre l'employé et l'employeur, dans laquelle chacun essaie d'avoir le dessus sur l'autre ; partage de la direction et de la responsabilité, partage des bénéfices, voilà l'idéal vers lequel il faut se diriger ; dès à présent, il faut qu'il y ait, dans toute grande entreprise, un Conseil d'usine composé d'employeurs et d'employés, ayant pouvoir de régler les conditions du travail et de recevoir tous renseignements sur la situation commerciale et les possibilités et probabilités de l'industrie ; il faut qu'il soit entendu qu'un salaire convenable pour chaque travailleur est la première charge de toute industrie, et qu'une fois rémunérés le travail, la di-

rection et l'intérêt du capital, et des réserves raisonnables constituées, tout le surplus doit être équitablement partagé entre toutes les parties intéressées ; il n'est point illégitime de parler d'une limite du bénéfice par l'Etat, défenseur du public contre les exagérations du régime de l'entreprise libre, et de l'industrie comme d'un service national soumis à son contrôle. En matière de mines, le libéralisme est persuadé que les richesses minérales de la nation ne devraient pas être aux mains de particuliers, et il est donc pour le rachat par l'Etat des droits des propriétaires du sol, abusivement étendus au sous-sol ; ceci fait, une Commission nationale louera les mines à des sociétés commerciales ordinaires pour qu'elles les exploitent, réunissant les exploitations pour diminuer les frais ; un Conseil national représentant tous les intérêts résoudra les questions générales, des commissions mixtes régleront le travail ; il y aura, naturellement, partage des bénéfices. En matière d'agriculture, il ne faut pas hésiter à ôter la terre à ceux qui la cultivent mal ou ne la cultivent pas ; et les deux directives essentielles sont la sécurité pour celui qui la cultive, petit propriétaire ou fermier, que la loi doit protéger de toutes les façons, et la protection de l'ouvrier agricole, à qui elle doit assurer un salaire convenable, une maison et un jardin de loyer modéré, du terrain à cultiver dans ses loisirs, et la possibilité de s'élever lui-même à la propriété.

Telles sont, en gros, les propositions pratiques les plus importantes du libéralisme ; là, bien entendu, ne finit point son programme ; parti du maximum de liberté du citoyen et du minimum d'intervention de l'Etat, il ne peut pas cependant ne pas trouver insuffisant tout ce que l'Etat a fait déjà pour le citoyen, comme constructeur de maisons à bon marché, comme directeur des assurances sociales, comme éducateur général de la nation ; rien de ce que le conservatisme promet ne lui paraît encore assez ; il s'efforce de le dépasser encore en matière de protection de l'enfance et d'éducateur pour tous à tous les degrés, sans y parvenir vraiment ; on est frappé, sur ces points, de la similitude des mesures proposées, même dans le détail des chiffres. Le libéralisme veut la réduction du coût de la vie et des dépenses de l'Etat — où est le parti qui n'en dit pas autant ? Le libéralisme enfin prétend être le seul parti qui parle avec insistance de la lutte contre l'intempérance, qui parte en guerre contre ce gaspillage monstrueux de 35 milliards dépensés annuellement en bière et en alcool ; le conservatisme, lui, est traditionnellement le parti des brasseurs, et le travaillisme n'ose s'interposer entre le **travailleur et son vice** ; il est tout de suite

permis de se demander si son remède essentiel en cette matière, la liberté municipale, est bien efficace.

Ainsi se présente en 1929 au peuple anglais le parti libéral, le moins intelligible des trois, probablement, à une majorité de l'opinion française, et pourtant celui qui peut, peut-être, avec le meilleur droit, revendiquer d'être le représentant de ce qu'il y a d'essentiel dans la civilisation anglaise, dans le temps et dans l'espace ; suivez le développement de cette civilisation au long des siècles et de par le monde et pressez le contenu du mot « anglais », réfléchissez à ce qu'il suggère en premier lieu au point de vue politique, et ce sont des éléments libéraux que vous trouverez ; c'est peut-être donc avec raison que le libéralisme se dit le seul parti vraiment national, les deux autres n'étant que des partis de classe ; qu'il se dit le seul vraiment démocratique, la sincérité des deux autres dans leur respect du régime parlementaire lui paraissant au moins suspecte. Peut-être le plus anglais des trois, il est naturel qu'il soit le moins compris de nous ; et il est naturel encore que notre incompréhension se manifeste surtout à propos de son chef M. Lloyd George, ce Celte en qui est passé l'esprit le plus pur du non-conformiste anglo-saxon, avec son amour fanatique de la liberté, sa ferveur religieuse un peu étroite mais indiscutablement sincère, son ardeur à travailler à construire le royaume de Dieu, son horreur de la force et de la guerre, son acceptation sans réserve de la lutte sacrée lorsque le droit est manifestement violé, son énergie farouche à poursuivre jusqu'au bout la victoire, sa conviction que la victoire enfin acquise ne justifie pas un nouveau règne de la force, même mise au service du droit vainqueur.

(A suivre.)

---

*Le Gérant : JEAN MARNAIS.*



---

# REVUE BIMENSUELLE

DES

## COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur à la Sorbonne.*

---

---

### La pensée intuitive

par M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,*

*Professeur au Collège de France.*

---

#### VI

#### Les phases de l'imagination créatrice et les conduites correspondantes.

*(Suite et fin.)*

Tenons désormais que le schéma dynamique est formé. Comment va-t-il agir ? Quelles métamorphoses va-t-il faire ? Voilà le nouveau problème à résoudre. Problème d'embryologie, pourrait-on dire : nous allons voir évoluer et grandir un germe ; la question sera de décrire un processus de développement, de réalisation graduelle, de suivre le travail par lequel une invention prend corps.

Le rythme de ce travail complexe peut être plus ou moins lent ou rapide, plus ou moins diffus ou condensé. Tous les degrés existent. Il arrive souvent que la trouvaille décisive présente un certain caractère de soudaineté. Buffon l'a bien dit : « Vous sentez un petit coup d'électricité qui vous frappe à la tête et vous saisit en même temps le cœur ; voilà le moment du génie » ; et c'est alors sans hésitations ni délais appréciables que l'étincelle jaillit, que s'opère la synthèse. Mais cette soudaineté n'est souvent aussi qu'apparente. Car, d'ordinaire, le coup de génie contracte une immense durée en un bref instant et, dans sa brusque illumination, l'analyse retrouve une longue histoire

que d'autres cas nous montrent plus explicitement délayée à travers toute une époque parfois ou même une série d'époques successives. Ici et là, d'ailleurs, le procès demeure au fond toujours analogue : il n'y a de différence que dans la tension du phénomène. S'agit-il d'un effort individuel ? Si concentrée qu'en paraisse la phase visible, on doit l'assimiler à une crise de croissance que précède une ère d'obscur travail, apparemment infructueux, en réalité productif. De même, à l'échelle historique, un homme de génie résume parfois une époque, une époque résume parfois une période séculaire ; inversement, une période ou une époque, avec leurs foules anonymes, avec surtout la collaboration prolongée d'une suite ou d'un groupe de talents moyens, fonctionnent parfois comme un homme de génie à l'état de dilution (1). Que le rythme se relâche tout à fait, que la dilution soit poussée à l'extrême : ce sera l'invention de la race créant notre corps, nos sens, notre mentalité, notre raison, puis l'invention générale de la vie créant la série des espèces (2). Mais, à travers ces variétés d'allure, partout s'accomplit un développement homologue par des moyens semblables.

Quel est le sens général du phénomène ? Dans quelle direction marche-t-il ? Je ne dirai qu'un mot de ce problème résolu magistralement par M. Bergson en quelques lignes de son mémoire sur *L'effort intellectuel*. Rien ici que de très simple. Muni du schéma dynamique où il a pris élan orienté de discours, l'inventeur se transporte d'un bond au centre de son esprit, parmi les souvenirs accumulés ; sa tendance nouvelle est mise en rapports avec cette provision d'images et de concepts antérieurs ; et un travail s'opère, semblable à celui que Stendhal nomme « cristallisation ». Puis l'inventeur, suivant la pente qui vient de se creuser en lui, laissant y descendre par filets multiples tous les flots de sa conscience, construit une hypothèse, une théorie provisoire, aux déterminations probables ; et, armé de ce projet, il s'avance à la rencontre du donné. Aller ainsi du schéma d'ensemble aux éléments qui l'actualiseront, du principe aux faits, de l'idée aux documents, de la fin aux moyens, du tout aux parties, de l'unité aux détails, c'est toujours la démarche

(1) C'est à quoi tend l'organisation sociale de la culture et de la recherche : constitution d'un milieu, d'un esprit, devenant une manière d'inventeur collectif.

(2) En parlant alors de dilution on doit cependant ne pas oublier que, même au cours du mouvement évolutif, il y a d'une part des crises de mutation et d'autre part des individus exceptionnels ayant valeur « noosphérique ». — Cf. mon livre sur *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence* (Boivin, 1928).

essentielle de l'invention, qu'il s'agisse de percevoir ou de comprendre. La psychologie de l'enfance confirme d'ailleurs ces vues : l'enfant débute par des conceptions générales que le rôle de l'expérience est de contredire et de faire éclater. La jeunesse et même l'âge mûr, bien que mieux informés, n'inventent jamais autrement. Aussi la préparation subjective a-t-elle beaucoup plus d'importance pour l'inventeur que les plus miraculeux hasards. Au fond, la caractéristique principale du génie est peut-être de mieux étreindre ses conjectures ou ses rêves, de les approfondir davantage : ce qui revient, somme toute, à en multiplier les contacts féconds, à en suivre plus longuement de plus diverses conséquences, enfin à ne retenir comme dignes d'attention que les schémas susceptibles de tels prolongements, mais pour ceux-ci à ne pas les clore trop tôt ni les borner trop vite.

Quoi qu'il en soit, voici maintenant (du moins en gros) le mécanisme du phénomène (1). Le schéma, exigence de développement, suscite l'apparition d'images (ou de concepts) pour prendre corps, s'actualiser, se remplir de substance concrète, s'étoffer en se complétant et précisant. Il les cherche d'abord dans le matériel des souvenirs acquis, désagrégeant les systèmes antérieurs par un jeu analogue aux substitutions chimiques, présidant à la formation de nouveaux systèmes où sa tendance propre s'exprime. On assiste alors à mille réactions des éléments qui se trouvent mis en liberté. D'ailleurs le schéma en cherche aussi, et de plus actifs peut-être, au dehors, parmi les perceptions neuves dont il provoque l'éclosion ; toutes sortes d'influences font sentir leur contre-coup imprévu sur l'œuvre en gestation ; des rencontres se produisent, que rien ne permettait de prédire ; et c'est la part d'aventure dans l'exploration entreprise. L'inventeur doit, en conséquence, ne pas s'hypnotiser sur un seul point, garder les yeux ouverts et mobiles, accueillir même les bienfaits éventuels d'une distraction qui n'a point seulement pour lui l'avantage de procurer un repos de détente parfois nécessaire : les rapports les plus féconds, dans l'art et dans la science, ne sont-ils pas ceux qui rapprochent deux domaines si éloignés l'un de l'autre en apparence qu'on n'eût jamais pensé par méthode à les conjuguer ? Ainsi opère le schéma au premier moment de sa vie. Mais les images appelées, — ne parlons que d'elles, on en dirait d'ailleurs autant des

(1) On notera d'étroites ressemblances avec le travail de la vie dans la genèse des espèces. J'ai montré ailleurs la possibilité de traduire l'une par l'autre théorie de l'évolution et théorie de l'invention.

concepts, — les images appelées ne sont pas toutes élues : il se fait une sélection, un tri, que commande l'esprit critique sans cesse en éveil, sous la dictée d'un « goût » non moins précieux au savant qu'à l'artiste. Certaines images sont absorbées, digérées, assimilées ; le schéma s'en nourrit. D'autres sont exclues, rejetées, éliminées, parfois après un essai d'entente et d'adaptation assez prolongé. C'est là précisément qu'interviennent les diverses méthodes codifiées par les logiciens ou les rhéteurs, comme des instruments de choix plutôt que de trouvaille. Au reste, le système des images évoquées ne demeure pas inerte, passif ; il accomplit de continuelles réactions intérieures, il travaille et fermente ; ses éléments vivent chacun pour soi en large mesure, dans un libre jeu d'activité indépendante. D'où un va-et-vient, des allées et venues, des négociations, des conciliabules suivis de concessions réciproques, tout un combat des images qui se composent ou luttent entre elles pour entrer dans le schéma, par où s'établit finalement un accord des habitudes anciennes peu à peu modifiées et de l'habitude naissante qui se précise. En cela même consiste l'effort intellectuel, comme l'a si bien montré M. Bergson. Et de là résulte aussi la ressemblance du phénomène aux démarches de la vie : évolutions, transformations, déviations, minutieusement décrites par M. Paulhan (1). Tels cas sont analogues à des orthogénèses, tel à des mutations. Quelquefois l'œuvre se déforme par atrophie ou hypertrophie d'un élément, ou bien elle se dédouble ; d'autres fois encore, le germe avorte ou produit un monstre. Mais je veux me borner au cas d'un développement normal.

Ce travail fait de tâtonnements et de retouches comporte-t-il recours à une méthode régulière ? Oui, en un sens : il y a de la logique dans l'invention comme il y a du mécanisme dans la vie. Sans doute, on ne saurait définir aucun art qui donne à coup sûr des idées fécondes. Mais, par contre, il en est un de se mettre dans un état favorable. Et puis l'inventeur authentique réalise et vérifie, jusqu'à un certain point, à mesure qu'il trouve : seul moyen pour lui de poursuivre longtemps avec précision l'effort imaginatif. La formation préparatoire consiste même en cela, en aptitude acquise à l'emploi spontané des méthodes. Au surplus, assez souvent, — du moins en matière scientifique, — l'idée originelle n'est pas très difficile à concevoir : c'est la découverte de la preuve qui constitue le principal problème.

(1) *Psychologie de l'invention*, livre II.

Ainsi la vraie invention suppose toujours développement, donc discipline ; et, bien qu'en somme chaque inventeur commence par inventer sa méthode, on peut cependant formuler certains préceptes généraux, une sorte de rhétorique : les ouvrages de logique appliquée ne font pas autre chose.

Notons ici quelques-uns des procédés que pratique le plus habituellement l'inventeur. Ils varient, bien entendu, avec la nature de ce qui est cherché : du beau ou du vrai. — S'agit-il de création artistique, par exemple dans le domaine de la poésie ? Même là, et toujours davantage à mesure que s'aiguise la conscience, que l'homme lui attache plus de prix, part est faite à la réflexion (1). Où, cependant, se laisse-t-elle discerner ? Au départ, le poète n'a sans doute qu'un pressentiment de timbre et de rythme, peut-être à propos d'un sujet entrevu, souvent aussi à l'état pur : âme impalpable qui va se chercher un corps et qui peut le trouver sous mille formes différentes, en des voies de représentation et de pensée très diverses, hétérogènes. Autour de ce thème, que nulle méthode ne donnerait, viennent flotter des rêves ; et peu à peu surgissent, isolément ou par groupes, vers et rimes caractéristiques. Ces fragments épars appellent à leur tour préparations et compléments, quant à leur son et quant à leur sens. Il faut les soutenir, les raccorder, les mettre en juste valeur ; et déjà commence donc le rôle de la réflexion méthodique. Ainsi, à travers bien des remaniements réciproques, une trame de fond se noue, encore assez lâche toutefois ; disons mieux : un mouvement s'ébauche, de vagues lyriques formant suite, à peine marquées d'abord, puis de plus en plus nettes, et dont chacune, — après nouveau travail analogue, — sera un moment de l'œuvre future, un centre secondaire d'organisation. Le sentiment règne alors chez le poète que quelque chose est à saisir dans telle ou telle direction de poésie, qu'il en tient même comme la promesse et le gage. Mais ce sentiment peut être illusoire, trompeur. D'où la nécessité d'une effective mise en forme accompagnant l'essor de génie pour l'éprouver. D'où enfin le recours utile, sinon indispensable, au *métier* avec ses moyens réfléchis, ses traditions, ses artifices. — S'agit-il maintenant d'invention dans les sciences ou la philosophie ? Semblable est le rôle de la méthode, avec seulement plus de rigueur technique. Au départ, encore une fois, le chercheur n'a qu'une idée de problème à résoudre, jointe à quelque prévision d'un raison-

(1) Cf. PAUL VALÉRY, *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 28 janvier 1928.

nement qui paraît susceptible de réussir. Pas de règle commune pour cette première trouvaille ; mais, à partir de là, tout le monde se comporte à peu près de même, suivant des procédures uniformes. De l'idée, par une rapide exploration préalable où elle est rapprochée tour à tour des chapitres antérieurs du savoir, on s'efforce de reconnaître si elle est vraiment prégnante et quelles voies d'enquête ont chance d'être fécondes en ce qui la concerne. Du raisonnement, pour s'assurer qu'il vaut la peine d'être suivi, on trace un schéma probable et on s'applique à prévoir les principaux tournants, les crises majeures. Puis le développement de précision commence, où des conduites régulières se laissent définir. On dresse une *table de catégories*, un *questionnaire*, pour confronter successivement le projet initial avec toutes les idées antérieurement acquises, toutes celles du moins qu'on pressent capables d'avoir à lui quelque rapport ; on essaie une à une, systématiquement, les diverses constructions possibles dans l'ordre de pensée en cause, à partir des notions que l'on possède, suivant la formule donnée par Leibniz dans sa *Combinatoire* ; on procède par recours énumératif à des *lieux communs* selon le précepte de la vieille rhétorique, ces lieux étant ici les principes généraux, les classes de faits déjà connues, les grands systèmes explicatifs traditionnels ou même certains artifices de raisonnement et d'expérience devenus plus ou moins classiques ; on se livre à des *imitations et transpositions de théories ou de méthodes* comme c'est l'habitude au début des nouvelles sciences, à des *renversements d'énoncés* comme le fait si souvent M. Bergson avec un si rare bonheur, à des *extensions et généralisations de concepts par isolement de la fonction logique* comme on l'observe notamment en mathématique, à des *recherches inductives de lois ou de causes* comme en font malgré tout biologistes et physiciens d'après Bacon et Stuart Mill, etc. C'est là, en un mot, le moment de la technique et du savoir-faire, celui où triomphe la méthode (1). Essentiel y est le rôle de la logique : rôle d'explicitation qui assure le bon rendement des hypothèses. Tirer de ces dernières tout le parti possible, on ne saurait exagérer l'importance d'une telle conduite pour l'invention elle-même. Combien d'exemples pourrait-on citer de chercheurs ingénieux et habiles arrivés au seuil d'une découverte importante sans la faire, parce qu'un arrêt

(1) Voir sur ce point : J. PICARD, *Essai sur les conditions positives de l'invention dans les sciences* et *Essai sur la logique de l'invention dans les sciences*, Alcan, 1928, — deux volumes où sont réunis beaucoup d'exemples.

prématuré de l'exploitation logique leur a fait quitter trop tôt une voie bien orientée !

Gardons-nous cependant d'exagérer la part des habiletés ou ténacités discursives. Tout développement de schéma dynamique est une invention prolongée, une série plus ou moins droite ou sinueuse d'inventions formant suite. Cette condition de prolongement, de conséquence, entraîne sans doute recours nécessaire à la méthode comme à un guide ; et l'exemple de Pasteur montre avec assez d'éclat jusqu'où peut conduire un tel recours pratiqué rigoureusement. Mais en définitive la logique, pour utile qu'elle soit, demeure néanmoins accessoire et insuffisante. Il faut surtout avoir des idées, beaucoup d'idées, que vivifient d'intenses et multiples exercices d'imagination. Bref, on ne saurait guère donner ici qu'un seul conseil vraiment efficace : revenir sur les mêmes choses avec une inlassable patience, les approfondir sans cesse davantage, les tourner et retourner en mille sens, les mettre pas à pas en rapports avec le contenu total de la vie et de la pensée, les promener infatigablement de haut en bas et de bas en haut à travers tous les plans de conscience. Travail de *méditation*, dont les spirituels ont dégagé à merveille les lois et règles, en distinguant ses formes successives. De leurs analyses, retenons seulement deux points.

Cette rumination ne doit pas se confiner dans les sphères de l'intelligence pure. Il faut qu'elle ressemble psychologiquement à l'oraison telle que la préconisent les maîtres de la vie intérieure, à une oraison fervente et cordiale, non abstraite ni dialectique, humble et docile sans doute, mais aussi pleine d'initiative et de bonne volonté ardente, par laquelle on se nourrit de l'idée, on se l'incorpore et on la transforme en action vécue. Et il faut savoir en même temps accueillir avec sympathie chaque idée qui s'offre, la prendre par son côté vrai, ne pas se contenter d'une seule opinion (toujours trop pauvre et trop étroite), surtout n'être jamais satisfait, réitérer l'effort et sans relâche entreprendre des essais nouveaux. C'est, dans une large mesure, à la portée de quiconque veut, de quiconque ne ménage pas sa peine ; c'est néanmoins ce qui manque le plus d'ordinaire. Trop souvent fait défaut une certaine générosité, une certaine largeur d'esprit. Elle est pourtant nécessaire dans la recherche, ne fût-ce que pour tirer d'une lecture ou d'une observation autre chose que ce qu'on sait d'avance. Même dans l'ordre purement intellectuel, rien de plus facile que d'en comprendre le rôle. Un schéma dynamique, en effet, ne se développe guère par le seul jeu de ses énergies internes. D'autres schémas, d'origine extérieure,

viennent à la traverse, que le premier s'annexe autant qu'il peut et qui en excitent la fermentation. Des rencontres se produisent ainsi, plus ou moins imprévues et suivies d'oppositions ou d'alliances. Considérons surtout celles-ci, puisqu'elles caractérisent les cas de réussite véritable. Entre les schémas, d'abord indépendants et dont chacun tend pour son propre compte à s'épanouir en gerbe, se nouent donc en plusieurs directions des rapports de tangences parfois fécondantes. Plus ces rivaux viennent de loin l'un vers l'autre et plus, d'ordinaire, s'ils s'accordent, leur conjugaison sera fructueuse (1). L'aptitude inégale des esprits à l'approfondissement tient sans doute à leur inégale capacité d'ampleur et de souplesse dans l'art de prolonger et de nourrir le développement par de tels moyens. L'aptitude naturelle ne joue cependant qu'un rôle secondaire : elle diminue l'effort, elle abrège la durée de recherche. Mais le facteur essentiel reste une certaine vitalité de travail imaginatif, celle qui se manifeste quand on éprouve devant chaque épisode nouveau d'un problème la même impression de joie, de vigueur, de fraîche et neuve lumière, que lors d'un réveil matinal. D'ailleurs, il arrive aussi qu'on traverse, par intervalles, des moments d'aridité ou de confusion ; et il faut savoir n'en pas craindre la malaise : le vrai chercheur, le chercheur courageux, — à qui seul pourra échoir l'invention, — est celui qui ne recule devant aucune variété de labeur, devant aucun mélange d'alternatives contraires.

Au cours de ces oscillations répétées, on voit s'accomplir mille métamorphoses. Ni le schéma dynamique ni son corps imaginable ou conceptuel ne demeurent tels quels. Actions et réactions incessantes du schéma sur l'image et de l'image sur le schéma : voilà l'exacte formule des faits, qui exclut toute supposition d'absolue antériorité chronologique d'un de ces éléments sur l'autre. Souvent le schéma « est modifié par les images mêmes dont il cherche à se remplir. Parfois il ne reste plus rien du schéma primitif dans l'image définitive » (2). Il y a ainsi de l'aventure dans le développement d'une invention. On était parti pour trouver quelque chose ; et c'est autre chose qu'on trouve. L'esprit de radicalisme abstrait semble donc

(1) Un bon exemple, en Mathématique, est celui de Poincaré dans ses travaux sur les fonctions fuchsienues, où l'on voit concourir des schémas empruntés à l'Analyse, à l'Arithmétique, à la Géométrie (*Science et Méthode*, p. 50-53). — En Physique, on pourrait citer la découverte de l'analyse spectrale qui rapproche Astronomie et Chimie. — L'œuvre de Pasteur se laisse interpréter de même. — Enfin, pour revenir à la Poésie, les plus belles images sont d'ordinaire celles qui réunissent des termes très éloignés.

(2) BERGSON, *L'énergie spirituelle*, p. 187.



aussi contraire à la vie créatrice de la pensée qu'à la vie morale ; une certaine souplesse de projet est nécessaire à l'invention. Procéder par décrets rigides et rectilignes, ce serait le plus souvent parti pris stérile, inféconde utopie, raideur conduisant à la défaite : car, au lieu de schéma dynamique, ce qu'on manierait alors, ce serait une *idée fixe*, principe de coagulation plus ou moins morbide. Il faut savoir opportunément renoncer à ce qui se refuse, attendre l'heure et l'occasion favorables ; il faut savoir aussi se contenter, au début, d'un projet plus ou moins vague, élastique et mouvant, dont l'esprit n'arrête pas les contours, « parce qu'il attend sa décision des images mêmes que le schéma doit attirer pour se donner un corps » (1). Mais il faut savoir pourtant ne jamais oublier ce que l'on veut, tout en se pliant avec diplomatie aux méandres des circonstances. *Suaviter in modo, fortiter in re* : c'est la seule devise féconde. Ainsi l'œuvre et le plan, la solution et l'énoncé s'informent et se déterminent mutuellement. « Nulle part ce jeu n'est aussi visible que dans l'effort d'invention. Ici nous avons le sentiment net d'une forme d'organisation, variable sans doute, mais antérieure aux éléments qui doivent s'organiser, puis d'une concurrence entre les éléments eux-mêmes, enfin, si l'invention aboutit, d'un équilibre qui est une adaptation réciproque de la forme et de la matière. Le schéma varie de période à période ; mais dans chacune des périodes il reste relativement fixe, et c'est aux images de s'y ajuster. Tout se passe comme si l'on tendait une rondelle de caoutchouc dans divers sens en même temps pour l'amener à prendre la forme géométrique de tel ou tel polygone. En général, le caoutchouc se rétrécit sur certains points à mesure qu'on l'allonge sur d'autres. Il faut s'y reprendre, fixer chaque fois le résultat obtenu : encore peut-on avoir, pendant cette opération, à modifier la forme assignée au polygone d'abord. Ainsi pour l'effort d'invention, soit qu'il tienne en quelques secondes, soit qu'il exige des années » (2).

Qu'en fin de compte une harmonie s'établisse, que la jonction s'opère entre le projet théorique et le donné concret, qu'une entente se fasse entre le schème et son corps précisés l'un par l'autre, qu'il y ait finalement adaptation exacte, ajustement parfait entre la matière et la forme, comme dans un traité de paix après de longs conflits : le développement sera terminé. Ici interviennent les réducteurs ordinaires de l'hypothèse :

(1) BERGSON, *loc. cit.*, p. 187-188.

(2) *Ibid.*, p. 193-194.

logique, principes rationnels, habitudes discursives en ce qu'elles ont de valable, évidences communes et enseignements de l'histoire en ce qu'on y peut trouver de sûr et de bien acquis. On utilisera ces réducteurs, avec souplesse toutefois et prudence : car enfin peut-être est-on justement dans un des cas où se manifeste la nécessité de leur faire subir une transformation. Nous verrons bientôt quelle conduite l'inventeur doit tenir pendant cette suprême phase du travail d'imagination créatrice : la phase de vérification. Mais auparavant, pour achever l'examen des phases primordiales, de celles qui représentent l'œuvre d'invention proprement dite, il reste quelques remarques encore à présenter sur la discipline de la trouvaille elle-même, sur la manière dont l'inventeur, avant la critique finale, doit conduire son effort.

\*  
\*  
\*

Réalisation, développement, c'est toujours un dur labeur ; et, pour aboutir, il faut que ce travail soit ému, nourri de sentiment, d'enthousiasme, pénétré de vie ardente, pris au sérieux comme une action ayant valeur morale, traduit courageusement en œuvres effectives où le chercheur se mette et s'engage tout entier. Cela n'est pas moins vrai du savant que de l'artiste. A l'adresse du premier, on dit souvent : pas d'idées préconçues dans la recherche, pas d'imagination ni de passion. Erreur profonde, et sur laquelle sans doute je n'ai plus lieu d'insister ! C'est l'intérêt sensible qui fixe l'attention ; c'est l'imagination qui suggère les trouvailles. Sans idées, pas de faits ; et sans images, pas d'idées ; et sans émotion, pas d'images. Les grands inventeurs sont toujours des passionnés, bien que parfois leur passion, — trop pure ou trop haute, — ne semble pas au commun ce qu'elle est en réalité : passion authentique. Mais, bien entendu, il importe aussi de savoir, à la fin, se détacher de tout cela pour devenir le critique de soi-même, au regard lucide, à l'exigeante et froide rigueur (1).

L'homme vulgaire est celui qui ne se dévoue pas. De la pensée, — qui est pourtant jusqu'en lui tellement plus que lui-même ! — il se sert comme d'un bien propre ; il se contente d'en jouer et d'en jouir ; il ne la respecte guère, n'a pas foi en elle, ne l'aime pas ; il ne sait ni ne veut en faire le centre de ses préoccupations, le principe de ses démarches, l'objet de ses complai-

(1) De quoi Pasteur a donné magnifiquement le précepte et le modèle.

sances et le souci constant de ses jours. L'homme vulgaire se tient aussi trop séparé de la nature. Non par sublimité spirituelle : c'est un égoïste. Il ne s'intéresse pas à l'univers, au sort de l'esprit dans le monde. Il estimerait ridicule de se donner naïvement et cordialement aux choses, de plonger avec ivresse au plus profond des images vibrantes qui l'entourent, qui l'enveloppent ; il se moque de la générosité qui le ferait se soumettre au réel. Cette double faute si commune, — qui se résume, au propre sens du mot, en un *manque de cœur*, — est la cause vraie qui rend l'invention si rare.

Un certain esprit de réalisme est en effet nécessaire pour inventer. Combien de fois l'a-t-on redit, avec pleine raison : l'inventeur doit fuir le livresque, s'entraîner au regard direct. Pas trop de lectures, d'où risquerait de sortir une pensée attentive seulement aux écrits des hommes, inhabile désormais à se produire autrement que sous les espèces de l'histoire. Vivre les choses, descendre sympathiquement et nous fondre en elles, nous accorder au rythme de leur respiration intérieure, nous dépouiller du discours pour accueillir dans sa fraîcheur naissante l'impression inexprimable qu'elles insinuent en nous dès que nous écartons le voile des symboles, et à cette fin les étreindre du geste autant que les contempler du regard : c'est l'unique moyen d'avoir avec elles ce contact durable qui seul est fécondant. Non qu'il faille, à l'inverse, mépriser les enseignements de la tradition : car le danger serait alors de se prendre au mirage de quelque hallucination purement subjective. Il faut donc savoir également s'ouvrir aux plus divers systèmes, cultiver tour à tour en toute sincérité de ferveur chaque forme de la pensée ou de l'expérience, ne pas craindre même la crédulité provisoire qui ferme pour un temps au doute. L'inventeur échappera aux périls d'une telle attitude, s'il demeure fidèle au premier devoir qui lui incombe : *soumission au donné*. Là est pour lui la garantie suprême contre les écarts de l'idéologie.

Mais réciproquement un certain idéalisme n'est pas moins indispensable. Et, par ce mot, je ne veux pas dire seulement un certain esprit de foi aux exigences de la pensée pure, à ses pouvoirs d'opération dialectique, de mise en rapport intelligible ; j'entends bien davantage : l'intelligence des « impondérables » et de leur authentique réalité. C'est donc une *conduite* surtout que désigne ici le terme d'idéalisme. Se libérer de tout respect humain, de toute superstition positiviste ; se faire une puissance virginale de percevoir, jusqu'à devenir comme un regard d'enfant ouvert sur la nouveauté des choses ; admettre

à son heure un état d'étrange distraction où l'âme se concentre sur la pointe fuyante et subtile d'une intuition désintéressée qui naît, et se livrer en proie à l'idée envahissante, loin du monde, au sein d'une solitude recueillie, oublieux de l'orgueil discursif, prêt à recevoir sans résistance le choc révélateur, comme ces liquides sursaturés et dès lors instables qui soudain cristallisent au contact d'un imperceptible fragment : voilà, pour une large part, le secret de l'invention, qui demande plus encore de bonne volonté que de prédisposition naturelle.

Et maintenant quelle force meut l'inventeur ? D'abord, — que le mot n'effraie pas ! — je ne sais quelle exquise et délicate *sensualité*. Sensualité d'autant plus profonde, enivrante et ruiselante, et donc d'autant plus suggestive et motrice, qu'elle reçoit moins de satisfactions matérielles, « comme si, par une étrange conservation des énergies, la sensualité physique se transformait en sensualité spirituelle, et comme si la découverte était un assouvissement » (1). Le corps entier prend part à l'œuvre d'invention ; il sent à sa manière jusqu'aux approches de lumière abstraite ; et c'est un grand art que d'en savoir dériver les désirs et les jouissances mêmes vers des fins idéales, de savoir les tourner mystérieusement en appels de vérités lointaines.

Que l'on entende bien cette remarque ! Celui qui n'a pas de sens, pas de vitalité sensuelle, n'invente jamais : rien de plus connu que ce fait, et rien de plus facile que d'en développer les preuves ou les conséquences. L'imagination créatrice a des racines biologiques : il y a, de ce chef, une hygiène de l'inventeur. La vie de pensée, comme la vie morale, traverse des périodes mornes de sécheresse, de dépression, de stérilité au moins apparente ; il y a des jours « où l'on n'est pas en train », c'est-à-dire où l'on sent peu : ces jours-là, pas d'invention. D'autre part, quel est le rôle des excitants physiques, préconisés parfois à titre d'auxiliaires du travail ? Mettre en branle une réserve d'énergies sensuelles d'ordinaire endormies et latentes. Ainsi agissent encore mille autres causes, d'ailleurs moins dangereuses physiquement et moralement, moins nocives : le bon état corporel générateur d'euphorie, la musique, une passion, une secousse émotionnelle quelconque. Tout cela, qu'il suffit de rappeler, prouve indiscutablement le fait en question. Mais parler seulement de sensualité serait dire beaucoup trop peu : parlons en général et mieux de *sensibilité*. On ne saurait exagérer l'im-

(1) WILBOIS, *Revue de Métaphysique et de Morale*, septembre 1901, p. 608.

portance de ce facteur affectif. De lui vient l'impulsion motrice à tous les moments du travail. Certes, rien ne se fait sans l'intelligence qui dirige et qui juge : la force, toutefois, vient d'ailleurs. L'émotion élève le ton vital et ainsi favorise l'essor créateur, quand même, — par son objet propre, — n'aurait-elle aucun rapport direct à l'œuvre créée. En ce sens, on a insisté souvent sur le rôle du désir. Celui de la joie est encore plus grand : on ne fait bien que ce que l'on fait joyeusement (1). Et cela n'est pas vrai de la seule invention esthétique. Un art de goûter et de savourer, de mettre à profit je ne sais quel frémissement de délectation, n'est pas moins utile ni moins fécond dans les sciences les plus sévères.

Le travail préparatoire qui incombe à l'inventeur comporte donc une culture intensive de la sensibilité, dont il lui faut accroître en tous sens la richesse, la subtilité, la force, la promptitude. Avoir un trop-plein de vie affective, cela est nécessaire pour inventer. Mais ce n'est là qu'une matière ; et il importe extrêmement d'éviter une déperdition de ce trop-plein en jouissances physiques ou même en délectations plus spirituelles, mais toujours de nature égoïste. De là une conduite morale qui s'impose à l'inventeur au moment de l'usage, une discipline qu'il doit suivre pour ne pas dilapider ses réserves. Nous y reviendrons bientôt ; restons encore au seul point de vue du psychologue. On a défini la génération physiologique « une nutrition prolongée » : cette définition vaut également pour la génération psychique appelée invention. Aussi convient-il que l'inventeur s'assure un excès de ressources, qu'il tende à l'affinement et à l'exaltation de ses puissances de sentir, afin de se rendre possible un effort d'attention fervente, jusqu'à provoquer peut-être une de ces crises d'enthousiasme qui le hausseront au-dessus de lui-même. Par là, il est vrai, peut naître la névrose, dont quelques-uns ont voulu faire (bien à tort) l'essence même du génie. De là, en tout cas, viennent sûrement les excès et les bizarreries qu'on observe si fréquemment chez les inventeurs. Mais ces déviations ne sont pas nécessaires ; il y a des génies équilibrés, et l'existence des autres n'empêche pas d'être vraie la loi précédente.

Par cette culture intensive, l'inventeur crée en soi, excite, nourrit, développe des désirs, des besoins, des attrait, des

(1) Avec cette joie intérieure et profonde qui peut accompagner une souffrance régnant à la surface de l'âme ou dans ses régions moyennes de discours et d'action.

curiosités, des passions, que soulève ensuite et enflamme le moindre frôlement de l'expérience. Dès lors, il est toujours en état de fermentation intérieure. Un sourd travail se poursuit sans cesse presque insensiblement en lui ; et l'effet de ce travail est d'incorporer peu à peu à l'inconscient les tendances nées au-dessus du seuil ou, si l'on préfère, d'abaisser le seuil, de sorte que les associations d'ordinaire inconscientes participent au labeur logique, au labeur de jugement réfléchi. Incubation lente, suivie d'une soudaine éruption. Au moment de la crise finale, dans le paroxysme de la sensibilité, l'inconscient affleure au niveau du sentiment ; celui-ci s'épanche et déborde un peu ses frontières habituelles ; et ce phénomène d'hyperesthésie marque la découverte même.

Tout cet effort vital, tout ce jeu d'émotions et d'ardeurs est du reste le plus souvent orienté par l'aptitude spéciale due à l'entraînement préparatoire. Devenir semblable à un résonateur très sensible dans un certain ordre de perception et de pensée, voilà ce qu'il faut ; et le travail d'apprentissage produit précisément cet effet de sensibilisation. Aussi l'inventeur est-il d'ordinaire comme polarisé : il ne vibre que dans une direction. On pourrait dire encore : un ébranlement quelconque n'éveille d'harmoniques chez lui que dans cette ligne, sa sensibilité n'est accordée que pour certaines résonances ; quel que soit le choc initial reçu du dehors, le son qu'il rend demeure le même : ainsi le nerf optique, mécaniquement ou électriquement excité, répond toujours en lumière. Sans doute, l'invention exige le concours de très diverses puissances ; et, si l'inventeur doit se spécialiser, du moins faut-il que ce ne soit pas trop tôt, ni surtout d'une manière exclusive. Mais cependant le cas normal est celui d'un domaine de compétence déterminé, d'un primat de « faculté maîtresse » (1).

(1) Il y a ici, pour l'inventeur, deux conditions à remplir, qui, à bien des égards, se contrarient : condition de richesse et condition de pureté. L'idéal est une conciliation. Comment y atteindre ? On peut dire que, lorsqu'elle se réalise heureusement, tout se passe (ou doit se passer) comme dans les cas où deux types hétérogènes de moyens artistiques s'associent : musique et poésie, par exemple. Ce sont là deux arts complets dont chacun se suffit et qui, joints ensemble, risquent de se gêner mutuellement, la musique empêchant d'entendre la poésie ou la poésie ne faisant que répéter ce que dit déjà la musique. La solution est que l'un des deux arts se fasse le très simple et discret serviteur de l'autre : l'air de flûte qui soutenait la voix de l'orateur antique ou l'accompagnement de très vagues et flottantes paroles précisant à peine la mélodie associée que permettent certaines pièces de Verlaine. De beaux vers n'admettent pas qu'on leur ajoute un chant musical explicite ; seule est possible autour d'eux une sorte de mélopée en sourdine. Il semble pareillement que de belle musique soit incompatible

Il est, dans chaque département de l'esprit, un art particulier de parvenir à cette pensée intense et une, à ce vibrant état de possession par l'idée, d'absorption dans l'idée, dont je parlais tout à l'heure. Deux périodes où se déploie un travail conscient et voulu, méthodique, réfléchi, encadrent le moment de crise préparé par l'une, exploité par l'autre. Variables sont les moyens de mettre l'énergie profonde en branle. Mais toujours le but visé reste le même : une sorte d'extase. L'idée alors obsède l'inventeur et le hante ; et lui, qui ne s'appartient plus, semble perdre son âme en elle. D'un tel ravissement, d'un tel transport, les artistes fournissent mille témoignages. Pour en donner un exemple emprunté à l'ordre des sciences, je citerai ce passage célèbre de J.-B. Dumas sur Ampère (1) : « Il est impossible de se représenter jusqu'où était portée, en pareille circonstance, la concentration de son esprit. On voyait alors cet homme, qu'on appelait distrait, isolé pendant de longues heures dans une méditation profonde, traversant ses occupations et les devoirs de la vie dans une sorte de somnambulisme, oubliant tout, jusqu'au moment où la vérité se faisant jour le délivrait de cette obsession. » En de pareils cas, l'unification est complète : l'homme s'est fait pensée. Ce n'est pas seulement avec toute son intelligence et toute sa mémoire, c'est avec tout son cœur, toute sa volonté, tout son corps même, bref avec toutes ses énergies vitales qu'il pense. Penser n'est plus pour lui une fonction de la vie, mais la vie même ; ce n'est plus pour lui ouvrir un regard perceptif ni prononcer un jugement critique sur les choses, mais s'insérer en elles comme une réalité agissante, mais incarner parmi elles une idée devenue force créatrice efficace. Comment pourrait-on ne pas songer ici aux confessions des mystiques ?

Me voilà donc revenu encore une fois à l'exemple des spirituels. Pourquoi ce retour sans cesse réitéré ? La raison en est simple : c'est, qu'ils ont, les premiers, découvert la psychologie de l'âme profonde, une psychologie dont sans doute ne fut par eux développée qu'une certaine application particulière, mais qui paraît transposable à bien d'autres cas et notamment susceptible de définir mieux que nulle analyse des puissances

avec des vers d'une facture trop expressive. J'en dirais presque autant, à l'intérieur même de la poésie, des rapports entre son et sens ou bien du concours de deux techniques, celle des vers qui se couronnent de rimes ou celle des rimes qui se dilatent en vers. Et tout cela, que je me borne à signaler d'un mot, on le transposera facilement au cas de l'invention en général.

(1) *Revue scientifique*, t. XV, p. 650.

de discours la règle de conduite convenant à l'inventeur. Il faut craindre d'autant moins d'insister là-dessus que d'ordinaire on en parle trop peu. A maintes reprises déjà, d'après l'expérience de spiritualité, j'ai invoqué le centre de l'âme, la *κάθαρσις* qui nous y ramène, les rapports entre pareille démarche et celle qui prépare l'intuition immédiate. L'analogie continue quand on arrive devant l'acte propre de ce centre : acte qu'on appelle contemplatif ou intuitif suivant les cas. Réalisme et idéalisme s'y confondent : le second n'a même pleine et parfaite vérité que là, tandis que le premier s'y dépouille de son caractère souvent trop matérialisateur ; et là pareillement s'opère, dans le concret, la fusion de l'individuel et de l'universel. Le centre de mon âme, c'est moi plus et mieux que la périphérie qu'habite la conscience commune, ce que je suis vraiment et, au fond, ce qui me réalise et me qualifie, ce qui constitue ma personne intime. Ce centre agit invisiblement dans chacune de mes actions quotidiennes : il est le foyer, l'inspirateur, le responsable, mais d'habitude au sein d'une pénombre, sinon d'une complète nuit, de supra-conscience. Il se révèle toutefois par éclairs ; et l'âme vit alors le secret merveilleux de sa vraie nature, dans un moment d'union illuminante où elle se perçoit participant à un Principe qui la dépasse. Certes, je ne veux pas méconnaître la différence infinie entre la contemplation du mystique et l'intuition du poète ou du penseur, celle-ci bornée aux voies naturelles et qui de notre part comporte efficacité d'initiative, celle-là transcendante à nos prises et par laquelle, si elle nous est donnée, nous sommes introduits dans un ordre nouveau, dans un monde supérieur et proprement divin. Mais la psychologie de l'une aide à comprendre la psychologie de l'autre ; et, de ce point de vue, c'est bien à une sorte d'extase contemplative que ressemble en fin de compte, sur ses plus hautes cimes, l'intuition de l'inventeur.

Voilà donc le but. Maintenant, de l'art qui permet d'y atteindre, je ne puis donner ici les préceptes particuliers, propres à chaque domaine de l'esprit. A chaque science notamment, il appartient d'énoncer sous forme de principes techniques les règles d'invention qui lui conviennent. Il y a cependant quelques préceptes généraux, quelques maximes communes, quelques règles de méthode ou plutôt de discipline, qu'il sera bon de noter brièvement, afin de marquer la fin toujours la même où ils tendent.

Que faut-il donc, en général, recommander à l'inventeur ? Quant à la préparation lointaine, l'étude assidue des maîtres,



une incessante méditation des méthodes et des principes : étude et méditation par lesquelles toutefois il s'agit moins d'accumuler des connaissances que d'acquérir un esprit et de contracter des habitudes libératrices, moins de s'accroître en étendue que de s'intensifier en profondeur, moins de lire une foule de livres que de beaucoup lire ceux qu'on lit, se nourrissant de chaque parcelle, y appliquant son âme entière et s'efforçant de tourner toute suggestion en bien. Quant à la conduite même du travail, une succession alternée d'attitudes et de démarches contraires : tantôt se fâcher contre soi-même et se tendre énergiquement, — tantôt laisser l'idée dormir et mûrir toute seule, — tantôt se recueillir et travailler, en s'intériorisant toujours davantage, à prendre une conscience toujours plus vive des vœux profonds de l'esprit, de ses désirs, de ses besoins, de ses tendances, — tantôt enfin s'ouvrir aux leçons du dehors et vivre docilement au contact des choses, dans une sorte de camaraderie et d'intime familiarité avec la nature. Tous ces conseils tendent visiblement à une même fin : *incorporer en nous l'idée à l'inconscient jusqu'au point où, devenue notre réalité même et notre substance, elle agira par nous comme une force naturelle*. Du reste, l'inconscient qu'il s'agit d'atteindre, c'est, — bien entendu, — l'inconscient supérieur, le supra-conscient. Là est le secret du génie, auquel donne seule accès la catharsis intuitive ; et c'est pourquoi le génie est fait de cœur et de volonté autant que d'intelligence.

On vient de voir le rôle de la sensibilité dans une telle œuvre. Il est réel et capital ; rien n'y pourrait suppléer. Mais voici le moment d'une considération complémentaire : *il faut régler la sensibilité*. Car, livrée à elle-même, on le sait bien, elle serait errante, confuse, aveugle, capable de toutes les aberrations et de tous les écarts. De ce chef, un danger menace l'inventeur, comme quiconque s'engage dans les voies d'une spiritualité tendant à dépasser le niveau commun : péril évident de céder à l'excitation sentimentale, et même parfois sensuelle, que détermine le premier contact avec l'activité profonde. En face des énergies éveillées, et d'autant qu'elles sont plus intenses, un devoir de sublimation s'impose.

Dans cette perspective, une règle est tout de suite évidente : celle qui soumet les mouvements de la sensibilité à une recherche du beau. Jusque dans le domaine de la pure spéculation abstraite, elle a son rôle déjà salutaire. Le géomètre, l'astronome, le physicien, le biologiste ont chacun leur esthétique propre. Développer les divers chapitres de cette *Esthétique de la Science* et les

comparer à ceux, plus classiques, dont l'art constitue l'objet : ce serait une tâche attrayante et facile ; et on verrait sans peine en sortir les maximes d'une discipline authentique, efficace. Je ne le ferai pas, pour éviter un trop long détail. Une conclusion me suffira ici, que Lachelier formulait en ces termes : « Ne craignons pas de dire qu'une vérité qui ne serait pas belle ne serait qu'un jeu logique de notre esprit et que la seule vérité solide et digne de ce nom, c'est la beauté » (1). Accessoire peut-être dans la science une fois faite, où elle semble un surcroît, la beauté en effet joue un rôle discriminatoire essentiel dans la science en voie de formation : elle est moyen de discernement. Construction des concepts ou genèse des faits, choix des conditions expérimentales ou des formes systématiques, c'est le sens du beau qui nous guide en pareilles affaires, non pas seul sans doute, mais à l'un des premiers rangs : je n'en veux pas d'autre preuve que Maxwell faisant d'une symétrie souhaitée dans certaines équations le principe générateur de sa théorie. Et à plus forte raison en est-il de même si nous envisageons des recherches plus concrètes, si nous considérons surtout l'art psychologique de conduite que doit pratiquer l'inventeur dans la mise en exercice de ses pouvoirs sensibles.

Toutefois, — ai-je besoin de le dire ? — l'esthétique ne suffit pas, de beaucoup s'en faut. C'est, malgré tout, une règle trop vague, trop changeante. Je n'en ai dit un mot que pour signaler un facteur qui n'est point négligeable et pour n'avoir plus à y revenir. Mais, en réalité, le problème qui se pose désormais à nous est celui de la vérification. Il appelle étude approfondie. Je prononçais tout à l'heure, avec Lachelier, le mot « vérité ». Voilà en effet le nom de la norme souveraine qu'après les hasards de la trouvaille, les risques de l'initiative, après même ce que nous avons pu noter pour les réduire sur la discipline de l'invention, sur les diverses phases de l'imagination créatrice et les règles de conduite correspondantes, voilà l'idéal directeur que nous devons maintenant faire intervenir. A prendre ainsi dans son époque suprême l'œuvre de pensée intuitive, la véritable réponse apparaîtra aux questions encore pendantes, une réponse d'ordre *intellectuel et moral* tout ensemble.

(1) *Du fondement de l'induction*, p. 83.

# A propos du tricentenaire de la mort d'Agrippa d'Aubigné

par M. J. PLATTARD,

*Professeur à l'Université de Poitiers.*

---

## VI

### D'Aubigné écrivain militaire.

Dans la préface de son *Histoire universelle*, un des reproches qu'Agrippa d'Aubigné fait aux historiens qui ont avant lui raconté les guerres de religion, c'est de « n'avoir rien vu en soldat » (1). Pour lui, il a fait la guerre. C'était sa vocation, puisque de simple soldat il est parvenu à la dignité de maréchal de camp. Il sait rappeler qu'il a sur les historiens de cabinet, « les pilotes d'eau douce », comme il les appelle, l'avantage d'avoir passé par les rangs, de s'être élevé « des petites charges aux subalternes », puis d'avoir exercé les fonctions d'officier d'ordonnance et de chef d'état-major, d'avoir tenu « la place des yeux » du général d'armée, aux « batailles, grands combats et sièges de remarque » ; d'avoir eu l'honneur d'être choisi « entre trois ou quatre » par le roi de Navarre pour l'accompagner « aux placements des armées, aux reconnoissances ou aux piquets des tranchées ». C'est donc en expert qu'il parle des opérations militaires.

Certaines parties de son livre peuvent sur ce point offrir le même intérêt que ces *Mémoires* de capitaines, dont le public du temps était si friand. Aussi le recommande-t-il aux gens de guerre : il l'a écrit « en leur faveur et à leur honneur » (2). Il le répète à plusieurs reprises dans les trois tomes qu'il fit imprimer ; il y revient dans la préface du tome quatrième (3). C'est dire que

(1) Ed. de Ruble, t. I, p. 2 et suivantes.

(2) T. I, p. 133.

(3) *Supplément à l'Histoire universelle*, p. 7.

sa principale ambition était d'être rangé parmi les écrivains militaires. Il ne néglige pas de mentionner qu'il peut être utile aux négociateurs et aux conseillers d'Etat d'étudier l'histoire dans le livre d'un homme qui avait fait « son chevet au pied du lit d'un roi », mais s'il estime avoir fait « quelque chose pour eux (1) », il ne doute pas que l'intérêt de son *Histoire universelle* soit moins dans l'exposé des principes ou des machinations des politiques que dans les récits de guerre et dans les leçons qui s'en dégagent. Et de fait, pour nous, d'Aubigné historien vaut surtout par les récits militaires.

LES ÉCRIVAINS

\* \* \*

Ses mérites et ses talents dans ce genre sont d'ailleurs inégaux.

Tout d'abord, signalons deux lacunes dans ses exposés d'opérations guerrières. Il néglige, le plus généralement, d'indiquer les objectifs qui commandent un plan de campagne. Il nous montrera, par exemple, dans la guerre de Louis XIII contre les Protestants, l'armée royale passant la Loire à Saumur et descendant par les provinces de l'ouest dans la vallée de la Garonne pour arriver enfin à Montpellier. Chemin faisant, elle assiège et prend les places de sûreté des Protestants. C'était là tout l'objectif de la campagne. Encore aurait-il fallu nous l'indiquer. Faute de cet avertissement, le lecteur se demande où se rend cette armée et il a l'impression d'assister à une promenade militaire qu'interrompt de temps à autre la rencontre d'une place fermée, montrant « visage de pierre ».

En second lieu, la topographie ou la description géographique du théâtre des opérations est insuffisante. Assurément, comme il le dit dans l'*Avis de l'imprimeur au lecteur*, les descriptions « ne représentent point comme l'optique ». Elles ne suppléent pas à l'absence de cartes et plans gravés, qui eussent aidé à l'intelligence des sièges et des combats. Mais encore, était-il possible à d'Aubigné de donner à ses descriptions topographiques plus de précision, en marquant, par exemple, la situation des lieux dont les noms sont appelés à figurer dans le récit.

L'étude d'un épisode fameux de la troisième guerre civile, le siège de Poitiers par l'amiral de Coligny (des derniers jours de juillet au 7 septembre 1569) va nous faire saisir sur le vif les qualités et aussi les lacunes de d'Aubigné dans le récit militaire (2).

(1) T. V, p. 15.

(2) T. III, p. 100 à 109.

Ce siège est parfaitement connu. Il en a été tenu un journal par un des Poitevins assiégés, un docteur-régent de la Faculté de droit, Marin Liberge (1), et un autre défenseur de la cité, Le Poulchre, seigneur de la Motte-Messemé, l'a raconté en vers avec beaucoup d'exactitude (2). D'Aubigné a-t-il utilisé ces ouvrages, où il aurait pu trouver des précisions sur la chronologie des opérations ? C'est douteux. En tout cas, il s'est renseigné sur place.

D'Aubigné connaissait bien Poitiers et ses environs pour avoir parcouru la région lors de la petite guerre de 1590 et aussi pour y être venu, au temps où il résidait à Mursay et fréquentait le Poitevin Scévole de Sainte-Marthe.

Sa description du site de la place est d'un homme de guerre, qui cherche à estimer les ressources de l'attaque et de la défense. « Il est certain que l'assiette de la ville est meurtrière, comme estant une longue croupe environnée par son plus bas et par les deux costez de hauts rochers. De ces trois parties, elle est au danger des coups de traict. » Pourquoi néglige-t-il de nous dire ici qu'une de ces éminences qui dominant la ville, en « cavalier », suivant l'expression technique, est occupée par le faubourg de la Cœuille, qu'il nommera plus loin ? Le lecteur, rencontrant ce nom plus tard, ne saura où le situer. Ayant dit l'inconvénient de cette assiette, d'Aubigné en marque l'avantage : « Il est très difficile d'y venir aux mains, pour ce qu'elle est gardée d'une rivière profonde (le Clain, qu'il ne nomme pas, à l'est et au nord) et d'un étang grand et boueux (l'étang de Saint-Hilaire ou du Pont-Achard, à l'ouest, dont le nom paraîtra dans son récit plus tard), et de plus, vous avez en cest avantage et le corps de la ville, partout des places de retranchements et de combat, avec faveur de nature, pour ce que vous allez montant de rideaux en rideaux (il nomme ainsi les plis ou rides du terrain) aisez à escarper (c'est-à-dire à tailler à pic, pour rendre l'escalade dangereuse) jusques aux maisons de la ville. (Il omet d'expliquer qu'entre les murailles et les maisons, il y avait des jardins, des prairies, des « treilles », des terres labourées). Il n'y a que les rues qui donnent aux portes qui vous contraindroient de partager dans la ruine des maisons (c'est-à-dire de disputer le terrain dans les ruines). Tel est le plan par tout, hormis deux cents brasses ou environ, desquelles ceste ville fait teste vers la

(1) *Ample discours de ce qui s'est fait et passé au siège de Poitiers, escrit durant iceluy, par homme qui estoit dedans.* Paris, Nicolas Chesneau, 1569. Deuxième édition à Poitiers, 1570. Réédité par Beauchet-Filleau en 1846.

(2) Au VI<sup>e</sup> livre de ses *Honnestes loisirs*, Paris, 1587.

porte de la Tranchée, qui est son plus haut et son plus estroit ». (C'est là que l'éperon, ou croupe de la colline, est barré par une muraille, avec douves sèches.)

Il manque à cette description, comme on le voit, la mention de quelques lieux et de leur situation pour qu'elle soit parfaitement claire ; car les termes techniques que nous avons expliqués entre parenthèses étaient familiers aux gens de guerre de cette époque.

Elle est suivie d'un tableau de l'effectif de la garnison et d'un exposé de son état moral, facteur si important dans un siège. A ce tableau fait pendant l'ordre de bataille de Coligny, où manque encore la situation des lieux cités, par rapport à la place de Poitiers.

Le récit des opérations est simple. Coligny fait canonner une partie de la muraille, pour la battre en brèche. Les assiégés font quelques sorties. Un assaut se prépare. Il est rendu impossible par une inondation que les assiégés ont tendue dans les prairies riveraines du Clain, en barrant cette rivière en aval, au pont de Rochereuil, sous la protection du château de Poitiers, sis sur la rive. Finalement Coligny est contraint de lever le siège, après avoir perdu « deux mille cinq cents et peu de gentil-hommes, les principaux chefs de l'armée malades et esloignés du camp, l'amiral mesme ayant failli d'y laisser la vie par une dissenterie ».

Ainsi, réserves faites sur l'insuffisance de la description topographique dans laquelle manquent les noms des lieux qui seront cités plus tard, le récit est riche de détails techniques, de chiffres précis sur les pertes de la garnison et de l'assiégeant. Il fait mention des chefs et de tous ceux qui se distinguèrent de part et d'autre ; il est même orné de quelques traits pittoresques, celui-ci notamment, sur lequel se termine le chapitre : « Tous dans la ville étaient échauffés à bien faire, au moment de l'assaut, outre leur salut et honneur, par la vue d'une notable haye de cavallerie : c'estoient soixante et quinze dames montées sur bons chevaux, tous bien empanachez, qui prirent leur place de bataille assez près du combat pour estre fidelles et dangereux tesmoins des valeurs et laschetez ».

Si l'on compare maintenant ce récit avec les relations du siège de Poitiers que nous avons citées plus haut, on constate qu'il souffre non seulement d'une pénurie de traits précis dans la topographie, mais encore de deux défauts. Premièrement, l'ordre chronologique n'y est pas respecté. Les préparatifs de l'assaut, qui ne put avoir lieu à cause de l'inondation, y sont donnés comme postérieurs à l'attaque du pont de Rochereuil. C'est le

contraire qui se produisit. L'amiral jugea que l'assaut n'était pas possible, tant que ne se seraient pas écoulées les eaux qui couvraient les prés en bordure du Clain et élargissaient ainsi le fossé protecteur de la muraille. Aussi fit-il attaquer le pont-barrage de Rochereuil. Trois fois ses troupes se lancèrent à l'attaque du pont et du château qui en défendait l'accès ; à la troisième charge, l'amiral accourut lui-même en pourpoint pour arrêter l'opération trop meurtrière : quatre jours après, il levait le siège.

En outre, d'Aubigné n'insiste pas sur le rôle, qui fut capital dans la défense, de l'inondation tendue dans les prés. Il se borne à dire que Bidolière (c'était un échevin, capitaine d'une compagnie bourgeoise) « ayant bien fait asseoir un bastardeau dans le cours de la rivière, tout le travail des assiégeans fut noyé ». Ce mode de défense ne fut pas d'une application aussi facile. Un premier barrage sur le petit bras de Clain au sud de l'île du Pré-l'Abbesse, avait provoqué l'inondation de ce pré ; mais des saignées y ayant été pratiquées, l'eau s'écoula. Alors les Poitevins barrèrent toute la largeur du Clain au pont de Rochereuil. De nouveau l'eau inonda le Pré-l'Abbesse rendant l'approche des murailles impossible aux assiégeants. L'amiral s'avisa de retenir l'eau de la rivière en amont de Poitiers, à Saint-Benoît. Une crue emporta sa digue. Il tenta donc de briser à coups de boulets le barrage de Rochereuil : les Poitevins couvrirent les pelles du barrage d'un matelas de balles de laine qui amortissaient le choc des boulets. Il ne restait plus qu'à tenter de détruire ces travaux au cours d'une attaque. Nous avons vu que celle-ci échoua. L'inondation tendue par l'ingénieur Bidolière a donc été la vraie cause de l'échec de Coligny. Comme le disaient plaisamment les Poitevins, tout amiral qu'il fût, il ne put étendre son pouvoir sur l'eau douce.

Des défauts que nous venons de marquer, les « gens de guerre », auxquels d'Aubigné vouait son labeur, auraient-ils été choqués ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que d'Aubigné jouissait d'une incontestable autorité auprès des capitaines, autant par son expérience de la guerre que par sa réputation de courage. Les lettres conservées à Bessinges l'attestent. On le consultait sur la manière la meilleure de passer le mot d'ordre (1), sur des projets de fortification, sur les offices d'un maréchal de camp (2), et on le voit donner son avis sur les armements,

(1) Edition Réaume, t. I, p. 156.

(2) T. I, p. 158.

les effectifs et les approvisionnements d'une place en vue d'un siège (1) et même sur l'utilité des plumets et panaches pour flatter la vanité du soldat, ressort non négligeable du courage, au dire du maréchal Biron (2).

Aussi ne s'étonne-t-on pas de rencontrer dans son récit telles parenthèses qui sont des recommandations aux capitaines, sur la liberté d'allures à laisser à la cavalerie et aux enfants perdus (3), ou sur l'avantage qu'il y a dans la préparation d'une attaque de nuit, à repérer, de jour, les emplacements qu'occuperont les troupes (4). Préceptes de détail, sans doute : mais l'art de la guerre n'est-il pas tout d'exécution, selon le mot de Napoléon ?

Le lecteur moderne ne s'y arrête guère. Pourtant de sa lecture il garde une image assez nette de ce qu'était la guerre à cette époque. Les grandes batailles rangées étaient rares ; les sièges de places et les combats sont les opérations les plus ordinaires. L'objectif dans le siège est de battre le rempart à coups de canon jusqu'à ce qu'une brèche soit ouverte. Alors, le fossé étant comblé de fascines, les « piétons » s'élancent à l'assaut, souvent « parez à leur teste et encadrés de force noblesse volontaire ». comme au siège de Lusignan (5). Mais à l'époque des guerres de religion, on commence à s'apercevoir que les courtines, les tours, les fortifications en relief sont trop vulnérables à l'artillerie. Un autre système de défense tend à les remplacer : les ouvrages de terre. Cet art nouveau, né en Italie, s'est introduit en France, à cette date. D'Aubigné le connaît bien ; il en expose le principe : « contre l'artillerie la terre seule peut couvrir (6) », la terre (ou le fumier parfois) retenue par des fascines. Il en suit les progrès : il mentionne la présence d'ingénieurs italiens au siège de La Rochelle (7), en 1573, et auprès du roi de Navarre (8). Il sait l'importance de leurs prescriptions de détail. Il note que dans certain siège, la garnison ayant négligé d'aplanir en glacis la terre de la contrescarpe, les assiégeants ont pu s'approcher « dès la première nuitée » en se dissimulant derrière les inégalités du terrain non régalié (9). Il insiste sur les avantages des feux de

(1) T. I, p. 180.

(2) T. I, p. 187 et 194.

(3) T. VI, p. 225.

(4) T. VII, p. 16.

(5) T. IV, p. 321.

(6) T. VII, p. 56.

(7) T. IV, p. 21.

(8) T. V, p. 236.

(9) T. IV, p. 305.



flanquement (1). Il marque le moment où la maîtrise dans l'art de la fortification et dans la guerre de siège passa des Italiens aux Hollandais. Comme La Noue, dont il invoque l'autorité, il estime que la science des armes a été renouvelée par Maurice de Nassau et Guillaume d'Orange (2).

C'est tout un règlement sur la guerre de siège qu'on extrairait de son livre, depuis la méthode à suivre dans les premières approches jusqu'au protocole des capitulations, qui se faisaient selon des formules diverses et pittoresques, les plus glorieuses « avec la mèche allumée, le tambour battant, les enseignes déployées (3) », les moins honorables, « enseignes baissées, mèche éteinte, caisse débandée », et les hommes avec un bâton blanc à la main (4), parfois « en chemise (5) ».

Bornons-nous à glaner quelques traits singuliers qui donnent à cette *Histoire universelle* le piquant des récits d'un Montluc. La guerre de siège, comme la guerre de tranchées de nos jours, avait exercé le génie inventif des attaquants et des attaqués. Les ruses de guerre florissaient alors et d'Aubigné relate curieusement toutes celles qui sont venues à sa connaissance. Il en était de traditionnelles, comme les déguisements. En 1592, une dizaine d'hommes d'armes camouflés, les uns en pêcheurs, les autres en femmes, s'emparèrent du Mont Saint-Michel (6). D'autres répondaient à des nécessités nouvelles. Comment mettre hors de service de lourds canons qu'on ne pouvait transporter qu'à l'aide d'un nombreux attelage ? Les gens de Pontoise en trouvèrent le moyen. Ayant dans une sortie poussé jusqu'aux canons ennemis, ils lièrent aux roues des fascines goudronnées et y mirent le feu (7).

Comment protéger les pionniers qui creusaient les tranchées ou galeries pour approcher une place ? Ils ne travaillaient pas la nuit, le plus généralement. Pour les dérober aux vues de l'ennemi, le roi de Navarre, au siège de Beauvoir-sur-Mer, fit porter sur le terrain, pendant la nuit, des tonneaux vides et des mardriers qui, le jour suivant, servirent à abriter les travailleurs (8). Au siège de La Fère, les assiégés s'aperçurent que les pionniers

(1) T. III, p. 141.

(2) T. VI, p. 367.

(3) T. VI, p. 61 et 68.

(4) T. VII, p. 38.

(5) T. VII, p. 376.

(6) T. VIII, p. 272.

(7) T. VIII, p. 68.

(8) T. VII, p. 341.

travaillaient aux tranchées la nuit. Pour pouvoir tirer sur eux, ils se servirent de fusées éclairantes d'une espèce rudimentaire : à coups de canon, ils jetaient au loin « des torchons d'artifice » qui en brûlant donnaient quelque lueur (1). Les « feux d'artifice » ou « artificiels », d'origine italienne, jouaient alors un grand rôle dans la défense des places : c'était des cercles de bois enduits de goudron et enflammés que l'on jetait du haut des murailles sur les fascines empilées par l'assaillant devant la brèche (2). On recourait d'ailleurs à des procédés plus simples pour incendier ces fascines. Au siège de La Rochelle, des femmes et quelques ministres faisaient jouer un engin qu'on appelait l'encensoir. C'était « un mât qui tournait sur un pivot et avait une chaudière au long bout, duquel long bout on versait le feu dans le milieu du fossé (3) ».

Quelques-unes de ces inventions font songer à certains procédés qui furent employés dans la guerre de tranchées en 1915-1918 : le camouflage des positions, l'usage des « masques » pour cacher les mouvements des troupes ou des isolés aux abords ou en arrière des lignes. Pour circuler dans leurs rues, les gens de Chartres, assiégés, y tendaient des « linceuls », des draps, qui les couvraient des vues de l'assiégeant (4). D'Aubigné rapporte avec admiration toutes ces ruses, et les cercles garnis de clous qui furent placés dans un gué (5), et les échelles démontables à « emboîtures » qui atteignaient à soixante pieds de hauteur (6), et la ceinture de tonneaux vides, bien calfatés de poix, que le gouverneur de Brouage fit attacher aux navires que les Huguenots avaient coulés à l'entrée du port. « Au retour de la marée, il fallait que tout crevât ou que le flot soulevât le fardeau (7). » Le plus ingénieux de tous ces inventeurs fut un certain capitaine Gaucher : lorsqu'il avait fait des prisonniers, pour ne pas s'en embarrasser sur le champ de bataille, il leur fixait un rendez-vous à l'arrière, après leur avoir mis dans la bouche une poire d'angoisse qui leur tenait les mâchoires écartées. Comme elle ne pouvait se resserrer et se retirer qu'à l'aide d'une clef que Gaucher gardait dans sa poche, aucun ne manquait de se trouver au lieu assigné (8) : diabolique invention ! déclare d'Aubigné

(1) T. VI, p. 56.

(2) T. VI, p. 60.

(3) T. IV, p. 18.

(4) T. II, p. 285.

(5) T. II, p. 281.

(6) T. VII, p. 40.

(7) T. VII, p. 51.

(8) T. IX, p. 126.

qui pourtant n'est pas enclin à la sensiblerie, puisqu'il se refuse à qualifier de cruauté ce que le droit de la guerre permet, c'est-à-dire dans certains cas le forçement et le meurtre des femmes (1).

Singulière conception de son rôle d'historien ! Il décrit ces ruses, comme pouvant servir aux gens de guerre ; mais il est, une fois, pris de scrupules, à l'idée qu'une des inventions qu'il mentionne pourrait être utilisée par de vulgaires malfaiteurs. Il s'agit du *rat* (2), engin de siège, analogue à la pince-monseigneur de l'attirail des cambrioleurs. Il se composait de cinq pièces qui se pouvaient porter en un sac ou étui fait exprès et servait à creuser un trou dans une muraille en « délochaut », c'est-à-dire en descellant quelques pierres. « Si quelqu'un dit que j'instruis à mal faire, je réponds que c'est plustost pour s'en garder ! »

Au demeurant, d'Aubigné pouvait compter sur ce trésor d'observations recueillies au cours de ses campagnes pour gagner à son livre la faveur des capitaines. Le « discours » n'en pouvait être « moins profitable que plaisant », comme le disait son prédécesseur La Popelinière d'un ouvrage italien sur le même sujet, en le présentant au public français (3).

Le succès auprès des gens de guerre était d'autant plus probable que d'Aubigné leur parlait leur langage, de parti pris, sans hésiter. D'étranges scrupules avaient gêné quelques écrivains, qui concevaient l'histoire comme un genre oratoire, trop noble pour admettre des familiarités de langage. D'autres regrettaient la pauvreté du vocabulaire militaire en usage. Pour y remédier, La Popelinière, avait décidé non seulement de faire entrer dans son récit des mots du langage des soldats, comme « duel, escarmouche, attaque, rencontre, bataille, journée, combat général, vedete, escorte, sentinelle, découvreurs, avant-coureurs, enfans premiers, enfans perdus, ronde, patrouille, regards, reveue, montre, recherche », tous termes qui ont acquis alors droit de cité dans la langue littéraire ; mais il s'était proposé de créer des expressions nouvelles et de leur donner cours. Ainsi, il croyait utile de créer la locution *assaut colonel* pour assigner un assaut qui n'était ni un *assaut de reconnaissance*, ni un *assaut*

(1) T. V, p. 233.

(2) T. VI, p. 64.

(3) *Des entreprises et ruses de guerre... ou le vray pourtrait d'un parfait général d'armée tiré de l'italien du sieur Bernardin Roque de Plaisance, par le seigneur de La Popelinière...* Paris, 1571.

*général*, mais un assaut de quelque importance où se déployait l'enseigne colonelle (1).

Avec un sens très sûr de la langue, d'Aubigné renonce à ce genre d'innovations, qui ne sont viables que si elles sont d'abord adoptées par les gens du métier. Mais il ne se refuse aucun des termes français ou étrangers qui avaient cours dans les armées. Il peint les lansquenets se mutinant et criant : *Kelt* (2) (*geld*, la paie), les reîtres touchant l'*Harikell* (*wartgeld*, les arrhes), les « maîtres » (les reîtres, les cavaliers) en train de manger le  *morgue soupe* (4) (*Morgen suppen*, soupe du matin). Il parle des *bisongnes* catalans (5) (de l'espagnol *bisoño*, conscrit), d'un *cheval-léger* (6) (cheval-léger). Il distingue selon l'idiome des artilleurs, les différents objectifs de la canonnade : *ballre en batterie* (7), *ballre en ruines* (8), *ballre en courline* (9). Parfois, d'un mot, il indique que certaines locutions sont nouvelles, comme le terme *postes* qui fut substitué à *assiettes* (10). Quelques-uns des vocables dont il use sont tombés en désuétude : ainsi les mots italiens *latte* au sens de *côté* d'un bastion ou d'un fort (11), *strette*, au sens de surprise, *esplanader* (13) pour aplanir ; le mot allemand *bransqueter* (14) pour rançonner ; les mots français : *rideau*, qu'il emploie au sens de ride, ou de pli de terrain, constituant un abri avantageux pour l'attaquant (15) ; *grallis*, qui désigne une tranchée ébauchée où la terre n'est que grattée (16) ; *faillir*, au sens de manquer la prise d'une ville (17) ; *égrigner*, pour égratigner ou écorner une muraille par la canonnade (18).

Tous ces termes peuvent être tenus pour des mots techniques, du langage de la guerre. Il est d'autres locutions plus cu-

(1) Cité par Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 165.

(2) T. V, p. 17.

(3) T. VII, p. 132.

(4) T. VII, p. 187.

(5) T. III, p. 300 ; t. IV, p. 92 ; t. VI, p. 369.

(6) T. III, p. 198 et t. IV, p. 382.

(7) T. I, p. 76.

(8) T. VI, p. 56.

(9) T. II, p. 285.

(10) *Supplément*, p. 64. Voir encore t. VIII, p. 228 : « *A escala vista*, comme on dit. »

(11) T. I, p. 140 ; t. III, p. 386 ; t. VIII, p. 259 ; t. IX, p. 154.

(12) T. II, p. 39 ; t. III, p. 37 ;

(13) T. I, p. 75.

(14) T. II, p. 257 et 258 ; t. VII, p. 175 et 183.

(15) T. IV, p. 309 ; t. VI, p. 45 et 55 ; t. VIII, p. 260 ; *Supplément*, p. 166.

(16) T. VI, p. 51.

(17) T. I, p. 288.

(18) T. II, p. 125 et 198.

rieuses : ce sont celles qui appartenaient au langage familier des soldats. On a étudié, pendant la grande guerre, l'argot des tranchées. Il y aurait une étude analogue à faire sur l'argot ou le jargon des gens de guerre chez Agrippa d'Aubigné. Les métaphores, comme à l'ordinaire, y abondent : un siège facile, comme celui de la Fère en 1580, est un siège *de velours* (1) ; la métaphore s'accompagne ici d'un jeu de mots sur siège. Des gens turbulents et batailleurs sont appelés *corneguerre* (2). Des soldats égorgés à coups de *gouels*, sorte de petites serpes, sont *esgouillez* (3), les auxiliaires suisses sont nommés les *compères*, du nom d'amitié donné par les rois de France aux confédérés suisses ; les attelages d'artillerie prêts à partir, sont dits *avoir le fouel pendu au collier* (4) ; des fantassins qu'égaille la canonnade sont « écartés comme perdreaux » (5) ; des tranchées aboutissant à un fossé, y *viennent boire* (6). Quelques-unes de ces métaphores reflètent l'esprit narquois ou goguenard qui se rencontre si fréquemment dans la plaisanterie populaire. La Ligue demande l'aumône, *avec une espée à deux mains* (7) ; les tranchées de La Noue *gratent les pieds de l'assiégé, par le dehors et par le dedans* (8), c'est-à-dire par les mines souterraines ; des villes de mauvaise volonté *font compter les cloux de leurs portes* (9) aux garnisons qu'on leur envoie ; deux gentilshommes attirant dans un combat l'ennemi sur eux pour dégager Henri IV, d'Aubigné dit d'eux qu'ils *abatent la rosée* (10) devant le roi ; la queue d'une armée que la cavalerie de l'adversaire harcèle sans l'attaquer est *aboyée* (11) seulement par les cavaliers ; enfin pour peindre la courdisse de quelques cavaliers qui ne se rallient pas au roi engagé au plus fort de la mêlée, d'Aubigné dit avec humour : « Quelques-uns se rallièrent à lui. *Les chevaux des autres eurent la bouche forte* (12) ».

Ce langage aux métaphores familières, d'Aubigné l'emploie non seulement dans ses récits de guerre, mais encore dans ses harangues. Il s'est défendu de les multiplier dans son *Histoire* parce qu'il est difficile, dit-il, que l'historien n'y mette rien de

(1) T. VI, p. 55.

(2) T. V, p. 230.

(3) T. VI, p. 321.

(4) T. VIII, p. 11.

(5) *Supplément*, p. 89.

(6) T. IX, p. 136.

(7) T. VI, p. 236.

(8) T. II, p. 236.

(9) T. III, p. 1.

(10) T. IX, p. 58.

(11) *Supplément*, p. 66.

(12) T. IX, p. 56.

lui-même. On ne risquerait rien à désigner comme son apport personnel dans ces harangues les images et les comparaisons populaires. Aux conférences de Guitres, il prit la parole et il a soin de nous rapporter son discours. Son éloquence se distingue par son caractère pittoresque. Il ne dit pas : nos drapeaux seront bafoués, mais : ils « serviront de quintaines et de blanc (1) ». La *quintaine* était un mannequin contre lequel on s'exerçait à courir des lances ; le *blanc* était la cible, dans le tir à la butte. Voilà la note pittoresque, si fréquente chez d'Aubigné.

Brusquerie, véhémence, familiarité pittoresque, ce sont là les qualités qui nous charment dans le style des capitaines du temps. C'est le style militaire, celui qu'un Montaigne souhaitait pour ses *Essais*, lorsqu'il déclarait que le parler qu'il préférait n'était « ni pédantesque, ni fratesque, ni pleideresque, mais plustost soldatesque (2) ».

La saveur du style et les souvenirs personnels insérés dans cette *Histoire universelle* en font, en grande partie, l'intérêt. Car il y a dans cet ouvrage historique des fragments de mémoires qui complètent ce récit de sa vie que d'Aubigné vieilli avait écrit, pour l'édification de Marie Louise et Constant d'Aubigné sous ce titre : *Sa vie à ses enfants*. Ce sont des détails sur les combats, les rencontres, les sièges où il fut tantôt acteur et tantôt témoin ; il n'avait pas, dans la première édition, attiré l'attention du lecteur sur ces « choses vues » ; il s'était borné à se désigner par son grade ou sa fonction ; un écuyer, un enseigne, un mestre de camp, écrivait-il, était là, ou entreprit telle ou telle chose. Plus tard, dans la seconde édition, il a signalé par un caractère hébraïque, l'*aleph*, introduit dans le texte, tous les passages où le lecteur doit substituer le nom de d'Aubigné à l'écuyer, à l'enseigne, au mestre de camp anonymes de la première version. En outre, dans sa *Vie à ses enfants* il a indiqué les parties de son récit de l'*Histoire universelle* qui sont faites de souvenirs. Cette double clef nous permet de repérer dans cette histoire des fragments épars de mémoires. Avec quelques grands tableaux et quelques anecdotes de guerre, ils sont ce qu'il y a de plus attachant dans ce livre. D'Aubigné mémorialiste, et mémorialiste militaire, cette formule pourrait bien comprendre presque toutes les parties de l'*Histoire universelle* susceptibles d'intéresser un « honnête homme » de notre temps.

FIN

(1) T. VI, p. 210.

(2) *Essais*, livre I, ch. xxvi.

# L'Angleterre en 1929

Cours de M. G. CONNES,

Professeur à la Faculté des Lettres de Dijon.

---

## VI

### Portrait du Parti travailliste.

La tâche de peindre, après les portraits du parti conservateur et du parti libéral, le *portrait du parti travailliste*, est infiniment facilitée, pour ne pas dire supprimée, par la publication au milieu de 1929 du livre, sur ce même sujet et sous ce même titre d'Egon Wertheimer, correspondant du *Vorwärts* à Londres, la publication la plus considérable de l'année sur ce terrain. M. Wertheimer, officier aviateur pendant la guerre, puis mêlé à la révolution en Bavière, secrétaire du premier ministre des finances républicain de ce pays, est maintenant l'intermédiaire attitré entre les choses d'Angleterre et la presse socialiste allemande. Son livre, qui ne prétend pas être une histoire complète du parti, ni une investigation détaillée de sa situation présente, répond parfaitement à son titre et apporte tout ce que ce titre permet d'espérer ; c'est une image exacte, intelligente, et, a-t-on le droit de dire, impartiale tout en étant sympathique ; elle m'a épargné beaucoup de recherches, et j'aurais souhaité seulement qu'il existât des ouvrages aussi excellents qui permissent d'apercevoir aussi parfaitement en ce moment la physiologie des deux autres partis ; on peut suivre M. Wertheimer avec confiance dans son exposé du développement et de la structure du parti, de son programme, de son aspect spirituel ; ce qui ne veut pas dire que je n'aie pas vérifié ses assertions quand il y avait lieu et que c'était possible.

Il convient d'abord de ne jamais oublier que, par comparaison avec les deux autres partis, le travaillisme est une chose neuve, au moins sous sa forme politique actuelle, puisqu'il existe seulement depuis l'année 1900. Les trade-unions, ou, comme nous dirions, les syndicats, groupements de défense des intérêts matériels des ouvriers, et qui, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avaient conquis pour eux la meilleure situation que connût nulle part le prolétariat, n'avaient point de politique qui leur fût propre ; quand ils intervenaient dans les luttes électorales, c'était géné-

ralement pour soutenir les libéraux, parfois même les conservateurs ; jamais, sauf exception très rare, ils ne présentaient de candidats à eux. C'est donc tout à fait en dehors de la masse ouvrière anglaise qu'est née la politique dite du travail en Angleterre, et que sont apparues, en particulier, les premières manifestations du socialisme anglais ; la *Social Democratic Federation*, fondée en 1884 par Hyndman, et qui visait à la constitution d'un parti semblable à la social-démocratie allemande, et d'inspiration marxiste comme elle, n'a jamais compté plus de quelques milliers de membres ; elle est aujourd'hui très peu importante ; la célèbre Société Fabienne, également fondée en 1884, n'a jamais été qu'un groupement fort petit d'intellectuels bourgeois, théoriciens du socialisme temporisateur, dont les plus éminents sont Shaw, Sidney Webb et Wells. Beau coup plus important par le nombre et l'action a été et est encore l'*Independent Labour Party*, ordinairement désigné par les initiales I. L. P., qu'il ne faut nullement confondre avec le *Labour Party* ; c'est le premier groupement important et tirant largement ses effectifs de la classe ouvrière qui se soit délibérément donné un programme socialiste et se soit délibérément assigné une activité politique ; c'est en 1893 qu'il fut fondé, et l'homme qui joua le rôle le plus important dans ses débuts et son développement ultérieur fut Keir Hardie. Par la suite, l'I. L. P. a constamment servi d'avant-garde au Labour Party, se donnant seul ouvertement pour tâche de conquérir la classe ouvrière au socialisme ; les grands chefs actuels, Ramsay Mac Donald et Philippe Snowden en ont été présidents, chacun en son temps ; M. Snowden occupait ce poste pendant la guerre, à la conduite de laquelle l'I. L. P., pacifiste à outrance, refusa de participer, alors que M. Mac Donald et le Labour Party entraient dans la coalition nationale avec les conservateurs et les libéraux ; le président actuel est l'extrémiste écossais Maxton. Mais combien les débuts de l'I. L. P. furent difficiles, alors que la majorité des syndicats continuaient ou à s'abstenir en matière politique, ou à soutenir les libéraux, et même à ridiculiser l'idée de faire élire des députés proprement ouvriers, c'est ce que démontre son échec complet aux élections de 1895, où aucun de ses 28 candidats ne fut élu ; 4 de ces 28, dont M. Ramsay Mac Donald, sont aujourd'hui aux Communes. Il n'a jamais eu plus de 50.000 membres.

En 1900, enfin, était fondé le Parti du travail qui gouverne aujourd'hui l'Angleterre ; contrairement à l'I. L. P. et aux partis socialistes du continent, il n'est pas né d'un groupement



de personnes faisant appel par la propagande aux recrues nouvelles, mais de la réunion d'un certain nombre de syndicats décidés à exercer une action politique ; ils ne prirent même pas l'avis individuel de leurs membres, mais entrèrent en bloc dans l'organisation nouvelle, en leur imposant une cotisation spéciale pour subvenir aux frais de l'activité politique ; deux procédés restaient possibles aux syndicalistes qui n'auraient pas voulu être membres du parti ; ils pouvaient se démettre du syndicat, action très rare, puisqu'elle les privait de tous les avantages du syndicaliste ; ou ils pouvaient demander expressément à être exemptés de la cotisation politique, *contracting out*, action rare également, puisqu'elle les signalait à l'attention de leurs camarades, et qu'au surplus il ne s'agissait que de quelques pence par semaine. C'est ainsi qu'a vécu et que s'est développé le *Labour Party*, groupement non d'individus mais de syndicats, auxquels s'ajoutaient encore trois groupes, la *Social Democratic Federation*, la *Fabian Society* et l'*I. L. P.* ; les syndicalistes ont toujours été une majorité écrasante, 353.000 sur 375.000 en 1900, la proportion en leur faveur n'ayant fait qu'augmenter rapidement par la suite, à mesure que des syndicats nouveaux venaient sans cesse s'affilier au *Labour Party*, qui, dès les premières années de la guerre, dépassait ainsi 2.000.000. Aucun membre individuel n'était accepté ; il fallait nécessairement passer d'abord par un des sous-groupes. En 1928 se produisit un événement très important ; il fut décidé que, dorénavant, on accepterait des membres individuels, s'inscrivant à titre particulier dans le parti sans passer par aucun des sous-groupes ; mais c'est surtout parce qu'elle a permis à des individus de talent d'entrer dans le parti que cette mesure a eu une influence appréciable sur son développement, car le nombre de ces individus a été très petit. En 1926, année de la grève générale, et point culminant de la prospérité du parti, il a compté 3.388.000 membres, dont 3.352.000 étaient des trade-unionistes, affiliés automatiques ; 36.000 seulement donc étaient affiliés au titre de l'*I. L. P.* et de la Société Fabienne, et à titre individuel ; ce n'est qu'une fois et demie le chiffre de 1900 (22.000), alors que l'effectif total a décuplé. Enfin, à la suite de la grève générale, la loi sur les différends professionnels et les trade-unions (*Trade Disputes and Trade Unions Act*), loi conservatrice de 1927, changeait complètement le rapport entre les trade-unions et le parti travailliste ; précédemment, un syndicaliste était exempté de la cotisation et de l'inscription au parti s'il le demandait expressément (*contracting out*) ; avec la loi nouvelle, ce qu'il

doit demander expressément, ce n'est point d'être exempté, mais d'être inscrit, et astreint à cette cotisation (*contracting in*) ; le résultat ne s'est pas fait attendre ; beaucoup, qui ne demandaient point qu'on les exemptât et se laissaient enrégimenter, ne vont pas jusqu'à demander qu'on les enrégimente et qu'on les fasse payer ; de plus 137.000 fonctionnaires se sont vu interdire de participer au mouvement trade-unioniste ; d'un seul coup, l'effectif des syndicalistes membres du parti est tombé en 1928 à 2.025.000, et l'effectif total du parti à 2.077.000 ; les conservateurs se trompaient s'ils s'imaginaient réduire ainsi la force électorale du parti, et le résultat des élections de 1929 a bien montré qu'ils auraient eu tort d'y compter ; mais ce qu'ils pensaient réduire, et ils ont eu raison de l'espérer, c'est sa puissance financière, les cotisations des membres étant une de ses grandes ressources, sinon sa ressource principale ; or, avec les mœurs électorales anglaises, la puissance financière est un des grands éléments du succès électoral.

Je pense avoir rendu clairs par ce bref résumé les rapports entre ces trois choses si souvent vaguement connues à l'étranger, les trade-unions, l'I. L. P. et le parti travailliste ; il y a eu un temps — avant 1918, — où l'on ne pouvait être de la troisième sans être de l'une des deux premières ; un temps, — avant 1927, — où si l'on était d'une union appartenant au parti on était à peu près obligé d'être aussi du parti ; l'I. L. P. a toujours en bloc compté au parti, et on ne conçoit guère une protestation d'un de ses membres ; aujourd'hui, on peut être trade-unioniste sans être travailliste, et travailliste sans être trade-unioniste ; la position des membres de l'I. L. P. n'a pas changé. Bien entendu, le nombre des sympathisants qui votent pour le parti est bien plus grand que celui des membres régulièrement inscrits. Pour rendre les choses plus claires encore à des Français, on peut dire que les trade-unions sont les syndicats de la C. G. T., et le travaillisme le parti S. F. I. O., mais qu'il n'y a jamais eu chez nous de section avancée analogue à l'I. L. P. Bien entendu, chacune des trois organisations, trade-unions, I. L. P. et Labour Party, a ses congrès annuels, dans lesquels on discute et on décide de la politique de chacun ; bien entendu, certains hommes occupent des dignités à la fois dans les trois organisations, ou dans deux des trois ; certains ne prennent une part active qu'à la vie d'une seule ; toutes les trois collaborent activement à la préparation des élections quand il y a lieu, en vue de la formation de la quatrième organisation qu'est à leurs yeux le groupe parlementaire (*Parliamentary Labour*

*Party*), qui ne se confond avec aucune des trois et ne relève d'aucune des trois : tous les candidats se présentent sous l'étiquette du Labour Party ; mais selon les localités et les circonstances, ils sont choisis et aidés financièrement par les unions, par l'I. L. P., ou par le Labour Party lui-même, les candidats de ce dernier étant le plus souvent du reste également des unionistes ou des membres de l'I. L. P. Il y a encore une quatrième catégorie de candidats travaillistes, à propos desquels c'est ici la place de dire quelque chose des recrues bien remarquables que fait aujourd'hui le travaillisme anglais.

Depuis que le parti a décidé d'accepter des membres à titre individuel, et depuis la fin de la guerre, un grand nombre de jeunes politiciens distingués, la plupart du temps libéraux, quelquefois même conservateurs, sont passés au travaillisme. Est-il besoin de rappeler que M. Oliver Baldwin, propre fils du premier ministre conservateur, est député travailliste ? Deux autres recrues remarquables sont Lady Cynthia Mosley, fille de Lord Curzon, en son temps vice-roi des Indes et ministre des affaires étrangères conservateur, et son mari Sir Oswald Mosley, l'un et l'autre députés travaillistes ; Sir Oswald fait même partie du ministère actuel. Nombreux sont ainsi les aristocrates de race et les privilégiés de la fortune qui passent ainsi, peut-on penser, à l'ennemi : il est remarquable pour nous qu'ils sont accueillis par lui à bras ouverts. Chez nous, un transfuge de cette espèce ne serait accueilli qu'avec suspicion si même il était accueilli ; on l'obligerait à végéter dans l'obscurité ; en Angleterre, non seulement on ne lui tient pas rigueur de son origine et on ne suspecte pas sa sincérité, mais on le pousse instantanément au premier rang, lui trouvant parfois un siège aux Communes quelques mois seulement après son inscription au parti ; on trouve naturel que la passion de la justice s'allume partout où elle veut ; on reconnaît la supériorité du talent lorsqu'elle existe ; on pense que l'aptitude politique est une valeur en soi, comme l'aptitude administrative dans les pays où existent des corps de magistrats municipaux de profession ; et donc le Labour Party n'hésite pas à donner la préférence sur un vieux militant ouvrier à un brillant patricien frais émoulu des vieilles Universités, ou à un homme politique ayant déjà fait carrière dans les rangs libéraux ou conservateurs ; rappelons le souvenir de Lord Haldane, lord chancelier dans le premier gouvernement travailliste de 1924, et citons Sir Charles Trevelyan, actuel Ministre de l'Instruction publique ; dire que

les nobles ou riches, parfois nobles et riches, familles de ces transfuges sont toujours satisfaites serait une exagération ; on voit des pères fulminer des excommunications et déshériter les coupables ; penser que ceux-ci sont retranchés de la bonne société serait une grave erreur ; le changement de parti, auquel chez nous s'attache presque inévitablement un renom de trahison, a toujours paru chose légitime en Angleterre, où l'on admet que les yeux s'ouvrent, que les situations changent, et que l'adaptation aux réalités l'emporte sur la fidélité à des principes ; qu'il y ait parmi ceux qui changent ainsi une certaine proportion d'arrivistes à la recherche du succès par tous les moyens, c'est inévitable ; que la plus grande partie soient sincères, ce n'est pas douteux, dans un pays où est si puissant le penchant chevaleresque à prendre toujours le parti du plus faible ; une commune conviction religieuse, lorsqu'il s'agit de libéraux non-conformistes, contribue beaucoup à les faire recevoir dans les milieux travaillistes ; on est dans tous les cas presque fier de voir quelques-uns des heureux de ce monde, dont les journaux illustrés répandent si abondamment les images et les médiocres faits et gestes, se déclarer du même sang que les pauvres — et il n'y a peut-être ici qu'une manifestation nouvelle de l'éternel snobisme anglais ; lorsque ce sont des femmes riches et titrées, il se mêle presque à la générosité de l'accueil qu'on leur fait une nuance de tendresse, et c'est bien l'impression qu'a eue M. Wertheimer lorsqu'il a vu Lady Cynthia Mosley paraître pour la première fois dans une réunion publique. Disons enfin — car c'est là que nous voulions en venir — que les candidats travaillistes de cette quatrième catégorie paient eux-mêmes leurs dépenses électorales, que le parti le sait, qu'il l'admet, et que c'est même une des raisons pour laquelle il leur donne souvent la préférence ; voilà qui donne encore la mesure de la différence de mentalité entre le travaillisme anglais et le socialisme continental : imaginez M. Coty allant en toute sincérité demander l'investiture au parti S. F. I. O en offrant de payer les frais de son élection ! C'est une chose parfaitement possible en Angleterre.

Voici élus les représentants du travaillisme aux Communes, voici constitué le « parti parlementaire » : c'est un autre trait digne de remarque que ceux qui l'ont fait élire perdent instantanément à peu près toute influence sur lui. On sait que chez nous, et de plus en plus, les partis parlementaires sont dans la dépendance des organisations de parti qui ont manœuvré la machinerie des élections, et osent de moins en moins prendre

des décisions importantes sans leur assentiment ; on se plaint de toutes parts que cette façon de faire fausse les institutions parlementaires ; de gros groupes de députés, le groupe S. F. I. O. en particulier, en viennent ainsi à ne plus sembler représenter que quelques milliers de « militants » ; en Angleterre, au contraire, le parti travailliste parlementaire, une fois élu, considère qu'il représente les millions de citoyens qui l'ont élu, vit de sa vie propre, ne demande pas de directives et ne rend pas de comptes au « parti », qui n'est guère qu'une organisation électorale, n'existant et ne fonctionnant vraiment qu'entre la dissolution d'un Parlement et la réunion du suivant ; le personnage important, c'est le « leader du parti parlementaire », actuellement M. MacDonald ; ce n'est pas le secrétaire du parti, M. Henderson, son ministre des Affaires étrangères ; c'est encore moins le président de l'I. L. P., ou celui qu'élit chaque année le Congrès des trade-unions. Il résulte de cette conception, on le devine, une souplesse pour l'action inconnue aux partis continentaux, dont les regards sont toujours dirigés vers les organisations qui les font élire, bien conforme à la répugnance de l'esprit anglais pour les théories et les dogmes et à sa docilité exclusive envers les réalités. Il ne faudrait point croire cependant que tout contact soit perdu entre les parlementaires, le parti et les unions : un conseil national (*National Joint Council*) formé de représentants de tous trois s'assemble dans les occasions importantes. Il importe enfin de marquer, si l'on veut se rendre exactement compte de ce qui se passe actuellement chez les travaillistes, que l'influence de l'I. L. P. sur et dans le Labour Party est en décroissance marquée depuis 10 ans, et que la question commence à être posée ouvertement, parmi les intéressés, de l'utilité de son maintien, que beaucoup contestent ; l'I. L. P. a été une avant-garde, un ferment, tant que le Labour Party n'avait pas fait publiquement profession de socialisme ; maintenant que c'est chose faite, comme on va le voir, sa nécessité n'apparaît plus, même à ceux qui ont fait dans ses rangs leurs premières armes et une grande partie de leur carrière ; de ceux-là est M. Snowden, qui lui a envoyé en décembre 1927 une démission retentissante, disant que l'I. L. P. avait rempli sa tâche, et que le Labour Party suffit maintenant à tout.

Car depuis 1918, le Labour Party, qui n'avait jamais eu de programme dans le sens politique rigoureux du terme, a un programme, et ce programme est socialiste. Je n'insisterai pas sur sa teneur, ayant l'intention de donner par la suite la parole à M. Snowden, qui se chargera d'exposer comment il entend les

réalisations immédiates ; mais il est nécessaire de connaître au moins l'existence de deux documents capitaux, *Labour and the New Social Order*, de 1918, et *Labour and the Nation*, de 1928, dont on peut dire qu'ils contiennent la doctrine du parti. Il est bien caractéristique de l'empirisme anglais que le travaillisme ait été pendant vingt ans une force considérable, dépassant déjà le million de membres, avant de sentir le besoin d'élaborer une déclaration de principes ; elle fut longtemps impossible, la *Social Democratic Federation* étant marxiste, la Société Fabienne antimarxiste, l'I. L. P. intermédiaire, les unions politiquement amorphes, le parti opposé à toute théorie ; la guerre en fut l'occasion ; en 1918, les temps semblèrent mûrs ; du fait de l'énorme extension des pouvoirs de l'Etat, le socialisme parut proche, et le parti, se trompant fortement, crut proche la disparition du capitalisme, visiblement destiné à être enseveli sous les ruines amoncelées par la guerre. En février 1918 étaient adoptés des statuts, toujours en vigueur, où le but du parti était ainsi défini : « Assurer aux producteurs manuels ou intellectuels le fruit entier de leur travail, et la distribution de ces fruits la plus équitable qui soit possible, sur la base de la propriété collective des moyens de production ». Un peu plus tard dans l'année était publiée la brochure intitulée *Le Travaillisme et le nouvel ordre social*, dont on peut dire qu'elle a eu plus d'influence qu'aucun autre écrit depuis le *Progrès et Pauvreté* de Henry George et les *Nouvelles de Nulle part* de William Morris ; le parti y annonçait son intention de ne pas collaborer à la reconstruction du « système individualiste de production capitaliste, ... avec ses profits démesurés, l'esclavage du salariat, sa glorification de la lutte sans merci pour les moyens d'existence, sa défense hypocrite de la *survie du plus apte*, l'inégalité monstrueuse des conditions qui en dérive, la dégradation et l'abâtissement moral et spirituel qui en résultent » ; mais de travailler à l'édification d'un système entièrement nouveau ; les mesures immédiates étaient l'obligation universelle du salaire minimum, l'adoption d'une politique de prévention du chômage, l'introduction de la démocratie dans l'industrie comme dans la politique, l'octroi des droits civiques aux militaires et aux fonctionnaires — qui en Angleterre, considérés comme au service de la nation tout entière, ne sont ni électeurs ni éligibles — l'abolition de la Chambre des Lords, que ne devrait remplacer aucune Seconde Chambre, l'institution d'assemblées législatives séparées pour l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles, la formation d'un Cabinet des Affaires de l'Empire

pour l'Empire tout entier ; dans l'ordre social, la nationalisation immédiate des chemins de fer, des mines, de la force électrique, des assurances sur la vie, la lutte contre l'intempérance par le contrôle de l'Etat, l'option locale, et la réduction du nombre des débits, le contrôle de l'agriculture par l'Etat et la distribution des produits selon le principe coopératif, la réorganisation complète de l'éducation ; la suppression de toute espèce de tarif protecteur ; la limitation de l'impôt indirect aux produits de luxe, l'augmentation des impôts directs, en particulier sur le revenu et les successions, un impôt sur le capital pour la liquidation partielle de la dette nationale ; l'utilisation de tout le « surplus » pour le bien collectif et non pour l'usage exclusif d'individus favorisés ; la répudiation de tout « impérialisme » dans le mauvais sens du mot, ce qui ne signifie point la rupture avec les nations sœurs, ni l'abandon à eux-mêmes pour leur plus grand mal, des protégés non adultes ; et bien entendu, par avance, on demande une Ligue des Nations. Tel est, dans ses lignes essentielles, le document de 1918, qui reste la base de celui de 1928, rédigé et publié pour adapter le premier aux circonstances nouvelles, faire disparaître les programmes émanant d'individus non autorisés, et servir de guide à l'action législative ; le nouveau programme indique de nouveau que son but est le remplacement de l'entreprise capitaliste par la propriété collective des moyens de production, but qu'il réalisera « en suivant le sentier de l'évolution paisible », « soutenu par la majorité des électeurs et dans le cadre du système démocratique ordinaire » ; comme mesure précise, il préconise de plus l'augmentation des indemnités de chômage, l'amélioration de l'assurance contre le chômage, l'interdiction d'employer les enfants au-dessous de 15 ans, l'amélioration du régime des pensions, les raccourcissement de la journée de travail dans les mines, la prise en charge de la Banque d'Angleterre par un conseil d'administration où entreront largement les intérêts du travail ; la conception de la politique étrangère est très largement la même que celle du libéralisme ; on projette expressément l'établissement de l'autonomie de l'Inde ; on veut la publicité des souscriptions aux fonds des partis, et la suppression de la vente scandaleuse des soi-disant « honneurs » ; il est remarquable qu'on ne parle plus de l'abolition des Lords, mais seulement du maintien de l'autorité des Communes, ni des droits électoraux des militaires, et seulement dans une forme atténuée de ceux des fonctionnaires ; on parle souvent de renvoyer les questions difficiles à des commissions royales.

Beaucoup plus important, en somme, que les « programmes », élaborés et publiés avec répugnance, à la dernière heure possible, et parce qu'il n'y a guère moyen de faire autrement, est le tempérament du parti, son aspect spirituel ; nous en avons déjà dit quelque chose en montrant son attitude envers les recrues non ouvrières, qui n'est qu'un des symptômes de sa mentalité générale. Essentiellement, le travaillisme n'a pas conscience de lui-même comme de quelque chose d'étranger au courant commun de la civilisation nationale ; jamais il n'a été hors la loi, souterrain ou conspirateur ; et donc ceux qui se joignent à lui, venant des rangs privilégiés, n'ont nul besoin de se séparer de l'atmosphère de leur jeunesse et de leur milieu ; et les ouvriers socialistes même ne rompent nullement avec la tradition de la race. C'est d'abord et surtout parce que la base marxiste, point de départ de tous les socialismes continentaux, manque au socialisme anglais ; sur le continent, le socialiste est d'abord gagné au dogme de Marx, que le jeu naturel du régime de l'entreprise capitaliste aboutit fatalement à l'esclavage du prolétariat ; et c'est de ce dogme que partent toutes les conséquences, de croyance et de conduite ; en Angleterre, aucune adhésion à aucune proposition théorique n'est demandée à un peuple profondément défiant à l'égard de toute théorie ; malgré les efforts faits pour la convertir, la classe ouvrière anglaise, arrivée par l'action syndicale à un niveau de vie très élevé, n'a jamais pu se reconnaître dans le prolétariat esclave de Marx. Comme d'autre part, malgré l'indifférence religieuse croissante de la majorité, ses meilleurs et ses plus agissants éléments demeurent religieux, surtout protestants non conformistes, parfois même catholiques, son socialisme est d'origine bien plus chrétienne que marxiste ; un des siens dit que « pour chaque socialiste qu'a créé *Le Capital* de Marx, la Bible en a créé mille ». Les socialismes continentaux sont antireligieux, ou au moins irreligieux ; le travaillisme est très sincèrement religieux, dans la personne de beaucoup de ses chefs et de ses membres ; il compte dans ses rangs de très nombreux ecclésiastiques, dont beaucoup sont ses candidats et ses députés aux Communes ; il y a si peu opposition entre christianisme et socialisme, qu'au contraire, on ne comprend pas qu'un chrétien digne de ce nom puisse être autre chose que socialiste, s'obstiner dans la défense du droit d'exploiter autrui et de produire pour prélever un bénéfice, au lieu de venir se placer à son rang dans le système collectiviste de production pour l'usage, en échange de conditions de vie modestes et suffisantes. Ce qui, chez les socialistes



anglais, tient la place du dogme marxiste, ce qui soulève et élève, c'est un idéalisme encore assez analogue à celui de 48 chez nous, un appel généreux à la justice pour tous ; tout effort pour donner au mouvement un fondement philosophique ou doctrinaire échoue ; la phraséologie marxiste ne dépasse pas quelques estrades de réunions publiques ; la liberté des membres, même les chefs, à l'intérieur du parti, reste si grande, qu'ils se contredisent constamment, qu'on ne sait pas très bien quand ils parlent en leur nom propre et quand au nom du parti ; c'est même pour parer à ce danger, grave vu leur responsabilité croissante, qu'ils ont pris leur parti, dans les années récentes, de déclarations de principes, très contraires à leurs dispositions naturelles. Le travaillisme apparaît si peu marxiste qu'on peut dire qu'il ne vise même pas à une transformation radicale de la société ; il considérerait sa tâche comme terminée le jour où il aurait réalisé le transfert de la propriété des moyens de production aux mains de la collectivité, avec le changement dans la répartition du revenu qui s'ensuivrait ; mais il laisserait à leurs places respectives le directeur, l'ingénieur, l'ouvrier spécialiste et le manœuvre ; il ne songe guère à faire passer la direction aux mains d'un conseil des travailleurs. Sur un autre point encore, enfin, le tempérament du parti est radicalement différent de celui des partis continentaux ; ceux-ci sont plus ou moins préoccupés, particulièrement le parti allemand, de questions sexuelles, le statut du mariage, le malthusianisme, l'éducation sexuelle ; ils tendent à considérer qu'il y a une moralité et une culture prolétariennes et socialistes, distinctes de la moralité et de la culture traditionnelles ; sur toutes ces questions, le travaillisme est neutre, pour ne pas dire conservateur ; si l'on a pu dire qu'un travailliste anglais moyen est aussi choqué de l'irrégion des socialistes continentaux qu'un évêque anglican, il en est au moins de même lorsqu'on entre sur cet autre terrain ; le droit de cité maintenant incontesté que le malthusianisme a aujourd'hui en Angleterre n'a pas été conquis sous la règne du travaillisme, avec les progrès duquel les siens n'ont pas eu de rapport, ne marchant pas du même pas, et n'affectant pas les mêmes milieux.

Je n'ai ici, encore, que le temps de saluer brièvement les hommes de premier plan ; d'une façon générale, nul n'oserait prétendre qu'ils soient inférieurs à leurs adversaires des deux partis ; et de bons observateurs, et qui les connaissent les uns et les autres, accordent même à ceux-ci une supériorité de culture, et surtout d'information. M. Mac Donald est, depuis la

mort de Bebel, de Jaurès, de l'Autrichien Victor Adler et du Suédois Branting, la première figure du socialisme international ; il a 63 ans, c'est un journaliste et un économiste ; sa force réside dans son immense popularité parmi les travailleurs, à laquelle a encore beaucoup ajouté sa visite au président américain en octobre, et dans son habileté de manœuvrier parlementaire ; au contraire, ceux qui l'approchent se plaignent, assure-t-on, de son inaccessibilité, de sa supériorité ; on dit même des choses plus dures, arrogance et vanité, et qu'il en résulte autour de lui un vide pénible. On se plaît à dire que son tempérament personnel est conservateur, comme celui de M. Baldwin est libéral, et celui de M. Lloyd George socialiste. M. Snowden, ministre des finances, était loin, jusqu'à la conférence de la Haye, d'avoir rien qui ressemblât à la popularité personnelle du premier ministre, dans l'ombre duquel il semblait destinier à marcher perpétuellement ; il a 66 ans, et c'est un ancien fonctionnaire, qui a quitté l'administration à la suite d'un accident de bicyclette qui l'a laissé infirme, marchant difficilement avec des cannes ; figure ascétique, sarcastique, vigoureuse dans sa fragilité, capable pourtant de chaleur et d'humanité. M. Thomas est le secrétaire du Syndicat national des cheminots, *et il a mis la main à l'huile* ; au travail, dès l'âge de neuf ans — il en a 55 — il a été graisseur, nettoyeur, mécanicien ; il continue à mettre de l'huile en toute occasion ; c'est nettement un des plus modérés et des plus raisonnables dans ce parti modéré et raisonnable, un des plus vigoureux adversaires des extrémistes, un des plus pratiques ; il a conclu pour les cheminots en 1928 un accord sur les salaires avec les compagnies considéré comme le plus favorable qui ait jamais été accordé par le capitalisme à une classe de travailleurs privilégiés ; il jouit d'une grande popularité un peu grossière, est bon Anglais, bon citoyen de l'Empire ; c'est une des forces du parti ; dans certaines régions de celui-ci, on le trouve vulgaire, et on craint de le voir se laisser gagner par les douceurs du pouvoir et de l'influence. On ne peut pas ne pas citer MM. Henderson et Clynes ; M. Arthur Henderson, 66 ans, populaire sous le nom de « l'oncle Arthur », mouleur, dans sa jeunesse —, et l'on dit de lui que s'il moule aussi bien les traités internationaux que jadis la fonte et le fer, l'Angleterre sera bien servie, — Wesleyen fervent, pratiquant l'abstinence complète d'alcool, membre du gouvernement de coalition pendant la guerre ; M. Clynes, 60 ans, ancien ouvrier gazier, secrétaire de son syndicat, aujourd'hui président du syndicat des employés municipaux, lui aussi ministre de la coali-

tion pendant la guerre ; ce sont là deux représentants caractéristiques du type du chef syndicaliste, hommes d'une sûreté, d'une robustesse et d'une raison parfaites. Ces cinq hommes peuvent être considérés comme le directoire du travaillisme et occupent aujourd'hui les postes capitaux, la présidence, les finances, le chômage, les affaires étrangères et l'intérieur. Il ne faut pas omettre le vénérable vétéran George Lansbury, peut-être le plus beau représentant de la haute moralité du parti, actuellement ministre des travaux publics.

On ne peut quitter le travaillisme sans avoir dit quelque chose de ses relations avec le communisme, et des extrémistes de son aile gauche. Il est incontestable que le communisme, depuis son origine jusqu'en 1924, a fait un effort délibéré et systématique pour conquérir le travaillisme par l'intérieur ; il lui suffisait de pousser ses hommes aux postes de confiance des unions et du parti, ce qui lui était facile, les socialistes anglais ne nourrissant aucune défiance particulière contre ceux qui lui apparaissaient seulement comme des avancés tels qu'ils en avaient vu bien souvent dans le parti ; la consigne avait été donnée par Lénine en personne, et elle eut une certaine mesure de succès, jusqu'au moment, en 1922 et 1923, où les chefs du travaillisme comprirent la machination qu'on menait contre eux : affecter de les soutenir, jusqu'au pouvoir même, puis retourner contre eux la classe ouvrière en l'irritant contre la lenteur des réalisations socialistes. C'est à la conférence annuelle de 1924 qu'ils firent décider que le parti n'accueillerait pas en bloc de groupe communiste, ne choisirait pas de communiste comme candidat aux Communes, et même n'accepterait point de communiste comme membre à titre individuel, cette dernière mesure réunissant tout juste la majorité nécessaire, alors que la seconde et surtout la première étaient très facilement adoptées ; des décisions nouvelles, et encore en 1928, ont insisté avec tant de force sur la loyauté envers le parti exigée de ceux qui veulent en faire partie ou le représenter, que les communistes n'ont plus eu pour ressource que de passer à l'opposition ouverte, ce qui n'est pas pour déplaire au travaillisme.

L'extrémisme, plus ou moins sympathique au communisme, mais qui demeure dans les rangs du parti, est représenté par M. Cook, secrétaire du syndicat des mineurs, et leur chef pendant la grève de 1926, et par M. Maxton, député de Glasgow, et président actuel de l'I. L. P. C'est bien à tort que, trompée par la dimension des événements de 1926, une certaine opi-

nion a voulu faire à M. Cook la réputation d'un Lénine en puissance : violent dans la parole, il est fabile dans l'action, parce que vacillant ; M. Maxton, lui, est, selon un mot d'aujourd'hui, très expressif, un « pur », d'une honnêteté incontestable ; l'un et l'autre sont de ces avancés inévitables et dangereux que tout parti de progrès porte nécessairement à sa gauche ; et donc, ils ont de concert, en juin 1928, commencé dans le *New Leader*, organe de l'I. L. P., une campagne contre les compromis du parti avec ses adversaires : « Nous ne pouvons, disent-ils, voir trahir sans dire mot trente ans d'efforts acharnés, par une paix avec le capitalisme, et des accommodements avec la philosophie politique de nos ennemis capitalistes » ; et donc, ils dénoncent les conversations Mond-Turner, réclament le socialisme « immédiat », la nationalisation sans compensation sauf dans des cas déterminés où il en résulterait de la souffrance, l'occupation des postes de commande par des socialistes éprouvés, l'abolition des Lords, et, pour la première fois, de la monarchie, la dissolution de l'Empire, la préparation de la classe ouvrière à la résistance en masse contre les gouvernements capitalistes en cas de guerre, le refus des crédits militaires, l'adoption du plan de désarmement des Soviets ; et ils annoncent une campagne active dans tous les milieux travaillistes sur ce programme. L'ensemble est d'une naïveté considérable, si ses promoteurs croient, ou affectent de croire qu'il est réalisable en régime démocratique ; et une fois de plus est faite la preuve qu'il n'y a pas de milieu possible entre le réformisme et le bolchévisme : il faut être pour l'un ou pour l'autre. MM. Cook et Maxton se plaignaient amèrement, aussi, qu'il ne fût plus possible de parler et de penser librement à l'intérieur du parti : ils ont fait la preuve du contraire : leur brochure. Nos vues sur un renouveau socialiste (*Our case for a Socialist Revival*) a librement circulé, ils ont parlé à l'aise, on les a écoutés et applaudis ; mais la campagne n'a jamais pris d'ampleur véritable ; elle a perdu peu à peu en force et en retentissement ; les conversations Mond-Turner ont continué et ont été approuvées par les congrès ; le réformisme n'a pas été sérieusement atteint ; en d'autres pays, les indisciplinés auraient été expulsés, ou ils auraient fait d'eux-mêmes dissidence ; ici, les chefs ont à peine paru s'apercevoir de l'action entreprise contre eux, aucune mesure de rigueur n'a été prise ni même proposée, et aux élections du 30 mai, les extrémistes comptaient toujours parmi les candidats du parti, comme si rien ne s'était passé.

(A suivre.)

# Les drames de Strindberg

Cours de M. A. JOLIVET,

Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

---

## XXIV

### Les drames historiques.

Le succès de *Maître Olof*, représenté cinquante-trois fois au Théâtre Vasa du 26 novembre 1897 au 23 janvier 1898, réveilla chez Strindberg le goût du drame historique. A vrai dire, la marche des événements humains l'avait toujours intéressé : il avait essayé d'en démêler sinon les lois, qui peut-être n'existent pas, au moins la philosophie générale. Son autobiographie retrace la genèse de ses idées à partir du moment où il s'attaque au sujet de *Maître Olof*. Sous l'influence de Buckle, de Darwin, de Spencer d'une part, de Schopenhauer et de Hartmann d'autre part, il combine et accommode à son usage les théories évolutionnistes et pessimistes. Dans *Le Peuple suédois* (1881-1882) il prend position contre le mot de Geijer : l'histoire du peuple suédois est celle de ses rois. En même temps qu'il rabaisse l'importance de l'individu, il élimine la finalité de l'histoire : il montre les masses soumises à des actions d'ordre le plus souvent matériel et physique contre lesquelles elles ne peuvent rien.

La grande crise mystique qui brisa l'existence de Strindberg en deux parts, fit voler également en éclats ce système, et il dut en recomposer les éléments selon d'autres lignes. C'est dans la série d'articles intitulés *La mystique de l'histoire universelle* qu'il a consigné le résultat de ses réflexions. L'histoire n'est pas en réalité le « roman de brigands » qu'elle paraît être au premier coup d'œil. Des concordances singulières, ignorées des individus, révèlent l'existence d'une volonté qui domine l'espace et la durée. Strindberg estime même qu'à notre époque on peut entrevoir la fin vers laquelle cette volonté guide les peuples ; il l'exprime en formules spencériennes : « l'évolution va de l'hété-

rogène à l'homogène (1) », vers de vastes organisations communes, mais surtout vers l'unité de croyance et de doctrine. Il est curieux de constater par ailleurs que « l'esprit de l'histoire semble haïr les monarchies universelles, les religions universelles ; cependant l'évolution nous apparaît comme ne pouvant avoir d'autre but ».

Cette idée, au point de vue qui nous occupe, est extrêmement importante, car elle éclaire entièrement la façon dont Strindberg a conçu l'un de ses plus vastes drames, celui qui a pour héros Gustave Adolphe.

Toutefois les héros, meneurs de foules et d'événements, n'ont pas eu aussi nettement que Strindberg lui-même la notion du but dont ils subissaient inconsciemment l'attraction. C'est pourquoi l'histoire offre le spectacle d'un perpétuel recommencement : à des périodes d'intégration succèdent des périodes de désintégration. « Nous avons vu des Etats naître et se développer à grand'peine, au milieu de luttes, et puis être balayés en un clin d'œil, et le sens de cette destruction demeurait obscur. Nous avons vu de grands esprits paraître sur la scène du monde avec mission de proclamer des vérités nouvelles. A travers les luttes et les détresses la vérité l'emportait, pour être réfutée, effacée par la génération suivante. Le genre humain parcourait des déserts semés de ruines sans savoir où le menait sa course. Nombreux étaient les indicateurs sur la route, mais aucun ne savait le terme final. Bref les humains agissaient dans l'inconscience, mais une volonté consciente utilisait les forces adverses, l'essor de l'âme vers le ciel et l'attachement matériel à la terre, le bon et le mauvais, l'égoïsme et l'abnégation, l'esprit de dispersion et celui d'harmonie ; et de temps en temps le but apparaissait pour se dérober ensuite et se montrer à nouveau » (2).

On a voulu, avec une louable ingéniosité, retrouver dans les événements humains les lois qui régissent le monde de la matière. Cette conception, d'après Strindberg, ne rend compte que d'un côté des choses : l'histoire nous montre la nécessité en lutte constante avec la liberté ; réfugié dans la conscience humaine, le libre arbitre, quand les circonstances s'y prêtent, repousse héroïquement, victorieusement, l'adversaire qui le presse de toutes parts.

L'homme en tout cas devrait comprendre que de telles anti-

(1) LIV, p. 396.

(2) LIV, p. 397.

nomies dépassent son pouvoir et peut-être son entendement. Il est un instrument entre les mains de celui qui concilie les oppositions, résout les contradictions et maintient l'équilibre.

Abandonnant son point de vue d'autrefois, Strindberg rétablit l'idée du héros, libre dans une certaine mesure, sans lequel il ne saurait y avoir de drame. Mais ses héros seront toujours entre les mains de la Providence, soit qu'elle modèle leur destin d'après leurs actes antérieurs, d'après ceux même de leur lignée, soit qu'elle leur assigne une tâche précise à un moment grave de l'évolution. Ils oscillent de cette manière entre deux types extrêmes : ceux dont le destin demeure individuel, édifié sur des correspondances pathétiques entre leur passé et leur présent, et ceux dont l'existence est en quelque sorte portée par le cours même des événements, dont le destin propre est absorbé dans une tâche d'ordre général. Le premier type se rencontre dans les drames simplement historiques, le second dans ceux que Strindberg appelle *världshistoriska*, c'est-à-dire intéressant l'histoire universelle, essayant de rendre sensibles les grands courants qui relient les siècles aux siècles. Les héros simplement historiques sont aussi ceux qui se rapprochent le plus des personnages mis en scène dans les drames étudiés jusqu'ici ; ce sont, il faut bien le dire, les plus intéressants et les plus vivants.

Les brouillons conservés à la Bibliothèque Royale de Stockholm nous renseignent sur les drames purement suédois que projetait Strindberg et dont il a réalisé effectivement la plupart ; tous appartiennent au premier type, sauf dans une certaine mesure *Gustave Adolphe*, qui sans doute esquisse à nos yeux un grand destin tragique, mais retrace par ailleurs un des moments de la marche même de l'esprit humain et acquiert ainsi un intérêt universel (*världshistorisk*). Dans ses lettres à Emile Schering, Strindberg a essayé de définir le second type de drame : c'est la mise en scène des idées exposées dans *la Mystique de l'histoire universelle*. Il n'a fait jouer et publié qu'un seul de ces drames : *le Rossignol de Wittenberg*, qui a Luther pour héros ; les œuvres posthumes contiennent la grande trilogie, *Moïse, Socrate, Jésus*, qui ne semble pas avoir été complètement mise au point.

Brouillons et lettres nous renseignent également sur les études préparatoires auxquelles il se livrait pour chaque drame. Comme on pouvait s'y attendre, ce n'est pas l'exactitude minutieuse du détail qu'il recherche, mais l'intérêt psychologique, humain, des caractères, la vérité dramatique, plus vivante assurément et peut-être plus vraie que l'autre. De ses souvenirs, de ses lec-

tures, il dégage la silhouette morale de chacun de ses héros. Ces esquisses, qu'il avait coutume de mettre par écrit, nous ont été heureusement conservées (1). Il est facile de voir comment chaque caractère, une fois fixé dans son esprit, commande la marche du drame et le groupement des épisodes.

Pourvu qu'il garde aux événements leur physionomie essentielle, Strindberg revendique le droit de les brasser à sa guise, et notamment de disposer de la durée. Il prend à son compte cette phrase de Goëthe : « Toute poésie se meut parmi les anachronismes. L'*Iliade*, l'*Odyssee*, les *Tragiques*, et tout ce qui nous est resté de vraie poésie, ne vit et ne respire qu'au milieu des anachronismes (2). » Les transformations psychologiques surtout n'ont pas besoin d'occuper sur la scène le temps qu'elles ont pu prendre en réalité. Strindberg rappelle par deux fois une distinction subtile faite par un commentateur suédois de Shakespeare, Hagberg, entre le temps dramatique (*dramatisk tid*) et le temps usuel (*borgerlig tid*) (3), dont le rythme ne concorde pas, n'a pas besoin de concorder.

Le premier des grands drames historiques, *la Saga des Folkung*, fut écrit durant les mois de mars et d'avril 1899 (4), immédiatement après *l'Avent* et *Crime et Crime*. Strindberg était alors absorbé par le problème du mal, du péché et de l'expiation. Il nous montrait dans *l'Avent*, l'Enfant Jésus prenant sur lui les fautes de ses compagnons, dans *Crime et Crime* il créait le type du pénitent. L'idée de la pénitence acceptée pour expier cette fois les crimes de toute une génération, forme l'armature du nouveau drame. Le héros de la pièce, le roi Magnus, rappelle lui-même au dernier acte (5) tous les crimes qui ensanglantèrent la famille des Folkung, qui régna en Suède au Moyen Age et dont il est le dernier représentant.

Epoque de cruautés implacables, de fléaux terribles ! l'idée des vengeances célestes accable les foules fanatisées ou les lance, furieuses, à la poursuite de quelque innocent dont le supplice apaisera le Dieu courroucé. Avec les procédés et selon l'esprit de Shakespeare, Strindberg a brossé le tableau d'une de ces foules moyenâgeuses, affolée par les ravages de la peste. Sur ce fond

(1) Original à la Bibliothèque royale de Stockholm, publiées dans L, 240-253.

(2) L, 237.

(3) L, 248-49 et 255.

(4) XXXI, p. 403 sq.

(5) XXXI, p. 120 sqq., dans une scène qui rappelle la scène des portraits d'*Hernani*.



obscur et terrible il dresse en pleine lumière ses protagonistes ; gens de cour, grands seigneurs et grandes dames intriguent sans scrupules et mettent à profit l'excessive bonté du roi Magnus. C'est le couple adultère formé par la propre mère du souverain, Ingeborg, et son amant Knut Porse, dont l'ambition seule a fait des alliés et que l'échec de leurs plans précipite dans l'inférieure danse de mort que Strindberg excelle à décrire. C'est la reine Blanche de Namur, qui trompe son mari au profit d'un favori, Bengt Algotson (1). C'est Brigitte, la fameuse sainte, et l'évêque Styrbjörn qui mettent au service de leurs rancunes contre Magnus toute la puissance de l'Eglise. — Magnus a la faiblesse de sa droiture et de son honnêteté. Il n'est pas fait pour cette dure époque et se sent impuissant contre de pareils adversaires. Il accepte d'être la victime expiatoire, qui doit être sans faute et sans tache. Victime du destin, puisque sa souffrance future était rendue inévitable par les crimes de ses ancêtres ; instrument de la Providence, qui veut que la souffrance d'un innocent purifie une atmosphère saturée de crimes. Strindberg se flattait ainsi d'avoir uni en une vision poignante le point de vue antique et le point de vue chrétien. Pour rendre plus pathétique encore la passion de son héros, il nous le montre d'abord en plein succès, à l'instant précis où le triomphe, à bout de course, se change en catastrophe, au bord extrême d'un abîme qu'il n'aperçoit pas encore. Puis il nous apparaît comme le Christ, pliant sous le faix de la croix que l'évêque lui a imposé de porter, comme pénitence, quarante fois autour de l'église. Et lorsqu'il apprend que sa couronne est perdue, que son rival est aux portes de la ville, comme le Christ encore il termine sa destinée par les suprêmes paroles : la tâche est accomplie.

Dès qu'il eut terminé *la Saga des Folkung*, Strindberg entreprit un nouveau drame, *Gustave Vasa*. Ce sujet réveillait le souvenir de son drame de jeunesse, *Maître Olof*. *Maître Olof*, *Gustave Vasa* et *Eric XIV*, qu'il écrira bientôt, lui apparaissent comme les trois parties d'une trilogie qu'il appelle *la Saga des Vasa* (2).

(1) La femme que celui-ci a abandonnée et qui est morte revient d'au delà de la mort sous les traits d'une possédée. Elle est sans rancune et sans haine, prédit au roi Magnus les malheurs qui le frapperont et entraîne avec elle son mari dans l'au-delà. Une des figures les plus saisissantes de Strindberg.

(2) Dans sa correspondance, il commence à parler de *Gustave Vasa* en avril 1899, il en annonce l'achèvement le 11 juin. *Eric XIV* fut commencé en juin et terminé en août 1899.

*Gustave Vasa* est assurément le mieux charpenté de ses drames historiques. Beaucoup plus que de Shakespeare il procède de notre art classique du XVII<sup>e</sup> siècle. Le héros n'apparaît qu'au troisième acte, mais dans les deux premiers il n'est question que de lui. Le premier acte le montre en conflit avec les paysans et les mineurs dalécarliens auxquels il devait pourtant et sa vie et son trône. Les nécessités de la politique l'obligent à sévir cruellement contre leur esprit d'indépendance, et le dessein de Strindberg est précisément de mettre sous nos yeux, en un exemple illustre, les dures obligations du métier de roi. Il fait revivre en quelques traits vigoureux le Gustave Vasa pareil au Dieu Thor, qui devait réjouir l'imagination du public suédois, et le fondateur d'Etat qui sacrifie tout à la mission qu'il croit avoir reçue de Dieu. Il tient à nous le montrer un instant accablé, désespérant du sort, expiant durement les injustices commises dans l'accomplissement de sa tâche, pour le redresser ensuite par une brusque péripétie et achever le drame dans l'exaltation du succès assuré.

Le héros de sa jeunesse, Maître Olof, tient dans ce drame un rôle de premier plan. Il n'est d'abord qu'intelligence subtile et tranchante, mais impersonnelle et glacée. Par la suite, ses différends avec sa femme et surtout avec son fils font toucher du doigt cette marche capricieuse des événements, faite d'avances et de reculs, dont l'entendement humain n'arrive pas à saisir les causes profondes et lointaines. Maître Olof a été l'artisan de la Réforme en Suède et son fils lui reproche l'émiettement des croyances; il se refuse à étudier la théologie, « instrument diabolique qui dresse les hommes en ennemis les uns contre les autres ». Comme le prince Jean, suspect de catholicisme, il regrette le temps où l'Eglise était vraiment universelle. Première indication de la grande idée qui sera reprise dans *Gustave Adolphe*.

Eric XIV est le fils de Gustave Vasa, qui succéda à son père et finit en prison après avoir été détrôné par ses frères. Nature inquiète, malade, qui de nos jours a tenté quelques psychiatres. Dès sa jeunesse Strindberg s'était déjà senti attiré vers ce héros. Il est assurément exagéré de prétendre, comme on l'a fait quelquefois, qu'il s'est retrouvée en Eric et lui a prêté plusieurs traits de sa propre nature. On peut à la rigueur trouver quelques ressemblances entre le tableau qu'il trace (déjà dans *Gustave Vasa*) de la jeunesse du prince et la jeunesse — rappelée dans tant de drames — du fils de la servante. Gustave Vasa haïssait si violemment sa première femme, la mère d'Eric, qu'un jour il la frappa de son bâton en présence de son fils. « Ce jour-là

dit le prince, je cessai d'être jeune » (1). Puis la reine est morte dans des circonstances mystérieuses, où il veut voir un crime ; il n'a jamais pu accepter la présence de la nouvelle reine, sa belle-mère. « Ce manque d'affection autour de ma naissance et de ma jeunesse, dit-il, est dans mon âme comme une gangrène qui me dévore ; mon sang a été empoisonné dès ma naissance et je ne crois pas qu'il y ait pour cela de contre-poison (2). »

Le Lübeckois Jacob Israël se plaît à lui répéter qu'il est marqué par la mauvaise chance et que sa fin sera tragique. Il est facile de voir par quels liens le personnage d'Eric se rattache à la psychologie générale de Strindberg.

Mais en même temps, Strindberg était séduit par le rôle purement politique d'un autre personnage Göran Persson, conseiller d'Eric XIV, en faveur duquel il tente une réhabilitation en forme. Sorti du peuple le plus humble, Göran Persson s'attache à abaisser les grands féodaux et à réduire à néant leur rôle dans l'Etat. Il rêve d'une royauté s'appuyant sur le peuple et en contact direct avec lui, sans l'intermédiaire de la noblesse. Göran Persson incarne ainsi une des tendances maîtresses de l'histoire : d'un bout à l'autre de la pièce le thème psychologique et le thème politique s'entrecroisent et se renforcent et de leur alternance naît le rythme particulier de ce drame.

*Gustave Adolphe*, commencé durant les derniers mois de 1899 et terminé sans doute au début de 1900, est de beaucoup le plus vaste des drames de Strindberg, si vaste qu'il n'a jamais pu le dominer entièrement et que la représentation en est fort difficile. C'est une vaste fresque de la guerre de Trente ans où des fragments importants d'histoire suédoise se déroulent à la manière de récits épiques. Assurément, le destin du roi lui-même occupe le premier plan ; et — ce qui semble étrange au premier abord, mais rentre dans les théories de Strindberg sur l'expiation — ce destin est en partie commandé par le souvenir des exécutions de Linköping, au cours desquelles son père Charles IX avait décimé la plus haute noblesse suédoise. Il découle par ailleurs des nécessités mêmes de la vaste entreprise dans laquelle le roi s'est lancé et qui ne saurait être poursuivie sans qu'il renonce à la rectitude à la pureté première de son propos. Quiconque veut agir ne saurait pratiquer longtemps l'intransigeante maxime : Tout ou rien. « Savez-vous, amis, s'écrie le roi, qu'une main m'a saisi par les

(1) XXXI, p. 172.

(2) XXXI, p. 172 sq.

cheveux pour m'entraîner là où je ne veux pas aller (1) ». L'alliance avec la France catholique, qu'il est obligé de conclure, l'or de Richelieu représentent ce « cadavre dans la cargaison », qui, selon la métaphore scandinave, alourdit tant d'entreprises.

Strindberg nous montre comment le roi, entouré au premier acte d'amis et d'auxiliaires, finit par se trouver au dénouement presque seul, comment l'ombre peu à peu l'enveloppe, comment il assiste, résigné, à la chute de ses espoirs.

Mais à mesure que son destin individuel s'assombrit, son âme s'élargit et s'éclaire, il devient, comme dit Strindberg lui-même, une sorte de *Nathau der Weise* suédois (2), qui sait comprendre et accueillir ce que chaque croyance a de bon, qui ne voit en chacune, derrière les formes extérieures diverses, que l'essence commune à toutes, qui, de champion étroit, cruel, au besoin, du luthérianisme devient apôtre de la tolérance.

Toute cette partie du drame, que Strindberg regardait comme essentielle, coïncide exactement avec les idées exposées dans la *Mystique de l'histoire universelle* sur les fins de l'évolution humaine.

Avec *Gustave Adolphe* la première et de beaucoup la plus importante floraison de drames historiques est terminée. En 1900 et 1901, Strindberg écrit *Pâques, la Saint-Jean, la Danse de mort*. Puis cette même année 1901 il revient au drame historique avec *Engelbrekt* et *Charles XII*. Ce sont deux études psychologiques, plus resserrées que les grands drames de la période précédente : de la carrière de ses héros, Strindberg ne retient que la catastrophe.

Le premier drame évoque la période qui a suivi la chute des Folkung. Les Suédois, englobés dans une union scandinave sous un souverain danois, voient peu à peu leurs prétendus alliés envahir toutes les places importantes et se conduire à leur égard comme des étrangers et des maîtres. Engelbrekt a été un des artisans de l'union ; il se refuse à voir qu'elle mène à l'asservissement de son pays. Mais quand on lui a ouvert les yeux il conduit la lutte pour reconquérir l'indépendance. Les circonstances l'obligent ainsi à renier dans sa vieillesse l'idéal sur lequel il avait orienté toute sa vie. Conflit d'autant plus tragique que sa femme est danoise et que son fils aime mieux combattre son propre père que d'abandonner le souverain étranger qu'il considère comme légitime.

(1) XXXII, p. 81.

(2) L, p. 249.

Après la victoire, Engelbrekt, dans un moment d'orgueil, espère en récompense la couronne royale. Un autre est choisi, et le libérateur, accablé, défaillant, tombe sous les coups d'un meurtrier.

Strindberg considérait Engelbrekt comme une des plus belles figures de l'histoire suédoise. Charles XII, par contre, lui est toujours apparu comme une sorte de fou criminel, acharné à ruiner son propre pays, heurtant de front dans toutes ses entreprises les lois mêmes de l'évolution historique. « Il ne comprenait pas que Pierre le Grand avait raison de faire de la Russie un pays européen, il ne comprenait pas que l'Europe avait besoin de la Russie comme sentinelle contre les Turcs et les autres Asiatiques. Charles XII est un barbare lorsqu'il dresse le Turc contre le tsar Pierre, il est traître envers l'Europe lorsqu'il conclut alliance avec l'Asiatique. Charles XII est un revenant, un fantôme, fait de poudre fumante et qui se dissipe lorsque sont encloués les canons avec lesquels il prétendait arrêter le cours de l'histoire. » Volonté dévoyée, mais puissante, excusable parce qu'elle était déraisonnable. C'est dans cet esprit que Strindberg déroule sur la scène la fin de « cette existence qui fut une grande erreur », depuis le retour en Suède jusqu'à la mort devant Fredrikshald.

Interrompue encore une fois (*La couronne de la mariée, Svanevit, le Songe*), la série des drames historiques reprend en 1903, avec *Christine* et *Gustave III*, l'histoire d'une abdication et celle d'un attentat révolutionnaire. Strindberg, au détriment de la concentration, a voulu faire revivre les personnages qui s'agitaient autour des deux souverains et les intrigues qui se nouaient à leur cour. Aussi ces deux drames ont-ils, malgré l'importance des événements qu'ils relatent, un caractère on peut bien dire anecdotique. Les brouillons de l'auteur montrent qu'il voulait creuser la psychologie de Christine (1), détraquée par une éducation masculine, trop orgueilleuse et trop égoïste pour s'intéresser à sa mission royale, se faisant de tout un jouet, aussi bien de ses favoris que des plus hauts intérêts de l'Etat ; ils montrent aussi qu'il attachait une grande importance symbolique à la révolution qui termina la destinée de Gustave III. Mais dans l'un et l'autre cas le résultat atteint demeure au-dessous de la conception première ; l'intérêt se disperse sur trop de faits et trop de personnages, et alors même qu'il introduit quelque une de ses idées essentielles, notamment sur l'âme féminine, cette

(1) Il l'appelait volontiers Aspasia, par allusion à l'Aspasie de Berlin qui avait servi de modèle pour l'Henriette de *Crimee et Crimee*.

idée demeure en quelque sorte épisodique, elle ne pénètre pas d'emblée, comme dans d'autres drames, au cœur même des événements.

C'est en 1904-1905 que Strindberg essaya de donner une forme dramatique à ses idées sur l'histoire universelle. Des plans grandioses qu'il exposait alors à Schering il n'a rien réalisé qu'un drame sur Luther (1904), car *Moïse*, *Socrate*, *Jésus* n'est qu'un canevas bref, saccadé, un peu squelettique, établi d'après les *Miniatures historiques* (1), écrites la même année.

Le premier acte du *Rossignol de Willenberg* est le plus vivant parce que c'est celui où Strindberg a mis le plus de lui-même. S'identifiant avec le réformateur, il nous raconte une fois de plus, mais toujours avec intérêt, l'histoire d'une enfance martyrisée. Par la suite son souci de dégager des faits qu'il évoque une valeur symbolique, universelle, l'amène à immobiliser ses personnages dans des attitudes caractéristiques, à leur prêter trop souvent des phrases dites historiques. S'il est permis d'exagérer pour faire mieux comprendre l'impression que ces personnages produisent, on dirait parfois une grandiose imagerie d'Épinal. L'attitude fige le mouvement, le symbole tue l'individualité.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les trois derniers drames que Strindberg composa en 1908 et 1909 : *Le dernier chevalier*, *l'Administrateur du royaume* et *le Jarl de Bjalbö*. Les deux premiers nous reportent à l'époque qui a précédé l'avènement de Gustave Vasa, l'autre à celle qui inaugure le règne des Folkung. Ils n'ajoutent rien à ce que nous savons de Strindberg.

Ce sont les drames écrits en 1899 qui, avec *Maître Olof*, font de lui un des maîtres du drame historique.

---

(1) Nouvelles sur l'histoire universelle. Elles représentent la forme achevée, *Moïse*, *Socrate*, *Jésus* une simple ébauche.

# Centenaire d'un Historien : Fustel de Coulanges

Cours de M. J. TOURNEUR-AUMONT,  
Professeur d'Histoire à l'Université de Poitiers.

---

## VIII

### Pour le bien public Leçons de l'histoire sociale et économique

*L'historien-sociologue. — Le conseiller de l'opinion populaire. — La genèse de l'élite. — Les bienfaits de l'élite. — Vérités pour l'élite. — Histoire économique. — Pour le droit de propriété. — Pour le capital. — Pour le travail.*

#### 1. L'HISTORIEN-SOCIOLOGUE.

Fustel de Coulanges passe pour avoir préféré le peuple aux grands hommes et peint des cités plutôt que des portraits.

Il n'est pas vrai qu'il ait négligé la biographie. Son portrait de Louis XI est fort étudié. (*Leçons à l'Impératrice*, X.) Il a pénétré de son regard aigu et doux, frappé de son mépris le roi Guillaume I<sup>er</sup>, « qui en était encore à croire que la grandeur tient au nombre des armées et que la gloire dépend de la force et de la violence » (*Questions hist.*, 488-489). Puis il est allé jusque chez ce roi lui opposer Colbert, « représentant les aspirations de l'opinion publique... l'amour de la paix... » (*Revue d'Alsace*, 70, 1923, 287-289), l'esprit de travail [de la] France [qui] a toujours préféré le travail à la guerre » (*Revue des Questions hist.*, 1900, I, 231) ; et Colbert a grandi sans cesse depuis que Fustel de Coulanges est allé à Strasbourg, dans un geste de défi à un roi, citer le ministre travailleur à l'ordre du jour des nations.

Mais la biographie n'est pas l'histoire. Même si le reproche était juste, il demeurerait sans portée. « On ferme son livre,

écrit P. Guiraud premier responsable de l'inadvertance, on ferme son livre sans savoir qui étaient... » : suivent les noms de Mérovingiens médiocres, qui ont usurpé jadis l'attention, dont la mode a passé avec le romantisme et que la plupart ont assez vus. Ce sont précisément toujours ces noms de rois fainéants qui s'offrent à la pensée des contempteurs de l'histoire à la recherche du temps perdu et désireux d'offrir à la risée publique des noms dont l'enseignement de l'histoire encombre l'imagination. Fustel de Coulanges a distingué l'histoire de France de l'histoire des rois. Il n'a pas été le premier à leur préférer la France et l'histoire sociale.

L'histoire sociale franchissait alors l'adolescence ; et l'œuvre de Fustel de Coulanges en inaugure, mieux que celle de Guizot, l'ascension à l'âge adulte. La pensée et le style de Fustel sont comme joyeux de cet avènement de la sociologie dans l'histoire. Et les sociologues ultérieurs ont revendiqué Fustel de Coulanges. « S'il suffit, dit G. Fagniez, pour être un sociologue, d'avoir sur la société ... des vues justes, encore qu'abstraites et générales, la sociologie peut s'enorgueillir de le compter parmi ses adeptes. Cela est si vrai que quand il faisait de l'histoire, il estimait faire de la sociologie : *L'histoire est la science des faits sociaux*, écrivait-il (*Alleeu*, p. v), *c'est-à-dire la sociologie même.* » (*La Réforme sociale*, 1907, 685.)

« Fustel n'aimait pas ce mot, qu'il trouvait barbare », dit A. Luchaire. (*Amilié de France*, 1908, 249.) Il n'est employé qu'une fois dans son œuvre publiée. Mais Fustel a vu « ce qu'il y a sous cette notion abstraite de société ». (Fagniez, 680.) Il a discerné et observé comme tels la plupart des groupements, qu'à la suite de Durkheim son élève (C. Jullian, *Revue de Paris*, 15 février 1916), la morphologie sociale a distribués en genres, à savoir : la famille et « des groupements de familles unis par des sentiments généraux, par des intérêts collectifs » (Fagniez, 680) ; — l'Etat en soi, avec ses formes réelles ou idéales (*Cité antique*, p. 154-155) ; — les mouvements divers de « la foule qui vit », et « l'opinion publique... [qui] sort des intérêts les plus égoïstes et des sentiments les plus étroits » (*C. R. de l'Acad. des sc. mor. et pol.*, 107, p. 470), analysés avec besoin de la précision : « Le contemporain de Cicéron, je parle surtout de l'homme du peuple » (*Cité antique*, 5) ; « en parlant de la société de l'Empire romain, nous n'entendons pas parler de la ville de Rome » (*Invasion*, 215 n. 2), etc.

Le *fait social* a été isolé par Fustel de Coulanges en sociologue qui naturellement abstrait et généralise. On voit ainsi tel por-



trait précis d'une multitude agitée, l'assemblée des jurés populaires d'Athènes, s'appliquer avec une exactitude aussi parfaite à tout autre groupe en effervescence, une réunion électorale, un bataillon d'émeutiers, un parterre en délire, ou, pour choisir dans l'expérience personnelle de Fustel, un tumulte de collégiens dans une classe sans discipline. « C'est une vérité que chacun connaît par expérience... L'âme humaine n'est pas exactement la même quand elle est seule ou quand elle se trouve au milieu d'une foule. Seule ou presque seule, elle a la réflexion et le calcul. Enveloppée de la foule, elle n'a presque que des entraînements et des passions. Il se passe dans toute multitude réunie des faits incompréhensibles qui sont comme des contagions ; ils bouleversent et transforment chaque esprit, ils lui enlèvent sa vue et sa pensée propres. Ce ne sont plus des hommes que vous avez devant vous, c'est un être collectif, d'une nature particulière et indéfinissable ; il ne ressemble nullement à ce que serait chaque individu pris à part, il pense autrement que chacun d'eux, il veut autre chose, il a une autre intelligence et un autre cœur. Jetez aux oreilles de cet être étrange certains mots, certaines phrases et le voilà qui s'agite comme enivré ; il tourbillonne d'abord au gré de l'orateur ; bientôt l'orateur même n'en est plus maître, et il roule comme une mer furieuse sous l'action de je ne sais quel souffle. » (*Revue des Deux Mondes*, 15 février 1871, 674-675.)

Ce n'est pas à l'ordinaire par la pure typologie sociale, comme en ce tableau, que la sociologie est représentée dans l'œuvre de Fustel ; c'est par une histoire sociale, encore non très éloignée de l'histoire de la civilisation de Guizot et qui porte un nom usuel caractéristique d'une période dans l'historiographie contemporaine, l'*histoire des institutions*. Une telle histoire reste vivante avec Fustel, parce que « nos sociétés modernes » (*Cité antique*, 75) comme « les anciens » sont « observées de près », une manière dont Fustel regrette parfois l'absence, par exemple chez Tite-Live. (*Cité ant.*, 318.) Cette force vivante suppose, outre une méthode, un don de psychologie sociale animée par l'esprit de finesse comme par le sens historique. Par là s'explique l'attrait de ces petites évocations de groupes populaires qui ressuscitent devant l'imagination tout à coup au milieu de dissertations austères sur les origines de l'esclavage (*Recherches*, 3), de l'esprit syndicaliste (*Cité antique*, 311), sur des fugitifs errants dont s'occupe la Loi salique, des « bandes guerrières » essaimant de peuplades barbares, des paysans français embourgeoisés du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette pratique de l'histoire sociale suppose une faculté encore plus haute, une attention ardente aux ensembles populaires, attention qui permet au grand historien de saisir dans les documents et d'unir dans la pensée des nuances de sens qui échappent à la plupart des érudits spécialisés sur des fragments, sans regards façonnés à la découverte de ces subtiles liaisons. Fustel a décrit cette méthode : « Il y a eu dans l'existence des sociétés humaines un assez grand nombre de *révolutions dont le souvenir ne nous est fourni par aucun document*. Les écrivains ne les ont pas remarquées, parce qu'elles s'accomplissaient lentement, d'une manière insensible, sans luttes visibles ; révolutions profondes et cachées qui remuaient le fond de la société humaine sans qu'il en parût rien à la surface, et qui restaient inaperçues des générations mêmes qui y travaillaient. L'histoire ne peut les savoir que fort longtemps après qu'elles sont achevées, lorsqu'en comparant deux époques de la vie d'un peuple elle constate entre elles de si grandes différences qu'il devient évident que dans l'intervalle qui les sépare, une grande révolution s'est accomplie... Immense changement que les écrivains anciens ne racontent pas. » (*Cité antique*, 307.)

Une marque encore est propre à Fustel sociologue, celle qu'il a louée en Vuitry, l'amour du peuple, dont, en ayant l'air accaparé par des dissections et remembrements historiques, il ne peut s'empêcher de voir avec émoi et de noter d'un mot les misères. « Nous ne croyons pas avoir l'obligation, dit-il, de chercher si l'institution fut bonne ou mauvaise en soi. » Mais lisons plus loin : une minute après, il a cédé à la tentation. (*Recherches*, 138, 144.) Parmi tous les exemples qu'on en pourrait donner, qu'il suffise d'en retenir où se rencontre un sentiment de miséricorde entraînante pour les humbles, qu'il aimait ainsi que toutes les humanités passées sur lesquelles s'épanchait sa sympathie d'historien (par exemple, *Gaule romaine*, 33-34). Il aperçoit, dans les troubles sociaux, « l'extrême misère du paysan que son champ ne nourrit plus et qui n'a pas le droit de chercher son pain ailleurs ». (*Alleu*, 79.) Le paysan rencontre un domaine où travailler pour vivre. « Le besoin réciproque que le pauvre a du riche et que le riche a du pauvre fit des serviteurs. » (*Cité antique*, 130.) Il se fixe en ce domaine. « Le cœur du paysan n'est pas fait de telle sorte qu'une loi qui l'attache à son champ lui paraisse d'abord ironique et cruelle. » (*Recherches*, 97.) Il garde une vanité, que Fustel peint avec un attendrissement nuancé d'ironie. Il tient à son rang de colon au-dessus des serfs de la glèbe. « Nous pouvons croire que les paysans entre eux y tenaient beaucoup et

que le colon marchait très fier devant le serf. Mais le fond de l'existence... » (*Alleu*, 413.) Les difficultés de la vie dans le domaine les rapproche. « Le meilleur maître avait ses emportements et ses caprices ; le serviteur le plus résigné avait ses rancunes, ses gémisséments et ses colères. » (*Cité antique*, 310.) Tout s'atténue dans la succession des travaux et des jours. (*Alleu*, 49 ; cp. Vidal de la Blache, *La vie d'autrefois*, Tableau de la France, p. 384.) Et Fustel, oubliant que « le goût de la paix et celui de la guerre sont également dans la nature humaine », conçoit, dans un élan d'optimisme, l'esprit de travail comme une marque populaire, la tradition pacifique comme inhérente à l'esprit populaire, la tradition laborieuse comme une particularité française, choisie, transmise, perpétuée du peuple de la Gaule au peuple de la France (Conférence de Strasbourg du 13 février 1872).

Ces illusions de l'amour du peuple donnaient un droit à Fustel : celui de châtier bien, à l'occasion, le peuple, puisqu'il l'aimait bien.

## 2. LE CONSEILLER DE L'OPINION POPULAIRE.

En ces temps de crises constitutionnelles et guerrières, beaucoup s'improvisaient conseillers du peuple et pouvaient semoncer ou prophétiser sans craindre le ridicule ou la lapidation. Il faut évoquer ces temps d'entre 1848 et 1889 pour s'expliquer les avertissements parsemés dans l'œuvre de Fustel de Coulanges, pour s'étonner qu'ils n'y soient pas encore plus nombreux, admirer l'esprit de mesure d'un auteur célèbre, qui sut garder inédites ses *Notes politiques* et tenir en réserve son plan de Constitution.

Le principal avertissement qu'il ne se retint pas de dire et volontiers redire touchait la division fatale de la population en classes inégales, dont quelques-unes furent ou sont encore par nature inaptés, mineures, parfois indignes, n'ayant « qu'une seule raison d'aimer la République, c'est qu'elles croient que les classes supérieures ne l'aiment pas ». (*Correspondant*, mars 1905, 1135.) La plèbe de Rome impériale servit de symbole, à travers lequel fut dénoncée « l'âme grossière de la masse du genre humain ». (*Mon. franque*, 569.) « Cette partie de la population était peu estimée et s'estimait peu elle-même. » (*Invasions*, 148.) « Des cerveaux bruts... Cette foule à peine dégrossie, qui n'a pour se régler elle-même ni les traditions ni l'entente de son intérêt. » Or la politique est difficile. Les meilleurs programmes, les plus

justes et généreuses professions de foi sont viciées par des antinomies. Qu'on examine la noble devise « Liberté, égalité, fraternité ». « On inscrit dans la même formule des mots *liberté, égalité, fraternité*, comme si la liberté et l'égalité ne se gênaient pas l'une l'autre, et surtout comme si la fraternité qui implique la subordination de l'individu à ses semblables n'était pas la négation de la liberté qui implique l'indépendance de l'activité personnelle. » (Guiraud, 71.) La plupart des peuples croient se conduire alors qu'ils cheminent et tâtonnent dans les ténèbres. « On aurait tort de se figurer qu'un peuple ait toujours l'intuition de ses vrais intérêts. Combien n'en a-t-on pas vus courir à leur perte sous l'empire des plus singulières illusions ! Mais alors même qu'ils se trompent, c'est leur intérêt que tous croient poursuivre. » (Guiraud, 208.)

Il faut donc des coutumes, une rythmique sociale traditionnelle. « Il est bon qu'un peuple ait quelques coutumes, même insignifiantes, même mauvaises. Elles fortifient le sentiment national, elles lient les descendants aux ancêtres et perpétuent la patrie à travers les générations. » (*Questions hist.*, 190.) Sur elles repose l'esprit du Droit, supérieur aux caprices aveugles de Démos. « Le Droit n'est pas chose qui dépende de la volonté des gouvernants ; il a ses racines dans les *coutumes* d'un long passé et dans des *conceptions d'esprit* qui ne changent que lentement. » (*Mon. franque*, 649.) « Les institutions politiques ne sont jamais l'œuvre de la volonté d'un homme ; la volonté même de tout un peuple ne suffit pas à les créer. Les faits humains qui les engendrent ne sont pas de ceux que le caprice d'une génération puisse changer. Les peuples ne sont pas gouvernés suivant qu'il leur plaît de l'être, mais suivant que l'ensemble de leurs intérêts et le fond de leurs opinions exigent qu'ils le soient... Il faut plusieurs âges d'hommes pour fonder un régime politique et plusieurs autres âges d'hommes pour l'abattre. » (*Gaule romaine*, p. XII.)

Pour que l'évolution reste pacifique et que la coutume demeure avec sa fonction régulatrice, il faut des institutions de sauvegarde. « Une société qui est à la merci d'une assemblée politique est à la merci d'un parti ; il faut qu'elle ait au moins une *institution de sauvegarde*. Il se peut qu'un corps politique se laisse aller à de terribles audaces ; il y a des choses qu'il faut mettre hors de son atteinte. » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1871, 601.) Le modèle est offert par le corps judiciaire de la République fédérale des Etats-Unis de l'Amérique du Nord : « Il est bon que le corps judiciaire puisse opposer son *veto*. C'est

ce qu'on veut aux Etats-Unis, et c'est peut-être aussi pour cette raison que la grande République peut se tenir debout au milieu des orages ; dans ce pays tout peut être mis en question et tout peut être ballotté et englouti, excepté la magistrature et le droit. » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1871, 601.)

L'expérience historique montre que les institutions de sauvegarde profitent le plus aux humbles. « L'événement montra... que l'autorité publique est encore plus salutaire aux classes inférieures qu'aux classes élevées et que si cette autorité vient à disparaître, ce sont les pauvres et les faibles qui souffrent le plus... Les prolétaires ne gagnèrent absolument rien au désordre social. » (*Transformations*, 580.) C'est d'abord dans leur propre intérêt que les peuples doivent écouter « la réflexion des sages » (*Cité antique*, 199) et accorder influence à l'élite.

### 3. LA GENÈSE DE L'ÉLITE.

« Il est naturel à l'homme de vouloir s'élever d'une condition moins bonne à une condition meilleure. » (*Recherches*, 139.) « L'élévation progressive des classes inférieures » (*Questions his.*, 475) crée « l'inégalité des fortunes [qui] stimule l'activité et l'intelligence de l'homme ». (*Cité ant.*, 407.) « Dans le peuple même, des distinctions et des rangs s'établissent comme il en faut dans toute société humaine ; ce n'est pas un mal ; le peuple cess[e] d'être une masse confuse et commenc[e] ainsi à ressembler à un corps constitué. » (*Cité ant.*, 329.)

Cette genèse spontanée de l'élite est observable dans l'antiquité. « La cité antique comme toute société humaine présentait des rangs, des distinctions, des inégalités. » (270.) Fustel a composé ici un tableau historique d'une large sagacité sur la formation de la bourgeoisie (328-329), grâce au développement de la richesse mobilière, puis de l'ouverture avisée du patriciat romain. (*Cité ant.*, 360.)

Dans la Gaule romaine, Fustel a montré aussi le progrès des « classes moyennes » (*Inv.*, I, IX) ; au moyen âge, celui d'une noblesse comme « il s'est produit chez toutes les races », d'un « régime... [seigneurial, qui] ne se serait pas établi si la majorité des hommes avait voulu qu'il ne s'établît pas » (Guiraud, 195) et dont le xiii<sup>e</sup> siècle fut « le beau siècle. » (*C. R. de l'Académie des Sciences morales et politiques*, CIV, 1875, 417-428.)

Fustel s'est aussi intéressé à la genèse de l'élite dans les siècles modernes, notamment à propos de l'étude sur les paysans

français au XVIII<sup>e</sup> siècle de Kareiev (*C. R.*, vol. 112, 1879, 356-358), source d'une bourgeoisie que le travail signifiait, alors que pour être noble il suffisait d'acheter des titres. (*Gaule rom.*, p. 90.)

L'élite ainsi née du mérite personnel apporte à l'ensemble des classes sociales des stimulants bienfaisants.

#### 4. LES BIENFAITS DE L'ÉLITE.

Fustel de Coulanges a donné une définition large de l'élite française de son temps, où il comptait de 4 à 5 millions de Français, formant « la partie sérieuse, réfléchie, consistante de la nation ». « Cette classe se compose *non pas de ce qui est riche mais de ce qui est éclairé, de ce qui travaille et possède les qualités de caractère et d'esprit* qui font fructifier ce travail... *Elle n'est pas héréditaire ; elle se recrute incessamment dans la démocratie ; elle accepte et attire ce qu'il y a de plus laborieux et de plus intelligent dans les classes inférieures, et elle repousse de son sein l'homme incapable et corrompu.* Elle n'exerce aucune tyrannie, elle ne réserve aucun privilège. Elle n'appauvrit personne ; c'est elle au contraire qui enrichit. Son opulence engendre l'aisance des travailleurs ; ... elle est la fleur de la société. Elle en est l'appui et la gloire, la vigueur et l'éclat. » (Guiraud, 73.) « Richesse n'est pas vice et pauvreté n'est pas toujours vertu. Le luxe n'est pas la même chose que la corruption. » (*Invasion*, 211.) La richesse est « un principe d'organisation sociale » ; elle développe à l'ordinaire « le sentiment de la valeur personnelle, l'amour de la liberté calme et cet esprit de sagesse, qui, en souhaitant les améliorations, redoute les aventures ». « Il n'est pas douteux qu'elle ne [soit dans l'ensemble social] un stimulant puissant pour le travail et une cause de prospérité. » (*Invasion*, 187.)

Un autre genre d'élite est celle que crée la capacité. Elle rend digne du suprême avantage social, cette plénitude de la liberté dont « tout ce qui est élevé est amoureux ». (Guiraud, 67.) Elle confère l'aptitude au gouvernement de la chose publique. Ici de nouveau Fustel de Coulanges rencontre Alphonse Aulard, auteur de l'article du 9 octobre 1928 contre le vote obligatoire. « *La démocratie, écrit Aulard, ne peut progresser que par son élite, et le vote obligatoire rendrait plus difficile l'avènement de cette élite.* » Et Aulard félicite les citoyens distingués qui jadis « ont porté au pouvoir [l']élite de l'intelligence, l'[é]lite de la

vertu». « Si le suffrage universel fit alors de si bons choix, ajoute Aulard, c'est que la masse des ignorants et des pusillanimes s'abstint. *C'est une élite qui nomma une élite*. Je veux dire que ne votèrent que ceux qui se sentirent capables de voter. *Ne volèrent que les Français instruits* », conclut Aulard. Nombre de passages de Fustel de Coulanges illustrent ce principe de l'élite bienfaisante. « Il est bien vrai que la constitution aristocratique d'une société n'est pas toujours une cause de décadence ; l'histoire montre au contraire qu'elle est souvent un élément de force, une source d'énergie. » (*Invasion*, 223.) Fustel a défendu « d'accuse [r] plus que de raison les patriotes... Ne supposons pas qu'ils aient froidement conçu le dessein d'opprimer et d'écraser la plèbe ». (*Cité ant.*, 347.) Il a défendu même leur œuvre de gouvernement en Grèce romaine, où « les hommes délivrés du souci des affaires publiques et de la guerre, se livrèrent ceux-ci au commerce et au travail, ceux-là aux plaisirs, beaucoup aux études ». (*Questions hist.*, 206.) Il a montré, dans la fonction sociale de l'élite, de lourdes contreparties souvent oubliées aujourd'hui. « Aux yeux des générations actuelles, tout privilège est une faveur, tandis que dans presque tous les siècles de l'histoire, les privilèges ont été des obligations. » (*Gaule rom.*, 256.) Noblesse oblige ; capacité et richesse aussi.

Un autre genre d'élite et de bienfait de l'élite est moral. « Il y a une condition [à ce que l'élite soit un élément de force et une source d'énergie], c'est quelle joigne à ses richesses et ses privilèges la vigueur des bras et de la volonté. » (*Inv.*, 23.) C'est ce qui manqua naguère à l'élite gallo-romaine. « [Elle] avait la terre, la richesse, l'illustration, l'éducation, ordinairement la moralité de l'existence ; il lui manquait de savoir combattre et commander... Mieux eût valu pour cette aristocratie et pour la société qu'elle dirigeait, qu'elle eût moins de délicatesse de mœurs et plus de force physique, moins d'esprit et plus de volonté. » (*Invasion*, 223.) « Elle n'était pas une sauvegarde pour les peuples (1). » Il faut donc pour l'élite entretenir la vertu, fondement de la République et rédemption des classes inférieures. Il faudrait établir pour elle un examen civique, comme fut à Athènes la *dokimasie* au beau temps de la démocratie attique, comme est aux Etats-Unis l'examen civique qui con-

(1) V., en sens contraire, J. TOURNEUR-AUMONT, *Annales de l'Est*, Paris-Nancy-Strasbourg (Berger-Levrault), 1919, p. 97-111.

siste à vérifier si le nouvel électeur sait lire la Constitution américaine.

A l'élite comme au peuple Fustel donnait donc cette preuve de sincère attachement : la disposition à châtier bien, en proportion de sa bonne amitié.

### 5. VÉRITÉS POUR L'ÉLITE.

Une semonce aux 4 ou 5 millions de Français composant l'élite accompagne le plan de Constitution. Elle a été, comme le plan, éditée partiellement par P. Guiraud (73-74).

Ce qui en est publié se résume en trois conseils.

Le premier concerne la lutte des classes. Les mauvais riches exercent une action universellement pernicieuse. « Devant la richesse, le sentiment le plus ordinaire n'est pas le respect, c'est l'envie. » (*Cité ant.*, 39.) « Beaucoup d'hommes [ont] intérêt à détruire une organisation sociale qui n'[a] pour eux aucun bienfait. » (281.) Un relâchement bénin peut être l'origine d'une crise. « Les eupatrides de cette époque [vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C.] étaient peut-être des maîtres moins durs que ne l'avaient été leurs ancêtres ; ils furent pourtant détestés davantage. » (*Cité ant.*, 314 ; cp. la noblesse française au xviii<sup>e</sup> siècle.) Fustel avertit de « bannir toute pensée d'égoïsme et d'oppression ». L'action de l'élite n'est efficace que si « elle a le tempérament viril, le courage, la force de volonté. Qu'elle songe peu à ses intérêts et beaucoup à l'intérêt public, qu'elle se sente plus d'obligations que de droits, qu'elle pousse très loin le souci de son devoir et de sa responsabilité. Qu'elle manifeste les qualités contraires aux défauts de la démocratie, la constance, la discipline, la réflexion, l'abnégation, un patriotisme exempt de vantardise, plutôt de l'orgueil que de la vanité. » (Guiraud, 74.) Qu'elle s'impose par le travail et la bonté.

D'autre part il importe que l'élite développe ses titres, son ascendant et ses bienfaits intellectuels. Aux « Athéniens [qui] sentaient... le besoin d'être éclairés » (*Cité ant.*, 401), Fustel oppose la Gaule druidique dont « la vie intellectuelle régie par un clergé à idées étroites et à doctrines mystérieuses ne connaissait ni la liberté ni le progrès » (*Gaule rom.*, 137-138), et le régime stagnant des eupatrides, où la religion domestique « a dû être longtemps un obstacle au développement social ». (*Cité ant.*, 129.) Fustel dans sa semonce requiert l'élite de savoir parler, d'avoir « assez de lumières pour élire de bons mandataires » et



de n'être « ni le jouet des ambitieux ni la proie des charlatans », d'avoir « assez de fécondité pour tirer d'elle-même... des savants et des artistes ». Est injuste et fragile toute direction sociale que n'étaie et ne dignifie point la valeur intellectuelle.

Le conseil le plus impérieux peut-être, dans la semonce, touche l'esprit de gouvernement. La crainte d'un avènement possible de la monarchie inspirait à Fustel « de vives alarmes », dit P. Guiraud (84). Et il voyait avec angoisse « exclure systématiquement des affaires les classes supérieures qui seules sont aptes à les manier » (71). L'élite doit savoir « agir, au besoin combattre... tirer d'elle-même des soldats et des généraux, des diplomates et des administrateurs ». Il est suggestif de rapprocher ici le passage sur la chute de l'élite gallo-romaine. « La classe sénatoriale elle-même manque de l'esprit de gouvernement. Les hommes de cette classe traversent les dignités par devoir et par habitude ; mais vous ne voyez pas un homme parmi eux qui conçoive ou qui cherche les conditions du gouvernement, qui étudie des progrès à accomplir, qui travaille. Chacun remplit sa fonction, monte les degrés de la hiérarchie et c'est tout. » (*Invasion*, 220.) « [Cette élite] savait obéir, ce qui n'est pas un mal ; mais elle obéissait sans discernement et sans choix, ce qui est un mal très grand... aussi bien à Héliogabale qu'à Trajan... à un chef barbare qu'à un empereur romain. » (219.) La Grèce avait offert nombre d'exemples qu'il cite, médite et déplore. (*Cité antique*, 212, 299-300, 330, 396, 411, 422.) Il voit toujours dans l'élite même la cause de la chute. Et il conclut ainsi le passage politique de la semonce : l'élite « bannira toute pensée d'égoïsme et d'oppression. La suprématie... n'est efficace que si elle entraîne l'adhésion universelle. Aux autres on demandera *non pas leur obéissance, mais leur confiance* ; on tâchera de les convaincre que le gouvernement de l'aristocratie leur est *utile et profitable* ». (Guiraud, 74.) Il citera un jour dans le même esprit le passage fameux de l'épître de Pierre, 1, 5 : « Je prie les pasteurs qui sont parmi vous, moi qui suis pasteur avec eux... Paissez le troupeau de Dieu qui vous est commis, veillant avec lui, non par contrainte, mais volontairement... non comme ayant la domination, mais en vous rendant les modèles du troupeau. » (*Invasion*, 66.)

Toutefois à la sympathie morale il faut ajouter le souci des intérêts populaires. C'est « la misère... comme il arrive toujours, [qui] tu[e] la liberté ». (*Inv.*, 222.) Et il rappelle ce précédent antique : « Les classes élevées n'ont jamais eu chez les anciens assez d'intelligence ni assez d'habileté pour tourner

les pauvres vers le travail et les aider à sortir honorablement de la misère... » (*Cité antique*, 411.) Le salut commun du peuple et de l'élite est dans une sage politique économique.

## 6. HISTOIRE ÉCONOMIQUE.

Fustel de Coulanges a devancé son siècle en prévoyant la dignité que le temps présent accorde aux sciences économiques, leur valeur comme moyen de gouvernement et de bienfaisance.

Dans son plan de constitution, le Corps législatif, d'environ 350 membres, est recruté par le suffrage universel suivant les professions. « Nous ne sommes pas un peuple, dit-il, nous sommes dix ou quinze peuples qui vivons sur le même territoire, qui nous mêlons, mais qui différons d'intérêts, d'habitudes, de manière de penser et même de langage. Que ceux qui cultivent le sol nomment un député par arrondissement ; que ceux qui travaillent dans l'industrie en nomment un ou deux par département ; que les commerçants en élisent un ; que les magistrats, que les avocats, que les médecins, que les professeurs et les artistes, que les corps savants choisissent directement leurs députés ; que les capitalistes, que les rentiers d'Etat, que les grandes compagnies aient aussi les leurs ; n'aurons-nous pas là la représentation la plus fidèle et la plus exacte du pays ? » (Guiraud, 77...)

Avec l'organe, Fustel avait conçu le programme de politique économique, lequel, daté de 1872, portait quelques marques d'avenir : « La nation garantit aux propriétaires la jouissance de leurs propriétés ; aux commerçants, la paix publique ; aux travailleurs soit patrons, soit ouvriers, la liberté des contrats, la *liberté d'association* et la sécurité. Elle ne favorise ni les riches contre les pauvres, ni les pauvres contre les riches. A celui qui possède elle assure la conservation de son bien ; à celui qui ne possède pas elle assure les moyens d'acquérir légitimement ; elle prête aide à tous pour améliorer leur existence. » (Guiraud, 75.)

Fustel de Coulanges est le premier des grands historiens français qui ait gardé à travers son œuvre entière une préoccupation profonde et le sens de la vie économique.

Ce serait la matière d'enquêtes particulières dans toutes les directions que la pratique distingue.

Il y a eu réunis en Fustel de Coulanges environ six spécialistes de l'histoire et des études économiques :

— Un historien de l'agriculture et de l'économie rurale, qui s'est

intéressé au colonat et aux « lots de colons », origine du nom qu'il portait (*colonicas*; Coulanges) ; au régime de l'alleu et du grand domaine rural ou *villa urbana*. *L'histoire de la propriété foncière* de Paul Guiraud s'en est inspirée. Une psychologie rurale s'y incorpore et s'exprime en sentences qui seraient dignes d'être recueillies : « La richesse qui a sa source dans l'agriculture est celle que le pauvre respecté le plus longtemps » (*Questions hist.*, 136), etc. ; parfois avec des notes discrètes de sympathie : « Les choses rurales sont toujours celles dont la littérature s'occupe le moins » (*Alleu*, 59), etc.

— *Un historien de l'industrie et de l'économie industrielle et urbaine*, dont s'est inspiré Paul Guiraud dans son ouvrage sur *la Main-d'œuvre industrielle* antique. Cet érudit casanier recommandait la visite des usines, parlait du machinisme moderne à propos de l'invasion germanique (378), poussait la liberté d'esprit jusqu'à s'interroger sur l'utilisation pratique du feu sacré de la famille antique, répondait à M. de Laveleye « raisonnant comme si nos sociétés étaient uniquement agricoles : c'est l'industrie qui aujourd'hui gouverne les sociétés ; c'est d'elle qu'elles vivent et c'est elle surtout qui les divise ». (*C. r. de l'Académie des sciences morales et politiques*, 126, 1886, 274.) Fustel de Coulanges avait la compréhension du syndicalisme. « Le système des corporations, bienfait de la domination romaine, a survécu à cette domination. » Les syndicats étaient « autant de petits Etats libres ». « La liberté dans la pauvreté eût été trop précaire. » L'association professionnelle créait « l'indépendance vis-à-vis des classes plus élevées, la sécurité dans le travail et quelque dignité dans l'existence. » (*Invasion*, 149-150.)

— *Un historien du commerce, des finances et des impôts*, dont s'est inspiré Paul Guiraud dans ses *Etudes économiques sur l'Antiquité* (Hachette, 1905). Fustel admirait le financier historien Vuitry. On recueille dans son œuvre, de ce point de vue aussi, pour toutes époques, nombre de notes, sentences, rapprochements curieux. Il a marqué fortement le caractère économique de l'impérialisme romain. (*Invasions*, 268, 59, etc.) Il y a dans le plan de constitution une étude personnelle sur le régime des impôts, notamment des impôts sur les revenus industriels et commerciaux, les traitements et les salaires ; et il considérait les taxes prélevées comme des « primes d'assurances ». (Guiraud, 75-76.) Comme à l'ordinaire, des aperçus moraux jettent çà et là une note inattendue de psychologie et de sympathie populaires. « Le commerce ne trempe pas... les âmes, comme le métier de marin [celui du père et du grand-père de Fustel de Cou-

langes], qui est une lutte de chaque jour contre les éléments. »

C'est Fustel de Coulanges qui a créé dans l'Université de France, alors régressive et hostile, la dignité de l'histoire économique. Les historiens économistes français du xx<sup>e</sup> siècle forment son école. C'est la revanche de Fustel sur telle attaque inconsidérée que Karl Lamprecht intitulait ironiquement « Fustel de Coulanges économiste ». (*Le Moyen Age*, juin 1889, 129-132.) A Karl Lamprecht, Fustel avait d'ailleurs répondu dès le 18 octobre 1870 par une prophétie d'économiste sur Berlin, ville qui a aujourd'hui plus d'habitants que Paris : « Berlin aurait bientôt autant de luxe que nous, si définitivement vainqueurs, vous réussissiez à emporter chez vous notre argent et nos dépouilles. » (*Questions historiques*, 515.)

Mais Fustel de Coulanges n'était pas seulement prophète de l'économie européenne ; il était davantage apôtre de quelques principes économiques dont il voyait dépendre pour tous le progrès, le bonheur, la paix.

## 7. POUR LA PROPRIÉTÉ.

Les communaux de village sont une institution ancienne remise en honneur nouvellement, dont Fustel a montré la force bienfaisante, rappelé l'efficacité pour la suppression du paupérisme rural. « M. de Laveleye a écrit de très belles pages sur l'utilité de ces communaux, sur la faute que la France a faite en aliénant les siens presque partout, sur les heureux résultats qu'ils donnent en Suisse. » (*Questions hist.*, 98-100.)

Mais il ne contredit pas le régime de la propriété individuelle, qui a paru à Fustel bien supérieur et qui l'a intéressé davantage. Fustel de Coulanges a étudié les fondements naturels et moraux de la propriété. Le fondement naturel leur a semblé dominer la volonté humaine. « Ce n'est pas le hasard ou le caprice qui fait que chez un peuple la propriété existe ou n'existe pas. C'est l'ensemble de l'organisme social qui en décide. Ne croyons même pas qu'une société soit libre de choisir celui des deux régimes qu'elle veut. Elle ne peut pas dire un jour : établissons la propriété sur le sol ; ni un autre jour : supprimons la propriété et mettons le sol en commun. Les institutions humaines ne se fondent ni ne se renversent au gré de la volonté des hommes. La communauté du sol existe si l'organisme général la comporte ; la propriété prévaut si les autres institutions et les mœurs l'exigent. » (*Recherches*, 248.) Suivant sa coutume, il n'a pu se défendre

d'ajouter une note sympathique de psychologie sociale en admirant, ailleurs, en passant, « le lien que le travail et la souffrance même peuvent former entre l'homme qui donne sa peine et la terre qui donne ses fruits ». (*Cité ant.*, 312.)

L'histoire économique et politique de la propriété occupe une grande place dans son œuvre. Il n'a pas retrouvé seulement des observations sociales et morales du genre qui était déjà courant au temps où Aristote composait sa *Politique*. Il a étudié avec autant de liberté d'esprit la propriété à Athènes (1), Rome, Sparte et dans la préhistoire. Il a écrit sur la propriété à Rome : « Il était dans les habitudes de l'esprit romain de considérer la possession du sol comme le bien suprême de l'homme ; on y voyait la meilleure satisfaction de ses besoins naturels et de ses intérêts, le gage de sa moralité, l'assurance de sa liberté ; on faisait de cette possession la mesure des devoirs politiques de l'homme et de ses droits. Le plus petit propriétaire fut toujours plus estimé que le plus riche négociant. » (*Invasion*, 150.) Et sur la propriété individuelle en préhistoire, que nient les théoriciens communistes admirateurs de Rousseau : « Il y a une nature d'esprits qui... croira toujours [à la communauté agraire primitive]. Parmi les idées courantes qui sont maîtresses du cerveau humain, il en est une que J.-J. Rousseau y a mise, à savoir que la propriété est contre nature et que ce qui est naturel est la communauté. Cette idée règne même chez des érudits, qui leur obéissent sans s'en apercevoir. Les esprits qui sont dominés par elle n'admettront jamais que la propriété puisse être *un fait primordial, contemporain des primitives cultures, naturel à l'homme, engendré par des intérêts insinctivement conçus, en rapport étroit avec la constitution primitive de la famille*. Ceux-là aiment toujours mieux supposer que la communauté a dû exister d'abord. Ce sera pour eux une conviction, une foi que rien n'ébranlera ; et ils sauront toujours plier quelques textes à cette conviction et à cette foi. Mais un petit nombre d'esprits plus doués de sens critique et historique continueront à douter de ce qui n'a pas été démontré. » (*Questions hist.*, 116-117 ; cp. *Cité antique*, 481.)

Ce n'était pas uniquement par rigueur de méthode scientifique que Fustel s'attaquait aux rêveries du Promeneur solitaire sur le communisme de l'âge d'or. C'était dans l'intérêt populaire. Le régime de la propriété individuelle lui semblait la vraie condition du bonheur général et plus particulièrement de

(1) La propriété individuelle y avait encore plus d'ancienneté qu'il ne le croyait. V. J. TOUTAIN, *L'Economie antique*, Paris, 1927, p. 58.

celui des humbles. C'est par la propriété individuelle librement développée que les humbles grandissent le mieux. « Ce qui régnait dans le colonat, ce n'était pas le principe d'une égalité ou d'un collectivisme qui n'aurait été bientôt qu'une commune misère et une commune abjection ; c'était le principe du travail personnel avec tous les risques et tous les avantages qu'il comporte. » (*Recherches*, 151.) La personnalité se fortifie simultanément par le travail et par l'appropriation des fruits du travail. « Le travail qui développe d'ordinaire l'individualité fit disparaître la vie commune. » (*Questions hist.*, 338.) La note de psychologie sociale et philanthropique se rencontre aussi. « Dans toute société où la propriété privée n'est pas assurée par les pouvoirs publics, le plus faible est aisément dépouillé par le plus fort. » (*Bénéfice*, 88.) « [C'est du droit de propriété individuelle que] sort toute civilisation puisque par lui l'homme améliore la terre et devient lui-même meilleur. »

Assurer l'exercice libre du droit de propriété individuelle est une des fonctions primordiales de l'Etat. Car c'est pour le bien de tous qu'il faut dans l'Etat une institution de sauvegarde de la propriété, à côté d'un article dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Cette institution de sauvegarde est l'indépendance du pouvoir judiciaire. « Si [le corps politique] était tenté quelque jour de briser ou d'amoindrir le droit de propriété, il serait bon alors que le corps judiciaire pût dire comme nos anciens parlements : *Nous n'enregistrerons pas la nouvelle loi et nos libres tribunaux jugeront comme si elle n'existait pas.* » (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> octobre 1871, 601.)

## 8. POUR LE CAPITAL.

Dans l'opinion courante des historiens, l'évolution de la richesse mobilière et du crédit n'a rencontré qu'à la suite des crises postérieures à la guerre de 1914-1918 la faveur générale et permanente qu'elle mérite ; et l'histoire des banques n'est devenue que depuis peu de temps l'objet d'enquêtes générales aptes à retenir l'attention des congrès historiques.

Du *Mémoire sur Chio* à la fin de son œuvre, Fustel en a gardé une préoccupation latente, qu'on voit parfois subitement émerger. En commentant la Loi salique, il répliquait plaisamment à un adversaire qui attribuait ce code à des sauvages : « Cette petite tribu devait être énormément riche en capitaux, puisque les amendes s'élevaient à des sommes de 200, 600, de 1.800 sous

d'or, ce qui équivaut à 30.000, à 90.000, à 270.000 francs de nos jours [1887]. » (*Nouvelle Revue hist. du Droit*, 1887, 766.)

L'histoire ancienne de la richesse mobilière avait fourni l'occasion de mainte observation à longue portée, preuve et fruit de méditations. Marquant dans les cités grecques le progrès simultané de la richesse mobilière et de la condition des humbles, Fustel salue l'avènement d'une aristocratie nouvelle. « Bientôt il y eut des riches parmi eux, singulière nouveauté ! Dans une société où la richesse se déplace, les rangs sont bien près d'être renversés. » (*Cité antique*, 329.) Mais les richesses ne circulent pas aisément, aucune amélioration générale n'en résultait. « La richesse qui, chez les nations modernes, développe l'activité, le travail, l'intelligence même et les arts, et qui contribue fortement à l'éclat de notre civilisation, enfantait chez les Grecs la corruption et la guerre civile. Chez nous, grâce à une circulation rapide... elle passe du riche au pauvre et du pauvre au riche, courant de main en main et laissant partout quelque bien-être. Comme elle est d'ordinaire la récompense du travail, elle... ne corrompt en général ni le riche ni le pauvre. Mais en Grèce, l'esclavage la rendait inaccessible au pauvre et la honte s'attachait dans presque toutes les villes au travail qui y aspirait... Les riches ne savaient pas... faire couler [l'argent]... Les pauvres ne savaient pas l'attirer. » (*Questions hist.*, 125.) Malgré l'importance des opérations de banque dans l'empire romain (1), la spéculation romaine portait surtout sur les terres. « Le domaine public fut sous ce rapport à peu près ce que la dette publique est de nos jours. » (*Invasion*, 190.) « Que l'on compare l'Empire romain et les sociétés d'aujourd'hui, et l'on remarque cette différence : l'Empire romain, après trois siècles de paix et de travail, n'avait pas plus de capitaux qu'au premier jour. La richesse mobilière, qui double ou triple aujourd'hui la puissance des nations, n'existait pas. » (*Invasion*, 191.)

Les bienfaits modernes de l'abondance du capital sont mis en lumière par comparaison avec les méfaits anciens du manque de capital. « Sans chercher les causes diverses de cette absence du capital mobilier, nous en dirons seulement les conséquences. Elles furent très graves. Si l'on songe que, chez les nations modernes, le développement de la richesse mobilière et les tendances démocratiques de la société marchent ensemble, on ne sera pas surpris que, dans l'ensemble de l'Empire romain, il y ait eu une rela-

(1) V. J. TOUTAIN, *L'Economie antique*, Paris, 1927, p. 413.

tion entre l'absence du capital et les progrès de l'aristocratie foncière. Le capital est en effet la grande ressource des prolétaires. Il est le sol fécond qui les nourrit. C'est par lui qu'ils travaillent. C'est par son aide qu'ils peuvent sortir de la pauvreté et s'élever à la richesse. Avec lui, il peut y avoir des inégalités sociales, mais l'énergie de l'homme en triomphe. Sans lui, le pauvre ne peut être qu'esclave ; le prolétaire est à la merci du propriétaire du sol... L'absence de richesse mobilière livr[e] inévitablement la petite propriété à la grande... Ce qui fait qu'aujourd'hui le plus pauvre paysan peut garder le coin de terre qui ne suffit pas toujours à le nourrir, c'est qu'il a la ressource d'un autre bénéfice... Ce qui fait qu'il peut améliorer son sol ou réparer les pertes des mauvaises années, c'est qu'il existe du crédit. » (*Invasion*, 191-193.)

Ainsi la valeur profonde du régime économique fondé sur la propriété et le capital consiste en ce qu'il assure à tous des avantages, dont les plus précieux sont pour les plus humbles, à savoir des possibilités de progrès indéfinis par le travail. 12

## 9. POUR LE TRAVAIL.

L'œuvre de Fustel de Coulanges est un hymne au travail. Pour défendre le peuple de Paris contre une offensive de prédicateurs prussiens, il célèbre Paris travailleur en des pages à ranger parmi les meilleures qui aient jamais été dédiées à Paris. (*Questions hist.*, 513-517.) Pour défendre des siècles méconnus, il parle du « long et fécond travail du moyen âge » (5). Pour louer des monuments préhistoriques, il déclare « ne pouvoir s'empêcher d'[en] admirer... l'énorme travail ». (*Débuts de la Gaule*, 7.) Pour remercier le ministre qui vient de créer pour lui une chaire à la Faculté des lettres de Paris, il ne voit qu'« un moyen de témoigner [sa] reconnaissance, c'est de travailler. Une chaire nouvelle n'est pas autre chose qu'un nouveau rendez-vous d'études. » (*Revue pol. et litt.*, 8 février 1879, 745.) Pour conclure sa conférence à Strasbourg annexée, il fait l'éloge du travail : « Travaillons sans relâche pour l'avenir. C'est dans le travail qu'est la consolation, c'est dans le travail aussi qu'est l'espérance. » (*Revue d'Alsace*, vol. 70, août 1923, 289.) « La vraie grandeur des nations consiste dans le travail. » (*Questions hist.*, 488.)

L'histoire procura des occasions de montrer la vertu sociale du travail. Il y a dans la *Cité antique* une page, digne de l'éloge de Paris travailleur, sur « la Démocratie athénienne... intelli-



gente et sage », qui avait « encouragé le travail et l'avait rendu honorable ». (412, n. 1.) Les travailleurs libres de l'Attique formaient une aristocratie dont le travail était bien supérieur à celui du serf, lequel était « sans récompense comme il était sans amour ». (*Alleeu*, 49.) Le grand bienfaiteur d'Athènes avait été Solon, qui « avait arraché la terre à la religion pour la donner au travail ». (*Cité ant.*, 318.) Les patriciens romains conservaient leur influence parce qu'ils gardaient leur goût du travail. (360.) Les Chiotés développèrent le leur semblablement. « La plupart des Grecs se sont abandonnés à un repos funeste ; les Chiotés ont préféré l'action et le travail qui régénèrent les races. » (*Questions hist.*, 385.) « Le travail, le commerce, l'industrie, l'énergie morale à la faveur d'un gouvernement ferme, ressuscitent un peuple et lui rendent, avec la vie, la richesse, la liberté et quelque gloire. » (360.)

Si l'on cherche pourquoi ces louanges à l'esprit de travail retentissent dans toute l'œuvre de Fustel de Coulanges, on découvre d'abord que lui-même en était animé. Unissant l'exemple au précepte, il s'y livra jusqu'à l'épuisement, comme on se dévoue à un saint idéal. « Le culte du travail, écrit C. Jullian, a été avec l'amour de la famille le vrai bonheur de sa vie. » (*Transformations*, p. XIII.)

Mais il existe une raison plus générale. Toujours préoccupé des concordances psychologiques et sociales, il avait perçu ensemble « le développement du travail matériel et intellectuel » et « l'élévation progressive des classes inférieures » (*Questions hist.*, 475) ; observé que « les transformations sociales ont régulièrement suivi les transformations de l'intelligence ». (*Cité ant.*, 4.) Il a dit : « La loi du travail, c'est-à-dire la lutte contre les obstacles extérieurs ou contre ses propres penchants. » (*Revue de synthèse historique*, II, 1901, 244-245.) Ainsi le travail était à ses yeux non seulement bonheur mais perfectionnement. Il y voyait une source d'amélioration pour les êtres et les choses, l'origine de progrès infinis de l'homme et de la nature.

Pour lui le travail naturellement devenait de l'art. Il idéalisait l'artisan en artiste. Il se représentait l'humanité et le monde au travail comme un spectacle de beauté. L'hymne au travail était à la fois un aveu discret sur lui-même, un conseil pour le bonheur de tous, et aussi une manière de collaboration avec Vesta ordonnatrice de l'univers et comme l'expression de silencieuses pensées d'artiste.

(A suivre.)

---

# Une source de " l'Ingénu "

## Les voyages du baron de La Hontan

par M. E. MEYER,  
Inspecteur d'Académie.

---

### II

Voltaire montre au sixième chapitre comment « l'Ingénu court chez sa maîtresse et devient furieux », comment il entend exercer « les privilèges de la loi naturelle », et comment il allait épouser la belle Saint-Yves « si elle ne s'était pas débattue avec toute l'honnêteté d'une personne qui a de l'éducation ». Il ajoute : « L'Ingénu possédait une vertu mâle et intrépide, digne de son patron Hercule, dont on lui avait donné le nom à son baptême ». Pour ce qui est de M<sup>lles</sup> de Kerkabon et de Saint-Yves, une indiscrete curiosité les pousse à « regarder par le trou d'une large serrure comment dormait un Huron », et même à « se couler doucement entre les roseaux » pour constater que l'Ingénu ne ressemblait point à l'eunuque de la reine Candace.

La Hontan nous avait déjà conté que les sauvages du Canada possédaient cette mâle vertu, qu'ils l'exerçaient volontiers, quand ils venaient à la ville vendre leurs peaux de Castors, et que les Françaises de là-bas poussaient plus ou moins loin la curiosité à leur endroit.

C'est un plaisir de les voir courir de boutique en boutique, l'arc et la flèche à la main, tout à fait nus. Les femmes les plus scrupuleuses portent leur éventail sur les yeux, pour ne pas être effrayées à l'aspect de si vilaines choses ; mais ces drôles qui connaissent aussi bien que nous les jolies marchandes, ne manquent pas de leur offrir ce qu'elles daignent quelquefois accepter quand elles voient la marchandise de bon aloi. Il y en a plus d'une, s'il en faut croire l'histoire du pays, que la constance et le mérite de plusieurs officiers ne sauraient fléchir, pendant que ces vilains cupidons ont l'entrée libre chez elles. Je m'imagine que c'est moins *per in gusto che per la curiosita*.

Voltaire accorde à son Ingénu quantité de qualités d'esprit et de caractère, les mêmes précisément que La Hontan se plaît à reconnaître chez les Sauvages.

C'est d'abord l'ingénuité, la spontanéité naturelle :

On m'a toujours appelé l'Ingénu, et on m'a confirmé ce nom en Angleterre, parce que je dis toujours naïvement ce que je pense, comme je fais tout ce que je veux (chap. I).

C'est aussi, généralement parlant, l'esprit :

Le prieur fit observer à la compagnie que, si, en effet, monsieur l'Ingénu, son neveu, n'avait pas eu le bonheur de naître en Basse-Bretagne, il n'en avait pas moins beaucoup d'esprit, qu'on en pouvait juger par toutes ses réponses, et que, sûrement, la nature l'avait beaucoup favorisé (chap. II).

C'est, plus spécialement, la mémoire :

L'Ingénu avait une mémoire excellente. La fermeté des organes de Basse-Bretagne fortifiée par le climat du Canada, avait rendu sa tête si vigoureuse que, quand on frappait dessus, à peine le sentait-il ; et, quand on gravait dedans, rien ne s'effaçait ; il n'avait jamais rien oublié. Sa conception était d'autant plus vive et plus nette que, son enfance n'ayant point été chargée des inutilités et des sottises qui accablent la nôtre, les choses entraient dans sa cervelle sans nuage (chap. III).

C'est encore la droiture et la bonne foi :

L'Ingénu, qui avait beaucoup de bon sens et de droiture, disputa, mais reconnut son erreur, ce qui est assez rare en Europe aux gens qui disputent (chap. III).

C'est l'intrépidité dans le raisonnement, une logique aussi déconcertante que celle des enfants. En vertu de cette logique, il veut être circoncis et baptisé dans l'eau de la Rance, parce qu'il l'avait vu faire ainsi dans le Nouveau Testament. Il gourme le Récollet, après s'être confessé à lui, et le veut entendre à son tour en confession, parce qu'il est écrit : confessez-vous les uns aux autres.

C'est enfin le bon sens et la raison .

L'Ingénu faisait des progrès rapides dans les sciences et surtout dans la science de l'homme. La cause du développement rapide de son esprit était due à son éducation sauvage presque autant qu'à la trempe de son âme. Car, n'ayant rien appris dans son enfance, il n'avait point appris de préjugés. Son entendement n'ayant point été courbé par l'erreur était demeuré dans toute sa rectitude. Il voyait les choses comme elles sont, au lieu que les idées qu'on nous donne dans l'enfance nous les font voir toute notre vie comme elles ne sont point (chap. XIV).

Le baron de La Hontan est fort précis sur tous ces points :

Ils s'estiment au delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, et allèguent pour toute raison qu'ils sont aussi grands maîtres les uns que les autres, parce que les hommes étant pétris d'un même limon, il ne doit point y avoir de distinction ni de subordination entre eux. Ils prétendent que leur contentement

d'esprit surpasse de beaucoup nos richesses, que toutes nos sciences ne valent pas celle de passer la vie dans une tranquillité parfaite (1).

A [la valeur guerrière] près, ils sont de la dernière indolence sur toutes choses. L'on peut dire qu'ils s'abandonnent tout à fait à leur tempérament (2).

### Pour l'esprit, ils n'en manquent point :

On ne saurait disconvenir que les Sauvages n'aient beaucoup d'esprit, et qu'ils n'entendent parfaitement bien les intérêts de leurs nations. Ils sont grands moralistes, surtout lorsqu'il s'agit de critiquer les actions des Européens (3).

Il faut remarquer que, lorsqu'ils sont avec des amis sans témoins, et surtout dans le tête-à-tête, ils raisonnent avec autant de hardiesse que lorsqu'ils sont dans le Conseil. Ce qui paraît extraordinaire, c'est que, n'ayant pas d'étude, et suivant les pures lumières de la Nature, ils soient capables, malgré leur rusticité, de fournir à des conversations qui durent souvent plus de trois heures, lesquelles roulent sur toutes sortes de matières, et dont ils se tirent si bien que l'on ne regrette jamais le temps que l'on a passé avec ces philosophes rustiques (4).

### Il y a bien quelques restrictions :

D'ailleurs ils sont incrédules et obstinés au dernier point, incapables de distinguer une proposition chimérique d'un principe assuré, ni une conséquence bien tirée d'une fausse, comme je vais vous l'expliquer dans le chapitre de leur croyance (5).

J'avoue que la preuve que nous administre le baron me convainc moins qu'il n'a la prétention apparente de nous convaincre. D'autant qu'en un autre passage, il ne se gêne point pour écarter les matières de foi dans les raisons qu'on peut avoir pour porter un jugement sur la valeur intellectuelle des Sauvages :

J'ai lu quelques Histoires de Canada que des Religieux ont écrites en divers temps. Ils ont fait quelques descriptions assez simples et exactes des Pays qui leur étaient connus. Mais ils se sont grossièrement trompés dans le récit des mœurs, des manières, etc. des Sauvages. Les Récollets les traitent de gens stupides, grossiers, rustiques, incapables de penser et de réfléchir à quoi que ce soit. Les Jésuites tiennent un langage très différent, car ils soutiennent qu'ils ont du bon sens, de la mémoire, de la vicacité d'esprit mêlée d'un bon jugement. Les premiers disent qu'il est inutile de passer son temps à prêcher l'Évangile à des gens moins éclairés que les animaux. Les seconds prétendent au contraire que ces Sauvages se font un plaisir d'écouter la parole de Dieu et qu'ils entendent l'Écriture avec beaucoup de facilité. Les Récollets et les Jésuites se sont contentés d'effleurer certaines choses, sans parler de la grande opposition qu'ils ont trouvée de la part de ces sauvages à leur faire entendre les vérités du Christianisme. Les uns et les autres se sont bien gardés de toucher à cette corde-là par de bonnes raisons (6).

(1) T. II, p. 100.

(2) *Ibid.*, p. 104.

(3) *Ibid.*, p. 114.

(4) *Ibid.*, p. 106.

(5) *Ibid.*, p. 114.

(6) *Ibid.*, p. 93-94.

La Hontan fixe judicieusement, et sur des points définis, l'ignorance et les bornes de l'intelligence chez les Sauvages.

Quoique les Sauvages n'aient aucune connaissance de la géographie, non plus que des autres sciences, ils font les cartes du monde les plus correctes des pays qu'ils connaissent, auxquelles il ne manque que les latitudes et les longitudes des lieux... Ils font ces cartes chorographiques particulières sur des écorces de bouleau...

L'année est composée de douze mois lunaires synodiques, avec cette différence qu'au bout de trente lunes ils en laissent toujours passer une surnuméraire, qu'ils appellent la lune perdue ; ensuite ils continuent leur compte à l'ordinaire (1).

Ils ont aussi peu d'usage des heures que des semaines, n'ayant jamais eu l'industrie de faire des horloges ou des sabliers pour diviser le jour en parties égales par le moyen de ces petites machines... Mais, comme ils ont une idée merveilleuse de tout ce qui est de la portée de leur esprit, ayant acquis la connaissance de certaines choses par une longue expérience et par habitude, comme de traverser des forêts de cent lieues en droiture sans s'égarer, ils connaissent exactement l'heure du jour et de la nuit, quoique, le temps étant couvert, le soleil et les autres astres ne puissent paraître. J'attribue ce talent à une extrême attention qui ne peut être naturelle qu'à des gens aussi peu distraits qu'ils le sont (2).

Ce qui les surpasse, c'est la géométrie, la physique, nos sciences exactes et nos appareils. Aussi La Hontan contesterait-il peut-être à Voltaire la vraisemblance du jugement malicieux que l'ironiste fait porter par l'Ingénu sur la *Physique* de Rohault.

Sur l'article de la mémoire, l'accord est parfait.

Les Sauvages ont la mémoire du monde la plus heureuse. Ils se ressouviennent de si loin que, lorsque nos gouverneurs ou leurs substitués tiennent conseil avec eux pour des affaires de guerre, de paix, ou de commerce, et qu'ils leur proposent des choses contraires à ce qu'on leur a proposé, il y a trente ou quarante ans, ils répondent que les Français se démentent, qu'ils changent de sentiment à toute heure, qu'il y a tant d'années qu'ils leur ont dit ceci et cela ; et pour mieux assurer leur réponse, ils font apporter les colliers de porcelaine qu'on leur a donnés dans ce temps-là (3).

Pour la logique, le baron avoue :

Je me suis trouvé cinquante fois avec eux, très embarrassé à répondre à leurs objections impertinentes, car ils n'en sauraient faire d'autres, par rapport à la Religion : je me suis toujours tiré d'affaire en les invitant à prêter l'oreille aux paroles des Jésuites (4).

et encore, dans les conversations avec Adario :

(1) T. II, p. 107.

(2) *Ibid.*, p. 108-109.

(3) *Ibid.*, p. 111. Voir t. I, Lettre VII, p. 48 sqq., le récit d'une négociation entre M. de la Barre et la Grangula. A chaque affirmation produite revient la présentation d'un collier avec répétition de cette formule : ce collier affermit ma parole.

(4) *Ibid.*, p. 115.

Tu me jettes là sur une ample et embarrassante matière ; il me faudrait plus de quinze jours pour t'instruire là-dessus. Consulte nos Jésuites, ils t'éclairciront ce point et te donneront une nuée de raisons dont tu pourras choisir les meilleures (1).

Ainsi le prieur que « mettent en peine » les difficultés proposées par l'Ingénu, « était obligé souvent de consulter l'abbé de Saint-Yves, qui, ne sachant que répondre, fit venir un Jésuite bas-breton pour achever la conversion du Huron. » (Chap. III.)

Enfin La Hontan insiste avec force sur l'attachement qu'ont tous ces Sauvages pour la Raison. Il les en blâme, pour la forme :

Voici maintenant une manie singulière de ces malheureux qui se réduit à ne croire absolument que les choses visibles et probables. C'est là le point principal de leur religion abstraite. Cependant quand on leur demande comment ils peuvent prouver qu'ils ont plus de raison d'adorer Dieu dans le Soleil que dans un arbre ou une montagne, ils répondent qu'ils choisissent la plus belle chose qui soit dans la nature pour adorer Dieu publiquement...

Ils soutiennent que l'homme ne doit jamais se dépouiller des privilèges de la Raison, puisque c'est la plus noble faculté dont Dieu l'ait enrichi, et que, puisque la Religion des Chrétiens n'est pas soumise au jugement de cette Raison, il faut absolument que Dieu se soit moqué d'eux en leur enjoignant de la consulter pour discerner ce qui est bon d'avec qui ne l'est pas. De là ils soutiennent qu'on ne lui doit imposer aucune loi, ni la mettre dans la nécessité d'approuver ce qu'elle ne comprend pas ; et qu'enfin ce que nous appelons article de foi est un breuvage que la Raison ne doit pas avaler, de peur de s'enivrer et de s'écarter ensuite de son chemin, d'autant plus que par cette prétendue foi on peut établir le mensonge aussi bien que la vérité (2)...

Adario manifeste contre les exigences de la foi la même révolte :

Mais, dis-moi, je te prie ; avoir une pleine foi, et être tout à fait persuadé, n'est-ce pas précisément la même chose ? Tu ne me feras jamais concevoir qu'on puisse croire quelque chose sans l'avoir vu de ses propres yeux, ou sans qu'elle vous soit prouvée par des vérités claires et solides qui nous sont déjà connues. Comment veux-tu donc que j'aie cette foi, puisque tu ne saurais me prouver clairement ni me montrer à l'œil la moindre chose de ce que tu m'avances ? Crois-moi, mon cher ami, ne t'enfonce point dans ces ténèbres, renonce à tes Saintes Ecritures, ce n'est qu'un amas de mensonges et de visions : ne m'objecte plus ces sortes de chimères, ou rompons la conversation ; car il faut que tu te souviennes, une bonne fois pour toutes, que nous n'admettons rien sans preuves (3)...

Il est très naturel aux Chrétiens de croire leurs Saintes Ecritures, parce qu'ayant été élevés dès l'enfance dans cette foi, le préjugé a pris un tel empire sur leur esprit, qu'ils ne sont plus capables d'écouter la voix de la Raison. Quant à nous autres, Sauvages, qui nous attachons uniquement aux lumières du bon sens, il nous est naturel d'examiner tout. Et je t'assure qu'il n'y a pas un seul de nos Hurons qui ne puisse opposer cinquante raisonnements solides à toutes les fables que vos Jésuites nous débitent depuis tant d'années touchant ce prétendu fils du Grand Esprit (4)...

(1) T. II, p. 234.

(2) *Ibid.*, p. 118-119.

(3) *Ibid.*, p. 201.

(4) *Ibid.*, p. 216.

La naïveté de l'Ingénu ne lui permet point d'avoir le sentiment exact du temps et des époques historiques.

Le prier résolut enfin de lui faire lire le Nouveau Testament. L'Ingénu le dévora avec beaucoup de plaisir ; mais ne sachant ni dans quel temps, ni dans quel pays toutes les aventures rapportées dans ce livre étaient arrivées, il ne douta point que le lieu de la scène ne fût en Basse-Bretagne, et il jura qu'il couperait le nez et les oreilles à Caïphe et à Pilate, si jamais il rencontrait ces marauds-là (chap. III).

Mais, « son génie se développant », il prend en mépris l'histoire :

Je m'imagine que les nations ont été longtemps comme moi, qu'elles ne se sont instruites que fort tard, qu'elles n'ont été occupées pendant des siècles que du moment présent qui coulait, très peu du passé et jamais de l'avenir. J'ai parcouru cinq ou six cents lieues du Canada, je n'y ai pas trouvé un seul monument ; personne n'y sait rien de ce qu'a fait son bisaïeul. Ne serait-ce pas là l'état naturel de l'homme ? (chap. XI).

Plus radical encore est le scepticisme des sauvages qu'a fréquentés et que nous présente le baron de La Hontan. Non seulement ils méprisent l'histoire comme un tissu de *fables*, mais il nient même la possibilité de l'histoire. Quand il leur veut démontrer la certitude de la Religion chrétienne par la perpétuité de la Tradition, ils lui demandent :

Si mon père ou mon aïeul avait vu tous ces événements, et si j'étais assez crédule pour m'imaginer que nos Ecritures fussent véritables, voyant que les relations de leur pays, écrites depuis quatre jours, étaient pleines de fables, que la foi dont les Jésuites leur rompaient la tête n'était autre chose que *tiré-rigan* (c'est-à-dire *persuasion*), qu'être persuadé, c'est de voir de ses propres yeux une chose, ou la reconnaître par des preuves claires et solides, que ces Pères et moi, bien loin de leur faire voir ou leur prouver la vérité de nos mystères, nous ne faisons que leur répandre des ténèbres et des obscurités dans l'esprit (1).

Et, de même, Adario, terriblement logicien :

Si je te soutiens que [les Jésuites] ne nous débitent en tout cela que des imaginations et des fables, tu ne manqueras pas de m'alléguer ton Ecriture. Examinons donc un peu l'autorité de cette même Ecriture, qui fait le fondement et la force de toutes tes preuves. Je te prends d'abord par ton propre aveu ; tu conviens que cette Ecriture a un commencement, que la date de son invention n'est pas plus ancienne que de trois ou quatre mille ans, et que même elle n'est imprimée environ que depuis trois siècles. Or, quand on considère les différents événements qui peuvent arriver dans le cours de plusieurs âges, il faut être d'une crédulité bien ridicule pour acquiescer à toutes les fadaïses contenues dans ce grand Livre auquel vous voulez nous faire sacrifier notre Raison. Servons-nous d'une comparaison : les livres que vos Jésuites font sur les affaires de notre pays sont-ils autre chose qu'un amas de fictions, de

(1) T. II, p. 124.

faussetés et de mensonges ? Si donc nous trouvons si peu de vérité dans ce qui s'imprime sous nos yeux, comment me persuaderas-tu que cette Ecriture, qui nous raconte des faits si extraordinaires et si anciens, qui a coulé à travers un si grand nombre de siècles par plusieurs langues inconnues, ait été sincère dans son origine, ou que du moins elle n'ait pas été corrompu e par l'ignorance ou par la malice des copistes et des traducteurs (1)...



Si nous poursuivons la comparaison sur des points de détail, elle sera plus précise encore.

Sans doute, l'opposition de la loi naturelle et de la loi positive, l'affirmation que l'homme de la nature vaut moralement mieux que l'homme civilisé, surtout que l'homme parvenu à un degré de civilisation excessive, est-elle un thème de rhétorique assez défraîchi, depuis qu'Antigone revendiquait devant Créon les droits imprescriptibles de la conscience contre les exigences d'un pouvoir arbitraire, sujet aux contradictions, voué lui-même aux changements de régime, et depuis que Quinte-Curce prêtait aux Scythes toute son éloquence, pour dénier aux Macédoniens l'avantage prétendu de la civilisation hellénique. Ce fond d'idées est si peu original que nous le retrouvons encore dans La Fontaine, et c'est surtout par l'accent, par la concision ramassée des arguments et par une action oratoire qui semble battre la charge, que vaut la harangue du Paysan du Danube.

C'est, de même, une ressemblance de ton, une communauté de sentiment, comme un air de famille qu'il nous paraît facile de retrouver entre La Fontaine et Voltaire, et qui les différencie, même dans le siècle, de Jean-Jacques, plus théorique, plus abstrait, plus orateur, ou plus rhéteur, et de Diderot, le Tahitiens plus véhément, plus agressif, et qui, s'il n'a pas plus de part, pris, laisse trop voir l'arrière-fond de sa pensée et ses intentions presque anarchiques.

Quand l'Ingénu veut à toute rigueur épouser sa maîtresse et sans plus de cérémonies,

L'abbé lui remontra l'énormité du procédé. L'Ingénu s'en défendit sur les privilèges de la loi naturelle qu'il connaissait parfaitement. L'abbé voulut prouver que la loi positive devait avoir tout l'avantage et que, sans les conventions faites entre les hommes, la loi de nature ne serait presque jamais

(1) T. II, p. 205. Voudra-t-on voir encore une allusion peut-être inconsciente, au baron de La Fontaine, dans le choix des exemples pris par Voltaire : « Tous deux riaient de pitié quand il était question des souverains de Fézensac, de Fézensaguet et d'Astarac » (chap. X). Il y avait ailleurs qu'en Gascogne des princes et des principicules ; mais, peut-être, le ridicule seul des noms a-t-il séduit Voltaire.



qu'un brigandage naturel. « Il faut, lui disait-il, des notaires, des prêtres, des témoins, des contrats, des dispenses. » L'Ingénu lui répondit par la réflexion que les sauvages ont toujours faite : « Vous êtes donc de bien malhonnêtes gens, puisqu'il faut entre vous tant de précautions » (chap. vi).

Et, quand on l'enferme à la Bastille, ses premières paroles au bonhomme Gordon sont pour protester :

Mes compatriotes d'Amérique ne m'auraient jamais traité avec la barbarie que j'éprouve ; ils n'en ont pas d'idée. On les appelle sauvages ; ce sont des gens de bien grossiers ; et les hommes de ce pays-ci sont des coquins raffinés (chap. x).

La Hontan nous a dit déjà (1) que « la vie solitaire le charme et que les manières des Sauvages sont tout à fait de son goût », qu'il « regrette les pauvres Américains qui lui ont fait tant de plaisir » et qu'« ils sont grands moralistes, surtout lorsqu'il s'agit de critiquer les actions des Européens » (2).

Voici maintenant comment il développe et met en forme son raisonnement par la bouche d'Adario, lorsqu'il lui dit, comme l'abbé de Saint-Yves à l'Ingénu, que « la sûreté publique n'est fondée que sur le maintien des Lois » :

Je ne conçois point de situation plus violente que celle de faire ce qu'on ne veut pas et d'agir toujours malgré soi ; c'est pourtant votre état, à vous autres Européens, qui n'oserez suivre vos inclinations et qui n'évitez le mal que par la crainte de subir la rigueur des Lois. Vous êtes indignes de porter le nom d'hommes. J'honorerai bien plutôt de ce titre nos castors qui font voir dans leur conduite tout uniforme du génie, de la prévoyance, de l'industrie et de l'adresse. et qui d'ailleurs ne se dérangent en rien dont on puisse leur faire un crime. Mais à qui convient proprement ce beau nom d'homme ? N'est-ce pas à celui chez qui le bon sens domine et qui se porte naturellement au bien par un principe de raison. C'est précisément sur cela que roulent notre genre de vie et toute notre morale... Nous ne voulons ni or ni argent... (3). Tant que nous aurons soin de nous conserver à l'abri de ce rempart, l'intérêt, ce perturbateur éternel des hommes, ne pénétrera point dans nos cabanes, il ne rompra point les liens du sang et de l'amitié, il ne troublera point nos tranquilles et innocents plaisirs, il ne nous privera point d'un doux et paisible sommeil ; nous vivrons sans lois, sans procès, sans juges, et nous conserverons en cela le précieux héritage que nos pères nous ont laissé depuis la fondation du Monde...

(1) Cf. plus haut.

(2) Cf. plus haut.

(3) Cf. t. II, p. 99 : « Il n'y a que ceux qui sont chrétiens et qui demeurent aux portes de nos villes chez qui l'argent soit en usage. Les autres ne veulent ni le manier, ni même le voir, ils l'appellent le *Serpent des Français*. Ils disent qu'on se tue, qu'on se pille, qu'on se diffame, qu'on se vend et qu'on se trahit parmi nous pour de l'argent... Ils trouvent étrange que les uns aient plus de bien que les autres et que ceux qui en ont le plus soient estimés davantage que ceux qui en ont le moins. Enfin, ils disent que le titre de *Sauvages*, dont nous les qualifions, nous conviendrait mieux que celui d'hommes, puisqu'il n'y a rien moins que de l'homme sage dans toutes nos actions.

Confesse donc, mon cher ami, confesse que la raison de France est une extravagante raison. Sur ce pied-là, je te conseille en frère de te joindre à nous et de te faire Huron. Que tu es à plaindre au prix de moi (1) !...

Ailleurs, La Hontan résume ainsi les griefs des sauvages contre nos vices de civilisés et surtout contre l'hypocrisie qui nous fait imaginer des devoirs précis pour y manquer ensuite :

Les Chrétiens se moquent des préceptes de ce Fils de Dieu, prennent ses défenses pour un jeu, et croient qu'il n'a pas parlé sérieusement, puisqu'ils contreviennent sans cesse, qu'ils rendent l'adoration qui lui est due à l'argent, aux castors (2) et à l'intérêt, murmurant contre son Ciel et contre lui, dès que leurs affaires vont mal ; ils travaillent les jours consacrés à la piété, comme le reste du temps, jouant, s'enivrant, se battant et se disant des injures ; au lieu de soulager leurs pères, ils les laissent mourir de faim et de misère, se moquent de leurs Conseils, vont même jusqu'à leur souhaiter la mort, qu'ils attendent avec impatience ; à la réserve des Jésuites (3), tous les autres courent les nuits de cabane en cabane pour débaucher les sauvagesses ; ils se tuent tous les jours pour des larcins, pour des injures ou pour

(1) T. II, p. 242 sqq. Adario va beaucoup plus loin, conçoit la subversion totale du régime monarchique et prévoit, près de cent ans à l'avance, les moyens par lesquels elle pourra se réaliser :

J'ai été en France ; je connais le gouvernement et je te soutiens qu'en ton pays les gens sans capital et sans fortune sont le plus grand nombre : rien n'empêcherait donc qu'ils ne se rendissent les plus forts ; ils pourraient le faire d'autant plus aisément que le gros de la puissance de la Nation est de l'ordre des infortunés. Car, dis-moi, je te prie, qu'est-ce que c'est que ces trois cent mille soldats plus ou moins, que votre monarque a dans son royaume, et qui le rendent si formidable et si fier ? Ne vont-ils pas trois cent mille gueux qui, moyennant quelques sols par jour veulent bien se faire tuer, et pour qui ? pour le Riche, depuis le premier jusqu'au dernier, pour la conservation de sa plénitude, pour le maintien de ses plaisirs et de ses excès, pour l'augmentation de sa prospérité. Mais tous ces soldats procurent-ils par l'effusion de leur sang et par la perte de leur vie le moindre avantage de leur catégorie et de leur caste, je veux dire aux habitants déstitués de bien. Aucun, si ce n'est d'accroître leur misère et d'en multiplier le nombre. Il ne tiendrait donc qu'à ces troupes de faire rentrer la Nation dans ses droits, d'anéantir la propriété des particuliers, de faire une égale et juste compensation des biens, en un mot d'établir une forme si humaine, un plan si équitable de gouvernement, que tous les membres de la société participassent, chacun suivant sa portée, à la félicité commune. (T. II, p. 279-280.) Nous avons là, non seulement « les droits de Nation » qui sont la formule de 1789 et les gardes françaises, qui défendent ces droits, mais encore l'expropriation des particuliers, qui est la formule bolcheviste de 1917. Le baron ne craignait point d'aller à l'extrême de ses idées.

(2) Le *castor* des Hurons est une heureuse variante du *veau d'or* mosaïque ; la peau du castor représentait au Canada une valeur d'échange.

(3) Adario, plus audacieux, supprime cette réserve. D'une part, il trouve « que vos prêtres et vos moines ne peuvent se lier par cet engagement que vous appelez *vœu de chasteté*, sans commettre un crime contre la Nature » ; d'autre part il constate que « cette bizarre promesse les jette dans un autre précipice, c'est que, quand la Nature est plus forte chez eux, ils violent sans façon leur serment et se moquent sans façon du Contrat qu'ils ont passé avec le Grand Esprit. Combien de désordres ne résultent point de cette violation ? » Il les énumère avec quelque complaisance, et n'y voit que deux remèdes : marier les prêtres ou ne les installer qu'après soixante ans.

des femmes ; ils se pillent et se volent, sans aucun égard au sang et à l'amitié toutes les fois qu'ils trouvent l'occasion de le faire impunément ; ils se déchirent et se diffament les uns les autres, par des médisances atroces, mentant sans scrupule, dès qu'il s'agit de leur intérêt ; ne se contentant pas du commerce des filles libres, ils débouchent les femmes mariées et ces femmes adultères font, en l'absence de leurs maris, des enfants dont le père est inconnu (1).

Sur le terrain plus particulier et plus précis de la religion, les coïncidences sont plus frappantes encore. Le baptême du Huron tient une grande place dans le début du conte et, notamment, fait la joie de la fin du souper :

Hélas ! s'écria la Kerkabon, je vois bien que ces malheureux Anglais n'ont pas seulement songé à le baptiser. — Eh ! mon Dieu, disait mademoiselle de Saint-Yves, comment se peut-il que les Hurons ne soient pas catholiques ? est-ce que les RR. PP. Jésuites ne les ont pas tous convertis ? ... L'Ingénu l'assura que dans son pays on ne convertissait personne ; que jamais un vrai Huron n'avait changé d'opinion... (Chap. 1.)

C'est un point sur lequel La Hontan revient avec insistance, et en se répétant si souvent qu'il paraît, en effet, le considérer comme essentiel.

Les Jésuites ont une petite maison à côté d'une espèce d'église, dans un enclos de palissades qui les sépare du Village des Hurons. Ces bons Pères emploient en vain leur théologie et leur patience à la conversion de ces incrédules ignorants. Il est vrai qu'ils baptisent assez souvent des enfants moribonds et quelques vieillards, qui consentent de recevoir le baptême lorsqu'ils se voient à l'article de la mort (2).

Il cite même, dans un cas extrême, un essai de conversion qui ne réussit point : il s'agit de deux Iroquois condamnés au dernier supplice pour servir d'exemple :

Il fallut donc leur envoyer des Jésuites pour les baptiser et les engager à reconnaître la Trinité, l'Incarnation, les Joies du Paradis, et leur représenter les peines de l'Enfer dans l'espace de huit ou dix heures. Vous m'avouerez, Monsieur, que c'est traiter ces grands mystères bien cavalièrement et les exposer à la risée d'un Iroquois, que de les lui vouloir faire comprendre si à la hâte. S'ils prirent ces vérités pour des Chansons, je n'en sais rien, mais ce que je puis vous dire, c'est que, du moment qu'on leur eût annoncé cette fatale nouvelle, ils renvoyèrent ces bons Pères sans les vouloir écouter : ensuite ils se mirent à chanter la chanson de mort suivant la coutume sauvage (3).

J'ai déjà cité le texte dans lequel le baron 'montre la réputation de ces Canadiens à « entendre les vérités du christianisme » ;

(1) T. II, p. 125.

(2) Lettre XIV, 26 mai 1688, t. I, p. 115.

(3) Lettre XXIII, 25 octobre 1692, t. I, p. 224.

il ajoute que, lorsqu'ils font mine de s'y prêter, c'est pure hypocrisie ou bien intérêt :

Si nous autres Européens les exhortons d'accourir en foule à l'église pour y entendre la parole de Dieu, ils disent que *cela est raisonnable*, c'est-à-dire qu'ils y viendront ; mais au bout du compte, ce n'est que pour attraper quelque pipe de tabac qu'ils s'approchent de ce Lieu Saint, ou pour se moquer de ces Pères, comme je vous l'ai déjà dit ; car ils ont la mémoire si heureuse que j'en connais plus de dix qui savent l'Écriture sainte par cœur (1).

L'Ingénu se plaint tout spécialement du Pape, à qui il faut aller demander dispense afin de pouvoir épouser sa marraine (ch. v), qui se prétend « le maître du domaine des rois » et fait persécuter les protestants (ch. VIII), qui persécute également les jansénistes, et à cause de qui tout le monde est malheureux (ch. x).

On lui expliqua ce que c'était que le pape, et l'Ingénu fut encore plus étonné qu'auparavant. Il n'y a pas un mot de tout cela dans votre livre, mon cher oncle.

La Hontan lui-même, dans sa conversation avec Adario, traite assez légèrement le Vicaire du Christ :

Les Français et les Anglais sont directement opposés en ce qui concerne le pape. Les Anglais aiment mieux nier le Purgatoire que de s'adresser au Saint Pontife pour être affranchis de cet affreux tribut ; ils font bien. Le pape ayant de grandes prétentions sur les Anglais, qui passent chez lui pour des rebelles et pour les usurpateurs des deniers sacrés, n'aurait garde de leur accorder des passeports pour éviter le péage et le bureau du Purgatoire ; tant s'en faut, il leur donnerait plutôt des bulles et des lettres patentes pour l'Enfer. Mais nous autres Français, qui croyons le pape un peu moins puissant que Dieu, et qui d'ailleurs commettons beaucoup de péchés, nous négocions une quittance de peines, un acquit de satisfaction au comptoir du saint homme, et tel débauché dont la sentence porterait cent mille ans de brûlement et de rôtissure sera franc en vertu de la dispense papale et entrera de plein saut dans le pays de l'extase et du ravissement. Mais adressez-vous aux Jésuites ; ils te diront là-dessus des merveilles : il n'y a pas de gens au monde qui entendent mieux le profond mystère de la toute-puissance du pape, et le secret utile des fourneaux souterrains (2).

Nous avons là déjà toute la raillerie de Voltaire, depuis son ironie la plus fine, « nous croyons le pape un peu moins puissant que Dieu », jusqu'à ses plaisanteries les plus appuyées, « le brûlement », la « rôtissure », « le secret utile des fourneaux souterrains ». Tant il est vrai qu'en cette matière il est malheureuse-

(1) T. II, p. 119.

(2) *Ibid.*, p. 236-237.

ment trop facile de tomber d'un beau symbole, comme celui de Jésus, dans l'article *Religion*, du *Dictionnaire Philosophique*, à la plate licence du *Curé Meslier*.

Pour la religion même, si Voltaire en parle souvent et longuement au cours de son œuvre immense, dans l'*Ingénu* la critique des dogmes et des mystères tient assez peu de place. Ce n'est pas que les *Mémoires* et les *Conversations* de La Hontan ne fournissent une ample matière, un vaste répertoire de thèses rationalistes. Ce qu'offrent de commun les deux ouvrages, et je ne dis pas : ce que Voltaire emprunte à La Hontan, c'est d'abord l'argument tiré de la multiplicité des sectes chrétiennes, argument très fort dont s'était servi déjà Bossuet contre les Réformés dans son *Histoire des Variations des Eglises protestantes*. Au quatorzième chapitre de l'*Ingénu* :

Vos persécuteurs sont abominables, disait-il, à son ami Gordon. Je vous plains d'être opprimé, mais je vous plains d'être janséniste. Toute secte me paraît le ralliement de l'erreur. Dites-moi, s'il y a des sectes en géométrie ? — Non, mon cher enfant, lui dit en soupirant le bon Gordon, tous les hommes sont d'accord sur la vérité, quand elle est démontrée, mais ils sont trop partagés sur les vérités obscures. — Dites sur les faussetés obscures. S'il y avait une seule vérité cachée dans vos amas d'arguments qu'on ressasse depuis tant de siècles, on l'aurait découverte sans doute, et l'univers aurait été d'accord au moins sur ce point-là. Si cette vérité était nécessaire, comme le soleil l'est à la terre, elle serait brillante comme lui. C'est une absurdité, c'est un outrage au genre humain, c'est un attentat contre l'Être infini et suprême de dire, il y a une vérité essentielle à l'homme et Dieu l'a tenue cachée.

Adario revient à plusieurs reprises sur les contradictions qui se manifestent entre les différentes confessions chrétiennes.

Tu sais que j'ai été en France, à la Nouvelle York et à Québec, où je me suis instruit des usages et des opinions des Anglais et des Français. Vos Jésuites prétendent que de six ou sept cents sortes de religions qu'il y a peut-être dans le monde une seule est la bonne et véritable, savoir la leur, hors de laquelle personne ne peut éviter je ne sais quelles flammes qui brûleront les hommes éternellement. Ils avancent hardiment cette rêverie, et quand nous leurs demandons des preuves, ils nous accablent de mots qui ne prouvent rien (1).

Et ces contradictions naissent de l'interprétation même du Livre par lequel Dieu s'est, dit-on, révélé aux Chrétiens.

Le Livre que tu appelles saint, n'est-ce pas une source inépuisable de contradictions ? Ce même Evangile, que tes Jésuites ont sans cesse à la bouche, n'est-il pas une occasion éternelle de discorde entre les Anglais et les Français ; et cependant vous nous assurez d'un air de certitude qu'il n'y a pas une seule phrase dans ce Livre qui ne soit émanée de la bouche du Grand Esprit.

(1) T. II, p. 200.

Je te demande, si le Grand Esprit a eu dessein de se faire entendre, pourquoi parler si confusément ? pourquoi tout ce qu'il dit est-il rempli de doutes et d'ambiguïtés (1) ?

Il fait enfin appel à l'argument bien connu du consentement universel :

Il (2) se serait expliqué clairement et il aurait proposé sans la moindre équivoque tout ce qu'il ordonne tant pour la créance que pour les mœurs. S'il avait tenu cette conduite-là, tout le genre humain serait de sa religion, et cette uniformité répandue sur la terre aurait été une preuve constante et durable d'un culte reçu en même temps dans tous les endroits du monde. Mais, au lieu de ce consentement général, il y a peut-être sur la terre plus de six cents religions, et, vous autres, Messieurs les Français, avez l'arrogance de soutenir que la vôtre seule est la bonne et véritable. Veux-tu que je te parle net ? Après avoir fait mille fois réflexion sur toutes les énigmes, que vos Jésuites appellent des mystères, je ne puis m'empêcher d'en conclure qu'il faut être né au delà du Grand Lac, c'est-à-dire Anglais ou Français, pour se repaître de chimères si ridicules (3).

C'est une misérable façon de comprendre la religion, c'est même la négation de la religion véritable.

Quelle idée nous donnez-vous en cela du Grand Esprit ? Ne lui feriez-vous pas beaucoup plus d'honneur en disant qu'il a donné aux hommes tous les secours nécessaires au vrai culte et à leur salut ? Non seulement il se trouve des contradictions formelles entre vos différentes religions, mais aussi une même communion est quelquefois toute bigarrée par la diversité des sentiments et des usages. Vos moines, par exemple, sont-ils uniformes ? Chaque institut a des pratiques qui lui sont particulières et ces fainéantes et paresseuses cohortes ne forment pas un assemblage moins bizarre par leurs opinions que par leurs habits. Veux-tu que je te parle franchement ? Cette nombreuse variété de croyances dont la terre est couverte me ferait soupçonner que peu de gens sont de bonne foi dans la religion qu'ils professent extérieurement. Je m'imagine que les personnes de bon sens prennent à ce prodigieux monceau de controverses ce qui les accommode et se font ainsi une religion à leur guise (4).

Voltaire a réduit à peu de chose la profession de foi de l'Ingénu. Il la borne à l'affirmation de la souveraine puissance et à la négation de la grâce, qui est pour les Jansénistes la question principale :

Gordon lui demanda : « Que pensez-vous donc de l'âme, de la manière dont nous recevons nos idées, de notre volonté, de la grâce, du libre arbitre ? — Rien, lui répartit l'Ingénu. Si je pensais quelque chose, c'est que nous sommes sous la puissance de l'Être éternel, comme les astres et les éléments ; qu'il fait tout en nous, que nous sommes de petites roues de la machine im-

(1) T. II, p. 206.

(2) Le fils du Grand Esprit, Jésus.

(3) T. II, p. 217.

(4) T. II, p. 237-238.

mense dont il est l'âme, qu'il agit par des lois générales et non par des vues particulières ; cela seul me paraît intelligible, tout le reste est pour moi un abîme de ténèbres.

— Mais, mon fils, ce serait faire Dieu auteur du péché ! — Mais, mon père, votre grâce efficace ferait Dieu auteur du péché aussi car il est certain que tous ceux à qui cette grâce serait refusée pécheraient, et qui nous livre au mal n'est-il pas l'auteur du mal ? (Chap. x.)

### La Hontan résume ainsi la croyance des Sauvages :

Tous les Sauvages soutiennent qu'il faut qu'il y ait un Dieu, puisqu'on ne voit rien parmi les choses matérielles qui subsiste nécessairement et par sa propre nature. Ils prouvent son existence par la composition de l'univers qui fait remonter à un Être supérieur et tout-puissant ; d'où il s'ensuit (disent-ils) que l'homme n'a pas été fait par hasard et qu'il est l'ouvrage d'un principe supérieur en sagesse et en connaissance qu'ils appellent le GRAND ESPRIT (1) ou le Maître de la Vie, et qu'ils adorent de la manière du monde la plus abstraite. Voici comment ils s'expliquent sans définition qui puisse contenter. L'existence de Dieu étant inséparablement unie avec son essence, il contient tout, il paraît en tout, il agit en tout, et il donne le mouvement à toutes choses. Enfin tout ce qu'on voit et tout ce qu'on conçoit est ce Dieu qui, subsistant sans bornes, sans limites, et sans corps, ne doit point être représenté sous la figure d'un vieillard, ni de quelque autre que ce puisse être, quelque belle, vaste ou étendue qu'elle soit. Ce qui fait qu'ils l'adorent en tout ce qui paraît au monde. Cela est si vrai que, dès qu'ils voient quelque chose de beau, de curieux ou de surprenant, surtout le soleil et les autres astres, ils s'écrient ainsi : O Grand Esprit, nous te voyons partout...

Ils croient tous l'immortalité de l'âme, non pas parce qu'elle est une et simple, et que la destruction d'un être dans la nature ne se peut faire sans la séparation de ses parties ; ils ne connaissent point ce raisonnement. Ils disent seulement que, si l'âme était mortelle, tous les hommes seraient également heureux dans cette vie, puisque Dieu étant tout parfait et tout sage, n'aurait pu créer les uns pour les rendre heureux et les autres malheureux. Ils prouvent donc l'immortalité de l'âme par les fâcheux accidents où la plupart des hommes sont exposés durant cette vie, surtout les plus honnêtes gens, car ils prétendent que Dieu veut par une conduite, qui ne s'accorde pas avec nos lumières, qu'un certain nombre de créatures souffrent en ce monde pour les en dédommager dans l'autre...

Le grand article qu'ils ont le plus de peine à concevoir, c'est celui de l'incarnation d'un Dieu...

Adario reprend et précise, dans le même sens que son compatriote l'Ingénu, la question de la grâce :

Les Jésuites nous assurent que le Fils du Grand Esprit a déclaré qu'il voulait sincèrement sauver tous les hommes. Qui ne croirait après cela que pas un homme ne sera damné ? Votre même Fils de Dieu a pourtant dit : plusieurs sont appelés, mais peu sont choisis. Contradiction manifeste. Dieu, disent les bons pères, veut bien sauver les hommes, mais à condition que les hommes voudront eux-mêmes être sauvés. Mais Dieu a parlé positivement. Pourquoi donc ajouter une condition ? Je me trompe fort si je ne vais pas vous dire le nœud de l'affaire. Les Jésuites, pour se rendre néces-

(1) Kitchi Manitou.

(2) T. II, p. 114-123.

saires, prétendent savoir mieux que les autres le secret du Tout-Puissant...

L'Écriture pose d'abord que l'homme et la femme ne faisant que sortir des mains du Grand Esprit mangent contre son ordre du plus beau fruit du jardin et en sont également punis. Je n'examine point quelle a été cette punition ; il est toujours vrai que Dieu ayant très bien su que ces pauvres gens ne manqueraient pas de succomber à la tentation, ils étaient en droit de lui reprocher qu'il ne les avait formés que pour être malheureux. Passons du premier homme à sa postérité, que les Jésuites prétendent avoir été enveloppée dans son châtement. Est-ce donc que les enfants sont responsables de la gourmandise du père et de la mère ?... Puis donc qu'il est encore incomparablement meilleur qu'il n'est puissant, est-il concevable qu'il n'ait pas daigné faire grâce à ce criminel et à ses descendants ? Cela ne lui aurait coûté qu'un mot (1).

C'est, énergiquement et précisément formulé, le reproche que clamera contre Javeh le *Qaïn* de Leconte de Lisle :

Dieu, qui mentais, disant que ton œuvre était bon...  
Dieu, qui m'as fait tomber dans l'embûche tendue...

C'est la protestation philosophique contre le dogme chrétien, le cri de révolte contre la fatalité, que nous retrouverons dans les *Destinées* et dans le *Mont des Oliviers* d'Alfred de Vigny. Ce qu'il est intéressant de constater ici, du point de vue historique, c'est la rigueur avec laquelle les Jésuites du Canada propagent la doctrine de la Grâce, rigueur quasi janséniste, au lieu qu'avec leurs pénitents de Versailles ou de Paris ils multipliaient les « accommodements avec le Ciel ». Voulaient-ils justifier une fois de plus leur grand contradicteur, Pascal, et montrer que l'enseignement religieux est affaire de clientèle ? Vérité en deçà de l'Océan, ou du Grand Lac, erreur au delà.

\* \* \*

Par cette longue étude et cette minutieuse confrontation de textes nous espérons avoir établi ce que nous nous proposons de démontrer, que les *Voyages* de La Hontan avaient inspiré Voltaire pour la composition de l'*Ingénu*, sans qu'il y ait, à proprement parler, imitation.

Si le baron, comme le disait Georges Avenel, « n'a pas toujours l'avantage dans la dispute » avec Adario, reconnaissons qu'il apporte beaucoup de bonne volonté, disons même de partialité, sinon de mauvaise foi tendancieuse, à se laisser rétorquer par la logique simpliste du Huron, qu'il amorce les plus virulentes ré-

(1) T. II, p. 209-211.



priques par des objections naïves, qu'il donne à l'attaque beaucoup plus de force qu'à la défense, et qu'au total il fait la partie belle à son adversaire. C'est un procédé qu'emploie souvent Voltaire, mais avec plus de discrétion, plus d'art et d'artifice, sans autant appuyer. Nous ne prétendons nullement que Voltaire ait emprunté de notre capitaine gascon le modèle de son ironie, il avait eu de meilleurs maîtres, il avait connu Fontenelle, il avait lu Bayle.

Ce qu'il avait pu retenir c'était l'idée ingénieuse de faire critiquer la civilisation par un sauvage et le christianisme par un sectateur de la religion naturelle. Encore pourrait-on dire que le procédé est employé déjà par le Président de Montesquieu dans ses *Lettres Persanes*. Mais, outre la mise en scène, nous avons montré des rapprochements plus concluants. La belle conduite du baron dans la défense de Plaisance lui vaut d'abord une lieutenance de Roi dans l'île de Terre-Neuve, cependant que la jalousie de M. de Brouillon lui donne à craindre sa destitution et son embastillement ; la belle conduite d'Hercule de Kerkabon sera plus tard récompensée par M. de Louvois, mais la jalousie de l'interrogant bailli et la haine des Jésuites attirent d'abord son incarcération à la Bastille.

D'autre part, les *Voyages*, les *Lettres*, les *Conversations* fournissent quantité de renseignements précis sur les mœurs, le caractère, les idées acquises des Iroquois, des Algonquins et des Hurons. Voltaire qui avait le sens et le goût de l'histoire, qui, pour son *Charles XII* autant que pour son *Louis XIV*, a montré le souci très scrupuleux de la documentation, a gardé tout l'essentiel de ce que lui apprenait La Hontan, et même pour la critique religieuse, ou antireligieuse, qui n'est pas l'objet principal de l'*Ingénu*, Hercule, comme Adario, souligne les contradictions du christianisme, les déformations apportées à l'Évangile dans le cours des temps, et tous deux protestent avec la même force contre le mal moral et contre la solution de la Grâce donnée par l'Église à cette troublante énigme.

S'il y eut inspiration, comme l'a dit Avenel, et comme nous le croyons fortement avec lui, ce n'est peut-être pas tant pour « toutes les répliques du Huron sur la religion » que pour ses répliques sur la civilisation, que pour la couleur générale. Mais, s'il y a vraiment eu inspiration, elle ne diminue en rien l'originalité de Voltaire.

La Hontan est un homme d'esprit, un homme cultivé, qui écrit agréablement, qui souvent a le trait ; mais c'est un voyageur qui accumule des faits, c'est un philosophe et un critique, qui

multiplie les digressions et qui prolonge les discussions. Ses conversations sont trainantes, et parce qu'elles se répètent, et parce qu'elles ne sont pas composées. Bien qu'il ait eu le soin de donner à chacune un titre, qui en définit le sujet, il y a de perpétuels chevauchements, des retours, de la diffusion. Ce n'est pas un homme de lettre ni un artiste.

Voltaire, quand il écrit l'*Ingénu*, est en possession de tout son talent de conteur et de romancier. *Zadig* et *Candide* ont déjà paru. La narration se fait de plus en plus vive, le mouvement de plus en plus rapide ; les événements se succèdent avec une trépidation de kaléidoscope ; combien de pages a-t-il fallu pour enclorre la vie de Candide, et combien cette vie est-elle remplie, et dans combien de lieux, de pays, de climats se déroule-t-elle, de la Westphalie natale au jardin du Bosphore, en passant par Lisbonne, Eldorado, Venise ? Plus d'argumentation philosophique, la démonstration par le fait ; plus de controverses, plus même de dialogues, de courtes répliques. L'*Ingénu*, pareillement, agit plus qu'il ne parle. Et, si nous avons le temps et tout le loisir de discuter avec La Hontan, de peser et de réfuter ses raisons, Voltaire, dès le début, s'empare du lecteur, l'entraîne, le conduit où il le veut mener, sans lui laisser le pouvoir, ni même le désir de se reconnaître et de contester ou de protester.

L'histoire littéraire peut s'efforcer de rechercher l'origine ou l'expression première d'une idée, elle peut restituer au novateur sa juste part de gloire, quand il s'agit d'une théorie aussi importante que le fut, au XVIII<sup>e</sup> siècle, celle de l'opposition entre la civilisation et la nature. Ses réhabilitations ou ses découvertes les mieux assurées ne prévaudront jamais contre la consécration du temps : l'idée appartient à celui qui lui a su donner la forme définitive et le prestige du génie. Il y a le même écart de Molière à ses devanciers, que de l'*Ingénu* aux *Voyages* de La Hontan. Contre notre poursuite de l'originalité à tout prix la doctrine classique maintient avec toute sa force la véritable, la suprême originalité, celle du talent et de la perfection artistique.

---

## Bibliographie

---

### Pour un Humanisme nouveau.

Les adversaires et les partisans de l'enseignement des humanités trouveront dans le volume que vient de publier M. Arbousse-Bastide et de présenter M. Fortunat Strowski, les résultats d'une enquête commencée l'an passé par les Cahiers de *Foi et Vie* (1).

Membres de l'Institut et de l'Académie française, professeurs au Collège de France, professeurs de faculté et de lycée, prêtres, pasteurs, hommes de lettres, tous ont répondu avec netteté au questionnaire précis qui leur était posé ; chacun a marqué sa réponse du sceau de sa personnalité, et si j'en juge par le ton de certaines réponses et par le commentaire très pénétrant de M. Arbousse-Bastide, de vieilles polémiques ont failli renaître par la faute de quelques correspondants d'humeur belliqueuse.

Les problèmes posés par l'enquêteur peuvent se ramener selon nous aux points suivants : la décadence des humanités classiques est-elle due à l'évolution de la société ? Le problème pédagogique de l'enseignement humaniste est-il lié à une théorie de l'Humanisme, à une philosophie de l'Homme ?

La plupart des correspondants de M. Arbousse-Bastide s'accordent à reconnaître que la connaissance du latin et du grec est une condition nécessaire de l'art de bien dire, un enrichissement de la culture, une préparation indispensable au raffinement du sens esthétique ; certains ajoutent que l'effort d'adaptation qu'exigent la compréhension et la traduction d'un texte ancien est une ascèse féconde et irremplaçable. Par contre, d'autres contestent la vertu pratique de l'enseignement humaniste, soit qu'ils déclarent impossible de discerner le devoir d'un élève humaniste et celui d'un « barbare », soit qu'ils estiment périmées les disciplines gréco-latines, dépourvue de valeur

(1) *Pour un humanisme nouveau* (enquête dirigée par M. P. Arbousse-Bastide, agrégé de philosophie, préface de M. F. Strowski). Paris, 13, boulevard Montparnasse, éditions de *Foi et Vie*.

pratique immédiate la connaissance des langues anciennes, soit qu'ils prétendent enfin que les sciences ou les langues modernes ou l'enseignement technique sont capables de remplacer les lettres gréco-latines. M. Arbousse-Bastide a surtout consulté des philosophes ; j'aurais été heureux de connaître l'opinion des humanistes de notre enseignement supérieur ; aucun n'a été consulté ; c'est une lacune regrettable de cet ouvrage.

S'il fallait choisir un camp où me ranger, je n'hésiterais pas à me rallier aux partisans des humanités classiques : à mon sens, l'enseignement humaniste ne révèle pas sa valeur dans la copie d'un candidat affolé et jamais un examen n'a fait la preuve de la culture d'un élève ou d'un étudiant, parce que le candidat est préoccupé de dire *tout* ce qu'il sait pour gagner une bonne note : il ne révèle que ses connaissances techniques et l'examineur serait bien subtil qui reconnaîtrait l'origine humaniste ou « barbare » de sa victime. L'enseignement humaniste est une lente et longue imprégnation dont les effets se manifestent avec le temps ; l'enfant, affiné par des exercices quotidiens de traduction, portant sur une langue dont les mots ont un sens qui échappe à la variation, du moins dans les textes choisis qu'on lui propose, dont les diverses stratifications, qui apparaissent aux yeux du savant, se réduisent pour lui à un état de langue unique, dont la syntaxe présente une belle rigidité, est entraîné à la recherche du mot juste, de la forme précise, de l'idée claire ; il acquiert ou développe l'esprit d'ordre et de méthode et affermit son goût du logique et du rationnel. Ainsi donc, affirmer qu'il est impossible de discerner l'origine d'un élève d'après ses compositions, loin d'infirmar ma thèse, la confirme. Je n'ai pas lu sans inquiétude la diatribe d'un philosophe contre le latin : cette diatribe où voisinent les remarques les plus justes et les affirmations les plus inattendues, nous présente une caricature des lettres latines à laquelle un latiniste ne peut applaudir, même s'il a la plus grande largeur d'idées et s'il voulait se donner le plaisir d'opposer à ce pamphlet une démonstration de l'indiscutable valeur de la philosophie pour les élèves, une fois sortis du lycée. Je ne conteste pas que Jules Lemaitre ait aperçu la pauvreté du latin littéraire et philosophique, mais « le vague darwinisme de Lucrèce », « le spiritualisme déjà cousinien de Cicéron », « le stoïcisme théâtral de Sénèque » « et la sagesse digne de Béranger » qui paraît dans les *Épîtres* d'Horace ne se montrent guère à qui regarde les textes de près, et la pensée de tous ces auteurs échappe à une classification aussi rudimentaire ; en outre, il est recommandé au professeur de choisir les textes qu'il fait expliquer et s'il porte son choix sur l'éplogue

d'Alexis et de Corydon, s'il va prendre dans les vers de Lucrèce le passage le plus insipide, dans les traités de Cicéron les développements les plus soporifiques, — et ils sont nombreux, — dans l'histoire de Tite-Live ou les dialogues de Sénèque les paragraphes les plus ennuyeux, cela prouve qu'il ne sait pas faire la classe, car jamais on n'a conseillé à un professeur d'ennuyer ses élèves et de les exercer à travailler dans le vide. Je reste convaincu qu'il y a des passages de Virgile et des poètes latins, des tragiques grecs et de Platon, des tirades de Cicéron et de Démosthène, des réussites artistiques chez les uns et chez les autres qui, commentés par un professeur capable d'être, quand il le faut, autre chose qu'un marchand de grec et de latin, sont propres à susciter des émotions d'art et des sentiments de pitié, de générosité, de bonté, de tendresse émouvante. Je veux garder l'illusion de croire que les enfants, capables d'être émus en présence d'un beau texte, seront des hommes capables d'émotions généreuses et de gestes désintéressés, qu'ils ne seront pas seulement des rhéteurs, mais des hommes d'action, chez qui le rêve ne sera pas un obstacle aux manifestations de la vie active.

« Mort au latin et au grec » ! dit-on. Il n'engendre que des avocats et des gens désarmés en entrant dans la vie. Vivent les sciences ! C'est grâce à elles que l'on « gagne » et que l'on peut vivre « la belle vie » ; elles représentent le progrès, tandis que toutes ces vieilles disciplines périmées sont les débris croulants d'un régime qui n'est plus.

Il faudrait sans doute être insensé pour contester la justesse de ces remarques : tout le monde sait que ce sont les élèves de B qui deviennent les lumières d'un pays comme la France et que tous les élèves de A n'ont jamais été que des ratés, que le baccalauréat est un brevet d'inaptitude à la vie de société et à la vie pratique, la culture désintéressée un obstacle au libre développement de l'instinct de conquête, à l'étude savante du vol méthodique, aux combinaisons intelligentes, qui rapportent de l'argent et par suite de la considération ; tout le monde sait que les élèves qui passeront cette année le baccalauréat ès lettres avec un programme de sciences égal à celui des scientifiques, improprement dits désormais, auront des situations magnifiques dans l'industrie et le commerce, mais qu'ils les auraient eues bien meilleures s'ils ne s'étaient pas souillé l'esprit de tous les radotages des anciens, que lorsque les usines auront épuisé leurs moyens d'écouler leurs productions, les installations électriques, les automobiles, les avions, que sais-je encore ? des continents nou-

veaux surgiront du fond des océans et offriront aux générations futures une source inépuisable de profit et de bonheur ; alors ne seront plus justifiées les déceptions de ceux qui sont devenus ingénieurs pour gagner de l'argent et qui sont forcés de courir de ville en ville, à mesure que les débouchés se ferment à leur activité industrielle.

Et tout d'abord, les littératures latine et grecque nous seraient, paraît-il, inutiles pour comprendre notre littérature française. L'humanisme a des défenseurs maladroits qui ont compromis sa cause. L'humanisme gréco-latin ne suffit pas ; il faut y ajouter l'humanisme biblique sans lequel on ne comprend aucun des sermonnaires et bien des poètes ont puisé dans la Bible le meilleur de leur inspiration : je le demande à ceux qui se sont élevés contre une telle idée : sans la Bible, peuvent-ils comprendre Marot et ses *Psaumes*, Ronsard et toutes ses œuvres de polémique (*Élégie à Guillaume des Autels*, *Discours des misères*, *Institution pour l'adolescence de Charles IX*, *Réponse aux prédicateurs*, etc.), d'Aubigné et ses *Tragiques*, et Malherbe, et Corneille dans *Polyeucte* et Racine dans *Esther* et dans *Athalie*, et Molière dans *Tartufe*, et Pascal dans ses *Pensées* ou ses *Provinciales* et Voltaire et Rousseau, et Chateaubriand et Lamartine et Hugo et Vigny et Musset et Leconte de Lisle et Baudelaire et tant d'autres ! Il est vrai que certains ne s'en doutent même pas et j'ai entendu faire, sur des textes anglais et allemands, des contre-sens énormes par des professeurs qui n'avaient même pas eu l'idée de lire la pièce antique dont l'auteur s'était inspiré. Les mêmes contre-sens se répètent en français sur des textes inspirés de la Bible, mais avec une proportion beaucoup plus réduite.

La connaissance des littératures anciennes grecque, latine et biblique est nécessaire pour la compréhension des textes ; les qualités intellectuelles développées par les deux premières ne sont pas les mêmes que celles dont nous sommes redevables à la dernière ; ici, plus de tendance au mystique, là au rationnel. C'est un enrichissement qui n'est pas à dédaigner.

L'humanisme doit contenir aussi des éléments de langues modernes, française et étrangères. Nos collègues de langues vivantes, — qu'ils me pardonnent ce que je vais dire : beaucoup d'entre eux l'avouent, — se bornent à faire traduire les textes : il s'agit avant tout de l'acquisition du vocabulaire ! Entendu ainsi, l'enseignement des langues vivantes ne saurait être considéré comme un humanisme et je crois qu'on pourra rendre à ces études l'honneur auquel elles ont droit, quand le vocabulaire ne sera pas l'unique souci du professeur ; l'homme moderne a joué

un rôle, semble-t-il, dans l'évolution des idées et il faudrait révéler aux élèves l'apport d'un Byron ou d'un Goethe à la sensibilité moderne ! La littérature française complète l'humanisme antique : une explication française n'est pas une « traduction » de la pensée de l'auteur expliqué ; cette manœuvre paresseuse est la tentative habituelle de ceux qui n'ont jamais su expliquer un texte et qui se contentent d'une paraphrase. Expliquer, c'est déplier. Et quand j'explique des vers de Hugo, je ne traduis pas en prose, je déplie ces expressions où s'est enfermée la sensibilité ou la pensée de l'auteur, je dégage ce qui est vivant d'une formule qui est morte en apparence.

En résumé, au point de l'évolution où nous sommes arrivés, les littératures anciennes gardent leur supériorité sur les littératures modernes par le fait qu'elles sont mortes et habituent l'esprit à l'immuable, plus aisément compréhensible que le mouvant et le changeant, par leur caractère rationnel, par l'attrait désintéressé qu'elles suscitent ; elles sont nécessaires, parce qu'elles sont à l'origine de toutes les autres littératures modernes de l'Europe centrale et méridionale ainsi que du groupe germanique et qu'elles ont une place historique dans l'évolution des idées ; elles doivent être accompagnées d'une étude des littératures modernes, mais cette étude, présentement insuffisante au point de se réduire à un simple psittacisme, doit être organisée et le personnel enseignant et les méthodes adaptés à cet enseignement. On parle d'humanités techniques ; je n'insiste pas : leur procès est fait dans toutes les réponses qu'a reçues M. Arbousse-Bastide avec un tel accord que le plus simple est d'y renvoyer le lecteur : il se convaincra que les termes d'humanité et de technique se contredisent et que la technique est la transformation de l'original, du vivant, du spontané, de l'intellectuel en matériel, en mécanique, en automatique, en machinal : le meilleur technicien est celui qui se rapproche le plus d'une machine.

Tous ces développements nous conduisent à la grande question qui domine toutes les autres : les humanités nous mènent-elles à une philosophie de l'homme ? Un certain nombre de correspondants de M. Arbousse-Bastide ont paru étonnés de la question ; on reste un peu surpris de leur étonnement ; je dirai même qu'on reste découragé. Commenter la pensée des hommes ne servirait donc à rien aux autres hommes et lire les œuvres antiques ou modernes (puisque nous admettons l'existence d'un humanisme littéraire moderne) n'aboutirait qu'à un formalisme intellectuel ! Autant vaut supprimer dès maintenant tout l'enseignement littéraire, car l'humanisme uniquement pédagogique

rejoint les humanités techniques : c'est le vide qui s'ajoute au néant. Chacun dégage selon sa formation et ses tendances une philosophie de ce qu'il lit : il l'adopte, ou s'y oppose : quand nous expliquons un texte, expliquons-nous seulement la forme ? ne déplaçons-nous pas la pensée ? Et nos auditeurs doivent-ils s'abstenir de penser ? Faut-il s'abstenir de montrer ce qu'il y a d'humain et de divin dans une page littéraire et en charger les prêtres, les pasteurs, les rabbins, les philosophes ? Je ne songe ici à aucune philosophie déterminée et je ne veux pas faire intervenir mes préférences dans le débat, mais je suis persuadé que si l'homme ne passe pas l'homme par la pensée, il n'est en rien supérieur à la bête.

Malgré ses imperfections matérielles, cette enquête habilement conduite restera un document intéressant pour l'histoire des idées et de leurs conflits et elle aidera, je le souhaite, les partisans et les adversaires de l'humanisme à se réconcilier pour le plus grand bien de notre humanité qui tâtonne en refusant la lumière qu'on lui présente et les béatitudes qu'on lui promet.

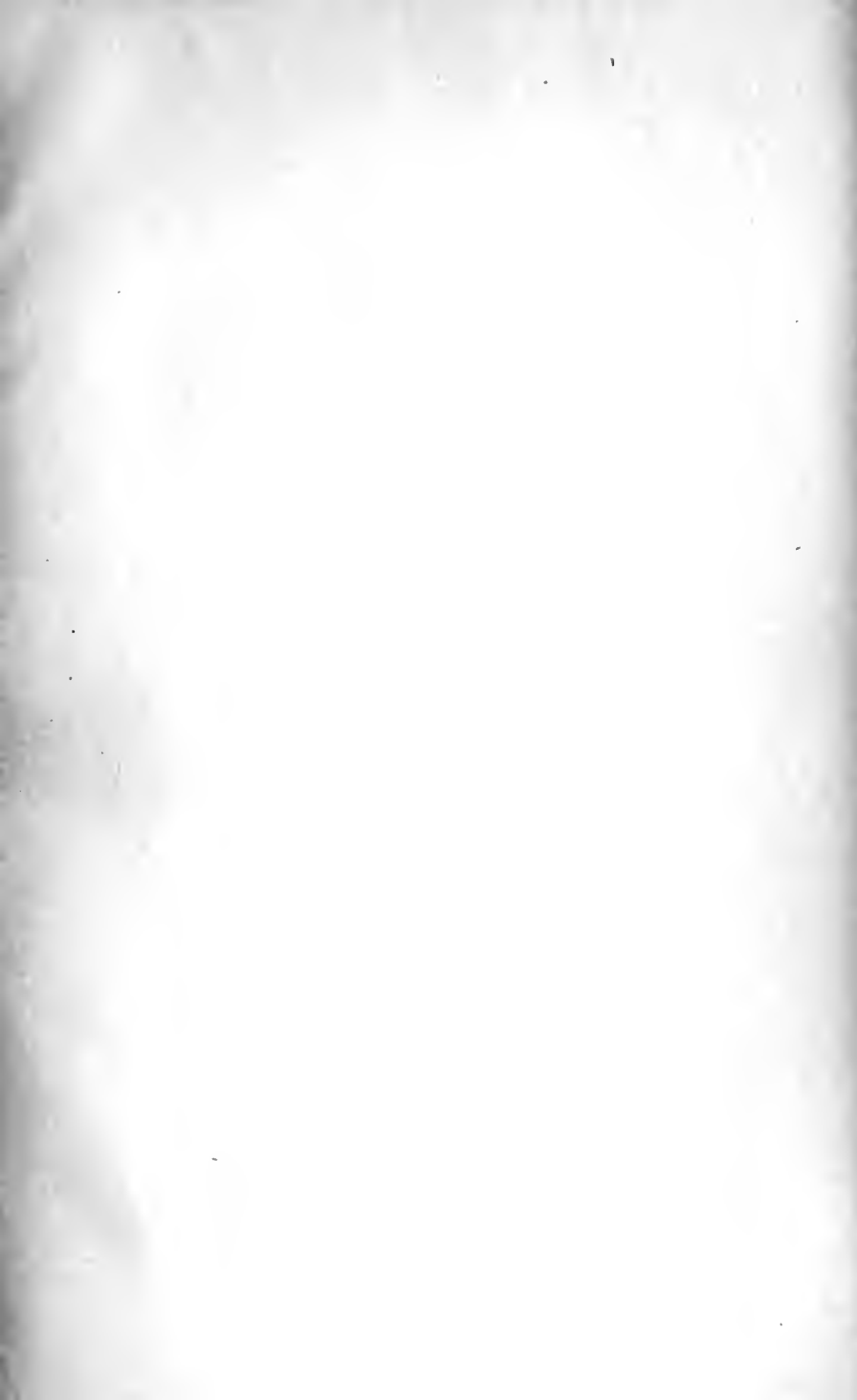
JEAN COUSIN,

*Professeur agrégé des lettres au Lycée de Poitiers.*

---

*Le Gérant : JEAN MARNAIS.*











P  
La  
R

254812

Author *Revue des Cours et Conférences.*

Title *Vol. 312, 1930.*

**University of Toronto  
Library**

**DO NOT  
REMOVE  
THE  
CARD  
FROM  
THIS  
POCKET**

Acme Library Card Pocket  
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

